Archives diocésaines de Quimper et Léon

31e Année. Vendredi 7 Janvier 1916. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Avis au Clergé ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — Allocution de S. S. Benoit XV, en réponse aux souhaits du Sacré Collège.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; *Ordo* ; Pour les soldats ; Réception du jour de l'an, à l'Evêché ; Nos prêtres soldats (suite).

IV. — Chronique générale : Ecole Freppel : établissement d'Enseignement supérieur catholique pour les jeunes filles ; Orléans : Mgr Touchet reçoit le pallium.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Janvier. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Au chœur, solennité de la fête.

A vêpres, mémoire du Dimanche.

Lundi, 10. — 4e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 11. — 5e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 12. — 6e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Hilaire, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Samedi, 15. — S. Paul, premier Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 16. — IIe Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Quimper. . . . . du 9 au 16 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Avis au Clergé. — Dans un but facile à comprendre et imposé par les nécessités de la Défense nationale, l'autorité compétente Nous demande de rappeler au Clergé l'intérêt « à ce que les publications de décès qui se font en chaire dans les églises suivent les mêmes règles que celles appliquées pour les insertions dans les journaux des avis de décès des militaires tombés au champ d'honneur.

» Ces avis ne doivent pas contenir l'indication simultanée du lieu de décès et du numéro du régiment.

» Cette double indication peut cependant être donnée pour les décès antérieurs au 1er Septembre 1915. Dans ce cas, la mention de la date du décès doit être faite. »

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien se conformer rigoureusement à cet avis.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plouarzel, M. Nihouarn, recteur de Goulven ;

Chanoine honoraire, M. Le Sann, curé de Lanmeur.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de M. Cozic, vicaire à Kergloff, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

Allocution de S. S. Benoît XV, en réponse aux souhaits du Sacré Collège.

Ce n'est que trop vrai : un nuage de tristesse enveloppe, cette année encore, la joyeuse solennité de Noël, et, en Nous présentant au nom du Sacré Collège l'expression de sentiments qui s'inspiraient de cet anniversaire si doux, vous n'avez pu, Monsieur le Cardinal, écarter de votre parole émue, le deuil de la douleur commune. Que Nous tournions, en effet, nos regards vers les régions voisines ou vers les régions éloignées, le spectacle cruel d'un carnage humain continue à Nous frapper. L'année dernière, Nous déplorions, en pareille circonstance, l'étendue, l'acharnement, les effets de l'effroyable conflit ; Nous devons aujourd'hui en déplorer le développement, l'obstination, l'outrance aggravée par ces conséquences de mort qui du monde ont fait un hôpital

ou un ossuaire, et de l'apparent progrès de la civilisation humaine un recul d'antichristianisme.

Elevant néanmoins les yeux vers les régions supérieures de la foi, vous avez su, Monsieur le Cardinal, tirer de la solennité présente le thème de vos souhaits pour Notre personne, de réconfort pour ceux qui souffrent, de favorable augure pour l'avenir de l'humanité. Nous acceptons très volontiers, et Nous agréons d'un cœur paternel les souhaits que le Sacré Collège fait monter vers un avenir moins sombre pour le Pontife, pour l'Eglise, pour la société. Et nous les acceptons d'autant plus volontiers que nous y trouvons surtout non seulement le réconfort d'un croissant amour filial, mais encore la valeur des prières plus intenses ; ces prières que, parmi la tempête qui fait rage, le Sacré Collège, conscient de la nécessité extrême, élève vers Celui qui seul peut apaiser la tourmente ; ces prières, Nous le disons avec une conviction profonde, Nous réconfortent plus que tout autre témoignage de dévouement.

Combien de fois, durant les mois de Notre Pontificat — que le fatal retard de toute conciliation des contestations humaines Nous ont fait paraître si longs, — combien de fois Nous Nous sommes, du fond du cœur, réfugié dans la prière, comme à l'unique salut ! Car enfin, si Dieu ne vient pas à Notre secours, que pouvons-Nous, pour ce qui Nous concerne ? Rien, à coup sûr.

Appelé au gouvernement de l'Eglise dans les moments les plus troublés de l'histoire, Nous aimâmes à espérer que la bonne volonté du Père ne resterait pas stérile pour ses fils infortunés. Vaine espérance, cependant ! Durant seize mois déjà Nous avons poursuivi avec persévérance Notre charitable dessein : mais Nous avons vu Nos efforts rester en grande partie stériles ; et Notre voix elle-même qui, obéissant au *Clama ne cesses*, se proposait de ne pas se taire jusqu'à ce qu'elle ait rencontré des cœurs moins durs, Nous l'avons vue trop souvent tomber dans le vide comme la voix *clamantis in deserto*. Et que dire de l'idéal de ces biens que Nous carressions l'espoir de pouvoir procurer, comme fruits et conséquences de la paix, à la religion et à la société civile ? Au contraire, tout vouloir, tout projet, tout idéal s'est brisé parmi les conjonctures adverses, et sous cet aspect encore, force Nous est de reconnaître que Nous n'avons pu que peu de chose ou rien.

Notre confiance néanmoins n'en est pas ébranlée.

Nous conformant à ces divines paroles, par lesquelles, en une circonstance analogue, Notre Seigneur Jésus-Christ traçait à ses disciples une ligne de conduite qui, plus que jamais aujourd'hui, nous apparaît comme une direction sûre, Nous avons dans le cœur, à l'instar de l'Apôtre des nations, une grande espérance contre toute espérance humaine *in spem contra spem*, et c'est en Dieu, uniquement en Dieu que Nous plaçons toute Notre confiance, invinciblement soutenu que Nous sommes par la promesse toute-puissante, impliquée par ce reproche paisible et rassurant : *modicæ fidei, quare dubitasti ?* Il glorifiera son Nom, Nous en sommes sûr, en Nous sauvant *ex hac hora*, même si, pour le moment, il répond

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comme le ciel aux paroles de Jésus, par des éclairs et le tonnerre, et même si, durant un long temps encore, il ajoute : *nunc judicium est mundi.*

Cette confiance qui vit dans Notre âme à chaque jour de l'année, se nourrit et s'affermit d'une manière particulière quand un doux anniversaire ravive en Notre pensée le consolant spectacle de ce qui arrive dans la grotte de Bethléem. Et qui ne le voit : ce n'est pas pour Nous un souvenir vide, mais un renouvellement réel de l'ineffable mystère, le retour de la date où le monde barbare païen lui-même ayant vu s'établir la paix, le Roi essentiellement pacifique est descendu parmi les hommes sous les traits les plus doux ? Avec combien de raison Nous pouvons donc répéter, même parmi les préoccupations de l'heure présente, les paroles du pontife saint Léon : *Neque enim fas est locum esse tristitiæ ubi natalis est vitæ.*

Le spectacle de Jésus naissant se complète par la vue de Marie dans laquelle la foi des croyants ne considère pas seulement une Mère divine, mais encore une divine Médiatrice. Mère du Prince de la paix, Médiatrice entre l'homme rebelle et Dieu, miséricordieuse, elle est l'*aurora pacis rutilans* parmi les ténèbres du monde bouleversé ; elle est celle qui ne diffère pas de supplier son Fils d'accorder le retour de la paix, encore que *nondum venit hora ejus* ; elle est celle qui, toujours prête à intervenir pour secourir la gémissante humanité à l'heure du péril, préviendra avec plus d'empressement encore aujourd'hui Nos supplications ; Mère pour tant d'orphelins, Avocate en une si effrayante ruine.

Ce fut dans ces intentions supérieures, non moins que pour mieux orienter la pensée et la confiance chrétienne vers le puissant ministère attribué à la Mère de Dieu, que, Nous faisant l'écho d'un grand nombre de Nos fils, proches et éloignés, Nous avons consenti à ce que, dans les litanies de la Sainte Vierge, on lui adressât aussi l'invocation de « Reine de la Paix ».

Marie, qui n'est pas la Reine des guerres et des massacres, mais qui est Reine d'un royaume pacifique, voudra-t-elle longtemps décevoir les vœux et les prières de ses fils confiants ?

Et, dans la bienheureuse nuit, où, accomplissant les promesses prophétiques de temps bénis, elle nous donna le céleste Enfant, l'Auteur même de la paix, se refusera-t-elle à sourire aux voix innocentes des enfants appelés par l'épiscopat et par Nous à la Table eucharistique, en cette chère solennité ?

Quand l'homme a endurci son cœur et que la haine a envahi la terre ; quand le fer et le feu font rage et que le monde retentit du bruit des armes et des gémissements ; quand les prévisions humaines se sont révélées trompeuses et que tous les bienfaits de la civilisation vont disparaissant, la foi et l'histoire nous indiquent comme unique espérance de salut la Toute-Puissante suppliante, la Médiatrice de toute grâce, Marie... et alors, avec une ferme confiance Nous disons : *Regina Pacis, ora pro nobis.*

C'est de cette confiance que Nous Nous inspirons en adressant

à notre tour nos vœux au Sacré Collège, et Nous vous souhaitons à vous, Monsieur le Cardinal, et à tous vos Eminentissimes collègues, de pouvoir, rapidement et abondamment, participer aux fruits de cette paix que Nous espérons obtenir moyennant l'intercession de la Vierge. Oh ! que le béni Jésus, qui accorda son premier miracle à la prière de la Vierge, accueille aujourd'hui encore l'intercession de la céleste Médiatrice et qu'il réconforte la famille chrétienne par cette abondance de grâces dont Nous voulons vous donner un gage de la Bénédiction apostolique qu'avec une paternelle affection Nous accordons au Sacré Collège, aux évêques et prélats ici présents, et en même temps à tous les prêtres et laïques qui, aujourd'hui, ont voulu attester que les fils affectionnés ne s'éloignent pas du Père à l'heure de l'angoisse et de la douleur.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 9 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Jeudi 13 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 14 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Samedi 15 : confession des filles du grand catéchisme.

N. B. — Dimanche 9 Janvier, solennité de l'Epiphanie, une quête sera faite, comme de coutume, pour l'Œuvre Antiesclavagiste.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 10 Janvier :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Le 7 Janvier, 1er vendredi du mois :* le soir, à 8 heures, heure sainte pour les hommes et tous les fidèles.

Dimanche 9 Janvier : messes à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe, réunion et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — La grand'messe à 10 heures.

Après vêpres, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour la France. Les enfants de toutes les écoles y sont invités.

Ordo. — Les leçons du nouveau Bréviaire ne seront plus imprimées dans l'*Ordo*. Si on veut les avoir sous la main, il faut avoir soin de les garder.

Saint-Malo. — **Pour les soldats.** — M. l'abbé Havard, vicaire à la cathédrale de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), prévient le clergé et les familles qu'il reçoit les soldats le soir, et le dimanche toute la journée, 12, rue de la Fosse. Il parle breton et peut entendre les confessions en cette langue. Le dimanche, à la cathédrale, il y a messe pour les soldats, à 8 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Réception du jour de l'an, à l'Évêché. — M. le Doyen du Chapitre a lu le discours suivant :

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter le Chapitre de votre église cathédrale, le clergé des paroisses et les missionnaires en résidence à Quimper. Ils sont venus offrir leurs vœux de nouvel an et les prières qu'ils adressent à Dieu pour votre Grandeur.

Tout d'abord, permettez-moi, Monseigneur, de rappeler le souvenir de M. le doyen Salaün si doux, si bon, si patient, si charitable pour tous, et de M. le chanoine Le Duc, qui avait quitté sa belle cure de Morlaix, pour venir parmi nous. Tous nous les aimions bien et Dieu nous les a pris trop tôt. Nous ne les oublierons pas dans nos prières.

Depuis déjà dix-sept mois, une guerre dont rien dans les siècles passés ne peut donner une idée s'est déchaînée sur la France et sur l'Europe entière. Que de ruines ! Que de larmes ont coulé ! Que de sang versé ! Que de morts ! Que de veuves et d'orphelins ! Et à cette heure encore, quelle angoisse règne partout ! Votre cœur de Français qui aime sa Patrie a souffert tout ce que l'on peut souffrir à la vue de notre belle France envahie par ces hordes sauvages que nous n'avions pas pu arrêter et qui s'avançaient triomphantes vers notre capitale.

Votre cœur d'Evêque et de Père a été brisé de douleur en voyant la mort faucher dans les rangs de vos diocésains. Ils sont tombés par milliers ; de vos enfants de prédilection vos prêtres et vos séminaristes ; dix-huit de ces derniers et autant sinon même d'avantage de vos prêtres sont morts ou prisonniers ou disparus ! Avec vous, Monseigneur, nous les pleurons.

Cependant, à ces douleurs cruelles, Dieu a mêlé quelques consolations, d'abord à votre cœur de Français. Après les premiers et si pénibles revers, Il a arrêté brusquement et pourquoi ne le dirions-nous pas ? miraculeusement, les barbares Teutons déjà aux portes de Paris ; Il nous a donné cette grande victoire de la Marne. L'Allemand est en déroute et la France est sauvée !

Ensuite, Il a consolé votre cœur d'Evêque et de Père ; car s'il a d'abord exigé de nous de si lourds et si douloureux sacrifices, il nous a montré depuis et il nous montre encore tous les jours les effets de sa miséricorde et de ses grâces les plus abondantes. En effet, Monseigneur, depuis cette guerre de tranchées, quel réveil prodigieux de la foi s'est produit ! Quelle résurrection des âmes ! Que de retours à Dieu ! Quelle vie chrétienne parmi nos soldats jeunes et vieux ! Que de dévouements admirables ! Quelles souffrances héroïquement et chrétiennement supportées ! Quelles belles morts ! Non seulement belles aux yeux des hommes mais saintes et précieuses devant Dieu ! Ah ! Dieu, espérons-le, a dû sentir sa colère s'apaiser un peu ! Et ne pouvons-nous pas espérer qu'il abrégera les jours mauvais, en considération du sang innocent de ces victimes qui, elles du moins, ne sont pas coupables des crimes de la France officielle.

Qu'il me soit permis Monseigneur, d'ajouter que votre cœur d'Evêque et de Père a dû encore être consolé, en voyant beaucoup de vos prêtres recevoir la médaille de guerre, c'est une preuve qu'ils ont été de vaillants défenseurs de la Patrie, et de plus, deux d'entre eux ont été décorés de la Légion d'honneur.

L'Etoile des braves fait grand effet sur toutes les poitrines, mais ne doit-on pas dire qu'elle a un éclat tout particulier quand elle est

épinglée sur une soutane ? Un peu de gloire, il me semble en rejaillit sur le clergé tout entier et, par là même, sur l'Eglise de Jésus-Christ.

Enfin, Monseigneur, nous nous ferons un devoir de suivre vos recommandations : tous les jours, nous redoublerons nos prières pour que cesse enfin cette guerre cruelle. C'est la Vierge Marie, n'en doutons pas, qui, à l'anniversaire de sa Nativité, comme elle le fit déjà en 1855 à Sébastopol, a obtenu de son Divin Fils, la belle victoire de la Marne. Ah ! qu'elle achève cette victoire, qu'elle la rende complète, et qu'ainsi elle procure à la France et à l'Europe entière, la Paix, telle que la précisait naguère encore notre vénéré Pontife Benoît XV : une paix inspirée par la justice et le respect des droits de toutes les nations.

Nous demanderons aussi, Monseigneur, et avec tout notre cœur, que Dieu vous donne les forces et les grâces dont vous aurez besoin pour gouverner votre diocèse et qu'il vous conserve de longues années encore à notre vénération et à notre amour filial.

A ces souhaits si affectueusement exprimés, Monseigneur a répondu par une allocution toute paternelle et sacerdotale, avec un mot de réconfort pour chacun des membres de la grande famille diocésaine.

Il connaît le dévouement de ceux qui partagent avec lui les soucis de l'administration. Que d'efforts pour réparer, autant que possible, les vides que la mobilisation apporte, de jour en jour, dans les rangs du clergé paroissial ! Les Collèges manquent de professeurs, le Séminaire manque d'élèves. Ici, le Supérieur et ses distingués collaborateurs s'efforcent, par une culture intensive, de développer la petite semence confiée à leurs soins ; là, le personnel s'ingénie à utiliser le petit espace laissé libre par les réquisitions et à coordonner les efforts de chacun, pour maintenir les cadres qui permettent de préparer aux examens.

Les Inspecteurs diocésains ont réorganisé l'enseignement primaire en faisant appel à des jeunes gens ou à des maîtresses dévouées, tout en resserrant, par le *Sou du Soldat*, les liens qui unissent les anciens maîtres à leurs chers enfants.

Dans les hôpitaux, dans les ouvroirs et dans la paix du cloître que ne trouble pas le bruit des batailles, les religieuses continuent de travailler, de souffrir et de prier pour la France.

C'est surtout le ministère des âmes qui se trouve, pour ainsi dire, débordé par un large courant de prière et de fréquentation des sacrements qui ne s'est guère ralenti, depuis le début de la guerre. Beaucoup succomberont à la peine et ne retrouveront pas les forces généreusement dépensées dans ces moments de crise. Nous avons l'intention d'élever un monument, à la gloire de l'Eglise, pour perpétuer la mémoire des nôtres qui sont morts au champ d'honneur ; nous ne manquerons pas d'y associer le souvenir des autres victimes du devoir pastoral.

Tenir ! c'est le mot d'ordre. Pour le prêtre, il s'agit avant tout, de garder son idéal qui est le Christ, et de vivre une vie toujours surnaturelle. C'est pourquoi, coûte que coûte, et bien qu'il soit encore impossible de fixer la date et le lieu de la réunion, tous les prêtres seront convoqués, cette année, aux exercices de la retraite

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pastorale. Ce sera le meilleur moyen, d'orienter vers le Ciel, nos deuils et nos espérances, et de mettre en commun nos efforts pour réparer les désastres. Dès ce moment, Monseigneur fait appel au concours de tous, pour établir et développer l'œuvre des Orphelins de la guerre.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.
(Suite.)

Mort au champ d'honneur : M. COZIC, *Vicaire de Kergloff*. — La mort de M. Cozic nous est annoncée, en ces termes, par M. le Recteur de Saint-Goazec :

« Depuis le 8 Août 1914, nous ne recevions aucune nouvelle de M. l'abbé François Cozic, parti dès le début de la guerre pour rejoindre, comme sergent, son régiment, le 64e d'infanterie, à Ancenis. Maintes et maintes fois, des démarches ont été faites, auprès de son régiment, pour avoir quelques éclaircissements sur sa disparition. La seule réponse que nous ayons eue, c'est une lettre de son commandant, nous disant qu'il avait été blessé à La Fère-Champenoise. Les Prussiens étaient devenus les maîtres de ce champ de bataille. Depuis, aucune nouvelle de notre cher paroissien. Je conservais, avec la famille, une certaine lueur d'espérance qu'il pouvait être encore en vie. Hélas ! nous avons aujourd'hui la certitude de sa mort. Sa carte d'identité vient d'arriver, ces jours derniers, à sa famille, mais sans aucun détail sur l'endroit où il serait mort.

» Ah ! que sa bonne famille est bien éprouvée ! Elle a perdu ses trois fils à cette terrible guerre :

» M. l'abbé François Cozic, sergent au 64e régiment d'infanterie ;

» Yves Cozic, scolastique profès de la Congrégation du Saint-Esprit, caporal au 4e bataillon de zouaves, mort le 15 Septembre 1914 ;

» Jean-Louis Cozic, futur séminariste, mort le 20 Juin 1915, sous-lieutenant au 118e régiment d'infanterie. »

Tous ceux qui ont connu le bon abbé Cozic, si doux, si souriant, et qui prieront pour lui, ne manqueront pas d'associer à son souvenir, celui de sa famille si cruellement endeuillée.

Minden, 1er Décembre 1915. — Bonne, heureuse et sainte année de la part de tous vos diocésains, prêtres, diacre et laïques prisonniers à Minden. Tous penseront à vous, Monseigneur, et prieront pour vous d'une façon plus spéciale, à l'occasion du nouvel an, pour que daigne le Bon Dieu accorder à Votre Grandeur, et à tous les prêtres de votre diocèse, les grâces nécessaires pendant les temps difficiles de la guerre. K.

3 Décembre. — J'ai reçu le *Kannad*, et votre petit mot. Merci de tout cœur ! Mes hommes aiment à lire le breton, surtout les *Kannadigs*. Nous venons de recevoir *Buez ar Zent* de M. Perrot (hommage d'un libraire). On fait la lecture même en 1re ligne, à 30 mètres de l'ennemi. H.

22 Décembre. — Permettez-moi de vous présenter un petit souvenir des tranchées que j'ai fait. Cette petite croix vient d'une tête d'obus que l'ennemi nous envoie de temps en temps, et le moindre objet demande assez de travail au soldat du front.

L'obus tombé, on va à la recherche de la fusée, on la fond, on la coule et après on la travaille. Son matériel est peu compliqué : une lime, son pouce et son index pour former l'étau, et le fin du travail s'achève avec de la toile émeri.

Nous sommes tous les jours sur les mêmes lieux, prenant la garde, tous les jours, par temps de pluie ou de neige. La vie est pénible, car nous n'avons pas d'endroit sec pour nous reposer, sans parler de la paille qui fait défaut. On dort comme on peut, assis ou couché sur des branches de bois.

Malgré cela, la santé est bonne et le moral excellent. Dans cette misère commune, la gaîté jette encore sa note dominante qui fait le soldat français. F. J.

26 Décembre 1915. — Au 19e, l'on se demandait avec anxiété si l'on ne pourrait pas, cette année, célébrer la messe de minuit. Par bonheur, deux jours avant Noël, le régiment est relevé de première ligne. Deux bataillons restent en réserve dans les tranchées. Le troisième revient en arrière. Au camp de repos, un immense baraquement, nouvellement construit, est mis à la disposition de M. l'Aumônier, qui s'occupe activement à organiser la fête. Le concours de la musique du régiment lui est assuré. Une quête de bougies est faite dans les compagnies. La nouvelle que nous aurons la messe de minuit se répand rapidement, et plusieurs braves tiennent à se confesser pour recevoir la sainte communion.

Quelques minutes avant minuit, la salle, splendidement illuminée, se remplit de soldats. La musique joue un pas-redoublé, qui réveille les endormis et appelle les retardataires. Une voix de ténor entonne le chant de « Minuit, chrétiens », que tous reprennent en chœur. Un prêtre-combattant chante la messe solennelle. Aux chants de la liturgie succèdent les morceaux de musique.

Dans la nuit, le canon tonne..... Qu'importent les tristes réalités du dehors ! Nous évoquons le souvenir de Jésus-Enfant dans son humble étable de Bethléem. Sur notre pauvre autel improvisé, Jésus se fait tout petit, une fois de plus, pour descendre dans le cœur de nos braves et les rendre plus forts. *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis !*

Ceux qui sont restés dans les tranchées auront eu, eux aussi, leur messe de minuit. Car les prêtres-soldats des deux bataillons ont envoyé prendre au camp des chapelles, du vin de messe et des hosties.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre veillée de Noël fut attristée par la nouvelle de la mort de trois de nos officiers, terrassés par un obus. A 8 heures, la musique vient prêter son concours à la cérémonie des funérailles. M. l'Aumônier célèbre la sainte messe devant les trois cercueils. Les musiciens exécutent deux marches funèbres et le chant « Ceux qui sont morts pour la Patrie ». Qu'ils reposent en paix, nos morts glorieux ! Tous ont fait vaillamment leur devoir pour la France. Que Jésus-Enfant les ait en sa sainte paix, la paix éternelle du Paradis !

UN BRANCARDIER.

27 Décembre. — Je suis en ce moment soldat brancardier, et comme tel, je viens de passer trois mois au front, où j'ai vu la mort de bien près, mais aussi où Dieu m'a toujours préservé.

Nous jouissons de quelques semaines de repos accordées au corps dont je fais partie.

Dans notre formation de brancardiers, nous sommes neuf prêtres-soldats, ce qui est consolant.

Il nous est donné le suprême bonheur de célébrer quotidiennement le Saint-Sacrifice de la messe, et je puis vous assurer que les fêtes de Noël se sont déroulées bien belles dans les localités où nous nous trouvons. Par toute la France il en a été de même, j'en suis sûr, aussi j'ai toute confiance que le Divin Enfant de la Crèche, prenant en pitié notre cher pays, lui accordera prochainement la paix dans la victoire.

E. J.

28 Décembre. — Il m'a été impossible, pendant les fêtes de Noël, de vous présenter, avec mon filial respect, mes vœux de bonne année. J'étais en première ligne, et, depuis plusieurs jours, la pluie nous faisait une guerre bien terrible. Il nous fallait étayer nos tranchées, maintenir nos communications, assurer les liaisons. De la fête de Noël, nous avons eu cependant l'essentiel : la messe de minuit, sans aucune solennité, certes, mais bien édifiante. L'assistance ne pouvait être très nombreuse, à cause du service de garde ; mais ceux qui, à minuit, n'avaient pu avoir la messe, n'y ont pas manqué le jour. Ces messes dans la tranchée, si près de l'ennemi, m'ont toujours profondément ému.

J. P.

28 Décembre. — Je suis établi, avec le groupe des brancardiers, dans un petit village à 1.000 ou 1.500 mètres des lignes allemandes. C'est de là que je pars presque tous les jours pour visiter les tranchées : c'est une vraie misère que d'y atteindre actuellement ; la pluie fréquente et abondante a tout rempli de boue ; les parapets des boyaux et des tranchées s'éboulent sous la pression de l'eau.

Le secteur est encore assez tranquille, cependant les canonnades deviennent de plus en plus nourries et fréquentes.

Nous organisons dans tous les cantonnements la prière du soir, chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement ; mais sauf dans quelques centres plus importants, nous réunissons peu de monde. L'office de Noël fut plus fréquenté, et là où j'étais il y eut de nombreuses communions ; l'office ne fut pas célébré dans les cantonnements trop exposés à des bombardements.

L.

30 Décembre. — Mon existence est aussi terne, aussi peu méritoire que jamais, depuis le début de la guerre. Aucune garde, aucun service de salle, je demeure dans mon bureau comme un cénobite. J'y ai pour collègue un pasteur protestant du Midi, pour chefs un médecin et un officier de Lille.

Nous sommes une douzaine de prêtres ; tous nous pouvons célébrer la sainte messe, chaque matin, dans la chapelle de la maison.

Un pieux et vénérable confrère organise pour nous, le lundi soir, une courte réunion, dont le programme consiste en une lecture de piété suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement. Mon service ne me permettant de sortir qu'un jour sur deux, je suis souvent privé de ce réconfort.

Le dimanche, nous avons les vêpres à l'église Notre-Dame ; je n'y manque jamais ; c'est-à-dire que je ne sors qu'une après-midi de dimanche sur deux. Personne ne peut sortir dans la matinée.

Ma santé reste excellente, malgré mes occupations sédentaires.

Mon vœu le plus ardent est néanmoins de pouvoir déposer cet uniforme au plus vite et de reprendre ma place parmi vos plus humbles soldats.

R. C.

30 Décembre 1915. — Voilà quelques jours que je cherche un peu de solitude pour vous annoncer mon arrivée au ...e et vous offrir en même temps mes meilleurs vœux à l'occasion du nouvel an. Mais si vaste que soit ....., je prévois que je ne pourrai guère m'isoler. Il est dangereux de rester sur la plaine, découverte à perte de vue ; il faut donc descendre dans un des abris enlevés aux Allemands, en Septembre et Octobre, et profonds de 7 à 10 mètres.

C'est dans une de ces taupinières que je vous écris ces lignes, à la faible lueur d'une bougie. A côté de moi, quelques brancardiers préparent une gamelle de potage sur un réchaud à alcool ; d'autres discutent sur la durée possible de la guerre, d'autres, enfin, chantent.

Nous avons eu le bonheur de passer la fête de Noël dans un village, à 12 kilomètres du front. Nous avons fait notre possible pour que cette fête rappelât à nos chers Bretons, les beaux offices de chez nous : messe de minuit, chants de Noël, confessions et communions, messe du jour, sermon, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. Bien douce fête, qui, je l'espère, aura plu au cœur de l'Enfant-Jésus.

Avec quelle émotion j'ai engagé mes compatriotes à être fidèles aux inspirations du Divin Enfant, afin de mériter, par leur docilité et leurs prières, que le bon Dieu daigne enfin avoir pitié de notre France et mettre fin à nos épreuves, dans le cours de l'année qui va commencer.

J. F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

30 Décembre 1915. — .....En temps normal j'habite un village qui, chose extraordinaire pour cette région, a le bonheur d'avoir conservé son église intacte.

Nous en profitons pour y faire, le soir, des réunions, et comme notre aumônier de Corps d'armée est assez loin de nous, il m'a promu à la dignité d'aumônier adjoint.

J'ai vu là des choses bien belles et bien consolantes. Souvent, dans nos réunions du soir, l'église est comble, comble de soldats descendus des tranchées encore couverts de boue, et qui, malgré leur fatigue, tenaient à venir saluer le Bon Dieu, en récitant le chapelet et en faisant la prière en commun.

J'espère que toutes ces prières et tous ces dévouements hâteront le moment, que nous désirons tous, où nous verrons apparaître la Paix dans la Victoire. H.

31 Décembre 1915. — C'est un de vos prêtres qui vient, à l'occasion du nouvel an, vous offrir ses vœux les plus sincères, en son nom et au nom des nombreux diocésains que vous avez dans son régiment. En leur parlant breton, demain, à la messe militaire, je leur dirai que je vous ai écrit et que je vous ai fait part de la grande joie qu'ils ont procurée au cœur de leur aumônier, durant les fêtes de Noël, en s'approchant tous des sacrements.

Les Finistériens continuent à être les modèles du régiment, à tous les points de vue ; par leur bravoure, ils ont fait l'admiration de leurs officiers, au cours des attaques de Septembre et d'Octobre, par leur fidélité à s'approcher fréquemment des sacrements, et par leur assiduité aux offices et aux prières du soir, ils montrent que leur foi bretonne est réellement solide, que cette guerre qui dure n'a fait que l'affermir.

Nous sommes cantonnés auprès d'une belle basilique dédiée à la Très Sainte Vierge Marie. La pensée de tous vos diocésains, en la regardant, s'en va vers Notre-Dame du Folgoët, et lorsque nous y chantons nos beaux airs bretons, nous nous croyons transportés dans le sanctuaire du Léon ; il me semble alors que nous prions mieux, et que nos supplications montent vers Marie encore plus confiantes. Y. M.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

École Freppel : Établissement d'Enseignement Supérieur Catholique pour les Jeunes Filles. — Fondée, il y a six ans, à Angers, par NN. SS. les Archevêques et Evêques de la région de l'Ouest, l'Ecole Freppel est à la fois une école normale catholique et une maison de cours secondaires et supérieurs pour les jeunes filles. Elle n'a cessé de grandir et de prospérer. Comme les années précédentes, elle vient de remporter de beaux succès aux examens. Voici les résultats pour l'année scolaire 1914-1915 :

Ont été reçues en Octobre 1914, pour la *Philosophie*, Mlles Antoinette Jougla et Yvonne Morizon ; — pour la *Rhétorique*, Mlles Odette Geffray, Paule Leygues et Augustine Trévidic.

Ont été reçues en Juillet 1915, pour la *Licence en histoire*, Mlles Suzanne Delaunay *(Mention assez bien)* et Thérèse Varengot ; pour la *Licence latin-grec*, Mlle Madeleine Renaud *(Mention assez bien)* ; ces trois examens ont été préparés aux Facultés Catholiques de l'Ouest ; — pour le *Professorat des Ecoles Normales*, Mlle Anne-Marie Huguet (admissible) ; — pour la *Philosophie*, Mlles Madeleine Daniel, Odette Geffray, Lucienne Gourdon et Antoinette Grelet ; — pour la *Rhétorique*, Mlles Armande Bouhey, Eliane David, Anne Lesimple, Germaine Loyau et Yvonne Qualecous.

Enfin, à la session d'Octobre, ont été reçues pour la *Philosophie*, Mlles Paule Leygues, Annick Soubigou *(Mention assez bien)*, Augustine Trévidic (admissible) ; — pour la *Rhétorique*, Mlles Marguerite Lucas, Elisabeth Meauzé et Marguerite Thibault.

Au total nous avons eu dans le courant de l'année scolaire 1914-1915 trois licences, une admissibilité au professorat des Ecoles Normales et vingt succès au baccalauréat, soit vingt-quatre examens heureux.

Les Cours, pendant l'année 1915-1916, sont faits par les mêmes professeurs que précédemment :

Instruction religieuse. — M. le chanoine Coulon, licencié ès lettres.

Philosophie. — M. le chanoine Coulon.

Latin. — M. l'abbé Oger, professeur à l'Externat Saint-Maurille, licencié ès lettres.

Histoire. — M. le chanoine Marchand, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, docteur ès lettres. — M. l'abbé Guéry, secrétaire aux Facultés Catholiques de l'Ouest.

Géographie. — M. l'abbé Civrays, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, licencié ès lettres, en histoire et géographie.

Littérature française. — Comte du Plessis de Grénedan, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, docteur en droit et licencié ès lettres. — Mlle Roy, directrice de l'Ecole (certificat d'aptitude au professorat des Ecoles Normales).

Chimie. — M. le chanoine Dionneau, doyen de la Faculté des Sciences, docteur ès sciences.

Mathématiques. — M. l'abbé Augereau, professeur à l'Externat Saint-Maurille.

Physique. — M. Couette, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, docteur ès sciences.

Sciences naturelles. — M. Maisonneuve, professeur aux Facultés Catholiques, docteur ès sciences.

Conférences de pédagogie. — M. le chanoine Coulon. — Mlle Roy.

Langue et littérature anglaises. — Mlle O'Mahony, licenciée ès lettres.

Langue et littérature italiennes. — Mlle Guérin.

Langue et littérature allemandes. — Mlle Grieshaber.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Orléans. — **Mgr Touchet reçoit le pallium.** — Pendant le séjour que Mgr Touchet, évêque d'Orléans, vient de faire à Rome, le Saint-Père lui a donné un témoignage de sa très particulière et significative bienveillance : il lui confère, à titre personnel, le pallium, qui est attribué de droit aux seuls archevêques et qui, par privilège, est accordé aux titulaires d'un nombre restreint de sièges épiscopaux. Cette initiative du Souverain Pontife a eu pour motif principal, comme le déclare le décret consistorial, le zèle avec lequel l'évêque d'Orléans a travaillé à la béatification de Jeanne d'Arc, que le Pape appelle une « gloire resplendissante *(gloria et decus)* de la nation française ».

Voici la traduction du décret :

« Parmi les œuvres multiples de zèle ecclésiastique et de charité qui, durant plus de vingt ans, ont rehaussé votre ministère pastoral dans l'illustre diocèse d'Orléans, c'est pour Votre Grandeur un titre d'honneur et un mérite tout spécial que le zèle, le succès aussi, avec lesquels vous avez travaillé à faire inscrire parmi les bienheureux et élever au culte des autels la très pieuse Pucelle, gloire resplendissante de la nation française, Jeanne d'Arc. Le Saint-Père Benoît XV, pesant par devers lui ces motifs, a jugé bon et a décrété, pour vous donner un témoignage particulier de sa bienveillance, de vous accorder, à titre personnel, un sacré pallium, pris auprès du corps du bienheureux Pierre.

» Sa Sainteté vous assigne donc, par le présent décret consistorial, le sacré pallium, insigne de plénitude de la dignité pontificale, et, pour vous l'imposer, le Souverain Pontife délègue l'Eminentissime cardinal-archevêque de Paris, ou, en cas d'empêchement de sa part, un autre archevêque que vous choisirez vous-même. »

Ces dernières lignes du décret comportent, en faveur de l'évêque d'Orléans, une exception significative à l'usage suivant lequel l'imposition du pallium s'accomplit, à Rome même, par le Cardinal camerlingue.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

L'Héroïsme en soutane *(nos Prêtres, Religieux et Religieuses au Champ d'Honneur)*. Cette brochure (in-8° raisin), 40 pages de texte sur papier fantaisie, avec belle couverture couleur, contient tous les noms des morts, blessés, promus, décorés, cités à l'ordre du jour, les motifs des citations, détails sur les morts et blessés, actes héroïques, etc., avec préface de Mgr Turinaz.

Chez tous les bons libraires et dépositaires de journaux. Envoi franco contre 0 fr. 75 à M. Macodier, 46, rue Auguste-Comte, à Lyon. Prix très réduits par quantités pour vente ou propagande.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

L'HEURE DU REIN

Ce qui distingue l'homme des autres animaux, a dit je ne sais quel pince-sans-rire, c'est qu'il peut boire sans soif. Ce n'est pas là, d'ailleurs, une supériorité.

Toutefois, il importe de ne pas boire n'importe quoi. Les spiritueux ont en ce moment une très mauvaise presse pour que je ne fasse pas un cas de conscience de joindre ma faible voix au concert d'anathèmes dont on les accable. Comment cependant s'abstenir de constater que l'alcool est vraiment *l'autre danger* et qu'on trouve sa main — excusez l'audacieuse métaphore ! — dans presque tous nos soucis patriotiques et sociaux. Mais il ne faudrait pas non plus abuser de l'eau banale, de l'innocente *aqua simplex*.

Je sais bien qu'Hippocrate a dit : « L'eau est le meilleur des diurétiques. » Mais je sais aussi que cet apophegme, tout en contenant une forte part de vérité, a fait plus d'une victime. Boire trop d'eau, fût-elle la meilleure du monde, est un tort surtout pour les dyspeptiques, les dilatés de l'estomac, les cardiopathes, les obèses et les hépatisants.

On ne saurait davantage boire impunément à n'importe quel moment de la journée. Il faut choisir son heure. C'est toujours une imprudence, par exemple, de trop boire aux repas, car on risque ainsi de « noyer » le bol alimentaire, et en raison de la dilution exagérée du suc gastrique, de ralentir le travail de la digestion. Mais s'il s'agit du repas du soir, l'imprudence s'aggrave. L'élimination normale n'ayant pas eu, en effet, le temps de s'opérer, l'estomac va demeurer, à la faveur de la station couchée, démesurément gonflé toute la nuit. D'où l'insomnie fatale et ce malaise qui détermine la *compression du cœur*.

L'instinct populaire a, depuis longtemps, pressenti ce qu'il y aurait de mieux à faire. Ceux qui s'en inspirent boivent tout bonnement un seul verre d'eau le soir, avant de se mettre au lit. La plupart s'en félicitent ; je n'ai jamais rencontré personne à s'en repentir.

Le résultat à obtenir étant de résorber l'excès d'eau qui boursoufle les tissus, il est nécessaire que la quantité d'urine émise soit supérieure à la quantité de liquide ingérée. On doit donc plutôt tabler sur son action excitatrice, pour un peu, je dirais, sur son action catalytique que sur son action mécanique. D'autre part, elle est, par définition, en quelque sorte, inerte et neutre. A ce compte-là, seules, les eaux minérales seraient à conseiller si leur efficacité n'était pas fonction de leur volume et de leur fraicheur.

Malheureusement, tout un chacun ne peut pas s'offrir un voyage à la bonne source ni s'ingurgiter sans inconvénient deux ou trois litres par jour.

Bref, la difficulté serait à peu près insoluble si l'**Urodonal** ne nous permettait pas de la tourner. Décongestif au premier chef, l'**Urodonal** a pour premier effet d'épargner du travail au rein, en rétablissant sa perméabilité et en le mettant ainsi en état de s'acquitter sans effort de sa fonction normale. Une bonne cuillerée d'**Urodonal** dans le verre d'eau bu le soir, 10 heures, avec les habitudes de la vie courante semblent l'instant le plus propice, c'est la liberté du rein assurée aux moindres frais.

Docteur J. L. S. Botal.

N. B. — *On trouve l'***Urodonal** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2 bis, rue Valenciennes, Paris (métro gare de l'Est). Le flacon franco, 6 fr. 50 ; les trois flacons (cure intégrale) franco, 18 francs. Etranger, franco 7 et 20 francs. Envoi sur le front.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

UN PRETRE l'Abbé **HAMON**, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : **Abbé HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : **2f50** *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 14 Janvier 1916. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Comment suppléer aux Certificats de Baptême ; Pouvoirs des prêtres-soldats pour la confession des civils ; Registres de Catholicité ; Nomination.

II. Partie non officielle. — Aux Femmes de France.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; *Ordo* ; Avis de services ; Œuvre de St-François de Sales ; Pour les jeunes soldats de la classe 17 ; Retraite de Lesneven ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — *Chronique générale :* Rome : Le Secret de la Salette, Les modes féminines ; Perpignan ; L'insigne « Espoir et Salut » en Cour de Cassation ; Mgr Augouard, archevêque.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Janvier. — Office du Dimanche. Semi-double. Vert. Mémoire de S. Marcel.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Marcel.
Lundi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.
Mardi, 18. — Chaire de S. Pierre, à Rome. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 19. — S. Melaine, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 20. — SS. Fabien, Pape et Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.
Vendredi, 21. — Ste Agnès, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Samedi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 23. — Office du Dimanche.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Quimper	du 9 au 16 Janvier.
Ursulines de Carhaix	du 17 au 20 —
Hôpital de Lesneven.	du 21 au 24 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Comment suppléer aux Certificats de Baptême. — Lorsque, durant la guerre, pour des mariages de réfugiés, originaires de pays occupés par l'ennemi, il est impossible de se procurer des certificats de baptême, on peut se contenter d'une affirmation des intéressés et de quelques témoins, si c'est possible, affirmation confirmée par serment, et *établie par écrit*, avec indication de la date, du lieu, du parrain et du ministre du baptême.

II. Pouvoirs des prêtres-soldats pour la confession des civils. — Un décret de la Sacrée Pénitencerie, du 18 Décembre 1914, autorise les aumôniers militaires *qui vexilla sequuntur*, à recevoir la confession de tout fidèle, militaire ou même civil. Un nouveau décret de la Sacrée Pénitencerie, en date du 11 Mars 1915, accorde la même faculté à tous les prêtres mobilisés, *dum exercitium comitantur*, à la condition qu'ils soient munis de pouvoirs pour la confession par leur Ordinaire propre ou par un autre, et que ceux-ci n'aient pas été formellement révoqués.

Les incidentes déterminatives : *qui vexilla sequuntur, dum exercitium comitantur*, semblaient assez claires par elles-mêmes, et nous avions compris qu'elles désignaient les prêtres *du front de la zone des armées*. M. l'abbé Rousseau, dans la première édition de son excellente brochure : *Pouvoirs et privilèges des prêtres mobilisés*, pp. 5-7, avait sagement retenu cette interprétation, défendue d'ailleurs par S. E. le cardinal Sevin. D'autres, et plus tard, M. l'abbé Rousseau lui-même, ont soutenu que tout prêtre mobilisé, même résidant à l'intérieur, peut librement confesser les pénitents civils qui s'adressent à lui.

Or, une déclaration authentique de la S. Pénitencerie, en date du 4 Décembre courant, parue dans le numéro 19 des *Acta*, p. 526, vient de fixer les limites des concessions susdites : elles n'ont de valeur que pour *les territoires de la zone de guerre*.

Nous donnons ci-dessous la traduction du document :

« Pour résoudre les doutes et les controverses qui ont surgi chez quelques-uns touchant les pouvoirs concédés par la Sacrée Pénitencerie, durant cette guerre, à la date du 18 Décembre 1914 et du 11 Mars de l'année courante, avec l'approbation de S. S. le pape Benoît XV, la Sacrée Pénitencerie déclare que ces pouvoirs ne peuvent être exercés que dans le *territoire* ou *la zone de guerre*, où il est difficile aux fidèles de recourir, pour se confesser, à des prêtres approuvés par les Ordinaires des lieux et où il est en même temps difficile aux prêtres rattachés à l'armée de se rendre auprès des mêmes Ordinaires, afin d'en obtenir l'approbation pour entendre les confessions de ces mêmes fidèles.

» Donné à Rome, à la Sacrée Pénitencerie, le 4 Décembre 1915.

» Guillaume, *card.* VAN ROSSUM,
» *Grand Pénitencier.*

» J. PALICA,
» *Secrétaire de la S. P.* »

C'est l'interprétation qui avait été donnée dans la *Semaine religieuse* du 16 Juillet 1915, et Nous rappelons qu'à cette occasion, Nous avions accordé aux prêtres mobilisés, — à la condition qu'ils aient été approuvés par leurs Ordinaires respectifs, — la faculté de confesser les fidèles, chaque fois qu'ils en seront priés par MM. les Curés, Recteurs ou Aumôniers.

III. Registres de Catholicité. — Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de dresser soigneusement la liste de leurs paroissiens qui sont morts à la guerre. Ils transcriront cette liste sur les registres paroissiaux, en indiquant les noms de baptême et de famille, et, autant que possible, la date et le lieu du décès et de l'inhumation.

Ils auront soin également de rédiger les tables à la fin de l'année et de faire parvenir à l'Evêché, l'exemplaire qui doit y être conservé. On pourrait réunir, pour cet envoi, tous les registres du doyenné et les adresser, par colis postal, au Secrétariat.

IV. Nomination. — *Auxiliaire :* à Querrien, M. Le Pemp, vicaire à Guilligomarc'h.

PARTIE NON OFFICIELLE

Aux Femmes de France.

Vous devez être *le sel de la terre.*

Le paganisme tend à rentrer de plus en plus dans les mœurs de vos cités et de vos campagnes ; pour combattre la corruption qui s'étend, il faut répandre le sel de l'Evangile ou de la morale chrétienne, rappeler les exemples des Saints.

Je suis la pureté : faites régner la modestie chrétienne. Formez une croisade contre les modes scandaleuses, contre les robes qui ne sont ni assez montées, ni assez fermées ; et contre les mères qui osent produire leurs enfants en public, avant d'avoir achevé de les habiller.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bannissez de vos foyers les revues, les illustrations et les images immodestes.

Prohibez les romans qui ne sont pas chastes ; coupez court aux conversations trop libres. Qu'on ne puisse pas dire de vos jeunes filles qu'elles ont un langage plus leste et plus osé que les jeunes gens eux-mêmes.

Demandez beaucoup d'enfants.

Félicitez les familles nombreuses. Déclarez bien haut que ce sont les familles les plus bénies de Dieu, les plus honorables, les plus patriotes et les plus fidèles à la vraie tradition française.

Prêchez par vos paroles et surtout par vos exemples, les mœurs austères et sobres. Ce n'est pas la pauvreté qui est à redouter. Le poète païen l'a dit lui-même : *Alma virum egestas :* la pauvreté est féconde en hommes énergiques et vaillants.

Ce qui est à redouter, ce sont les mœurs lâches et corrompues. Rien n'est plus funeste. Les lois sans les mœurs, que peuvent-elles ? *Nequidquam leges sine moribus.*

Rétablissez les coutumes chrétiennes.

Suspendez le crucifix dans vos demeures, dans vos salons, à la place d'honneur. Que Jésus-Christ soit partout le Roi et le Maître de la maison.

Réservez aussi une place d'honneur à la Madone, à Notre-Dame de Lourdes, pour grouper à ses pieds toute la maisonnée.

Maintenez et instituez la prière en commun ; que tous, petits et grands, maîtres et serviteurs, jeunes et vieux y assistent ; elle commence sur la terre le rendez-vous de la famille chrétienne, qui est la réunion de tous ses membres en Dieu, le Ciel.

Suppléez le prêtre qui, hélas ! manque en tant de paroisses dépourvues de leurs pasteurs.

Faites le catéchisme, racontez l'Histoire Sainte, apprenez l'Evangile à vos jeunes enfants. Que les sœurs et les frères aînés vous aident.

Commencez cet apostolat obligatoire de la famille auprès de vos tout petits enfants. Le premier banc d'école d'un petit enfant, c'est le bras de sa mère.

« Vous êtes la lumière, du monde : *Vos estis lux mundi.* »

Soyez la lumière, en gardant et en répandant la foi. Ne la laissez ni entamer, ni amoindrir. Restez catholiques avant tout, catholique tout court.

Tenez-vous en garde contre ce que Pie IX a appelé la « peste du libéralisme », qui prétend que la société moderne doit accorder à l'erreur les mêmes droits qu'à la vérité. Quand il s'agit de la parole de Dieu et des enseignements de l'Eglise, soyez intransigeants.

Le patrimoine principal de la famille, celui qu'il faut transmettre plus que tout autre dans toute son intégrité à vos héritiers, c'est celui de la foi, des vérités chrétiennes, sans amoindrissement ni atténuation.

Concevez et propagez l'idée vraiment chrétienne de la patrie. N'en faites pas, comme les Allemands une divinité païenne, un

Moloch, un Dieu cruel, à qui, sans raison juste et légitime, doivent être brutalement sacrifiées les vies humaines.

N'en faites pas non plus, comme certains journalistes ou certains hommes publics, une simple question de race, une affaire d'instinct ou d'atavisme où l'on ne tient aucun compte de Dieu, à qui l'on refuse toute intervention dans les affaires humaines.

Concevez l'idée surnaturelle de la France : rappelez-vous qu'elle a reçu de Dieu une mission. Elle est parmi les nations, l'apôtre et le soldat de Dieu, le sergent du Christ. Son plus grand danger serait de cesser d'être catholique.

La France cessera d'être la France le jour où elle cessera d'être catholique. L'invasion allemande équivaudrait à l'invasion protestante.

Défendre la France, c'est défendre le catholicisme.

Croyez à la mission et aux destinées surnaturelles de notre chère patrie.

Combattez donc la dépression : maintenez bien haut le courage et le patriotisme.

Ne soyez pas pessimistes. L'amour de l'Eglise et l'amour de la France vous le défendent à l'envi.

« Vous êtes mes amis : *Vos amici mei estis.* »

Ah ! oui, soyez les amis, soyez les *inséparables* de Jésus-Christ ! En Lui seul est le salut de votre âme, de vos familles, de la France : *Non est in aliquo salus.*

Faites communier le plus tôt possible vos petits enfants. Ah ! rendez-les de bonne heure si unis à Jésus-Christ, qu'ils en soient *à jamais inséparables*. Que ni l'erreur ni le vice ne vous les arrachent, en les séparant de Lui.

Ayez toujours Jésus Christ dans les yeux, dans le cœur et dans l'esprit.

En Jésus-Christ cherchez la consolation de vos épreuves, de vos deuils : si la guerre vous prend ceux que vous aimez, souvenez-vous qu'Il est la résurrection.

Ceux que la mort a séparés de vous, Il vous les rendra, car Il est le maître de la vie et de la mort. Ils n'ont été séparés plus tôt que peut-être parce que, s'ils avaient vécu, ils ne seraient pas morts si saintement et si héroïquement. Grâce à cette mort, ils ne sont pas perdus pour vous, car Jésus vous les garde pour l'éternelle réunion, où il n'y a plus de séparation.

Jésus-Christ est continué par le Pape, par l'Eglise, par le sacerdoce. Prenez garde aux calomnies répandues contre le Souverain Pontife, le clergé et les religieux dans les feuilles publiques, dans nos campagnes, partout.

Ces calomniateurs obéissent à un mot d'ordre de l'Enfer qui veut vous séparer de Jésus-Christ.

Par-dessus tout, n'oubliez jamais que la Sainte Vierge est l'agent de liaison entre son Fils et nous ; elle est le trait d'union entre le Ciel et la terre.

Pour mieux vous souvenir de Lourdes, continuez partout le

Archives diocésaines de mper et Léon

culte de Notre-Dame de Lourdes. Mettez en honneur son image ou sa statue. Demandez-lui tous les jours qu'Elle vous donne son Fils, qu'Elle vous le fasse connaître et aimer.

Adressez-Lui surtout cette prière :

« Notre-Dame de Lourdes, vous nous avez donné des miracles, vous avez donné à nos armées des héros, donnez-nous des saints !

» Souvenez-vous, en ce moment solennel de notre histoire, du sang et des larmes que répand, pour la cause sacrée du droit et de la justice, notre Patrie qui vous est consacrée !

» Sauvez-la, une fois de plus, par de nouveaux miracles ; soutenez les héros qui la défendent et multipliez les saints qui la rendront à son Roi et Sauveur, Jésus-Christ ! Ainsi soit-il. »

(Allocution du R. P. Bailly, *à la Grotte de Lourdes, le 22 Août 1915.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 16 Janvier :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 20 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 14 Janvier :* à 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour la France. Les enfants de toutes les écoles y sont spécialement invités.

Dimanche, 2e après l'Epiphanie : messe à 6, 8, 9 et 11 h. 1/2 ; la grand' messe à 10 heures. — Les vêpres, à 3 heures, sont suivies de la réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, de la procession, des prières pour la France et de la bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les trépassés.

Mardi : 7 heures, messes pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France.

Ordo. — Les leçons du nouveau Bréviaire ne seront plus imprimées dans l'*Ordo*. Si on veut les avoir sous la main, il faut avoir soin de les garder.

Avis de services. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Kérivel, ancien recteur de Quimerc'h, sera célébré à Poullan, *lundi 17 Janvier,* à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. Le Duc, chanoine de la Cathédrale de Quimper, ancien curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, sera chanté à 10 heures, à Saint-Mathieu, Morlaix, le *mercredi 19 Janvier.*

Œuvre de Saint-François de Sales. — La fête du 29 Janvier est la grande fête de l'Œuvre, et à ce jour est attachée une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Les règlements recommandent de réunir ce jour-là, à une messe spéciale, tous les membres de l'Œuvre, d'avoir une intention appropriée, et de profiter de cette réunion pour distribuer les *cachets* de membres, les nouvelles cartes de dizainières pour l'année qui commence, et assurer la diffusion du *Bulletin* ainsi que des brochures de propagande demandées à l'Œuvre.

Adresser les demandes à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain de l'Œuvre.

Pour les jeunes soldats de la classe 17. — Les jeunes soldats de la classe 17 doivent être encouragés à se mettre en relations avec un prêtre dès leur arrivée dans les villes de garnison. Nous leur recommandons pour notre région les adresses suivantes :

A Quimper, au presbytère de Saint-Mathieu ;
A Brest, M. l'abbé Le Berre, vicaire à Saint-Louis ;
A Vannes, M. l'abbé Beauvais, collège Saint-François-Xavier ;
A Nantes, M. l'abbé Girousse, rue de la Refoulais, 5 ;
A Pontivy, M. l'abbé Hellec, aumônier à l'Hôpital ;
A Lorient, M. l'abbé Morcrette, rue de l'Hôpital, 7 bis ;
A Saint-Malo, M. l'abbé Havard, 12, rue de la Fosse ;
A Saint-Brieuc, M. l'abbé Le Déréat, au grand séminaire ;
A Vitré, M. l'abbé Berthelot, vicaire à Saint-Martin ;
A Angers, M. l'abbé Ballu, 12, rue Kellerman ;
A Cholet, au presbytère de Saint-Pierre.

Retraite de Lesneven. — Jeudi, 6 Janvier, jour de l'Epiphanie, la communauté de la Retraite de Lesneven a célébré, dans une réunion tout intime et bien pieuse, les soixante années de vie religieuse ou « noces de diamant » de la Révérende Mère Supérieure Marie-Emmanuel, plus connue sous le nom de Mère Caroff.

Suivant l'usage, la vénérable jubilaire est entrée processionnellement à la chapelle — au chant d'un cantique bien approprié à la circonstance — escortée de toutes ses religieuses, conduite par la Révérende Mère S. Olga, supérieure de la Retraite de Quimper, et par la Mère Marie de Loyola, assistante de la Retraite de Lesneven. C'est tout au haut de la chapelle, tout près du sanctuaire, à l'endroit même où elle prononça ses premiers vœux, qu'on la conduisit et qu'elle s'agenouilla.

La chapelle est comble. Là se trouvent, en effet, groupés, outre ses sœurs en religion, plusieurs membres de sa famille, jusqu'à la quatrième génération ! Beaucoup de Lesneviens sont venus assister à la cérémonie, et témoigner, une fois de plus à la Retraite, la vive et reconnaissante fidélité que lui garde la ville, pour s'être dévouée à l'éducation de ses enfants, pendant trois quarts de siècle. D'anciennes élèves de Brest prouvent, par leur présence, que la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bonne Mère Caroff a laissé des souvenirs que le temps ne peut effacer.

La messe est célébrée par M. le chanoine Quéinnec, propre neveu de la Supérieure. A l'Evangile, M. l'abbé de Maupeou, prenant texte de l'Apocalypse, montra que le secret du livre de vie ne se trouve pas dans les plaisirs ou les honneurs, mais bien dans l'Evangile, dont la vie chrétienne et surtout la vie religieuse ne sont que l'application et l'épanouissement.

C'est d'une voix nette et ferme, calme et parfaitement heureuse, qu'au moment de la communion, la Jubilaire renouvela ses vœux de jeune professe, consacrés, après le chant du *Te Deum*, par la bénédiction du T. S.-Sacrement, que donna M. Gadon, vicaire général, supérieur diocésain des Religieuses de la Retraite.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

26 Décembre. — Notre ambulance fonctionne toujours dans les mêmes conditions depuis un an, quoique dans un pays différent. Mais avec les malades, nous recevons désormais les blessés et, sous ce rapport, nous avons des consolations que nous n'avions pas jusqu'ici. Parmi les blessés, quelques-uns, en effet succombent à leurs blessures. Mais tous meurent dans des sentiments de foi admirable. C'est ainsi que, l'autre jour, l'un d'eux a rendu le dernier soupir en offrant sa vie à Dieu pour la France. Sa dernière parole a été « Vive la France ! » Oui, le ministère du prêtre est bien consolant et ces sentiments nous donnent la ferme confiance que Dieu ne restera pas insensible et sauvera notre beau pays de France.

J. L. B.

27 Décembre. — Dans votre allocution aux jeunes gens de la classe 17, vous recommandiez les bonnes lectures. Soyez assuré que, sur ce point, nos chers compatriotes mettent vos conseils en pratique.

Je sais une section où, tous les jours, la *Vie des Saints*, en breton, est lue par un groupe de Léonards. *Kannad ar Galoun Sakr*, différents *Kannadigs*, le *Courrier*, circulent de logette en logette, tout comme chez nous en Bretagne de maison en maison.

Cette année, nous avons eu le bonheur de célébrer la fête de Noël dans notre cantonnement de repos ; les cérémonies de nuit et de jour ont été bien suivies. La messe de minuit, surtout, a été bien touchante ; j'eus le plaisir bien doux de distribuer la sainte communion à plus de 300 soldats, sur les trois compagnies du cantonnement.

Nous voilà de nouveau aux tranchées pour vingt jours. En cette saison, notre principal ennemi, c'est l'eau et la boue. Malgré tout, le troupier est gai, il supporte chrétiennement ses misères.

Quant à nous, prêtres, notre force, notre consolation, c'est notre messe du matin, que nous pouvons dire, même en première ligne, grâce à l'excellente Œuvre de l'autel portatif.

A. L.

27 Décembre. — Après avoir pris part à la terrible bataille de Champagne, qui dépassait en violence tout ce que j'avais vu depuis Août 1914, j'ai campé pendant deux mois sur le terrain conquis par les Allemands.

L'ennemi avait puissamment fortifié ces positions, il les croyait inexpugnables, « à un contre dix, disaient les zouaves et les tirailleurs victorieux, nous eussions sans peine maintenu ces forteresses ».

Mais les Allemands étaient déprimés. Des centaines et des centaines de prisonniers ont défilé à mes pieds. Leurs figures étaient amaigries, leurs regards hébétés. Sans leurs retranchements et leurs armements, ces hommes-là ne pourraient plus résister au premier choc de nos soldats, surtout de nos Bretons. C'était la réflexion générale.

J'ai visité un grand rayon de terrain gagné, non pas à loisir, car les balles et les obus étaient pour nous une continuelle menace, mais cependant dans tous ses détails, alors que les cadavres n'avaient pas encore été enlevés du champ de carnage.

Les Allemands y avaient fait des terrassements gigantesques, protégés par un enchevêtrement surprenant de fils de fer barbelés, savamment disposés, les uns presque à hauteur d'homme, les autres au ras du sol, presque cachés dans l'herbe. Les obus et surtout les énormes torpilles aériennes y avaient fait bien des brèches, mais il est très difficile de détruire ces défenses.

Tous les nombreux boqueteaux étaient convertis en fortins, souvent recouverts d'une épaisse couche de ciment armé qui protégeaient d'innombrables mitrailleuses dont le feu croisé et extra rapide devait anéantir tout assaillant. Et néanmoins nos soldats ont passé !

Pour se mettre à l'abri de nos bombardements, l'ennemi avait creusé des souterrains profonds et spacieux où il était hors de danger. Il était confortablement installé pour passer l'hiver, bien mieux que nous. Les « cagna » étaient nombreuses, bien faites, quelques-unes vraiment luxueuses : armoires à glace, fauteuils, poêles, planchers, rien ne manquait. Vraisemblablement, c'est le pays envahi qui a fait les frais de cet ameublement.

Nous nous trouvions heureux d'avoir d'aussi bons logis. Une de ces cabanes me servait exclusivement de chapelle, de sorte que le groupe d'artillerie avait sur le terrain une église souterraine que j'avais aménagée de la façon la plus convenable possible.

On ne pouvait pas toujours se risquer au dehors. Sur mon gourbi, tombèrent deux obus, trois ou quatre sur ma chapelle ; ils firent beaucoup de bruit mais pas de grands dégâts.

Je m'habillais, un matin, pour célébrer la sainte messe, quand un 105 éclata à la porte de la cabane et remplit l'édifice de terre et de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fumée. L'émoi fut grand, un moment, mais quoique surpris et violemment secoué par l'ébranlement de l'air, je réussis à maîtriser mon émotion et tranquillement je commençai le Saint-Sacrifice.

Un dimanche, ma chapelle débordait d'assistants dont plusieurs durent rester dans le boyau qui y donne accès. Les « grosses marmites » pleuvaient, les éclats inondaient les alentours. Mes braves ne voulurent pas déserter l'office ; ils prirent tout bonnement leurs casques pour se protéger la tête, et ils assistèrent jusqu'au bout au Saint-Sacrifice, prenant même part aux chants et aux cantiques.

J'ai eu la joie de ramener l'un d'eux à Dieu, qu'il avait abandonné depuis de longues années. Un obus l'avait fauché à trois ou quatre mètres de moi. Ils étaient trois. En quelques bonds je fus auprès d'eux. L'un râlait. Je lui donnai l'absolution et l'Extrême-Onction. Un second avait une quarantaine de blessures, mais aucune mortelle : je le confessai. Le troisième était blessé à mort et perdait son sang en abondance. Je le savais non pratiquant, mais il avait été très déférent pour moi. Je me couchai à ses côtés dans la tranchée et lui offris affectueusement les secours de mon ministère. Il accepta avec une grande reconnaissance, se confessa en pleine connaissance, et reçut les derniers sacrements. Il expira une heure après.

Pour le moment, nous jouissons d'un repos bien gagné, dans une petite paroisse. Je loge chez un vénérable curé bien bon, réfugié ici, et qui remplace le curé de l'endroit, mobilisé.

Nous avons eu de splendides fêtes à Noël et beaucoup de communions. Pour rendre service au vénéré Curé, qui a 77 ans, j'ai chanté la messe de minuit, celle de 8 heures et celle de 10 heures, le jour de Noël. Tous les soirs, j'ai institué un Salut solennel pour les militaires ; la population civile y participe également.

Il y a des orgues. J'ai un organiste excellent et plusieurs bons chantres militaires. Et ainsi, en même temps que le corps se refait de ses fatigues, l'âme qui l'anime se retrempe et se fortifie.

Y. P.

27 Décembre. — J'habite, actuellement, un village fort démoli et d'où la population civile a été entièrement évacuée. Quelles ruines ! A part quelques obus qui y tombent de temps en temps nous y vivons en ce moment paisiblement.

Toutefois, l'autorité militaire n'a pas jugé que le lieu fût assez sûr pour y organiser une messe de minuit. C'est dommage ! Nous aurions eu une cérémonie splendide, l'église eût été entièrement comble.

En revanche, nous avons eu des messes de minuit très belles et très suivies dans un autre village, dans la forêt et dans deux carrières. La nuit et le jour de Noël ont d'ailleurs été très calmes. Des deux côtés, on célébrait la Venue du Messie. Puisse-t-il verser assez d'amour dans le cœur des hommes pour qu'une paix juste et durable devienne bientôt possible !

Nos régiments se trouvent, actuellement dans le secteur de . . . . . , il y a peu de temps extrêmement périlleux , et qui

reste encore dangereux. Il est, de plus, très désagréable pour l'hiver. Nos lignes se trouvant assez avancées, sur un plateau absolument nu, on n'y peut accéder que par des boyaux interminables. Le terrain est argileux, et les tranchées, battues tout l'été dernier par l'artillerie allemande, sont, depuis les pluies, dans un état épouvantable. Il y a une dizaine de jours, les boyaux étaient absolument impraticables et les convois devaient passer à découvert sur le plateau. Il en était de même du côté allemand. Par une entente tacite — on voit, en guerre, de ces choses bizarres — on les laissait circuler paisiblement.

Nos soldats supportent toutes ces privations avec un stoïcisme et une endurance admirables. C'est extraordinaire : il y a moins de malades qu'en temps de paix dans les casernes. Et comme tous ces hommes sont désormais aguerris ! Les obus ne les effraient guère, et il faut que les « marmites » tombent bien près pour qu'ils daignent même se déranger.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

A. B.

28 Décembre. — Notre ancien bataillon a été envoyé en renfort un peu de tous les côtés : les quelques soldats et gradés qui restaient ont été affectés. . . . . .
. . . . . .

Je ne puis m'empêcher de vous parler de notre messe de minuit, dans une pauvre église aux trois quarts éboulée (de vétusté). J'ai le bonheur d'avoir dans mon bataillon un autre prêtre missionnaire « spiritain » du diocèse de Nantes. A nous deux, nous avons pu faire les choses dignement : et je vous assure que j'ai été agréablement surpris de voir tant de monde à cette messe : je n'exagère pas en disant que tout le bataillon y était, officiers en tête : tous nos vieux Noëls y ont passé.

Les communions ont été nombreuses et l'assistance « civile », chose rare ici, également nombreuse. La pauvre paroisse où je suis est sans prêtre depuis 4 ans. J'ai toute facilité pour dire la messe : notre infirmerie est installée dans l'ancien presbytère, qui touche l'église.

J. G.

29 Décembre. — Nous nous trouvons tous, actuellement, à l'ambulance de la Division. La besogne ne chôme guère, car depuis cinq mois nous n'avons pas eu un seul jour de repos. Elle fut rude lors de l'attaque du 25 Septembre. On ne nous amenait, en effet, que les grands blessés non transportables. Le spectacle de leurs blessures et de leurs souffrances était vraiment poignant et vous inspirait la plus grande compassion. Aussi rivalisait-on de zèle et d'empressement pour les soulager et les soigner.

Ce qui nous dédommage de nos fatigues, c'est la délicatesse, la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reconnaissance que nous témoignent ces braves gens pour les moindres services qu'on leur rend. Ce qui surtout est bien consolant pour nous, c'est de voir leur esprit de résignation et de foi en face de la mort. La foi n'est pas encore éteinte en France, Dieu merci ! Espérons que le bon Dieu aura enfin pitié de nous et qu'Il nous accordera, cette année, la paix et la victoire. M. M.

30 Décembre. — Notre situation est aussi bonne que possible. Il est rare que nous ne puissions pas dire la sainte messe ; nos exercices de piété, nous pouvons les accomplir régulièrement, il nous reste même quelques loisirs pour étudier. Cependant, depuis quelques semaines, nous sommes plus occupés. On a supprimé momentanément . . . . . de sorte que ceux qui continuent à fonctionner doivent marcher plus souvent.

Les conférences spirituelles ont lieu, tous les quinze jours, à . . . . où nous avons notre gare d'attache. Quand nous stationnons dans la zone des étapes, nous avons quelquefois le plaisir d'entendre Mgr Péchenard. Mais les infirmiers des trains ne peuvent pas assister aussi régulièrement que d'autres à ces conférences.

Nous avons, en ce moment, très peu de blessés, et même assez peu de malades. Tous ceux que nous transportons vers l'intérieur sont pour la plupart des convalescents. En général, nous n'avons qu'à nous féliciter de leur attitude. Dans les wagons où il y a des prêtres infirmiers, ils sont toujours très réservés dans leurs paroles et même, on peut dire, très respectueux. G. G.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Secret de la Salette.** — Voici le décret rendu, le 21 Décembre 1915, par le Saint-Office :

« Il est parvenu à la connaissance de cette Suprême Congrégation qu'il ne manque pas de gens, même appartenant à l'ordre ecclésiastique, qui, en dépit des réponses et décisions de la Sacrée Congrégation elle-même, continuent — par des livres, brochures et articles publiés dans des revues périodiques, soit signés soit anonymes — à traiter et discuter la question dite du « Secret de la Salette », de ses différents textes et de ses adaptations aux temps présents ou aux temps à venir ; et cela, non seulement sans l'autorisation des Ordinaires, mais même contrairement à leur défense. Pour que ces abus, qui nuisent à la vraie piété et portent une grave atteinte à l'autorité ecclésiastique, soient réprimés, la même Sacrée Congrégation ordonne à tous les fidèles, à quelque pays qu'ils appartiennent, de s'abstenir de traiter et de discuter le sujet dont il s'agit, sous quelque prétexte et sous quelle forme que ce soit, tels que livres, brochures ou articles signés ou anonymes, ou de toute autre manière. Que tous ceux qui viendraient à transgresser cet ordre du Saint-Office, soient privés, s'ils sont

prêtres, de toute dignité qu'ils pourraient avoir, et frappés de suspense par l'Ordinaire du lieu, soit pour entendre les confessions, soit pour célébrer la messe ; et s'ils sont laïcs, qu'ils ne soient pas admis aux sacrements, avant d'être revenus à résipiscence. En outre, que les uns et les autres se soumettent aux sanctions portées, soit par Léon XIII dans la constitution « *Officiorum et munerum* » contre ceux qui publient, sans l'autorisation régulière des Supérieurs, des livres traitant de choses religieuses, soit par Urbain VIII dans le décret « *Sanctissimus Dominus Deus noster* », rendu le 13 Mars 1625, contre ceux qui répandent dans le public, sans la permission de l'Ordinaire, ce qui est présenté comme *révélations*.

» Au reste, ce décret n'est pas contraire à la dévotion envers la Très Sainte Vierge, invoquée et connue sous le titre de « *Réconciliatrice de la Salette* ».

» Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 21 Décembre 1915. »

La *Semaine religieuse* de Grenoble fait suivre le décret des réflexions suivantes de M. Giray, vicaire général, recteur de la Salette :

« Ce décret a été motivé par une recrudescence d'élucubrations qu'a suscitées la guerre actuelle et qui s'inspirent ou s'autorisent de ce qu'on appelle « *Le Secret de la Salette* ». Ces commentaires hasardeux et ces brochures « révélatrices » risquent de jeter le discrédit sur les vrais enseignements de Notre-Dame de la Salette, sur le Fait de l'Apparition et sur la dévotion qui en découle. Aussi la Suprême Congrégation a-t-elle interdit, sous les peines les plus sévères, toute cette littérature « visionnaire », sans d'ailleurs contester, ni l'existence du *Secret de la Salette*, ni la légitimité du culte rendu à *Notre-Dame Réconciliatrice de la Salette*. . . . . .

» La conclusion qui s'en dégage, c'est qu'il faut s'en tenir, par rapport au *culte de Notre-Dame de la Salette*, à l'exposé du *Fait de l'Apparition* reconnue « indubitable et certaine » par l'autorité compétente, et à la prédication du *Message public* qui contient les enseignements destinés par Marie « à tout son peuple ».

» Telle était déjà la conclusion de Mgr de Bruillard en son *Mandement doctrinal* du 19 Septembre 1851 : « Nous autorisons » le culte de Notre-Dame de la Salette. Nous permettons de le » prêcher et de tirer les conséquences pratiques et morales qui » ressortent de ce grand Evénement ».

» Quant aux *Secrets de la Salette* et aux deux Bergers qui furent les confidents et les interprètes de la Belle Dame, il faut traiter les uns et juger les autres avec une extrême réserve. Les témoins privilégiés de l'Apparition mariale ont pu, dans la suite, se montrer parfois trop peu dignes d'une telle faveur — sans qu'on puisse d'ailleurs incriminer leur conduite privée. Mais, ils avaient une mission à remplir, rien de plus : une fois qu'ils se furent acquittés de ce mandat en « faisant passer le Discours de Marie à » tout son peuple », c'était à l'Eglise d'intervenir. Or, Mgr Ginou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lhiac ne craignait pas de dire à la Salette, le 19 Septembre 1855 : « La mission des Enfants est finie ; celle de l'Eglise commence ! »

» Dès 1851, l'Eglise avait sanctionné le récit des deux Enfants et déclaré — par une sentence canonique de l'Evêque de Grenoble — que l'Apparition de la Salette portait en elle-même tous les ca- » ractères de la vérité » : ainsi, par voie de conséquence, était « autorisé le culte de Notre-Dame de la Salette ».

» L'Eglise vient de se prononcer encore, par l'organe du Saint-Office, qui — laissant toute leur valeur aux témoignages de Pie IX et aux actes favorables du Saint-Siège mentionnés plus haut — a mis complètement hors de cause « la dévotion envers la » Très Sainte Vierge, invoquée sous le titre populaire de *Réconci-* » *liatrice de la Salette* » : en effet, le décret du 21 Décembre 1915 ne condamne pas cette dévotion : *non vetat devotionem* — loin de là ! — mais vise, comme un abus à réprimer sévèrement, et interdit, comme préjudiciable à la *vraie piété*, toute publication concernant ce qu'on appelle « le Secret de la Salette » : *quo inter-dicitur omnis publicatio circa sic dictum* « Secret de la Salette » ; et rien n'est plus sage ni plus formel que cette défense portée en l'espèce par la Suprême Congrégation. Puissent tous les prêtres et les simples fidèles, bien loin d'encourir les peines qui résulteraient pour eux d'une désobéissance coupable, faire enfin abstraction de cette question, si controversée, des *Secrets de la Salette*, pour retenir et méditer le *Discours* de la Belle Dame, pour adhérer au *Fait* lui-même, proclamé authentique par les Evêques de Grenoble, pour professer une croyance légitime en l'*Apparition mariale* du 19 Septembre 1846, pour pratiquer et propager la *dévotion*, louable et salutaire, envers Notre-Dame Réconciliatrice de la Salette ! »

— Les modes féminines. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 20 Décembre 1915 publient une lettre de Notre-Saint-Père le Pape à Son Em. le cardinal Richelmy, archevêque de Turin, et aux évêques du Piémont, à l'occasion de leur congrès annuel, les félicitant, en particulier, d'une mesure prise à l'égard des modes féminines :

« Le Congrès que vous avez récemment tenu Nous présente une décision d'une grande sagesse : vous avez voulu recommander aux personnes recevant la sainte Eucharistie de revêtir, comme vous le dites, le *vêtement nuptial*, et, à cette fin, rappelant la rigueur de la discipline ancienne, vous avez pris soin de proscrire dans vos diocèses cette licence des vêtements féminins, que peuvent approuver des modes perverses, mais que la modestie réprouve, et que l'Eglise, voulant que les choses saintes soient traitées saintement, condamne si hautement qu'elle désire que votre zèle à y pourvoir soit aussi le zèle de tous les autres pasteurs. »

Il est opportun de rappeler, à cette occasion, l'avis donné par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper, au mois de Mai dernier. Les personnes vraiment chrétiennes se feront toujours un devoir de s'y conformer filialement.

PERPIGNAN. — **Avis de l'Evêché.** — Des réclames en faveur d'une prétendue Œuvre de Messes, établie à *Notre-Dame du Château*, dans le diocèse de Perpignan, ont été envoyées dans divers diocèses de France. Monseigneur l'Evêque de Perpignan a le devoir de prévenir les fidèles qui auraient reçu ou qui recevraient dans la suite ces réclames, qu'il a formellement désavoué et condamné cette œuvre. Ces réclames ont le tort d'induire les fidèles en erreur par des affirmations dénuées de tout fondement.

L'insigne « Espoir et Salut » en Cour de Cassation. — Il y a quelques semaines, le tribunal d'Epinal avait acquitté les porteurs de l'insigne *Espoir et Salut*, à qui un commissaire de police avait dressé procès-verbal.

A la suite de cet acquittement, le commissaire s'était pourvu en cassation. La Cour de cassation vient de rejeter son pourvoi.

Cet arrêt de la Cour, qui fixe la jurisprudence, était inévitable, l'insigne ne tombant évidemment pas sous les arrêtés relatifs aux couleurs nationales.

Mgr Augouard, archevêque. — Sa Sainteté Benoît XV, dans le dernier Consistoire, a proclamé S. G. Mgr Augouard, archevêque titulaire de Cassiope, titre qui remplacera désormais le nom de l'ancien évêque de Sinita.

Le Souverain Pontife a conféré cette dignité au vénéré Vicaire apostolique de notre Haut-Congo français, à l'occasion de son jubilé épiscopal. Pour reconnaître les longs et éclatants services de Mgr Augouard et pour donner à la France une nouvelle preuve de sa haute sympathie, Notre Saint-Père le Pape n'a pas hésité à déroger aux séculaires coutumes ecclésiastiques, qui n'admettaient pas cette transposition pour les évêques titulaires ; et c'est avec la plus vive spontanéité que Benoît XV a acquiescé au désir qu'on lui exprimait de donner à « l'évêque des anthropophages » une marque de la bienveillance du Saint-Siège à l'occasion de ses vingt-cinq ans d'épiscopat parmi ses trente-huit années d'Afrique.

BIBLIOGRAPHIE

Le danger national. par F. BLANC, ingénieur civil des mines. Prix 3 fr. 50. Pour le clergé 2 francs. Imprimerie de la Loire, 12, place Marengo, Saint-Etienne.

Cet ouvrage peut être désigné « *l'Autre Guerre* », — la guerre sans soldats, sans effusion de sang — plus dangereuse, car elle s'attaque à la nation entière, aux non-combattants et étale ses désastres loin des champs d'opération.

Il donne un aperçu général de notre situation économique, fouille dans les racines les plus profondes et les plus apparentes de notre organisation, depuis la famille jusqu'au Parlement.

Le remède découle du mal.

Notre tâche ne sera pas finie avec la cessation des hostilités. Il nous restera encore à vaincre l'Allemagne dans l'autre guerre qu'elle avait déjà commencée en 1909.

Cet ouvrage montre que notre tâche sera facile, car c'est chez nous que l'Allemagne est venue chercher les armes dont elle a eu besoin contre nous.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoit XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal, moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, fre marque Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

UN PRÊTRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

31e ANNÉE. Vendredi 21 Janvier 1916. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, annonçant la Création d'une Association en faveur des Orphelins de la Guerre ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; *Ordo ;* Quimper : Triduum de Saint-François de Sales ; Mission Catholique Suisse : Pain du Prisonnier ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Société de Saint-Vincent de Paul ; Société Générale d'Education et d'Enseignement.

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Janvier. — IIIe après l'Epiphanie. Office du Dimanche. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Raymond et de Ste Emérentienne.

A vêpres, mémoire du suivant et de S. Raymond.

Lundi, 24. — S. Timothée, évêque et martyr. Double. Rouge.

Mardi, 25. — Conversion de S. Paul, apôtre. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 26. — S. Polycarpe, évêque et martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 27. — S. Chrysostôme, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Vendredi, 28. — Ste Agnès. Simple. Rouge.

Samedi, 29. — S. François de Sales, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche, 30. — IVe après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Lesneven . . . . . du 21 au 24 Janvier.
Hôpital civil de Brest . . . . . du 25 au 28 —
Pont-Aven . . . . . du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, annonçant la Création d'une Association en faveur des Orphelins de la Guerre.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — L'Apôtre saint Jacques adressait aux fidèles de l'Eglise primitive une leçon, qui, opportune pour les chrétiens de tous les temps, l'est plus spécialement pour les catholiques du temps actuel. Il leur disait : « Votre religion, pour être pure et immaculée devant Dieu votre Père, doit consister à visiter les orphelins, à consoler les veuves dans leurs épreuves, et à vous préserver des souillures du monde » (1).

Nous préserver des souillures du monde est un devoir toujours urgent. Bien à plaindre seraient les âmes croyantes, qui pourraient se laisser entraîner, aujourd'hui encore, à tant d'actes frivoles ou coupables, que les préoccupations patriotiques devraient suffire à écarter rigoureusement de toute vie française qui se respecte.

Mais le soin des veuves et des orphelins, que nous recommande saint Jacques, est bien, entre tous les devoirs de l'heure présente, celui que les circonstances rendent peut-être le plus pressant, car le malheur n'attend pas, et il faut sans délai lui porter secours et remède. C'est une obligation stricte, imposée par notre Religion, autant que par notre Patriotisme. L'Apôtre la range, en propres termes, parmi les conditions d'une vie chrétienne qui veut être vraiment conforme à la loi de Dieu, notre Père : *Religio munda et immaculata apud Deum et Patrem.*

Dans cette Lettre Pastorale, il sera surtout question des orphelins. Nous pouvons bien dire qu'il n'y sera pas moins question de leurs mères, puisque, en les aidant, dans leur veuvage prématuré, à élever leurs enfants, nous leur rendons le plus grand service qu'elles puissent attendre de leurs compatriotes reconnaissants. Comment pourrions-nous leur marchander notre compassion respectueuse et notre aide fraternelle ? Nous savons avec quelle vaillance, quel que soit leur âge, elles portent leur cruelle épreuve, et quelle ardeur de dévouement leur a permis de continuer à veiller pieusement sur leur jeune famille, et parfois d'offrir en outre, à des compagnes de deuil plus dépourvues sinon plus à plaindre, cet humble « denier » de l'Evangile, dont le divin Maître a dit que, en le donnant, « la veuve a donné plus que tous les autres, car les autres ont versé de leur abondance ; quant à elle, elle a prélevé sur son nécessaire pour donner ce dont elle avait besoin pour vivre » (1).

(1) S. JACQUES, I, 27.

C'est sur ces veuves chrétiennes que nous compterons avant tout pour l'éducation de leurs enfants. Elles sont les héritières de la pensée du père. Elles ont seules directement, en vertu de la volonté divine, qualité pour continuer son œuvre, en gardant aux enfants « l'esprit du mort ». A leur défaut, le tuteur aurait le devoir strict de s'inspirer du même principe dans l'exercice de sa grave fonction. Pour être sûr que le principe sera respecté, même si la mère n'est plus là pour le faire observer, c'est à des parents aussi rapprochés que possible, ou tout au moins à quelque famille voisine pénétrée du même esprit, qu'il faudrait les confier, avant de songer à recourir à un orphelinat, ce qui ne pourrait être qu'une suprême ressource en cas de nécessité absolue.

Un projet de loi nous fait craindre qu'on ne veuille établir, non seulement près du tuteur si la mère est morte, mais même auprès de la mère, pour surveiller et peut-être diriger son œuvre éducatrice, des comités, composés de personnages officiels et de membres appartenant, dit-on, à des « associations philanthropiques ou professionnelles ». Nous redoutons de voir se produire sous cette forme une intrusion de la politique dans une matière où elle est souverainement déplacée. Si ce projet devait aboutir sournoisement à de nouvelles entreprises contre la liberté des familles dans le choix des écoles qu'elles préfèrent pour leurs enfants, nous devrions le dénoncer à l'opinion au nom de la Religion et de l'équité. Nous aimons à espérer que, tenant compte des droits et de la dignité de la mère et de l'enfant, la loi future, dans un sentiment généreux de justice, accordera à toutes les familles l'aide financière qui leur est due, et leur laissera

(1) S. LUC, XXI, 3-4.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pleine liberté dans l'emploi des ressources fournies par l'Etat ou par les œuvres, hors le cas d'abus grave, qui mériterait d'entraîner la déchéance de la mère ou du tuteur.

Leur devoir, à l'un comme à l'autre, en même temps qu'ils veilleront aux intérêts matériels de l'enfant, sera de lui assurer une éducation chrétienne. Les parents lui ont fait donner le baptême. La loi divine leur en faisait un devoir. Mais aucune force humaine ne pouvait les contraindre à le remplir. Ils l'ont rempli spontanément et librement. En le faisant, ils ont pris un engagement de conscience, qui les oblige à garder fidèlement à Dieu, autant qu'il dépendra d'eux, l'âme qu'ils ont donnée à Notre Seigneur, et dont Il a pris pour toujours possession. Si maintenant, par eux-mêmes ou par ceux qui les remplacent, ils manquaient à ce grand devoir, en exposant l'enfant au danger grave de perdre sa foi, ils mériteraient de s'entendre appliquer la parole de Jésus-Christ : « Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule au cou, et qu'on le jetât dans la mer » (1).

Les mères chrétiennes, dans ce diocèse, n'ignorent pas leurs obligations. Elles sauront les remplir. Aucune loi ne peut les en empêcher. Leur enfant n'est pas à l'Etat. Il est à elles. Elles se souviendront que, dans l'âme de l'enfant, la vie surnaturelle, reçue à l'église par le baptême, entretenue et développée au foyer domestique, a besoin d'être éclairée par le catéchisme, et soutenue par l'enseignement de l'école chrétienne, pour que cette jeune âme ne soit pas, par la privation de Dieu, gravement déformée au point de vue surnaturel. Quelle mère consentirait à une déformation morale plus cruelle que les pires infirmités physiques ? Elles voudront toutes que leur enfant grandisse dans la foi de leur famille, comme elles tiendront à lui faire continuer, à la campagne ou à la ville, les traditions du travail paternel.

Notre désir serait de pouvoir aider dans cette voie, non seulement la veuve de l'agriculteur ou de l'ouvrier, mais aussi des veuves dont le mari a occupé une situation plus élevée, privées d'une part notable de leurs ressources par la mort du chef de la famille, et dès lors gênées peut-être pour continuer à leurs enfants l'éducation libérale ambitionnée pour eux par le père, à l'heure où il offrait si noblement son sacrifice suprême.

(1) S. Mathieu, xviii, 6.

II. — Pour fournir aux unes et aux autres, au moins dans une proportion modeste, l'aide désirable, une œuvre spéciale est nécessaire. Nous voulons la créer sous la forme d'une *Association de l'Œuvre des Orphelins de la Guerre dans le diocèse de Quimper et de Léon.*

La section compétente du Bureau diocésain, sous la présidence de Messieurs les Vicaires généraux et avec le concours de Monsieur le Directeur des Œuvres, en préparera les statuts. Nous en indiquons d'avance les grandes lignes.

L'Association sera diocésaine, sans pourtant renoncer à s'affilier à quelque Association similaire, d'un rayon plus étendu.

Elle sera ouverte également aux hommes et aux femmes.

Il est à souhaiter qu'elle ait des adhérents dans chacune de nos paroisses. Nous comptons sur nos prêtres, sur les membres de l'Union Catholique, sur les Associations de chefs de famille chrétiens, sur nos femmes d'œuvres et sur nos Ligues, pour donner l'impulsion au mouvement d'adhésion que Nous voulons susciter. Le nom des adhérents sera publié au fur et à mesure dans Notre *Semaine religieuse.*

Nous ferons en sorte de n'écarter personne par le taux des cotisations annuelles, tout en demandant aux privilégiés de la fortune une participation plus ample aux charges de l'Œuvre.

Nous ne saurions envisager, dès maintenant, dans tous ses détails le programme de l'Œuvre que Nous tentons. Mais Nous tenons à dire à Nos futurs associés que, si Nous attendons d'eux des ressources annuelles suffisantes, Nous leur demandons encore avec plus d'instance leur concours moral auprès des familles accablées par l'épreuve et légitimement inquiètes pour l'avenir. Il faut que leur deuil soit entouré de sympathies fidèles. La visite qui touche le cœur, le bon conseil qui éclaire dans les difficultés du moment, le renseignement opportun qui permet de faire valoir auprès de l'Etat ses droits éventuels, l'indication de bienfaiteurs ou de bienfaitrices qui s'intéresseront pratiquement à l'enfant, feront sentir aux veuves et aux orphelins qu'ils ne sont pas abandonnés. Et, si plusieurs de ces services ne peuvent être fournis que par des spé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cialistes, hommes d'affaires ou hommes de loi, dont le concours ne nous manquera pas, il y a d'autres services qui ne demandent de leur auteur qu'un peu de cœur et de bonne volonté. L'âme la plus humble saura les rendre avec un dévouement très délicat. Nous en avons fait mille fois l'expérience dans nos campagnes comme dans nos villes.

C'est pour nos ressources que Nous devrions craindre le plus. Comment pourraient-elles égaler nos besoins ! Ce sera un peu l'affaire de la Providence. Aide-toi, le Ciel t'aidera. Nous espérons que Dieu, après avoir multiplié nos cotisations, les grossira par le concours d'autres œuvres, et par la générosité des enfants et des jeunes gens de nos écoles et de nos collèges catholiques. La Bretagne aura beau être pauvre après cette guerre, l'élan de sa charité n'en sera pas ralenti. Ceux qui prodiguent si libéralement le sang de leurs veines dans les batailles ne seront pas avares du gain de leur travail en temps de paix.

III. — Nous croyons que l'Œuvre ainsi conçue sera viable. Elle sera en outre pleinement conforme aux vues du Souverain Pontife, qui vient d'exprimer sur ce point sa pensée, dans une lettre par laquelle le cardinal Gasparri félicite, au nom du Saint-Père, le Métropolitain de Bretagne, Monseigneur l'Archevêque de Rennes, d'avoir créé lui-même dans son diocèse, une Œuvre des Orphelins de la Guerre.

Voici les passages essentiels de ce grave document :

« Depuis le déchaînement des présentes calamités, le cœur magnanime du Souverain Pontife n'a pas cessé de prêcher dans le monde la grande croisade de la charité contre les maux de la guerre. Il a pris en main la cause des infortunés prisonniers afin d'adoucir leur sort, spécialement le sort des plus malheureux. Par Son auguste intervention, Il a mis fin aux inquiétudes et aux angoisses de nombreuses familles, et sauvé de la mort de multiples existences. Il a appelé la miséricorde et le pardon sur les innombrables âmes parues devant Dieu dans cette extermination à outrance, en étendant à l'Eglise universelle le privilège de la célébration des trois Messes le jour de la commémoration des fidèles défunts. Il a béni la noble et vaillante armée des dévouements pacifiques au

chevet des malades et des blessés, dans ces associations de femmes généreuses et dévouées, dans ces groupes de vierges consacrées à Dieu, qui prodiguent à toutes les souffrances les trésors de leurs âmes héroïques.

» Le Souverain Pontife ne pouvait pas ne pas éprouver aussi le frémissement d'une tendre compassion devant le deuil de tant de familles frappées par le malheur, qui les a privées de leur chef, de leur soutien et de leur guide. A travers les siècles, l'Eglise s'est constamment et particulièrement intéressée au sort des veuves et des orphelins, dont elle s'est montrée en tout temps, la protectrice et la mère. Aussi bien, lorsque la parenté de la chair et du sang vient à fléchir ou à disparaître, il appartient à l'Eglise de prendre la faiblesse des enfants sous sa tutelle. A la place de leurs parents, l'Eglise devient leur mère ; elle les réchauffe dans son sein, leur donne la nourriture du corps et par-dessus tout la nourriture de l'âme. Ce que la société civile accomplit elle-même en faveur des déshérités, c'est, consciemment ou inconsciemment, sous les influences du christianisme qu'elle l'opère.

» Vous le faites très justement remarquer, Monseigneur, le milieu normal de l'éducation de l'enfant est le foyer de la famille, même dévasté par la mort du père, s'il y conserve le vigilant amour de sa mère. Mais si par les circonstances l'enfant est rejeté hors du giron familial, il lui restera encore la communauté chrétienne de la paroisse sous la conduite du prêtre qui en est le pasteur. Dans votre beau Diocèse, comme dans la Province ecclésiastique dont vous êtes le très vénéré Métropolitain, il se trouvera des parents d'adoption pleins de la charité de Jésus-Christ, disposés à réparer pour vos orphelins les cruautés de la guerre. Un entraînant exemple en surgira pour tous.

» Sous votre haute direction, il y aura en outre des asiles tutélaires, dans lesquels, préservés de l'abandon, ces êtres chers et infortunés seront entourés de soins temporels et spirituels. Ils y recevront dans sa plénitude l'enseignement salutaire de la foi, auquel ils ont un droit sacré et inviolable. C'est avec raison que vous formulez le vœu que, dans les établissements nouveaux, « la liberté » religieuse, digne d'une grande nation comme la France, » soit entière », de telle sorte que ces nombreux enfants que Jésus-Christ a rachetés de Son Sang, soient préservés de la ruine des croyances qui ont fait la force et la gloire de leurs aïeux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» En décernant les plus grands éloges à votre Œuvre des Orphelins de la Guerre, le Souverain Pontife désire ardemment que cette initiative soit imitée par vos vénérables collègues de l'Episcopat, largement et solidement organisée dans tous les lieux où se répercutent les conséquences de la guerre. »

Après cette lecture, Nos très chers Frères, aucun de vous, assurément, n'hésitera à prêter son concours dévoué à une Œuvre si utile à la France et si hautement approuvée par l'Eglise.

Nous confions Notre entreprise à la Bienheureuse Vierge Marie, modèle des veuves et Mère des orphelins, qui a pratiqué la charité sous toutes ses formes, qui a accueilli à la crèche les pauvres et leurs enfants, qui a reçu l'or des Rois Mages et l'a partagé avec les indigents, qui veille sur les corps et sur les âmes, qui a fait un accueil maternel à nos soldats chrétiens dans l'autre monde, et qui, dans celui-ci, préparera à leurs fils et à leurs filles des conditions d'existence qui leur permettront de faire honneur à la mémoire de leurs grands morts et à toutes leurs traditions de famille.

Et sera Notre présente Lettre lue à toutes les messes, le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, le dimanche 9 Janvier 1916, en la solennité de l'Epiphanie.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de M. Mével, recteur de Leuhan, décédé le 18 Janvier 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 23 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction, à la chapelle.

A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : instruction, vêpres des Morts.

Jeudi 27 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *23 Janvier,* IIIe dimanche après l'Epiphanie : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. Grand'messe à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, suivies des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Jeudi 27 : commence le *Triduum* pour la Saint-François de Sales. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé. Le soir, à 8 heures, le 27, 28 et 29 Janvier, instruction par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur de l'Œuvre de Saint-François de Sales.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Ordo. — Les leçons du nouveau Bréviaire ne seront plus imprimées dans l'*Ordo*. Si on veut les avoir sous la main, il faut avoir soin de les garder.

Quimper. — **Triduum de Saint-François de Sales.** — Les membres de l'Œuvre de Saint-François de Sales sont convoqués, à Quimper, à la messe de leur fête patronale, qui sera célébrée le samedi 29 Janvier, à 8 h. 1/2, en l'église de Saint-Mathieu, avec instruction du Directeur diocésain.

Mission Catholique Suisse. — **Pain du Prisonnier.** — On nous communique la lettre suivante de M. l'abbé Ruche, vicaire général de l'Evêché de Genève, adressée au Comité du « Pain » de Quimper, et dont nous sommes heureux de donner connaissance à nos lecteurs.

« Monsieur,

» Voilà bien longtemps que je veux vous écrire. N'était l'impossibilité de le faire, à cause d'un travail écrasant, sans trêve ni repos, j'en serais vraiment confus. Du moins, je le regrette et je m'en excuse, heureux de pouvoir enfin disposer du moment nécessaire.

» Je commence par vous dire que notre Œuvre va, Dieu merci ! parfaitement. Administrée, maintenant, par un Comité composé exclusivement de Messieurs et ne faisant qu'un avec la Section-Mère de Fribourg, notre Section de Genève poursuit son bienfaisant travail toujours dominée par le désir de secourir surtout, parmi les prisonniers, les indigents et les nécessiteux qui nous sont signalés et recommandés *par milliers !* Hélas ! l'argent pour eux est rare. Il y en a davantage, cela se comprend, pour les abonnements en faveur de ceux qui ont parents et amis, et malgré tout, l'argent que vous nous envoyez, nous ne le touchons pas intégra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lement ; la perte que nous subissons sur le change devient plus que sensible ; elle est très onéreuse. Comme sur le prix normal de l'abonnement (6 francs) il faut trouver, outre le pain (qui va encore renchérir à partir du 15 Janvier), tous les frais : emballage, loyer, personnel, etc., vous pensez bien que nous ne pouvons faire face à toutes nos dépenses que grâce à une stricte économie qui, du reste, s'impose. Avec la perte du change, nous n'y arrivons plus.

» Certes, Monsieur, personne mieux que moi ne connaît le dévouement de votre Comité à l'Œuvre que nous poursuivons, il a été plus qu'admirable dans vos anciens envois pour les nécessiteux, qui nous ont permis d'en secourir un bon nombre, mais qui sont épuisés. Voudriez-vous donc, je vous en prie, pour nous expédier le montant de vos abonnements, vous servir d'un mode d'envoi qui ne nous impose plus la perte du change ?

» En compensation, vous pourriez nous désigner tel nombre de nécessiteux que vous jugerez à propos et que nous prendrions à charge, pour les soulager suivant nos ressources.

» Je puis vous l'assurer : tous nos services marchent absolument bien ; les accusés de réception affluent. C'est un bonheur pour nous de pouvoir ainsi fournir à nos amis de France et à votre Comité de Quimper, ami de la première heure, le moyen de soulager un peu leurs chers prisonniers. Nous y travaillons et y travaillerons de toutes nos forces, reconnaissants à Dieu et à ceux qui nous donnent la facilité de faire le bien, que nous rend possible notre heureuse situation de neutres.

» Veuillez agréer, Monsieur, avec les vœux que, de tout mon cœur, j'ai l'honneur de vous offrir, pour vous, votre Comité et votre cher pays de France, l'assurance de mon respectueux et meilleur dévouement.

» E. Ruche, *vic. gén., président.* »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Malte, 25 Décembre. — Je prie le Divin Enfant Jésus de bénir de sa crèche les vœux de bonheur et de sainteté que vous me permettrez de Lui offrir à la veille de la nouvelle année. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que les journaux bretons que vous avez eu la charité de nous envoyer ont été lus avec assiduité et intérêt par nos marins et par nos malades, et je vous remercie de tout cœur, en leur nom et au mien. Que de fois j'ai entendu dire par les nouveaux venus : « Ah ! voilà le journal que je recevais à la maison » ! Et on s'en emparait aussitôt pour y chercher les nouvelles du pays. En plusieurs occasions, quelqu'un des numéros a servi d'entrée en matière, pour aborder un malade de l'hôpital. Bref, ils ont été un excellent moyen d'apostolat et je vous suis

bien reconnaissant de nous avoir ainsi aidé à faire le bien en réveillant et réunissant les bonnes volontés endormies ou hésitantes. Peu à peu se forment sur les bateaux, des groupes de pratiquants qui se réunissent chaque soir pour la prière ; font partie du Rosaire vivant et s'efforcent de communier une ou deux fois par mois ; nous avons même pu établir une messe de communion hebdomadaire sur quelques bateaux. Ces groupes forment la consolation de MM. les Aumôniers. Le Cercle est le centre commun de toutes les bonnes volontés, le trait d'union entre les divers bateaux et en même temps le point de départ de bien des retours. Aussi MM. les Aumôniers aiment à le visiter pour encourager ses membres, et nous ont aidé à y commencer un petit cercle d'étude et une conférence sur l'Evangile.

Daignez le bénir afin qu'il lui soit donné de faire encore plus de bien.

G. Lebon,
Aumônier de l'hôpital, à bord du « Tourville ».

26 Décembre 1915. — Depuis la dernière lettre que nous vous écrivions de Salonique, nous avons beaucoup voyagé. Nous avons parcouru les régions de Krivolak, de Kavadar, de Strumitza, de Guerquéli ; partout, nous avons rencontré une population excessivement pauvre, vivant presque à l'état sauvage, ne connaissant ni religion ni patrie, et manifestement hostile aux Français.

Nous avons suivi la retraite jusqu'au dernier moment, et nous avons pu constater la valeur de nos troupes : partout, malgré leurs fatigues, malgré leurs privations, elles ont lutté bravement contre un ennemi bien supérieur en nombre ; nous avons surtout admiré leur calme au moment où, pressées par les Bulgares, elles traversaient Guerqueli, déjà en flammes ; pas de désordre, pas de panique. . . . . Ce fut pour nous la journée la plus rude. Les blessés affluaient ; chacun dut se mettre à la brouette-brancard, et traîner un pauvre blessé pendant plusieurs heures, par des chemins impraticables. En arrivant, à dix heures du soir, au cantonnement improvisé, nul ne songea à monter la tente, et bravement, heureux d'avoir fait tout son devoir, mais épuisé de fatigue, on se coucha sous les voitures. On avait franchi la frontière grecque : les combats cessaient, et pour un moment du moins, nous allions échapper à tout danger.

Actuellement, nous sommes à . . . . . de Salonique. Le climat est très doux, le temps très beau, le cantonnement très sain. Quand nous pensons aux terribles tempêtes de neige de Kavadar, quand nous songeons à la température de quinze degrés au-dessous de zéro qu'il fallait y supporter, nous ne pouvons que remercier Dieu de nous avoir conservé la vigueur, la force, la santé. Cette faveur nous la devons à vos bonnes prières ; qu'il nous soit permis de vous exprimer toute notre reconnaissance. Nous avons eu au camp une très belle messe de minuit ; malheureusement les communions sont rares dans notre formation.

F. G. ; Y. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

28 Décembre 1915. — Depuis les débuts de notre seconde campagne, nous avons peu navigué. Les aumôniers profitent du rapprochement de leurs navires pour y activer leur ministère.

A bord du ..., la vie chrétienne est en sensible progrès. La régularité de nos exercices du soir nous a donné un nombre chaque jour plus imposant de présences. Depuis quelques semaines, il s'est encore accru d'un fort contingent de « mousses » que j'évangélisais l'été dernier à Malte à bord du *Tourville*.

L'assistance à la messe du dimanche est plus fournie. Tous les vendredis, je célèbre la sainte messe à cinq heures, une demi-heure avant le branlebas, permettant ainsi aux marins, d'accord avec le réglement, de concilier leurs devoirs religieux avec leurs obligations militaires.

Sur leur propre initiative, la nuit qui précède les premiers vendredis du mois, a ses hommes de garde : c'est un sacrifice qu'ils ont voulu offrir au Sacré Cœur de Jésus pour la conversion des pécheurs et le salut de la Patrie...

A la prière du soir, des billets tirés au sort indiquent à chacun son heure de veille, et comme jadis au Séminaire, l'un des hommes de garde est chargé de passer dans les batteries et les entreponts pour éveiller à temps les factionnaires de l'heure suivante. La nuit de garde se termine par la communion générale à la messe de cinq heures.

La fête de Noël a été très belle. Notre « schola » y a fait merveille sous l'habile direction d'un « major » organiste, malgré les sons plutôt « nasillards » de notre vieil harmonium.

Ce qui est mieux, c'est que les exercices préparatoires à la fête ont été très suivis et cinquante-quatre marins ont, dans une fervente communion, consolé le Cœur de Jésus de l'abandon et de l'indifférence d'un trop grand nombre.

Sachant tout l'intérêt que vous portez aux « enfants de la mer », j'ai pensé que tous ces détails vous feraient plaisir. **L. B.**

7 Janvier 1916. — Vous voudrez bien excuser mon silence ; si prolongé soit-il, ce n'est pas de l'oubli ; pas un jour ne se passe sans que nous reportions notre esprit sur notre chère et lointaine Bretagne.

Depuis le 1er Janvier, je suis affecté à un des services médicaux les plus pénibles de notre grand centre hospitalier. Grâce aux dames de la Croix-Rouge, qui ont mis avec empressement leur lingerie à ma disposition, je puis célébrer la sainte messe à peu près tous les matins, mais il m'est impossible d'assister par ailleurs aux offices religieux de la ville, car je ne suis libre, dans l'après-midi, qu'un dimanche sur huit.

Nous avons en ce moment, dans notre hôpital, un grand chrétien qui souffre son mal avec beaucoup de résignation. Je le veille toutes les secondes nuits, mais j'ai la faculté de m'étendre tout habillé sur un lit disposé à proximité du sien ; il me recommande à chaque instant de prier pour lui : « Dites, mon bon prêtre : mon Dieu, ayez pitié de nous, mon Dieu ayez pitié de lui ! »...

Veuillez agréer les vœux que je forme pour vous et pour notre diocèse qui, après la guerre, grâce aux souffrances et à l'exil de ses enfants, sera encore, espérons-le, plus chrétien et plus breton que jamais. **Y. P.**

11 Janvier 1916. — J'ai quitté les artilleurs du P. Le Texier pour revenir à mes brancardiers divisionnaires.

Mon intention est cependant de continuer, autant que faire se pourra, à m'occuper des artilleurs que j'ai quittés avec regret et je leur ai promis de venir, chaque dimanche, leur dire la messe auprès de leurs batteries. J'ai donc délaissé mon abri humide pour une habitation plus sèche, mais les mulots et les rats sont aussi nombreux ici que là-bas.

Dans le même village que nous se trouve le poste central du ... ce qui me donne le plaisir de vivre avec M. K....., et un bataillon du ... territorial, dans lequel j'ai fait connaissance avec le R. P. de ....., qui porte avec autant de dignité le dolman de lieutenant que la soutane de jésuite.

Avant-hier, comme j'arrivais à mon nouveau poste, une mine allemande a sauté à notre droite, ce qui nous a fait assister à une action intensive d'artillerie. Les Allemands nous ont envoyé de la grosse marchandise, mais sans causer de dégât. Deux malheureux mulets, qui traînaient péniblement une voiture de compagnie, ont vu soudainement cesser leur misère. Le conducteur, qui se tenait sur le siège, n'a eu que l'émotion. Une fois de plus, j'ai constaté que le bon Dieu nous protège.

Je vais essayer d'organiser quelques offices religieux dans un abri. Nous avons déjà la messe du dimanche, mais je crois qu'il plaira à un certain nombre de pouvoir se réunir le soir pour réciter le chapelet et dire la prière. **H. B.**

13 Janvier 1916. — Je viens de recevoir la lettre circulaire adressée aux prêtres et aux séminaristes soldats, à l'occasion du premier jour de l'an 1916 et je vous remercie, de tout cœur, des bons conseils que vous avez bien voulu nous donner. La guerre est bien longue déjà et on n'en voit pas encore la fin. Espérons que le sang de tous ces braves soldats, de tous ces saints, qui sont déjà morts pour notre cher pays, sera agréable à Dieu et hâtera notre délivrance.

Jusqu'à présent, la Providence a été bien clémente pour moi personnellement. Infirmier, dans un train sanitaire, je ne suis pas exposé, comme le sont plusieurs de mes confrères, à recevoir les marmites et les balles prussiennes. Notre ennemi à nous infirmiers *ambulants*, c'est l'*inaction*. A peine si nous faisons un voyage par mois ! Restent donc trois grandes semaines sur quatre à passer au dépôt entre les quatre cloisons d'un wagon. C'est long, surtout quand il y a défense, comme dans ce secteur, de s'éloigner de son train avant cinq heures, même les dimanches. Heureusement, que nous ne sommes pas bien loin de la capitale. Une lettre y est bien vite rendue et l'Œuvre des Campagnes se hâte de nous prêter les livres que nous lui demandons. Elle nous permet aussi de chasser

Archives diocésaines de Quimper et Léon

loin de nous la nonchalance et l'ennui et de nous occuper utilement. Je suis désormais le seul prêtre de Quimper dans ce train. J'ai cinq autres confrères, tous charmants : deux de Nantes, un du Mans, un autre de Sens, enfin un religieux, missionnaire en Egypte. Nous comptons organiser prochainement des conférences. Réussirons-nous à y faire venir les autres camarades du train ? C'est là la grosse difficulté. Nous allons malgré tout essayer quelque chose.

M. le Supérieur des Chapelains du Sacré-Cœur de Montmartre nous a fait une conférence ce soir. F. B.

Société de Saint-Vincent de Paul. — **Lettre du Président général :**

Monseigneur,

Le Conseil Général de la Société de Saint-Vincent de Paul a l'honneur de faire hommage à Votre Grandeur, de son rapport pour les années 1913 et 1914.

Au cours de la première, année de paix, notre œuvre, déjà vieille de quatre-vingts ans, mais rajeunie par le souvenir de Frédéric Ozanam, enthousiasmée par les paroles du Souverain Pontife et de son Légat, a pu créer 335 conférences, chiffre qui n'avait été dépassé que d'une ou deux unités en 1856, 1857 et 1858.

Les débuts de l'année 1914 promettaient des fruits encore plus abondants, lorsque la guerre vint subitement arrêter, au moins dans la plupart des pays belligérants, le courant des nouvelles fondations. L'accroissement s'est cependant élevé à 225 conférences.

L'année 1915 nous apporte des résultats analogues. La France même, malgré ses souffrances, malgré l'occupation par l'ennemi d'une partie de son territoire, a fait agréger 11 nouvelles conférences. Enfin notre Société a pris pied au Japon par l'établissement d'une conférence dans le collège des Marianites, à Yokohama.

En France, les trois quarts des membres actifs ont été mobilisés, et très nombreux sont déjà ceux qui ont versé leur sang pour la défense de la Patrie. Les autres, que le devoir n'appelle pas sous les drapeaux, comme leurs confrères d'Angleterre, du Canada, d'Italie, de Suisse, ont trouvé dans la guerre une occasion exceptionnelle d'exercer leur charité, tant envers leurs concitoyens qu'envers les blessés, les prisonniers ainsi que les populations réfugiées de Belgique, du Nord et de l'Est de la France. Tous, en union parfaite avec les autorités de leurs différentes patries, ont apporté leur concours à toutes les œuvres nécessitées par les circonstances. Jamais ne s'est plus affirmée cette vérité qu'aucune œuvre de charité ne doit être étrangère à la Société de Saint-Vincent de Paul

Nous comptons aussi de nombreux confrères parmi les prisonniers. Et, dans ces camps qui donnent l'attristant spectacle de toutes les misères matérielles et morales, des Belges et des Français ont fondé des conférences pour secourir les plus malheureux de leurs compagnons d'infortune, notamment les Russes dont la détresse est extrême.

En résumé, la Société de Saint-Vincent de Paul se montre partout vivante et active, fidèle à son but et à ses règles. Elle s'est facilement adaptée à des conditions nouvelles et imprévues. Elle a certainement contribué, par la charité si variée de ses membres, à glorifier le saint Nom de Dieu.

En vous demandant, Monseigneur, de daigner accorder votre bénédiction aux Conférences de Saint-Vincent de Paul et à leurs pauvres, je vous prie d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

De Votre Grandeur, le très humble et obéissant serviteur.

d'Hendecourt, *président général.*

Société générale d'Education et d'Enseignement. — **Lettre du Comité :**

Paris, 17 Janvier 1916.

Monseigneur,

Depuis près d'un demi-siècle, la Société Générale d'Education se consacre à l'organisation et à la défense de l'éducation et de l'enseignement chrétien. L'Episcopat lui a prodigué ses encouragements et son appui, auxquels elle s'efforce de répondre par son dévouement. Elle offre à nos écoles libres les conseils pédagogiques de ses comités, les consultations de ses jurisconsultes et des secours matériels qu'elle voudrait pouvoir augmenter chaque année.

Depuis le début de la guerre, malgré l'absence de notre Président, retenu loin de nous par ses devoirs militaires, notre Œuvre s'est maintenue et a pu secourir un grand nombre d'écoles pauvres. Nous avons encore 500 demandes auxquelles il n'a pas été possible de répondre, à cause de la diminution de nos recettes.

La Société d'Education a pris l'initiative de réunir les éléments du *Livre d'Or* de l'Enseignement libre catholique, qu'elle compte publier après la guerre ; cinq listes ont déjà paru dans les numéros de notre Bulletin.

Nous avons eu la vive satisfaction de pouvoir rendre service aux écoles chrétiennes de l'Alsace reconquise, en leur procurant, de concert avec la *Société Bibliographique,* des collections de livres de prix et de livres de lecture.

Une Œuvre de bourses en faveur des Orphelins de la guerre a été fondée par la Société d'Education, sous le haut patronage de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris ; elle n'a que quelques semaines d'existence et elle compte déjà douze pupilles.

Nous prions Votre Grandeur de bénir nos efforts et d'agréer l'hommage de notre très respectueux dévouement.

Les Vice-Présidents : Baron Léon de Crousaz-Cretet ;
G. de Lamarzelle ;
Comte E. de Las-Cases ;
Delom de Mezerac.

Le Secrétaire : Fénelon Gibon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AUX SOUSCRIPTEURS DE L'EMPRUNT 5 °/o DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les souscripteurs devant se libérer pour le 1/3 en rente 3 °/o perpétuelle ont intérêt à consulter l'affiche les concernant.

Ils la trouveront apposée aux lieux de souscription.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares

Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

Contre les **RHUMES, TOUX, BRONCHITES GRIPPE, CATARRHES, ASTHME** Maux de Gorge

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

FLACON : **2f50** *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

UN PRÊTRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

31e ANNÉE. Vendredi 28 Janvier 1916. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

Quimper, Imprimerie de Saint-Mathieu.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à M. Thomas, maire de Plougastel, président de l'Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie : M. Corentin Mével, recteur de Leuhan ; Les Bretons de Paris ; Nouvel évêque breton ; Nos Prêtres-Soldats (suite).

III. — Chronique générale : Lettre de Son Em. le Cardinal Archevêque de Malines, et de NN. SS. les Evêques de Belgique aux Cardinaux, Archevêques et Evêques d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Janvier. — IVe après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de Ste Martine.

A vêpres, mémoire du suivant et de Ste Martine.

Lundi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 2. — PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 4. — S. André Corsini, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 5. — Ste Agathe, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Dimanche, 6. — Ve Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pont-Aven . . . . . du 29 au 31 Janvier.
Lesneven . . . . . du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à M. Thomas, maire de Plougastel, Président de l'Association de Secours aux cultivateurs mutilés du Finistère :

Quimper, le 17 Décembre 1915.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'applaudis à l'heureuse initiative de l'Office Central des Œuvres agricoles. L'Œuvre que vous fondez « Pour venir en aide aux mutilés paysans de la guerre, en vue de leur maintien à la campagne et de leur adaptation aux travaux dont ils sont capables suivant leurs infirmités » est digne de toutes les sympathies. Elle peut sauver notre région d'une crise dans les travaux des champs.

Elle sera hautement moralisatrice, en retenant et en occupant à la campagne des hommes que les villes ne pourraient facilement ni occuper ni nourrir. Elle montrera aux nobles victimes de la guerre que leurs frères de Bretagne savent reconnaître leur sacrifice patriotique et qu'ils tiennent à honorer, dans leur personne, ces paysans qui ont défendu la terre de France, comme ils savent la travailler pour la mettre au service de la vie nationale.

Vous auriez besoin d'une aide financière puissante pour établir votre Œuvre. J'aime à penser que les secours officiels ne vous manqueront pas. J'engage vivement tous les patriotes catholiques à vous donner largement leur obole. Ce sera une charité bien placée.

Avec ma bénédiction pour l'Œuvre et pour les ouvriers, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon très respectueux dévouement en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Le texte de cette lettre d'approbation a été joint à une circulaire adressée par le Président de l'*Association* aux 4.000 syndiqués de l'Office Central, à MM. les Curés et Recteurs, et aux membres de la Société d'Encouragement aux Œuvres agricoles.

Cette circulaire, en demandant des souscriptions, expose les divers services que l'*Association en faveur des Cultivateurs mutilés* se propose de rendre : envois en réapprentissage agricole, aux Ecoles de Sandar et de Beauvais, mise en pratique des instruments aratoires adaptés aux diverses infirmités des mutilés, placement des mutilés par les soins des Syndicats affiliés à l'Office Central,

contrat de réapprentissage pour jardiniers, vanniers, sabotiers, cordonniers, ferblantiers, devant résider dans nos communes rurales, fournitures d'appareils perfectionnés, etc.

Adresser les souscriptions au Trésorier de l'Association : M. Henri Danguy des Déserts, notaire à Landerneau.

Monseigneur a versé à l'Œuvre une cotisation de cinq cents francs.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Leuhan, en remplacement de M. Mével, décédé, M. Conq, recteur de Saint-Cadou.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 30 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

Il n'y a pas de réunion le soir, à 8 heures.

Mardi 1er Février : Confession des enfants de la communion privée.

Mercredi 2, fête de la Purification de la Sainte Vierge : messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche.

Il n'y a pas de messe de midi.

A la messe de 7 heures, communion des enfants.

Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, procession. Les cierges sont allumés à la procession, à l'Evangile et de l'élévation à la communion.

Jeudi 3 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — Confessions du 1er vendredi.

Vendredi 4 : Exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'à 5 heures du soir, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, des hommes. Entrée par la porte de la sacristie.

Samedi 5 : confession des garçons du grand catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi 28* et *Samedi 29 :* continuation du *Triduum* en l'honneur de saint François de Sales. Instruction, le soir, à 8 heures. Le jour de la fête, messe solennelle à 8 h. 1/2, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 30 Janvier, IVe après l'Epiphanie : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de l'Apostolat de la Prière. Exposé de l'intention du mois. Prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi 2 Février : fête de la Purification de la B. Vierge Marie. Messe à 6 et 7 heures La grand'messe à 8 h. 1/2.

Toute la semaine : le soir, à 8 heures, prières pour la France et Salut.

Confession des enfants : 1e *lundi*, de ceux qui n'ont pas communié ; 2e *mardi*, des enfants qui ont fait la communion privée ; 3e *mercredi*, de ceux qui ont fait la 1re, 2e et 3e communion. Les *filles*, le matin : école chrétienne,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à 10 heures ; communale, à 11 heures ; — les *garçons*, le soir : école chrétienne, à 3 heures ; communale, à 4 heures.

Messe de communion, *mercredi* et *jeudi*, à 7 heures.

1er vendredi du mois : la veille, *jeudi*, nous confessons le matin, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures.

Le jour même : 6 heures, à l'autel du Sacré-Cœur, réunion, messe et communion des Bretons, associés du Sacré Cœur ; 7 heures, deuxième messe ; communion des mères de famille, associées du Sacré Cœur. — Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé. — Le soir, à 8 heures, réunion générale.

Ordo. — Les leçons du nouveau Bréviaire ne seront plus imprimées dans l'*Ordo*. Si on veut les avoir sous la main, il faut avoir soin de les garder.

Nécrologie. — M. Corentin MÉVEL, *Recteur de Leuhan.* — Comme une troupe décimée par la guerre, le « cours » des prêtres ordonnés en 1891 vient d'éprouver coup sur coup des pertes cruelles : après M. Blanchard et M. Noël, dont la mort remonte à peine à trois mois, voici que disparaît, dans la force de l'âge, M. Mével, recteur de Leuhan. Et sans qu'on ait aucunement besoin de forcer les choses, il paraît bien que la guerre présente a été, d'une manière indirecte tout au moins, la cause de sa fin prématurée. Resté seul, en effet, depuis un an, par suite de la mobilisation de son vicaire, à la tête d'une paroisse populeuse et étendue, M. Mével, déjà souffrant, n'a pu résister à tant de fatigues, ni s'arrêter à temps, ni soigner comme il eût fallu sa santé gravement compromise. A la fin il succomba, non pourtant sans avoir lutté courageusement jusqu'au bout, puisqu'on le vit encore, le dimanche 16 Janvier, l'avant-veille de sa mort, quand déjà il était contraint de garder le lit, se traîner jusqu'à son église et dire une dernière fois la messe pour ses paroissiens.

M. Mével naquit à Plonévez-Porzay, le 29 Juillet 1865. Ses parents, solides chrétiens, surent lui inspirer de bonne heure une piété forte et sincère, dans laquelle naturellement trouvait place une vive et ardente dévotion à sainte Anne-la-Palue, la reine incontestée de ce coin privilégié de la Cornouaille. L'enfant avait l'esprit ouvert, il était studieux. Le vicaire de la paroisse, M. Charles Péron, mort il y a peu d'années recteur de Kerfeunteun, le discerna, l'initia aux premiers éléments du latin, et le fit entrer bientôt au Petit Séminaire de Pont-Croix. Le jeune élève répondit heureusement aux efforts et aux espoirs de son maître, et il n'eût pas été en peine de lui exprimer en termes élégants et poétiques son affection profonde et sa reconnaissance ; car il maniait fort bien le vers latin.

En 1887, il entra au Grand Séminaire, apportant à l'étude des sciences ecclésiastiques les mêmes qualités d'intelligence et de consciencieuse application qui le distinguaient au collège. Son esprit ouvert, sérieux, se plaisant à la discussion et à la bataille, inclinait de préférence vers les problèmes pratiques de la Théologie Morale. C'est aussi au ministère paroissial qu'il consacra, pendant près de vingt-cinq ans, toutes ses forces et toute son activité : trois ans vicaire à Treffiagat, de 1891 à 1894 ; seize ans à Scaër, de 1894 à Janvier 1911, et enfin cinq ans recteur à Leuhan.

Belle et féconde carrière de prêtre, trop tôt interrompue par la mort ! Dans ces différents postes, il fut toujours et avant tout l'homme du devoir, accomplissant fidèlement, consciencieusement toutes les fonctions de son ministère. A Scaër, au milieu des travaux et des fatigues qu'imposait le service de cette paroisse immense, il occupait ses loisirs à former quelques jeunes élèves et à diriger leurs premiers pas vers le sacerdoce, rendant ainsi à d'autres âmes le bien qu'on lui avait fait.

Le cœur, en lui, était foncièrement bon et droit. « Il était la franchise même, écrit l'un de ses amis ; il était vif, un peu brusque parfois dans ses manières et ses façons de parler, mais sous ces apparences se cachait un cœur d'or ». Il n'oubliait pas ses amis, et se montrait vivement touché et reconnaissant des marques d'affection et de confiance qu'il en recevait.

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, quoique souffrant depuis plusieurs années, d'une maladie du foie, il a continué à exercer son ministère jusqu'au dernier moment. Il est véritablement mort à la tâche.

Le lundi 17 Janvier, sur l'avis charitable et prévoyant de son confesseur, il se prépara à son éternité, sérieusement, consciencieusement, comme il faisait toute chose. Le lendemain, survinrent d'abondantes hémorrhagies, et après une agonie douloureuse, ayant reçu les saintes onctions, il expira.

Les paroissiens de Leuhan et ses anciens fidèles de Scaër montrèrent combien ils l'aimaient : l'église de Leuhan était archicomble pour le service religieux célébré le vendredi 21 Janvier. Et le lendemain, à Plonévez-Porzay, une foule de parents et amis l'accompagnaient encore de leurs regrets et de leurs prières jusqu'à sa dernière demeure.

R. I. P.

Les Bretons de Paris. — En nous envoyant sa cotisation annuelle pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi, M. l'Aumônier des Bretons nous donne des détails intéressants sur l'efficacité de son ministère, à Paris.

« *20 Janvier 1916.* — Je suis confus de venir si tard vous remettre le produit de mes associés de la Propagation de la Foi. La raison en est qu'en temps de guerre les bourses s'ouvrent plus lentement et plus difficilement. Tout est si cher, et nos Bretons sont si peu fortunés ! Et puis, combien d'entr'eux ont perdu leur principal gagne-pain, en notre guerre meurtrière ! Vous voudrez bien donc les excuser avec moi. Car croyez à leur bonne volonté malgré tout, leur esprit de foi et leur générosité n'ont rien perdu, bien au contraire, au milieu de cette sanglante épreuve.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Pour nous, aumôniers, nous ne cessons de constater au milieu d'eux plus de confiance et de sympathie que jamais. Les retours aux pratiques religieuses se manifestent presque à chacune de nos réunions et en tous les centres : bien des unions illégitimes se réhabilitent ; des conversions à la mort, là où on ne s'attendait guère, par exemple, même chez de pauvres marchands de vin, viennent nous consoler. Dans les hôpitaux, ce n'est pas rare de trouver de nos Bretons et de nos Bretonnes qui reviennent au bon Dieu et deviennent l'occasion de conversions pour d'autres, appartenant à d'autres races provinciales, ou à la parisienne. Ainsi, tout en déplorant les conséquences funestes de l'émigration de nos compatriotes, nous ne laissons parfois que de la bénir à cause des effets salutaires qui en résultent pour tel et tel, étranger à notre Bretagne.

» Je pourrais vous citer une de mes converties qui m'a mis sur la voie de légitimer un mariage et d'ouvrir le ciel à une jeune personne qui, sans elle, s'en allait insouciante en son éternité. Et combien d'autres elle rapproche de la religion et des sacrements, tout en se dépensant au service des malades autour d'elle ! Nous rencontrons ainsi des apôtres parmi nos Bretonnes restées longtemps loin des pratiques religieuses.

» Les ambulances nous ouvrent une autre voie pour faire le bien. Paris en a plusieurs, et dans l'occasion il nous est facile de prêter le secours de notre ministère à de bons Bretons incapables de se confesser en français. Grâce à cette entrée libre dans plusieurs ambulances où des Bretons se rencontrent, je ne manque pas de leur procurer nos bons journaux du pays : *Courrier du Finistère ; Croix des Côtes-du-Nord ; Kroaz ar Vretoned*, sans compter d'autres lectures bretonnes ou françaises du pays, ce qui contribue à les réjouir beaucoup et à détruire le mauvais effet des journaux et des brochures plus ou moins irréligieux qu'on leur distribue à pleines mains.

» Comme vous le voyez notre œuvre bretonne produit un bien nouveau, ménagé par la Providence, pour sauvegarder la foi et les mœurs de nos pauvres compatriotes blessés. »

Nouvel évêque breton. — Nous apprenons par le *Bulletin religieux d'Haïti* de Novembre-Décembre 1915, que le gouvernement d'Haïti vient de proposer au Souverain Pontife, comme évêque des Cayes, en remplacement de Mgr Morice, démissionnaire, M. le chanoine Ignace Le Ruzic, déjà administrateur du diocèse, depuis la vacance du siège.

Mgr Le Ruzic est breton. Il est né à Plougrescant (Côtes-du-Nord), le 14 Décembre 1874 : *Ad multos annos !*

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.
(Suite.)

A L'ORDRE DU JOUR. — Le Général commandant le 7e Corps d'armée, cite à l'ordre du jour :

« *Henri Héréus*, infirmier plein de zèle et de dévouement, a été mortellement blessé, en relevant sous un violent bombardement les blessés tombés à proximité de l'ambulance.

» Signé : DE VILLARET. »

Cette citation donne droit à la Croix de guerre avec palme.
M. l'abbé Héréus était vicaire à Briec-de-l'Odet.

Minden, 27 Décembre 1915. — A la période de calme relatif dont nous avons joui, pendant quelques semaines, viennent de succéder des jours d'émotions et de surprises diverses : 500 à 600 des derniers Français encore à Minden viennent de partir pour un nouveau camp. Nous avons craint un moment que nos fêtes de Noël ne se passent bien tristement et presque sans assistants : musiciens, chanteurs étaient sur la liste de départ pour le vendredi ; il y a eu heureusement contre-ordre, à la dernière heure, et, c'est seulement ce matin, 27, que nos chers camarades nous ont quittés, non sans larmes de part et d'autre. Beaucoup de ceux qui partaient étaient nos meilleurs amis, très aimables et très dévoués, toujours disposés à nous rendre service, parmi eux quelques Bretons, de retour depuis quelques jours ou quelques semaines, des détachements environnants, où sont-ils allés ? nous ne le savons pas exactement : on a parlé de Dülmen.

Nous ne sommes plus que 200 Français à Minden. Il doit en arriver d'autres, dit-on, et ma conviction est que nous pouvons nous attendre, nous prêtres, à rester ici, à poste fixe, jusqu'au terme de notre captivité que je crains, hélas ! de voir se prolonger encore plus que de raison. Pour m'aider à prendre mon mal en patience, la Providence vient de m'envoyer un aimable confrère, l'abbé Abhervé, retour de Salenfeld, ainsi que son frère, soldat de l'active. L'abbé Picart reste ainsi seul, pour assurer le service religieux aux 200 Français qui sont encore là-bas. Heureusement peut-il compter sur la visite régulière du bon prêtre du village voisin, qui cause très bien le français : c'est un missionnaire, à qui la guerre n'a pas permis de rejoindre son poste au Japon.

Par ailleurs, rien de nouveau : la santé est toujours excellente, et le moral reste, malgré tout, bon. Inutile de vous dire que, pendant les jours de fête, notre pensée à tous, s'est bien souvent, reportée vers la Bretagne et que tous vous avez eu une bonne part dans nos prières.

G. K.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Minden, 3 Janvier 1916. — Quelques mots seulement pour rester fidèle à l'habitude prise de vous donner de mes nouvelles. La santé est toujours excellente ; le moral, après avoir subi une petite crise, au départ de camarades pour Dülmen, est redevenu normal. En fait de nouvelles intéressantes, rien à signaler, à part une décision des autorités allemandes (réponse, nous dit-on, à une décision antérieure des autorités françaises !) ordonnant de ne distribuer les lettres aux prisonniers que dix jours après l'arrivée : c'est plutôt ennuyeux ; mais, quand on est prisonnier depuis seize mois bientôt, on a pris l'habitude de ne plus s'étonner de rien : « Nous en avons vu bien d'autres, et nous en verrons encore bien d'autres pour peu que cela dure ».

Louis Le Bihan reçoit (régulièrement depuis quelque temps), les lettres circulaires que M. le Supérieur du Grand Séminaire adresse, tous les mois, à ses séminaristes mobilisés : nous les lisons tous les trois avec le plus grand intérêt, c'est par elles que j'ai su que L... avait été cité à l'ordre du jour, ainsi qu'Auguste G..., que L... était au front, etc... Après la lecture de ces lettres de jeunes, nous restons comme honteux de nous-mêmes : quelle figure ferons-nous, au retour, nous pauvres prisonniers, au milieu de tous ces héros ! Je me le demande avec une certaine inquiétude.

K.

3 Janvier 1916. — Comme aumônier, je n'ai qu'à me féliciter d'avoir été désigné pour un régiment où l'on ne compte que des braves gens : des Vendéens de bonne race, qui ne le cèdent en rien aux Léonards de chez nous, pour la ferveur religieuse, l'assistance aux offices et la fréquentation des sacrements.

Tous les dimanches, j'ai pu leur dire deux messes, dont l'une habituellement aux tranchées et l'autre dans les cantonnements où restent nos sections de soutien.

J'ai rarement eu le bonheur de célébrer dans une église ; presque tous les patelins de cette région sont rasés par les obus, et les églises sont, ou détruites, ou gravement endommagées.

N'importe, nous avons quand même de beaux offices, vu que nos poilus viennent toujours nombreux à nos réunions. Les jours de fête on se met en frais d'une messe chantée. Les autres dimanches, messe basse habituellement, mais toujours on chante des cantiques pendant la messe. J'ai même un chœur de chanteurs qui se tirent très bien d'affaire. A toutes ces messes, je fais une petite instruction. Le dimanche après-midi, nous avons toujours chapelet et vêpres, tout comme dans nos paroisses de Bretagne ; naturellement, ce règlement a subi bien des accrocs, mais c'était le fait des Boches.

Sur la semaine, messe tous les matins, et prières avec chant, le soir.

Les Vendéens sont des fervents de la Sainte Eucharistie. Chaque matin, j'ai un certain nombre de communions, de vingt à trente, quelquefois plus, d'après les circonstances. Les dimanches et jours de fête, les communions sont beaucoup plus nombreuses.

Pour Noël dernier, j'ai distribué trois cent cinquante communions, tant à la messe de minuit qu'à l'office du jour. La messe de minuit a été splendide dans sa simplicité.

Comme local, j'avais une vaste grange, la seule convenable du patelin que les obus n'aient pas entamée. Elle était trop petite pour l'assistance qui l'emplissait jusque dans ses recoins accessibles.

Les pauvres poilus étaient descendus de leurs tranchées le soir même, mouillés jusqu'à la ceinture et couverts de boue.

Je ne sais si les bergers qui ont, les premiers, fait visite à la crèche de Bethléem avaient fait toilette, mais je crois bien qu'ils n'ont pas été mieux accueillis que nos poilus crottés.

P. G.

10 Janvier 1916. — Depuis le 22 Décembre, je me trouve en pleine action, obligé de renoncer à ma correspondance, par suite du surmenage résultant des événements auxquels mon régiment s'est trouvé mêlé. Ce soir, grâce à un calme relatif, je puis disposer de quelques minutes, pour me transporter par la pensée dans ma chère Bretagne ; j'en profite pour vous adresser mes respectueux souhaits de bonne santé et heureuse année. Plaise à Dieu et à nos saints protecteurs, que 1916 voie enfin le retour de la paix, par la victoire définitive de nos armées !

Je ne bénirai jamais assez la Providence pour les grâces de toutes sortes qui me sont accordées constamment depuis mon arrivée comme aumônier. Malgré un ministère des plus fatigants, depuis surtout que nous avons repris la vie de tranchées, dans un secteur plutôt agité, je continue à jouir d'une santé excellente me permettant de me dépenser jour et nuit, comme je n'aurais certes jamais songé à le faire avant la mobilisation. Jamais je n'ai mieux compris l'efficacité et la réalité « des grâces d'état ».

Jamais non plus je n'ai mieux apprécié cette vérité que Dieu assiste visiblement ceux qui, dans le danger, se confient aveuglément à sa Providence.

Nous venons ici de passer une série de terribles journées, dont celle d'avant-hier fut la plus dure. Au milieu d'un bombardement infernal, je venais de quitter une de nos colonnes d'assaut, après avoir exhorté de mon mieux et absous mes « braves gens » pour rejoindre le poste de secours qui m'était assigné ; à mes côtés, près de la porte, se tenaient quatre brancardiers, avec, sur un brancard, un pauvre blessé à diriger sur le poste d'évacuation, à la première accalmie. Tandis que nous causions, une marmite tombe avec un bruit de ferraille strident de l'autre côté de la porte, démolit toute l'entrée, la cloison et la toiture ; le tout retombe sur nous en même temps qu'une pluie de débris de toutes sortes ; on se compte, on s'examine, personne de blessé, pas la moindre égratignure. Quelques minutes auparavant, je venais de consacrer à nouveau mon ministère à la Sainte Vierge et d'appeler sur nous sa maternelle protection ainsi que celle de saint Michel, faisant le vœu d'aller la remercier à son sanctuaire de Lourdes si elle me préservait ; je demeure persuadé que je dois à son secours d'avoir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

échappé en cette occasion à la mort, ainsi que les soldats présents ; aussi avec quel amour et quelle confiance je l'invoquerai désormais pour moi et pour tous ceux qui me sont confiés ! C. P.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Lettre de Son Em. le Cardinal Archevêque de Malines, et de NN. SS. les Evêques de Belgique aux Cardinaux Archevêques et Evêques d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. — Nous publions *in extenso* ce document, dont l'importance est capitale pour l'honneur de la Belgique.

24 Novembre 1915.

EMINENCES, MESSEIGNEURS,

Evêques catholiques, nous donnons, depuis une année, au monde, — vous, évêques d'Allemagne, d'une part ; nous, évêques de Belgique, de France, d'Angleterre, d'autre part, — un spectacle déconcertant.

A peine les armées allemandes avaient-elles foulé le sol de notre pays, que le bruit se répandait chez vous que nos civils prenaient part aux opérations militaires ; que les femmes de Visé et de Liège crevaient les yeux à vos soldats ; que la populace avait saccagé, à Anvers et à Bruxelles, les propriétés des Allemands expulsés.

Dès les premiers jours d'Août, Dom Ildefonds Herwegen, abbé de Maria-Laach, adressait au Cardinal Archevêque de Malines un télégramme où il le suppliait, pour l'amour de Dieu, de protéger les soldats allemands contre les tortures que nos compatriotes étaient supposés leur infliger.

Or, il était notoire que notre Gouvernement avait pris des mesures utiles, afin que les citoyens fussent tous instruits des lois de la guerre: dans chaque commune, les armes des habitants devaient être déposées à la maison communale ; par voie d'affiches, les populations étaient averties que, seuls, les citoyens régulièrement enrôlés sous les drapeaux étaient autorisés à porter les armes, et le clergé, soucieux de seconder la mission de l'Etat, avait répandu, par la parole, par les bulletins paroissiaux, par l'application d'affiches aux portes des églises, les instructions édictées par son Gouvernement.

Habitués, depuis un siècle, à un régime de paix, nous ne nous faisions pas à l'idée que l'on pût, de bonne foi, nous prêter des instincts violents. Forts de notre droit et de la sincérité de nos intentions pacifiques, nous répondîmes aux calomnies des « francs-tireurs » et « des yeux crevés » par un haussement d'épaules, persuadés que la vérité ne tarderait pas à se faire jour d'elle-même.

Le clergé et l'épiscopat de Belgique étaient en relations personnelles avec de nombreux prêtres, religieux, évêques d'Allemagne et d'Autriche ; les Congrès eucharistiques de Cologne en 1910, de Vienne en 1912, leur avaient fourni l'occasion de se connaître de plus près et de s'apprécier mutuellement. Aussi avions-nous l'assurance que les catholiques des nations en guerre avec la nôtre ne nous jugeraient pas à la légère ; et, sans s'inquiéter beaucoup du contenu du télégramme de Dom Ildefonds, le Cardinal de Malines se borna à l'inviter à prêcher avec nous la mansuétude : car, ajoutait-il, on nous signale que les troupes allemandes fusillent des prêtres belges innocents.

Dès les tout premiers jours d'Août, des crimes avaient été commis à Battice, à Visé, à Berneau, à Herve et ailleurs, mais nous voulions espérer qu'ils resteraient des faits isolés et, connaissant les très hautes relations de Dom Ildefonds, nous avions grande confiance dans la déclaration suivante que, le 11 Août, il voulut bien nous transmettre : « Je suis informé, de première source, que l'ordre formel a été donné » aux soldats allemands, par l'autorité militaire, d'épargner les innocents. Quant au fait, très déplorable, que même des prêtres ont » perdu la vie, je me permets de signaler à l'attention de Votre Eminence que ces derniers jours les habits des prêtres et des moines » sont devenus l'objet de soupçons et de scandale, depuis que des » espions français se sont servi de l'habit ecclésiastique et même du » costume de religieuse pour déguiser leurs intentions hostiles. »

Cependant, les actes d'hostilité sur des populations innocentes se poursuivaient.

Le 18 Août 1914, Mgr l'Evêque de Liège écrivait à M. le commandant Bayer, gouverneur de la ville de Liège : « Coup sur coup plu» sieurs villages ont été détruits ; des notables, parmi lesquels des » curés, ont été fusillés ; d'autres ont été arrêtés, et tous ont protesté » de leur innocence. Je connais les prêtres de mon diocèse ; je ne » puis croire qu'un seul se soit rendu coupable d'acte d'hostilité en» vers les soldats allemands. J'ai visité plusieurs ambulances, et j'ai » vu que les blessés allemands y sont soignés avec le même zèle que » les Belges. Eux-mêmes le reconnaissent. »

Cette lettre resta sans réponse.

Au début de Septembre, l'Empereur d'Allemagne couvrit de son autorité les accusations calomnieuses dont nos populations innocentes étaient l'objet. Il envoya au président des Etats-Unis, M. Wilson, ce télégramme qui, jusqu'à cette heure, n'a pas, que nous sachions, été rétracté : « Le Gouvernement belge a publiquement encouragé la po» pulation civile à prendre part à cette guerre, qu'il avait depuis » longtemps préparée avec soin. Les cruautés commises au cours de » cette guerre de guérilla, par des femmes et même par des prêtres, » sur des médecins et des infirmières, ont été telles, que mes géné» raux ont été finalement obligés de recourir aux moyens les plus » rigoureux pour châtier les coupables et pour empêcher la popula» tion sanguinaire de continuer ces abominables actes criminels et » odieux. Plusieurs villages et même la ville de Louvain ont dû être démolis (sauf le très bel hôtel de ville), dans l'intérêt de notre défense et de la protection de nos troupes. Mon cœur saigne quand je vois que pareilles mesures ont été rendues inévitables, et quand je songe aux innombrables innocents qui ont perdu leur toit et leurs biens par suite des faits criminels en question. »

Ce télégramme fut affiché en Belgique, par ordre du gouvernement allemand, le 11 Septembre. Dès le lendemain, 12 Septembre, Mgr l'Evêque de Namur demanda à être reçu par le gouverneur militaire de Namur et protesta contre la réputation que S. M. l'Empereur cherchait à faire au clergé belge ; il affirma l'innocence de tous les membres du clergé fusillés ou maltraités, et se déclara prêt à publier lui-même les faits coupables que l'on parviendrait à établir.

L'offre de Mgr l'Evêque de Namur ne fut point acceptée et sa protestation n'eut point de suite.

La calomnie pouvait ainsi suivre librement son cours. La presse allemande la fomentait. L'organe du centre catholique, la *Kœlnische*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Volkzeitung, rivalisait de chauvinisme avec la presse luthérienne et, le jour où des milliers de nos concitoyens, ecclésiastiques et laïcs, de Visé, d'Aerschot, de Wesemael, de Herent, de Louvain et de vingt autres localités, aussi innocents de faits de guerre ou de cruautés que vous et nous furent emmenés prisonniers, traversèrent les gares d'Aix-la-Chapelle et de Cologne et furent, durant de mortelles heures, donnés en spectacle à la curiosité malsaine de la métropole rhénane, ils eurent la douleur de constater que leurs frères catholiques vomissaient sur eux autant d'injures que les Luthériens sectaires de Celle, de Soltau ou de Magdebourg.

Pas une voix ne s'éleva, en Allemagne, pour prendre la défense des victimes.

La légende qui transformait les innocents en coupables et le crime en acte de justice s'est ainsi accréditée et, le 10 Mai 1915, le *Livre blanc*, organe officiel de l'empire allemand, osa reprendre à son compte et faire circuler dans les pays neutres ces mensonges odieux et lâches : « Il est indubitable que des blessés allemands ont été dé-
» troussés et achevés, oui, affreusement mutilés par la population
» belge et que même des femmes et des jeunes filles ont participé à
» ces abominations. Des blessés allemands ont eu les yeux crevés, les
» oreilles, le nez, les doigts, les organes sexuels coupés ou les en-
» trailles ouvertes ; en d'autres cas, des soldats allemands ont été
» empoisonnés, pendus à des arbres, arrosés de liquides bouillants,
» parfois carbonisés, en sorte qu'ils ont subi la mort dans d'atroces
» douleurs. Ces procédés bestiaux de la population, non seulement
» violent les obligations expressément formulées par la Convention
» de Genève concernant les égards et les soins qui sont dus aux bles-
» sés de l'armée ennemie, mais sont contraires aux principes fonda-
» mentaux des lois de la guerre et de l'humanité. »

Mettez-vous, un instant, à notre place, chers Confrères dans la foi et dans le sacerdoce.

Nous savons que ces accusations impudentes du gouvernement impérial sont, d'un bout à l'autre, des calomnies, nous le savons et nous le jurons.

Or, votre gouvernement invoque, pour les justifier, des témoignages qui n'ont subi le contrôle d'aucun examen contradictoire.

N'est-il pas de votre devoir, non seulement de charité, mais de stricte justice, de vous éclairer, d'éclairer vos ouailles, et de nous fournir à nous l'occasion d'établir juridiquement notre innocence ?

Vous nous deviez cette satisfaction, au nom de la charité catholique, qui domine les conflits nationaux ; vous nous la devez aujourd'hui, en stricte justice, parce que un Comité, couvert par votre approbation au moins tacite, et qui se compose de tout ce que la politique, la science, la religion comptent de plus distingué en Allemagne, a patronné les accusations officielles, a confié, à la plume d'un prêtre catholique, le professeur A.-J. Rosenberg, de Paderborn, le soin de les condenser dans un livre intitulé : *Les accusations mensongères des catholiques français contre l'Allemagne* et a endossé ainsi à l'Allemagne catholique la responsabilité de la propagation active et publique de la calomnie contre le peuple belge.

Lorsque le Livre français, auquel les catholiques allemands opposent le leur, vit le jour, Leurs Eminences le Cardinal von Hartmann, Archevêque de Cologne, et le Cardinal von Bettinger, Archevêque de Munich, éprouvèrent le besoin d'adresser à leur Empereur un télégramme ainsi conçu : « Révoltés des diffamations contre la patrie

» allemande et contre sa glorieuse armée contenues dans l'ouvrage :
» *La guerre allemande et le Catholicisme*, notre cœur éprouve le besoin
» d'exprimer sa douloureuse indignation à Votre Majesté au nom de
» tout l'épiscopat allemand. Nous ne manquerons pas d'élever notre
» plainte jusqu'au Chef suprême de l'Eglise. »

Et bien Eminences Révérendissimes, Vénérés Collègues de l'épiscopat allemand, à notre tour, nous, archevêques et évêques de Belgique, révoltés des calomnies contre notre patrie belge et sa glorieuse armée, contenues dans le Livre blanc de l'Empire et reproduites dans la réponse des catholiques allemands à l'ouvrage des catholiques français, nous éprouvons le besoin d'exprimer à notre roi, à notre gouvernement, à notre armée, à notre pays, notre indignation douloureuse.

Et, afin que notre protestation ne se heurte pas à la vôtre sans effet utile, nous vous demandons de vouloir nous aider à instituer un tribunal d'enquête contradictoire. Vous désignerez, au nom de votre officialité, autant de membres que vous le désirerez et qu'il vous plaira de choisir ; nous en désignerons autant, trois par exemple, de chaque côté. Et nous demanderons de commun accord, à l'épiscopat d'un Etat neutre, de la Hollande, de l'Espagne, de la Suisse ou des Etat-Unis, de vouloir nous désigner un « superarbitre » qui préside aux opérations du tribunal.

Vous avez porté vos plaintes au Chef suprême de l'Eglise.

Il n'est pas juste qu'il n'entende que votre voix.

Vous aurez la loyauté de nous aider à faire entendre la nôtre.

Nous avons, vous et nous, un devoir identique, c'est de mettre Sa Sainteté en présence de documents éprouvés sur lesquels Elle ait la possibilité d'asseoir son jugement.

Vous n'ignorez pas les efforts que nous avons faits, coup sur coup, pour obtenir du pouvoir qui occupe la Belgique, la constitution d'un tribunal d'enquête.

Le Cardinal de Malines, à deux reprises, par écrit, le 24 Janvier 1915 et le 10 Février 1915 ; l'Evêque de Namur, par une lettre adressée au Gouverneur militaire de sa province, le 12 Avril 1915, sollicitèrent la formation d'un tribunal, qui devait être composé d'arbitres allemands et belges, en nombre égal et présidé par un délégué d'un Etat neutre.

Nos instances se butèrent à un refus obstiné.

Cependant l'autorité allemande était soucieuse d'instituer des enquêtes. Mais elle les voulait unilatérales. C'est-à-dire sans valeur juridique.

Après avoir refusé l'enquête qu'avait demandée le Cardinal de Malines, l'autorité allemande se rendit en diverses localités où des prêtres avaient été fusillés, des citoyens paisibles massacrés ou faits prisonniers et là, sur la déposition de quelques témoins pris à l'aventure ou sélectionnés avec discernement ; en présence, parfois, d'un représentant de l'autorité locale, qui ignorait la langue allemande et se trouvait ainsi forcé d'accepter et de signer de confiance les procès-verbaux, elle crut pouvoir asseoir des conclusions qui devaient être ensuite présentées au public comme les résultats d'un examen contradictoire.

L'enquête allemande fut conduite, en Novembre 1914, à Louvain, dans ces conditions. Elle est donc dénuée d'autorité.

Aussi est-il naturel que nous nous tournions vers vous.

La cour arbitrale, que le pouvoir occupant nous a refusée, vous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous l'accorderez et vous nous obtiendrez de votre Gouvernement la déclaration publique, que les témoins pourront être invités par vous et par nous à dire tout ce qu'ils savent, sans avoir à redouter de représailles. Devant vous, sous le couvert de votre autorité morale, ils se sentiront mieux en sécurité et encouragés à déposer ce qu'ils ont vu et entendu ; le monde aura foi dans l'épiscopat de nos deux nations réunies : notre commun contrôle authentiquera les témoignages et garantira la fidélité des procès-verbaux. L'enquête, ainsi menée, fera foi.

Nous demandons cette enquête, Eminences et Vénérés Collègues, avant tout pour venger l'honneur du peuple belge. Des calomnies, parties de votre peuple et de ses plus hauts représentants, l'ont violé. Et vous connaissez, comme nous, l'adage de la théologie morale, humaine, chrétienne, catholique : « Sans restitution, pas de pardon. » *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.*

Votre peuple, par l'organe de son pouvoir politique et de ses plus hautes autorités morales, a accusé nos concitoyens de s'être livrés sur des blessés allemands aux atrocités et aux horreurs dont le Livre blanc et le manifeste des catholiques relevaient ci-dessus le détail : nous opposons à toutes ces accusations un démenti formel, et nous demandons à faire les preuves du bien-fondé de notre démenti.

En revanche, pour justifier les atrocités commises en Belgique par l'armée allemande, le pouvoir politique, par l'en-tête même du Livre blanc, *Die Volkerrechtswidrige Führunh des Belgischen Volks-Kriegs*, « La violation du droit des gens, par les procédés de guerre du peuple belge » ; les cent catholiques signataires de l'ouvrage : *La guerre allemande et le catholicisme ; réponse allemande aux attaques françaises*, affirment que l'armée allemande s'est trouvée, en Belgique, en cas de légitime défense contre une organisation perfide de francs-tireurs.

Nous affirmons qu'il n'y a eu, nulle part en Belgique, une organisation de francs-tireurs, et nous revendiquons, au nom de notre honneur national calomnié, le droit de faire la preuve du bien-fondé de notre affirmation.

Vous appellerez devant le tribunal d'enquête contradictoire qui vous voudrez. Nous inviterons à y comparaître tous les prêtres des paroisses où des civils, prêtres, religieux ou laïques furent massacrés ou menacés de mort au cri de « Man har geschossen », « on a tiré » ; nous inviterons tous ces prêtres à signer, si vous le voulez, leur déposition sur la foi du serment, et, alors, sous peine de prétendre que tout le clergé belge est parjure, vous devrez bien accepter, et le monde civilisé ne pourra pas récuser les conclusions de cette solennelle et décisive enquête.

Mais nous ajoutons, Eminences et Vénérés Collègues, que vous avez le même intérêt que nous à la constitution d'un tribunal d'honneur.

Car nous, appuyés sur une expérience directe, nous savons et nous affirmons que l'armée allemande s'est livrée en Belgique, en cent endroits différents, à des pillages, à des incendies, à des emprisonnements, à des massacres, à des sacrilèges contraires à toute justice et à tout sentiment d'humanité.

Nous affirmons cela, notamment, pour les communes dont les noms ont figuré dans nos Lettres Pastorales et dans les deux Notes adressées par les Evêques de Namur et de Liège, respectivement le 31 Octobre et le 1er Novembre 1915, à Sa Sainteté le Pape Benoît XV,

à S. Exc. le Nonce de Bruxelles et aux ministres ou représentants des pays neutres à Bruxelles.

Cinquante prêtres innocents, des milliers de fidèles innocents furent mis à mort : des centaines d'autres, auxquels des circonstances indépendantes de la volonté de leurs persécuteurs ont conservé la vie, furent mis en danger de mort ; des milliers d'innocents, sans aucun jugement préalable, furent faits prisonniers ; beaucoup d'entre eux subirent des mois de détention, et lorsqu'ils furent relâchés, les interrogatoires les plus minutieux qu'ils avaient subis n'avaient relevé chez eux aucune culpabilité.

Ces crimes crient vengeance au ciel.

Si, en formulant ces dénonciations, nous calomnions l'armée allemande, ou si l'autorité militaire a eu de justes raisons de commander ou de permettre ces actes, que nous appelons criminels, il va de l'honneur et de l'intérêt national de l'Allemagne de nous confondre. Tant que la justice allemande se dérobe, nous gardons le droit et le devoir de dénoncer ce que, en conscience, nous considérons comme gravement attentatoire à la justice et à notre honneur.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

MONSEIGNEUR GOURAUD : **L'Éducation dans la Famille,** *Instructions aux Mères chrétiennes.*

Edition de luxe (librairie Beauchesne) : 1 fr. 85 l'exemplaire ; 2 fr. par la poste ; — édition de propagande (Secrétariat des Œuvres, Evêché, Vannes), un exemplaire, 1 fr.

M. le Chanoine COUBÉ ayant fait hommage à Monseigneur de ses deux livres **Alsace, Lorraine et France Rhénane** et **Du Champ de Bataille au Ciel,** Monseigneur lui a adressé la lettre suivante :

« CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

» Vos deux livres sont bien émouvants. L'un chante la Patrie enfin complétée avec « l'Alsace-Lorraine et la France Rhénane » ; l'autre nous montre nos morts chrétiens s'élevant « du champ de bataille au Ciel ». C'est Dieu qui inspire le vrai patriotisme et qui, des horizons de la terre, le fait aboutir, par la vertu des travailleurs du temps de paix et des victimes du temps de guerre, à la patrie du Ciel.

» Vous avez éloquemment mis en relief ces deux vérités. Je souhaite que Dieu bénisse votre apostolat si catholique et si français, et je vous prie, cher Monsieur le Chanoine, d'agréer l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre Seigneur.

» † ADOLPHE, *Ev. de Quimper et de Léon.* »

Pour des Soldats, *Brèves Méditations sur le Chemin de la Croix.* 2e mille. L'exempl., 0 fr. 20.

L'abbé Michel EVEN, des missionnaires diocésains de Paris, infirmier militaire à Laval, est l'auteur de ces très pieuses méditations, dédiées par lui à un groupe de soldats fervents et zélés. Il a joint à cet opuscule une notice sur Notre-Dame de la Merci, patronne des prisonniers de guerre, avec le texte de trois prières en faveur de ceux-ci.

En vente librairie Guivarch, rue Kéréon, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les BONS de la Défense Nationale.

Au moment où la dépréciation des monnaies allemande et autrichienne s'accentue, les Nations alliées doivent prouver leur supériorité financière.
Continuons donc à souscrire aux Bons : leur intérêt est payable d'avance, les sommes à débourser s'établissent ainsi :

Pour les Bons de 100 fr. 4 °/. à 3 mois : 99 fr. ;
— 100 fr. 5 °/. à 6 mois : 97 fr. 50 ;
— 100 fr. 5 °/. à 1 an : 95 fr.

La proportion pour les coupures de 500 fr., 1.000 fr. et au-dessus, est aisée à établir.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

UN PRÊTRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

31e ANNÉE. Vendredi 4 Février 1916. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — **A l'école de la Douleur.**

II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Sainte-Enfance ; Enseignement libre ; Nécrologie : la Rév. Mère Coué ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Un caveau pour les prêtres-soldats.

III. — *Chronique générale :* La cause des martyrs des Carmes (2 Septembre 1792) ; Paris : Prières publiques pour la France au sanctuaire de N.-D. des Victoires ; Lettre de Son Em. le Cardinal Archevêque de Malines et de NN. SS. les Evêques de Belgique aux Cardinaux, Archevêques et Evêques d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie (fin).

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Février. — 5e Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Tite, Evêque, et de Ste Dorothée, Vierge, Martyre.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et de S. Tite.

Lundi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.
Mardi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur, Double. Blanc.
Mercredi, 9. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 11. — Apparition de la T. Ste Vierge Immaculée à Lourdes. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 12. — Les Sept Saints Fondateurs des Servites. Double. Blanc.
Dimanche, 13. — 6e Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lesneven	du 1er au 8 Février.
Plounévézel	du 9 au 11 —
Ergué-Gabéric	du 12 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'école de la Douleur.

Depuis le Christ, entre notre douleur et la sienne le lien est si étroit que nous ne pouvons guère crier la nôtre sans proclamer la sienne. Toutes, il a voulu les souffrir par avance, afin de pouvoir dire à toutes : « Et toi aussi, je t'ai connue ; toi aussi tu m'as blessé ! »

A l'enfant des réfugiés, qu'on emportait précipitamment, la nuit, dans les châles mouillés, il a dit doucement : « Et moi aussi, une nuit, j'ai été emporté dans les bras de ma mère qui pleurait, pour fuir ceux qui assassinent les innocents. »

A l'ouvrier sans travail, quand l'usine a flambé ; au laboureur sans chaumière, qui n'a pas de pain pour ses petits, il a dit : « A Nazareth, quand le travail chôma, j'ai vu ma mère quémander un peu de pain ; moi même je tendis la main à l'aumône. »

Au soldat tombé entre deux tranchées, sans pouvoir être relevé, il a dit : « Moi aussi, j'ai été abandonné de tous, et de Dieu et des hommes, jusqu'à le crier lamentablement à mon Père ! »

Au petit chasseur blessé que dévore une soif ardente dans les wagons tragiques des longs trains sanitaires, il a dit : « Moi aussi, j'ai eu soif, soif, à gémir ! »

Au cavalier désarçonné, dont les sabots des chevaux ont labouré la tête, il a dit : « Moi aussi j'ai eu mon front labouré par les épines qui faisaient sanguinoler mes yeux. »

Ainsi, à chaque étape de cette guerre , reçoit une application saisissante la parole écrite de Jésus par l'apôtre saint Paul : « Il fallait qu'il se fît en tout semblable aux hommes ses frères, afin de pouvoir compatir à toutes leurs douleurs »...

Ainsi, cette Croix chassée de partout comme un signe d'ignominie, s'est retrouvée sur le front comme un signe de salut.

On l'avait enlevée aux murs de nos écoles : elle est revenue à cette école des tranchées où un prêtre soldat, debout devant l'autel rustique, réapprend aux enfants d'hier le vieux catéchisme oublié.

On l'avait arrachée du front de nos tribunaux, elle est là, à ce tribunal des peuples qu'est le champ de bataille. Parfois, l'obus brise le bois du Crucifix et l'arrache, mais le Christ, mystérieusement cloué par les pieds au tronçon qui demeure, étend toujours dans le ciel sillonné de mitraille ses grands bras dressés dans un geste pacificateur.

On l'avait proscrite du chevet des mourants : et il n'est peut-être pas un mourant, de Calais à Nancy, qui ne meure sans l'avoir sous les yeux.

On l'avait traquée jusqu'au sein même de la famille : et ceux-là qui lui faisaient la guerre la plus acharnée la retrouvent chaque soir, lorsqu'en rentrant dans leur maison, après la tâche quotidienne, ils la voient rutiler sous le halo bleuâtre de la lampe, au brassard de leur épouse, sur le voile de leur jeune fille.

Ah ! sans doute, par ce retour miraculeux de la Croix, Dieu a voulu bénir par avance tant de sacrifices prévus dont ces champs de bataille devaient être le théâtre. Il a voulu solenniser par l'image de son sacrifice sanglant tant de pauvres sacrifices accomplis obscurément, selon le mot de Lacordaire, « dans une heure d'enthousiasme pour une heure de gloire »....

Vous dont l'âme est torturée par l'angoisse, vous dont le corps est torturé par la blessure, haussez votre souffrance à la hauteur du Crucifix. Par vos douleurs courageusement subies, par vos épreuves supportées avec amour, Dieu élargit pour la France les mesures du pardon. Comme le diamant s'affine dans la fournaise, votre cœur dans la douleur s'épure. Laissez aux pharisiens orgueilleux le vain étalage des philactères où ils portent écrite la devise présomptueuse : « Dieu est avec nous ». Dieu n'est jamais avec les superbes, mais il est avec les souffrants, car il a dit : « Vous tous qui êtes meurtris, vous tous qui êtes chargés de peines, venez à moi. »

(Le Prix du Sang.) P. Lhande.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 6 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, messe de communion générale des hommes.

A 8 heures du soir, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 10 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 11 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er Vendredi du mois :* à 8 heures du soir, réunion générale. Les hommes ont leur place spéciale réservée.

Samedi : 8 h. 1/2, réunion de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires ; messe pour la conversion des pécheurs.

Ve Dimanche après l'Epiphanie : 6 heures, 1re messe, à 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. Messe à 9 heures et à 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires, de la procession, de la lecture des recommandations, des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : à 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour la France. Les enfants de toutes les écoles y sont invités.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 6 Février :* Réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Lundi 7 : réunion des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte-Enfance. — MM. les Curés et Recteurs qui possèdent dans leur paroisse des écoles libres trouveront dans le paquet des *Annales de la Sainte-Enfance* des affiches spéciales en faveur de l'Œuvre, qui peuvent être apposées, soit dans les classes, soit dans les préaux. S'ils en désirent en plus grand nombre, et s'ils ont besoin de médailles et de cachets de la Sainte-Enfance, qu'ils veuillent bien s'adresser à M. le Chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain, qui s'empressera de leur en faire l'expédition.

Enseignement libre. — J'ai l'honneur de prier MM. les Curés et Recteurs d'avoir la bonté de communiquer à Mlles les Institutrices libres les dates de nos conférences trimestrielles.

Quimperlé, le 17 Février ; Landerneau, le 16 Mars ;
Quimper, le 24 — ; Brest, le 23 — ;
Châteaulin, le 2 Mars ; Morlaix, le 30 — .

O. Salomon, *inspecteur diocésain.*

Landerneau. — **Nécrologie.** — La Rév. Mère COUÉ. — Les Religieuses hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve, qui se dévouent dans notre pays au service de tant d'orphelins, de malades et de blessés, recommandent à nos prières leur Supérieure générale, décédée à la maison-mère de Neuilly-sur-Seine, le 29 Décembre 1915, dans sa 75e année.

Anna-Louise Coué était née à Landerneau le 4 Mars 1841, dans une famille très honorable et profondément chrétienne. Entrée dans la Congrégation de Saint-Thomas à l'âge de 18 ans, elle y fit sa profession religieuse le 20 Avril 1863. Elle fut alors envoyée à Moncontour-de-Bretagne. Là, elle travailla pendant vingt-six ans avec un zèle infatigable à instruire les enfants et à les former aux vertus chrétiennes. Devenue supérieure de cette maison à la mort de Mère de Josselin, on la vit aussi humble, aussi admirable dans l'exercice de l'autorité qu'elle l'était dans la pratique de l'obéissance. En 1889, la Mère Générale Villeson voulut l'avoir comme assistante auprès d'elle, à Paris. Dans ce poste de confiance, la R. M. Coué se fit apprécier de plus en plus, et, en aidant sa Supérieure avec autant de délicatesse que de dévoûment, elle s'initia aux devoirs de la lourde charge que Dieu lui réservait.

C'est à l'unanimité des voix que le Chapitre général la désigna, en 1897, pour succéder à Mère de Conëssin. Chaque religieuse se réjouit de son élection comme d'un bonheur personnel, et la Congrégation entière en prit si possible un regain de ferveur et de prospérité. Douée de rares talents d'organisation, la R. M. Coué sut trouver au dévoûment de ses filles de nouveaux champs d'action : elle fonda les maisons de Sanvic, Drellincourt et Channy ; puis, quand il fut interdit aux Religieuses de faire la classe aux enfants pauvres, craignant d'autres persécutions encore, elle créa des établissements à l'étranger, à Rome, en Belgique, en Angleterre.

Plus encore que dans les œuvres extérieures de charité, son zèle ardent pour la gloire de Dieu et le bien des âmes s'exerçait dans l'intimité de ses relations avec ses Religieuses. Chacune aimait à lui ouvrir son cœur avec une confiance toute filiale, étant sûre de trouver auprès d'elle l'accueil le plus maternel, et si elle imposait des sacrifices, ils avaient toujours cette douceur d'être sentis et partagés par la mère la plus tendre. Aussi, partout, elle passait comme un souffle de la grâce.

La charité chrétienne était la vertu la plus éminente de ce parfait modèle de la Religieuse Hospitalière. Son extérieur même marquait l'inclination habituelle de son cœur à se porter au-devant de toute détresse et de toute souffrance, et l'on peut lui appliquer trait pour trait ce que saint Paul dit de la Charité, car elle aussi était patiente, bonne et douce, humble, dévouée aux autres et oublieuse d'elle-même. C'est pourquoi la promesse du Sauveur à ceux qui sont doux, s'est réalisée pour elle : elle a possédé la terre, c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur en ce monde, l'affection d'une famille qui ne l'oubliera jamais et un titre durable à la reconnaissance des malheureux, et maintenant elle possède aussi la terre de la vraie patrie et les trésors incorruptibles de la divine Charité.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

18 Janvier 1916. — Depuis le début de la campagne j'appartiens à une formation de l'avant qui a eu ses jours d'angoisse. Elle est composée surtout d'hommes du Midi. J'aurais préféré une des formations de la 11e région ; nous aurions eu à recueillir, à soigner, à administrer et à consoler nos chers compatriotes.

Ils sont édifiants les petits soldats de Bretagne ; les prêtres demeurés dans les paroisses reconnaissent les troupes bretonnes à l'affluence des militaires à la messe et aux offices, et on ne dira jamais assez les sacrifices qu'on leur demande. Leur ardeur au feu, entretenue sans doute par l'ardeur de leur foi en a fait les premiers soldats de France, on peut dire du monde entier. Aussi les populations civiles, qui sont à proximité du front, s'estiment heureuses et se croient rassurées, lorsque les tranchées de leur secteur sont occupées par nos compatriotes.

Depuis le début de la campagne, en dehors des jours de voyage, nous avons pu célébrer la sainte messe tous les jours. Les petits autels portatifs, en se multipliant, nous sont d'une très grande utilité.

Nous avons assuré l'administration des sacrements dans l'ambulance. Sept mille blessés y ont fait un séjour plus ou moins pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

longé. Cinq cents environ sont morts. Dans ce nombre, il y a beaucoup d'indigènes, qui restent toujours rebelles à toute idée chrétienne. Les autres ont tous été administrés dans des conditions plus ou moins favorables. La plus belle mort dont toute l'ambulance fut témoin, fut celle d'un journalier de Saint-Pol de Léon. Pendant les quelques jours que nous l'avons eu, il fut pour tous un bel exemple de résignation chrétienne.

J.-L. C.

23 Janvier 1916. — Il fait aujourd'hui un temps idéal et je ne puis m'empêcher de penser qu'il ferait bon vivre cette journée ensoleillée en Bretagne.

Les aéros se sont promenés nombreux au-dessus de nos têtes pendant toute la matinée. Les uns, plus lourds, rappelant assez bien des cages à poules, volent lourdement au-dessus des lignes, avec mission de repérer les batteries ennemies que nos artilleurs ne demandent qu'à arroser de projectiles ; d'autres, plus rapides, font le guet et par leur vigilance empêchent les avions boches de venir faire carnage dans la basse-cour aérienne.

Le beau temps nous invite à nous promener dans les champs, la crainte d'un obus égaré ou d'une balle folle nous retient dans le voisinage de nos gourbis ; il est à craindre que nous rentrions tous avec des jambes atrophiées, lorsque la victoire finale nous aura donné la paix si désirée.

Je suis toujours dans le même village. On y vit ordinairement assez tranquille et ce n'est que par intervalle que les ennemis nous envoient de leurs méchantes marmites. Les tranchées qui sont toutes voisines sont bien moins favorisées, et la vie du soldat se passe dans des trous, abri assez précaire contre les gros obus. Il y a beaucoup de chance que l'obus tombe à côté du gourbi, mais cependant trop souvent il tombe en plein dessus et c'est l'éboulement fatal et l'ensevelissement. Les secours arrivent vite, pas toujours à temps pour sauver les malheureux qui se trouvent enfouis.

H. B.

Un caveau pour les prêtres soldats. — Nous empruntons au *Dimanche* d'Amiens ce trait de générosité dont le premier bénéficiaire fut le P. Messager, O. M. I., de Saint-Pol de Léon *(Semaine religieuse* du 25 Juin 1915) :

« Ce jour-là (Juin 1915), avant de quitter Mailly-Maillet pour aller aux tranchées, j'avais eu à m'occuper d'un enterrement de prêtre. L'abbé Messager, Oblat de Marie, jeune caporal au 65e, très pieux et édifiant, sourire, figure et âme d'ange, était mort le mardi soir.

Placé en toute première ligne, dans ces tranchées d'un ou deux pieds creusées avec les baïonnettes et les mains autant qu'avec les pelles, quand la troupe d'attaque s'accroche au terrain sous le feu de l'ennemi qui résiste, il encourageait son escouade, il en était l'âme. Devant eux, à vingt ou quarante mètres peut-être, il s'était

fait un mouvement chez les Boches. Les hommes étaient impressionnés : « Attention ! Les voici ! » Mais Messager, plus chef que son grade, rassurait toute sa ligne : « Ne bougez pas les gâs ! » Et se levant à demi pour se rendre compte de ce qui se passait, il tomba raide, sans un soupir, frappé d'une balle au front.

Les hommes, qui l'aimaient, dirent : « On ne peut pas le laisser là. » Quatre d'entre eux l'emportèrent ; durant toute la nuit..... travail énorme, après de telles journées, par de tels et si longs cheminements, sous un tel feu.....

Où l'enterrer ? Une bonne demoiselle de Mailly-Maillet offrit une place dans le caveau neuf, encore vide, qu'elle avait fait construire pour elle. Le capitaine du génie fit faire par ses hommes un cercueil en chêne, et le corps du jeune prêtre, encore souple et non décomposé, y fut placé le jeudi matin.

Ayant commencé cette œuvre pieuse de pourvoir à la sépulture des prêtres, la bonne Mlle Cotton voulut la compléter et consacrer tout son caveau à cette funèbre hospitalité. Mais qui prévenir ? Le curé de Mailly-Maillet, vieillard de soixante-douze ans, frappé de paralysie la semaine précédente, était parti. Il y avait bien des aumôniers et des soldats, mais ignorés, s'ignorant les uns les autres, sans domicile fixe et connu, mobiles comme les troupes qu'ils suivaient, n'ayant guère d'autre point de contact que l'église où ils pouvaient aller dire leur messe. C'est pourquoi la pieuse demoiselle déposa à la sacristie une lettre pour faire connaître son offre charitable.

Chaque matin, les prêtres soldats arrivaient, par groupes de deux. L'un ouvrait avec curiosité la lettre étalée sur le meuble de la sacristie, et disait en riant :

— Quelle veine ! Une demoiselle qui veut nous offrir quelque chose.....

— Quoi donc ? Passe-moi cela..... Qu'est-ce qu'elle veut nous donner ? demandait l'autre, avide.

— Ce qu'elle offre ? Une place dans son caveau !

Et l'on riait du cadeau, inattendu et peu usité, certes, mais pourtant bien opportun dans la circonstance.

L'abbé Messager avait pris la première place le jeudi. Le P. Fournier eut la seconde, le samedi. Un abbé de la 51e division, prêtre du diocèse d'Arras, dont je n'ai pas retenu le nom, fut enterré le dimanche soir. Et un séminariste, le lieutenant Villard, élève de l'Ecole grégorienne, eut la quatrième place, le lundi soir. Je me fis un devoir d'assister, au moins en partie, à ces enterrements, suivis par quelques soldats seulement, tous les autres étant emportés dans le tourbillon de la bataille. Charité mêlée d'égoïsme : je « prêtais » une maigre prière, pensant que demain ce serait mon tour, et désirant que le même service d'assistance spirituelle me fût « rendu »....

J. M.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La cause des martyrs des Carmes *(2 Septembre 1792).* — Le 18 Janvier, les cardinaux de la Congrégation des Rites se sont réunis au Vatican en Congrégation générale, à laquelle assistèrent le secrétaire des Rites, le promoteur et le sous-promoteur de la Foi, pour examiner les conclusions du procès de la Curie diocésaine de Paris touchant les serviteurs de Dieu Jean-Marie du Lau, archevêque d'Arles ; François-Joseph de la Rochefoucauld, évêque de Beauvais ; Pierre-Louis de la Rochefoucauld, évêque de Saintes, frère du précédent, et leurs compagnons tués à Paris en Septembre 1792.

Les cardinaux de la Congrégation des Rites avaient à décider s'il convient de proposer au Souverain Pontife d'introduire et de rendre apostolique la cause de béatification des serviteurs de Dieu au titre de martyrs comme ayant donné leur vie pour la foi. Le cardinal Vannutelli, ponent de la cause, a assumé le soin de résumer oralement à ses Eminentissimes collègues les données capitales de cette cause, dont ceux-ci ont étudié, du reste, antérieurement, les volumineux dossiers. Le cardinal Vannutelli a eu l'occasion de visiter plusieurs fois les tombeaux de ces pieuses victimes, aux Carmes, à Paris.

Les 214 serviteurs de Dieu, presque tous prêtres, qui ont partagé le sort des trois évêques, ont chacun, dans les actes de cette cause qui intéresse la plupart des diocèses de France, sa notice biographique.

Le postulateur de la cause est M. Hertzog, procureur général des Sulpiciens. Le vice-postulateur est Mgr de Teil, venu tout exprès à Rome et descendu à la procure de Saint-Sulpice. L'avocat en fut jusqu'à ces derniers temps Mgr Salotti, actuellement sous-promoteur de la Foi.

Le cardinal Vico, pro-préfet des Rites, soumettra au Pape, en sa prochaine audience, la conclusion des délibérations des cardinaux, et si l'avis du Souverain Pontife est favorable, le Pape signera lui-même, suivant l'usage, de son nom de baptême « Jacques », l'acte d'introduction de la cause.

On forme le vœu que l'introduction d'une cause si importante et qui offre de si beaux exemples de courage et d'héroïsme chrétien, détermine de la part de nos compatriotes des prières ferventes, afin qu'il plaise à Dieu de montrer, par des miracles ou des grâces manifestes, le crédit de ses serviteurs.

La cause des martyrs des Carmes intéresse tout particulièrement le diocèse de Quimper et de Léon, qui ne compte pas moins de quatre victimes dans ces massacres :

Charles-Antoine-Raoul Laporte, né en 1734, à Brest, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

Le Livec de Trésurin, né en 1726, à Quimper, sur la paroisse de Saint-Corentin ;

Le Rousseau de Rosencoat, né en 1726, à Châteauneuf-du-Faou ;

Nicolas-Marie Véron, né en 1740, à Quimperlé.

PARIS. — **Prières publiques pour la France au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires.** — Le jeudi 20 Janvier, à Notre-Dame des Victoires, une splendide manifestation de foi a eu lieu, dont la presse quotidienne a rendu compte en l'appelant, non sans raison, « la messe des Parlementaires ».

Quand Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris conviait en effet les fidèles, mais tout particulièrement les élus de la nation, MM. les Sénateurs, Députés, Membres du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, « à venir assister à la messe qui serait célébrée le 20 Janvier pour la France, pour ses armées et pour les armées alliées », il ne faisait que répondre au désir qui lui avait été manifesté par un certain nombre de membres du Parlement. Il était donc juste qu'en parlant de cette messe de Notre-Dame des Victoires on la désignât sous ce nom de « messe des Parlementaires », bien que l'assistance, ce jour-là, ne fût pas composée uniquement de membres du Parlement.

La foule était considérable : près d'une heure avant le commencement de l'office, l'église était absolument comble.

Les places réservées aux membres du Parlement furent très rapidement occupées.

Au début de la cérémonie, on chanta le cantique populaire : *Catholique et Français*, qu'on devait reprendre encore à la fin. Avec quelle ardeur de conviction on le fit, voilà ce qu'il nous faut renoncer à dire, comme aussi bien à traduire la profonde impression qu'on ressentait au spectacle de toute cette foule agenouillée devant l'autel de la Vierge qui est honorée, dans ce sanctuaire béni entre tous, sous le titre de *Notre-Dame des Victoires !*

Après l'Evangile, S. Em. le cardinal Amette est monté en chaire et a prononcé une belle et forte allocution sur la mission chrétienne de ceux qui représentent l'opinion. Dans une heureuse réminiscence de Bossuet, le cardinal a rappelé que le ressort providentiel agit dans toutes les grandes affaires humaines. « Vous n'ignorez pas, a-t-il dit, que dans la bataille de Champagne, la victoire eût été plus complète et plus décisive encore si Dieu nous eût envoyé deux jours de beau temps. Vous avez confiance dans l'influence divine qui, s'étant manifestée au cours de l'histoire de France et récemment encore dans la victoire de la Marne, nous donnera la victoire finale, puisque la France, confiante dans la valeur de ses armées, lutte pour la justice et la civilisation contre le paganisme et la force brutale. » Son Eminence a terminé son discours, en rendant hommage à ceux qui, par leur manifestation d'aujourd'hui, sont venus prier pour le succès de nos armes et la concorde entre les citoyens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lettre de Son Em. le Cardinal Archevêque de Malines, et de NN. SS. les Evêques de Belgique aux Cardinaux Archevêques et Evêques d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie *(fin)*.

Le Chancelier de l'Empire allemand, dans la séance du 4 Août, déclara que l'envahissement du Luxembourg et de la Belgique était « en contradiction avec les prescriptions du droit des gens » ; il reconnut que, « en passant outre aux protestations justifiées des Gou» vernements luxembourgeois et belge, il commettait une injustice » qu'il promettait de réparer » ; et le Souverain Pontife, faisant intentionnellement allusion à la Belgique, — ainsi qu'il daigna le faire écrire à M. le ministre Van den Heuvel par Son Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, — prononça dans son allocution consistoriale du 22 Janvier 1915 ce jugement irréformable : « Il appartient au » Pontife romain que Dieu a établi interprète souverain et vengeur » de la loi éternelle, de proclamer avant tout que nul ne peut, pour » quelque raison que ce soit, violer la justice. »

Depuis lors, toutefois, politiciens et casuistes essayèrent d'esquiver ou d'énerver ces paroles décisives. Dans leur réponse aux catholiques français, les catholiques allemands se livrent aux mêmes subtilités mesquines et voudraient les corroborer par un fait. Ils ont à leur disposition deux témoignages : l'un, d'un anonyme, qui a vu, dit-il, le 26 Juillet, des officiers français en conversation au boulevard Anspach, à Bruxelles, avec des officiers belges ; l'autre, d'un certain Gustave Lochard, de Rimogne, lequel dépose que « deux régiments de dragons français, le 28e et le 31e, et une batterie ont franchi la frontière belge, le soir du 31 Juillet 1914, et sont demeurés exclusivement sur le territoire de la Belgique pendant toute la semaine suivante ».

Or, le Gouvernement belge affirme « que, avant la déclaration de guerre, aucune troupe française, si minime fût-elle, n'avait pénétré en Belgique ». Et il ajoute : « Il n'est pas de témoignage honnête qui puisse se dresser contre cette affirmation. »

Le Gouvernement de notre Roi accuse donc d'erreur l'affirmation des catholiques allemands.

Il y a là une question de primordiale importance, à la fois politique et morale, sur laquelle nous devrions éclairer la conscience publique.

Que si, cependant, vous déclîniez l'examen de cette question générale, nous vous demanderions de vouloir, tout au moins, contrôler les témoignages sur lesquels se sont appuyés les catholiques allemands pour la trancher contre nous. La déposition de ce Gustave Lochard porte sur des faits aisés à contrôler. Les catholiques allemands tiendront à se laver du reproche d'erreur et se feront un devoir de conscience de se rétracter, s'ils se sont laissé tromper à notre détriment.

Nous ne l'ignorons pas, vous répugnez à croire que des régiments dont vous connaissez, dites-vous, la discipline, l'honnêteté, la foi religieuse, aient pu se livrer aux actes inhumains que nous leur reprochons. Vous voulez vous persuader que cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être.

Et, contraints par l'évidence, nous vous répondrons que cela peut être, attendu que cela est.

Devant le fait, il n'y a pas de présomption qui tienne.

Il n'y a, pour vous comme nous, qu'une issue : la vérification du fait par une commission dont l'impartialité soit et apparaisse à tous indiscutable.

Nous comprenons sans peine votre disposition d'âme.

Nous respectons, nous aussi, veuillez le croire, l'esprit de discipline, de travail, de foi, dont nous avions si souvent touché les preuves et recueilli les témoignages chez vos compatriotes. Très nombreux sont les Belges qui avouent aujourd'hui l'amertume de leur déception. Mais ils ont vécu les événements sinistres d'Août et de Septembre : la vérité a triomphé de leurs plus intimes résistances. Le fait n'est plus niable : la Belgique a été martyrisée.

Lorsque des étrangers des pays neutres, — Américains, Hollandais, Suisses, Espagnols, — nous interrogent sur la façon dont la guerre allemande fut menée, et que nous leur relatons certaines scènes, dont nous avons dû, malgré nous, constater l'horreur, nous en atténuons l'impression, tant nous sentons que la vérité toute nue sort des limites de la vraisemblance.

Toutefois, lorsque, mis en présence de la réalité totale, vous aurez pu analyser les causes, les unes lointaines, les autres immédiates, de ce qu'un de vos généraux, en face des ruines du petit village de Schaffenlez-Diest et du martyre du pasteur de la paroisse, appelait « une erreur tragique » : lorsqu'on vous entretiendra des influences que subirent vos soldats au moment de leur entrée en Belgique et dans l'enivrement de leurs premiers succès, l'invraisemblance de la vérité vous apparaîtra, comme à nous, moins déconcertante.

Surtout, Eminences et Vénérés Collègues, ne vous laissez pas retenir par le vain prétexte qu'une enquête serait, aujourd'hui, prématurée.

Nous pourrions, à la rigueur, dire cela, nous, parce que l'enquête se ferait, à l'heure présente, dans des conditions défavorables pour nous. Nos populations ont été, en effet, si profondément terrorisées, la perspective de représailles est encore pour elles si sombre, que les témoins que nous invoquerons devant un tribunal, pour une partie allemand, oseront à peine dire jusqu'au bout la vérité.

Mais des raisons décisives s'opposent à tout procédé dilatoire.

La première, celle qui vous ira le plus droit au cœur, c'est que nous sommes les faibles et que vous êtes les puissants. Vous ne voudrez pas abuser de votre force contre nous.

Or, tandis que vous avez toute liberté d'inonder de vos publications les pays neutres, nous sommes emprisonnés et réduits au silence. A peine nous est-il permis d'élever la voix à l'intérieur de nos églises ; les prédications y sont contrôlées, c'est-à-dire travesties par des espions à gages ; les protestations de la conscience sont qualifiées de révolte contre les pouvoirs publics ; nos écrits sont arrêtés à la frontière comme article de contrebande. Vous êtes donc seuls à jouir de la liberté de la parole et de la plume et, si vous voulez, par esprit de charité et d'équité, en procurer aux accusés belges une parcelle et leur fournir l'occasion de se défendre, c'est à vous qu'il appartient de venir, au plus tôt, les protéger. Le vieil adage juridique : *Audiatur et altera pars* se trouve inscrit, dit-on, sur le fronton de nombreux tribunaux allemands. En tout cas, chez vous comme chez nous, il dicte la loi aux jugements des officialités épiscopales et, chez vous aussi, sans doute comme chez nous, il circule dans la langue populaire, sous

Archives diocésaines d Quimper et Léon

cette forme imagée : « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. »

Vous direz, peut-être : c'est le passé, oubliez-le. Au lieu de jeter de l'huile sur le feu, appliquez-vous, plutôt, à pardonner et unissez vos efforts à ceux du pouvoir occupant, qui ne demande qu'à panser les blessures du malheureux peuple belge.

Oh ! Eminences et Chers Collègues, n'ajoutez pas l'ironie à l'injustice.

N'avons-nous pas assez souffert ? N'avons-nous pas été, ne sommes-nous pas encore assez cruellement torturés !

C'est le passé, dites-vous, résignez-vous, oubliez.

Le passé ! mais toutes les plaies sont saignantes ! Il n'y a pas un cœur honnête qui ne soit gonflé d'indignation. Tandis que nous entendons notre gouvernement dire à la face du monde : « Celui-là est » deux fois coupable qui, après avoir violé les droits d'autrui, tente » encore, avec le plus audacieux cynisme, de se justifier en imputant » à sa victime des fautes qu'elle n'a jamais commises » ; nos gens du peuple n'étouffent que par la violence des paroles de malédiction. Hier encore, un campagnard de la banlieue de Malines apprend que son fils a succombé au champ de bataille. Un prêtre le console. Et le brave de répondre : « Oh ! celui-ci, je le donne à la Patrie. Mais, mon aîné, ils me l'ont pris, les m..., et l'ont lâchement couché dans un fossé ! »

Comment voulez-vous que nous obtenions de ces malheureux, qui ont connu toutes les tortures, une parole sincère de résignation et de pardon, aussi longtemps que ceux qui les ont fait souffrir leur refusent un aveu, une parole de repentir, une promesse de réparation ?

L'Allemagne ne nous rendra plus le sang qu'elle a fait couler, les vies innocentes que ses armées ont fauchées ; mais il est en son pouvoir de restituer au peuple belge son honneur qu'elle a violé ou laissé violer.

Cette restitution, nous vous la demandons à vous qui êtes, au premier chef, les représentants de la morale chrétienne dans l'Eglise d'Allemagne.

Il y a quelque chose de plus profondément triste que les divisions politiques et les désastres matériels : ce sont ces haines que l'injustice, réelle ou présumée, accumule en tant de cœurs faits pour s'aimer. Pasteurs de nos peuples, n'est-ce pas à nous qu'incombe la mission de faciliter la décharge de ces sentiments mauvais et de rétablir sur la base, aujourd'hui ébranlée, de la justice, l'union dans la charité de tous les enfants de la grande famille catholique ?

Le pouvoir occupant dit et écrit, en effet, son intention de panser nos plaies.

Mais dans le for extérieur, on juge de l'intention par l'action.

Or, tout ce que nous savons, nous, pauvres Belges, qui subissons passagèrement la domination de l'empire, c'est que le pouvoir qui s'est engagé d'honneur à nous gouverner d'après le droit international codifié dans la Convention de La Haye méconnaît ses engagements.

Nous ne parlons pas des abus individuels commis contre des particuliers ou des communes et dont le caractère ne pourra être établi que par une instruction contradictoire après la guerre ; nous ne visons, en ce moment, que les actes du gouvernement, tels qu'ils résultent de pièces officielles émanant de lui, affichées par lui aux murs de nos villes et engageant, en conséquence, sans discussion possible, directement sa responsabilité.

Or, les infractions à la Convention de La Haye, depuis la date de l'occupation de nos provinces, sont nombreuses et flagrantes. Nous les rangeons ici sous quelques têtes de chapitres et nous fournirons en annexe les preuves de nos allégations. Voici ces principaux chefs d'infraction :

Punitions collectives édictées à raison de faits individuels, contrairement à l'article 50 de la Convention de La Haye ;

Travail forcé pour l'ennemi, contrairement à l'article 52 ;

Impôts nouveaux, en violation des articles 48, 49 et 52 ;

Abus des réquisitions en nature, en violation de l'article 52 ;

Méconnaissance des lois en vigueur dans le pays, contrairement à l'article 43.

Ces violations du droit international, qui aggravent notre malheureux sort et accumulent, dans des cœurs habituellement pacifiques et charitables, des ferments de révolte et de haine, ne se poursuivraient pas, si ceux qui les commettent ne se sentaient soutenus, sinon par l'approbation positive, au moins par le silence complaisant de tous ceux qui forment l'opinion dans leur propre pays.

Avec confiance, donc, nous reprenons notre appel à votre charité ; nous sommes les faibles, vous êtes les forts ; venez et jugez s'il vous est encore loisible de ne point nous secourir.

Il y a d'ailleurs, à la constitution d'une Commission d'enquête, par des membres de l'épiscopat catholique, des raisons d'ordre général.

Nous y avons appuyé déjà, le spectacle que donnent au monde nos divisions est déconcertant ; il lui est une occasion de scandale et éveille chez lui des pensées de blasphème.

Nos populations ne comprennent pas que vous puissiez ignorer la double iniquité flagrante qui s'est abattue sur la Belgique — la violation de notre neutralité, la conduite inhumaine de vos soldats — et que, la connaissant, vous n'éleviez pas la voix pour la condamner et vous en désolidariser.

En revanche, ce qui doit scandaliser vos populations protestantes et catholiques, c'est le rôle prêté par votre presse au clergé belge et à une nation à laquelle, depuis trente ans, préside un Gouvernement notoirement catholique. « Prenez garde, disait Mgr l'Evêque de Hil» desheim à son clergé, dès la date du 21 Septembre 1914, ces griefs » que la presse répand sur le compte des prêtres, des moines, des » religieuses des nations catholiques, creusent un fossé entre les ca» tholiques et les protestants du sol allemand et l'avenir religieux de » l'empire est mis en péril. » La campagne de calomnie contre notre clergé et notre peuple ne s'est point ralentie. Le député du centre, Erzberger, semble s'être donné le rôle de la fomenter. Jusqu'en Belgique, dans la cathédrale d'Anvers, le XVI[e] dimanche après la Pentecôte, un de vos prêtres, Heinrich Mohr, osait dire, du haut de la chaire de vérité aux soldats catholiques de votre armée : « Des documents officiels nous ont appris comment les Belges ont pendu à des arbres des soldats allemands, les ont arrosés de liquides bouillants, les ont brûlés vifs. »

Il n'y a qu'un moyen de faire cesser ces scandales, c'est la mise au jour de la vérité plénière et la condamnation publique, par l'autorité religieuse, des vrais coupables.

Il y a pour les gens honnêtes, croyants ou incroyants, un autre sujet de scandale, c'est la manie de mettre au premier plan la supputation des avantages qu'auraient les intérêts catholiques au succès,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soit de la Triple Alliance, soit de la Quadruple Entente. Le professeur Schrœrs, de l'Université de Bonn, a, le premier, à notre connaissance, voué ses loisirs à ces calculs agaçants.

Les résultats religieux de la guerre sont le secret de Dieu et aucun de nous n'est dans les confidences divines.

Mais il y a une question qui domine celle-là, c'est une question de morale, de droit, d'honneur.

Cherchez avant tout, dit Notre-Seigneur dans son saint Evangile, *le royaume de Dieu et sa justice : le reste vous sera donné par surcroît.*

Aussi avons-nous, à l'heure présente, nous évêques, un devoir moral et par conséquent religieux qui prime tous les autres, c'est de rechercher et de proclamer la vérité.

Le Christ, dont nous avons l'insigne honneur d'être à la fois les disciples et les ministres, n'a-t-il pas dit : « Ma mission sociale est de rendre témoignage à la vérité ? » *Ego ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati.*

Au jour solennel de notre consécration épiscopale, nous avons promis à Dieu et à l'Eglise catholique de n'être jamais des déserteurs de la vérité, de ne céder ni à l'ambition ni à la crainte, lorsqu'il s'agira de lui prouver que nous l'aimons : *Veritatem diligat, neque eam unquam deserat, aut laudibus aut timore superatus.*

Nous avons donc, de par notre vocation, un rôle commun et un terrain d'entente. La confusion règne dans les esprits : ce que les uns appellent lumière, les autres l'appellent ténèbres ; ce qui est bien pour les uns est mal pour les autres. Le tribunal d'enquête contradictoire, auquel nous avons l'honneur de convier vos délégués, contribuera, nous en nourrissons l'espoir, à dissiper plus d'une équivoque : *Non ponat lucem tenebras, nec tenebras lucem ; non dicat malum bonum, nec bonum malum.*

De toute l'ardeur de ses vœux, Notre Saint-Père le Pape appelle la paix ; dans la lettre qu'Il a daigné vous adresser à Fulda, lors de votre dernière réunion, Il vous pressait, Il nous presse tous de la désirer avec lui. Mais il ne la veut qu'appuyée sur le respect du droit et de la dignité des peuples : *Dum votis omnibus pacem expetimus, atque eam quidem pacem, quæ et justitiæ sit opus et populorum congruat dignitati...*

Nous répondrons donc au vœu de notre Père commun, en travaillant de concert à faire éclater et triompher la vérité, sur laquelle doit reposer la justice, l'honneur des nations et finalement la paix.

Agréez, Eminences et Vénérés Collègues, l'expression de nos sentiments respectueux et de fraternel dévouement.

D. J. Card. MERCIER, *Arch. de Malines ;*
ANTOINE, *Evêque de Gand ;*
GUSTAVE J., *Evêque de Bruges ;*
THOMAS-LOUIS, *Evêque de Namur ;*
MARTIN-HUBERT, *Evêque de Liège ;*
AMÉDÉE CROOY, *Evêque nommé de Tournai.*

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : **Consécration de la famille au Sacré Cœur** au verso de l'Image du Sacré Cœur dite de Rome. Ces images sont vendues par paquet de 4, 7, 9, 12, suivant la dimension. Prix de chaque paquet, 0 fr. 40 ; port, 0 fr. 05. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service au 1er Février 1916. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que les modifications suivantes seront apportées au service des trains desservant la région :

a) Arrêt à La Possonnière du train express partant de Paris, quai d'Orsay, à 8 h. 20, avec correspondance immédiate sur Cholet.

b) Création entre Quimper et Landerneau d'un nouveau train express de chaque sens assurant la continuation des trains express arrivant à Quimper à 20 h. 30 et partant de cette gare à 7 h. 15.

Remaniement et accélération des trains de voyageurs entre Quimper et Landerneau pour améliorer les relations locales. En particulier, le train partant actuellement de Quimper à 6 h. 05, sera retardé d'environ 2 h. 30 au départ de Quimper pour assurer la continuation des voyageurs arrivés par le train express de Paris à 8 h. 08.

Avance d'environ une heure, entre Quimper et Lorient de l'horaire du train partant actuellement de Quimper à 11 h. 35 pour augmenter le séjour à Lorient des voyageurs venant dans cette ville pour affaires et devant reprendre à 15 h. 59 le train se dirigeant sur Quimper.

c) Rétablissement à titre d'essai, entre Rosporden et Concarneau, des trains d'été partant de Rosporden à 7 h. 56 et de Concarneau à 6 h. 40.

Avance d'environ 40 minutes du train partant actuellement de Rosporden à 12 h. 22 pour lui faire relever plus étroitement les correspondances de Nantes et de Quimper.

Les Bons de la Défense Nationale.

Nous croyons devoir rappeler, à propos des Bons de la Défense Nationale, que leurs souscripteurs, en cas de besoin, n'ont pas à attendre leur échéance pour rentrer dans leurs capitaux.

Ils peuvent, en effet, lorsqu'ils n'ont plus que trois mois à courir, les faire escompter par la Banque de France au même taux que des effets de commerce ou se faire avancer, en tout temps, par cet établissement, jusqu'à 80 °/. de leur valeur.

Le Trésor payant d'avance l'intérêt de ces Bons, les souscripteurs n'ont à verser que 99 francs pour un Bon 4 °/. à 3 mois, — 97 fr. 50 pour un Bon 5 °/. à 6 mois, — 95 fr. pour un Bon 5 °/. à un an, et ainsi de suite.

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoît XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle.*

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

Librairie Saint-Corentin
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
FLACON : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

UN PRÊTRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

31e ANNÉE. Vendredi 11 Février 1916. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1916 ; L'Œuvre des Orphelins de la Guerre ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La paroisse pendant et après la guerre.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie : M. l'abbé Corbel.

IV. — Chronique générale : S. S. Benoît XV et les prêtres mobilisés ; Appel de la Mission catholique Suisse en faveur des prisonniers de guerre ; Le R. P. de Sertillanges et les églises mutilées ; L'Œuvre de la Sainte-Enfance au Japon.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Février. — 6e Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
Lundi, 14. — S. Valentin, Prêtre et Martyr. Simple. Rouge.
Mardi, 15. — SS. Faustin et Jovite. Martyrs. Simple. Rouge.
Mercredi, 16. — De la Férie. Vert.
Jeudi, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 18. — S. Siméon, Evêque et Martyr. Simple. Rouge.
Samedi, 19. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 20. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ergué-Gabéric	du 12 au 16 Février.
Ile-Tudy	du 17 au 18 —
Saint-Servais	du 19 au 21 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1916.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
MAI	Jeudi.....	4	Plogonnec.....	Guengat.
	Vendredi..	5	Ploaré.	
	Samedi ...	6	Douarnenez.....	Pouldavid.
	Dimanche.	7	Tréboul	Le Juch.
	Lundi	8	Poullan	Beuzec.
	Mardi.....	9	Meilars. — Mahalon.	
	Mercredi..	10	Pont-Croix.....	Audierne.
	Jeudi.....	11	Plouhinec	Esquibien.
	Vendredi..	12	Goulien	Cléden-Cap-Sizun. *
	Samedi ...	13	Plogoff.....	Primelin.
	Dimanche.	14	Pouldergat	Plonéis. — Gourlizon.
	Jeudi.....	18	Bénodet.....	Gouesnac'h.
	Vendredi..	19	Fouesnant.....	Clohars. — Pleuven.
	Samedi ...	20	Saint-Evarzec.....	La Forêt-Fouesnant.
	Dimanche.	21	Trégunc.....	Lanriec.
	Lundi	22	Rosporden. — Tourc'h.....	Elliant. *
	Mardi.....	23	Saint-Yvi	Ergué-Armel.
	Mercredi..	24	Kerfeunteun.	
	Jeudi.....	25	Briec.....	Landrévarzec.
	Vendredi..	26	Langolen. — Landudal	Ergué-Gabéric.
	Samedi ...	27	Pluguffan.....	Plomelin.
	Dimanche.	28	Saint-Corentin. — Loc-Maria.	Saint-Mathieu.
	Mercredi..	31	Combrit. — Tréméoc.	
JUIN	Jeudi.....	1	Pont-l'Abbé.	
	Vendredi..	2	Loctudy	Ile-Tudy.
	Samedi ...	3	Plobannalec	Treffiagat.
	Dimanche.	4	Penmarc'h.....	Guilvinec.
	Lundi	5	Plomeur.....	Saint-Jean-Trolimon.
	Mardi	6	Plonéour-Lanva. — Tréguennec	Plovan.
	Mercredi..	7	Peumerit. — Tréogat.....	Pouldreuzic.* — Lababan.
	Jeudi.....	8	Plozévet	Landudec.* — Guiler.
	Vendredi..	9	Plogastel-Saint-Germain.....	Penhars.
	Jeudi.....	22	Morlaix : Saint-Melaine.....	Saint-Martin.
	Vendredi..	23	Saint-Mathieu.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne restera pour le repas du soir et pour la nuit que dans les paroisses marquées d'un astérisque *.

Arrêté à Quimper, le 4 Février 1916.

† **ADOLPHE,**

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Œuvre des Orphelins de la Guerre. — Statuts. —

I. — Une Œuvre dite des **Orphelins de la Guerre** est établie à l'Evêché de Quimper, en vue de procurer, par tous les moyens en son pouvoir, assistance matérielle et morale aux orphelins victimes de la guerre, dans tout le diocèse de Quimper et de Léon.

II. — Cette Œuvre s'efforcera notamment :

De faciliter aux Orphelins l'éducation dans leurs familles ;

De les placer, si c'est nécessaire, dans les familles chrétiennes, ou dans des orphelinats catholiques ;

De les aider à obtenir les avantages que leur assure la loi française et les bienfaits que peuvent offrir les autres Œuvres ;

De les assister dans leur éducation, dans leur apprentissage ou dans la direction à donner à leur vie.

III. — L'Œuvre est rattachée à la Direction diocésaine de l'Union Catholique, section des Œuvres Charitables. Elle aura cependant sa caisse séparée, et sera spécialement dirigée par un Comité qui comprendra, outre les membres de la section, d'autres personnes, ecclésiastiques ou laïques, spécialement désignées par l'Evêque. Monseigneur introduira également dans ce Comité des dames, dont l'activité et le dévouement s'emploient déjà aux Œuvres catholiques du diocèse.

Ce Comité de direction se réunira, au moins deux fois par an, sous la présidence de Monseigneur, et toutes les fois que l'Evêque jugera à propos de le convoquer.

Toutes les questions relatives à l'Œuvre : organisation, fonctionnement, moyens de propagande ou d'action, emploi des fonds recueillis, relations avec les Œuvres ou Sociétés similaires, seront soumises à son examen et à sa décision.

IV. — Au Comité directeur est adjoint un Bureau, ou Comité d'exécution, composé comme suit :

Président : M. André de Couesnongle ;

Vice-Président : M. le chanoine Rossi ;

Secrétaires : M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres ; MM. Mauduit, Corre, Guivarc'h ;

Trésoriers : M. le chanoine Quéinnec et M. Perrot, secrétaire de l'Evêché.

Ce Comité a pour rôle d'assurer pratiquement la marche de l'Œuvre, d'en centraliser les fonds et d'en effectuer la distribution conformément aux décisions et instructions du Comité directeur, de se tenir en relations avec les paroisses, de répondre aux demandes de renseignements, d'entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue de faire produire à l'Œuvre tous ses bienfaisants effets.

V. — L'Œuvre des Orphelins a pour représentants et répondants dans les paroisses, MM. les Curés et Recteurs. Ceux-ci feront appel au concours des Comités de l'Union Catho-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lique et aux organisations d'Œuvres soit d'hommes, soit de femmes, déjà existantes dans leurs paroisses respectives. Ils y recruteront facilement les éléments d'un groupe ou Comité de personnes actives et dévouées, auquel reviendra le soin de susciter des adhésions, de procurer des ressources, d'établir les listes des orphelins à secourir, avec toutes les indications nécessaires ou utiles, d'étudier les demandes de secours, les propositions de placement et d'adoption, de correspondre avec le Bureau de l'Œuvre, de veiller sur les orphelins secourus ou adoptés, etc...

Dans les villes où il y a plusieurs paroisses, il peut être avantageux de ne constituer qu'un seul comité, avec des membres pris dans les différentes paroisses, sous la présidence de M. l'Archiprêtre ou le Curé-Doyen.

MM. les Curés et Recteurs pourront provoquer, par le moyen de l'Union Catholique, des *réunions* ou *conférences* destinées à faire connaître l'Œuvre, à en montrer l'importance et la nécessité, à déterminer des adhésions plus nombreuses.

Ils ne négligeront pas d'intéresser à cette Œuvre les enfants, particulièrement dans les *écoles* chrétiennes ; ceux-ci seront heureux de pouvoir, par leurs petites économies, leurs sacrifices et leurs travaux, venir en aide aux orphelins. On sollicite tout particulièrement la charité des enfants des familles aisées ou fortunées, qui ne refuseront pas d'apporter une généreuse obole à leurs petits frères et petites sœurs si cruellement éprouvés.

VI. — Le moyen le plus pratique, soit pour étendre l'Œuvre par une active propagande, soit pour recueillir les souscriptions, c'est d'instituer dans chaque paroisse une organisation analogue à celle qu'emploient avec succès certaines Œuvres, comme la Propagation de la Foi. Cette méthode consiste à distribuer les adhérents en dizaines, en confiant à une personne mise à la tête de chaque dizaine le soin de recueillir les cotisations de son groupe. Les fonds remis au Curé et au Recteur, avec les listes des souscripteurs, seront centralisés à Quimper entre les mains du Trésorier.

VII. — La Caisse est alimentée par une *quête* faite sur l'ordre de Monseigneur, une fois par an, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, et par des *souscriptions* volontaires. Pour établir plus sûrement, chaque année, les prévisions des dépenses et répondre plus facilement à tous les besoins qui seront signalés, Nous croyons devoir créer quatre catégories de souscripteurs :

Les *Fondateurs*, qui paient une cotisation annuelle d'au moins 100 fr. ;

Les *Bienfaiteurs*, qui paient une cotisation annuelle d'au moins 20 fr. ;

Les *Membres titulaires*, qui verseront une cotisation annuelle d'au moins 5 fr. ;

Les *simples Adhérents*, qui versent une cotisation annuelle de 1 fr.

VIII. — Chaque année, un rapport sera publié sur le fonctionnement de l'Œuvre, et il y sera joint un compte rendu succinct des opérations de la Caisse, recettes et dépenses. Des communications à la *Semaine religieuse*, et aux journaux catholiques feront aussi connaître de temps en temps les faits qui intéresseront l'Œuvre et en attesteront les progrès.

IX. — L'Œuvre pourra, s'il est besoin, prendre la forme d'une Association déclarée. Les Statuts recevraient, dans ce cas, les modifications qu'exigerait ce changement.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Corbel, ancien recteur de Motreff, décédé à Saint-Pol, le 4 Février 1916 ;

M. Gloanec, ancien principal de Lesneven, décédé à Guipavas, le 8 Février 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

La paroisse pendant et après la guerre.

C'est, en très grande partie, de la paroisse que dépend la restauration religieuse et morale de la France. Il est donc tout naturel de se demander ce que la guerre a fait de cette vie paroissiale, et dans quelles conditions elle la laissera.

La mobilisation a enlevé un tiers des prêtres, les plus jeunes, les plus robustes (1). Tout en remplissant, avec l'héroïsme que l'on sait, leur devoir patriotique, ils ont été à l'armée, par la seule force de l'exemple, de bons ouvriers de l'Évangile. Mais, à leur départ, un grand vide s'est fait dans les paroisses. On pouvait croire que la vie religieuse en souffrirait. Il n'en a rien été, et cela grâce à la vaillance des prêtres qui restent et dont le zèle s'est multiplié jusqu'à l'extrême limite de leurs forces.

Dans les villes où déjà, même avant la guerre, le nombre de prêtres était insuffisant pour satisfaire aux besoins religieux d'une population toujours croissante, dans les campagnes, où des curés doivent, à l'heure actuelle, desservir deux ou trois paroisses, souvent fort éloignées l'une de l'autre, le clergé a fait et continue à faire des prodiges pour ne rien abandonner de sa mission essentielle. Les prêtres jugés par le recrutement incapables même du service auxiliaire, n'ont pas hésité à s'engager, au risque de com-

(1) Dans le diocèse de Quimper, la proportion des prêtres mobilisés est plus considérable encore : elle dépasse la moitié des prêtres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

promettre leur santé, dans les fatigues du ministère ; les vieux curés sont redevenus jeunes. La vie paroissiale a continué.

Le rôle du curé a même singulièrement grandi dans la guerre. On ne dira jamais assez la grandeur d'âme de ceux qui, sous l'occupation, la domination allemandes, sont restés parmi leurs ouailles tenant tête à l'envahisseur, pour défendre les innocents. Quand enfin les Allemands seront chassés des provinces du Nord et de l'Est qu'ils tiennent encore en partie sous leur botte, que d'actes héroïques viendront s'ajouter à ceux que nous connaissons déjà, pour glorifier les curés de France !

Loin du front, loin de l'ennemi, les prêtres, pendant la guerre, n'ont pas été moins grands ; ils ont été d'admirables professeurs d'énergie, ils ont été, partout, des foyers de force morale. Ils ont enseigné le devoir, la patience, la résignation ; ils ont donné à des millions de Français et de Françaises le véritable secret pour « tenir », la confiance en Dieu.

La vie paroissiale n'en était pas oubliée — au contraire. C'était de l'église surtout que partait le réconfort moral et patriotique autant que religieux. La liturgie sacrée a continué son cycle ; les offices ont été célébrés, avec moins de pompe sans doute, mais avec plus de piété peut-être.

Les œuvres paroissiales, patronages, œuvres de jeunes filles, associations de mères de famille, œuvres de presse, etc., elles aussi, ont continué, dans la mesure qui était possible, et avec les ressources restreintes dont on dispose. Rien n'a été détruit.

Mais il importe qu'au zèle du clergé vienne s'ajouter le concours efficace de tous les catholiques. Si les œuvres de guerre requièrent aujourd'hui et absorbent les dévouements, il ne faut pas qu'elles fassent complètement oublier les œuvres paroissiales. S'il est bon de forger des canons et des munitions, il faut cependant des laboureurs pour semer le blé, dont se fait le pain de l'âme.

De même, au lendemain de la guerre, une œuvre essentielle s'imposera : celle du recrutement du clergé. Nous sommes convaincus que, malgré d'ineptes calomnies, le clergé aura vu tomber devant son héroïsme bien des indifférences, bien des hostilités, et que sa situation morale dans le pays aura beaucoup gagné. Mais que de vides se seront produits parmi les prêtres, les séminaristes, la jeunesse chrétienne !

L'œuvre des vocations religieuses devra être au tout premier rang. Les efforts qui seront faits dans ce sens devront s'associer à ceux, nécessaires également, qui devront être multipliés pour le relèvement de la natalité en France. Les parents qui n'ont qu'un ou deux enfants se refusent trop souvent à donner un de leurs fils au sacerdoce. Ils se préoccupent de la continuation de leur famille. La même préoccupation, le même obstacle ne se présente pas dans la famille nombreuse.

Une famille chrétienne nombreuse pour avoir des prêtres, et des prêtres pour assurer dans l'avenir la foi des familles françaises : voilà les buts essentiels de demain, dès que viendra la paix.

Il n'est pas trop tôt d'y penser et d'y travailler, dès maintenant, et de préparer déjà les paroisses chrétiennes de l'avenir.

Correspondance hebdomadaire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 13 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, à la Cathédrale, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Jeudi 17 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Samedi 19 : Confession des filles du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi :* 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour la France. Les enfants de toutes les écoles y sont invités.

Dimanche 13 Février, VI[e] après l'Epiphanie : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, suivies des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Nécrologie. — M. l'Abbé CORBEL. — M. l'abbé Corbel, ancien recteur de Motreff, est pieusement décédé dans la maison Saint-Joseph, de Saint-Pol de Léon, le vendredi 4 Février 1916.

Né en 1854, dans la paroisse de Saint-Mathieu de Quimper, élevé au sacerdoce en 1878, M. Corbel fut, pendant ses années de sanié, un prêtre d'un zèle inlassable, d'une activité débordante, d'une bonté, d'une générosité, d'une charité à toute épreuve.

Prématurément atteint du mal qui devait l'emporter après avoir sourdement miné, pendant de longues années, sa robuste constitution, s'il dut quelquefois plier sous les coups de la douleur, le bon M. Corbel ne perdit rien de ses belles qualités, la souffrance sembla même y ajouter quelque chose, en faisant mieux ressortir l'aimable gaîté, la joviale bonne humeur dont il ne se départit jamais et qui rendait son commerce si facile et si attrayant.

Lorsque les travaux du saint ministère furent au-dessus de ses forces et qu'il dut se retirer à la Maison Saint-Joseph de Saint-Pol de Léon, il fut, dans cette Maison, un modèle de patience, de résignation, de douce et tendre piété. Les jours qu'il vécut encore après la réception des derniers sacrements, qui lui furent administrés le dimanche 23 Janvier, ne furent qu'une longue et cruelle agonie dont les rares moments de lucidité se manifestaient cependant par les sentiments de la foi la plus vive et de la plus entière soumission à la volonté divine. Dieu n'aura pas trompé l'espérance de celui qui s'abandonnait si complètement à sa miséricorde.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

S. S. Benoît XV et les prêtres mobilisés. — A son retour de Rome, Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, a réuni, le 24 Janvier, les prêtres mobilisés dans cette ville, et leur a rapporté les paroles de Benoît XV. Les voici, d'après le compte rendu de cette réunion, donné par la *Semaine religieuse* de Besançon :

« ... Mais, entre tous les sujets, celui que l'évêque aborde avec le plus d'empressement et que le Pape accueille avec le plus visible intérêt, c'est celui du clergé, des prêtres, des prêtres mobilisés pour la défense et le service du pays :

« Très Saint-Père, j'ai plus de quatre cents prêtres et cent séminaristes dans les divers emplois de la guerre : aumôniers, officiers, sous-officiers, soldats combattant, brancardiers, infirmiers, etc. Et déjà sept prêtres ont été tués en braves et quatorze séminaristes. Un certain nombre ont reçu des blessures dont ils se sont guéris, et ils sont repartis à leur poste, d'autres en souffrent encore, un prêtre a été amputé du bras droit, un autre à perdu un œil, d'autres resteront estropiés. »

Le Pape s'émeut à cette glorieuse, mais douloureuse litanie. Il lève la main en faisant le signe de la bénédiction et en disant : « Je les bénis tous tendrement ». Après quoi, j'exprimai au Pape la constante préoccupation que je portais, dans mon âme, de mes chers prêtres et séminaristes mobilisés, et j'ajoutai :

« Très Saint-Père, je serais heureux que Votre Sainteté daignât me donner, pour eux et pour ceux des autres diocèses qui sont employés à Besançon, des conseils que je leur transmettrai. Il les accueilleront avec un grand respect et une obéissance filiale. »

Le Pape répondit :

« Dites leur d'employer tous les moyens efficaces, mais nécessaires, pour conserver l'esprit sacerdotal et ecclésiastique. Ceux qui combattent reçoivent directement les leçons du danger imminent et du voisinage de la mort ; mais, quand ils sont au repos, loin du péril, ils sont exposés à une détente dangereuse, et ceux qui sont employés dans les services de l'arrière, loin du front, s'ils ne sont pas très fidèles à célébrer la sainte messe quand ils le peuvent, à réciter le bréviaire quand ils en ont la facilité, à égrener leur chapelet, à faire un peu d'oraison, et, dans l'occasion, la visite au Saint-Sacrement, risquent beaucoup de se laisser aller à la négligence, à la paresse spirituelle. Il ne le faut pas, car ils doivent être le sel de la terre, donner partout le bon exemple, édifier les soldats et les blessés qu'ils soignent. Ils en gagneront beaucoup ainsi, tandis que, s'ils ne se montraient pas toujours prêtres fervents, ils leur donneraient une impression fâcheuse, dont l'influence pourrait être fatale à la foi religieuse. Il faut que tous les prêtres et les séminaristes soient irréprochables au milieu des troupes. Les saints prêtres font un bien immense dans les armées. »

Vous pensez, chers Messieurs, si toutes ces paroles tombaient sur mon cœur comme des gouttes brûlantes. Puissè-je avoir fait passer dans toutes vos âmes l'impression que j'en ai ressentie. Recevez et gardez ces paroles du Pape, dites pour vous, et que sa bénédiction, que je vais vous donner, les fasse fructifier par la grâce du Sacré Cœur de Jésus, dans lequel le Pape, comme nous, met tout son espoir ! »

Appel de la Mission catholique Suisse en faveur des prisonniers de guerre. — La Mission catholique Suisse, dont le siège est à Fribourg (Suisse), 38, rue de Lausanne, vient d'adresser à l'épiscopat français un nouvel appel en faveur des prisonniers de guerre.

Ses ressources sont actuellement épuisées. Le premier appel à la charité catholique a produit environ 290.000 francs qui ont été dépensés, au cours des derniers mois, en subventions accordées aux prisonniers nécessiteux et qui leur ont été distribuées par l'intermédiaire des sociétés de Secours mutuels et des Conférences de Saint-Vincent de Paul établies dans la plupart des camps, ou par M. l'abbé Dévaud, délégué de la Mission.

La Mission a également pourvu de livres les bibliothèques des camps. Par ses soins, 300.000 volumes ont été envoyés en Allemagne.

La section de la Mission créée à Genève pour l'envoi de vivres et de vêtements a ravitaillé en pain et en objets d'habillement plus de 4 000 nécessiteux qui ne recevaient rien de leur famille et sont actuellement inscrits sur ses listes. Elle a expédié ainsi aux seuls nécessiteux plus de 8.000 colis d'une valeur moyenne de 5 francs, ce qui représente une dépense de 40.000 francs.

Le service de recherches des disparus est parvenu à renseigner plus de 10.000 familles.

Ces chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes pour que nous n'y ajoutions aucun commentaire. Nous nous contenterons de demander à nouveau aux catholiques de faire une part dans leurs aumônes à la Mission et de lui permettre ainsi de poursuivre sa tâche charitable.

Les offrandes envoyées à l'Evêché seront transmises à la Mission, à laquelle on peut aussi les faire parvenir directement à l'adresse déjà indiquée : *Mission catholique suisse,* 38, rue de Lausanne, Fribourg (Suisse).

Nous espérons fermement que tous se feront un devoir de soutenir une œuvre qui a déjà rendu aux prisonniers et à leurs familles de si précieux services.

Le R. P. Sertillanges et les églises mutilées. — Voici la conclusion du beau discours prononcé par le R. P. Sertillanges, à Notre-Dame de Paris, pour l'Œuvre de secours aux églises des régions dévastées :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« La guerre n'est pas finie. Bien que nous ayons à faire, dès maintenant, et beaucoup, en faveur des paroisses ravagées lors du premier passage des troupes allemandes, le principal effort devra se produire quand les frontières de France seront nettes. Vous diriez-vous : Nous aussi, nous ferons à ce moment-là notre effort ?... Néfaste conclusion, et combien aveugle ! Ne serait-ce pas renouveler cette erreur qui nous coûte tant de sang, celle qui nous fit dire : Quand il y aura la guerre, nous préparerons la guerre ?

» Assez souffert, pour cette folie où s'entêtèrent tant de nos chefs, où s'endormit trop longtemps et trop mollement le peuple de France ! Assez de nos improvisations ! Nous avons improvisé la guerre, n'allons pas improviser la paix, notamment celle des âmes. N'ayant point préparé, tout au moins suffisamment la sortie de nos armées, préparons leur rentrée et la sortie de l'ennemi après sa défaite. Que, dès le premier moment, nos héros, leurs familles et tout le peuple chrétien trouvent partout restaurée, là où elle fut dévastée, la patrie spirituelle. Que tout s'installe promptement, parce que tout sera prêt.

» Lorsque la ligne allemande craquera ; quand nos hommes, héroïquement patients, donneront enfin le grand coup d'épaule, la poussée formidable qui abattra la muraille de fer, et que les cavaliers affalés dans les tranchées, humiliés, remonteront sur leurs bêtes, chassant devant eux et sabrant hardiment nos envahisseurs, nous voulons être là, les mains pleines.

» Leur épée dans le dos de l'Allemand, nos trésors derrière eux, afin que la substitution soit subite et complète, les nappes saintes sur nos bras et l'encensoir fumant, pour que disparaissent les derniers relents de l'invasion fétide, c'est notre décision. La Bête fuira et l'Esprit s'installera, et le Fils de l'Homme expulsé reprendra son règne.

» N'est-ce pas votre pensée ?

» Ne savez-vous pas que tout au bord des armées, tout le long de l'immense ligne, de pauvres habitants guettent, épiant, malgré le danger, le moment de revenir sur leur terre ? Ne savez-vous pas que le Christ aussi, attend, désireux de consoler tant de malheur ?

» Et nous ? Attendrons-nous en ce sens que nous ne bougerons pas, prêts à voir les maux persister même alors qu'ils pourraient céder ; prenant sur notre courte vie un tant pour cent de l'espoir que permet la Providence ? Non, mais nous attendrons, ayant d'abord prévu, disposé ; nous attendrons comme la sentinelle au fusil armé, comme le guetteur dans son abri entouré de sa provision de grenades, comme la batterie muette, mais chargée, avec le casier d'obus à portée du servant à genoux, le pointeur à sa manivelle.

» Attendre, attendre, nous voulons bien ! Nous voulons tant que Dieu veut ! Mais donnez-nous ce qu'il faut pour attendre ainsi que Dieu veut : en agissant, en réunissant des ressources, en amassant des matières premières, en fournissant l'arsenal pieux et l'intendance de l'autel, en expédiant dès maintenant, si je puis

employer un pareil terme, les travaux qui, un peu plus tard, viendraient en supplément avec tant d'autres, en faisant tout ce qui est en nous pour réparer dès la première heure ces actes de l'ennemi qui blessent, a dit S. S. Benoît XV, « les habitants dans » ce qu'ils ont de plus cher, comme les temples sacrés, les minis» tres de Dieu, les droits de la religion et de la foi (1). »

» Eminence, vous l'avez promis, dès le premier jour de paix, vous irez consacrer à Montmartre, avec le monument, la France chrétienne délivrée, rendue à celui qui aura décrété sa victoire. Là nous chanterons ; là nous pleurerons aussi sur nos disparus ; là nous verserons nos âmes devant Dieu, dolentes, heureuses, agitées d'un émoi qui ne saura plus où trouver ses pensées, mais qui saura où poser nos cœurs.

» Sur ton autel, ô Christ, Christ qui aimes les Francs, nous les mettrons tout palpitants, ces cœurs, pleins de repentir, de douleur, de joie patriotique et d'enthousiasme. Nous les mettrons à côté du tien, pour qu'ils s'instruisent et qu'ils battent selon ton rythme. Tu les adopteras, et avec ta grâce nous ne les retirerons plus.

» Or, nous voulons, mes Frères, que dans toutes nos provinces il en soit ainsi. Nous voulons que dans les éprouvées, les fêtes patriotiques prochaines, modestes inévitablement, soient décentes et heureuses.

» Aidez-nous ! Aidez Dieu ! Aidez nos frères français douloureux pour nous ! Aidez l' « Œuvre de secours aux Eglises des régions dévastées », parce que le succès de sa propagande prouvera que les fils de ce pays sont des frères ; qu'ils savent s'unir en tout et surtout dans le divin, ayant perçu l'ampleur surnaturelle autant que le son humain de ce mot du prophète : « Seigneur, » j'ai aimé la splendeur de votre maison et le lieu où réside votre » gloire. »

L'Œuvre de la Sainte-Enfance au Japon. — Mgr de Teil, directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, recevait dernièrement cet intéressant compte rendu des Œuvres de la Sainte-Enfance au Japon :

« L'exercice 1914-1915 nous a apporté une grande consolation dans la célébration du cinquantième anniversaire de la découverte des chrétiens qui, pendant deux cent cinquante ans, malgré les plus horribles persécutions, sans prêtres, sans sacrements, excepté le baptême, avaient conservé la foi que leurs ancêtres avaient reçue de saint François-Xavier.

Dans cette année même du cinquantenaire, se sont passés, à Osaka, plusieurs faits importants qui seront une grande consolation, aussi, pour les chers bienfaiteurs de la Sainte-Enfance.

A mon arrivée au Japon, il y a quarante-deux ans, je trouvais les chrétiens sortant des prisons, où ils avaient été dispersés dans

(1) Allocution consistoriale du 22 Janvier 1915.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tous les coins du pays. J'ai encore présentes à ma mémoire l'émotion et l'admiration que j'éprouvais en constatant, sur les membres de ces héros, les cicatrices des tortures endurées. A ce moment c'était encore la persécution... et les missionnaires ne pouvaient que, pendant la nuit, visiter ces chrétiens, dans leurs îles et villages, pour administrer les mourants et baptiser les petits enfants. On se cachait, on travaillait en secret...

Eh bien ! en cette année 1915, au cinquantenaire du 17 Mars 1865, j'ai eu le bonheur d'assister, au milieu de ces braves confesseurs de la foi, à la bénédiction d'une splendide église gothique qu'ils ont élevée sur l'endroit même où une croix était placée sur le sol, pour être foulée aux pieds par les chrétiens, et cela pendant deux cent cinquante ans ! En ce jour, j'ai eu l'immense bonheur d'y célébrer une messe pontificale, entouré de trente prêtres japonais, les fils de ces héros, et en présence de cinq mille chrétiens agenouillés dans les vastes nefs de cette magnifique église.

Tout cela montre le chemin parcouru en cinquante ans ; mais ce qui est encore plus consolant pour la Sainte-Enfance, ce sont les faits qui se sont passés ici, à Osaka, pendant cette année même du cinquantenaire.

Dès le commencement, malgré les plus minutieuses recherches, on n'avait pu découvrir, ni à Osaka, ni dans tout le centre du Japon, le moindre vestige des belles églises et chrétientés fondées par saint François-Xavier et ses successeurs. Tout avait été noyé dans le sang des persécutions et tout était à recommencer.

Grâce aux précieux et charitables secours accordés par la Sainte-Enfance, les missionnaires se mirent courageusement à l'œuvre.

Malgré bien des sacrifices et des déboires, ils sont arrivés à d'heureux résultats, comme le montrent certains faits de cette année 1915.

A propos de la visite de l'empereur à Osaka, la préfecture entreprit de faire une enquête sur les œuvres de charité dans la ville et aux environs, afin de présenter à Sa Majesté une relation sur ce sujet.

Naturellement, les Œuvres de la Sainte-Enfance furent examinées, étudiées... Or, quelques jours après la visite de l'Empereur, les directeurs de nos orphelinats, ouvroirs, asiles pour filles et garçons, furent mandés à la préfecture pour recevoir une substantielle aumône de la part de Sa Majesté avec félicitations et encouragements. « Nous savons, dit le préfet, tout le bien que fait l'Eglise » catholique en silence et sans bruit... Telle est sa manière d'agir, » et c'est là que se trouve le vrai dévouement. »

Quelques mois après, le préfet renouvelait ce secours, en disant : « A cause de cette effrayante guerre, vos ressources doivent deve- » nir plus rares et je suis heureux de vous venir en aide pour con- » tinuer le bien commencé. »

En Juillet 1915, fut convoqué, à Osaka, un Congrès national des œuvres de bienfaisance. Plus de deux cents congressistes se réunirent de toutes les parties du Japon. Comme nous avions reçu une invitation, beaucoup des nôtres se firent un devoir d'y assister.

Après les conférences du matin, les congressistes allaient dans la soirée, par groupes, visiter les œuvres de la ville. Ils vinrent chez nous, parurent enchantés et demandèrent, avec intérêt, beaucoup de détails. Un bonze ne put s'empêcher de dire : « Si j'avais des enfants, c'est ici que je voudrais les voir élevés. »

Au départ des visiteurs, le directeur de l'orphelinat eut soin, comme vous le pensez, de remettre à chacun un lot de tracts, brochures, feuilles, etc..., produits de l'imprimerie de la Sainte-Enfance. Les livres firent plaisir, puisque plusieurs congressistes, qui n'étaient pas du groupe, en envoyèrent demander, voire même le docteur Ogawa, président du Congrès.

Quelques jours plus tard, le haut fonctionnaire représentant le ministre de l'Intérieur honora de sa visite nos différents établissements et se retira satisfait, nous prodiguant ses encouragements.

Pendant ces conférences, il fut fait mention, à plusieurs reprises, des œuvres de la Sainte-Enfance, toujours avec estime et éloges. La France fut même citée comme la première nation pour les œuvres de charité. « Là, disait l'orateur, on a le secret de faire un bien immense avec très peu d'argent, mais avec beaucoup de dévouement et sans froufrou, dans le silence. »

Parmi ces conférences, celle que donna M. Oïta, délégué du ministre de l'Intérieur, mérite une mention spéciale. Elle n'a été qu'un chant de louanges pour les œuvres catholiques, à tel point qu'un missionnaire même n'aurait pas osé parler avec tant d'éloges pour prôner nos œuvres. L'orateur entrait dans des détails intimes sur les orphelinats, les ouvroirs, les léproseries, etc.

« J'assistai un jour. dit-il, aux derniers moments d'un de ces » pauvres lépreux, sujets d'horreur même pour leurs parents. En » voyant cette jeune religieuse française soigner ce rebut de l'hu- » manité, avec la tendresse qu'apporte une mère auprès de son » enfant, humecter ses lèvres, pour lui procurer tous les soulage- » ments possibles, le consoler, l'encourager, sans songer que ce pauvre mourant était un étranger à elle, de nation différente, les larmes m'en venaient aux yeux ! »

Dans ces conférences, on cita de façon très honorable les œuvres de charité dirigées par les vierges chrétiennes de nationalité japonaise. On parla de leur règle sévère, de leur vie en communauté, de leur travail journalier de la terre, pour vivre des produits qu'elles récoltent elles-mêmes. On les montra élevant des vers à soie, filant le fil, tissant et teignant l'étoffe, et, malgré ces travaux, trouvant le temps d'aller soigner à domicile les malades pauvres, sans jamais se laisser rebuter par les maladies contagieuses.

Elles recueillent des petits enfants privés de père et et de mère, leur procurent des adoptions dans des familles chrétiennes, auxquelles, si elles sont trop pauvres, elles allouent un petit subside pour leur entretien.

« J'ai visité, ajoutait le délégué, beaucoup d'œuvres bouddhistes » et protestantes, faites avec éclat, mais ce sont les œuvres catho- » ques qui ont attiré mon attention et captivé mon estime. » Eh !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bien, n'oubliez point, cher Directeur, que tout cela était dit par des païens, à des auditeurs païens !

Voilà le chemin parcouru en cinquante ans. Il y a un demi-siècle, c'était la persécution, l'exil, la prison et ses tortures pour exalter leurs œuvres.

Pendant cet exercice, nos travaux ont suivi leur cours ordinaire : toujours le même réglement et la même routine. Les enfants de l'orphelinat fréquentent les écoles primaires ; les plus âgés vont à l'école supérieure, tenue par les Frères de Marie. Tous donnent satisfaction à leurs maîtres.

Ceux qui sont dans les bureaux et usines conservent les principes qu'ils ont reçus, et ils sont fidèles, autant que cela leur est possible dans des maisons païennes, à remplir leurs devoirs.

Les baptiseuses ont dépensé beaucoup de zèle à visiter les malades et les pauvres : le chiffre de 1.377 baptêmes *in articulo mortis* le montre éloquemment.

Vous vous demanderez peut-être si cette terrible guerre nous a causé des difficultés dans la population ; non, les Japonais, étant parmi les alliés, sont aimables pour les Français. Les faits rapportés plus haut prouvent que nos œuvres, quoique chrétiennes, trouvent de la sympathie.

Mais, hélas ! la diminution de l'allocation, à la suite de l'affreuse guerre, va nous susciter de grandes difficultés, et c'est avec une anxiété noire que je vois arriver 1916 et les années suivantes. Nous comprenons parfaitement combien votre bon cœur doit souffrir. Votre zèle pour la belle Œuvre que le bon Maître vous a confiée vous a conduit en Amérique, et j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt vos diverses pérégrinations. Je constate, par les nombreux journaux que des amis m'envoient des Etats-Unis, que votre travail produit déjà des fruits consolants. Mgr Fréri, Mgr Dunn, le Rév. Mac Glinchey et tant d'autres y consacrent tous leurs efforts. Daigne le bon Maître bénir leurs travaux pour combler le terrible déficit ! Nous le Lui demandons chaque jour et de tout cœur. »

BIBLIOGRAPHIE

Librairie PERRIN et Cie, Editeurs, 35, quai des Grands-Augustins, Paris (6e).

L'Abbé Augustin Aubry, prêtre du diocèse de Beauvais. **Ma captivité en Allemagne.** Avec une *lettre-préface* de Mgr Baudrillart, Vicaire général, Recteur de l'Institut Catholique. Un volume in-16, prix : **2 fr. 50**.

Voici la déposition d'un prêtre, d'un témoin autorisé — déposition sobre, saisissante, inspirée par le patriotisme le plus élevé, accablante pour nos ennemis.

Demeuré à son poste, au milieu du combat qui faisait rage ; échappé à grand'peine au bombardement et à l'incendie de son presbytère ; l'auteur s'est vu traîné brutalement en captivité, avec la plupart de ses paroissiens — de 13 à 70 ans.

Tortures de la faim, outrages sanglants, traitement abominable, il a tout enduré, sur la route de l'exil — cruelles et interminables étapes de son douloureux calvaire.

Promené de prison en prison, à travers l'Allemagne, offert partout en

spectacle aux populations déchaînées, il subit tous les régimes, goûte toutes les amertumes de la geôle allemande.

Ce livre nous donne un tableau poignant de la vie qui est faite à nos soldats dans les camps de prisonniers et du traitement qui leur est infligé ; c'est un document accablant qui met pour jamais l'Allemagne au ban des nations civilisées.

Montre de Genève — **E. SAUVAGE** — Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoît XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TOILETTE DE L'INTESTIN

Il n'est point d'infirmités absolues, et la gamme de leurs nuances est pour ainsi dire indéfinie. La constipation elle-même (sauf votre respect) — ce n'est pas le moindre des innombrables maux qui affligent l'humanité — n'échappe pas à la loi.

Elle peut être d'une intensité telle qu'elle ne laisse à sa victime ni espoir ni répit, elle confine alors à l'obstruction intestinale, et la mort risque de s'ensuivre. Le plus souvent elle comporte des atténuations, des accalmies, voire même des débâcles libératrices, dont l'importance varie d'individu à individu. Parfois, enfin, elle affecte une forme sournoise, torpide, et pour ainsi dire parler, inappréciable.

On a le ventre libre ; tout semble aller bien « de ce côté là-bas », il ne se passe pas de jour où les fonctions post-digestives ne s'accomplissent avec une spontanéité rassurante. Cependant, on ne se sent pas tout à fait à son aise ; l'abdomen est ballonné, tendu, pesant ; la langue est sale, l'haleine fétide, la bouche amère, les digestions sont laborieuses, accompagnées de renvois, de congestions faciales, un peu de fièvre s'en mêle... Bref, tout le tableau des conséquences ordinaires de la constipation caractérisée... moins le symptôme principal.

C'est qu'il ne suffit pas que l'exonération intestinale soit régulière et spontanée. Il faut encore qu'elle soit définitive. Il faut que le tube digestif se dégorge complétement, et qu'il ne reste plus trace de résidus putrides dans les anfractuosités de la muqueuse.

C'est précisément à la rétention d'un tel reliquat que sont dus les troubles de ceux qu'on serait tenté d'appeler les « demi-constipés », comme l'on dit « les demi-fous ». Leur cheminée est mal ramonée. Troubles bénins, sans doute, au début, mais qui vont en s'aggravant peu à peu, par suite de la répétition des mêmes causes au fur et à mesure que la couche de suie s'épaissit. Il finit par arriver un jour où les poisons intestinaux refluant en masse dans le torrent circulatoire, c'est l'auto-intoxication dans toute son horreur.

Voilà pourquoi tant de braves gens n'attendent pas d'être constipés pour s'administrer préventivement, chaque jour, leur pilule purgative.

Dangereuse habitude s'il en fut, car on sait, — ou l'on devrait savoir — ce que réserve à l'intestin l'abus des purgatifs !

Sans doute, nous venons de le voir, il est indispensable de récurer à fond le tube digestif. Mais c'est à la nature, à la nature seule d'opérer elle-même ce récurage. Et si pour une raison quelconque, la nature mange peu ou prou la consigne, ce qui est le cas, on ne saurait trop le répéter, pour les quatre-vingt dix-neuf centièmes d'entre nous — il n'y a qu'à lui faciliter la besogne.

On s'imagine volontiers que le **JUBOL** est fait uniquement pour les constipés. C'est une erreur. Le **JUBOL** convient aussi bien à ceux qui sont en route pour le devenir. Songez plutôt qu'il est composé d'extraits biliaires et intestinaux et d'agar-agar, précisément tout ce qu'il faut pour digérer, tout ce qui peut traîner dans les coins d'excrémentiel, pour relever l'intestin du péché de paresse, et pour l'écouvillonner en douceur.

Point n'est besoin d'être constipé pour se « Juboliser » périodiquement l'intestin, comme disent les médecins, ne fût-ce que pendant quelques jours, chaque mois. Est-ce que vous attendez qu'elles soient totalement incrustées de tartre pour vous brosser les dents ? Simple question de toilette interne et d'hygiène défensive.

Docteur DAURIAN.

On trouve le **JUBOL** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris, (métro gare de l'Est et Nord). Prix de la boîte franco 5 frs. Les 6 boîtes (cure intégrale) franco* **27 frs.** *Etranger, franco 5 frs. 50 et 30 frs. Envoi sur le front.*

31e Année. Vendredi 18 Février 1916. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prières superstitieuses ; Décès.

II. Partie non officielle. — Aimons-nous « in Christo ».

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Lettre de Mgr Duparc au R. P. Bailly; Nécrologie : M. l'abbé Gloanec ; Ligue patriotique des Françaises ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV.— Chronique générale : Centenaire de la fondation des Oblats ; La France et l'Apostolat des Missions ; Le Clergé et la Guerre ; Saint Paul à Salonique ; Notre-Dame du Platin, protectrice des aviateurs.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Février. — Septuagésime. 2e classe. Semi-double. Violet.

Lundi, 21. — De la Férie. Violet.

Mardi, 22. — Chaire de S. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 23. — S. Pierre Damien, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Jeudi, 24. — Vigile de S. Mathias. De la Férie. Violet.

Vendredi, 25. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 26. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.

Dimanche, 27. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Servais	du 19 au 21 Février.
Coat-Méal	du 22 au 23 —
Tréboul	du 24 au 25 —
Ile-de-Batz	du 26 au 29 —

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières superstitieuses. — Une fois de plus, Nous devons mettre les fidèles en garde contre certaines formules de prières que des personnes ignorantes, ou mal intentionnées, font circuler un peu partout, et jusque parmi les soldats du front. Ces prières, le plus souvent ridicules en elles-mêmes, accompagnées de signes mystérieux ou d'indications bizarres destinées à leur assurer une sorte de vertu magique, sont à ranger parmi les pratiques vaines et superstitieuses, dont toute âme chrétienne doit se détourner avec horreur.

Certes, le devoir de la prière devient, dans les circonstances actuelles, plus nécessaire et plus pressant que jamais. Et l'Eglise le rappelle aux fidèles sans se lasser. Mais elle a bien soin de leur apprendre en même temps que l'efficacité de la prière ne vient pas, comme par une force secrète et mécanique, des paroles que les livres prononcent, mais qu'elle dépend uniquement des conditions dans lesquelles on prie : pureté et humilité du cœur, confiance en Dieu et dans l'intercession des Saints, persévérance.

L'Eglise veille sur les formules de prière, parce qu'il peut s'en trouver de fausses et de dangereuses. Il est du devoir de tout chrétien de n'employer jamais pour prier que des formules approuvées par elle. Les meilleures, les plus efficaces, ne seront-elles pas toujours les simples prières apprises dès l'enfance et expliquées dans le catéchisme : le *Pater*, enseigné par Jésus-Christ lui-même, et l'*Ave Maria*, la si touchante salutation adressée du Ciel même à la Mère de Dieu ?

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Rolland, aumônier des Ursulines de Carhaix, décédé à Chudleigh, en Angleterre, le 9 Février 1916 ;

M. Beuzet, vicaire à Lanhouarneau, décédé à Morlaix, le 10 Février 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

Aimons-nous « in Christo ».

S'il nous est permis, lit-on dans l'*Echo du Collège de Stanislas*, de chercher à consoler les mères qui pleurent, c'est à un jeune homme de 25 ans, tombé en Champagne, le 28 Septembre dernier, que nous emprunterons ces paroles pleines d'espérance et d'énergie chrétiennes :

« Ma très chère Mère,

» Je serai toujours reconnaissant à Dieu de ce repos qu'il m'a accordé près de vous, pendant quatre semaines, entre mes deux départs pour la guerre. Il ne pouvait m'accorder une plus grande joie, et j'aurais voulu vous le témoigner avec plus de marques d'affection et de tendresse que je ne l'ai fait. L'heure, il est vrai, n'est pas aux épanchements ni aux manifestations sentimentales ; l'énergie et le courage doivent aujourd'hui prendre le pas sur le reste, et il vaut mieux s'aimer silencieusement. Il faut aussi s'aimer en agissant, en travaillant de toute son âme à la grande œuvre qui nous échoit. En faisant mon devoir, tel que vous m'avez appris à le faire quand j'étais jeune, je crois que je vous donne la meilleure preuve de l'affection sans bornes que j'ai pour vous. En retour, accordez-moi de m'aimer aussi de la manière que le Christ veut qu'une mère chrétienne affectionne ses enfants ; et nous aimer *in Christo*, c'est nous souhaiter d'être des hommes de devoir, des hommes d'honneur, des chrétiens. La présence physique n'est rien pour nous, puisque nous croyons à l'union morale des âmes et que nous espérons en la communion des saints. Ah ! comme cet amour, fait de sacrifice et d'espérance, est plus beau, plus grand et surtout plus consolant, par l'horizon qu'il découvre, que cette affection trop humaine qui ne sait s'attacher qu'à la présence matérielle et qui meurt quand celle-ci n'est plus.

» Si Dieu, demain, vous demandait le sacrifice de vos deux fils pour la défense de notre sol et de notre honneur, mère, vous sécheriez vos pleurs ; c'est moi qui vous le demande. Oh ! si vous deviez rester seule ici-bas de notre famille, mère, consolez-vous encore et gardez toujours, et jusqu'au bout, l'espérance et la sérénité des âmes qui s'élèvent parce qu'elles souffrent. Oh ! ne dites pas alors que votre vie est finie. Non, la vie n'est jamais finie pour personne, et tant qu'on a encore un souffle, on doit lutter, travailler, espérer encore. Oh ! n'abandonnez pas toutes les œuvres actives où vous apportiez les richesses de votre intelligence et de votre cœur ; multipliez-vous, au contraire, et soyez plus active que jamais ; donnez-vous plus que amais aux autres, à votre prochain, à votre pays, à votre église, parce que si vous n'avez plus près de vous la petite famille que Dieu vous avait confiée, vous appartenez plus que jamais à la grande famille de vos frères dans le Christ que forment tous les hommes. Oh ! n'imitez pas les païens qui se lamentent et restent écrasés sous un désespoir de mort. Mais vous qui croyez en la vie éternelle, sachez être dans la joie parce que vous souffrez et dans le bonheur parce que votre cœur pleure. « Bienheureux ceux qui pleurent ! » Et souvenez-vous qu'il ne faut pas rester tombé à terre sous le poids de la croix qui nous écrase, mais qu'il faut se relever, la prendre sur son épaule et suivre le Christ en avant. Vous écouterez, chère mère, cette prière que je vous fais en cette heure tragique et que je confie à cette lettre, afin de pouvoir partir tranquille, quelque avenir que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu nous réserve. Et maintenant, à la grâce de Dieu ! En avant ! J'espère ne jamais me départir, pendant la guerre, des trois qualités qui font le bon soldat : l'asservissement au devoir, le calme et l'entrain. Dieu et la Vierge feront le reste. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 20 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 24 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *20 Février, dimanche de la Septuagésime :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Après les vêpres, à 3 heures, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lettre de Mgr Duparc au R. P. Bailly. — En réponse à l'envoi de sa ***Retraite du Pèlerinage National à Lourdes,*** Mgr Duparc vient d'adresser à l'auteur, le R. P. Bailly, la lettre suivante :

Quimper, le 5 Janvier 1916.

Mon Révérend Père,

Ma réponse à votre aimable envoi est bien tardive.

Ce retard me permet de vous offrir mes vœux de nouvel an, et de souhaiter à votre Congrégation la pleine prospérité surnaturelle et des conditions suffisantes de liberté pour l'exercice de son zèle et l'épanouissement de ses œuvres.

Le champ de son apostolat se restreint momentanément. Notre victoire lui permettra, je l'espère, de reprendre bientôt ses positions anciennes, et de recommencer, sur le sillon dévasté par l'orage, les travaux d'ensemencement que l'épreuve subie rendra plus difficiles mais plus féconds.

Vous donnez vous-même vaillamment à vos missionnaires l'exemple de la persévérance dans le dévouement au salut des âmes. La retraite que vous avez prêchée à Lourdes pourrait être, pour eux comme pour nous, un manuel des vérités évangéliques, approprié aux besoins actuels de la société française, et facile à mettre au point pour tous les pays du monde.

L'exhortation à la vertu intégrale, poussée jusqu'à la sainteté, est toujours nécessaire. Les chrétiens voudront-ils le comprendre ? En vérité, si, dans les circonstances présentes, ils s'y refusent, ils scandaliseront l'univers, quand des incroyants eux-mêmes proclament que les saints sont seuls capables de garder debout et vivantes les églises

matérielles où réside Notre Seigneur Jésus-Christ et de relever la France qui ne peut être sauvée que par Lui.

Notre-Dame de Lourdes vous a bien inspiré de marquer avec tant de précision tous les points douloureux sur lesquels l'âme catholique devrait porter sa réforme. Nos sacrifices sanglants ne peuvent produire tous leurs fruits que s'ils sont accompagnés de sacrifices intérieurs qui les égalent et au besoin qui les surpassent. Il faut mettre dans la prière et la pénitence tout le divin possible, et vivre sérieusement pour Dieu et pour la France, comme d'autres savent réellement mourir pour Lui et pour Elle. Le succès de l'action providentielle que nous implorons est à ce prix. Votre parole si parfaitement religieuse et si hautement patriotique l'a fort bien établi.

Je suis convaincu que beaucoup d'âmes déjà pieuses tireront profit de cette prédication si simple et si élevée et entreront dans cette élite des cœurs que Dieu appelle à une collaboration plus intime avec Lui.

Mais c'est la masse de nos familles croyantes qu'il faudrait entraîner dans cette voie ; et votre série d'instructions, si elle pénètre, comme je le voudrais, dans un grand nombre de foyers, contribuera beaucoup à ce résultat salutaire.

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon religieux respect et de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Nécrologie. — M. GLOANEC, *ancien Principal du Collège de Lesneven.* — En 1856, il naquit à Ruquelen (colline des Houx), en Guipavas, de modestes cultivateurs. Sa piété, son intelligence précoce le firent remarquer, et, source ordinaire de tant de vocations, un vicaire lui donna des leçons.

Le petit Jacques entra en Sixième, au Collège de Lesneven, et au milieu de condisciples, tels que l'amiral Prat ou le chirurgien Moalic, il ne parut nullement inférieur. Il passa au Grand Séminaire. Par la piété, l'obéissance et le travail, il mérita de partager avec le P. Bourdoulous, S. J., mort héroïquement pendant une station de Carême, la plus haute charge de la maison.

M. Gloanec fut nommé professeur au collège de Lesneven. Ce que fut son enseignement, dans les classes élémentaires — ou en anglais, car, pour rendre service à l'établissement, il n'hésita pas, afin de l'apprendre à fond, à passer quelques mois en Angleterre — ses élèves ne l'ont pas oublié. Netteté dans l'exposé des questions, émotion dans la parole, le jeune prêtre avait tout ce qu'il fallait pour susciter l'attention.

Et il ne se préoccupait pas seulement de l'intelligence. Il pensait au cœur, à la volonté. Il était passionné pour les âmes d'enfants, veillait sur elles, les poussait à l'amour de la Sainte-Vierge et à la communion fréquente.

Les devoirs d'état bien remplis, il était heureux d'aider au service paroissial, et nul prêtre n'a recouru en vain à sa collaboration. Notre-Dame du Folgoat surtout l'attirait. Dès la première aurore, que de fois n'y a-t-il pas célébré la sainte messe !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Pour les Pardons, les dimanches de Mai, il était parmi les confesseurs fidèles, les prédicateurs dévoués, et jamais il ne paraissait plus heureux qu'à la fin d'une de ces journées d'énormes fatigues.

Sans doute, après le professorat, songeait-il au ministère des âmes, dans une paroisse. Mais la Providence en avait décidé autrement. M. le chanoine Roull, principal du Collège, fut nommé curé-archiprêtre de Saint-Louis, et nul ne parut plus apte à lui succéder que le bon M. Gloanec.

Le Collège de Lesneven était, en 1894, je dirai presque trop prospère : quatre cent quarante élèves, si je ne me trompe, et les difficultés avaient commencé à surgir. Tenir à une discipline ferme, garder le niveau très élevé des études, n'était pas très commode, et l'Université de France commençait à changer d'attitude. Jusque là, prêtres et laïques avaient vécu en très bons termes, en bons collègues. L'Académie de Rennes avait soin d'y nommer des maîtres religieux ou au moins très modérés. A partir de certaine époque, de jeunes ambitieux, risquèrent d'y mettre le trouble. M. Gloanec, de tout son cœur, de toute son âme, se mit à sa rude besogne, travaillant à la force des études et à la formation des âmes, et il y réussit, autant que le permettaient les circonstances. Mais, un peu mélancolique, trop sensible, il souffrit, en lui-même, de ne pas faire tout le bien qu'il aurait désiré. « Mon principalat, disait-il un jour, a été marqué par bien des ennuis qu'on aurait pu m'éviter, mais que ma nature trop sensible aggravait encore. » Sa santé, jamais trop solide, se ressentit de ces contrariétés ; il s'obstinait à aimer ses élèves, il accueillait avec joie ses confrères, mais il était atteint, et résigna ses fonctions.

M. Gloanec se retira à Guipavas, dans une modeste maison, entre le bourg et Ruquelen, sur la route de Paris, partageant son temps entre les exercices de piété, les anciennes études et les souvenirs. Car il pensait à Lesneven. « Je me reposais, a-t-il dit, dans l'attachement de mes élèves, dont la plupart m'ont conservé quelque reconnaissance. » Il les recevait volontiers, se réjouissait des succès de son « vieux Collège » et surtout de le voir ressusciter de ses cendres. Le Collège de Lesneven, fermé par l'Université, est devenu sous le patronage de Saint-François, une école secondaire libre de plein exercice, et, sous la direction de M. Moënner, a pris un nouvel essor.

M. Gloanec souffrait d'être inutile, et volontiers, comme autrefois, il rendait service aux confrères. La guerre donna satisfaction à sa soif d'apostolat. Les vicaires de Guipavas étant tous mobilisés, il devint le collaborateur de M. le Curé, confessant, prêchant, visitant les malades, et surtout faisant le catéchisme aux petits enfants.

Le voyant exténué, M. le Curé lui disait de se reposer. Mais « il tenait toujours, il a tenu jusqu'à n'en pouvoir plus. Il a bien travaillé pour le salut des âmes. »

Il dut s'aliter. « Les jours de sa maladie ont été des jours de préparation à la mort. Cinq ou six jours avant le terme fatal, il a vu que c'était la fin, et, de bon cœur, il a fait le sacrifice. » Bien

confiant, sans doute, en la Vierge du Folgoat, et en la bonté de Dieu, ayant favorisé, encouragé la vocation de tant de prêtres ; il mourut le 8 Février.

On a écrit que nombreuse a été l'assistance à son enterrement. Que ses anciens élèves ne l'oublient pas dans leurs prières, et les prêtres au saint autel !

L. C.

II. — Nous apprenons la mort de M. l'abbé Donval, ancien curé de Parcay (diocèse de Tours), décédé à Rosporden, le 11 Février 1916.

Ligue Patriotique des Françaises. *Secrétariat-Central : 368, rue Saint-Honoré, Paris 1er.* — La Ligue Patriotique des Françaises, désireuse d'être utile à M. les Curés du diocèse de Quimper, a l'honneur de les informer que des services spéciaux, pour la visite aux blessés et la recherche des soldats disparus, ont été organisés au Secrétariat-Central.

Pour la visite aux blessés, prière d'indiquer les noms, et prénoms du soldat, l'hôpital et la ville où il se trouve soigné.

Un membre de la Ligue, dans la ville mentionnée, ira voir le blessé et donnera des nouvelles à sa famille. Ce service fonctionne pour Paris et la France entière.

Pour les militaires disparus, il est nécessaire de donner les noms, prénoms, grade, n° de matricule, régiment et enfin date et, si possible, le lieu et les circonstances de la disparition.

En vue de faciliter le travail des recherches à notre service spécial, on est instamment prié de spécifier auprès de quelles œuvres ou associations des démarches ont déjà été effectuées.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Rufisque (Sénégal), 22 Janvier 1916. — Je vous annonce, avec quelque retard, mon arrivée au Sénégal. Après un voyage un peu long, nous avons débarqué à Dakar, voilà bientôt 15 jours. Le 41e bataillon, dont je fais partie, a été dirigé sur Rufisque, à environ 20 kilomètres à vol d'oiseau du siège de Monseigneur Jalabert, et sur la ligne du chemin de fer qui va de Dakar à Saint-Louis. Le camp de Rufisque est à un quart d'heure de la ville, dont le curé, le Père Renaud, est Breton, appartenant au diocèse de Nantes. Tous les soirs, je descends lui présenter mes respects et m'entretenir avec lui. Je viens d'avoir en outre la bonne fortune de rencontrer l'abbé Batany Auguste, qui était mobilisé au 2e comme moi et qui, avec un ami de Brest, est venu échouer ces jours derniers au camp de Rufisque. Ils ne sont pas de mon bataillon, mais leur bataillon,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le 45e, fait groupe avec le mien, ce qui nous donne l'occasion de nous retrouver à chaque instant.

D'autre part, le docteur qui vient d'être affecté au groupe de Rufisque est le docteur Pouliquen, frère ou cousin de plusieurs des prêtres de ce nom et mon ami de collège. Ainsi je ne suis pas isolé et j'espère bien ne pas trop souffrir de l'éloignement de ma chère Bretagne.

Je suis actuellement en train de préparer l'autel où je pourrai offrir le sacrifice de mes peines en union avec celui que Notre Seigneur Jésus-Christ a bien voulu accepter pour le rachat de mes fautes.

En ce moment, c'est l'hiver au Sénégal, comme un peu partout ; mais l'hiver est ici plus chaud que l'été en Bretagne. Ce qui est à craindre en cette saison, c'est la différence très grande de température entre le jour et la nuit. L. N.

5 Février 1916. — Nous venons de passer un excellent repos de huit jours dans un village, à 15 kilomètres en arrière.

Aucune corvée n'ayant été imposée, aucun exercice commandé, nos chers soldats ont pu vaquer librement aux travaux de propreté du corps et aux soins de l'âme. Je passe sous silence les douches et les corvées de lavage, malgré leur grande importance, pour vous entretenir quelques instants des exercices spirituels.

Pour la première fois depuis mon retour au régiment, le ...e a eu toutes les facilités pour penser aux devoirs envers Dieu et aux besoins de l'âme, et j'ai la douce satisfaction de vous dire que nos chers Bretons ont su mettre à profit ces facilités qui leur étaient accordées.

Une douzaine de messes se célébraient chaque matin à l'église du village ; toutes ces messes ont été suivies par une assistance nombreuse et recueillie.

Le soir, à 5 h. 45, nous avons eu de très belles réunions : M. Le T. dirigeait les chants ; l'abbé M., aumônier du ..e corps, faisait une conférence aussi pratique qu'instructive sur la prière, sur l'esprit de sacrifice, sur nos devoirs dans nos correspondances, sur nos raisons d'espérer, etc. L'assistance, de plus en plus nombreuse, prouve bien que ces conférences étaient pleines d'intérêt pour nos soldats. La réunion se terminait par une courte prière du soir, récitation de deux dizaines de chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement.

Après la cérémonie, nous nous tenions à la disposition de ceux qui désiraient se confesser ; nous avons eu la joie de réconcilier plusieurs âmes avec Dieu et même de constater quelques heureux retours à la foi. Dieu soit béni !

Mais c'est dimanche, surtout, que nos Bretons ont montré une piété exemplaire. Plus de 100 communions ont été données dans la matinée, et l'église était pleine de soldats aux cinq messes annoncées.

A la grand'messe, l'église ne suffisait plus : l'abside, le chœur,

le sanctuaire, tout était envahi, et l'officiant dut rester à l'autel pendant toute la messe. Quelques douzaines de soldats ne trouvèrent place à l'église et assistèrent à la messe au dehors, par la grande porte laissée ouverte. C'est devant ce bel auditoire que, légèrement ému, je montai en chaire pour commenter l'évangile du jour : la tempête apaisée, et l'appliquer de mon mieux aux circonstances présentes.

M. le Curé était émerveillé de cette assistance, qu'il évaluait à 600 hommes. Et, de fait, nous pouvions être contents, ces 600 hommes appartenaient aux deux bataillons cantonnés dans le village. Le 3e bataillon se trouvait dans un village voisin, et lui aussi eut ses offices, grâce à la présence de deux prêtres.

Nous voici de nouveau aux tranchées, et peu de privilégiés auront, hélas ! le bonheur d'assister à la messe. Mais j'espère que les bonnes paroles que l'aumônier du ..e corps a semées dans les cœurs avec tant de flamme, auront un heureux résultat.

J. F.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Centenaire de la fondation des Oblats. — Le 25 Janvier, on a célébré le premier centenaire de la fondation de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui est bien connue dans le diocèse de Quimper des prêtres et des fidèles, et qui, répandue dans le monde entier, y a fait tant de bien. Le vrai fondateur en fut l'abbé Eugène de Mazenod, fils d'un président à mortier du Parlement. Il s'adjoignit comme disciple l'abbé Tempier, et ces deux prêtres, pleins de zèle et de charité, se consacrèrent, le 25 Janvier 1816, dans l'ancienne chapelle des Carmélites, à Aix, à la prédication des missions paroissiales. L'œuvre prospéra rapidement, et les *Missionnaires de Provence* opéraient un grand bien dans le Midi. Leur fondateur devint d'abord vicaire général de son oncle, Mgr Fortuné de Mazenod, évêque de Marseille, puis lui succéda en 1836.

Le pape Léon XII approuva canoniquement la nouvelle communauté, changea son nom et appela les missionnaires *Oblats de Marie Immaculée.*

Le Pape Benoît XV ne pouvait laisser passer cette date, sans donner une marque de sa haute bienveillance à un Institut qui a si bien mérité de l'Eglise, non seulement en Europe, mais en Amérique, en Asie, et dans l'Afrique du Sud. En Bretagne, nous n'avons connu les Oblats que comme prédicateurs. Mais ailleurs, ils professent dans les petits et grands séminaires, dirigent l'Université d'Ottawa et y enseignent. Ils ont de grandes missions aux Indes, dans l'Afrique du Sud, chez les Esquimaux, etc.

Le Saint Père a nommé assistant au trône pontifical Mgr Dontenwill, archevêque de Ptolémaïs, leur supérieur général, et lui a adressé un bref des plus louangeurs. Nous y lisons :

« Nous savons en effet fort bien que, dans ce laps de temps, vo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tre Institut a réalisé de multiples et grandes œuvres pour l'utilité de l'Eglise, non pas seulement dans les limites de la Provence où il prit naissance, mais encore au delà de ses frontières, en sorte qu'on peut, en un sens, affirmer que la volonté divine lui a donné l'étendue du monde entier comme province à cultiver. En cela, Dieu semble avoir voulu récompenser vos œuvres et votre zèle. Nous constatons en effet qu'en vous ont toujours brillé les vertus que votre éminent Fondateur et Législateur, dont la mémoire est en bénédiction, prit à cœur de vous infuser dès l'origine, savoir : une ardente dévotion envers la bienheureuse Vierge, une profonde vénération pour le Siège Apostolique, et comme efflorescence de ces vertus, la charité fraternelle qui vous fait vous aimer réciproquement et travailler au salut des âmes. Et Nous ne devons pas oublier, ou plutôt Nous devons mettre en relief à votre louange que, dans nombre de régions, vous vous efforcez et avec fruit, d'amener des tribus sauvages à la civilisation chrétienne ; que vous mettez vos soins à former la jeunesse aux belles-lettres, que vous enseignez même les sciences sacrées jusqu'aux grades les plus élevés. Tout cela, quand l'occasion s'en offrait, nos Prédécesseurs l'ont souvent préconisé. A ces éloges, Nous ajoutons aujourd'hui et de grand cœur les Nôtres. En outre, pour qu'il reste un témoignage éclatant de Notre bienveillance, Nous vous nommons, Vénérable Frère, Archevêque *Assistant au Trône Pontifical*, et, par cette distinction, Nous entendons honorer tout l'Institut que vous gouvernez. Quant à vous, continuez, comme vous le faites, par votre union au Pontife Romain, à bien mériter de l'Eglise, assurés que les secours célestes ne vous manqueront jamais si vous honorez l'auguste Mère de Dieu avec l'ardeur qui est traditionnelle chez vous. »

Le 3 Février, le Saint-Père a donné audience à Monseigneur Dontenwill et à ses assistants, et, répondant à l'adresse qu'il lui avait lue, il rappela de nouveau les services rendus par un Institut animé du plus pur zèle apostolique.

La France et l'apostolat des missions. — Les *Missions Catholiques*, selon une heureuse et déjà ancienne tradition, ont publié dans leur dernier fascicule de 1915, la liste des missionnaires morts au cours de la précédente année, dans les travaux de l'apostolat.

Comme toujours aussi, cette publication affirme le rang d'honneur que tient, de très loin, notre chère France dans l'œuvre d'évangélisation.

La liste, en effet, comprend 188 noms, dont 9 d'évêques et 179 de prêtres.

Des neuf évêques, quatre étaient français : NN. SS. Maleret, évêque de la Martinique ; Corbet, vicaire apostolique de Madagascar ; Cérouet, vicaire apostolique de Loango, tous trois de la Congrégation du Saint-Esprit, et Pelet, ancien vicaire apostolique du Bénin, supérieur général des Missions africaines de Lyon.

Des 179 prêtres, 87 étaient français.

On peut donc dire qu'à elle seule la France fournit la moitié de ce glorieux nécrologe, même sans y comprendre les quatre missionnaires du diocèse de Strabourg et le missionnaire du diocèse de Metz, dont il porte aussi les noms.

Des 5 évêques étrangers, 2 sont espagnols, 1 italien, 1 irlandais et 1 allemand.

Quant aux 92 prêtres étrangers, leur nationalité était la suivante : Italiens, 17 ; Espagnols, 15 ; Belges, 14 ; Allemands, 14 ; Irlandais, 5 ; Canadiens, 4 ; Hollandais, 3 ; Portugais, 3 ; Autrichiens, 2 ; Mauricien, 1 ; Luxembourgeois, 1 ; Américain des Etats-Unis, 1 ; Colombien, 1 ; Argentin, 1 ; Chinois, 1 ; de nationalité non indiquée, 4.

Le Clergé et la Guerre. — *Comment ils meurent.* — Les journaux racontent la calme bravoure des prêtres sous la pluie des balles, sous la rafale des obus, leur endurance souriante au milieu des privations, sous la neige, pendant les rigueurs du froid ou sous les ardeurs d'un soleil brûlant.

Un sous-lieutenant instituteur écrivait récemment : « Croyez que parmi les plus braves, sans vantardise, se trouve toujours un instituteur ou un curé ».

Partout les premiers, toujours les meilleurs. C'est la devise qui convient à des prêtres, à des représentants de Notre Seigneur Jésus-Christ, en temps de guerre comme pendant la paix.

L'un des nôtres, dit Mgr de Bayonne, a réalisé cette devise de façon héroïque, il y a un mois. Je veux parler de M. l'abbé Manque, professeur au collège d'Orthez, mort dans un hôpital militaire à Bordeaux. Terrassé par la maladie, il se prépare à la mort. En présence de ses confrères, du personnel, d'une voix forte il jette le dernier cri de son cœur : « Je meurs dans le sein de l'Eglise catholique dont je suis le prêtre... Je meurs pour que la France soit victorieuse et redevienne chrétienne. »

Il veut communier. Il ne le peut plus. Une pensée sublime lui vient : il dira les prières de la messe. Une dernière fois, sur son lit de douleur, comme le Christ sur la croix, il s'offre en holocauste pour l'Eglise, pour sa patrie, pour les âmes. Vivante image du Christ, il offre à Dieu son suprême sacrifice. Et il commence : *Introïbo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam... Suscipe, sancte Pater omnipotens, hanc immaculatam hostiam...*

Devant la beauté toute surnaturelle de cette scène, l'assistance est violemment émue ; ses confrères laissent couler silencieusement leurs larmes.

Il poursuit : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis.* La respiration devient difficile, la vie se retire : *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam... in vitam æternam.* Il pousse un soupir et il entre dans l'éternité comme la messe s'achève. Et lui qui, il y a un instant, n'a pu communier, il commence une communion sans fin avec son Dieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La mort avait consommé sa ressemblance et son union avec le Christ. Heureux prêtre !

***

Comment ils aident à mourir. — Un infirmier militaire, le R. P. Guiraud, des Missions étrangères, qui fut prisonnier des Allemands dans l'Aisne et demeura quatre mois sous le joug ennemi, dans une ambulance de la région, pour être ensuite échangé contre d'autres prisonniers, raconte son séjour à Chauny et, de son émouvant récit, nous détachons ce trait :

« J'ai vu mourir un homme que les hasards de l'existence avaient roulé un peu partout ; son baptême et sa première communion étaient les seuls actes de sa vie catholique.

» Avait-il une âme ? Il l'ignorait et ne se souciait pas de le savoir. Sa blessure le conduisait inévitablement et rapidement au tombeau. Je lui parlai de Dieu, de l'au delà, du juge suprême, de l'éternité ; il comprit et goûta mes paroles. Alors, je lui enseignai méthodiquement le résumé des premières vérités chrétiennes ; à sa demande, qui me parut touchante, j'écrivis sur une feuille de papier *Notre Père* et *Je vous salue, Marie,* afin qu'il apprît ces prières par cœur. Il se confessa et communia dans des sentiments admirables.

» Un jour qu'il était très faible, il me fit, avec l'accent de la prière, cette recommandation :

— « Quand ce sera la fin, vous me direz : Vive la France ! Je » voudrais mourir en entendant ces mots-là. »

» Quarante-huit heures plus tard, je m'approchai, et prenant sa main :

— « Demandez encore pardon à Dieu, » lui murmurai-je.

» Il prononça aussitôt : « Mon Dieu, je vous demande pardon. »

» J'ajoutai : « Vive la France ! »

» Il essaya, sans y réussir, de se soulever sur sa paille, et, d'une voix sèche, dure, solennelle, qui est parfois celle des mourants, il répéta : « Vive la France ! »

» Ses lèvres se fermèrent ; quelques minutes après, il rendait le dernier soupir. » (*Semaine religieuse* de Paris.)

Saint Paul à Salonique. — « Vous êtes devenus un modèle pour tous les croyants dans la Macédoine et dans l'Achaïe. » *Facti estis forma omnibus credentibus in Macedonia et in Achaia* (1 *Thess.*, I, 7). Comme ces paroles, adressées par l'Apôtre aux chrétiens de Salonique, prennent aujourd'hui, pour nous, un sens d'actualité ! Cette lointaine ville des Balkans, dont il est souvent question dans les *Actes des Apôtres*, fixe en ce moment l'attention de l'Europe. Avec plus d'intérêt que personne, nous suivons les péripéties diverses de l'occupation militaire et les phases du drame qui se prépare.

Salonique a sa place dans l'histoire de l'Eglise et son nom

demeure attaché à l'une des plus anciennes communautés chrétiennes, établie par saint Paul lui-même pour être un des foyers du Christianisme.

***

Au temps de saint Paul, vers l'an 50 après Jésus-Christ, Salonique, ou comme on l'appelait alors *Thessalonique*, du nom d'une sœur d'Alexandre le Grand, était une cité maritime très peuplée et très florissante. L'Apôtre et son compagnon Silas, venant de Philippes, suivirent la voie Egnatienne, par Amphipolis et Apollonie et arrivèrent à Salonique pour y prêcher la foi chrétienne. C'était le deuxième grand voyage du saint, pendant lequel, après avoir visité les églises fondées en Asie, il parcourut la Macédoine, la Grèce et revint à Jérusalem par Antioche.

Les deux missionnaires prirent logement chez un juif, Jason, et pour n'être à charge à personne l'Apôtre gagnait sa vie en fabriquant des tentes et « en travaillant, comme il le dit lui-même, jour et nuit avec peine et fatigue ». La ville avait une synagogue juive où se rendait souvent saint Paul, les jours de sabbat, pour y annoncer Jésus-Christ. Il ne semble pas que les juifs aient été touchés par ces discours ; au contraire, quelques étrangers, en assez grand nombre, plusieurs femmes de qualité, ouvrirent leur esprit à la foi et acceptèrent la vérité qui leur était prêchée.

Les fruits de cet apostolat furent tels qu'ils excitèrent la jalousie des juifs dont on désertait la synagogue : une émeute populaire vint assaillir la demeure de Jason pour y saisir les apôtres. Ceux-ci avaient pu s'échapper à temps ; seul Jason fut conduit devant les magistrats de la cité, et accusé devant eux d'avoir donné asile à des étrangers qui « troublent l'empire et qui disent qu'il y a un autre roi que l'empereur, Jésus ».

Jason fut bientôt relâché sous caution ; mais devant un pareil émoi, saint Paul et son compagnon quittèrent pendant la nuit la ville et allèrent continuer leur apostolat à Bérée, qui leur offrait momentanément un plus sûr asile.

La persécution avait activé le zèle des chrétiens de Salonique : ce groupe devint de plus en plus fervent et la foi chrétienne se répandit promptement dans les provinces voisines.

Obligé de quitter Bérée où la jalousie des juifs lui créait de nouvelles difficultés, saint Paul fit voile vers Athènes puis arriva à Corinthe. C'est de cette dernière ville qu'il adressa à l'église naissante de Salonique cette lettre si touchante dictée par la plus vive tendresse. Il veut affermir dans la vérité ces néophytes qu'il a gagnés au Seigneur Jésus, « suppliant Dieu nuit et jour, avec une ferveur extrême, de lui donner la joie de les revoir en personne afin de compléter ce qui manquait à leur foi ». Une seconde lettre suivit à quelques mois de distance la première pour éclaircir quelques points de doctrine et exciter la ferveur des Thessaloniciens. « Quels mots charmants de grâce et de pittoresque l'amour lui inspire ! Il est le père qui exhorte, encourage et ranime chacun de

Archives diocésaines Quimper et Léon

ses enfants. Passionné pour eux, il voudrait leur donner non seulement la vérité et le bonheur, mais sa vie, mais son âme. Les plus hauts enseignements du dogme et de la morale qui relèvent ces traits aimables se perdent, pour ainsi dire, dans cette effusion de tendresse paternelle. »

Ce ne fut que cinq ans après que saint Paul eut l'occasion de retourner en Macédoine et de revoir cette chère église de Salonique pour laquelle il avait souffert, mais qui était, par sa ferveur, sa consolation et sa joie.

***

Quand, en 1429, Salonique tomba au pouvoir des Turcs ottomans, la principale église dédiée à la Divine sagesse, *Hagbia Sophia*, fut transformée en mosquée. La dernière guerre balkanique donna aux Grecs Salonique et une partie du territoire de l'ancienne Macédoine, en Novembre 1912. Ceux-ci purifièrent la vieille église, la rendirent à sa destination primitive et y célébrèrent un très solennel office pour renouer la tradition interrompue pendant cinq siècles.

Que la protection de saint Paul garde les chrétiens qui sont à Salonique, qu'elle y excite et renouvelle les sentiments de foi dans le cœur des soldats qui y défendent notre drapeau, et qu'elle obtienne la victoire aux armées qui y combattent pour la juste cause de la civilisation.

M. Granier.

(Semaine religieuse de Montpellier.)

N.-D. du Platin, protectrice des aviateurs. — Ce fut, de tout temps, une joie, un réconfort et une nécessité, de se placer sous la protection de la Vierge. Et la meilleure preuve de cette toujours vivace et infiniment touchante aspiration, ce sont les divers noms sous lesquels la piété universelle se plut à invoquer le secours de la clémence souveraine, ce sont les innombrables pèlerinages d'appellations poétiques et pittoresques auxquels affluent les foules pour implorer secours et protection.

Les aviateurs vivant près de l'azur ont si bien compris son influence protectrice que, dès les débuts de l'aviation, ils prirent comme patronne N.-D. du Platin, la Reine du ciel, *Regina cœli*, comme éternellement prête à les protéger contre les menaces et les attaques de leurs plus redoutables ennemis : les vents, les courants perfides, les remous et les tempêtes.

Mgr Augouard, l'illustre évêque de Brazzaville, s'exprimait ainsi, le 24 Septembre 1908, lors de l'inauguration de l'agrandissement de la chapelle N.-D. du Platin, située en Charente-Inférieure : « Quand je quitterai la France dans quelques jours, je traverserai l'estuaire de la Gironde. A ce moment, je ne manquerai pas de jeter un regard ému sur le petit clocher de N.-D. du Platin ; j'invoquerai sa protection et lui demanderai de mener à bon port le

pasteur d'âmes qui retourne au Congo évangéliser les sauvages et continuer l'œuvre de la France. *Regina cœli.* »

Mgr Eyssautier, évêque de la Rochelle, qui a sous sa juridiction épiscopale la chapelle de N.-D. du Platin, a donné aux personnes et aviateurs qui adoptent la médaille, qui en consacrent le souvenir, un témoignage de haute bienveillance. « Dès la première occasion, écrivait-il, je me ferai un devoir d'aller en pèlerinage à ce sanctuaire, d'y prier pour tous et d'implorer N.-D. du Platin pour les courageux aviateurs. »

Sa Grandeur autorise le service religieux dans la chapelle et la bénédiction des médailles de N.-D. du Platin. Elle accorde 50 jours d'indulgences aux fidèles qui récitent là un *Ave Maria* pour ceux qu'on a si justement appelés les « marins de l'air ».

(Bulletin religieux de la Rochelle et Sainte, 14 Janvier 1911.)

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

Conférences de Notre-Dame de Paris. Exposition de la Morale catholique. Carême 1914. *La Charité : sa nature et son objet. Conférences et Retraite*, par le R. P. Janvier, des Frères Prêcheurs. In-8 écu, 4 fr.

Avec sa méthode et sa précision habituelles, l'éminent Conférencier de Notre-Dame traite, en ce volume, de la Charité étudiée dans sa nature et son objet, renvoyant au prochain Carême l'étude des effets de cette grande vertu. La Charité est une amitié de l'homme à Dieu, et l'amitié suppose un amour où la bienveillance est souveraine, la réciprocité des sentiments et la communauté de vie, — tel est le point de départ ; et l'orateur montre, dans les deux premières conférences, comment, en effet, la charité réunit ces conditions. Loin d'exclure un amour de soi, conforme à la raison et à l'intérêt de l'individu, la charité autorise cet amour, l'ordonne et le porte au plus haut degré (3^e^ conf.) Elle nous oblige, en outre, à aimer le prochain, et elle donne à cet amour la constance, en même temps qu'elle lui impose des caractères qui l'élèvent au-dessus de tous les sentiments surnaturels (4^e^ conf.). Notre charité doit s'étendre à la patrie (5^e^ conf.) et à l'Eglise (6^e^ conf.).

Les Instructions de la Retraite pascale rappellent et expliquent la nécessité d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces ; — l'obligation de rapporter, par la charité, toute notre vie à Dieu ; — la stérilité des œuvres et des vertus que n'anime pas la charité ; — l'ordre établi dans nos affections par la charité.

Force et lumière pour le temps de l'épreuve, par l'abbé Favier, Docteur en Théologie. — In-16 jésus, 1 fr. 50.

Les âmes douloureuses et chrétiennes trouveront dans ces pages un écho fidèle de ce qu'elles ressentent.

De quoi les âmes ont-elles besoin, en effet ? D'abord, de consolation et de force pour accepter et supporter l'épreuve. C'est à donner précisément, d'après la foi et la piété chrétiennes, les forces et les consolations qu'on ne saurait trouver ailleurs, c'est à calmer et raffermir les âmes que les trois premiers chapitres de ce volume sont consacrés.

Et c'est à un besoin non moins pressant que répondent les trois derniers, en dégageant, au point de vue chrétien, les leçons de l'épreuve présente : la foi, source des vertus de la guerre comme des vertus de la paix ; la foi, principe d'espérance et ressort d'héroïsme ; la foi ravivée dans les âmes qui réfléchissent aujourd'hui et qui y puiseront demain les éléments d'une société transformée.

Six chapitres donc, seulement. D'ailleurs peu longs. Au total un petit livre, mais excellent.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Vient de paraître : **Toussaint et octave des Morts.** Nouvelles *Complies des Défunts* prescrites par la dernière édition du BRÉVIAIRE TYPIQUE de S. S. Pie X, avec le chant entièrement noté conformément à l'Edition Vaticane.

La feuille, 0 fr. 15 franco ; la douzaine, 1 franc ; le cent, 5 francs.

Au Bureau d'Edition de la *Schola Cantorum*, 269, rue Saint-Jacques, Paris.

Demander aussi les autres feuilles de Chants pour les Défunts.

PLACEMENT TEMPORAIRE EN BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

En émettant les *Bons de la Défense Nationale* le Trésor Public développe simplement la politique financière utile qui consiste à mettre en circulation des bons à courte échéance en attendant les rentrées de fonds à venir. *Les Bons de la Défense Nationale* ont été créés dans ce but, et ils conviennent tout à fait aux détenteurs de capitaux disponibles.

S'ils sont remboursables dans 3 mois, ils donnent 4 °/. d'intérêt, s'ils sont à une échéance soit de 6 mois, soit d'un an, ils rapportent 5 °/..

Rappelons que ces valeurs sont de diverses coupures — la plus petite étant de 100 francs — et que l'*intérêt payable d'avance est exempt d'impôt.*

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares

Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

Contre les **RHUMES, TOUX, BRONCHITES GRIPPE, CATARRHES, ASTHME** Maux de Gorge

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

FLACON : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e ANNÉE. Vendredi 25 Février 1916. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé paroissial ; Prédicateurs de Carême ; Décès ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie : M. A. Rolland, M. Beuzet, M. Staëlen ; Avis de services ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — Chronique générale : Le Pape et les prisonniers français ; Mort de l'Evêque d'Ajaccio ; Le Clergé et la Guerre ; La Rumeur infâme.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Février. — Sexagésime. 2e classe. Semi-double. Violet.

Lundi, 28. — De la Férie. Violet.

Mardi, 29. — S. Ruellin, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 1er Mars. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 2. — S. Guénolé, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 5. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ile-de-Batz	du 26 au 29 Février.
Lannéanou	du 1er au 3 Mars.
Le Drennec	du 4 au 6 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé paroissial.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Votre Evêque, si préoccupé qu'il soit du sort de ses prêtres soldats, ne peut pas oublier le Clergé paroissial, qui, en nombre si réduit, supporte, avec tant de dévouement et de constance, depuis 19 mois, l'écrasant fardeau du ministère, au milieu de populations très croyantes et très pratiquantes.

Il me serait impossible de ne pas penser à vous, de ne pas prier pour vous. Nous faisons la même œuvre, chacun à notre poste. Et c'est l'œuvre de Dieu. Je lui demande de bénir vos travaux, de sanctifier vos ouailles. Je le supplie aussi de garder vos santés. C'est une grande peine pour moi d'apprendre si souvent qu'un de mes prêtres vient de mourir à la tâche, *donnant sa vie pour ses brebis*, selon le mot de l'Evangile, et que son troupeau va peut-être rester sans pasteur. Déjà, dix paroisses sont dans cet état douloureux. Dieu seul peut savoir quand nous pourrons enfin leur nommer les chefs qu'elles attendent.

Mais nous ne sommes pas de ceux qui se découragent. Vous l'avez montré. Partout où des vides se sont produits, vous vous êtes portés sans hésitation au secours des âmes orphelines. Je vous en remercie. C'est bien ainsi que doit agir le Père de famille, et aucun autre titre que celui-là ne saurait mieux caractériser votre fonction dans l'épreuve présente.

Sur la façon de remplir actuellement vos obligations pastorales, j'ai peu de conseils à vous adresser, chers Messieurs. Vous jugerez sur place l'opportunité et la mesure des simplifications de service qui peuvent s'imposer.

Maintenez le plus possible les offices chantés. Abrégez la prédication. Gardez-lui son caractère catéchistique. Exhortez les fidèles à la prière et à la pénitence. Mais ne cessez pas de donner à votre parole une allure réconfortante.

Occupez-vous de vos écoles. Elles sont plus nécessaires que jamais. Rappelez avec calme aux parents leur devoir sur ce point essentiel.

Ne négligez pas le catéchisme. Faites-vous aider, pour l'enseigner, par des personnes de bonne volonté et de science suffisante.

Je souhaite que vous puissiez continuer à grouper vos jeunes gens, comme au temps des Patronages, au moins une ou deux fois par mois.

Les Pâques vont être pour vous une époque de grande fatigue. Je vous autorise à faire remplir le devoir pascal aux enfants, dès le début du Carême. Vous ferez bien d'engager ensuite les grandes personnes à se partager, autant qu'elles le pourront, entre les quatre semaines du temps pascal, pour qu'elles ne viennent pas vous accabler, en se présentant en masse au confessionnal, le même jour et à la même heure.

Je serai heureux que MM. les Professeurs de nos maisons d'éducation, si peu nombreux et si dévoués à leur grande mission, puissent vous rendre service pendant les vacances, si leur état de santé le leur permet. Mais je me réserve de leur en donner moi-même l'autorisation, en tenant compte des besoins éventuels de nos paroisses.

J'ai appris avec joie que, grâce au *Kannad* et à l'Apostolat de la Prière, l'Intronisation du Sacré Cœur de Jésus dans nos foyers se propage peu à peu à travers le diocèse. Je désire que les progrès déjà réalisés s'accentuent encore de jour en jour, pour que, au terme de la guerre, quand les familles auront pu se reconstituer au complet par le retour au pays des pères et des fils, le mouvement se généralise, et qu'il soit comme l'épanouissement de la foi des âmes en Notre Seigneur Jésus-Christ et de leur reconnaissance pour le Dieu tout aimant qui nous aura accordé la victoire.

J'attache une grande importance à la fête de Jeanne d'Arc, qui doit se célébrer le dimanche 4 Juin. Donnez-lui tout l'éclat possible. C'est la vraie fête de la Patrie. Prions Dieu, par l'intercession de la Bienheureuse, de manifester une fois de plus, en cette circonstance, sa présence et son action pour le salut de la France.

J'ai regretté de ne pouvoir vous faire suivre, l'année dernière, les exercices de la Retraite Pastorale. Cette année, vous pourrez tous en bénéficier. J'ai l'intention de vous partager en trois groupes. Vous voudrez bien vous entendre entre vous, pour veiller réciproquement sur vos paroisses, pendant vos jours d'absence. La première retraite se donnera à Lesneven, chez les bonnes Religieuses qui hospitalisent nos retraitants du monde : elle commencera le 25 Juillet, à 6 heures du soir, et se clora le 29 au matin. La deuxième s'ouvrira à l'Institution Notre-Dame du Creisker, à Saint-Pol de Léon, le soir du 31 Juillet, pour s'achever le matin du 4 Août. La troisième aura lieu à Quimper, au Séminaire, du 7 au 11 Août.

On m'assure, chers Messieurs, que, sur plus d'un point du diocèse, les calomnies répandues dans toute la France contre le clergé continuent d'avoir cours. Si vous pouvez en découvrir les auteurs et réunir contre eux des témoignages précis et concordants, n'hésitez pas à les déférer aux tribunaux, devant lesquels vous serez soutenus par la Ligue de Défense sacerdotale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je dois maintenant vous dire un mot de notre Œuvre des Orphelins de la Guerre. Vous avez dû en lire les statuts dans la *Semaine religieuse* du 11 Février.

Les articles V et VI vous serviront de directoire. Ils vous exposent en détail le rôle que vous devez remplir dans l'organisation des zélateurs et zélatrices de l'Œuvre, dans le recrutement des adhérents, dans la recherche des ressources. Le succès de l'entreprise dépendra surtout de vous. Je sais que vous y mettrez tout votre cœur. Vos populations comprendront la nécessité du grand effort que je leur demande de faire pour venir en aide aux enfants privés de leur père. Nous n'avons pas la prétention de remplacer auprès d'eux l'Etat, qui leur doit l'assistance matérielle. Nous essaierons seulement d'augmenter un peu leurs ressources dans la mesure où votre charité nous le permettra, et surtout de faciliter aux familles l'accès des écoles chrétiennes pour ces pauvres enfants.

Ma Lettre sur les Orphelins vous a exprimé les craintes que me fait concevoir le Projet de Loi relatif aux « Pupilles de la Nation », qui vient d'être déposé sur le bureau du Sénat. Les journaux en ont enfin publié le texte complet. Le moins qu'on en puisse dire c'est qu'il consacre la mainmise de l'Etat sur l'éducation des Orphelins de la Guerre. Une vague allusion à la liberté « dans le choix des moyens d'enseignement » ne saurait suffire à nous rassurer. La pratique de la *tutelle sociale* telle qu'on nous l'annonce aboutirait à une insupportable tyrannie, dont les catholiques seraient encore les premières victimes. Nous aimons à penser que nos représentants dans les Chambres feront amender ce projet sectaire. Le seul fait qu'on ait pu le juger présentable prouve assez le danger qui nous menace et montre bien que nous aurons besoin d'une Œuvre fortement organisée pour défendre la liberté de nos orphelins et celle de leurs mères.

Je compte sur vous, Messieurs, pour susciter dans vos paroisses un large courant d'adhésion à l'Œuvre. Le taux des cotisations n'est pas élevé. Toutes les personnes de bonne volonté pourront facilement se classer dans l'une ou l'autre des catégories de souscripteurs. Leurs prêtres leur en donneront volontiers l'exemple.

Expliquez-leur clairement la nature et le fonctionnement de l'Œuvre. J'ai su que plusieurs personnes la confondent, dès le premier jour, avec celle des Cultivateurs mutilés. Faites cesser cette erreur. Nous devons aux mutilés une sympathie efficace, et nous savons la pratiquer. Mais, en les secourant, nous n'oublierons que nos Orphelins resteront plus longtemps à notre charge et auront des besoins plus étendus. Ayez soin de faire bien remarquer autour de vous que les cotisations demandées sont des cotisations à fournir tous les ans.

Avant d'achever cette Lettre, je recommande à vos prières la Cause de Béatification des *Martyrs de Septembre*, tués en 1792 en haine de la Religion. Le Pape a signé enfin l'acte d'Introduction de leur Cause. Parmi ces 214 victimes, notre diocèse compte quatre représentants :

Un du Léon : Claude-Antoine-Raoul Laporte, né à Brest en 1734, Jésuite et professeur à Paris, puis à Orléans, plus tard rattaché au service du diocèse, et finalement, en 1790, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

Trois de la Cornouaille : Le Livec de Trésurin, né en 1726 à Quimper, sur le territoire de Saint-Corentin ; Le Rousseau de Rosencoat, né en 1726, à Châteauneuf-du-Faou, Jésuite, puis directeur des Ursulines ; et Nicolas-Marie Véron, né en 1740 à Quimperlé.

En attendant que nous puissions leur rendre un culte public, je les invoque, dans l'intime du cœur, pour tous mes prêtres, qu'ils soient aux armées ou dans les paroisses, et je vous serai reconnaissant de vouloir bien me recommander moi-même à ces modèles éminents de notre sacerdoce.

C'est dans ces sentiments, Messieurs et chers Coopérateurs, que je vous renouvelle l'assurance de mon paternel et religieux dévouement en Notre Seigneur.

Quimper, le 16 Février 1916, en l'anniversaire de mon élection au siège de saint Corentin.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Prédicateurs de Carême. — Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien Nous envoyer, au plus tôt, la liste de leurs prédicateurs français et bretons, avec une demande de pouvoirs, s'il est nécessaire.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. l'abbé Duval, professeur de Philosophie et directeur suppléant de l'Ecole Saint-Yves, décédé le 23 Février 1916.

IV. Nomination. — *Auxiliaire :* à Scrignac, M. Bihan, vicaire à Kernével.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 27 Février:* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.
A 7 heures, à la Chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.
Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 4 heures, à la Chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

A 8 heures du soir, à la Cathédrale, réunion de la Confrérie des Trépassés : instruction bretonne, vêpres des Morts.

Mercredi, 1er Mars : confession des enfants de la communion privée. — Le lendemain, à 7 heures communion générale.

Jeudi 2 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction. — Confessions du 1er vendredi.

Vendredi, 3 : exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'à 5 heures du soir ; bénédiction. — De 8 à 9 heures, adoration, pour les hommes seuls.

Samedi, 4 : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche, 5 : communion générale des hommes, à la messe de 7 heures.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Sexagésime,* 27 *Février :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures

Les vêpres, à 3 heures, sont précédées de la réunion, à la sacristie, des zélatrices de l'Apostolat de la Prière, et suivies de celle de tous les associés, à l'église. Exposé de l'intention du mois, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Confession des enfants : Nous confessons, cette semaine : 1° *lundi,* ceux qui n'ont pas communié ; 2° *mardi,* les enfants qui ont fait la communion privée ; 3° *mercredi,* ceux de la 2e, 3e et 4e communion ; les filles, le matin : école chrétienne à 10 heures, communale à 11 heures ; — les garçons, le soir : école chrétienne à 3 heures, communale à 4 heures. — Messe de communion à 7 heures *mercredi* et *jeudi.*

1er vendredi du mois : la veille, jeudi, confession le matin, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures ; *le jour même :* 6 heures, à l'autel du Sacré-Cœur, réunion, messe et communion générale des Bretons, associés du Sacré-Cœur ; 7 heures, deuxième messe ; 8 h. 1/2. réunion, messe et communion générale des mères de famille, associées du Sacré-Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Nécrologie. — I. M. André ROLLAND, *aumônier.* — La mort vient de nous enlever, pour le rendre à Dieu, M. Rolland, aumônier des Religieuses Ursulines de Carhaix, que la persécution contraignit de se réfugier à Chudleigh, en Angleterre, dans le monastère de Saint-Joseph d'Oaklands.

Il a succombé le 9 Février dernier. La veille, il avait vaqué à toutes ses occupations ; il avait visité les malades de la communauté et, notamment, la Révérende Mère Hyacinthe, ancienne supérieure, qui s'attend, d'un instant à l'autre, à entrer dans son éternité.

Ce même jour, il avait reçu la visite d'un aumônier breton, son confesseur, qui exerce le saint ministère dans une communauté de Religieuses du Saint-Esprit, non loin de Newton-Abbot.

Il avait profité du passage de son cher confrère pour purifier encore davantage sa conscience.

Pendant toute la journée, il s'était montré très gai. Cependant, le soir venu, il avoua qu'il ne se sentait pas bien. On lui conseilla d'aller prendre son repos : « Oui, répondit-il, quand j'aurai achevé mon bréviaire. »

Le mercredi matin, à 5 heures, on se rendit près de lui : il déclara qu'il ne pourrait pas dire la sainte messe, qu'il sentait une grande fatigue. A 6 h. 1/2, on vint de nouveau le visiter ; à l'instant même, il rendait le dernier soupir.

Sa mort a été subite ; mais elle n'a pas été imprévue. Depuis longtemps, sa santé était chancelante, encore qu'il conservât des apparences de force.

A un ami qui l'exhortait, au mois d'Août dernier, à se fixer définitivement dans le diocèse, il répondit : « Je n'ai désormais qu'un souci, me pénétrer de plus en plus de l'avertissement du Maître : *Estote parati.* »

M. Rolland naquit à Plougastel-Daoulas en 1862. Il commença tardivement ses études sous la direction de M. Pengam, vicaire de la paroisse et après dix mois de leçons il put suivre, au collège, le cours de Troisième. Il fit de sérieuses études, et tant à Lesneven qu'au Grand Séminaire de Quimper, il fut toujours apprécié et aimé de ses maîtres et de ses condisciples.

C'est en 1887 qu'il fut ordonné prêtre, et ceux qui l'ont connu, tant à Saint-Martin de Brest qu'à Sainte-Croix de Quimperlé, ont conservé de lui le meilleur souvenir. Tous sont d'avis qu'il a exercé sur les âmes qui se confiaient à lui, la plus heureuse influence.

Il fut un vicaire dévoué ; il devint un aumônier accompli.

Les Religieuses, dont il fut, pendant quinze ans, le père spirituel, n'ont pas manqué de montrer quels sentiments d'estime et d'affection leur avait inspirés le bon père qui leur a été ravi.

M. Rolland possédait, en effet, toutes les belles qualités qui peuvent commander de tels sentiments. Sa prudence donnait une grande valeur à ses conseils.

Son aménité — il aimait à dire des « joyeusetés » — lui conciliait promptement toutes les sympathies ; et il avait dans le caractère une douceur et une bienveillance qui lui attiraient les cœurs. Personne n'a rapporté de ses relations avec lui la plus légère amertume ; personne n'a rencontré dans cette âme distinguée que mansuétude, amour de la justice et de la bonté.

Il est à peine besoin de rappeler le généreux esprit de foi et de piété qui animait le regretté confrère. C'est là qu'il a trouvé le secret de soutenir, avec une résignation exemplaire, les épreuves qui ne lui ont pas été ménagées.

« C'était bien, écrit une des Religieuses d'Oaklands, un homme de Dieu, l'homme du devoir avant tout. Il était d'une prudence et d'une discrétion à toute épreuve. Sa régularité, son exactitude étaient pour nous une prédication vivante. Qu'il était pieux et comme il nous parlait avec onction de l'amour de Notre Seigneur !... »

Il a succombé loin de nous et sans que ses amis aient pu l'assurer, au moment suprême, qu'il continuerait d'avoir sa place dans leur souvenir et leurs prières ; mais s'ils n'ont pas eu, — avec Monseigneur l'Evêque de Plymouth, qui présidait les obsèques, entouré d'une vingtaine de prêtres, — la consolation de faire cor-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tège à sa dépouille mortelle, ils ne manqueront pas, du moins, d'accorder à son âme leurs pieux suffrages, afin que lui soit clément Celui qui juge les justices mêmes.

II. M. BEUZET. — A tous ceux qui l'ont connu sur les bancs du collège, dans sa veste de paysan d'Arzano, Vincent Beuzet apparaissait comme un de ces lutteurs « au cou nerveux et qui, dans leurs deux bras, étranglaient une louve » qu'avait chantés son compatriote Brizeux. Il est mort dans la force de l'âge, sourdement miné par la maladie.

Vicaire à Lanhouarneau, M. Beuzet rejoignit son poste d'infirmier aux premiers jours de la mobilisation ; mais la commission de réforme ne tarda pas à le renvoyer. Il fut nommé auxiliaire à Scrignac, en Février 1915, et spécialement chargé de desservir la paroisse de Bolazec, où il ne tarda pas à gagner l'estime et la sympathie de la population par son remarquable talent de prédicateur, son zèle et son dévouement.

Jusqu'au mois de Décembre, sa santé se maintint suffisamment pour lui permettre de remplir un ministère que, même en temps normal, l'énormité des distances et les rigueurs du climat rendent particulièrement pénible. Le 19 Décembre, une crise violente le terrassa. On le transporta à l'hôpital de Morlaix ; mais les soins éclairés et dévoués qu'on lui prodigua ne réussirent pas à le sauver. Voyant la mort venir, il se montra admirable de patience et de résignation, et s'éteignit doucement, le 10 Février, ayant gardé sa connaissance jusqu'au dernier moment.

Suivant son désir, ses obsèques ont été célébrées à Arzano.

III. Nous apprenons la mort de M. Benoît-Ignace Staëlen, ancien doyen de Bergues-Saint-Winoc, chanoine honoraire de Cambrai et de Quimper, pieusement décédé, à Zermezeele (Nord), dans sa 88e année. C'est lui qui fit don à la paroisse de Plouhinec d'une relique du saint Patron et qui vint, avec M. Lobbedey, vicaire général de Cambrai — actuellement, évêque d'Arras —, aux fêtes de la Translation, en Août 1900.

R. I. P.

Avis de services. — *Dimanche*, sera chanté, à MOTREFF, un grand service, fin d'octave, pour le repos de l'âme de M. Corbel, ancien recteur de la paroisse.

— Le *mardi 29 Février*, à 10 heures, sera chanté, à SCRIGNAC, un service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Beuzet.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

À L'ORDRE DU JOUR. — L'abbé *Gabriel Pouliquen*, brancardier au 118e (professeur à Saint-Vincent) : « Brancardier prêtre, est

venu volontairement dans un régiment actif, s'est toujours fait remarquer par un rare mépris du danger et par un dévouement absolu. — Blessé grièvement, le 26 Septembre 1915, en coopérant activement à la recherche des blessés sur le champ de bataille. (Ordre de la Brigade.)

Le séminariste *Jean-Louis L'Haridon* (de Plonévez-du-Faou), sergent au 118e : « Sous-officier d'une bravoure et d'une énergie remarquables ; quoique blessé, a fait preuve du plus grand courage en entraînant sa section à l'assaut des positions allemandes. — Tué le 25 Septembre 1915, dans un corps à corps, après un très vif combat. » (Ordre de la Division.)

29 Janvier. — Votre Lettre-circulaire m'est parvenue au moment où j'obtenais enfin, après dix-sept mois de campagne, une permission de six jours. Vous m'excuserez, j'en suis certain, si j'ai songé à jouir de la faveur qui m'était offerte, avant de vous remercier de la bienveillance et de la sollicitude que vous témoignez à vos prêtres-soldats.

J'ose vous assurer que nous les méritons. Des confidences douloureuses vous ont révélé nos souffrances et nos fatigues, tous les travaux très humbles et très pénibles auxquels nous sommes parfois astreints, nos ennuis et nos difficultés. Le partage n'est sans doute pas égal pour tous, et je me range dans les plus favorisés ; mais combien vous avez raison de penser que pour tous la guerre est une épreuve, une rude épreuve dont il faut vivre une par une les longues heures, pour en mesurer l'étendue.

Soyez sans inquiétude : votre attente ne sera pas trompée, notre courage suffira à la tâche ; vous pouvez être fier de vos fils spirituels, il n'y a pas un corps où le « moral » soit meilleur. Et s'il vous paraît qu'il y a un peu de mélancolie dans ma lettre comme dans beaucoup d'autres, je vous prie d'y voir surtout le désir que nous avons tous que votre sollicitude et votre compassion demeurent toujours pareilles, car il nous semble bon, et ce nous est un réconfort de sentir votre cœur paternel nous suivre dans nos peines, et chacun de nous puise dans cette pensée une ardeur nouvelle pour mettre en œuvre les conseils si justes et si appropriés que votre Lettre nous apporte.

F. L.

13 Février. — Pendant que je vous écris, les canons font rage sur notre gauche. C'est un roulement de tambour ininterrompu, comme on en entendait au moment de la grande attaque de Septembre.

Est-ce une attaque ? une contre-attaque ? Il nous faudra attendre le communiqué officiel pour être renseignés. Vous saurez donc à Quimper, avant que nous le sachions nous-mêmes, ce qui se passe à quatre ou cinq kilomètres d'ici.

Ma division semble occuper une ligne assez favorisée, c'est toujours à sa droite ou à sa gauche que tombent les obus. Grâce à cela, nous avons peu de blessés et la vie est assez supportable dans les tranchées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce n'est cependant pas le rêve, et hier j'ai pu constater *de visu* et surtout *de tactu*, que les dernières pluies de la semaine avaient transformé le fond des boyaux en affreux cloaques. Je ne sais où les journalistes visitent les tranchées rêvées, mais ce n'est certes pas dans notre secteur.

Je voudrais bien pouvoir vous parler de mes œuvres paroissiales. Hélas ! sans local et sans fidèles, il est difficile d'organiser quelque chose. Comme paroissiens, je n'ai que des cuisiniers que leur cuisine roulante tient continuellement à la tâche. Il y a aussi quelques territoriaux qui ne sont pas de chez nous.

Depuis ma dernière lettre, nous n'avons pas eu de mort dans ma division, et peu de blessés. Le bon Dieu nous préserve, aidé, sans doute, par la bonne sainte Anne. H. B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Pape et les prisonniers français. — On sait que, grâce aux démarches de Sa Sainteté Benoit XV, un certain nombre de prisonniers français malades ont pu obtenir d'être hospitalisés en Suisse, à Leysin. Les cent premiers prisonniers qui y arrivèrent ont fait parvenir au Pape la dépêche suivante, que l'*Osservatore Romano* vient de publier :

« Leysin, 8 Février 1916.

» Les officiers et soldats français arrivés à Leysin adressent leurs respectueux hommages à Sa Sainteté le Pape Benoit XV et lui expriment leur reconnaissance pour sa paternelle intervention, qui a eu pour résultat leur installation dans la Suisse hospitalière. »

L'*Osservatore Romano* reproduit également, sous le titre de « Fleur parmi les épines », une lettre adressée au Saint-Père par quatre petits Français résidant à Paris dont le père, prisonnier des Allemands, fut le premier officier français conduit en Suisse, à la suite des démarches de Benoit XV. Ces enfants, âgés respectivement de 14, 13, 10 et 2 ans, remercient Sa Sainteté d'avoir conservé la santé de leur père et demandent sa bénédiction pour toute leur famille et pour la France.

Mort de l'Evêque d'Ajaccio. — Nous apprenons avec regret la mort de Mgr Desanti, évêque d'Ajaccio, qui avait été sacré le 12 Août 1906, dans la chapelle des Lazaristes, à Paris.

Très pieux, très bon, très dévoué, connaissant à fond la Corse, et y jouissant de toutes les sympathies, Mgr Desanti s'était trouvé tout désigné tant pour être élu, en 1903, vicaire capitulaire que pour être choisi, en 1906, comme Evêque d'Ajaccio.

Son épiscopat a été un incessant labeur pour subvenir aux besoins matériels et spirituels de son cher diocèse. Nous le recommandons spécialement aux prières de nos lecteurs.

LE CLERGÉ ET LA GUERRE

I. Le Forfait. — Il est véritablement humiliant et douloureux, à l'heure où sévit la plus effroyable des crises, d'être dans la nécessité de traiter publiquement certains sujets.

De ce nombre est celui qui, dans la *Dépêche* (de Toulouse) du 12 Février, n° 17.362, a fait l'objet de deux abominables et odieux articles à l'adresse de citoyens français.

Dans le premier, un écrivain de la presse parisienne, M. Paul Adam, a accusé les prêtres et les catholiques d'avoir noué, avec le Pape, un complot contre le pays et dénoncé ce *forfait (sic)* au peuple pour « qu'il en fasse justice ».

Aucun des journaux où collabore ordinairement M. Paul Adam n'ayant accepté son papier infâme, c'est dans la seule boîte à ordures de la *Dépêche* qu'il a pu utilement le déposer.

Et la *Dépêche*, toujours à l'affût d'un scandale, s'est empressée de lui donner l'hospitalité !

Le second article de la feuille sectaire est encore plus monstrueux, si c'est possible. Il l'est au point que personne n'a osé en endosser la responsabilité. Un vil diffamateur anonyme, sous le couvert de la censure diplomatique et militaire, avec le . . . . . et le visa de cette censure — je dis bien le visa — a osé jeter ce défi à la conscience française :

« Je mets au défi n'importe quel poilu (mais un vrai, alors !) de dire qu'il a vu monter la garde aux tranchées à un curé ou à un millionnaire. »

Un aussi stupéfiant blasphème ne pouvait qu'émouvoir les pères et les mères, les parents et les amis des prêtres et des séminaristes, des riches et des millionnaires qui, non seulement ont monté la garde dans les tranchées, face à l'ennemi, mais encore y sont morts ou y ont recueilli des blessures.

Pour juger de l'émotion causée par les deux appels à la guerre civile dont la *Dépêche* s'est volontairement rendue coupable, il faut lire les lettres indignées que nous recevons depuis deux jours de poilus très authentiques et d'hommes qui sont qualifiés pour parler au nom des absents.

Dans les hôpitaux, des blessés se sont dressés sur leur lit de souffrances pour relever l'outrageant défi et apporter leur témoignage contre la *Dépêche*. On a prétendu que les curés et les millionnaires étaient des poltrons et des traîtres, qu'ils se cachaient loin des tranchées où les meilleurs des Français se font tuer ! On a demandé des noms ! Les noms arrivent en foule, et l'on nous prie de les publier avec les protestations vengeresses qui les accompagnent.

Le nombre de ces protestations est tel que nous sommes dans l'impossibilité de les publier ; nos honorables correspondants voudront bien nous en excuser.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais est-il utile de faire la preuve du véritable crime que vient de commettre le journal de M. Huc, en éditant une monstruosité dont M. Huc lui-même sait la fausseté évidente ?

Les chiffres officiels sont là pour condamner les diffamateurs de la *Dépêche*.

Au 31 Décembre 1915, le chiffre des *prêtres* séculiers et des *religieux* tués sur les champs de bataille s'élevait à *onze cent soixante-cinq* (1.165) et *onze cent vingt et un* (1.121) *prêtres* avaient reçu au front ou la *croix de la Légion d'honneur* ou la *médaille militaire*. De plus, quarante membres du clergé avaient mérité la médaille des épidémies.

Et M. Huc, *chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels*, M. Huc, directeur de la feuille avérée de la diffamation, imprime qu'il n'y a pas un seul curé dans les tranchées ??? Il voudrait faire croire que les 1.121 croix de braves qui ornent la soutane glorieuse des prêtres-soldats ont été gagnées comme la sienne, c'est-à-dire en fomentant la guerre civile.

Parmi les *onze cent soixante-cinq* prêtres et religieux morts pour la Patrie, se trouve l'héroïque Gilbert de Gironde, cet admirable et vaillant Jésuite qui, de simple soldat, arriva au grade de sous-lieutenant et dont la *Dépêche* a odieusement tronqué la citation à l'ordre du jour de l'armée en supprimant tout ce qui aurait pu révéler aux lecteurs de la feuille sectaire sa qualité de prêtre et de religieux !

Mais n'insistez pas ! Les chiffres, les noms et les faits ne sont rien pour le directeur de la *Dépêche* et son équipe de diffamateurs. On pourrait objecter que ces messieurs sont trop loin du champ de bataille pour savoir ce qui s'y passe et rendre justice aux catholiques et aux prêtres qui se battent et meurent pour eux ! La réponse est facile. Pourquoi, dans ce cas, les diffamateurs de la *Dépêche* n'imitent-ils pas les écrivains de la presse catholique se trouvant éloignés du front et qui, eux du moins, ont la loyauté de s'incliner devant ceux des adversaires politiques de la veille, morts au service du pays ?

Ici, nous nous sommes toujours fait un devoir de rendre à tous nos héros, sans jamais nous préoccuper de leurs opinions ou de leurs croyances, l'hommage dû à leur patriotisme, à leur courage et à leur bravoure.

A côté des prêtres et des catholiques, des protestants, des israélites, des francs-maçons et des athées font leur devoir. Dans les tranchées, il n'y a ni prolétaires, ni millionnaires, ni châtelains. Devant le danger, aucune distinction n'existe entre les pauvres et les riches. Il n'y a que des Français, tous également résolus à nous donner la victoire qu'on attend, à la *Dépêche*, en agitant les passions mauvaises du temps de paix, en excitant les suspicions et en semant la haine parmi les citoyens de l'arrière !

Nous n'avons pas d'autre réponse à opposer aux diffamations de la feuille anticléricale, si souvent prise par nous, depuis dix-huit mois, en flagrant délit de mensonge !

Victor LESPINE.

(Express du Midi.)

II. La Rumeur infâme. — On se plaint, et à juste titre, des bruits stupides que l'on fait courir un peu partout en France, contre le clergé. Notre diocèse n'est pas plus épargné que les autres.

Nous empruntons à la *Semaine Catholique d'Agen* un article qui nous démontre jusqu'où peut atteindre la bêtise humaine. Des remarques que présente à cette occasion un prêtre éminent dont la plume est bien aiguisée, d'aucuns pourront faire leur profit.

Voici l'article :

Au cours du mois de Janvier, M. Henri V..., aubergiste à P... du Périgord, et conseiller municipal de sa commune, fut signalé à Mgr l'Evêque d'Agen pour avoir tenu les propos suivants :

« L'Evêque d'Agen a voulu envoyer aux Allemands *un tonneau plein de sous*. Il fut pris par le chef de gare, qui trouvait le tonneau trop lourd. L'Evêque fut si honteux et eut tellement peur du public qu'il resta trois jours caché chez lui : même il ne fit pas une confirmation qui devait avoir lieu. — Que vous êtes bêtes de donner pour le Denier du Culte ! Voilà ce qu'on fait de votre argent, et notre curé s'est bien gardé, dimanche, de prêcher cette trahison de l'Evêque d'Agen qu'on aurait dû fusiller ! »

Le propos avait été tenu devant témoins. Les témoins étaient connus, ne se dérobaient point et l'avaient fait savoir. Une poursuite judiciaire allait être exercée, quand l'auteur du propos, pris de peur, adressa à Mgr l'Evêque la lettre suivante :

« Monseigneur,

« Je vous prie de m'excuser si j'ai répété des paroles outrageantes pour vous *au sujet d'un tonneau de sous*. Moi, je ne l'ai pas cru : je ne l'ai pas inventé non plus. On me l'a dit ; j'ai eu tort de le répéter. Je vous supplie donc de me pardonner et de ne pas me faire des frais pour cela.

» Veuillez, Monseigneur, avec mes regrets, recevoir mes salutations bien humbles. « V..... »

L'accusation était si idiote, ces excuses de paysan madré si naïvement intéressées, qu'on s'en sentait désarmé. Monseigneur se contenta d'exiger la publicité de l'humble aveu. La lettre précédente eut donc son *post-scriptum* que voici :

« *P.-S.* J'autorise Monseigneur à utiliser ma lettre, soit en la montrant, *soit en la publiant*, afin de se disculper de cette fausse accusation. J'espère que Monseigneur ne s'en servira pas en justice, ni pour me faire des frais. » V..... »

⁂

Les sanctions que méritait ce stupide, méchant et odieux racontar s'arrêteront donc là. Eh ! que voulez-vous faire ? Il répugne à un Evêque d'infliger réparation en argent à un aubergiste pour en avoir été outragé grossièrement. Ce serait au Parquet à relever et à punir le délit. Mais le Parquet ne poursuit pas d'office en matière de diffamation. Assurément le repentir du diffamateur n'est pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

formé d'un minerai supérieur ; il jaillit moins d'un cœur conscient et confus de sa faute, que d'un portemonnaie agité par la frousse. D'où qu'il vienne, il se confesse publiquement et sollicite son pardon. Monseigneur le lui accorde.

***

Mais raisonnons un peu là-dessus. Ce ne sera point pour nous payer la tête de notre cabaretier conseiller municipal, quoique ce soit bien tentant. Il a des principes du même métal que son comptoir, qui, naturellement, est de zinc. Il n'a pas cru à la fable grotesque et injurieuse du tonneau de sous. Son amour-propre se défend d'avoir été bête. Il a donc répandu la fable sans y croire. Il aime mieux s'avouer méchant. Evidemment, cela l'excuse et le rehausse à ses yeux. C'est de la morale de cabaret. A la prochaine réunion du Conseil, ses collègues le traiteront de « poire ». Nous ne nous le permettons pas, par respect pour Littré et pour ce délicieux fruit à pépins. Laissons donc notre cabaretier.

Ce qui se dégage d'abord de la stupide fable et du crédit qu'elle a trouvé, c'est l'incommensurable bêtise humaine. En vérité, elle est à l'épreuve de tout, même du grotesque. Un homme de sens peut-il un seul instant s'arrêter à cet amas d'inventions grossières et saugrenues ? « Un évêque qui envoie aux Allemands un *tonneau plein de sous !...* qui est surpris par le chef de gare !... qui s'enferme de honte pendant trois jours !... qui n'ose même pas sortir pour aller confirmer là où il est attendu !... »

Ecartons ce que l'hypothèse a d'odieux en soi. Ne retenons que l'énormité de ces grotesques extravagances...

« Mais, dites-vous, ce sont des imaginations de cerveau déséquilibré ! Ce sont des délires de fou ! C'est quelque chose comme le maladif et pitoyable résidu d'un hôpital de déments ! Quel danger ces insanités peuvent-elles offrir ? Et à qui les fera-t-on accroire ? »

A qui ? « Le 25 Janvier, nous écrit-on, à la foire de Villefranche, on ne parla que des tonneaux de sous envoyés par l'Evêque d'Agen, lesquels sous étaient amassés par tous les curés, sous le nom du Denier du Culte. » Ce n'est qu'une des formes de la rumeur infâme qui chemine à travers toute la France. Elle est une insanité, tombons-en d'accord. Mais elle trouve créance, constatons-le avec ahurissement. Il faut bien conclure que la bêtise humaine est sans bornes, même en ce pays de France peuplé de *malins*, au dire du moins d'un de nos poètes. Moins flatteur et plus vrai, Salomon eût conclu durement : *Stultorum infinitus est numerus.*

***

Mais cette crédulité niaise a aussi ses exploiteurs. Ce sont ceux-là les vrais coupables. Vous voyez où tend cette campagne perfide et canaille. A déconsidérer le clergé, à ameuter contre lui les défiances et les colères populaires, à l'affamer, en attendant de le proscrire, ou pis encore. Ah ! ceux qui mènent la campagne savent

ce qu'ils font, allez ! Ils connaissent bien cette âme irréfléchie des masses qui souffrent, et s'entendent à en exploiter la souffrance. Il faudrait la relever, la soutenir, la consoler, l'entretenir dans la fierté, le courage, l'espérance, les nobles émulations du sacrifice. C'est de quoi il leur chaut peu. Aussi faut-il remarquer, comme il y a parallélisme au fond entre les campagnes anticléricales de certains journaux et la diffusion dans les populations rurales de la rumeur infâme. Tout cela sort de la même officine. C'est une savante et persévérante entreprise d'intoxication de l'âme populaire.

Dans quel but, et pour servir quels intérêts ? Intoxication irréligieuse, et pour servir les intérêts d'un parti politique ? Intoxication antifrançaise, énervante, anémiante, décourageante, qui nous sature de discordes, de défiances et de haines, pour servir des intérêts boches ? Il ne nous appartient pas de le rechercher. Mais nous ne saurions, sans une douloureuse amertume, nous heurter sans cesse à tous ces dissolvants de « l'union sacrée » qui ne travaillent qu'au profit de nos seuls ennemis.

La France a un gouvernement. C'est à lui d'instruire sur ces attentats à la vie, à l'honneur, aux forces de la patrie, d'où qu'ils viennent, et à les réprimer pour les supprimer. Quant au clergé, dédaigneux des injures, conscient de ses devoirs, s'honorant d'ailleurs des services qu'il rend et des confiances qu'il recueille en ces heures tragiques, il continuera, par la parole et par l'exemple, de prêcher à tous, foi, courage, énergie, dévouement, générosité, abnégation, sacrifice, pour Dieu, pour la France et pour la victoire !

J. L.

BIBLIOGRAPHIE

Maison du BON-PASTEUR, 228, boulevard Péreire, Paris.

Le Rosaire médité *pour le salut de la France et le triomphe de ses armées.*

Les Trois Messes du jour des Morts.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les nouvelles qui nous parviennent chaque jour des pays neutres nous apprennent que la dépréciation des monnaies allemande et autrichienne s'accentue. C'est un indice de la situation difficile des deux Empires du Centre au double point de vue économique et financier.

Plus que jamais, les nations de la Quadruple-Entente doivent affirmer leur supériorité financière qui représente un des meilleurs éléments de la victoire.

Par le succès de l'Emprunt National 5 °/., la France vient d'attester sa puissance de crédit. Nos efforts et notre prévoyance ne doivent pas s'arrêter là.

Les recettes de l'Etat ne concordent pas toujours avec les paiements qu'il a à faire. Mais au moyen du produit des souscriptions aux Bons de la Défense Nationale, la Trésorerie peut se trouver constamment à l'aise. Aussi devons-nous continuer à souscrire à ces Bons qui constituent un placement temporaire sûr et intéressant.

Les intérêts des Bons de la Défense Nationale sont payables d'avance et voici les sommes à débourser pour leur souscription :

99 fr.	»	pour un Bon de	100 fr.	4 °/. à	3 mois.
495	»	—	500	—	3 —
97	50	—	100	—	6 —
487	50	—	500	—	6 —
95	»	—	100	—	1 an.
475	»	—	500	—	1 —

et ainsi de suite.

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoît XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal, moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 3 Mars 1916. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mandement pour le saint Temps du Carême ; Prières nationales ; Pour le relèvement du Culte en Belgique ; Mois de Saint-Joseph.

II. Partie non officielle. — Saint Joseph,

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Apostolat de la Prière ; Neuvaine de la Grâce ; Prédicateurs de Carême ; Avis de services ; Kerfeunteun ; Chronique des Œuvres (à suivre) ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Mars. — Quinquagésime. 2e classe. Semi-double. Violet.

A Vêpres, mémoire de SStes Perpétue et Félicité.

Lundi, 6. — SStes Perpétue et Félicité, Martyres. Double. Rouge.

Mardi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 8. — Les Cendres. Violet.

Jeudi, 9. — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.

Vendredi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 11. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 12. — 1er Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Drennec.	du 4 au 6 Mars.
Dinéault.	du 7 au 10 —
Mespaul.	du 11 au 13 —

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mandement pour le saint Temps du Carême. — Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner, tous les jours de Carême, excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Art. 2. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1° les dimanches, à tous les repas ; 2° les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 18 Mars, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas.

Art. 3. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs, tous les jours, excepté le Vendredi-Saint : toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter les aliments maigres, tous les

jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint (1).

Art. 4. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Art. 5. — En vertu d'un Indult en date du 9 Avril 1910, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 9 Avril 1910, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — En accordant ces dispenses, le Saint-Père Nous charge d'exhorter les fidèles à les compenser par des œuvres pies et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône même légère, y suppléeront en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. 9. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

---

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou extrait de viande, consommé, soupe ou potage fait avec de la viande ou du lard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Art. 10. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la Communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

On lira également le Décret *Quam singulari*, en insistant sur l'obligation de la Communion pascale pour les jeunes enfants.

Art. 11. — La quête pour les Saints Lieux, qui est, ainsi que vous le savez, spécialement recommandée par le Souverain Pontife, sera faite, comme de coutume, pendant les offices du Vendredi-Saint.

Art. 12. — La quête pour le Denier du culte sera faite autant que possible avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Art. 13. — Nous renouvelons, d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et le dimanche du Rosaire pour l'œuvre des Cercles et Patronages.

Une quête spéciale pour l'œuvre des Orphelins de la Guerre sera faite à tous les offices, dans toutes les églises et chapelles, le dimanche des Rameaux.

Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles, l'œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant plus grave de jour en jour, Nous

demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Art. 14. — Nous invitons les fidèles à suivre régulièrement les prières publiques que Nous avons indiquées pour le temps de la guerre et à offrir, pour la victoire et pour la paix, leurs communions, leurs exercices de piété et leurs bonnes œuvres.

Nous leur demandons aussi de s'associer, avec ferveur, aux prières faites pour le Pape, au Salut du Saint-Sacrement ; ils se souviendront que le saint Pontife Benoît XV a montré une charité toute paternelle pour la France et pour les innombrables victimes de la guerre.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête de saint Mathias, le 25 Février 1916, jour anniversaire de Notre Sacre.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

II. Prières Nationales. — Lettre de S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims :

MONSEIGNEUR,

De divers côtés, on nous exprime le désir qu'une nouvelle manifestation nationale de prière soit organisée par les Evêques dans les diocèses de France. On fait valoir à l'appui de ce désir la nécessité d'entretenir et de ranimer l'ardeur de la prière, que la longueur de la guerre menace de lasser, et de hâter, par nos instantes supplications, le succès définitif de nos armes et le triomphe de notre cause qui est celle de la justice et de la civilisation chrétienne.

La fête de l'Annonciation, date d'une des principales apparitions de la Très Sainte Vierge à Lourdes, paraîtrait une occasion favorable.

D'accord avec S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris, je viens donc vous proposer, à titre d'indication, le programme suivant ;

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

Les Exercices commenceraient le jeudi 23 Mars par une Journée de prière des enfants, pareille à celle que nous avons eue, l'année dernière, le 11 Février.

Le vendredi 24 serait plus spécialement un jour de pénitence, où les fidèles pourraient être convoqués à un Chemin de Croix solennel.

Le samedi 25 serait particulièrement consacré à prier la Très Sainte Vierge : on renouvellerait ce jour-là la Consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie, faite le 13 Décembre 1914.

Enfin, le dimanche 26, où il sera plus facile de rassembler un grand nombre de fidèles, serait la Journée du Sacré Cœur, en union avec les *Hommes de France*, qui se réunissent à Montmartre, le dernier dimanche de chaque mois. On renouvellerait, ce jour-là, la Consécration de la France au Sacré Cœur de Jésus.

Si Votre Grandeur agrée ce projet, Elle voudra bien prendre les dispositions nécessaires pour en procurer l'exécution, dans son diocèse, en la mesure où Elle le jugera opportun.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués en N. S.

† L.-J. Cardinal LUÇON, *archevêque de Reims.*

Monseigneur a pleinement accepté ce programme, et il prie Messieurs les Curés et Recteurs de vouloir bien s'y conformer de tous points, et d'en faire part aux fidèles pour qu'ils se préparent pieusement à ces quatre jours de prières nationales.

III. Pour le Relèvement du Culte en Belgique. — Lettre de Madame la Duchesse de Vendôme :

MONSEIGNEUR,

L'affreuse et longue épreuve qui frappe si cruellement la Belgique, met ses Œuvres catholiques et l'exercice même de son culte dans la plus douloureuse pénurie.

Connaissant les trésors de charité sans limites de notre chère et généreuse France, elle-même si éprouvée, je viens demander à Votre Grandeur de permettre une quête, dans les Eglises de son Diocèse, au profit de l'Œuvre du Relèvement du Culte en Belgique, dont je suis la présidente.

Cette Œuvre, qui a reçu l'approbation et la bénédiction spéciale de S. S. le Pape Benoît XV, a été bénie ici par le Cardinal Amette, archevêque de Paris.

Croyez, Monseigneur, à l'expression de mon très religieux dévouement et de mon profond respect.

HENRIETTE,

DUCHESSE DE VENDÔME, PRINCESSE DE BELGIQUE.

Monseigneur a répondu à Madame la Duchesse de Vendôme que le diocèse de Quimper et de Léon, s'associant à la reconnaissance et à l'admiration de la France pour la Belgique, joindrait volontiers son obole à celle des autres diocèses « pour le relèvement du culte » dans le pays qui a donné de si fiers exemples de fidélité à Dieu et à la Patrie.

Il a fixé la quête au premier dimanche du Carême, et il prie Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers, de vouloir bien la recommander à la charité des fidèles.

IV. Mois de Saint-Joseph. — Conformément aux intentions exprimées par le Souverain Pontife dans sa Lettre encyclique, en date du 15 Août 1899, Nous exhortons de nouveau les prêtres et les fidèles de Notre Diocèse, à implorer avec plus de piété et plus de confiance que jamais, le secours de saint Joseph, surtout pendant le mois qui lui est plus spécialement consacré. Nous autorisons, dans les églises et chapelles, des exercices publics en l'honneur du saint Patriarche dont la fête sera célébrée, cette année, le 20 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

SAINT JOSEPH

Le nom de Joseph est un nom mystérieux, chargé de sens prophétique, comme le sont les noms de Jésus et de Marie. Jésus signifie Sauveur, Marie veut dire élevée ; Joseph se traduit par accroissement.

Saint Joseph grandit continuellement en grâce ; car aucune résistance ne contraria la croissance de son âme procurée par le Saint Esprit.

Au moment où il est uni à Marie, il est déjà décoré de vertus si parfaites, qu'elles dépassent celles des plus fameux personnages de l'ancienne loi.

Son union avec Marie l'entraîne à une hauteur de sainteté, que les siècles antérieurs n'avaient même pas soupçonnée ; car elle a pour base le culte de la virginité.

Enfin, son commerce intime de trente ans avec le Verbe incarné, la fonction de père qu'il remplit vis-à-vis de lui, confèrent à saint Joseph une telle participation aux perfections de Dieu lui-même, qu'il devient impossible de mesurer sa grandeur.

Cet accroissement de saint Joseph est d'autant plus merveilleux qu'il ne le tire pas de sa condition de simple ouvrier : tant qu'il est sur la terre, on le foule aux pieds, on le dédaigne, on le méprise.

Aujourd'hui il est incomparablement exalté, et c'est justice. Son patronage s'étend à toute l'Eglise ; toutes les âmes affamées accourent à Joseph, et lui demandent qu'il les nourrisse ; et il les

Archives diocésaines d Quimper et Léon

nourrit du pain de la grâce. Cette exaltation est d'autant supérieure à celle de l'ancien Joseph, qu'elle est céleste et non terrestre, qu'elle relève de l'éternité et non du temps. C'est l'exaltation que Dieu confère aux humbles, en les retirant de leurs humiliations d'ici-bas, en les élevant jusqu'à lui-même.

Dieu s'est plu à exalter saint Joseph, comme de sa main puissante il a exalté la Sainte Vierge, parce qu'après elle et avec elle il n'y eut pas de créature plus humble que lui.

O saint Joseph, comme votre nom est amplement justifié ! Et quel accroissement est le vôtre ! accroissement incomparable de grâce tout d'abord, caché dans l'humilité ; puis comble prodigieux de gloire, qui se prolonge dans tous les siècles et remplit l'éternité.

Nous nous réjouissons de votre grandeur ; car la grandeur qui s'attache aux humbles réjouit profondément les âmes ; car l'humilité rend celui qui en est orné aimable aux hommes comme il l'est à Dieu.

Ah ! soyons humbles, si nous voulons grandir jusqu'à la mesure que Dieu s'est complu à déterminer pour chacun de nous.

Dans la simple qualité de chrétien, il y a un germe très riche et très fécond de grandeur inestimable : mais ce germe se développe sous un voile de contradictions, de persécutions, d'humiliations, si bien que l'on peut passer à côté d'un saint sans le connaître, et même le fouler aux pieds sans presque s'en apercevoir. Ainsi en fut-il de Joseph plus encore que des autres saints, parce qu'il est par excellence le saint caché. Redressons nos jugements ; réprimons le désir de paraître ; aimons et cultivons la vie cachée ; et nous grandirons en Dieu, jusqu'à la vision de Dieu, dit saint Augustin, *usque ad conspectum Dei.*

D. MARÉCHAUX.

(Elévations sur saint Joseph.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 5 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

A la messe de 7 heures, communion générale des hommes.

Vêpres à 3 heures.

Prières des Quarante-Heures : à la 1re messe, ce jour et les deux jours suivants, bénédiction du Saint-Sacrement et exposition jusqu'après les vêpres.

Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, plus une visite au Saint-Sacrement, applicable aux âmes du Purgatoire.

Il n'y a pas de réunion, le soir.

Lundi 6 : Exposition du Saint-Sacrement et bénédiction après la messe de 6 heures, grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 4 heures, chant du *Miserere*, et du *Parce Domine*, bénédiction.

Mardi 7 : Prières des Quarante-Heures, comme la veille.

Mercredi 8 : Bénédiction et imposition des Cendres, avant la première messe.

A 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres, grand'messe.

Jeudi 9 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 10 : Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Tous les mercredis du mois de Mars, la messe de 8 heures sera dite à l'autel de Saint-Joseph.

Tous les vendredis du Carême, la Relique des Trois Gouttes de Sang sera exposée à la vénération des fidèles.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1er vendredi du mois :* le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée. Instruction par le R. P. Compez, professeur au Séminaire Français, à Rome, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, réunion, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

Dimanche de la Quinquagésime : messe à 6 heures. A 7 heures, messe, réunion et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur. Messes à 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, sont suivies de la réunion de l'Archiconfrérie, de la procession, des recommandations et procession, des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les Quarante-Heures : dimanche, lundi et *mardi*, depuis la première messe jusqu'aux vêpres (lundi et mardi à 4 heures), le Saint-Sacrement sera exposé. — On peut gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, et en priant quelque temps, devant le Saint-Sacrement exposé, aux intentions du Souverain Pontife. — Pas de réunion du soir, ces deux jours.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi des Cendres : imposition des Cendres, aux messes de 6 heures et 7 heures ; office solennel à 8 h. 1/2. — L'après-midi, de 2 à 4 heures, les personnes qui ont des dispenses à demander trouveront M le Recteur à la sacristie.

Vendredi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — A 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour la France. Les enfants de toutes les écoles y sont invités.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 5 Mars :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR MARS 1916 : **Les soldats.**

Au moment où l'Europe presque entière est sous les armes, les associés de l'*Apostolat de la Prière* ont le devoir d'aider de toutes manières nos soldats.

Il n'est guère besoin d'exhortation pressante pour décider les Français à accomplir ce devoir : tous ont de proches parents aux armées, tous savent que Dieu seul peut consoler leurs souffrances et soutenir leur courage. Tous savent que Dieu seul peut leur inspirer les décisions et les actes qui assureront la victoire. Tous savent que Dieu seul peut les garder du péché... pire que la mort.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE

Je m'efforcerai, par mes prières, mon dévouement, mes sacrifices, d'aller au secours de nos soldats.

Prions pour nos frères, aidons-les de tous nos moyens.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Neuvaine de la Grâce. — Nous empruntons à la pieuse biographie du P. Brou : *Vie populaire de saint François-Xavier*, le récit des origines de cette dévotion.

En 1634, vivait, au collège de la Compagnie de Jésus, à Naples, un jeune religieux, Marcel Mastrilli, qui se sentait invinciblement attiré vers la Mission du Japon, alors affreusement persécutée. Mais ses supérieurs le maintenaient dans une charge obscure de professeur. Un jour, au lendemain d'une grande fête, travaillant dans l'église à enlever les décorations, un marteau lui tomba sur la tête d'une hauteur de trente à quarante pieds. Les médecins ne tardèrent pas à dire qu'il était perdu. Pour lui, tout agonisant qu'il était, il pensait toujours aux Missions. Parvenait-il à articuler quelques mots, il parlait des Indes. On l'autorisa à faire le vœu de partir pour l'Orient s'il guérissait. Mais quel espoir de guérir pouvait-il conserver ? On allait lui donner l'Extrême-Onction ; quant au Viatique, comme il ne pouvait rien absorber, il n'y fallait pas songer.

Or, il avait toujours eu pour Xavier une dévotion ardente ; il eut recours à lui dans sa détresse. Comme gage d'autres grâces plus signalées, il lui demanda d'abord de pouvoir communier. Il fut exaucé, et, le Viatique reçu, il déclara : « Demain je dirai la messe ». Or, il baissait toujours, et, d'une minute à l'autre, on s'attendait à le voir passer. Soudain, une scène étrange commença. Le moribond, entouré de ses frères en religion, qui priaient pour lui, entra dans une sorte d'extase. Il dialoguait avec un personnage invisible, renouvelait son vœu d'aller aux Indes, demandait la grâce du martyre. C'est avec son cher saint François-Xavier qu'il s'entretenait ainsi. Puis il s'éveilla comme d'un songe : il était guéri.

Quelques semaines après, il partait pour le Japon. A Rome, à Madrid, à Lisbonne, sur le vaisseau, à Goa, aux Philippines, durant un interminable voyage qui dura trois ans, il se fit le panégyriste de Xavier, le propagateur de son culte, l'instrument de ses miracles. Le 17 Octobre 1637, il mourut à Nagasaki, dans d'affreux tourments. On peut espérer qu'un jour le vénérable Marcel Mastrilli rejoindra sur les autels le vrai père de son âme, François-Xavier.

Or, cette guérison, cette vocation apostolique, cette mort glorieuse, racontées dans le monde entier, valurent à Xavier d'innombrables clients. La dévotion à l'apôtre des Indes prit la forme d'une neuvaine préparatoire à sa fête, 3 Décembre ou au jour anniversaire de sa canonisation, 12 Mars. Dans quantité de villes, en Flandre, Bourgogne, Espagne, au Mexique, au Canada, on la célèbre encore avec une grande solennité. Telles furent les faveurs obtenues qu'on finit par l'appeler *Neuvaine de la Grâce* ou *Neuvaine efficace*.

On sait avec quelle piété la neuvaine de la grâce est célébrée tous les ans à Paris, au mois de Mars, dans la paroisse Saint-

François Xavier. Mais rien de curieux et de touchant comme les gros et riches registres où les Pères de la Compagnie, à Bruxelles, dans leur chapelle de l'avenue du Midi, collent et conservent avec soin les lettres et billets qui leur viennent de tous côtés, attestant la puissance du grand Saint. Petites feuilles de toute forme et de toute couleur, de toute orthographe aussi, en flamand et en français, où des domestiques, des ouvriers, des gens du monde, des paysans, racontent les faveurs reçues. Durant la Neuvaine de la Grâce, les registres sont exposés dans la chapelle, et chacun peut les feuilleter à l'aise. Est-il trésor d'*ex-voto* comparable à cette collection de bouts de papier ?

INDULGENCES. — **Le 22 Mars 1904**, Sa Sainteté Pie X, élargissant des concessions antérieures, a accordé à tous ceux qui feraient la Neuvaine de la Grâce, soit en public, soit en particulier, les indulgences suivantes, qu'on peut gagner, deux fois chaque année, à n'importe quelle époque, et qui sont applicables aux âmes du Purgatoire :

1° 300 jours pour chaque jour de la neuvaine, si l'on récite avec piété, d'un cœur contrit, la prière ci-dessous ; ou, si on ne l'a pas, 5 fois le *Notre Père*, le *Je vous salue Marie* et *Gloire soit au Père* ;

2° Indulgence plénière si, après cette neuvaine, dans les huit jours qui suivent, on se confesse, on communie et on prie aux intentions du Souverain Pontife.

PRIÈRE A SAINT FRANÇOIS-XAVIER. — *Saint François-Xavier, très aimable et plein de charité, avec vous j'adore respectueusement la Majesté divine, et, parce que je me réjouis vivement des dons singuliers de la grâce dont elle vous a favorisé en cette vie, et de la gloire qu'elle vous a accordée après votre mort, je lui rends grâce et je vous prie de tout mon cœur de vouloir bien, par votre efficace intercession, m'obtenir la grâce principale de vivre pieusement et de mourir saintement. En outre je vous demande de m'obtenir* (ici, exprimer la grâce que l'on désire)... *Mais, si la grâce que je vous demande humblement ne contribue point à la gloire de Dieu et au plus grand bien de mon âme, je vous prie, obtenez-moi ce qui est plus utile à l'un et à l'autre.*

(Notre Père..., Je vous salue Marie..., Gloire soit au Père...)

Prédicateurs de Carême :

QUIMPER. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française : M. Loiseau, missionnaire ; Station bretonne : M. Cuillandre, vicaire à Saint-Thégonnec.

MORLAIX. — *Saint-Melaine.* — M. Verger.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de services. — I. Le *mardi 7 Mars*, à 10 heures, à PLOUGASTEL-DAOULAS, un service sera chanté pour le repos de l'âme de M. l'abbé André Rolland, aumônier des Ursulines de Carhaix, à Chudleigh (Angleterre).

II. Le *jeudi 9 Mars*, à 10 heures, à PLOUGASTEL-DAOULAS, un service anniversaire sera chanté pour le repos de l'âme du R. P. François Corre, de la Congrégation du Saint-Esprit, supérieur de l'école Sainte-Marie de Libreville.

III. Le *mardi 14 Mars*, à 10 heures, un service anniversaire sera chanté, à LANDIVISIAU, pour le repos de l'âme de M. Olivier Le Pape, recteur de Rumengol.

KERFEUNTEUN. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Tous les jeudis du Carême, messes à la chapelle, à 6 heures, 6 h. 1/2 et 7 heures.

Trois confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins à partir de 5 h. 1/2 jusqu'à 7 heures.

Tous les dimanches du Carême, vêpres à 3 heures.

Chronique des Œuvres. — ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES. — A l'occasion des Quatre-Temps (15, 17 et 18 Mars), nous rappelons l'obligation de tenir la réunion des Comités paroissiaux. C'est un des points principaux et substantiels du Règlement, et dont aucun de nos Comités ne doit jamais s'exempter, quelque petite ou grande que soit la paroisse.

Les plus méritants de nos Comités paroissiaux sont très exacts à envoyer au Secrétariat général, à chaque époque des Quatre-Temps, le compte rendu de leur séance réglementaire. Cette communication a le double mérite de resserrer les liens de fraternelle charité qui nous unissent, et de nous fournir, quatre fois par an, la preuve palpable de la vitalité de l'Œuvre dans les diocèses. Nous demandons avec instance que ce point du Règlement soit partout fidèlement observé, même dans les Comités des petites paroisses.

(*Bulletin* de Mars.)

***

L'ŒUVRE DES MUTILÉS RURAUX s'est mise en relation avec les blessés dont MM. les Curés et Recteurs ont fourni les adresses. Nous avons maintenant sur nos contrôles, 47 amputés du pied ou de la jambe, 32 amputés du bras ou de la main, 6 aveugles, et 7 autres grands blessés. Total provisoire : 92.

Quelques-uns de ces mutilés se sont remis au travail de la terre, et peu à peu ils y acquièrent une habileté très encourageante. Des démarches sont entamées pour orienter leur travail, et parfaire leurs capacités professionnelles. Nous aurons besoin de tout le concours de notre dévoué clergé, pour relever ces chères victimes de la guerre de la prostration physique et morale, qui est la conséquence inévitable du terrible choc éprouvé. Nous demandons à

nos prêtres de se tenir en contact assidu avec eux et de guider, de provoquer leur activité et leur travail.

Déjà de belles souscriptions sont parvenues au trésorier de l'Œuvre, M. Henri Danguy des Déserts, notaire à Landerneau. Nous donnerons la liste de ces premiers bienfaiteurs, qu'imiteront un grand nombre d'autres, car les besoins seront grands.

(A suivre.)

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

10 Février 1916. — Comme on vous l'a dit, nous avons vécu des jours un peu difficiles depuis que nous sommes en Orient. Débarqués le 3 Novembre à Salonique, après une traversée superbe, nous étions dès le. . . . . Nous étions partis dans l'intention de porter secours aux malheureux Serbes, débordés de toutes parts par les Bulgares-Austro-Boches. Hélas ! Nous arrivions bien trop tard. Bientôt même, nous étions dans l'obligation de nous replier à notre tour ; sous peine d'avoir notre ligne de retraite coupée. Cette retraite commença le 3 Décembre.

Nous traversâmes des contrées pauvres, même bien pauvres, mais par contre aussi de bien riches, comme cette belle vallée de la Tcherna, où l'on cultive en abondance le mûrier, la vigne, le tabac, etc. Les indigènes, presque tous Turcs, sont peu intéressants en général.

Le 7 Décembre, nous arrivions à . . . . . après mille péripéties, si bien que le général de division fut très surpris de nous revoir, nous croyant prisonniers. Pour nous récompenser il nous mit à l'arrière-garde.

Le dernier train quittait bientôt . . . . . , et déjà le génie s'apprêtait à faire sauter la gare, le grand pont, le tunnel, etc., juste au moment où nous nous engagions dans le défilé, grandiose et ne mesurant pas moins de 20 kilomètres. Des comitadjis nous lancèrent, du haut des crêtes, des bombes qui blessèrent quelques soldats. Comme l'on dit chez nous, il était temps de mettre à la voile. A. . . . . , l'ordre nous vint de tenir coûte que coûte afin de permettre le repli de la division et l'évacuation des différents services établis à . . . . . Pendant quatre jours, le ..e, différents services établis à . . . . . Pendant quatre jours, le ..e, tint tête bravement, voire même victorieusement à plusieurs régiments bulgares sur les monts. . . . . Enfin, le 11, nous reprenions notre retraite à la faveur de la nuit ; nous passions les fameux gués de. . . . . de

Actuellement, nous sommes à. . . . . de Salonique. Pour ne pas en perdre l'habitude, et aussi en prévision d'une attaque bulgare possible, le ..e creuse des tranchées, pose des fils de fer le. . . . . Quelques soldats sont même employés, les heureux ! à labourer et à ensemencer les terres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quant à moi, je loge seul dans une grande tente (marabout). J'y dis quotidiennement le saint sacrifice de la messe ; les soldats en savent l'heure, et tous les jours j'ai le bonheur de donner la sainte communion à plusieurs d'entre eux. Le dimanche, j'ai grand'messe à neuf heures, dans une bergerie assez vaste que j'ai transformée en chapelle. Elle est comble, tous les dimanches, et c'est vraiment plaisir d'entendre tous ces braves chanter, à pleine voix, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo, etc.* A. M.

Salonique, 16 Février 1916. — Je viens d'avoir la certitude qu'une lettre que je vous écrivais vers la mi-Décembre n'a pas dû parvenir à Votre Grandeur.

Mes souhaits de nouvel an sont de ce chef bien tardifs et j'oserais à peine vous prier respectueusement de bien daigner les agréer, si je ne trouvais, aujourd'hui, une occasion de les renouveler au jour anniversaire de votre élection au siège de saint Corentin.

Pour moi, Monseigneur, la fin de 1915 fut assez calme. Quand je reçus votre dernière lettre, en date du 28 Novembre, nous venions d'arriver devant Salonique, où déjà nous avait précédés une partie de l'escadre.

Il y eut quelques jours d'angoisse au début de Décembre, quand la nouvelle nous parvint du recul de nos troupes de Serbie sur Salonique. C'était la retraite, dans des conditions très dures pour nos troupes, et ma pensée se reportait aux jours déjà lointains où notre armée battait en retraite sur la Marne. La situation semblait encore plus angoissante. Au bout de quinze jours tout était changé ! Nous étions maîtres de nos derrières et la ligne de défense, en avant de la ville, se hérissait d'obstacles quasi-infranchissables. Le temps s'était remis au beau et permettait de pousser activement les travaux. Aussi, quand le général de Castelnau vint nous voir, put-il dire qu'il était très content.

Nous étions alors à la veille de Noël, et la fête fut célébrée partout avec solennité. Je chantai la grand'messe à minuit à mon bord. J'avais stylé une chorale, qui chanta de tout cœur la messe royale de Dumont. Il y eut bien quelques notes mal assurées, mais qui passèrent inaperçues. Je célébrai la messe de l'aurore à bord de... J'y étais allé, dès six heures, pour entendre les confessions. Le général de Castelnau se trouvait à bord et donna à nos chrétiens le réconfort de son exemple. J'eus le plaisir et l'honneur de l'entendre me dire, en parlant de mes anciens compagnons de guerre : « Mes braves Bretons et Vendéens du XI^e^ Corps ! »

Ma troisième messe de Noël fut célébrée sur le... à dix heures. Comme les deux précédentes, elle fut suivie par une assistance très nombreuse et très recueillie.

Quelques jours plus tard, nous avions la visite des aéroplanes ennemis qui ne causèrent ni morts ni dégâts. Et nos compagnies de débarquement qui étaient descendues à terre pour aider aux travaux de défense revinrent à leurs bords respectifs.

Dans la première semaine de Janvier, le... fut appelé à Lemnos avec mission d'aller ensuite protéger le rembarquement de nos troupes. . . . . , s'il en était besoin. Le rembarquement . . . . . se fit heureusement sans trop de difficultés, grâce à l'habile direction et au dévouement admirable du capitaine de frégate de B., le frère de notre glorieux Augustin, dont j'aime à évoquer le réconfortant souvenir.

Nous n'eûmes pas à intervenir et, quelques jours plus tard, le ... revenait à Salonique, d'où nous n'avons pas bougé depuis, et où nous vivons dans un calme à peine troublé par quelques incursions aériennes qui, jusqu'à présent, grâce à Dieu ! n'ont eu aucun résultat fâcheux, ni pour les troupes ni pour la flotte. Et maintenant, on fait bonne veille contre les grands « oiseaux » porteurs de bombes. De jour et de nuit nos gracieux et rapides aéroplanes volent au-dessus de nos têtes, menant une garde vigilante que les Aviatiks, les Taubes ou même les Zeppelins ne mettront pas vite en défaut.

La vie à bord est toujours la même : chaque jour ramène les exercices accoutumés, qui paraissent bien parfois un peu ennuyeux. Il est certain que l'on préférerait plus de mouvement. Cela viendra peut-être !...

Tous les soirs, quelques hommes se réunissent dans ma cabine et nous disons ensemble le chapelet et les Litanies du Sacré Cœur. Mes fidèles sont d'un peu tous les pays et je dois avouer qu'il en est de plus fervents que nos Bretons.

Vous voudrez bien, Monseigneur, recommander au bon Dieu mes pauvres efforts et attirer vers nous l'aumône pieuse des prières.

L. Le B.

BIBLIOGRAPHIE

Les Familles du Sacré Cœur. *Notice*, par le R. P. Calot, S. J., au *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse, 1915. 50 pp. in-12. L'ex., 30 centimes ; 10 ex., 2 fr. 50 ; 100 ex., 20 francs.

Dans cette brochure, d'une lecture agréable et instructive, le R. P. Calot, directeur général de l'*Apostolat de la Prière*, expose les raisons qu'ont les *familles* de se consacrer au Sacré Cœur. Passant de la théorie à la pratique, il indique les moyens de faire cette consécration, d'y amener les chrétiens d'un peu de bonne volonté et surtout, ce qui paraît bien renouveler la question, de faire passer, jusque dans la vie quotidienne, les effets de cette consécration.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoit XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle.*

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime,* nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

Librairie Saint-Corentin
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* nouveau **PROPRE du Diocèse.**

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS
par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place de la Cathédrale, Quimper
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

31e ANNÉE. Vendredi 10 Mars 1916. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur le Baptême,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1916 (à suivre).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Prédicateurs de Carême (suite) ; Sainte-Anne-la-Palue ; Avis ; Nécrologie : M. Edmond Duval, supérieur de Saint-Yves ; Saint-Marc : Fournitures gratuites aux enfants indigents des écoles libres ; Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère : Liste de souscripteurs (à suivre) ; Complément de la liste des Prêtres mobilisés du diocèse.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Mars. — 1er Dimanche du Carême. 1re classe. Semi-double. Violet. Mémoire de S. Paul et de S. Grégoire.

Lundi, 13. — De la Férie. Violet.

Mardi, 14. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 15. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 16. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 17. — S. Patrice, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 18. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche, 19. — 2e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Mespaul . . . . . du 11 au 13 Mars.
Elliant . . . . . du 14 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur le Baptême*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1916.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Nous continuons, au milieu des émotions de la guerre, la série de Nos instructions pastorales.

Les Sacrements.

Après vous avoir montré, dans Notre dernière Lettre de Carême, comment *la Prière* est un des moyens d'obtenir la grâce divine, Nous voulons vous entretenir, cette année, des *Sacrements* institués par Notre Seigneur Jésus-Christ pour nous procurer d'une manière permanente la vie de la grâce.

Suivant la loi ordinaire, c'est par les sacrements que s'opère l'union des fidèles avec l'Homme-Dieu, leur Sauveur et leur Chef.

C'est autour d'eux que se déroule la vie intime et publique de l'Eglise, et par eux qu'elle s'entretient et se développe.

Dans toute la société chrétienne, ils doivent être et ils sont d'un usage constant, soit pour donner la grâce aux âmes qui ne l'ont pas encore eue, soit pour la rendre à celles qui l'ont perdue, soit pour l'accroître dans celles qui l'ont gardée.

Même aux temps extraordinaires que nous vivons, jusque sur les lits d'hôpital ou dans le voisinage des tranchées et des champs de bataille, non seulement les sacrements des combattants et des blessés, la Pénitence, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, exercent, chaque jour, leur action surnaturelle ; mais nous voyons des soldats, hier encore infidèles, réclamer le baptême et se faire confirmer ; nous en voyons d'autres recevoir le sacrement de Mariage, même par procuration, quand la prudence chrétienne le permet ; et quelques jeunes diacres mobilisés obtenir des évêques de la frontière les grâces de l'Ordination sacerdotale ; tant les sacrements ont leur rôle marqué à toutes les heures et dans toutes les situations de la vie catholique, pour fournir aux âmes des forces, des lumières, des secours, aussi variés que peuvent l'être leurs besoins.

Directement issus de la volonté divine ; fidèlement gardés depuis vingt siècles par l'Eglise ; adaptés par Dieu lui-même à toutes les phases de notre existence personnelle ou collective ; munis, pour l'œuvre qui leur est propre, d'une efficacité indépendante des qualités du ministre et qui procède tout entière du sacrifice de la Croix ; enrichis, dans trois d'entre eux, du privilège d'imprimer à l'âme une marque ineffaçable ; ils répondent pleinement à notre nature à la fois spirituelle et corporelle, par l'union, en chacun d'eux, d'une matière et d'une forme, constituant le signe extérieur, où la parole et le geste de l'homme semblent commander à la vertu divine qui les emploie à son but.

Ces affirmations doctrinales, Nos très chers Frères, sont destinées à reparaître, avec l'application spéciale qu'elles comportent, dans l'étude de chaque sacrement. C'est pourquoi Nous n'avons pas cru nécessaire de les exposer, dès maintenant, avec l'ampleur qu'elles méritent, Nous réservant de les rappeler, dans la mesure utile, à la place qui leur revient.

Le premier et le plus nécessaire de tous les sacrements est le Baptême. C'est à lui que sera consacrée toute cette Lettre Pastorale.

Institution et but du Baptême.

II. — Le Baptême n'est pas une invention humaine, Nos très chers Frères.

Notre Seigneur a été l'auteur immédiat de tous les sacrements de la Loi nouvelle. L'Ancien Testament avait, sous l'inspiration divine, cherché dans certains actes religieux, comme la Circoncision, l'Agneau pascal, les sacrifices, des moyens d'obtenir par la foi les grâces de justification et de salut. C'était pour eux l'équivalent de nos sacrements : mais ces moyens, destinés à figurer la grâce que le Messie devait nous apporter, ne la produisaient pas. L'âme n'était sanctifiée que par le secours de Dieu, uni aux bonnes dispositions de l'homme, tournant toutes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ses espérances vers le Messie promis. Notre Seigneur Jésus-Christ, faisant succéder la réalité aux figures, remplaça ces sacrements inefficaces par ceux dont l'Evangile nous raconte l'institution, et qui devaient, sous des signes plus expressifs encore que ceux d'autrefois, contenir en eux-mêmes une énergie surnaturelle, capable de produire réellement la sainteté dans les âmes.

Le Dieu vivant pouvait seul accomplir cette merveille, parce qu'il est seul le Maître absolu de la vie surnaturelle et des moyens de la répandre dans le monde des âmes.

Dès le début de sa vie publique, en sanctifiant l'eau du Jourdain par l'attouchement de son corps, il annonça en quelque sorte le premier de ces sacrements, le Baptême, tandis qu'il en recevait lui-même, des mains de saint Jean-Baptiste, dans le fleuve déjà témoin de tant de miracles, le symbole significatif et prophétique, en présence de l'Esprit Saint, descendant sur lui, sous le regard et la parole de Dieu le Père, saluant en Lui « son Fils unique, digne de toutes ses complaisances ».

Fils de Dieu. Retenez cette parole, Nos très chers Frères. Elle vous fera comprendre le but définitif du Baptême, car c'est pour faire de nous, à son image, des fils de Dieu, que Notre Seigneur allait établir ce sacrement : *ut filii Dei nominemur et simus* (1) : des fils de Dieu, de fait comme de nom.

Quand vous présentez à l'église un enfant, le prêtre, avant de le conduire vers les fonts baptismaux, l'interroge : « Que demandes-tu de l'Eglise de Dieu ? » L'enfant, ou celui qui parle en son nom, répond : « La Foi. » — « Que te donnera la Foi ? » — « Elle me donnera la vie éternelle. »

Ce dialogue est comme un écho de la scène qui se passa aux rives du Jourdain. La vie que l'enfant réclame par le Baptême est celle-là même que possède en propre et dans sa plénitude le Fils en qui Dieu a mis ses complaisances ; vie éternelle dans la gloire, qui a son prélude ici-bas dans la vie de la grâce. Et cette vie de la grâce se prépare logiquement par la Foi pour s'achever par le sacrement de Baptême. Saint Jean nous dit : à tous ceux qui ont reçu le Verbe Incarné, c'est-à-dire qui ont cru en sa parole, le Verbe « a donné le pouvoir de devenir les enfants de Dieu » (2).

(1) I Joan., III, 1.
(2) Joan., I, 12.

Mais il y a un obstacle. Par nature, nous naissons « enfants de colère : *naturâ filii iræ*. » Comment ? L'homme naît, sans doute, avec toutes ses facultés naturelles. Mais, par suite du péché d'Adam, qui a entraîné toute la race humaine dans la déchéance de son premier auteur, il n'a plus la grâce ni la vie surnaturelle et les privilèges dont il devait hériter : et il est affaibli et blessé dans tout son être au point de ne plus pouvoir dominer seul ses tendances et ses instincts parfois dépravés. Cet état de déchéance, justement qualifié d'état de péché et de damnation, constitue en chacun de nous le péché originel, dont les effets terribles, même après la Rédemption, demeurent, hélas ! faciles à constater dans les individus comme dans la société. *Naturâ filii iræ*.

C'est l'obstacle à la vie de la grâce, et il faut faire disparaître cet obstacle. Le Baptême a cette mission. Aussi on le définit : *un sacrement qui efface en nous le péché originel, et qui nous fait chrétiens, enfants de Dieu et de l'Eglise.*

La matière et la forme du Baptême.

III. — Pour nous unir à Lui par les droits et les devoirs qui relient des enfants à leur Père, Notre Seigneur aurait pu nous transmettre la vie de la grâce, sans recourir aux signes sensibles qui constituent la matière et la forme d'un sacrement. Il ne le voulut pas. L'homme n'est pas un pur esprit. Il est composé d'une âme et d'un corps. Ses sens sont associés aux opérations de son âme, même aux plus élevées. C'est, d'ailleurs, par leur intermédiaire qu'il communique avec les autres âmes humaines. Aussi le Dieu qui s'est lui-même incarné pour mieux atteindre l'homme, résolut de lui transmettre la grâce invisible au moyen d'un acte visible, portant ainsi remède à l'orgueil de l'homme autant qu'à sa faiblesse, et donnant à sa foi une garantie extérieure de l'œuvre intérieure accomplie dans l'âme, en même temps qu'un moyen de reconnaître, à la pratique des mêmes sacrements, tous les frères qui font comme lui partie de la grande famille catholique.

Il décida, en conséquence, que l'eau serait la matière du Baptême, dont il indiqua la forme en propres termes, dans la formule par laquelle il donnait aux Apôtres leur mission : « Allez, enseignez les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ».

L'eau comme *matière*, parce qu'il fallait au plus néces-

Archives diocésaines uimper et Léon

saire des sacrements la matière la plus répandue et la plus facile à appliquer, et parce que, au sacrement destiné à laver l'âme de ses souillures, à faire naître en elle dans une vie supérieure toute une végétation de mérites et de vertus, à calmer en même temps la fièvre de ses passions, il fallait un élément matériel expressif comme cette eau, qui nettoie et rafraîchit les corps, et donne à la terre la fécondité.

Comme *forme*, la parole même qui exprime l'ablution purifiante, en faisant appel aux trois personnes de la Sainte Trinité, pour présider à la nouvelle naissance de l'âme, comme elles avaient présidé à la première création humaine, et pour obtenir en même temps de l'homme, à son premier pas dans la vie surnaturelle, l'affirmation de la foi au dogme fondamental d'un seul Dieu en trois personnes, tel qu'il se manifesta au Baptême de Notre Seigneur Jésus-Christ.

L'union de ces deux éléments, la matière et la forme, l'eau et la formule de l'Evangile, pourvu que cette union se produise dans une simultanéité réelle de temps et de lieu, suffit à rendre le sacrement efficace. Dès que le rite sacré est accompli correctement, la grâce est produite par le fait même, *ex opere operato*. — Il n'y a là rien qui répugne à la raison. Que des actions si simples produisent des effets si grands, cela est admirable, sans doute, mais cela n'est pas déraisonnable, puisque nous donnons pour cause principale à l'effet surnaturel obtenu la puissance divine, qui agit par l'acte sacramentel comme par une cause secondaire et instrumentale. *(A suivre.)*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 12 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, ouverture de la station du Carême : instruction par M. Loiseau, missionnaire ; bénédiction.

A 8 heures, sermon breton par M. Cuillandre ; prières, bénédiction.

Mardi 14 : à 8 heures, sermon français, bénédiction.

Mercredi 15 : Sermon breton, prières, bénédiction.

Jeudi 16 : Instruction française, bénédiction.

Vendredi 17 : Exercice public du Chemin de la Croix, à 8 heures, bénédiction de la Relique de la Vraie Croix.

Samedi 18 : Confession des filles du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er Dimanche du Carême (12 Mars) :* Messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, sont suivies des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France.

Prédicateurs de Carême *(suite)* :

Quimper. — *Saint-Mathieu.* — Station française : M. l'abbé Y. Jollec, missionnaire à Quimper ; Station bretonne : M. le chanoine Queinnec.

Landerneau. — Station française : M. Le Bayon, missionnaire à Brest ; Station bretonne : M. Suignard, vicaire à Concarneau.

Brest. — *Saint-Martin.* — Station française : M. Chenais, missionnaire à Versailles ; Station bretonne : M. Didou, aumônier des Bretons à Angers.

Pont-l'Abbé. — M. L'Hévéder, missionnaire à Quimper (quinzaine pascale).

Nous rappelons que MM. les Prédicateurs étrangers au Diocèse doivent, avant de commencer la Station, prêter le serment requis par le « Motu Proprio » du 1er Septembre 1910.

Plonévez-Porzay. — **Sainte-Anne-la-Palue.** — Le 2e dimanche de Carême, *19 Mars :* basse messe, à Sainte-Anne-la-Palue, à 7 heures ; grand'messe, sermon, à 10 h. 1/2 ; vêpres, à 2 h. 1/2, procession, prières pour les soldats, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis. — La famille de Jean-Marie Forest, disparu vers le 23 Août 1914, est recherchée pour communication importante. S'adresser au Secrétariat de l'Evêché, Quimper.

Nécrologie. — M. Edmond DUVAL, *Supérieur de Saint-Yves.* — Le mercredi 23 Février, de bon matin, la nouvelle se répandait dans Quimper que M. Duval, supérieur de Saint-Yves, était mort, et ce fut chez ses amis et chez les parents des élèves une véritable consternation. On n'en pouvait croire ses oreilles. « Est-ce possible ? se disait-on. Hier encore il a fait classe toute la journée et paraissait bien portant. »

Hélas ! ce n'était que trop vrai. La veille au soir, vers six heures et demie, un confrère, pénétrant dans sa chambre, le trouva étendu parmi les copies qu'il venait de corriger. Il reprit connais-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sance cependant, reçut, avec piété, les derniers sacrements, s'endormit ensuite et s'éteignit doucement dans la nuit, vers deux heures.

Quel vide sa mort produit dans l'établissement de Saint-Yves ! Depuis le début de la guerre, supérieur, professeur de Philosophie, de Première et de Seconde, il ne reculait devant aucune tâche, devant aucune fatigue ; mais les forces humaines ont des limites : le surmenage a amené la congestion cérébrale qui a causé sa mort.

Ainsi que l'écrivait du front, en apprenant la triste nouvelle, un prêtre mobilisé : « Voilà encore une victime de la guerre, et le nom de cet excellent ami serait bien à sa place sur les listes de ceux qui sont cités à l'ordre du jour, pour leur noble conduite. »

M. Duval était né à Landivisiau et avait fait ses études à Saint-Pol, au collège de Léon. Il s'y était distingué de même que son frère, l'ancien professeur du Grand Séminaire ; comme lui, il avait remporté le premier prix d'honneur à la fin de sa Rhétorique. Ses anciens professeurs aimaient à se rappeler cet élève à l'esprit si vif, saisissant du premier coup toutes les difficultés, capable déjà d'avoir des idées personnelles sur les questions les plus élevées, ayant à sa disposition un style précis et vigoureux qui savait mettre les idées en relief et annonçait un maître écrivain.

De Saint-Pol il vint au Grand Séminaire de Quimper et s'y donna de tout cœur à l'étude de la Philosophie et de la Théologie. Puis il fut envoyé à l'Institut Catholique de Paris, où il conquit le diplôme de licencié en Philosophie.

Depuis 1903, il était à Saint-Yves, professeur de Première, puis de Philosophie, et à ses élèves il s'est donné tout entier. Il préparait avec exactitude ses classes, même les plus élémentaires : il me répétait que, pour intéresser des jeunes gens, il est nécessaire que le maître ait longuement médité ce qu'il leur enseigne. M. Duval, d'ailleurs, adorait sa classe, qu'il considérait comme une chose sacrée, et il y apportait les mêmes soins qu'à un exercice religieux. Même depuis la guerre, il corrigeait tous les devoirs et les refaisait pour ainsi dire. Aussi les classes de correction, en Philosophie surtout, étaient-elles attendues des bons élèves. Ils avaient plaisir et profit à suivre M. Duval décomposant et disséquant leurs travaux, pour en montrer, comme du doigt, les défauts de composition et de raisonnement, puis, avec les mêmes idées, redressées et au besoin légèrement complétées, les reconstruisant devant eux et les étonnant d'abord, mais vite les faisant attentifs et les forçant à le suivre et à l'imiter peu à peu dans l'exercice de logique qu'est un devoir de Philosophie. Certes, ce fut un maître sévère, mais dans sa sévérité les élèves sentaient de l'attachement ; il les grondait peut-être, mais ils acceptaient ces « gronderies », car ils se rendaient compte que M. Duval ne voulait que leur bien, que si le maître exigeait d'eux qu'ils fissent de grands efforts, il en exigeait d'abord et davantage de lui-même. Ayant vécu dans l'intimité de M. Duval, j'ai vu moi-même à quel point ses élèves lui étaient et lui demeuraient attachés. Que de lettres confiantes, affectueuses, il a reçues des anciens, de quelques-uns surtout que lui-

même il avait aimés davantage à cause de leur travail, de leur piété et de leur cœur ! La reconnaissance de ses élèves était sa grande joie ; il la désirait et la recherchait, tout en persistant dans sa sévérité habituelle, et il se sentait amplement récompensé ici-bas, lorsque ses élèves la lui témoignaient.

Les classes, sauf dans ces derniers mois, n'empêchaient pas M. Duval de se livrer à d'autres études. En dehors de la Philosophie et de la Littérature, il possédait des connaissances étendues et approfondies dans l'Histoire religieuse, dans la Patrologie et dans l'Ecriture Sainte. Doué d'une capacité de travail qui m'étonnait, d'une vivacité d'intelligence qui saisissait d'emblée les idées les plus différentes, d'une puissance d'assimilation peu ordinaire, aimant la netteté classique, admirant la dialectique serrée d'un Brunetière, très personnel, qu'il parlât ou qu'il écrivît, spirituel, parfois ironique et mordant — les lecteurs du *Progrès* n'ont pas oublié avec quelle perspicacité railleuse Frank a dénoncé les préjugés, les calomnies et les mensonges —, en classe, savant et simple, communiquant volontiers à ses élèves un peu de ses nombreuses connaissances, mais détestant le pédantisme, et mettant à la portée du plus faible les idées les plus élevées, tant il se les était appropriées, et tant il mettait de clarté dans son exposé, M. Duval émerveillait les amis avec qui il causait volontiers, et charmait, en les instruisant, les jeunes gens qui lui étaient confiés.

Prêtre pieux, M. Duval le fut de tout temps. Levé le premier, fidèle à se recueillir et à méditer en présence du bon Dieu, il célébrait la sainte messe à une heure très matinale ; le soir, le bréviaire récité, il ne manquait pas de se présenter encore devant Notre Seigneur au Saint-Sacrement. Nous nous rendons peu compte de ce qu'il y a dans une âme de ferveur religieuse — c'est une région secrète, accessible et ouverte à notre seul confesseur et à nous-mêmes —, mais les élèves des classes supérieures, que M. Duval dirigeait en grand nombre, se rappellent avec quelle ardeur il les poussait à la communion, avec quelle onction il les entretenait de Notre Seigneur au Saint-Sacrement, et quelle générosité il exigeait de ceux qu'il engageait à la communion fréquente.

Prêtre chargé d'enseignement, M. Duval attendait par-dessus tout de ses élèves une piété profonde. « Former des hommes, non pas seulement des chrétiens, mais solidement pieux, c'est, me disait-il, notre unique raison d'être. L'instruction se distribue aussi bien dans les lycées ; mais, en même temps que nous développons leur intelligence, fortifier chez les jeunes gens la piété, voilà notre tâche à nous, et nous n'aurons rien fait qui vaille, que lorsque nos jeunes gens nous auront quittés aimant généreusement le bon Dieu et trouvant dans leur amour pour lui une force pour se dévouer à son service. »

Dévoué, M. Duval le fut à l'excès, jusqu'à la mort. Sans cesse prêt à se dépenser, il se sacrifiait davantage encore, depuis que, par suite de la guerre, il s'était trouvé, avec peu de collaborateurs, à la tête de l'Institution Saint-Yves. Il voulut que la maison

Archives diocésaines Quimper et Léon

continuât comme par le passé sa mission et toute sa mission d'avant la guerre, et il se chargea lui-même d'une tâche au-dessus des forces humaines. Il a succombé à la peine, et il s'en est allé, rapidement, en pleines forces, à l'âge de 38 ans, au moment où nous avions le plus grand besoin de ses brillantes qualités. Le bon Dieu a jugé qu'il a rempli sa tâche, et accompli lui aussi, et au delà, sa besogne de guerre.

Le vendredi, les funérailles de M. Duval ont été célébrées à Saint-Corentin au milieu d'une assistance très nombreuse de prêtres et de fidèles. Monseigneur tint à présider la cérémonie et donna l'absoute, rendant ainsi un dernier hommage au prêtre qui avait si bien mérité de l'Enseignement libre et du diocèse de Quimper.

R. I. P. Y. P.

Saint-Marc. — **Fournitures gratuites aux enfants indigents des écoles libres.** — La commune de Saint-Marc, aux portes de Brest, possède deux écoles libres, l'une de garçons, l'autre de filles, fondées et entretenues par les catholiques au prix des plus lourds sacrifices. Bien situées, admirablement tenues par des maitres et des maîtresses aussi habiles que dévoués, les deux écoles jouissent de la confiance des familles, et sont fréquentées par un nombre d'élèves considérable. Parmi ceux-ci, il y a naturellement beaucoup d'indigents, beaucoup d'enfants de familles pauvres, de ces familles nombreuses, où le gain trop restreint du père n'assure que péniblement à tous le pain quotidien et la vie matérielle.

Or, depuis de longues années déjà, un crédit était ouvert au Budget communal pour l'achat de fournitures et de livres classiques destinés aux élèves indigents des écoles publiques. Le Conseil municipal élu au mois de Mai 1912 pensa que les enfants pauvres des écoles privées étaient dignes, eux aussi, de commisération et qu'il était injuste de les exclure systématiquement de toute distribution des secours fournis par la caisse communale aux frais de tous les contribuables.

Restait à trouver un moyen légal d'assurer à cette catégorie d'enfants les avantages dont jouissaient leurs camarades des écoles publiques.

Le Conseil municipal, soucieux avant tout d'aboutir promptement au résultat qu'il désirait, se conforma aux indications qui lui furent données par M. le Préfet du Finistère, et vota au Budget additionnel de 1913, *à titre de subvention au Bureau de Bienfaisance,* la somme de 250 francs pour achat de fournitures gratuites aux enfants indigents des écoles libres.

Mais ici, une surprise l'attendait. Par délibération du 9 Avril 1914, les membres de la Commission du Bureau de Bienfaisance, à l'unanimité, déclarèrent qu'à leur avis, la distribution des fournitures gratuites n'était pas de leur compétence, et l'Ordonnateur se refusa à mandater les dépenses faites ou à faire pour cet objet.

Devant cet obstacle imprévu, le Conseil municipal, « décidé malgré tout à appliquer les principes de justice qu'il a toujours défendus », prit une nouvelle délibération (12 Juillet 1914) et vota, au Budget additionnel de 1914, la somme de 200 francs pour « livres classiques à distribuer *par les soins du Maire* aux enfants indigents des écoles libres ».

Ce fut, cette fois, M. le Préfet qui intervint et qui, par son arrêté du 15 Octobre 1914, déclara nulle de droit et de nul effet la délibération du Conseil municipal, en tant qu'elle portait vote d'un crédit de 200 francs destiné à l'achat de livres classiques aux indigents des écoles libres, à distribuer par les soins du Maire. — L'arrêté s'inspirait de cette considération que le rôle attribué au Maire dans la circonstance constituait un empiètement sur les attributions légales des Bureaux de Bienfaisance, investis par la loi de la mission de distribuer dans les communes les secours publics à tous les indigents, sans distinction de catégories.

Le Conseil municipal ne se tint cependant pas pour battu. Par délibération du 30 Novembre 1914, il protesta, à l'unanimité des membres présents, contre l'arrêté de M. le Préfet du Finistère, et se refusant à admettre la légitimité d'une mesure « qui aurait pour unique effet de vexer une catégorie d'indigents et de les priver des secours auxquels ils ont droit légalement », il donna mandat à M. le Maire de se pourvoir au Conseil d'Etat contre l'arrêté préfectoral, à l'effet d'en obtenir l'annulation pour excès de pouvoir.

Le Conseil d'Etat vient de juger ce pourvoi, en donnant gain de cause au Conseil municipal de Saint-Marc. Voici les principaux considérants de l'arrêt rendu le 11 Février 1916 :

« Le Conseil d'Etat statuant au contentieux :

» Considérant que si, en vertu de la législation spéciale à la » matière, c'est au Bureau de Bienfaisance qu'il appartient de dis- » tribuer les secours à domicile, aucune disposition de la loi ne » fait obstacle à ce que le Conseil municipal qui, aux termes de » l'article 61 de la loi du 5 Avril 1884, règle les affaires de la » commune, vote un crédit destiné à des fournitures scolaires pour » les élèves indigents des écoles privées, *en spécifiant que la* » ***distribution en sera faite par les soins du Maire***, lequel, sui- » vant l'article 90 de la loi précitée, assure l'exécution des déci- » sions du Conseil municipal ;

» Considérant, d'autre part, que le Conseil municipal de la » commune de Saint-Marc, en même temps qu'il votait un crédit » pour l'achat des livres classiques à distribuer aux élèves indi- » gents des écoles privées, inscrivait au même budget des sommes » très supérieures pour fournitures et livres destinés aux élèves » indigents des écoles publiques ;

» Décrète : l'arrêté susvisé du Préfet du Finistère en date du » 15 Octobre 1914 est annulé. »

Par tout ce qui précède, on se rendra facilement compte du sens exact de la question tranchée, et de l'intérêt qu'elle présente pour toutes les paroisses qui possèdent des écoles libres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il ne s'agissait pas, dans l'espèce, de décider si un Conseil municipal *a le droit d'allouer des secours* aux enfants indigents fréquentant les écoles privées, aussi bien qu'à ceux qui fréquentent les écoles publiques. Par toute une série d'arrêts fortement motivés, le Conseil d'Etat a nettement reconnu la légalité de ces allocations municipales, pourvu que, « dans les conditions où elles sont inscrites au budget, elles n'aient pas le caractère d'une subvention accordée aux écoles privées et qu'elles ne constituent qu'un secours à des élèves pauvres, ne diminuant en rien les charges de ces écoles » (1).

Mais, s'il est désormais impossible de contester la légalité des secours votés en faveur des élèves nécessiteux des écoles privées, ***par qui doit s'en faire la distribution ?*** Par le Maire, ou par le Bureau de Bienfaisance? — Plusieurs Préfets avaient élevé la prétention de ne reconnaître comme organe de distribution que le Bureau de Bienfaisance, à l'exclusion du Maire. En conséquence, ils se refusaient à approuver les crédits votés par les Conseils quand la distribution n'en était pas confiée au Bureau de Bienfaisance. Ce fut, comme on l'a vu, l'attitude prise par M. le Préfet du Finistère dans l'affaire de Saint-Marc.

Le Conseil d'Etat a nettement condamné cette interprétation, et consacré définitivement le droit qui appartient aux Conseils municipaux ***de faire distribuer par le Maire*** les secours alloués aux enfants pauvres des écoles.

Déjà, dans un arrêt du 26 Juin 1914 (commune de Questembert), dont s'est justement prévalu le Conseil municipal de Saint-Marc, le Conseil d'Etat avait rendu une décision tout à fait semblable et reconnu le droit du Maire en cette matière.

On se trouve donc en présence d'une jurisprudence solidement établie, dont le gouvernement et l'administration ne pourront à l'avenir s'écarter.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère. — Liste des Souscripteurs au 1er Mars 1916 : Part dans la répartition des fonds provenant de la Journée du Finistère, 8.000 fr. ; Mgr Duparc, évêque de Quimper, 500 ; Capitaine Demimuid de Beaulieu, Névez, 500 ; M. Paul Simon, député du Finistère, 500 ; Mme Charles Huon de Penanster, hôpital 20, Lannion, 500 ; Comte de Guébriant, en son nom et au nom de Mgr de Guébriant, 500 ; Commune de Plougastel-Daoulas, par l'entremise de M. le Maire, 300 ; Au nom de Augustin de Boisanger, président de l'Office central des Œuvres agricoles mutuelles, lieutenant de réserve au 19e d'infanterie, tué à l'ennemi le 17 Décembre 1914, 100 ; Au nom du Capitaine Henri de Boisanger, une part du prix décerné par l'Académie aux écrivains tués à l'ennemi, 100 ; Capitaine de Frégate de Boisanger, 100 ; Chanoine Le Roy, directeur

(1) Ville de Nantes, 20 Février 1891, — ville de Dax, 6 Août 1897, — commune de Daon, 21 Nov. 1902, — commune de Manigod, 24 Mai 1912.

des Œuvres diocésaines, 50 ; M. Trémintin, conseiller général, Plouescat, 50 ; Commandant Guieysse, Lanros, Quimper, 100 ; M. Henri Danguy des Déserts, Landerneau, 50 ; M. l'abbé Floc'h, supérieur de N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon, 50 ; Vicomte Arthur de Lesguern, Dirinon, 100 ; Mlle Leyer et Mlle Dumarnay, Quimper, 100 ; M. Villiers, sénateur du Finistère, 100 ; Vicomte Henri du Rusquec, La Martyre, 50 ; Vicomte Alfred de Kerdrel, Saint-Pol de Léon, 50 ; Vicomte Auguste de la Grandière, Briec, 100 ; M. Louis Vérine, industriel, Landivisiau, 50 ; Vicomte de Surgy, Landerneau, 100 ; M. l'abbé Corre, curé de Landerneau, 50 ; Mme de Tonquédec, Morlaix, 100 ; M. Henri Le Forestier de Quillien, La Martyre, 50 ; MM. Rivière et Cie (anciens établissements Savary), Quimperlé, 50 ; Comtesse de Réals, Plouvorn, 50 ; Capitaine R. Costa de Beauregard, 100 ; M. Thomas, maire de Plougastel-Daoulas, 50 ; M. Louis de Penanros, sénateur du Finistère, 100 ; M. Gustave Carof, négociant, Landivisiau, 50 ; M. Ed. Le Bescond de Coatpont, Brest, 50 ; M. Hervé de Penfentenyo, lieutenant de vaisseau, 50 ; Mme de Mauduit du Plessis, Quimper, 200 ; Commandant de Mauduit du Plessis, 200 ; M. G. de l'Hôpital, conseiller général, Landerneau, 50 ; Comte Louis de Kersauson, Plouézoc'h, 100 ; Vicomte P. de Calan, Paris, 50 ; Vicomtesse de Guébriant, Saint-Pol de Léon, 100. *(A suivre.)*

— Avis. — On prie les amis des *mutilés* d'insister près de ces derniers pour qu'ils répondent au questionnaire qui leur a été adressé de l'*Office central*, à Landerneau, où ils doivent renvoyer le questionnaire.

COMPLÉMENT DE LA LISTE DES PRÊTRES MOBILISÉS

Nota. — Le nom de M. Bervas, vicaire à Spézet *(classe 1892)*, mobilisé dès le début de la guerre, a été omis sur la première liste.

Prêtres mobilisés depuis le 1er Octobre 1915, après la publication de la première liste.

Classe 1891.

MM.

Donnart, professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Roudot, recteur de Penhars.

Classe 1892.

MM.

Bernard, vicaire à Plomeur ;
Caradec, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix ;
Didou, aumônier des Bretons, à Trélazé ;
Goret, vicaire à Lanmeur ;
Guillerm, vicaire à Plougastel-Daoulas ;
Le Hir, aumônier à Landerneau ;
Ollivier, vicaire à Guipavas ;
Prigent, vicaire à Plouescat ;
Roué, vicaire à Plouvien ;
Toullec, vicaire à Bannalec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Classe 1893.

MM.

Calvez, vicaire à Pleyber-Christ ;
Cloatre, vicaire à Quimerc'h ;
Cornou, directeur de la *Semaine religieuse* ;
Kérouanton, vicaire à Dirinon ;
Le Pemp, pensionnaire à Saint-Joseph de Saint-Pol ;
Pellé, vicaire à Plougastel-Daoulas.

Classe 1894.

MM.

Cadiou, vicaire à Elliant ;
Colloc, vicaire à Saint-Sauveur ;
Corre, vicaire à Guipavas ;
Mével, vicaire à Plozévet ;
Morvan, vicaire à Lopérec ;
Piédoye, vicaire à Landéda ;
Pouliquen, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun ;
Sellin, vicaire à Tréboul ;
Sparfel, vicaire à Plougastel-Daoulas.

Classe 1895.

MM.

Caugant, aumônier de l'Hôpital civil de Brest ;
Cozic, vicaire à Guissény ;
Laz, vicaire à Plonévez-du-Faou.

Classe 1896.

MM.

Eliès, pensionnaire à Saint-Joseph de Saint-Pol ;
Gaudiche, professeur à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

Classe 1898.

MM.

Herry, vicaire à Carhaix (libéré) ;
Le Goasguen, vicaire à la Cathédrale de Quimper.

Classe 1899.

MM.

Kergoat, vicaire à Saint-Michel de Brest ;
Nicolas, vicaire au Cloître-Pleyben.

Classe 1901.

MM.

Hamon, professeur à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;
Morvan, vicaire à Audierne.

Classe 1906.

M.

Bodénès, vicaire au Pont-de-Buis.

Le nombre des prêtres mobilisés depuis le début de la guerre s'élève à 523.

BIBLIOGRAPHIE

Maison du BON-PASTEUR, 228, boulevard Péreire, Paris.

Feuillets d'actualité. — *Feuillets de quatre pages sur beau papier vergé, format spécial pour livres de prières, coins arrondis.*

Prix : la douzaine *d'un même titre*, 0 fr. 35. — Le cent *varié*, 1 fr. 50 étr., 1 fr. 60. — Le mille, 10 fr. ; étr., 11 fr.

Vient de paraître :

Le Droit pendant la Guerre, guide juridique et pratique pour les familles des victimes de la guerre et leurs conseils, par la Section juridique de l'Association Nationale Française pour la protection des familles des morts pour la Patrie. — Un vol. in-16 couronne, 1916. Prix : 2 fr. — *En vente* chez MARCHAL et GODDE, 27, place Dauphine et dans les bureaux de l'*Association Nationale Française*, 5, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

De nombreuses questions ont trouvé place dans ce volume et il nous suffira de citer les principales : *Actes de décès aux armées, Allocation journalière, Assistance judiciaire, Assistance aux vieillards, infirmes et incurables, Baux à ferme, Délégation de solde, Disparus, Enfants naturels, Familles nombreuses, Indemnités et secours, Loyers, Mariage des militaires, Pensions, Réforme, Successions, Suspension des délais, Testament, Tutelle.*

SEMENCES DE CHOIX

La Graineterie Denaiffe et Fils, de *Carignan,* Ardennes (département entièrement envahi), ayant établi une succursale provisoire dans une de ses fermes, a l'honneur de prier sa fidèle clientèle de bien vouloir adresser correspondances et commandes à *La Ménitré* (Maine-et-Loire).

Catalogue R. franco sur demande.

A LA **Montre de Genève** | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOUBLES MUSCLES

Le muscle est l'emblème de la force. Témoin les adjectifs « musculeux « et « musclé », qui s'appliquent à tout ce qui est « costaud », robuste, énergique. On juge de la vigueur d'un sujet sur ses muscles, sur leur grosseur.

Le muscle n'est pas seulement l'emblème de la force ; il en est aussi l'instrument et la matérialisation. Toute déchéance organique se traduit par l'affaissement du tissu musculaire, qui devient flasque et mou, et par l'amaigrissement. La fatigue elle-même, qui n'est qu'une déchéance passagère et curable, se localise d'abord dans les muscles provisoirement paralysés par une sorte d'intoxication due à l'accumulation des résidus de leur travail.

Nous devons donc ne rien négliger pour entretenir nos muscles en parfait état, voire même, si possible, pour en accroître le volume et l'élasticité. Et, pour ce faire, il n'y a qu'un seul moyen qui n'est pas spécial au muscle, car il s'applique à tous les tissus : c'est la suralimentation. Il faut fournir au muscle régulièrement, en abondance et sous une forme assimilable, les éléments spécifiques dont il a besoin pour maintenir et améliorer ses performances.

Rien n'est plus simple, et tous ces éléments peuvent et doivent se ramener à un seul, plutôt complexe à la vérité, qu'on appelle le sang. Pour vivre, se développer, prospérer, gagner de la consistance et du ressort, il est nécessaire et suffisant que le muscle soit largement irrigué de sang frais, riche et pur. Il ne lui faut pas autre chose. Je dirai plus : *il ne voudrait pas d'autre chose.*

Veuillez observer, en effet, ceci ; l'exercice, dont personne ne saurait contester en l'espèce la bienfaisante action, qu'il soit sportif ou se limite modestement aux gestes rythmiques, auxquels tout un chacun peut se livrer chez soi, n'opère en réalité qu'en provoquant un afflux de sang dans le muscle cultivé, dont la suralimentation se trouve ainsi assurée.

Bondeu a comparé, jadis, le sang à « de la chair coulante ». La formule est irréprochable. Mais elle pourrait être aussi bien retournée, car la chair (ou le muscle) n'est effectivement pas autre chose que du sang solidifié, transformé, organisé.

Approvisionner la pulpe musculaire de sang *intégral* — et non pas seulement de telles ou telles substances extraites du sang, qui pourraient ne pas suffire — c'est donc faire plus et mieux que combler son déficit : c'est mettre à sa disposition les matériaux de choix indispensables à son expansion et à son accroissement automatique. Les « doubles muscles » cessent d'être un vain mot.

C'est un miracle, direz-vous. Pas le moins du monde. La nature n'opère pas autrement quand elle « remplume » un pauvre diable émacié par le surmenage, les privations ou la maladie, quand elle répare les pertes de substance et pourvoit aux impotences et aux atrophies consécutives au traumatisme des blessés de guerre. C'est l' « hématopoïèse », autrement dit l'autorégénération, cette réfection spontanée. Mais l'opothérapie sanguine, dont le Globéol est l'expression *optime*, permet de précipiter le mouvement.

Qu'est-ce que le Globéol, sinon de la quintessence de globules rouges du sang. Traiter un surmené, un convalescent, un blessé par le Globéol, c'est lui refaire du sang, et par conséquent, *doubler* ses muscles, comme aurait dit notre vieux TARTARIN.

Docteur J.-L.-S. BOTAL.

N. B. — *On trouve le* Globéol *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements « CHATELAIN », 2 bis, rue de Valenciennes, Paris (métro gare de l'Est). Le flacon, franco, 6 frs. 50 ; la cure complète (4 flacons), 24 frs. Pays neutres, 7 et 26 frs. Envoi sur le front.*

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 17 Mars 1916. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur le Baptême*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1916 (à suivre) ; Prières nationales ; Œuvre des Orphelins de la Guerre ; Lettre aux Soldats et Marins pour le temps de Pâques 1916 ; Quêtes reçues pour le Relèvement du Culte dans les Pays envahis ; Décès.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Carmélites de Brest ; Notre-Dame du Folgoët ; Brest : service solennel, allocution de Mgr Duparc ; Chronique des Œuvres ; Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère : Liste de souscripteurs (à suivre) ; Mort au champ d'honneur : M. Le Roy, clerc minoré ; Nos prêtres-soldats (suite).
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Mars. — 2e Dimanche du Carême. 1re classe. Semi-double. Violet. Vêpres du Suivant.
Lundi, 20. — S. Joseph. Double de 2e classe. Blanc.
Mardi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 22. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 23. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 24. — De la Férie. Violet.
Samedi, 25. — Annonciation. Double de 1re classe. Blanc.
Dimanche, 26. — 3e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Elliant	du 14 au 19 Mars.
Plourin-Ploudalmézeau	du 20 au 24 —
Esquibien	du 25 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur le Baptême,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1916 *(suite).*

Le sens des cérémonies et l'effacement du péché originel.

IV. — A ces rites essentiels du sacrement, l'Eglise a joint des cérémonies liturgiques, qui en font ressortir la grandeur, et qui doivent accroître la piété des fidèles, en entourant d'une solennité religieuse leur régénération spirituelle. Ces cérémonies sont, d'ailleurs, le meilleur commentaire du sacrement et permettent de mieux comprendre les effets du Baptême.

Dans leur ensemble, elles se rapportent, les unes au péché qui doit disparaître de l'âme, les autres à la vie nouvelle qui va y entrer.

Le prêtre exorcise l'enfant. Il lui impose les mains. Il lui donne le sel, qui symbolise la sagesse. Il le marque du signe victorieux de la Croix. Il ouvre ses organes à la voix du Christ et aux parfums de ses vertus. Il lui fait affirmer sa foi chrétienne, et renoncer au démon et à ses œuvres.

Or, chacun de ces rites exprime la lutte contre le péché originel, et contre les péchés actuels dont le catéchumène, s'il est adulte, a pu se rendre coupable ; et chacun d'eux en prépare et en annonce la disparition.

Ce sera, en effet, dans l'ordre logique, le premier résultat du Baptême. Il vient chasser la mort en apportant la vie, et détruire l'œuvre du démon en accomplissant celle de Dieu. Péché originel, péchés actuels, s'il y en a, tout est effacé en même temps, et totalement. La souillure disparaît, la peine disparaît, l'une aussi pleinement que l'autre, et la peine temporelle comme la peine éternelle. Ici, aucune pénitence, aucune satisfaction. L'adulte doit évidemment se repentir : aucune faute actuelle n'est remise sans contrition, même par le Baptême. Mais nulle expiation ne saurait être imposée au baptisé. La réhabilitation est entière et l'amnistie complète. S'il meurt dans la grâce

du Baptême, il est reçu directement au Ciel, comme le doit être un fils de Dieu.

Le Baptême devrait même, s'il portait, dès cette terre, tous les fruits qu'il contient en germe, supprimer pour le baptisé ce qu'on est convenu d'appeler les suites du péché, les mauvais penchants, les souffrances, et cette peine de mort qui est la plus dure épreuve que l'homme ait à subir. Cette vertu du sacrement n'apparaîtra que dans l'autre vie. En ce monde, son œuvre est suspendue, pour nous permettre de nous sanctifier, en nous laissant, dans les épreuves quotidiennes, l'occasion du mérite quotidien. Le Baptême amollirait nos âmes au lieu de les fortifier, si nous pouvions le rechercher comme le gage d'un bonheur tout humain, nous ouvrant immédiatement et sans mérite l'accès d'un paradis terrestre sans grandeur.

C'est en vue des combats de la vie, pour que nous puissions, à l'exemple du Christ, en faire jaillir l'expiation et la victoire, en nous armant de force, de patience, d'humilité, que l'Eglise, avant de répandre enfin sur nous l'eau baptismale, nous fait faire, avec l'huile des catéchumènes, une première onction sur la poitrine et une seconde sur les deux épaules, qui signifient le secours reçu d'en Haut pour croire en Jésus-Christ et pour porter dignement son joug.

La filiation divine et le caractère.

V. — Le prêtre procède alors au Baptême proprement dit, et c'est le moment où s'opèrent en même temps tous les effets du sacrement.

L'eau qui va servir est naturelle. Mais, parce qu'elle est appelée à l'usage sacramentel, l'Eglise a soin de la bénir solennellement, le Samedi-Saint et la veille de la Pentecôte, par des prières d'une sublime beauté, par le mélange d'un peu d'huile des catéchumènes et de Saint Chrême, et par une triple immersion du cierge pascal qui exprime l'effusion du Saint Esprit dans l'eau baptismale.

Le prêtre verse cette eau, trois fois, sur la tête de l'enfant, en forme de croix, et il dit : « Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit ».

Il pourrait, en prononçant ces paroles, plonger l'enfant dans l'eau, comme on l'a fait généralement jusqu'au XIII[e] siècle, ou recourir à l'aspersion, pourvu que l'eau

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

coule réellement. Le Baptême serait valide. Mais l'usage actuel de l'Eglise est celui de l'infusion de l'eau sur la tête même de l'enfant, de manière à bien atteindre le crâne, et non pas seulement les cheveux.

L'œuvre magnifique s'accomplit instantanément : « Je te baptise, c'est-à-dire, en t'administrant le sacrement qui te fait chrétien, je te purifie du péché ; et la grâce que je te donne, te pénétrant d'une vie nouvelle, fera en toi, dans l'ordre surnaturel, ce que fait sur une plante encore sauvage la greffe qui la rendra capable de porter des fruits vigoureux et francs : elle élèvera ton âme et ses puissances à la hauteur de ses destinées surnaturelles. Par cette vie, tu es incorporé à Notre Seigneur Jésus-Christ, et tu peux jouir désormais, réellement et sans retour, des mérites de la Passion et de la mort de ton Chef, absolument comme tous les membres d'une famille partagent la gloire et les biens du chef de la famille ».

C'est ainsi, Nos très chers Frères, que l'homme, en même temps qu'il reçoit la grâce, reçoit aussi les vertus infuses qui en sont l'accompagnement nécessaire, la Foi, l'Espérance, la Charité. L'enfant lui-même les reçoit. Sans doute, elles sont en lui à l'état de simples habitudes : elles sommeillent dans son âme comme la raison et les autres facultés. Elles s'éveilleront pour produire des actes, au jour fixé par Dieu. Car ils sont enfants de Dieu au même titre que leurs aînés.

Non pas, assurément, enfants de Dieu par nature. Leur titre comme le nôtre demeure celui d'une simple filiation adoptive. Combien pourtant, dit le Cardinal Pie (1), « cette adoption dépasse toutes les adoptions humaines ! » En celles-ci, tout est extérieur. « Celui qui prend désormais le nom n'appartient pas pour cela à la race. S'il porte un cœur noble et reconnaissant, il épousera les sentiments, les pensées, les traditions de sa famille adoptive ; mais à cette filiation factice et conventionnelle il manquera toujours le lien d'origine, le cri du sang. Il n'en va pas ainsi dans l'ordre de notre filiation surnaturelle. Le jour où nous devenons chrétiens, notre initiation ne nous confère pas seulement le nom, elle ne nous agrège pas seulement à la maison, elle ne nous engage pas seulement envers la doctrine de Jésus-Christ : elle imprime dans notre âme un sceau de ressemblance, un

(1) Cardinal Pie : *Œuvres*, tome V, p. 139.

caractère indélébile ; elle nous communique intérieurement « l'esprit d'adoption des enfants dans lequel nous crions : « Père » (1) ; enfin, par l'action sacramentelle du Baptême et des autres signes, et mieux encore par la liqueur eucharistique, elle insinue au plus intime de notre être le sang de Celui en qui nous sommes adoptés. Par là nous entrons authentiquement dans sa race : *Ipsius enim genus sumus* ».

Cette filiation divine, Nos très chers Frères, est gravée dans nos âmes en traits ineffaçables. L'œuvre propre du caractère du Baptême est de marquer en nous cette empreinte, qui nous fera reconnaître comme fils de Dieu, comme propriété de Dieu, comme membres du corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ, la Sainte Eglise, et nous rendra aptes à participer à tous ses biens spirituels et à recevoir les autres sacrements.

Ce caractère est indépendant de la grâce, car il peut exister avant elle, dans les adultes qui ont reçu le sacrement avec des dispositions mauvaises, et il dure après elle dans l'âme des chrétiens qui ont péché. Au delà de cette vie, selon l'opinion commune des théologiens, il ne sera effacé ni par la damnation dans les réprouvés, ni par la glorification dans les élus, en qui il pourra revêtir enfin toute la splendeur voulue de Dieu.

Les dernières cérémonies du sacrement expriment bien l'ampleur des grâces reçues et l'éternelle durée du bienfait.

L'onction du Saint Chrême, qui se fait sur la tête du néophyte, symbolise la plénitude des grâces qui s'écoulent en lui. Le voile blanc et le cierge allumé sont une invitation pressante à garder avec soin la grâce du Baptême, parce que il ne donne pas seulement entrée dans l'Eglise militante, mais il est destiné à nous introduire dans l'Eglise triomphante.

Ainsi l'âme que le péché d'origine avait fait échapper à son Dieu est ressaisie par lui. Elle renaît véritablement « dans l'eau et dans l'Esprit Saint ». Elle renaît, et cette deuxième naissance n'aura jamais besoin d'être renouvelée : on ne peut être baptisé qu'une fois. Elle renaît, et la vie qu'elle reçoit pourra croître et se fortifier, car Dieu a pourvu libéralement à son développement par la *grâce sacramentelle* qui lui assure les forces nécessaires à son entretien et à son activité chrétienne.

(1) *Rom.*, VIII, 15.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La nécessité du Baptême et le devoir de faire baptiser les enfants.

VI. — Nous vous avons dit en commençant, Nos très chers Frères, que le Baptême est le plus nécessaire des sacrements.

Saint Thomas d'Aquin croit qu'il fut institué par Notre Seigneur, dès le début de sa vie publique, et qu'il eut certainement toute sa vertu après l'immersion de Jésus dans le Jourdain. Mais il ne devint obligatoire qu'après la Passion, successivement dans les différentes parties du monde, à mesure que l'Evangile y était suffisamment promulgué.

La nécessité du Baptême est évidente, puisque nul ne peut être sauvé sans la participation à la vie du Christ ; et, selon l'ordre établi par Dieu depuis l'Incarnation, le mode régulier et indispensable de cette participation, c'est le Baptême.

Notre Seigneur l'a dit formellement : « Si quelqu'un *ne renait pas* dans l'eau et dans le Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume des Cieux ». Aussi la mission propre des Apôtres est de prêcher et de baptiser. « Allez, enseignez toutes les nations, les *baptisant* au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. » Là où le Baptême fait défaut, il n'y a donc pas de salut possible.

Ni Dieu ni l'Eglise ne se résignent à la perte des âmes. C'est pourquoi l'Eglise catholique est organisée tout entière en vue d'un double apostolat, celui des âmes déjà chrétiennes et qu'il faut garder dans la foi et la vertu du Baptême, celui des âmes encore infidèles qu'il faut aller chercher jusqu'aux extrémités du monde. Le zèle des prêtres dans les paroisses, l'ardeur des missionnaires à la conquête des âmes païennes, le concours qui leur est donné, avec une générosité croissante, par la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, et tant d'autres œuvres, sont la conséquence logique de cette nécessité.

Il en résulte aussi, Nos très chers Frères, pour les parents chrétiens, le devoir pressant de porter leurs enfants au Baptême, et le plus tôt possible, au plus tard le troisième jour après la naissance, pour ne pas leur faire courir le risque de mourir avant de l'avoir reçu.

L'Eglise n'entend pas forcer les parents qui ne sont pas chrétiens à faire baptiser leurs enfants. Elle n'a jamais approuvé le Baptême donné, — soit aux enfants contre le

gré du père et de la mère, excepté dans le cas du danger de mort, — soit aux adultes contre leur gré personnel.

Mais il y a aujourd'hui des esprits faux qui contestent aux familles le droit de présenter au Baptême leurs enfants naissants, sous prétexte que ce serait leur imposer une doctrine et des liens, auxquels on ne peut pas les enchaîner à l'avance sans blesser leur liberté.

Répondez-leur, Nos très chers Frères, que l'enfant a droit à tous les avantages que sa naissance peut lui procurer. Le père et la mère ont donc le devoir de les lui assurer dans toute la mesure où ils le peuvent. Or, pour tout catholique croyant, le Baptême est le plus grand des bienfaits. Il est la force essentielle de la vie humaine en ce monde et le moyen unique d'aborder heureusement l'autre vie. Même pour des hommes dont la foi est insuffisante, s'ils réfléchissent à l'autorité morale de ceux qui leur affirment la nécessité du Baptême, s'ils se rendent compte que les avantages éventuels du sacrement sont infiniment supérieurs aux charges qu'il entraîne, ils jugeront eux-mêmes qu'il serait monstrueux d'en priver l'enfant qu'ils aiment.

Quant à l'enfant lui-même, rien n'est plus légitime que de présumer de sa part un consentement qu'il donnerait infailliblement s'il avait le plein exercice de ses facultés et s'il connaissait la loi du Christ et les grandeurs du Baptême. D'ailleurs, cette présomption de consentement n'est nullement nécessaire pour justifier la pratique de l'Eglise. « Dieu ne consulte pas les hommes pour le fait et pour les conditions de leur naissance humaine, et néanmoins cette naissance leur communique des avantages et leur impose des devoirs qu'ils ne peuvent méconnaître et rejeter sans crime. » Dieu les traite de la même façon pour la vie surnaturelle. Il les y appelle de sa pleine autorité, et, une fois le sacrement reçu, nul n'a le droit de se soustraire à ses faveurs et aux conditions qu'il y met.

C'est encore parce que la loi du Baptême est générale et que nul n'en est excepté, que la sagesse de Notre Seigneur en a réglé l'application de la manière la plus large et la plus facile.

La règle ordinaire veut que l'on baptise avec l'eau qui a été solennellement bénite pour cet usage. Mais, dans les cas de nécessité, toute eau, si elle est naturelle, d'où qu'elle vienne, de fleuve ou d'océan, de pluie, de neige ou de rosée, peut servir au Baptême.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De même le ministre régulier du sacrement est l'évêque, le prêtre, et par extraordinaire le diacre. Mais, en cas de nécessité, la première personne venue, trouvant de l'eau à sa portée, peut s'en servir pour administrer le sacrement, même un enfant, même un hérétique ou un infidèle, pourvu qu'ils accomplissent la cérémonie essentielle indiquée par l'Eglise et qu'ils aient l'intention de faire ce que l'Eglise fait. Il convient pourtant que l'homme baptise de préférence à la femme, à moins que la femme ne soit vraiment plus sûre de bien remplir la fonction. Quant au père et à la mère, ils ne peuvent intervenir dans ce but qu'à défaut d'autre personne. Quel que soit, d'ailleurs, le ministre visible du sacrement, en réalité c'est toujours le Christ qui baptise invisiblement. Et il baptise avec la même efficacité par toute main humaine, par toute voix humaine. Aucune langue employée sur la terre n'est exclue de cet honneur. Pourvu que la même personne répande l'eau et prononce, au même moment, les paroles sacrées, si simples, si faciles à retenir, si populaires dans tous les pays chrétiens, le Baptême est valide.

Les suppléances du Baptême et le sort des enfants qui meurent sans l'avoir reçu.

VII. — Si pourtant il n'y a pas d'eau ? ou s'il n'y a pas de ministre ?

Dieu y supplée, Nos très chers Frères, par la charité parfaite, qui peut se manifester de deux façons : dans le courage du martyre, et dans le désir ardent du sacrement.

L'homme ou l'enfant qui meurt pour son Dieu n'a aucun besoin du Baptême de l'eau. Leur sang parle à Notre Seigneur Jésus-Christ plus éloquemment que le sacrement lui-même.

Mais ce moyen héroïque de salut est rarement à la disposition des âmes. L'homme peut en trouver l'équivalent dans le Baptême de désir, par lequel, sous l'impulsion d'une grâce toujours offerte aux âmes droites et dociles, il demande à Dieu, au moins implicitement, de l'unir à Lui, en le justifiant par les moyens que sa Providence a prévus.

C'est pourquoi nos catéchismes distinguent trois sortes de Baptêmes, quoiqu'il n'y ait qu'un seul sacrement à porter ce nom : le Baptême d'eau, le Baptême de sang, et le Baptême de désir. De ces trois Baptêmes, selon saint Thomas, le Baptême de sang serait le plus parfait, parce

qu'il va plus directement puiser la grâce dans la Passion de Notre Seigneur qu'il reproduit. Mais sa vertu surnaturelle, toute puissante pour la conquête de la grâce et du mérite, ne va pas jusqu'à l'impression du caractère baptismal dans l'âme. Le Baptême de désir ne produit pas non plus cet effet. Il est réservé au Baptême d'eau.

Quant aux enfants qui meurent avant d'avoir pu recevoir aucun de ces trois Baptêmes, ils n'entreront pas au Ciel. C'est la conséquence douloureuse de la faute originelle dont ils portent la marque ineffacée. Ils ne pourront donc pas voir Dieu dans la splendeur de la vision béatifique qui couronne l'ordre surnaturel. Mais ils ne souffriront pas, car ils n'ont pas mérité de châtiment proprement dit. Leur exclusion du Paradis sera le simple résultat logique de leur exclusion de l'ordre surnaturel. En demeurant dans l'ordre naturel, ils ne maudiront pas la vie. Ils pourront encore vous remercier de leur en avoir fait don. Ils jouiront de la connaissance naturelle des perfections divines. Ce sera une clarté mêlée d'ombres, mais sans souffrance. Voilà ce que nous permet de croire la charité divine.

(A suivre.)

II. Prières nationales. — Nous complétons, par quelques indications, le programme tracé par Son Eminence le Cardinal Luçon pour les Prières nationales des 23, 24, 25 et 26 Mars.

Jeudi, 23 Mars : journée des enfants. MM. les Curés et Recteurs l'organiseront pour le mieux dans leurs paroisses respectives. Il est recommandé de faire communier les enfants, ce jour-là, et de donner la bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, 24 Mars : jour de pénitence. Réunion des fidèles et Chemin de Croix solennel. A la bénédiction, on chantera le *Miserere* et le *Parce, Domine.*

Samedi, 25 Mars : fête de l'Annonciation de la B. V. Marie. On chantera, au Salut, les Litanies de la Sainte Vierge, et on récitera l'Acte de Consécration de la France au Cœur immaculé de Marie. — La *Semaine religieuse* a publié cet Acte de Consécration en français dans son numéro du 27 Novembre 1914, en breton dans celui du 4 Décembre 1914.

Dimanche, 26 Mars : journée du Sacré Cœur. Monseigneur autorise l'exposition du Saint-Sacrement, pourvu que l'on puisse assurer, pour chaque heure du jour, un nombre suffisant d'adorateurs. — Le soir, à la bénédiction, on lira l'acte d'Amende honorable et de Consécration de la France au Sacré Cœur de Jésus, et l'on chantera l'antienne *Da pacem*, avec verset et oraison. — Cet acte de Consécration a été publié, avec traduction bretonne, dans la Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque en date du 26 Mai 1915 (n° 61).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Œuvre des Orphelins de la Guerre. — Le Bureau diocésain s'est mis au travail. Dans la réunion qu'il a tenue à l'Evêché, le 10 Mars, et dont on lira plus loin le compte rendu, il a fixé les derniers détails d'organisation de l'Œuvre et arrêté quelques mesures propres à en faciliter le fonctionnement. Pour assurer une plus rapide expédition des affaires, il a décidé de confier respectivement à cinq secrétaires, membres du Bureau, les cinq arrondissements que comprend le diocèse, à savoir :

Arrondissement de Quimper : M. de Couesnongle, au Kergos ;
— de Brest : M. le chanoine Alfred Le Roy ;
— de Châteaulin : M. Corre, 20, rue Astor ;
— de Morlaix : M. Guivarc'h, libraire, 52, rue Kéréon ;
— de Quimperlé : M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de tenir compte, dans leurs correspondances, de ces indications.

L'Œuvre commence à s'organiser dans plusieurs paroisses, par exemple, à Saint-Marc, à Rosporden, etc... Il est à souhaiter que toutes les paroisses se mettent promptement à l'œuvre. MM. les Curés et Recteurs feront appel à toutes les bonnes volontés et s'appuyeront sur les organisations existantes : Union Catholique, Ligue patriotique des Françaises, Catéchistes volontaires, Mères Chrétiennes, Apostolat de la Prière, Association de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, Œuvre de Saint François de Sales, Tiers-Ordres, etc... Il importe de désigner au plus tôt les chefs de dizaines chargés de recueillir les cotisations et de signaler les orphelins à secourir.

IV. Lettre aux Soldats et Marins pour le temps de Pâques 1916. — Nous envoyons à MM. les Doyens un certain nombre d'exemplaires, français et bretons, de la Lettre que Monseigneur l'Evêque vient d'adresser aux Soldats et Marins, pour les exhorter à remplir leur devoir de bons chrétiens, comme ils remplissent celui de bons français. Nous prions MM. les Recteurs de vouloir bien demander à MM. les Doyens le nombre de Lettres qui leur paraît utile, et d'en réclamer, si besoin est, au secrétariat de l'Evêché.

V. Quêtes reçues pour le Relèvement du Culte dans les Pays envahis. — Combrit, Faou (Le), Gouézec, Guiclan, Kerfeunteun, Lambert, Lampaul-Ploudalmézeau, Landunvez, Lanildut, Lanrivoaré, Loctudy, Loperhet, N.-D. du Carmel (Brest), Peumerit, Pleyben, Plovan, Plozévet, Porspoder, Roscoff, Rosnoën, Saint-Thurien, Scaër, Ile-Tudy.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Pelliet (Joseph), infirmier militaire, décédé à Nantes, le 10 Mars 1916 ;

Et M. Le Roy, clerc minoré, de Langolen, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 19 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français, bénédiction.

A 8 heures, sermon breton, prières, bénédiction.

Lundi 20 : fête de saint Joseph, messe à 9 h. 1/2, suivie de la bénédiction. Le soir, à 8 heures, panégyrique du Saint par le Père prédicateur, bénédiction.

Mardi 21 : le sermon habituel de 8 heures n'aura pas lieu.

Mercredi 22 : à 8 heures du soir, sermon breton, prières, bénédiction.

Jeudi 23 : à 8 heures du soir, instruction française, bénédiction.

Vendredi 24 : à 8 heures du soir, allocution du Père prédicateur et Chemin de la Croix ; bénédiction de la Relique de la Vraie Croix.

Samedi 25, fête de l'Annonciation de la T. S^te^ Vierge : messes à 6, 7 et 8 heures ; grand'messe à 10 heures, suivie du chant des vêpres.

A 2 h. 1/2, chant des Complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *II^e^ Dimanche du Carême (19 Mars) :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, sont suivies de la réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, de la procession, des prières pour la France et de la bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France.

N. B. — Lundi 20 Mars est transférée la fête de saint Joseph ; le soir, à la réunion, bénédiction solennelle.

Prières nationales : le 1^er^ jour, *jeudi 23*, à 8 h. 1/2, messe pour tous les enfants, récitation du chapelet. Toutes les écoles y sont invitées. — Bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi : à 4 h. 1/4, Chemin de la Croix solennel. Les fidèles y sont invités, et spécialement les enfants de toutes les écoles. — Le soir, à la bénédiction, *Parce, Domine,* et *Miserere.*

— Chapelle de la Retraite. — *Mercredi 22 Mars :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

— *Vendredi 24 Mars :* fête de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe et bénédiction. A 3 heures, sermon par M. Loiseau, suivi de la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Avis de services. — Des services anniversaires seront chantés :

I. Le *mardi 21 Mars*, à 10 heures, à Tréméoc, pour le repos de l'âme de M. Laouénan, ancien recteur de la paroisse ;

II. Le *mercredi 22*, à 9 h. 1/2, au Folgoet, pour le repos de l'âme de M. Courtès, ancien vicaire de la paroisse ;

III. Le *dimanche 26*, au Guilvinec, pour le repos de l'âme de M. Courtès, ancien vicaire du Folgoët.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Carmélites de Brest. — Nous apprenons, par une voie sûre, que les anciennes Carmélites de Brest, établies à Lens Saint-Rémy, en Belgique, jouissent, en ce moment, d'une tranquillité relative, et qu'elles prient de tout cœur, pour la Paix libératrice et pour leur chère Patrie.

Notre-Dame du Folgoat. — **Pèlerinage de prière et de pénitence** au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat, sous la présidence de Sa Grandeur, Mgr Duparc, le 25 Mars, fête de l'Annonciation de la T. Sainte-Vierge.

Les messes de communion commenceront à 5 heures. La grand' messe sera chantée à 10 heures.

Le comité régional de la Ligue Patriotique des Françaises serait bien obligé à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer ce pèlerinage à leurs paroissiennes.

Brest. — **A la mémoire des marins bretons de l'*Amiral-Charner*, de la *Provence* et du *Branlebas*.** — Un service solennel, présidé par Mgr Duparc, a été célébré, mardi 14 Mars, en l'église Saint-Louis, pour les victimes de l'*Amiral-Charner*, de la *Provence II* et du *Branlebas*. Des places avaient été réservées aux autorités maritimes et militaires ainsi qu'aux familles des victimes.

Dans l'église, entièrement tendue de noir et pleine d'une foule recueillie, qui avait tenu à venir apporter son dernier hommage à l'héroïsme de nos marins, on remarquait au premier rang : le vice-amiral Pivet, préfet maritime, accompagné de ses deux aides de camp, les lieutenants de vaisseau Delaby et Cosmao-Dumanoir ; le vice-amiral Le Cannellier ; les contre-amiraux Sagot-Duvauroux et Adam ; le commissaire général Denis-Lagarde ; MM. Tissier, directeur des Constructions navales ; de Miniac, directeur des Travaux hydrauliques ; Gaic, contrôleur général ; Deschard, commissaire général en retraite, et Ely-Labastire, négociant, président et vice-président de la Croix-Rouge ; les capitaines de vaisseau de la Monneraye, Simon, Jourdren ; les représentants des nations alliées ; un grand nombre d'officiers des troupes de terre et de mer ; des détachements des corps de troupe de la garnison, des convalescents des hôpitaux de la place, etc., etc...

Après l'Elévation, la Palestrina exécuta en musique le *Pie Jesu*.

L'absoute fut donnée par Mgr Duparc, assisté de MM. les chanoines Roull et Martin, curés de Saint-Louis et des Carmes, et entouré des autres membres du clergé paroissial de la ville.

A l'issue de la messe, Mgr Duparc prononça une émouvante allocution dans laquelle il commenta la phrase de l'Apocalypse : « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur », phrase écrite par l'Apôtre à Pathmos, au milieu de cette mer illustrée par nos héros.

In diebus illis : Audivi vocem de cœlo dicentem mihi : Scribe : Beati mortui qui in Domino moriuntur. Amodo jam dicit Spiritus, ut requiescant a laboribus suis ; opera enim illorum sequuntur illos.
(Apoc., XIV, 13.)

En ces jours-là, j'entendis une voix du Ciel qui me disait : Ecrivez : Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. Qu'ils se reposent désormais de leurs travaux, car leurs œuvres les accompagnent.

Messieurs,

Ces paroles sont empruntées à l'*Apocalypse* de l'Apôtre saint Jean. Elles ont été écrites dans cette Méditerranée tragique, sur laquelle nous ne répandrons jamais assez de prières. L'Apôtre était exilé à Patmos, au cœur de cette mer Egée que les flottes alliées sillonnent aujourd'hui sans relâche, — à très longue distance des flots où, le 26 Février, s'est abîmée la *Provence*, — au Nord de la côte de Beyrouth, en face de laquelle, le 8 Février, le croiseur *Amiral-Charner* a sombré avec son état-major et son équipage.

Quand le Prophète de Patmos écrivait ces paroles de consolation et de paix, apercevait-il, dans les siècles futurs, parmi les morts auxquels il annonçait le repos éternel, les légions de glorieuses victimes, ensevelies dans les mers du Levant par nos guerres plus meurtrières que les tempêtes ?

Je le crois, Messieurs. Dans l'immense et sanglante moisson, il montrait la miséricorde divine appelant à la récompense toutes les âmes de bonne volonté, toutes celles auxquelles leurs œuvres donnent le droit d'y aspirer humblement, non seulement les âmes lentement rappelées à Dieu dans la paix du cloître ou la douceur de la vie de famille, mais aussi celles qui sont saisies brusquement par la mort dans la fureur des batailles ou l'angoisse d'une catastrophe, non seulement les âmes qui ont toujours vécu dans la justice et la vérité, mais aussi les âmes converties à la dernière heure. Des unes et des autres, le Prophète disait : Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*. Il le disait, à plus forte raison, je pense, de tous ceux qui, dans nos escadres ou dans nos camps, unissent au sentiment chrétien la pensée d'un devoir patriotique à remplir et qui le remplissent sans hésitation, sous la menace constante du coup mortel.

J'applique donc avec confiance la parole divine aux victimes du croiseur *Amiral-Charner*, du vaisseau transport *la Provence*, du torpilleur *Branle-Bas*, et des autres navires de guerre ou de commerce qui ont partagé leurs risques, leur courage, leur malheur.

Je l'avoue, Messieurs, même après vingt mois de guerre, c'est une parole étrange et même dure à prononcer devant la mort : *Beati*, bienheureux ! Et comment cette parole ne serait-elle pas particulièrement amère au cœur des parents qui pleurent sur des âmes aimées et sur leurs pauvres corps sans sépulture ? Familles chrétiennes, nous partageons votre deuil, qui est celui de la France. Nous nous inclinons avec une respectueuse tristesse devant tant de vies précieuses sacrifiées en un moment.

Et pourtant nous répétons, de toute notre âme, le mot consolant et fier de la Bible, qui est en même temps le verdict de la Patrie : *Beati*, bienheureux ! Nous ne reprocherons jamais à notre pays la mort des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soldats ou marins tombés pour sa défense. Les victimes elles-mêmes nous démentiraient devant Dieu. Il faut savoir mourir pour que la France vive. Remercions Notre Seigneur Jésus-Christ d'avoir donné à la Fille aînée de son Eglise la Marine et l'Armée qui la couvrent de gloire et lui font un rempart vivant partout où l'ennemi la menace ; et rendons-lui des actions de grâces pour les hauts faits d'armes de Dixmude, des Dardanelles et des mers de l'Occident ou du Levant, comme pour ceux de la Marne, de l'Yser, de la Champagne, des Vosges et de Verdun.

Convenons cependant, Messieurs, que nos victimes d'aujourd'hui paraissent à plaindre, si on les compare aux braves qui meurent ou sont mortellement blessés en pleine bataille, à la façon des Porzmoguer, des du Couëdic, ou des Bisson.

Mais la mort obscure n'est pas la mort sans gloire. — Quand un transport comme la *Provence*, chargé de troupes qui aspirent à verser leur sang pour la Patrie, disparaît soudainement, au milieu de sa course, avec un grand nombre des soldats qu'il porte, ni les chefs, ni les hommes, ni les vaillants passagers ne meurent sans gloire. Frappés à leur poste, ils emportent en mourant la certitude du devoir accompli dans la mesure qui leur fut permise par la Providence ; et leur cri de « Vive la France ! » s'adresse à la Patrie comme un dernier et immortel serment de fidélité en même temps qu'il monte vers Dieu comme une prière qui ne se taira plus pour l'avenir de leur pays. — Quand un navire comme l'*Amiral-Charner* a croisé, pendant de longs mois, à travers une mer immense, en proie au vent et à la tempête, jamais en repos ni en sécurité, menacé de jour et de nuit, condamné à une surveillance rigoureuse des profondeurs de l'air et de celles de l'Océan ; et que l'équipage sans défaillance, officiers et marins parfaitement unis entre eux parce qu'ils sont sûrs les uns des autres, et s'entretenant mutuellement dans les sentiments de patience et de fierté patriotique qui préparent l'âme aux grands efforts, a déroutè constamment les entreprises d'un ennemi invisible et vainement acharné à sa perte, et par là contribué à assurer le libre passage de milliers d'hommes en route pour les assauts prochains, le navire peut un jour sombrer, sous l'action d'une mine errante ou d'une torpille enfin bien dirigée, être englouti en deux minutes, presque sans cri et sans agonie, loin du rivage, loin des frères d'armes, aperçu de Celui-là seul à qui rien n'échappe du haut des Cieux, il sombre sans témoin et sans combat, il ne sombre pas sans gloire.

Que manque-t-il à ce sacrifice pour qu'il soit empreint d'une héroïque grandeur ? L'*Apocalypse* nous dit qu'un jour la mer rendra ses morts : *Dedit mare mortuos qui in eo erant* (1). Ils reparaîtront alors devant l'Univers, sous vos yeux, soldats et marins de France, sous vos yeux, familles bretonnes. Aucun d'eux ne manquera à l'appel. Ce jour-là, en remontant des profondeurs, ils pourront encore parler hardiment à Dieu : « Mon Dieu, j'ai fait loyalement la guerre. Je n'ai pas frappé d'inutiles victimes. Je n'ai ni visé ni atteint de navires neutres. Je n'ai recherché que l'ennemi, et j'aurai voulu le rencontrer en face. Je me présente le front haut au Dieu des armées et au Juge des peuples. Dois-je comparaître devant toi en vaincu ? Je n'en serais pas déshonoré, ayant été brave jusqu'au bout. J'ignore si, en réalité, quelque chef allemand pourra se glorifier de ma perte, ou si j'ai succombé à un piège tendu sans mérite et meurtrier sans courage. En

(1) *Apoc.*, xx, 13.

tout cas, nul n'a pu emporter comme trophée mes armes, ni traîner captifs à sa suite mes hommes. Car nos cadavres mêmes ont sombré à leur poste, celui du commandant comme celui des matelots. La mer les a gardés. A ces cadavres, o mon Dieu, tu viens enfin de rendre pour toujours la vie en les réunissant aux âmes que tu as déjà jugées. Nous voici au complet devant toi, pour entendre la promulgation de la sentence. »

Messieurs, quel peut être le verdict déjà porté par Dieu sur ces âmes, et qui sera rendu public solennellement aux suprêmes assises du genre humain ?

Vous connaissez la loi chrétienne. Dieu ne saurait faire mauvais accueil à ceux qui meurent bravement pour une cause juste : il sanctionne la gloire humaine quand elle est fondée sur la vertu. Nos héros ont été fidèles à toutes les consignes de la terre : les règlements de la Marine et le droit des gens n'ont rien à leur reprocher. Mais Dieu va plus loin dans ses exigences. Il demande aux héros de mourir en union avec lui et en règle avec sa loi. C'est le sens propre de la grande parole qui fait le thème de mon allocution : *Beati mortui qui in Domino moriuntur.*

Mourir dans le Seigneur, qu'est-ce que cela, au juste ?

C'est orienter sa mort vers Dieu par la foi et les sentiments qui en découlent.

Orienter sa mort.

Quel est l'homme de mer, qu'il monte une simple barque ou un vaisseau de haut bord, qui ne sache pas que son premier devoir est de s'orienter pour diriger son navire ?

S'orienter, Messieurs, les hommes, les peuples, ont le même devoir dans la traversée de la vie, — s'orienter, — et il n'y a, pour tous, qu'une orientation sage, celle qui mène les âmes au Dieu Créateur et Rédempteur, en conformant leurs actes aux principes de l'Evangile traduits dans les lois de l'Eglise.

S'il y a eu des écarts dans cette orientation au cours de l'existence, l'heure de la mort est celle de la miséricorde divine, celle où notre Dieu, qui aime le salut des hommes, accorde le plus largement son pardon, *Deus veniæ largitor et humanæ salutis amator*, l'heure, par conséquent, où tout peut être réparé, rectifié, sanctifié, rapidement et complètement, si l'homme veut s'y prêter.

Il est vrai que nos chers morts n'avaient pas à leur portée les secours spirituels ordinaires. La main qui répand les bénédictions et les pardons n'était pas là. Le nombre de nos aumôniers de Marine n'est pas encore suffisant. Mais la grâce de Dieu n'est jamais absente. Elle précède nos besoins et sollicite nos volontés. Nos prières en multiplient l'abondance et en hâtent l'efficacité. Or, qui d'entre nous ne prie pas pour ceux qui sont au péril de la mer ou de la bataille ? Qui ne prie pas aujourd'hui pour l'issue pleinement heureuse de cette bataille de Verdun, dont les péripéties, depuis près d'un mois, font battre les cœurs, nuit et jour, chez les peuples alliés, et dans le monde entier ? Quelle est la mère de famille ou l'épouse, quels sont les bons Français qui n'appellent pas, pendant les campagnes interminables de cette guerre, la bénédiction divine sur la flotte et sur l'armée, et comment Dieu ne les écouterait-il pas ? Mes vénérés frères dans le sacerdoce, quel est l'évêque, quel est le prêtre, qui oublie, un seul jour, à l'heure de sa messe, en bénissant son peuple, de bénir avant tout, au loin, les âmes vaillantes, dispersées sur les océans, ou dans les forteresses, ou dans les tranchées boueuses et sanglantes, et de réclamer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour les combattants les grâces de courage, de sacrifice et de victoire, qui sauvent les âmes et les peuples ?

Or, la source de ces grâces était là, tout près de ces âmes. La Terre Sainte était voisine. Le souvenir des pèlerinages de la Marine française au Saint Sépulcre, et des services rendus par elle, de siècle en siècle, aux populations catholiques de tout le littoral, n'aurait-il pas touché le Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Comment, de la colline sacrée, d'où son sang rédempteur avait coulé sur le monde, n'aurait-il pas réservé quelques gouttes choisies de ce sang pour le salut des chrétiens qui avaient l'honneur de porter le drapeau de la France dans les mers où naviguèrent les Croisés et sur lesquelles pouvaient se projeter encore l'ombre de Godefroy de Bouillon, le héros des Flandres, celle de notre saint Louis, et celle même de Bonaparte rêvant déjà la restauration catholique et l'Empire ?

Là, dès les siècles lointains, l'affection maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie avait commencé et ne devait jamais cesser de bénir la grande nation française et de veiller sur cette Marine illustre, qui, si longtemps, avait salué de ses canons victorieux les sanctuaires chers à la piété du matelot et de ses chefs, depuis les côtes bretonnes jusqu'à celles du Levant. Comment la grâce de Dieu pouvait-elle manquer aux âmes protégées par tant et de si pieux souvenirs ?

Et cette grâce trouvait le terrain préparé. A défaut du combat qui les eût honorés, Dieu a rappelé à lui nos hommes dans l'accomplissement du devoir. Dieu est présent à quiconque accomplit un devoir. Si la mort survient, et que l'âme ait le regret de ses fautes, il supplée à l'absolution, au Viatique, à l'Extrême-Onction. Le temps fut court, Quelques minutes. Minutes précieuses. Je n'ai aucune peine à suivre l'élan rapide de leur âme : — vers la famille, pour laquelle ils ont confiance dans la protection divine et dans le cœur reconnaissant de la France : — vers la Patrie, à la quelle ils donnent leur vie, comme gage pour elle d'un avenir plus sage, plus fort, plus chrétien : — vers Dieu, dont ils reconnaissent l'action supérieure dans les choses humaines, et à qui ils remettent avec repentir et soumission l'âme qu'ils avaient reçue de lui. Aucun d'eux, j'en suis sûr, n'a maudit la mort. Ils l'ont saluée comme une rédemptrice, en s'y résignant, d'un cœur croyant, pour le salut de la France, par la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ : *Beati mortui qui in Domino moriuntur.*

J'en ai la ferme conviction, tous ceux qui l'ont voulu sont morts dans la paix divine.

Aussi l'Esprit Saint ajoute : Qu'ils se reposent désormais de leurs travaux : car leurs œuvres les accompagnent. *Amodo jàm dicit Spiritus, ut requiescant à laboribus suis : opera enim illorum sequuntur illos.*

Est-ce pourtant déjà le plein repos, Messieurs ? Leurs œuvres les accompagnent : et ce sont ces œuvres elles-mêmes qui sont l'objet du jugement porté sur eux par le Juste Juge. Sera-ce offenser leur mémoire que de scruter leurs œuvres avec Lui, même après la sentence qui leur fut appliquée ?

Leurs œuvres les accompagnent. Et d'abord, l'œuvre qui leur est commune à tous, l'œuvre de la Marine française, restreinte en apparence, mais en réalité aussi considérable pour l'action apostolique de l'Eglise dans le monde et pour la sécurité de ses fidèles que pour l'honneur et l'intérêt des peuples alliés : car non seulement, par l'activité de nos escadres, l'heureuse issue de la guerre sera hâtée, mais en Asie-Mineure, « la France du Levant » recevra un accroissement légitime, par la disparition de l'oppresseur séculaire et la défaite de celui qui

prétendait substituer en Orient le joug germanique au joug musulman. Le temps sera enfin passé, nous l'espérons, où les massacres d'Arménie et l'asservissement des nationalités renaissantes pouvaient trouver des complices en pleine Europe.

A cette grande œuvre, chacun de nos hommes, le plus humble comme le plus élevé en grade, a sa part réelle de collaboration : et tous ensemble portent dans l'âme l'intention patriotique qui donne une vraie grandeur au plus modeste emploi, et, j'aime à le croire, l'intention chrétienne qui lui assure une valeur divine. La discipline du bord, l'effort incessant, le dévouement et le courage, la fatigue sans plainte, la mort prévue, affrontée, acceptée, et, chez un grand nombre, la pratique des devoirs religieux dans la mesure où elle est possible, et, dans beaucoup d'esprits plus réfléchis, le sens précis de l'expiation nationale, tout cela fait à nos morts une parure de gloire dont l'autre vie augmentera encore l'éclat. Leurs œuvres les accompagnent.

Je dois parler franchement, Messieurs. *Toutes* leurs œuvres les accompagnent. Toutes. Et peut-être n'ont-elles pas été toutes à leur honneur. Parlons en chrétiens qui connaissent la vie. Soldats et marins de France, rien de ce qu'abritent vos consciences n'est ignoré de Dieu. En dehors du champ de bataille et du service commandé, où nul ne vous surpassera, je ne sais pas si vous êtes toujours des modèles de sagesse et de vertu. Or, tout ce qui offense Dieu se paie en ce monde ou dans l'autre, même après le pardon obtenu de Lui. Vos œuvres vous suivent. Pour expier pleinement celles qui n'ont pas été dans la règle, et supprimer la peine temporelle qui leur est due, il faut souffrir. C'est une loi pénible. Elle est sage. Elle veut que l'âme entre dignement dans l'éternité bienheureuse, sans laisser après elle de dette criarde. Au seuil de la gloire promise, elle lui impose donc un temps d'épreuve, qu'il n'est pas au pouvoir de l'âme de réduire par ses propres mérites et ses propres prières.

C'est ici que la bonté de l'Eglise intervient. L'Eglise est une famille où les âmes s'aiment entre elles. Vous la voyez, dans l'ordre matériel, déployer une charité croissante, par le cœur du Souverain Pontife, par le cœur du clergé et des fidèles, en faveur des blessés, des prisonniers, des orphelins. Dans l'ordre spirituel, son ministère de bienfaisance est encore plus étendu.

Vous qui pratiquez noblement la fraternité des armes, marins qui abandonnez le canot de la *Provence* pour offrir votre place au soldat naufragé, soldats qui partagez les mêmes sentiments à l'égard du marin, vous qui ne reculez devant aucun danger, sur terre ou sur mer, pour porter secours à quiconque est en détresse, vous comprendrez l'esprit fraternel qui amène les catholiques à venir en aide aux âmes en peine de l'autre monde, pour achever leur salut, déjà certain, mais encore privé de son plein effet.

L'Eglise entière s'émeut. Dans le trésor des œuvres expiatoires de son Chef invisible, Notre Seigneur Jésus-Christ, et de ses fils choisis, les Saints, elle va prendre, par la main de son Chef visible, le Pape, la valeur nécessaire à l'acquittement des dettes contractées par ses enfants malheureux, et elle l'attribue aux âmes qui vous sont chères.

Elle fait mieux encore. Elle leur applique directement les mérites du Sauveur, par cette Messe, d'un prix infini, qui, célébrée, une fois et pour toujours au Calvaire, par le Christ mourant en croix, se renouvelle depuis dix-neuf cents ans, sur tous les points du globe où le prêtre a pu pénétrer, tantôt solennellement, tantôt dans l'intimité de quelque chapelle ou même de quelque catacombe, partout où les fidè-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les la réclament, dans les tranchées ou à bord de vos navires, sur quelque autel improvisé, caisson d'artillerie ou table d'opération, parfois, sous la mitraille, dans une église déjà en ruines, ou même dans un camp de prisonniers, ou, comme à Brest, ce matin, dans l'éclat d'une cérémonie où la gloire voisine d'une façon si touchante avec le deuil. Et cette Messe remet sous nos yeux, selon le mot de l'*Apocalypse, Agnum stantem tanquam occisum*, l'Agneau comme immolé, toujours en état de mort, et qui ne cesse pas de prier pour nous. L'Agneau divin, Notre Seigneur Jésus-Christ, a pris sur lui l'expiation. Il a vu les mérites, les fautes, le repentir. Il pardonne. Il dit au mort séparé de lui par un dernier délai : « Allons, relève-toi. Rapproche-toi de ton chef, qui est mort avant toi et a souffert plus que toi. Au prix de tes œuvres, ajoute la valeur des miennes. Elles t'appartiennent. Je te les donne. Et maintenant, rejoins ton poste au Paradis. Emplis ton âme de l'amour de ton Dieu. Emplis-la d'un amour profond et efficace pour la France. Et sauve ta Patrie. Tu le peux. Il suffit que tu continues par la prière l'œuvre commencée par ton sacrifice. *Opera illorum sequuntur illos.* »

Ainsi, Messieurs, toutes nos Messes sont pour nos grands morts les Messes de la délivrance.

Puissent-elles être, aussi, bientôt, pour la Patrie toute entière, des Messes pleinement libératrices, qui, en union avec les prières des bons Français couronnés dans le Ciel, achevant la victoire commencée, conduisent nos armées, à travers la frontière reconquise et la Belgique affranchie, jusqu'aux prisons étrangères où nos frères attendent la rupture des liens dont ils souffrent sans avoir à en rougir, et, rendant à l'âme nationale une vigueur accrue par la foi, l'inspirent dans les négociations de paix, la dirigent dans sa politique intérieure, et l'aident à reprendre, sous l'égide , les habitudes de vie religieuse, d'austérité, d'ordre social, qui répondent aux volontés de Dieu, à l'intérêt du Pays, et au désir des victimes de cette guerre, groupées autour du Christ pour lui demander que leur sang soit pleinement utile au salut de la Patrie et que la France soit à jamais sauvée et bénie.

Chronique des œuvres. — Les Orphelins de la guerre. — Fondée il y a seulement quelques semaines, l'Œuvre des Orphelins n'est pas restée inactive, puisqu'elle a pu obtenir déjà des secours mensuels à plus de cent enfants nécessiteux. Toutefois, ces résultats sont dus plutôt à quelques initiatives individuelles qu'à un mouvement d'ensemble. Le temps est venu de provoquer, dans toute l'étendue du diocèse, l'effort nécessaire pour établir et faire prospérer cette Œuvre, dont le Mandement de Monseigneur et les Statuts ont déjà fait connaître le caractère, le but et les moyens d'action.

C'est dans cette vue que, le vendredi 10 Mars, s'est tenue à l'Évêché, sous la présidence de Monseigneur, assisté de MM. les Vicaires généraux, la première réunion du Bureau.

Pour bien ordonner et faciliter le travail, on décida d'abord de le répartir entre cinq Secrétaires, d'après la division même du département en cinq arrondissements.

Il faut prévoir que de multiples questions seront posées relativement à la condition et aux droits des orphelins, ou aux démarches à entreprendre pour faire valoir ces droits. Le Bureau aura donc à se pourvoir d'un Conseil juridique. Il se mettra également en relations avec la *Correspondance des Œuvres* et le *Bureau de Consultations* récemment institués par la Société de Saint-Vincent de Paul.

Pour faire connaître l'Œuvre et y intéresser le plus grand nombre possible de personnes, on préconise une large diffusion des Statuts. MM. les Curés et Recteurs pourront en demander aux Secrétaires. On décide aussi qu'un extrait de ces Statuts, réduit aux points essentiels, sera tiré à part pour être glissé dans les correspondances.

M. le Trésorier a déjà reçu un bon nombre de souscriptions individuelles. Il a été décidé que la liste des souscripteurs sera publiée, en temps voulu, dans la *Semaine religieuse :* les *fondateurs* et les *bienfaiteurs* pourront être désignés nominativement ; les autres souscriptions seront groupées par paroisses.

On rappelle qu'il faut viser à obtenir surtout des souscriptions *annuelles*, afin d'assurer des ressources régulières à une Œuvre qui doit s'étendre à une période d'au moins seize ans. Il sera, en beaucoup d'endroits, très utile de délivrer aux membres de l'Œuvre une carte annuelle, indiquant le montant de leur souscription. Le Bureau est chargé d'en établir un modèle.

MM. l'Archiprêtre de Saint-Corentin et MM. les Recteurs de Saint-Mathieu et de Loc-Maria avaient été convoqués à cette première réunion du Bureau, pour étudier les moyens d'organiser dans les paroisses de Quimper l'Œuvre nouvelle. C'est à quoi fut consacrée la seconde partie de la séance.

Monseigneur annonce, en terminant, qu'il se propose de convoquer, vers la fin du Carême, le Comité de direction de l'Œuvre.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère. — Liste des Souscripteurs au 1er Mars 1916 *(suite)* : Baronne de Planhol, Morlaix, 50 fr. ; Vicomtesse Alfred de la Barre de Nanteuil, 100 ; François, Yann, André, Anne, Michel et Marie-Ursule de Boisanger, 120 ; Anonyme, souscription annuelle, 20 ; Syndicat agricole de Lannilis, 100 ; Les Moulins Brestois, 50 ; Vicomte Jean de la Lande de Calan, Trégunc, 50 ; Mme de Rodellec du Porzic, Ploumoguer, 100 ; Lieutenant de vaisseau de Rodellec du Porzic, 100 ; Comtesse René de Beaumont, Moélan, 50 ; Mlle de Boisanger, Paris, 20 ; M. de Poulpiquet, Lannilis, 2 ; M. Moalic, La Forest, 2 ; M. de la Villemarqué, Quimperlé, 20 ; M. Queinnec, aumônier à Saint-Luc, Roscoff, 15 ; M. l'abbé Pondaven, Inspecteur diocésain, Quimper, 5 ; M. l'abbé Boulic, Saint-Pol de Léon, 10 ; M. l'abbé Balanant, Saint-Marc, 5 ; M. P. Jestin, Maire de Plabennec, 15 ; M. l'abbé André, curé de Saint-Renan, 5 ; M. l'abbé Le Gall, curé de Plouzévédé, 5 ; Mme Anna de Kerdanet, Landerneau, 5 ; Mlle Le Forestier de Quillien, La Martyre, 5 ; Comtesse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Rusquec, Quimper, 5 ; Mme de Sinçay, Plougastel-Daoulas, 5 ; M. Lahalle, Landerneau, 5 ; Anonyme, 20 ; M. Emile de Kerros, Lanildut, 20 ; M. René du Rusquec, avocat, Quimper, 5 ; Mlle d'Amphernet, Quimperlé, 5 ; Comtesse de Trémaudan, 20 ; Vicomtesse de la Gatinais, Landerneau, 20 ; Colonel Huchard, Landerneau, 5 ; M. Berthélémé, Le Cloître-Pleyben, 20 ; M. de Parcevaux, Saint-Urbain, 5 ; M. de Thézac, Bénodet, 10 ; M. P. Belbéoc'h, Douarnenez, 5 ; M. l'abbé Kerbaol, recteur de Guilvinec, 5 ; Ecole d'agriculture d'Angers, 5 ; Capitaine Colette, 20 ; M. l'abbé Ségalen, recteur de Spézet, 20 ; M. l'abbé Ménez, recteur de Ploumoguer, 5 ; Mme Victor Thésée, Brest, 5 ; Vicomte de Jacquelot de Boisrouvray, Quimper, 10 ; Docteur Chalmet, Landerneau, 10 ; Mme Vve Jaouen, Plonescat, 5. — Total 14.539 fr. *(A suivre.)*

Adresser les souscriptions à M. Henri Danguy des Déserts, notaire à Landerneau, trésorier de l'Association.

Mort au champ d'honneur. — M. LE ROY, *clerc minoré de Langolen.* — .....D'après les renseignements qui nous ont été fournis, il serait mort le vendredi 25 Février, d'une balle reçue au cou, tandis qu'il montait, par ordre, sur le revers d'une tranchée, pour l'exécution de travaux. Lorsqu'un prêtre soldat du bataillon a pu le joindre, la mort avait fait son œuvre. Elle a dû, d'ailleurs, être très rapide, peut-être même instantanée. Les funérailles ont été faites religieusement, avec le concours d'un aumônier divisionnaire et d'un prêtre soldat.

L'inhumation a eu lieu dans un cimetière militaire, très dignement entretenu, et où chaque défunt a sa place indépendante, bien marquée et facilement reconnaissable.

« ...C'était une âme de choix, douce, pieuse, très fidèle à son devoir : et la mort subite l'aura trouvé prêt. Aux jours de repos, il tenait l'harmonium aux saluts du soir. Il n'avait rien perdu de ce que le Séminaire donne. Il était aimé ; et il faisait à coup sûr du bien par le rayonnement tranquille de sa vertu. »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

CITATION A L'ORDRE DE LA DIVISION. — « *Toussaint Caroff*, grièvement blessé ; a rempli son service d'infirmier sous un feu violent d'artillerie, avec un courage et un sang-froid admirable. » (Souain 7 Octobre 1915).

M. Caroff est vicaire instituteur à Ploudalmézeau.

10 Mars 1916. — Nous avons encore changé de résidence : notre ambulance est vraiment ambulante ; deux jours de marche à travers d'anciens champs de bataille de 1914 nous ont permis de prendre un avant-goût des horreurs de la guerre : des tombes et des ruines partout, particulièrement la petite ville qu'a illustrée sœur Julie ; sur 300 maisons environ il en reste 4 ou 5 à peu près intactes.

Nous voici assez près du feu, mais sans être toutefois très en danger. Dimanche dernier, messe en plein bois, prône et sermon bretons, par l'un de nous, à un bataillon de territoriaux finistériens cantonnés à proximité ; cantiques du Folgoët et de Rumengol et, pour terminer, l'*Angelus* en breton, comme chez nous : un vrai Pardon ! Je ne vous cacherai pas qu'il y eut des pleurs de part et d'autre ; de telles fêtes compensent bien des choses.

E. Le D.

1er Mars 1916. — Tenons-nous enfin le repos bien gagné après lequel nous soupirions ? Nous l'avons pensé, un instant, mais la gravité des événements qui se passent, pourrait nous empêcher de continuer notre vie heureuse. Nous sommes partis, il est vrai, et notre départ me rappelait un exode de collégiens partant en vacances. Dans les cantines, on empilait les objets indispensables, les sacs se bourraient à éclater, d'objets hétéroclites et des plus divers. Puis, un beau matin, nous sommes gaillardement partis, heureux d'échapper pour un temps au cauchemar quotidien. Plus de fusées dans la nuit, plus d'éclatements assourdissants d'obus, plus d'alertes, mais la vie exempte de soucis dans de vrais villages, la marche sur de vraies routes, non bouleversées par les obus, à travers une vraie campagne verte où de vrais arbres ayant toutes leurs branches et leurs feuilles semblaient vouloir nous faire oublier que nous étions en guerre.

En principe, notre voyage devait se faire en train, puis en autos. Les voitures n'étaient sans doute pas disponibles et nous sommes partis... par nos propres moyens. Première étape de 33 kilomètres. Il serait exagéré de dire que nous ne traînions pas un peu la patte, après cette journée laborieuse, mais on allait se reposer et plus les étapes seraient longues, plus le repos serait assuré. Nous avons passé notre première nuit dans une ferme où étaient déjà cantonnés des automobilistes américains. Nous connaissions déjà ces gentlemen, pour les avoir vus évacuer nos blessés, lors de l'attaque de Champagne. Ils nous reçurent en amis et nous prouvèrent qu'ils avaient gardé bon souvenir de nos anciennes relations.

Je dormis sur un lit de camp, d'un bon somme ininterrompu, jusqu'au lendemain matin. Un Américain m'avait cédé un coin de son « home », mais nous n'eûmes aucune envie de lier conversation : mon camarade de chambre ignorait absolument le français ; les relations ne pouvaient donc consister qu'en saluts et sourires, et des conversations de ce genre ne durent jamais longtemps.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le lendemain, on repartait à 7 heures pour une deuxième étape, un peu moins longue : 28 kilomètres. Marche un peu pénible, car les routes étaient détrempées et à certains moments nous marchions le vent et la neige dans le nez. On marchait quand même et le soir nous arrivions au complet à notre second cantonnement.

Inutile de vous dire le plaisir qu'éprouvent tous les prêtres de pouvoir célébrer la sainte messe dans une église. Depuis le 25 Août, cela ne leur était pas arrivé. Les soldats eux-mêmes sont heureux d'avoir une église, qui leur rappelle celle de leurs villages, et dans laquelle ils peuvent s'unir à tous ceux qui prient pour eux en Bretagne.

Dans les secteurs immédiatement voisins du nôtre, deux aumôniers ont été tués, dans les journées de Janvier et de Février. L'un d'entre eux a été enfoui par une grosse marmite et l'on est resté trois jours sans pouvoir le retrouver. Cela vous montre que, dans les régions que nous occupions, parfois « y a pas bon », comme disent les nègres.

A la volonté de Dieu ! H. B.

3 Mars. — C'est d'une main encore un peu défaillante et tremblante de fièvre que je vous annonce ma blessure.

Le 26, alors que nos merveilleuses troupes se préparaient à reprendre d'assaut le fameux fort de Douaumont, on vint nous dire, au poste de secours, qu'un de nos hommes venait d'être mortellement atteint. Malgré l'intensité d'un bombardement sans précédent, le major et moi partîmes à son secours.

Nous venions d'arriver à l'endroit indiqué, lorsque de terribles fusants ou shrapnells éclatèrent au-dessus de nous. Les éclats ne portèrent pas.

Un instant après, nouvelle décharge affreuse. Je sentis une brûlure à l'épaule gauche. En même temps, le sang giclait en haut de l'épaule. L'éclat d'obus était entré par le haut du bras gauche, et, grâce à sa force, était ressorti par en dessous de l'aisselle, faisant dans mon bras un tunnel sanglant. Sans perdre le moindre sang-froid, je sautai dans le bois et enlevai moi-même mes habits, à l'abri d'un grand chêne, et fis appliquer sur mes plaies un pansement individuel. Puis, promptement, je repris mes habits et courus assister les plus gravement blessés et leur donner leurs derniers sacrements. Avec quelques autres blessés, je pris la route de Verdun, suivi par les obus qui fouillaient routes et bois.

J'eus beaucoup de peine à traverser la ville, donnant souvent le bras valide à de plus affaiblis que moi.

J'avais été blessé à 13 heures ; à 18 heures seulement je pouvais me dire à l'abri.

Tous les médecins qui m'ont vu, ont déclaré que j'avais eu « de la veine ». Y. P.

BIBLIOGRAPHIE

Voulez-vous laisser un souvenir utile aux défenseurs de la Patrie ? Donnez-leur le **Vade-Mecum du Soldat**, que vous trouverez à la librairie TRALIN, 12, rue du Vieux-Colombier, Paris, au prix de : les 10, 0 fr. 75 ; les 50, 3 fr. ; le cent, 5 fr. 50 ; le mille, 50 fr., *franco de port.*

Cette brochure, du format de poche, contient : Les Prières du Matin et du Soir, la Messe, les Vêpres, le Salut et les Hymnes les plus usités. En un mot, c'est le véritable *Vade-Mecum du Soldat.*

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

La Guerre : Qui l'a voulue ? par PAUL DUDON. In-12, 0.50 ; *franco*, 0.55. — **Le Pape et la Guerre**, par PAUL DUDON. In-12, 0.50 ; *franco*, 0.55.

On a beaucoup écrit sur les origines de la guerre : nous ne croyons pas, toutefois, que l'on puisse aisément trouver les faits aussi lumineusement exposés que dans la brochure de Paul Dudon : *La Guerre : Qui l'a voulue !*

Une autre brochure du même auteur : *Le Pape et la Guerre*, sera très remarquée aussi, car elle met au point une question controversée, et un peu partout. A notre avis l'auteur a très bien mis en relief les côtés délicats de la question, et il répond victorieusement aux attaques dont le Saint-Siège a été et est encore l'objet de la part d'une presse mal informée.

Pas de phrases : les événements seuls présentés en toute loyauté. Le lecteur saura juger si M. Dudon a bien réellement écrit pour servir son pays, en servant en même temps la cause de la vérité et de l'histoire. Ces brochures méritent d'être distribuées à profusion : elles dissiperont, chez les neutres notamment, bien des illusions que nos ennemis se sont plu à entretenir.

Notre Patriotisme, ce qu'il doit être, par le Comte DE CHABROL. Préface par Georges GOYAU — In-12 éco... 0 fr. 75, franco.

Causeries éloquentes et profondes, qui tout doucement amènent les âmes à faire retour sur elles-mêmes, à se donner une discipline, à prendre conscience du rôle qu'elles ont à jouer dans l'heure d'histoire que nous traversons. Pour que les civils « tiennent » et pour leur apprendre comment ils doivent « tenir » aucune lecture n'est plus appropriée.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

Haut les Cœurs (Les larmes consolées, Chants d'épée). — In-12. 2 francs.

C'est, en effet, à des hauteurs qui semblent être sa sphère habituelle que s'élève, dans les deux cents pages de ce petit livre, l'âme d'apôtre de M. le chanoine Lagardère. Dans la première partie, *Les larmes consolées : pour elles*, l'auteur suggère à la femme chrétienne les pensées qui peuvent non pas supprimer, mais adoucir ses larmes.

Puis, dans une seconde partie, *Chants d'épée : pour eux*, dans de superbes envolées, sur le mode du chantre inspiré et du voyant, c'est tout ce qui peut donner à nos soldats l'élan et la vaillance. Ce n'est pas l'écrivain quelconque, c'est l'aumônier, le prêtre-soldat qui aime ses soldats, qui aime son pays et jette le cri de cet amour avec le beau désordre du lyrisme et de l'enthousiasme. M. le chanoine Lagardère a fait non seulement une belle œuvre, mais une bonne œuvre. Puisse la France ne pas l'oublier !

(*Semaine religieuse* de Besançon.) H. M.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
FLACON : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OU SOUSCRIRE AUX BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le Ministère des Finances vient de prendre une décision intéressante afin de donner toutes facilités au public pour les souscriptions aux *Bons de la Défense Nationale* et pour leur renouvellement.

Les Bons souscrits étaient déjà délivrés — immédiatement — *à Paris*, à la Caisse Centrale du Trésor public, au Pavillon de Flore ; à la Recette Centrale, 16, Place Vendôme ; à la Recette principale des Postes, rue du Louvre.

En Province, chez les Trésoriers-payeurs généraux et chez les Receveurs des Finances ; ils le seront maintenant, en outre, à *Paris* et en *Province* chez tous les Percepteurs.

Ainsi, il sera possible au public d'avoir — de suite — dans un grand nombre de localités des *Bons de la Défense Nationale* contre des espèces ou des billets de banque.

Rappelons que la Banque de France remet, sans délai, les Bons souscrits à ses guichets : à Paris, à son siège Central et dans ses bureaux annexes ; *en Province* dans ses succursales et ses bureaux auxiliaires, et que les petits épargnants peuvent recevoir également, dans tous les bureaux de poste, des coupures de 5 francs et de 20 francs de ces mêmes Bons.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoit XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle.*

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares

Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 24 Mars 1916. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur le Baptême*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1916 (fin) ; Quêtes reçues pour le rétablissement du Culte dans les Pays envahis (suite) ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Contre la « Rumeur infâme » ; Conférence de Saint-Vincent de Paul ; Œuvre de N.-D. de Salut ; Avis de service ; Prédicateurs de Carême (suite) ; Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère ; Mort au champ d'honneur : M. Bozec ; Contre la « Rumeur infâme » ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Mars. — 3e Dimanche du Carême. 1re classe Semi-double. Violet.
A vêpres mémoire du suivant.

Lundi, 27. — S. Jean Damascène, Confesseur, Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mardi, 28. — S. Jean Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 29. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 30. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 31. — De la Férie. Violet.

Samedi, 1er Avril. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 2. — 4e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Esquibien	du 25 au 28 Mars.
Saint-Jean-Trolimon	du 29 au 31 —
Quimerc'h	du 1er au 3 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur le Baptême*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1916 *(fin)*.

L'Ondoiement et le supplément des cérémonies du Baptême.

VIII. — Nous vous avons dit, Nos très chers Frères, l'importance attachée par l'Eglise aux cérémonies qui accompagnent l'administration des sacrements. Elle ne permet de les omettre que dans les cas pressants, par exemple en ce qui concerne le Baptême, quand l'enfant qu'on y présente est en danger de mort. Cette omission ne peut être que provisoire. Si le malade revient à la santé, il est nécessaire de lui donner le supplément des cérémonies du Baptême.

L'Eglise, en effet, exige, en principe, le Baptême solennel. Elle considère l'*Ondoiement* comme une exception qui devrait être rare. Nous regrettons que cette pratique ait pris dans Notre diocèse une extension fâcheuse. Elle est contraire à l'esprit chrétien. Il Nous en coûte toujours beaucoup d'accorder des dispenses en une matière où il serait si facile aux fidèles de se conformer à la règle. Le motif principal mis en avant pour l'obtenir est d'ordinaire l'absence momentanée du parrain ou de la marraine. Il suffirait, pour supprimer la difficulté, de les faire représenter à la cérémonie *par procuration*. Ils garderaient ainsi tous les droits attachés à leur fonction. En réalité, quand ils ne participent qu'au Supplément des cérémonies, leur présence, aux yeux de l'Eglise, n'a plus de sens, et leur titre n'entraîne plus les obligations qu'il annonce.

Le clergé ne manquera pas de faire valoir ces raisons auprès des fidèles pour les détourner d'une habitude qui devrait disparaître. Il rappellera en outre aux parents, s'ils ont recouru à l'Ondoiement pour leurs enfants, que la conscience leur fait un devoir de réclamer pour eux le supplément des cérémonies, dans un délai de trois mois. Ces cérémonies, même isolées de l'acte sacramentel, gardent leur grande utilité, les exorcismes aussi bien que les autres rites. N'a-t-on pas constaté, en effet, que « le démon a conservé tant d'empire sur les sens et sur les facultés du régénéré qu'on a vu d'infortunés enfants victimes de l'obsession après leur Baptême et avant l'âge de raison, et qu'en beaucoup d'autres l'habitude précoce et instinctive des actes vicieux est développée par une influence satanique » (1) ? Comment, dès lors, comprendre que des familles encore chrétiennes osent attendre jusqu'à la veille de la première communion pour faire donner au Baptême le complément voulu par l'Eglise ? Il y a là un défaut de sens catholique contre lequel il est urgent de réagir.

Laissez-Nous vous dire encore, Nos très chers Frères, que la cérémonie du Baptême exige de ceux qui y assistent un vrai recueillement. C'est une fête de famille, mais une fête religieuse. Ce serait la profaner que d'y apporter une dissipation inconvenante. Nous aimons à y voir en grand nombre les proches et les amis, quand, pénétrés de foi et de piété, ils sont silencieux et attentifs aux prières liturgiques. Une autre attitude constituerait un manque de respect au sacrement. Il appartient aux parents de n'inviter à leur fête intime que des personnes disposées à comprendre et à entourer de respect la grande œuvre qui s'accomplit aux fonts baptismaux.

Les parrain et marraine. Les noms de Baptême.

IX. — C'est d'eux également que dépend le choix du parrain et de la marraine. Ces deux personnages jouent un rôle important dans la cérémonie du Baptême. Ils doivent, en effet, assister à la nouvelle naissance de l'enfant, non pas sans doute comme auteurs de la vie, mais comme témoins des obligations qu'elle entraîne et comme intermédiaires pour les promesses que doit faire le nouveau baptisé. Ainsi l'Eglise voit en eux ses tuteurs dans l'ordre religieux. Ils contractent avec lui aussi bien qu'avec son père et sa mère une parenté ou affinité spirituelle, qui existe également entre le baptisant, quel qu'il soit, et le baptisé, et le père et la mère du baptisé. Il est bon que les fidèles n'ignorent pas que cette parenté spirituelle constitue un empêchement de mariage.

Pour remplir dignement une fonction si haute, on comprendra que le parrain et la marraine doivent être

(1) Card. Pie, I, 540.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

choisis avec soin. Non seulement les hérétiques, les Juifs, les infidèles, les impies déclarés, les pécheurs scandaleux, doivent être écartés de ce ministère. Mais le choix de la famille ne devrait se porter que sur des catholiques pratiquants. Il convient, en outre, de ne pas appeler à cette fonction des enfants trop jeunes.

Un des offices du parrain et de la marraine est d'imposer au nouveau baptisé un ou plusieurs noms. Ce sont des noms de Saints, empruntés aux aînés de la famille chrétienne déjà en possession du Ciel. Ces noms vont être prononcés officiellement par le prêtre, au cours de la cérémonie. Ils seront ensuite inscrits au registre de catholicité et sur le livret de famille. Peut-être ces noms ne sont-ils pas toujours l'objet d'un choix assez judicieux. Inspirez-vous dans ce choix, Nos très chers Frères, de vos souvenirs de famille et des traditions de votre pays. Les vieux Saints qui ont été les fondateurs de vos paroisses ont un droit incontestable à vos préférences. Vous auriez tort d'adopter des noms difficiles à prendre au sérieux et qui doivent toute leur popularité à des romans. Le plus sûr sera de ne sortir jamais des limites indiquées par le catalogue des Saints que l'Eglise reconnaît et proclame. Vos enfants auront ainsi des patrons vénérables, auxquels ils sauront recourir dans la vie, pour être comme eux fidèles, en toute circonstance, à la loi chrétienne.

L'obligation principale de la famille et des parrains et marraines.

X. — Le grand devoir des parents catholiques aussi bien que des parrains et marraines est de veiller à ce que le Baptême porte abondamment ses fruits dans l'enfant qui l'a reçu. Il faudrait un long traité pour exposer au complet les obligations qui découlent pour eux de leur fonction. Un point précis, sur lequel vos prêtres insistent d'ailleurs et doivent insister sans répit, mérite ici d'être mis en relief une fois de plus, pour ne pas laisser aux parents le plus léger prétexte d'hésitation dans l'accomplissement de leur devoir, car l'avenir de l'enfant, celui de la famille et celui de la Patrie, en dépendent également. C'est la question de l'éducation. Le P. Monsabré, en 1883, dans la chaire de Notre-Dame, en a fait ce résumé puissant et simple, que vous saurez goûter et retenir :

« Prenez le Baptême de vos enfants comme point de départ et comme règle de leur éducation. Faites-leur connaître, de bonne heure, le Dieu à qui ils sont redevables de leur grandeur surnaturelle, afin que, de bonne heure, ils puissent l'aimer et le servir. Préparez-les vous-mêmes aux fonctions et aux développements de la vie chrétienne. Cherchez pour eux des maîtres qui continuent dans l'école les enseignements et les préparations du foyer domestique. Ne vous fiez pas aux promesses de neutralité, par lesquelles on cherche à apaiser les troubles de votre conscience et à abuser de votre bonne foi ; les faits disent assez haut que toute école sans Dieu devient fatalement une école contre Dieu. — Les fils de votre sang et de votre foi sont à vous avant d'être à l'Etat ; on ne peut les soustraire à votre direction sans outrager en vous l'autorité paternelle, type et source de toute autorité sociale. Sachez donc vous montrer les maîtres que vous êtes, et dire, à quiconque prétend élever vos enfants sans jamais leur parler ni de l'honneur que Dieu leur a fait, ni des obligations qu'ils ont contractées par leur naissance spirituelle : « *Non possumus* : Nous ne pouvons pas vous les » donner. En vain, vous invoquez, pour nous séduire et » nous contraindre, l'obligation du savoir, la nécessité du » progrès, les devoirs du citoyen. Le savoir est une belle » chose ; mais, nous estimons qu'il devient pernicieux et » funeste, s'il n'est réglé et vivifié par la science des choses » divines. Le progrès est une loi de notre nature ; mais, » nous estimons que le plus nécessaire de tous les progrès » est celui de la vie religieuse qui arrête l'âme, trop violemment saisie par le mouvement scientifique, sur les » pentes du matérialisme. Autant et plus que qui que ce » soit, nous voulons que nos enfants soient d'honnêtes et » d'utiles citoyens ; mais nous estimons qu'ils le seront » d'autant mieux qu'on aura commencé par en faire de » bons chrétiens. Mettez-vous d'accord avec nous, si vous » voulez que nous consentions au partage de notre inviolable autorité » (1).

Les vœux de notre Baptême.

XI. — Nous croyons, Nos très chers Frères, vous avoir assez longuement parlé du Baptême de vos enfants. Ne serait-il pas opportun d'évoquer aussi le souvenir du vôtre et de vous demander la mesure dans laquelle vous lui avez été fidèles ?

(1) Monsabré : Carême de 1883.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vous rendez au Baptême un hommage extérieur magnifique, dont nous aimons à vous féliciter. Il n'y a peut-être pas, si l'on met à part l'Italie, de pays catholique, où les fonts baptismaux soient autant que chez vous, depuis les temps les plus anciens, consacrés par des monuments où l'art le plus expressif, souvent grandiose, toujours délicat, traduit et exalte dans la perfection, avec une profusion inouïe d'ornements pleins de charme, le sens et la grandeur du sacrement chrétien. Les admirateurs étrangers vous les envient comme des chefs-d'œuvre, et ils ont raison.

Nous voudrions pouvoir leur dire toujours : Admirez encore plus, non seulement la beauté surnaturelle, mais aussi la fidélité parfaite des âmes qui sont nées dans ces baptistères.

Nous vous le demandons à vous-mêmes, Nos très chers Frères, vos âmes sont-elles toujours aussi fidèles qu'elles le devraient aux promesses et aux grâces du Baptême, reçu dans ces cuves baptismales où l'œuvre divine dépasse de si haut les ouvrages les plus achevés du génie humain ?

Un apôtre de la Bretagne, au début du XVIII[e] siècle, le Bienheureux de Montfort, se plaignait que, dans la région pourtant pieuse où il exerçait son ministère, bien peu d'âmes, dans la foule des baptisés qui ont promis de renoncer au démon et à ses œuvres, fussent vraiment fidèles aux vœux du Baptême. Et il citait saint Augustin, disant : « Ce vœu est le plus grand que nous puissions faire et pour nous le plus indispensable ». Cependant, ajoutait-il, « qui est-ce qui garde ce vœu si important ? Presque tous les chrétiens ne faussent-ils pas la fidélité qu'ils ont promise à Jésus-Christ ? D'où peut venir ce dérèglement universel, sinon de l'oubli où l'on vit des promesses et des engagements du saint Baptême, et de ce que presque personne ne ratifie soi-même le contrat d'alliance qu'il a fait avec Dieu par ses parrain et marraine » (1) ?

Qu'aurait pu dire cet apôtre au franc parler, s'il avait vu la France d'il y a deux ans, dans la folie païenne des apostasies publiques et des scandales privés ? Qu'aurait-il pu dire de l'humble Bretagne elle-même, peu à peu entraînée dans des voies si différentes de celles où la tradition l'a longtemps gardée ? Que dirait-il aujourd'hui

(1) *Traité de la vraie Dévotion* : II[e] partie, chap. I, art. 2.

encore, malgré tant de sacrifices dignes du temps des martyrs, malgré tant de charité, de vertu et de prières, malgré tant d'efforts généreux pour maintenir l'union menacée, malgré un courage familial dans le deuil qui égale la vaillance des soldats dans la mort, que pourrait-il encore dire, et de la vie militaire, quoiqu'elle demeure dans son ensemble digne de notre admiration et de notre reconnaissance, et de la vie civile, quoique le zèle chrétien et le désintéressement patriotique s'y soient maintenus à une telle hauteur ?

Le Baptême a largement porté parmi nous ses fruits de vaillance et de force. Dieu veuille qu'il règle également toute notre vie morale, celle du *front*, pour que rien ne vienne souiller l'héroïsme des combattants, celle de l'*arrière*, la nôtre, pour que rien ne diminue en nous le mérite de l'épreuve nationale, et que la vie religieuse, le dévouement au pays et à l'armée, la tempérance, le travail, l'économie, se développent puissamment en France par une fidélité nouvelle à Notre Seigneur et à son Eglise.

Aux adultes que l'on baptise on rappelle que tout doit être nouveau désormais dans leur vie, *nouveau*, c'est-à-dire *chrétien*. Ces deux mots sont ordinairement synonymes dans beaucoup de vies humaines. Avoir l'esprit pleinement chrétien, et le vivre, est malheureusement nouveau, même chez des catholiques d'âge mûr, et ils peuvent constater humblement, après de longues années de Baptême, que le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ n'a pas produit en eux tous ses effets, et qu'ils ne savent pas encore, comme le Juste de la Bible, *vivre de la foi*, penser avec elle, juger d'après elle, agir conformément à ses principes, et supprimer toute contradiction entre ce qu'ils croient et ce qu'ils font. Nous vous souhaitons de ne l'oublier jamais, et de renouveler fréquemment, dans l'intime du cœur, les vœux de votre Baptême, non plus par l'intermédiaire des autres, mais par vous-mêmes, volontairement, et en connaissance de cause.

Vous l'avez fait jadis solennellement, après votre Première Communion et votre Confirmation. Vous avez alors placé ce grand acte sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie. Aucune sauvegarde plus efficace ne pouvait être donnée à des engagements que la faiblesse humaine rend toujours bien fragiles. Une pieuse croyance veut que la Sainte Vierge elle-même ait reçu le Baptême, des mains de son divin Fils. C'est une raison de plus pour qu'elle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aime à assurer la fidélité baptismale de ses enfants de l'Eglise militante. Beaucoup d'entre eux reçoivent d'ailleurs son nom, ajouté à d'autres, au jour de leur Baptême. Elle remplit, à notre égard à tous, ce rôle de marraine céleste, dont elle connaît mieux que personne les devoirs et les privilèges. Puissions-nous tous nous attacher filialement à son patronage, pour qu'elle nous rappelle constamment nos saintes obligations et nous procure les forces nécessaires pour les bien remplir !

Ajoutons à notre prière une intention pour notre Patrie. Quand on parle du Baptême de la France à Reims, ce n'est pas une parole vaine que l'on prononce. On évoque un fait historique, et ce fait portait en germe notre avenir national. L'évêque qui baptisa le farouche fondateur de le nouvelle monarchie et ses soldats catéchumènes ne vit pas peut-être sur le moment toute la portée de la formule qu'il employait. Mais l'histoire a prouvé que la Providence étendait à la Patrie alors naissante les grâces du sacrement que recevait le vainqueur : « Je te baptise, dans ton âme et dans celle de ton peuple, dans ta destinée et dans celle de la France, pour que, à travers les siècles, tu dépouilles peu à peu ta barbarie primitive, et apprennes à porter dans le monde, avec la Croix de ton Dieu, la vérité, la justice, la civilisation chrétienne. Je te serai fidèle aussi longtemps que tu seras fidèle à ton Baptême. »

Mais n'oubliez pas, Nos très chers Frères, que le Baptême des nations n'imprime pas caractère comme celui des individus. Sa marque n'est pas ineffaçable. C'est aux nations elles-mêmes à la défendre, à la rendre plus visible, si elle pâlit, à la faire reparaître, si elle s'efface. Cette œuvre est patriotique, comme la libération du territoire. Nous nous y dévouerons en vrais catholiques et en bons Français. Nous y mettrons le sang aussi bien que le cœur et l'âme. Nous organiserons nos forces autour de la Croix du Christ, pour faire retrouver à la France l'équilibre entre son passé et son avenir dans la rénovation des vœux du Baptême national.

Ce Baptême aussi eut pour marraine la Vierge Mère qui a présidé au nôtre. Elle inaugura ce jour-là sa royauté française. Prions-la de renouveler pour son peuple les grâces d'autrefois, et d'associer à notre victoire, bientôt assurée, le retour pacifique de la Patrie aux habitudes religieuses des siècles chrétiens de son Histoire.

II. Quêtes reçues pour le rétablissement du Culte dans les Pays envahis *(suite)*. — Audierne ; — Bannalec, Batz (île de), Bodilis, Bourg-Blanc, Brasparts, Briec ; — Carantec, Cléden-Cap-Sizun, Cléden-Poher, Clohars-Carnoët ; — Elliant, Ergué-Armel, Esquibien ; — Fouesnant ; — Gouesnac'h, Guilers (Brest), Guilvinec, Guimiliau, Guipronvel ; — Lampaul-Guimiliau, Lampaul-Plouarzel, Landéda, Lannilis, Loc-Maria (Berrien), Lothey-Landremel ; — Meilars, Moëlan, Molène ; — N.-D. Quimperlé ; — Plabennec, Plouarzel, Plougoulm, Plouguer, Plouhinec, Ploujean, Plouyé, Pluguffan, Pont-Aven, Pont-l'Abbé, Pouldavid, Poullan, Poullaouen ; — Rédéné, Relecq (Le) ; — Saint-Eloi, Saint-Eutrope, Saint-Frégant, Saint-Jean-Trolimon, Saint-Mathieu (Quimper), Saint-Renan, Saint-Ségal, Saint-Servais, Sibiril, Spézet ; — Treffiagat, Tréflez, Trégarantec.

D'autre part, Monseigneur l'Evêque de Quimper a fait remettre aux prêtres de la Belgique et du Nord, la somme de 10.000 francs pour cinq mille intentions de messes.

III. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Godec, chanoine honoraire, curé-doyen de Plouescat, décédé le 17 Mars 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Samedi 25 Mars :*** messes à 6, 7, 8 heures, grand'messe à 10 heures, vêpres.

A 2 h. 1/2, complies, bénédiction.

Dimanche 26 : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, bénédiction.

A 4 heures, réunion de la Fraternité de Saint-François : instruction, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, bénédiction.

Mardi 28 et *jeudi 30 :* instruction française, bénédiction.

Vendredi 31 : exercice du Chemin de la Croix, à 8 heures, bénédiction de la Relique de la Vraie Croix.

N. B. — Les prières publiques ont lieu les ***jeudi 23, vendredi 24, samedi 25*** et ***dimanche 26.***

Jeudi, journée des enfants : récitation du chapelet, le matin, par groupes, d'heure en heure, de 9 heures à midi. Le soir, à 5 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement, acte de consécration au Cœur Immaculé de Marie.

Vendredi : à 8 h 1/2, récitation du chapelet et bénédiction.

Samedi : à 8 heures, récitation du chapelet, chant des litanies, bénédiction.

Dimanche : exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'après les vêpres ; acte de consécration au Cœur de Jésus, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — ***Prières nationales : vendredi,*** à 4 h. 1/4, Chemin de la Croix solennel. — Le soir, à 8 heures, prières pour la France, ***Miserere*** et ***Parce,*** avec bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Samedi, fête de l'*Annonciation* : messe à 6 et 7 heures ; la grand'messe, à 8 h. 1/2. — Le soir, à 8 heures, prières pour la France, consécration de la paroisse à la Sainte Vierge.

Dimanche 26 Mars, IIIe du Carême : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, suivies des prières pour la France, de la consécration de la France au Sacré Cœur et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Retraite pascale bretonne, prêchée par M. le chanoine Quéinnec : elle commencera le *dimanche* soir ; à 8 heures, sermon d'ouverture, bénédiction, et ainsi, *tous les soirs*, sauf le *samedi*. Ce jour, à 6 heures, messe, communion générale et clôture de la retraite bretonne.

Contre la « Rumeur infâme ». — A propager un excellent petit tract breton intitulé *Ranellerez Kathou goz*, en vente, au prix de 1 fr. le cent.

Prière d'adresser le montant avec la commande aux bureaux du *Courrier du Finistère*, 4, rue du Château, Brest.

Conférence de Saint-Vincent de Paul. — La quête pour les œuvres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul des hommes aura lieu dimanche prochain, troisième dimanche du Carême, à la Cathédrale et à Saint-Mathieu, à la messe de 9 heures et aux vêpres.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de saint Joseph, aura lieu à Saint-Mathieu, le samedi 25 Mars, à 8 h. 1/2. — Indulgence plénière.

Avis de service. — Le service solennel de huitaine, pour le repos de l'âme de M. Godec, curé de Plouescat, sera célébré à Plouescat, *lundi 27 Mars*.

Prédicateurs de Carême *(suite)* :

Brest. — *Saint-Sauveur*. — M. Le Roux, aumônier de N.-D. des Ardilliers.

— *Carmes*. — M. Baron, missionnaire.

Roscoff. — M. Hellard, de Saint-Pol.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère. — Liste des Souscripteurs au 1er Mars 1916 *(suite)* : M. Maurice Bigot, Quimper, 20 fr. ; Baronne Exelmans, Brest, 100 ; Mme Huon de Kermadec, Le Rochan, Plouézoc'h (par an), 5 ; M. Fortin, sénateur du Finistère, 100 ; Mme de Villeféron, à Kerleren, en Loc-Maria-Plouzané, 100 ; Anonyme, 2 ; Marquis et Marquise de la Ferronnays, 500 ; M. l'abbé Lejacq, curé de Crozon (par an), 5 ; Société Bretonne de Crédit et de Dépôts, Brest, 50 ; Colonel Hugot-Derville, aux armées, 500 ; Mme Charles des Déserts, Daoulas, 5 ; Docteur Odeyé, Lesneven, 10 ; Louis Goge,

patron tanneur, Landivisiau, 50 ; l'abbé Pennec, recteur d'Erguë-Gabéric, 50 ; Mme Ludovic Dyèvre, La Salle, Poullaouen (par an), 5 ; M. Armand Le Forestier de Quillien, Kéréol, Landerneau, 10 ; M. Roy (par an), Landerneau, 5 ; Société Anglo Continental Guano Worcks, par les mains de Mme la Vicomtesse de la Gatinais, Landerneau, 250 ; Commandant Barthes, 2, cité d'Antin, Brest, 10 ; M. Pierre Lostis, conseiller général du Finistère, maire de Lannilis, en son nom et au nom de son fils Jean Lostis, 100 ; M. de Rodellec, notaire à Saint-Renan, 50 ; Chanoine Cogneau, vicaire général, Quimper, 20 ; Mme Raymond Poincaré, Paris, 200 ; Comte F. de la Lande de Calan, château de Kerminaouet, Trégunc, 100 ; MM. et Mlles de Cadeville, Landerneau, 50 ; Mlle de Penguern, Taulé, 50 ; M. le chanoine Treussier, curé de Saint-Pol de Léon, 20 ; M. Louis de Kergos, Riec-sur-Bélon, 50 ; Comte de la Barre de Nanteuil, Nechoat, Ploujean, 100 ; Guilhaine, Françoise, Jacqueline, Yvonne de la Barre de Nanteuil et Anne de Poulpiquet du Halgouet, 100 ; Mme Joseph du Penhoat, rue Royale, Quimper, 10 ; M. Désiré Derrien, libraire, 52, rue de Siam, Brest (par an), 5 ; M. Salaün, notaire à Plonéour-Lanvern, 10. — Total : 2.642 fr..

Total à ce jour : 17.181 fr.

Adresser les souscriptions à M. Henri Danguy des Déserts, notaire à Landerneau, trésorier de l'Association.

Mort au champ d'honneur. — M. BOZEC, *Missionnaire apostolique*. — Nous venons d'apprendre la mort glorieuse de M. Jean-Claude Bozec, des Missions Etrangères, missionnaire apostolique de la Cochinchine occidentale, brancardier au 9e régiment de marche de zouaves, frappé par un éclat d'obus, à la tête, le 27 Février. Il n'a eu que le temps de dire : « Mon Dieu ! Mon Dieu » !

« La mort ne l'a pas surpris. C'était un homme merveilleux et une âme de saint. Sa simplicité et sa grande piété, sa bravoure que rien ne pouvait émouvoir, en faisaient l'idole de ses hommes, et peu ont été aussi populaires que le Père Bozec.

» Il est mort au poste de secours, alors qu'il venait de ramener, sous la mitraille, un blessé grièvement atteint. L'émotion autour de lui fut telle que ses hommes se mirent à pleurer et qu'il ne fallut rien moins que l'énergique intervention du major, très affecté lui-même, pour faire continuer leur service à ces braves enfants qui venaient de perdre leur Père.

» Du haut du Ciel, où il est déjà, c'est sûr, le Père Bozec continuera de prier pour nous. »

Il n'oubliera pas non plus la Société des Missions Etrangères, qui est si fière de le compter parmi ses membres, ni sa paroisse, ni sa famille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Contre la « Rumeur infâme ». — Monseigneur n'a jamais pensé qu'il fût nécessaire, en Bretagne, de défendre ses prêtres contre les imputations odieuses qui trouvent ailleurs trop d'écho. Mais il reçoit du front, au sujet de ses brancardiers, une lettre, qui répond avec une si éloquente précision à la *rumeur infâme*, qu'il ne croit pas pouvoir se dispenser de la publier, pour la satisfaction du clergé et des fidèles du diocèse. C'est par simple discrétion qu'il supprime dans la lettre les indications militaires et les noms des intéressés.

« 13 Mars 1916.

» MONSEIGNEUR,

» Chargé de conduire une ambulance du , j'ai le bonheur de posséder dans mon personnel un certain nombre de vos prêtres. Il est, je crois, inutile de vous dire que, si leurs qualités diffèrent, leur dévouement est le même et que tous me donnent satisfaction complète.

» Je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui que je viens d'avoir l'occasion de féliciter publiquement M. F., les abbés A. et C., élèves de votre grand Séminaire, qui m'ont montré le plus complet dévouement, alors que notre ambulance était très violemment bombardée. Depuis vingt mois bientôt que je les connais, je savais que je pouvais attendre d'eux une abnégation complète. J'espérais obtenir pour eux une récompense plus haute que de simples félicitations ; malheureusement la chose n'a pas été possible pour cette fois.

» A ceux dont l'odieuse campagne veulent faire croire que nos prêtres sont des embusqués, il est facile de répondre par les faits.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments très respectueux. » Dr ..... »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Armée d'Orient, 24 Février 1916. — Vous savez que je suis allé à Bourges, au mois de Novembre dernier, suivre une instruction spéciale sur le maniement des canons de tranchée, vulgairement appelés « crapouillots ». Cette instruction n'a duré qu'une quinzaine de jours, et, de nouvelles batteries étant continuellement en formation, j'ai demandé, comme une faveur, de faire partie de l'une d'elles, à titre d'infirmier, jugeant à bon droit que cet emploi dans une batterie me convient plus que tout autre. Ma demande a reçu satisfaction d'emblée, et tôt après j'étais infirmier d'une batterie en partance pour l'Orient.

A Bourges, je n'ai pas été malheureux, puisque tous les jours j'ai pu dire la sainte messe. Ici, je le suis encore moins, car en fait de travail militaire, je m'occupe exclusivement de soigner les malades et les blessés, chose très facile, vu que, pour le moment, on ne se bat plus ici. Il me reste donc un précieux loisir, ma tâche terminée, qui me permet de vaquer à mes exercices de piété et à quelques bonnes petites lectures.

De plus, par le plus heureux dessein du bon Dieu, j'ai trouvé dans ma batterie un prêtre lazariste ayant le grade de sous-lieutenant. Ce très saint prêtre et charmant confrère ayant apporté sa chapelle, nous avons le bonheur de dire encore la messe, chaque matin. Le dimanche, nous avons toujours une messe en plein air et c'est vraiment réconfortant de voir ces soldats assistant par centaines à l'office, chantant de tout leur cœur des cantiques, et écoutant religieusement le mot qu'on leur adresse. Nous avons même dû changer l'heure un peu matinale de notre cérémonie, des militaires voisins, officiers en tête, ayant demandé la chose, pour pouvoir, eux aussi, participer à nos prières.

Ceci n'est qu'un commencement. Nous montons en ce moment une chorale qui fera ses débuts, dimanche prochain. Nous trouvons des amateurs plus que nous n'en pouvions souhaiter, mais nous nous gardons bien de rejeter aucune bonne volonté. Un sous-officier doit se payer, ces jours, à grands frais, car tout est cher en ce pays, un violon, pour jouer pendant la messe.

Déjà, nous avons eu quelques communions privées, et c'est avec hâte que nous attendons le moment heureux où nous verrons tous nos hommes, préparés par une bonne petite retraite, s'approcher en masse de la Sainte Table pour la communion pascale.

Tout va donc pour le mieux, et on a presque l'illusion d'être dans sa paroisse.

F. L. B.

Rufisque, 5 Mars. — Après quelques tâtonnements, conséquences naturelles des débuts, dans un pays où l'organisation rencontre des obstacles de toutes sortes, j'ai pu, au bout de quelques jours, me faire installer au camp un autel très modeste où j'ai le bonheur de célébrer, les jours de semaine, le très saint Sacrifice.

Mon cher et aimable confrère, le sous-lieutenant B., qui, en raison de son titre d'officier, a sur moi le double avantage de loger à la mission et d'y dire la messe, est lui-même très heureux de trouver mon autel à sa disposition, lorsque le service l'oblige à rester au camp pendant vingt-quatre heures consécutives. Ce jour-là, le camp de Rufisque a l'avantage de deux messes dont le célébrant et le servant sont tour à tour vos deux prêtres bretons.

Les dimanches, nous sommes ordinairement libres, et c'est avec le plus grand plaisir que nous offrons nos services au bon Père Renaud, qui a droit de ne pas trop se fatiguer, après trente-huit ans de séjour au Sénégal.

L'abbé B., toujours un peu plus libre que moi, est aussi plus souvent de grand'messe. Je contribue alors, dans la mesure du possible, à rehausser l'éclat de la cérémonie, en prêtant mon concours pour le chant.

A ce propos, je dois à la vérité de dire que le chant à Rufisque

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ne le cède pas beaucoup à celui de la plupart de nos bonnes paroisses bretonnes. Le chœur, très réduit du fait de la deuxième mobilisation, est encore composé d'un bon noyau de chantres très expérimentés. A l'occasion de la fête de sainte Agnès, patronne de la paroisse, la maîtrise s'est fait entendre dans trois ou quatre jolis morceaux.

Je ne vous dirai pas que l'assistance aux offices est très nombreuse, les dimanches ordinaires ; cependant, nous sommes heureux d'enregistrer chaque fois un bon groupe d'officiers, avec un petit noyau de gradés européens et de soldats indigènes. Parmi ces derniers, il en est qui sont très intéressants. L'autre dimanche, nous avons fait à la mission la connaissance de deux fils de chefs, dont l'un fut, naguère, roi d'une province du Haut-Niger. Ce personnage, assez peu ordinaire, est mort, il y a huit ans, décoré du titre de Commandeur de la Légion d'honneur. Le fils, après nous avoir défini avec une certaine fierté le grand rôle accompli par son père, nous fit, en terminant, cette réflexion qui ne manqua pas de nous impressionner vivement. Comme nous lui demandions comment il se faisait qu'il était venu, sans y être obligé, prendre rang parmi les tirailleurs, il nous déclara avec un accent de sincérité visible : « Notre père a toujours aimé la France, qui n'a jamais cessé d'être bonne pour lui comme pour nous. Nous avons vis-à-vis d'elle un devoir de reconnaissance à remplir. Aussi, quand nous avons vu la guerre traîner en longueur et la France faire un nouvel appel aux noirs qu'elle civilise, mes frères et moi nous sommes entendus pour donner à notre seconde patrie un défenseur de plus. Nous avons donc décidé que celui d'entre nous qui serait désigné par le sort irait prendre rang dans la nouvelle milice et offrirait, au besoin, sa vie pour le salut du beau et noble pays. »

Quelle action profonde pourrait encore exercer notre cher pays si, par un effet de la puissance de Dieu, il revenait aux glorieuses traditions du passé en s'appuyant sur la force incomparable du christianisme dans l'œuvre de civilisation qu'elle essaie d'accomplir à travers le monde !

L. N.

14 Mars. — Au mois de Mai, j'ai quitté mes confrères pour une formation de l'avant. Au mois d'Août, on me fit savoir qu'il y avait dans le secteur un régiment dont l'un des bataillons n'avait aucun prêtre. On me demanda, sans m'en faire une obligation, si j'étais content d'y aller. J'ai aussitôt répondu « oui », trouvant qu'il n'y avait rien de plus triste que de voir des soldats, toujours en danger de mort, privés de tout secours religieux ; et j'ai permuté avec un brave père de famille, qui est venu prendre ma place à la division. Depuis cette date, je suis mon bataillon, tant dans les tranchées qu'au repos, accomplissant en même temps les fonctions d'aumônier et de brancardier.

J'ai lu à plusieurs reprises et conservé toujours religieusement, les lettres circulaires aux prêtres et séminaristes soldats. Chaque

fois, j'y ai trouvé une plus grande confiance, puis un nouveau réconfort.

Votre bénédiction que vous nous avez, plusieurs fois, donnée, humblement je la demande encore aujourd'hui. Demain même c'est le grand jour : « *O vont da gregi emaomp* ». Avec l'aide de Dieu, le secours des bonnes prières de tous mes confrères du diocèse, j'espère ne pas faillir à mon devoir.

J. F. G.

BIBLIOGRAPHIE

J.-M. PILVEN : Monseigneur Dombidau de Crouseilhes et la Restauration du culte dans le diocèse de Quimper et de Léon. Un volume in-octavo, 248 pages avec un portrait. Chez MM. Salaun et Guivarch, Quimper. Le volume, 2 fr. 50.

Utilisant et rédigeant les documents classés par M. le chanoine Peyron, le savant chancelier-archiviste de l'Evêché, M. J.-M. Pilven vient de nous donner en un élégant volume de près de 250 pages, les études qu'il a consacrées dans le *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie,* à Mgr Dombidau de Crouseilhes.

Rien ne paraît, au premier abord, moins actuel, ni moins apparenté à nos préoccupations du moment, qu'une étude documentaire sur un épiscopat déjà si lointain. En d'autre temps, ce qui eût fait le grand intérêt de ce livre, c'eût été la physionomie très personnelle de Mgr Dombidau, avec ce mélange de souplesse et de force, de bonhommie et de finesse qu'évoquent les documents mis en œuvre par l'auteur et que traduit déjà le curieux portrait placé en frontispice du volume. L'œuvre de la restauration du culte dans le diocèse de Quimper ne pouvait rencontrer un meilleur artisan. De hautes relations, de vastes desseins, une patience attentive à saisir l'heure des réalisations, un don de plaire et de convaincre, un art d'évoluer à travers des difficultés sans cesse renaissantes, au besoin de l'énergie pour se défendre et protéger les intérêts de son diocèse, Mgr Dombidau de Crouseilhes réunissait les qualités maîtresses que réclamait d'un évêque la réorganisation de l'amas chaotique des ruines laissées par la Révolution.

Cet intérêt historique et religieux n'est pas le seul mérite dont puisse se recommander cet ouvrage. Ecrit d'une plume élégante, l'actualité est loin d'en être absente. Les mêmes évènements font renaître à de longues années de distance les mêmes problèmes. Les guerres de l'Empire avec leurs succès éclatants et leurs désastres irréparables ne préoccupaient pas moins les évêques du XIXe siècle commençant que ne causent de soucis aux évêques de notre temps les formidables évènements auxquels nous assistons. Le patriotisme de Mgr Dombidau trouvait, pour seconder les efforts des pouvoirs publics, pour suppléer parfois à leur impuissance, des paroles et des initiatives que l'on croirait d'aujourd'hui. Certains rapprochements suggestifs s'imposent et c'est un mérite de plus pour l'auteur, qu'ayant voulu principalement instruire son lecteur, il l'invite à des réflexions qui lui sont à la fois un charme et un repos.

F. C.

EN ORIENT : **La Vierge à Constantinople : son départ 1453, son retour 191...** — Brochure à 1 fr. 30 la douzaine, franco, payable d'avance, mandat ou timbres. Adresse (suffisante) : Collection *Optima*, Tarbes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOS RESSOURCES FINANCIÈRES ET LA GUERRE

C'est le produit de l'émission des *Bons de la Défense Nationale* qui constitue nos ressources financières pour la guerre.

Nous pouvons nous en procurer immédiatement — argent contre les titres des Bons — presque partout, aux guichets des Comptables du Trésor et à ceux de la Banque de France, en versant les sommes ci-après indiquées, suivant le montant des Bons et l'échéance de leur remboursement.

Montant des Bons	Sommes à verser pour un Bon remboursable dans 3 mois.	dans 6 mois	dans 1 an.
100 fr.	99 fr.	97 fr. 50	95 fr.
500 fr.	495	487 50	475
1.000 fr.	990	975 »	950

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marqs. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 31 Mars 1916. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Impôt sur le revenu ; Quêtes reçues pour le relèvement du Culte dans les Pays envahis (suite) ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Temps du Carême.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Prières nationales ; Nécrologie ; Le Folgoat : Pèlerinage de la Ligue Patriotique des Françaises, allocution de Mgr Duparc.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Avril. — 4e Dimanche du Carême. 1re classe. Semi-double. Violet.

A la messe et aux vêpres, mémoire de S. François de Paule.

Lundi, 3. — De la Férie. Violet.

Mardi, 4. — S. Isidore, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 6. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 7. — De la Férie. Violet.

Samedi, 8. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 9. — Dimanche de la Passion.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Quimerc'h.	du 1er au 3 Avril.
Plougoulm	du 4 au 8 —
Kergloff	du 9 au 10 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOS RESSOURCES FINANCIÈRES ET LA GUERRE

C'est le produit de l'émission des *Bons de la Défense Nationale* qui constitue nos ressources financières pour la guerre.

Nous pouvons nous en procurer immédiatement — argent contre les titres des Bons — presque partout, aux guichets des Comptables du Trésor et à ceux de la Banque de France, en versant les sommes ci-après indiquées, suivant le montant des Bons et l'échéance de leur remboursement.

Montant des Bons	Sommes a verser pour un Bon remboursable dans 3 mois.	dans 6 mois	dans 1 an.
100 fr.	99 fr.	97 fr. 50	95 fr.
500 fr.	495	487 50	475
1.000 fr.	990	975 »	950

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 31 Mars 1916. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Impôt sur le revenu ; Quêtes reçues pour le relèvement du Culte dans les Pays envahis (suite) ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Temps du Carême.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Prières nationales ; Nécrologie ; Le Folgoat : Pèlerinage de la Ligue Patriotique des Françaises, allocution de Mgr Duparc.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Avril. — 4e Dimanche du Carême. 1re classe. Semi-double. Violet.

A la messe et aux vêpres, mémoire de S. François de Paule.

Lundi, 3. — De la Férie. Violet.

Mardi, 4. — S. Isidore, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 6. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 7. — De la Férie. Violet.

Samedi, 8. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 9. — Dimanche de la Passion.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Quimerc'h.	du 1er au 3 Avril.
Plougoulm	du 4 au 8 —
Kergloff.	du 9 au 10 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Impôt sur le revenu. — Cet impôt donne lieu, chaque jour, à des réponses administratives ou à des études spéciales qui apportent des précisions de plus en plus grandes. Il convient donc d'attendre le délai normal, c'est-à-dire la fin d'Avril, pour faire la déclaration, d'ailleurs *facultative*, en meilleure connaissance de cause.

II. Quêtes reçues pour le relèvement du Culte dans les Pays envahis *(suite)*. — Botsorhel ; — Carhaix, Collorec, Conquet (Le). Coray ; — Gouesnou, Guengat, Guipavas ; — Huelgoat ; — Juch (Le) ; — Kerlaz, Kernouès ; — Lanarvily, Landévennec, Langolen, Lanneufret, Loc-Brévalaire, Lopérec ; — Mellac ; — Ouessant ; — Penmarc'h, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Plonévez-du-Faou, Ploudalmézeau, Plouédern, Plouénan, Plougasnou, Plougonven, Plougourvest, Plouigneau, Plouvien, Pont-Croix, Pouldreuzic-Lababan ; — Quimerc'h ; — Riec, Rosnoën, Rumengol ; — Saint-Derrien, Saint-Hernin, Saint-Martin (Brest), Saint-Mathieu (Morlaix), Saint-Melaine (Morlaix), Saint-Pabu, Saint-Pol de Léon, Saint-Vougay, Saint-Yvi, Santec ; — Trévoux (Le).

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Plouescat, M. Kerbaol, recteur du Guilvinec ;

Recteur du Guilvinec, M. Morizur, recteur du Cloître-Saint-Thégonnec ;

Recteur du Cloître-Saint-Thégonnec, M. Jaffrès, vicaire à Plounévez-Lochrist.

Auxiliaire : à Plounévez-Lochrist, M. Riou, vicaire à Kerlouan.

PARTIE NON OFFICIELLE

Temps de Carême.

Temps pénible à tous ceux qui souffrent... Que de familles endeuillées portent depuis le début de cette guerre une lourde croix ! La Passion du Christ va leur rappeler d'une façon plus vive la série de leurs peines.

Temps réconfortant à tous ceux qui souffrent... car la leçon du

Calvaire porte une conclusion d'espoir : L'espoir est la grande consolation des âmes douloureuses, la seule consolation.

Allons-nous voir enfin l'issue de cette grande épreuve ? Le choc des batailles ne s'est pas ralenti après vingt mois de guerre. L'ardeur des combattants ennemis s'affirme au contraire plus violente que jamais. La puissance de l'artillerie semble atteindre son faîte, loin de décroître après l'usure des luttes passées. Les effectifs en présence s'élèvent à des chiffres qui ont étonné les calculateurs les plus avertis. Les prévisions de paix les plus patientes et les plus raisonnables sont déroutées brusquement par les évènements : château de cartes qu'abat le souffle d'un enfant.

Il existe trop de gens qui feignent d'ignorer l'angoisse cruelle des jours présents et qui vivent avec l'insouciance légère des jours de paix. Le temps de Carême rappelle à tous la nécessité de la pénitence, ce devoir chrétien qui est un devoir social. Si les espérances, les fiertés, et les joies sont communes dans un pays comme le nôtre, les peines aussi, les angoisses, les deuils sont le partage actuel de tous ceux qui vivent sur le même sol aimé. Puisque toute la France est en armes, il faut que chacun des Français prenne conscience de ses responsabilités et qu'il les accomplisse jusqu'au bout. Nous vivons dans un temps d'héroïsmes merveilleux : nous nous devons à nous-mêmes de rester dignes des exemples qui nous sont donnés chaque jour.

... Ce temps de Carême est un temps d'angoisse : nous n'étions habitués ni à tant souffrir ni si longtemps. La mélancolie des souvenirs liturgiques nous paraît plus lourde, puisque nous gravissons comme le Christ la pente rude du Calvaire. Et nous tombons comme Lui aux longues étapes, aux étapes trop longues pour nos faiblesses. Car nous ne sommes quand nous pleurons que des êtres pitoyables infiniment ! Temps triste de Carême ! temps de peine... Voici que pourtant nous sommes tout à coup réconfortés. Une lumière en nous qui chasse toutes les ombres, une voix mélodieuse qui parle plus haut que tous les cris d'angoisse, une force mystérieuse qui relève nos faiblesses : dans nos larmes, un sourire, dans notre effondrement un sursaut de courage : puisque nous avons souffert avec le Christ, le Christ ne nous abandonne pas. Souffrir c'est prier, prier comme le Christ, souffrir c'est racheter, racheter comme le Christ, avec le Christ... La Passion a sauvé le monde : nos peines supportées avec résignation amèneront la victoire. Nulle certitude n'est plus complète. Temps de Carême, temps d'espoir. L'effort désespéré de l'ennemi n'est qu'un dernier sursaut. Puisque le courage de nos soldats n'a pas diminué après un effort si long et si pénible, nous pouvons avoir confiance dans l'issue dernière de ces journées sanglantes. Nos souffrances vont servir la cause du Pays. Rien n'est perdu de nos peines volontairement supportées : le grain semé en terre ne meurt pas...

Temps de Carême, temps de prière... Pour qu'à l'aube radieuse de Pâques la victoire soit complète de nos drapeaux glorieux, recueillons-nous et prions...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 2 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Aux messes et aux vêpres, quête pour la station du Carême.

Lundi 3 : retraite pour les jeunes filles employées, ce jour et les deux jours suivants, à la chapelle : messe et instruction à 5 h. 1/2.

Le soir des mêmes jours, au même local, à 5 h. 1/2, retraite pour les demoiselles : instruction, bénédiction.

Mardi 4 : à 8 heures du soir, à la Cathédrale, sermon français de la station, bénédiction.

Mercredi 5 : à 8 heures, réunion bretonne : instruction, prières, bénédiction.

Jeudi 6 : communion générale des retraitantes.

A 8 heures, sermon de la station.

Vendredi 7 : exposition du Saint-Sacrement. de 6 heures du matin à 5 heures du soir, et pour les hommes seuls, de 8 à 9 heures.

L'exercice du Chemin de la Croix aura lieu à 7 h. 1/2, au lieu de 8 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Samedi :* 6 heures, communion générale et clôture de la retraite pascale des Bretons.

IV^e^ dimanche du Carême (2 Avril) : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures A toutes les messes, une allocution du R. P. Le Jollec, exposant le programme de ses retraites pascales.

Vêpres à 3 heures, suivies de la procession, des prières de l'Archiconfrérie, des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Retraite des Enfants : lundi, nous confessons les petits enfants qui n'ont pas communié ; *mardi,* ceux qui ont fait la communion privée ; *mercredi,* les enfants de la 1re, 2e et 3e communion ; les *filles,* le matin : école chrétienne, à 10 heures ; communale, à 11 heures ; — les *garçons,* le soir : école chrétienne, à 3 heures ; communale, après l'instruction.

Lundi, mardi et mercredi : instruction à 4 h. 1/4. Messe de communion, mercredi et jeudi, à 7 heures.

Retraite des Jeunes Filles : ouverture, dimanche soir, à 8 heures ; instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : instruction, le matin, après la messe de 8 h. 1/2, et le soir, à 8 heures ; salut.

Le *samedi :* instruction seulement le matin.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 2 Avril :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Prières Nationales. — Elles se sont déroulées suivant le programme établi dans la *Semaine Religieuse.* A Saint-Louis de Brest, la Journée des Enfants a revêtu un éclat tout particulier, grâce aux cérémonies organisées par M. le Curé : communion, adoration, procession. A Riec, les paroissiens ont suivi, « l'on ne peut mieux » les prières publiques pour la France. A la Cathédrale, le dimanche, le Prédicateur du Carême a fait ressortir, de façon éloquente, le rôle de la prière et l'intervention de la grâce dans les fastes de notre histoire.

Nous espérons que ces pieuses cérémonies apporteront à nos soldats et à nos marins un nouveau courage, en leur assurant une prompte et définitive victoire.

Nécrologie. — I. M. le Chanoine GODEC, *Curé-Doyen de Plouescat.* — Samedi 18 Mars, la population de Plouescat conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de son vénérable Curé. La cérémonie était présidée par M. le chanoine Gadon, vicaire général, qu'entouraient de nombreux prêtres, parmi lesquels nous avons remarqué MM. les Curés de Saint-Pol, Lesneven, Crozon, Recouvrance, Plouzévédé ; M. Goulven, aumônier, M. Francès. Un cortège considérable de paroissiens, en tête duquel marchait le Conseil municipal, suivait le cercueil.

M. le chanoine Godec était mort, la veille, pendant qu'il célébrait la sainte messe. A l'Offertoire, se sentant pris d'une grande faiblesse, il fit appeler son vicaire. Celui-ci ne put accourir tout de suite, étant lui-même à l'autel. Dès qu'il arriva, le bon Curé, qui se préparait à la mort, avec une impressionnante piété, demanda les derniers sacrements. Il les reçut avec toute sa lucidité. Puis, la cérémonie à peine terminée, il rendit doucement son âme à Dieu.

La mort, pour brusque qu'elle ait été, n'a pas surpris notre confrère. Depuis près de cinq ans, sa robuste santé était minée par un mal, dont rien n'avait pu enrayer les progrès. Il ne se faisait aucune illusion sur son état, et c'est sans négliger aucune de ses fonctions pastorales, ni même rien perdre de sa belle humeur, qu'il assistait au déclin de ses forces et qu'il voyait lentement s'effondrer sa puissante constitution.

Originaire de Plougoulm, M. Godec fit ses humanités au Collège de Léon, où déjà se révélèrent les sérieuses qualités qui devaient, quelques années plus tard, en faire un ouvrier de choix dans le champ du Père de Famille. Au sortir du Grand Séminaire, il fut successivement vicaire à Porspoder et à Ploudalmézeau. Son action fut particulièrement féconde, dans cette dernière paroisse, où les circonstances l'appelèrent à prendre certaines initiatives, auxquelles son grand esprit de foi, l'entrain de son caractère et son ferme bon sens assurèrent un plein succès.

Mais ce fut surtout à Mellac, dont il devint ensuite recteur, que M. Godec donna sa mesure. La situation qu'il y trouva, à son arrivée, présentait des difficultés de plus d'une sorte. Au bout de quelques mois, tout était aplani, et bientôt l'on vit fleurir dans la paroisse, un renouveau plein de promesses.

N'est-ce pas ce succès qui désigna le jeune recteur au choix de ses supérieurs pour un de ces postes qui exigent un ensemble rare de qualités ? La cure d'Elliant était alors vacante, sans l'être. M. Godec en devint l'administrateur. On sait comment il justifia la confiance de son Evêque, avec quelle habileté il se tira d'une situation extrêmement délicate, et quel élan religieux il imprima à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paroisse, pendant les dix-sept années qu'il y resta. Aussi ne fut-on point surpris de le voir nommer chanoine honoraire, en récompense de ses mérites.

Mais M. le Curé d'Elliant avait la nostalgie du Léon, où s'étaient écoulées toutes les années de son vicariat. Il pensait, d'ailleurs, que sa connaissance plus parfaite de la langue et des mœurs de cette région lui permettrait d'y faire plus de bien. L'Administration entra dans ses vues, et il devint curé de Plouescat.

A vrai dire, cependant, la satisfaction qu'il en éprouva fut quelque peu tempérée par l'accueil, plutôt réservé, que lui firent ses nouveaux paroissiens. Leur Curé n'avait-il pas dépassé l'âge où l'on fait ses débuts ? Et puis, n'abusait-il pas du don de la parole ? Il faut convenir que, sur ce point, la transition était un peu brusque...

Mais, ce ne furent là, hâtons-nous de le dire, que des impressions de la première heure. Les grandes qualités de M. Godec les eurent bientôt dissipées. La population de Plouescat ne tarda pas à apprécier le mérite du prédicateur et à se laisser gagner par la bonté, la bienveillance du pasteur, qui n'avaient d'égales que sa sollicitude et son zèle pour les âmes.

Ce zèle, M. Godec ne le renferma, à aucune époque de sa vie, dans les limites de la paroisse à laquelle il appartenait. Doué d'un réel talent de conférencier, il fut de bonne heure recherché pour ces exercices religieux, qui viennent périodiquement renouveler nos paroisses, y raviver la foi et la piété. Il comptait depuis longtemps parmi nos meilleurs missionnaires, et il n'est pas de région du diocèse, où il n'ait été appelé, et à diverses reprises, à prêcher la bonne parole.

Ses conférences étaient très goûtées. C'étaient des causeries, simples, claires, émaillées d'images et de comparaisons familières à ses auditeurs. Chez lui, pas l'ombre d'une recherche, aucune tirade à effet, mais un exposé substantiel de la doctrine, relevé, çà et là, sur des traits, qu'il narrait avec esprit, et où se révélait une verve du meilleur aloi. La piété y tenait une grande place. Fervent disciple de Michel Le Nobletz, il ne visait pas seulement à éclairer, mais encore et surtout à transformer les âmes. Il fallait l'entendre, quand il parlait de Notre Seigneur et de la Sainte Vierge. Sa parole avait alors un tel accent de conviction et une si réelle onction, qu'elle touchait tous les cœurs, y faisant germer les sentiments d'amour et de dévotion, dont il était lui-même pénétré.

Dans l'intervalle des exercices, à l'heure de la récréation, si nécessaire après les longues séances du confessionnal, c'était le plus aimable des confrères, mettant en œuvre toutes les ressources de son esprit naturel et de sa belle humeur, pour délasser ses collaborateurs.

Tous, j'en suis sûr, garderont fidèlement son souvenir, et, par leurs pieux suffrages, auront à cœur de hâter sa récompense.

II. Mère SAINT-EDMOND. — C'est le privilège de nos maisons d'éducation de posséder des gardiens vigilants de la tradition, par qui se maintient, de façon discrète, l'esprit de famille si différent de la raideur administrative qui semble présider, ailleurs, aux multiples évolutions de la gent écolière. Pendant plus de quarante ans, la Mère Saint-Edmond a été l'une des pierres angulaires du Petit Séminaire de Pont-Croix devenu, après l'expulsion, l'Institution Saint-Vincent de Paul. Elle y vint en 1873, au lendemain d'une épidémie qui avait nécessité le licenciement des élèves, pour y exercer le ministère dont elle avait fait l'apprentissage à la Charité de Quimper.

Les jours de rentrée, c'était un défilé de mères inquiètes qui venaient lui recommander les chers enfants ; séance tenante, elle faisait promettre à ces derniers d'être sages et laborieux ; elle se chargeait de rappeler, en temps opportun, la parole donnée à l'heure émouvante des séparations. Que de fois, dans cette partie du cloître qui reliait les deux cours, elle retenait quelque petit espiègle ou quelque grand émancipé pour lui rappeler le souvenir de ses parents, de leurs larmes et de leurs sacrifices. D'ailleurs, il n'était pas besoin de recommandation pour bénéficier de sa charité. D'instinct, elle allait vers ceux qui paraissaient souffreteux, abandonnés, et toujours elle ajoutait à l'onguent qui dessèche le bobo, le petit extra du sourire qui réconforte l'âme.

Plus tard, Mère Saint-Edmond fut également chargée de la dépense, et M. le Supérieur lui reprochait, avec humour, d'apprêter, au miel de l'Hymette, le brouet noir des Spartiates. Unissant la prière à l'action, elle récitait pieusement l'*Angelus*, tout en continuant de trancher dans la moche de beurre avec une spatule de bois, dont la lame paraissait parfois trop aiguisée pour nos appétits de quinze ans. Son activité silencieuse s'étendait à tout. Le service du bon Dieu se confondait avec le devoir d'état et les intérêts de son royaume avec ceux de la maison. La prospérité matérielle du Petit Séminaire, sa dignité, son honneur c'était l'objet de tous ses actes au cours de la journée si parfaitement remplie, et sans doute, elle y songeait encore, le soir, quand on entendait, au fond de l'ancienne chapelle, le bruit de son rosaire, à l'heure où « le monstre » déjà s'apaisait dans les rêves d'un doux sommeil.

Quel déchirement ce fut pour nous de quitter, en 1907, notre maison déjà vide et presque dévastée ! Mais l'âme subsistait ; elle se créa, pour ainsi dire, une nouvelle enveloppe. La Mère Saint-Edmond s'empressa d'apporter son utile concours à cette œuvre de restauration ; elle y consuma ses dernières forces. La maladie et l'âge — elle nous paraissait plus que sexagénaire, il y a trente ans — finirent par triompher de son ardeur à gravir le raidillon du Likès. Tous les élèves de Saint-Vincent et même quelques amis de Pont-Croix firent à sa dépouille mortelle un cortège qui, en d'autres circonstances, eût été encore plus imposant. Les âmes pieuses et diligentes qui sont, ici-bas, les véritables soutiens d'une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

maison d'éducation chrétienne, continuent de l'être par leur puissante intercession dans le Ciel.

R. I. P.

Le Folgoat. — **Pèlerinage de la Ligue patriotique des Françaises.** L'Annonciation est la fête de l'*Ave Maria*. Où donc pourrait-on, avec plus de ferveur et de confiance qu'au Folgoat, répéter la pieuse salutation, la douce prière qu'autrefois, dans ce même lieu, a tant murmuré ou chanté Salaün *le fol* à la louange de la Vierge Marie ?

Aussi, les femmes et les jeunes filles chrétiennes du Léon ont-elles répondu avec empressement à l'appel de la Ligue Patriotique, les conviant pour le 25 Mars à un pèlerinage de prière et de pénitence. Elles étaient nombreuses au Folgoat, samedi matin, se pressant aux pieds de la statue antique, assiégeant les confessionnaux, s'approchant de la Table Sainte, où pendant des heures entières, sans interruption, un prêtre distribuait la sainte communion ; — si nombreuses, que, malgré le froid, et le vent, et les sombres nuages prêts à éclater en furieuses averses de grêle et de pluie, il fallut se décider à déserter l'église trop étroite et à célébrer en plein air, comme aux jours des grands pardons, les offices de la fête.

Monseigneur l'Evêque présidait, voulant s'unir ainsi, avec tous les pélerins accourus là, à la grande journée d'expiation et de supplication célébrée dans tous les diocèses et paroisses de France pour le salut national.

La grand'messe fut chantée par M. le chanoine Le Roy.

Après l'Evangile, M. l'abbé Moënner, supérieur du Collège Saint-François de Lesneven, parla en termes pressants, émouvants, du grand devoir de prière et de pénitence qu'ont à remplir les mères, et les épouses, et les filles, et les sœurs de nos vaillants soldats bretons, pendant que ceux-ci luttent et meurent avec tant d'héroïsme pour le salut du pays. Il rappela l'histoire de Judith qui, seule, faible femme, dans Béthulie assiégée, sut relever le courage abattu des chefs et des guerriers, ordonna de faire dans toute la ville des jeûnes et des prières pendant qu'elle tenterait elle-même, avec le secours de Dieu, d'opérer sa délivrance. Ainsi Marie, dont la France est le royaume, saura prendre notre défense et conduire nos armées à la victoire, si nous voulons prier et faire pénitence. A La Salette, à Lourdes, à Pontmain, elle n'a cessé de nous le demander.

A 1 heure de l'après-midi, M. le chanoine Le Roy réunit à l'église, pour l'Heure Sainte, la foule des pélerins, et suscita dans tous les cœurs un mouvement unanime d'adoration, d'action de grâces, de réparation et d'ardente prière vers le Cœur de Jésus, par l'intercession de Marie, à toutes les grandes intentions de l'heure présente.

A l'issue des vêpres, célébrées en plein air — car la foule s'est encore accrue depuis le matin —, Monseigneur s'avance sur le

bord de l'estrade et fait entendre aux fidèles les graves et utiles leçons qu'à la lumière des terribles événements qui bouleversent aujourd'hui l'Europe, lui inspirent son expérience et sa sollicitude paternelle :

« *Ecce ancilla Domini.*
» Je suis la servante du Seigneur. »

C'est la première fois, depuis le début de la guerre, que je préside un grand pèlerinage, composé presque uniquement de femmes et de jeunes filles chrétiennes.

Je remercie la Ligue Patriotique des Françaises, qui nous a aidés à organiser cette journée de prière et de pénitence, et à y associer une si belle foule d'âmes pieuses, empressées à *servir* Dieu de tout leur cœur pour mieux *servir* aussi le cher pays de France.

Servir ! C'est une grande mission, non seulement au front, mais au foyer.

On dit souvent que la femme est la Reine du foyer. Et c'est, en effet, par elle, comme par un ange gardien visible, que Dieu bénit et dirige ordinairement les âmes que la parenté humaine réunit sous le même toit, et que la communauté de convictions et de traditions attache encore plus intimement les unes aux autres.

Mais vous étonnerai-je, femmes chrétiennes, en vous rappelant que votre pouvoir, qui vient du cœur et va au cœur, s'affirme plus souvent par les services que vous rendez que par les ordres que vous donnez ? Vous êtes des reines qui tiennent à servir et à se dévouer.

Vous n'êtes pas les premières à comprendre ainsi votre mission. Qui donc a été plus pleinement, plus saintement, plus tendrement, la reine d'un foyer, que la Bienheureuse Vierge Marie, dont la première grande fête de l'année nous rassemble aujourd'hui au Folgoët ? Elle a eu complètement sous sa dépendance Notre Seigneur Jésus-Christ. Voilà son royaume. Royaume de Dieu, assurément. Mais comment a-t-elle exercé son autorité sur Lui ? En le servant. « *Ecce ancilla Domini.* Je suis la servante du Seigneur. » C'est, sans doute, la parole la plus touchante de l'Evangile de l'Annonciation. Quand je vous entends, à la fin de nos grand'messes, chanter si ardemment cette parole, dans l'*Angelus* breton, où vous mettez tant d'âme et tant de voix, je demande à Dieu de vous aider à réaliser en vous la formule sainte, et de vous en rappeler tout le sens, à chaque étape de votre journée, le matin, à midi, le soir : « Sois, comme Marie, une bonne *servante du Seigneur* ».

Servante de Dieu. La Sainte Vierge ne pouvait pas avoir d'autre souci sur la terre, puisque elle vivait toujours dans la compagnie de Dieu. Et vous comme elle, je pense, vous vivez en présence de Dieu, à l'église surtout, devant le tabernacle, et dans votre demeure également, car Dieu est partout présent, et partout le Maître. C'est toujours lui qui doit être le premier servi, en ce monde comme en l'autre : *Sicut in cœlo et in terra.* Une de nos duchesses de Bretagne, la Bienheureuse Françoise d'Ambroise, avait coutume de dire : « Faites pardessus tout que Dieu soit le mieux aimé ». Cette devise est une consigne supérieure à toutes les autres : consigne d'homme d'Etat, d'homme de guerre, d'homme du monde, aussi bien que de Carmélite ou de mère chrétienne. Il faut donc qu'elle soit la vôtre.

Que ferez-vous d'abord dans vos maisons, pour montrer que vous êtes de fidèles servantes de Dieu ?

Vous lui donnerez la première place. Chez vous, il est dans son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

royaume. Mettez la statue du Sacré Cœur, bien en vue, dans l'appartement principal de la famille. Consacrez-vous à lui, tous ensemble, comme vos prêtres vous l'ont conseillé. Dites-lui : « Tu es le Maître. Chez nous, tout est à toi, toutes les âmes, les morts que nous pleurons et dont nous sommes fiers, les combattants dont nous souhaitons la victoire et le retour, les vieillards et les femmes qui travaillent, les enfants qui grandissent et étudient. Tout est à toi, les santés, les biens, la terre et le pain qu'elle donne, la mer et les ressources qu'elle fournit au prix de tant de périls. A toi nos peines, nos expiations pour nos fautes et pour celles du pays. A toi le triomphe de la France et la paix qu'elle saura conquérir par ta grâce. Tout ici doit t'appartenir et te servir, car tu es le Cœur divin qui s'est donné pour nous et qui nous sauvera. »

Servir Dieu. Mais on ne sert pas de toute son âme un chef que l'on n'aime pas de tout son cœur. Qu'il soit le mieux aimé ! Il faut donc que la famille, inspirée par vous, aime Dieu de toutes ses forces, c'est-à-dire qu'elle le mette au-dessus de tout, au-dessus de tout ce qui n'est pas le devoir, au-dessus des craintes de mort ou de ruine, au-dessus des risques de disgrâce ou de persécution, au-dessus des tentations de vie mauvaise, au-dessus de tout ce qui pourrait entraîner l'âme au péché, car il n'y a au monde qu'un mal qui compte et qu'il faille éviter à tout prix, c'est le péché. Ceux qui le fuient persévéramment donnent à Dieu la plus belle preuve d'amour que Dieu puisse souhaiter. Fasse le Ciel que vos maisons ne soient jamais des maisons de péché et d'oubli de Dieu, qu'elles soient toujours des maisons d'amour de Dieu et de vertu !

Il faut pour cela qu'elles soient des maisons de foi éclairée. On sert quelqu'un comme on le connaît. Il faut être au courant des droits, des volontés, des exigences du maître, pour le servir comme il veut être servi. Surtout, on aime quelqu'un comme on le connaît. Mieux on connaît ses qualités, ses mérites, sa force et sa bonté, plus on le sait digne d'amour, et mieux on l'aime. — Est-ce que, chez vous, on connaît Dieu comme il faut le connaître ? Est-ce que les parents et les enfants savent vraiment leur religion ? Je parle ici dans un pays où Notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas un Dieu inconnu, où l'étude du catéchisme est encore en honneur. Mais n'y a-t-il pas du relâchement sur ce point dans bien des maisons ? On compte sur le prêtre. On compte sur l'école chrétienne. On a raison. Cependant, ni le prêtre ni l'école ne suffiront à la tâche, sans le concours de la famille. La famille, le prêtre, l'école, sont trois forces qui doivent agir constamment d'accord pour pénétrer de religion les vies qu'ils dirigent. Si l'une de ces forces manque, si l'enfant, par exemple, est confié à des maîtres sans foi dans des écoles sans Dieu, toute l'œuvre est compromise. Quelle faute sur la conscience des parents qui en ont la responsabilité ! Dieu leur dira : « Vous prétendiez me servir, et vous me trahissiez ».

Connaître Dieu, aimer Dieu, servir Dieu, voilà donc votre programme de vie. Je vais avec vous en tirer quelques conséquences pratiques. Mais je n'ai pas l'intention d'aborder l'étude de tous vos devoirs.

Si votre maison est le royaume de Dieu, comment l'y faites-vous régner ?

L'acte caractéristique par lequel nous affirmons son règne, c'est la prière. Appelez vous la famille à la prière en commun, à la communion en commun, même les petits enfants ? L'appelez-vous, le dimanche, à la grand'messe et aux vêpres en commun, dans la mesure où

c'est possible ? Tout ce qui se fait collectivement, en groupe de famille, a devant Dieu une valeur plus grande que les actes individuels et isolés. Et dans tous ces actes religieux, y compris la communion, une place de choix doit être réservée à l'enfant, dont le cœur innocent donnera un accent plus pénétrant et plus pur à la prière familiale.

Dans le royaume de Dieu, vous ne voudrez tolérer rien qui le blesse. Il a été gravement blessé, avant la guerre, et même depuis, par des modes immodestes. Elles ont sévi dans les villes. Elles n'ont pas épargné les campagnes. Tandis que les villes abandonnaient la robe longue et montante, la campagne déformait ses costumes traditionnels, adoptait le col échancré, les manches courtes et ouvertes, donnait à la chevelure des arrangements fantaisistes, réduisait à des proportions ridicules les coiffures consacrées par l'usage. Les abus variaient selon les régions, mais chaque région se livrait à l'une ou l'autre forme de cet entraînement de mauvais goût. C'est aux mères de famille qu'il appartient de mettre ordre à cet abus comme à tant d'autres. Nous avons posé des principes et fixé des règles en ce qui concerne le vêtement de la femme qui désire communier. Usez de votre autorité pour ramener dans la vie extérieure l'observation rigoureuse des lois de la modestie chrétienne.

Appliquez ce principe, même aux enfants du plus jeune âge. Ils sont les enfants de Dieu avant d'être les vôtres. Habituez-les à une pudeur constante, qui les aidera à sauvegarder plus tard leur pureté. Pas de nudités. Pas de robes trop courtes pour vos fillettes. Je demande à nos directrices d'école d'être vigilantes et exigeantes sur ce point. Aucune famille sérieuse ne le leur reprochera.

Si vous voulez que la France reprenne des habitudes dignes de son passé et rassurantes pour son avenir, aidez l'Eglise à les lui inculquer. On a voulu ramener notre pays aux hontes de la corruption païenne. Soyez sûres que ce complot, dont les auteurs n'ont pas désarmé, aboutira, au moment de la paix, à un débordement sans exemple de sensualité et de scandale. Prenez vos résolutions et vos précautions en conséquence. Armez vos enfants et vos jeunes gens contre les dangers certains qui les menacent.

Apprenez-leur à se contenter d'une vie austère et calme. Qu'ils s'accoutument à se priver et à se restreindre. Donnez-leur vous-mêmes cet exemple. Le temps des prodigues et des dissipateurs devrait être passé. Soyons économes. Ce sera le salut du pays. Travaillons. Quand reviendront les pères et les fils, il n'y aura plus de bras sans emploi, et la grande loi du travail, chrétiennement appliquée, sera à la fois l'honneur de notre race laborieuse et l'une des formes nécessaires de la pénitence nationale.

La mesure d'expiation que nous avons à fournir tous ensemble est encore loin d'être atteinte. Comment le serait-elle, si, pendant que les uns expient, les autres, en trop grand nombre, multiplient les péchés de toutes sortes, — si, pendant que les uns prient, les autres blasphèment ?

Ne vous étonnez pas que l'Eglise vous rappelle le jeûne et l'abstinence. Pour faire pencher la balance de Dieu en notre faveur, c'est le procédé traditionnel. Ne reculez pas devant les mortifications qui peuvent se concilier avec vos devoirs d'état et votre santé. Quand on ne dépasse pas la mesure, on peut être en même temps un bon pénitent et un homme très attaché au travail quotidien.

Il y a une pénitence facile à pratiquer, et sur laquelle je crois nécessaire de revenir souvent. C'est la tempérance. J'ai dit : facile. Je

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sais qu'on prétend le contraire, à cause des habitudes prises. Je crois, pour ma part, que les vieillards eux-mêmes y parviendront facilement, s'ils le veulent. Penser le contraire serait leur faire injure. Quant aux jeunes gens, ils le peuvent sans grand effort, ils ne doivent pas avoir déjà l'habitude invétérée de l'alcool. Je félicite ceux d'entre eux qui se sont affiliés à la « Croix-Blanche » et observent l'engagement de ne pas boire d'alcool. Puissent-ils entraîner dans la même voie tous les camarades de leur âge et tous leurs aînés de l'âge mûr. Puissent-ils faire honte par leur exemple aux malheureuses femmes que l'on accuse de dépenser au cabaret les allocations qui seront peut-être le prix du sang de leur mari ! Défiez-vous du cabaret. Il finit toujours par être un lieu de perdition. J'ai entendu dire, mais je n'ai jamais voulu le croire, parce que cela me révoltait, que, dans certaines paroisses, les jeunes filles elles-mêmes vont parfois à l'auberge ! Où peuvent donc se trouver, à ce moment-là, les pères et les mères de famille ? Il est bien difficile à une auberge, même convenablement tenue, d'être constamment la maison de Dieu.

Vous qui vous faites honneur d'être de vraies servantes de Notre Seigneur, Bretonnes croyantes et pratiquantes, enseignez de plus en plus à vos jeunes filles la délicatesse et la réserve qui conviennent à leur âge et à leur nature si bonne et si dévouée. Grâce à Dieu, et grâce à l'éducation que vous leur donnez, elles aiment les travaux du ménage, l'entretien de la maison, les occupations des champs. Qu'elles s'interdisent toute dépense inutile ou de simple plaisir. Qu'elles diminuent le plus possible leurs frais de toilette.

J'ai appris avec satisfaction que, dans quelques écoles ménagères, on enseigne aux élèves les plus âgées la coupe des vêtements, pour éviter aux familles de trop fortes dépenses. Les costumes de ville peuvent être ainsi confectionnés dans des conditions de bon marché relatif. J'ignore si les habits de campagne, de forme originale et souvent plus distinguée, pourraient également être faits, au moins en grande partie, par des ouvrières qui ne fussent pas tout à fait du métier. Ce serait une bonne chose. Mais je souhaite avant tout que les modes bretonnes, auxquelles vous êtes demeurées fidèles, soient conservées dans le Léon, comme les traditions religieuses qui font de vous toutes, à l'exemple de la Sainte Vierge, les humbles et dévouées servantes du bon Dieu.

Je veux maintenant m'adresser aux membres de la Ligue Patriotique des Françaises.

Elles sont nombreuses ici, je crois. Sont-elles assez nombreuses dans tout le diocèse ? Je crains que non. Je désire qu'elles se multiplient. Toute bonne chrétienne peut être une bonne Ligueuse. Et toutes les classes de la société doivent fraterniser dans la Ligue.

Puisque les Ligueuses ont eu le mérite de provoquer ce pèlerinage, c'est bien le moins que l'Evêque leur réserve un mot spécial. Sans doute ce que je viens de dire leur était destiné comme aux autres, et leur titre de Ligueuses est un engagement à la pratique plus consciencieuse des devoirs que j'ai indiqués. Mais je voudrais leur dire, en outre, comment elles doivent employer leur zèle, en vraies servantes de Dieu.

Et d'abord, qu'elles n'oublient jamais la hiérarchie de leurs devoirs. Avant leurs œuvres de zèle, elles feront toujours passer leurs obligations de famille.

Qu'elles soient discrètes et prudentes. Leur activité sera réglée par le clergé.

Mais qu'elles soient généreuses. Tout ce qu'il est possible de faire pour aider à la vie et à l'action catholique, elles le feront, avec discipline, avec humilité, avec esprit d'union et de persévérance, tenant compte à la fois : des impulsions apostoliques qui peuvent leur venir du conseil central de leur Association, et des directions pratiques de leur évêque et de ses prêtres.

Leur Œuvre n'a pas la prétention de supprimer, d'accaparer, ou de dominer les autres Œuvres, qui sont toutes bienfaisantes, et à plusieurs desquelles, sans doute, elles adhèrent déjà. Le mot d'ordre de la Ligue n'est pas : *commander*, mais *servir*. C'est pourquoi elle apportera selon les circonstances, sa sympathie et son concours à toutes les Œuvres. Toutes les Œuvres, en effet, peuvent entrer dans son programme. Mais toutes ne peuvent pas trouver place en même temps dans chaque paroisse. L'option entre elles devra se faire d'accord avec le Pasteur de la paroisse.

Pour ne dire ici que des choses immédiatement pratiques, je dirai aux Ligueuses :

J'ai parlé du danger des modes nouvelles. Donnez vous-mêmes, sur ce point, le bon exemple, et, au besoin, le conseil autorisé.

J'ai parlé de l'alcoolisme. Soyez toutes les apôtres de la « Croix-Blanche ». Faites-le maternellement, avec persuasion, sans blesser les hommes que vous voudrez convaincre.

Vous m'avez entendu rappeler le devoir d'enseigner le Catéchisme. Mais il y a des enfants que les familles négligent sous ce rapport. Il y en a qui ont le malheur de suivre les écoles où le Catéchisme est proscrit. Il y en a dont les mères et les sœurs sont absorbées par un travail accablant, par suite de l'absence des hommes. Faites-vous les remplaçantes des mères trop occupées ou trop négligentes. Enseignez le Catéchisme aux petits enfants de la Communion privée comme aux grands de la Communion solennelle. Enseignez-le, en ayant soin, pendant la leçon, de les habituer à la prière et à des actes d'amour de Dieu. Créez autour d'eux une atmosphère surnaturelle, pour que la foi chrétienne leur entre dans l'âme par toutes les facultés que Dieu leur a données. Préparez-les à la Communion fréquente, suivant les avis du prêtre. Avec lui encore, aidez à l'établissement et au développement des Communions par groupes, groupes d'enfants et de parents, groupes de congréganistes, de Mères chrétiennes, groupes de Ligueuses, de membres de la Jeunesse et de l'Union Catholique, qui permettront de voir, sur la semaine, la Table Sainte régulièrement garnie. Ces enchaînements de Communions sont un grand moyen d'action sur le Cœur de Dieu.

J'ai parlé des Ecoles libres. C'est servir Dieu que de les défendre, de leur procurer des ressources, de leur recruter des élèves, de leur assurer de toutes façons l'estime et la sympathie populaires, et de les rendre plus prospères d'année en année. Aucune charité n'est supérieure à celle qui fournit aux jeunes âmes la nourriture chrétienne que la loi leur refuse dans les écoles officielles. Je vous exhorte à vous dépenser sans compter en faveur de la grande Œuvre scolaire.

Je vous recommande également l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. Quand la paix viendra, nos jeunes filles de Bretagne courront un danger grave. Les villes les attireront, autant qu'avant la guerre, et peut-être même plus. Sauvez-les du danger de l'émigration. Pour y parvenir, ce ne sera pas trop du concours de toutes les influences locales suppléant à la faiblesse regrettable des familles.

Le champ ouvert à votre charité est presque sans limites, et la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

guerre actuelle l'élargit tous les jours. Secours aux blessés, aux prisonniers, aux combattants, aux mutilés, aux tuberculeux, aux veuves, aux orphelins, aux réfugiés, ouvroirs, hôpitaux, quêtes de toutes sortes, campagne de l'or et de l'Emprunt national. L'âme humaine est tentée de se croire impuissante en face de tant de besoins accumulés. Il faut qu'elle se ressaisisse. Elle se rendra compte que, si personne ne peut exercer la charité universelle, ni suffire par son Œuvre propre à toutes les nécessités, le peu que fera chaque âme, ajouté à l'action des âmes voisines, réalisera dans l'ensemble un effort immense et magnifique, et, finalement, chaque misère recevra le genre de secours qu'elle réclame. De fait, on pourrait rédiger des milliers de discours sur les prix de vertu déjà mérités par la charité du temps de guerre. Et, ne vous y trompez pas, cette charité vient en droite ligne du Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ. Elle est chrétienne. Dieu l'emploie à son service, même quand elle prétend ne pas s'y mettre. D'elle aussi on peut dire : *Ecce ancilla Domini*.

La Ligue peut marcher sans crainte dans toutes ces voies. Mais, entre tous les appels qui solliciteront son cœur, le plus pressant lui vient de l'Œuvre des Orphelins de la Guerre, et je m'en fais ici l'écho. Cette œuvre reposera tout entière sur le clergé et sur les auxiliaires qu'il trouvera dans les paroisses. Attachez-vous à la faire bien comprendre et à lui procurer des adhérents et des ressources. Toutes les paroisses mettront à sa charge quelques orphelins. Que toutes lui procurent aussi des associés. Leur cotisation ne sera pas élevée. Jadis on a construit les flèches de la cathédrale de Quimper grâce à une cotisation d'un sou par tête et par an dans tout le diocèse. Nous demandons au moins un franc par an, à tous les chrétiens qui peuvent le donner, et une somme de 5, de 20 ou de 100 francs, aux fidèles mieux pourvus des biens de la fortune, pour nous aider dans la lourde tâche que nous assumons.

Il s'agit de l'éducation chrétienne des orphelins. Cette éducation est nettement menacée par la loi qu'on nous prépare sur les pupilles de la nation, et qui placera l'enfant, son âme, son avenir, sous la domination de l'administration civile. Nos orphelins auront besoin d'une forte protection morale contre ce danger. Déjà, on a fait craindre à certaines familles que les retraites et subventions légales leur soient refusées, si elles placent leurs enfants dans les écoles libres. C'est un mensonge. Détrompez les parents qui se laisseraient arrêter par ces vaines menaces, où l'Administration n'a, sans doute, aucune part. Mais tirez de tous ces bruits qui sont dans l'air la conclusion qu'ils comportent : c'est que votre Evêque et vos prêtres ont besoin d'être soutenus par tous les fidèles dans l'effort qu'ils s'imposent pour garder à Dieu et à l'Eglise l'âme des enfants que la mort a privés de leurs défenseurs naturels. Cette Œuvre ne peut pas être celle d'un homme. Si tous les vrais chrétiens s'unissent pour la faire aboutir, elle réussira. Soyez, dans la mesure de vos forces, les ouvrières de ce succès, les zélatrices de l'Œuvre, les recruteuses des adhérents, et plus encore les charitables visiteuses de toutes les familles qui comptent un ou plusieurs orphelins. Que tout le monde s'y mette. Je dirais volontiers : Que les plus malheureux s'y mettent les premiers. Rien ne réconforte le cœur comme la pratique de la charité. La loi de la charité est la même que celle du travail. Aucun deuil ne doit la faire chômer. Le mot d'ordre de Dieu est celui qu'appliqua la Sainte Vierge, non seulement à Cana ou à l'Ascension, mais à la crèche, en Egypte, à Nazareth, au Calvaire : se dévouer. Persécuté, exilé, appauvri, inquiet pour

l'avenir, accablé par le présent, n'importe, se dévouer, voilà le remède et voilà le devoir.

Je ne crois pas nécessaire d'insister sur la mission principale de votre Ligue de zèle, qui est celle de la *Réparation*, en union avec Montmartre, Lourdes, la Salette, Pontmain et nos sanctuaires bretons. Vous ne cessez de la promouvoir comme aujourd'hui, et je vous en félicite. Ce que je veux répéter pour finir, c'est que la *charité* et la *prière* pourront seules, avec la *pénitence*, achever le salut de la France, en hâtant le succès de ses armes.

Dites à Notre Seigneur : « Tu veux notre salut. Tu sais que nous avons besoin d'un secours extraordinaire. C'est par des actes extraordinaires que tu nous demandes de le mériter. Les combattants t'offrent des actes de ce genre. Est-ce que les non combattants leur sont inférieurs, soit en générosité dans le don d'eux-mêmes, soit en persévérance, soit en variété dans leurs sacrifices, soit en noblesse dans leurs intentions, soit en amour pour toi et pour la France ? — Avec les actes, tu veux des prières. Quand la prière a-t-elle été plus passionnément fervente, plus obstinée, plus accompagnée de souffrance, plus animée de confiance en toi et d'une haute espérance dans les destinées de la Patrie ? Tu as eu nos prières de chaque jour, et des journées de supplications plus solennelles, et aujourd'hui nous t'apportons quatre journées unies l'une à l'autre, où les enfants et les parents se relaient au pied de tes autels. »

Vous avez entendu, pieuses chrétiennes, l'appel du Pape dans sa Lettre récente aux fidèles de Rome. Il écrivait au Cardinal chargé de le leur répéter : « Mères, épouses, filles et sœurs de combattants..., Nous les exhortons toutes spécialement à user de leur exemple, de leur douce puissance au foyer domestique, pour amener tous les membres de leur famille à faire monter vers Dieu, en ce temps propice, en ces jours de salut, une continuelle et fervente prière, et présenter à son trône l'offrande de sacrifices volontaires ».

Femmes et jeunes filles de Bretagne, suivez de mieux en mieux ce conseil. Vous voulez la victoire de Verdun, la victoire commune des Alliés sur tous les points du front, la victoire des négociateurs chargés de garantir par les traités les justes résultats de la grande guerre. Vous voulez le relèvement intérieur de la France par des lois plus conformes aux principes chrétiens. Vous voulez l'union de toutes les classes dans la reconnaissance de leurs droits réciproques. Cela dépend en partie des hommes. Les hommes qui reviendront des batailles régénératrices sauront remplir leur devoir de citoyens comme ils remplissent celui de soldats. Vous le leur rappellerez, femmes chrétiennes. Mais cette œuvre de salut dépend encore plus de Dieu que des hommes, et le Cœur de Dieu se gagne par la prière, la pénitence, le dévouement.

Sachez, toutes, le bien servir, le bien prier, et souffrir en union avec lui. Qu'aucune peine ne vous abatte. Qu'aucun délai ne vous décourage. Si vous pouvez travailler de vos deux bras pour suppléer les absents, ah ! faites-le. Soyez pour tous ceux qui vous entourent des sœurs pleines d'un cœur secourable. Que ni la joie, s'il en est encore pour vous, ni la douleur, même si elle vous submerge comme la mer, ne vous rende égoïstes. Rentrez en vous-mêmes pour méditer les tristesses de ce temps. Sortez de vous-mêmes pour consoler les épreuves, adoucir la poignante angoisse, ranimer la volonté défaillante du prochain. Par vos propres forces, vous ne pourriez pas vous dévouer sans limites. Le ressort naturel de l'âme n'y peut suffire. Mais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par Dieu, par la communion, par la grâce, par la Sainte Vierge, vous sentirez bouillonner en vous la force intarissable qui fait les âmes généreuses pour le service de Dieu et de la France.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Note. — On constate généralement que la production des légumes et autres produits maraîchers aurait tendance à baisser, alors qu'au contraire les besoins de l'approvisionnement des grandes villes et de l'Armée se font de plus en plus grands.

Cette insuffisance pourrait même devenir gênante pour l'alimentation de nos soldats et de la population civile.

Les agriculteurs et maraîchers doivent donc tendre à augmenter leur production dans toute la mesure du possible ; ils en seront, d'ailleurs, récompensés par les hauts prix qui seront vraisemblablement pratiqués.

BIBLIOGRAPHIE

Maison du BON-PASTEUR, 228, boulevard Péreire, Paris.

A travers les lys : Les Petits Privilégiés de Jésus-Eucharistie, par F. BERNARD DES RONCES. — Gracieux volume de 260 pages, orné de plusieurs gravures, de photographies et de nombreux dessins à la plume. Très attrayant et suggestif pour les enfants. Recommandé par plusieurs Evêques. — Prix : 2 fr. 50 ; étranger, 2 fr. 75.

Ces ravissantes biographies, d'un style si vivant et si poétique, illustrées par de belles et fines vignettes, seront un régal et un bienfait pour tous les chers petits enfants. C'est un livre à répandre dans tous les milieux enfantins, comme une précieuse semence qui fera germer des lys autour du Tabernacle.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares

Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e ANNÉE. Vendredi 7 Avril 1916. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Mgr Duparc aux Soldats et Marins du diocèse de Quimper et de Léon ; Œuvre des Orphelins de la Guerre ; Quêtes reçues pour le relèvement du culte dans les pays envahis (suite) ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Bretagne sanglante et généreuse.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; L'Œuvre de la « Sainte-Enfance » dans le diocèse en 1915 ; Contre la rumeur infâme ; Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère ; Œuvre de Saint-Vincent de Paul ; Citation à l'Ordre du ...e de Ligne ; Correspondance des Œuvres.

IV. — Bibliographie bretonne.

V. — *Chronique générale :* Rome.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Avril. — LA PASSION. 1re classe. Semi-double. Violet.

Lundi, 10. — De la Férie. Violet.

Mardi, 11. — S. Léon Ier, Pape, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 12. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 13. — S. Hermenegilde, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 14. — Les Sept Douleurs de la Ste Vierge. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 15. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 16. — LES RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kergloff	du 9 au 10 Avril.
Roscanvel	du 11 au 13 —
Penhars	du 14 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Monseigneur Duparc aux Soldats et Marins du diocèse de Quimper et de Léon.

MES CHERS AMIS,

Il est maintenant certain que, contrairement à nos espérances, vous aurez à célébrer, en pleine guerre, une deuxième fête de Pâque. Je viens vous inviter à la sanctifier par une bonne communion.

Laissez-moi vous écrire comme à de vrais catholiques de Bretagne, à qui l'Evangile est familier depuis leur enfance.

Votre vie actuelle, si éloignée qu'elle paraisse de l'idéal de paix prêché par le Messie, ne vous rappelle-t-elle pas, par plus d'un trait, cet Evangile divin, que l'histoire de l'Eglise fait revivre incessamment sous nos yeux, jusque dans l'horreur de la plus sanglante des guerres ?

Si Notre Seigneur apparaissait aujourd'hui visiblement en France, et qu'il arrêtât son regard sur l'armée partout présente, il retrouverait dans vos camps plus d'un détail saisissant de sa propre vie : l'homme qui n'a pas une pierre où reposer sa tête, quand les renards ont leur tanière et les oiseaux du ciel leur nid ; les veillées prolongées et les journées de fatigue sans trêve ; les vêtements pauvres et la nourriture simple ; la souffrance presque aussi variée, presque aussi aiguë que la sienne ; et la gloire annoncée du Ciel jusque dans la plus profonde misère. Il aurait ce spectacle sous les yeux sur mer comme sur terre, et il pourrait se croire encore associé à la vie du marin, présent à ses travaux, à ses manœuvres, à ses tempêtes, à ses dangers de toute sorte. Il se reconnaîtrait, d'un bout à l'autre du pays, multipliant par la charité le pain des veuves, des orphelins, des réfugiés ; soignant les blessés, et les guérissant ; et surtout évangélisant par ses prêtres les soldats et leurs chefs, entretenant en eux la vaillance chrétienne à laquelle le monde entier rend témoignage, et, à travers les dures batailles, pénétrant les âmes des grâces de son Calvaire, les entraînant à la défense de la Patrie, pour opposer un rempart infranchissable à l'invasion de l'Injustice soutenue par le crime, car il n'approuve et ne bénit que les combats livrés pour le Droit.

Puisqu'il y a des rapports si touchants entre votre vie présente et celle que mena Notre Seigneur Jésus-Christ, laissez-moi vous dire, mes chers amis, que, pour achever la ressemblance, il convient de rendre votre vie de soldat ou de marin,

digne tout entière du saint Baptême qui vous unit à lui, et de la rendre telle, — non seulement par les vertus militaires, qui sont : la fidélité à la Patrie et au drapeau, la discipline et le courage, l'amour des chefs et des frères d'armes, l'esprit de justice et de charité ; — non seulement par les hautes vertus de tempérance et de chasteté, qui sont des parties essentielles de l'honneur ; — mais aussi par les pratiques chrétiennes qui entretiendront en vous ces vertus, la prière, l'assistance à la messe, la confession, la communion. Elles sont ordinairement possibles, aussi bien sur le front et à bord des navires, que dans les garnisons, les hôpitaux, et même les camps de prisonniers.

C'est à l'heure où il allait mourir que Notre Seigneur se donna lui-même en nourriture à ses Apôtres dans le sacrement d'Eucharistie. L'un d'entre eux le trahit, malgré ce bienfait. Tous les autres furent fidèles jusqu'au martyre, tant la vie divine, sans cesse renouvelée en eux par le sacrement, les avait transformés et aguerris.

Vous marchez à de nouvelles campagnes, d'où dépendra la victoire finale de la France et de ses alliés. Nous vous souhaitons à tous un retour triomphal. Mais la grande cause pourra compter encore de nombreuses victimes, au front desquelles le Dieu des Armées, témoin et juge de leur vie et de leur mort, mettra des couronnes de vaillance, pourvu que la mort des braves ait été accompagnée en eux de l'état de grâce ou du repentir.

C'est pour vous préparer pleinement aux combats attendus, quelle qu'en doive être l'issue pour chacun de vous, que Notre Seigneur veut vivre en vous surabondamment, par la communion pascale, et par des communions plus fréquentes, si vous le pouvez.

Il vous dit : Communie, parce que c'est le devoir, pour que ton âme soit en règle avec la loi de Dieu et de l'Eglise ;

Pour que ton âme soit nette et pure, comme au temps de ta vie laborieuse en Bretagne ;

Pour que tu ne cèdes jamais, ni à la lassitude, ni à aucune inspiration indigne de ton cœur catholique ;

Pour que tu sois, si tu le peux, le meilleur des soldats de France, le plus confiant, le plus tenace, le plus magnanime, le plus capable de tous les efforts et de tous les sacrifices.

En communiant, remplis ton âme des intentions qui t'exaltent le cœur quand tu vas combattre :

Pense à la famille que tu aimes et aux enfants que tu veux préserver à jamais du joug de l'ennemi ;

Pense à la France, qui fut une création très noble de l'Evangile, et qui demeure la plus belle Patrie de la terre et la plus apte à servir encore les desseins de Dieu sur le monde ; pense à réparer les fautes nationales par un sacrifice national ;

Pense à ton Dieu, qui est le Père de la Patrie, le Gardien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de sa frontière, le Maître de ses destinées, comme il est le Maître, le Juge, et le Sauveur de ton âme,

Et va de l'avant sans crainte, comme ce général qui disait : « Quand on a Dieu dans son cœur, on ne capitule pas ».

Communiez dans ces sentiments, mes bien chers Amis. Tous les cœurs battent à l'unisson du vôtre, dans les terres comme sur les côtes, en ce pays de Cornouaille, de Léon, et de Tréguier, qui est pour nous le plus doux pays de France, et qui en sera peut-être reconnu le plus glorieux, car nul autre, semble-t-il, n'a pu fournir à la Marine et à l'Armée, dans une proportion aussi forte et aussi fréquemment renouvelée, une pareille élite de combattants.

Quand viendra la victoire suprême, — et avec elle la paix, dans des conditions qui garantissent pour longtemps la France contre un retour offensif de l'Allemagne, — vous retrouverez ici vos familles fières et confiantes, prêtes à reprendre avec vous le travail nourricier, et vous applaudirez la nation, tout entière unie dans l'acceptation des charges communes, dans la participation à l'effort pour le relèvement nécessaire, dans l'aide à fournir aux victimes de la guerre libératrice.

Puisse-t-elle être également unie dans la prière !

Pour vous, à l'heure des combats, vous éleviez déjà votre âme vers Dieu. La paix laborieuse n'arrêtera pas l'élan religieux de vos cœurs. C'est du Ciel que descendent les bénédictions, utiles à l'industrie comme à l'agriculture, plus utiles encore à la vie de famille et à la vie nationale.

Notre Seigneur Jésus-Christ, toujours vivant au pays de Bretagne, poursuivra avec vous l'œuvre de résurrection à laquelle la Providence nous appelle.

Nous l'en prierons tous ensemble, dans nos pèlerinages d'actions de grâces aux sanctuaires que nous aimons, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, de sainte Anne et de nos bons Saints bretons.

Je vous bénirai ce jour-là d'un cœur aussi fier et plus joyeux qu'aujourd'hui, et nous redirons ensemble la parole familière de Dom Michel Le Nobletz, à la clôture solennelle de ses missions : « C'est aujourd'hui un jour » !

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 3 Mars 1916, en la fête de S. Guénolé, fondateur de l'abbaye de Landévennec.

II. Œuvre des Orphelins de la Guerre. — Monseigneur autorise MM. les Curés et Recteurs à reporter au *dimanche 30 Juillet*, solennité de sainte Anne, la quête prescrite pour les Orphelins, le dimanche des Rameaux, s'ils trouvent des inconvénients à la maintenir à cette dernière date.

MM. les Curés et Recteurs devront avoir soin, en transmettant au Trésorier le produit des souscriptions, de donner les noms des *fondateurs* et des *bienfaiteurs* et d'indiquer le nombre des *membres titulaires* et celui des *simples adhérents*.

Les envois d'argent doivent toujours être adressés, soit à M. le chanoine Quéinnec, rue de l'Hospice, soit à M. l'abbé Pilven, en l'absence de M. Perrot, mobilisé.

III. Quêtes reçues pour le relèvement du culte dans les pays envahis *(suite)*. — Argol, Arzano ; — Bénodet, Beuzec-Cap-Sizun, Bohars, Brélès, Brennilis ; — Châteauneuf-du-Faou, Cléder, Clohars-Fouesnant, Coatméal, Concarneau, Crozon ; — Dinéault ; — Edern ; — La Forêt-Landerneau ; — Gourlizon, Guerlesquin, Guilers (Plogastel) ; — Kernével, Kernilis ; — Landerneau, Landudal, Landudec, Lannéanou, Lanvéoc, Locmélard, Locquénolé ; — Mahalon, Mespaul ; — Nizon, N.-D. de Kerbonne ; — Pleuven, Plobannalec, Plogoff, Plomelin, Plonévez-Porzay, Plouégat-Guerrand, Plouézoc'h, Plougonvelin, Plouguerneau, Plouguin, Plouider, Ploumoguer, Plounéour-Trez, Plouvorn, Primelin ; — Roscanvel ; — Saint-Divy, Saint-Goazec, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Martin (Morlaix), Saint-Rivoal, Saint-Thois ; — Tourch, Trébabu, Tréglonou, Trégourez, Trégunc, Tréogat, Tréouergat ; — Saint-Jacques Lézérazien.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Normand (Jean-Louis), de Guiclan, décédé le 3 Avril 1916 ;

M. Larvor, recteur de Saint-Eutrope, décédé le 4 Avril 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Bretagne sanglante et généreuse.

Extraits de l'allocution du Rév. P. Hébert, au service funèbre célébré, par la *Paroisse bretonne* de Paris, pour les soldats et marins bretons tombés au champ d'honneur.

« Je ne veux pas diminuer la part des autres. Quand je parle d'héroïsme, il est expressément entendu que je ne prétends exclure ni une seule arme, ni une seule unité combattante, de nos phalanges glorieuses. Mais, ceci dit, pourquoi n'ajouterais-je pas, en toute liberté, que la Bretagne comptera, dans l'histoire de cette guerre, parmi les provinces dont les troupes se sont plus spécialement, plus continûment, distinguées et dévouées ?

» Revivez un moment les dix-huit mois ensanglantés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» A la fin d'Août 1914, c'est le choc formidable de Charleroi et de Maissin avec un ennemi dont la colossale préparation est au maximum de rendement, que la résistance inopinée de la Belgique a irrité sans l'affaiblir d'une façon notable, et qui n'a rien perdu de son arrogance et de ses rêves. La Bretagne y était représentée par le 10e corps, de Rennes, et le 11e corps, de Nantes, qui soutinrent, avec nos Marsouins, l'effort principal du combat. *Quomodo ceciderunt fortes in bello ?* O Bretagne, Bretagne sanglante et généreuse, combien de tes braves sont tombés là, aux ponts de la Sambre encombrée de cadavres et dont les eaux ne passaient plus!

» Puis ce fut l'ordre de la retraite, le long de l'Oise et de la Meuse ; retraite admirable dont on a dit qu'elle constitue une des plus belles opérations stratégiques qui aient jamais été conçues, mais retraite dangereuse qu'il fallait poursuivre sous la pression de l'ennemi, en le tenant perpétuellement en respect, afin qu'elle ne dégénérât point en panique et en déroute. Les Corps Bretons y furent encore employés. A Guise, sur l'Oise, le 10e ; le 11e, à Sedan, sur la Meuse, infligèrent aux troupes allemandes des leçons si sévères que, en d'autres circonstances, on les eût appelées des victoires, si bien que nos hommes ne comprenaient pas pourquoi l'on continuait de reculer. A Sedan, l'élite prussienne n'avait-elle pas été obligée de donner, et les flots de la Meuse n'étaient-ils pas rouges de sang ?

» Puis, la bataille de la Marne. Les Bretons en étaient toujours ! A Nanteuil-le-Haudoin, la réserve du XIe Corps ; à la Fère-Champenoise, le Xe et le XIe réunis. C'est là que la garde prussienne trouva aux marais de Saint-Gond, son premier cimetière. C'est là que, pour la première fois, nous prîmes vraiment conscience de notre force et que la fortune nous sourit de ce sourire large et plein de promesses qui illumina soudain tout l'avenir... Oui, mais à quel prix ! A quel prix ! *Quomodo ceciderunt fortes in bello ?* O Bretagne, Bretagne sanglante et généreuse, combien de tes fils dorment aujourd'hui leur dernier sommeil dans les plaines crayeuses de Champagne ? Je n'ose plus te le demander...

» L'Allemand, maintenant, fuyait vers la mer... Plus exactement, l'Allemand, cherchant toujours à déborder notre gauche, nous obligeait maintenant, pour le contenir, à la relever jusqu'à la mer. Une partie du Xe Corps refit donc, en sens inverse, la route des derniers jours d'Août, remontée rapide où il importait de ne pas se laisser distancer, et où, parfois, un seul régiment dut, pendant plusieurs jours, faire tête à des corps entiers. Tel, près d'Arras, le 70e, de Vitré. On raconte qu'il y perdit presque les deux tiers de son effectif... Toutefois, ce ne devait pas être, en cet automne 1914, le dernier mot de l'héroïsme breton. Ce dernier mot, c'est à Dixmude qu'il devait être prononcé, par la fameuse brigade des fusiliers-marins.

» Dixmude ! Mes frères. Quelle Iliade ! Quel premier chant, du moins, d'une Iliade qui comptera encore, parmi ses fastes, Ypres et Saint-Georges !

» La brigade, formée en majorité de Bretons, et composée presque tout entière de recrues et de brisquards, avait « mouillé » dans la petite ville flamande, le 15 Octobre, avec mission de monter le quart sur l'Yser et d'empêcher l'adversaire de passer. Elle s'y maintint jusqu'au 10 Novembre, au milieu d'attaques incessantes, sous un bombardement qui, à partir du 20 Octobre, faisait peu à peu tomber en miettes la malheureuse cité, rougeoyante à la lueur perpétuelle des incendies. Lorsque, le 10 Novembre, à 5 heures du soir, l'Amiral donna l'ordre de l'évacuer, c'était « un tas de cailloux et de cendre » que les fusiliers-marins laissaient derrière eux. Mais la consigne était remplie. De l'autre côté de l'Yser les armées belges, anglaise et française avaient eu le temps de se rejoindre, d'organiser leur ligne de défense. La victoire de l'Yser était amorcée. *Quomodo ceciderunt fortes in bello ?* » O Bretagne, Bretagne sanglante et généreuse, combien en est-il revenu, de ces « demoiselles au pompon rouge » que le généralissime devait appeler, un jour, ses « meilleurs fantassins » ?... « Saluez ces Messieurs, aurait dit, le 8 Octobre, à son état-major, le général Pau, en montrant les officiers de la brigade navale, *vous ne les reverrez plus !* » Combien, en effet, qu'on n'a pas revus ! Et que de larmes, o mères bretonnes, ont payé cette gloire immortelle !...

» Alors la guerre de siège s'installa, celle que nous menons depuis un an, et où les nôtres, après leur ardeur, prouvèrent leur ténacité. Il y eut pourtant des heures vibrantes, en cette lourde immobilité. A la dernière, à la fameuse offensive de Champagne, les Bretons ont encore donné. Le 25 Octobre 1915, le général de Castelnau citait à l'ordre des armées pour son « superbe élan » et ses efforts « énergiques et soutenus » la 22e division d'infanterie qui comprend les régiments de Vannes, Lorient, Quimper et Brest. Ah ! ces régiments ! Vous voyez que la tradition de la bravoure n'est pas près de s'y perdre ! Seulement, o Bretagne, Bretagne sanglante et généreuse, après Charleroi, après Guise, après Sedan, après La Fère-Champenoise et Nanteuil-le-Haudoin, après Arras et Dixmude, après Tahure, je ne te demanderai plus combien de fils tu as perdus ; — je me demanderai, tout seul, avec angoisse, combien de fils tu as gardés !

» Les voilà, mes frères, les morts que vous pleurez. Frères de ce fusilier-marin à qui le lieutenant des Pallières criait, pendant la mêlée, s'apercevant qu'il avait laissé sa baïonnette dans le corps d'un ennemi : *Fais comme moi ! Cogne avec ta tête !* — ils ont cogné avec leur tête, dure comme vos rochers de granit, avec leur cœur profond, infini et tourmenté comme votre océan ! Avais-je tort de vous dire qu'il faut mettre, dans votre deuil, une immense fierté ?...

» Nous leur devrons, à nos morts, la paix glorieuse et triomphale, les années tranquilles où la France, épuisée de son lourd travail, s'ingéniera à se refaire. — Que Dieu leur donne, en échange, la paix meilleure qui surpasse toute expérience et défie toute description, le repos éternel de son paradis ! *Requiem æternam dona eis Domine !*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Nous leur devrons l'avenir limpide où nos fils verront s'épanouir toutes les clartés de notre génie. — Que Dieu fasse luire, devant leurs yeux ravis, son indéfectible lumière ! *Et lux perpetua luceat eis !*

» Ils l'ont bien mérité par leur mort. Laissez-moi ajouter qu'ils l'ont mérité par leur vie, sinon toujours, peut-être, du moins depuis l'instant où cette horrible guerre les avait mis en face du grand devoir à remplir, des grands sacrifices à accepter.

« As-tu tenu ta promesse, petit ? » demandait à un homme du régiment de Vitré un prêtre lieutenant qui avait obtenu de la moitié de son monde l'engagement d'une dizaine quotidienne de chapelet. L'homme hésita un moment et rougit. Le lieutenant s'imagina comprendre. Il se trompait ! « *Dame non, pas toujours,* » reprit le troupier ! *Quand je l'ai pu, j'ai récité le chapelet ou* » *même le rosaire entier !* » C'était son scrupule à lui, et sa manière d'être infidèle ! — Au coin d'un bois, le régiment de Lorient est couché par terre, attendant l'assaut. Un capitaine se lève et, debout, commence les Litanies de Sainte Anne, tandis que les hommes, à chaque invocation, répondent sans hâte, sans confusion, comme à l'église : *priez pour nous ! priez pour nous !* — C'est aux strophes du cantique à Sainte Anne que le régiment de Quimper a enlevé, à la baïonnette, le fameux cimetière de La Boisselle... — Tout se résume, au fond, en ce mot d'un Parisien, lieutenant au 71e de Saint-Brieuc : « Mes Bretons ? Quand on part à l'assaut, ils font » un grand signe de croix... et puis ils foncent en avant ! Et si » j'essaie de les dépasser : « Derrière, *ma* lieutenant ! »

» En vérité, mes frères, quand on prie pour de tels morts, si valeureux et si chrétiens, ce serait presque blasphémer Dieu que de ne pas se sentir exaucé d'avance. En tout cas, si on n'avait pas le droit d'espérer, pour qui, alors, l'espoir serait-il fait ?... Que votre souvenir aille donc vers eux, une dernière fois ! Que votre tendresse se penche sur les tombes hâtives et dispersées où ils sommeillent, en attendant la résurrection ! Sur leurs visages elle n'aura pas de peine à discerner le resplendissement d'une beauté plus qu'humaine. J'en ai l'intime conviction, j'oserai, en finissant, vous en donner l'assurance : ils ne voient pas seulement la victoire, ils voient, maintenant, le victorieux !...

» Car ce sont des berceaux que les tombeaux de gloire, et c'est par les grands morts que vivent les vivants ! »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 9 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Lundi 10 : le soir, ce jour et les deux jours suivants, retraite des Dames : à 2 heures, à la cathédrale, instruction et bénédiction.

Mardi 11 : à 8 heures, instruction, bénédiction.

Mercredi 12 : à 8 heures, réunion bretonne, instruction, prières, bénédiction.

Jeudi 13 : à 8 heures, sermon français, bénédiction ;

Vendredi 14 : à 8 heures, exercice du Chemin de la Croix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er vendredi du mois (7 Avril) :* le soir, à 8 heures, la réunion est ouverte aux jeunes filles qui font la retraite, et à tous les fidèles. Les hommes ont leur place réservée.

Dimanche de la Passion : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand' messe, à 10 heures.

A 7 heures, messe, communion générale des jeunes filles ; clôture de leur retraite pascale.

Après vêpres : prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Mercredi : 8 heures du soir, l'instruction est pour tous les fidèles.

Retraite pascale des mères de famille : ouverture, dimanche, à 8 heures du soir. Instruction et bénédiction du Saint-Sacrement. — *Lundi, mardi, mercredi, jeudi* et *vendredi,* le R. P. Le Jollec prêche après la messe de 8 h. 1/2, et le soir, à 8 heures. *Samedi,* instruction seulement le matin. La messe de communion et la clôture de la retraite, *dimanche,* à 7 heures.

Retraite préparatoire à la communion privée : *lundi, mardi* et *mercredi,* à 11 heures, et le soir, à 4 h. 1/4, à la sacristie haute. Messe de communion, *jeudi,* à 7 heures.

— Chapelle de la Retraite. — *Vendredi 14 Avril,* réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

L'Œuvre de la « Sainte-Enfance » dans le diocèse, en 1915.

I. Rapport de M. le Directeur :

Monseigneur,

En recevant de votre bienveillance la charge de Directeur diocésain de la Sainte-Enfance, longtemps occupée par l'aimable et vénéré M. le chanoine Salaün, j'ai été heureux d'inaugurer mes fonctions par l'envoi à toutes les paroisses et à toutes les écoles chrétiennes des belles affiches de propagande qui portent vos encouragements, Monseigneur, avec les lettres de Pie X et de Benoît XV, exhortant tous les enfants catholiques, depuis leur baptême jusqu'à l'âge de Notre Seigneur au milieu des Docteurs, douze ans, à s'inscrire parmi les membres de l'Œuvre et les bienfaiteurs des petits enfants infidèles.

Le résultat de cette heureuse propagande ne se fera sentir qu'au courant de cette année, et j'ai la confiance qu'une paix victorieuse rendra bientôt à nos paroisses tous nos prêtres mobilisés qui, pour la plupart, remplissent les fonctions de Directeurs paroissiaux de la Sainte-Enfance. En attendant, je reçois de beaucoup de paroisses des demandes de médailles et de cachets d'agrégation, et c'est de bon augure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les aumônes de 1915 se sont élevées à 10.514 fr. 40. Il m'est donné d'inscrire au tableau d'honneur les trente-trois paroisses qui ont atteint et dépassé le chiffre de 100 francs d'offrandes. Celles qui tiennent la tête, proportionnellement au nombre de leurs enfants, sont Landivisiau avec 500 francs de cotisations, Gouesnou avec 160 francs, et Scaër avec 400 francs.

Les cinq paroisses de Brest nous apportent une magnifique aumône de 1.615 francs.

Ensuite, viennent : Crozon, 397 fr. 85 ; Landerneau, 335 fr. 80 ; Saint-Pol de Léon, 243 fr. 85 ; Lesneven, 184 fr. ; Plounévez-Lochrist, 183 fr. ; Kerlouan, 180 fr. ; Douarnenez, 170 fr. ; Châteaulin, 160 fr. ; Saint-Martin des Champs, 158 fr. ; Ploudalmézeau, 152 fr. ; Concarneau, 150 fr. ; Roscoff et Le Relecq, 140 fr. ; Lannilis, 135 fr. 50 ; Le Pilier-Rouge, 132 fr. ; Plouescat, 127 fr. ; Saint-Renan, 125 fr. ; Kerfeunteun et Guipavas, 112 fr. ; Pleyben, 111 fr. ; Saint-Melaine, 106 fr. ; Guiclan, 101 fr. ; Milizac et Audierne, 100 fr.

Soixante-dix-neuf autres paroisses possèdent une certaine organisation ; mais je dois constater que 122 paroisses n'ont rien donné. 53 ont une petite offrande variant entre 0 fr. 60 et 7 fr., pas même, par conséquent une série embrionnaire de 12 enfants, représentant les 12 premières années du Sauveur ; 27 n'ont pu atteindre deux séries complètes et n'ont pas atteint par là même le chiffre de 15 fr.

Deux cent deux paroisses ont donc pour ainsi dire tout à faire pour organiser parmi leurs enfants l'apport d'un secours aux petits enfants infidèles, aider à les sauver par le baptême, et, s'ils survivent à cette grâce première, à les élever chrétiennement. Aucun petit Breton ne refusera de coopérer à cette fin sublime, assuré que sa générosité lui obtiendra des grâces de choix du Cœur du Petit Jésus.

Par quelles pieuses industries développer l'Œuvre dans les paroisses et la rendre populaire dans les familles ? Là où l'on a le mieux réussi, ça été presque toujours par une journée de fête, une procession de la Sainte-Enfance, à laquelle prennent part tous les enfants de la paroisse, même les plus petits portés, sur les bras de leurs mères. On rapproche, autant que possible, cette procession du jour de la communion solennelle, pour que les vêtements blancs soient encore à l'honneur. On distribue les médailles et les images de l'Œuvre, on choisit les noms à donner au baptême aux petits païens ; on promet d'être fidèle à la pratique journalière de l'*Ave Maria*, avec l'invocation : *Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles*, et, après une instruction appropriée, on prononce la formule de bénédiction approuvée pour la circonstance.

Ailleurs, on divise les enfants par séries de douze, en l'honneur des douze premières années de l'Enfant-Jésus ; et le plus zélé des douze devient le chef de série. Ailleurs encore, une zélatrice va saluer tous les nouveau-nés, et solliciter leur inscription à la Sainte-

Enfance, pour les attacher plus intimement à leur petit frère « le bon Jésus ». Ailleurs enfin, la liste des enfants au-dessous de douze ans est bien tenue à jour, et les enfants, pour obtenir du bon Jésus la grâce et les fruits d'une fervente communion solennelle, sont fidèles à leur petit *Ave Maria* et à leur aumône mensuelle d'un petit sou.

Je ne doute pas que, dans leurs paroisses, les écoles chrétiennes soient très fidèles à affilier leurs enfants à l'Œuvre. Mais leurs noms ne nous parviennent pas avec une mention distincte.

Il n'y a d'exception que pour le Petit Séminaire de Saint-Vincent, avec une riche aumône de 190 francs ; l' « Adoration » de Quimper et de Brest, Le Grand Séminaire et le Collège Saint-Yves.

Pour encourager le zèle de tous les associés, Monseigneur, et celui des Directeurs paroissiaux, je sollicite humblement de Votre Grandeur une paternelle bénédiction, que leur transmettra avec bonheur votre très humble et très obéissant serviteur et fils,

Alfred Le Roy,
Ch., dir. dioc. de la Sainte-Enfance.

II. Lettre de Monseigneur :

Quimper, le 3 Avril 1916.

Cher Monsieur le Directeur,

Je souhaite que l'Œuvre de la Sainte-Enfance progresse dans notre diocèse jusqu'à prendre rang auprès de la Propagation de la Foi.

Les enfants de nos familles chrétiennes sont trop nombreux et trop pieux pour se résigner à voir privés du Baptême tant de jeunes païens qu'un nouvel effort de la charité bretonne permettrait de sauver. Ces âmes lointaines sont aussi chères au divin Maître que celles de notre pays. Nos paroisses, nos familles, nos écoles, sauront le comprendre et répondront, je l'espère, largement à l'appel que vous leur adressez avec un zèle si ardent. Les pieuses industries que vous proposez dans ce but à nos prêtres faciliteront le développement de l'Œuvre. Cette charité ne sera pas moins utile que les autres au salut de la France et au succès de ses armes.

Je vous bénis de tout cœur ainsi que le Clergé et les fidèles qui se dévouent à l'Œuvre, et je vous assure de mon affectueuse reconnaissance.

† Adolphe,
Evêque de Quimper.

Contre la rumeur infâme. — Voici ce qu'on pouvait lire à la 4e page d'un journal de notre région, sous la signature d'un homme qui n'avait pas craint de s'attaquer à l'honneur d'un mort :

« Je reconnais faux et mensonger le propos répété par moi, à savoir que M. Joncqueur, ancien vicaire à Plouénan, avait versé de l'argent à l'Allemagne.

» Fait à Plouénan, le 23 Mars 1916.

» Saout, Guillaume,
» *Cultivateur à Ellez, en Plougoulm.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous pouvons ajouter que Saout a dû verser 50 francs entre les mains de M. le comte de Guébriant, pour l'œuvre des Orphelins de la Guerre.

Voilà la bonne méthode : une condamnation appuyée d'une rétractation publique dans les journaux à titre de réparation, et une aumône aux œuvres nées de la guerre :

Et l'on aura tôt fini avec les rumeurs infâmes.

(Courrier du Finistère)

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère. — Liste des Souscripteurs au 1er Mars 1916 (4me liste) : M. et Mme Arthur de Dieuleveult, Kerliézec, Dirinon, 20 fr. ; Comtesse de Vincelles en souvenir du comte de Vincelles, Trégunc, 100 ; Le *Courrier du Finistère*, 500 ; Corentin Le Nours, directeur du *Courrier du Finistère*, 25 ; Mlle de la Villemarqué de Cornouaille, Nizon, 50 ; L'abbé J.-E. Cavellat, recteur de Gouesnach, 10 ; Charles Halna du Fretay, Ploaré, 5 ; L'abbé Thomas, recteur d'Ergué-Armel, 5 ; Chanoine Rospars, Quimper, 10 ; Mme Charles Chevillotte, château du Nivot, 500 ; Docteur Gayet, conseiller général du Finistère, Landerneau, 100 ; Mme Isidore Radiguet, Landerneau, 100 ; Mlle Radiguet, Landerneau, 10 ; L'abbé J. Kerbiriou, recteur de Botsorhel par Guerlesquin, 5 ; Mme de la Sablière à Quimper, 100 ; Mlle de la Sablière à Ergué-Armel, 100 ; Mlle A. Bussonière, château de Brézal, Plounéventer, 10 ; M. Henri de Vincelles, Lanarvily, 50 ; Au nom du sous-lieutenant de Vincelles, tué à l'ennemi, 100 ; Syndicat agricole de Douarnenez, 50 ; L'abbé Louis Morvan, vicaire à Bodilis, 5 ; Comtesse de Salins, Quimperlé, 3 ; L'abbé J. Picard, curé doyen de Pont-Croix, 5 ; L'abbé Paul Branquet, recteur du Relecq Kerhuon, 5 ; M. Vincent Inizan, maire de Kernouès, 50 ; Mlle de Kerdanet, Lesneven, 10 ; M. l'abbé Corre, vicaire à Guipavas, 25 ; Chanoine Kerizit, curé archiprêtre de Morlaix, (par an) 5 ; M. Cyprien Hersart de la Villemarqué, 100. — Total de la 4e liste 2058 fr. — Total général à ce jour : 19.239 fr.

Quimper. — **Œuvre de Saint-Vincent de Paul.** — Le tirage de la loterie au profit des pauvres secourus par la Société des Dames de Saint-Vincent de Paul aura lieu le lundi 10 Avril, à 1 h. 1/2, rue Kéréon, n° 38.

Elle sera exposée le dimanche 9 Avril, de 9 h. 1/2 du matin à 6 heures du soir. Entrée libre. Ces lots seront reçus avec reconnaissance chez Mme du Penhoat, 31, rue Royale.

Citation à l'Ordre du ...e de Ligne. — « *Péron Laurent*, jeune soldat de la classe 14. A l'assaut du 25 Septembre 1915 a été assez grièvement blessé en signalant à l'artillerie d'allonger son tir. N'a consenti à abandonner le terrain qu'après avoir remis son fanion à son sergent de section. »

M. Péron Laurent est séminariste, de Pont-l'Abbé.

Correspondance des Œuvres. — La Société de Saint-Vincent de Paul, toujours à la recherche des industries de la charité et du dévouement, a senti qu'il fallait à toutes les œuvres, principalement aux Œuvres de Guerre, des bureaux d'information et de consultation pour aiguiller les recherches, éclairer les situations, secourir toutes les misères, aider à toutes les infortunes.

Groupant tous les hommes d'expérience de ses Conférences locales, centralisant les fiches établies, les consultations demandées et résolues, la Société de Saint-Vincent de Paul, sous l'impulsion de son président général, a constitué, à son siège social, 6, rue de Furstemberg, à Paris, un Secrétariat central chargé tout spécialement de correspondre avec toutes les œuvres, Conférences, Secrétariats, directeurs de Cercles, ecclésiastiques, dames de Charité, Œuvres de Guerre, etc., et a créé un *service de consultation par correspondance* pour répondre à tous les besoins qui lui sont exposés.

Il en est résulté une publication bimensuelle du plus haut intérêt, sous le titre de *Correspondance des Œuvres*, qui en est à son 17e numéro, et qui constitue un *répertoire*, sans cesse mis à jour, *des Œuvres, des Secours publics, des Règlementations applicables aux victimes de la guerre, des publications charitables et sociales*, etc. La *Correspondance des Œuvres* donne à ses lecteurs des renseignements documentaires vérifiés, interprétés, commentés, d'une utilisation éminemment pratique. Des tables semestrielles très détaillées donnent tous les sujets traités avec toutes les solutions acquises. Des feuilles de correspondance sont mises à la disposition des abonnés, réservant le *recto* aux questions posées et le *verso* aux réponses faites par des spécialistes. En vue de permettre aux abonnés de découper les articles pour constituer des fiches et classer des renseignements dans des dossiers, des abonnements à des numéros supplémentaires sont consentis à prix réduits. Enfin, l'Œuvre se charge de procurer à ses abonnés les fiches, cartons et boîtes nécessaires pour la constitution d'un fichier. Comme on le voit, c'est un instrument de travail de premier ordre.

Nous avons tenu à donner tous ces renseignements, convaincu que nos confrères seront heureux de s'abonner à la *Correspondance des Œuvres*, et nous serons heureux que le *Bulletin du Kannadik* veuille bien signaler ce riche trésor à ses correspondants.

A. R.

	1913-1916	1916
Prix d'abonnemt à la *Correspondance des Œuvres*.	9 fr.	6 fr. »
Un abonnement principal et un abonnement supplémentaire pour constituer des fichiers.....	11	7 50

Libeller les mandats de poste au nom de M. Hua, 6, rue de Furstemberg, Paris (VIe).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bibliographie bretonne.

La librairie Lajat, de Morlaix, achève ces jours-ci l'impression d'un nouveau livre de piété de M. le Recteur de Saint-Ségal : **MIZ MARI AN ENE DEVOT.** Le même auteur a déjà publié l'*Itroun Varia Lourd*, qui se lit dans plusieurs églises pendant le mois de Mai, mais il a tenu à donner, dans la forme traditionnelle, une série de lectures empruntées aux Pères de l'Eglise sur les mystères de la vie de Marie, sur les privilèges et les perfections de la sainte Mère de Dieu. Chacune des leçons du mois est enrichie de trois ou quatre exemples remarquables dont un est toujours emprunté à la guerre actuelle et prouve que Marie écoute et exauce nos héroïques défenseurs.

Miz Mari an Ene devot a le format de l'*Aviel* et comprend 435 pages ; il se vend : 1 fr. 25 l'exemplaire, port en sus ; 1 fr. 10 l'exemplaire, par douzaine ; 1 franc, par cinquante ou par cent, port en plus toujours. Adresser les commandes à M. Lajat, imprimeur, 31, rue des Fontaines, à Morlaix, ou à l'auteur ; les livres seront expédiés dans une quinzaine de jours.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Lettre de Notre Saint-Père le Pape au sujet de l'Œuvre antiesclavagiste. — Monseigneur l'Evêque a reçu de Son Em. le Cardinal Andrieu la communication suivante :

Bordeaux, le 1er Mars 1916.

ARCHEVÊCHÉ
DE BORDEAUX

EMINENCE,

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire de la Lettre que Notre Saint-Père le Pape a daigné m'écrire au sujet de l'Œuvre antiesclavagiste.

En remerciant Sa Sainteté, j'ai cru pouvoir lui dire, au nom de tous mes vénérés Frères dans l'épiscopat : « Comme Vos pensées sont nos pensées, et Vos désirs nos désirs, nous ne manquerons pas de plaider cette cause si importante auprès de la charité française, et elle répondra d'autant mieux à notre appel que l'infortune à secourir intéresse plus vivement Votre cœur de Pontife et de Père. »

Je prie Votre Eminence d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† PAULIN, Cardinal ANDRIEU,
Archevêque de Bordeaux.

« Notre cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique.

» Comme la ville très florissante qui est le siège de votre dignité passe pour être le centre principal des relations commerciales de la France avec ses colonies d'Afrique, c'est à Vous, Notre cher Fils, que Nous adressons cette Lettre, dans le but

d'améliorer, autant qu'il est en Notre pouvoir, la misérable et abjecte condition à laquelle les nègres se trouvent réduits et qui est pour Nous, à raison de Notre charge apostolique, un sujet de vive sollicitude.

» Nous n'avons pas la pensée de Nous étendre longuement sur le devoir de travailler à l'abolition du commerce honteux des esclaves. Tout le monde sait ce que, pour leur venir en aide, l'Eglise de Dieu a fait, dès le principe, soit en proclamant que la dignité personnelle est la même chez tous les hommes et que tous ont les mêmes droits, soit en prêchant l'affranchissement des esclaves dans l'espérance des biens célestes, soit en instituant des familles religieuses consacrées au rachat des captifs.

» Cependant, il y a lieu de gémir de ce que cette plaie hideuse, cette tache déshonorante, bien que supprimée en grande partie, subsiste encore à l'heure actuelle dans le corps de la société humaine. Aussi convient-il absolument que le Siège apostolique continue avec zèle, en cette matière, les grands services qu'il a déjà rendus au genre humain. C'est pourquoi, jugeant très opportun de confirmer, à l'exemple de Pie X, d'heureuse mémoire, le décret de Léon XIII, Nous voulons que chaque année, le dimanche de la solennité de l'Epiphanie de Notre-Seigneur, partout ou sera célébré publiquement le culte divin, une quête soit faite pour le rachat des nègres.

» Et nous croyons devoir insister d'autant plus que l'abondance des fruits déjà perçus Nous donne à bon droit l'espoir d'obtenir un jour ce qui importe tant à la cause de l'humanité. Que le Libérateur du genre humain, Jésus-Christ Nous l'en supplions, hâte ce jour désiré ! Qu'il accorde ses meilleures récompenses à tous ceux qui, par leurs conseils, leurs démarches et leurs offrandes, auront contribué au succès !

» Comme gage de ces faveurs, et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons affectueusement à chacun de ses bienfaiteurs, et d'abord à vous, Notre cher Fils, la bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 2 Février de l'année 1916, la seconde de Notre Pontificat.

» BENOIT XV, Pape. »

Le diocèse de Quimper se fait un devoir de contribuer généreusement à l'Œuvre antiesclavagiste, et chaque année, Monseigneur l'Evêque reçoit les remerciements de Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande pour les larges offrandes du diocèse en faveur de cette grande cause.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. de GIGORD, rue Cassette, 15, Paris.

Du champ de bataille au ciel, par le Chanoine COUNÉ. — In-18 raisin. Prix : 2 fr. 50.

Cet ouvrage est dédié à ceux qui pleurent un parent ou un ami mort à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

guerre. Il leur offre la seule consolation qui soit digne et capable d'adoucir leur douleur, en leur montrant au ciel celui qu'ils ont perdu.

Ces pages ont un autre intérêt. Elles sont une étude de cette guerre envisagée au point de vue de l'éternité. C'est la justification de la Providence dont la miséricorde éclate plus encore que la justice, en faisant du sacrifice de nos héros le prix de leur gloire et la rançon de leur patrie.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

31e ANNÉE. Vendredi 14 Avril 1916. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Communion du dimanche 7 Mai aux intentions de Notre Saint-Père le Pape ; La Bénédiction des Fonts ; Oraison *pro tempore belli ;* Quêtes reçues pour le relèvement du culte dans les pays envahis (suite) ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lesneven ; Mort au champ d'honneur : M. Guillaume Querné, professeur au Grand Séminaire ; Une cérémonie chez les Religieuses de Saint-Joseph de Cluny ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — Chronique générale : Mgr Dubois, archevêque de Bourges, nommé archevêque de Rouen ; Lettre pastorale de Son Em. le Cardinal Mercier à son retour de Rome.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Avril. — LES RAMEAUX. 1re classe. Semi-double. Violet.
Lundi, 17. — De la Férie. Violet.
Mardi, 18. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 19. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 20. — JEUDI-SAINT. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 21. — VENDREDI-SAINT. Double de 1re classe. Noir.
Samedi, 22. — SAMEDI-SAINT. Double de 1re classe.
Dimanche, 23. — PAQUES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cette année, le temps pascal empêche l'Adoration perpétuelle d'avoir lieu, aux époques fixées par le tableau de la première section, pour les paroisses de Kergloff, Roscanvel, Penhars, Saint-Thonan, Porspoder, Saint-Coulitz, Bannalec, Tourc'h, Guilers-Brest, Locmélar. Depuis le 9 Avril jusqu'au 7 Mai, l'Adoration aura lieu dans les communautés ci-après désignées :

Maison St-Joseph, à St-Pol de Léon. du 16 au 17 Avril.
Hôpital de Quimper . . . . . du 18 au 19 —

Nulle exposition, les 20, 21 et 22 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Communion du dimanche 7 Mai aux intentions de Notre Saint Père le Pape. — *Lettre de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris :*

Paris, le 25 Mars 1916.

MONSEIGNEUR,

Avant de quitter Rome, S. E. le Cardinal Mercier a bien voulu m'adresser la lettre suivante :

« Rome, 19 Février 1916.

» EMINENCE RÉVÉRENDISSIME,

» L'idée m'est venue d'insister, dans ma Pastorale de Carême de la présente année, sur la vénération, la piété, la reconnaissance des fidèles envers le Souverain Pontife. Dans la conclusion de la Lettre, je propose — et j'aime à croire que mes vénérés collègues de l'Episcopat belge se rallieront à ma proposition — de consacrer un jour spécial, le premier dimanche du mois de Mai, à une communion générale aux intentions de notre Pape bien-aimé.

» Le Saint-Père a daigné permettre qu'à cette occasion les curés des paroisses et les recteurs des oratoires semi-publics aient la faculté de donner aux fidèles la bénédiction papale avec une indulgence plénière applicable aux âmes de nos soldats tombés à l'armée.

» Lorsque je parlai au Saint-Père d'une communion générale aux intentions du Souverain Pontife, Sa Sainteté, avec une délicatesse exquise, daigna aussitôt me répondre : « Et mon » intention va à la Belgique ».

» J'ai pensé, Eminentissime Seigneur, que la manifestation discrète de piété filiale, dont ma présence à Rome m'a suggéré l'initiative, gagnerait beaucoup à être généralisée. Je prends la confiance de demander à Votre Eminence si Elle ne voudrait pas arrêter un instant son attention sur notre humble projet et le soumettre peut-être à l'approbation de l'Episcopat français. J'adresse à S. E. le Cardinal Bourne la même prière.

» Agréez, je vous prie, Eminentissime Seigneur, l'hommage de ma vénération et de mon religieux dévouement.

» † D.-J. CARDINAL MERCIER,
» *Archevêque de Malines.* »

J'ai aussitôt communiqué cette lettre à S. E. le Cardinal Archevêque de Reims, Doyen des Cardinaux français, et, d'accord avec lui, j'ai demandé au Saint-Père d'étendre aux fidèles

de France qui feraient la Sainte Communion à ses intentions le 1er dimanche de Mai, la faveur accordée à la Belgique.

A la date du 8 Mars, S. E. le Cardinal Gasparri a bien voulu me répondre :

« EMINENTISSIME SEIGNEUR,

» J'ai bien reçu la lettre de Votre Eminence, en date du 2 Mars courant, relative au projet de demander à tous les fidèles de France une communion, le 1er dimanche de Mai, aux intentions du Souverain Pontife en témoignage de respectueuse gratitude et de filial attachement.

» Je m'empresse d'informer Votre Eminence que le Saint-Père a appris avec une vive satisfaction ce pieux projet et a daigné accorder aux curés et aux chapelains d'oratoires publics et semi-publics la faculté implorée de donner ce jour-là la bénédiction papale, avec indulgence plénière, applicable à tous les défunts. »

Je viens donc, Monseigneur, vous proposer, si vous le jugez bon, d'inviter les fidèles de votre diocèse à manifester, en union avec nos frères de Belgique, leur piété filiale envers Notre Très Saint-Père le Pape, en communiant à ses intentions, le dimanche 7 Mai.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en N.-S.

† LÉON-ADOLPHE CARDINAL AMETTE,
Archevêque de Paris.

Mgr l'Evêque de Quimper invite tous les fidèles de son diocèse à offrir une communion, le premier dimanche de Mai, aux intentions du Pape, en union avec les catholiques de Belgique et d'Angleterre. Il sera heureux de voir, à cette occasion, Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers, donner aux fidèles la bénédiction papale avec l'indulgence plénière applicable aux âmes de nos soldats morts pendant la guerre.

II. La Bénédiction des Fonts. — *Avis à MM. les Recteurs chargés de deux paroisses.* — Tout Recteur à qui a été confié le soin de desservir, en même temps que la sienne, une paroisse voisine laissée sans prêtre, par suite de la guerre, devra, le Samedi-Saint, faire la Bénédiction des Fonts dans sa propre paroisse, et transporter ensuite dans les Fonts baptismaux de l'autre paroisse, la quantité d'eau baptismale qu'il jugera nécessaire.

Le samedi, veille de la Pentecôte, il sera préférable qu'il fasse la Bénédiction des Fonts dans la paroisse voisine qu'il est chargé de desservir, plutôt que dans sa propre paroisse.

III. Oraison *pro tempore belli*. — Nous rappelons que cette Oraison doit être omise : le Jeudi-Saint et le Samedi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint ; les dimanches de Pâques, de la Pentecôte et de la Très Sainte Trinité ; le jour des fêtes de l'Epiphanie, de l'Ascension, du Très Saint-Sacrement et de Noël.

Aux messes des autres Fêtes doubles de première classe, on n'omet pas cette Oraison ; mais on doit la dire sous la même conclusion que l'Oraison du jour, à moins qu'il y ait à faire quelque mémoire.

IV. Quêtes reçues pour le rétablissement du culte dans les pays envahis *(suite)*. — Châteaulin, Dirinon, Ergué-Gabéric, Guissény, Kerlouan, Landrévarzec, Locquirec, Motreff, Ploudaniel, Plouégat-Moysan, Plounéventer, Port-Launay, Rosporden, Saint-Nic, Saint-Pierre-Quilbignon, Sainte-Sève, Saint-Sauveur (Sizun), Tréguennec.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Querné, professeur au Séminaire, mort au champ d'honneur, le 4 Avril ;

M. Le Séac'h, recteur de Dirinon, décédé le 6 Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche des Rameaux :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 8 h. 1/2 ; à 9 h. 1/2, bénédiction et procession des Rameaux, grand'messe ; messe à midi.

A 2 h. 1/2, vêpres, sermon de la Station, prières, bénédiction.

Quête, à tous les offices, pour l'entretien de la Cathédrale.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon de la Passion, prières, bénédiction.

Lundi 17 et les deux jours suivants : à 7 heures, instructions spéciales aux soldats de la garnison : instruction française à la Cathédrale, instruction bretonne à la chapelle.

Les mêmes jours, à 8 heures, instructions spéciales aux hommes.

Mercredi 18 : à 4 heures, chant de l'office des Ténèbres

Jeudi-Saint : à 7 h. 1/2, messe de communion ; à 9 heures, grand'messe, consécration des Saintes Huiles ; — à 2 h. 1/2, cérémonie du Lavement des pieds, visite des reposoirs ; à 4 heures, office des Ténèbres ; à 8 heures, Heure Sainte, sermon.

Vendredi-Saint : office à 9 h. 1/2 ; — à 3 heures, Chemin de la Croix ; à 4 heures, office des Ténèbres ; à 8 heures, sermon de la Passion.

Samedi-Saint : office à 8 h. 1/2, bénédiction de l'eau baptismale.

— Église de Saint-Mathieu. — Les mères de famille n'auront pas d'instruction *samedi* au soir, réservé aux confessions.

Dimanche des Rameaux : messes à 6, 8, 9 et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures moins un quart. — A 7 heures, messe et communion générale des mères de famille ; clôture de la retraite.

Les vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, de la procession, des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Retraite pascale des hommes. — Ouverture, dimanche, à 8 heures du soir : instruction par le R. P. Le Jollec et Salut. *Lundi, mardi* et *mercredi,* à la même heure, réunion pour les hommes seuls.

Jeudi : à 8 heures du soir, Heure Sainte.

Vendredi : à 8 heures du soir, la Passion de N. S. J.-C. — Ces deux jours, les réunions sont pour tous les fidèles.

Jeudi, vendredi, samedi, office solennel à 8 heures.

Le *jeudi,* à 7 heures, on donnera la communion aux personnes qui ne peuvent rester à jeun.

Vendredi-Saint, quête pour les Lieux Saints. A 3 heures, Chemin de la Croix solennel ; tous les fidèles y sont invités.

Lesneven. — Les instructions de la Semaine Sainte seront données, à Lesneven, par M. Moënner, supérieur du Collège Saint-François d'Assise.

Mort au champ d'honneur. — M. l'Abbé Guillaume Querné. — La guerre continue à semer au milieu de nous les deuils les plus cruels, et elle vient de ravir à notre affection et à notre estime un des prêtres les plus complets et les plus distingués de notre diocèse, M. l'abbé Guillaume Querné, professeur de Théologie au Grand Séminaire de Quimper. M. Querné est tombé dans les tranchées de ....., le 4 Avril dernier, mortellement frappé en plein front par un éclat d'obus, et cette mort est pour nous, pour les futurs prêtres qu'il était chargé de former, pour tout le diocèse, une perte profondément douloureuse.

Je n'ai vécu que quelques années auprès de M. Querné, mais durant ces quelques années, il m'a été donné d'admirer la réelle sainteté de son âme, la régularité et l'austérité de sa vie, son ardeur à poursuivre le vrai, le bien, le beau, la parfaite distinction de toute sa personne et son horreur insurmontable et un peu violente pour tout ce qui est laid, vulgaire ou médiocre. C'était un prêtre, en un mot, un saint prêtre et un prêtre distingué.

Faire revivre en lui Notre Seigneur Jésus-Christ, Le reproduire dans ses sentiments comme dans sa conduite extérieure fut la grande et constante passion de sa vie. Jésus, « son Jésus », il L'aimait avec toutes les ardeurs de sa nature de feu, et dans ses moments d'expansion il avouait simplement n'avoir pas au cœur d'autre amour que celui-là. Et parce qu'il aimait Jésus, il Le méditait, il L'étudiait sans cesse, il en parlait dans l'intimité avec une tendresse indicible, et comme ce n'était pas assez pour son âme, il l'épanchait tout entière dans ces brûlantes méditations écrites qu'il a été donné à quelques rares amis seulement de parcourir.

Devenir un autre Jésus était l'idéal qu'il s'était proposé ; et ce qu'il voulait pour lui, il le voulait encore, il le voulait ardemment pour tous ses séminaristes, pour ceux-là surtout qui avaient recours à lui, qui lui demandaient conseil et qui lui confiaient la direction

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de leur âme. Avec quel zèle il s'occupait d'eux, avec quelle délicatesse — je dirai avec quel respect —, avec quelle affection, tous le savent, et tous savent aussi la puissante emprise de son âme sur les âmes qui se donnaient à lui, la profonde empreinte qu'elle y laissait, le généreux élan qu'elle leur donnait.

Aussi, comme on l'aimait ! La confiance en lui était absolue, et cette confiance ne fut jamais trompée. M. Querné était toujours libre quand il s'agissait d'un de ses enfants ! Aucun dérangement ne lui coûtait, aucun sacrifice ne lui paraissait alors trop dur, et après les avoir suivies pendant les années de leur Séminaire, sa chaude et virile tendresse accompagnait ces jeunes âmes sacerdotales dans les difficultés de leur ministère, et leur était une force précieuse et un soutien constant.

On l'aimait à cause des vertus de son âme, on l'estimait aussi, on l'estimait grandement pour les brillantes qualités de son esprit. Directeur remarquable, il fut encore, en effet, un brillant professeur. D'une intelligence claire et précise, servie par un travail personnel constant, d'un jugement très sûr, il savait, de plus, donner à son enseignement un charme particulier qui le faisait goûter de ses élèves, en même temps qu'il le faisait pénétrer jusqu'au plus profond de leurs âmes. Les cours de M. Querné étaient des plus aimés du Séminaire, les suivre était une vraie fête, et la parole à la fois si simple et si distinguée du professeur faisait souvent ensuite l'objet de toutes les conversations.

. . . . . .

J'ai dit ce que j'ai vu, ce dont je fus le témoin. Je sais encore que, comme soldat, M. Querné a su rapidement conquérir l'estime et l'affection de tous, et cette lettre que je reçois à l'instant même le dit bien clairement, comme elle dit aussi que notre cher disparu continua dans sa vie militaire à être ce qu'il était au Séminaire.

« M. Querné est mort comme il a vécu, c'est-à-dire en saint. Sa vie de soldat était en tout semblable à sa vie de prêtre. Comme officier, c'était l'officier modèle, aimé au plus haut point de ses hommes, comme de ses égaux et de ses supérieurs. Dès son arrivée au ..e, il sut gagner l'estime de tous par son amabilité, par ses hautes qualités d'intelligence et par sa bonté. Toutes les fois que la chose lui était possible — et il surmontait pour cela les plus grandes difficultés —, il célébrait la sainte messe, et il avait à l'autel la ferveur et la gravité que vous lui avez connues au Séminaire. Aux jours de repos, il aimait à présider les prières du soir, et tous ses moments de loisir étaient consacrés à la méditation des Saintes Ecritures, à la méditation des Epîtres de saint Paul, qu'il aimait particulièrement. Cela il le faisait chaque jour, aussi bien dans les tranchées qu'aux cantonnements. Aux tranchées, il aimait à se trouver seul dans son gourbi, où il priait, où il méditait surtout. La mort n'a donc pas pu le surprendre, il était prêt, et je suis convaincu qu'il a déjà reçu la récompense de ses grands mérites. »

Je ne saurais mieux terminer que par ces paroles, et je m'arrête.

D'autres, je le sais, se préparent à faire revivre plus fortement cette chère physionomie ; moi je ne veux pas attendre, et je tiens à donner, dès aujourd'hui, à cet ami que nous avons perdu, ce témoignage public de ma sincère affection, de ma profonde estime, en même temps que des vifs regrets que nous cause sa disparition.

P. Messager,
Sup. Séminaire.

Une cérémonie chez les Religieuses de Saint-Joseph de Cluny. — Il est bien vrai qu'ici-bas le bonheur que poursuivent sans l'atteindre ceux qui le cherchent dans les vaines joies du monde, ne se trouve qu'au service de Dieu, que la religion catholique a le secret des saintes joies, les seules vraies, les seules qui, en ces temps de calamités et de deuil, s'offrent à tous, même aux cœurs endoloris par l'épreuve. Le Maître n'a-t-il pas dit : « Venez à moi, vous qui êtes accablés et je vous soulagerai » ? C'est la consolante pensée que faisait naître le spectacle réconfortant de la touchante cérémonie qui se déroula, le 20 Mars, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Gourin.

De jeunes vierges s'offraient au Christ qui les acceptait pour ses fiancées, et cette offrande, elles la faisaient, dans la joie et l'élan de leur cœur, sous les yeux de leurs parents si chrétiens dont la foi est à la hauteur de tous les sacrifices.

Le bonheur rayonnait sur le front des heureuses élues, et si dans l'assistance nombreuse et sympathique quelques larmes coulaient, c'étaient surtout les larmes d'un attendrissement bien légitime où se mêlait la plus douce consolation et même une noble fierté. Ces pères et mères si chrétiens de notre vaillante Bretagne après avoir donné leurs fils à la Patrie, faisaient généreusement le sacrifice d'une fille tendrement aimée et se réjouissaient de son bonheur. Par elle, d'autres âmes dans les missions lointaines ou sur un lit d'hôpital entendront les paroles de consolation et d'espérance qui les prépareront à recevoir le divin pardon, et la récompense des zélées missionnaires rejaillira sur leurs excellents parents.

Ils ont trouvé pour leurs enfants la plus noble des alliances, le plus fidèle des Epoux, et leur âme, illuminée par la foi, pénètre ce mystère et en entrevoit la sublimité.

Mais d'autres cœurs sont ici sous l'empire d'une forte émotion : ces jeunes personnes, parentes ou amies, pour qui l'avenir se dessine encore d'une manière imprécise, qui cherchent leur voie, se sentent remuées jusqu'au fond de l'âme par cette vision de paix sereine et de joie surnaturelle. Chez plusieurs, ce sont des larmes de sainte envie et qui sait ?... l'appel de Dieu a pu se faire entendre à cette heure bénie à plus d'un jeune cœur encore libre et pur. Pourquoi chercheraient-elles un autre bonheur, alors qu'elles ont compris ou du moins pressenti les charmes austères de l'immolation et du dévouement pour Dieu seul.

Immolation, oubli de soi, c'est ce que fit ressortir avec une élo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quence entraînante et persuasive M. le chanoine Salomon, dans l'allocution qui précéda l'oblation des jeunes postulantes. L'orateur leur montra la sublimité et les devoirs de cette vie qui s'ouvrait devant elles, ne leur cachant pas les difficultés de l'obéissance, du renoncement généreux et constant de l'âme qui se donne toute à Dieu sans calcul ni retour, et en même temps la douceur d'une vie toute de charité, où chaque jour doit augmenter leur amour pour Dieu et embellir leur couronne.

La cérémonie s'acheva par le chant de la reconnaissance où tous les cœurs vibraient à l'unisson en redisant après la Vierge Immaculée : *Magnificat anima mea Dominum !*

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

CITATION A L'ORDRE DU JOUR. — Est cité à l'ordre de la D. E. S. le soldat infirmier *Gouriou*, de la 11e Section d'Infirmiers, à l'hôpital temporaire d'Héricourt, pour le motif ci-après :

« Le 20 Mars 1916, par son sang-froid et sa présence d'esprit, a évité un grave accident, en prévenant des camarades travaillant à côté de lui, de l'explosion imminente d'une grenade, qui se trouvait dans le paquetage d'un soldat entrant à l'hôpital. A été lui-même grièvement blessé. »

Le Général D. E. S.,
MAUGER.

1er Avril 1916. — Après bientôt vingt mois de campagne, j'ai cru devoir quitter l'ambulance pour entrer dans un régiment comme prêtre brancardier : depuis hier, je suis affecté à ce titre au ...e territorial. Le colonel commandant ce régiment avait demandé au général qui commande le corps d'armée s'il ne pouvait pas lui procurer deux prêtres comme brancardiers dans son régiment, « pour donner à ses hommes le réconfort moral dont ils ont besoin surtout à l'heure du danger ». Ce sont les expressions mêmes du colonel. Je n'ai pas cru devoir faire autrement que de me proposer. Dans l'ambulance que j'ai quittée, je ne faisais à peu près rien depuis six mois. L'ambulance restant toujours en réserve ne fonctionnait plus. Rien de plus déprimant qu'une vie aussi inoccupée. Comme prêtre aucun ministère à exercer ; comme soldat je commandais quelques corvées de nettoyage de rues et c'était tout. Aujourd'hui ma situation est tout à fait changée. Je suis appelé comme prêtre dans un régiment. Nous sommes trois (un par bataillon). Les hommes sont pratiquants pour la grande majorité et l'église du village où nous cantonnons est insuffisante pour contenir la foule des soldats qui viennent aux prières et au Salut qui se donnent tous les jours, quand le régiment est au repos.

Tous les matins il y a de nombreuses confessions et de nombreuses communions...

Les régiments territoriaux du genre du ..e peuvent être quelquefois assez exposés, et par un bombardement comme celui qui s'est fait à....., il faut bien s'attendre à recevoir des « marmites ». Actuellement, comme le régiment est au repos, nous allons profiter pour préparer les hommes au grand devoir pascal.

F. L.

2 Avril. — Le secteur que ma division a pris depuis quelques jours est le plus dur qu'elle ait trouvé jusqu'ici, et les plus dures journées de Champagne n'étaient auprès que jeu d'enfant comme rafales d'artillerie. C'est un véritable enfer et, pour une fois, les journaux ne semblent pas trop exagérer, quand ils parlent de la position occupée par nos régiments. C'est un tonnerre continuel, où les bruits des canons de tous calibres se confondent. Ajoutez à cela les gaz asphyxiants ou lacrymogènes, et vous saurez le tribut d'admiration que la France doit aux divisions qui se succèdent dans ce terrible secteur.

Pendant le jour, toute circulation est rigoureusement interdite, en raison des nombreuses « saucisses » allemandes qui surveillent nos lignes. Nous leur rendons, d'ailleurs, la monnaie de leurs pièces en observateurs, et le nombre de nos ballons est au moins égal au leur. Si, d'autre part, leurs avions montrent beaucoup d'activité, les nôtres ne le leur cèdent en rien, et assez souvent nous assistons à des duels aériens des plus palpitants. Les canons antiavions prennent part à la lutte, et le ciel est continuellement piqué de floconnements blancs, indiquant l'éclatement des obus qui cherchent à descendre les méchants oiseaux boches.

J'habite une cave spacieuse avec les brancardiers divisionnaires, à l'abri d'une crête voisine. Le bruit des canons ne nous arrive que tamisé par l'épaisseur des murs, et il faut sortir pour entendre le bruit formidable de tous les gros canons, nos plus proches voisins. A la nuit tombée, les brancardiers partent aux différents postes de secours, pour y prendre les blessés qui y sont transportés. On les fait tous passer par notre abri, et cela me permet de les voir avant qu'ils ne soient expédiés à l'arrière par les voitures automobiles.

H. B.

4 Avril 1916. — Nos chers Bretons sont toujours fidèles à leurs devoirs religieux. Notre triduum de prières pour la France a eu un grand succès. Nos braves militaires sont venus nombreux prier pour le triomphe de nos armes et la victoire finale. Tous ont suivi pieusement le Chemin de Croix solennel du vendredi. La cérémonie du samedi, avec la Consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie, les réunit de nouveau autour du saint autel. La journée du Sacré Cœur, le dimanche, n'eut pas un moindre succès. L'église était trop petite pour contenir les assistants, et tous s'unirent à l'acte de Consécration au Sacré Cœur de Jésus,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

récité à haute voix par le célébrant. L'église était magnifiquement ornée pour la circonstance ; les chants furent exécutés avec beaucoup d'entrain et même d'enthousiasme. Jésus et sa Sainte Mère ont dû sourire à la piété de nos braves poilus et à leur confiance. Tout ceci prouve que, même sur le front, on peut organiser de belles et pieuses fêtes, qui raniment les courages et entretiennent dans les cœurs l'espérance du triomphe final... B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Mgr Dubois, archevêque de Bourges, nommé archevêque de Rouen. — S. G. Mgr Dubois, qui succède, comme primat de Normandie, à Mgr Fuzet, est né le 1er Septembre 1856, à Saint-Calais (Sarthe). Il fit ses études au Petit Séminaire de Précigné et au Grand Séminaire du Mans. Après son ordination, il devint successivement vicaire à Brulon, au Lude, à La Couture, curé de Saint-Benoît et chanoine honoraire en 1895. En 1898, Mgr de Bonfils choisit Mgr Dubois comme vicaire général. Le 2 Juillet 1901, il était sacré au Mans, par Mgr de Bonfils, évêque de Verdun, où il succédait à Mgr Pagis, démissionnaire. Il était alors le plus jeune évêque de France. Le 30 Novembre 1909, il était promu à l'archevêché de Bourges.

Lettre Pastorale de son Em. le Cardinal Mercier à son retour de Rome.

Mes bien chers Frères,

Vous dire la joie que j'éprouve à me retrouver au milieu de vous me serait impossible. Le malheur nous a rapprochés. Pareils aux premiers chrétiens qui, sous la menace continuelle du danger, n'avaient, au dire des Livres Saints, qu'un cœur et qu'une âme, — « *Credentium erat cor unum et anima una* » (1), — les Belges se sont serrés autour de leurs Pasteurs ; leurs Pasteurs ont senti grandir et s'élargir en eux-mêmes la responsabilité et la flamme de la paternité ; et voici qu'aujourd'hui, en Belgique occupée comme sur les terres étrangères, les fils de notre sol obéissent à un même élan et nous demandent, plus instamment que jamais, d'être auprès du bon Dieu leurs interprètes, de leur dire ce que la divine Providence réclame d'eux et leur fait espérer. « Le Pontife, dit l'apôtre saint Paul, est un homme dont la mission est de traiter avec Dieu des intérêts de l'humanité, *Pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitir in iis, quæ sunt ad Deum* » (2).

Je n'ignore pas combien vous avez prié pour nous, et avec quelle piété, durant notre voyage. Vos supplications ont été exaucées. Mon

(1) *Act. Ap.*, IV, 32.
(2) *Hebr.*, V, 1.

premier acte, à mon retour de Rome, fut d'entrer dans notre chère cathédrale, pour y dire au Seigneur un fervent *Te Deum*, et à notre bonne Mère, — « Cause de notre joie, *Causa nostræ lætitiæ* », aussi bien que « Vierge dans la douleur et en larmes, *dolorosa et lacrimabilis Virgo Maria* », — un acte d'ardente reconnaissance. Le Seigneur, en effet, a béni notre voyage au delà de ce que nous osions espérer.

Il y a beaucoup de choses que je ne puis vous dire. Vous me comprendrez. La situation anormale que nous avons à subir nous interdit de vous exposer, à cœur ouvert, tout juste ce qu'il y a en notre âme, de meilleur et de plus intime pour vous ; ce qui, venant de plus haut et vous touchant de plus près, est à moi mon plus ferme soutien et serait pour vous, si je pouvais parler, votre plus puissant réconfort ; mais vous ne douterez pas de ma parole, vous me croirez lorsque je vous assure que mon voyage a été particulièrement béni, et que je vous reviens heureux, *très* heureux.

Le Saint-Père a été d'une bonté touchante. Dès mon arrivée, il a daigné m'accueillir dans ses bras, m'a invité à aller le revoir le plus souvent possible, m'a permis de tout lui dire, de tout lui confier, de penser tout haut devant lui. Durant de longues heures que j'ai eu la consolation de passer en son auguste présence, Il m'a paternellement consolé, éclairé, encouragé ; Il comprend et partage le souci que nous avons de nos libertés religieuses et du patriotisme ; sa pensée profonde, que je recueillais avidement pour vous, il a bien voulu la résumer dans une dédicace que, de sa main auguste, il a écrite au bas de son portrait, et que je vous retrace en toute simplicité : « *A notre vénéré Frère le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines, Nous accordons de grand cœur la bénédiction Apostolique, en l'assurant que Nous sommes toujours avec lui et que Nous prenons part à ses douleurs et à ses angoisses, puisque sa cause est aussi Notre cause.* »

Un jour, le cœur plein de reconnaissance, j'allai dire au Souverain Pontife qu'il ne pouvait jamais douter de l'indéfectible piété filiale du peuple belge, et que nous avions conçu le désir de lui en donner prochainement un nouveau témoignage. « Très Saint-Père, lui dis-je, le premier dimanche du mois de Mai, nous voudrions demander à nos fidèles, dans le pays entier, une communion générale aux intentions de Votre Sainteté.

— » *Et moi*, répondit aussitôt le Saint-Père, *mon intention, c'est la Belgique.* »

Encouragé par cet accueil, j'écrivis aux Cardinaux de Paris, de Londres, d'Armagh en Irlande, de l'Italie, et j'ai la confiance que, de tous nos pays alliés, montera vers le ciel, le premier dimanche de mai, une même prière eucharistique ; présentée à Dieu par les mains augustes du Chef de la catholicité, cette prière hâtera le relèvement glorieux de notre chère Belgique. Le Saint-Père accorde pour ce jour-là à tous les curés, dans le pays entier, la faculté de donner à leurs paroissiens la bénédiction papale, avec une indulgence plénière applicable aux âmes des soldats tombés au champ d'honneur.

Vous avez eu déjà des échos, je pense, des acclamations qui, sur tout le parcours de notre voyage, à l'aller et au retour, en Suisse et en Italie saluèrent le nom Belge.

Supposé même, mes bien chers Frères, que l'issue finale du duel gigantesque engagé, en ce moment, en Europe et en Asie-Mineure, fût encore incertaine, un fait acquis à la civilisation et à l'histoire, c'est le triomphe moral de la Belgique. En union avec votre Roi et votre Gouvernement, vous avez consenti à la patrie un sacrifice immense.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Par respect pour notre parole d'honneur ; pour affirmer que, dans vos consciences, le droit prime tout, vous avez sacrifié vos biens, vos foyers, vos fils, vos époux, et après dix-huit mois de contrainte, vous demeurez comme le premier jour, fiers de votre geste ; l'héroïsme vous paraît si naturel, qu'il ne vous vient pas à la pensée d'en tirer gloire pour vous mêmes ; mais si vous aviez pu, comme nous, franchir nos frontières et contempler à distance la patrie belge, si vous aviez entendu le peuple, « l'homme dans la rue », ainsi que s'expriment les Anglais, je veux dire, l'ouvrier manuel, le petit employé, la femme de la classe qui peine ; si vous aviez recueilli les témoignages, vivants ou écrits, de ceux qui représentent, avec autorité, les grandes forces sociales, la politique, la presse, la science, l'art, la diplomatie, la religion ; vous auriez mieux pris conscience de la magnanimité de votre attitude, vos âmes auraient tressailli d'allégresse et même, je crois, d'orgueil.

Les expressions les plus vibrantes du respect, de l'admiration, du culte pour la grandeur morale, pour la noblesse d'âme, pour la patience calme et obstinée de la nation belge nous arrivaient des cités et des villages de Suisse, d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre et montaient, portées par l'enthousiasme, à ceux-là qui personnifient le patriotisme belge, nos Souverains, le Gouvernement, le clergé, notre vaillante armée.

Pour nous, les hommages que nous recevions, nous les reportions constamment vers vous, car un instinct secret nous rappelait toujours que c'est vous qui, par votre endurance, les méritiez et nous les attiriez.

A nos heures de réflexion, nous bénissions la Providence du chemin qu'Elle avait fait parcourir à l'opinion publique.

Vous vous souvenez que, il y a quinze mois, nous vous le disions : Des hommes haut placés, qui auraient dû juger les évènements d'un point de vue plus élevé, se laissaient parfois aller jusqu'à dire : « Mais enfin, la Belgique avait-elle besoin de s'immoler ainsi pour la défense de son territoire ? Est-ce qu'une protestation verbale n'eût pas été suffisante, et ne lui eût-elle pas épargné les ravages qui la mettent à deux doigts de sa ruine ? » Ce langage m'avait indigné, vous disais-je, et, plus d'une fois sous le stimulant d'une révolte intérieure, j'avais donné libre cours à mon indignation.

Or, ce langage, je ne l'ai plus surpris sur les lèvres de personne. Le niveau moral des peuples neutres ou jadis neutres a donc monté. L'esprit de sacrifice est compris. On lui rend hommage. On vous en sait gré. On vous admire. Votre génération est entrée, avec éclat, dans l'histoire.

N'est-ce pas là une conquête, mes Frères, et, dans la mesure où les biens d'ordre moral l'emportent sur les biens matériels, n'êtes-vous pas, vous, les plus glorieux conquérants ?

Je ne puis me défendre d'appliquer à la situation présente la parole de Notre-Seigneur dans son Évangile : « De quoi servirait-il à l'homme de gagner l'univers, s'il lui fallait, pour cela, sacrifier les intérêts éternels de son âme » (1) ?

Oh ! oui, vous pleurez, je le sais, le deuil s'étend ; des cœurs de mères, d'épouses, de fiancées sont meurtris ; les vies succombent aux bords de l'Yser ; l'emprisonnement de la nation sur son propre sol se

(1) MATTH., XVI, 26.

prolonge douloureusement ; nos finances s'obèrent, nos usines et notre commerce chôment ; je sais tout cela et vous me connaissez assez, je pense, pour demeurer persuadés que j'en souffre avec vous, que j'en souffre parce que vous en souffrez. Mais enfin, que sont ces douleurs d'un jour, en présence de l'éternité où nous devons tous tôt ou tard, vivre notre vraie vie ? Qu'importe, en définitive, un succès terrestre qu'il faudrait payer au prix de son bonheur éternel ? Qu'est-ce, en revanche, qu'un chagrin momentané, un brisement éphémère, une mort, humainement parlant, prématurée, avec la prévision qu'au delà est le bonheur sans trêve, sans ombre, pour les familles chrétiennes qui, ayant vécu chrétiennement ensemble ici-bas, et s'étant chrétiennement encouragées au sacrifice, se retrouveront réunies dans le sein du bon Dieu, au ciel, bientôt, à jamais ?

Un jour que je m'acheminais vers la basilique de Saint-Paul hors les murs, accomplissant, à votre intention, le pèlerinage que je vous avais promis avant mon départ, je visitais la basilique de Saint-Sébastien et la trouvais encombrée de débris provenant des fouilles que l'on y pratiquait. Les archéologues qui conduisaient les travaux avaient mis au jour diverses inscriptions. L'une d'elles me frappa, surtout, et j'en emportais, pour vous, le souvenir. Elle disait : *Et nos in Deo omnes, — Et nous, tenons-nous tous ensemble en Dieu.*

Que ce soit aussi la devise de nos espérances ; qu'elle soutienne indéfectiblement nos courages : *Et nos in Deo omnes. Tous ensemble en Dieu !*

Un jour viendra où nous ne pleurerons plus, où nous ne serons plus dispersés, où la famille se reformera pour ne plus se dissocier jamais. Pensons au ciel plus encore qu'à la terre. Vivons-y déjà en esprit, selon le mot de saint Paul aux Philippiens : *Nostra autem conservatio in cœlis est* (1). Le chrétien est un voyageur, dont le foyer familial est aux cieux.

Vous voudrez bien reconnaître que je ne vous ai jamais caché mes appréhensions. Je vous ai prêché le patriotisme, parce qu'il est une dépendance de la vertu maîtresse du christianisme, de la charité. Mais, dès l'abord, je vous ai fait entrevoir que, selon mon humble pressentiment, notre épreuve serait longue et que le succès appartiendrait aux nations qui mettraient le plus d'endurance.

La conviction naturelle et surnaturelle de notre victoire finale est, plus profondément que jamais, ancrée en mon âme. Si, d'ailleurs, elle avait pu être ébranlée, les assurances que m'ont fait partager plusieurs observateurs désintéressés et attentifs de la situation générale appartenant notamment aux deux Amériques, l'eussent solidement raffermie.

Nous l'emporterons, n'en doutez pas, mais nous ne sommes pas au bout de nos souffrances.

La France, l'Angleterre, la Russie se sont engagées à ne pas conclure de paix, tant que la Belgique n'aura pas recouvré son entière indépendance et n'aura pas été largement indemnisée. L'Italie, à son tour, a adhéré au pacte de Londres.

L'avenir n'est point douteux pour nous.

Mais il faut le préparer.

Nous le préparerons en entretenant en nous la vertu de patience et l'esprit de sacrifice. « Faites-vous une âme virile et un cœur fort dit

(1) MATTH., XVI, 26.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le Psalmiste, en mettant en Dieu votre espoir : *Viriliter agite et confortetur cor vestrum, omnes qui speratis in Domino* » (1).

Gardez une foi absolue en la Providence ; elle veille sur ceux qui ont le respect du Royaume de Dieu et de la Justice. Quoi qu'il advienne, ne doutez jamais d'elle. A aucune époque de ma vie, autant que dans ce dernier voyage, je n'ai vu son action pénétrer les circonstances les plus menues, les incidents en apparence les plus insignifiants, les évènements les plus étrangers à nos calculs personnels. « Aimez le Bon Dieu, disait saint Paul, et soyez sûrs que tout ce qui arrivera tournera à votre profit : *Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* » (2).

Ne sommes-nous pas tous, toujours, plus que le lys des champs et l'oisillon qui voltige sur la branche, dans la main du Tout-Puissant ? Levez vos plans, dressez vos batteries, ordonnez vos mouvements, il reste que l'homme propose et que Dieu dispose.

« Ce n'est pas une grande armée qui sauve le roi, dit le Psalmiste ; le cheval est impuissant à assurer le salut ; sa vigueur ne garantit pas votre délivrance... Nous Espérons en l'Eternel, Il est notre secours et notre bouclier » (3).

Imaginez une nation belligérante, sûre de ses corps d'armée, de ses munitions, de son commandement, en passe de remporter un triomphe : que Dieu laisse se propager dans les rangs les germes d'une épidémie, et voilà ruinées, sur l'heure, les prévisions les plus optimistes !

Aussi, par-dessus tout, mettez votre confiance en Dieu. Rendez-le-vous propice en purifiant vos consciences. Assainissez vos foyers. Faites-y régner la pureté, la modestie, la simplicité chrétienne. Préparez-vous, dans la contrition, à l'accomplissement de votre devoir pascal. Ne soyez pas des isolés dans l'Eglise. Vous êtes dans son sein maternel ; vivez de son esprit. Le Carême est le temps où l'Eglise attend, dans le gémissement de la prière, dans les privations, dans la souffrance, la réconciliation de ses enfants prodigues, la naissance des catéchumènes à la vie divine. Gémissez, priez, privez-vous, souffrez avec votre Mère.

Par mesure générale, nous avons cru devoir vous dispenser des lois du jeûne et de l'abstinence, sauf le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint, mais n'usez pas, si vous n'en éprouvez pas le besoin, de toutes les dispenses ; imposez-vous librement quelques mortifications surérogatoires. Appliquez-vous au recueillement intérieur ; veillez sur vos sens, sur les inclinations de votre cœur, afin de rendre plus aisé l'essor de votre âme vers Celui qui seul est votre Bien et peut, seul, vous donner la paix, c'est-à-dire la sérénité dans l'ordre.

Priez, priez avec confiance, priez persévéramment. Priez, le soir, en famille. Fréquentez les offices du dimanche, la messe, les vêpres, le salut.

Surtout, mes bien chers Frères, assistez, chaque fois que vous en avez le temps, au saint Sacrifice de la Messe et participez-y par la sainte communion. Beaucoup parmi vous ont, en ce moment, des charges moins astreignantes, plus de liberté dans l'emploi de leur journée. Moyennant un effort de bonne volonté, ne trouveriez-vous pas, pour la patrie, pour nos héros de l'Yser, vivants et morts, pour tous ceux qui souffrent ou qui agonisent, non seulement le dimanche, mais, chaque jour, une demi-heure à passer au pied de l'autel, en union d'âme avec Notre Seigneur Jésus-Christ ? Il est là, notre divin Jésus ; Il vient nous rappeler qu'Il a été Lui, par excellence, l'homme des douleurs, possédant dans la plénitude la science de la misère, *virum dolorum et scientem infirmitatem* (1), mais il est ressuscité. Il est dans le triomphe de sa gloire, à la droite de son Père éternel, et s'Il daigne demeurer parmi nous et se faire notre aliment dans la sainte Eucharistie, c'est pour nous remplir de sa vie et nous aider à passer avec Lui par le chemin de la douleur, afin de Le suivre dans la joie des tabernacles éternels. Courage, mes Frères, écoutez mes exhortations ; assistez tous les jours à la messe, portez-y votre missel, suivez le prêtre de près, prenez part avec lui au banquet eucharistique et vous ne tarderez pas à vous apercevoir que votre vie se transforme, et notre divin Jésus ne nous trompe point lorsqu'Il nous dit : Venez à moi vous tous qui êtes brisés de lassitude et ployez sous le fardeau, je vous rendrai forts : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos* (2).

D. J. Card. MERCIER,
Archevêque de Malines.

(1) Ps. XXX, 25.
(2) *Rom*, VIII, 28.
(3) Ps. XXXII, 17-20.

(1) ISAIE, LIII, 3.
(2) MATTH., XI, 29.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Les Nations de la Guerre (Collection L. G. Redmond HOWARD). — 1. *L'Autriche et les Autrichiens*. Traduit et adapté de l'anglais par Christian DE L'ISLE — In-12, 1 fr.

Le premier volume de cette collection, dont l'opportunité est évidente, est consacré à l'Autriche. Parmi les puissances engagées dans la guerre actuelle, aucune n'offre un problème semblable à celui que présente la Monarchie dualiste ; et l'auteur examine ce problème avec une rare compétence en envisageant l'Autriche sous tous les points de vue qui constituent les éléments de la question : Origines et Histoire ; Religion et Politique ; Langue et Littérature ; Commerce et Industrie ; Composition et Constitution ; Forces militaires, etc...

COLLABORONS TOUS A L'ACTION COMMUNE ! NE THÉSAURISONS PAS !

Plus que jamais une noble émulation doit nous pousser à participer de toutes nos forces à la Défense Nationale.

Nous le pouvons, car des quantités considérables de billets se trouvent certainement thésaurisées. Ne les thésaurisons pas et transformons-les en *Bons* ou en *Obligations de la Défense Nationale*. Ces Obligations sont émises, pendant la deuxième quinzaine d'Avril, à 95 fr. 35 par 100 francs, remboursables en 1925.

Nous ferons un placement sûr et avantageux, et nous collaborerons, comme c'est notre devoir, à la guerre !

« En temps de guerre, il faut moins délibérer qu'agir ! — Agissons ! »

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HÉRÉDITÉ ARTHRITIQUE

Il n'est pas douteux que l'arthritisme est héréditaire. Un rhumatisant fait, en général, souche de rhumatisants. La goutte, la gravelle, la migraine, parfois même le diabète sont héréditaires. C'est là un fait d'observation courante et dont la clinique ne manque pas de tenir le plus grand compte.

Il existe de véritables dynasties de rhumatisants chez lesquelles les manifestations morbides, tout en variant d'intensité, et même parfois de caractère, d'une génération à l'autre, n'en procèdent pas moins d'une diathèse unique et urique, qui est comme une marque de fabrique ou plutôt comme un legs inaliénable.

Bien sûr, ce n'est pas son trop-plein d'acide urique que l'ascendant repasse à sa progéniture. C'est la fâcheuse aptitude, dont il souffrait lui-même, à fabriquer trop de ce poison, et à le retenir dans ses œuvres vivres. C'est une imprégnation, une déchéance, une réceptivité, ou, si vous préférez, un état humoral particulièrement propice à l'auto-intoxication. De même, ce que le tuberculeux et l'avarié transmettent à leurs enfants, ce n'est ni le bacille de Koch ni le tréponème pâle, ce ne sont pas davantage leurs « cavernes », leurs lésions, leurs tares : c'est une moindre résistance spécifique, qui en fait des victimes désignées de leur infection personnelle.

Il en est de l'arthritique, en d'autres termes, comme d'un père qui léguerait à son fils, une **maison dont les cheminées tireraient mal, avec obligation de l'habiter.**

Rien n'empêche, heureusement, le fils mal doté de prendre les mesures préventives et de procéder aux réparations que l'auteur de ses jours avait négligées ou auxquelles il avait songé trop tard, et de se préserver ainsi, pour son propre compte, de l'encombrement de la suie et de la régurgitation de la fumée.

Quand les parents ont mangé des raisins trop verts, il arrive que les enfants ont les dents agacées. Mais ceux-ci ont toujours la ressource de se mettre au régime des fruits mûrs et de modifier, par tels moyens que de droit, le milieu buccal.

Les enfants d'arthritiques peuvent également s'épargner les souffrances dont ils ont été les témoins attristés, en enrayant comme cela peut se faire aujourd'hui, la surproduction d'acide urique dont ils sont menacés par une sorte de fatalité congénitale. Ils ne doivent pas attendre, pour se mettre sur la défensive, que les accidents prévus (migraines, douleurs articulaires ou musculaires, crises de goutte, d'asthme ou de sciatique, poussée à la peau, etc.) se soient produits. Leur atavisme suspect doit leur être un avertissement suffisant d'avoir à se tenir par avance sur leurs gardes et même d'aller au devant de l'ennemi.

L'URODONAL n'est-il pas là ?

Puisque l'URODONAL, qui dissout l'acide urique « comme l'eau chaude dissout le sucre », peut éliminer le poison préformé, à plus forte raison peut-il prévenir sa formation, lorsque l'économie en est préjudiciellement saturée. Si encore c'était un remède dangereux ou difficile à prendre, les intéressés seraient recevables à y regarder à deux fois. Mais le mécanisme de l'Action de l'URODONAL étant, ainsi que le constate le docteur LÉGEROT, professeur à l'Ecole Supérieure des Sciences d'Alger, **« un mécanisme physiologique »**, ce précieux médicament peut être considéré comme le prototype des remèdes inoffensifs, qu'on s'administre sans même s'en apercevoir.

Que tous les descendants d'arthritiques — et Dieu sait si cela fait du monde ! — se le tiennent pour dit. **Ils éviteront ainsi bien des misères imméritées.**

Docteur, J.-L.-S. BOTAL.

N. B. — *On trouve l'URODONAL, dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes, — Paris (métro : gares Nord et Est). — Le flacon, franco, 6 frs. 50 ; les trois flacons (cure intégrale), franco, 18 frs. Etranger, franco, 7 et 20 frs. Envoi sur le front.*

31e Année. Vendredi 21 Avril 1916. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation ; L'or de la Défense nationale ; Comptabilité paroissiale ; Quêtes reçues pour le relèvement du culte dans les pays envahis (suite) ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Le Bréviaire et les ecclésiastiques non mobilisés ; Nécrologie : M. Le Séac'h, R.-F., recteur de Dirinon ; Avis de services ; Œuvre de la Protection de la Jeune Fille ; Lampaul-Ploudalmézeau : Nécrologie ; Œuvre du Pain du Prisonnier ; Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère (suite) ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — Chronique générale : Contre la « rumeur infâme » ; Les clauses religieuses et les Sociétés de Secours mutuels.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Avril. — **FÊTE DE LA RESURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.**

Lundi, 24. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 25. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.

Mercredi, 26. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 27. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 28. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 29. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 30. — 1er Dimanche après Pâques. Fête de la Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses franciscaines de Brest. .		23 Avril.
Communauté de la Norgard	du 24 au 25	—
Hôpital de Plougastel-Daoulas. . . .	du 26 au 27	—
Hôpital de Quimperlé	du 28 au 29	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — Conformément à Nos instructions antérieures :

1° Nous rappelons que l'on doit présenter à la Confirmation, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, *tous les enfants de neuf ans* qui auront déjà fait la Communion privée, après s'être assuré de nouveau par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse. L'Evêque désire que la Première Communion solennelle *soit séparée* de la Confirmation.

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant déjà très chargé, Monseigneur désire qu'on n'y ajoute *aucune cérémonie extraordinaire* : bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., sans l'avoir prévenu d'avance et obtenu son agrément.

3° Dans toutes les paroisses où existent *des écoles libres*, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre, et de porter aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves ses bénédictions et ses encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle, jamais dans une cour, ou un préau.

4° Monseigneur l'Evêque a obtenu de N. S. Père le Pape, lors de son dernier voyage *ad limina* en 1912, l'insigne faveur de pouvoir donner la bénédiction papale dans toutes les églises de son diocèse pendant les quatre années que dure la tournée pastorale. Dans toutes les paroisses où Sa Grandeur passera, cette année, au cours de sa visite pastorale, elle donnera donc, après la cérémonie de la Confirmation, la *bénédiction apostolique*, suivant la formule solennelle du Pontifical. MM. les Curés et Recteurs devront avoir soin de préparer les fidèles à recevoir cette grâce extraordinaire et à gagner l'indulgence plénière qui y est attachée ; ils ne négligeront pas de la leur annoncer à l'avance, et de les exhorter à remplir les conditions requises, à savoir : *a) la confession ; b) la communion*, qui peut être faite soit la veille, soit le jour même de la bénédiction ; *c)* une *visite à l'église* avec *récitation d'une prière* pour l'Eglise, pour le Pape et pour l'Evêque ; on peut faire compter comme visite la présence à l'église au moment où se donne la bénédiction papale, pourvu que l'on songe à profiter de cette circonstance pour réciter la prière prescrite.

5° En raison des circonstances actuelles, il convient de

renoncer, cette année, aux décorations extérieures et aux cavalcades destinées à faire honneur à l'Evêque lorsqu'il se présente dans chaque paroisse. On devra s'en tenir simplement au rite prescrit par le Pontifical, tel qu'il est expliqué dans la petite brochure spécialement éditée à cette fin sous le titre : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1). L'Evêque sera reçu à quelque distance de l'église, comme de coutume, et conduit processionnellement jusqu'à l'entrée.

6° Avant de se rendre au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres en cours des Baptêmes, Mariages et Enterrements ;

b) Le cahier d'inscriptions des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le Cahier des Confirmations ;

d) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1907.

7° Pour toutes les cérémonies que comportent la réception de l'Evêque et la Confirmation, MM. les Curés et Recteurs devront *se conformer exactement* aux indications contenues dans l'opuscule cité plus haut, et observer avec soin toutes les recommandations qui s'y trouvent pour le chant, la tenue le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants *tirent leurs gants* avant de quitter leurs places lorsqu'ils vont se présenter devant l'Evêque pour être confirmés ; — ni à ce que les *enfants de chœur* qui doivent recevoir la Confirmation soient présents à l'église pendant que l'Evêque récite les prières et formules générales prescrites pour l'administration de ce sacrement, au commencement et à la fin de la cérémonie.

II. L'or de la Défense nationale. — L'heure de la paix n'a point sonné. La guerre, au contraire, se poursuit avec une violence chaque jour plus terrible et un acharnement plus formidable. Donnons à notre cher pays tous les moyens dont il a besoin pour résister et pour vaincre. Les moyens financiers ne sont pas les moins indispensables. La France nous demande notre or. Donnons-le lui généreusement, apportons-lui tout l'or que nous possédons. N'hésitons pas à faire généreusement pour elle ce sacrifice.

Il y a quinze jours, le R. P. Janvier, l'éloquent orateur de Notre-Dame de Paris, adressait aux catholiques ce patriotique appel :

(1) Nouvelle édition 1912 : En vente chez M. Salaün, libraire, 0 fr. 20 l'exemplaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'implore aujourd'hui votre charité pour la France.

Vous n'ignorez pas que nous luttons efficacement contre nos ennemis non seulement par nos armes mais aussi par notre richesse et par notre or.

L'or est nécessaire aujourd'hui pour faciliter nos rapports avec l'étranger, pour maintenir notre crédit : toutes les âmes patriotiques et religieuses l'ont versé sans hésiter quand le gouvernement l'a demandé.

C'est sous les voûtes de cette basilique nationale, qui a vu passer tant de dévouements, que je vous invite à verser votre or ; il y en a encore beaucoup qui sommeille dans les bourses, qui demeure improductif et qui pourrait servir la cause de la Patrie.

J'espère que vous puiserez dans ces réserves, que vous apporterez à la France la totalité de ce qui vous reste ; que, non contents d'agir personnellement, vous pousserez les autres à suivre votre exemple.

Souvenez-vous qu'offrir à notre pays l'or qu'il réclame, c'est épargner le sang de nos soldats et nous préparer une victoire plus rapide et plus éclatante.

On peut rendre à son pays un double service en demandant, en échange de l'or que l'on verse, des Bons ou des Obligations de la Défense nationale. Et l'on fait en même temps pour soi-même un placement sûr et avantageux.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de lire en chaire, dimanche prochain, la note qui précède.

III. Comptabilité paroissiale. — Dans toutes les paroisses, le Conseil paroissial devra être convoqué en séance ordinaire, le dimanche de Quasimodo, pour l'examen du Compte de 1915 et l'établissement du Budget de 1917.

Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de se conformer très exactement aux indications qui leur sont données pour l'expédition des pièces de comptabilité : les pièces doivent être adressées *sous enveloppe fermée,* comme une lettre ordinaire non recommandée, à *M. le Vicaire général,* sans désignation de personne, dans *le délai d'un mois* après la séance de Quasimodo. Il faut y joindre un timbre pour la réponse. — On doit éviter de mettre sous le même pli des correspondances se rapportant à un autre objet, ou demandant une prompte réponse ; toute communication de ce genre doit faire l'objet d'un envoi séparé.

IV. Quêtes reçues pour le relèvement du culte dans les pays envahis *(suite).* — Cast, Irvillac, La Feuillée, Le Folgoët, Loc-Eguiner (Ploudiry), La Martyre, Névez, Pencran, Plogonnec, Ploudiry, Plouzévédé, Saint-Corentin (Quimper), Sizun, Tréflaouénan, Tréflévénez, Tréméoc, Tréméven.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. l'abbé Jean Thomas, séminariste, de Scaër, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques, 23 Avril :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à midi.

A la messe de 7 heures, communion générale des hommes.

Immédiatement après la grand'messe, bénédiction papale.

Quête pour les Séminaires.

A 2 h. 1/2, chant des vêpres, sermon de clôture de la Station quadragésimale, bénédiction. Procession à l'intérieur de la Cathédrale, au chant de la prose *O Filii et Filiæ.*

Il n'y a pas de réunion le soir, à 8 heures.

Lundi 24 : messes aux mêmes heures que la veille ; il n'y a pas de messe à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

A 3 heures, vêpres, bénédiction, procession.

Mardi 25 : offices aux mêmes heures que la veille. Avant la grand'messe, procession de S. Marc, à l'intérieur de la Cathédrale.

Après vêpres, procession comme les deux jours précédents.

Jeudi 27 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vendredi-Saint :* office de la Croix, à 8 heures ; Chemin de la Croix, à 3 heures. — Le soir, à 8 heures, la Passion de N. S. J.-C.

Samedi-Saint : office solennel, à 8 heures. Nous confessons les hommes, seuls, à partir de 6 heures du soir.

Dimanche de Pâques : 1re messe à 5 h. 1/2 ; la messe et communion générale des hommes à 6 h. 1/2 ; la messe des enfants à 7 h. 1/2 ; les autres messes à 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, sont suivies de la dernière instruction de notre prédicateur de Carême ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et *mardi,* la 1re messe à 5 h. 1/2, la 2e messe à 7 heures, la grand'messe à 8 heures Ce sera désormais l'heure des messes sur semaine.

Le soir, à 8 heures, prières pour la France ; Salut.

Mardi, à 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Le Bréviaire et les ecclésiastiques mobilisés. — Au sujet de la dispense du Bréviaire accordée aux ecclésiastiques mobilisés, la Sacrée Pénitencerie vient de publier la déclaration suivante *(Acta Apostolicæ Sedis,* 3 Avril 1916) :

Quum plura dubia atque quaesita circa declarationem, a Sacra Poenitentiaria die 15 Martii 1912 datam, huic Sacro Tribunali proposita fuerint, ad tollendam deplorabilem ac a Sanctae Sedis mente prorsus alienam interpretationis latitudinem, qua praedicta declaratio ad omnes generatim extenditur Cleri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cos in Sacris constitutos, qui in praesenti bello quomodocumque inter milites accensentur, Sacra Poenitentiaria, ne Sanctae Sedis benignitas in grave vertatur spiritus ecclesiastici detrimentum, muneris sui esse ducit, annuente Ssmo Dno Nostro Benedicto PP. XV, sequentem authenticam edere declarationem :

« Clerici qui, licet in Sacris constituti sint, nihilominus » coacti fuerunt interesse bello, tum solum excusantur ab obli- » gatione Divini Officii recitandi quum actu in acie seu in linea » et loco certaminis versantur ; secus vero tenentur ad Divi- » num Officium in horis liberis quo meliori modo potuerint » recitandum ; in casu vero gravis sui vel aliorum incommodi » se gerere possunt ac debent (audito si potuerint proprio con- » fessario) iuxta normas generales a Theologis traditas. »

Datum Romae, in Sacra Poenitentiaria, die 17 Martii 1916.

Gulielmus Card. Van Rossum, *Poen. Maior.*

Nécrologie. — M. LE SÉAC'H, René-François, *Recteur de Dirinon.* — Il y a quelques jours, la *Semaine religieuse* annonçait la douloureuse nouvelle de la mort du bon prêtre, de l'aimable confrère que fut M. Le Séac'h, recteur de Dirinon. Il a succombé à la tâche, victime, lui aussi, de la guerre, après un an seulement de ministère dans cette paroisse.

M. Le Séac'h naquit à Ergué-Gabéric, en 1864, de parents foncièrement chrétiens, pour qui ce fut un grand honneur de donner deux de leurs fils au service des autels. Ordonné prêtre en 1888, il ne put, à son grand regret, occuper un poste de vicaire, étant déjà à ce moment de santé fort délicate. L'Administration diocésaine le nomma chapelain, au château du Fransic, en Carantec, alors habité par les vénérables dames du Plessis. Sa santé s'étant améliorée, M. Le Séac'h fut nommé en 1896, vicaire à Bénodet, puis en 1908, recteur de Roscanvel.

Son ministère dans cette dernière paroisse ne lui rapporta pas que des consolations. Des difficultés que, trop modestement, il attribuait à sa timidité naturelle et qui lui vinrent de la mauvaise volonté de certaines de ses ouailles, contrarièrent le bien qu'il s'efforçait d'y produire. Aussi, bien grande fut sa joie, lorsque Monseigneur lui confia la paroisse si chrétienne de Dirinon. De voir la population affluer aux offices et s'approcher souvent des sacrements procura à son cœur de prêtre de douces consolations. A ses nouveaux paroissiens, M. Le Séac'h se donna tout entier ; il eut d'heureuses initiatives dont lui sauront gré ses successeurs. Les nécessités de la situation actuelle l'ayant privé de son vicaire, la besogne, surtout le dimanche, fut au-dessus de ses forces. De très bonne heure au confessionnal, le bon Recteur n'en sortait que pour célébrer les deux messes de règle... Il dut s'aliter vers la mi-Janvier. Ne se faisant aucune illusion sur la gravité de son état,

on le vit mettre ordre à ses affaires spirituelles et temporelles ; il reçut les derniers sacrements avec une foi vive et une touchante piété, faisant à Dieu généreusement le sacrifice de sa vie pour le triomphe de la France. M. Le Séac'h s'éteignit doucement, le jeudi 6 Avril ; le samedi 8 eurent lieu les obsèques auxquelles, malgré les difficultés du moment, assistèrent plusieurs confrères, et aussi un très grand nombre de paroissiens, désolés de n'avoir pu garder plus longtemps un pasteur aussi dévoué. Malgré son court séjour à Dirinon, M. Le Séac'h a voulu y être inhumé.

Deux services de huitaine ont été célébrés pour le repos de son âme, l'un à Ergué-Gabéric, le mardi 11 Avril : l'autre, le jeudi 13, à Dirinon. R. I. P. X...

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à Plogonnec, le *mardi 25 Avril,* pour le repos de l'âme de M. Heydon, jeune prêtre, mort au champ d'honneur.

— Un service solennel sera chanté à Carhaix, le *mardi 2 Mai,* à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Guillaume Querné, professeur au Grand Séminaire, mort au champ d'honneur.

Quimper. — **Œuvre de la Protection de la Jeune Fille.** — A l'occasion de la fête de Notre-Dame du Bon-Conseil, patronne de l'Œuvre, mercredi 26 Avril, à 7 h. 1/2, à la chapelle du Patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin, messe, instruction par M. le chanoine Alfred Le Roy, aumônier de l'Œuvre, et bénédiction du T. S. Sacrement.

Lampaul-Ploudalmézeau. — **Nécrologie.** — Le vendredi 7 Avril, les paroissiens de Lampaul-Ploudalmézeau conduisaient à sa dernière demeure la chère Sœur Saint-Anatole, des filles du Saint-Esprit. Depuis quarante-quatre ans qu'elle demeurait au milieu d'eux, elle avait su gagner leur affection : aussi sa disparition est un deuil pour toute la paroisse. Que de générations lui doivent le bienfait d'une instruction et d'une éducation chrétiennes ! Issue d'une famille de Ploudaniel qui a donné plusieurs de ses membres à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la vie religieuse, Sœur Saint-Anatole n'avait que vingt-et-un ans lorsqu'elle prononça ses vœux de profession. Adjointe à l'école communale de Lampaul le 28 Décembre 1871, elle en devint la Supérieure en 1899. Lors de la fermeture des établissements tenus par les Religieuses, M. le Recteur Colin, de regrettée mémoire, lui confia la direction de l'école chrétienne qu'il venait de fonder de ses propres deniers. Quand, une seconde fois, l'enseignement fut interdit aux membres de diverses Congrégations, Sœur Saint-Anatole se consacra entièrement à faire le catéchisme aux enfants. Son église, ses enfants, les malades de la paroisse furent, on peut le dire, ses trois grandes passions. Dieu seul sait le bien qu'elle a fait à Lampaul-Ploudalmézeau,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et ce bien elle le faisait si discrètement, si naturellement, que seule elle semblait l'ignorer. D'un esprit droit, d'un jugement sûr, Sœur Saint-Anatole savait, à l'occasion, dire à chacun ses vérités en y mettant une petite pointe de malice. Elle pratiquait la vraie hospitalité bretonne, et c'est à elle que ses Supérieures adressaient les bonnes Religieuses qui avaient besoin de quelque repos. Au commencement des hostilités, elle se proposa pour faire la classe, estimant qu'en temps de guerre aucun dévouement n'est de trop. En vertu, sans doute, de l'Union Sacrée, sa demande fut rejetée. Le 13 Décembre dernier, un mal soudain et inexorable la terrassa. Depuis ce jour, elle ne quitta plus son lit de souffrances. Elle donna pendant sa cruelle maladie, le plus bel exemple de résignation et d'édification. Elle s'est endormie doucement dans le Seigneur, le mercredi, jour consacré par l'Eglise à honorer Saint-Joseph. Elle avait elle-même annoncé, à plusieurs reprises, alors que rien ne faisait prévoir un dénoûment aussi brusque, qu'elle mourrait ce jour-là. Que Dieu, qu'elle a si bien servi dans la personne des enfants la reçoive dans sa grande miséricorde ! Les paroissiens de Lampaul garderont avec honneur, dans leur humble cimetière, la dépouille mortelle de Sœur Saint-Anatole. Ils n'oublieront pas, dans leurs prières, celle qui les a aimés pendant plus de quarante ans et qui, en mourant, a promis de se souvenir d'eux auprès de Dieu.

R. I. P.

Union Catholique du Finistère. — **Œuvre du Pain du Prisonnier** *(Comité de Quimper.)* — NOTE IMPORTANTE : Malgré la hausse continue du cours du change sur la Suisse, qu'il a été dans l'obligation de prendre entièrement à sa charge, le Comité de Quimper a fait, jusqu'à présent, tout son possible pour maintenir le prix de l'abonnement mensuel à 6 francs.

Mais, depuis le 1er Janvier, par le fait de cette hausse, la Caisse générale de l'Œuvre ayant subi une perte variant de **0 fr. 90 à 1 fr. 10**, *sur chaque abonnement, de six francs, soit plus de* **quatre mille cinq cents francs** *en moins de quatre mois,* nous ne pouvons, à notre grand regret, sous peine de voir décliner et disparaître, faute de ressources, une Œuvre qui existe depuis près d'un an et a rendu de grands services à nos chers prisonniers, maintenir le prix actuel de l'abonnement.

Nous nous voyons donc dans la nécessité de porter le chiffre de cet abonnement à **sept francs** par mois, à **partir du 1er Mai.**

Pour le Comité :

Le Trésorier, A. de Couesnongle.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère. — Liste des Souscripteurs au 1er Mars 1916 (5e liste) : Charles Danguy des Déserts, maire de Daoulas, 50 fr. ;

En souvenir d'Alfred Bernard, 5 ; Mme A. des Déserts, Daoulas, 5 ; Mme E. des Déserts, Daoulas, 5 ; Mme du Cosquer, Fougères, 5 ; Abbé Chapalain, recteur de Bodilis, 5 ; Abbé Kérébel, curé de Riec-sur-Bélon, 10 ; Mme de Penfentenyo, 12, rue Laënnec, Quimper, 20 ; Mme Barjou, Lesneven, 20 ; Abbé Rozec, recteur de Plonévez-du-Faou, 5 ; Marquis et Marquise du Lescoet, château de Lesquiffiou, Pleyber-Christ, 100 ; Abbé Quentel, recteur de Lampaul-Plouarzel, 5 ; Abbé Ollivier, recteur de Tréouergat, 5 ; Comte de Kermenguy, Cléder, 50 ; Abbé Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern, 20 ; Auguste Branellec et Mlles Branellec, Brest, 20 ; Abbé Plassart, recteur de Saint-Rivoal, 20 ; Joseph Boucher, conseiller général du Finistère, 50 ; A. Mauduit, maire de Pont-l'Abbé, 20 ; Queinnec, notaire à Pont-l'Abbé, 10 ; Abbé Arzel, Dirinon, 5 ; Chanoine Quidelleur, rue de l'Hospice, Quimper, 100 ; M. Gadon, vicaire général, évêché, Quimper, 20 ; M. A. de Kerangal, à Quimper, 10 ; Abbé Fily, aumônier à Guervenan Plougonven, 5 ; Charles Le Forestier de Quillien, Voas-Glas, Pencran, 5 ; Baronne de Lépineau, Arzano, 50 ; Vicomtesse Harscouet de Saint-George, Rosporden, 50 ; Martial Glaizot, Aberwrach, 20 ; M. le Recteur d'Arzano, 15 ; Chanoine Abgrall, Quimper, 5 ; Mlle de Ferré, 40, rue Voltaire, Brest (par an), 5 ; Julien Le Gall, ancien notaire, Saint-Renan, 50 ; Abbé Bodériou, curé du Faou (par an), 5 ; Abbé Simon, recteur de Plounéventer, 10 ; Henri Le Marié, Concarneau, 20 ; Mlle de Lonlay, au Portzou, Concarneau, 50 ; Abbé Troadec, curé de Daoulas, 10 ; M. R. de Bergevin, château de Kérourien, par Saint-Renan, 10 ; M. E. Roussin, ancien député, manoir de Kerdour, Quimper, 100 ; Vicomte Amand de Trobriant, 50 bis, rue Boileau, Paris (XVIe), 10 ; J.-L. Henry et fils, apiculteurs, à Kernivinel, en Lennon (Finistère), 10 ; Mlles du Penhoat, Saint-Pol de Léon, 200 ; Mlle Juliette de Kerjégu, château de Kerwazec, Châteauneuf-du-Faou, 100 ; Comtesse de Saint-Simon, château de Kerwazec, Châteauneuf-du-Faou, 100 ; Mme René de Coatgoureden, 8, rue du Palais, Quimper, 20 ; MM. Dior fils, de Granville, par les mains de M. Boucher, conseiller général, leur représentant, à Landerneau, 250 ; Mlle Boucher, rue Général Goury, Landerneau, 20 ; M. Charles Halna du Fretay, 50 ; Abbé Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas, 50 ; Abbé Belbéoch, recteur de Clohars-Carnoët, 10 ; Lieutenant de vaisseau Henri de Penfentenyo, 3, rue Gabriel, Versailles, 100 ; Mlle Adèle Goubin, château de Beauvoir, à Plougastel-Daoulas, 10. — Total de la 5e liste : 1.905 fr. — Total à ce jour : 21.144 fr.

Sont vacantes en ce moment, en faveur des mutilés de la guerre, trois places de rééducation professionnelle pour la *Cordonnerie.* Pension et apprentissage gratuits.

Adresser demandes et références à l'*Office Central,* Landerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Médaille militaire. — *Grand quartier général, 29 Mars 1916.* — La médaille militaire a été conférée au militaire dont le nom suit :

« Creignou Yves, sergent au 248e d'infanterie, sous-officier d'un courage remarquable, a toujours donné à ses hommes le plus bel exemple de dévouement et d'entrain. Le 25 Septembre 1915, à la tête de sa section a enlevé successivement deux lignes de tranchées. Entouré par les Allemands a fait retirer ses hommes en restant le dernier et a été grièvement blessé, mutilé. »

La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme. — Signé : JOFFRE.

Creignou Yves est sous-diacre au Séminaire de Quimper. Actuellement, il se trouve en bonne voie de guérison.

Onze mois prisonnier des Allemands. — ... Ma campagne a été excessivement courte. Ma brigade, brigade de Bretons, rencontre la première fois l'ennemi, le soir du 27 Août, à Sailly-Salitel, près de Bapaume.

Une ruse des Allemands réussit à nous faire tomber dans un piège. Nous allons tranquillement notre chemin vers Sailly. Une automobile stoppe auprès du commandant de l'avant-garde, puis continue jusqu'au général. Il en descend un officier de l'Intendance accompagné d'un soldat du train des équipages. Il pose cette question au général : « Mon général, où allez-vous cantonner ? » — « A Sailly-Salitel, Raucourt, Leben, etc... » — « Bien, mon général, le cantonnement de vos troupes sera prêt quand vous arriverez et vous aurez de la paille en abondance. Avancez sans crainte, vous ne risquez point de vous butter à l'ennemi aujourd'hui ; ce matin, l'apparition de quelques patrouilles de uhlans dans le pays nous a été signalée, mais les uhlans se sont retirés bien en arrière. »

L'officier remonte en automobile qui fait demi-tour et disparaît à toute allure. Deux kilomètres plus loin, nous arrivons, l'arme à la bretelle et en colonne par quatre, dans Sailly. La ville était occupée par les Allemands, qui nous saluent par des rafales de mitrailleuses, une fusillade bien nourrie et un bombardement en règle de leurs 77. Je vous laisse deviner notre surprise ; l'officier venu tout à l'heure prendre les ordres de notre général était un Allemand déguisé en officier français, un espion.

Après trois heures d'un combat acharné, nous nous préparons à battre en retraite. Au moment où je décharge mon fusil, une balle me traverse le bras. Je tombe entre les mains de l'ennemi qui me dirige sur son poste de secours, où j'ai connu toutes les horreurs de la guerre.

Pendant sept jours nous restons à Sailly-Salitel. Nous sommes là quatre cents à cinq cents blessés entassés les uns sur les autres dans une cour d'école, couchant à la belle étoile et sur la terre nue. Très peu de nous y reçoivent les premiers soins. Au bout de quatre ou cinq jours, plusieurs ont leurs plaies dans un état lamentable. Enfin, des majors français prisonniers, de Lille, viennent apporter à la généralité des blessés les premiers soins nécessaires et tâcher de prévenir la gangrène pendant qu'il en est encore temps.

Cependant, plusieurs blessés meurent faute de soins médicaux ; d'autres succombent de froid et surtout de faim. La consigne allemande est très sévère : on ne doit point ravitailler les prisonniers ; il est permis seulement de leur apporter de l'eau. Une sentinelle placée à la porte de la cour de l'école, où se trouve installé le poste de secours, est chargée de surveiller toutes les entrées et de fouiller scrupuleusement toute personne qui veut pénétrer à l'intérieur, de peur qu'elle ne dissimule soit des aliments, soit de la boisson. Les malheureux prisonniers réclament à grands cris de quoi manger. Un officier nous répond durement et cyniquement : « Nous n'avons pas de trop de tout ce qui peut se trouver dans le bourg pour le ravitaillement de nos propres soldats ». On nous fait grâce seulement d'un petit morceau de lard cru, le troisième jour, et d'un morceau de pain noir moisi venant d'Allemagne, le sixième jour. Nous n'avons d'autres ressources que les oignons crus et les pommes vertes qui poussent dans le jardin de l'école. Force est de nous en nourrir, pendant que nos ennemis sans cœur font ripaille devant nous avec le vin des caves et tout ce qu'ils trouvent dans les maisons. Le sixième jour, une voiture de pain arrive enfin conduite par des Religieuses qui sont obligées de parlementer longuement avec un officier allemand avant de pouvoir entrer.

A nos souffrances physiques viennent s'ajouter des souffrances morales plus terribles encore. Nos blessés qui sont restés quelque temps sur le champ de bataille racontent des choses alarmantes. Ils affirment que nous allons tous être achevés. La menace n'est pas invraisemblable. L'ennemi s'est acharné sur les maisons en mettant impitoyablement le feu partout. Pourquoi les blessés ont-ils été épargnés ? Il est difficile de le savoir. Sûrement, les Allemands ont l'intention bien arrêtée de se défaire de nous. Et, en effet, comment expliquer que les pauvres blessés aient été traités de la sorte?

Un autre fait plus significatif permet de croire qu'ils ont été sur le point d'être achevés. Soixante prisonniers tombent entre les mains de l'ennemi ; ils sont disposés sur un rang et placés à genoux. Un peloton d'exécution est en face d'eux ; un caporal tire de sa poche la photographie de sa femme et de ses enfants, puis la montre à l'officier allemand qui va commander le feu. En voyant cela, l'officier se laisse toucher et n'a pas le courage de faire tirer. Cependant, un coup de fusil part d'un Allemand qui n'a pas attendu le commandement, et la balle va frapper le caporal qui tient en main la photographie, mais les soixante prisonniers ont la vie sauve.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous nous sommes donc préparés à mourir. L'on ne saurait dépeindre l'état d'abattement de la plupart de nous. Personnellement, mon ministère seul pouvait me faire oublier ces heures d'une angoisse terrible. Je ne perdis pas mon temps. Seul prêtre parmi ces infortunés, je reçus les aveux d'une foule de mourants, et quelquefois il m'arriva de lever la main pour pardonner à des ennemis dont je ne comprenais pas la langue. *(A suivre.)*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Contre la « rumeur infâme ».

Grâce aux protestations de la presse, grâce aux sévérités des tribunaux civils et militaires, grâce aux initiatives courageuses de quelques préfets énergiques, la « rumeur infâme » commence à voir sa circulation un peu compromise. La calomnie est confondue et, là où le responsable est découvert, punie ou rétractée.

C'est un résultat considérable auquel il faut regretter que le gouvernement n'ait pas contribué dès les premiers jours par des déclarations qui eussent à la fois flétri les calomniateurs et réhabilité leurs victimes. Cette intervention officielle, encore qu'assez timide et sans spontanéité, vient enfin de se produire.

Le 16 Mars, M. Briand, président du Conseil, recevait de M. Piou et d'un certain nombre de députés, ses collègues de l'*Action Libérale*, la lettre suivante :

Paris, le 16 Mars 1916.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Nous avons eu l'honneur, dans notre entretien d'hier, de vous exposer la campagne qui se poursuit, à la fois contre les membres du clergé et certaines catégories de bons Français.

Une rumeur infâme, répandue tantôt sourdement, tantôt avec éclat, les accuse d'avoir poussé à la guerre, puis de s'être dérobés aux devoirs périlleux et faits même les complices de l'ennemi.

Longtemps nous avons espéré que ces propagateurs, honteux d'eux-mêmes, désarmeraient devant la vaillance prodiguée par les victimes de leurs outrages.

Mais c'est en vain que plus d'un millier d'ecclésiastiques sont tombés les armes à la main, ou ont succombé à leurs blessures dans les hôpitaux, que plus d'un millier d'autres ont reçu les récompenses réservées aux braves qui ont bien servi la patrie ; c'est en vain que les enfants des familles les plus élevées et les plus fortunées ont rivalisé d'héroïsme avec leurs frères, moins favorisés qu'eux, et ont mêlé leur sang au leur sur tous les champs de bataille. La calomnie s'acharne à son œuvre malfaisante et grandit grâce à l'impunité. Un plus long silence de notre part serait une défection.

Si nous ne nous étions pas résolus, dès le premier jour de la guerre, à ne créer aucune difficulté au gouvernement qui tient le drapeau de la France, et à ne troubler, par aucune diversion, la défense nationale,

nous aurions fait appel, du haut de la tribune, à l'équité du Parlement et de l'opinion.

Mais, il nous a paru, à cette heure tragique, que notre devoir était, plutôt que d'ouvrir un débat public, de nous adresser directement au gouvernement, témoin comme la nation entière, du dévouement et des sacrifices de ceux que l'on ose effrontément calomnier.

Peut-il, sans danger pour la concorde intérieure et sans manquer à toute justice, assister silencieusement à cette propagande de division et de mensonge, laisser inactives les armes qu'il a reçues pour la défense de l'honneur national et de la vérité outragée ?

C'est ce que nous lui avons demandé hier. C'est ce que nous lui demandons encore aujourd'hui au nom de l'union sacrée que, depuis vingt mois, nous pratiquons avec une fermeté qui n'a connu aucune défaillance.

Les mauvais citoyens qui se font par leurs calomnies les agents conscients ou inconscients de nos ennemis méritent d'être confondus.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'assurance de ma haute considération.

Jacques PIOU.

Ont signé :

De Gailhard-Bancel, Groussau, Joseph Denais, V. Rochereau, l'amiral Bienaimé, Galpin, Ferdinand Bougère, de Baudry-d'Asson, Jules Delahaye, de Kernier, etc..., députés.

A cette lettre éloquente, le Président du Conseil faisait, le 29 Mars, la réponse suivante :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Vous avez signalé à mon attention « la campagne qui se poursuit à la fois contre les membres du clergé et certaines catégories de bons Français », et, tout en exposant qu'une rumeur infâme, répandue tantôt sourdement, tantôt avec éclat, les accuse d'avoir poussé à la guerre, puis de s'être dérobés aux devoirs périlleux et faits même « les complices de l'ennemi », vous avez demandé au gouvernement d'y mettre bon ordre.

Ces attaques, d'où qu'elles proviennent et quelque catégorie de citoyens qu'elles visent, ne peuvent qu'être hautement réprouvées. Ces attaques procèdent le plus souvent d'arrière-pensées politiques *et d'un esprit de polémique tout à fait déplacé en face de l'ennemi.*

Elles sont d'ailleurs *entièrement injustifiées.*

La vérité dont nous avons le droit d'être fiers, c'est que tous les Français, sans distinction de condition sociale ni d'opinions religieuses ou politiques, font tous leur devoir militaire. Le gouvernement entend, par conséquent, s'opposer à ce que, sous aucun prétexte, on tente d'établir entre eux des différences à cet égard, au rixe de les rendre suspects les uns aux autres, et de rompre ainsi l'union sacrée qui est la condition essentielle de la victoire.

Déjà il a prescrit aux autorités civiles et militaires de rechercher activement, et de ne pas hésiter à livrer à la justice ceux qui tenteraient de troubler le pays par des campagnes de calomnies qui ne peuvent que servir les intérêts de l'ennemi. Vous pouvez être certains qu'il tiendra la main à ce que les instructions qu'il a données soient exécutées avec toute la vigilance et la fermeté nécessaires.

Mais je suis convaincu qu'il ne sera pas indispensable de recourir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à la répression et que, pour faire cesser de telles campagnes, il suffira que le gouvernement ait attesté, comme votre démarche lui en fournit l'occasion, l'inanité des accusations lancées inconsidérément contre certaines catégories de citoyens *qui n'ont cessé, comme toutes les autres, de bien mériter de la Patrie.*

Veuillez agréer, Messieurs et chers Collègues, l'assurance de ma haute considération.

Aristide Briand.

Les promesses renfermées dans cette lettre paraissent n'avoir pas été que de vaines politesses. A la date du 5 Avril, en effet, le Ministre de la Guerre, général Roques, a adressé la dépêche suivante aux généraux commandant les régions militaires :

L'attention du gouvernement a été attirée sur une campagne de calomnies menée au point de vue social ou religieux contre certaines catégories de Français, par de mauvais citoyens qui se font ainsi les agents conscients ou inconscients de nos ennemis.

Ces attaques, restées jusqu'ici à l'état isolé, doivent être hautement réprimées, et il importe de rechercher activement et de ne pas hésiter à livrer à la justice ceux qui tenteraient de troubler par là le pays.

Je vous prie, par suite, de tenir la main à ce que les autorités qui vous sont subordonnées agissent en conséquence, et de me rendre compte des incidents qui ont pu ou qui pourront se produire, en me proposant toutes mesures que vous jugerez nécessaires.

Cet ensemble de documents devrait permettre au clergé et aux catholiques de France de ne songer enfin, en pleine sérénité, qu'au service de la Patrie et aux nombreux deuils qu'ils portent pour elle, sans craindre le retour des infâmes rumeurs si hautement condamnées. Mais la calomnie anticléricale est comme ces morts qu'il faut qu'on tue, et l'on fera bien, si elle redresse la tête, de ne pas hésiter à en déférer les auteurs à la justice des tribunaux.

Les clauses religieuses et les Sociétés de Secours mutuels. — On lit dans un intéressant article sur *la Vie mutualiste*, dans *la Voix professionnelle*, le bulletin des Syndicats libres féminins du tissage de l'Isère (1er Avril) :

« On se souvient que, pendant plusieurs années, le ministère a refusé d'approuver nos statuts lorsqu'ils contenaient trois clauses que nous tenions essentiellement y voir figurer : 1° l'obligation d'être catholique pour faire partie de la Société ; 2° l'obligation d'une messe annuelle pour la Société ; 3° l'invitation à assister aux funérailles religieuses d'une sociétaire. Or, en Avril 1915, après de vives protestations, notre Mutualité de Voiron fut autorisée par le ministère à remettre ces trois clauses dans ses statuts. Bientôt après notre mutualité de Chabons demandait la même autorisation, qu'elle vient de recevoir. Enfin, la Mutualité de Vinay demanda dès sa création l'approbation de ses statuts avec les trois clauses incluses, et vient de recevoir cette approbation.

» On voit par ces exemples combien il importe de défendre avec ténacité le droit des Mutualités catholiques et leurs libertés. Nous espérons que toutes nos Sociétés tiendront à honneur de faire rétablir les clauses religieuses dans leurs statuts. »

DE NOUVELLES DISPONIBILITÉS POUR LA DÉFENSE NATIONALE

Tous les jours pendant le mois d'Avril le paiement des coupons de la rente 3 0/0 perpétuelle, de diverses Obligations et Actions augmentent largement les disponibilités du public ; l'amortissement et remboursement de 2 séries du 3 0/0 amortissable ajouteront un certain chiffre de millions.

Ceux qui encaissent ces fonds doivent en prêter une large partie au Trésor qui est obligé de faire face chaque jour à des dépenses considérables.

Transformons donc la partie la plus importante de ces disponibilités en *Bons* ou *Obligations* de la *Défense Nationale.*

Remboursables en 1925 et avec coupons semestriels exempts d'impôts, ces Obligations représentent un placement excellent à tous égards.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme. — Capital : 500 Millions.

Assemblée générale annuelle du 30 Mars 1916.

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis le 30 Mars 1916 en Assemblée ordinaire sous la présidence de Monsieur Guernaut, Président du Conseil d'Administration.

Le Rapport déclare que le Conseil s'est appliqué au cours de l'exercice 1915 à réduire les engagements sociaux, comme en témoigne le Bilan, à sauvegarder l'avenir des entreprises dans lesquelles la clientèle est intéressée, à fournir le plus large concours possible à la Défense Nationale. La proportion des recouvrements sur le portefeuille moratorié est très satisfaisante, puisqu'elle dépasse 70 °/₀. La prolongation de la guerre a eu une répercussion défavorable notamment sur les entreprises de l'Amérique du Sud. Mais le Conseil fait et continuera à faire, dans l'intérêt de sa clientèle, tous ses efforts pour aider au relèvement de ces affaires dont la plupart sont appelées à retrouver la prospérité quand la situation sera redevenue normale. La confiance et la fidélité de la clientèle se sont affirmées avec une force particulière lors de l'Emprunt de la Défense Nationale, plus de 328 000 souscripteurs ayant apporté à la Société Générale un montant en capital de 880 millions de francs. Enfin la Société Générale a saisi toutes les occasions qui se sont offertes pour apporter son concours aux industries travaillant pour la défense du pays et des nations alliées.

Le rapport signale également la nouvelle répartition des Services dans les trois immeubles du Boulevard Haussmann, de la Rue Réaumur et de l'Avenue Kléber. Le Conseil et la Direction sont installés dans l'immeuble du Boulevard Haussmann, devenu le siège de la Société, avec l'Agence Centrale groupant les services à l'usage de la Clientèle. Les principaux Services intérieurs fonctionnent Avenue Kléber où la Conservation des Titres est aménagée dans les meilleures conditions de sécurité. Enfin les Services de Bourse et de Portefeuille ont trouvé leur place rue Réaumur à proximité de la Bourse et de la Banque de France. Cette organisation a eu comme conséquence de rendre libre l'immeuble de la rue de Provence que le Conseil espère pouvoir réaliser après la guerre dans des conditions avantageuses par suite de sa situation.

Le produit net de l'exercice s'est élevé à 10.400 000 frs. sensiblement égal à celui de 1914 qui avait été reporté à nouveau. En raison de la prolongation

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des hostilités, le Conseil a cru devoir procéder à une révision sévère de tous les postes de l'Actif aboutissant à une dépréciation totale de 87.639.000 frs. Cette dépréciation est ramenée, après attribution intégrale des Profits, à Francs 66.500.000, faisant l'objet d'un prélèvement sur la Réserve laquelle, l'opération faite, représentera encore la somme appréciable de 50.700.000 frs. Le Conseil estime que la prospérité future de l'Etablissement sera désormais assise, au prix d'un sacrifice momentané, sur une base forte et absolument saine.

Le Conseil adresse ensuite des éloges au Personnel qui a fait preuve du plus grand dévouement en accomplissant une tâche de plus en plus lourde, ce qui a permis le fonctionnement à peu près normal des guichets ouverts l'an dernier. Il adresse son témoignage de sympathie aux familles des agents tombés glorieusement au champ d'honneur ; il y joint ses vœux pour les blessés, les prisonniers, tous ceux qui sont sur la ligne de feu, exposant journellement leur vie.

Les Censeurs-Commissaires se sont entièrement associés aux propositions du Conseil, donnant notamment leur pleine adhésion à celle ayant pour objet un prélèvement sur la Réserve et l'emploi du solde créditeur des Profits et Pertes pour faire face aux amortissements opérés dans l'Actif.

Cette Résolution, comportant également l'approbation des comptes, a été votée par l'Assemblée à l'unanimité, moins sept actionnaires sur un total de 300 actionnaires présents.

L'Assemblée a en outre renouvelé les pouvoirs pour 5 ans des Administrateurs sortants, Messieurs Bouillat et Bourget, tous deux mobilisés et décorés de la Légion d'Honneur ; elle a réélu censeur pour trois ans Monsieur Desroys du Roure, et nommé Commissaires pour l'exercice 1916, Messieurs Desroys du Roure, Lavallée et Cornélis de Witt.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 8 Avril dernier, sous la présidence de M. Lucien Villars, président du Conseil.

48 481 actions étaient présentes ou représentées.

Le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de 4.347.993 francs. Le Conseil a proposé de fixer le dividende à 25 francs payable en deux fois sous déduction des impôts, les 1er Janvier 1916 et 2 Janvier 1917.

L'assemblée, à l'unanimité, a adopté les résolutions à l'ordre du jour :

1° Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 1915 ;
2° Fixation du dividende à 25 francs par action ;
3° Réélection de MM. Mallet et Bonzon, administrateurs sortants ;
4° Nominations de MM. Feray et de Lalobbe, comme commissaires des comptes ;
5° Autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

31e ANNÉE. Vendredi 28 Avril 1916. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.
RÉDACTION ET ADMINISTRATION, 5, place Saint-Mathieu, QUIMPER

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La Communion du 7 Mai ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La Station de Carême à Quimper ; La Retraite pascale à Morlaix ; Œuvre de Notre-Dame de Salut à Quimper ; Nos Prêtres-Soldats (suite).

III. — Chronique générale : Le Pape et les Juifs d'Amérique ; Le Clergé et la Guerre.

IV. Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Avril. — 1er après Pâques. Fête de Quasimodo. Double majeur. Blanc.
A la messe, mémoire de Ste Catherine de Sienne.
Vêpres du suivant avec mémoires du dimanche et de Ste Catherine de Sienne.

Lundi, 1er Mai. — S. Philippe et S. Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 2. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi 3. — Invention de la Ste Croix. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 4. — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.

Samedi, 6. — S. Jean de la Porte Latine, Apôtre. Double majeur. Rouge.

Dimanche, 7. — 2e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix . . . . . du 30 Avril au 1er Mai.
Sœurs de S.-Vincent de Paul à Morlaix. du 2 Mai au 3 Mai.
Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper. . . . . du 5 — au 7 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nous rappelons à nos diocésains la communion qu'ils sont instamment priés de faire, le dimanche 7 Mai, pour le Souverain Pontife.

Ils montreront ainsi au Saint Père leur pieuse reconnaissance.

Ils gagneront en même temps une indulgence plénière, applicable à nos soldats défunts.

La Bénédiction papale leur sera donnée dans ce but, à l'un des offices de la journée, par Messieurs les Curés, Recteurs, Aumôniers et Chapelains, dans toutes les églises et chapelles publiques et semi publiques.

Le Rituel Romain indique le cérémonial et la formule de cette Bénédiction papale.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi, 4.....	Plogonnec.....	Guengat.....
Vendredi, 5....	Ploaré.....	
Samedi, 6.....	Douarnenez.....	Pouldavid.....
Dimanche, 7....	Le Juch.....	Tréboul.....

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur, jusqu'au dimanche 14 Mai inclusivement.

III. Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre. — Messieurs les Curés et Recteurs ont reçu ou vont recevoir des *questionnaires* à remplir, des exemplaires des statuts ou extraits de statuts, et quelques carnets à souche pour les collectrices de souscriptions.

S'ils en désirent un plus grand nombre, qu'ils veuillent bien en faire la demande à leur secrétaire d'arrondissement.

Une occasion urgente Nous porte à demander qu'on Nous retourne au plus tôt les questionnaires, avec prière d'y ajouter l'indication de l'école fréquentée par chaque enfant, parce que l'Œuvre américaine dont Nous espérons le concours exige ce renseignement.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine Monfort, ancien curé de N.-D. des Carmes (Brest), décédé, le 21 Avril, au Couvent des Augustines, à Pont-l'Abbé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 30 Avril :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 5 h. 1/2, à la chapelle, messe pour la Fraternité du Tiers-Ordre ; à 4 heures, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prières, bénédiction.

A 8 heures, ouverture des exercices du Mois de Marie : instruction, bénédiction.

Tous les jours du mois de Mai : réunion le soir, à 8 heures, à la Cathédrale, lecture ou instruction, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *Samedi de Quasimodo :* confessions à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures.

Dimanche de Quasimodo : messes à 5 h. 1/2, 6 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. Grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de l'Apostolat de la Prière : exposé de l'intention du mois ; prières pour la France, et ouverture du Mois de Marie.

Chaque jour : à 8 heures du soir, cantiques, dizaine de chapelet, lecture édifiante et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : Invention de la Sainte Croix, indulgence plénière pour le souvenir de Mission, le Christ-Roi.

Confession des enfants : 1° *lundi,* les petits de 7 à 9 ans ; 2° *mardi,* ceux qui ont fait la communion privée ; 3° *mercredi,* les enfants de la 1re, 2e et 3e communion. — Le *mercredi* et le *jeudi,* à 7 heures, messe de communion.

Jeudi, nous confessons pour le 1er vendredi du mois, et pour les communions pour le Saint-Père.

Vendredi 5 Mai : 5 h. 1/2, 1re messe à l'autel du Sacré-Cœur, réunion des Bretons ; 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, réunion des mères de famille. Toute la journée, le Saint-Sacrement exposé.

— Chapelle de la Retraite. — *Fête patronale des Mères chrétiennes.* — Réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes, le *jeudi 4 Mai.* A 8 heures, sainte messe ; à 5 heures, instruction et bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

La Station de Carême à Quimper. — I. A Saint-Corentin. — Les circonstances ne sont pas très favorables pour les réunions imposantes au pied des chaires chrétiennes. L'universelle dispersion produite par la mobilisation des forces valides de la nation a rompu bien des habitudes, vidé bien des foyers, bouleversé les œuvres les plus vitales qui faisaient les noyaux des paroisses. Beaucoup de jeunes gens et d'hommes mûrs ont été déracinés et s'ils n'ont pas succombé dans la lutte, ont été jetés dans des milieux nouveaux, dans le tourbillon des préoccupations et des devoirs créés par la guerre, où plusieurs ont perdu la ferveur de leur vie chrétienne.

Ces causes multiples devaient nécessairement influer, en cette deuxième année de guerre, plus encore que l'an passé, sur la com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

position des auditoires des stations quadragésimales. L'assistance à Saint-Corentin aux prédications de M. Loiseau, de M. Cuillandre et de M. Mao, a répondu cependant pleinement à l'attente et aux vœux du pasteur de la paroisse. D'excellents fruits de salut ont mûri sous la parole apostolique des divers orateurs, et le spectacle des communions pascales fut pour ces ouvriers dévoués de la vigne du Divin Maître, à la fois un sujet de joie et une récompense.

La plus grande partie de ce labeur évangélique a incombé à la parole de M. Loiseau. Habitué aux auditoires populaires de la grande République américaine, plus avides d'un enseignement apologétique solide et clair que de clinquant et de vaine rhétorique, le prédicateur a gardé de ses travaux apostoliques l'habitude des expositions et des démonstrations simples et convaincantes de l'éloquence traditionnelle. Une parole sans ornements affectés, abondante et limpide, faite pour mettre les enseignements les plus pleins et les plus relevés au niveau de toutes les intelligences, sachant, sans efforts littéraires, atteindre les fibres motrices de la volonté, tel est l'instrument dont le cœur d'apôtre de M. Loiseau s'est servi pour instruire et toucher les âmes de ses nombreux auditeurs.

Sa prédication a porté principalement sur la vie et l'enseignement de Notre Seigneur. Il y a trouvé les meilleurs éléments pour établir les principaux dogmes de la religion et en a fait sortir les motifs les plus déterminants pour la pratique des vertus chrétiennes. A ces instructions générales, le prédicateur a ajouté des conférences spéciales données, sous forme de retraites de trois jours, aux jeunes filles, aux dames et aux hommes.

Les auditoires bretons n'ont pas été moins favorisés. M. l'abbé Cuillandre s'est appliqué avec un plein succès à leur faire goûter le meilleur suc de l'enseignement théologique sur les grandes vérités du salut. Un deuil douloureux, qui imposait à son cœur de fils des devoirs impérieux, n'a pas permis à l'éloquent prédicateur de terminer une série d'instructions si heureusement commencées.

Les soldats en garnison à Quimper n'ont pas été oubliés. Pendant trois jours, l'un des leurs, M. l'abbé Mao, leur a dispensé le pain de la doctrine. Sa parole entraînante et chaude a su adapter aux besoins du temps l'enseignement des préceptes qui doivent régir la vie du chrétien aussi bien dans l'agitation des camps et des champs de bataille que dans les paisibles occupations de la vie de famille.

La Pâque ainsi préparée n'a pas manqué de donner les résultats consolants attendus. M. l'abbé Loiseau, dans sa dernière instruction du dimanche de Pâques, pouvait, en toute vérité, déclarer inoubliable le spectacle, dont il avait été témoin, le matin même, de la foule imposante qui se pressait devant la Table Sainte dans l'attente du Pain divin.

Sa dernière conférence porta sur les preuves historiques de la Résurrection de Notre Seigneur et sur les moyens de persévérance auxquels les fidèles ressuscités, à son exemple, doivent avoir recours pour se maintenir dans la vie de la grâce. L'éloquent missionnaire, avant de quitter son auditoire, supplia, en une adjuration émouvante, les Bretons de rester fidèles à la foi qui a illustré leur province et sanctifié leurs pères.

En une courte allocution, Monseigneur prononça ensuite la clôture de cette belle station quadragésimale. Après avoir remercié et félicité le prédicateur, l'Evêque évoqua la pensée des émotions patriotiques qui nous étreignent et formula trois souhaits : que nous ne nous lassions pas dans nos sacrifices ; que nos sacrifices ne soient pas rendus stériles, et que nous gardions bien à ces sacrifices tout leur sens chrétien.

II. A Saint-Mathieu, la station n'a commencé que le troisième dimanche du Carême. M. le chanoine Queinnec, si habitué aux missions, a su, dès sa première instruction bretonne, toucher le cœur de ses auditeurs, et, chaque soir, pendant huit jours, il exposa devant un auditoire assez nombreux, groupé le plus près possible de la chaire, les grandes vérités, et les devoirs d'état. Le samedi matin, à la messe de communion, renouvelée d'ailleurs le dimanche par presque tous les retraitants, on n'eut qu'un regret, c'est que ce fût si vite passé.

Le quatrième dimanche du Carême, le R. P. Le Jollec, un enfant du pays et, lui aussi, zélé missionnaire, fit connaître, aux trois messes principales, ce que devait être la station française. Il procédait par une heureuse division du travail, afin d'atteindre plus sûrement les âmes. Dès le soir, à 8 heures, s'ouvrit la retraite des jeunes, et toute la semaine, deux fois par jour, le matin à 9 heures, le soir, à 8 heures, dans un langage très précis, il exposa les vérités essentielles de notre Foi, et en tira les conclusions pratiques. Auditoire très nombreux, surtout le soir, où plus de sept cents jeunes filles remplissaient la grande nef. Elles auront été bien prémunies, surtout contre les dangers du moment présent, et auront appris à aimer, ce qui doit être la passion de tous, la France et l'Eglise. Comme c'était la première semaine du mois, les communions, en grand nombre, eurent lieu dès le vendredi, renouvelées jusqu'au dimanche matin.

En même temps que les jeunes filles, les enfants des communions eurent leur petite retraite. En leur adjoignant les tout petits de la communion privée, près de cinq cents enfants reçurent dévotement Notre Seigneur.

Le dimanche de la Passion, le P. Le Jollec, après avoir adressé un nouvel appel à la population, inaugurait la retraite des dames. Cette année, un plus grand nombre de personnes ont entendu la voix du Seigneur, et sont venues fidèlement suivre les instructions spécialement préparées pour elles. Puissent-elles avoir compris et médité leurs devoirs de famille, leurs devoirs sociaux, surtout celui du bon exemple dans leur intérieur et dans la paroisse, gage certain d'une prompte et profonde amélioration de leur vie chrétienne ! La messe de communion, le dimanche des Rameaux, fut vraiment consolante.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les sermons uniquement réservés aux hommes, commençaient le soir même pour se continuer lundi, mardi et mercredi. Malgré la guerre, malgré l'abstention bien caractéristique des petits jeunes gens de 13 à 18 ans, fruits précoces de l'école laïque, l'assistance fut, dès le premier instant, nombreuse, on sentait que l'avenir est entre les mains de Dieu, et la prière montait ardente vers Lui !

A l'Heure Sainte du Jeudi-Saint, au Chemin de Croix et au sermon de la Passion du Vendredi-Saint, l'église était comble. Aux six messes du Dimanche de Pâques, foule nombreuse, et communions presque innombrables.

R. P. Le Jollec, ce jour-là, malgré la fatigue, votre cœur a dû tressaillir de joie. Vous aviez semé, le bon Dieu bénissait votre parole, et la moisson était belle. Le bon Recteur de la paroisse, le chanoine Corre, a bien été l'interprète fidèle de tous et ce n'a pas été témérité de sa part, de vous promettre au nom de tous, que vos auditeurs n'oublieront pas la communion pour Benoit XV, le 7 Mai, et offriront à la Patrie ce qui leur reste d'or, et tout leur dévouement. Dieu et Patrie, Eglise et France, sur vos lèvres et dans les cœurs pendant toutes les retraites, ne pouvaient être oubliés à la dernière réunion.

Morlaix *(Saint-Mathieu)*. — **Retraite pascale.** — La retraite pascale qui a été donnée à Saint-Mathieu de Morlaix par M. l'abbé Le Meur, pendant la Semaine Sainte, a été couronnée d'un plein succès. L'orateur dont la parole distinguée, persuasive et apostolique en même temps, sut attirer au pied de la chaire chrétienne, un nombre de fidèles chaque jour plus considérable, a traité du péché dans les instructions du lundi, du mardi et du mercredi.

Usant d'une méthode très simple et très suggestive à la fois, il a pris pour texte de ses trois instructions, la parabole familière de l'enfant prodigue. Il l'a expliquée d'abord, donnant dans un premier entretien l'histoire de l'aberration du fils ingrat qui réclame sa part d'héritage ; retraçant, dans un second, le tableau navrant de la chute ; faisant revivre, dans un troisième, les émouvantes péripéties de la conversion. Puis, à chaque fois, l'explication était suivie d'une paraphrase du récit évangélique, où se retrouvait une forte et substantielle théologie du péché. Le prédicateur, analysant d'abord l'attitude du pécheur, y découvrait tout comme dans le cas de l'enfant prodigue, cette révolte de la créature, de l'homme et du chrétien, qui se dresse contre Dieu au nom des prétendus droits de la nature Dans la deuxième instruction, il faisait sentir la grande misère de l'homme sans Dieu ; pour l'amener, dans la troisième, à reconnaître la nécessité de cette conversion qui le fait rentrer dans l'ordre surnaturel voulu par Dieu, et que le pécheur a méconnu.

Le Jeudi-Saint, à l'Heure d'adoration, entretiens sur la Sainte-Eucharistie. Dans un commentaire des paroles de la Consécration :

« *Hoc est corpus meum, Hic est calix sanguinis mei* », l'orateur s'est efforcé de donner à ses auditeurs un sentiment très net et très vif de cette présence réelle qui met à notre disposition Notre Seigneur avec son humanité sacrée et sa divinité.

Le vendredi, il a fait un récit d'une émouvante simplicité, de la Passion douloureuse de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et enfin, le dimanche de Pâques, commentant le texte de la prose liturgique : « *Dic nobis, Maria, quid vidisti in via ?* », il a montré que la rencontre de Marie avec Notre-Seigneur, au matin de Pâques, est le symbole de celle que nous faisons nous-mêmes avec le Sauveur, au jour de notre conversion ; et que cette rencontre qui autorise notre espérance dans le bonheur éternel, suppose toute l'économie du salut : le tombeau où l'Homme-Dieu a été étendu, mort pour les péchés du monde ; sa résurrection glorieuse, qui est le gage de la nôtre, si nous voulons bien vivre de la vie surnaturelle dont les anges sont les témoins, si nous voulons aussi ensevelir nos fautes et nos péchés dans le linceul où Notre Seigneur a enseveli les principes d'erreur et de mal, si nous voulons enfin revêtir la parure et les vêtements de l'Adam nouveau qui n'est pas fait de la chair et du sang, mais de la grâce et de l'Esprit.

Les exercices et offices de la Semaine Sainte, depuis le jeudi surtout jusqu'au dimanche, étaient relevés par des chants : chœurs ou soli et chants liturgiques où la chorale de Saint-Mathieu, dirigée par un artiste d'un beau talent religieux, s'est surpassée. A signaler surtout la paraphrase du *Stabat Mater* par Lesueur, exécutée à trois voix, au cours du sermon de la Passion ; puis, pour la solennité de la fête de Pâques, toute la messe en *si bémol* ; le *Cantabile* de César Franck ; enfin, le soir, au Salut solennel, un délicieux *O Filii et Filiæ* (chœur à quatre voix) de Th. Dubois ; et le superbe *Laudate* de Samuel Rousseau, magnifiquement enlevé par le chœur des hommes, des jeunes gens et des enfants.

Et c'est ainsi que, malgré les difficultés de la guerre, les offices de la paroisse retrouvent, grâce aux heureuses et intelligentes initiatives de M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre, la vie et la splendeur des fêtes d'autrefois. N.

Quimper. — **Association de Notre-Dame de Salut.** — Les dames du comité de Quimper pour l'Association de Notre-Dame de Salut, après avoir soumis leurs comptes à M. le Recteur de Saint-Mathieu, directeur de l'Œuvre dans le diocèse, ont réparti ainsi qu'il suit le produit de leurs cotisations :

Aux écoles libres de Saint-Corentin.	50 fr.
— de Saint-Mathieu.	50
Au patronage des filles de Saint-Corentin.	40
— de Saint-Mathieu.	40
Au patronage des garçons de Saint-Mathieu.	40
A reporter.	220 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Report.	220 fr.
Aux écoles libres de Pluguffan	40
A l'Œuvre des Orphelins de la Guerre, fondée par Mgr Duparc.	20
Au Cercle militaire de Saint-Mathieu.	20
A l'école Sainte-Anne.	20
A la bibliothèque catholique	15
Total.	335 fr.

Depuis la guerre, l'Œuvre de Notre-Dame de Salut a fondé et entretenu des ambulances, des Œuvres d'Orphelins de la guerre, distribué des secours aux Œuvres catholiques des diocèses envahis, transmis des intentions de messes ; mais elle a surtout envoyé des autels portatifs aux prêtres qui sont « sur le front », ce qui leur a permis d'y célébrer le Saint-Sacrifice et de donner la communion à de nombreux combattants. A cette intention, l'Œuvre a déjà reçu 674.313 francs d'offrandes.

Faire partie de l'Association de Notre-Dame de Salut, moyennant la très faible cotisation de 1 franc par an et une prière quotidienne, c'est participer à toutes ces bonnes Œuvres et à de nombreuses indulgences. On peut se faire inscrire chez Mme Guépin, présidente, place Terre-au-Duc, ou chez Mme Hamonic, trésorière, rue de Rosmadec.

La secrétaire, S. PEINTE.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Onze mois prisonnier des Allemands *(fin)*.

II

Je dois avouer qu'aujourd'hui encore j'oublie souvent les tristesses de ma captivité en Prusse pour ne songer qu'à ces heures tragiques.

Un de mes amis, grièvement blessé, vint me trouver et me dit : « Notre sort est réglé, nous allons être fusillés ici sur le lieu même, ceux d'entre nous qui sont incapables de marcher ; ceux qui peuvent marcher vont être conduits devant les lignes allemandes et seront exposés aux premières balles françaises. Tiens, les Français sont dans cette direction, fuis si tu le peux. Et maintenant, reçois cette pipe en souvenir de moi, j'ai déjà donné mon porte-monnaie à un camarade moins blessé ». Alors ce camarade, persuadé comme je l'étais moi-même que nous allions mourir, me demanda d'entendre sa confession. Nous étions abattus comme le sont, en général, tous les condamnés a mort.

Le lendemain matin, on devait se revoir. Le camarade m'adressa un petit sourire, il paraissait plus calme : sans doute pensait-il que le moment critique était passé. « Regarde, me dit-il, ce que j'ai fait cette nuit ; dans un accès de fièvre, j'ai pris mon couteau et j'ai essayé de me couper la jambe, convaincu que la gangrène s'y était déjà mise ». Par bonheur, il s'était seulement coupé le pantalon, et toute une couronne d'épingles de sûreté retenait maintenant le morceau sectionné.

Les jours de tristesse se succédèrent sans exécution. L'espoir de vivre s'empara à la longue de nous tous. Le 4 Septembre fut pour nous le jour qui mit fin à nos appréhensions, mais pas à nos misères. Des automobiles vinrent nous prendre pour Cambrai, d'où nous avons été dirigés sur l'Allemagne.

Les habitants de Cambrai nous fournirent les provisions de voyage ; les Allemands se contentèrent de nous donner, de temps à autre, un peu de café et un peu de pain noir. Nous traversons la Belgique en passant par Charleroi, Namur et Liège. Quelles ruines la guerre a semées dans ce pauvre pays dont les habitants déploient envers nous la plus grande charité ! Nous avons vu ces Belges, prisonniers des barbares Teutons, pleurer sur leur malheur et sur le nôtre.

Après quatre jours de voyage, nous arrivons à Berlin, pour descendre ensuite vers le Sud et être internés à Zossen, à 40 kilomètres de la capitale. En cours de route, la population allemande a envers nous une attitude déplorable. Notre convoi, qui ne comprend que des blessés, est signalé partout ; aussi, il y a foule dans les gares pour nous voir passer.

A Cologne, plusieurs milliers de personnes sont massées sur une immense place et devant la gare, pour nous manifester leur haine et nous lancer des insultes qu'ils auraient au moins dû ménager à de pauvres blessés. Les femmes nous montrent le poing et les vieillards nous mettent en joue de leurs cannes. Quand nous croisons des trains de soldats, nous sommes obligés de fermer les portières pour éviter aux hordes boches d'en venir aux actes, pour les empêcher de nous lancer toutes sortes de projectiles. Les soldats crient : *Nuc'h Parisse !* Leurs cris ressemblent plutôt à ceux de bêtes fauves.

Le matin du 8 Septembre, notre train s'arrête à une petite station, au milieu d'un camp d'instruction, près de Zossen. On nous fait descendre, et ceux qui peuvent marcher doivent prendre leur parti de coucher pendant plusieurs nuits à la belle étoile. Les plus grièvement blessés sont entassés dans deux ou trois tentes construites à la hâte. C'est dehors ou sous la tente que les blessés, soignés par des médecins auxiliaires, guériront de leurs blessures. En Janvier seulement, les prisonniers de Zossen seront logés dans des baraquements en bois. Pendant trois ou quatre mois, nous n'avons pour lit qu'un trou creusé dans le sable, et une couverture, sous des tentes où pénètrent trop facilement le vent, la pluie et le froid. Au mois de Novembre 1914, la neige est tombée, épaisse,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans les environs de Berlin et a duré avec une forte glace pendant quatre bons mois. Le thermomètre est descendu plusieurs fois jusqu'à 10° au-dessous de zéro. Assurément, la tente nous abritait mal, et avec cela la plupart se trouvaient bien pauvrement vêtus. Souvent, on n'avait pas de capote, ou si on en avait une, la veste manquait. Que de prisonniers ont dû passer l'hiver avec une seule chemise déchirée ! Les Allemands n'ont jamais voulu nous donner le linge nécessaire.

III

Notre menu était des plus tristes et ne variait jamais : café d'orge, le matin, orge nature ou rutabaga nature, à midi, et le soir, un liquide quelconque, le plus souvent un peu de fécule de pomme de terre délayée dans de l'eau. Notre pain, fait avec de la fécule de pomme de terre, de la farine de châtaigne et 10 % de seigle ou d'orge, était détestable, « immonde », pour employer le terme de l'ambassadeur d'Espagne venu, un jour, visiter notre camp. La ration de ce pain infect est par prisonnier, de trois livres seulement pour cinq jours.

On comprend que le pauvre prisonnier demande du pain et toujours du pain. Malheureusement il nous arrivait, par les fortes chaleurs, de recevoir de France du pain corrompu. Le plus sûr moyen de le faire parvenir intact c'est de le griller par petites tranches. J'ai assisté au spectacle désolant de pauvres Russes qui ne recevaient rien de chez eux, se précipitant affamés sur ce pain qu'il nous fallait jeter aux ordures. J'ai encore été témoin d'autres faits presqu'aussi attristants. Au printemps dernier, les Allemands se servaient beaucoup des prisonniers pour ensemencer leurs champs de pommes de terre. Que de Français, pour se préparer, le soir, au cantonnement, un maigre repas de pommes de terre grillées, pratiquaient dans la poche du pantalon, un trou destiné à laisser passer la graine ! Ainsi donc, assez souvent, la pomme de terre, au lieu de garnir le sol, garnissait le pantalon du prisonnier ; la jambière l'empêchait d'aller aux fonds perdus. Nombreux étaient encore ceux qui se livraient au pillage des charretées de pommes de terre qui parvenaient dans le camp.

Telle était la situation de mes camarades de Zossen, quand je les ai quittés en Juillet. Tous depuis ont changé de camp. Leur situation, hélas ! ne s'en est pas améliorée. L'un d'eux, prisonnier à Müncheberg, m'écrit : « Nous avons mangé notre pain blanc là-bas » (à Zossen).

Pitié pour ces pauvres victimes de la guerre ! Et merci tout spécialement au « Paquet du Prisonnier » de Brest, qui s'est efforcé, dès la première heure, de soulager nos misères.

Un Blessé rapatrié.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Pape et les Juifs d'Amérique.** — Tandis que la France officielle s'obstine à ignorer le Pape, et à méconnaître les sentiments qui l'animent à notre égard, les plus grands et les plus solennels témoignages de sympathie ne cessent d'affluer au Vatican.

C'était, il y a un mois, le premier ministre de la protestante Angleterre, M. Asquith, qui s'honorait de rendre visite au Saint-Père et de s'entretenir officiellement avec lui des redoutables problèmes posés par la guerre.

Quelque temps auparavant, c'étaient les Juifs d'Amérique qui, victimes des procédés injustes de certains belligérants, ne croyaient pas mieux faire que de solliciter l'intervention du Souverain Pontife en faveur de leurs droits menacés. Démarche curieuse, qui témoigne éloquemment de l'étendue du crédit dont jouit dans le monde entier le Vicaire de Celui que crucifièrent les ancêtres des solliciteurs d'aujourd'hui.

On lira ici avec intérêt la belle réponse que le cardinal Gasparri leur a adressée, au nom du Pape.

« Du Vatican, le 9 Février 1916.

» MESSIEURS,

» Le Souverain Pontife a pris connaissance avec intérêt de la lettre que vous avez bien voulu lui adresser, en date du 30 Décembre 1915.

» C'est au nom de trois millions d'israélites, citoyens des Etats-Unis d'Amérique, que vous vous adressez à Sa Sainteté pour lui dénoncer d'une manière générale les traitements auxquels vos coreligionnaires se plaignent d'être exposés en diverses régions, et en même temps vous la priez d'intervenir « du poids de sa puis-» sance suprême morale et spirituelle, pour que ces souffrances » soient enfin terminées par un acte de cette humanité à laquelle » le Saint-Père est si passionnément dévoué ».

» Le Souverain Pontife n'est pas en état de se prononcer sur les faits particuliers rapportés dans le mémorandum joint à votre lettre, mais, en principe, comme Chef de l'Eglise catholique, laquelle, fidèle à sa divine doctrine et à ses plus glorieuses traditions, considère tous les hommes comme des frères, et leur enseigne à s'aimer les uns les autres, il ne cesse d'inculquer l'observation, entre individus comme entre peuples, des principes du droit naturel et d'en réprouver toute violation.

» Ce droit doit être observé et respecté à l'égard des enfants d'Israël comme à l'égard de tous les hommes, car il ne serait pas conforme à la justice et à la religion elle-même d'y déroger pour le seul motif de la divergence des confessions religieuses. Bien plus, dans son cœur de père, meurtri par le spectacle de l'horrible

Archives diocésaines de Quimper et Léon

guerre actuelle, le Souverain Pontife sent en ce moment, plus douloureusement que jamais, la nécessité pour tous les hommes de se ressouvenir qu'ils sont frères et que leur salut est dans leur retour à la loi d'amour qui est la loi de l'Evangile. Aussi, désire-t-il cointéresser à ce noble but tous ceux qui, spécialement en raison des attributions sacrées de leur ministère pastoral, sont à même d'apporter un concours efficace à cet important résultat.

» En attendant, Sa Sainteté se félicite de la concorde qui, dans les rapports civils, s'est établie aux Etats-Unis d'Amérique entre les membres des diverses croyances, et qui contribue si puissamment à la prospérité pacifique de votre grand pays. Elle demande à Dieu que la paix apparaisse enfin pour le bonheur de cette humanité dont, vous avez bien raison de le dire, le Saint-Père est le gardien.

» Veuillez agréer, Messieurs, les assurances de mes sentiments les plus distingués et dévoués. » Cardinal P. GASPARRI. »

LE CLERGÉ ET LA GUERRE

Réponse aux attaques d'un journaliste contre les « prêtres embusqués ». — Un journal de Limoges, le *Populaire du Centre*, vient enfin d'insérer, la Justice l'y ayant forcé, la lettre que Mgr Quilliet lui avait adressée en réponse aux attaques dirigées contre lui-même et son clergé, et qui n'allaient à rien moins qu'à mettre en doute leur patriotisme. Nous reproduisons la dernière partie de cette réponse de l'éminent évêque :

« ...Vous avez prononcé contre nos prêtres, affectés aux formations sanitaires, le gros mot d'*embusqués*. Avez-vous réfléchi que c'est là, Monsieur, dans les circonstances actuelles, une expression nettement outrageante et juridiquement injurieuse ?

» Si je le démontre, j'espère que vous aurez à cœur de retirer cette imputation, car vous ne voudriez tout de même pas vous en prendre à des hommes, quoique prêtres, précisément parce que leur situation de mobilisés leur interdit de vous demander raison de vos paroles.

» Qu'est-ce donc que l'embusqué ? C'est l'homme qui, pour épargner sa vie ou protéger ses intérêts, par la voie des recommandations, par le jeu des influences politiques et de la vénalité ou par tous les autres moyens, a obtenu, depuis la guerre, un poste tout différent, moins pénible, moins périlleux surtout, que celui qu'il devait normalement occuper.

» Or, Monsieur, ceux de nos prêtres, ceux de mes prêtres qui ont été affectés à la section des infirmiers, sont à leur place légale. Il n'est pas permis, il n'est pas loyal d'écrire, au sujet des prêtres : « On a commis un acte illégal pour mettre à l'abri du danger une catégorie de Français ». Pareille assertion, outre qu'elle est outrageante, est contraire à la vérité juridique.

» Je rappelle que les trois quarts de nos prêtres, à quelque titre qu'ils soient mobilisés, se trouvent sur le front, et votre habileté consiste précisément à laisser croire le contraire. Il s'agit donc uniquement du quart des prêtres mobilisés et affectés à nos sections d'infirmiers.

» Quel est le droit en ce qui les concerne ?

» Quel est le fait ?

» Le droit, le voici :

» En vertu de la loi du 15 Juillet 1889, articles 23 et 24, les ecclésiastiques, qui ont rempli les conditions prévues par ladite loi, sont de plein droit affectés aux sections d'infirmiers en cas de mobilisation.

» Assurément, la loi de Séparation est survenue depuis et elle a stipulé que les ecclésiastiques appelés à bénéficier de cette disposition devraient en remplir *désormais* la condition sous le couvert d'une association cultuelle.

» Qu'est-ce à dire ? Le principe de la non-rétroactivité des lois domine tout notre droit, à moins de dispositions expressément contraires. l'ar conséquent, la condition précisée par la loi de 1905 s'applique aux ecclésiastiques des classes qui auront à remplir désormais les conditions posées. Pour les autres, la situation est acquise : ils ont rempli en temps opportun les conditions requises par la loi de 1889. Le bénéfice de la loi leur est et demeure acquis.

» Cette conclusion, imposée par le texte et par le principe de la non-rétroactivité, ne saurait être qualifiée de fantaisiste, car elle est celle du corps juridique qui a mission, en France, d'interpréter officiellement les lois : j'ai nommé le *Conseil d'Etat*.

» Sur pourvoi, la haute juridiction fut amenée à fixer le sens de la loi du 21 Mars 1905. Le Ministre de la guerre avait soutenu, dans ses observations sur le pourvoi, que l'article 99 de la loi du 21 Mars 1905, en disposant que les jeunes gens qu'il visait conservaient la situation qui leur était faite par la loi du 15 Juillet 1889 au point de vue des obligations du service militaire dans l'armée active, ne concernait pas leur situation dans la réserve et dans l'armée territoriale. Cette interprétation, que ne justifiait aucun motif de droit ni d'équité, n'était pas imposée par le texte de l'article précité. *En cas de mobilisation, les hommes font un véritable service actif*. Aussi, le 31 Mars 1911, le Conseil d'État a statué comme suit : « L'article 99 de la loi du 21 Mars 1905, aux termes duquel les » jeunes gens qu'il vise et notamment ceux qui ont été dispensés » conditionnellement du service actif après un an de présence sous » les drapeaux, conformément à l'article 23 de la loi du 15 Juillet » 1889, conservent la situation qui leur est faite par ladite loi, au » point de vue militaire dans l'armée active, doit être entendu en » ce sens qu'il recevra son application non seulement pendant les » trois ans de service actif, mais en cas de mobilisation » (*Dalloz, Jurisprudence générale*, 8e cahier, 1913, 3e partie, p. 55).

» En conséquence de cette décision, le Ministre de la guerre, *M. Messimy*, par circulaire du 11 Août 1911, priait les commandants

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de corps d'armée « de donner les ordres nécessaires pour que les » réservistes territoriaux anciens dispensés de l'article 23 de la loi » du 15 Juillet 1889, qui ont rempli les conditions requises pour » obtenir le bénéfice des dispositions dudit article 23, et qui ont » conservé la qualité d'élèves ecclésiastiques telle qu'elle a été » prévue par la loi précitée, soient affectés dans les réserves à des » sections d'infirmiers ».

» Et donc, Monsieur, il est exact que les ecclésiastiques ayant, avant la loi de Séparation, satisfait aux conditions de l'article 23 de la loi du 15 Juillet 1889, doivent être légalement affectés dans les réserves à des sections d'infirmiers. Ce n'est pas M. Millerand qui en a ainsi disposé, comme vous l'aviez inexactement affirmé, c'est la loi de 1889, c'est la loi de 1905, c'est le Conseil d'Etat de 1911, c'est le Ministre de la guerre de 1911.

» Assurément, il est exact aussi que les ecclésiastiques n'ayant pas, avant la loi de Séparation, pleinement satisfait aux conditions de la loi de 1889 doivent désormais les remplir selon les exigences de l'article 99 de la loi du 21 Mars 1905, c'est-à-dire sous le couvert des associations cultuelles.

» Tel est le droit, Monsieur.

» Quant au fait, je l'ai dit et montré, il est conforme au droit. Depuis l'application de la loi de Séparation, Mars 1905, les ecclésiastiques suivent le sort commun. Il en résulte qu'ils ne sont pas spécialement affectés aux sections de secrétaires, de commis ou d'infirmiers plutôt qu'aux autres corps, et que, *comme l'ensemble des hommes mobilisés*, ils reçoivent intégralement application des dispositions de la loi du 19 Août 1915. Telle est encore la vérité affirmée par le général Galliéni, Monsieur, à *l'Officiel* du 30 Novembre 1915, et vous avez fait erreur en avançant que « les prêtres de l'active et » de la réserve de l'active n'avaient pas été relevés et reversés dans » l'infanterie » comme les autres mobilisés.

» Aussi bien, Monsieur, ce n'est pas sans de graves raisons que la loi de 1889 affectait les prêtres aux sections d'infirmiers. C'était, sans doute, une dernière marque de respect envers leur sacerdoce, mais c'était surtout l'utilisation, au profit de la Patrie, de leurs aptitudes techniques et de leur action morale. On applique aux prêtres le principe qui réserve les médecins, les pharmaciens, les herboristes, les étudiants en médecine, pour le service de santé. De même aussi aujourd'hui on porte aux sections de commis et ouvriers les boulangers, les cordonniers, les tailleurs ; on a même rappelé du front les ouvriers métallurgistes. Et l'on a eu raison.

» Il ne suffit pas à la guerre d'avoir des combattants ; il faut les vêtir et les ravitailler à tous égards. Il faut aussi relever, transporter, soigner les blessés. Tout homme sans préjugé et de jugement droit conviendra qu'il y a lieu d'employer, pour ces services, les hommes du métier et ceux-là qui furent préparés dès le temps de paix en raison de leurs aptitudes et du caractère de leur mission. C'est si bien le cas, pour les prêtres, que lorsqu'ils sont rangés parmi les

combattants ils doivent remplir double fonction. Soudain, en pleine mêlée, et entre deux coups de feu, il leur faut répondre à l'appel de leurs compagnons blessés. D'instinct, ceux-ci dirigent leur supplication vers les camarades prêtres, comme vers les plus aptes et les plus enclins à leur apporter le secours des soins physiques et du réconfort moral, surnaturel. C'est encore un fait cela, Monsieur : il serait odieux de blâmer ou de tourner en dérision l'appel au prêtre du petit soldat dont le sang coule ou que guette la mort.

» J'ai dit la vérité, Monsieur, sur la condition de nos prêtres aux armées. Ils y sont à leur place légale ; ils y font leur devoir en bons patriotes. Dénaturer leur rôle, pour les montrer au peuple, qui souffre dans ses affections brisées, comme des égoïstes et des lâches ; aviver la douleur et attiser la haine contre des hommes de dignité et de vaillance, peut être le fait de politiciens sans vergogne. A coup sûr, ce n'est pas l'attitude d'adversaires soucieux de vérité, comme de bonne foi et de noblesse d'âme. Devant l'ennemi, du moins, tout bon Français respecte son concitoyen et pratique sincèrement l'union sacrée en vue d'assurer, pour sa part, la force de la victoire finale. Il dépend de vous, Monsieur, qu'il en soit ainsi, même à Limoges. Evêque de France, je tiens toujours pour la paix et l'union entre les enfants de la Patrie, mais assurément dans les limites de la vérité, de la justice et de la dignité... »

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Une conversion de protestants par la Sainte Eucharistie, par le P. Emmanuel ABT, S. J. — *2e édition*. 1 vol in-16 (110 pages). Collection *Apologétique vivante :* N° 4, 0 fr. 80 ; *franco*, 0 fr. 90.

Ce livre, comme son aîné, *Une Anglaise convertie*, avait paru d'abord en articles dans une des grandes revues de Paris. On demanda de tous côtés à l'auteur la publication à part d'un récit si intéressant, si édifiant, si vivant.

Ce sont, en effet, les convertis eux-mêmes qui, dans une série d'autobiographies, racontent leur vie religieuse dans le protestantisme. Là, à travers mille épreuves et péripéties, la grâce intérieure très manifestement les guide dans le bien et enfin, en récompense de leurs efforts et de leur bonne foi, les mène au bercail du catholicisme.

Les convertis racontent ensuite la conversion elle-même et comment elle s'opéra par l'intervention merveilleuse de la Sainte Eucharistie.

La *nouvelle édition* est soigneusement revue et perfectionnée.

Elle vient à un moment plus opportun que jamais, maintenant, après les impulsions si fortes et si insistantes de Pie X en faveur de la communion très fréquente de tous les fidèles. Elle agira dans le même sens.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, en ce temps de Pâques, où l'Eucharistie parle si puissamment aux âmes chrétiennes, recommande à ses diocésains la lecture de ce volume et souhaite vivement que ce touchant récit entraîne beaucoup d'âmes à la communion fréquente.

23 Avril 1916.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS

MODIFICATIONS A PARTIR DU 1er MAI 1916.

1° Report dans l'après-midi (14 h. 49) du train partant actuellement de Quimper à 11 h. 50 pour Pont-l'Abbé, en vue d'augmenter le séjour à Quimper et de resserrer la correspondance à Pont-l'Abbé avec le train des Chemins de Fer Armoricains partant à 16 h. 40 sur Audierne.

2° Accélération du train partant de Quimper à 18 h. 12 dont l'heure d'arrivée à Pont-l'Abbé sera reportée de 19 h. 11 à 18 h. 52.

3° Accélération du train arrivant à Quimper à 6 h. 55, dont l'heure de départ de Pont-l'Abbé sera reportée à 6 h. 16 au lieu de 6 h. 01.

ÉCONOMISONS POUR NOS ARMÉES

En France, dans les circonstances présentes, toutes nos idées, tous nos efforts « continus », tous nos actes doivent avoir un même but : agir pour notre liberté, agir pour le pays !

De même que dans les arsenaux et dans les usines de guerre, jour et nuit, des centaines de mille ouvriers produisent tout le matériel indispensable à la Défense Nationale.

De même nous devons nous attacher tous les jours, en économisant et en prêtant nos épargnes au Trésor, à fournir à l'Etat les ressources exceptionnelles dont il a besoin pour l'entretien de nos armées !

Ne conservons donc pas improductives nos disponibilités, augmentons-les et transformons-les en *Bons* et *Obligations* de la *Défense Nationale*.

Tout en faisant un placement de toute sûreté et très avantageux, nous apportons aux combattants les armes qui leur sont nécessaires.

Rappelons que le public peut souscrire à ces Obligations au prix de 95 fr. 35 par 100 francs, remboursables au plus tard en 1925, du 15 au 30 Avril à Paris et en province, chez tous les comptables du Trésor et aux guichets de la Banque de France.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

[31e ANNÉE. Vendredi 5 Mai 1916. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Quêtes reçues pour le relèvement du Culte (suite) ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Assemblée annuelle des Evêques de Bretagne ; Apostolat de la Prière ; Les indulgences du Mois de Marie ; Nécrologie : M. le chanoine Monfort ; Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ; Avis touchant cette Œuvre ; Propagation de la Foi ; Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la guerre du Finistère.

III. — Chronique générale : Lettre de Mgr Ruch ; Une enquête en Espagne.

IV. Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Mai. — 2e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de S. Stanislas, Evêque et Martyr.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Stanislas.

Lundi, 8. — Apparition de l'Archange S. Michel. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mercredi, 10. — SOLENNITÉ DE S. JOSEPH, EPOUX DE LA B. V. MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Jeudi, 11. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Paul, Evêques et Confesseurs. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 12. — S. Nérée et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 13. — S. Brieuc, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 14. — 3e Dimanche après Pâques.
(Au Chœur, Solennité de S. Joseph.)

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper	du 5 au 7 Mai.
Ploujean	du 9 au 13 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Quêtes reçues pour le relèvement du culte dans les pays envahis. — Beuzec-Conq, La Forêt-Fouesnant, Guimaëc, Lennon, Locronan, Ploéven, Plonéis, Plourin-Ploudalmézeau, Querrien, Saint-Coulitz, Sainte-Croix (Quimperlé), Saint-Sauveur (Recouvrance), Saint-Thonan, Saint-Urbain, Ile de Sein, Trémaouézan.

Monseigneur l'Evêque a fait remettre la somme de 10.000 fr. — moitié pour la Belgique et moitié pour les pays envahis — à S. A. R. Madame la Duchesse de Vendôme et à Mgr Odelin qui adressent à tous les donateurs leurs vifs remerciements.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 8.....	Poullan.....	Beuzec.
Mardi, 9.....	Mahalon.....	Meilars.
Mercredi, 10.....	Pont-Croix.....	Audierne.
Jeudi, 11.....	Plouhinec.....	Esquibien.
Vendredi, 12.....	Goulien.....	Cléden-Cap-Sizun.*
Samedi, 13.....	Plogoff.....	Primelin.
Dimanche, 14.....	Pouldergat.....	Plonéis. — Gourlizon.

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur, jusqu'au dimanche 14 Mai inclusivement.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque est nommé :

Recteur de Saint-Eutrope, M. Pichon, vicaire à Ploumoguer, en remplacement de M. Larvor, décédé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 7 Mai :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, chant du *Te Deum* pour la clôture du Temps pascal, bénédiction.

A 8 heures, exercices du Mois de Marie, bénédiction.

Vendredi 12 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er vendredi mois :* à 8 heures du soir, réunion générale, où les hommes, spécialement invités, ont leur place réservée.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

1er dimanche de Mai : 5 h. 1/2, première messe ; 6 h. 1/2, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du S.-C. ; 7 h. 1/2, messe des enfants ; 9 heures et 11 h. 1/2, messes ; la grand'messe, à 10 heures.

Les *vêpres*, à 3 heures, suivies des prières du Mois de Marie, des prières pour la guerre, et de la *bénédiction papale* avec indulgence plénière, pour les personnes qui auront communié ce jour ou la veille.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie et bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi : 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour la France. Les enfants de toutes les écoles y sont spécialement invités.

— Chapelle de la Retraite. — Réunion de la Congrégation des Dames, *dimanche 7 Mai.* A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

L'Assemblée annuelle des Evêques de la Province de Bretagne s'est tenue le mardi, 2 Mai, à Quimper, sous la présidence de Monseigneur Dubourg, archevêque de Rennes. Etaient présents, avec le vénérable Métropolitain, Nosseigneurs Gouraud, évêque de Vannes, Morelle, évêque de Saint-Brieuc, et Duparc, évêque de Quimper. Monseigneur Le Senne, évêque de Beauvais, de passage en Bretagne, a pris part à la réunion.

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Mai 1916 : *La diffusion du Saint Rosaire.*

La piété consacre à Marie les deux mois entiers de Mai et Octobre, le mois des fleurs et le mois des fruits. On ne pouvait mieux choisir. Pie IX, Léon XIII, Pie X ont tour à tour exalté le Rosaire. « Le Rosaire, dit le vénéré Pape Pie X dans son testament, est de toutes les prières à la Vierge Marie, la plus riche en grâces. Aimez donc le Rosaire, mes très chers Frères, et récitez-le tous les jours avec dévotion dans vos familles. »

Offrande quotidienne : « Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les actions, les prières et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et aux intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier pour la diffusion du Saint Rosaire dans nos familles et nos armées. Je réciterai, tous les jours, avec ferveur le Saint Rosaire pour les besoins de l'Eglise, de la France, et pour le salut de nos soldats. »

Les Indulgences du Mois de Marie. — Les exercices du Mois de Marie viennent de commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Cette année, en raison de la gravité des circonstances, et de la nécessité, plus pressante que jamais, où nous sommes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'implorer le secours de Dieu et la protection de notre Mère du Ciel, ils seront suivis, nous l'espérons, avec une ferveur nouvelle. D'ailleurs, les Souverains Pontifes ont attaché de précieuses faveurs à cette dévotion salutaire.

1° Tous les fidèles qui feront, chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours à chaque fois (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815) ;

2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire ;

3° L'an dernier, par un décret en date du 15 Avril 1915, le Souverain Pontife a prescrit la récitation, à chacun des exercices du Mois de Marie, de la prière qu'il avait composée lui-même, et dont la *Semaine* a publié le texte.

Nécrologie. — M. le Chanoine MONFORT (PIERRE-MARIE-JULIEN). — Le samedi 22 Avril, ont eu lieu, à Pont-l'Abbé, les obsèques de M. le chanoine Monfort, décédé au couvent des Augustines, où il s'était retiré. Ordonné le 30 Mai 1863, le jeune prêtre fut nommé, tôt après, vicaire à Pleyben. Après cinq années d'un ministère fructueux, il passa à Lambézellec d'où il ne sortit, en 1877, que pour prendre la direction de la paroisse de Lanriec. Les qualités et le zèle du nouveau pasteur ne tardèrent pas à le signaler à l'attention de l'administration diocésaine, qui, en 1888, confia à sa sollicitude l'importante paroisse de N.-D. des Carmes, à Brest. Cinq ans après, M. Monfort recevait le camail de chanoine honoraire. On ne saurait mieux retracer la physionomie et mieux caractériser la carrière du vénérable défunt qu'en ces lignes si justes consacrées à sa mémoire par l'*Echo paroissial de Brest :*

« Il y a treize ans qu'il avait quitté Brest. Son état de santé laissait depuis longtemps à désirer, et ne lui permettait plus de remplir son ministère avec l'entrain qu'il avait mis jusque-là au service de Notre-Seigneur. Ses amis lui conseillaient de rester à son poste. Ils savaient tout le bien qu'il avait fait dans sa paroisse et ils ne doutaient pas qu'avec quelques ménagements il ne lui fût possible de continuer son œuvre. Mais une question de conscience se posait devant lui : « Le mal dont je souffre s'aggravera certainement, peut-être sans que je m'en aperçoive. Dans ces conditions-là, puis-je rester curé des Carmes ? Je risque de compromettre le bien dans ma paroisse. Je suis attaché de cœur aux Carmes. J'éprouve à me séparer de mes paroissiens une peine très vive ; mais je me suis décidé, après avoir beaucoup réfléchi et beaucoup prié, à me retirer. »

» C'est aux Augustines de Pont-l'Abbé qu'il voulut passer les dernières années de sa vie. Dans cette maison hospitalière il trouvait le repos auquel il avait aspiré. Son temps était partagé entre le travail et la prière. L'étude qu'il préférait était celle de l'Ecriture Sainte. Il ne se passait pas de jour qu'il n'en lût attentivement plusieurs pages : aussi lui était-elle devenue familière. Ses exercices religieux étaient faits avec une ponctualité de séminariste. Il aimait tout particulièrement son rosaire. Ceux qui l'ont connu se rappellent qu'il fut pendant plusieurs années l'un des plus ardents pélerins de Lourdes. Quand il était curé des Carmes, il préparait longtemps à l'avance son pélerinage et au retour il réunissait les fidèles à l'église pour leur raconter ses impressions. « La récitation de mon rosaire, disait-il, éveille toujours en moi le souvenir de Lourdes et des grâces que j'y ai obtenues. »

» M. le chanoine Monfort conserva dans sa retraite sa bonne humeur. Il avait le plaisir d'avoir près de lui au couvent des Augustines, quelques confrères que l'âge ou les infirmités avaient aussi obligés à se désister de leurs fonctions. Il prenait avec eux ses récréations, qui consistaient en quelques jeux tranquilles, en conversations amicales, parfois enjouées, dont il faisait, lui surtout, les frais.

» Il était arrivé presque sans secousse à l'âge de soixante-dix-sept ans, et l'on pouvait espérer que l'avenir lui ménageait encore quelques années d'existence. Hélas ! la mort est venue le saisir brusquement. Il s'était couché le jeudi, après avoir récité, comme de coutume, ses prières du soir et préparé pour le lendemain son sujet d'oraison. Deux ou trois heures après, il dut éprouver un fort malaise et il se leva pour échapper au mal qui l'étreignait. Presque aussitôt il tomba lourdement sur le plancher de sa chambre et il expira.

» Comme il avait l'habitude de se lever très tôt, on s'étonna de ne pas le voir à la chapelle à l'heure accoutumée. On entra chez lui avec une vive appréhension. M. le chanoine Monfort était étendu sans vie. Il avait succombé probablement à une congestion cérébrale.

» La mort l'a frappé selon toute apparence instantanément. Mais Dieu merci, elle ne l'a pas surpris. Il s'y préparait tous les jours.

» Le matin même, il avait fait ses Pâques et reçu la sainte Communion. C'était son viatique. Sa très tendre affection pour la Sainte Vierge lui aura aussi valu à ses derniers moments une protection toute spéciale de celle qu'il considérait toujours comme la meilleure des mères. » Notre-Dame de Lourdes priez pour lui !

R. I. P.

Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre. — Le jeudi 27 Avril, Monseigneur a réuni, à l'Evêché, le Comité de Direction de l'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre. Le Comité comprend, outre les membres de l'Union Catholique, les Dames présidentes ou directrices des principales Œuvres de piété et de charité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sa Grandeur adresse ses remerciements paternels aux membres présents et aussi à ceux qui, empêchés de venir, ont exprimé, avec leurs vifs regrets, l'assurance de leur dévouement. Elle donne un souvenir ému et reconnaissant aux membres de la Section des Œuvres charitables qui sont morts, en trop grand nombre, hélas ! depuis le début de la guerre.

Notre Œuvre, fait observer Monseigneur, peut se consacrer au bien religieux, moral et matériel de nos chers orphelins. Et le devoir des catholiques est plus urgent encore en face de certains projets législatifs que nous demandons à Dieu d'écarter.

Monseigneur demande à tous d'apporter à cette Œuvre le concours de leur expérience et de leur zèle infatigable ; puis donne la parole au président du Bureau, M. A. de Couesnongle, dont nous sommes heureux de reproduire ici le discours :

MONSEIGNEUR,

Lorsque j'ai su que vous aviez l'intention de m'appeler à la présidence du Comité des Orphelins de la Guerre, j'ai été véritablement confus, car vous m'aviez déjà donné tant de marques de votre grande bonté ! Je me sentais indigne de l'honneur que vous vouliez bien me faire, voyant surtout dans votre ville épiscopale de dévoués catholiques qui, bien mieux que moi, eussent rempli cette fonction.

Aussi, avais-je chargé des amis de plaider contre moi, près de vous. Je dois constater, avec regret, qu'ils n'ont pas dû être très éloquents.

J'ai donc accepté, par obéissance et par discipline, puisque je fais partie de la grande armée des catholiques, où le soldat doit être toujours prêt à répondre à l'appel de ses chefs : « Présent » !

Je vous remercie donc doublement de cet honneur, Monseigneur, puisqu'aujourd'hui, il me procure une satisfaction bien douce : celle de pouvoir vous dire la reconnaissance de tous pour la fondation, dans votre diocèse, si éprouvé dans sa population, de cette Œuvre si utile et j'ajouterai indispensable, à laquelle vous apportez déjà la tendre sollicitude de votre cœur d'Evêque et de Père.

Soyez donc béni et remercié, Monseigneur, au nom de tous ces pères de famille qui, dans les tranchées ou sur nos vaisseaux, combattent pour le triomphe du droit et de la justice. Ils ont tout quitté, avec courage, leurs femmes, leurs enfants, leurs foyers, n'ayant au cœur qu'une seule pensée : faire leur devoir, refouler l'ennemi et contribuer à sauver leur pays. Mais hélas ! la guerre se prolonge, les ruines s'accumulent, les combats deviennent de plus en plus meurtriers, ils voient tomber autour d'eux leurs chefs, leurs camarades ; aussi, se demandent-ils avec une angoisse bien naturelle, en songeant aux êtres si chers qu'ils ont laissés là-bas, au pays : « Et si je meurs, moi aussi, que deviendront ma femme, mes enfants ? »... Et bien souvent, au milieu des sifflements des balles et des obus, ou durant les longues heures d'une douloureuse agonie, que de larmes ont coulé ! que de prières se sont élevées, ferventes, vers le Ciel (car si pour plusieurs, la foi était endormie, les grondements du canon ont vite fait de la réveiller). Aussi, quelle consolation pour ces pères de famille de pouvoir se dire maintenant que si le bon Dieu leur demande le sacrifice de leur vie, leurs chers petits ne seront pas abandonnés, et que leur Evêque, secondé par de généreux et de zélés catholiques, pourvoiera, dans la mesure la plus large possible, à leurs besoins matériels et veillera à ce qu'ils reçoivent toujours une éducation foncièrement chrétienne.

« Ah ! me disait, dernièrement, sur le point de partir pour le front, un officier, veuf, père de cinq petits enfants et n'ayant plus que son père, très âgé, et des beaux-parents athées, maintenant j'ai la conscience en paix. Je viens de faire mon testament, en nommant à mes enfants un tuteur catholique, je mourrai, si Dieu le veut, mais je mourrai tranquille. L'avenir de mes enfants et surtout le salut de leur âme ne me préoccuperont plus ! »

Nos pères de famille peuvent, eux aussi, partir pour le front et mourir en paix, car ils vous confient leurs chers enfants, Monseigneur, connaissant la bonté de votre cœur déjà bien large, mais qui saura s'élargir encore, si c'est nécessaire, pour les recevoir tous, et leur servir de tuteur et de père.

Soyez béni et remercié, Monseigneur, au nom de toutes ces mères, de toutes ces veuves, qui ont droit à tous nos respects, à tous nos égards, car elles portent le deuil d'un brave tué à l'ennemi.

On raconte ce trait dans la vie du grand apôtre de la charité, saint Vincent de Paul :

« Un soir, rentrant à Paris, il aperçut un mendiant occupé à torturer les membres d'un petit enfant dont il voulait exploiter les infirmités. « Ah ! Barbau, s'écria le Saint, arrachant au bourreau sa victime, » de loin, je vous prenais pour un homme. »

Hélas ! Monseigneur, à près de 300 ans de distance, les choses n'ont pas beaucoup changé ! Que dis-je ? Elles se sont aggravées, car, aujourd'hui, ce n'est plus le corps de nos enfants que des Français (sont-ce vraiment des hommes !) veulent déformer, c'est leur cœur et c'est leur âme ! Permettez-moi de vous lire quelques passages d'une lettre qui vous montreront les angoisses mais aussi la noblesse de sentiments, la confiance en Dieu et la fierté chrétienne de nos veuves bretonnes.

« Je suis allée trouver l'instituteur, écrit une paysanne, qui m'a bien dit qu'il venait de s'ouvrir à Brest une école de métiers pour les O. de la G. et que ces enfants étaient reçus et entretenus aux frais de l'Etat.

» Mais je n'ai pas le courage, Monsieur, de remettre mon cher enfant aux mains du Gouvernement, je sais, hélas ! ce qu'on en ferait, et quelle que soit ma misère, je le garde avec moi ; le bon Dieu me l'a confié, et j'aurai à lui rendre compte, un jour, de l'âme de mes enfants. Je considère comme un devoir sacré de les élever dans le chemin du devoir, et d'en faire de bons chrétiens ; aussi, je crois que je dois renoncer à ces offres que l'on me fait. J'espère, Monsieur, que vous me comprenez et que vous ne me blâmerez pas d'en agir ainsi. Peut-être trouverai-je une maison chrétienne où je pourrai apprendre à mes enfants à gagner leur pain tout en restant fidèles au bon Dieu. »

Soyez enfin béni et remercié, Monseigneur, au nom de tous les Orphelins de votre diocèse, de ceux qui le sont déjà, de ceux, hélas ! qui le deviendront, au nom de ces enfants qu'un éminent catholique de nos jours considère « comme *la plus sacrée des faiblesses* ». Nos gouvernants voudraient (et ils le répètent depuis déjà longtemps) s'emparer du corps et de l'âme de nos enfants, en soutenant cette chose monstrueuse que l'enfant doit appartenir à l'Etat avant d'appartenir à ses parents.

Non, mille fois non, nos enfants n'appartiennent pas à l'Etat ; ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

n'appartiennent pas à l'Etat pas plus qu'ils ne nous appartiennent ; ils sont à Dieu et à Dieu seul, et les mères chrétiennes que je vois ici ne me démentiront pas ; c'est un dépôt sacré dont Dieu nous a confié la garde, et dont Il nous demandera compte, un jour ; aussi devons-nous faire tout notre possible, pour mettre toujours ce dépôt, ce trésor à l'abri des malfaiteurs et des voleurs, afin de pouvoir quand Il nous le demandera, le lui rendre intact et pur de toute souillure.

On raconte encore ce trait de saint Vincent de Paul :

Une nuit, il avait parcouru, comme à l'ordinaire, les lieux où l'on exposait les enfants, et il rapportait dans les plis de son manteau quelques-uns de ces petits êtres. Quelques malfaiteurs l'arrêtent et lui demandent la bourse ou la vie. Le Saint soulève un coin de son manteau ; aussitôt, les voleurs le reconnaissent et tombent à ses genoux.

Votre cœur, Monseigneur, comme celui de ce grand Saint, s'est ému à la pensée, des souffrances qu'allaient avoir à supporter tant d'enfants privés de leur père, de leur soutien de leur protecteur naturel : Vous ouvrirez aussi votre manteau, manteau de charité et d'amour, pour recevoir, non pas quelques orphelins, mais des centaines d'orphelins. Espérons que des malfaiteurs ne viendront pas vous demander votre bourse... En tout cas, je souhaite qu'ils imitent ceux du temps de saint Vincent de Paul, en tombant à vos genoux, vous laissant la bourse, la vie, et l'âme de vos chers Orphelins !

Soyez enfin remercié, Monseigneur, au nom de notre Comité, ainsi qu'au nom de tous ceux que vous avez bien voulu choisir, pour collaborer avec vous à cette Œuvre de charité et de moralisation. Vous pourrez toujours compter, je m'en porte garant, sur toute notre bonne volonté, tout notre zèle ; nous nous ferons les dévoués auxiliaires de votre clergé, dans les rangs duquel la mort, mais une mort glorieuse, a déjà creusé tant de vides ! Combien votre cœur paternel doit en être attristé ! mais aussi combien rempli d'une légitime fierté, car c'est pour leurs chers paroissiens, pour la France et pour Dieu, que ces pures victimes ont offert généreusement le sacrifice de leur vie !

Nous aiderons donc vos prêtres de tout notre pouvoir mais en raison des nombreuses difficultés qui pourront survenir, et qu'il faudra essayer de prévoir, en raison des obstacles qui, il faut s'y attendre, se multiplieront sous nos pas, nous nous permettrons d'avoir recours à vos conseils et à votre appui. Et alors, j'en ai le ferme espoir, nous arriverons à mener à bien cette Œuvre qui n'est pas l'Œuvre d'un jour, mais de bien des années, grâce à vos encouragements, à votre bénédiction, et, par-dessus tout, avec l'aide du bon Dieu !

Le secrétaire du Bureau, M. le chanoine A. Le Roy, présente ensuite un résumé des travaux déjà accomplis, et expose l'organisme de propagande et de cohésion entre les groupes paroissiaux et le centre de l'Œuvre.

Il offre un hommage chaleureux de reconnaissance au R. P. Questel, aumônier des Bretons de Paris, et au Comité de la Société « la Bretagne », qui nous ont obtenu du « Secours National » des mensualités de 10 francs pour 217 de nos orphelins, et qui nous fait espérer que ce nombre sera incessamment porté à 280.

L'Œuvre de l'Adoption familiale du *Noël* a pris, de son côté, une quinzaine d'orphelins, auxquels elle accorde des annuités de 200 francs. D'autres orphelins ont été adoptés par l'Œuvre des *Orphelins de la Mer*, qui leur accorde des annuités de 100 francs.

Enfin, nos espérances se portent du côté de la « Fraternité Américaine », qui se propose d'adopter 150.000 petits Français, orphelins de la guerre, dans un esprit de large et impartiale charité, et c'est en vue de cette Œuvre que nous préparons des fiches à double exemplaire dont les éléments nous seront fournis par les réponses aux questionnaires que nous avons envoyés à tous les Curés et Recteurs.

Le Bureau, pour faciliter son travail, a attribué à cinq de ses membres la charge de correspondre chacun avec l'un des cinq arrondissements :

M. A. de Couesnongle, au Kergos, correspond avec les paroisses de l'arrondissement de Quimper ;

M. le chanoine A. Le Roy, avec celles de l'arrondissement de Brest ;

M. Corre, 20, rue Astorg, se charge de l'arrondissement de Châteaulin ;

M. Guivarc'h, 52, rue Kéréon, de l'arrondissement de Morlaix ;

M. Mauduit, 6, rue Verdelet, de l'arrondissement de Quimperlé.

Enfin, le Secrétaire fait connaître les divers documents mis à la disposition des organisations paroissiales : La *Lettre épiscopale* du 7 Janvier, les *Statuts de l'Œuvre*, une petite *feuille de propagande* contenant des extraits de ces Statuts, des *carnets à souche* pour les souscriptions.

Il est donné communication à l'Assemblée, par M. le chanoine Quéinnec, trésorier, de l'état des aumônes reçues, jusqu'à ce jour.

Monseigneur entame alors et dirige les délibérations, dont il faut ici se borner à transcrire les conclusions :

L'Assemblée demande que le recrutement des membres de l'Œuvre se fasse, le plus tôt possible. Les zélateurs et zélatrices chargés de ce recrutement voudront bien insister pour que la distinction entre *fondateurs*, *bienfaiteurs*, *titulaires*, *adhérents*, soit nettement établie, dès le début. L'Œuvre aura d'autant plus d'autorité et d'activité qu'elle comptera plus d'engagements annuels.

Les personnes qui ne voudraient pas s'engager pour de longues années à payer une souscription élevée, peuvent s'inscrire à un titre modeste, comme *titulaires*, comme *adhérentes*, ce qui ne les empêchera pas, si leurs ressources le leur permettent, d'ajouter spontanément à leur cotisation une aumône plus forte. Mais qu'elles n'hésitent pas à s'inscrire comme membres de l'Œuvre.

Les Comités paroissiaux donnent au Bureau de l'Œuvre les noms des fondateurs, bienfaiteurs, et titulaires. Quant aux simples adhérents, il suffira d'en signaler le nombre par paroisses.

Ces Comités devront garder avec soin les listes des membres de leur section, soigneusement groupés en catégories.

L'enquête sur les orphelins se fera en même temps que les visites pour le recrutement Les fiches auront à être dressées d'après le questionnaire établi.

Dans l'avenir, l'enquête pourrait très simplement se faire par le Recteur, à l'occasion des relations qu'il ne peut manquer d'avoir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec les familles pour l'annonce du décès ou pour l'inscription de services à célébrer : il lui sera facile d'obtenir immédiatement les divers renseignements à transcrire sur le questionnaire.

La question du secours à verser aux orphelins nécessiteux est réglée provisoirement par l'adoption d'un taux moyen. Chaque cas aura besoin d'une étude spéciale.

Le Bureau est autorisé à intervenir dans les cas urgents ; mais la décision qu'il aura prise sera plus tard soumise à la ratification du Comité directeur.

L'Assemblée décide de comprendre parmi les orphelins à secourir les enfants dont le père serait mort d'une maladie contractée ou aggravée par suite de mobilisation, après avoir été mis à la réforme ou renvoyé dans ses foyers sans classement pour une pension.

L'Œuvre usera, d'ailleurs, de tous les moyens légaux pour faire reconnaître, même après coup, les droits de la veuve et des enfants.

En principe, l'Œuvre maintiendra les orphelins dans leur famille, ou dans des familles voisines qui les recueilleront et recevront pour eux les secours utiles.

Si des placements s'imposent dans des Orphelinats, l'Œuvre ne manquera pas de s'en occuper.

Avant de se séparer, l'Assemblée a décidé qu'elle organisera un pétitionnement des mères de famille contre le projet de loi sur les Pupilles de la Nation.

Monseigneur termine la réunion par une exhortation à poursuivre dans cette Œuvre un bien moral et religieux. Que tous comprennent les responsabilités au regard de l'âme des enfants ; et nos groupements paroissiaux ont là un champ vaste ouvert à leur zèle et à leur apostolat.

Tous s'agenouillent pour recevoir la bénédiction de leur Evêque qui s'étend sur les orphelins, leurs pères tombés au champ d'honneur, leurs mères, leurs bienfaiteurs et les coopérateurs de l'Œuvre.

Œuvre des Orphelins de la Guerre. — Nous insistons vivement pour que les veuves des soldats morts à la guerre ou les adoptants des enfants fassent, au plus tôt, les démarches officielles pour obtenir : 1° le *secours immédiat*, qui, pour un soldat est de 150 francs ; 2° la pension, qui, pour le même, est de 563 francs, en faveur de la veuve ou des orphelins ; 3° s'il y a lieu, dans le cas de décès de la veuve, l'affectation de l'allocation à l'adoptant des orphelins.

Il est souverainement utile que MM. les Curés et Recteurs agissent fortement près des familles pour que les orphelins restent dans leurs paroisses et aux travaux des champs. Ils savent par une longue expérience, que les enfants qui sont recueillis par des parents habitant les villes sont exposés à y perdre la foi et les mœurs, et, de plus, ne pourront pas se faire une existence aussi heureuse et aussi assurée qu'à la campagne.

L'adoptant, pour obtenir le *secours immédiat*, en cas de décès de la veuve, doit obtenir du maire une attestation qu'il a pris la charge des orphelins, et, au défaut du maire, celle de deux témoins dont les signatures seront légalisées. *(Correspondance des Œuvres* n° 21).

Propagation de la Foi.

5 Mai 1916, 93e anniversaire de la fondation de l'Œuvre.

Le compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, pour 1915, est en ce moment à l'impression et sera envoyé, comme de coutume, en même temps que les *Annales* de Mai. Nous sommes heureux d'en donner d'avance un aperçu aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, leur montrant que nos catholiques populations, malgré les charges écrasantes qui pèsent d'autre part sur elles, restent inébranlablement fidèles à l'Œuvre d'apostolat.

Les mêmes raisons que l'année dernière — encore aggravées — pouvaient faire craindre une nouvelle diminution dans le chiffre des aumônes. Il n'en a rien été ; au contraire. En effet, les recettes se sont élevées à la somme de *125.937 francs*, supérieure de *1.620 fr. 90 c.* à celle de l'an dernier, qui était seulement de *124.316 fr. 10 c.*

L'augmentation est due surtout aux « dons particuliers », sensiblement plus nombreux. Le produit des souscriptions des paroisses a quelque peu fléchi, bien que plusieurs aient une augmentation notable — ce qui est doublement méritoire, dans les temps pénibles que nous traversons.

Le résultat obtenu dans ces conditions est certes consolant — et plein de promesses pour l'avenir. Un évêque missionnaire écrivait récemment : « En face des tristesses qui continuent de nous oppresser, l'Œuvre d'apostolat ne se ralentit point. Un extraordinaire mouvement de conversions se dessine en Océanie, comme en Afrique et en Asie. Les fruits de salut n'ont pas cessé d'être récoltés en abondance, malgré la diminution momentanée des ouvriers apostoliques », — dont près de 3 000 sont venus prendre leur place parmi les soldats de la France. Plusieurs, on le sait, sont morts glorieusement sur le champ de bataille, d'autres tomberont encore ; mais les survivants iront reprendre aux pays lointains l'œuvre interrompue et, pour combler les vides, Dieu suscitera de nouvelles vocations. Car cette crise, Notre Seigneur l'avait prévue. N'a-t-il pas lui-même gémi sur le petit nombre de moissonneurs devant l'abondance des gerbes à recueillir ?... Mais il nous a aussi indiqué le moyen de remédier à cette pénurie. D'abord la prière : « *Rogate ergo dominum messis...*, priez le Maître afin qu'il envoie des travailleurs dans sa moisson ».

Au devoir sacré de la prière s'ajoute la pieuse obligation de l'aumône. Nos catholiques Bretons la comprennent. En dépit des difficultés des temps, ils ont continué à verser l'obole hebdoma-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

daire qui s'en va, au loin, soutenir les messagers de l'Evangile. Ils auront à cœur d'y demeurer fidèles, sachant que « l'œuvre nourricière de l'apostolat » a besoin, plus que jamais, d'être aidée dans sa tâche sublime par la charitable coopération des âmes vraiment chrétiennes qui veulent l'extension du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Souverain Pontife le demande instamment, au nom de « Celui qui veut que tous les hommes soient sauvés et qui est mort pour tous »... « Persévérez, » écrit le Saint Père Benoît XV aux Présidents des Conseils Centraux de la Propagation de la Foi (6 Janvier 1916), « persévérez dans cette activité pour l'Œuvre et donnez toujours au Siège Apostolique et à l'Eglise le concours que vous avez donné jusqu'ici. Si vos projets et vos efforts rencontrent parfois des obstacles, les fruits que vous espériez pourront en être diminués ; mais vos mérites ne le seront pas certainement devant Dieu, ni l'éternelle récompense que vous devez attendre de Lui. »

En donnant son approbation au compte rendu, Mgr l'Evêque y a ajouté le *visa* nécessaire pour que les prêtres chargés de l'Œuvre puissent jouir des privilèges accordés aux bienfaiteurs ecclésiastiques. En même temps, Sa Grandeur a daigné adresser au Directeur diocésain la lettre suivante :

CHER MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Votre compte rendu est une page magistrale d'apologétique catholique. Il montre que la charité des fidèles ne se ralentit pas plus que le zèle des missionnaires. Il y a plaisir à voir nos campagnes d'apostolat s'étendre et nos aumônes grossir, à l'heure même où l'effort pour la défense de la Justice et de la Patrie semblerait devoir absorber toutes nos ressources en hommes et en argent. En matière de charité comme en matière d'héroïsme, pendant la guerre, les valeurs montent au lieu de baisser : elles ne subissent pas les dépréciations du change. Le livre d'or du dévouement chrétien égalera, dans notre diocèse, celui du dévouement militaire. Je m'en réjouis avec vous, et je félicite les paroisses que vous avez inscrites à votre tableau d'honneur, en souhaitant que beaucoup d'autres y prennent rang à leur tour.

Dans cet espoir, je bénis le Directeur et le Trésorier de l'Œuvre, les prêtres et les associés qui la gardent si florissante, et les chers missionnaires de Bretagne, dont plusieurs sont morts sur le front, mais que leurs frères remplaceront bientôt, plus nombreux encore, sur tous les chemins de l'apostolat catholique et français.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mon bien affectueux dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la Guerre du Finistère *(6e liste)*. — M. Auguste Chancerelle, Douarnenez, 100 fr. ; Vicomte de la Villemarqué de Cornouaille, Quimper, 10 ; M. E. Piriou, ancien bijoutier, Quimper, 20 ; M. l'abbé Morgant, recteur de Cléden-Poher, 5 ; Vicomtesse de la Roche Saint-André, Landerneau, 5 ; M. Croissant, maire de Briec, 20 ; Syndicat agricole de Briec, 30 ; Mlles J. Aubert et M. Rumeur, de la Société Bretonne de Crédits et de Dépôts, Brest, produit de leur cagnotte, 15 ; M. l'abbé Marc, recteur de Plogoff, 5 ; Baron de Taisne, Plouarzel, capitaine au 13e Hussards, 500 ; M. l'abbé Le Louët, aumônier, Landerneau, 5 ; Vicomte de Courville, Vitré, 10 ; Vicomte Ch. de Kerdrel, Ploujean, 10 ; Vicomtesse Jégou du Laz, Ploujean, 10 ; Comte Jégou du Laz, maire de Cléden-Poher, 20 ; M. L. Boucher, Lampaul-Guimiliau, 50 ; Docteur Chauvel, Quimper, 100 ; Mme Jules Bazin, Landerneau, 5 ; M. l'abbé Jaffret, recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, 5 ; M. l'abbé Le Jollec, missionnaire, Quimper, 20 ; M. le chanoine Yves Le Roy, Quimper, 10 ; M. l'abbé Guennec, recteur de Ploéven, 5 ; M. le chanoine Bourlé, Quimper, 20. — Total de la 6e liste, 980 fr. — Total à ce jour, 22.124 fr.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Une lettre de Mgr Ruch à l'*Œuvre des Séminaires* du diocèse de Nancy. — Nos lecteurs savent que Mgr Ruch, coadjuteur de Mgr l'Evêque de Nancy, est mobilisé sur le front, où il remplit les fonctions d'aumônier. Le distingué prélat a été honoré d'une citation à l'ordre du jour et il a reçu la croix de la Légion d'honneur.

Voici une lettre que Mgr Ruch vient d'écrire pour le Bulletin de l'*Œuvre des Séminaires*. On y verra ce qu'est le prêtre à la guerre, ce qu'il y fait, combien on l'y estime et ce que l'Eglise et la France attendent de la générosité des catholiques pour que soient remplacés les prêtres qui sont déjà tombés glorieusement et en si grand nombre sur les champs de bataille :

« CHER MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

» Vous m'invitez à vous envoyer quelques lignes pour le *Bulletin des Séminaires*. Je vous dirai ce que j'ai vu depuis quatorze mois.

» J'ai vu nos soldats, leur courage, leur abnégation, leurs vertus, leurs sacrifices, et j'ai admiré le travail qu'avait accompli dans l'âme de la plupart d'entre eux le *Prêtre* de leur paroisse, de leur Première Communion.

» J'ai vu nos blessés, nos malades, sur le sol, la paille, une mauvaise couchette, en proie à la fatigue, à la faim, à la soif, à la fièvre et à la douleur, et j'ai observé ce que peut la grâce du Christ présentée d'ordinaire par le *Prêtre*, pour rendre la force, l'espoir, la paix, le pardon.

» J'ai vu des funérailles par centaines, des tombes par milliers, et j'ai constaté que, sans la présence du *Prêtre*, ce trou noir était hideux, glacé, presque abandonné.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

» J'ai vu les flots de réfugiés, femmes, vieillards, petits enfants, allant je ne sais où, avec je ne sais quoi, pour je ne sais combien de temps, et je me souviens que l'apparition d'un *Prêtre* suffisait à les réconforter, et nous savons tous qu'avant et après leur départ, beaucoup ont trouvé dans le *Prêtre* leur meilleur ami.

» J'ai vu les nobles qualités dont le peuple de France tout entier a fait preuve. J'ai vu de tout près la résignation, la générosité des mères, des épouses, des fils, et j'ai trouvé dans ce magnifique moral une telle ressemblance avec l'idéal chrétien, que j'ai dû y saluer l'œuvre de l'esprit évangélique dont les lignées de *Prêtres* ont imprégné depuis des siècles l'âme de la Patrie.

» J'ai vu les villages démolis, les églises assassinées, et les ruines semblaient me dire : Un *Prêtre* viendra-t-il nous relever?

» J'ai vu les ombres des bons Pasteurs que l'ennemi a tués parce qu'ils aimaient trop la France et leurs ouailles, les ombres des curés et des séminaristes tombés au champ d'honneur, et je crois que leur vœu le plus ardent était de se survivre dans la personne des *Prêtres* de demain.

» J'ai vu, senti, touché du doigt cette vérité : il faut à la France *des Prêtres, beaucoup de Prêtres, de saints Prêtres*. Parents, offrez vos enfants ; chrétiens, apportez votre or ; élus du Ciel, donnez votre cœur, votre esprit, votre personne entière ; s'il le faut, donnez votre sang !

» † CHARLES, *Evêque de Gérasa.* »

Une enquête en Espagne. — M. Louis Bertrand publiait récemment, dans la *Revue des Deux Mondes*, les résultats d'une enquête qu'il a faite en Espagne. Nous en détachons la page suivante :

« Cette froideur (des Espagnols pour la France) et cette antipathie, invincibles à tout raisonnement, s'expliquent par des rancunes profondes, que nos gouvernants ont accumulées, comme à plaisir, contre nous, et que nos catholiques de France, il faut bien le dire, n'ont rien fait pour atténuer. Notre politique antireligieuse nous a mis à dos non seulement les catholiques, mais les croyants du monde entier. Je me rappelle encore le scandale qu'elle excita en Orient, même dans les milieux islamiques, lors de la loi sur les congrégations. Gambetta s'est cru très fort en lançant sa fameuse formule : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation ». Comme s'il valait mieux en tant qu'article d'importation, ou que produit de la culture nationale ! La grande erreur et la grande faute de la République, ça été de vivre en « vase clos », de s'imaginer qu'elle pouvait tout se permettre dans les limites de nos frontières, et, comme on dit, laver son linge sale en famille. Elle ne s'est pas doutée que tous les coups dirigés par elle contre les catholiques ou les classes dirigeantes avaient immédiatement leur répercussion à l'étranger. Nous nous sommes comportés comme si nous étions les seuls habitants de la planète, les propriétaires de la maison, alors que nous avons sur notre palier même,

des voisins nombreux et peu bienveillants. Nous ne nous sommes pas demandé si le vacarme de nos querelles de ménage ou les mauvaises odeurs de nos lessives ne risqueraient point d'incommoder ces voisins et de les ameuter contre nous.

» C'est ce qui nous est arrivé avec l'Espagne. D'abord, nous l'avons profondément blessée dans ses convictions : la solidarité catholique n'y est pas un vain mot. Elle a pu considérer nos persécutions comme une injure personnelle. Elle nous en a voulu de donner le mauvais exemple à ses partis avancés, qui, pour être une minorité, n'en sont pas moins turbulents. Enfin, parce qu'elle est notre proche voisine et que l'exode de nos congrégations s'est surtout dirigé de son côté, elle a subi plus désagréablement que d'autres le contre-coup de nos querelles religieuses. Elle a pu mieux juger que d'autres, — mieux même que nous, catholiques de France, — de l'importance et de la signification de cet exode. Nos réfugiés sont partout sur son territoire, principalement dans les provinces du Nord, le long de la frontière basque et navarraise. Là, pas une ville de quelque importance qui ne possède un ou plusieurs couvents de ces réfugiés français. Lors de leur arrivée dans le pays, des scènes pénibles se sont produites. Un avocat de Saint-Sébastien me disait avec indignation :

« Monsieur, nous avons vu vos Sœurs mendier dans nos rues. » L'injure que vous leur avez faite, à ces femmes, nous la prenons » pour nous : ce sont des choses qui ne s'oublient pas ! »

» La présence permanente de ces exilés ravive sans cesse le ressentiment des catholiques espagnols. Nous, Français, nous envisageons en historiens ces événements déjà lointains. La réalité de l'injustice commise ne frappe plus nos yeux. En Espagne, on la voit et on la sent tous les jours. De là des rancunes et des colères dont nous n'avons pas idée. Il faut avoir entendu les Basques s'expliquer sur ce sujet. Quand ils y touchent, ces gens ne se possèdent plus. Ah ! ils tiennent leur promesse : ils n'ont rien oublié ! En France, on ne songeait guère jusqu'à ces derniers temps à tel politicien obscur, qui avait eu son moment de célébrité à l'époque de la loi de Séparation ! Il avait à peu près sombré dans l'indifférence publique. En Espagne, son nom seul continuait à exciter des fureurs, comme s'il était toujours au pouvoir. J'allais dire : comme s'il était toujours vivant. On ne saurait trop le répéter : nous ne nous rendons pas compte de la blessure douloureuse que notre politique sectaire a infligée à la conscience de nos voisins, de l'insulte faite à leur foi. Avec les carlistes, en particulier, toute discussion de sang-froid est impossible sur cette question brûlante. Immédiatement, c'est le ton de l'invective et de l'anathème. Ou bien c'est quelque chose pis : un mutisme glacial, qui signifie un dédain sans bornes et une hostilité sans merci. En somme, nous avons créé à nos portes un état d'inimitié analogue à celui que nous reprochions tant à Louis XIV d'avoir suscité en Hollande et en Allemagne par la révocation de l'Edit de Nantes. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Le Roux, recteur de Saint-Derrien, a été nommé recteur de Dirinon.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi, 18.....	Bénodet.....	Gouesnac'h.
Vendredi. 19.....	Fouesnant.....	Clohars. — Pleuven.
Samedi, 20.....	Saint-Evarzec.....	La Forêt-Fouesnant.
Dimanche, 21.....	Trégunc.....	Lanriec.

PARTIE NON OFFICIELLE

La mission de saint Joseph dans l'Eglise.

La vie des élus ne fait que commencer sur la terre ; elle y germe, mais ne s'épanouit qu'au Ciel. Leur mission y porte ses premiers fruits ; mais c'est au Ciel qu'elle prend son complet développement. Aussi la vie du Ciel est-elle en continuité avec la vie de la terre. Ce n'est qu'une seule et même vie.

Ainsi en a-t-il été de saint Joseph. Dieu lui avait confié une mission sur la terre ; il avait fait de lui le chef de la Sainte Famille, le père nourricier de Jésus, le chaste époux et le gardien discret de Marie. En l'appelant au ciel, Dieu ne l'a point dépouillé du grand honneur de sa charge ; il en a seulement étendu la portée, multiplié les obligations, facilité l'accomplissement. La Sainte Famille s'est élargie et est devenue l'Eglise, puisque c'est Jésus toujours qui vit dans chacun des fidèles ; de cette grande Famille, les membres, dont il est le père nourricier, sont innombrables, puisque ce sont tous les chrétiens ; mais combien sa tâche est devenue plus facile, puisqu'il est dépouillé de l'infirmité humaine, abrité contre les menées des persécuteurs et plus que jamais participant de la puissance divine.

C'est pourquoi l'Eglise le reconnaît et le proclame comme son Patron, elle lui applique ces paroles écrites au sujet du premier patriarche Joseph : « Comme la terre d'Egypte souffrait de la famine, le peuple poussa des gémissements vers le roi, en lui demandant du pain. Et le roi répondit : Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous dira » (1). L'Eglise exprime aussi sa foi par ce ver-

(1) *Gen.*, XLI, 55.

set qu'elle fait chanter dans l'office de saint Joseph : « Le Seigneur l'a constitué le maître de sa maison et l'intendant de tous ses trésors » (1).

Cependant la dévotion à saint Joseph ne s'est développée que lentement. Les siècles des Pères de l'Eglise ont été consacrés à des luttes pour les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. La paix faite sur ces points fondamentaux, la dévotion à la Sainte Vierge a pris son essor, et elle apparaît avec tout son éclat dans saint Bernard et saint Anselme. Le tour de saint Joseph arrive alors. Sa dévotion prend du relief dès le Moyen-Age ; en France, le chancelier Gerson s'en fait l'ardent propagateur ; en Espagne, sainte Thérèse, au XVIe siècle, prêche ce culte avec sa haute autorité et déclare qu'elle n'a jamais rien demandé à saint Joseph qu'elle n'ait été exaucée. Depuis lors, la dévotion à saint Joseph a pris une extension extraordinaire ; les fidèles l'ont embrassée, avec une confiance sans bornes ; une multitude de sanctuaires ont été érigés en son honneur ; pas une église si humble soit-elle, qui n'ait un autel dédié à saint Joseph.

Prenons la résolution de recommander souvent les besoins de l'Eglise à saint Joseph et de recourir nous-mêmes à saint Joseph dans toutes nos nécessités. *Ite ad Joseph.* C'est vous, ô Joseph, qui avez gardé sur la terre celui qui devait se faire le pain des âmes. Le froment des élus a grandi sous vos yeux et entre vos mains. Depuis qu'il a passé sous la meule de la souffrance et qu'il est devenu notre pain quotidien n'en restez-vous pas le maître et le dispensateur ? Apportez-moi vous-même ce pain vivifiant et obtenez qu'il transforme si bien mon âme que je sois l'un des plus dociles et des plus laborieux enfants de votre Sainte Famille.

(Méditations.) J. GUIBERT.

(1) Ps. CIV, 21.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 14 Mai :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, exercices du Mois de Marie : instruction, bénédiction.

Jeudi 18 : à la réunion pour le Mois de Marie, instruction.

N B. — Tous les soirs du mois de Mai : réunion le soir à 8 heures, pour les exercices du Mois de Marie : récitation du chapelet lecture ou sermon, bénédiction du Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *IIIe Dimanche après Pâques :* messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Après vêpres, à 3 heures, prières du Mois de Marie et pour la France ; bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Mois de Marie, pour la France, et bénédiction.

— Eglise de N.-D. de Locmaria. — ***Mercredi 17 Mai :*** pèlerinage annuel du Tiers-Ordre de Saint-François ; messe à 5 h. 1/2, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

— ***Jeudi 18 :*** pèlerinage de la congrégation des Dames ; à 6 h. 3/4, chapelet ; à 7 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. l'abbé Jules Arnould, de la paroisse des Carmes de Brest, curé d'Esquerdes au diocèse d'Arras.

« L'abbé J. Arnould a rendu sa belle âme à Dieu, le 7 Avril, 1er vendredi du mois. Sa grande pensée, dans ce pays, fut de promouvoir le culte du Sacré Cœur. C'était sa grande dévotion et il s'est dépensé sans ménagement à la répandre dans les paroisses environnantes. Il dit la messe pour la dernière fois le 17 Mars. Le 4 Avril, M. le Curé-Doyen lui administra les derniers sacrements, et voulut passer la nuit à son chevet. Le jour de sa mort, il y eut un mieux : « Vous guérirez. » — « Non, j'irai chanter l'*alleluia* au Ciel. Il expira à l'Angélus de midi. »

Nous le recommandons spécialement aux prières de ceux qui l'ont connu au Séminaire de Quimper.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Citations. — Voici la belle citation de M. l'abbé *Lareur*, vicaire à Daoulas, brancardier au 87e d'infanterie, tué malheureusement avant de l'avoir connue :

« Modèle de dévouement et de bravoure. A montré en toutes circonstances un courage remarquable, notamment les 1er, 2 et 3 Octobre 1915, en allant, au mépris de tout danger, sous un feu intense d'artillerie et de mitrailleuses, enlever des blessés qu'il rapportait sur ses épaules. A été tué au poste de secours, bouleversé par l'artillerie ennemie ».

— Ordre du Régiment. — M. l'abbé *Le Foll*, aumônier du 118e d'infanterie : « Pendant les violents bombardements auxquels le régiment a été soumis du 31 Mars au 19 Avril, a constamment donné l'exemple du plus grand courage et d'un bel esprit de sacrifice, en allant en toutes circonstances porter ses secours aux blessés ».

— M. l'abbé *Le Tiec*, vicaire à Saint-Sauveur, Brest, brancardier au 118e d'infanterie : « A déjà été cité une fois à l'ordre du

régiment. Exemple de courage, d'esprit d'abnégation et de sacrifice, est toujours là où son devoir l'appelle, soit comme brancardier, soit comme prêtre ».

28 Avril 1916. — Comme je vous le faisais prévoir dans ma dernière lettre, je viens d'être affecté au poste de brancardier régimentaire. Inutile de vous dire que je suis enchanté de mes nouvelles fonctions : celles-ci ont surtout l'avantage de me donner beaucoup plus de liberté, le matin, pour la célébration de la sainte messe et l'accomplissement de mes autres devoirs de piété. Ma nomination datant du Jeudi-Saint, j'ai pu, avec les autres prêtres brancardiers, aider M. l'Aumônier à préparer les soldats à remplir leur devoir pascal. Ici, l'église étant à peu près intacte, nous avions beaucoup plus de facilités pour réunir les soldats que dans les camps de repos proprement dits. Ceux-ci sont, en effet, presque partout dépourvus de chapelle, et voir chaque soldat individuellement est chose longue et souvent difficile, car malheureusement le respect humain n'est pas encore banni de l'armée française. Pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux comme de leurs devoirs militaires, les soldats se trouvent beaucoup plus forts, lorsqu'ils sentent les coudes de leurs voisins.

Mais pourquoi m'attarder à ces petites misères, quand nous avons devant les yeux tant de motifs de consolation ? La plus grande partie, en effet, de ces soldats s'est confessée et a communié, pendant cette semaine de Pâques. Officiers et simples soldats s'approchaient de nos confessionnaux improvisés, avant d'aller s'agenouiller à la Table Sainte et puiser, à sa véritable source, le courage dont ils ont besoin, offrir le sacrifice de leur vie pour le salut de leur âme et celui de la Patrie à Celui qui s'est le premier immolé pour le leur procurer. Pour ma part, j'ai encore été plus favorisé peut-être que mes confrères. Quel bonheur, en effet, à des centaines de kilomètres de notre Bretagne chérie, de pouvoir dire à ces pénitents qui vous demandent humblement la permission de réciter leurs prières en langue bretonne parce qu'ils ne savent pas très bien le français, de pouvoir donc leur dire : « Mais mon ami, vous tombez à merveille. Je suis Breton comme vous et ce me sera un plaisir que de m'entretenir avec vous dans notre langue maternelle ». Si vous entendiez en réponse le cri de leur cœur : « *N'eo ket possubl ! Oh ! gwella ze !* » Et chacun d'eux s'en va répéter à un camarade ou deux la bonne nouvelle, en sorte que du train où vont les choses je serai bientôt connu de tous mes compatriotes du ..e, car ici j'ai l'occasion de les voir tous, le régiment en entier étant au repos.

Combien de temps y resterons-nous ? Mystère ! Tout dépend de la marche des événements militaires et de la besogne que notre régiment aura à abattre. J. S.

4 Mai. — Peu de soldats auront eu le bonheur d'avoir une retraite pascale prêchée par un évêque. Mgr Tissier l'a procuré à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toute la garnison de Châlons, et quatre soirs durant, devant une très nombreuse assistance de militaires, a commenté les actes de foi, d'espérance et de charité et de contrition, avec le talent que vous savez. L'église Notre-Dame, où se faisait la retraite, ne suffisait plus le dernier jour à contenir les auditeurs. Nombreuses furent les confessions, le samedi soir, et le lendemain nombreuses et ferventes les communions à la messe militaire. Tout ceci se terminait, le dimanche des Rameaux.

La veille de Pâques, un rapport du général commandant notre armée ordonnait que tous les services donnassent liberté, aussi large que possible, à leurs soldats, pour qu'ils puissent remplir leurs devoirs religieux intégralement. Notre médecin-chef nous fit prévenir nos malades et mit à son rapport que tous les ecclésiastiques de l'hôpital seraient libres jusqu'à midi. Devant le grand nombre de blessés ou malades désireux de faire leurs Pâques, il avait pensé, justement, que notre ministère aiderait grandement le clergé de Notre-Dame.

Le samedi soir, je fis le tour de nos pavillons pour rechercher nos Bretons : tous voulaient se confesser, mais s'inquiétaient du confesseur breton. Je les rassurai, en venant avec M. L... faire avec eux — en breton — plus ample connaissance. Et le lendemain, j'eus la joie de les voir venir me demander l'absolution derrière le pilier, où, faute de confessionnal, je m'étais installé pour les entendre. Des gâs de Quéménéven, de Scaër, de Coray, de Locronan, du Léon, du Morbihan et des Côtes-du-Nord, — qui bien sûr auraient fait leurs Pâques chez eux, en permission — célébrèrent ainsi plus dignement la fête de la Résurrection de Notre Seigneur.

C'est pour nous une joie si rare de faire du ministère sacerdotal ! Elle nous a été d'autant plus précieuse et plus réconfortante.

Y. P.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le deuxième Centenaire du Bienheureux Grignion de Montfort. — Lettre autographe de S. S. le Pape Benoît XV au Supérieur général de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse :

Deux siècles ont déjà passé depuis que le Bienheureux Louis-Marie Grignion est monté aux cieux. C'est avec raison que vous, et la double famille que vous gouvernez, considérant le cours entier des événements qui forment votre histoire, vous vous préparez, plein d'allégresse et de joie, à rendre de solennelles actions de grâces à Dieu, dont la bienveillance vous a comblés jusqu'à ce jour. A bon droit, vous nous avez appelé à participer à cette joie, et nous venons le faire très volontiers.

En effet, à la louange de vos deux Congrégations, nous voyons surtout ressortir deux choses qui nous viennent, comme par héritage, des Règles que vous donna votre Père, à savoir : l'obéissance au Siège Apostolique et la piété envers la Vierge Marie. L'histoire fournit de cette obéissance un éclatant témoignage ; car il y en a eu parmi vous qui furent persécutés avec une obstination singulière par les hérétiques qu'on appelle les gallicans et jansénistes, en raison de leur trop grand attachement au Pontife Romain ; et, au temps de la grande Révolution française, pour la même cause, ils ont souffert toutes sortes de vexations.

Mais votre Bienheureux Père n'a pas moins voulu vous inculquer un insigne amour de la Très Sainte Vierge. Bien plus, il a voulu que ce fût votre esprit particulier et propre de promouvoir, parmi les hommes, le règne de Dieu, en propageant le culte de sa divine Mère. Or, comme moyen très efficace de cet apostolat, il vous légua, pour que vous l'expliquiez avec soin aux fidèles, ce livre écrit de sa main : *« De la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge »*, livre petit par le volume, mais d'une si grande autorité et d'une si grande onction. Que, par vous, il ait été déjà si largement répandu, c'est assurément de quoi nous nous réjouissons. Puisse-t-il se répandre encore bien davantage et raviver l'esprit chrétien dans un nombre d'âmes toujours plus grand ! Ces choses, au reste, s'enchaînent étroitement ; qui aime, en effet, vraiment Marie, aime nécessairement Jésus, va droit au Fils par la Mère, honore à la fois le Vicaire du Christ, et observe ce qu'il commande.

Nous vous félicitons donc grandement de ce que les fruits de vos labeurs apparaissent déjà si considérables, et de ce que vos Instituts, malgré les malheurs des temps, soient si prospères.

Pour vous donc, forts de notre approbation, confiants dans les secours de la divine grâce que nous demandons pour vous très abondants, continuez, comme vous l'avez déjà fait, de bien mériter de l'Eglise.

Comme présage de ces faveurs et gage de notre paternelle bienveillance, nous accordons très affectueusement la Bénédiction apostolique à vous, cher Fils, et à tous les membres de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse que vous gouvernez.

Donné à Rome, près du tombeau de saint Pierre, le 19 Avril 1916, la seconde année de notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE.

Lettre du Pape Benoît XV aux Dames catéchistes. — Nous signalons cette lettre du Souverain Pontife à l'attention des Associés de notre Œuvre diocésaine des Catéchismes. Elle sera pour leur zèle une récompense et un encouragement ; elle leur rappellera des principes qu'il ne faut jamais oublier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SÉCRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITA

Dal Vaticano, le 9 Février 1916.

MADAME LA PRÉSIDENTE,

Notre Saint Père le Pape Benoît XV, à qui Mgr Odelin, votre dévoué président, a remis votre lettre, me charge de vous transmettre tous ses remerciements et toutes ses félicitations.

Le Saint Père connaît votre très belle œuvre depuis l'époque de sa fondation et il en apprécie l'excellence et le grand mérite, mais les renseignements que lui apporte votre gracieux message, Lui font voir la valeur toujours croissante des résultats obtenus par l'organisation et le fonctionnement de votre apostolat de zèle et de charité.

Aussi bien Sa Sainteté se plaît à joindre tous ses encouragements à ceux que l'Œuvre des Catéchismes a déjà reçus de ses prédécesseurs d'illustre et sainte mémoire, les papes Léon XIII et Pie X, qui ont ouvert si largement le trésor des indulgences en faveur des membres de cette apostolique association.

L'Archiconfrérie et l'Œuvre des Catéchismes dont le siège est à Paris et qui s'étend à tous les diocèses de France, de ses colonies et de ses pays de protectorat, est assurément une fondation très heureuse et opportune et qui doit marcher en première ligne des œuvres chrétiennes, car elle coopère directement à la rédemption des âmes, elle imite le divin Maître qui aimait à s'entourer des petits enfants et des ignorants pour les instruire, elle marche sur les traces des apôtres, des plus grands saints et des plus grands docteurs de l'Eglise.

De tout temps, il y a eu des cœurs dévoués qui ont secondé avec générosité, dans une collaboration subordonnée, le ministère pastoral pour l'enseignement des vérités de la foi. Mais une telle collaboration est devenue plus nécessaire à notre époque où, dans un si grand nombre d'écoles, les enfants ne reçoivent plus cette éducation religieuse qui doit être à la base de la vie comme à la base de tout programme de formation morale. Cette collaboration est devenue plus indispensable en ces jours de tribulation où la guerre désorganise les services paroissiaux et où tant d'orphelins seront privés de l'assistance de leurs parents.

C'est pourquoi le Souverain Pontife fait des vœux ardents pour que cet admirable mouvement d'apostolat, qui s'est répandu dans presque tous les diocèses de France, se développe toujours de plus en plus sous l'impulsion des évêques et sous le contrôle de la hiérarchie catholique.

Le Saint Père vous invite à travailler généreusement dans la *régularité*, dans le *bon ordre* et l'*unité d'action*. Croissez et multipliez-vous, devenez légion.

Qu'il surgisse des confréries dévouées et résolues dans les plus humbles bourgades comme dans les centres populeux des villes. Que les catéchistes volontaires soient intimement convaincues de la noblesse de leur mission et du grand bien opéré, grâce à leur esprit de foi et à leur dévouement surnaturel, dans une tâche ardue, faite de patience et d'abnégation. Qu'en enseignant avec clarté et avec la science requise les éléments de la religion, les formules sacrées de nos mystères et de nos dogmes, les membres de l'Œuvre sachent bien que la piété doit jouer le premier rôle, pour imprimer aux âmes le sens religieux, le goût des choses saintes, avec les habitudes et les pratiques de la vie chrétienne.

Afin que l'apostolat d'une œuvre qui semble devoir être l'une des gloires religieuses de ce siècle, produise de plus en plus des fruits merveilleux de grâce et de conversion, le Saint Père vous envoie, comme gage des faveurs célestes, pour vous, pour votre Conseil, pour tous les membres de l'Archiconfrérie, pour les enfants et toutes personnes qui sont l'objet de votre zèle, le bienfait de la bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre Seigneur.

P. *Card.* GASPARRI.

Mort de Son Em. le Cardinal Sévin. — Frappé subitement d'une crise d'appendicite, le vénéré Cardinal de Lyon est mort le 3 Mai courant, après avoir reçu avec la plus grande piété les derniers sacrements de l'Eglise.

Le cardinal Sevin, Hector-Irénée, était né à Simandre, au diocèse de Belley, le 22 Mars 1852. Il était donc dans sa 64e année seulement. Il fit de brillantes études à Meximieux, à Belley et au Grand Séminaire établi près du merveilleux bijou architectural qu'est l'église de Brou.

Ses aptitudes pour l'enseignement étaient tellement évidentes qu'il y fut appliqué aussitôt, comme sous-directeur de l'institution des sourds-muets de Bourg, puis comme professeur de dogme et enfin comme directeur du Grand Séminaire, de 1888 à 1895.

En 1904, il était choisi comme vicaire général et, sur la présentation du vénéré cardinal Luçon, il était, en 1908, élu évêque de Châlons. Son éminentissime ami le sacra à Belley. Quatre ans après, il était promu à l'archevêché de Lyon, le 2 Décembre 1912. Enfin, deux ans après, le 25 Mai 1914, il était créé cardinal-prêtre avec le titre de la Trinité des Monts. Il faisait partie des Congrégations romaines de la Consistoriale et des Etudes.

La *Croix*, qui donne sur le vénérable défunt ces détails biographiques, appuie ainsi sur les grandes qualités qui expliquent la rapide élévation du prélat et l'autorité considérable dont il jouissait auprès de l'Episcopat français :

« La plus évidente était sa puissance extraordinaire de travail. Levé dès 4 heures du matin, il avait expédié une foule d'affaires à l'heure où la plupart des hommes commencent leur travail, et il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pouvait pendant la journée entière se donner aux œuvres, payant toujours de sa personne et ne négligeant jamais rien des devoirs de sa charge dont il n'écartait aucune responsabilité et aucun labeur.

» Mais sa qualité essentielle, son mérite supérieur était sa valeur doctrinale. Esprit précis, méthodique, clair, ayant accumulé sa vaste érudition et sa grande expérience autour de principes nets et bien assis, convaincu que la doctrine doit toujours passer avant tout et que le péril intellectuel est de beaucoup le plus grave, familier avec les grands théologiens et les meilleurs canonistes, dans les ouvrages desquels il savait retrouver aussitôt le développement répondant aux besoins de la situation présente, ne se payant pas de mots ni d'utopies, ne reculant jamais devant la recherche et l'étude, il a rendu de très précieux services et était appelé à en rendre de plus grands encore. Plusieurs fois, depuis le début du cataclysme que nous subissons, il voulut bien nous transmettre, sur de délicates questions (pouvoirs et devoirs du clergé mobilisé, immunités ecclésiastiques, etc., etc.), des notes théologiques qui ont fait autorité et rendu d'inappréciables services.

» Ses deux lettres pastorales sur le « Denier du Culte » et celle sur « le Prêtre et la Guerre », celle-ci écrite à l'occasion de la « Rumeur infâme », éditées pour la propagande à la Maison de la Bonne Presse, constituent des traités complets sur ces questions.

» L'Histoire enregistrera aussi spécialement l'émouvante adresse au cardinal Mercier, rédigée par lui le 25 Janvier 1915, au nom des Evêques de la province de Lyon.

» Il y a quinze jours, le Cardinal revenait de Rome, avec mission de faire sur une question importante un mémoire qu'il rédigea pendant la semaine de Pâques. La lettre qu'il écrivit au Souverain Pontife en lui envoyant ce travail est la dernière qu'il a écrite. »

Les obsèques du vénéré défunt ont été célébrées jeudi 11 Mai, en la Primatiale de Saint-Jean.

Mgr Izart est nommé archevêque de Bourges. — Mgr Izart, évêque de Pamiers, est nommé à l'archevêché de Bourges, en remplacement de Mgr Dubois, transféré au siège de Rouen.

Né le 10 Juin 1851, à Estagel (diocèse de Perpignan), professeur de dogme alors qu'il n'était encore que diacre, Mgr Izart devint successivement supérieur du Collège Saint-Louis de Gonzague en 1889 et archiprêtre de la cathédrale de Perpignan en 1902. Sa haute réputation de doctrine, de zèle et d'éloquence le fit désigner en 1907 pour le siège de Pamiers.

Le nouvel Évêque de Monaco. — Le nouvel évêque de Monaco est Mgr Gustave Vié, vicaire général d'Orléans, recteur du collège de Pontlevoy, qui fut élève de Mgr Dupanloup.

Né le 4 Juin 1849, ordonné prêtre le 21 Décembre 1872, M. Vié fut longtemps supérieur de la chapelle Saint-Mesmin, qu'il restaura

magnifiquement. Le diocèse d'Orléans en ayant été dépouillé lors de la loi de Séparation, l'école de Pontlevoy, au diocèse de Blois, fut offerte à Mgr l'Evêque d'Orléans, qui nomma M. Vié directeur, le 19 Octobre 1907.

Energique, tenace, dévoué, d'une grande affabilité, excellent administrateur, orateur distingué, M. Vié est universellement estimé et aimé dans les deux diocèses, où il a fourni une laborieuse et féconde carrière.

C'est une des gloires de Mgr Vié d'avoir composé les paroles de l'hymne à l'*Etendard*.

A propos des Orphelins de la Guerre. — LES « PUPILLES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ». — Nous attirons l'attention des familles sur l'importante note suivante de M. Jean Guiraud, dans son excellente revue *Dieu, Patrie, Liberté*.

« Dans un de nos précédents numéros, nous avons signalé la création simultanée, dans un grand nombre de départements, d'Associations déclarées intitulées : l'Œuvre des Pupilles de l'Ecole publique. Ces créations, dont l'inspecteur d'Académie, dans les départements, et le vice-recteur de l'Académie, à Paris, ont pris l'initiative, partent certainement d'un même mot d'ordre, et ce mot d'ordre est presque officiel.

» Le but évident de cette œuvre est d'attirer les orphelins et les pupilles de la nation vers l'école laïque, par l'appât d'avantages matériels que fournira l'œuvre. Travailler pour cette œuvre, c'est donc travailler pour l'école laïque.

» Aussi nous ne comprenons pas que l'inspecteur d'Académie de la Manche prétende faire appel à la charité de tous pour cette œuvre de parti, en annonçant le lancement à son profit d'une « Journée départementale ». Que nos amis de la Manche aient l'œil ouvert et qu'ils fassent à cette « Journée départementale » le même accueil que les catholiques firent en Juin dernier à la « Journée des Orphelins », tant qu'on prétendit vouloir l'accaparer en faveur de l'orphelinat des armées de la juive Dick May. Que, par leurs déclarations solennelles et leur attitude ferme, ils donnent à entendre à qui de droit que les appels à la charité publique par le moyen de « Journées » ne doivent se faire qu'en faveur d'œuvres vraiment nationales et non pour des œuvres de parti.

» Il nous revient d'un autre département que, pour alimenter cette Œuvre des Pupilles, on voudrait y embrigader de force tous les enfants fréquentant l'école laïque, qui, là où il n'y a pas d'école libre, est l'école obligatoire, et leur imposer pour cela une cotisation de 0 fr. 25. Il est certain que si cette initiative se propageait et s'étendait à toutes les écoles, ce serait un impôt considérable de plusieurs millions de francs par an qui serait ainsi prélevé sur les enfants des écoles, sous couvert de charité, au profit de l'enseignement laïque.

» Nous espérons que les parents ne se laisseront pas faire. La loi stipule formellement que l'école publique est absolument gra-

Archives diocésaines de Qu[illegible]per et Léon

tuite et qu'aucune redevance, d'aucune sorte, ne saurait être imposée à ceux qui la fréquentent. Exiger d'eux une cotisation serait la violation de la gratuité, l'une des unités de la trilogie sacrée que nos adversaires déclarent intangible *(gratuité*, obligation, laïcité). »

Monseigneur Baudrillart en Espagne. — Nous avons parlé ici bien des fois de l'œuvre entreprise et menée avec succès par le *Comité catholique de propagande française à l'Étranger*, dont Mgr Baudrillart, l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, est l'âme et le président. Non content d'agir par ses publications sur l'opinion des neutres, le vaillant prélat, acceptant les invitations qui lui étaient adressées, poursuit actuellement en Espagne une véritable campagne de propagande par la parole en faveur de la cause de la France et de ses alliés. Sa conférence à l'Institut français, ainsi que ses prédications à Saint-Louis des Français, à Madrid, ont obtenu le plus grand succès. Le prélat est satisfait au plus haut point de l'accueil que lui ont fait la famille royale, le gouvernement espagnol, l'évêque de Madrid, les notabilités ecclésiastiques et la colonie française. Il reviendra de nouveau à Madrid après une tournée dans plusieurs villes espagnoles où il est invité.

Sa réception à Barcelone et la conférence qu'il y a faite sur le réveil du patriotisme et de l'idée religieuse dans la jeunesse française devant l'appel aux armes continuèrent magnifiquement l'œuvre commencée à Madrid. « Partout, dit Mgr Baudrillart, j'ai rencontré de très vives et très réelles sympathies qui m'ont infiniment ému, parce qu'elles s'adressaient surtout à notre chère France, qu'on juge aujourd'hui à l'étranger avec équité. »

VARIÉTÉS

La Cloche Roland (1). — Quand les poètes ont le sens commun, et que l'esprit obéit à un principe d'ordre, les livres qu'ils écrivent sont les plus riches de tous. Leur invention, leurs songes, leurs images, la connaissance exacte du pouvoir des mots et de leur place, font d'eux, en beaucoup de sujets qui ne sont pas proprement poétiques, des rénovateurs, ou des précurseurs, ou des justiciers. Et c'est ainsi que Johannes Jorgensen, l'auteur de *Vita Vera*, de *Sainte Catherine de Sienne*, des *Pèlerinages franciscains*, de *Saint François d'Assise*, vient de nous donner la plus rude réfutation du manifeste des intellectuels allemands, et, je le crois, le plus tendre chant d'amour en l'honneur de la Belgique martyre. L'œuvre qu'il intitule *La Cloche Roland*, traduite du danois par Jacques de Coussanges, est publiée sous le patronage du Comité catholique de propagande à l'étranger (chez Bloud et Gay).

(1) Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris-VI[e].

La cloche Roland, la marraine, est muette à présent dans son clocher de la ville de Gand. Des lettres en relief, sur sa vieille robe de bronze, disent pourquoi elle a sonné et sonnera encore, au-dessus des pignons dentelés, et des canaux où flottent les chalands à poupe vermillon et les feuilles de choux jetées par les ménagères. « Cloche Roland, quand je sonne le tocsin, c'est l'incendie ; quand je sonne à toute volée, c'est la victoire en pays de Flandre ! »

Jorgensen souffre du silence de la cloche. Ce don de souffrir est le premier que reçoivent les poètes, et sans lui le monde ne peut être ému.

Il a pleuré sur Jeanne d'Arc, il pleure sur la Belgique : et la grande manière d'exprimer sa douleur, et d'accuser l'envahisseur, n'est-ce pas de montrer quelle était la douceur de vivre là-bas, avant l'injuste guerre ? Il l'a fait. Ces pages sont enchanteresses. Il a logé à Gand, chez Henri et Dien Logeman, et sous sa fenêtre un oiseau chantait « un oiseau qui chantait quelques notes singulières et saisissantes, à la pointe du jour, à cet instant froid et immobile ». Mais « tous les oiseaux de la poésie se sont enfuis des Flandres, toutes les cloches de la Belgique se sont tues ». A Louvain, à Bruxelles, le poète avait des amis, et il les nomme.

Après ce prélude vient la discussion des « faux témoignages ». Vous vous souvenez des six propositions alignées dans le manifeste des 93 intellectuels allemands, et qui commencent par ces mots : « il n'est pas vrai... ». Jorgensen les reprend, une à une. Oh ! ce n'est plus le même ton, et l'écrivain devient véhément. Nulle discussion plus serrée que la sienne. Il a tout ce qu'il faut pour démêler ce paquet d'étoupes qu'est un raisonnement allemand. Il le prend brin à brin, Il a l'esprit clair, il a de la patience et des ciseaux quand il le faut, il a une conscience bien instruite, et habituée aux examens et aux retours sur soi-même et qui ne se laisse pas prendre à la grosseur des mots. Et puis, de longue date il connaît l'Allemagne, et ce qu'il y a, dans ce peuple bien commandé, de puissances inférieures et de danger pour le monde.

Qui a lu ce livre ne peut douter du droit de la Belgique, ni du crime de l'envahisseur. Celui-ci l'a compris, et la *Cloche Roland* est interdite en Allemagne.

Jorgensen, vous avez écrit un bon livre, le livre d'une âme chrétienne indignée. D'autres, parmi les « neutres », ont protesté comme vous, et nous avons noté au fur et à mesure, ces voix qu'on entend bien, même dans le bruit du canon, et qu'on entendra encore lorsqu'il aura cessé de gronder. Chaque semaine voit se lever quelques témoins, du milieu des nations muettes, pour dire : « J'ai vu le droit, je le proclame ! » Aujourd'hui, c'est vous, Jorgensen, ami de saint François d'Assise. Cependant, je ne puis, sans souffrance et sans confusion, voir ce grand nombre d'hommes qui demeurent immobiles, comme si cette guerre ne les regardait point, comme si elle n'était qu'une querelle de commerce, de territoires ou de rancunes, tandis que la destinée de la lumière du monde, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toute et qu'aucune redevance, d'aucune sorte, ne saurait être imposée à ceux qui la fréquentent. Exiger d'eux une cotisation serait la violation de la gratuité, l'une des unités de la trilogie sacrée que nos adversaires déclarent intangible *(gratuité*, obligation, laïcité). »

Monseigneur Baudrillart en Espagne. — Nous avons parlé ici bien des fois de l'œuvre entreprise et menée avec succès par le *Comité catholique de propagande française à l'Étranger*, dont Mgr Baudrillart, l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, est l'âme et le président. Non content d'agir par ses publications sur l'opinion des neutres, le vaillant prélat, acceptant les invitations qui lui étaient adressées, poursuit actuellement en Espagne une véritable campagne de propagande par la parole en faveur de la cause de la France et de ses alliés. Sa conférence à l'Institut français, ainsi que ses prédications à Saint-Louis des Français, à Madrid, ont obtenu le plus grand succès. Le prélat est satisfait au plus haut point de l'accueil que lui ont fait la famille royale, le gouvernement espagnol, l'évêque de Madrid, les notabilités ecclésiastiques et la colonie française. Il reviendra de nouveau à Madrid après une tournée dans plusieurs villes espagnoles où il est invité.

Sa réception à Barcelone et la conférence qu'il y a faite sur le réveil du patriotisme et de l'idée religieuse dans la jeunesse française devant l'appel aux armes continuèrent magnifiquement l'œuvre commencée à Madrid. « Partout, dit Mgr Baudrillart, j'ai rencontré de très vives et très réelles sympathies qui m'ont infiniment ému, parce qu'elles s'adressaient surtout à notre chère France, qu'on juge aujourd'hui à l'étranger avec équité. »

VARIÉTÉS

La Cloche Roland (1). — Quand les poètes ont le sens commun, et que l'esprit obéit à un principe d'ordre, les livres qu'ils écrivent sont les plus riches de tous. Leur invention, leurs songes, leurs images, la connaissance exacte du pouvoir des mots et de leur place, font d'eux, en beaucoup de sujets qui ne sont pas proprement poétiques, des rénovateurs, ou des précurseurs, ou des justiciers. Et c'est ainsi que Johannes Jorgensen, l'auteur de *Vita Vera*, de *Sainte Catherine de Sienne*, des *Pèlerinages franciscains*, de *Saint François d'Assise*, vient de nous donner la plus rude réfutation du manifeste des intellectuels allemands, et, je le crois, le plus tendre chant d'amour en l'honneur de la Belgique martyre. L'œuvre qu'il intitule *La Cloche Roland*, traduite du danois par Jacques de Coussanges, est publiée sous le patronage du Comité catholique de propagande à l'étranger (chez Bloud et Gay).

(1) Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris-VI[e].

La cloche Roland, la marraine, est muette à présent dans son clocher de la ville de Gand. Des lettres en relief, sur sa vieille robe de bronze, disent pourquoi elle a sonné et sonnera encore, au-dessus des pignons dentelés, et des canaux où flottent les chalands à poupe vermillon et les feuilles de choux jetées par les ménagères. « Cloche Roland, quand je sonne le tocsin, c'est l'incendie ; quand je sonne à toute volée, c'est la victoire en pays de Flandre ! »

Jorgensen souffre du silence de la cloche. Ce don de souffrir est le premier que reçoivent les poètes, et sans lui le monde ne peut être ému.

Il a pleuré sur Jeanne d'Arc, il pleure sur la Belgique : et la grande manière d'exprimer sa douleur, et d'accuser l'envahisseur, n'est-ce pas de montrer quelle était la douceur de vivre là-bas, avant l'injuste guerre ? Il l'a fait. Ces pages sont enchanteresses. Il a logé à Gand, chez Henri et Dien Logeman, et sous sa fenêtre un oiseau chantait « un oiseau qui chantait quelques notes singulières et saisissantes, à la pointe du jour, à cet instant froid et immobile ». Mais « tous les oiseaux de la poésie se sont enfuis des Flandres, toutes les cloches de la Belgique se sont tues ». A Louvain, à Bruxelles, le poète avait des amis, et il les nomme.

Après ce prélude vient la discussion des « faux témoignages ». Vous vous souvenez des six propositions alignées dans le manifeste des 93 intellectuels allemands, et qui commencent par ces mots : « il n'est pas vrai... ». Jorgensen les reprend, une à une. Oh ! ce n'est plus le même ton, et l'écrivain devient véhément. Nulle discussion plus serrée que la sienne. Il a tout ce qu'il faut pour démêler ce paquet d'étoupes qu'est un raisonnement allemand. Il le prend brin à brin, Il a l'esprit clair, il a de la patience et des ciseaux quand il le faut, il a une conscience bien instruite, et habituée aux examens et aux retours sur soi-même et qui ne se laisse pas prendre à la grosseur des mots. Et puis, de longue date il connaît l'Allemagne, et ce qu'il y a, dans ce peuple bien commandé, de puissances inférieures et de danger pour le monde.

Qui a lu ce livre ne peut douter du droit de la Belgique, ni du crime de l'envahisseur. Celui-ci l'a compris, et la *Cloche Roland* est interdite en Allemagne.

Jorgensen, vous avez écrit un bon livre, le livre d'une âme chrétienne indignée. D'autres, parmi les « neutres », ont protesté comme vous, et nous avons noté au fur et à mesure, ces voix qu'on entend bien, même dans le bruit du canon, et qu'on entendra encore lorsqu'il aura cessé de gronder. Chaque semaine voit se lever quelques témoins, du milieu des nations muettes, pour dire : « J'ai vu le droit, je le proclame ! » Aujourd'hui, c'est vous, Jorgensen, ami de saint François d'Assise. Cependant, je ne puis, sans souffrance et sans confusion, voir ce grand nombre d'hommes qui demeurent immobiles, comme si cette guerre ne les regardait point, comme si elle n'était qu'une querelle de commerce, de territoires ou de rancunes, tandis que la destinée de la lumière du monde, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de toute la floraison humaine, et celle des âmes à venir, est disputée sur les champs de bataille.

Je ne puis songer non plus, sans serrement de cœur, à cette politique persécutrice, qui a, parmi tant d'autres maux qu'elle a faits, écarté de nous beaucoup d'étrangers, les plus voisins de nous par l'esprit et la foi, nos amis naturels, qui eussent été empressés à nous défendre, s'ils avaient pu nous reconnaître. Mais, avant la guerre, ils ne nous reconnaissaient pas, ils ne voyaient pas le visage de la France, ils voyaient seulement le masque dont on l'avait affublée. Et ils se retiraient, disant : « Ce n'est plus elle. » A présent, ils comprennent peut-être que c'est elle toujours, mais pas tous, pas tous !

Vous du moins, Jorgensen, qui ne vous êtes point trompé, continuez de la défendre, de cette bonne et solide manière, jusqu'au jour où, parmi les maçons qui commenceront déjà l'échafaudage, vous irez entendre la cloche Roland sonner à toute volée « pour la victoire dans les Flandres ».

Défendez-nous même après, car la terre est pour longtemps troublée.

René Bazin,
de l'Académie française.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

La Guerre en Picardie, par l'abbé Charles Calippe. 1 vol. in-12 de 400 pages, orné de nombreuses illustrations hors texte. Prix 3 fr. 50.

Ce volume est le fruit d'une sérieuse enquête sur la première invasion et le retour offensif des Allemands en Picardie durant les terribles mois d'Août, Septembre, Octobre 1914. Il règne d'un bout à l'autre de ce livre un grand souci d'exactitude, et, une fois de plus, l'on y constate que la réalité, présentée simplement telle qu'elle est, abonde en situations tragiques que ne saurait jamais inventer l'imagination la plus fertile. Et il n'y a rien de plus impressionnant pour tous les Français ni de plus chargé de leçons qu'une telle *histoire*.

Vient de paraitre : **Sur le front lorrain**, *Notes d'un aumônier militaire*, par Jean Limosin. Un vol. in-8° à 2 colonnes, de 128 pages, avec 67 illustrations. Prix broché, 1 fr. 20 (majoration comprise) ; port, 0 fr. 20. Paris, 5, rue Bayard, Paris-VIII^e^.

Tous les aumôniers se reconnaîtront en ces pages, et tous les soldats qui ont apprécié les inépuisables qualités de nos aumôniers croiront y retrouver le leur. En somme, ce n'est pas de la littérature, c'est mieux : un livre très vivant, bien écrit, dont la lecture apporte distraction et réconfort.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e^).

Les Catholiques italiens et la Guerre européenne. — In-12, 0 fr. 50 ; franco, 0 fr. 55.

M. Victor Bucaille, vice-président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, vient de publier, sur l'attitude des catholiques italiens devant la guerre européenne, une très remarquable brochure. Il étudie avec beaucoup de finesse et analyse avec sagacité l'état d'âme des catholiques transalpins. Ayant vécu au milieu d'eux les heures difficiles de Mai, il apporte un témoignage précieux sur la façon dont les catholiques d'Italie envisagèrent

leur participation au conflit. M. Bucaille posa alors les jalons d'une entente entre les catholiques de France et d'Italie, qu'encouragea de son aide bienveillante le cardinal Amette. Tous ceux qui désirent ce rapprochement, tous ceux qui s'y intéressent, doivent connaître cette brochure qui n'est pas seulement une étude, mais un acte.

ON DEMANDE un célibataire sérieux et énergique p^r^ surveiller 25 orphelins de 9 à 18 ans. — Husson-La-Borde, près Epernay (Marne).

Agissons pour nos Armées, toujours mieux et plus !

Nous devons constamment faire « mieux et plus » pour la guerre. Nous devons avoir la préoccupation de l'entretien de nos Armées, de leur renforcement et en fournir les moyens au Gouvernement.

Nous le pouvons en prélevant une partie de nos ressources quotidiennes pour accroître nos disponibilités et les transformer ultérieurement en valeurs de la Défense Nationale.

Aucun effort ne peut être ralenti et nous devons souscrire largement aux *Bons* et *Obligations de la Défense Nationale*.

Le public peut y souscrire à tous les guichets du Trésor et de la Banque de France à Paris et en Province.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la C^ie^ des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^res^ marq^s^
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Hémorroïdes

Il y aurait des centaines de pages à écrire sur les hémorroïdes, sur l'étiologie de cette abominable infirmité, sur ses complications et ses conséquences. Mais, à part les physiologistes, les médecins et quelques esprits curieux, ces études, si savantes, précises, et documentées quelles fussent, n'intéresseraient personne.

Les malades eux-mêmes n'en auraient cure. Ce qui les touche, en effet, ce n'est pas le tableau de leurs misères, ce ne sont même pas leurs causes. C'est le moyen de n'en plus souffrir. C'est humain !

Sur ce chapitre, sans doute, il y aurait encore beaucoup à dire. Il a même été beaucoup dit. Mais rien de définitif.

La vérité est que, contre les hémorroïdes, la thérapeutique ne dispose encore que d'un seul procédé, radical sans doute, mais héroïque et scabreux, qui est l'excision chirurgicale. Le reste, — pommades, topiques, traitements internes ou externes, — se solde par des palliatifs, destinés surtout à apaiser provisoirement la douleur.

Mais la douleur n'est pas l'unique élément de la congestion hémorroïdale. Il convient également de faire état de la stase sanguinaire et de l'infection, sur lesquelles les sédatifs et les analgésiques n'ont qu'une action indirecte et précaire. Aussi, les nouveaux suppositoires, connus sous le nom de « Jubolitoires », et qui font merveille, sont-ils vraiment arrivés juste à point pour résoudre l'irritant et douloureux problème.

Les « Jubolitoires » associent, dans une synergie aussi judicieuse que puissante, les effets de six médicaments de choix : la belladone, la jusquiame, l'adrénaline, l'eumarrol, le résorthan et le gérastyl, dont ces trois derniers tout récemment découverts.

De la belladone et de la jusquiame, il n'y a pas grand chose de nouveau à dire : ces deux médicaments, dont les preuves ne sont plus à faire, ont pour but de réaliser un apaisement aussi complet et durable que possible de la douleur locale.

Le résorthan est un diobenzène biiodé combiné à un propylcrésol. C'est donc un antiseptique d'autant plus précieux que, par un privilège de composition, il n'est pas irritant pour l'intestin, tout en possédant une action élective **sui generis** sur les microbes ordinaires de la cavité-ano-rectale. Son rôle est de prévenir l'infection (toujours à craindre en pareil lieu) qui peut conduire au **cancer du rectum...**

L'eumarrol, isolé par J.-L. CHATELAIN, est le plus actif de tous les principes actifs du marron d'Inde, dont les vertus anti-hémorroïdales sont aujourd'hui classiques. Il doit cette prééminence à ce fait que, restant combiné à la molécule organique, il opère en quelque sorte à l'**état vivant**. Doué d'une astringence et d'un pouvoir vaso-constricteur incomparables, l'eumarrol décongestionne, tandis que l'hémostase est confiée à l'adrénaline, qui pourrait passer de ce chef pour le spécifique idéal, si le gérastyl découvert par J.-L. CHATELAIN, extrait du **géranium maculatum**, ne lui était supérieur, au moins pour la durée.

Voilà comment et pourquoi les « Jubolitoires », dont les moindres détails ont été rationnellement étudiés, réalisent le maximum et l'optimum de la médication anti-hémorroïdaire. Sur un terrain, où la thérapeutique semblait irrémédiablement réduite à l'impuissance, ils constituent un progrès inespéré.

Docteur J.-L.-S. BOTAL.

Etablissements **CHATELAIN**, 2, *rue de Valenciennes, Paris. La boîte, franco, 5 frs. 50 ; les 4 boîtes, franco, 20 frs. Etranger, franco, 6 et 22 frs. Envoi sur le front.*

31e Année. Vendredi 19 Mai 1916. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Triduum national de Jeanne d'Arc ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Avis de service ; Au Champ d'honneur ; Echo du Carême de Saint-Melaine ; Pardon de N.-D. de Lorette, en Plogonnec ; Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ; Nos Missionnaires : Une lettre du R. P. Abgrall.

III. — Chronique générale : Les funérailles du cardinal Sevin ; Le Pape et les prisonniers anglais ; Les travaux scientifiques de M. l'abbé Tauleigne ; Les ouvriers sont peu nombreux ; La « Rumeur infâme ».

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Mai. — 4e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

Lundi, 22. — De la Férie. Blanc.

Mardi, 23. — De la Férie. Blanc.

Mercredi, 24. — SS. Donatien et Rogatien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 25. — S. Grégoire VII, Pape et Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 26. — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 27. — S. Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche, 28. — 5e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ergué-Armel	du 19 au 22 Mai.
Ploéven	du 23 au 24 —
Plougar	du 25 au 27 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Triduum national de Jeanne d'Arc. — Nous avons reçu de Monseigneur l'Evêque d'Orléans la Lettre suivante :

Orléans, le 8 Mai 1916.

MONSEIGNEUR,

Leurs Eminences les Cardinaux-Archevêques de Reims et de Paris pensent que je puis exprimer à Votre Grandeur le souhait respectueux qu'un Triduum national soit célébré en France, les vendredi, samedi et dimanche, 2, 3 et 4 Juin, en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, afin d'obtenir ses suffrages pour la prompte victoire de nos héroïques soldats.

Je m'acquitte avec empressement de cette commission auprès de Votre Grandeur très vénérée, à laquelle j'offre l'hommage de mes sentiments de très profond et très fraternel respect,

† STANISLAS.

Cette Lettre, Nos très chers Frères, répond bien à nos préoccupations et à nos espérances.

Ne vous semble-t-il pas que nous prions trop peu Jeanne d'Arc ?

Le Pape Pie X, en l'élevant sur les saints autels, nous engageait à l'invoquer comme la Protectrice de la Patrie.

Nous sommes convaincu que, plus d'une fois déjà, au cours de cette guerre, elle a contribué au succès de nos armes.

Chaque jour qui s'écoule nous anime à souhaiter plus ardemment la suprême victoire.

La prolongation des hostilités est une douloureuse épreuve, aggravée par la prévision de nouveaux sacrifices.

Demandons à notre sainte héroïne d'inspirer nos chefs et nos soldats, et de redoubler en eux les hautes conceptions et les grandes vertus militaires, qui prépareront le triomphe complet de la justice et réduiront l'envahisseur à l'impuissance, après l'avoir fait reculer jusqu'aux limites marquées par le souci de la sécurité nationale, et lui avoir fait payer la rançon de deux années de pillage et de meurtre.

Demandons-lui de garder la Nation fermement unie dans l'effort qui la délivrera, et pleinement soumise à la volonté de Dieu, qui réclame la pénitence autant que la prière.

Vous apporterez donc au Triduum de Jeanne d'Arc tout l'élan possible. Non seulement vous assisterez pieusement et en foule au Salut solennel qui clora chaque journée, mais vous mettrez votre âme en état de bien recevoir son Dieu ; vous exciterez en vous-mêmes les sentiments que la Bienheureuse suggérait aux soldats de son temps et au peuple qu'elle voulait sauver ; et vous entraînerez au même devoir tous ceux qui vous entourent. La prière unanime des catholiques, associée à celle de Jeanne d'Arc, décidera, Nous l'espérons, l'intervention plus éclatante du Ciel, en faveur du génie et de la bravoure de la France et de ses Alliés.

Nous serons heureux que la fête solennelle, célébrée dans nos églises, soit, au dehors, accompagnée d'un pavoisement national, dont tous comprendront le caractère religieux et patriotique.

Mercredi 17 Mai 1916.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 22.....	Rosporden. — Tourc'h.....	Elliant. *
Mardi, 23.....	Saint-Yvi	Ergué-Armel.
Mercredi, 24.....	Kerfeunteun.	
Jeudi, 25	Briec	Landrévarzec.
Vendredi, 26.....	Langolen. — Landudal.....	Ergué-Gabéric.
Samedi, 27.....	Pluguffan	Plomelin.
Dimanche, 28.....	Saint-Corentin. — Loc-Maria ..	Saint-Mathieu.

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur jusqu'au dimanche 28 Mai.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Midy, prêtre, décédé à Douarnenez, le 15 Mai 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT CORENTIN. — ***Dimanche 21 Mai :*** messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

A 4 heures, à la chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

A 8 heures, à la Cathédrale, exercices du Mois de Marie : chapelet, sermon, bénédiction.

Mercredi 24 : pèlerinage à N.-D. de Loc-Maria, de la Congrégation des Demoiselles : messe à 6 heures, instruction, bénédiction.

Ce même jour, à 4 h. 3/4, ouverture de la retraite des enfants, à la chapelle, prêchée par M. le chanoine A. Le Roy.

Jeudi, vendredi et *samedi :* instruction aux enfants, à la chapelle.

Samedi 27 : au Mois de Marie, commence la neuvaine à la B. Jeanne d'Arc.

Dimanche 28 : communion solennelle des enfants, à 7 heures.

A 10 heures, messe basse, suivie de l'administration de la Confirmation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Église de Saint-Mathieu. — *IVe Dimanche après Pâques :* messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe, à 10 heures.

Vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, de la procession, des prières pour la France et le Mois de Marie.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

A partir de *mercredi*, jusqu'à la fin de la semaine, le Mois de Marie sera fait après la réunion de 5 heures.

Retraite des enfants, prêchée par M. le chanoine Yves Le Roy, commencera mercredi, à 5 heures.

Chaque jour : 7 heures, prière, messe, instruction ; 9 heures, confession des garçons ; 11 heures, conférence ; 1 h. 1/2, chapelet, instruction ; 2 h. 1/2, confession des filles ; 5 heures, instruction, prières pour la France te el Mois de Marie, bénédiction.

Enseignement libre. — Examens des Certificats du 1er et 2e degré. — Les dates et les centres de ces examens sont fixés ainsi qu'il suit.

La liste des candidats devra parvenir, au plus tard le 25 Mai, à M. Salomon, 2, rue Luzel, Quimper. Les conditions d'âge et d'inscription et les programmes ont été imprimés sur une feuille spéciale encartée dans le *Sentier* du 1er Avril.

Ne pas oublier d'indiquer le Centre où l'on désire présenter ses élèves.

Cette année, nous permettrons encore de se présenter à l'examen du 1er degré et du 2e degré aux enfants qui auront 14 ans révolus le 31 Décembre 1916.

Les examens se passeront dans les mêmes locaux que l'an dernier, sauf avis contraire.

Certificat du 1er Degré. — *Juin :* 3, Fouesnant ; 5, Plouigneau, Riec ; 7, Plouescat, Hanvec ; 9, Lannilis, Châteaulin ; 13, Le Relecq-Kerhuon, Bannalec ; 14, Plougastel-Daoulas, Arzano ; 15, Landerneau ; 16, Pont-l'Abbé ; 17, Plabennec ; 19, Lesneven, Rosporden ; 21, Scaër ; 22, Ploudalmézeau ; 23, Saint-Renan, Concarneau ; 26, Landivisiau, Pont-Croix ; 28, Saint-Pol ; 29, Huelgoat.

Juillet : 1er, Taulé, Pleyben ; 3, Morlaix, Quimperlé ; 5, Briec ; 6, Douarnenez ; 8, Brest ; 11, Quimper ; 13, Châteauneuf ; 14, Carhaix.

Certificat du 2e Degré. — *Juin :* 10, Lannilis, Châteaulin ; 16, Landerneau ; 17, Pont-l'Abbé ; 20, Lesneven, Rosporden ; 24, Saint-Renan ; 27, Landivisiau, Pont-Croix ; 29, Saint-Pol.

Juillet : 4, Morlaix, Quimperlé ; 7, Douarnenez ; 10, Brest ; 13, Quimper ; 15, Carhaix.

Avis de service. — Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. l'abbé Midy sera célébré à Poullan le *jeudi 25 Mai*, à 10 heures.

Au champ d'honneur. — M. *Querné* vient d'être cité à l'ordre du jour du 1er Corps d'armée, dans les termes suivants :

« Excellent officier sous tous les rapports, brave, énergique, courageux. D'une très grande valeur morale et militaire. Tombé glorieusement, le 4 Avril 1916, à son poste de combat, en maintenant les hommes de sa section sous un bombardement extrêmement violent d'obus de gros calibres ».

Morlaix. — **Echo du Carême de Saint-Melaine.** — Nous lisons dans *l'Apôtre*, bulletin paroissial de Saint-Melaine, l'entrefilet suivant sous la signature de « Franciscus » :

« Au nom de la grande famille paroissiale, *l'Apôtre* tient à adresser son merci du cœur au Père Verger, qui, pendant tout le Carême, a exposé aux fidèles les grandes vérités catholiques, avec force et douceur tout à la fois. *De forti dulcedo.*

« Merci au nom des femmes et des jeunes filles à qui il a rappelé la beauté de la pureté et du dévouement ; merci, au nom des hommes et des soldats à qui il a rappelé la nécessité du sacrifice et de la franchise des convictions ; merci, au nom de tous les paroissiens qu'il a atteints par sa parole si évangélique.

« Le plus beau compliment que l'on puisse lui faire — celui que son humilité acceptera le plus facilement — est de lui dire : « Mon « Père, vous avez fait beaucoup de bien à Saint-Melaine ! Non pas « adieu, mais au revoir ! »

Plogonnec. — **Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette.** — Le Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette, en Plogonnec, aura lieu, *Dimanche 28 Mai.*

Voici l'ordre des exercices : *Samedi 27 Mai*, premières vêpres, à 5 heures.

Dimanche 28 Mai : à 6 heures, première messe ; à 7 heures, 2e messe ; à 10 h. 1/2, grand'messe ; — à 1 h. 1/2, récitation du rosaire ; à 2 h. 1/2, vêpres, procession et prières pour le succès de la France et de ses alliés et pour la cessation de la guerre.

Lundi 29 Mai : pèlerinage annuel des enfants à la chapelle de Lorette : à 10 h. 1/2, messe, procession, consécration des enfants à N.-D. de Lorette, et ensuite prières pour le succès de la France et de ses alliés et pour la cessation de la guerre.

Les neuf derniers jours de Mai, il y a messe, tous les jours, à la chapelle de N.-D. de Lorette. On y entend les confessions des fidèles, qui peuvent y gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre. — Dans les réponses que nous avons reçues au questionnaire-fiche individuel, nous ne trouvons que bien rarement mention qu'on ait demandé et obtenu le *secours immédiat.*

Il a donc paru au Bureau, nécessaire de donner sur ce sujet des indications précises et d'indiquer les démarches à faire par chaque intéressé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° Les secours immédiats, prévus par les circulaires des 17 Février 1915 et 26 Janvier 1916, sont accordés :

Aux veuves ou orphelins, ou, à défaut, aux ascendants au premier degré : *a)* des militaires tués à l'ennemi ou décédés en activité des suites de blessures de guerre, d'accidents ou de maladies ; *b)* des militaires disparus au cours des opérations de guerre depuis six mois au moins ;

2° Pour obtenir le secours immédiat, les intéressés doivent adresser, au général commandant la subdivision, à Brest :

a) L'original ou la copie certifiée conforme, de l'avis officiel de décès ou de disparition, et, pour ce dernier cas, mention qu'aucune nouvelle n'est parvenue depuis ;

b) Pour la veuve, un extrait légalisé de l'acte de mariage, avec mention qu'il n'y a pas eu divorce ou séparation de corps, et une déclaration qu'il n'y a pas d'enfants d'un précédent mariage ou d'enfants naturels reconnus ;

Pour les orphelins, un extrait des actes de naissance, et un acte de décès de la mère ;

Pour les ascendants, un acte du maire constatant que le militaire décédé ne laisse ni veuve ni enfants légitimes ou reconnus, et un acte de naissance du militaire.

N. B. — On trouve, dans toutes les mairies, des formules de demande de secours immédiat.

Nos Missionnaires

Une lettre du R. P. Abgrall. — Nous recevons communication de l'intéressante lettre suivante du R. P. Abgrall :

« Thuan-Ughia, 1er Avril 1916.

» J'ai reçu par le dernier courrier votre bonne lettre du 13 Février, qui m'a fait le plus vif plaisir, et ce plaisir s'est prolongé, car il a fallu m'y mettre à trois reprises, et encore ! On ne passe pas non plus à grand pas à travers les fleurs d'or de nos landes.

Tous ces temps, je suis en tournée dans les chrétientés. Une huitaine de jours dans chacune. On loge chez les chrétiens et on mange ce qu'ils vous servent. Ce n'est pas toujours bien appétissant, mais la joie est un bon apéritif, et j'ai celle d'avoir les meilleurs chrétiens du monde. Le matin, personne ne manque à l'église : prière, lecture, sermon, messe. Dans la journée, confessions et petite visite à chaque famille. Le soir, tous sont encore à l'église : récitation et explication du catéchisme pendant une bonne heure, lecture et prière du soir. Les enfants étudient le catéchisme du matin au soir et jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Tout le monde profite de ces tournées, qui se font deux fois par an dans chaque chrétienté, pour recevoir les sacrements : presque tous communient au moins deux fois : une fois *evit an Anaon*. Plusieurs demandent à communier tous les jours que l'on passe chez eux.

Après Pâques, j'irai dans la chrétienté de la haute région : 3, 4, 5, 7 heures d'ici, et je revivrai les jours de mon enfance en faisant mes amours aux fleurs et aux oiseaux. Ces groupes chrétiens de la région montagneuse — il y en a une quinzaine de 50, 100, 200 âmes dans mon district — formés depuis une vingtaine d'années, sont des essaims des chrétientés du bas, surtout de la grande chrétienté de Thuan-Ughia — 1.300 âmes — que j'habite, où les enfants se multiplient comme les abeilles dans la ruche ; et c'est ainsi que le désert se peuple d'âmes, de prière et de travail :

« Evèl eun ed gwenan
En eur parkât bleuniou
Son a c'hwez vad gantho. »

» Monseigneur est venu bénir l'église de Thuan-Ughia, le 9 Février. Très jolie fête. C'est, intérieurement du moins, la plus belle église de la mission et c'est la plus grande après la cathédrale. Tous les dimanches, sans chaises ni bancs, elle est bondée. Et c'est très beau.

» Je serais le plus heureux des hommes si mon esprit et mon cœur n'étaient pas si souvent là où l'on souffre et l'on meurt, surtout depuis les premières nouvelles de la bataille de Verdun. J'ai encore quatre neveux dans la fournaise, les enfants de ma *c'hoar vihan* si aimée.

» Je pense souvent à vos chers héros :

« Moi, j'ai sur nos landes marines
Agencé deux ajoncs d'Arvor :
Chez nous les couronnes d'épines
Sont aussi des couronnes d'or » (1).

» Couronnes d'or devant Dieu et devant les hommes. A ceux qui restent les couronnes d'épines.

» Je ne suis rentré que pour quelques instants ; mais j'ai tenu à ce que vous sachiez que je ne corresponds pas seulement avec le Ciel... »

Chronique Générale

Les funérailles du Cardinal Sevin, archevêque de Lyon. — Elles ont été célébrées le jeudi 11 Mai, avec une très grande solennité et au milieu d'un concours immense de prêtres et de fidèles. Trois cardinaux : S. E. le Cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier ; S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris ; S. E. le Cardinal Luçon, archevêque de Reims ; deux archevêques : Mgr Castellan, archevêque de Chambéry, et Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, et vingt-deux évêques ou Abbés mitrés, assistaient à l'imposante cérémonie.

Le deuil était conduit par Mgr Bourchany, auxiliaire de Lyon, vicaire capitulaire ; par MM. les Vicaires généraux, le Chancelier

(1) Botrel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'Archevêché, les médecins du Cardinal et par quelques parents éloignés. Dans le long cortège qui suit le char funèbre, on remarquait le Préfet du Rhône, le Maire de Lyon, le général d'Amade et le nouveau gouverneur général Ebener, le secrétaire général de la Préfecture, etc., dont la présence aux obsèques est, en même temps qu'un hommage de sympathie envers le Cardinal Sevin, une manifestation éloquente de l'Union sacrée. Puis venaient les personnalités lyonnaises les plus éminentes et les représentants les plus qualifiés du département de la Loire.

Signalons la présence de M. le chanoine Chiandano, délégué de S. E. le cardinal Richelmi, archevêque de Turin, et président, pour l'Italie, de la Ligue « *pro Pontifice et Ecclesia* », dont le Cardinal Sevin était le directeur général pour la France.

Sur tout le parcours, une foule considérable s'incline émue, au passage de la dépouille mortelle du regretté Cardinal.

A la Primatiale, la grand'messe de *Requiem* a été chantée par S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris, avec le concours de l'excellente maîtrise de Saint-Jean. Les cinq absoutes ont été données par les Archevêques de Chambéry et de Besançon et par les trois Cardinaux présents. L'inhumation eut lieu le soir, à 5 heures, dans le caveau de la chapelle Saint-Vincent de Paul, en présence de Mgr Bourchany, des Vicaires généraux, du Chapitre primatial.

***

Voici le texte de la dépêche de condoléances adressée au nom du Souverain Pontife, à Mgr Bourchany, par S. Em. le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat :

« Rome, 5 Mai 1916.

» Profondément peiné nouvelle de la mort du vénéré Cardinal Sevin, dont le ministère pastoral a été si fécond, et dont le décès inopiné est une perte douloureuse non seulement pour le diocèse de Lyon, mais pour la France entière, le Saint-Père prie Dieu d'accorder au regretté défunt l'éternelle récompense pour les services éminents qu'il a rendus à l'Eglise, et, comme gage des faveurs célestes, envoie de tout cœur à Votre Grandeur, au Clergé et aux Fidèles, la bénédiction apostolique.

» Cardinal GASPARRI »

M. Charles Maurras définit ainsi, dans l'*Action Française,* le caractère de ces magnifiques obsèques, en même temps qu'il tire de ses souvenirs personnels ce portrait moral du vénérable défunt :

« Les funérailles du Cardinal-Archevêque de Lyon, accomplies avec toute la pompe religieuse dont l'Eglise entoure ses Princes, ont été honorées aussi d'un cortège civil où l'on distinguait le préfet, le sénateur-maire, quatre généraux revêtus de grands commandements, le premier président, le procureur général, les représentants de la haute université. Je ne crains pas de dire que par ces délégations de tous nos pouvoirs civils et militaires, l'Etat français a fait une œuvre de justice qui le grandit.

» Depuis le commencement de la guerre, S. E. le cardinal Sevin avait imposé à l'admiration, plus encore que la noblesse de son caractère et la hauteur de son intelligence, la sainte et puissante ferveur de son patriotisme. Une note succincte de la *Croix*, reproduite ici, a fait allusion à toutes les œuvres dans lesquelles il se multipliait au service de la nation. L'essentiel, qui ne peut être dit, sera connu plus tard.

» On verra l'héritier du plus antique patrimoine ecclésiastique des Gaules dans cette œuvre éminemment gallique et française de la résistance à la Germanie : on le verra de sa colline de Fourvières au Conclave romain et de la Curie à Lyon, ne laissant de relâche à l'activité personnelle que pour stimuler, entraîner, régler et promouvoir l'activité d'autrui ; attentif à la paix publique, à la concorde intérieure, indigné quand il le fallait, des semences de division, mais, au feu de ces passions généreuses, toujours calme, soucieux de ne rien outrer, de crainte de confondre ce qui est et ce qui n'est point ; plus attentif encore aux actions de la guerre, anxieux de notre victoire et pour tout ce qui avait trait à nos blessés, à nos prisonniers, à nos morts, plus ardent que personne à utiliser les ressources de l'universalité catholique et du seul internationalisme qui jusqu'ici se soit montré intelligent et bienfaisant.

» Les catholiques lyonnais nous confiaient, ces temps derniers, le respectueux enthousiasme, l'élan vénérateur avec lequel leur Cardinal mieux connu, mieux suivi de jour en jour, était accueilli par les foules et par les élites. La nouvelle ne m'a causé aucun étonnement. Aux deux occasions, antérieures à la guerre, où j'avais eu le grand honneur d'être admis en sa présence, il n'avait pas été difficile de reconnaître dans le Cardinal de Lyon un de ces privilégiés qui sont nés pour accroître la dignité des choses humaines, en diminuer, en simplifier, en résoudre les difficultés et les maux. Je n'oublierai jamais le premier aspect de ce visage souriant sous un front grave et pur, cette parole nette et simple, pleine de rondeur et de rectitude comme l'énergique pensée, enfin ce regard rayonnant les lumières de la franchise et les chaudes flammes de l'amitié,

» *La sympathie aux yeux ouverts !...*

» Ni explication, ni tatonnement : une entrée en matière rapide, une conclusion prompte abrégeant tout ce qui n'était pas la réflexion ou l'action, tels m'apparurent ses traits essentiels, le caractère si jeune, si vivant, doux et bon comme l'espérance et d'une fermeté que seule une préparation théologique profonde sait imprimer à l'élite sacerdotale.

» Notre ami Stéphane Gayet, du barreau de Lyon, depuis blessé glorieusement au champ d'honneur, m'avait fait l'amitié de m'accompagner dans ma première visite à la colline sacrée. A la descente, il put sourire de fierté à l'impression que j'emportais de cette audience.

» Dès Décembre 1913, l'œuvre d'admiration était déjà commencée dans le cœur des diocésains. On voit avec plaisir, d'après les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

protestations élevées avant-hier par l'abbé Delmont comme par la composition du vaste cortège d'hier, combien le temps et les circonstances avaient étendu et accru autour du grand citoyen qui succombe, la faveur des murmures de respect et de piété. Comme le dit très bien le *Temps*, que je suis heureux de citer, ces funérailles imposantes empruntent aux douloureux événements que nous traversons un caractère de haut enseignement. Je suppose qu'entre autres choses elles enseignent aux Français de ne pas négliger les premières valeurs intellectuelles et morales de leur patrie, qui sont, je crois bien, réunies dans le trésor des vieilles églises de France. »

Le Pape et les prisonniers anglais. — « Elles sont bien connues, dit l'*Osservatore Romano*, les charitables sollicitudes du Saint-Père en faveur des prisonniers de guerre malades et blessés qui, à raison de leur grand nombre, ne peuvent point recevoir dans les pays où ils sont internés les soins et l'assistance requis par leur état. Elles sont pareillement connues les chaleureuses expressions de reconnaissance que les prisonniers français et allemands ont adressées à leur Père commun des sanatoriums suisses où ils se trouvent hospitalisés à la suite des démarches de l'auguste Pontife. Nous avons maintenant le plaisir d'annoncer que le bénéfice de l'hospitalisation en Suisse sera sous peu étendu aux prisonniers anglais internés en Allemagne. Des pourparlers avaient été engagés, dès le mois de Mars dernier, entre les gouvernements intéressés, afin que cette hospitalisation se réalisât suivant la convention déjà établie à ce sujet entre la France et l'Allemagne et le représentant du Saint-Siège. Le gouvernement de Berne n'avait pas manqué de s'entremettre charitablement pour écarter les obstacles qui, par aventure, se seraient présentés. Or, on peut dire aujourd'hui que la réalisation du compatissant projet est heureusement assuré, comme il résulte de la note suivante que Son Excellence sir Henry Howard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège, a envoyée, à la date du 4 Mai, à S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat : « Ai l'honneur d'informer Votre Eminence que je viens de recevoir par télégramme l'ordre de sir Edward Grey de faire la communication suivante : « Ayant fait savoir au gouvernement allemand qu'il acceptait la proposition pour le transport réciproque des prisonniers de guerre invalides anglais et allemands, le gouvernement de Sa Majesté Britannique s'empresse d'exprimer au Saint-Siège sa plus vive reconnaissance pour avoir présenté ce projet. Il a été inspiré par les grands sentiments humanitaires dont Sa Sainteté a fait preuve durant le cours de la guerre, et le gouvernement de Sa Majesté est convaincu que l'action si heureusement accomplie par le Saint-Père sera féconde en bienfaisants résultats pour de nombreux prisonniers de guerre britanniques. En vous renouvelant l'assurance de ma plus haute considération, je profite de cette occasion pour exprimer, à Votre Eminence, ma sincère gratitude et en même temps celle de mon gouvernement pour l'inépuisable bonne volonté qu'elle a manifestée en cette affaire. »

Science et Religion. — **Les travaux scientifiques de M. l'abbé Tauleigne.** — On lit dans l'*Eclaireur de Nice :*

« Nous apprenons avec regret le prochain départ de l'abbé Tauleigne, directeur du service radiographique de Menton.

» M. Tauleigne était déjà bien connu dans le monde scientifique pour ses remarquables travaux sur la photographie des couleurs, sur la projection et la cinématographie en relief et surtout sur la télégraphie sans fil.

» Tout dernièrement encore, il était appelé en mission spéciale à Toulon par le service de la Marine, et expérimentait avec succès un appareil de son invention qui augmente dans des proportions considérables la sensibilité des appareils récepteurs de T. S. F.

» Mobilisé comme infirmier-radiographe, il s'est signalé à l'attention du monde médical par la réalisation d'un stéréoscope de localisation, aujourd'hui adopté par le Service de santé et qui représente l'instrument le plus parfait connu pour le repérage des projectiles dans le corps des blessés.

» Malheureusement, au cours des travaux et de ses recherches, M. Tauleigne a été atteint de brûlures graves occasionnées par les rayons X et se trouve aujourd'hui privé, en grande partie, de l'usage de ses mains.

» Il se retire donc momentanément de son service, accompagné de l'admiration et de la sympathie de tous.

» Nous lui souhaitons une rapide guérison. »

Les ouvriers sont peu nombreux. — Cinq cents catholiques vivant de la foi, recevant les sacrements du salut, s'approchant de la Sainte Table, purifiant leurs âmes par la confession, sont un champ assez vaste pour occuper un prêtre actif et zélé. Combien de pays n'ont qu'un prêtre pour mille ou même quinze cents catholiques. Qu'on juge des besoins du monde catholique par le tableau suivant :

	Catholiques.	Prêtres.	Par prêtre.
Angleterre et Galles	1 894 250	3.990	474
Irlande	3.242 667	3 725	870
Canada	2 850.000	4.782	595
France	36 000.000	39.822	904
Belgique	6 000 000	10 000	600
Espagne	18.353.726	35.378	518
Etats-Unis	14.431 411	19 093	755
Allemagne	26.450 000	23 367	1.139
Autriche	24.466.824	24.079	1.016
Hongrie	15.284.317	9.623	1.558
Hollande	1.836.000	3.777	486
Italie	35.681.000	67.366	529

Archives diocésaines de Quimper et Léon

protestations élevées avant-hier par l'abbé Delmont comme par la composition du vaste cortège d'hier, combien le temps et les circonstances avaient étendu et accru autour du grand citoyen qui succombe, la faveur des murmures de respect et de piété. Comme le dit très bien le *Temps*, que je suis heureux de citer, ces funérailles imposantes empruntent aux douloureux événements que nous traversons un caractère de haut enseignement. Je suppose qu'entre autres choses elles enseignent aux Français de ne pas négliger les premières valeurs intellectuelles et morales de leur patrie, qui sont, je crois bien, réunies dans le trésor des vieilles églises de France. »

Le Pape et les prisonniers anglais. — « Elles sont bien connues, dit l'*Osservatore Romano,* les charitables sollicitudes du Saint-Père en faveur des prisonniers de guerre malades et blessés qui, à raison de leur grand nombre, ne peuvent point recevoir dans les pays où ils sont internés les soins et l'assistance requis par leur état. Elles sont pareillement connues les chaleureuses expressions de reconnaissance que les prisonniers français et allemands ont adressées à leur Père commun des sanatoriums suisses où ils se trouvent hospitalisés à la suite des démarches de l'auguste Pontife. Nous avons maintenant le plaisir d'annoncer que le bénéfice de l'hospitalisation en Suisse sera sous peu étendu aux prisonniers anglais internés en Allemagne. Des pourparlers avaient été engagés, dès le mois de Mars dernier, entre les gouvernements intéressés, afin que cette hospitalisation se réalisât suivant la convention déjà établie à ce sujet entre la France et l'Allemagne et le représentant du Saint-Siège. Le gouvernement de Berne n'avait pas manqué de s'entremettre charitablement pour écarter les obstacles qui, par aventure, se seraient présentés. Or, on peut dire aujourd'hui que la réalisation du compatissant projet est heureusement assuré, comme il résulte de la note suivante que Son Excellence sir Henry Howard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège, a envoyée, à la date du 4 Mai, à S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat : « Ai l'honneur d'informer Votre Eminence que je viens de recevoir par télégramme l'ordre de sir Edward Grey de faire la communication suivante : « Ayant fait savoir au gouvernement allemand qu'il acceptait la proposition pour le transport réciproque des prisonniers de guerre invalides anglais et allemands, le gouvernement de Sa Majesté Britannique s'empresse d'exprimer au Saint-Siège sa plus vive reconnaissance pour avoir présenté ce projet. Il a été inspiré par les grands sentiments humanitaires dont Sa Sainteté a fait preuve durant le cours de la guerre, et le gouvernement de Sa Majesté est convaincu que l'action si heureusement accomplie par le Saint-Père sera féconde en bienfaisants résultats pour de nombreux prisonniers de guerre britanniques. En vous renouvelant l'assurance de ma plus haute considération, je profite de cette occasion pour exprimer, à Votre Eminence, ma sincère gratitude et en même temps celle de mon gouvernement pour l'inépuisable bonne volonté qu'elle a manifestée en cette affaire. »

Science et Religion. — **Les travaux scientifiques de M. l'abbé Tauleigne.** — On lit dans l'*Eclaireur de Nice :*

« Nous apprenons avec regret le prochain départ de l'abbé Tauleigne, directeur du service radiographique de Menton.

» M. Tauleigne était déjà bien connu dans le monde scientifique pour ses remarquables travaux sur la photographie des couleurs, sur la projection et la cinématographie en relief et surtout sur la télégraphie sans fil.

» Tout dernièrement encore, il était appelé en mission spéciale à Toulon par le service de la Marine, et expérimentait avec succès un appareil de son invention qui augmente dans des proportions considérables la sensibilité des appareils récepteurs de T. S. F.

» Mobilisé comme infirmier-radiographe, il s'est signalé à l'attention du monde médical par la réalisation d'un stéréoscope de localisation, aujourd'hui adopté par le Service de santé et qui représente l'instrument le plus parfait connu pour le repérage des projectiles dans le corps des blessés.

» Malheureusement, au cours des travaux et de ses recherches, M. Tauleigne a été atteint de brûlures graves occasionnées par les rayons X et se trouve aujourd'hui privé, en grande partie, de l'usage de ses mains.

» Il se retire donc momentanément de son service, accompagné de l'admiration et de la sympathie de tous.

» Nous lui souhaitons une rapide guérison. »

Les ouvriers sont peu nombreux. — Cinq cents catholiques vivant de la foi, recevant les sacrements du salut, s'approchant de la Sainte Table, purifiant leurs âmes par la confession, sont un champ assez vaste pour occuper un prêtre actif et zélé. Combien de pays n'ont qu'un prêtre pour mille ou même quinze cents catholiques. Qu'on juge des besoins du monde catholique par le tableau suivant :

	Catholiques.	Prêtres.	Par prêtre.
Angleterre et Galles	1.894.250	3.990	474
Irlande	3.242.667	3.725	870
Canada	2.850.000	4.782	595
France	36.000.000	39.822	904
Belgique.	6.000.000	10.000	600
Espagne.	18.353.726	35.378	518
Etats-Unis.	14.431.411	19.093	755
Allemagne	26.450.000	23.367	1.139
Autriche	24.466.824	24.079	1.016
Hongrie.	15.284.317	9.623	1.558
Hollande	1.836.000	3.777	486
Italie	35.681.000	67.366	529

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La « Rumeur infame... »

Nous empruntons aux *Annales politiques et littéraires* cette lettre que M. Barthou adresse à un *jeune* Français :

« Je sens, mon cher ami, dans votre dernière lettre, une sorte de reproche discret et craintif, qui n'ose pas trop se plaindre. Vous vous étonnez que je n'aie pas répondu à votre question sur les rumeurs qui tendent à incriminer l'attitude devant la guerre de toute une catégorie de Français. Mon silence n'a pas été fait d'inattention, d'indifférence ou d'oubli : je me suis tu volontairement. Il me semblait, en effet, dangereux et inutile de propager ou d'aviver des polémiques regrettables. Aujourd'hui qu'elles ont fait leur chemin et rempli de leur bruit toute la presse, je ne saurais avoir le même scrupule.

D'ailleurs, une lettre de votre père suffirait à lever mes dernières hésitations. La rumeur est montée jusqu'à lui. Il s'en étonne et il s'en indigne avec son habituelle droiture. « Que fait-on à l'arrière, que dit-on, que prépare-t-on ? m'écrit-il. Je suis ému des préoccupations dont l'écho m'arrive. Qu'est-ce que ces mensonges ? D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Qui servent-ils ? Faut-il ajouter aux risques de la mort, que nous courons ici tous ensemble et à toute heure, celui d'une calomnie lâchement insinuée ?

» Nous nous sentons solidaires. Nous sommes des frères d'armes, devant le péril commun, des frères tout court. Il n'y a entre nous d'autre émulation que celle du devoir et d'autre hiérarchie que celle de la discipline. La mort toujours prochaine, dont nous affrontons le danger pour la France, nous unit d'un lien que rien ne peut briser. Nous avons fait le sacrifice de la vie. Est-il donc impossible aux autres, à ceux qui ne se battent pas, de faire le sacrifice de leurs querelles, de leurs rancunes et de leurs ambitions ? Ne peuvent-ils pas attendre que la bataille, la vraie, celle qui compte, celle où l'on risque sa peau, soit achevée ? Il sera toujours temps, hélas ! de recommencer les bêtises. En ce moment, non. Vraiment, c'est trop tôt.

» Tant que le canon allemand tonnera, il faut se méfier et se taire. Les divisions sont une stupidité criminelle, qui fait l'affaire des Boches. Et quels mensonges ! Ce n'est pas à nous, ceux des tranchées, qu'il faut raconter ces histoires et ces balivernes, dont nos hausserions les épaules, si nous n'en soupçonnions pas les intentions et si nous n'en devinions pas les conséquences. Tout ça, c'est de la politique, et de la mauvaise. Elle ne peut donc se tenir en paix pendant que nous faisons la guerre ?

» Et ce poilu, qui n'a vu dans les tranchées ni un prêtre, ni un millionnaire, et qui défie qu'on en trouve, où a-t-il les yeux celui-là ? Je crois bien qu'il est l'invention d'un journaliste. Qu'il vienne donc par ici. Je lui montrerai, au poilu ou au journaliste, ce qui doit être tout un, l'abbé Touan, marchant tous les matins dans les boyaux pour aller faire un brin de conversation avec les hommes. Les uns y attrapent une prière, d'autres une consolation, tous une parole d'espérance. Vous savez que je ne pratique guère. Est-ce une raison pour refuser mon estime à un brave homme dont j'admire le courage, la loyauté et le dévouement ?

» Et j'ai aussi un millionnaire. Vous rappelez-vous le Marquis d'Aydus, dont le château n'est pas en Espagne, mais pas loin d'elle, là-bas, sur une jolie montagne pyrénéenne ? Ce beau garçon est devenu un bon sergent. Il trouve le moyen, malgré la boue et la glaise, de rester élégant. Il a des raffinements d'uniforme. On le blague un peu, pour passer le temps, qui est souvent long aux tranchées, quand les Boches ne nous envoient pas de distractions sifflantes, éclatantes ou asphyxiantes, mais on l'aime bien tout de même, parce qu'il est brave et serviable. Il est au mieux avec le menuisier de son village, une sorte de type joyeux, à tendances socialistes, qui l'a battu aux dernières élections municipales, et qui se conduit très bien ici.

» Ah ! qu'elles sont loin, ces élections ! J'y ai pris, moi aussi, ma petite veste, mais j'ai bien autre chose à faire que d'y penser. Nous ne pensons qu'à tuer des Boches pour en débarrasser la France. Nous nous sentons les coudes et les cœurs. Alors, n'est-ce pas ? qu'on nous laisse faire, et qu'on ne gâche pas notre besogne par des racontars de café, bêtes à faire pleurer une oie, et si malfaisants, et si odieux, et si lâches ! Ce sont de vilains ragots, où il n'y a ni vérité, ni esprit, ni justice, des échos attardés de l'avant-guerre, des inventions idiotes et méchantes. Je fais, moi aussi, un pari ou je porte un défi, puisque défi il y a. Je défie qu'on me montre..... »

Ici, mon ami, je ne cite plus, votre père va un peu loin. Je ne dis pas qu'il ait tort. Mais ce qu'il dit devance l'heure. Cela aura son tour. Votre père s'exprime avec la liberté

D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

Toutes les vérités ne sont pas toujours bonnes à dire ou, du moins, s'en rencontre-t-il dont il faut savoir choisir l'instant. Il me déplairait de paraître tomber dans le tort que je reproche à d'autres. Ces récriminations ne servent à rien. Seulement, il faut que tout le monde se taise. Je consens à accorder le bénéfice du silence aux erreurs de ceux qui n'ont rien voulu faire pour la défense nationale, *Mais*, à la condition qu'ils ne s'érigent pas en juges et en justiciers du patriotisme d'anciens adversaires, qui se battent, *tandis qu'ils se contentent eux, de parler ou d'écrire.*

Je comprends l'indignation de votre père. Chacun, sur le front, fait son devoir. Pourquoi distinguer et diviser ? Il me souvient d'avoir visité, il y a quelques mois, un bois fortifié, où nos soldats tiennent bravement, là-bas, tout près de Craonne. Et, savez-vous qui j'y ai rencontré ensemble, à quelques deux ou trois cents mètres des tranchées allemandes ? Deux hommes de chez moi, que je connaissais bien, l'un Brancardier, très radical, puisqu'il est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le chef du parti, l'autre Lieutenant, très catholique, puisqu'il est prêtre. A nous trois, nous faisions un bon triptyque d'*union sacrée*. Et je relève à mon tour, le défi du poilu fantaisiste ! J'ai vu ce prêtre, et d'autres, beaucoup d'autres dans les tranchées. J'ai vu même, *horresco referens*, un Père jésuite en compagnie d'un Député socialiste indépendant, se traitant réciproquement avec la courtoisie la plus cordiale.

Aussi, la belle lettre de l'abbé Eddy, que vous avez lue ici même, n'est pas pour me surprendre. L'abbé Eddy et l'abbé Touan sont de la même famille. Ils ont la même largeur d'esprit, la même droiture, la même bonté désintéressée et généreuse. Il me plaît, l'abbé Eddy. Il cause, sur les champs de bataille, avec des ouvriers socialistes, dont sa bonne foi cherche à pénétrer les doctrines, où certes tout n'est pas à rejeter, et avec des instituteurs, auxquels il rend hommage pour leur belle tenue et leur vaillance. Je chercherai à le connaître pour mon plaisir d'abord et aussi pour le rapprocher de l'abbé Touan, car ils auront, je l'imagine, bien des choses à se dire. Ils nous aideront à rendre justice à tous, aux ouvriers comme aux paysans, aux prêtres comme aux libres-penseurs, aux nobles comme aux socialistes.

Il y a tant de légendes qu'il faut étouffer dans l'œuf empoisonné où elles fermentent ! En est-il de plus odieuse que celles des riches et du clergé ayant voulu, préparé, déchaîné la guerre ? Je pourrais citer des Départements où, tout au début, cette calomnie avait tenté de se répandre. Elle ne prévalut pas contre la vérité, trop évidente, de la provocation allemande. Et qui sait si elle n'était pas une manœuvre des Allemands ? Avec eux, mon ami il faut s'attendre à tout ; je veux dire à tout ce qui est mal. Ils ont conservé au milieu de nous des intelligences qui agissent et manœuvrent pour leur compte. Qui gratte un neutre, trouve trop souvent un Boche. Ces agents déguisés de l'Allemagne ne se découragent pas. Battus d'un côté, ils reviennent à la charge de l'autre. Vous étonnerez-vous si je vous affirme que, pour préparer ou pour exciter les esprits à la paix, ils commencent à dire que les riches seuls poussent à la continuation de la guerre ?

Tout récemment, dans un train allant du Centre à Paris, un étranger tenait à des soldats cet abominable langage. Il se trouva, heureusement, qu'une femme de cœur était là. Écoutez cette scène vécue :

« Taisez-vous, lui dis-je, avec une profonde indignation, vous êtes étranger et en France... Vous n'avez pas le droit de parler ainsi ! — Comment savez-vous que je suis étranger ? — Vous l'avez dit vous-même, tout à l'heure, à votre compagne. — Alors, vous êtes une richarde, riposta-t-il ! — Oh ! la place que j'occupe ne le prouve guère. Mais, ajoutai-je, j'ai un voile de crêpe, il me donne autorité pour vous imposer le silence. J'avais deux fils, l'un Religieux, l'autre Saint-Cyrien, tous deux sont morts pour la France. » Mon émotion était indicible. Pouvais-je laisser salir le sacrifice héroïque de mes deux fils, par ces *Boches de l'intérieur !...* »

Non, vous ne le pouviez pas, Madame. J'incline mon respect devant votre douleur et mon admiration devant votre courage. Vous avez, de toutes les façons, hélas ! donné le plus noble exemple. Il sera suivi. *La France, héroïque dans le sacrifice, ne laissera pas salir ses morts.*

Louis Barthou,
Député, ancien Président du Conseil. »

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : **Le « Pater » commenté pour le temps de la guerre,** avec un cantique adapté sur l'air de « *Nous voulons Dieu* ». (32 p.)

Cet excellent opuscule de Mgr. de Gibergues continue la série : *Chemin de Croix* (400e mille) ; *Heure sainte* (50e mille) et *Rosaire* (50e mille). — 0 fr. 10 l'ex. pris à l'évêché de Valence ; 0 fr. 15 l'ex. franco ou prix chez les libraires. Il n'est fait aucune réduction pour les commandes inférieures à 100 exemplaires : 9 fr. les 100 exemplaires. 80 fr. les 1 000 exemplaires. ***Le port est en sus, soit*** : 0 fr. 05 l'ex., — 0 fr. 10 les 10, — 0 fr. 20 les 25, — 0 fr. 35 les 50, — 0 fr. 70 les 100. Au-dessus de 100 ex., par G. V. en port dû ; prière d'envoyer à l'avance le prix des *Pater*, pour éviter les frais élevés d'un envoi contre remboursement.

S'adresser au Secrétariat de l'Evêché de Valence (Drôme).

Collection « Guerre et Doctrine » : **L'Allemagne ennemie de Dieu et de toute religion,** par M. le chanoine B. Gaudeau, directeur de la *Foi Catholique*. — Un volume in-8e de 128 pages. Bureaux de la *Foi Catholique*, 25, rue Vaneau, Paris-VIIe. — Prix : 2 fr. 15 franco.

Complément nécessaire de la retentissante brochure *Le danger pour l'Eglise est en Allemagne*, dont la thèse a été approuvée par plus de 40 archevêques et évêques. On trouvera ici l'étude psychologique et dogmatique, la plus pénétrante et la plus lumineuse, du germanisme, maladie mentale et morale qui a dépravé la raison et la conscience de tout un peuple. Avec une entière loyauté, M. le chanoine Gaudeau examine les arguments des Allemands. Le Comité catholique de propagande française répand cette brochure à l'étranger. Nul ouvrage n'est plus nécessaire à propager chez les neutres, plus utile et plus réconfortant pour les Français et leurs alliés.

Librairie PAYOT et Cie, 106, boul. Saint-Germain, Paris.

Théodore Botrel, « Chansonnier des Armées » : **CHANSONS DE ROUTE, Refrains de Guerre** (2e série), préface de M. Eugène Tardieu. 53 chansons, dont 34 avec la musique de chant, 112 dessins à la plume par Carlègle et un portrait de l'auteur — Un volume in-18, prix : 3 fr. 50.

C'est comme le dit Botrel lui-même, « la grande guerre en petites chansons » ; oui, c'est vraiment, crayonnée par eux d'après nature, par un de leurs camarades qui a voulu vivre à leurs côtés, la vie stoïquement sublime de nos Braves au sein des cantonnements « marmités » et des tranchées boueuses de l'Argonne et de la Champagne, de l'Artois et de la Flandre. C'est dire que cette modeste Chanson de Geste est naturellement émue, joyeuse, généreuse, mais aussi agressive et terrible, aux heures de sainte colère, comme l'héroïque Poilu qui l'entonne et comme le fier pays qui l'inspira ?

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AUX PORTEURS DE TITRES DES PAYS NEUTRES

Comment répondre à l'appel du Ministre des Finances.

L'appel que le Ministre des Finances adresse aux porteurs de titres des pays neutres est très favorablement accueilli par le public.

Afin de permettre au Trésor d'effectuer, dans des conditions satisfaisantes, les paiements qu'il doit faire à l'étranger pour les achats auxquels il procède pour la *Défense Nationale*, il suffit que chacun lui prête les titres au porteur (Espagnols, Suisses, Hollandais, Norvégiens, Danois, Suédois, etc.) qu'il possède, et dont la liste vient d'être publiée au *Journal Officiel*.

De grands avantages sont consentis à ceux qui feront ce prêt.

Tout d'abord, les porteurs voient l'intérêt brut de leurs titres s'accroître de 25 0/0, soit du quart. Tel, par exemple, qui touche annuellement 100 fr. sur un titre, recevra 125 francs.

Le porteur du titre conservera la faculté de le négocier ; il pourra le vendre quand il lui conviendra puisqu'aux lieu et place de cette valeur le porteur reçoit un *Certificat négociable en Bourse*.

Si le titre sort à un tirage d'amortissement, le bénéfice d'amortissement reste acquis au porteur du certificat. Et, détail à bien noter, si les coupons s'encaissent avec un bénéfice de change, ce bénéfice reste acquis au porteur.

Ainsi donc, pour le détenteur des titres, aucun débours d'argent, mais au contraire un large profit immédiat.

Qui donc pourrait, dans ces conditions, hésiter à répondre au plus tôt à l'appel qui lui est adressé !

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A CEUX DE NOS LECTEURS ET AMIS

qui désirent des *VINS NATURELS* nous recommandons tout particulièrement la maison :

Veuve J. CLAVERIE & FILS

115 & 115bis, rue David-Johnston, Bordeaux.

Fondée il y a plus d'un siècle par Jean Claverie-Gignoux, beau-frère de feu Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, et dirigée de père en fils par la même famille, elle voit grandir tous les jours sa réputation basée sur sa probité et l'excellence de ses produits.

31e Année. Vendredi 26 Mai 1916. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Neuvaine au Saint-Esprit ; Quête ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nominations.

II. Partie non officielle. — L'Ascension, mystère d'espérance et de joie.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie ; Remise de décoration ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Fête de Sainte-Anne La Palue ; Association de secours aux Cultivateurs mutilés de la Guerre du Finistère ; Saint-Brieuc.

IV. — Chronique générale. — Rome ; La Sainte-Chapelle réouverte au Culte ; Les travaux du P. Delattre ; Les noces d'or du docteur Boissarie ; Variétés : Jeanne d'Arc et les Allemands.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Mai. — 5e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Augustin.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Augustin.

Lundi, 29. — *Rogations.* — Ste Marie-Madeleine de Pazzi, Vierge. Semi-double. Blanc.

Mardi, 30. — *Rogations.* — La Bse Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2e classe. Blanc.

Mercredi, 31. — *Rogations et Vigile* de l'Ascension. Ste Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Juin. — ASCENSION DE N. S. J.-C. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 2. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 3. — S. Clotide, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 4. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Benzec-Conq. . . . . du 28 au 31 Mai.
Milizac . . . . . du 1er au 4 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Neuvaine au Saint-Esprit. — Comme les années précédentes, la fête de la Pentecôte devra être précédée d'une Neuvaine de prières au Saint-Esprit. Cette Neuvaine doit commencer le vendredi 2 Juin pour se terminer le samedi 10.

Les prières recommandées (l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin, après la messe, ou le soir à la réunion du Mois de Marie, — ou à un exercice spécial pour lequel Nous autorisons la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On rappellera aux fidèles les indulgences accordées par le Souverain Pontife à ceux qui feront pieusement la Neuvaine au Saint-Esprit en public, ou en particulier (si l'on est empêché d'assister à l'exercice public) :

1° Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2° une indulgence plénière, soit l'un des jours de la Neuvaine, soit le dimanche de la Pentecôte ou l'un des jours de l'Octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

La Neuvaine au Saint-Esprit, prescrite par le Souverain Pontife pour les jours précédant la fête de la Pentecôte, peut être renouvelée *pendant l'Octave*, jusqu'au dimanche de la Trinité. Ceux qui, pendant ces jours, feront, en public ou en particulier, les prières recommandées, pourront gagner, une seconde fois, les mêmes indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire.

II. Quête. — Une quête sera faite, le jour de l'Ascension, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du diocèse.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

	Matin.	*Soir.*
Mai.		
Mercredi, 31....	Combrit. — Tréméoc.	
Juin.		
Jeudi, 1er.....	Pont-l'Abbé.	
Vendredi, 2.....	Loctudy.....	Ile-Tudy.
Samedi, 3.....	Plobannalec.....	Treffiagat.
Dimanche, 4....	Penmarc'h.....	Guilvinec.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur, sont nommés :

Auxiliaire à Saint-Thégonnec, M. Corre, vicaire à Plounéour-Ménez ;

Suppléant à Garlan, M. Lichou, vicaire à Saint-Goazec.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Ascension, mystère d'espérance et de joie.

Jésus-Christ entre au Ciel comme le premier-né de la famille humaine qu'il a rachetée. Les disciples attendaient de lui la restauration du royaume temporel. « N'est-ce pas le temps où vous allez rétablir le royaume d'Israël ? » (*Act.*, I, 6), lui disaient-ils, le jour même de l'Ascension. Le royaume fondé par le Sauveur sur la terre n'était autre que son Eglise, par le moyen de laquelle tous les hommes pourraient être sauvés. Lui-même retournait maintenant à son royaume céleste, non en vainqueur qui se désintéressera désormais du sort de ceux qu'il laisse sur la terre, mais en précurseur qui va leur préparer la récompense après le triomphe. « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père... ; je vais vous y préparer une place. Et lorsque je m'en serai allé et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous y soyez aussi. » (JOA., XIV, 2, 3.) Voilà donc l'espérance chrétienne fondée sur la promesse la plus formelle. Le chemin suivi par le Sauveur, depuis sa naissance jusqu'à son entrée au Ciel est le même que doivent suivre ses disciples : vie de labeurs et d'épreuves, mort, résurrection et entrée de l'âme au séjour de l'éternelle récompense, avec cette seule différence que la résurrection corporelle, succédant pour le Christ presque immédiatement à la mort, se fera attendre pour l'homme jusqu'à la fin des temps. Aussi ajoute-t-il : « Là où je vais, vous en savez le chemin. » (JOA., XIV, 4.) Ce chemin est visible et sûr ; car le Christ a dit encore : « Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura les lumières de la vie » (JOA., VIII, 12), et suivre Jésus, les disciples le savent, c'est « renoncer à soi-même et prendre sa croix ». (MATTH., XVI, 24.) Le vrai chrétien n'est donc pas un aveugle, qui marche à tâtons sur une route ténébreuse. Il sait où il va, il sait comment on y va et comment on y arrive. L'Ascension du Sauveur éclaire pour lui, d'une lumière éclatante, le terme de la route : c'est le Ciel assuré non seulement pour son âme, aussitôt après la mort, s'il a été fidèle, mais aussi pour son corps, après la résurrection générale.

Il semble que la disparition de Jésus aurait dû plonger les disciples dans la douleur, surtout quand les Anges leur firent entendre que, monté au Ciel, il n'en redescendrait triomphalement que pour son dernier avènement. (*Act.*, I, II.) Mais, tout au contraire,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

après avoir été témoins de la glorieuse Ascension de leur Maître, « ils retournèrent à Jérusalem avec une grande joie ». (Luc., XXIV, 52.) Les motifs de cette joie étaient de premier ordre. Tout d'abord, le Sauveur devait leur envoyer le Saint-Esprit, comme il leur avait promis. (Joa., XVI, 7-15 ; *Act.*, I, 5, 8.) Avec le concours de cet Esprit divin, ils allaient établir sur la terre le royaume spirituel de la grâce et du salut, auprès duquel le royaume temporel rêvé par eux jusque-là n'était que misère. Ils avaient à continuer et à propager par tout l'univers l'œuvre commencée par le Christ lui-même.

Ils savaient ensuite que l'éloignement de leur Maître n'était qu'apparent. Ne leur avait-il pas dit : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde ? » (Matth., XXVIII, 20.) Leur sens ne pouvaient plus le saisir, sans doute ; mais le Christ allait agir plus effectivement que jamais sur leur esprit, leur cœur, leur volonté, leur âme tout entière, pour les rendre aptes à l'œuvre divine dont il leur avait confié l'exécution. De plus, le divin Maître restait avec eux dans son Eucharistie, présent et vivant, par un mystère d'autant plus réel qu'il échappe davantage au domaine des choses sensibles.

On comprend donc la joie des disciples. Quoique se dérobant à leurs regards, Jésus demeurait avec eux pour les soutenir efficacement dans la lutte, et non sans leur avoir donné l'assurance que bientôt ils le rejoindraient dans le Ciel. La même joie est offerte à tout chrétien. Par sa grâce, par la vie surnaturelle, par l'Eucharistie, Jésus est présent en chaque âme fidèle, et cette présence cause une joie si profonde et si solide que tous les maux du temps ne sauraient l'entamer. « Je suis rempli de consolation, je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations, disait saint Paul, » (II *Cor.*, VII, 4).

En somme, l'Ascension du Sauveur Jésus n'a fait que le rendre encore plus présent au monde et aux âmes. C'est ce qui fait dire à l'Eglise, dans la préface de la fête, que le Christ « a été élevé au Ciel pour nous rendre participants de sa divinité », par la vie de grâce sur la terre, par la vie de gloire dans le Ciel.

H. Lesêtre.

Revue pratique d'apologétique.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Samedi, 27 Mai :* à 8 heures du soir, au Mois de Marie, ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de la B. Jeanne d'Arc.

Dimanche, 28 : Messes aux heures ordinaires. A 7 heures, Communion générale des enfants : à la Cathédrale, pour ceux de la Communion solennelle ; à la chapelle, pour les autres.

A 10 heures, messe basse et Confirmation.

A 2 heures, procession à Loc-Maria. Au retour, rénovation des promesses du Baptême et consécration à la Sainte Vierge.

Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Lundi, 29 : A 7 h. 1/2, service et messe pour les parents des communiants, imposition des scapulaires.

A 9 heures, procession des Rogations à Saint-Mathieu.

A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance : procession, allocution, bénédiction.

A 8 heures, Mois de Marie et neuvaine à Jeanne d'Arc.

Mardi, 30 : à 9 heures, procession des Rogations à Kerfaunteun.

A 8 heures du soir, Mois de Marie. Neuvaine à Jeanne d'Arc, sermon par M. Le Goasguen : La Bergère inspirée, Domrémy, Vaucouleurs et Poitiers.

Mercredi 31 : vigile de l'Ascension *(ni jeûne ni abstinence)*.

A 9 heures, procession des Rogations à Loc-Maria.

Confession des enfants qui n'ont pas fait la Communion.

Le soir, clôture du Mois de Marie. Procession, à 8 heures, à N.-D. de Loc-Maria : sermon par le Père Léna, quête pour le sanctuaire de Loc-Maria, neuvaine à Jeanne d'Arc, bénédiction.

Jeudi 1er Juin : fête de l'Ascension. Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, neuvaine à la B. Jeanne d'Arc : sermon par M. Mao, bénédiction.

Vendredi 2 : exposition du Saint-Sacrement, de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

A 8 heures, neuvaine à Jeanne d'Arc : prières, chant de cantiques, bénédiction.

Samedi 3 : à 8 heures du soir, neuvaine.

Dimanche 4 : messes et vêpres aux mêmes heures que jeudi.

A 8 heures, clôture de la neuvaine : sermon par M. Beaufort, chant de cantiques, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Retraite des enfants :* chaque jour, à 7 heures, prières, messe et instruction ; 11 heures, conférence ; 1 h. 1/2, chapelet, conférence ; 5 heures, instruction, prières du soir, du Mois de Marie pour la France, bénédiction.

Ve Dimanche après Pâques : messes à 5 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. La messe de communion des enfants à 7 h. 1/2, et la grand'messe à 10 heures.

Le chapelet, à 2 heures. La Confirmation sera donnée, à 2 h. 1/2, par Monseigneur l'Evêque.

A 5 heures, rénovation des vœux du Baptême, consécration à la Sainte Vierge, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 7 heures, messe et service solennel pour les Trépassés. Distribution des récompenses pour le catéchisme ; réception dans les confréries ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Le soir, à 2 heures, à Saint-Corentin, procession de la Sainte-Enfance.

Le soir, à 8 heures, Mois de Marie, — et aussi le *Mardi*.

Mercredi 31 Mai : à la cathédrale, départ de la procession pour la clôture du Mois de Marie à Loc-Maria.

Rogations : Lundi, à l'intérieur de l'église, après la messe de 5 h. 1/2, procession des Rogations.

Mardi : à 7 heures, départ de la procession pour N.-D. de Loc-Maria.

Mercredi : après la messe de 5 h. 1/2, procession des Rogations à l'intérieur de l'église.

Jeudi, fête de l'Ascension : messe comme le dimanche. Les vêpres seront chantées le soir, à 8 heures.

Nous confesserons, tous ces jours, le matin, et le soir après 4 heures et après 8 heures, à l'occasion du *1er vendredi*.

1er vendredi : messe à 5 h. 1/2 pour les associés bretons du S.-C ; 8 heures, réunion des mères de famille, associées du S.-C. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes auront leur place réservée.

La fête de la B. Jeanne d'Arc sera précédée, à Saint-Mathieu, d'une neuvaine qui commencera vendredi prochain, pour se terminer samedi en huit.

Le 4 Mai, à 8 heures, le panégyrique de la Libératrice de la France sera prononcé par M. l'abbé Guillermit, professeur au collège Saint-François, à Lesneven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de services. — Un service solennel sera chanté à la CHAPELLE DU GRAND SÉMINAIRE, le *lundi 29 Mai*, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Guillaume Querné, mort au champ d'honneur le 4 Avril 1916.

— Un service pour le repos de l'âme de M. Midy sera chanté à LOTHEY, le jour de l'Ascension, *1er Juin*.

— Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Quéméneur, ancien recteur d'Argol, sera chanté à PLOUZÉVÉDÉ, le *lundi 5 Juin*, à 10 heures.

Nécrologie. — M. MIDY, FRANÇOIS-MARIE-CADONAN. — Né à Poullan le 2 Janvier 1887, M. Midy avait fait ses études primaires à l'école des Frères de Ploërmel, à Douarnenez. M. Ollivier, recteur d'Irvillac, l'initia aux premiers rudiments de la grammaire latine et le fit entrer au Petit Séminaire de Pont-Croix. L'enfant y fit de bonnes études, mais, négligeant de soigner une bronchite, il y contracta, l'année de sa seconde, le germe de la maladie qui devait l'emporter. Le mal avait déjà fait de dangereux progrès lorsque, ses études classiques achevées, le moment vint d'entrer au Grand Séminaire. Les parents, sur l'avis du médecin, lui conseillaient l'abstention, mais le jeune homme n'avait d'autre désir que d'être prêtre. Au bout de deux ans de Séminaire, ses forces ne résistant pas à la fatigue, il dut interrompre ses études et revint pendant un an chez ses parents. Il rentra au Séminaire et y reçut les Ordres du sous-diaconat et du diaconat. En Janvier 1912, une nouvelle interruption lui fut imposée. Après quelques mois de repos chez son parent, M. le Recteur de Lothey, M. Midy put reprendre le travail de préparation qui, en Juillet, le conduisait à la prêtrise. Il était au comble de ses vœux : « Maintenant, disait-il, je suis heureux ». Son épuisement, d'ailleurs, ne lui permettait d'envisager aucun ministère dans le service paroissial. Accueilli à bras ouverts à Lothey, où la bonté du Recteur l'entourait de la plus paternelle sollicitude, il y édifia tous ceux qui l'ont connu, par sa piété et sa résignation. La mort venait à grands pas. La voyant approcher et n'en éprouvant aucune crainte, il désirait mourir parmi les siens.

C'est à Douarnenez, dont le climat particulièrement doux l'attirait, et où l'affection intelligente et dévouée d'une sœur pouvait seule suppléer la généreuse hospitalité de M. le Recteur de Lothey, que M. Midy s'est éteint pieusement, le dimanche 14 Mai. Le mardi précédent, il voulut encore célébrer la sainte messe ; mais il était bien visible pour tous ceux qui le virent, ce jour-là surtout, que son grand courage ne pouvait plus rien désormais contre le mal. De fait, après sa messe, il dut s'aliter, pour ne plus se relever. Le vendredi, il reçut le sacrement d'Extrême-Onction ; mais la Sainte Communion, il avait tenu à la faire encore à jeun. Le dimanche matin, jour de sa mort, il reçut enfin le Saint Viatique, renouvelant, avec une piété qui émut jusqu'aux larmes parents et amis, le sacrifice de sa vie à Dieu.

Ses souffrances furent vives pendant les huit derniers jours de sa vie ; mais sa résignation ne se démentit pas un seul instant. Comme il retrouva avant de rendre sa belle âme à Dieu, un peu de répit et de calme, il en profita pour faire, d'une voix devenue plus forte, ses suprêmes recommandations. Il recommanda à tous de rester fidèles aux promesses de leur Baptême et à tous leurs devoirs de chrétiens, insistant particulièrement sur le devoir de bien voter aux élections. Puis, il expira doucement, en prononçant les Saints Noms de Jésus et de Marie, entre les bras de sa vénérable mère et de son père, accourus eux-mêmes au chevet de leur fils, dès la première annonce du danger.

Après la cérémonie funèbre à Douarnenez, l'inhumation s'est faite au cimetière de Poullan, sa paroisse natale. La vie de M. Midy fut courte, et son unique ambition avait été celle du Psalmiste : *unam petii a Domino hanc requiram*... Il jouit maintenant des splendeurs du temple divin après lesquelles son âme n'avait cessé d'aspirer.

R. I. P.

Remise de décoration. — La *Semaine religieuse* a déjà relaté la splendide citation à l'ordre de l'Armée de l'abbé Creignou, sergent au 248e d'infanterie. La remise solennelle de la Médaille militaire a eu lieu à Roscoff, le lundi 15 Mai, en présence d'une affluence de parents, d'amis et de compatriotes accourus nombreux pour assister à cette belle cérémonie. A 10 heures précises, le détachement du 72e qui devait rendre les honneurs était rangé en ordre parfait sur la place de l'Eglise. On sentit dans la foule un frémissement d'émotion quand le sergent Creignou s'avança crânement au centre du carré de troupes. Tous furent frappés de son allure décidée et du geste nerveux avec lequel il salua les soldats qui lui présentaient les armes.

Après le commandement traditionnel : « Ouvrez le ban ! » le Chef de bataillon qui présidait à la prise d'armes lut à haute voix la citation et la souligna d'un éloquent commentaire. C'est parce qu'il a été fidèle à son double idéal Dieu et Patrie, dit-il en substance, que le sergent Creignou est aujourd'hui à l'honneur. Quand il prit la tête de sa section pour monter à cet assaut mémorable de Champagne, qui fut suivi de la prise de deux tranchées ennemies, il se recueillit un instant devant sa conscience. Puis, ayant recommandé son âme à Dieu, il versa son sang pour la Patrie. Ces paroles furent écoutées dans le plus religieux silence. L'émotion fut à son comble quand le Commandant épingla la Médaille militaire sur la poitrine du vaillant sous-diacre déjà ornée de la Croix de guerre avec palme, et quand il s'avança pour lui donner l'accolade fraternelle. Le Maire de Roscoff vint ensuite féliciter le jeune héros en son nom et au nom de la population. Une dernière fois, les troupes défilèrent devant le nouveau médaillé, qui eut de la peine à se dérober aux compliments de ses nombreux amis.

Honneur à l'abbé Creignou, glorieux mutilé, cité à l'ordre de l'Armée et décoré de la Médaille militaire ! *Un témoin*, L. K.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les réunions du Comité paroissial. — A l'occasion des *Quatre-Temps* (14 16 et 17 Juin), nous rappelons l'obligation de tenir la réunion des *Comités paroissiaux*. C'est un des points principaux et *substantiels* du Règlement, et dont aucun de nos Comités ne doit jamais s'exempter, quelque petite ou grande que soit la paroisse.

Les plus méritants de nos *Comités paroissiaux* sont très exacts à envoyer au Secrétariat Général, à chaque époque des Quatre-Temps, le compte rendu de leur séance réglementaire. Cette communication a le double mérite de resserrer les liens de fraternelle charité qui nous unissent et de nous fournir, quatre fois par an, la preuve palpable de la vitalité de l'Œuvre dans les diocèses. Nous demandons avec instance que ce point du *Règlement* soit partout fidèlement observé, même dans les Comités des plus petites paroisses. *(Bulletin de Juin 1916.)*

La fête de *saint Pierre et saint Paul* étant une des fêtes patronales de l'Œuvre, célébrée habituellement par une réunion générale des membres de l'Œuvre, avec instruction et bénédiction, peut-être les comités paroissiaux préféreront-ils renvoyer la réunion des Quatre-Temps à ce jour-là, ou dans un des jours de l'octave, car l'indulgence plénière accordée pour le 29 Juin peut se gagner aussi bien dans un des jours de l'octave.

Plonévez-Porzay. — **Sainte-Anne la Palue.** — *Dimanche 4 Juin*, basse messe à 6 heures, grand'messe à 10 heures, à Sainte-Anne.

Vêpres à 2 h. 1/2, procession, prières pour les soldats, bénédiction du Saint-Sacrement.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la Guerre du Finistère *(7e liste)*. — La Chambre des notaires de l'arrondissement de Brest, 100 fr. ; M. Louis Quéinnec, conseiller général, 50 ; l'abbé Mével, recteur de Trémaouézan, 10 ; l'abbé Cornic, à Névez, 10 ; Hippolyte Coué, Landerneau, 50 ; Chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, Quimper, 50 ; M. Quersy, Quimper, 5 ; Abbé Caëric, curé de Plogastel-Saint-Germain, 5 ; une paroissienne de Plogastel-Saint-Germain, 5 ; Abbé Jugant, aumônier à Brest, 5 ; M. et Mme de Kerallain, Quimper, 50 ; Abbé Derrien, curé de Sainte-Croix, Quimperlé, 20 ; Mme P. Cozanet, Châteaulin, 5 ; M l'abbé Berrou, Plounéventer, 5 ; Raoul de Loisy, Dijon, 200 ; Abbé Corre, Audierne, 10 ; Jean Lareur, maire de Plouzané, 10 ; anonyme, Pont-l'Abbé, 20 ; une bienfaitrice Américaine, 100 ; Mme Le Bihan, Kergoat, Plouédern, 5 ; Abbé Souêtre, recteur du Bourg-Blanc, 20. — Total : 735 fr.

Adresser demandes et références à l'*Office Central*, Landerneau.

Saint-Brieuc. — **Pardon de Notre-Dame d'Espérance.** — *Mercredi 31 Mai :* à toutes les demi-heures, depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 8 h. 1/2 inclusivement, messes de communion ; à 9 h. 1/2, messe pontificale. Bénédiction des insignes des pèlerins et exercice des sept autels (mêmes indulgences qu'à Saint-Pierre de Rome) ;

A 2 heures, vêpres pontificales et sermon par le R. P. Renard ; à 4 heures, réunion pour les pèlerins de la partie bretonne ; sermon breton par le R. P. Ferlicot, missionnaire, et bénédiction du Très Saint-Sacrement ;

A 8 h. 1/2, procession générale aux flambeaux, indulgence plénière pour tous ceux qui y assistent avec les dispositions requises (Bref de Pie IX, 12 Déc. 1862) ; station sur la grande place, allocution par le R. P. Renard, missionnaire, chant du cantique « Mère de l'Espérance ».

A la rentrée au Sanctuaire, chant du *Te Mariam laudamus ;* salut solennel. La Basilique restera ouverte, toute la nuit.

Toute la journée et pendant la nuit, des confesseurs français et bretons se tiendront à la disposition des fidèles.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le 25e anniversaire de la *Rerum Novarum*.** — On a célébré à Rome, le dimanche 14 Mai, comme une date historique, le 25e anniversaire de la célèbre Encyclique *Rerum Novarum*, charte de l'action sociale catholique édictée par l'immortel Léon XIII. Les cardinaux Vincent Vannutelli, Cassetta, Falconio, Gasquet, Lega avaient pris place au premier rang. On remarquait parmi les notabilités M. Bucaille, vice-président de la Jeunesse catholique française. Le comte della Torre, président de l'Union populaire, montra dans la réunion, décidée par le Comité général de l'Action catholique, un symbole de l'intime collaboration des grandes Unions catholiques. La *Rerum Novarum* méritait cette éclatante commémoration. Le Pape lui-même a voulu en redire l'importance dans une dépêche que lit le comte della Torre. Voici la traduction de ce télégramme, signé du cardinal Gasparri :

« Le Souverain Pontife évoque le moment historique où l'Eglise tirait de son éternelle doctrine les enseignements requis par les temps nouveaux, prévenait dans l'Encyclique *Rerum Novarum* les besoins actuels et, par la bouche du Pontife Léon XIII, promulguait les lois de la sociologie chrétienne sur la condition de cette majorité de l'humanité à laquelle appartient le divin Artisan de Nazareth. Sa Sainteté, qui, par devoir d'état et par mouvement personnel, continue la mission sociale du pontificat romain, considère avec satisfaction le chemin fécond de la lumière romaine éclairant les rapports mutuels pour le soulagement moral et pour le bien matériel des peuples. Elle se réjouit que les catholiques militants rassemblés dans des vues de paix, célèbrent ces fêtes chrétiennes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et y trouvent l'auspice certain des affirmations progressives de la justice et de la charité du Christ dans la société humaine. Le Pape joint ses vœux et ses applaudissements à l'entente et à la joie de ses fils et accorde à ceux qui célèbrent cet anniversaire jubilaire la bénédiction apostolique. »

M. Boggiano souligna d'abord le paradoxe permanent de la Papauté, puissance spirituelle parmi les puissances occupées d'intérêts matériels, puissance internationale, à l'heure où les nationalités sont plus fermées que jamais, puissance hiérarchique au moment où l'égalité semble tout niveler. « Léon XIII, dit-il, continua ce prodige par la *Rerum Novarum*. Il entreprit par-dessus toutes les frontières de parler à l'humanité entière et de lui dicter les conditions du salut. Il ne donnait pas seulement un enseignement aux intelligences cultivées, il donnait une impulsion au cours même de l'histoire du monde. »

M. Boggiano esquissa en traits vigoureux les conditions dans lesquelles parut la *Rerum Novarum*, le contraste tragique qui alla se formant entre la condition de l'ouvrier, durant la première moitié du siècle dernier, et l'opinion que celui-ci s'était faite de lui-même, les grèves éclatant comme une réaction violente contre l'isolement engendré par la suppression des corporations et cette réaction dépassant toute mesure avec le socialisme. L'orateur montra le Pontife romain, indépendant des doctrines libérales alors triomphantes, vengeant contre le socialisme le droit de la propriété privée, mais rétablissant contre le libéralisme la fonction de l'Etat réformateur des abus et organisateur de l'ordre général, duquel découle la prospérité publique et privée. Il insista sur la portée des enseignements de Léon XIII concernant les Associations et termina par un tableau des résultats de l'Encyclique *Rerum Novarum* dans l'opinion publique, la législation internationale, les institutions sociales et le mouvement intellectuel. Il y voyait une raison d'espérer le triomphe de l'Eglise dans l'avenir et saluait le temps prochain de la victoire du droit sur la force, de la vérité sur l'erreur, et surtout de la victoire de la charité : tel sera, concluait-il, le signe de la victoire telle que l'augurait Léon XIII, telle que, par ses vœux et ses prières, la prépare Benoît XV.

A propos de cet anniversaire, l'*Osservatore Romano* explique que, en Mai 1891, Léon XIII réfutait, par avance, sans s'en douter, une perfide et sotte calomnie contre l'Eglise :

« Nous avons entendu nous-même, dit ce journal, les rumeurs insensées répandues habilement parmi les populations ignorantes. Dans les pauvres logis où l'on pleure l'absence d'un père, d'un époux, d'un frère lointain, elles répétaient que la présente conflagration mondiale fut voulue, favorisée par les classes fortunées et l'Eglise alliée à celle-ci pour échapper aux menaces pressantes du prolétariat agité. Il suffirait, pour dissiper certaines calomnies, de montrer les pages immortelles de l'Encyclique *Rerum Novarum*. On y voit que l'Eglise ne redoute point le prolétariat, parce que,

seule, elle possède le secret d'émousser aux mains de celui-ci les armes les plus meurtrières ; qu'elle ne recule point, par conséquent, devant la saine et honnête démocratie, après avoir régénéré et purifié celle-ci dans l'esprit de christianisme dont l'Eglise est gardienne. Interprète et maîtresse infaillible, l'Eglise ne sent pas le besoin de susciter des guerres entre nations pour éliminer la guerre des classes. Elle possède, pour faire disparaître cette lutte contraire à la civilisation, bien d'autres remèdes. L'esprit que respire le mémorable document pontifical est un esprit de paix, d'amour, de charité ; il s'oppose à l'esprit de guerre et de haine qui anime le programme utopique du socialisme. »

La Sainte-Chapelle réouverte au culte. — Les membres du Conseil des Avocats du barreau de Paris, ayant décidé de faire célébrer un service solennel pour les avocats leurs confrères de Paris, tombés au champ d'honneur, ont eu l'heureuse idée de solliciter, à cette occasion, la réouverture au culte de la Sainte-Chapelle. Leur demande a été accordée. Lundi matin, la cérémonie funèbre eut lieu. Le Président de la République, accompagné de Mme Poincaré, y assistait en qualité de membre du barreau. La messe terminée, le cardinal Amette prononça une courte allocution qui produisit la meilleure impression.

La Croix fait les réflexions suivantes au sujet de la présence du Président de la République à cette cérémonie : « On a beaucoup remarqué la poignée de mains échangée au seuil de la chapelle, au moment de la réception du président par l'archevêque. Il faut bien se garder de voir dans ce geste plus qu'il n'y a, mais il est bon d'y voir tout ce qu'il y a. Nous souhaitons, quant à nous, que cette rencontre, succédant à l'imposante manifestation d'« union sacrée » que furent les obsèques du cardinal Sévin, nous permette d'entrevoir le moment où, dans toute la France, les autorités civiles adopteront, envers les autorités religieuses, l'attitude qui s'impose dans un pays où la liberté religieuse n'est pas un vain mot.

» Correction mutuelle, mutuels égards, respect mutuel des droits..., serait-il impossible d'y arriver ? Espérons que non. »

SCIENCE ET RELIGION. — **Les travaux du P. Delattre.** — Un des missionnaires les plus érudits de la Société des Pères Blancs, le R. P. Delattre, archiprêtre de l'église Saint-Louis et Saint-Cyprien de Carthage, correspondant de l'Institut et chevalier de la Légion d'honneur, qui depuis de longues années, fouille le sol punique, vient de mettre à jour les restes d'une basilique chrétienne, une des principales de l'ancienne Carthage. Elle comptait sept nefs et ses dimensions étaient grandioses.

Parmi les intéressants débris d'architecture qu'il a exhumés, le R. P. Delattre a recueilli plus de trois mille fragments épigraphiques, provenant en grande partie d'inscriptions funéraires. Ils ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fait l'objet d'un rapport du savant missionnaire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris.

Les noces d'or du docteur Boissarie. — S. Em. le cardinal Gasparri a adressé le télégramme suivant à M. le chanoine Boissarie, à l'occasion des noces d'or de M. le docteur Boissarie, président du bureau des constatations médicales de Lourdes :

« Chanoine Boissarie, Sarlat,

» Saint-Père Benoît XV, avec ses félicitations et ses meilleurs vœux, et, comme gage de sa spéciale bienveillance et des faveurs célestes, envoie de tout cœur au docteur Boissarie et à sa famille Bénédiction apostolique implorée occasion de ses noces d'or de mariage.

» Je joins à ceux de Sa Sainteté mes félicitations et mes meilleurs vœux personnels. » Cardinal GASPARRI. »

VARIÉTÉS

Jeanne d'Arc et les Allemands. — Les *Annales religieuses d'Orléans* publient une éloquente et vigoureuse protestation de Mgr Touchet, contre un outrage de la *Gazette de Cologne* à l'adresse de notre héroïne nationale. Nous en détachons ces passages :

«... Donc, vers la mi-Avril, plusieurs feuilles publiques, entre autres les *Débats*, portaient à notre connaissance deux nouvelles (1).

» La première : que Son Eminence le cardinal von Hartmann, archevêque de Cologne, avait célébré, en grande pompe, la sainte messe dans l'église française de Templeuve, banlieue de Lille.

» La seconde : que la *Gazette de Cologne*, rapportant cette cérémonie et la commentant, avait signalé, dans l'église de Templeuve, une statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. D'où elle avait tiré cet aperçu, que « *les Allemands parachèvent maintenant la mission de Jeanne d'Arc* ».

» Que Son Eminence le cardinal von Hartmann ait célébré la sainte messe avec éclat dans une de nos églises, c'est affaire qui concerne sa haute personnalité.

» Mais que la *Gazette* ait affirmé, ait osé affirmer, que les Allemands parachèvent, continuent la Bienheureuse Jeanne d'Arc,

(1) Le *Journal des Débats* a publié, le 14 Avril, l'entrefilet suivant : « *L'Allemagne parachève l'œuvre de Jeanne d'Arc.* — Lille, le 10 Avril. — Le cardinal von Hartmann était le dimanche 9 Avril à Templeuve, bourg de 3 000 habitants, au sud de Lille, et y a célébré la messe en grand apparat. La *Gazette de Cologne*, qui rend compte de cette cérémonie avec force détails, termine la description de la petite église du village par ces mots d'un cynisme inouï : « Sur les murs de l'église se trouve une statue de Jeanne d'Arc ; c'est nous maintenant qui parachevons sa mission. »

c'est affaire qui nous regarde ; et, qui plus est, affaire de conséquence.

» Si les Allemands continuent Jeanne, j'interromps cette Cause de Canonisation dont vous avez parlé fort éloquemment, Monseigneur de Châlons. Non, ne portons plus la sainte héroïne, de nos mains enlacées, sur les autels, prés du Christ ; prenons un croc, suivant le mot de Juvénal, et traînons-la aux gémonies de l'histoire.

» En vérité, on ne sait que penser en présence de cet outrage.

» Jeanne continuée, perpétuée par les actuels Allemands ! Jeanne, racine morale et légitime dont les actuels Allemands sont la tige et l'épanouissement ! Jeanne exemplaire, modèle, type reproduit par les actuels Allemands !

» A entendre ces choses :

» Rêve-t-on ?

» Est-on éveillé ?

» Sont-ils de mauvaise foi ces gens-là ? Sont-ils fous ?

» La plus pure, la plus uniquement française des Françaises transformée en semence d'Allemands ! La céleste que je vois là-bas toute blanche, ses doux yeux extasiés, serrant sur sa poitrine l'étendard de Jésus et Marie, muée en porte-fanion Boche ! Non, non et non ! cette monstrueuse conception ne passe pas ; elle ne passera pas !.....

» Ils continuent, disent-ils, la mission de Jeanne.

» La connaissent-ils seulement cette mission ?

» Nous la connaissons nous. Ce fut de délivrer Orléans : de conduire le roi à son sacre ; de libérer le sol de la Patrie envahi ; de sauver de l'hérésie la France qui y serait tombée infailliblement cent années plus tard, sous Henri VIII, si elle fût demeurée anglaise ; enfin, d'humaniser la guerre.

» Qu'y a-t-il de commun entre la jeune fille sacrée chargée de pareilles œuvres et les envahisseurs, les dévastateurs, les incendiaires de la Belgique, de la France, de la Serbie, de la Russie ? Qu'ils se vantent d'avoir été la force, la brutalité, la mauvaise foi, heureuse au moins temporairement, va ! Mais qu'ils ne disent rien de plus.

» Jeanne est une Libératrice ! comme Clovis à Tolbiac, Philippe-Auguste à Bouvines, Villars à Denain, Joffre à la Marne, Castelnau et Pétain à Verdun. Elle appartient à la douzaine de sauveurs qui ont relevé les destins de la Patrie en danger. Agée de dix-sept ans et demi, paysanne d'hier, guerrière d'aujourd'hui, sainte de toujours, elle se dresse, prodigieuse, entre deux peuples qu'elle domine : le premier, le peuple anglais qu'elle repousse vers son île ; le second, le peuple français auquel elle restitue son antique domaine. Qui ressemble à elle chez eux ? Qui délivre chez eux ? Est-ce qu'ils n'oppriment pas, tous ? Est-ce qu'ils n'écrasent pas neutres, ennemis, amis ?

» Jeanne est l'Epée de Dieu. Va, fille de Dieu !... Va ! va ! Et les anges et les saintes du Paradis la guident. Vous êtes, vous, le couteau du sicaire sorti de sa gaine pour une mauvaise besogne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

préparée ténébreusement, commencée lâchement, conduite férocement.

» Jeanne est le Chevalier du Droit. Vous êtes les contempteurs de la justice internationale, les doctrinaires des traités chiffons de papier, les envahisseurs, les meurtriers d'un petit peuple dont les frontières et l'existence étaient confiées à votre honneur, — pauvre garantie !

» Jeanne est le Soldat de Miséricorde. La vue du sang lui faisait lever les cheveux sur la tête. Elle descendait de cheval et s'agenouillait sur la poussière de Beauce pour embaumer dans la paix de sa pitié et de ses chrétiennes paroles la mort du soldat anglais. Vos mains, à vous, dégouttent du meurtre des femmes, des petits enfants, des vieux prêtres. L'océan du grand Neptune, eût dit Shakspeare, passerait dessus sans les laver. Vous avez fabriqué, avec des branches souples des forêts d'Argonne, un berceau pour l'enfant de votre kronprinz. C'est la dernière de vos trouvailles.

» Que vous ayez entrelacé des tiges de nos ormeaux et de nos frênes à cet usage, je ne vous en querellerai point. J'observerai seulement que si nos grognards de l'Empire et les soldats de nos vieux rois avaient eu la même idée, nous aurions dans nos greniers, du bois du monde entier, — et dans la quantité pas mal du vôtre, — assez peut-être pour chauffer cet hiver nos palais nationaux.

» Mais vous n'avez ni goût, ni mesure : vous mêlez d'instinct l'exécrable à l'acceptable. Votre fureur sauvage et lourde vous emporte infailliblement hors des mesures.

» Et alors, après avoir tressé ces branchages, vous avez voulu les peindre et vous avez pris du sang français ; puis, l'odieux barbouillage fini, vous avez envoyé la bercelonnette à la mère !

» Ah ! je voudrais savoir si elle a couché là dedans la chair de sa chair, l'os de ses os, l'âme de son âme. Je voudrais savoir si, quand la nuit est tombée sur son palais et le sommeil sur les paupières de l'enfant, elle a osé le bénir d'un baiser, de son baiser de mère au fond de cette auge abominable. Je voudrais savoir si elle a prononcé en même temps la parole terrible, la parole qui maudit : « Que leur sang soit sur nous et sur nos enfants » !

» Mais ces choses vous ne les avez ni comprises, ni senties ; et vous vous dites les continuateurs de la rose des roses, du lys des lys, de la marguerite des marguerites, de la douce des douces, de la bonne des bonnes, de la tendre des tendres, de celle qui aima les petits jusqu'à les ressusciter ! Vous vous dites ses héritiers ! Vous dites cette chose-là !

» Ah ! taisez-vous ! Taisez-vous !

» Jeanne fut la fraîcheur liliale... Et vous !

» Jeanne fut l'honnêteté respectueuse du bien d'autrui jusqu'au scrupule... Et vous !

» Jeanne fut la martyre sublime... Vous, vous martyrisez !

» Non, vous n'êtes ni les fils de son cœur, ni les fils de son esprit, ni les frères de son sang !..... »

BIBLIOGRAPHIE

Petit Recueil de Prières et de Cantiques, quatrième édition augmentée, contenant : *Cinquante Cantiques* d'auteurs différents ; *un choix de Prières et de Motets latins*, destinés aux fidèles et aux soldats pour leurs exercices de piété : Exercices du Carême, Mois de Marie et du Sacré-Cœur, Neuvaine à Jeanne d'Arc. — L'unité, 0 fr. 15 ; deux exemplaires, 0 fr. 30 franco ; remise, 13 pour 12.

Supplément noté contenant quinze cantiques du Petit Recueil et vingt motets latins. Prix : 0 fr. 40.

Sept Cantiques notés à Jeanne d'Arc. Prix : 0 fr. 20.

S'adresser à M. l'abbé Noncier, curé-doyen d'Auros (Gironde).

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

L'humble Vierge Marie. *Elévations sur les mystères de sa vie,* par le P. Louis Perroy. — In-12, **3 fr. 75.**

L'auteur de la *Montée du Calvaire* vient de faire paraître un nouvel ouvrage qui prendra naturellement place à côté du drame du Calvaire. C'est la vie de la Vierge Marie.

Sous ce titre *L'humble Vierge Marie,* le P. Perroy nous déroule, comme il l'avait fait pour la Passion du Christ, toute l'existence humble, effacée, douloureuse et silencieuse de Marie. Ne s'en tenant qu'à ce que nous rapportent les Evangiles et la Tradition, l'auteur sait pourtant nous intéresser au point que ce que nous savions nous semble nouveau.

Nous croyons pouvoir assurer à ce livre, dont la typographie irréprochable satisfera les plus difficiles, un succès au moins égal à celui de la *Montée du Calvaire,* dont vingt-deux éditions se sont écoulées en quelques années.

Marie et les Éprouvés de la Guerre, par R. Portehault, du diocèse d'Orléans. In-12 écu, 336 pages, 2.50, franco 2.70 (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris 6^e^).

L'auteur, un jeune prêtre mobilisé qui, depuis le commencement de la guerre, soigne les blessés dans les hôpitaux, n'a pu voir sans émotion les souffrances corporelles et les douleurs morales dont il était le soutien quotidien. Appelé par son double ministère d'infirmier et de prêtre à consoler les uns et à soulager les autres, il a acquis une douloureuse expérience dont son livre est le fruit.

Cet ouvrage sera lu avec grand profit pendant le Mois de Marie. Dans ce but l'auteur a divisé son ouvrage en trente-deux méditations, suivies d'une prière et d'une lecture.

Vient de paraître : **Le Prêtre et la Guerre.** Lettre pastorale de S. Em. le cardinal Sevin, archevêque de Lyon. Tract, série C, 4 grandes pages à 4 colonnes, format de la *Croix.* — La douzaine, 0 fr. 20, port, 0 fr. 10 ; — 100 ex., 1 fr. 20, port, 0 fr. 60 en gare, 0 fr. 85 à domicile ; — 1 000 ex., 10 francs, port, 2 fr. 05 en gare, 2 fr. 55 à domicile. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris VIII^e^.

De la même série et au même prix : *Que vont devenir les orphelins de la guerre ?* Deux tracts contenant deux importants discours prononcés au Sénat, l'un par M. de Lamarzelle et l'autre par M. de Las Cases, sur le très grave projet actuellement en discussion.

Cantiques de Guerre, sur des airs populaires, faciles, connus, par l'abbé Jules Imbert (4 pages).

En vente à l'Imprimerie Jeanne d'Arc, Béziers (Hérault). Les 20, 0 fr. 50 ; 50, 1 franc ; 100, 1 fr. 50 ; 500, 6 fr. franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A la même adresse : **Chemin de Croix pour le temps de la guerre,** par M. le chanoine BLAQUIÈRE, archiprêtre de Béziers. L'exemplaire, 0 fr. 20 ; 12 pour 10 ; 30 pour 25 ; 70 pour 50 ; 150 pour 100 ; 500 pour 250.

Vient de paraître : **LOUIS BERTRAND**

les plus belles pages de Saint Augustin

Un volume in-18. PRIX : 3 f 50 dans toutes les librairies.

Envoi franco contre mandat-poste, **A. Fayard et Cie**, éditeurs,
18, 20, rue Saint-Gothard, PARIS.

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* nouveau PROPRE du Diocèse.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS
par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 2 Juin 1916. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le développement de la devotion au Sacré Cœur.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Les Indulgences pour le Mois du Sacré Cœur ; *Annales de la Sainte-Enfance ;* Avis de service ; Nécrologie : M. Louis Keraudren, et M. J.-M. Ménez ; L. P. D. F. : Rapport général de 1915-1916 ; Retraite de Quimperlé : En l'honneur de saint Joseph ; Plouvorn : grand Pèlerinage de N.-D. de Lambader ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Juin. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc. Mémoires de S. François Caracciolo, et de l'octave.

Au chœur, solennité de la B. Jeanne d'Arc, Vierge. A la messe, mémoires du dimanche, de S. François, et de l'octave.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. François, et de l'octave.

Lundi, 5. — S. Boniface, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 6. — S. Norbert, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 7. — De l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 8. — Octave de l'Ascension. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 9. — De la férie. Semi-double. Blanc.
Samedi, 10. — Vigile de la Pentecôte *(ni jeûne ni abstinence).*
Dimanche, 11. — FÊTE DE LA PENTECOTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plomeur . . . . . du 5 au 8 Juin.
Commana . . . . . du 9 au 13 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Guinvarc'h **Yves**, directeur de l'Ecole libre des garçons, à Plounéour-Trez, mort à l'armée, le 18 Mai ;

M. Keraudren, ancien recteur de Guimiliau, décédé à l'Adoration perpétuelle, à Brest, le mercredi 24 Mai ;

Et M. Ménez, recteur de Ploumoguer, décédé le 25 Mai.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 5.....	Plomeur.....	Saint-Jean Trolimon.
Mardi, 6.....	Plonéour-Lanv^{n}.— Tréguennec	Plovan.
Mercredi, 7.....	Peumerit. — Tréogat.....	Pouldreuzic.* — Lababan.
Jeudi, 8.....	Plozévet	Landudec.* — Guiler.
Vendredi, 9.....	Plogastel-Saint-Germain.....	Penhars.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le développement de la dévotion au Sacré Cœur.

Pendant les premiers siècles, on voyait dans le côté percé du Sauveur, d'où sortaient l'eau et le sang, une source de grâces ; on semble y avoir vu un refuge, un lieu de repos et d'union à Jésus. On était tout près du Sacré Cœur, mais on ne le distinguait pas encore, pour l'honorer spécialement dans la poitrine ouverte.

A partir du XI^{e} et du XII^{e} siècles, le culte proprement dit du Sacré Cœur se dessine, et se précise.

« Le fer a transpercé le côté de Jésus, dit alors saint Bernard (1). Il a eu accès à son Cœur. Le secret du Cœur est découvert par les trous du Corps. Par là est découvert ce grand sacrement de bonté, les entrailles miséricordieuses de notre Dieu. »

« Puisque nous sommes venus au Cœur très doux de Jésus, écrit au XIII^{e} siècle saint Bonaventure (2), et qu'il est bon d'y rester, ne nous en éloignons pas facilement... Nous nous rapprocherons donc de vous, ô Jésus, et nous nous réjouirons en vous, au souvenir de votre Cœur. Le bon trésor, la perle exquise, que votre Cœur, ô bon Jésus ! Qui ne voudrait de cette perle ? Bien plutôt, je donnerai tout le reste, je donnerai en échange toutes mes pensées, et

(1) *In Cant. sermo* XLI, n° 4.
(2) Saint BONAVENT : *Opera omnia*, 1898, t. VIII, p. 53 sq.

toutes les affections de mon âme, jetant toute ma pensée dans le Cœur du bon Jésus... Qui n'aimerait ce Cœur blessé ? Qui ne l'aimerait en retour, lui qui aime tant ? Ayant donc ainsi trouvé votre Cœur, ô Jésus, je vous prierai comme mon Dieu. Accueillez mes prières, dans le sanctuaire où vous exaucez ; ou plutôt tirez-moi moi-même, tout entier dans votre Cœur. »

Vers le même temps, dans les œuvres de sainte Mechtilde († 1298), et de sainte Gertrude († 1302), nous voyons la dévotion vivante, et pour ainsi dire en acte, dans une foule d'exercices, et dans les relations les plus familières de ces Saintes avec Jésus.

Gertrude, dit avec raison son éditeur bénédictin (1), « semble constituée la prophétesse de l'amour divin pour les derniers temps. Et cet amour divin se personnifie, pour elle, dans le Sacré Cœur. Elle eut pour mission de révéler le rôle, et l'action du Cœur divin, dans l'économie de la gloire divine et de la sanctification des âmes ». — Il faut dire, proportions gardées, la même chose de sainte Mechtilde.

A la suite des saintes Gertrude et Mechtilde, l'histoire nous signale, comme les émules de leur dévotion, saint François d'Assise, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse, pour ne nommer que les plus illustres.

Saint François de Sales, au début du XVII^{e} siècle, demande à ses filles de la Visitation « d'être les servantes, les adoratrices, les imitatrices du Sacré Cœur. Ce Cœur, leur dit-il, sera leur séjour, la racine de l'arbre dont elles sont les branches ». « Les religieuses de la Visitation, disait-il encore, qui seront si heureuses que d'observer leurs règles, pourront porter le nom de filles évangéliques, établies particulièrement en ce siècle, pour être les imitatrices des deux plus chères vertus du Sacré Cœur du Verbe incarné, la douceur et l'humilité, qui sont la base et le fondement de leur Ordre, et leur donnent ce privilège, et cette grâce incomparable, de porter le nom de *Filles du Sacré-Cœur* (2) ».

En 1641 et 1643, le P. Eudes consacre les deux Congrégations qu'il fonde, au Cœur de Jésus, ainsi qu'au Cœur de Marie, et il le leur donne comme écusson. Il leur prescrit des exercices spéciaux en l'honneur de ce Très Saint Cœur, il compose, et fait célébrer, un office spécial en son honneur. Une sorte de Tiers Ordre, qu'il fonde un peu plus tard, les Confréries du Sacré Cœur, qu'il établit en maints endroits, contribuent à répandre, et à faire connaître la dévotion au Sacré Cœur.

Mais ce n'était pas encore le complet épanouissement.

L'apôtre saint Jean avait révélé à sainte Gertrude que Dieu réservait la pleine manifestation de son Cœur, afin de ranimer un jour la charité refroidie. Le temps, marqué par la Providence, arriva vers la fin du XVII^{e}. Le jansénisme faisait alors passer, sur les âmes, le souffle de ses doctrines desséchantes et désolantes.

(1) *Révélations de sainte Gertrude*, Paris, 1878 préface, p. XV.
(2) HAMON : *Vie de la B. Marguerite-Marie*, p. 135.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sans nier l'amour de Notre-Seigneur, il resserrait les bras du Sauveur sur la croix. Le Père avait disparu, pour faire place au Maître, et, sous prétexte de respect, la crainte avait succédé à la confiance filiale.

Or, le 27 Décembre 1673, une humble religieuse de la Visitation, la B. Marguerite-Marie, était en adoration devant le Tabernacle, quand tout à coup une lumière céleste se leva sur l'autel, et, à travers la grille, elle vit la personne adorable de Notre-Seigneur. La poitrine du Sauveur lui apparut resplendissante : elle voyait dans ce feu le Cœur étinceler, comme un soleil, et elle entendit une voix qui lui disait : « Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes. » A soixante-douze reprises, elle eut des visions semblables, dans lesquelles Notre-Seigneur lui révéla, de plus en plus, les trésors, les tristesses, et les desseins de miséricorde de son Cœur, en lui confiant la mission de les manifester au monde. Il lui désignait en même temps un jésuite, le Père de la Colombière, pour la soutenir au milieu des épreuves, et des obstacles, qui devaient entraver son apostolat.

Le monde, hélas ! fut lent à répondre aux appels de la divine miséricorde, et la France, à qui étaient spécialement demandés une consécration nationale au Cœur de Jésus, un temple national dédié au Sacré Cœur, un drapeau national portant l'image de ce Cœur divin, resta officiellement sourde aux ordres du Ciel. Ce fut seulement au milieu des horreurs de la Révolution, que Louis XVI, à la veille de gravir les marches de l'échafaud, rédigea un projet de consécration de son royaume au Sacré Cœur. Une seule fois, en 1870, la France agonisante sous l'étreinte de l'invasion étrangère vit flotter le drapeau du Sacré Cœur sur un champ de bataille ; et ce n'est que vers la même époque que l'Assemblée nationale déclarait d'utilité publique la construction, à Montmartre, d'une église au Sacré Cœur.

Néanmoins, du vivant même de la B. Marguerite-Marie, le culte du Sacré Cœur était sorti des monastères et des séminaires, et avait trouvé, parmi les fidèles, de touchants dédommagements aux indifférences officielles.

Au XVIII[e] et au XIX[e] siècles, l'essort est devenu puissant. De nombreuses associations, et des familles religieuses, se sont fondées sous l'égide du Sacré Cœur ; dans toutes les églises des autels ont été élevés en son honneur ; la fête du Sacré Cœur, étendue à l'Eglise universelle, est célébrée partout, avec la plus grande solennité ; le genre humain a été consacré au Sacré Cœur ; la dévotion au Sacré Cœur est devenue vraiment populaire.

Louis BOUCARD.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 4 Juin :* solennité de Jeanne d'Arc. Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe)

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, clôture de la neuvaine à Jeanne d'Arc, panégyrique de la Bienheureuse par M. Beaufort, vicaire de Saint-Quentin.

Jeudi 8 : catéchisme aux petits enfants aux heures habituelles.

N. B. — La neuvaine au Saint-Esprit, commencée le vendredi 2 Juin, se continuera jusqu'au samedi 10 : réunion tous les soirs, à 8 heures, chant du *Veni Creator*, avec verset ou oraison ou de la prose *Veni, Sancte Spiritus*.

Indulgence plénière à l'un des jours de la neuvaine ou le dimanche de la Pentecôte, aux conditions ordinaires, et indulgences de sept ans et de sept quarantaines pour chaque assistance.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Le jour de l'Ascension :* messe à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.

Le soir, à 8 heures, avant les prières pour la France, neuvaine en l'honneur de Jeanne d'Arc.

1[er] vendredi du mois : avant la réunion générale du soir, à 8 heures, *Veni Creator*, pour la neuvaine du Saint-Esprit. — Instruction, bénédiction.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

Dimanche, dans l'Octave de l'Ascension : messe à 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h 1/2 — La messe de communion pour les jeunes filles associées du Sacré Cœur, et pour les autres personnes qui voudraient communier en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, aura lieu à 6 h. 1/2, la grand'messe à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures.

Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée en face de la chaire, panégyrique de la Sainte de la Patrie par M. l'abbé Guillermit, professeur au Collège de Lesneven.

Lundi, 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi, 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi, 4 h 1/4, Chemin de la Croix pour la France. — Les enfants de toutes les écoles y sont invités spécialement.

Pendant le mois de Juin, les messes de règle sont suivies de la récitation des Litanies du Sacré Cœur de Jésus.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 4 Juin :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les Indulgences pour le Mois du Sacré Cœur.

— N. S. P. le Pape désire très vivement que le pieux exercice du Mois du Sacré Cœur soit célébré partout autant que possible, et plus solennellement, là où il est déjà pratiqué.

A cet effet, les Souverains Pontifes ont accordé des indulgences exceptionnelles.

Léon XIII, par un décret *Urbi* et *Orbi*, avait attaché à la pratique du Mois du Sacré Cœur les indulgences suivantes, applicables aux âmes du Purgatoire :

1° *Sept ans et sept quarantaines*, une fois par jour, pour tous les fidèles qui, soit en public, soit en particulier, durant le mois de Juin, honorent le Sacré Cœur de Jésus par des prières spéciales et des pratiques pieuses ;

2° *Indulgence plénière* dans le courant du mois.

S. S. le Pape Pie X, par un rescrit en date du 8 Août 1906, a ajouté :

1° Indulgence plénière *toties quoties* applicable aux âmes du Purgatoire, le 30 Juin, dans les églises où le Mois du Sacré Cœur aura été solennellement célébré ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2° Le privilège de l'autel grégorien *ad instar*, à la messe du 30 Juin, pour les prédicateurs du Mois du Sacré Cœur et les Recteurs des églises où cet exercice aura été solennellement célébré ;

3° Pour les personnes qui propagent ce saint exercice, une indulgence de cinq cents jours, à gagner pour toute œuvre faite pour le propager ou le faire mieux célébrer, et une indulgence plénière pour les communions faites dans le mois de Juin ; le tout applicable aux âmes du Purgatoire.

Annales de la Sainte-Enfance. — *Les* Annales de la Propagation de la Foi *ne seront pas accompagnées, cette fois, des* Annales de la Sainte-Enfance, *la Direction de cette Œuvre n'ayant pu, pour cause majeure, nous les envoyer à temps pour l'expédition dans les paroisses. Elles seront adressées en Juillet.*

Avis de service. — Un service solennel pour le repos de l'âme de M. Y. Guinvarc'h, mort à l'armée, le 17 Mai, sera chanté à l'Ile-Tudy et à Plounéour-Trez, le *lundi 5 Juin*, à 10 heures.

Nécrologie. — I. M. Louis KERAUDREN. — Le mercredi matin, 24 Mai, M. Keraudren s'est éteint doucement à l'Adoration perpétuelle de Brest. Il s'y était retiré depuis quatre ans, en un moment où sa santé très compromise semblait ne lui laisser que quelques jours de préparation à une mort imminente.

M. Keraudren était né à Crozon, le 14 Décembre 1843. Orphelin de bonne heure, il fut élevé par un oncle qu'il avait à Saint-Yvi, et devint bientôt l'élève de M. Guizouarn, curé d'Elliant. Il recevait l'ordination sacerdotale le 10 Août 1869, et peu après, était nommé vicaire de Landévennec dans l'agréable compagnie de son oncle, M. Guiffant. En 1875, il devenait vicaire de Gouézec. Mais deux ans après, M. Guiffant étant appelé à la direction de la paroisse de Saint-Yvi, le jeune vicaire obtint de l'y rejoindre.

En 1885, il était lui-même pourvu du rectorat de Locunolé, qu'il administra pendant huit ans, y laissant, comme témoignage de son zèle, deux chapelles restaurées par ses soins. Il passait à Pluguffan, en 1893. Un procès politique, imaginé pour contraindre au silence une voix qui ne craignait pas d'exposer la vérité dans un jour clair et franc, procès dénoué, d'ailleurs, à Rennes, par un acquittement, fut le principal ennui qu'il y éprouva. Il était déjà acquis à ce culte fervent, et presque précurseur, de Jeanne d'Arc qu'il communiqua à ses paroissiens et qu'il porta quelque temps après, en 1897, à Guimiliau. La fête de notre Sainte nationale y était célébrée en grande pompe, chaque année, par des illuminations de l'église et une solennelle procession aux flambeaux, à laquelle les fidèles accouraient en foule.

Guimiliau fut le terme de sa vie active. Il dotait bientôt sa paroisse d'une école chrétienne pour les filles, il entreprenait et achevait la restauration de sa magnifique et si curieuse église. Les

dépenses de ces œuvres coûteuses dépassaient de beaucoup ses ressources. M. Keraudren n'hésitait pas, connaissant la générosité de ses confrères, à prendre le bâton et la sébile du pèlerin. Il avait un allant et une belle humeur qui dénouaient les bourses les moins spontanées à s'ouvrir. Cependant, songeant au trésor spirituel et artistique de ses ouailles, le zèle actif du Recteur n'oubliait pas leurs intérêts matériels. Attentif à tous leurs besoins, il obtenait, joignant ces démarches à celles de M. le comte de Mun, la création de la gare de Guimiliau.

La maladie vint trop tôt arrêter le cours de cette féconde activité. Elle faillit le terrasser. Retiré à l'Adoration perpétuelle de Brest, il vit cependant se prolonger, pendant quatre années, le délai de quelques jours qui lui semblait marqué. Il lui fut donné d'édifier par sa patience et sa piété la communauté qui lui avait donné asile. Le mal empirait cependant, et les interventions délicates et savantes de M. le docteur Civel n'en purent écarter indéfiniment l'aboutissement fatal. Au cours de sa dernière opération, pour laquelle il avait refusé le secours du chloroforme, il conservait assez de maîtrise de soi pour tourner un compliment délicat à son médecin.

Ses derniers moments firent l'édification et l'admiration de ceux qui l'assistèrent. Par une pieuse pensée qui lui alla au cœur, les Religieuses de l'Adoration mirent à son chevet, à côté d'une image de Marie, Mère de Grâce, les statues de Jeanne d'Arc et du Curé d'Ars, pour qui il avait une vénération toute spéciale. Sa mort fut celle du juste, sereine et confiante, riche des grâces accumulées par la réception en pleine connaissance des sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction. Ame ardente et généreuse, éprise de vérité et de bien, M. Keraudren aura reçu Là-Haut l'accueil que Dieu a promis aux bons et dévoués serviteurs de sa cause.

II. M. l'Abbé Jean-Marie MÉNEZ, *Recteur de Ploumoguer*. — La chrétienne population de Ploumoguer assistait tout entière, samedi dernier, aux obsèques de son bon pasteur, M. Ménez, proclamant ainsi et la sincère affection qu'elle lui avait vouée et le profond chagrin que lui causait sa mort. C'était justice, et ce cher confrère méritait bien et cette affection et ces regrets.

M. Ménez n'avait sans doute pas ces dons brillants qui séduisent et captivent l'admiration des hommes, mais il avait, et à un haut degré, toutes les qualités de l'âme, du cœur et de l'esprit qui imposent le respect et attirent la confiance et l'affection. Prêtre d'une piété exemplaire, ayant conservé dans sa vie du ministère toute la régularité de son Séminaire, M. Ménez fut d'abord et avant tout, partout où il passa, un homme de Dieu. Il fut l'homme des âmes aussi. Les âmes il les aima d'un véritable et surnaturel amour, et il sut s'en faire aimer partout et toujours par son extrême bienveillance, sa paternelle bonté et son inlassable douceur. Nous ne pouvons pas le suivre pas à pas dans son ministère, mais nous ne craignons pas d'avancer que, dans les divers postes qui lui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

furent confiés, il a su se faire aimer, se faire estimer, et que tous ceux là qui l'y ont connu et fréquenté ont gardé et garderont de lui le meilleur et le plus religieux souvenir.

C'est la paroisse de Rosnoën qui le posséda le plus longuement. Il y fut vicaire, plusieurs années, il y resta comme recteur, lorsque son vénérable prédécesseur, vaincu par ses nombreuses infirmités, dut résigner sa charge, devenue trop lourde pour lui. En donnant sa démission, M. Paugam avait compté sur le dévouement de son ancien vicaire ; ses espérances ne furent pas déçues, et M. Ménez sut l'entourer jusqu'à sa mort de la plus filiale et aussi, il faut le dire, de la plus méritoire tendresse.

Les anciens disent qu'il est bien malaisé à un prêtre de conserver, en devenant recteur d'une paroisse où il fut vicaire, la même influence, le même crédit et les mêmes sympathies. M. Ménez y réussit cependant, et Rosnoën l'aima recteur comme elle l'avait aimé vicaire. Il y rencontra des adversaires, il n'y trouva jamais aucun ennemi, et l'on peut dire, en toute vérité, que la population tout entière le vénérait et le respectait.

Lorsque le choix de son Evêque l'appela à diriger la paroisse plus importante de Ploumoguer, il en fut étonné et même un peu contristé et effrayé aussi. Il reconnaissait dans sa nomination une marque de confiance et un témoignage d'estime, mais il ne s'était jamais imaginé que l'on pût penser à lui, et son seul rêve était de finir sa vie au milieu de ceux-là auxquels il avait donné le meilleur de son cœur et de ses forces. Il s'inclina cependant, sans rien dire, et il partit. A Ploumoguer, il fut ce qu'il avait toujours été, l'homme de la règle, l'homme du devoir, avec cependant une plus grande défiance de lui-même et une sorte de timidité craintive de n'être pas à la hauteur de sa mission. L'affection que ses nouveaux paroissiens lui témoignèrent, la rapide et profonde estime dont ils l'entourèrent, leur docilité à ses avis furent, un grand réconfort et une vraie consolation pour lui. Comme ils se donnaient à lui, il se donna à eux de tout son cœur. Mais déjà, en leur arrivant, sa santé était ébranlée, les fatigues plus grandes de son nouveau ministère la compromirent encore davantage, et le surcroît de besogne qu'entraîna pour lui la mobilisation de son vicaire, l'abattit complètement. Quand il fut, voici quelques mois, terrassé une première fois par le mal cruel qui devait l'emporter, sa pensée immédiate fut de donner sa démission et de se retirer par amour pour les âmes dont il avait la charge, et dont il ne pouvait plus s'occuper assez. D'affectueuses insistances lui firent suspendre sa résolution et il resta à son poste, consolé et soutenu par le dévouement d'un de ses confrères du voisinage et de son jeune prêtre-instituteur, qui lui vinrent en aide avec une affection dont il se montra profondément touché. Mais le mal dont il souffrait est de ceux qui ne pardonnent pas, et après un mieux plus apparent que réel, il s'éteignait un peu brusquement, le jeudi 25 Mai, après avoir demandé lui-même et reçu en pleine connaissance les derniers sacrements de l'Eglise.

R. I. P.

L. P. D. F. — Rapport général de 1915-1916. — Le Comité régional de Cornouailles, que préside avec une activité et un zèle admirables, Mme de Couesnongle, vient de publier son rapport annuel sur les œuvres auxquelles il s'est consacré depuis un an. Le travail fait a été considérable. Presque toutes les œuvres entreprises avant la guerre, constate le rapport, ont persévéré, malgré la multiplicité des fondations nées de la guerre. La Ligue, d'ailleurs, a eu sa part dans cette création d'œuvres nouvelles. Pèlerinages, journées de prières, chemins de Croix, messes dites pour nos soldats, aide apportée au *Secours National*, cotisations recueillies pour la « Croix-Rose » en faveur des jeunes filles des pays belges et français envahis, colis aux prisonniers indigents, confection d'ornements pour les églises dévastées, etc..., les Ligueuses se sont dépensées dans toutes les directions. Leur grande occupation actuelle est de procurer à l'Œuvre des Orphelins, organisée par Monseigneur, les cotisations et les ressources nécessaires.

« L'avenir ! conclut le rapport, mettons-le sous la protection de notre glorieuse patronne Jeanne d'Arc. Avec nous, au jour de sa fête (qui, cette année, ne se trouve qu'en Juin), elle suppliera le divin Cœur d'amener bientôt l'heure de la délivrance.

» Pendant ce mois de Juin, consacrons solennellement notre famille au Sacré Cœur en érigeant sa statue à notre foyer. Multiplions à l'infini ces consécrations pour suppléer à la Consécration officielle de la France, qui manque hélas, et disons avec confiance : Cœur de Jésus, sauvez nous !

» Le Comité de Quimper enverra gratuitement des Consécrations des familles au Sacré Cœur, aux Ligueuses qui lui en feront la demande. »

Les comptes 1915-1916 de la Ligue se présentent ainsi :

RECETTES

Juillet 1915	251 f.	70
Vente des journaux	1.641	95
Dons	111	76
Cotisations	1.982	35
Divers	16	40
Total	4.004 f.	15

DÉPENSES

25 °/₀ au Secrétariat Central, dont 207 f. 15 sur des cotisations de l'exercice précédent	713 f.	95
Œuvres de Presse, ports, distributeurs, propagande	2.121	70
Patronage de Bénodet	18	»
Décoration fête Jeanne d'Arc 1914	15	40
Messes pour la France et nos soldats	96	»
Couronnes pour les soldats morts	65	50
Abonnements au *Petit Echo*	214	55
Total	3.245 f.	10

BALANCE

Recettes	4.004 f.	15
Dépenses	3.245	10
En caisse, le 1er Mai	759 f.	05

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Retraite de Quimperlé. — **En l'honneur de saint Joseph.** — M. l'abbé Horellou, aumônier de la Retraite de Quimperlé, ayant adressé au Souverain Pontife un rapport sur le développement de la dévotion à saint Joseph dans la chapelle de la Retraite, a eu l'honneur de recevoir du Cardinal Secrétaire d'Etat la lettre suivante :

SEGRETTERIA DI STATO
DI SUA SANTITA

« Dal Vaticano, le 16 Mai 1916.

» Monsieur l'Abbé,

» Notre Saint Père le Pape Benoît XV a appris avec grande satisfaction le développement continu du Culte rendu au glorieux saint Joseph, dans l'Oratoire du couvent de la Retraite du Sacré Cœur, de Quimperlé. Sa Sainteté est bien reconnaissante des prières qui s'y font à son intention et Elle bénit tout paternellement les religieuses, l'aumônier et toutes les personnes qui fréquentent le pieux Oratoire.

» Le Saint Père a daigné prendre connaissance avec beaucoup d'intérêt, des beaux vers saphiques composés par vous en l'honneur de saint Joseph de l'Abbaye Blanche, et Il vous félicite de votre zèle et de votre talent, en faisant des vœux pour tous vos travaux.

» Je suis, Monsieur l'Abbé, avec une sincère estime, votre bien dévoué en N. S. » P. Card. Gasparri. »

Nous sommes heureux de donner ici cette magnifique pièce de M. l'abbé Horellou :

Hymnus sapphicus in honorem Sancti Joseph Abbatiæ albæ.

Virginis caste sine labe Conjux,
Quem Deus nunquam repulit petentem,
Supplicis præbe populi benignam
Vocibus aurem.

Novimus quantum niteat corona
Quam tot insomnes meruère noctes,
Et tuo quantum valeant petita
Nomine vota.

Gloriâ fulgens meritisque clarus
Assides summo solio Tonantis,
Frontis et splendor superatur unâ
Virgine sponsâ.

Inde succurris populo fideli,
Et preces nunquam sinis esse cassas ;
Prona cujusvis miseri dolorem
Percipit auris.

Parcius Sanctis aliis potestas
Gratias nobis datur impetrandi ;
At tibi causas Deus audiendas
Tradidit omnes.

Non petunt illi nisi supplicando,
Tu petis Christo velut imperando,
Prisca nam pergunt hodiè paterna
Jura vigere.

Ista tot chartis decorata sedes,
Quas ab externis peregrinus oris
Ad tuam semper facibus nitentem
Attulit aram ;

Iste velatus paries tabellis
Quas tibi solers manus exaravit,
Hœc et in vivo pia scripta plebis
Marmore vota ;

Iste tœdarum quibus ara fulget
In diem crescens numerus, coronæ
Aureæ, flores, data totque sancto
Dona sacello ;

Nota sinceris benefacta scriptis :
Raptus inferni moriens tenebris,
Et datum multis toties juvamen
Rebus in arctis ;

Irruens inter moriturus hostes
Miles illœsus, crepitant sonora
Arma dum circum, patriisque tandem
Redditus oris.

Tanta quis possit memorare gesta,
Quin pio ductus studio sacellum
Visitet, fidis ubi tanta donas
Munera servis.

Perge devotos cumulare donis,
Ut novis semper patefacta signis,
Nominis sancti resonet per omnem
Gloria mundum.

Virginem sanctam labefactus orbis
Discat exemplis et amare Jesum ;
Omnium gressus tua vita ducat
Sideris instar.

Sis memor nostri, procul et nefandum
A tuis arce miseratus hostem
Servulis ; nobis fer opem tremendâ
Mortis in horâ.

Præsuli præsta columen supremo,
Fac ut annosam videat senectam,
Et dies nunquam careant benigno
Lumine solis.

Nunc domus sanctum premit arcta Cultum,
Stare majorem videant nepotes
Detur ut tandem celebrare digno
Nomen honore.

Laus sit excelsœ Triadi perennis,
Virgini matri decus usque majus,
Ejus et sanctum venerentur ora
Omnia Sponsum.

G. H.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PLOUVORN. — **Grand Pèlerinage à N.-D. de Lambader,** *le 12 Juin 1916. — Le lundi de la Pentecôte,* aura lieu, dans l'antique chapelle de N.-D. de Lambader, sous la présidence de M. le Curé Archiprêtre de Saint-Pol de Léon, un pèlerinage de tout le pays circonvoisin, en vue de prier pour l'Eglise, la France, nos soldats, nos blessés, nos prisonniers et tous ceux qui souffrent de cette longue guerre.

Le dimanche de la Pentecôte, la procession de Plouvorn ira de l'église paroissiale à la chapelle où les vêpres seront chantées à 3 heures.

Le lundi de la Pentecôte, messes à la chapelle à 5, 6, 7 et 8 heures.

A 9 h. 1/2, réception des différentes processions qui doivent venir. Chacune aura sa place marquée devant l'autel du pèlerinage; à 10 heures, grand'messe dans un vaste champ attenant à la chapelle, sermon par M. le Curé de Plouzévédé; — à 2 heures, récitation du saint Rosaire à toutes les intentions du pèlerinage; à 3 heures, vêpres, sermon par M. l'abbé Barvet, vicaire à Saint-Melaine, bénédiction du Saint-Sacrement et procession générale autour de l'enclos de la chapelle.

Pendant toute la semaine, messe à la chapelle, à 6 h. 1/2, avec instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les pèlerins qui, ayant communié, visiteront la chapelle de N.-D. de Lambader et y prieront aux intentions du Souverain Pontife, durant la neuvaine de la Pentecôte, pourront gagner une indulgence plénière.

— On est en pourparlers pour avoir, durant toute la journée du Lundi de la Pentecôte, des trains entre La Feuillée et Plouvorn, entre Plouescat et Plouvorn.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

CITATION A L'ORDRE DU JOUR. — M. Cotten, téléphoniste au ..e d'infanterie vient de mériter la citation suivante : « Pendant le violent bombardement du 2 au 6 Avril, a fait preuve de sang-froid et de courage, en s'offrant notamment pour aller réparer les lignes téléphoniques coupées. »

M. Cotten, aujourd'hui sergent, est élève du Grand Séminaire de Quimper.

Salonique, 5 Avril 1916. — Depuis ma dernière lettre et votre bonne réponse, notre vie n'a guère été plus mouvementée. Cependant, nous avons eu à bord une très belle cérémonie, le jour anniversaire de la bataille du 18 Mars, dans les détroits. Sur la plage-arrière du *Gaulois*, une plate-forme avait été dressée pour l'autel,

et le catafalque, recouvert de drapeaux français et anglais. Les Pères lazaristes de Salonique m'avaient généreusement prêté tout ce qui est nécessaire pour une absoute solennelle et que ne contient pas la modeste chapelle d'un aumônier. Avec des drapeaux aux couleurs alliées, les timoniers du bord avaient formé une chapelle du plus gracieux effet et, tout le long des piquets de tente, de longues flammes d'étamine couraient capricieusement au gré de la brise du matin.

L'assistance, très nombreuse, ne put tout entière trouver place sur la plage-arrière. Des représentants des amiraux, des officiers et des délégations des équipages des navires anglais, italiens, français en rade, étaient venus prendre part à la cérémonie. Y assistaient également la Supérieure des Sœurs de Saint-Vincent de Paul avec quelques-unes de ses Sœurs, dont une compatriote de Crozon. Pendant la messe, ma « schola » improvisée chanta l'introït de la messe de *Requiem*. A l'évangile, je prononçai quelques paroles. La musique de la *Patrie* joua deux marches funèbres. Et, pour l'absoute, mes chantres bénévoles et moi chantâmes de mémoire le grand *Libera*, qui n'est plus dans les livres de chant... La cérémonie fut vraiment très belle dans sa simplicité touchante et pleine de foi...

Il y a huit jours, nous eûmes encore la visite des avions ennemis. Ils marquèrent leur passage par le lancement de quelques bombes qui, malheureusement, cette fois firent plusieurs victimes dans la ville et aux abords du camp de Zeitenlik. On fit à ces obscures victimes du devoir patriotique, des funérailles imposantes. Nous y étions trois aumôniers bretons, l'abbé Yvon, l'abbé Lefebvre, tous deux originaires du diocèse de Vannes, et votre serviteur j'y rencontrai, un séminariste de Guilers-Brest, l'abbé Le Bloas, qui est soldat dans le génie. Je n'ai pas encore eu le plaisir de voir des confrères du diocèse, à part l'abbé Le Bot, vicaire à Saint-Thurien, qui doit maintenant se trouver en première ligne, avec ses obusiers.

... Au point de vue militaire, c'est toujours l'expectative. Nos ennemis ne sont pas assez forts pour tenter une attaque. L'arrivée des Serbes que nous attendons nous apportera un sérieux appoint.

La semaine prochaine, je commence la Pâque, et j'espère bien avoir de nombreuses communions. Ce ne sera pas cependant hélas! la majorité, retenue toujours par le respect humain, qui est la plus grande cause de cette indifférence religieuse de gens qui chez eux, pour la plupart, sont des pratiquants!

Je vous écrirai le résultat de mes efforts. J'espère que le bon Dieu voudra bien m'aider, et je vous demande encore le secours de vos prières et de celles des âmes pieuses du diocèse, à cette intention.

L. B.

23 Mai 1916. — Je continue à me plaire de plus en plus au milieu de mes chers poilus du 67e. Je comptais partir aux tranchées samedi au soir, mais c'est partie remise : ce ne sera que jeudi ou vendredi. En attendant, nous vivons dans les bois, sous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de petites huttes faites de terre et de branchages, entendant, jour et nuit, la grosse voix du canon qui tonne sans discontinuer. C'est quelque chose d'inimaginable que ce bruit assourdissant de l'artillerie, quand elle se met à donner sérieusement. Ce sont des sifflements d'obus qui se croisent, un peu dans tous les sens. Les *départs* comme les *arrivées* produisent des détonations si fortes que la terre en est ébranlée jusqu'à plus d'un kilomètre de l'endroit d'où le coup est parti, comme de l'endroit où l'obus éclate. On est vraiment effrayé quand on songe à la puissance des engins de destruction que possèdent les armées d'aujourd'hui. Malgré tout, malgré leurs grandes fatigues, mes poilus se montrent bien courageux. C'est qu'ils sont bons chrétiens, et c'est dans leur foi qu'ils vont puiser le courage dont ils ont besoin pour accomplir des missions parfois très pénibles et très périlleuses.

Tous les matins, je puis dire la messe sur un autel qu'ils ont dressé dans les bois. C'est autour de cet autel qu'ils aiment à se réunir le soir pour le Mois de Marie. On récite le chapelet, avec un petit mot pour expliquer les mystères du Rosaire ; on chante un cantique et on termine par la prière du soir. Ces réunions sont toujours très suivies. Le dimanche, à nos messes, viennent tous les soldats disponibles et, chaque matin, nous avons le bonheur de voir un bon nombre faire la sainte communion. Rien d'impressionnant comme ces réunions sur le front. Qu'elles sont ferventes, ces prières que l'on fait sous les obus ! Qu'ils sont beaux les chants que vient accompagner le son du canon !

J'ai la douce confiance que Marie, notre bonne Mère, sera contente des bons poilus du 67e qui l'auront si bien priée pendant le mois qui lui est spécialement consacré. Pour ma part, je déclare que c'est le plus beau Mois de Marie que j'aie pu voir. Nous avons eu de plus la bonne fortune d'entendre M. le chanoine Desgranges, le conférencier si connu et si justement apprécié. Il est aujourd'hui aumônier volontaire dans un groupe de brancardiers divisionnaires, et les circonstances ont voulu qu'il se trouve tout à côté de nous. Il est déjà venu trois fois nous parler avec cette éloquence qu'on lui connaît, et il nous a promis de venir souvent nous voir. De telles visites ne seront jamais trop fréquentes.

Dimanche dernier, nous avons pu donner à nos soldats le Salut du Saint-Sacrement. C'est un aumônier divisionnaire qui garde constamment la sainte Réserve, qui nous procura ce bonheur inespéré, en plein bois, tout près du front. Jésus lui-même venant bénir nos chers poilus ! Quel puissant réconfort pour eux ! F. L.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Un Catéchisme pangermaniste à l'usage du soldat allemand, par Houston Stewart CHAMBERLAIN. Traduit par un mobilisé. Introduction par M. E. C... Archiviste-paléographe. In-12, 0 50. Franco, 0. 55.

La traduction de ce « Catéchisme pangermaniste », à l'usage des soldats allemands, par un de nos mobilisés, avec le petit commentaire qui l'accompagne, nous donne l'une des manifestations les plus récentes, et aussi les plus audacieusement extravagantes, de ce qu'est cette religion dont le Kayser s'est constitué, non seulement le pontife suprême, mais le véritable dieu. La lecture de ce factum, dont l'auteur n'est autre que l'Anglais renégat Houston Stewart Chamberlain, devra dessiller les yeux les plus aveuglés sur les tendances et le but final de ce mouvement d'orgueil satanique qui poursuit, par la guerre actuelle, *le couronnement de l'œuvre de Luther et son achèvement.* L'abaissement de la France, en tant que puissance militaire, ne se sépare pas de cet autre article du programme pangermaniste, à savoir *la destruction de sa puissance d'expansion catholique à travers le monde:* Tout esprit sincère ne pourra en disconvenir, apres avoir lu ces quelques pages.

Sous la rafale. — Souvenirs de guerre d'après des documents inédits, par Mlle DE SELLE DE LA CASTILLE. Préface par le général F. CANONGE. In-12, **1 fr. 50.**

Mlle de Selle est infirmière. A ce titre, elle a eu la bonne fortune de disposer d'un assez grand nombre de lettres que des « mains amies lui ont confiées. En outre, elle a recueilli nombre de traits de la bouche même des blessés Dans cette double série de documents, elle a opéré une sélection dont nous possédons le résultat en ce volume. La belle préface du général Canonge marque très bien en quoi consiste l'intérêt de ces pages ; et, suivant le désir qu'il exprime, elle laisse à chacun la conviction que l'hommage rendu par Mlle de Selle à nos braves combattants vivants et morts, mérite de prendre une bonne place parmi ceux qui leur ont déjà été attribués.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Le Destin de l'Empire allemand et les Oracles prophétiques, *Essai de critique historique,* par Yves DE LA BRIÈRE. — In-16 couronne, 2 fr. 50.

Dans ce petit volume, M. Yves de la Brière, l'un des rédacteurs des *Etudes,* discute avec les meilleures et les plus sages méthodes de la critique historique quelques-unes des « Prophéties » (ou pseudo-prophéties) qui ont pullulé à l'occasion de la grande guerre européenne et qui prétendaient annoncer le *Destin de l'Empire allemand.*

Les quatre premiers « oracles prophétiques » étudiés par l'auteur sont la Prophétie de Fiensberg (ou des Dates fatidiques), la Prophétie de Frère Hermann sur les Hohenzollern, le cycle légendaire du Champ des Bouleaux, l'Apocalypse de Frère Joannès (ou plutôt M. Joséphin Péladan). Le caractère apocryphe de ces étranges documents est mis en relief avec une clarté décisive.

Deux prédictions applicables aux circonstances actuelles et aux éventualités prochaines sont, au contraire, admises par M. de la Brière comme présentant une garantie de probabilité sérieuse et de réelle vraisemblance historique. Ce sont la Prophétie attribuée au Bienheureux André Bobola sur la Restauration du royaume de Pologne et la Prophétie attribuée au Bienheureux Curé d'Ars sur une Revanche française des désastres de 1870.

La Prière du Soldat Français et Catholique, par *un Aumônier militaire.* — 1 volume in-18 carré 125 pages relié souple, coins arrondis, **1 fr. 25** ; franco, **1 fr. 50.**

S. G. Mgr Negre, archevêque de Tours, dont on sait la haute compétence théologique, a bien voulu écrire pour ce livre un abrégé de la Doctrine chrétienne. Très condensé, cet abrégé est extrêmement clair. Il permettra au soldat, grand liseur, en général, de repasser toutes les notions jadis apprises au catéchisme et peut-être quelque peu effacées par la vie.

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe.)

Vient de paraître : **Pages d'art chrétien,** 5e série, par Abel FABRE. Un vol. grand in-8° à 2 col. de 128 pages, illustré de 65 reproductions. Prix : 1 franc ; port, 0 fr. 20.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce nouveau fascicule contient les tables analytiques des 5 séries parues : il termine donc le tome Ier. Sous le titre *La préparation romane*, l'auteur développe en 5 chapitres cette idée que la période romane a été une longue formation technique de nos ouvriers d'art du Moyen Age, et qu'il faut la voir sous cet angle si l'on veut bien la comprendre. A la suite, les églises fortifiées et les églises à coupoles forment deux études séparées, et un appendice final est consacré à trois types de Vierge.

Les 5 volumes, brochés, 5 fr. ; reliés, 8 fr. ; port par colis postal, 0 fr. 60 en gare, 0 fr. 85 à domicile. — Attendre quelques jours pour la reliure du cinquième.

Manuel du Soldat chrétien en campagne, par l'abbé Edouard Lombardot, prêtre du diocese de Besançon, caporal au 349e d'infanterie. — 3e édition, revue et augmentée.

De format pratique, composé par un soldat pour ses camarades, ce petit livre, édité à l'imprimerie Jacques et Demontrond, 29, rue Claude Pouillet, à Besançon (franco 0 fr. 25 l'exemplaire ; 2 fr. 40 la douzaine ; 16 fr. 50 le cent), contient tout ce qui peut être nécessaire aux soldats pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, a bien voulu donner à l'auteur son entière approbation.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

31e Année. Vendredi 9 Juin 1916. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

Bureau de l'Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Confirmations ; Quête ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Nécrologie : le R. P. Camper, o. m. i. ; La Fête de Jeanne d'Arc, à Quimper et à Morlaix ; Pardon de N.-D. de Rumengol ; Plouvorn : grand Pèlerinage à N.-D. de Lambader ; Edern : Pardon du Niver ; Saint-Brieuc : la T. R. Mère Saint-Georges ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Chronique générale : Lettre de N. T. Saint-Père le Pape et prière ; Les prisonniers civils libérés par le Pape ; Ajaccio ; Lucon ; Montpellier ; Pétitions à propos de la loi sur les orphelins ; La Jeunesse Française à Notre-Dame ; La Jeunesse Catholique et ses œuvres de guerre ; Mission Catholique Suisse.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Juin. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe avec octave. Rouge.
Lundi, 12. — De l'octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mardi, 13. — De l'octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mercredi, 14. — *Jeûne des Quatre Temps.* De l'octave. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 15. — De l'octave. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 16. — *Jeûne des Quatre-Temps.* De l'octave. Semi-double. Rouge.
Samedi, 17. — *Jeûne des Quatre-Temps.* De l'octave. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 18. — Fête de la Très Sainte Trinité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Commana	du 9 au 13 Juin.
Saint-Méen	du 14 au 15 —
Poullan	du 16 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Confirmations. — Monseigneur donnera la Confirmation :

Samedi, 10 Juin.. à l'Ecole N.-D. d'Espérance, à Quimper.
Lundi, 12 ..... au Petit Séminaire de Saint-Vincent.
Jeudi, 15 ..... au Calvaire de Landerneau.
Lundi, 19 ..... à l'Institution Saint-Yves, à Quimper.
Jeudi, 22 ..... le matin, à Saint-Melaine, et le soir à Saint-Martin de Morlaix.
Vendredi, 23 .... à Saint-Mathieu de Morlaix.

II. Quête. — Une quête pour les Séminaires sera faite, le jour de la Pentecôte, dans toutes les églises du diocèse.

III. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, sont nommés :

Recteur de Ploumoguer, M. Picart, recteur de l'Ile-de-Batz;
Recteur de l'Ile-de-Batz, M. David, vicaire à Lambézellec.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos de l'âme de M. Bothorel, surveillant à Saint-Yves, mort au champ d'honneur, le 6 Mai 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1916 : *La dévotion à l'Eucharistie.*

Il est manifeste que nous assistons dans l'Eglise à une magnifique efflorescence de la dévotion à l'Eucharistie, si magnifique même que d'aucuns, peut-être même d'excellents catholiques, auront été tentés d'en trouver les manifestations exubérantes. Ce n'est évidemment pas par hasard, mais par un dessein spécial de la Providence que ce mouvement intense suscité par les décrets de Pie X s'est produit à la veille des grandes épreuves que nous traversons. A nous d'entrer dans les desseins de Dieu, et de faire par nos prières et notre action personnelle que les hommes comprennent de plus en plus que Jésus est le vrai pain des âmes, seul capable de les rassasier, de les fortifier, de leur donner une vie qui résiste aux coups même de la mort et de les faire vivre éternellement.

Offrande quotidienne : Divin Cœur de Jésus, etc... Je vous les offre, en particulier, pour la diffusion de la dévotion à la Sainte Eucharistie.

Résolution apostolique : Que les chrétiens aient une dévotion plus grande à l'Eucharistie.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 11 Juin :* fête de la Pentecôte, messes à 5 h 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : instruction, prières, bénédiction.

Lundi 12 : offices aux mêmes heures que le dimanche ; il n'y a pas de messe à midi.

Jeudi 15 : petit catéchisme aux heures habituelles.

Le soir, à 8 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— ÉGLISE SAINT MATHIEU. — *Dimanche de la Pentecôte :* messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, suivies des prières pour la France, et du mois du Sacré-Cœur, bénédiction.

Lundi : messe à 5 h. 1/2 et à 7 heures, la grand'messe à 8 heures. — Les paroissiens de Saint-Mathieu se joindront à la procession de Saint-Corentin pour se rendre à la *Mère-de-Dieu*. Départ à 1 h. 1/2.

Mardi, à 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France et mois du Sacré-Cœur.

Avis de service. — Un service pour le repos de l'âme de M. Larvor, mort recteur de Saint-Eutrope, sera chanté à GUICLAN, le *mardi 20 Juin*, à 10 heures.

Nécrologie. — Le R. P. CAMPER, *O. M. I.* — Nous recevons communication de la lettre suivante adressée à M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix, par le R. P. Péran :

« Je viens vous apprendre la mort d'un vaillant et saint missionnaire, dont les parents sont vos paroissiens. Le Révérend Père Camper vient de rendre sa belle âme à Dieu ; il est mort au Fort Alexandre, après quelques jours de maladie. Il y était allé pour prêcher une retraite aux sauvages Santeux, dont il connaissait si bien la langue ; le froid et les fatigues d'un long voyage ont aggravé sa maladie de foie, et il fut obligé de s'aliter en arrivant à la mission. Habitué aux misères des grands voyages, le courageux missionnaire croyait que ce n'était qu'une indisposition passagère ; mais le mal fit de si rapides progrès, qu'au bout de quelques jours, le malade commençait à inspirer de sérieuses inquiétudes à ceux qui l'entouraient, et le Vendredi-Saint 21 Avril, il reçut les derniers sacrements. Le lundi 1er Mai, 51e anniversaire de son oblation, après avoir communié, il renouvela pieusement ses saints vœux. Il vécut encore huit jours, édifiant par sa patience et sa résignation les bonnes Religieuses et le Père qui le soignaient, et lundi dernier 8 Mai, il nous quittait pour un monde meilleur.

» A mon arrivée au Manitoba, il y a quinze ans, le R. Père

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Camper était à la mission de Saint-Laurent depuis trente-cinq ans ; huit mois après, il fut nommé vicaire de Mission et je lui succédais ; Saint-Laurent était la mission à laquelle il était le plus attaché.

» Le 1er Mai était le cinquantième anniversaire de sa prêtrise, et nous lui avions préparé une belle fête à Saint-Laurent, où il était si aimé ; espérant toujours pour notre jubilaire le retour à une meilleure santé, nous ajournions notre fête de jour en jour, mais voilà que notre Mère Immaculée a appelé son Oblat pour célébrer son jubilé au Ciel.

» On peut dire du regretté Père Camper ce qu'on dit de vos braves qui tombent sur le champ de bataille les armes à la main : mort au champ d'honneur. »

Nous recommandons l'âme du bon et saint missionnaire aux prières de nos lecteurs.

Quimper. — **Les Fêtes de Jeanne d'Arc.** — I. *A la Cathédrale.* — La Neuvaine préparatoire à la fête de la Bienheureuse a été très suivie. Jeanne a été priée par une foule fervente qui n'a pas cessé de lui recommander le triomphe de notre pays. La Pucelle a, d'ailleurs, été aussi éloquemment glorifiée qu'ardemment invoquée. Son panégyrique, distribué en trois journées, trouva dans MM. Le Goasguen, Mao et Beaufort, des orateurs qui surent admirablement mettre en évidence le caractère miraculeux de la mission de l'héroïne. Le premier, la prenant petite pastourelle à Domrémy, la suivait dans son voyage, à Vaucouleurs, à Amiens et à Poitiers. La guerrière victorieuse et triomphante jalonnant des exploits les plus extraordinaires la route de Reims, fit le sujet de la deuxième instruction. La martyre, enfin, trahie par tous et abandonnée par son roi, achevait de rappeler, dans les lueurs du bûcher de Rouen, l'épopée de la Libératrice. Une foule considérable, qui emplissait la Cathédrale, a suivi cette magnifique série d'instructions.

II. *A Saint-Mathieu.* — Elle a été, cette année, toute pieuse, tout intime. Rien pour le dehors, sinon le pavoisement national, le jour même de la fête.

Tout était pour l'âme, pour l'expiation. La neuvaine en l'honneur de la Libératrice de la France se fit le soir, en même temps que les prières pour la Patrie. Dès le mercredi, commencèrent les communions des petits enfants. La fête de l'Ascension, et surtout le premier vendredi du mois, elles se multiplièrent, et le jour même de la fête de la B. Jeanne, ce fut une vraie joie de voir tant de personnes communier pour la France et ses soldats.

Aux vêpres, nombreuse assistance. Le soir, à 8 heures, malgré la pluie, pour le panégyrique, un bon groupe d'hommes. M. l'abbé Guillermit, professeur à Lesneven, raconta d'abord les exploits de la *Libératrice*, puis, dans une seconde partie, nous montra *Jehanne*, la bonne Lorraine, dans son rôle de *Rédemptrice*. Le pays avait péché, toutes les classes de la société avaient eu leur part de responsabilité, et il fallait que *justice se fit*. Jeanne, trahie par les siens, vendue aux Anglais, traînée en prison, en butte aux outrages et à toutes les persécutions, brûlée enfin sur la place du Vieux-Marché, à Rouen, fut la victime expiatrice. Malgré la nature qui se révoltait, elle accepta la croix, imitant Notre-Seigneur et sa sainte Mère, dont elle avait tant glorifié les noms : *Jésus ! Maria !*

Le groupe du *Christ-Roi*, où Jeanne proclame pour la France la nécessité de reconnaître la royauté de Jésus, bien illuminé par la piété des fidèles, sembla répondre au nom de tous : « Oui, autant qu'il sera en nous, comme Jeanne, nous expierons pour la France, pour la victoire prochaine » !

Saint-Mathieu de Morlaix. — **Fête de Jeanne d'Arc.** — La cérémonie religieuse et patriotique à laquelle M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre, avait convoqué la population de Morlaix, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, a obtenu un plein succès. Derrière les autorités militaires, pour qui des places avaient été réservées au haut de la nef, se pressait un groupe imposant d'hommes : civils ou soldats ; et la vaste église était trop étroite pour contenir la foule des fidèles accourus à la cérémonie.

Le panégyrique de la Bienheureuse fut prononcé par M. l'abbé Le Meur : en des termes d'une émouvante simplicité, il a redit ce drame, unique dans les annales de notre histoire, qui commence en pieuse idylle et continue en épopée chevaleresque pour se terminer en tragédie sanglante ; et il a rendu manifeste le signe du miracle dans les trois actes de ce drame : la prière inspiratrice de Domrémy, la mission qui se poursuit de Chinon à Reims, le martyre qui se consomme à Rouen. De ces trois parties, la plus intéressante est la seconde : c'est la course à la gloire, une héroïque chevauchée à travers la France meurtrie que Jeanne, ranimant ses forces vives, entraîne derrière elle à Reims pour la consécration de sa mission, la cérémonie du sacre. Mais il faut mentionner aussi l'invocation de la fin, inspirée des circonstances, « de l'heure grave où le sang des fils de France féconde la terre maternelle pour les moissons de l'avenir », et qui a laissé dans les âmes une profonde impression.

Le programme de la fête comportait une partie musicale qui fut particulièrement goûtée. Nous voulons parler surtout du poème de F. de la Tombelle qui ouvrait la fête. C'est une « Cantate à Jeanne d'Arc » qui retrace la vie de l'héroïne en quelques pages d'une facture soignée, bâtie à l'aide de quatre thèmes. Le thème du début expose en des récitatifs calmes et lents, l'étonnement de la bergère, son départ pour Chinon, sa chevauchée victorieuse, le sacre de Reims. Les chœurs disent ensuite l'ordre du Ciel, la mission divine, l'assaut des Tourelles. Les hésitations de Jeanne sont racontées par le ténor solo accompagné par le murmure des voix chantant à bouches closes sur une tenue des basses. Le quatuor des hommes rappelle l'action des Saintes et dissipe les doutes. La prière de la Pucelle est chantée par les barytons soutenus par l'ac-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cord, à bouches closes également, des ténors, léger et mystérieux. Dans un magistral dénouement, les « tutti » exaltent l'œuvre libératrice de Jeanne la Lorraine, « l'âme de la Patrie ».

Les quatre thèmes habilement traités et disposés font de cette cantate, nonobstant une certaine uniformité, une œuvre d'un grand caractère et d'une belle tenue. Et l'exécution assurée par la chorale des jeunes gens, soutenue par un ensemble d'instruments à cordes, et présidée par l'artiste d'un beau talent qui dirige, depuis la guerre, la maîtrise de Saint-Mathieu, s'est montrée digne de la beauté de l'œuvre.

N...

Pardon de Notre-Dame de Rumengol, sous la présidence de Mgr Duparc, Evêque de Quimper. — *Vendredi 16 Juin :* Ouverture du Pardon ; premières vêpres à 5 heures du soir, suivies de la bénédiction du T. S.-Sacrement. Confessions.

Samedi 17 : première messe, à 4 heures ; les autres messes, d'heure en heure ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Breton, directeur de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours ; sermon par M. Lavanant, curé-doyen de Sizun ; — à 2 heures, vêpres ; à 6 heures, procession des Miracles, suivie de la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Dimanche 18 : première messe à 3 heures, à la chapelle du Couronnement ; les autres messes, d'heure en heure, à l'Eglise ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché, Monseigneur l'Evêque tenant chapelle ; sermon par M. le chanoine Breton ; — à 2 heures, vêpres solennelles ; à l'issue des vêpres, allocution de Monseigneur l'Evêque, procession et bénédiction du T. S.-Sacrement.

— En vertu d'un indult pontifical, Monseigneur l'Evêque dispense de l'abstinence, le samedi de la Trinité, les habitants de la paroisse de Rumengol et les pèlerins de Rumengol, pendant leur séjour dans cette paroisse. Les pèlerins de Rumengol peuvent gagner une indulgence plénière, sous les conditions ordinaires, à chaque jour des octaves de la Pentecôte et de la Trinité. En raison du petit nombre de confesseurs qui seront à la disposition des pèlerins, on prie instamment les pèlerins de se confesser dans leur paroisse.

HEURES DES TRAINS

ALLER		Train spécial A A	Train spécial B B
Quimper			7 h 01
Quéménéven	(*arr.*		7 28
	(*dép.*		7 30
Trévoalec (repère)			7 42
Châteaulin	(*arr.*		7 50
	(*dép.*	7 h 20	7 55
Pont-de-Buis	(*arr.*	7 32	8 09
	(*dép.*	7 34	8 11
Quimerc'h	(*arr.*	7 47	8 27
	(*dép.*	7 49	8 36

RETOUR		Train spécial C C
Quimerc'h	(*arr.*	15 h 17
	(*dép.*	15 42
Pont-de-Buis	(*arr.*	15 52
	(*dép.*	15 54
Châteaulin	(*arr.*	16 05
	(*dép.*	16 08
Trévoalec (repère)		16 21
Quéménéven	(*arr.*	16 28
	(*dép.*	16 30
Quimper		16 52

PLOUVORN. — **Grand Pèlerinage à N.-D. de Lambader.** — Comme nous l'avions laissé espérer dans notre dernier numéro, les pèlerins qui voudront, *lundi prochain 12 Juin*, se rendre aux pieds de N.-D. de Lambader, auront à leur disposition des trains spéciaux dont voici l'horaire :

ALLER. — *De La Feuillée à Plouvorn :* La Feuillée, départ, 5 h. 45 ; Landivisiau-ville, 8 h. 11 ; Plouvorn, arrivée, 8 h. 44.

De Plouescat départ, 9 h. 45 ; Plouvorn, arrivée, 10 h. 25.

RETOUR. — *Plouvorn à La Feuillée :* 17 h. 50.

Plouvorn à Plouescat : 16 h. 16.

* * *

L. P. D. F. — Le pèlerinage annuel de la L. P. D. F. au sanctuaire de N.-D. du Folgoat, n'ayant pas lieu, cette année, le Lundi de la Pentecôte, les Ligueuses sont invitées à se rendre, le plus nombreuses possible, au pèlerinage de N.-D. de Lambader, afin d'y prier avec ferveur pour la France, pour notre héroïque armée, pour tous ceux qui nous sont chers et qui journellement exposent leur vie pour notre chère Patrie.

EDERN. — **Pardon du Niver.** — Dimanche prochain, aura lieu, comme de coutume, le grand Pardon de N.-D. du Niver. La grand'messe sera chantée, à 10 h. 1/2, par M. le chanoine Quéinnec, et le sermon donné par M. l'abbé Floc'h, recteur de Kerfeunteun.

SAINT-BRIEUC. — **Nécrologie.** — T. R. MÈRE SAINT-GEORGES. — Samedi 3 Juin, ont été célébrées à Saint-Brieuc, les funérailles de Très Révérende Mère Saint-Georges, Supérieure générale des Filles du Saint-Esprit, et ces funérailles ont été nobles et grandioses, comme il convenait à la dignité, au rang, aux qualités et aux vertus de la vénérable défunte.

Monseigneur l'Évêque de Saint-Brieuc a voulu venir présider lui-même cette cérémonie. A ses côtés et autour de lui on pouvait voir l'un de ses vicaires généraux, M. le chanoine Le Pennec, MM. le Doyen et chanoines du Chapitre, les autres chanoines et prêtres de la ville épiscopale et de très nombreux prêtres des paroisses ayant un lien spécial avec la Congrégation des Sœurs Blanches, sans compter les prêtres militarisés résidant dans l'hôpital de la Maison-Mère comme malades ou comme infirmiers.

Notre diocèse était représenté par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, Supérieur chez nous des Religieuses de la Congrégation ; M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hôpital, de Quimper ; M. H. Queynec, aumônier de la Maison Saint-Luc, à Roscoff, et M. Gargadennec, recteur de Roscoff.

Tout un côté de la vaste chapelle était occupé par les rangs serrés des Supérieures et Sœurs accourues des trois diocèses bas-bretons, auxquelles s'ajoutaient les novices, les aspirantes du juvénat et les élèves du grand pensionnat Saint-Pierre. L'autre côté était réservé aux délégués de la municipalité et des administrations de la ville,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à l'officier d'ordonnance du général commandant la place, et nombre d'autres officiers, soldats hospitalisés, et une foule considérable de fidèles de toutes les classes de la société, tous venus pour témoigner de leur affection et de leurs regrets et prendre part au grand deuil qui frappait la Congrégation.

Comme il convient à une famille religieuse, on a tenu à donner à ces obsèques un grand caractère de simplicité, en excluant tout apparât dans la décoration de la chapelle et dans l'entourage du catafalque ; ce qui lui donnait son cachet imposant, ce fut justement cette simplicité, les grandes et harmonieuses proportions de cette chapelle toute blanche, la majesté du défilé, l'ordre, la beauté, la correction des chants funèbres exécutés par la maîtrise de la cathédrale.

A la fin de la messe, chantée par M. le vicaire général Le Pennec, Monseigneur Morelle prit la parole, et dans un langage sobre, ample et profondément senti, discours d'une noblesse et d'une correction qu'il semble impossible de dépasser, il décrivit le caractère, la vie, l'œuvre, la sainteté de la R. Mère Saint-Georges. Il montra en elle : une *intelligence*, une *volonté*, un *cœur*, qui dans tout le cours de son existence dirigèrent ses actes et en firent une religieuse parfaite, une *sainte*.

Intelligence, faisant d'elle, dès ses premières années, une enfant studieuse, appliquée à recueillir, dès son plus bas âge, un riche trésor de connaissances, conquérant des diplômes, précieux mais encore rares à cette époque, mettant à profit toutes ces richesses dans son rôle d'éducatrice des enfants, puis ensuite dans ses postes de maîtresse des novices, de visiteuse, d'assistante et de supérieure générale.

Volonté. ferme, nette, éclairée par la prière et le recours aux lumières d'En-Haut, qualité suprême dont elle a eu besoin dans tous les actes de sa vie, mais tout spécialement aux époques critiques de la persécution, au moment des dangereuses ou insidieuses suggestions dont elle était assaillie lorsqu'il s'agissait de la question décisive de la vie ou de la mort de sa Congrégation ; volonté qui l'a rendue intransigeante lorsqu'il s'est agi des droits de Dieu, des droits de la liberté, de ses droits de citoyenne française.

Cœur, qui l'a fait tant aimer ses petits enfants des écoles, ses filles du noviciat, toute sa grande famille de la Congrégation, cœur qui a tant souffert lorsque ses innombrables colombiers ont été dévastés et dispersés, qui a aimé de plus en plus ses colombes envolées sur la terre d'exil, cœur qui, dans les longues souffrances de la maladie, dans la défaillance de l'agonie, est resté le même, plein d'affection, plein de sollicitude pour toutes, jusqu'à la fin, jusqu'à son dernier battement.

Et à cause de tout cela, parce que tous ses actes avaient Dieu pour principe et pour fin, Dieu, sa gloire, son service, son règne à établir et à dilater dans les cœurs, Mère Saint-Georges a été une Sainte, et sera dans le Ciel, pour toute sa famille religieuse, une protectrice puissante.

* * *

Après l'absoute, donnée par Monseigneur, le convoi s'est formé pour aller au cimetière. Quel beau cortège familial, quelle marche à la fois modeste et triomphale, quelle escorte d'honneur pour l'humble Religieuse qui jamais n'ambitionna les fastes de ce monde, et qui laisse après elle tant de regrets !

Et maintenant, son corps repose dans ce jardin de repos, tout fleuri de croix, au milieu des centaines d'anciennes et de jeunes qui l'ont précédée et d'où, au jour de la résurrection, elles s'envoleront à tire-d'aile, comme un innombrable essaim de blanches colombes.

J.-M. A.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Médaille militaire. — *Adolphe Labbé,* du 71e d'infanterie : « Soldat remarquable d'entrain et de bravoure. Parti comme volontaire sur le front, toujours prêt à marcher, s'offrant volontairement pour les patrouilles difficiles et particulièrement dangereuses. A été blessé grièvement le 28 Novembre 1914, en se portant à l'attaque des tranchées ennemies. Brillante conduite au cours de ce combat. Ankylose partielle du coude. Paralysie de la main gauche ».

Cette citation comporte l'attribution, avec la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palme.

Citations. — Ordre de la Division. — M. l'abbé *Pierre Nicolas,* du G. B. D., vicaire à Saint-Pabu : « Le 14 Juin, à 21 heures, cet infirmier, malgré l'intensité du feu, s'est rendu avec brouette-porte-brancard, au poste de secours des cuisines. Renversé par l'éclatement d'un obus, il se releva et poursuivit sa route. Au retour, atteint d'une balle à la région scapulaire gauche, ne se fit panser qu'après avoir évacué son blessé, au relai d'ambulance d'X... Il a conservé dans cette circonstance, un bon moral qui fut d'un grand réconfort pour ses camarades ».

— Ordre du Régiment. — M. l'abbé *Gauthier,* aumônier volontaire au 115e d'infanterie : « Le 15 Mai 1916, a demandé à accompagner un groupe qui devait tenter un coup de main contre une tranchée ennemie. S'est tenu jusqu'à la fin de l'opération, et malgré le bombardement en tête de la sape d'où était partie l'attaque, afin de se trouver immédiatement au milieu de ceux qui pouvaient avoir besoin de lui.

» A donné ainsi une nouvelle preuve de son courage personnel et de la façon élevée dont il conçoit l'exercice de son ministère ».

C'est la quatrième citation méritée par M. l'abbé Gauthier.

— M. l'abbé *Adolphe Labbé,* du 71e d'infanterie : « S'est particulièrement fait remarquer par son courage et son dévouement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lors de la reconnaissance des tranchées ennemies. Le Colonel lui en exprime toute sa satisfaction ; sa belle et courageuse conduite doit servir d'exemple à tout le régiment ».

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Lettre de Notre Très Saint-Père le Pape Benoît XV et Prière pour le retour des peuples chrétiens d'Orient à l'unité catholique.** — Les *Acta Apostolicæ Sedis* publient, dans leur fascicule paru le 8 Mai, une Lettre de Notre Très Saint-Père le Pape Benoit XV, en date du 15 Avril, sur le retour des peuples chrétiens d'Orient à l'unité catholique.

« La vérité de l'Eglise catholique, dit le Souverain Pontife, resplendit surtout par l'unité. Il n'est donc rien de si désirable que de voir revenir à elle, l'esprit et le cœur changés, les hommes qui ont eu le malheur d'être arrachés aux bras de cette Mère. Ces désirs et ces vœux, les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, n'ont jamais cessé de les former. Et en ce qui concerne le schisme d'Orient, ils n'ont pas cessé de multiplier leurs efforts, soit par l'autorité des Conciles, soit par de fraternelles exhortations, pour que ces nombreuses et nobles nations chrétiennes confessent à nouveau, d'un seul cœur et d'une seule âme, la foi antique dont ils ont eu l'infortune de s'écarter. C'est pourquoi Nous avons approuvé volontiers la *prière* dont Nous publions ci-dessous la formule, et qui a pour but d'obtenir que les peuples chrétiens d'Orient forment de nouveau un seul berc il avec l'Eglise romaine. »

Le Saint-Père accorde une indulgence plénière qui peut être gagnée *chaque mois* par tous les fidèles, à condition de réciter cette prière chaque jour pendant tout le mois, de se confesser et de communier un jour quelconque de ce mois ; de visiter ce jour-là une église ou un oratoire public et d'y prier aux intentions du Souverain Pontife. Trois cents jours d'indulgence sont attribués par ailleurs à la récitation quotidienne de la même prière. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire :

« O Seigneur, qui avez uni les diverses nations dans la confes-
» sion de votre Nom, nous vous prions pour les peuples chrétiens
» de l'Orient. Nous souvenant de la place éminente qu'ils ont
» tenue dans votre Eglise, nous vous supplions de leur inspirer le
» désir de la reprendre, pour former avec nous un seul bercail,
» sous la conduite d'un même Pasteur. Faites qu'avec nous ils se
» pénètrent des enseignements de leurs saints Docteurs qui sont
» aussi nos Pères dans la foi. Préservez-nous de toute défaillance
» qui pourrait les éloigner de nous. Que l'esprit de concorde et de
» charité, qui est l'indice de votre présence parmi les fidèles, hâte
» le jour où nos prières s'uniront aux leurs, afin que tout peuple,
» toute langue reconnaisse et glorifie Notre Seigneur Jésus-Christ,
» votre Fils. Ainsi soit-il. »

Les prisonniers civils libérés par le Pape. — Il est un détail de l'action diplomatique de S. S. Benoît XV qu'il faut rappeler aujourd'hui, détail peu connu chez nous qui en avons bénéficié ; c'est le grand nombre de prisonniers civils de nos départements envahis, qui ont pu revenir en France grâce à l'intervention du Pape.

D'après le journal suisse *La Tribune de Genève*, du vendredi 21 Avril 1916, page 6 : 97.753 Français internés par les Allemands ont été rapatriés et sont passés par Genève.

Vous avez bien lu, 97.753 civils enlevés de chez eux, transportés en Allemagne, ont été rendus à la France, et voici la division de ce total, d'après la même tribune de Genève : 19.540 hommes, 45.834 femmes, 21.895 enfants de moins de quatre ans.

AJACCIO. — **Mgr Simeone, nouvel évêque d'Ajaccio.** — Né en 1863, à Marseille, élève de l'école communale des Frères de la rue des Ferrats, M. Simeone fut successivement élève fort brillant du Petit et Grand Séminaire, et alla achever ses études et conquérir le doctorat en philosophie et en théologie au Séminaire français, à Rome.

Prêtre en 1888, M. l'abbé Simeone est successivement professeur au Petit Séminaire, vicaire à Saint-Joseph, secrétaire général de l'Evêché, curé de Saint-Joseph, supérieur du Petit Séminaire et enfin chanoine.

Grâce à son activité inlassable, il dirigeait également les Amicales des Anciens élèves des Frères et était supérieur des Dames du Calvaire. Depuis le début de la guerre, il est l'aumônier de l'importante ambulance installée dans le Petit Séminaire même.

LUÇON. — **Mgr Garnier, nouvel évêque de Luçon.** — Mgr Lazare Garnier, né le 1er Avril 1857, à Châtillon-en-Bazois (Nièvre), fit ses études classiques au Petit Séminaire de Pignelin, près Nevers. Il entra ensuite au Grand Séminaire de Nevers, dirigé par le R. P. Raffin, actuellement Supérieur général des Maristes.

Ordonné prêtre le 17 Décembre 1881, il fut successivement professeur au Petit Séminaire (1881-1889), curé de La Celle-sur-Loire (Nièvre), (1889), curé d'Aligny-Cosne (1891), curé-doyen de Varzy (1893). Distingué par Mgr Lelong, qui lui donna des lettres de vicaire général, en 1895, il conserva ces fonctions sous ses deux successeurs, Mgr Gauthey et Mgr Châtelus.

Sans cesser d'être vicaire général, M. Garnier fut nommé par Mgr Lelong, en 1903, supérieur du Grand Séminaire, quand les Pères Maristes durent en abandonner la direction. Pie X l'éleva, en 1911, à la dignité de protonotaire apostolique *ad instar*.

MONTPELLIER. — Mgr Halle, archiprêtre de la cathédrale de Montpellier, est nommé évêque titulaire de Péluse et auxiliaire de S. Em. le cardinal de Cabrières.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

114.615 familles demandent au Sénat de modifier la loi sur les orphelins. — M. de Lamarzelle a déposé, vendredi, au Sénat, au nom du Secrétariat général (4, avenue de Breteuil, Paris), un cinquième lot de pétitions demandant au Parlement de maintenir intacts les droits sacrés de la famille et de la liberté de conscience des enfants des soldats tués à l'ennemi, gravement compromis par plusieurs dispositions essentielles du projet en discussion sur les orphelins.

Les nouvelles pétitionnaires — qui, comme les précédentes, sont toutes femmes ou veuves de mobilisés, mères de familles — sont au nombre de 29.864.

Le total général des pétitionnaires est à ce jour de 114.615, représentant 250.672 enfants.

On sait que le Sénat n'a pas encore voté les articles essentiels de cette loi. Elle devra ensuite être étudiée par la Chambre. Le moment est donc très favorable pour susciter les pétitions dans toutes les communes.

La Jeunesse française à Notre-Dame. — Une imposante cérémonie, organisée par l'Association catholique de la Jeunesse française, en faveur de ses œuvres de guerre a eu lieu le lundi 15 Mai, à Notre-Dame.

S. E. le cardinal Amette présidait. Il a été l'objet, à la sortie, d'une chaleureuse manifestation. Le R. P. Sertillanges a su trouver des accents magnifiques pour célébrer l'héroïsme des jeunes nations tombées sur les champs de bataille et pour tracer la voie aux générations qui les suivent :

En terminant, il a laissé à ses auditeurs ce magnifique programme :

« Je voudrais, jeunes, vous voir, comme catholiques, de tous les plus intelligents, les plus cultivés, les plus distingués, les plus délicats, les plus énergiques, donc les plus utiles et, en le prenant largement, les « meilleurs ». Une aristocratie, au sens étymologique du terme, c'est ce que je voudrais que fût demain, comme elle ne fut pas loin de l'être hier, la jeunesse catholique. Et cela, notez-le, à quelque classe que vous apparteniez ; car il importe qu'il y ait une aristocratie catholique partout, aux champs comme à Polytechnique et à Normale, comme à la tête des grandes industries et des organisations commerciales ou financières du pays. Etre en tête et être la tête, être le cœur aussi, être la volonté agissante, être le bras qui exécute pour sa large part, c'est le programme.

» Et vous le réaliserez au bénéfice de l'action chrétienne, ce programme, si en même temps qu'homme de valeur, vous êtes chrétiens authentiques, bien estampillés, sans nulle de ces futiles étiquettes que à droite comme à gauche certains ont cru devoir accoler à la suffisante profession de foi commune. Pas « d'intégrisme », pas de « modernisme », pas de « néo-catholicisme », mais le catholicisme ; pas d'arrangements personnels, mais la foi ; pas de systèmes hétéroclites, mais la philosophie chrétienne ; pas de pratiques arbitraires, mais la liturgie ; pas de petites chapelles, mais la paroisse, le diocèse, l'Eglise ; pas de groupes séparatistes, mais nos œuvres, sous nos chefs ; pas de bouquins fadasses ni d'art mièvre, mais l'art chrétien fort et solennel, mais la Bible, les Vies des Saints, les livres des Saints et tous ceux qui en extraient la moelle ; tout embrassé selon sa valeur génuine ; tout venant des sources.

» Où pousserez-vous l'action ainsi amorcée par votre propre établissement et votre outillage ?

» Vous l'avez dit dans vos manifestes : vous voulez travailler à restaurer en France l'ordre social chrétien. La sagesse politique, l'équité et la bienfaisance sociales, l'intégrité et la fécondité familiales, la discipline d'en haut et d'en bas, la place qui lui revient accordée à la religion dans les institutions et dans les mœurs, le retour à la clairvoyance française au lieu des folles abberrations qui faillirent nous coûter la vie, le maintien de l'état de siège contre tous nos ennemis et sa levée à l'égard de ce qui sauve, quand hier on le brimait ; le vrai sens des libertés, au lieu de ce renversement qui accumulait les périls de l'oppression et de l'anarchie ; la réforme de l'autorité, sans laquelle il n'y a pas de libertés utiles ; la propreté morale de la rue, du théâtre, de la littérature ; l'applaudissement refusé à ce qui abaisse, le sifflet à la main pour bafouer les stupides amuseurs qui flattèrent la bêtise, et la lubricité internationales au détriment du bon renom et de la santé du pays ; la dénonciation des faux dieux et le renversement de leurs idoles ; fausses théories, fausses maximes, faux bonheurs, faux succès, faux calculs d'égoïsme, faux rapports entre nous, faux luxe, faux honneur, toute la bimbeloterie qui s'étale quand les murs fléchissent, et à la place énonciatrice de la vérité, grâce à Celui qui a « illuminé la vie » (II Tim., 1, 10), grâce à un retour aux plus saines traditions françaises : c'est ce que nous voulons tous. »

La Jeunesse Catholique et ses Œuvres de Guerre. — Appel du Comité Général de l'A. C. J. F. — La Jeunesse Catholique était, hier, aux jours incertains et troubles de nos querelles intérieures, l'espoir de la Patrie. Elle en est aujourd'hui l'orgueil.

Hier, dans leurs 4.000 groupes répartis sur tous les points du territoire, les membres de l'A. C. J. F. faisaient entre eux l'apprentissage de l'union et de la discipline, se pliaient à toutes les exigences de la vie chrétienne, se donnaient avec toute l'ardeur de leur foi et de leur patriotisme à la conquête des âmes, à la défense de l'Eglise, au service du Pays.

Aujourd'hui, ces 100 000 soldats de la défense nationale sont le rempart vivant de la Patrie. A côté de leurs frères d'armes, n'ayant d'autre ambition que celle d'être au premier rang pour servir et pour mourir, ils tombent par milliers. Mais par eux la France vit,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle grandit. Par eux elle a résisté, par eux, Dieu aidant, elle triomphera.

L'A. C. J. F. saigne de tous ses membres, mais elle reste debout.

Le petit nombre de ceux que la guerre a laissés à leurs groupes, ceux qu'elle leur a rendus glorieusement blessés, maintiennent, à force d'énergie et de zèle, l'organisation dont les soldats héroïques des tranchées reçoivent tant de fraternel appui pendant la lutte, et qu'ils veulent retrouver solide au lendemain de la victoire.

Et voilà pourquoi l'A. C. J. F. a besoin de votre généreux concours.

Elle vous tend la main :

Pour ses milliers de combattants, avec lesquels elle veut maintenir par un *Bulletin* de guerre le contact qui réchauffe les cœurs et exalte les courages ;

Pour ses camarades, soldats des pays envahis, qui lui demandent une assistance matérielle et comptent sur leur chère Association pour tenir un peu la place de leur famille demeurée au pouvoir de l'ennemi ;

Pour ses prisonniers de guerre, qui réclament, non moins instamment que des provisions de bouche, des livres qui puissent alimenter leur vie spirituelle, et fournir des sujets de travail aux nombreux cercles d'études fondés par eux dans les camps de concentration.

Enfin l'A. C. J. F. vous tend la main pour continuer à vivre, malgré le poids si lourd de la guerre qui supprime toutes ses ressources et aggrave ses charges, pour maintenir son œuvre et pouvoir reprendre demain sa tâche, plus nécessaire que jamais, dans la France victorieuse et pacifiée.

Le Comité Général.

Adresser les offrandes à M. l'abbé Corbillé, aumônier général de l'A. C. J. F., 14, rue d'Assas, Paris.

P. S. — Les livres, revues, brochures et autres dons pour l'« Œuvre du Livre des Combattants » sont reçus à cette dernière adresse.

Mission Catholique Suisse. — **Les disparus des batailles de Belgique** *(22 et 23 Août 1914)*. — Par l'entremise du Saint-Siège et de *l'Office provisoire* établi au Vatican en faveur des prisonniers de Guerre, la *Mission catholique suisse* (38 rue de Lausanne Fribourg) a été mise en possession de listes très importantes de soldats français tombés dans les batailles de Belgique, les 22 et 23 Août 1914, à Virton, à Ethe, à Signeuls, à Bellefontaine et à Gorcy.

Les personnes qui sont encore dans l'incertitude sur le sort des leurs, disparus dans ces combats, sont priées d'envoyer le plus tôt possible à la Mission, les noms de ces disparus, avec tous renseignements les concernant qu'elles possèdent déjà.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe.)

Vient de paraître : **Visions aiguës de guerre,** par Pierre l'Ermite. Un vol. in-8° de 112 pages avec illustrations de H. Rousseau. Prix, broché, 1 franc ; port, 0 fr. 20 On peut profiter de l'occasion pour commander les 12 autres : brochés, 12 francs ; port en gare, 0 fr. 80 ; reliés toile, 19 francs ; port en gare, 1 fr. 25. (Joindre 0 fr. 25 pour recevoir à domicile.)

« Pierre l'Ermite » a le regard aigu, qui pé être jusqu'au cœur de la réalité, un style aigu qui nous fait entrer profondément sa vision dans l'âme.

Vient de paraître : **Quelques prônes de guerre,** par M. Landrieux, curé de la cathédrale de Reims. Un vol. in-16 de 120 pages. Prix, broché, 1 fr. ; port, 0 fr. 10.

On nous a demandé souvent des sujets de sermons ou d'instructions ou simplement de lectures pieuses pour le temps de la guerre. Ces huit entretiens que le Curé de la cathédrale bombardée de Reims, aujourd'hui l'évêque élu de Dijon, offre au public, sous le titre modeste de *Quelques prônes*, répondra parfaitement à ces désirs.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A la Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ÉCOUVILLON

La première idée qui vient à l'esprit en présence d'un tuyau à déboucher, c'est d'y passer un écouvillon.

Il s'applique d'ailleurs à tous les tuyaux voire même en tissu vivant, comme le tube digestif, dont l'engorgement — inutile d'expliquer pourquoi — est si fâcheux.

Par exemple, quand il s'agit du tube digestif, à parois perméables, sensibles, (parce que vivantes), et qui fait corps avec l'organisme, dont il est même, à certains points de vue, morceau de résistance, il convient d'y aller avec une prudence extrême.

D'où la nécessité de trouver un écouvillon doux, plastique, onctueux, qui ne brusque rien et glisse légèrement, telle une caresse, sans que pourtant cette discrétion soit acquise au détriment de son efficacité. Il faut, d'autre part, que cet écouvillon avance, en quelque sorte, **proprio motu**, par cette excellente raison que pour le pousser le long des méandres compliqués, biscornus, mobiles et à calibres variables du labyrinthe abdominal, il n'y a pas à compter sur une force extérieure. Les temps sont passés où l'on faisait état, dans ce but, de pilules d'antimoine, qui descendaient par l'effet de la pesanteur en balançant tout devant elles, de la bouche à l'autre pôle, où l'on s'empressait de les recueillir, car elles étaient destinées à servir indéfiniment... dans la famille (historique). Les temps sont également passés du clystère, qui eut sa période de gloire, dont les inconvénients sont nombreux, mais dont l'accoutumance est tôt venue...

Le plus expédient est d'utiliser, si possible, l'automatisme de l'intestin, c'est-à-dire ses mouvements réflexes, qu'on appelle « vermiculaires », parce qu'ils rappellent effectivement la reptation de la chenille. Malheureusement le tube digestif ne s'engorge guère que quand il est devenu atone, quand, par conséquent, il ne réagit plus. Il faut donc commencer par le relever du péché de paresse.

Rien ne vaut à ces divers points de vue, tous également essentiels, une bonne cure de JUBOL. La base du JUBOL, en effet, c'est l'agar-agar, véritable gélatine végétale, qui s'extrait de certaines algues, et dont les caractéristiques sont d'être neutre, partant inoffensive, mucilagineuse, foisonnante, à peu près inattaquable aux ferments digestifs et très avide d'eau. Introduite dans le for intérieur, cette espèce de gomme s'empare de toute l'eau disponible ; elle gonfle, elle fait éponge, elle dilate l'estomac en même temps qu'elle le lubréfie et le stimule en le chatouillant. Cela suffit souvent pour provoquer le résultat désirable et désiré.

Mais il peut arriver que la constipation soit tellement invétérée et rebelle qu'elle résiste à toutes les excitations, à tous les graissages, à toutes les excitations mécaniques. Aussi le créateur du JUBOL a-t-il — à bon droit — cru devoir ajouter à l'agar-agar les extraits biliaires et les extraits totaux des glandes gastro-intestinales dont la fonction biochimique est précisément d'amorcer et d'entretenir les réactions expulsives, soit quelque chose comme un piston combiné de telle façon que, tout en entraînant avec lui les matières encombrantes, il les dissoudrait au fur et à mesure et désincrusterait les parois — avec toutefois, cette particularité précieuse que les principes actifs mis en jeux étant empruntés à l'organisme lui-même, ne peuvent jamais avoir d'action nocive sur les tissus intéressés.

Par le fait, le JUBOL procède à l'instar de la nature elle-même, et par les mêmes moyens Il n'a rien de commun avec les purgatifs, dont la brutalité est toujours inquiétante Il ne force pas la porte ; il la remet en état de s'ouvrir toute seule. Il ne violente pas : il réveille, rééduque et libère. C'est l'écouvillon idéal.

Docteur J. L. S. BOTAL.

N B. — *On trouve le* **JUBOL** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Établissements CHATELAIN, 2 Bis, rue de Valenciennes — PARIS (métro : gares Nord et Est) — La boîte, franco, 5 francs, les six boîtes (cure intégrale), franco, 27 francs. Étranger, franco, 5 francs. 50 et 30 francs. Envoi sur le front.*

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

51e Année. Vendredi 16 Juin 1916. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraites ecclésiastiques ; Confirmations.

II. — Partie non officielle. — La dévotion à la Sainte Trinité.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Le second Centenaire du B. Grignion de Montfort ; Avis de service ; Au Champ d'honneur ; Enseignement libre : les Cours du Folgoat et de Saint-Julien, Landerneau ; Pour les Marins en permission ; Le Pèlerinage à la Mère-de-Dieu ; Le Pèlerinage de N.-D. de Lambader ; Le colonel Bergot ; Saint-Jean-du-Doigt ; Œuvre du Pain du Prisonnier ; Un hommage canadien au R. P. Camper.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Au Japon.

V. — Pour la Victoire.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Juin. — FÊTE DE LA T. SAINTE-TRINITÉ. Double de 1re classe. Blanc.
A la messe, mémoire du dimanche (1er après la Pentecôte).
A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 19. — Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Silvère, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Mercredi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 22. — FÊTE DU T. SAINT-SACREMENT (Fête-Dieu). Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 23. — Veille de S. Jean-Baptiste. De l'octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.

Dimanche, 25. — 2e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Poullan	du 16 au 20 Juin.
Lanildut	du 21 au 22 —
Moëlan et Plouigneau	du 23 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites ecclésiastiques. — Comme Nous l'avons déjà annoncé dans Notre lettre circulaire du 16 Février dernier, il y aura, cette année, trois retraites ecclésiastiques. La première, qui se donnera à Lesneven, chez les Religieuses de la Retraite, commencera le 25 Juillet, à 6 heures du soir, et se terminera le 29 au matin. La deuxième s'ouvrira à l'Institution Notre-Dame du Créisker, à Saint-Pol de Léon, le soir du 31 Juillet, pour s'achever le matin du 4 Août. La troisième aura lieu à Quimper, au Grand Séminaire, du 7 au 11 Août.

Nous désirons que tous les prêtres non mobilisés suivent les exercices de l'une de ces trois retraites pastorales. Les prêtres de chaque Doyenné devront s'entendre, et, sous le contrôle de M. le Curé-Doyen, se partager de façon que pendant chacune de ces retraites les paroisses des retraitants soient confiées à un voisin inscrit pour une autre retraite.

Afin que Nous soyons informé à temps du résultat de cette entente, nous demandons qu'avant le 1er Juillet, soit par lettre individuelle, soit par l'entremise de M. le Curé-Doyen, s'il veut bien s'en charger, chacun ait fait savoir à M. l'Économe du Grand Séminaire si c'est à la première, ou à la seconde, ou à la troisième retraite qu'il assistera.

II. Confirmations — Monseigneur donnera la Confirmation :

Lundi, 19 Juin.. à l'Institution Saint-Yves, à Quimper.
Jeudi, 22..... le matin, à Saint-Melaine, et le soir, à Saint-Martin de Morlaix.
Vendredi, 23.... le matin, à Saint-Mathieu, et le soir, à l'ancien Pensionnat des Ursulines, à Morlaix.

PARTIE NON OFFICIELLE

La dévotion à la Sainte Trinité.

La première et la plus fondamentale des dévotions c'est, assurément, celle qui a pour objet Dieu dans sa vraie vie, sa vie propre, complète. D'autres dévotions considèrent, pour ainsi dire, un aspect de Dieu, une manifestation extérieure, un mystère qui intéresse les hommes ; la dévotion à la Trinité nous fait atteindre Dieu tout entier, Dieu en lui-même, Dieu dans son intimité. Aussi bien l'Église célèbre-t-elle la fête de la Sainte Trinité après celles des mystères de Notre-Seigneur et celle de la Pentecôte, comme pour faire

comprendre que c'est le résumé et le couronnement de toutes les autres solennités, de toutes les autres dévotions.

Quel idéal est présenté à notre piété ! La Trinité, c'est la Famille divine, c'est la première Vie, c'est l'ineffable Pureté, c'est la Virginité féconde, c'est la Beauté première et le premier Amour !

C'est notre premier Principe, auquel nous devons l'Adoration, notre souverain Maître, auquel nous devons l'obéissance, notre Fin dernière, à laquelle doivent aller nos affections ! Voilà pourquoi les plus humbles chrétiens comme les géants de la sainteté aiment à commencer et à terminer leurs journées et leurs œuvres par l'invocation de la Trinité adorable. Le signe de la croix et le *Gloria Patri* sont le témoignage spontané et très expressif de la piété catholique, et l'on sait que des adorateurs passionnés pour la gloire de Dieu, comme sainte Madeleine de Pazzi, offraient leur tête, en s'inclinant au *Gloria Patri*, comme s'ils étaient sous le glaive du martyre, pour professer la divinité des trois personnes et leur donner la preuve suprême de l'amour.

La Trinité n'est pas seulement l'objet de notre foi et l'auteur de la création et de notre salut, les trois personnes résident substantiellement en nous par cette nouvelle présence qui s'appelle l'*habitation* divine dans les justes. Dès lors qu'il doit être doux à l'âme chrétienne de converser avec les personnes adorables, de leur parler et d'écouter leur voix !

La *visite à la Sainte Trinité*, voilà une pratique, bien facile, consolante, fructueuse, à recommander à toutes les personnes intérieures. Il n'est pas toujours possible d'aller épancher son cœur devant le Tabernacle de l'Eucharistie, il est donné à tous ceux qui le désirent de s'adresser à la Trinité, dont ils peuvent être les vivants sanctuaires. A l'heure surtout de la tentation et de l'angoisse, on a besoin de consulter Dieu, et on est parfois bien loin du Saint-Sacrement ; partout et toujours, on peut visiter l'Auguste Trinité ; il suffira pour cela d'un regard, d'un mouvement de cœur, d'une pensée, d'un désir ! Le juste aura parlé à son Seigneur, et les Personnes divines, sauront lui répondre et, s'il le faut, essuyer ses larmes et sourire à ses pleurs !

On peut détruire les temples matériels où réside l'Eucharistie, arracher violemment le catholique de ces églises où tant de générations ont prié, et il pourra arriver que le prêtre et le religieux exilés ne sachent pas où abriter leur tête proscrite ; mais aucune force, aucune puissance ne sauront abattre le temple spirituel de l'Esprit-Saint, et, dans tous les cachots de la persécution comme sur tous les chemins de l'exil, il sera possible de se consoler par une visite à l'Adorable Trinité !

La vie de la foi, la vie de la grâce, la vie de la vraie piété ici-bas, c'est de connaître et d'aimer le Dieu surnaturel, le Dieu de la Trinité. La félicité éternelle sera encore de sonder ces divines profondeurs, de voir comment la Trinité ne détruit pas l'unité, comment l'unité s'épanouit en Trinité, comment le Père engendre le Fils, comment le Père et le Fils produisent l'Esprit-Saint ; et c'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans la contemplation et l'amour de ces adorables Personnes, origine de toute vie, principe de toute joie, source de tout bonheur, que l'âme s'écriera, comme le Psalmiste : *Quam bonus Israel Deus*, qu'il est beau et qu'il est bon notre Dieu !

R. P. Edouard Hugon.

(Le mystère de la Très Ste Trinité.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 18 Juin :* messes à 6, 7, 8, 9. 10 heures (grand'messe) et à midi (nouvelle heure).

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 22 : fête du Saint-Sacrement, fête de la confrérie et de l'Adoration perpétuelle : exposition toute la journée. Le soir, à 8 heures, procession et bénédiction.

Vendredi 23 : à 8 heures du soir, triduum en l'honneur du Saint-Sacrement ; sermon par le Père Hascoët, bénédiction.

Samedi 24 : fête de S. Jean-Baptiste ; messes à 6, 7, 8. 10 heures (grand'messe) ; vêpres à 3 heures. — Il n'y a pas de messe de 9 heures ni de midi.

A 8 heures, triduum comme la veille : sermon et bénédiction.

Dimanche 25 : solennité de la Fête-Dieu. Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures et procession ; messe à midi.

N. B. — Tous les offices se font selon la nouvelle heure ; donc, en avance de 60 minutes sur l'heure ancienne.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la sainte Trinité :* messes à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures. Prières pour la France ; Mois du Sacré Cœur ; bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Samedi : fête de saint Jean-Baptiste ; messes à 6 heures et 7 heures ; grand'messe, à 8 heures.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Mois du Sacré Cœur.

N. B. — La procession, pour le deuxième dimanche du Saint-Sacrement, suivra, à Saint-Mathieu, le parcours suivant : rue de Douarnenez, rue de Locronan, rue de la Providence, rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, rue Laënnec, rue et place Saint-Mathieu.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 18 Juin*, deuxième fête de la Congrégation des Dames. A 7 h 1/2, messe, instruction et bénédiction.

Vendredi 23, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Le second Centenaire du Bienheureux Grignion de Monfort. — Monseigneur assistera, lundi et mardi, aux fêtes célébrées, à la Chartreuse d'Auray, pour le deuxième Centenaire de la mort du Bienheureux Louis-Marie Grignion de Monfort, fondateur des missionnaires de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse.

Le mardi, 20 Juin, la grand'messe sera chantée par sa Grandeur.

Les fêtes seront présidées par Mgr l'Evêque de Vannes, qui prononcera, après les vêpres, le panégyrique du Bienheureux.

Avis de service. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Jean Perrot, sera chanté à Ploudaniel, le *jeudi 22 Juin*, à 10 heures.

Au champ d'honneur. — M. BOTHOREL, Yves. — Une lettre de M. l'abbé Charles Grall donne ces quelques détails sur la mort du jeune et regretté surveillant de Saint-Yves :

« M. Bothorel a été tué net d'un gros éclat d'obus à la tête, dans la matinée du 6 Mai. Nous nous trouvions dans une tranchée de seconde ligne, laquelle n'était pas, somme toute, très bombardée. Mais Dieu a ses desseins : une rafale d'obus de gros calibre vint s'abattre vers l'endroit où se trouvait mon malheureux ami, à une cinquantaine de mètres de moi, et le dernier, hélas ! éclata juste à ses pieds, le tuant raide et blessant grièvement son voisin que j'eus le temps d'extrémiser..... »

— M. GUINVARC'H. — Les détails suivants sur le caractère et les derniers moments de M. Guinvarc'h, sont extraits d'une lettre de M. l'abbé Guiller, aumônier du 293e, à la famille de notre regretté confrère.

« M. Guinvarc'h était pour moi un grand ami. Nous aimions converser ensemble dans la tranchée et nous réconforter mutuellement par des causeries surnaturelles. Car, surnaturel, le cher abbé l'était autant que le permettait le milieu. Et comme combattant, quel moral !... Toujours sur le visage et sur les lèvres l'expression d'une franche gaieté qui lui avait conquis l'affection, l'intimité même de tous les sous-officiers de la 17 Cie et l'estime de tous ceux qui l'avaient approché, fut-ce une fois. Voilà ce que sut dire de la façon la plus délicate l'aumônier auxiliaire de la G. B. D. M. l'abbé Chevrot qui présida ses obsèques, le vendredi 19 Mai, dans la petite église de Matongues, à 7 kilomètres de Châlons, sur la grande route d'Epernay ; et ce que dut dire aussi, en quelques fortes paroles, le Colonel du 293e qui, très tôt, aurait fait du cher adjudant un très brillant et très précieux officier. On a déposé son cercueil dans le petit cimetière qui entoure l'église de Matongues, et tout aussitôt les officiers de la compagnie ont tenu à lui payer une couronne, imités en cela par les caporaux et soldats qui se sont cotisés pour orner sa tombe d'une autre couronne.

Vous me demandez des détails sur les circonstances de sa mort. Il a été tué accidentellement par l'imprudence d'un soldat qui, soit ivresse, soit plutôt folie, a machinalement dirigé son fusil sur lui, en même temps que sur ceux qui l'entouraient. L'adjudant a reçu la balle presque à bout portant, de côté, en pleine poitrine. Il s'est affaissé aussitôt, et a expiré au bout de quelques minutes, en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

recommandant à haute voix son âme à la miséricorde du bon Dieu. Sur le champ, on fit appeler un prêtre-soldat, mais le cher abbé était déjà mort. Mort obscure, il est vrai, mais saintement acceptée et aussi méritoire que la plus héroïque et la plus enviée. »

ENSEIGNEMENT LIBRE. — **Les Cours du Folgoat et de Saint-Julien.** — L'examen d'entrée au Cours de Saint-Julien Landerneau, est fixée au 22 Juillet. Il commencera à 9 h. 1/4, à l'Ecole Saint-Julien de Landerneau, à 10 h. 1/2, à l'école Sainte-Anne de Quimper.

L'examen, obligatoire pour toutes, comportera, pour celles qui n'ont pas le Brevet élémentaire, une dictée, une rédaction et des problèmes ; pour celles qui ont ce Brevet, une rédaction, l'explication par écrit d'un morceau de français, une question de cours en arithmétique et en physique, un problème d'arithmétique.

Ceux qui désirent entrer au Folgoat ont à écrire à M. Hénaff, directeur au Folgoat, qui leur enverra, avec les autres conditions d'admission, le texte des compositions.

Les candidats et les candidates doivent avoir 14 ans révolus au 1er Septembre : nous les prions, pour s'inscrire, d'écrire le plus tôt possible à M. Salomon, 2, rue Luzel, Quimper, ou à Mlle Paintoux, Ecole Saint-Julien, Landerneau, et d'indiquer le centre où elles veulent se présenter : Quimper ou Landerneau.

Le recrutement de ces deux Cours ne peut se faire que si MM. les Curés et Recteurs veulent bien s'y intéresser. Nous avons besoin de beaucoup de sujets, mais, dans l'intérêt de l'Enseignement libre, nous désirons qu'il ne nous soit en général présenté que des candidats pieux et pris dans des familles plutôt aisées. Nous remercions plusieurs de ces MM. les Curés et Recteurs du concours dévoué qu'ils nous ont apporté pour cette œuvre, nous espérons qu'ils voudront bien nous le continuer, et que leur exemple sera de plus en plus suivi. L'INSPECTION DIOCÉSAINE.

Pour les Marins en permission. — Nous attirons l'attention des prêtres des paroisses, en particulier des Curés ou Recteurs, sur l'avantage qu'il y a à ce qu'ils se rendent un compte personnel, à l'occasion d'une permission, par exemple, que les marins chrétiens de leurs paroisses conservent à bord leurs habitudes chrétiennes, qu'ils assistent à la messe, qu'ils ont satisfait au devoir pascal. Dans les conditions actuelles, il est peu de marins, sauf les isolés, qui ne rencontrent assez fréquemment l'Aumônier. Celui-ci sera reconnaissant à ses vénérés confrères de tout renseignement, de toute communication utile au bien de nos vaillants marins.

N. B. — Sans se préoccuper de l'adresse exacte, il suffit de spécifier ainsi : « M l'Aumônier du ..... » (ici le nom du bâtiment sur lequel le matelot est embarqué). La lettre parviendra à l'Aumônier de la division.

QUIMPER. — **Le pèlerinage de la « Mère-de-Dieu ».** — L'appel de la Ligue Patriotique des Françaises a été compris, et le lundi de la Pentecôte aura été, cette année comme l'année dernière, une journée pieuse et réconfortante, une journée riche en grâces et en bénédictions du Ciel.

De bon matin, par un temps clair, dans une fraîcheur d'atmosphère qui rendait la marche agréable et facile, des pèlerins isolés, ou par petits groupes, s'acheminent vers le sanctuaire si aimé, si attirant de la « Mère-de-Dieu ». M. le Recteur de Kerfeunteun est là pour nous accueillir. A 7 heures, la chapelle est pleine, et la messe va commencer. Moment touchant, où les fidèles, humblement agenouillés, le regard fixé sur l'image vénérée de Marie et de son cher Enfant, s'abandonnent à la plus douce confiance, dans l'attente du grand et sublime mystère qui va s'accomplir, et préparent pieusement leurs âmes à la visite de leur Sauveur. Cependant, avant de célébrer le saint Sacrifice, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, veut confier à la Sainte Vierge, pour qu'elle les offre à son divin Fils, les intentions principales du pèlerinage ; il les indique successivement à l'assistance, en récitant avec elle les cinq dizaines du chapelet : les combattants, — les victimes de la guerre : morts, blessés, malades et prisonniers, — les familles éprouvées par la guerre, — la victoire de nos armes, la régénération chrétienne de la France. La messe est dite aux mêmes intentions, et la communion distribuée à de nombreux fidèles.

L'après-midi, à 1 h. 1/2, la procession sort de la Cathédrale, au chant des Litanies de la T. Sainte Vierge. Le temps nous favorise : point de soleil ardent et point de poussière ; au ciel, des nuages, un peu menaçants par instants, mais qui finalement veulent bien nous épargner. Vaillamment, chantant ou priant sans relâche, la double file des pèlerins gravit la côte qui monte à Saint-Vincent, gagne les hauteurs de Kerfeunteun, — où la procession de cette paroisse, rangée derrière sa belle croix d'argent, vient se joindre à la nôtre, — puis descend lentement vers le vallon abrité où se cache l'aimable et jolie chapelle. Une foule immense s'y trouve déjà rassemblée ; elle ouvre ses rangs aux nouveaux arrivants, et bientôt, sur toute l'étendue du vert amphithéâtre qui s'élève en gradins au Sud de la chapelle, on ne voit pour ainsi dire plus de place inoccupée. Les vêpres sont chantées en plein air devant cette magnifique assistance, qu'on verra attentive et recueillie jusqu'à la fin.

Puis, M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, prend la parole. D'une voix forte, qui doit atteindre les rangs les plus éloignés de son auditoire, il invoque la Vierge Marie sous le nom de *Mère du Bon-Conseil*. Il résume à larges traits les événements de deux années de guerre : l'invasion de la France par les Allemands, la victoire de la Marne qui les refoule, et puis cette guerre de tranchées, meurtrière, interminable, qui lasse la patience des âmes les mieux trempées. Il loue l'héroïsme des combattants, la patience courageuse des blessés et des prisonniers, la charité et le dévoue-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment prodigués aux soldats sur tous les points du territoire. Mais il ne faut pas qu'on se lasse, qu'on retourne à son égoïsme, qu'on oublie ses devoirs, qu'on se laisse entraîner à des sentiments ou à des actes indignes ou criminels. Que faire donc ? S'adresser à la Mère de Dieu, à la Mère du Bon-Conseil. Le conseil qu'elle nous donne est renfermé dans ces deux paroles tombées de ses lèvres en toutes ses apparitions, à La Salette, à Lourdes, à Pontmain : Prière, pénitence. Nombreux et pressants sont les motifs que nous avons de prier et d'expier par la pénitence.

Cette belle et vibrante exhortation est suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement ; puis, après quelques moments accordés aux pèlerins pour visiter la chapelle et contenter leur piété personnelle, la procession se reforme et, toujours enveloppée de chants et de prières, ramène à Quimper la foule pieuse qui l'a suivie.

UN PÈLERIN.

PLOUVORN. — **Le Pèlerinage de N.-D. de Lambader.** — Le télégramme suivant, adressé à Monseigneur, témoigne, en son éloquent raccourci, du magnifique empressement mis par les fidèles du Haut-Léon à se porter aux pieds de Notre-Dame de Lambader dans une pieuse pensée d'expiation et de patriotisme :

« Plouvorn, 12 Juin 1916.

» Les pèlerins accourus en foule de toute la région du Haut-Léon à l'antique sanctuaire de N.-D. de Lambader, pour implorer en faveur de la France et de ses armées l'intervention toute puissante de la Reine du Ciel, prient avec une extraordinaire ferveur en union avec leur Evêque vénéré et aimé, et, sollicitant sa paternelle bénédiction, lui renouvellent, avec l'hommage de leur filial attachement, la promesse d'une docilité entière et d'une vie parfaitement chrétienne, sûr moyen d'accroître l'efficacité de leurs prières. » TREUSSIER. »

Monseigneur a répondu par cet autre télégramme :

« Uni de cœur aux prières des pèlerins de Lambader pour la France, je bénis le Clergé et les fidèles. » EVÊQUE. »

LESNEVEN. — **Le colonel Bergot.** — Le 13 Avril s'est éteint à Dijon, à l'âge de 49 ans, l'un des chefs les plus aimés et les plus estimés de notre glorieuse armée, notre compatriote, le colonel Bergot, fils du regretté M. Bergot, ancien maire de Lesneven. *La Croix* vient de consacrer à la mémoire de ce grand soldat un magnifique et juste hommage que nous sommes heureux de reproduire.

« Sorti de Saint-Cyr dans un rang excellent, M. Bergot fit un long stage au 3me tirailleurs algériens. Officier breveté de l'Ecole de Guerre, il vint à Dijon en 1910 en qualité de chef d'état-major de la ...e division, avec le grade de commandant. Il se fit bientôt

remarquer dans sa nouvelle situation. Le général Belin conçut pour lui une indéfectible amitié d'estime que d'autres supérieurs hiérarchiques devaient par la suite partager, entre autres le général de Pouydraguin, qui a écrit de lui : « Bergot est un des plus beaux caractères que j'ai rencontrés. C'était un caractère ».

C'est à la tête de l'état-major de la ...e division qu'il commença la campagne. Il connut les joies de l'entrée en Lorraine et les tristesses de la retraite de Sarrebourg. Après avoir pris part à la défense du bois d'Ailly, il fut nommé lieutenant-colonel avec mission de garder le secteur du bois des Caures. Le général de Castelnau, en tournée d'inspection, admira les travaux de défense établis en ce lieu, il en félicitait chaleureusement le lieutenant-colonel Driant qu'il en croyait l'auteur, mais celui-ci se hâta de dire : « Mon général, c'est l'œuvre de Bergot ».

Le colonel n'était que depuis peu de temps à la tête de son régiment, quand l'état-major d'un secteur Nord de Verdun fit un pressant appel à ses lumières. Malgré ses objections et ses instances, il dut dire adieu à son cher régiment. Il lui fut dur de se séparer de ses hommes, qu'il aimait et qui lui rendaient, au delà de toute expression, affection pour affection, dévouement pour dévouement. Il était d'un abord si facile ! Un tel cœur battait dans la poitrine de ce chef ; une telle intelligence, une telle énergie brillaient dans son regard si clair et si franc, que la confiance, l'estime, l'admiration avaient établi entre lui et ses soldats des liens indéfectibles. Et puis il ne s'épargnait pas, souvent il avait de ces attentions qui sont en apparence peu de chose, mais qu'on n'oublie jamais, on en citerait mille traits : blotti dans un coin de tranchée, un poilu griffonne comme il peut quelques lignes à sa mère ; lui passe, voit, prend le papier, écrit à son tour : « Madame, votre fils est un brave, son colonel l'aime et l'estime. » L'homme est radieux, comme ces simples mots vont réjouir le cœur de sa vieille maman ! Quelle réputation ils vont lui faire là-bas, au village !...

La sollicitude du bon chef ne s'étendait pas qu'aux vivants : il érigea un cimetière, et il voulut que les chers morts reposassent dans une tombe décente, sous l'égide d'une haute croix. A l'occasion de l'érection de cette croix, il prononça un discours qui vaudrait d'être reproduit :

« Glorieux morts du ...e, qui reposez en ce lieu, disait-il, la patrie, personnifiée par le drapeau de votre régiment, s'incline sur vos tombes, se penche sur vos têtes glacées pour vous remercier et vous bénir. La France vous doit son salut, elle vous devra sa gloire. Vous êtes le grain de blé jeté dans le sillon d'où germera l'épi de France plus fort et plus abondant que jamais. Il vous reste cependant une tâche : obtenir du Dieu qui vous a reçu près de lui qu'il consacre le triomphe de la justice en donnant à nos armes la victoire. »

Voici, sur cette période de la campagne, le témoignage très honorable qu'il reçut du général Coutanceau :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Le peu de temps que j'ai joui de votre collaboration n'a fait que confirmer l'excellente impression qu'avait laissée à tous votre belle conduite au bois des Caures et les services que vous y avez rendus en faisant du ...e régiment un des meilleurs de la division. Vos chefs, d'ailleurs, vous ont tous rendu justice. Je n'ai pu que confirmer leur élogieuse appréciation, d'autant plus que je vous ai plus connu. »

En même temps, il était porté à l'ordre du jour de l'armée avec cette magnifique citation :

« Paul-Joseph-Marie Bergot, commandant le ...e d'infanterie, chef de corps d'une valeur exceptionnelle, qui a su donner à son régiment une réelle impulsion, plein d'ardeur et d'entrain, paye largement de sa personne et fait preuve d'une activité inlassable. Sans cesse sur le front, au contact immédiat de l'ennemi, ne laissant à ce dernier aucun répit. Croix de guerre. »

Outre la croix de guerre avec palme, il recevait la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Ayant pendant vingt mois de campagne sans relâche et sans compter dépensé les forces de son corps et de sa riche intelligence, il fut évacué pour raison de santé ; il ne devait, hélas ! revenir parmi les siens que pour mourir, épuisé, entre leurs bras.

« Nous ne pouvons maintenant parler de sa collaboration à la défense de Verdun, dit le *Bien public de Dijon*, du 19 Avril, mais nous pouvons affirmer, une fois de plus, qu'elle lui coûta la vie. Ajoutons qu'il lui fallut toute sa foi de chrétien pour accepter le sacrifice suprême, le plus délicat peut-être de toute son existence: mourir, à cet instant, loin du front. Ce serait aussi un beau chapitre à écrire que son amitié avec le lieutenant-colonel Driant, de si glorieuse mémoire. Ces deux âmes, toutes pleines des nobles sentiments de l'honneur, du devoir, du sacrifice, se comprirent à la première rencontre. M. Bergot pleura Driant comme on pleure un frère, sans se douter, hélas ! qu'il allait si tôt le rejoindre.

» Il aimait le métier des armes par son côté noble et sublime. Le lieutenant-colonel Bergot crut en Dieu, dont il fut sans peur et sans reproche, le loyal serviteur, gardant toute sa vie intacte, robuste, pleine la foi qu'il devait après Dieu à ses parents et à sa chère Bretagne.

» Fils d'un père qui fut un saint, il vécut et mourut digne de son père, sa lignée ne l'oubliera pas. »

Saint-Jean du Doigt. — **La fête patronale de Saint-Jean-Baptiste** sera célébrée *les 23 et 24 Juin*. Pendant la durée des hostilités, tout ce qui s'y était introduit de profane en sera écarté. En voici le programme :

Vendredi 23 Juin : à 6 h. 1/2, messe basse ; 10 heures, grand' messe ; — à 2 h. 3/4, arrivée de la procession de Plougasnou ; à

3 heures, vêpres solennelles ; procession au lieu de Pen-ar-Chra ; bénédiction du T. S.-Sacrement ; vénération des reliques.

Samedi 24 : première messe à 4 heures, dite messe des pèlerins ; deuxième messe à 6 h. 1/2, et ensuite d'heure en heure, s'il y a des prêtres libres pour les célébrer ; à 10 heures, grand'messe ; — à 3 heures, vêpres, suivies de la bénédiction du T. S.-Sacrement ; vénération des reliques.

Les cérémonies seront présidées par M. Manchec, recteur de Saint-Melaine de Morlaix.

Nota. — Pendant ces journées, des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions. D'autres se tiendront à la disposition des pèlerins pour la vénération des reliques et la bénédiction des objets de piété.

Union Catholique du Finistère. — **Œuvre du Pain du Prisonnier.** — Notre Œuvre a vécu. Elle a vécu pendant un an, et elle disparaît au moment où, grâce à la persévérance, au dévouement, aux démarches incessantes de la *Mission Catholique Suisse*, de nombreuses difficultés venaient d'être aplanies. Aussi, allions-nous pouvoir donner un nouvel essor à cette Œuvre que tous se plaisaient à reconnaître comme nécessaire, et secourir encore un nombre plus considérable de prisonniers indigents.

Nous ne nous attarderons pas à rechercher et à discuter les causes de cet... étranglement, qui nous oblige à cesser d'être les intermédiaires de nos familles bretonnes ; elles sont trop complexes et, peut-être, trop délicates... Qu'il suffise aux parents des prisonniers de savoir que des envois collectifs de pain, à raison de 2 kilos par semaine et par prisonnier, seront faits, à partir du 1er Juillet, dans tous les camps allemands, par les soins de la *Fédération nationale d'Assistance aux Prisonniers de Guerre militaires et civils*.

Inutile, donc, de nous adresser désormais des abonnements nominatifs ; nous nous verrions dans la nécessité de retourner l'argent, les envois individuels étant formellement interdits. Mais nous pouvons rassurer les familles au sujet de ceux qui nous sont parvenus jusqu'au 8 Juin ; tous ont été envoyés en Suisse et, par conséquent, les prisonniers seront ravitaillés jusqu'au 1er Juillet.

L'Etat va, dit-on, se faire *boulanger*... Nous ne voulons pas faire nôtre le vers du fabuliste :

« Ce bloc *enfariné* ne nous dit rien qui vaille. »

Mais nous nous permettrons de douter qu'une organisation officielle, coûteuse, hâtive, et qui veut trop embrasser puisse arriver à donner pleine et entière satisfaction, alors que la *Mission Catholique Suisse* n'est parvenue qu'après plusieurs mois d'efforts et de tâtonnements, à assurer d'une manière parfaite un service très chargé et très compliqué.

Nous faisons des vœux pour que nos chers prisonniers n'aient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pas à souffrir de ce changement de régime, et qu'ils n'en arrivent pas à regretter le pain de Suisse qu'ils trouvaient si bon !

Avant de voir disparaître (inutile de dire avec quel regret !) une Œuvre à laquelle nous nous étions attachés, car nous sentions tout le bien qu'elle faisait à nos si malheureux compatriotes, il nous reste un dernier devoir à remplir ; c'est d'exprimer notre vive et respectueuse reconnaissance aux jeunes filles, nos très dévouées collaboratrices de la première heure, qui avaient bien voulu se charger des cinq arrondissements du Finistère et des autres départements de Bretagne, pour assurer le dépouillement des correspondances, la confection des listes, des registres et des fiches, les accusés de réception. Grâce à leur travail silencieux, mais fécond, nous sommes parvenus à expédier régulièrement, sans retard et sans à-coup, deux fois par semaine, depuis près de treize mois, plus de 25 000 fiches de prisonniers accompagnées du montant des abonnements, représentant une valeur d'environ 150 000 francs.

Elles m'en voudraient d'écrire ici leurs noms, mais ils seront gravés, nous en sommes certains, dans le cœur de ceux qu'elles auront aidés à supporter les souffrances de l'exil, et aussi dans le Cœur de Celui qui ne laisse jamais sans récompense le don d'un verre d'eau ou d'un morceau de pain.

A. DE C.

Un hommage canadien au R. P. Camper. — Un des amis du P. Camper, le juge Prud'homme, de Saint-Boniface (Canada), consacre au vaillant et saint missionnaire, notre compatriote, l'article suivant que nous sommes heureux de publier :

« Le Révérend Père C.-J. Camper, O. M. C., vient de rendre sa belle âme à Dieu, le 8 Mai dernier, à l'âge de 74 ans, après cinquante-deux ans de vie religieuse et cinquante-et-un ans de sacerdoce.

» Ce vétéran des temps apostoliques de la vie dure et pénible des premières missions de l'Ouest Canadien, a voulu se dépenser jusqu'à la dernière heure de sa longue carrière.

» Depuis quelques années, une maladie qui ne pardonne pas, épuisait ses forces et menaçait de paralyser son zèle. Maîtrisant la souffrance, il continua de visiter ses chers Santeux des lacs Manitoba, Winnipeg et Winnipegosis. Vers le milieu d'Avril, il était allé prêcher une retraite au Fort Alexandre, mission indienne avec école industrielle, située sur les bords du lac Winnipeg ; en arrivant à son poste, il dût s'aliter et, malgré tous les soins dont il a été l'objet de la part de ses frères en religion et des bonnes religieuses, on n'a pas pu prolonger sa précieuse existence, l'heure de la récompense était arrivée pour le vaillant missionnaire.

» L'Ouest Canadien vient de perdre un homme de bien et un religieux modèle. On pourrait synthétiser sa vie de missionnaire dans ces quelques mots qui semblent avoir été sa devise : « *Fortiter in re suaviter in modo.* »

» C'était un ascète, amant passionné de la règle si admirable tracée par Mgr de Mazenod, pour sa Congrégation ; plein de condescendance pour tout le monde, excepté pour lui-même. Sans défaillance en face du devoir, il trouvait dans la charité débordante de son cœur, des paroles suaves et encourageantes pour les âmes confiées à ses soins. Bref, c'était un saint aimable.

» Dès son arrivée à la Rivière-Rouge, Monseigneur Taché l'envoya sur les bords du lac Manitoba avec le Frère Mulvihill, un brave Irlandais. Pendant trente-cinq ans, ces deux religieux vécurent dans la pauvreté et souvent dans le dénûment au milieu des Métis et des Santeux de cet endroit. La fondation de la paroisse de Saint-Laurent a été l'œuvre principale de sa vie. Si elle se développe aujourd'hui d'une manière si consolante sous les soins de son successeur le R. P. H. Péran, O. M. I., il convient de dire qu'elle doit cette prospérité aux sacrifices et au dévoûment inlassable du Père Camper, qui en jeta les premières assises et assista à son premier essor.

» Toutefois, Saint-Laurent ne fut pour le P. Camper, que son pied à terre et sa mission principale. De là, il partait en traîne à chiens ou en raquettes pendant l'hiver, bravant les froids intenses et les tempêtes de cette contrée pour s'élancer à la conquête des âmes des pauvres Santeux.

» A son arrivée au pays, sa santé chancelante semblait être un obstacle à la vie des missions pénibles auxquelles il voulait se consacrer ; choses étonnante, les fatigues et les misères de ses voyages parfois périlleux, lui donnèrent un regain de forces. Les 50 degrés de froid qui le surprenaient quelquefois dans les campements sauvages en lui fouettant le sang l'enrichirent de vigueur nouvelle. Il jura à ses chers Santeux une affection qui ne devait avoir d'autre terme que celle de son existence.

» La langue santeuse n'avait pas de secrets pour lui et il l'enrichit même de mots nouveaux et de plusieurs beaux livres de piété. Son éloquence mâle, énergique et pleine de feu, électrisait les Santeux, qui l'affectionnaient comme un père. Il fut un bienfaiteur insigne pour cette tribu. Il ouvrit nombre de missions pour eux et les visitait aussi souvent qu'il le pouvait. Sur son lit de mort, il se préoccupait des plans d'une nouvelle chapelle pour une mission qu'il avait fondée peu de temps auparavant.

» Ame d'élite, il sentait un besoin inné de se dévouer sans cesse pour le salut des âmes et c'est parce qu'il trouva chez les sauvages un vaste champ à son zèle qu'il s'y consacra sans retour et y donna tout son cœur. Mais il prêcha aux Santeux encore plus éloquemment par sa vie exemplaire et par sa tendre piété que par la parole.

» Ses noces d'or sacerdotales retardées d'un an à cause de ses tournées de missions, devaient se célébrer au commencement de Juin. Saint-Laurent se préparait à fêter dignement ce patriarche de nos missions, chargé d'années et de mérites. Dieu a voulu en le ravissant à notre affection, le fêter plus dignement Là-Haut et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

couronner sa carrière par une fête éternelle dans la cité des élus. Sa vie et sa mort seront un exemple réconfortant pour ses confrères dans les missions qui ont été confiées pendant un demi siècle à sa sollicitude. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le monument à Pie X.** — S. S. Benoît XV a approuvé le choix du projet de monument à Pie X, adopté par la Commission des cardinaux. Cette Commission comprend les cardinaux Merry Del Val, Cagiano et Bisleti. Une vingtaine de projets furent présentés par les artistes ; une Commission technique en a proposé spécialement quatre, parmi lesquels les cardinaux ont choisi le monument proposé par Astorri. Pie X est représenté debout, comme s'il venait de quitter la chaire pontificale, placée dans le fond de la niche ; il s'avance, les bras ouverts, étendus en un geste de supplication, comme s'offrant en holocauste au Seigneur pour apaiser la justice divine : belle figure animée d'un élan de charité. Le visage inspiré, d'une douceur pleine de douleur, représente bien Pie X, et son âme toute brûlante d'amour empressé pour l'humanité et de foi ardente.

Comme on le sait, le monument sera érigé dans la nef latérale gauche de la basilique vaticane, sur le côté gauche ; à l'entrée de la chapelle où les chanoines récitent habituellement l'office, à la même place où se trouvait jusqu'ici la tombe provisoire des Papes, qui est transportée dans la chapelle voisine.

Au Japon. — Les *Missions catholiques* de Lyon décrivent longuement la magnifique réception ménagée à Mgr Petrelli, envoyé extraordinaire de Sa Sainteté auprès du nouvel empereur. Jamais délégué pontifical n'avait été aussi bien accueilli. Quand ce prélat débarqua, le 31 Octobre 1915, il fut reçu par le maître de cérémonies de la Maison impériale, puis, jusqu'au 6 Février, il fut traité en hôte officiel de sa Majesté. Dans les grands hôtels, des appartements lui avaient été préparés, par ordre de l'empereur. Partout où il se montrait, il était l'objet des témoignages de respect soit des représentants de l'Etat et de la Religion, soit de la foule elle-même.

Arrivé le 2 Février à Tokio, il y trouva des voitures de la cour qui, escortées par des agents à cheval, le conduisirent jusqu'à l' « Hôtel impérial », où flottait, pour la première fois au Japon, le drapeau pontifical. De même, on mit à sa disposition des automobiles de la cour pour les visites protocolaires à faire. L'audience solennelle eut lieu le lendemain. Elle fut tout à la fois imposante et cordiale. L'empereur reçu des mains du délégué l'autographe de Benoît XV, en prit connaissance, répondit en français par quelques touchantes paroles, retint l'envoyé pour un déjeuner auquel assistèrent les hauts dignitaires de la cour et qui se termina par

deux toasts bien significatifs. Enfin, après avoir visité les principales chrétientés du Japon, Mgr Petrelli partit pour les îles Philippines, où le diocèse de Lipa lui a été confié en 1910.

POUR LA VICTOIRE

Vous avez versé votre or.

La France vous demande encore pour hâter la victoire et pour lui permettre de payer ses achats à l'Etranger, de lui prêter vos titres dont vous trouverez ci-dessous la liste.

En rendant ce service à la France vous augmentez votre revenu de 25 pour cent. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Liste des valeurs qui peuvent être prêtées à l'Etat pour ses opérations à l'Etranger.

Danemark : Emprunts 3 °/₀ et 3 1/2 °/₀. Banque hypothécaire.

Norvège : Emprunt 3 °/₀ et 3 1/2 °/₀. Banque hypothécaire et Banque des Propriétés agricoles.

Suède : Emprunts 3 °/₀ — 3 1/2 °/₀ — 3,60 °/₀ — 4 1/2 et Caisse hypothécaire des Villes de Suède 3 1/2 °/₀.

Hollande : Emprunts 2 1/2 °/₀ et 3 °/₀.

Suisse : Emprunts 3 °/₀ — 3 1/2 °/₀ — 4 °/₀. Emprunts de l'Etat de Berne.

Espagne : Emprunt extérieur 4 °/₀ ; Actions et Obligations du Chemin de fer du Nord de l'Espagne ; Actions et Obligations de la Compagnie des Chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante.

Uruguay : Emprunts 3 °/₀ — 5 °/₀ et 6 °/₀.

Brésil : Emprunt 5 °/₀ 1908 (funding loan).

République Argentine : Emprunts 4 °/₀ — 4 1/12 °/₀ — 5 °/₀.

Province de Québec : Emprunt 3 °/₀ 1894.

Canal de Suez : Actions, Obligations, Bons de coupons, parts de la Société civile de recouvrement.

Egypte : Rente unifiée 4 °/₀, privilégiée 3 1/2 °/₀.

BIBLIOGRAPHIE

M. l'abbé Norbert Rousseau, docteur en théologie et en droit canonique, professeur au Grand Séminaire du Mans, vient de faire paraître la cinquième édition d'une excellente brochure : **Pouvoirs et privilèges des prêtres mobilisés**, législation canonique de la guerre 1914-1916.

Cette cinquième édition a été rigoureusement revue d'apres les dernières décisions romaines.

Prix : 0 fr. 70.

Le Mans, imprimerie Monnoyer, 12, place des Jacobins.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e).

Prisonnier des Allemands, *par un prêtre de la Société des Missions Etrangères, infirmier militaire.* — In 16 p. p VII-160, 1. 50 ; franco, 1,65.

L'auteur de ces pages vécues a été fait prisonnier par les Allemands, le 17 Septembre 1914, et, quoiqu'appartenant a une formation sanitaire, il n'a été relâché qu'au bout de 10 mois. Il a passé ce temps à soigner nos soldats blessés et enfermés dans les ambulances allemandes, et quelles ambulances !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à Chauny et à Avesnes, en France, au milieu de nos soldats et de nos officiers internés à Wetzlar, à Mayence, à Strasbourg, en Allemagne.

Ce livre est à lire, et par ceux, hélas! trop nombreux, qui ont des parents et des amis captifs au delà du Rhin, et par nos soldats dans les casernes et dans les ambulances. Mais qu'on ne l'envoie pas à ceux qui le liraient avec plus d'avidité encore, aux prisonniers en Allemagne, il ne passerait pas la frontière.

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe.)

Les Congrès eucharistiques internationaux. 1re série : *Les Origines. De Lille* (1881) *à Paray-le-Monial* (1897). Un vol. in-8° à 2 colonnes de 128 pages, avec 139 illustrations. Prix, broché, 1 fr. 20; port, 0 fr. 20; relié toile, 1 fr. 80 (majoration comprise) ; port, 0 fr. 35.

Le récit des premières assises solennelles de ces manifestations eucharistiques se présente ici écrit par divers témoins, avec une illustration documentaire très abondante ainsi réunie pour la première fois.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

Vins blancs pur jus de raisins frais garantis pour la Sainte Messe

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

31e ANNÉE. Vendredi 23 Juin 1916. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Croisade des enfants ; Procession du Saint-Sacrement ; Denier du culte, et écoles ; Quête.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lesneven : retraite de Dames ; Pèlerinage de N.-D. de Lambader ; Fête de N.-D. du Mur ; Grand Pardon de la Mère-de-Dieu ; Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la Guerre du Finistère ; Œuvre des Orphelins de la Guerre ; S. E. le cardinal Luçon et les Œuvres de Guerre et des Orphelins ; 142.218 familles demandent de modifier la loi sur les Orphelins ; La Ligue Patriotique des Françaises à Lourdes.

III. — Chronique générale : Rome ; S. S. Benoît XV aux Dames danoises ; Le chanoine Boudinhon, recteur de Saint-Louis des Français à Rome ; Les familles chrétiennes nombreuses et l'Académie ; Angleterre.

IV. — Bibliographie.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Juin. — 2e après la Pentecôte. — SOLENNITÉ DU TRÈS SAINT-SACREMENT.
A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant, de SS. Jean et Paul, martyrs, de S. Guillaume et de l'octave de S. Jean-Baptiste.
Lundi, 26. — De l'octave du T. S.-Sacrement. Semi-double. Blanc.
Mardi, 27. — De l'octave du T. S.-Sacrement. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 28. — Veille des SS. Pierre et Paul. De l'octave du T. S.-Sacrement. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 29. — SS. PIERRE ET PAUL, Apôtres. Double de 1re classe avec octave. Rouge.
Vendredi, 30. — FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.
Samedi, 1er Juillet. — *Jeûne et abstinence.* — Le Précieux Sang de Notre-Seigneur. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 2. — 3e après la Pentecôte. — Visitation de la B. Vierge Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Moëlan et Plouigneau . . . . . du 23 au 30 Juin.
Plonévez-du-Faou . . . . . du 1er au 6 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Croisade des enfants. — A l'occasion des fêtes du Saint-Sacrement et du Sacré Cœur, Nous engageons vivement le Clergé à grouper les enfants, pour les faire prier dans les églises, aux intentions de la France. Ils prendront ainsi part à la croisade d'enfants qui s'organise dans le pays tout entier.

Nous souhaitons que, jusqu'à la fin de la guerre, des communions nombreuses soient faites par eux pour la victoire et pour la paix, et que, dans les catéchismes, dans les écoles, en famille, on les habitue à réciter fréquemment dans ce but le *Pater*, l'*Ave*, et les invocations : *Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ! Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous !*

II. Procession du Saint-Sacrement. — La solennité de la fête du Sacré Cœur, en raison de son occurrence avec la solennité de la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, se trouve transférée, cette année, au dimanche suivant, 2 Juillet. Mais cette translation n'entraîne pas celle de la procession du Saint-Sacrement, qui, à moins d'autorisation bien motivée, devra se faire *le dimanche 2 Juillet*.

III. Denier du culte, et écoles. — Nous rappelons que les cotisations pour le Denier du culte doivent être remises au Secrétariat de l'Evêché, avant la fin du mois de Juin ; les circonstances actuelles ne font que rendre cette obligation plus pressante.

Toutes les demandes de secours aux écoles libres doivent être adressées à M. le Secrétaire de l'Evêché, avant le 1er Juillet, suivant le règlement de la Caisse de secours (*Ordo*, p. 13).

IV. Quête. — Une quête pour le denier de Saint-Pierre sera faite le dimanche 2 Juillet, solennité de la fête des SS. Pierre et Paul.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi, samedi* et *dimanche :* Triduum en l'honneur du Saint-Sacrement, sermon par le Père Hascoët, vendredi et samedi 23 et 24, à 8 heures du soir, dimanche, après les vêpres.

Dimanche 25 : Solennité de la Fête-Dieu ; messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures. Immédiatement après la messe, procession solennelle du Saint-Sacrement. Itinéraire : rues du Roi-Grallon, du Parc, René-Madec, Saint-Mathieu, Chapeau-Rouge et Kéréon, avec station à l'église Saint-Mathieu et au reposoir de la place Médard ; messe à midi.

Vêpres à 3 heures. Aux offices, une quête sera faite pour l'entretien de la Cathédrale.

Après les vêpres, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François ; instruction, bénédiction.

Il n'y a pas de réunion le soir.

Toute la semaine, exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'après les vêpres. Tous les jours, grand'messe à 9 heures et vêpres à 4 heures.

Vendredi 30 : fête du Sacré Cœur. Réunion, le soir, à 8 heures : chapelet, litanies du Sacré Cœur, bénédiction.

Dimanche 2 Juillet : vêpres à 2 heures, suivies de la procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la Cathédrale.

— EGLISE DE SAINT MATHIEU. — *Dimanche du Saint-Sacrement :* messe à 6 et 8 heures ; la grand messe à 9 heures. Pas d'autre messe après, même à 11 h. 1/2. Les fidèles se rendent immédiatement à Saint-Corentin, pour prendre part à la procession solennelle du Saint-Sacrement. Les hommes prendront la place d'honneur, derrière le dais.

Après vêpres, Mois du Sacré Cœur, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement. Depuis une heure jusqu'aux vêpres, le Saint-Sacrement sera exposé.

Mardi : à 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours de la semaine, le Saint-Sacrement sera exposé, depuis la première messe jusqu'à la réunion du soir.

Confession des enfants : 1° *lundi*, de ceux qui n'ont pas communié ; 2e *mardi*, de ceux qui ont fait la communion privée ; 3e *mercredi*, des enfants qui ont fait la 1re communion solennelle, la 2e et 3e communion. Les filles, le matin : école chrétienne, à 10 heures, communale, à 11 heures ; — les garçons, le soir : école chrétienne, à 3 heures, communale, à 4 heures. Messe de communion, *mercredi* et *jeudi*, à 7 heures. — Nous confessons le *jeudi*, depuis 2 heures.

Fête du Sacré Cœur : vendredi, 6 heures, à l'autel du Sacré-Cœur, messe et communion générale des Bretons associés du Sacré Cœur ; 7 heures, deuxième messe. A 8 heures, grand'messe solennelle, communion générale des Meres de famille, associées du Sacré Cœur. Pendant toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

LESNEVEN. — **Retraite de Dames.** — La retraite française annuelle pour les dames du monde sera prêchée à la Retraite de Lesneven, du dimanche soir, 2 Juillet, au samedi matin 8 du même mois.

PLOUVORN. — **Pèlerinage de Notre-Dame de Lambader,** *lundi 12 Juin 1916*. — Après le Folgoat et le Kreisker, Lambader est le plus beau sanctuaire élevé, dans notre diocèse, en l'honneur de la Sainte Vierge. Son clocher le dispute à celui de Saint-Pol, comme dit le cantique :

« Tour all ebet, nemet Kreisker,
N'eo par da dour Lambader. »

Il s'élance dans les airs au milieu d'un site ravissant de la paroisse de Plouvorn. Mais la gloire de ce lieu choisi par Marie est surtout au-dedans : « *Omnis gloria ejus ab intus* » ; elle est surnaturelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Reine du Ciel y est vénérée et priée par ses dévots enfants de Plouvorn d'abord, puis par ceux des environs.

Au milieu des tribulations de la guerre, le cri des âmes angoissées va naturellement vers cette Mère, qui n'a jamais été invoquée en vain. M. le Recteur de Plouvorn se disait qu'il ne pouvait tarder plus longtemps à recourir à son intercession ; il savait qu'un pèlerinage à Lambader répondrait aux désirs des fidèles de sa paroisse et de toute la région voisine Il se mit donc à l'œuvre. Son appel fut accueilli avec une joie unanime.

Le lundi de la Pentecôte, qui est le grand jour de Lambader, on se met en mouvement de tous les côtés à cinq lieues à la ronde. De nombreux groupes de pèlerins arrivent dès l'aube ; puis, à partir de 9 heures jusqu'à 10, c'est une foule, un défilé ininterrompu de processions, avec croix et bannières. Ce sont les pèlerins de Landivisiau, de Plougourvest, de Mespaul, de Plouénan, de Saint-Pol, de Plouzévédé, de Cléder, de Bodilis, de Saint-Vougay, de Plougar, de Tréflaouénan, de Lampaul-Guimiliau, de Saint-Thégonnec, de Saint-Martin de Morlaix, de Guiclan, de Saint-Sauveur, de Sizun, de Saint-Servais, de Loc-Eguiner. Plusieurs sont venus à pied, portant leurs enseignes, chantant et récitant des prières.

A 10 h. 1/2, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol, qui préside le pèlerinage, commence la messe, assisté de deux abbés du Séminaire haïtien de Saint-Jacques, qui est venu tout entier à la fête. Une estrade a été élevée auprès de l'église, pour permettre à la foule de voir et de suivre les cérémonies. M. Botéraou, vicaire de Landivisiau, entouré de sa chorale, dirige le chant.

Après l'Evangile, M. Le Gall, curé-doyen du canton, adresse la parole à la foule qui couvre le placitre de Notre-Dame. Il rappelle avec force et clarté à tous les dévots de la Sainte Vierge quelle assurance ils doivent avoir de leur salut : jamais vrai serviteur de Marie ne peut se perdre, car elle est une avocate très puissante auprès de Jésus, son Fils, qui n'a aucune grâce à lui refuser ; elle est de plus une Mère pleine de tendresse pour tous ses enfants. La dévotion à la Sainte-Vierge est un signe de prédestination pour les particuliers ; elle est aussi un gage de vie et de gloire pour les nations. Or, la France a eu, à travers les âges, un culte tout spécial pour Marie, et Marie a témoigné pour la France un amour de prédilection : « *Regnum Galliæ, regnum Mariæ* ». Nous avons donc tout lieu d'espérer que la Reine de France, qui est « *terrible comme une armée rangée en bataille* », viendra bientôt à notre secours.

A 2 heures, M. Léin, recteur de Plougourvest, a récité le Rosaire, en faisant, à chaque dizaine, une courte méditation adaptée aux tristesses du temps. N.-D. de Lambader avait daigné descendre de son trône et venir sur le placitre devant l'estrade, pour être au milieu de ses enfants. Avec quelle joie elle dut écouter les *Ave Maria* répétés par des milliers de voix !

Après le chant des vêpres, le sermon fut donné par M. Barvet, vicaire de Saint-Melaine de Morlaix. Il fit un appel touchant à la compassion de la Mère de Douleur.

M. le Curé de Saint-Pol communiqua ensuite aux pèlerins un télégramme que Sa Grandeur Mgr l'Évêque avait adressé, dès le matin, pour les bénir tous, leur dire son regret de n'avoir pas pu se rendre au milieu d'eux et les assurer qu'il serait avec eux d'esprit et de cœur pendant toute cette journée de prière. M. le Curé ajouta quelques bonnes paroles pour suggérer les résolutions pratiques que chacun devait emporter de ce pieux pèlerinage.

Aussitôt après le Salut du Saint-Sacrement, les croix et les bannières se remettent en mouvement. C'était un spectacle merveilleux et bien touchant que cette marche triomphale de tant de croix d'or et d'argent, de tant de bannières (il y en avait plus de cinquante), qui se disputent le prix soit par leur richesse soit par leur antiquité ! A leur suite venait la statue de Notre-Dame, portée sur les épaules de huit paroissiennes de Plouvorn, et dominant de toute la hauteur de sa taille majestueuse la foule énorme des pèlerins, qui chantaient de toutes les forces de leurs voix et de leurs cœurs le cantique composé en son honneur pour la circonstance par M. le chanoine Léon, qui avait retrouvé sa lyre pour chanter *la bonne Patronne de Lambader :*

Patronez vad Lambader,
Hor Mamm, hon esperans,
Guelit pe seurt barr-amzer
'Zo kouezet var bro Frans :

Sec'hit pelloc'h hon daelou,
C'hui ken trugarezuz,
Ha lakit fin d'ar meuntrou :
Ar peoc'h deomp, Mamm Jezuz !

Ne croyez-vous pas que la Reine de la Paix ait ici, comme elle le fit lors de son apparition à Pontmain, marqué la mesure du cantique par un mouvement léger de ses doigts ?

Le défilé des processions dura trois quarts d'heure. Puis les pèlerins se séparèrent pour aller porter dans leurs paroisses respectives un rayon de douce espérance au milieu des tristesses qui pèsent sur tous les fronts. Notre-Dame de Lambader, nous reviendrons vous remercier au jour de la paix apportée par la victoire !

Quel était le nombre des pèlerins ? En calculant d'après l'espace occupé par la foule, nous n'avons pas à craindre d'exagérer en le portant à vingt-cinq mille.

Ce qu'il y a eu de plus remarquable dans cette fête, c'est la profonde piété de tous, oui, nous pouvons le dire, de tous sans exception. Le pèlerinage n'a pas d'ailleurs fini avec la fête du lundi 12 : il a continué toute la semaine. Car il n'y a personne, à Plouvorn, qui ne tienne à faire ses dévotions pendant ces jours. C'est le Jubilé annuel de la paroisse. Les environs envoient aussi des pèlerins durant la semaine. Entre les trois jours du dimanche 11, du lundi 12 et du mardi 13 Juin, il a été distribué plus de six mille communions, soit dans l'église de N.-D. de Lambader, soit dans l'église paroissiale. Pour les cinq jours suivants, le nombre moyen a été de six cents par jour.

Une belle procession de cinq cents enfants, faite le dimanche de la Sainte Trinité, a clos la série de ces jours de bénédiction.

Sans aucun doute, toutes ces prières, toutes ces communions, tous ces témoignages d'amour et de confiance en Marie, seront d'un grand poids dans la balance de la Justice divine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Mathieu de Morlaix. — **Fête de Notre-Dame du Mur.** — On venait, en foule, samedi soir, sur l'invitation de M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre, pour célébrer, dans son sanctuaire, Notre-Dame du Mur, patronne de Morlaix. Au milieu des lumières et des fleurs, et sur le fond de la tenture de soie blanche semée d'hermines noires, se détachait l'antique statue, la Vierge ouvrante présentant à l'adoration des fidèles la Très Sainte Trinité ; et vers elle s'élevaient les prières de toute une population qui la suppliait de continuer à la cité la protection bienfaisante qui s'étendit au cours des siècles sur ses enfants.

M. l'abbé Barvet, vicaire à Saint-Melaine, fut l'interprète des sentiments de ses compatriotes, pour dire à la Vierge aimée la vénération dont elle est entourée ; et il sut trouver, dans son éloquence faite à la fois d'émotion tendre et de force convaincante, les termes qui convenaient au caractère intime de cette fête et aussi aux circonstances graves de l'heure présente, invitant les fidèles à la confiance en la Vierge dont la protection est une muraille et un rempart contre les efforts de l'ennemi. Et l'assemblée restait sous le charme de cette parole persuasive et réconfortante qui sut consoler bien des tristesses, en même temps qu'elle relevait les cœurs.

C'est aussi de la confiance en Marie que traita, le lendemain, à la messe solennelle, M. l'abbé Cozanet, vicaire au Pilier-Rouge de Brest. En une belle page d'histoire, il fit une admirable adaptation aux circonstances de la fameuse parole du général allemand reculant, en 1870, devant Laval : « Une Madone garde cette cité ». Et par l'effet de la perspective, que l'orateur agrandissait, la cité devenait la France aimée de Marie et favorisée par elle, au cours du siècle dernier, de cinq apparitions successives. La voix, au timbre grave et pur, prenait de l'ampleur pour chanter la royauté de Marie sur la terre de France, s'élevait pour flétrir au contraire la nation hérétique dont l'armée s'est couverte de honte, éveillait au cœur de ses auditeurs une profonde et durable émotion.

La chorale des jeunes gens exécuta la messe solennelle de Fauchey : soli et chœurs à trois voix avec accompagnement d'orgue et d'instruments à cordes ; et l'on était heureux d'assister, une fois de plus, en l'église Saint-Mathieu, à l'une de ces auditions où l'art, s'accordant avec le sentiment religieux et se mettant à son service, donne aux fidèles une des plus pures jouissances qui se puissent désirer...

L. M.

Kerfeunteun. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Le *dimanche 2 Juillet*, grand Pardon de la chapelle.

Samedi 1er : à 5 heures, premières vêpres, suivies des confessions.

Dimanche 2 : messes basses à 6 h. 1/2 et 8 heures ; à 10 heures, grand'messe en plein air, suivie de la procession du Saint-Sacrement autour de la chapelle ; — à 2 h. 3/4, chapelet en commun, avec chant des Mystères ; à 3 heures, vêpres, grande procession du Pardon, bénédiction du Saint-Sacrement.

Chaque jour, pendant la semaine, messes à la chapelle, à 6 heures, 6 h. 1/2 et 7 heures. Trois prêtres seront à la disposition des pèlerins, à partir de 5 h. 1/2.

— Le jour du Pardon et tous les jours de l'octave, indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, font une visite à la chapelle et prient aux intentions du Souverain Pontife.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la Guerre du Finistere. — *8e liste de souscription.* — « Association de la Nouvelle Angleterre en faveur des Orphelins et des Mutilés français de la Guerre (somme provenant d'une fête de charité, à Boston, et *remise par le M. Président de la République Française*, 500 fr. ; Mme Pinczon du Sel, Guichen, 100 ; Vicomte et Vicomtesse Fortuné de Pluvié, Rennes, 50 ; Usine Carof, Portsall-Ploudalmézeau, 500 ; Abbé Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, 20 ; Mme Auguste Carof (mère), 50 ; Mme Arthur Carof, 20 ; M. Auguste Carof, 50 ; Mlle Marie Carof, 20 ; M. Joseph Jaouen, Saint-Thonan, 5 ; M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet, 5 ; Mlle Léontine Michel, Landerneau, 5 ; Mme Paillet, Brest, 100 ; M. l'abbé Rolland, recteur de Landéda, 10 ; Un groupe de paroissiens de Landéda, 20 ; Capitaine Auguste de Penguern, aux Armées, 50 ; Capitaine de Lafforest, aux Armées, 10 ; Mme de Poulpiquet, Brélès, 10 ; Abbé Caer, recteur de Plounévez-Lochrist, 10 ; Anonyme, La Forêt-Landerneau, 2 ; Mme Louis de Poulpiquet (par an), 10 ; Mlle de Keranflech (par an), 10 ; Abbé Kerouanton, recteur de Saint-Eloy, 5 ; Au nom du lieutenant Yvan de Rodellec, de la Promotion de la Grande-Revanche, chevalier de la Légion d'honneur, tué à l'ennemi, 50. — Total de la 8e liste, 1.612 fr. — Total à ce jour, 24.471 fr.

S'adresser à M. Henri Danguy des Déserts, trésorier de l'œuvre, à Landerneau, rue Traverse, 7.

Œuvre des Orphelins de la Guerre. — Les communions d'enfants sont maintenant terminées. Le clergé paroissial a donc la possibilité de s'occuper tout particulièrement de dresser la liste des morts de chaque paroisse, d'établir les éléments de l'enquête sur les Veuves et les Orphelins, et de répondre au plus tôt au questionnaire que le Bureau de l'Œuvre diocésaine a distribué dans toutes les paroisses. Il est urgent que ce travail préliminaire soit terminé et transmis au secrétaire de chaque arrondissement.

Nous recommandons avec instance de bien préciser sur chaque questionnaire : 1° si la Veuve touche l'allocation prévue par la loi, ainsi que le supplément pour chaque enfant ; 2° si la subvention appelée *Secours immédiat* a été obtenue du trésorier du dépôt auquel appartenait le défunt ; 3° si les pièces afférentes à la liqui-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dation de pension ont été dressées et expédiées ; 4° si la Veuve et les Orphelins sont dans l'indigence.

Quelques correspondants demandent de revenir sur les démarches à faire pour obtenir le *secours immédiat*, auquel ont droit toutes les Veuves pour fait de guerre, ou femmes de disparus depuis six mois.

Nous donnons ci-après le modèle de la demande à adresser, sur papier libre et sans affranchissement, à *Monsieur le Général commandant la subdivision du Finistère.*

Je, soussignée (nom et prénoms de fille), *demeurant actuellement à....., née le....., à....., mariée le....., à....., veuve de* (nom et prénoms du mari, grade et régiment auquel il appartient), *né le....., à....., décédé le....., à..... (tué à l'ennemi ou décédé des suites de blessures reçues, ou de maladie contractée au cours des opérations de guerre), sollicite de votre haute bienveillance l'allocation d'un secours immédiat dans les condutions prévues par la circulaire ministérielle du 31 Août 1914* (indiquer le nombre d'enfants et les charges de famille).

A....., le..... *(Signature et adresse.)*

A cette pièce, il faut joindre, sur papier libre : 1° copie certifiée par le maire de l'acte de décès ou de disparition ; 2° copie de l'acte de mariage et constat de son divorce ou séparation.

Pour les Orphelins, si la mère est morte, actes de naissance.

Pour l'adoptant, constat légalisé que les Orphelins sont à sa charge.

LES ŒUVRES DE GUERRE ET LES ORPHELINS. — **Importantes déclarations de S. Em. le card. Luçon.** — S Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, vient d'adresser la lettre suivante à M. le sénateur de Lamarzelle. L'importance des déclarations si fermes, et en même temps si modérées, écrites, sous le bombardement des Barbares, par le très vénéré doyen des cardinaux français, n'échappera pas à l'attention des catholiques et des patriotes français.

« Reims, 1er Juin 1916.

ARCHEVÊCHÉ
DE REIMS
—

» MONSIEUR LE SÉNATEUR,

» Permettez-moi de vous adresser l'expression émue, l'hommage très respectueux de ma reconnaissance pour le dévouement avec lequel vous venez de défendre, au Sénat, les droits des catholiques et la liberté des consciences ; car, au fond, ce sont ces choses, sacrées pour nous, qui se trouvent menacées par les projets de loi récemment discutés au Parlement au sujet des orphelins de la guerre et des œuvres de guerre.

» Nous ne sommes point des opposants de parti pris. Mais il est des principes sur lesquels il ne nous est pas permis de transiger, des droits auxquels il ne nous est pas possible de renoncer, des

libertés auxquelles nous ne saurions laisser porter atteinte. Ce sont ces principes, ces droits, ces libertés que vous avez défendus, ces mois derniers, avec une science juridique qui discerne d'un coup d'œil prompt et sûr le vice ou le danger d'une formule habile, avec une expérience parlementaire qui ne s'en laisse imposer ni par les apparences ni par les promesses, avec une patience et une ténacité que les refus systématiques et répétés ne parviennent point à lasser, avec une éloquence et une courtoisie auxquelles les adversaires eux-mêmes rendent hommage.

***

» Dans la discussion de la proposition de loi concernant les œuvres qui font appel à la générosité publique, projet si gros de menaces pour la charité privée, tous vos efforts et ceux de vos amis de la droite ont échoué contre le parti pris. Cependant, ils n'ont pas été complètement inutiles : vous avez obtenu plusieurs déclarations, plusieurs promesses, qui, en engageant l'honneur du pouvoir, vous donnent, sans être inscrites dans le texte de la loi, comme vous le demandiez, des garanties sur quelques points importants.

» Ces garanties, il est vrai, et vous n'avez pas manqué de le faire observer, ne nous donnent qu'une « tranquillité relative, » précaire, conditionnelle » ; mais vous avez eu l'heureuse inspiration d'annoncer votre intention de déposer sur le bureau du Sénat, aussitôt que le règlement d'administration publique aura paru, une proposition de loi codifiant les déclarations faites à la tribune : le gouvernement ne voudra certainement pas refuser de ratifier ses engagements.

***

» Il est fort à désirer, Monsieur le Sénateur, dans l'intérêt du maintien de l'union sacrée, que vous soyez plus heureux dans la discussion de la loi relative aux orphelins de la guerre, et que vous réussissiez à faire écarter du projet soumis à l'examen du Sénat certaines dispositions vraiment inacceptables, contre lesquelles, si elles étaient maintenues, nous serions obligés d'élever une très formelle protestation, au nom de la conscience catholique et des droits inviolables de la famille.

» Puissiez-vous obtenir une loi qui, en acquittant avec une impartiale générosité la dette sacrée de la patrie envers ceux qui sont morts pour elle, se montre respectueuse de la liberté, des droits et des croyances religieuses des veuves et des orphelins !

» Qu'on ne prétende pas imposer à tout le pays les utopies philosophiques ou sociales de quelques politiciens et sectaires qui veulent que l'enfant appartienne à l'Etat, contrairement au cri de la nature et au sentiment commun de l'humanité. Après Dieu, l'enfant appartient à ses parents. On ne saurait consentir à la mainmise de l'Etat sur les orphelins. Le sentiment général repousse avec énergie, comme contraire à la dignité du foyer et aux droits intangibles des parents, toute intrusion étrangère dans la famille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Qu'on renonce donc à l'institution d'une surveillance spéciale et constante des veuves de la guerre par des délégués de l'autorité administrative durant toute la minorité des orphelins. Cette surveillance inconnue de nos Codes, et qui, d'après le texte de la Commission sénatoriale, serait imposée aux seules veuves de la guerre, excite dans toutes les familles, sans distinction d'opinions, les plus vives alarmes et une invincible répulsion.

» Il faut laisser les orphelins à leur mère et ne point les séparer d'elle. C'est à elle qu'appartient le droit et qu'incombe le devoir de donner ou de faire donner l'éducation à ses enfants. A l'Etat de lui venir en aide, et de payer ainsi sa dette envers ceux qui sont morts pour la patrie, mais sans lui imposer aucune surveillance étrangère, sans exercer aucune pression, directe ou indirecte, sur le choix de l'éducation qu'elle devra adopter, ou de l'établissement auquel elle voudra confier ses enfants.

» Ne point séparer les orphelins de la famille, c'est réduire au minimum les frais d'éducation, c'est éviter la dépopulation des campagnes, le dépaysement et le déclassement de ces enfants, toutes choses qui ne seront pas moins avantageuses à la paix sociale qu'à la moralité et au bonheur des familles.

» D'ailleurs, accablé de charges comme il le sera après la guerre, l'Etat n'aura-t-il pas intérêt à favoriser les initiatives privées ? Qu'il se borne donc à les subventionner, et qu'il reste ainsi dans le rôle d'aide, de protection, et dans une certaine mesure, de surveillance, qui est le sien.

***

» Nous savons, Monsieur le Sénateur, que c'est dans cet esprit que vous entendez travailler, vous et vos amis du Sénat ; nous vous en remercions d'avance. Tous nos vœux vous accompagnent : que Dieu vous aide dans votre grande et noble tâche !

» Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma haute et respectueuse considération.

» † L.-J. Cardinal Luçon,
» *Archevêque de Reims.* »

142.218 familles demandent de modifier la loi sur les orphelins. — M. de Lamarzelle a déposé vendredi au Sénat, au nom du Secrétariat général, 4, avenue de Breteuil, Paris, un septième lot de pétitions demandant au Parlement de maintenir intacts les droits sacrés de la famille et de la liberté de conscience des enfants des soldats tués à l'ennemi, gravement compromis par plusieurs dispositions essentielles du projet en discussion sur les orphelins.

Les nouvelles pétitionnaires — qui, comme les précédentes, sont toutes femmes ou veuves de mobilisés, mères de famille — sont au nombre de 10 721.

Le total général des pétitionnaires est à ce jour de 142.218, représentant 307.130 enfants.

Ligue patriotique des Françaises, 368, rue Saint-Honoré, Paris. — **La Ligue patriotique à Lourdes.** — Trois journées de prières à Lourdes, avec l'approbation et la bénédiction de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, *les 14, 15 et 16 Juillet*, organisées par la Ligue patriotique des Françaises. — Prédications du R. P. Barret.

Nota. — Prière d'envoyer les adhésions, le plus tôt possible, au Secrétariat Central 368, rue Saint-Honoré, Paris.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Prière à saint Pierre.** — Une Lettre apostolique de S. S. Benoît XV, datée du 27 Avril, assigne 300 jours d'indulgence — une fois par jour — à la récitation de la prière suivante à « Saint Pierre, prince des apôtres » :

Prière a l'apôtre saint Pierre, premier pape

O glorieux saint Pierre, qui en récompense de votre foi vive et généreuse, de votre profonde et sincère humilité, et de votre ardent amour, avez été honoré par Jésus-Christ, des privilèges les plus singuliers, et spécialement du principal sur tous les apôtres, de la primauté sur toute l'Eglise, dont vous avez été constitué aussi pierre et fondement, obtenez-nous la grâce d'une foi vive, qui ne craigne pas de se déclarer ouvertement dans son intégrité et dans ses manifestations, et de donner au besoin le sang et la vie plutôt que d'y faire jamais défection. Obtenez nous un véritable attachement à notre Mère la sainte Eglise, faites que nous nous tenions sincèrement et toujours étroitement unis au Pontife romain, l'héritier de votre foi, de votre autorité, l'unique vrai Chef visible de l'Eglise catholique, qui est cette arche mystérieuse en dehors de laquelle il n'y a point de salut. Faites que nous en suivions avec soumission les enseignements et les conseils, et que nous en observions tous les préceptes, afin de pouvoir goûter sur terre une paix sûre et tranquille, et d'arriver un jour à l'éternelle félicité du ciel. — Ainsi soit-il.

S. S. Benoît XV aux Dames danoises. — La *Croix* publie les deux documents ci-après. Le premier est une « adresse » envoyée à S. S. Benoit XV par des dames danoises qui toutes remplissent d'importantes fonctions ou représentent des groupements influents. Elles sont, toutes aussi, protestantes.

La réponse qu'au nom du Souverain Pontife le cardinal Gasparri leur a fait parvenir expose, sous une forme toujours plus accentuée, la vraie conception que S. S. Benoît XV s'est toujours faite de la paix. Le langage en est magnifique, et sa clarté est telle qu'aucun homme de bonne foi ne pourra méconnaître la force des idées qu'on y trouve exprimées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Copenhague, le 20 Mars 1916.

» TRÈS SAINT-PÈRE,

» En vénération profonde, nous venons du Danemark neutre, présenter à Votre Sainteté l'expression de notre reconnaissance respectueuse pour tant de preuves de l'amour d'En-Haut de Votre Sainteté pour la paix universelle et de la miséricorde pour les droits violés de l'humanité.

» Nous nous permettons, en vénération profonde, d'ajouter l'expression de notre admiration reconnaissante pour ces efforts de l'âme élevée de Votre Sainteté pour établir une paix générale au-dessus de tous les intérêts nationaux particuliers.

» Votre Sainteté possède, dans l'esprit plein de sérénité d'En-Haut, le droit de l'autorité de prononcer aujourd'hui le jugement juste de l'amour universel sur les combats de vie et de mort, et ce jugement retentira partout, consolant les pays dévastés et désolés, et condamnant toute usurpation par le glaive. C'est pleines de confiance que nous nous permettons d'exprimer l'espoir que Dieu voudra conserver les forces de Votre Sainteté pour entreprendre une intervention renouvelée pour la paix générale auprès des gouvernements et une déclaration renouvelée de l'esprit supérieur de l'amour universel pour l'humanité entière, pouvant éclaircir la question la plus brûlante du temps : quel sera pour le bien commun de l'humanité entière le fruit de la grande guerre ?

» Que cette voix de justice divine et terrestre ne se taise point, qu'elle retentisse au-dessus du tonnerre des canons, soutenant l'espoir et le courage du genre humain terrifié et la conviction des droits légitimes égaux de l'autonomie des peuples — les droits inviolables de toute l'humanité — proclamant une solution divine du conflit universel, digne de Dieu et des hommes.

« A bas les armes ! » seule solution qui peut éloigner la haine fratricide des peuples dans la grande confédération fraternelle des nations.

» En vénération profonde :

» Sophie ALBERTI, *présidente des femmes de lettres* ; — Mathilde BAJER, *présidente d'honneur de « Pax »* ; — Johanne FRYDENBERG, *présidente des Associations des femmes électeurs* ; — Cecilia LUTKEN, *inspectrice générale de la Croix-Rouge de l'armée* ; — Gustava HAMMER, *de la Croix-Rouge* ; — Johanne MUNTER, *présidente de l'Association pour le droit des femmes au vote législatif* ; — Thyra DE ARENSTORFF ; — Astrid MICHAELES, née MYSTROM ; — Clara TYBJERG ; — Louise WRIGHT ; — Augusta CARIT ETLAR ; — Etatsradinde LARSEN. »

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA
—

« Dal Vaticano, 11 Mai 1916.

» MESDAMES,

» Notre Saint-Père le Pape Benoît XV a été très touché des sentiments dont votre lettre collective du 20 Mars dernier lui a apporté la noble expression.

» Vous vous êtes émues à la pensée des anxiétés et des douleurs du cœur de l'auguste Pontife devant l'immensité des catastrophes de l'effroyable guerre. *Vous exprimez votre reconnaissance au Pape, ministre du Dieu de la paix, d'avoir saisi toutes les occasions de plaider la cause de la pacification du monde par une paix, fondée sur la justice et le droit.* C'est avec raison que vous rappelez le rôle séculaire du Pontife romain, *médiateur entre les peuples, défenseur-né des causes justes, gardien de la morale, du droit et de la civilisation.* Pasteur universel des âmes, le Pape a reçu en dépôt la doctrine évangélique *de la paix et de la justice*, et l'histoire témoigne éloquemment du prestige souverain, de l'action puissamment modératrice et pacificatrice de la Papauté à travers les siècles.

» Aussi bien, Notre-Saint Père le Pape Benoît XV a assumé de grand cœur ce rôle traditionnel, et, obéissant au précepte de la Bible *clama ne cesses*, il désire rendre possible *une paix qui résolve, avec équité et sagesse, la complexité redoutable des problèmes soulevés dans le monde.*

» Tout en guidant les âmes vers la patrie céleste, il considère comme un devoir de sa charge d'agir par la prière et par l'action, afin de faire cesser les litiges, les haines et les rivalités sanglantes, et de ramener la paix et la concorde dans la cité des nations.

» En me faisant l'interprète de la gratitude pontificale pour votre démarche d'une inspiration si généreuse et si haute, je vous prie, Mesdames, d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués en Notre Seigneur.

» *Signé :* Card. GASPARRI. »

M. le chanoine Boudinhon, recteur de Saint-Louis des Français. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. le chanoine Boudinhon, professeur de droit canon à l'Institut catholique de Paris, vient d'être nommé recteur de l'église nationale de Saint-Louis des Français, à Rome, en remplacement de Mgr Guthlin, démissionnaire pour raisons de santé.

Cette promotion honore à la fois et M. le chanoine Boudinhon bien connu pour ses travaux sur le droit canon, et le diocèse du Puy, dont il est originaire, et l'Institut catholique de Paris, auquel M. Boudinhon est attaché depuis trente-trois ans comme professeur de droit canonique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les familles chrétiennes nombreuses et l'Académie. — M. Etienne Lamy vient de faire, à l'Académie française, un généreux don de 500.000 francs. Mais ce qui est plus remarquable que le don, c'est l'exposé suivant des intentions du donateur :

« Certain que restaurer la fécondité de notre race est le plus essentiel intérêt de la France ; que la plus efficace conseillère du devoir est la morale religieuse, et que tout Français doit hâter la résurrection de la vie nationale.

» Je voudrais aider quelques-uns des pères et des mères qui, par des privations quotidiennes et volontairement subies, perpétuent encore des foyers riches d'enfants.

» Le revenu annuel de la fondation, qui représentera à peu près 25.000 francs, sera, chaque année, réparti entre des familles de paysans français et catholiques et partagé entre deux de ces familles, parmi les plus pauvres, les plus nombreuses, les plus chrétiennes de croyance, les plus intactes de mœurs. Dans des conditions exceptionnelles, s'il apparaît qu'une somme plus considérable remise à une seule famille ne risquera pas d'y introduire la paresse, mais achèvera d'y rendre meilleur un avenir déjà préparé par de l'intelligence et du travail, la totalité du revenu pourra former un seul prix. »

Nous souhaitons que l'exemple de M. Etienne Lamy soit imité à tous les degrés de l'échelle sociale, que toute notre vie nationale soit organisée de manière à encourager les familles nombreuses, et que partout l'on comprenne, comme l'auteur de cette magnifique libéralité, à quel point la religion est l'appui fécond de la morale et l'espoir de la patrie.

ANGLETERRE. — **Nouvelle province ecclésiastique.** — Il y a quatre ans, l'Angleterre et le Pays de Galles ne formaient qu'une seule province ecclésiastique, celle de Westminster. Seize suffragants pour un seul métropolitain, c'était trop ; aussi le Saint-Siège crut-il devoir créer deux nouveaux archevêchés, ceux de Birmingham et de Liverpool, autour desquels il groupa les évêchés. Voici maintenant qu'il vient d'en créer un quatrième et d'ériger le Pays de Galles en province ecclésiastique. La nouvelle province se composera de l'évêché de Newport transformé en archevêché de Cardiff, avec le diocèse de Menevia pour suffragant. En 1842, il y avait à peine, à Cardiff, une dizaine de catholiques, pour lesquels on disait la messe dans une taverne. Aujourd'hui, il y en a *vingt mille*, c'est-à-dire le tiers de la population catholique du diocèse, avec sept églises ou chapelles.

Par une singulière coïncidence, l'Eglise anglicane sort officiellement de la principauté de Galles au moment où la hiérarchie catholique y entre. En effet, la grande majorité des habitants du pays appartenaient non à l'établissement anglican, mais aux sectes protestantes dissidentes. Sur leurs instances, la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le Pays de Galles fut effectuée, il y a deux ans, par une loi qui va recevoir prochainement son exécution.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e^).

Vient de paraître : **Comment le rail a vaincu la distance et l'altitude.** *Les chemins de fer, leur développement des origines à nos jours, le rail,* par Marcel HEGELBACHER. Un vol. in 8° à deux colonnes de 110 pages, avec 110 illustrations. Prix : broché, 1 fr. 20 ; port, 0 fr. 20 ; relié toile, 1 fr. 80 (majoration comprise) ; port, 0 fr. 35.

I. Historique des chemins de fer. II. Les chemins de fer normaux : leurs grandes divisions. III. Les chemins de fer de montagne. IV. Les chemins de fer spéciaux. V. Quelques réflexions sur les chemins de fer.

L'auteur, qui s'est spécialisé dans ce sujet depuis bien des années, a trouvé le secret de se rendre accessible aux profanes, et les professionnels le liront avec profit. Ce n'est pas un mince mérite pour un ouvrage scientifique.

Memento-Noël. — Le *Noël*, qui est une revue catholique, littéraire et artistique, instructive et éducative, pour les jeunes filles, est aussi l'organe d'un important mouvement de jeunesse. Toute une légion de Noëlistes, animées d'un zèle ardent pour les bonnes œuvres, s'associent, s'édifient et s'entraînent au bien.

Le *Memento-Noël* expose les traditions établies au cours des vingt et un ans d'existence de la revue, ainsi que le sens et l'organisation du mouvement noëliste déjà considérable et si plein de promesses.

Le *Memento Noël* contient encore six chants noëlistes.

Ce petit volume, si gracieusement présenté, est tout d'abord le manuel à l'usage des Noëlistes et comme leur vade-mecum ; mais nous souhaitons qu'il soit connu par le clergé et par les chefs de nos œuvres catholiques.

Memento-Noël, manuel à l'usage des Noëlistes. Un vol. de 270 pages. Prix : broché, franco, 1 fr. 30 ; relié, franco, 3 fr. (majoration comprise).

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

Aux infirmières de France. — Quelques pensées de Mgr TOUCHET, évêque d'Orléans. In-12 écu... 2,25 ; franco... 2 50.

Composé pour être lu à petites doses, ce livre traite de toutes les relations qu'une infirmière peut rencontrer dans son hôpital, — avec les malades, les médecins, les administrateurs, les autres infirmières — ; il s'adresse à toutes, croyantes ou non croyantes, plus particulièrement toutefois aux croyantes auxquelles il ouvre des points de vue très touchants et montre de saints modèles, tels que saint Louis et Jeanne d'Arc, qui les peuvent encourager dans un travail duquel l'évêque d'Orléans ne dissimule ni les dégoûts possibles ni les lassitudes, en même temps qu'il en fait valoir et les grandeurs et les utilités.

Inutile de parler du style si vivant et si original de ce petit volume : il porte la marque de son auteur. Nul doute que les « Infirmières de France » ne prennent bien vite un rapide essor.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

Haut les Cœurs *(Les larmes consolées, Chants d'épée).* — In-12. Prix : 2 fr.

C'est, en effet, à des hauteurs qui semblent être sa sphère habituelle que s'élève, dans les deux cents pages de ce petit livre, l'âme d'apôtre de M. le chanoine Lagardère. Dans la première partie, *Les larmes consolées : pour elles*, l'auteur suggère à la femme chrétienne les pensées qui peuvent non pas supprimer, mais adoucir ses larmes : la valeur expiatrice de la souffrance, la vanité des joies de ce monde, etc.

Puis, dans une seconde partie, *Chants d'épée : pour eux*, dans de superbes envolées, sur le mode du chantre inspiré et du voyant, c'est tout ce qui peut donner à nos soldats l'élan et la vaillance : la patrie, le drapeau, les aïeux, les enfants, le sol natal, la foi, la prière, l'honneur, la fraternité d'armes, Notre-Dame, Jeanne d'Arc, la mère, l'épouse. Dans ces pages, l'élévation de la pensée le dispute à l'élan du cœur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AUGMENTONS VITE NOS MOYENS D'ACTION

« Nous voulons vaincre et nous vaincrons !... La paix sortira de la vic-
» toire des Alliés ! Elle ne peut sortir que de notre victoire ! »

La France vient d'entendre ces vibrantes paroles mais il ne suffit pas qu'elle les entende, il faut, de plus, qu'elle s'en pénètre.

Nos ennemis soutiennent la lutte par « leurs industries de guerre » et c'est « par ces mêmes industries » que nous aurons raison d'eux.

Augmentons donc nos moyens d'action Et comme il faut, pour y parvenir, dépenser et dépenser encore, versons au Trésor, en échange de **Bons et d'Obligations 5 °/. de la Défense**, toutes les disponibilités dont nous pouvons disposer.

Il s'agit maintenant d'agir vite pour nos héroïques combattants.

BIAIS FRÈRES & Cie, 74, rue Bonaparte, à PARIS, engagent vivement leurs clients à acheter de suite des Tissus et Fournitures pour Ornements d'Eglise. La hausse constante des matières et teintures faisant prévoir de nouvelles augmentations.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de reglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

ADMINISTRATION : 7, place Saint-Corentin, 7

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e ANNÉE. Vendredi 30 Juin 1916. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pèlerinage national à Pontmain, supplique des enfants de France à Lourdes ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Nécrologie ; Deuxième centenaire du Bienheureux Grignion de Monfort ; L'exposition de l'Œuvre de Secours aux églises dévastées ; Pardon de Rumengol ; Grand Pardon de Notre-Dame du Bon-Voyage ; Le « Secours national » et nos Orphelins ; La loi sur les Orphelins de la Guerre ; Les processions de la Sainte-Enfance ; Le Pape et les Œuvres de N.-D. de Salut ; La Jeunesse Catholique et ses Œuvres de Guerre ; Nos Prêtres-Soldats.

III. — Chronique générale : Rome ; Graves nouvelles de Syrie.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Juillet. — Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Au Chœur, solennité des SS. PIERRE et PAUL.
A la messe, mémoires de la Visitation et du dimanche.
A vêpres, mémoire du suivant *(au propre diocésain)* et du dimanche.

Lundi, 3. — S. Goulven, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 4. — De l'octave des saints Apôtres. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccharia, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 6. — Octave des saints Pierre et Paul, Apôtres. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêques et Confesseurs. Double. Blanc.

Samedi, 8. — Ste Elisabeth, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 9. — 4e après la Pentecôte. SOLENNITE DU SACRE-CŒUR DE JESUS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plonévez-du-Faou. . . . . du 1er au 6 Juillet.
Plouguin . . . . . du 7 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage national à Pontmain. — Supplique des enfants de France à Lourdes. — Mgr l'Evêque de Laval, sur la proposition de l'Association de Notre-Dame du Salut, organise un pèlerinage à Pontmain « pour hâter l'heure de la victoire décisive de nos armes ». Le pèlerinage doit avoir lieu le *16 Juillet*.

Au mois de Janvier 1871, Notre-Dame de Pontmain arrêta les Allemands aux portes de la Bretagne.

Pour obtenir d'elle la libération des régions envahies de France et de Belgique, Nous exhortons, Nos diocésains à s'associer à ce pèlerinage, auquel Nous prendrons part nous-même.

C'est à des enfants que la Sainte-Vierge apparut, en 1871, pour annoncer que son Fils allait se laisser toucher par les prières de la France. Nous vous avons demandé de faire prier et communier vos enfants avec vous.

Nous vous recommandons, en outre, de leur faire signer la supplique à Notre-Dame de Lourdes, dont Nous publions plus loin le texte. Elle constitue une très touchante prière pour la France. Signée à l'occasion de cette date du 16 Juillet, qui fut celle de la dernière apparition de Lourdes, elle montrera à la Sainte Vierge que les enfants de son royaume de France l'aiment de tout cœur et attendent toujours d'elle avec confiance la pleine conversion et la pleine victoire de la Patrie.

SUPPLIQUE DES ENFANTS DE FRANCE A NOTRE-DAME DE LOURDES

Sainte Marie, Mère de Dieu, Vierge immaculée, ô Notre-Dame de Lourdes, voici vos enfants de France prosternés à vos pieds.

Avec les anges et avec les hommes, nous vous saluons pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

Remplis et animés de la plus entière, de la plus filiale confiance, nous vous supplions d'intercéder auprès de votre divin Fils, notre Dieu et notre Sauveur, pour notre patrie bien-aimée et pour nos fidèles alliés.

Protégez nos chers soldats, nos pères et nos frères, qui, sur les champs de bataille, défendent si vaillamment notre pays contre l'injuste agression de nos ennemis.

Par votre toute-puissante supplication, obtenez de Dieu que la France, en remportant la victoire, jouisse bientôt d'une paix durable et glorieuse.

Pour nous-mêmes, ô Notre-Dame de Lourdes, demandez à Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous soyons de plus en plus de fervents catholiques, enfants dévoués de Notre Saint-Père le Pape, de vrais Français.

Puissions-nous ainsi avoir le bonheur de servir toujours de notre mieux notre Dieu, l'Eglise et notre Patrie bien-aimée !

Ainsi soit-il.

Pour recueillir les signatures, les membres de la Ligue Patriotique des Françaises se mettront volontiers à la disposition de MM. les Curés et Recteurs, qui pourraient en outre faire circuler dans les écoles chrétiennes des listes de signatures.

Les feuilles pour signatures (50 noms par feuille) doivent être demandées, *le plus tôt possible* (formule ci-jointe), au Secrétariat, 4, avenue de Breteuil, Paris, en spécifiant le nombre d'enfants qui désirent signer ; dès que ces feuilles lui seront retournées avec les signatures, le Secrétariat enverra autant d'images (avec le texte de la supplique), qu'il aura reçu de signatures : les enfants à qui les images seront données pourront ainsi réciter la supplique au jour choisi et en conserver le souvenir.

Ces envois seront faits à titre gracieux, mais le Secrétariat recevra *avec reconnaissance* les offrandes des personnes qui voudront bien s'intéresser à cette pieuse manifestation.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Talabardon, ancien vicaire de Plougasnou, décédé à Roscoff, le 23 Juin.

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Juillet : **LA GUÉRISON DES MAUX DE LA GUERRE.**

Voilà qui n'est pas un petit programme. Raison de plus pour s'y mettre tous, tout entiers, de suite.

Aidons-nous nous-mêmes au lieu de gémir. C'est plus sûr, et puis cela donne envie aux autres de nous aider.

Aidons-nous les uns les autres. Cessons de tirer chacun de notre côté, associons-nous. Voilà qui est obéir au bon sens et à la charité.

Aidons-nous de Dieu. Si tout le monde servait Dieu, il n'y aurait donc plus ni conflit ni guerre. Pourquoi, dans ce cas, toujours rejeter ou du moins négliger le christianisme ? Ne serait-il pas plus pratique de travailler désormais à ce que Dieu soit aimé, servi, obéi par tous ?

Résolution apostolique : Je travaillerai dans la mesure de mes forces à diminuer les maux qu'engendre cette guerre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 2 Juillet :* Solennité de S. Pierre et de S. Paul. Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

Vêpres à 2 heures, suivies de la procession du Saint-Sacrement, à l'intérieur de la cathédrale : station à l'autel du Sacré-Cœur, amende honorable et consécration, litanies et bénédiction.

Quête, à tous les offices, pour le Denier de Saint-Pierre.

Il n'y a pas de réunion, le soir.

Jeudi 6 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction ; confessions du 1er vendredi.

Vendredi 7 : exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'à 5 heures du soir, et pour les hommes seuls, de 8 à 9 heures.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vendredi 30 Juin :* fête du Sacré Cœur, à 8 heures du soir, réunion générale des associés : les hommes ont leur place réservée en face de la chaire. Consécration au Sacré Cœur.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Le soir, à partir de 6 heures et à partir de 8 heures, nous confessons d'abord les hommes.

IIe dimanche du Saint-Sacrement : messe à 6 heures ; à 7 heures, réunion, messe et communion générale des hommes, associés du Sacré Cœur ; messe à 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement ; elle sera présidée par M. le chanoine Cogneau, et aura deux stations, l'une à la Providence et la seconde place Terre-au-Duc ; elle aura lieu dans l'ordre suivant :

Pour les dames : 1° Orphelinat de la Providence ; 2° Patronage de l'Enfant-Jésus ; 3° Ecoles chrétiennes de filles ; 4° premières communiantes en blanc ; 5° Cours Saint-Mathieu ; 6° Congrégation des Demoiselles et chœur des cantiques ; 7° Tertiaires de Saint-François ; 8° Congrégation des Dames.

Pour les hommes : 1° Patronage des garçons ; 2° Jeunesse Catholique ; 3° Ecole chrétienne de garçons ; 4° premiers communiants en brassard — tous, sur double rang, de chaque côté — ; 5° devant le dais, les enfants de chœur, le clergé.

Derrière le dais, comme garde d'honneur, les hommes de l'Association du Sacré Cœur, de l'Union Catholique, et *tous* les fidèles derrière le dais, plutôt que de se tenir en curieux.

L'église *sera fermée* jusqu'à l'arrivée de la procession.

Au retour, quête pour l'église, litanies du Sacré Cœur, amende honorable, bénédiction.

Pour les vêpres et la bénédiction, le côté opposé à la chaire est réservé aux hommes.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, salut.

Jeudi : nous confessons toute la journée.

1er vendredi du mois : 6 heures, 1re messe à l'autel du Sacré-Cœur ; 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, messe des mères de famille, associées du Sacré Cœur. — Toute la journée, le Saint-Sacrement exposé Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 2 Juillet :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Avis de service. — Le service anniversaire de M Kerbirion, ancien recteur, sera chanté, à Lanildut, le *mardi 4 Juillet*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. Joseph Léost, prêtre instituteur à Ploumoguer, mort pour la Patrie, sera chanté à Plouda-niel, le *mardi 4 Juillet*, à 10 heures.

— Le *jeudi 6 Juillet*, à 11 heures (heure légale), auront lieu, au Cloitre-Pleyben, la messe et le service funèbre pour M. l'abbé Yves Bothorel, mort au champ d'honneur.

Nécrologie. — I. M. TALABARDON, Alain. — M. l'abbé Alain Talabardon a rendu son âme à Dieu, le vendredi 23 Juin, à 10 h. 1/2 du soir. Il a célébré la sainte messe pour la dernière fois, le lundi de la Pentecôte. Depuis, il avait continué à se lever, tous les jours, pendant plusieurs heures. La veille encore, dans l'après-midi, il surveillait l'expédition des numéros du *Pèlerin*, que, depuis plusieurs mois, il envoyait gratuitement et chaque semaine, à plus de 100 soldats sur le front. Il aimait dire qu'il tenait aussi à faire quelque chose pour le salut du pays, en travaillant ainsi à maintenir le moral chez ceux de ses compatriotes qui luttent au front. Outre ces envois du *Pèlerin*, il écrivait fréquemment à ses chers poilus, et ses lettres faisaient toujours grand plaisir et grand bien.

Jeudi soir, vers 9 heures, son état a empiré subitement. Il était évident pour tous que la mort était là toute proche. Il reçut le sacrement de l'Extrême-Onction et les indulgences de la bonne mort, et, mercredi matin, il put encore communier en viatique. Ayant conservé sa connaissance jusqu'au dernier soupir, il a fait généreusement au bon Dieu le sacrifice de sa vie.

Ses funérailles ont eu lieu lundi, à 10 heures.

M. Talabardon était né dans le diocèse de Beauvais, le 4 Janvier 1886. Ordonné le 18 Septembre 1909, il fut, quelque temps, surveillant à l'Ecole Saint-Louis et vicaire à Plougasnou.

II. Le R. P. LE BELLER. — Nous apprenons la mort du R. P. Le Beller, de la congrégation du Saint-Esprit, pieusement décédé, à l'abbaye de N.-D. de Langonnet.

Ancien missionnaire de la Guyane française, où il passa plus d'un quart de siècle, le P. Le Beller put encore exercer un ministère fructueux en France et en Portugal, dans les divers postes que ses supérieurs lui ont confiés. Retiré depuis quelques années dans la solitude de Langonnet, sa piété essentiellement intérieure ne put y rester cachée. De nombreux pénitents entouraient son con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fessionnal, et les membres du clergé des trois diocèses limitrophes venaient s'adresser à lui dans la retraite annuelle ou plus souvent encore.

Les prêtres de Quimper n'oublieront pas au saint autel, le vénérable confrère à la stature un peu courbée par la fatigue, à la physionomie d'ascète qui les a profondément édifiés et réconfortés.

R. I. P.

Deuxième centenaire du Bienheureux Grignion de Monfort. — A la Chartreuse d'Auray, bien connue des pèlerins de Sainte-Anne, ce fut grande fête, le mardi 20 Juin de cette année. Les Missionnaires de la Compagnie de Marie, et des Filles de la Sagesse, célébraient le deuxième centenaire de la mort, ou mieux de la naissance au Ciel, de leur saint fondateur, le B. Louis-Marie Grignion de Monfort (1673-1716).

Deux Evêques rehaussaient de leur présence cette solennité : l'Evêque du diocèse, Monseigneur Gouraud, et l'Evêque de Quimper, Monseigneur Duparc, que des liens d'affection et mille chers souvenirs rattachent très étroitement à cette maison de la Sagesse.

Dès la veille, un Salut solennel réunissait, dans la haute et grande chapelle bâtie au XVIIIe siècle par les Chartreux, le R. P. Lhoumeau et ses Missionnaires, puis les Sœurs de la Communauté et toutes les Religieuses accourues des diocèses bretons pour prendre part à la fête commune ; enfin, les enfants auprès desquelles les Filles de la Sagesse, avec une charité patiente et éclairée, exercent leur admirable apostolat d'enseignement et d'éducation chrétienne : ici, les sourdes-muettes ; là, les petites aveugles ; et, à côté de ces groupes habituels, une vingtaine d'enfants jetées par la guerre hors de leur pays et loin de leurs familles : petites filles d'Alsace réfugiées depuis quelques mois sous ce toit hospitalier.

Avant de donner la bénédiction du Saint-Sacrement, Monseigneur Duparc, dans une libre et familière causerie, par des traits choisis empruntés à l'histoire du Bienheureux, avait fait revivre aux yeux de son auditoire la forte et attachante personnalité de l'apôtre vendéen, digne émule de nos grands missionnaires bretons Michel Le Nobletz, le Père Maunoir ; rappelant la devise de Monfort : « Dieu seul ! » il se plut à montrer qu'il suffit à ce grand et dévot serviteur de Marie de demeurer constamment et courageusement fidèle à cette unique pensée, pour parvenir à une éminente sainteté et pour assurer à ses travaux et à ses œuvres une merveilleuse fécondité.

Le mardi, à 10 heures, la grand'messe pontificale fut célébrée par Monseigneur Duparc, en présence de Monseigneur Gouraud et d'un clergé nombreux. Aux belles cérémonies qui se déroulaient à l'autel, l'assistance s'unissait par ses prières, et sa pieuse attention, pendant que, de la tribune, montaient les chants liturgiques artistement exécutés par les jeunes aveugles. Car elles chantaient à ravir, ces petites musiciennes ! et ce fut merveille de les entendre, à tous les offices de la journée, interpréter tour à tour, avec une

égale perfection, les morceaux liturgiques, les faux-bourdons, les pièces harmonisées, et les simples cantiques à la gloire du Bienheureux.

Dans l'après-midi, beaucoup de personnes venues d'Auray avaient envahi les abords, les cours, les jardins du monastère ; et la chapelle se trouva bien trop petite pour contenir cette foule, quand Monseigneur Gouraud prit la parole pour faire le panégyrique du Bienheureux de Monfort. S'inspirant d'un passage de saint Jean : « *Ut et qui seminat, simul gaudeat et qui metit ;* Que celui qui sème se réjouisse avec celui qui moissonne, » il se plut à représenter Grignion de Monfort sous les traits d'un *semeur* infatigable, qui va jetant sur tous les terrains où la Providence conduit ses pas le bon grain de la vérité, la semence du salut, mais qui demeure toujours aux mains de Dieu un *instrument* très humble, très souple, très docile, laissant à Dieu seul, le soin d'assurer le succès avec toute la gloire de l'œuvre accomplie. Magnifique exemple, où nous apprenons à connaître la vraie nature et les conditions de l'apostolat.

Ce fut bien, en vérité, pour le Bienheureux une journée glorieuse ; et en même temps une journée réconfortante pour ses enfants.

Ce fut bien vraiment une journée glorieuse pour le Bienheureux, si dignement fêté par ses enfants ; et ce fut en même temps pour ceux-ci une journée réconfortante et pleine d'espérance ; car leurs âmes ont été éclairées et leurs cœurs réchauffés au contact de ces grands souvenirs.

QUIMPER. — **L'exposition de l'Œuvre de Secours aux Eglises dévastées.** — L'exposition des ornements, linges d'église et objets de culte envoyés par les comités de Brest et de Quimper, a eu lieu le mardi, 27 Juin, dans la salle de l'Evêché.

Avant de prononcer les formules liturgiques de la bénédiction, Monseigneur l'Evêque voulut bien adresser quelques mots aux dames représentant les deux comités. C'est une œuvre de guerre qui est en même temps une œuvre eucharistique ; à ce double titre, elle constitue un hommage particulièrement cher à Notre Seigneur, au cours de la grande Semaine du Saint-Sacrement. C'est du bon travail, bon par la quantité des objets fabriqués, mais aussi par le goût qui a dirigé la fabrication, car il faut veiller comme aux grands jours de la foi, à ce que « la Beauté demeure la compagne de la Sainteté ». Cette deuxième exposition est aussi riche et aussi variée que celle qui eut lieu le 8 Décembre dernier, elle comprend une cinquantaine d'ornements complets, des chapes, un calice, un ostensoir... Et peut-être serait-on tenté de croire, en voyant ces étalages si bien garnis, qu'il est inutile de faire de nouveaux envois. N'oublions pas qu'il y a déjà 2.300 églises dévastées, dont M. Fernand Laudet exposait naguère la détresse : « Eglises tombées au champ d'honneur, mutilées comme leurs défenseurs, mortellement atteintes parfois ; églises frappées au visage dans leur façade,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

églises amputées des bras de leur transept ou chancelantes sur leurs piliers brisés, églises aveugles dans leurs verrières, églises touchées au cœur, églises disparues... » C'est le Saint-Père qui a envoyé le premier l'offrande de son cœur et de sa bourse aux églises « de la noble et chère France ». Le diocèse de Quimper et de Léon ne restera pas sourd à l'appel des infortunés pasteurs des régions désolées par l'invasion.

Pardon de Rumengol. — On a souvent décrit le charme tout breton de Rumengol. Mais ce qui en fait le pèlerinage le plus vénéré de toute la Bretagne bretonnante c'est, outre l'antiquité traditionnelle du sanctuaire, son caractère exclusif — en dépit de quelques bateleurs — de pénitence et de prière. Ce sont véritablement des Pardonneurs qui viennent à Rumengol, malgré les difficultés de la route, encore accrues, cette année, par une pluie torrentielle qui, la veille, avait raviné les pentes et détrempé le placître. « Le mauvais temps ne nous arrête pas pour nos affaires, pourquoi nous empêcherait-il d'aller au Pardon ? » remarquait une bonne femme. En effet, jamais la foule des pèlerins ne fut chargée d'intérêts plus graves et jamais elle ne montra plus d'empressement à les rappeler, par un geste touchant, au bon souvenir de la Madone.

C'est ce caractère de pénitence et de prière que le prédicateur breton a mis en relief, dans une langue, forte, imagée, admirablement appropriée aux sentiments de l'auditoire. Et c'est aussi là-dessus que Monseigneur l'Evêque a insisté, de façon très pratique, dans son allocution de l'après-midi.

Il faut que chaque défenseur du front de terre ou du front de mer, en recevant des siens ce court billet : « Nous avons été à Rumengol », y puise une énergie nouvelle, faite de foi vive et d'ardente confiance en la protection de la Vierge Marie.

PLOGOFF. — **Grand Pardon de Notre-Dame du Bon-Voyage.** — Le Pardon de Notre-Dame du Bon-Voyage aura lieu le *dimanche, 9 Juillet*. Il sera précédé, cette année, d'un Triduum de prières pour l'Eglise, la France et les puissances alliées.

Le *jeudi 6* et le *vendredi 7* : messe à la chapelle, à 7 heures. On y entend les confessions et on peut y gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire, le jour du grand Pardon et chaque vendredi du Carême. (Indult. du 9 Mars 1911.)

Le *samedi, 8*, veille du Pardon, on se rendra en procession du bourg à la chapelle pour la grand'messe, qui sera chantée à 10 heures ; à 4 heures, vêpres, procession et bénédiction.

Le *Dimanche, 9* : première messe à 7 heures ; grand'messe à 10 heures ; — A 2 heures, récitation du Rosaire et autres prières pour nos héroïques marins et soldats ; à 3 heures : vêpres solennelles, grande procession des vœux, sermon sur la croix, bénédiction et vénération des reliques.

AVIS : *Cette année, à raison de la guerre, le Pardon de Notre-Dame des Naufragés n'aura pas lieu.*

Le « Secours National » et nos orphelins. — Bientôt, le nombre de nos adoptés atteindra 300, recevant du « Secours National » des mensualités de 10 francs. On nous encourage à faire de nouvelles présentations. Nous prions donc MM. les Curés et Recteurs qui désirent faire secourir quelques-uns de leurs orphelins, d'établir, au plus tôt, en leur faveur, un dossier comprenant : 1° la copie certifiée de l'acte de décès du père ; 2° l'acte de naissance de l'orphelin ; 3° le certificat d'indigence ; 4° l'adresse de la mère ou de l'adoptant ; et d'envoyer le tout à M. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper.

Nous rappelons à ceux qui reçoivent déjà le secours mensuel, qu'ils doivent apposer, chaque fois, leur signature sur le bordereau présenté.

A. R.

La Loi sur les Orphelins de la Guerre. — Le Sénat l'a votée vendredi et, ce que l'on n'attendait point, à l'unanimité des votants. Les débats, marqués par l'énergique opposition des membres catholiques de la haute assemblée, MM. de Lamarzelle, Jenouvrier, Las-Cazes, Larrère, ne laissaient pas prévoir ce résultat. Une heureuse intervention de M. Flandin, vice-président de la commission, l'a déterminé en donnant satisfaction aux principales revendications de la minorité catholique.

Le danger essentiel du projet consistait dans les pouvoirs de contrôle attribués à un *conseiller de tutelle* qui, agent de l'*Office départemental*, organisme politique, serait venu, même contre le gré des mères ou du conseil de tutelle, sous prétexte de sauvegarder les intérêts de l'enfant, s'ingérer dans l'éducation morale et intellectuelle du pupille. C'était la main-mise de l'Etat sur les orphelins dont le père avait versé son sang pour la défense du pays.

La commission a compris, devant les éloquentes protestations de nos sénateurs catholiques, et devant la légitime émotion que révélait la pétition de 150.000 mères de famille inquiètes, que ce projet ne pouvait s'imposer sans être pour l'avenir une cause profonde de mécontentement et de désunion.

M. Flandin a donc distingué plusieurs cas que nous résumons brièvement :

1° La mère survit à l'époux mort à la guerre : aucun conseiller de tutelle ne lui sera imposé. On ne lui en donnera un que si elle le réclame, encore aura-t-elle le droit de le proposer ;

2° A défaut de la mère, les orphelins gardent l'un ou l'autre de leurs grands-parents : la solution est la même, les grands-parents ayant les droits de la mère ;

3° Si ces protecteurs naturels manquent à l'enfant, le père mobilisé peut encore éviter l'intervention du *conseiller de tutelle* en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

désignant, par *disposition-testamentaire*, un tuteur pour ses enfants dans le cas où il disparaîtrait pendant la guerre. *On voit immédiatement les conséquences pratiques qu'il faut tirer de cette reconnaissance des droits du père...* ;

4° C'est seulement dans les autres cas qu'un conseiller de tutelle sera choisi, *sur la proposition du conseil de famille*, par l'Office départemental.

Telles sont les nouvelles dispositions qui ont décidé nos sénateurs catholiques à se rallier au projet de la commission. La loi en est évidemment très améliorée. Elle n'est cependant pas parfaite. Plusieurs des amendements repoussés sont importants. Ils seront repris à la Chambre, où la loi va bientôt être discutée. Il y a tout lieu d'espérer que plusieurs d'entre eux seront adoptés. C'est une raison pour que le pétitionnement commencé soit continué et amplifié.

Les processions de la Sainte-Enfance. — C'est l'époque où elles s'organisent dans la généralité des paroisses, préparées, sous la direction du clergé paroissial, par les zélateurs et les zélatrices, qui recueillent les cotisations des petits enfants, depuis le baptême jusqu'à l'âge de 12 ans, choisissent les quêteurs et quêteuses qui parcourent les rangs pendant les processions, et font les billets pour le tirage au sort des parrains et marraines des « petits Chinois », dont les noms seront donnés, pendant le cours de l'année, aux enfants infidèles qui seront baptisés.

Ce tirage au sort n'a pas seulement pour but, comme on l'a prétendu, « d'amuser les enfants ». Les *Annales* (Juin 1916) ont soin de nous dire que « les noms des parrains et marraines sont très régulièrement envoyés aux Missionnaires, qui les imposent ou les font imposer aux enfants à leur baptême » ; et nous prions MM. les Directeurs paroissiaux de vouloir bien, après les fêtes de l'Œuvre, faire parvenir ces noms à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain, qui s'empressera de les envoyer au Directeur général.

Le retard apporté à l'impression des *Annales* d'Avril et de Juin, par suite de la « crise du papier », parviendront aux paroisses en même temps que les *Annales de la Propagation de la Foi* de Juillet prochain.

Le numéro de Juin 1916 donne le compte général de l'Œuvre en 1914 et en 1915. Nous y constatons que, malgré la guerre, l'Œuvre a progressé dans notre diocèse : en 1913, les recettes étaient de 9.925 fr. ; en 1914, elles furent de 10.004 fr. ; en 1915, elles montent à 10.498 fr. 50. Les demandes de médailles et d'images qui nous parviennent des paroisses nous font prévoir de nouveaux développements. MM. les Curés et Recteurs prennent à cœur de réaliser le vœu qu'exprimait Monseigneur l'Evêque dans sa lettre parue dans la *Semaine religieuse* du 7 Avril dernier, que : « l'Œuvre de la Sainte-Enfance progresse dans notre diocèse jusqu'à prendre rang auprès de la Propagation de la Foi ». Il suffira pour

cela que nos chers petits enfants, dès le baptême jusqu'à 12 ans, s'inscrivent ou soient inscrits par leurs mères dans les rangs des parrains et marraines des petits païens, récitent chaque jour l'*Ave Maria* et la petite invocation : « Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles », et donnent leur cotisation mensuelle. Déjà plus de 20 millions de petits païens, baptisés à l'heure de leur mort, devenus de petits anges du Ciel, sont là, pour leurs petits sauveurs, de puissants protecteurs de leur enfance et de leur adolescence.

La guerre a eu une répercussion désastreuse sur les Œuvres ; elle a porté un coup sensible à la nôtre. De 4 millions 373.981 francs qu'elle envoyait aux missionnaires en 1913, les ressources en 1914, sont tombées brusquement à 1 million 694.686 francs. Elles ont remonté en 1915, à 2 millions 153.573 francs, malgré le prolongement de la terrible épreuve. Redoublons de zèle et de générosité, car l'aumône est la plus puissante expiation et la souveraine prière.

A. R.

Le Pape et les œuvres de Notre-Dame de Salut. — Le Saint-Père vient d'adresser au R. P. Emmanuel Bailly, supérieur général des Augustins de l'Assomption, l'élogieuse lettre suivante qui ne peut manquer d'encourager les membres de l'Œuvre diocésaine de Notre-Dame de Salut.

« Cher Fils,

» Votre touchante supplique Nous a rappelé les bienfaits accomplis par l'Association de Notre-Dame de Salut, fondée et dirigée par des membres de votre Congrégation, enrichie de précieuses faveurs spirituelles par Nos prédécesseurs de sainte mémoire, les papes Pie IX, Léon XIII et Pie X. Groupés sous la belle devise évangélique : *Adveniat regnum tuum*, les membres de l'Association, si affectionnés au Vicaire de Jésus-Christ, se distinguent par leur foi agissante et leur apostolat infatigable, en accomplissant des œuvres de religion et de charité pour le salut d'un grand nombre d'âmes.

» En présence des féconds résultats obtenus sous des formes variées, il Nous plaît de vous exprimer toute Notre satisfaction. En même temps, Nous faisons des vœux ardents pour que, suivant l'impulsion donnée par votre Congrégation, les foules se remettent en marche le plus tôt possible pour implorer les secours d'en haut dans les lieux où Dieu manifeste particulièrement sa puissance et répand l'abondance de ses grâces.

» Pendant que les tragiques événements qui ensanglantent l'Europe mettent obstacle à cette pieuse entreprise et aux autres œuvres qui, aux temps ordinaires, sont propres de votre Institut, il Nous est très doux de féliciter l'Association de Notre-Dame de Salut d'avoir porté l'effort de son zèle vers l'œuvre des messes, des chapelles et des autels portatifs, et d'avoir pu, à l'aide de généreuses aumônes, assurer dans les armées et sur les champs de bataille la célébration du Saint Sacrifice de la messe à tant de prêtres et la distribution de la Communion à tant de fidèles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» C'est pourquoi, désireux d'encourager les membres de l'Association et ses directeurs, ainsi que tous les bienfaiteurs de ses œuvres, Nous leur octroyons, avec l'effusion de Notre cœur, la Bénédiction apostolique, gage des faveurs célestes et témoignage de Notre paternelle bienveillance

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 Mai, en la seconde année de Notre Pontificat. » BENEDICTUS PP. XV. »

La Jeunesse Catholique et ses Œuvres de guerre. — L'appel de l'Association Catholique de la Jeunesse Française en faveur de ses œuvres de guerre a paru dans notre numéro du 9 Juin dernier. L'une de ces œuvres, celle du « Livre des combattants, a été instituée par la Jeunesse Catholique du Finistère.

Cette œuvre modeste, dont la nécessité et l'urgence, affirment nos soldats, se révèlent chaque jour, a déjà fait de louables efforts. Désireuse de poursuivre son but avec plus d'ardeur, elle souhaiterait pour nos combattants, que l'appel suivant, affiché aux portes de plusieurs églises du diocèse, fut entendu de tous.

« PAROISSIENS,

» La plupart de nos soldats lisent, ils lisent ce qu'ils trouvent.

» L'œuvre du « Livre des Combattants », institué par la Jeunesse Catholique, a pour but de défendre et de soutenir le moral du soldat par l'envoi de bonnes lectures au front.

» Depuis sa fondation, en 1915, elle a expédié plus de 2.000 publications.

» Pour poursuivre son œuvre, elle attend de vous les livres, brochures et revues dont vous pouvez disposer (de préférence ceux pouvant se mettre en poche, comme *La Grande Guerre* et les romans de la Bonne-Presse), et les dons en argent, personnels et collectifs, si modestes soient-ils, nécessaires à l'achat et à l'expédition de lectures intéressantes.

» Nos chers soldats vous en garderont une profonde reconnaissance et vous aurez la satisfaction de contribuer par votre dévouement à la Victoire de la France.

» L'ŒUVRE DU LIVRE DES COMBATTANTS. »

L'œuvre du « Livre des Combattants » transmet à ses bienfaiteurs les sentiments de gratitude et de vive reconnaissance exprimés par les combattants qui ont reçu et distribué les publications offertes. Ces apôtres ont parfois constaté avec joie chez leurs camarades l'efficacité des bonnes lectures.

Adresser les dons aux adresses suivantes : à *Brest*, P. Larvor, 69, rue Yves-Collet ; à *Quimper*, au presbytère de Saint-Mathieu, rue du Chapeau-Rouge ; à *Morlaix*, J. Calvez, 25, place Saint-Martin ; à *Landivisiau*, J. Pape, rue Saint-Guénal.

Les dons pour les Œuvres de Guerre de l'Association Catholique de la Jeunesse Française sont reçus, au siège social de l'Association par M. l'abbé Corbillé, aumônier général, et aux adresses indiquées ci-dessus.

Nos prêtres soldats.

Décoration. — La Médaille militaire a été solennellement remise, sur la place Latour-d'Auvergne, par le colonel Saint-Etienne, commandant d'armes à Quimper, à M. Y. Balbous, séminariste, sergent à la 1re compagnie du 2e régiment de marche des zouaves. On se rappelle l'élogieux ordre du jour mérité par M. Balbous : « Sachant inspirer à ses hommes les sentiments les plus élevés, modèle d'esprit de sacrifice et de discipline. A été grièvement blessé au cours d'une reconnaissance faite en avant des lignes. » (Ordre du jour du 30 Mai 1915.) — Le lieutenant-colonel DECHERF, commandant le régiment.

Citation. — Abbé *Joseph Mazé*, caporal infirmier au 19e d'infanterie. 1re citation : « Au front depuis le début, fait preuve du plus grand dévouement et de la plus grande abnégation. Comme brancardier, a assuré la relève des blessés dans des conditions très périlleuses. Comme caporal infirmier, a donné ses soins à de nombreux blessés, sous des bombardements très violents, du 25 Septembre au 8 Octobre 1915. Blessé d'un éclat d'obus devant Tahure. Infirmier très modeste et très méritant. » Décembre 1915. Croix de guerre. — 2e citation : « A fait preuve, dans la journée du 17 Avril 1916, d'un mépris absolu de la mort. A secouru un grand nombre de blessés pendant l'action la plus violente et a assuré leur évacuation malgré une blessure au visage. » Mai 1916.

M. Mazé est prêtre instituteur à Landivisiau.

Au champ d'honneur. — On nous annonce la mort de M. *Félix Miliner*, tué le 1er Juin, devant Verdun. Le jeune Miliner, élève de Saint-Vincent, se destinait au Séminaire.

Grand Pardon de Guingamp et Pèlerinage annuel de Notre-Dame de Bon-Secours. — Le grand Pardon de Guingamp et le pèlerinage annuel de Notre-Dame de Bon-Secours se célèbrent, de temps immémorial, *le samedi qui précède le premier dimanche de Juillet*. En cette année 1916, ce sera donc le samedi 1er et le dimanche 2 Juillet.

C'est avec empressement que sont conviés une fois encore aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours ses nombreux serviteurs de la Bretagne.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur la fête de la Translation de la maison de « Lorette ». — Entre tous les sanctuaires qui, dans l'Eglise catholique, sont dédiés à la bienheureuse Vierge Marie, celui de Lorette est tenu avec raison pour le plus célèbre, comme jouissant, depuis environ

Archives diocésaines de Quimper et Léon

six cents ans, d'une plus grande vénération et d'un culte spécial : nous voulons parler de la sainte maison dans laquelle est née la Vierge Mère de Jésus, et qui a été sanctifiée par les divins mystères : car c'est là que le *Verbe s'est fait chair*.

Cette sainte maison, jadis dans les régions sacrées de la Palestine, a été transportée par le ministère des anges, d'abord en Dalmatie, puis sur le sol de la province du Picenum, au sein de l'Eglise catholique, où elle brille d'un éclat exceptionnel par les miracles qui s'y opérent et par les célestes bienfaits dont y sont inondés les fidèles.

Or, la fête de cette merveilleuse translation, fixée vers la fin du XVIIe siècle, au 10 Décembre de chaque année, avec un office et une messe propres, fut célébrée exactement à la fois dans le susdit Picenum, dans les autres diocèses d'Italie, et peu à peu dans un grand nombre de pays et de diocèses du monde entier. En conséquence, et connaissant les désirs et les vœux de leurs diocésains, et l'on peut dire de tous les catholiques, les évêques de la province du Picenum, craignant que la dévotion à ce grand sanctuaire ne vienne à souffrir quelque dommage, ont prié Notre Saint Père le Pape Benoît XV de daigner permettre que la fête de la Translation de la sainte maison de la Très Sainte Vierge soit célébrée en son jour traditionnel du 10 Décembre de chaque année.

En conséquence, Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV a accueilli favorablement les vœux susdits dont le soussigné cardinal pro-préfet de la Sacrée Congrégation des Rites lui a fait part, et mû aussi par sa dévotion personnelle envers la Mère de Dieu, a décrété que la fête de la Translation de la sainte maison de la Bienheureuse Vierge Marie soit célébrée le 10 Décembre avec office et messes propres déjà approuvés et conformément aux rubriques, sous le rite double majeur, dans tous les diocèses d'Italie et des îles adjacentes, comme aussi par tous les Ordres réguliers et les familles religieuses, y compris ceux qui ont un calendrier spécial.

En outre, Sa Sainteté permet que cette même fête de la Bienheureuse Vierge Marie soit accordée sous les clauses et conditions sus-indiquées à tous les diocèses et familles religieuses dont les Ordinaires ou les supérieurs en feront la demande.

Nonobstant toutes choses contraires, le jour du 12 Avril 1916.

L. S.

Signé : A., *card. évêque de Porto et de Sainte-Ruffine.*
S. R. C., *pro-préfet.*
ALEXANDRE VERDE, *secrétaire.*

Graves nouvelles de Syrie. — Des nouvelles de plus en plus alarmantes arrivent de Syrie, concernant la situation des catholiques d'Orient. Le patriarche maronite, Mgr Hoëk, a été arrêté par les autorités turques. Son « divan », ou Conseil, a été dissous ; ses évêques, ses serviteurs ont été emprisonnés, ou dispersés par la force. Seul avec son secrétaire, Mgr Sakr, et un domestique, il a été traîné de sa résidence à New-Canoubin à Aley,

où il comparut devant la Cour martiale. Sept évêques, dont Mgr Basbous, archevêque de Sidon, ont été déportés à Damas. Plus de quarante abbés mitrés, supérieurs de communautés, dignitaires, simples prêtres, et moines ont été également arrêtés et emmenés à Damas. Les allégations des Turcs pour motiver ces mesures sont basées sur la prétendue découverte de papiers compromettants trouvés aux archives du consulat de France à Beyrouth.

BIBLIOGRAPHIE

Ancienne librairie POUSSIELGUE,
J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris (VIe).

Vie et Œuvres de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, *publication de la Visitation de Paray-le-Monial,* 3e édition totalement refondue et considérablement augmentée par les soins de Mgr GAUTHEY, *archevêque de Besançon,* 3 vol. in-8° de 640, 860 et 720 pages : 22 fr. 50.

Les deux premières éditions de cet ouvrage étaient épuisées depuis vingt-cinq ans. Le public pieux réclamait une nouvelle édition. Le soin de la préparer fut confié, par le cardinal Perraud, évêque d'Autun, et par la Visitation de Paray-le-Monial, à M. l'abbé Gauthey, vicaire général d'Autun. De concert avec la sœur archiviste et plusieurs autres visitandines de Paray, il y travailla pendant plus de dix années, lorsqu'il fut nommé évêque de Nevers, au commencement de l'année 1906, puis archevêque de Besançon en 1910. Le travail resta suspendu. Mgr Gauthey venait de le reprendre lorsque la guerre éclata. Retenu dans sa ville épiscopale par les circonstances, il put, sans aucune interruption, consacrer tout le temps que lui laissait l'administration diocésaine et la visite des blessés à mettre la dernière main à l'ouvrage presque achevé depuis dix ans. Il trouva dans M. Georges Protat, le distingué imprimeur de Mâcon, un concours empressé et intelligent, qui lui permit de mener à bien, en dépit de toutes les difficultés matérielles du temps de guerre, la publication importante, dont M. de Gigord avait accepté d'être l'éditeur, comme M. Poussielgue l'avait été des deux éditions précédentes.

Cette troisième édition comporte trois volumes, tandis que les précédentes n'en avaient que deux. Le premier comprend la vie de Marguerite-Marie par ses contemporaines et tous les autres éléments de sa biographie. Il est intitulé : *Vie ;* le second renferme tous les écrits de la servante de Dieu et s'appelle : *Œuvres ;* le troisième est composé, sous le titre de *Documents,* d'une multitude de pièces concernant la cause de béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie, le milieu de la Visitation de Paray, dans lequel elle a vécu, sa famille dans le monde et son pays.

Cette nouvelle édition a été préparée selon la méthode historique rigoureuse, en honneur de notre temps. On a pris un soin scrupuleux de donner les textes selon les pièces originales ou les copies les plus autorisées, qui ont été minutieusement collationnées entre elles. On peut, sans trop de prétention, déclarer que cette édition est définitive. Si l'on découvre de nouveaux écrits de Marguerite-Marie, il n'y aura qu'à étendre le cadre pour les y insérer.

Désormais, les pieux lecteurs et les écrivains qui voudront étudier les origines de la dévotion au Sacré-Cœur, auront entre les mains tous les textes et tous les témoignages appuyés à leurs références authentiques.

On n'a rien négligé pour les mettre à même d'utiliser les éléments de cette merveilleuse histoire. Les archives de la Visitation de Paray ont ouvert tous leurs trésors. Chacun y peut puiser en pleine sécurité, pour son édification personnelle, comme aussi pour les publications qui traiteront du Sacré Cœur de Jésus et des révélations faites à Paray-le-Monial, par Notre Seigneur, à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

R. P. J.-B. Frey, S. S. P. — UN HOMME DE DEVOIR : **l'abbé Paul Terris.** Plaquette de 36 pages, illustrée, qui retrace la physionomie morale d'un jeune élève du Séminaire français de Rome, lieutenant de chasseurs alpins, tombé au champ d'honneur sur la terre d'Alsace. L'auteur offre son esquisse, écrite d'une plume élégante et fine, à « tous les jeunes gens épris d'idéal, particulièrement à ceux qui, après avoir été les soldats de la France sur les champs de bataille de cette terrible guerre, songeraient à une carrière encore plus haute, à celle qui fera d'eux, dans la milice sainte, les « sergents » de Dieu et de l'Eglise du Christ. »

(Desclée et Cie, éditeurs, rue Saint-Sulpice, 30, Paris.)

Abbé Michel Crayol : **Meilleur que l'argent et l'or,** tract de 16 pages. — Bureau du « Regne de Jésus par Marie », Saint-Laurent-sur-Sèvres. L'exemplaire, 0 fr. 10 ; la douzaine, 0 fr. 75 ; le cent, 4 fr.

Cantique au Sacré-Cœur, — d'après l'hymne de la fête : *Auctor beate sæculi*... Paraphrase de M. Serville, musique de F. de la Tombelle, pour soli et chœur à l'unisson, chez L. J. Biton, édit Saint-Laurent-sur-Sèvres (Vendée). — Partition in-4°-raisin, avec orgue, 1 fr. ; parties de chœurs entièrement notées, l'ex., 0 fr. 10 ; la douz., 1 fr. ; le cent, 6 fr. ; le mille, 50 fr.

L'UTILITÉ DU PRÊT A L'ÉTAT DES TITRES DES PAYS NEUTRES

En prêtant ses titres de pays neutres au Trésor le porteur rend plus aisées les opérations que le ministre des Finances doit faire à l'étranger pour les achats considérables qu'exige la *Défense Nationale.*

Il ménage les deniers publics ; en effet, l'Etat, mis à même de payer dans les pays où sont nos fournisseurs en monnaie de ces mêmes pays devra moins compter avec le change qui est élevé, puisqu'alors par les besoins de nos armées, nos industries n'exportent que très peu.

Il retire enfin de son prêt un important profit représenté par une bonification d'un quart, soit de 25 0/0 de l'intérêt brut annuel de ses titres.

Servir les intérêts du pays tout en faisant une excellente affaire, c'est ainsi que se résume l'opération.

Aussi aucune hésitation n'est-elle permise.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

31e Année. Vendredi 7 Juillet 1916. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Réd. et Administration : 2, [illegible], Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* L'Œuvre de la Sainte-Enfance et de Saint-François de Sales ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Registres de paroisses ; La Confirmation dans le diocèse en 1916 ; Les processions de la Fête-Dieu à Quimper ; Collège de Lesneven ; Les Orphelins de la Guerre ; A propos du pétitionnement ; Pèlerinage des Tertiaires franciscains de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — Chronique générale : Rome ; Les sollicitudes du Pape pour les tombes des soldats français et anglais dans la presqu'île de Gallipoli ; Les médailles-scapulaires ; Saint Thomas et l'enseignement théologique ; Mort chrétienne de M. Emile Faguet ; Lille.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Juillet. — 4e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. SOLENNITE DU SACRE CŒUR DE JESUS.
A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 10. — Les Saints Sept Frères et leurs compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 11. — S. Pie Ier, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Mercredi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 13. — S. Thurien, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Bonaventure, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 16. — 5e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouguin. . . . . du 7 au 11 Juillet.
Querrien. . . . . du 12 au 17 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Œuvres de la Sainte-Enfance et de Saint-François de Sales. — Pour répondre aux questions qui Nous sont posées, Nous rappelons que Monseigneur confirme d'une manière générale les pouvoirs et privilèges accordés aux Directeurs paroissiaux de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, de l'Œuvre de Saint-François de Sales, sans qu'il y ait nécessité de recevoir une pièce officielle à cet effet.

Nous rappelons aussi que Monseigneur autorise MM. les Curés et Recteurs à reporter aux jours qu'ils jugeraient plus favorables les réunions et fêtes auxquelles sont attachées les indulgences plénières, en faveur de la Sainte-Enfance, indiquées aux numéros 1, 2 et 3 du tableau des indulgences, qui se trouve sur la couverture des *Annales*.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Le Borgné, vicaire à Landeleau,

Et M. Guennégan, vicaire à Rosnoën, morts au champ d'honneur le 26 Juin 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 9 Juillet :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles ; messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Jeudi 13 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 14 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er Vendredi du mois :* à 8 heures du soir, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée. Bénédiction.

IVe Dimanche après la Pentecôte : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe, réunion et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur ; grand'messe, à 10 heures.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Registres de paroisses. — *MM. les Curés et Recteurs sont priés de répondre, avant le 15 Juillet, dernier délai, à l'avis qui leur a été adressé par l'Imprimerie de l'Evêché concernant la réduction à faire aux registres de paroisses, de feuilles d'actes baptême, mariage, décès, etc.*

La Confirmation dans le diocèse en 1916. — C'est dans la région de Quimper que s'est faite, cette année, la Visite pastorale ; elle s'est prolongée, en quelque sorte, par les cérémonies de Confirmation que Monseigneur a faites dans divers établissements d'enseignement à Quimper, à Landerneau, et par les deux journées des 22 et 23 Juin, consacrées aux paroisses de Morlaix.

Du 4 Mai au 9 Juin, l'Evêque a parcouru, presque sans interruption, tout l'archiprêtré de Quimper. Il a visité de la sorte soixante paroisses, qui ont bénéficié des grâces de la Confirmation, en même temps que neuf autres paroisses simplement convoquées aux églises les plus voisines. Le nombre des enfants confirmés dans toute la région s'élève à 16.800, et dans tout le diocèse à près de 18.000, la ville de Morlaix ayant présenté de son côté 940 confirmands.

Cette simple statistique laisse assez deviner quel fut le labeur, quelle dut être la fatigue de Monseigneur pendant ces rudes semaines : d'autant que l'on sait bien que Sa Grandeur ne se ménage pas, qu'elle entend ne rester indifférente à aucun des intérêts, à aucune des Œuvres qu'elle rencontre dans chaque paroisse, et que même après les cérémonies les plus longues et les plus accablantes, à Trégunc, Penmarc'h, Briec, Plouhinec, Douarnenez, où le nombre d'enfants est si considérable, l'Evêque ne voulut pas omettre sa visite aux écoles chrétiennes, sachant bien d'ailleurs qu'elle y était désirée et attendue comme une fête.

Les populations, de leur côté, ont fait à leur Pasteur bien-aimé un accueil empressé, plein de pieux respect et de filiale confiance : les fidèles se portaient au-devant de lui, s'attachaient à ses pas, tombaient à ses genoux pour recevoir sa bénédiction, ou se pressaient autour de lui en présentant les petits enfants.

Je m'abstiens de détailler à nouveau les cérémonies cent fois décrites suivant lesquelles l'Evêque fait son entrée dans l'église et administre solennellement le sacrement de Confirmation. En bien des paroisses, elles furent magnifiques ; tout s'y réunissait pour charmer à la fois les yeux et le cœur : la belle ordonnance des processions, l'attitude recueillie des enfants et des fidèles, le défilé des confirmands, l'entrain et la bonne exécution des chants. Sans revêtir cet éclat, elles ont été, du moins à peu près partout, accomplies d'une manière vraiment satisfaisante. S'il s'est produit, ici ou là, quelque hésitation, quelque laisser-aller dans les cérémonies ; si, en quelques endroits, un peu de légèreté, de turbulence a été remarqué chez les enfants, on ne doit pas beaucoup s'en étonner, quand l'on songe combien la guerre a rendu précaire et laborieux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le service des paroisses, combien il a été difficile à chaque recteur privé de ses vicaires mobilisés et de ses aides habituels, de s'assurer le concours d'autres confrères, soit pour la retraite préparatoire à la Communion, soit pour le jour de la Confirmation.

La guerre ! l'affreuse guerre ! On y pense malgré soi, même au milieu de ces fêtes, qui mettent tant de joie au cœur des enfants. Tout, en effet, en ramène le souvenir : l'absence des hommes mobilisés, la rencontre de soldats permissionnaires, de convalescents, de quelque mutilé, la vue des mères et des épouses en deuil, les tristesses que l'on remarque autour de soi, les inquiétudes que l'on devine sur les visages et dans les yeux, les conversations qui racontent les exploits mais aussi les malheurs, et qui incessamment reviennent à cet obsédant sujet.

Aussi Monseigneur prend-il à cœur de consoler et de réconforter les âmes. En chaque paroisse, il s'informe avec intérêt du sort des hommes et jeunes gens partis pour la guerre ; il loue la belle vaillance, l'héroïque sacrifice des braves qui sont tombés sur le champ de bataille ; il exprime sa profonde compassion pour les familles éprouvées et relève leur courage, en faisant briller à leurs yeux les espérances chrétiennes ; il sollicite la charité de tous à l'égard des orphelins, et demande un concours généreux à l'Œuvre qu'il a fondée pour leur venir en aide ; il rappelle que l'heure présente, grave entre toutes, impose à chacun d'impérieux devoirs : le travail, la sobriété, la fidélité aux pratiques religieuses, l'éducation des enfants par l'école chrétienne Mais surtout il adjure les fidèles de recourir à la prière, arme toute-puissante mise par Dieu entre leurs mains pour hâter notre victoire et ramener la paix.

Quimper. — **Les processions de la Fête-Dieu.** — *Le dimanche 25 Juin.* — Il n'y a pas de fête plus catholique ni plus chère à la piété des âmes fidèles. Le mystère qui s'y célèbre est le centre, le foyer même de notre vie spirituelle, et toute notre foi se trouve comme exprimée dans l'affirmation publique de la Royauté de Notre-Seigneur sur nous. Le Prisonnier d'amour de nos tabernacles franchit les portes de nos sanctuaires. Las d'attendre les hommages trop rares des visiteurs, il s'en va, à travers les rues et les places publiques, provoquer les adorations de ses sujets distraits, exciter dans leurs âmes oublieuses ou ingrates le souvenir de ses bienfaits, imposer à leur tiédeur le sentiment de sa présence perpétuée au milieu d'elles.

Quel accueil il rencontre ! C'est, chaque année, la plus agréable des surprises. De quelque côté qu'il tourne ses pas, avec son cortège d'âmes d'élite le précédant comme autant d'encensoirs mystiques d'où s'échappe l'encens de la prière, de l'adoration et de la louange, qu'il s'engage entre les portes basses des rues étroites et pauvres, ou qu'il longe les devantures brillantes et les hautes façades des boulevards et des rues bourgeoises, partout la même foi, le même respect, la même activité ingénieuse s'empressent à

Lui faire une voie royale, et à dérober, derrière la blancheur des draperies fleuries, tout ce qui sent la vulgarité de l'existence, tout ce qui trahit l'appétit du lucre et les appels à la frivolité et au luxe.

La tradition veut que le premier dimanche du Sacre, l'organisation de cette marche triomphale appartienne à la paroisse Saint-Corentin. A dix heures et demie, la grand'messe achevée, le cortège se forme sous la direction attentive de M. le chanoine Quéinnec. La cathédrale se vide peu à peu. L'ostensoir d'or s'avance à son tour aux mains de Monseigneur assisté de M. le vicaire général Cogneau et de M. le chanoine Abgrall. Il pénètre sous le dais que portent des séminaristes, et dont MM. de Jacquelot, du Feigna, de Kerangal et G. Mauduit tiennent les cordons. Un groupe d'hommes, en général membres des œuvres catholiques de la ville, se rangent sur les pas de l'Evêque. Déjà les résonnances des orgues se perdent dans le lointain des nefs désertes, remplacées par le bourdonnement majestueux des cloches.

On sort, et ce serait une déception si les âmes n'étaient entièrement captivées par leur besoin d'adoration et de prière : une pluie fine tombe d'un ciel uniformément gris, sans une déchirure qui pût faire espérer une éclaircie. Elle est d'ailleurs si innocente et si discrète qu'on l'oublierait, n'était la perspective bizarre et monotone des parapluies allongés en deux longues nappes noires parallèles et un peu ondulantes.

On ne dirait pas qu'elle tombe depuis le matin. Un peu de boue, il est vrai, sur la chaussée et les pavés, et donc un peu moins de verdure sous les pas du Sauveur, mais pas une décoration de moins aux façades, aux fenêtres et aux balcons des maisons. Les petites gerbes de fleurs, mêlant patriotiquement le bleu, le blanc et le rouge, n'en brillent que d'un éclat plus tendre et plus frais sur la blancheur pâlie des draperies mouillées. La haie des fidèles sur le parcours du cortège paraît à peine moins dense qu'aux plus beaux jours et elle semble, grâce peut-être à l'absence des simples curieux, plus respectueuse et plus émue.

Lentement, le Saint-Sacrement s'avance. Il parcourt l'ancienne rue de l'Evêché, dont un côté seulement sourit au Sauveur, le Parc, la rue René-Madec, et la rue Saint-Mathieu. Une première station a lieu à l'église Saint-Mathieu, dont le sanctuaire magnifiquement orné de fleurs et de verdure resplendit comme un reposoir. Le cortège reprend sa marche. Il subit une seconde fois l'injure muette de la nudité lépreuse des murailles officielles, et retrouve dans les rues du Chapeau-Rouge et Keréon une atmosphère de foi et d'amour que traversent des chants très doux et qu'embaume le parfum mêlé des roses et de l'encens.

La place Médard : un superbe reposoir s'offre à un court repos du Maître. Au pied de l'édifice, Jeanne d'Arc dresse, au-dessus d'un parterre de fleurs, son étendard, gage de victoire. Les marches s'élèvent dans un encadrement merveilleux de hautes plantes vertes, entre deux rampes de fleurs mariées aux couleurs du drapeau national. Une croix blanche domine le gracieux autel d'où le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sauveur, les chants liturgiques exécutés, va donner sa bénédiction à la foule pieusement inclinée. Puis c'est la dernière étape, et bientôt le salut grandiose des cloches et des orgues au divin Triomphateur revenu prendre possession de sa cathédrale et de son Tabernacle, sa prison d'amour.

II. *A Saint-Mathieu, le dimanche 2 Juillet.* — La fête du Sacré-Cœur avait été préparée, dès mercredi et jeudi, par des communions d'enfants. Le vendredi, à 6 heures, les Bretons avaient leur messe à l'autel du Sacré-Cœur ; de nombreuses personnes se joignaient à eux pour la sainte communion. Après une deuxième messe de règle, la grand'messe se célébrait à 8 heures ; les enfants des écoles chrétiennes y assistaient, et la Table sainte ne fut pas délaissée.

Avec regret, cependant, on constatait quelques absences. Quand le *Messager du Cœur de Jésus* a fait une si ardente campagne en faveur de la solennisation de ce saint jour, comment des personnes pieuses peuvent-elles oublier le chemin de leur église paroissiale ?

Le dimanche, on ne vit pas cette inconséquence : tout était à l'unisson. Le matin, beaucoup de communions, une messe spéciale pour les hommes, et nombreuse assistance à la grand'messe. Puis ce fut la fièvre des préparatifs : les rues étaient balayées, des cordes se tendaient, des draps et des tentures pendaient aux maisons, et tout était fleuri. Rue Laënnec et place Terre-au-Duc, rue du Chapeau-Rouge, de Locronan et de Douarnenez, rivalisaient de décors, et pourtant, s'il fallait exprimer une préférence, je crois qu'elle irait à la rue de la Providence. Notre-Seigneur y a passé au milieu de décorations que le cœur seul pouvait imaginer

C'est dans ce cadre triomphal que la procession s'est déroulée, dans une atmosphère vraiment radieuse, sur quatre rangs, dans un interminable cortège, au milieu du plus grand recueillement. La station de la Providence, ornée de son grand pavois, fit regretter que tous ne pussent voir l'ornementation intérieure ; en revanche, place Terre-au-Duc, ce fut fête complète pour la vue et la piété. Le reposoir, dominé par une majestueuse statue du Sacré Cœur, encadrée par deux croix rustiques, rappelant la chère Armée française et la Marine, orné à la base d'une Jeanne d'Arc bénissant la France, pieusement agenouillée, constituait un délicieux ensemble et réellement un beau trône pour la Sainte Hostie.

L'entrée à l'église se fit avec piété, et quand on récita les litanies du Sacré Cœur, quand on lut l'acte de Consécration, on sentit tous les cœurs à l'unisson. Oui, nous nous consacrons avec les nôtres, absents ou présents ; autant qu'il est en nous, nous prosternons la France devant Dieu, lui demandant pardon, et surtout la victoire pour nos armes.

Dieu protège la France ! Au moment de la dernière bénédiction solennelle, on sentit que c'était une réalité, et l'image de Jeanne d'Arc, brillamment éclairée, ne put qu'affermir cette conviction....

Collège de Lesneven. — La distribution des prix — ou, plus exactement, des diplômes qui, cette année encore, en tiendront lieu — est fixée au mercredi 12 Juillet. Elle sera présidée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et commencera à neuf heures précises. En raison des circonstances, on n'enverra pas de lettres spéciales d'invitation. M. le Supérieur et MM. les Professeurs espèrent néanmoins que les parents des élèves, le clergé et les amis voudront bien y assister aussi nombreux que de coutume.

Les Orphelins de la Guerre. — Nous avons dit, en expliquant pourquoi l'unanimité des sénateurs avait voté la loi sur les Orphelins, qu'il était à souhaiter que cette loi fût améliorée à la Chambre des Députés par l'adoption de plusieurs amendements importants que M. de Lamarzelle et ses amis, s'étaient en vain efforcés d'y faire entrer. Voici, exposés par M. de Lamarzelle lui-même, dans le *Gaulois*, le sens et la portée de ces amendements sur lesquels, sans aucun doute, la Chambre aura à se prononcer.

« Je dois maintenant procéder à l'énumération des autres principales revendications que nous avons formulées sans succès.

» *a)* L'on nous a refusé d'accorder une seule place au clergé et aux membres des congrégations charitables dans les offices chargés du fonctionnement de la loi.

» *b)* Les membres de l'Enseignement public sont largement représentés dans les offices. Nous avons demandé qu'on y introduisît des membres de l'Enseignement privé. Là encore, notre amendement n'a recueilli que très peu de voix.

» *c)* Malgré tous nos efforts, nous n'avons pu obtenir que la liberté d'enseignement — proclamée, cependant, par le projet de loi — soit respectée au cas où des bourses seront accordées aux orphelins. *La mère sera dans l'obligation ou de renoncer à la bourse ou de confier l'âme de ses enfants à l'enseignement d'Etat.*

» *d)* Le projet voté consacre une anomalie des plus choquantes. S'il devient loi, toutes les associations s'occupant d'orphelins ordinaires demeureront libres de se constituer comme elles l'entendent, suivant le droit commun. Au contraire, une association créée en vue de recueillir les orphelins de la guerre sera soumise au régime de l'autorisation. Elle ne pourra naître que si l'autorité administrative le veut bien, et l'autorité administrative pourra la condamner à mort sans jugement si tel est son bon plaisir. C'est le régime pur et simple de l'arbitraire.

» *e)* Régime de l'arbitraire aussi en ce qui a trait aux subventions accordées aux orphelins de la guerre. Nous n'avons pu réussir, en effet, à faire inscrire dans la loi leur *droit* à la subvention. C'est le bon plaisir de l'office départemental, présidé par le préfet, qui décidera sans appel si la subvention est due. »

La conclusion de M. de Lamarzelle sera la nôtre : la revendication de la liberté de l'enfant continue, pour la famille, pour la patrie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A propos du pétitionnement. — Les paroisses qui n'ont pas encore expédié leurs feuilles signées au *Comité de la Ligue patriotique, « le Kergos, Quimper »*, sont priées de les envoyer le plus tôt possible. On demande instamment que le pétitionnement continue pour obtenir de la Chambre des Députés les améliorations dont parle ci-dessus M. de Lamarzelle.

Pèlerinage des Tertiaires franciscains de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray. — Le pèlerinage du Tiers-Ordre franciscain de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray est fixé au dimanche 23 Juillet. La veille, au soir, ouverture du pèlerinage suivie de l'adoration nocturne. Le Dimanche 23, messes et communions à 3, 5, 7 et 8 heures. D'autres messes seront encore dites à Sainte-Anne après celle de 8 heures. A 10 heures, conférence dialoguée suivie de l'allocution de clôture du pèlerinage et du Salut du Très Saint-Sacrement.

Cette année, le pèlerinage sera célébré avec une solennité plus grande. Les Tertiaires de Bretagne tiendront à y assister, afin de manifester leur ardente dévotion, à la sainte Aïeule du Sauveur, et demander, par son intercession puissante, une protection spéciale pour ceux des leurs qui sont à la guerre, et une paix glorieuse pour la France. Ils y viendront aussi pour se retremper dans l'esprit franciscain.

Les instructions seront données, les cantiques chantés en français et en breton.

Les Tertiaires sont priés d'apporter leurs bannières, leurs insignes et leurs cantiques.

Nos prêtres soldats.

Citation. — Ordre du Régiment, 25 Juin 1916. — « *Perhirin, Joseph*, brancardier : soldat d'un dévouement extrême et d'un courage à toute épreuve, s'est dépensé sans réserve, pendant une période de neuf jours à soigner et évacuer les blessés de sa compagnie, sans tenir compte des dangers qu'il encourait pendant les bombardements les plus violents. — Le lieutenant-colonel Spytz, commandant le 71e d'Infanterie. »

Le soldat Joseph Perhirin, de Tréboul, clerc minoré, est élève du Grand Séminaire de Quimper.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

20 Juin. — Depuis quelques jours, un changement s'est opéré dans ma situation militaire, et je n'ai pu vous en tenir au courant plus tôt. C'est ce devoir que je viens remplir aujourd'hui.

A la suite des événements du fort de Vaux, l'autorité militaire avait décidé de placer dans chaque fort un infirmier-prêtre, pour y remplir les fonctions d'aumônier. Pour cela, elle fit appel aux

volontaires : j'en fus, et, depuis vendredi, j'ai été affecté au fort des S...

Au début de ce nouveau ministère, qui ne sera pas, je le savais d'avance, sans quelque péril, je demande très humblement à Votre Grandeur de vouloir bien le bénir, ainsi que toute la garnison confiée à mes soins. J'y trouverai certainement de grandes consolations ; dimanche dernier, j'avais une belle assistance à la messe, et un certain nombre profitent pour remplir leur devoir pascal, en ayant été jusqu'ici empêchés par les circonstances. J'aurais été complètement heureux, abstraction faite des incommodités de la vie souterraine, si j'avais eu, parmi mes ouailles, des Bretons.

A. R.

A bord, 22 Juin 1916. — L'Evêque de Fréjus, nous ayant autorisés à prolonger le temps pascal jusqu'aux fêtes de la Pentecôte, j'ai voulu attendre la fin de « la moisson » pour vous en donner les résultats. Dans leur ensemble, ils sont bons et consolants. Malgré l'indifférence d'un trop grand nombre, la vie chrétienne à bord est réellement en progrès. Sur le *V...*, j'ai compté quarante-trois « pâques » de plus que l'année dernière. A bord du *M...*, où l'homogénéité de l'équipage permet des conférences bretonnes, j'ai constaté avec plaisir le nombre croissant des communions pascales. Je dois ajouter que 90 pour 100 s'y sont confessés en breton, montrant, par là, l'attachement et la fidélité de nos compatriotes non seulement à leurs croyances, mais aussi aux vieilles traditions qui en sont inséparables.

Nos réunions du soir sont bien suivies ; la communion du premier vendredi est de plus en plus en honneur, et l'assistance à la messe du dimanche se maintient plus nombreuse, preuve manifeste de l'efficacité des résolutions prises....

Le 18 Mars, nous quittions les quartiers d'hiver de Bizerte, pour Malte, après avoir célébré une messe anniversaire pour le repos de l'âme des victimes du *Bouvet*.

Le 26 Avril, nous reprenions la mer, cap à l'Est, pour rejoindre dans la mer Ionienne les bateaux de la première escadre, qui nous y avaient précédés. Vers le soir, un peu avant le coucher du soleil, la vigie, du haut du mât de misaine, signale à 6 milles, tribord avant et cap à l'Ouest, un cuirassé anglais du type *Exmouth*. Le temps était beau ; la mer commençait à « creuser » sous l'action fraîchissante d'un vent de suroit. La vitesse de nos cuirassés nous rapproche en quelques minutes du vaisseau allié, et bientôt à la distance d'un mille à peine, par le travers de bâbord, nous reconnaissons à sa marque le batiment-amiral *Russel*.

Après un échange de quelques signaux de courtoisie, nous nous perdons dans la brume du soir... Le lendemain matin, la T. S. F. nous apprenait que le *Russel*, à l'entrée du port de Malte, avait sauté sur un champ de mines et coulé avec une partie notable de son équipage.

Les exercices militaires, non plus que les corvées habituelles, ne chôment guère ; le tout se fait à l'abri de barrages solides que ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

franchissent jamais les sous-marins. Néanmoins, jour et nuit, les canonniers sont au poste de veille, aux tourelles 24 et à la batterie de 75. Les canons contre avions ont toujours à leurs côtés les sections spéciales dressées à cet effet. Au-dehors, les patrouilleurs, chalutiers, dragueurs et Driftérs continuent à jouer de vilains tours aux pirates trop osés... Il fait une chaleur accablante, et nos marins escomptent déjà le plaisir de respirer bientôt l'air pur frais de notre France et de notre Bretagne. L. B.

1er Juillet 1916. — Le bataillon a quitté les tranchées lundi matin pour venir passer quelques jours de repos dans un village voisin, à moitié détruit par les Boches, mais dont l'église, heureusement, est restée intacte. Dès mon arrivée, ma première pensée fut d'organiser quelque chose pour la fête du Sacré Cœur qui se célébrait le vendredi suivant. On décida une journée d'adoration. Ce fut un spectacle des plus édifiants et des plus impressionnants de voir les soldats venir par groupes faire leur heure d'adoration. Le matin, il y a eu de très nombreuses communions. A 9 heures, nous avions une messe solennelle, puis l'adoration continuait, silencieuse et recueillie. J'en connais plus d'un qui a passé deux, trois et même quatre heures devant le Saint-Sacrement exposé.

Le soir, à 7 heures, nous terminions cette journée d'adoration par le chant des vêpres, que je faisais suivre d'une petite exhortation, puis du Salut du Saint-Sacrement. Tous les soldats ont fait leur consécration au Sacré Cœur. Et maintenant que la fête est terminée, j'ai la douce confiance que le Cœur de Jésus donnera à mes chers « Poilus » la force et le courage pour reprendre, dès ce soir, la rude et pénible tâche de la vie de tranchée. L.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Pape et l'Œuvre de la Sainte-Enfance** — On célébrait à Rome, le dimanche 18 Juin, la fête annuelle de la Sainte-Enfance. Dans l'église de Saint-André della Valle, sous la présidence de S. Em. le cardinal Vannutelli, protecteur de l'Œuvre, eut lieu une magnifique cérémonie, avec procession, bénédiction des enfants et leur consécration à l'Enfant-Jésus.

Après la cérémonie, les 5 000 enfants qui venaient d'y prendre part, se rendirent au Vatican, dans la salle Royale et la salle Ducale, où S. S. Benoit XV allait les recevoir, avec les directeurs de l'Association, en audience spéciale. Mgr l'Archevêque de Tours, Mgr l'Archevêque d'Avignon et Mgr l'évêque du Puy occupaient des sièges disposés auprès du trône pontifical.

Lorsque le Souverain Pontife fit son entrée, un peu avant midi, S. Em. le cardinal Vannutelli lut une adresse. Le Saint-Père prit ensuite la parole et prononça, en faveur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, un discours qui contient de bien précieux encouragements pour tous ses zélateurs et ses associés.

Les enfants qui en font partie, dit Sa Sainteté, sont de « véritables apôtres ». Par une simple invocation adaptée à la faible intelligence des tout petits qui savent à peine entr'ouvrir les lèvres pour prier, et par une aumône aussi modeste que possible, ils rachètent dans le temps et sauvent dans l'éternité les enfants nés, en des régions lointaines, de parents infidèles. On appelle ces enfants inscrits dans la Sainte-Enfance des « petits sauveurs ». Ils sont petits, en effet, en raison de leur âge, et il convient de les désigner par ce mot surtout pour rendre hommage au divin Sauveur dont les mérites infinis donnent à leur apostolat toute sa valeur. Mais il est plus juste de les appeler de « véritables apôtres », si l'on considère la grandeur du bien qu'ils accomplissent ; car ils arrachent, chaque année, des milliers d'enfants à la cupidité de parents inhumains, et procurent l'eau régénératrice du baptême à d'innombrables créatures humaines qui, sans eux, n'auraient pu obtenir leur salut éternel.

Excellent moyen d'apostolat, l'Œuvre de la Sainte-Enfance, ajoute le Pape, possède également une merveilleuse puissance d'éducation, par les sentiments qu'elle éveille et développe dans le cœur des enfants. En priant chaque jour pour les pauvres petits infidèles de la Chine et du Tonkin et en se privant en leur faveur de quelque menu jouet, ils apprennent à pratiquer la charité à l'égard du prochain, et, en faisant du bien aux autres, ils s'en font beaucoup à eux-mêmes.

Le Saint-Père exprima le désir que toutes les mères chrétiennes enseignent à leurs enfants les avantages de l'Œuvre de la Sainte-Enfance et les forment elles-mêmes à en remplir les obligations ; et aussi que les directeurs de collèges et des établissements privés, qui tiennent à cet égard la place des mères de famille, s'empressent de faire inscrire leurs élèves parmi les membres de cette Association si bienfaisante.

A la fin de son allocution, S. S. Benoit XV donna la bénédiction solennelle.

Les sollicitudes du Pape pour les tombes des soldats français et anglais dans la presqu'île de Gallipoli. — La *Croix* publie la lettre suivante, datée de Constantinople, et dont il est inutile de souligner l'intérêt :

« Constantinople, le 6 Avril 1916.

» Comme vous le savez, sans doute, des dames françaises et anglaises avaient recommandé aux sollicitudes de S. S. Benoit XV les tombes des soldats anglais et français tombés aux Dardanelles.

» Le Souverain Pontife avait accueilli cette touchante requête, et S. Em. le Cardinal Secrétaire d'Etat s'était empressé de transmettre, à ce sujet, des instructions à Mgr le Délégué apostolique de Constantinople. S. Exc. Mgr Dolci estima que le meilleur moyen de réaliser les intentions du Souverain Pontife était de s'adresser au ministre de la Guerre lui-même, Enver Pacha. Il se ménagea

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donc une entrevue avec celui-ci : elle eut lieu le 3 Avril dernier, et je suis en mesure de vous en faire un compte rendu exact.

» Mgr Dolci formula tout de suite, avec une grande clarté, l'objet de sa démarche : « Excellence, dit-il à Enver Pacha, les » dames françaises et anglaises qui ont perdu dans les combats » des Dardanelles ceux qui leur étaient le plus chers au monde » ont sans cesse les regards et le cœur tournés vers cette presqu'île » de Gallipoli qu'elles voudraient couvrir des fleurs les plus belles, » arrosées de leurs larmes. Là, reposent les corps des êtres qu'elles » adoraient, d'un fils, d'un époux, d'un frère.

» Dans leur amour toujours un peu inquiet, elles se sont adressées au Saint-Père et l'ont supplié de leur donner l'assurance » que ces tombes seront toujours conservées intactes et religieusement gardées.

» Sa Sainteté, qui, dans cet affreux conflit, joint à l'apostolat » de l'amour et de la paix celui de la piété paternelle, me donne, » par S. Em. le Cardinal Secrétaire d'Etat, la haute mission de » vous recommander, en son auguste nom, ces tombes de soldats » et de les mettre, d'une manière toute particulière, sous la bienveillante protection de Votre Excellence. »

» Enver Pacha écouta avec déférence le message qui lui était ainsi transmis au nom du Saint-Père, et que Mgr Dolci termina par l'expression la plus courtoise de sa confiance dans les sentiments élevés de son interlocuteur. Prenant à son tour la parole, celui-ci fit observer au Délégué apostolique que « dès le commencement des hostilités, il avait pris les précautions nécessaires, » autant que l'état de guerre le permettait, afin que les zones de » terrain devant être affectées aux cimetières fussent immédiatement entourées de fils de fer.

» Il avait donné en même temps à ses troupes les ordres les » plus sévères et les plus rigoureux pour que ces tombes, objet » exclusif de la piété humaine, ne fussent, en aucune manière, » touchées ou dérangées.

» Si quelques tombes ont été, par la suite, découvertes, cela fut » par l'effet d'obus lancés par des navires ennemis, tombés dans » quelques cimetières, comme Enver Pacha avait pu le constater » lui-même lorsqu'il se trouvait à la bataille de ... »

» Mgr Dolci connaissait cette particularité. Il savait que les sépultures ainsi dérangées avaient été recouvertes et rétablies dans leur premier état, sur l'ordre du ministre de la Guerre lui-même.

» En terminant l'entretien, Enver Pacha chargea le délégué apostolique « d'assurer S. S. le Pape que ces tombes, sauf le cas » de force majeure, seront toujours conservées intactes et religieusement gardées avec le signe distinctif de la religion des soldats » tombés. Et pour faire connaître au Saint-Père l'état dans lequel » se trouvent ces cimetières, dans la presqu'île de Gallipoli, il allait » donner l'ordre d'en tirer des photographies ».

La lettre qu'on vient de lire trouvera, croyons-nous, un complément utile dans un autre renseignement qui documente la délicate charité de Mgr Dolci.

Le délégué apostolique de Constantinople a fait parvenir, au nom de S. S. Benoît XV, des cadeaux de Pâques aux prisonniers anglais et français concentrés à Afion-Kara-Hissar. Il avait déjà, on s'en souvient, usé de la même gracieuseté à leur égard, lors des fêtes de Noël.

Les médailles scapulaires. — Contrairement à la règle établie pour les scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, les médailles qui tiennent lieu de ces scapulaires doivent toutes être bénites : telle est la réponse que fournit un décret du Saint-Office aux questions qui lui ont été posées à ce sujet.

Saint Thomas et l'enseignement théologique. — La Congrégation des *Etudes* publie des déclarations explicatives du *Motu proprio Doctoris Angelici*. Le Souverain Pontife Pie X, par ce *Motu proprio* du 29 Juin 1914, a prescrit que dans les Universités, écoles supérieures, collèges, séminaires et instituts qui ont, en vertu d'un Indult apostolique, la faculté de conférer des grades académiques et le doctorat en théologie, la *Somme* de saint Thomas soit employée comme texte ; et la Sacrée Congrégation des Etudes a déclaré, le 29 Juillet de la même année, que vingt-quatre thèses philosophiques, soumises à un examen, contenaient l'authentique doctrine de saint Thomas ; les questions suivantes ont été posées, à ce propos, à la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités :

1° Si la *Somme* de saint Thomas doit être employée dans les écoles sus-indiquées comme un texte à consulter ou comme un texte à suivre comme objet d'enseignement du moins quant à la partie scolastique ?

2° Si toutes les vingt-quatre thèses philosophiques, approuvées par la Sacrée Congrégation des Etudes, contiennent vraiment l'authentique doctrine de saint Thomas, et, dans l'affirmative, si elles doivent être obligatoirement adoptées par les écoles catholiques ?

Les cardinaux de la Congrégation des Etudes, réunis en séance plénière, les 22 et 24 Février, ont répondu comme suit :

1° Sur le premier point : La *Somme* théologique de saint Thomas doit être adoptée comme texte d'enseignement, quant à la partie scolastique des questions ; c'est-à-dire qu'il faut avoir à sa disposition et expliquer, quant à la partie scolastique, la *Somme* de saint Thomas, parallèlement à un autre texte qui marque l'ordre logique des questions et qui contienne la partie positive.

2° Sur le second point : Ces vingt-quatre thèses philosophiques expriment toute la doctrine authentique de saint Thomas, et il faut les présenter comme des règles sûres de direction.

Le Souverain Pontife ayant sanctionné, le 25 Février, cette décision des cardinaux, S. Em. le cardinal Bisleti la publie en date du 7 Mars 1916, fête de saint Thomas.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mort chrétienne de M. Emile Faguet. — M. Emile Faguet, membre de l'Académie francaise, est décédé à Paris, le 7 Juin.

L'état de santé du célèbre académicien faisait malheureusement prévoir depuis longtemps une issue fatale. Lui-même vit venir la mort avec une parfaite sérénité. Il mit ordre à ses affaires ; il classa ses chers livres et ses manuscrits, et se garda bien d'oublier l'essentiel.

Mgr Herscher, ancien évêque de Langres, résidant à Paris, a bien voulu attester lui-même que la mort de Faguet a été parfaitement chrétienne. Après avoir reçu les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, il vit venir sa fin en vrai fidèle et croyant. Mgr Herscher l'a assisté jusqu'à la fin et témoignera, du reste, bientôt, dans une plaquette commémorative du caractère très édifiant de la mort de l'homme qui fut, sans doute, l'écrivain le plus fécond de nos jours.

Le défunt collabora au journal *la Croix* de Paris et au *Mois littéraire et pittoresque.*

LILLE. — **L'abbé Lemire relevé de l'interdit.** — L'abbé Lemire a reçu, le 2 Juillet, par l'intermédiaire du Pape, une lettre de Mgr Charost, en réponse à la supplique qu'il avait adressée à l'évêque de Lille pour lui demander de rapporter l'interdiction du droit de dire la messe dont il avait été frappé, ainsi que l'interdit dont avait été frappé son journal, le *Cri des Flandres*. La supplique de l'abbé Lemire avait été transmise à Mgr Charost par le Souverain Pontife, qui l'avait lui-même appuyée d'un avis favorable dans l'intérêt de la paix religieuse.

Mgr Charost rend à l'abbé Lemire la plénitude de ses pouvoirs sacerdotaux, en même temps qu'il lève l'interdit du *Cri des Flandres*.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

La Guerre en Artois : *Paroles épiscopales ; documents ; récits.* Publié sous la direction de S. G. Mgr LOBBEDEY, évêque d'Arras. In-12 de XXII-514 pages, illustré de 11 gravures et 1 carte. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre raconte la guerre en un des pays de France où elle a été le plus intense. L'historien est le vaillant Evêque d'Arras, par ses paroles apostoliques et sa vie héroïque, dans sa ville bombardée. Il s'est documenté aussi près des témoins les plus autorisés, qui y parlent et qui y vivent, chacun avec sa note personnelle.

A travers la trame méthodique du récit inédit, se multiplient les épisodes les plus variés : des scènes épiques ou familières, des tableaux de vaillance et de charité, de multiples preuves de ce qu'ont su faire des organisations officieuses, pour soulager tant de deuils et de misères.

L'Artois donne ainsi, sur le front et au-delà, sa magnifique mesure d'ensemble, à tous les degrés de la société ; nos alliés ne sont pas oubliés. Une anthologie de poésies locales sur la guerre, un essai sur les œuvres d'art que celle-ci a inspirées en Artois, fournissent un chapitre très neuf ; des illustrations choisies font revivre le désastre des monuments, avec des scènes de guerre.

Cette étude, très nourrie, est un monument durable d'histoire documentaire, qui intéressera tous les âges et toutes les contrées, en fixant une foule de souvenirs.

Saint Thomas d'Aquin et la Guerre, par le R. Père Th. PÈGUES, professeur de saint Thomas au Collège Angélique. Brochure in-12. Prix 0 fr. 50.

Voici une publication unique en son genre et qui vient merveilleusement à son heure. Elle se présente sous les auspices du plus grand Docteur de l'Eglise. Elle traite du sujet le plus actuel, le plus angoissant. Et elle nous donne, en quelques pages courtes, mais pleines, substantielles, lumineuses, ce que la pensée du Docteur angélique projette de clartés souveraines sur le grave sujet de la guerre, où tant de passions travaillent à obscurcir les lois de la morale la plus élémentaire et la plus essentielle.

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e^.)

La Lumière du monde, par M. BROCARD, avec approbation du P. P. Edouard BRIÈRE O. F. M., et préface de Mgr BAUDRILLART. Un vol. in-12 de 410 pages. Broché, 3 fr. 60 (majoration comprise) ; port, 0 fr. 35,

Voici un livre de lectures ou causeries philosophiques — non un manuel — à l'usage des jeunes gens et des jeunes filles cultivés qui manquent souvent plus d'idées que de savoir. Comme l'écrit Mgr Baudrillart à l'auteur, celui-ci « a voulu mettre à la portée de la jeunesse tout ce qu'il y a d'essentiel dans la philosophie de saint Thomas, psychologie, théodicée, morale ». Avant sa publication, le manuscrit a été soumis à plusieurs examinateurs très compétents : tous s'accordent à louer dans ce livre une orthodoxie irréprochable, une élévation chrétienne et une inspiration évangélique peu commune.

De la même série et au même prix : *Introduction à l'étude et à l'enseignement de la scolastique*, par le P. RICHARD, O. P. (port 0 fr. 20). — *La philosophie de M. Bergson*, par Mgr FARGES (port, 0 fr. 35).

TRALIN, libraire-éditeur, 12, rue du Vieux-Colombier, Paris (VI^e^).

Les Béatitudes de l'Evangile, morale de maîtres, ou morale d'esclaves ? par M. l'abbé PACHEU, 1 volume in-12 : 3 fr. 50.

M. l'abbé Pacheu a reçu de son évêque, Monseigneur Dubourg, archevêque de Rennes, une lettre qui loue l'élévation de la doctrine, la force et la chaleur du style, et l'opportunité des enseignements rappelés dans ce volume.

« Nos contemporains dont vous décrivez, en termes saisissants et pleins de relief, les erreurs douloureuses, les aspirations inquiètes et contradictoires, les déceptions et les angoisses, communes aux âmes à qui le Christ n'apporte pas la paix, la mesure et l'ordre, trouveront dans vos méditations le remède à leurs maux. Ils comprendront la nécessité et la bienfaisance de cet idéal chrétien si raisonnable, même dans ses conceptions les plus sublimes, et si merveilleusement adapté à la nature humaine qu'une harmonie si parfaite révèle la main divine..... »

Ces lignes disent assez le mérite de ces méditations, sans qu'il soit besoin d'insister.

PRÊTONS A L'ÉTAT
LES TITRES DES PAYS NEUTRES

Dans l'exposé des motifs du projet de loi relatif aux douzièmes provisoires du troisième trimestre de cette année, il est expliqué qu'il faut orienter le pays, plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, dans le sens d'une restriction des consommations qui ne sont pas indispensables.

En particulier, nous devons acheter le moins possible à l'extérieur ; toutefois, le Gouvernement est obligé, pour les besoins de la *Défense Nationale*, de faire d'importants achats dans les pays neutres et c'est pour régler ces achats dans des conditions plus favorables aux finances publiques, c'est pour avoir, en un mot, moins à compter avec la question du change, qu'il est demandé aux porteurs de titres des pays neutres de prêter ces valeurs au Trésor.

Les porteurs ont droit à une bonification immédiate d'un quart, 25 %, de l'intérêt brut annuel de leurs titres.

En outre, tout en conservant certains avantages attachés aux titres — primes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'amortissement, bénéfice de change sur l'encaissement des coupons — les prêteurs reçoivent un certificat, négociable en Bourse.

Ainsi, s'ils contribuent dans une certaine mesure à faciliter les opérations du Trésor Public, ils bénéficient d'avantages importants.

À LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

ADMINISTRATION : Quimper — Mathieu, place
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

51e ANNÉE. Vendredi 14 Juillet 1916. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Communion des enfants le dimanche 30 Juillet ; Pèlerinage national de Pontmain ; Indulgence de la Portioncule ; Retraites ecclésiastiques.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Au champ d'honneur : MM. J. Le Borgne et J. Guénégan ; Nécrologie : Le P. E. Henry ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Quimper ; Les débuts d'une Congrégation : l' « Adoration perpétuelle » (à suivre).

III. — Chronique générale : Une visite au Vatican ; Condamnation portée par la S.-Congrégation du Saint-Office ; Lille : La lettre de Mgr Charost à M. l'abbé Lemire.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Juillet. — 5e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de N.-D. du Mont-Carmel.
A vêpres, mémoire du suivant et de Notre-Dame.
Lundi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 21. — S. Thénénan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 22. — Ste Marie-Madeleine. Double. Blanc.
Dimanche, 23. — 6e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Querrien.	du 12 au 17 Juillet.
Tréméoc.	du 18 au 20 —
Saint-Ségal.	du 21 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Communion des enfants, le dimanche 30 Juillet. — Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Pape, a publié le rescrit suivant :

« A l'approche du second anniversaire du très funeste événement, Sa Sainteté Benoît XV, qui n'a rien plus à cœur que de faire observer pieusement et fidèlement les décrets *Sacra Tridentina Synodus* et *Quam singulari*, promulgués par ordre de son prédécesseur, de vénérée mémoire, a daigné, sur le rapport du cardinal-secrétaire d'Etat soussigné, prescrire ce qui suit :

» Tous et chacun des Ordinaires en Europe mettront toute leur sollicitude à ce que, dans les églises et oratoires de leurs diocèses respectifs, *le dimanche 30 Juillet* prochain, tous les enfants des deux sexes communient de la façon la plus solennelle possible, aux intentions du Saint-Père. »

Nous invitons le Clergé à se conformer à cette prescription du Souverain Pontife, dans toute la mesure où les difficultés actuelles du ministère paroissial le permettront.

II. Pèlerinage national de Pontmain. — Le dimanche 16, en union avec ce pèlerinage, Nous demandons que l'on chante, dans toutes les paroisses du diocèse, au Salut du Saint-Sacrement, les Litanies de la Sainte-Vierge.

III. Indulgence de la Portioncule. — En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le décret du 26 Mai 1911, relatif aux indulgences de la Portioncule, Monseigneur l'Evêque a rendu l'ordonnance suivante :

Nous désignons comme lieu où pourront être gagnées, cette année, ces précieuses indulgences, toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre diocèse dans lesquelles on conserve le T. S.-Sacrement.

Nous permettons à MM. les Curés et Recteurs de transférer au dimanche 6 Août la faculté accordée pour le 2 du même mois, en rappelant que les fidèles ne peuvent gagner l'indulgence que le jour ainsi déterminé pour chaque paroisse.

MM. les Curés et Recteurs auront soin de rappeler à leurs paroissiens : 1° que les indulgences de la Portioncule se gagnent autant de fois qu'on visite l'église ou la chapelle désignée ; 2° qu'elles exigent les conditions ordinaires de la confession et de la communion et, à chaque visite, une prière aux intentions du Souverain Pontife ; 3° que les visites peuvent se faire à partir de midi, la veille, jusqu'au soir du jour indiqué, à minuit.

En vertu d'un décret du 23 Avril 1914, pour gagner n'importe quelle indulgence, il suffit que la confession exigée soit faite dans la huitaine qui précède le jour indiqué pour cette indulgence.

IV. Retraites ecclésiastiques. — Nous espérons pouvoir donner une quatrième retraite, qui aurait lieu au Séminaire, du 21 au 25 Août.

L'exiguïté des locaux mis à notre disposition pour les exercices de nos retraites ecclésiastiques ne nous permet pas de recevoir, cette année, dans ces maisons de retraite, les fournisseurs habituels du clergé. Ceux de nos prêtres qui auraient à s'entendre avec quelques-uns de ces fournisseurs, devront donc avoir recours à eux, soit avant l'ouverture, soit après la clôture de la retraite. Les rencontrer, pendant les trois jours de la retraite, ne leur sera pas possible.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 16 Juillet :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Lundi et *mardi :* à 6 h. 1/2, service et messe pour les Trépassés.

Jeudi, 20 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Jeudi, 13 Juillet :* 7 heures du matin, messe et communion des enfants pour la première communion privée.

V^e^ Dimanche après la Pentecôte : après vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Au champ d'honneur. — La paroisse de Plounéour-Trez vient de perdre deux de ses enfants, prêtres-soldats, tombés ensemble au champ d'honneur : MM. JEAN LE BORGNE, *Vicaire à Landeleau*, et JEAN GUÉNÉGAN, *Vicaire à Rosnoën*. Tous deux étaient brancardiers au 219^e^ d'Infanterie, et au cours de cette longue guerre ils avaient acquis la sympathie, le respect et la considération de tous par leur entrain, leur bonne simplicité et leur dévouement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le dimanche 25 Juin, avant de monter aux tranchées, ils consacrèrent leur après-midi à recevoir les confessions des soldats de leur régiment, qui communièrent en grand nombre, puis ils se rendirent à leur poste de combat. « Peut-être, » écrivait, ce jour-là même, M. Jean Le Borgne, « peut-être que lorsque vous recevrez ma lettre, j'aurai déjà paru devant notre Souverain Juge. J'aurai auprès de moi Jean Guénégan. Nous nous remettons entièrement à la sainte volonté de Dieu, et nous nous recommandons plus que jamais à vos ferventes prières. » Y aurait-il dans ces paroles le pressentiment d'une mort prochaine? Peut-être, et alors ce pressentiment allait se réaliser. Quelques heures plus tard, en effet, au moment où, ensemble, ils récitaient leur bréviaire, au fond de leur gourbi, un obus tombait sur leur fragile abri, les blessait mortellement, et tous deux ne tardaient pas à expirer. Ils sont morts en priant, et on peut donc grandement espérer qu'après le sacrifice généreux qu'ils ont fait de leur vie, ils sont allés continuer là-Haut les cantiques de louange qui tombaient de leurs lèvres quand Dieu les a appelés à Lui.

— Un service solennel pour le repos de leurs âmes sera chanté à Plounéour-Trez, le *samedi 15 Juillet*, à 9 h. 1/2.

Nécrologie. — Le P. Emile HENRY, O. M. I. — On nous annonce la mort du R. P. Emile Henry, des Oblats de Marie Immaculée. Né à Plourin-Morlaix, en 1837, et ordonné à Quimper vers 1861, il fut, pendant deux ou trois ans, vicaire à Cast. De là, pour satisfaire plus facilement ses goûts de solitude et de détachement, il entra dans l'Ordre des Oblats de Marie, où sa principale occupation fut de diriger les Religieuses de l'Ordre. Il séjourna, tour à tour, à Grenoble, à Paris et à Bordeaux. Depuis la loi de 1901, il était en Espagne, où il est mort, à Usurbil (Guypuzcoa), le 28 Juin dernier.

— Un service pour le repos de son âme sera chanté, à Plougonven, le *mardi 18 Juillet*.

ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Situation diocésaine en 1914-1915.

Monseigneur,

En commençant ce rapport, permettez-moi de rappeler, avec un sentiment de filiale gratitude, la recommandation que vous fîtes à votre clergé, dans la retraite de Juillet 1914, en faveur de l'Œuvre de Saint-François de Sales. Hélas ! la terrible guerre vint paralyser toutes les initiatives, et la mobilisation, atteignant le plus grand nombre de nos directeurs locaux, laissa nos comités comme désemparés, ce qui fit fléchir d'un quart nos recettes de 1914. Elles ne furent que de 3.195 francs pour l'ensemble du diocèse.

L'exercice de 1915 rétablit en partie la situation d'autrefois, grâce au zèle de MM. les Curés et Recteurs, qui, malgré un ministère si chargé, par suite des événements et du départ de leurs vicaires, reprirent en mains la coordination des efforts de nos dizainières ; et les recettes de 1915 ont atteint la somme de 3.783 fr. 90.

Nous avons l'espoir qu'un progrès sensible sera le résultat de la visite que fit, en Décembre, à Quimper, Landerneau et Brest, Mgr Iauch, directeur général de l'Œuvre.

Vous nous avez, Monseigneur, accordé la faveur de venir présider notre réunion de Quimper. Vous y avez renouvelé l'expression de votre désir que l'Œuvre prît rang, dans les paroisses de votre diocèse, à côté de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, et vous avez rappelé avec émotion le souvenir du saint prélat aveugle, Monseigneur de Ségur, le fondateur de l'Œuvre de Saint-François de Sales, et l'hôte aimé du Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray.

C'est à cette réunion que Mgr Iauch donna de l'Œuvre une définition très heureuse, en l'appelant « la grande mutualité des Paroisses et des Curés de France ». Mutualité par l'apport commun des aumônes qui, du centre se répartissent ensuite entre les paroisses et les Œuvres les plus nécessiteuses, et jusque parmi nos soldats, à qui l'Œuvre a distribué par centaines de mille des crucifix, des chapelets, des médailles et des livres de piété. Mutualité, plus encore, par le trésor spirituel que forment tous les *Ave Maria* des associés, avec l'invocation journalière à saint François de Sales. C'est de ce trésor commun que se répandent les grâces qui donnent au ministère du prêtre la puissance d'éclairer et de transformer les âmes, de les rendre au service de Dieu, et de préparer les élus du Ciel.

Nos Œuvres paroissiales, en 1914, ont reçu de l'Œuvre de Saint-François de Sales des secours montant à la somme de 1.926 fr. 70 ; en 1915, nous avons reçu une valeur totale de 2.463 fr. 30, sous forme de subventions, d'objets de piété, de livres pour bibliothèques paroissiales, d'almanachs chrétiens, et de brochures diverses.

Répondant à la lettre par laquelle je lui transmettais le tableau des recettes par paroisse, Mgr le Directeur général m'écrivait : « Nous sommes un peu à la hausse, tant mieux ! » Et il ajoutait : « Il me semble qu'il faudrait tâcher d'atteindre les 250 paroisses qui ne sont pas encore affiliées, et aussi les groupes : séminaires, pensionnats, écoles, patronages, etc. »

En effet, les résultats obtenus ne portent guère que sur une soixantaine de paroisses. 83 n'ont rien donné ; 26 paroisses ne sont pas arrivées à instituer une dizaine complète de souscripteurs à 0 fr. 60. Je compte 12 doyennés, en chacun desquels l'Œuvre ne recueille qu'une somme infime pour tout le groupe de paroisses qui le compose.

Il reste donc un large effort à accomplir en faveur de l'Œuvre que Pie IX appelait « la Propagation de la Foi à l'intérieur ».

Mais là où l'Œuvre a ses comités organisés, les résultats sont très consolants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En considérant le nombre des dizaines proportionnellement au chiffre d'habitants, c'est l'Ile-de-Sein qui occupe le premier rang, avec 14 dizaines pour 1.000 habitants.

Viennent ensuite : Pont-Aven, 25 dizaines pour 1.900 habitants ; Pleyber Christ, 20 pour 2.800 ; Ouessant, 20 pour 2.900 ; Landerneau 51 pour 8.200 ; Elliant, 21 pour 4.000.

Puis, au-dessus de 100 francs, nous enregistrons : Quimper, 364 fr. 20 ; Concarneau, 124 fr. 50 ; Morlaix, 248 fr. 50 ; Brest, 300 francs ; Saint-Pol de Léon, 124 francs.

Nous savons que d'autres paroisses se sont assuré, pour 1916, des progrès sensibles. Nous les en remercions.

Je termine ce rapport, en citant le pressant conseil du Directeur général : « Qu'on soit fidèle aux réunions trimestrielles des Quatre-Temps, et qu'on établisse des comités locaux ». J'ajoute aussi : qu'on imite Quimper dans la célébration solennelle de la fête de saint François de Sales, patron de l'Œuvre, et de celle de saint Pierre et saint Paul ; enfin, qu'on rappelle aux associés la grande faveur que l'Eglise accorde à leur zèle, en leur donnant le privilège de gagner, cinq fois chaque mois, aux jours qu'ils choisiront, une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Daignez, Monseigneur, bénir les Directeurs et les associés de l'Œuvre de Saint-François de Sales, humblement prosternés aux pieds de Votre Grandeur pour lui offrir leurs hommages de filiale et respectueuse obéissance.

Alfred Le Roy,
Chanoine, Directeur diocésain de l'Œuvre.

Quimper. — **Venez à Notre-Dame de Loc-Maria, dimanche 16 Juillet !** — Ce jour-là, un grand pèlerinage pour la France a lieu à Notre-Dame de Pontmain. Monseigneur a demandé qu'on s'y unisse.

Ce jour-là, aussi, se terminent les trois journées de prières de la Ligue patriotique des Françaises à Lourdes.

En union avec ces deux pèlerinages, des chapelets seront dits à Loc-Maria, depuis l'issue de la grand'messe, 9 heures, jusqu'à 7 heures (sauf le temps des vêpres, de 2 à 3 heures).

Nous convions tous ceux qui désirent la victoire, et spécialement les enfants, à venir supplier Marie de nous venir en aide.

Les débuts d'une Congrégation : l' « Adoration perpétuelle ».

Il y a quelques semaines, les Religieuses de « l'Adoration » de Brest célébraient le cinquantenaire de la profession de la mère Saint-Barthélémy, ancienne supérieure générale, et de la sœur Marie de la Croix. M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, prononça un très intéressant discours où il retraça les origines de la Congrégation. Ce sont ces belles pages que nous mettons

sous les yeux de nos lecteurs, avec l'assurance qu'à cette édifiante et instructive lecture, ils sentiront croître leur admiration pour ces admirables mères d'adoption des petites orphelines, et leur confiance dans la divine Providence qui veilla sur les débuts difficiles et modestes de la nouvelle Congrégation.

« L'Adoration ! Qui ne connaît à Brest cette Œuvre de charité et de dévouement ? Elle a un triple but : adorer le jour et la nuit le Très Saint-Sacrement, élever de pauvres orphelines, former des domestiques chrétiennes et laborieuses. On s'étonnait, un jour, devant votre fondateur de ce qu'on appelait sa témérité. « C'est » beaucoup entreprendre, Monsieur le Chanoine, lui disait une » dame du monde. Ne craignez-vous pas de vouloir trop de choses à la fois ? » M. Langrey se contenta de répondre par ces mots qui semblent lui avoir été inspirés par saint François de Sales : « Plusieurs pommiers ne se nuisent pas dans le même jardin. Le » Bon Dieu donne l'accroissement aux uns et aux autres. »

» M. Langrey était un prêtre d'une foi vive et d'une profonde sagesse. C'est vous dire qu'il n'entreprenait jamais rien avant d'avoir longtemps réfléchi. Quand, devant Dieu, il avait reconnu que l'œuvre qu'il projetait était bonne et opportune, il s'abandonnait à la Providence et il allait de l'avant. Il s'attendait à des épreuves, le bien ne se fait jamais sans être fortement contrarié, mais les épreuves ressemblent au vent d'orage qui secoue les arbrisseaux et, loin de les abattre, les enracine davantage.

» Votre œuvre est née d'une Congrégation de jeunes filles. Dans ses nombreuses missions, M. Langrey avait constaté que pour faciliter la persévérance des fidèles auxquels il avait prêché la parole de Dieu, rien ne pouvait être plus utile qu'une Congrégation de jeunes filles. Outre que ce pieux groupement en l'honneur de la Sainte Vierge vaut aux Congréganistes des grâces de choix, il assure aussi de ferventes prières à la paroisse et aux âmes exposées à retourner au mal qui nous guette surtout après les jours saints d'une mission.

» Sa Congrégation établie à Quimper, M. Langrey rêva de lui donner un caractère charitable. En traversant les rues de la ville épiscopale, il avait souvent rencontré des petites filles pauvres et déguenillées. La pitié lui montait au cœur à ce spectacle. Il se dit un jour : Si je recueillais ces enfants, je répondrais au désir de Notre Seigneur et mon projet se réaliserait. Le lendemain il réunit le Conseil de la Congrégation et lui proposa d'adopter deux enfants. Le Conseil entrant aussitôt dans la pensée de M. Langrey, s'empressa d'accepter sa proposition. Le soir, le vénérable chanoine conduisait à une pieuse ouvrière, congréganiste de la première heure, Michelle Guillou, en la chargeant de les élever, au nom de la Congrégation, deux jeunes orphelines.

» L'Œuvre était fondée. Parce qu'elle venait de Dieu, elle se développa rapidement. Il fallut penser à son organisation et à un local assez spacieux. Mlles Kérincuff offrirent le rez-de-chaussée de leur maison, où vingt enfants pouvaient tenir. C'était un bien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

modeste logis, mais les faibles ressources dont on disposait ne permettaient pas de faire mieux. Cette « pauvre étable » répondait, d'ailleurs, au désir de M. Langrey de bâtir, comme il le disait, sur la pauvreté.

» Mais qui donnerait-il comme supérieure à sa communauté naissante ? Il avait parmi ses Congréganistes des femmes de haute intelligence, qui de plus, portaient des noms connus et honorés, Mlle du Boisgueheneuc, Mlle Dufeigna-Keranforêt, Mlles de Mollien. L'une ou l'autre aurait certainement apporté à l'œuvre un dévouement sans mesure et quelque relief. Le choix de M. Langrey ne s'arrêta sur aucune d'elles. Pour rester dans la simplicité qui convenait, disait-il, à son œuvre, il s'adressa à la cuisinière de Mlles de Mollien. Elle se nommait Marguerite Le Maitre. C'était une humble servante maladive, mais M. Langrey avait remarqué en elle un esprit de détachement qui le ravissait d'admiration et un besoin de se dépenser qui ne reculait devant aucun sacrifice.

» La bonne Marguerite se montra, dès le premier moment, à la hauteur de sa tâche. Elle n'eut pas à s'occuper de l'administration de la Communauté, M. Langrey se chargea de ce travail. Le rôle de la bonne Marguerite consista à maintenir l'ordre et la propreté dans la maison, à former l'âme des enfants et à recueillir au dehors les ressources nécessaires pour faire vivre les orphelines. C'était une quêteuse émérite. Quand on la voyait arriver vêtue d'une vieille robe de molleton, d'un tablier et d'un châle de serge noire, et, l'hiver, d'une pelisse râpée, les bourses s'ouvraient. Elle était souvent accompagnée de celle que sa rare beauté avait fait surnommer la « Reine de Quimper », de Renée Coadou, qui s'était mise sous la direction de Marguerite et s'était attachée à cette servante des pauvres, attirée par ses rares vertus. Son protecteur avait essayé de la détourner du milieu où elle allait se faire oublier du monde. Sentant qu'il n'y réussirait pas, outré de colère, il la renvoya avec ces paroles malsonnantes : « Puisque tu as envie » d'être religieuse, va-t-en avec ces imbéciles-là. » Renée Coadou se contenta de baisser la tête et elle prit rang parmi les imbéciles. Nobles imbéciles, nous vous saluons en passant. Le monde est mauvais juge quand il s'agit d'héroïsme chrétien. Il est incapable de comprendre la grandeur et le mérite d'une immolation pour Dieu et pour les âmes.

» Dieu continuait à bénir la petite communauté. De la maison de Mlles Kérincuff elle s'était transportée dans celle de Mme Chevalier, moins étroite et plus ensoleillée. Le nombre des orphelines grandissant toujours, on dut abandonner ce second asile et s'installer à l'Envivan, que la générosité de Mgr de Poulpiquet, de Mlle du Boisgueheneuc, de Mlle Dufeigna-Keranforêt et de Mlles de Mollien, permit d'acquérir. L'Envivan est votre maison-mère, mes Sœurs. C'est là que des centaines de religieuses ont été formées à la vertu, qu'elles ont puisé l'esprit de zèle, l'amour de la pauvreté et de la simplicité, avec une inépuisable bonté pour les enfants, tout ce qui donne, en un mot, à votre Congrégation son cachet

particulier. J'aurais dû ajouter à l'énumération que je viens de faire, un abandon complet à la Providence.

» Votre fondateur se reposait si bien sur elle qu'il voulut que vos premières sœurs s'appellassent les « Filles de la Providence », et que votre première communauté fût nommée « La Providence ».

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Une visite au Vatican.** — M. Louis Bertrand, chargé d'une mission en Italie par la *Revue des Deux-Mondes*, publie un article sur « L'Italie après un an de guerre », dont nous détachons ce chapitre d'un intérêt capital :

« Au-dessus de ces controverses, de ces disputes et de ces intrigues, plane la personnalité mystérieuse du Pape.

Une bonne moitié de la planète s'évertue à deviner ou à conjecturer ses sentiments. On voudrait bien savoir ses préférences intimes. De pieuses gens nous assurent que, dans le secret de son cœur, il est tout avec nous. Et c'est là une consolation dont nous sentons le prix. Mais au fond, peu nous importent les pensées secrètes de Giacopo della Chiesa. Ce qui nous intéresse avant tout, c'est ce que pense le Père commun des fidèles, et — justement parce qu'il est le Père commun des fidèles, — il n'en peut rien manifester.

Et pourtant, on ne se résigne point à ne pas savoir. A Rome surtout, le sujet des sympathies pontificales défraie toutes les conversations. A force d'en avoir les oreilles rebattues, certains finissent par s'en impatienter. Un prélat, homme d'esprit, nous disait, un jour : « De grâce, laissez le Pape tranquille ! Il n'est plus un souverain temporel ! Alors, pourquoi voulez-vous le faire descendre dans la mêlée ? Pourquoi le sommer de prendre parti entre les belligérants ? D'abord, personne ne lui a demandé son avis. Et si, par hasard, on le lui demandait, il est trop évident que la plus élémentaire prudence lui conseillerait de ne rien dire... Non, non, que le Saint-Père se tienne en repos dans son Vatican ! Laissez-le travailler en paix au bien des âmes et conduire son troupeau d'une houlette légère et paternelle ! » Evidemment, beaucoup de gens embarrassés seraient tentés d'arranger ainsi les choses. Mais ce n'est là qu'une boutade, une façon élégante de couper court à des bavardages de salon. Les choses ne sont pas si simples dans la réalité. On a beau faire et beau dire, nous ne pouvons pas laisser le Pape tranquille. Nous avons besoin de lui. Même chez nous, ceux qui répugnent le plus à engager avec lui l'entretien, seront forcés de l'aller chercher dans son Vatican. Au jour des règlements de comptes, nous ne pourrons pas nous passer de son concours, si nous voulons résoudre, sans trop de désavantage, certaines questions de politique extérieure, et par exemple, la question toujours pendante du Protectorat français en Orient. Si nous y renoncions, ce ne pourrait être qu'au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

détriment de nos intérêts. Nous y perdrions toute une clientèle plusieurs fois séculaire, qui ne demande qu'à se rattacher plus étroitement à notre pays, peut-être même la possibilité de nouvelles acquisitions territoriales, en tout cas notre prestige de grande puissance protectrice aux yeux du monde musulman. Mais d'une façon générale, — bien que sa mission ait un caractère avant tout spirituel, — le Pontife romain est toujours obligé d'intervenir en faveur des intérêts matériels de l'Eglise, lesquels dépendent, en grande partie, des nations belligérantes. Alors commencent, pour lui, d'inextricables, de torturantes difficultés. Essayons plutôt de nous en rendre compte !

Que les circonstances actuelles, encore si troubles, si indécises, lui imposent une extrême réserve, c'est ce que tout le monde admettra. Ses préférences personnelles doivent rester, pour l'instant, impénétrables. En attendant, il ne peut qu'accorder aux victimes de cette horrible lutte des paroles de compassion et d'amour, s'interposer, s'il se peut, pour diminuer l'atrocité des méthodes de guerre, pour adoucir le sort des prisonniers et des blessés. Nous savons qu'il s'en occupe avec un zèle infassable. Ce grand devoir accompli, peut-il aller au delà ?

Après beaucoup de Français, j'ai pu franchir, moi aussi, le seuil des appartements pontificaux. Le Saint-Père a bien voulu m'accueillir avec la plus flatteuse et la plus cordiale bonté. L'impression dominante que j'ai rapportée de cet entretien, c'est celle de l'angoisse perpétuelle où vit ce pasteur d'hommes. On sent qu'il assiste muet à un conflit terrible, où non seulement les conflits matériels, mais les principes essentiels du christianisme sont engagés ; et qu'il se désespère et qu'il souffre cruellement de ne pouvoir agir selon son cœur et selon les vues de sa haute sagesse. Il doit attendre en silence le moment où son intervention ne risquera pas de produire une recrudescence de haines et d'horreurs, et peut-être des déchirements irréparables.

Vraiment, quand on approche de cet homme, que son ministère met si haut au-dessus des passions et des rivalités nationales, il faut se dépouiller de ses sentiments individuels. J'en avais l'intuition particulièrement lucide en montant les escaliers du Vatican, en traversant ces antichambres où se pressent des visiteurs et des solliciteurs, venus de tous les pays du monde, pour apporter là leurs doléances, leurs récriminations, voire leurs conseils, et qui, tous se disputent avec âpreté l'audience et la bienveillance pontificales. Et puis, quand on est arrivé tout en haut, dans la galerie aérienne qui précède le cabinet des Papes, quel coup d'œil sur les siècles et sur les plus sombres tragédies de l'histoire ! On comprend que celui qui habite un tel logis ne puisse considérer les choses sous l'angle habituel de notre vision. Rome est là tout entière sous ses pieds, avec ses ruines, avec les stigmates partout reconnaissables des catastrophes et des dévastations qu'elle a subies. Là-haut, par la porte Salaria, se sont ruées les Goths d'Alaric ; ici, derrière les palais de Michel-Ange, ils ont arraché les tuiles d'or du Capitole ; plus bas, les Vandales de Genséric ont brisé les derniers marbres du Forum ; par cette brèche, ont pénétré les reîtres de Charles-Quint, et, par cette autre porte, bien des Papes ont pris le chemin de l'exil. Du haut de son Vatican, la Papauté domine ce grand champ de bataille. Elle en a tant vu ! Elle a dû passer par tant d'épreuves et de vicissitudes ! Rien ne saurait plus la surprendre. Elle sait trop de quoi est capable la férocité humaine. C'est pourquoi si douloureuse que soit cette heure, le spectacle toujours offert d'un tel passé atténue peut-être, chez celui qui résume en soi une si vieille tradition, les horreurs trop vives du présent. Avec cette longue patience dont l'Eglise a le secret, il guette la minute opportune pour intervenir. Il se fait violence jusqu'au moment où il lui sera permis d'agir pour le plus grand bien de tous.

Quel sera son rôle, au jour de la paix ? On en discute, dès maintenant, comme on discute son attitude actuelle. On se livre, à ce sujet, à toute espèce de commentaires, d'hypothèses et d'insinuations tendancieuses. Je ne me flatte pas d'être plus perspicace ni mieux renseigné que les autres. Je n'ai reçu aucune confidence. Mais j'ai pu m'entretenir, à ce sujet, avec un personnage — il me dispensera de le nommer — qui fut un ami d'enfance de Benoît XV et qui, aujourd'hui encore, est un de ses familiers. Si je me permets de répéter ce qu'il m'a dit, c'est que peut-être il le souhaitait ; que lui-même a déjà publié des considérations de ce genre dans la presse catholique italienne et qu'enfin les intentions qu'il prête au Saint-Père sont tout à l'honneur de celui-ci et ne peuvent que lui ramener, dans notre pays surtout, les esprits soupçonneux ou prévenus.

« Oui, me disait-il, le Pape se réserve ! Peut-être qu'aujourd'hui il ne peut pas faire grand bien, mais je suis sûr que, demain, il en peut faire et qu'il en fera beaucoup. Nul n'est plus désigné que lui pour offrir ses bons offices. Souverain sans royaume, ses ambitions personnelles ne peuvent porter ombrage à personne. L'important est qu'aucune des puissances intéressées ne proteste contre son admission. Au fond, un accord sur cette question est moins difficile à réaliser qu'on ne le redoute. L'opinion italienne pressentie ne s'y montre point hostile, même dans les milieux à tendances démocratiques et nettement anticléricales, mais sous certaines réserves qu'il faudra bien accepter. Les autres puissances n'ont aucune raison de ne pas suivre l'exemple de l'Italie, sauf peut-être la France. Se montrera-t-elle plus irréconciliable que les propres adversaires du pouvoir temporel ?... Notez, d'ailleurs, que cette intervention diplomatique est déjà commencée. Ne fût-ce que pour les échanges de prisonniers et de grands blessés, le Souverain Pontife ne cesse de négocier avec toutes les chancelleries européennes. Quand viendra l'heure de la paix, il est qualifié comme personne pour s'interposer entre les belligérants, puisque, grâce à sa réserve, il n'aura d'ennemis nulle part ; ce jour-là, des indemnités de guerre, des réparations de dommages matériels, des restitutions de territoires

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devront être envisagées. Le Saint-Père voudrait s'employer à faciliter tout cela. Si des régions restent encore envahies, il voudrait en obtenir l'évacuation, sans nouvelles effusions de sang. Mais quoi qu'il obtienne, on peut être sûr d'avance que son arbitrage s'inspirera de la plus stricte impartialité et du plus haut esprit de justice... »

Il faut avouer que, si Benoît XV réusssit à réaliser ce généreux programme, il s'acquerra des droits à la reconnaissance de tous les pays et qu'il aura rendu à la Papauté un incomparable prestige.

Louis BERTRAND. »

Condamnation portée par la Sacré-Congrégation du Saint-Office. — On lit dans la *Semaine religieuse* de Montpellier :

« Son Eminence le Cardinal, évêque de Montpellier, a reçu de Son Eminence le cardinal Merry del Val, secrétaire de la Sacrée-Congrégation du Saint-Office, la notification suivante :

« Rome, le 24 Avril 1916.

» La Sacrée-Congrégation du Saint-Office a déclaré que l'ou» vrage qui a pour titre : *La Leçon de l'Hôpital Notre-Dame d'Y» pres. Exégèse du Secret de la Salette. Tome I, Paris 1915 ; » Tome II, Appendices, Montpellier 1915*, d'après les règles de la » Constitution apostolique *Officiorum ac Munerum*, est condamné » et que la lecture en est interdite. Votre Eminence est chargée » de signifier à l'auteur qu'il est mis hors l'Eglise s'il ne se rétracte. »

» L'auteur a été informé de la condamnation de l'ouvrage par le Saint-Office et des conséquences canoniques qui en résultent. »

LILLE. — **La lettre de Mgr Charost à M. l'abbé Lemire.** — Voici le texte intégral de la lettre de Mgr Charost, dont nous parlions dans notre dernier numéro :

« Lille, le 14 Avril 1916.

A Monsieur l'abbé Jules Lemire, Hazebrouck.

Monsieur l'Abbé,

Je reçois, à la date du 14 Avril, votre lettre du 5 Mars. Je voudrais que ma réponse, qui mettra fin à votre situation pénible, fût plus prompte à vous rejoindre.

M. le Doyen d'Hazebrouck a dû vous dire quel écho avait éveillé en moi votre anxiété en présence de l'état de choses où risquait de vous jeter l'invasion allemande imminente.

Malgré le caractère absolument indéterminé des ouvertures de M. le Doyen, je me déclarai prêt à vous relever des censures encourues, pourvu que deux points fussent précisés, sur lesquels je montrai le souci de ménager votre considération et de ne pas fermer l'avenir. M. le Supérieur du Petit Séminaire d'Hazebrouck, m'apprit, quelques jours plus tard, que vous aviez écarté toute idée

d'une déclaration explicite. Vous aviez ajouté que M. le Doyen avait fait cette démarche à la suite d'un entretien avec vous, mais non par suite d'un mandat reçu de vous.

Au commencement de Décembre dernier, j'obtins de l'autorité allemande la faculté d'envoyer dans la partie de mon diocèse d'où je suis coupé, mon vicaire général, M. le chanoine Jourdin, archidiacre des Flandres ; je lui remis une note dont les conditions étaient aussi restreintes que possible et par laquelle je le déléguais pour vous relever de la suspense *a divinis*, si vous en faisiez la demande. Aujourd'hui, vous « m'adressez une respectueuse supplique » en termes qui ont été mesurés, mais qui sont dignes, et qui impliquent, pour le moment, l'essentiel.

Le Souverain Pontife « vous a offert la faculté » de me faire parvenir cette requête. En me la transmettant, il l'apprécie. Son appréciation, même sous la forme volontairement mesurée où elle se produit, a pour moi une valeur souveraine, d'autant plus qu'en votre cas, qui dépasse de beaucoup la portée d'un fait local, l'autorité du Saint-Siège était plus en cause que la mienne propre.

Voici le texte du Saint-Père :

« En lisant le passage suivant de cette supplique : « Je regrette » vivement les incidents qui l'ont amenée (cette situation où vous » vous trouvez), ainsi que les paroles et les actes qui, dans l'excès » de la lutte, ont pu contrister Votre Grandeur », il Nous a semblé que ces paroles renfermaient un désaveu sincère et suffisant de ce qu'il y a eu de répréhensible dans des faits où M. Lemire a eu un rôle actif ou passif. Votre sollicitude pastorale, votre indulgence et votre prudence vous diront s'il y a possibilité, en raison de la gravité des circonstances de temps et de lieu, de réintégrer M. Lemire dans l'exercice des fonctions sacrées, sauf à préciser, en des jours plus favorables, ce qui convient aux intérêts de la religion. »

J'ai répondu au Saint-Père que l'heure tragique où nous sommes, suggérait, en effet, une mesure apaisante. Je restais ainsi fidèle à la disposition d'esprit que j'avais manifestée en Août 1914 et en Décembre 1915. La tristesse de votre situation qui a ému le noble cœur du pape Benoît XV, me touche moi aussi. Ni les campagnes de presse ni la fortune électorale ne peuvent forcer une âme d'évêque, mais un accent sacerdotal est puissant sur elle. Et cet accent, je l'entends dans la phrase où vous me dites que, sans l'usage « des pouvoirs sacerdotaux, il vous eût été dur d'être exposé à la mort ou à la captivité ».

Je vous rends donc l'usage de ces pouvoirs, dont la supériorité sur tous les autres vous sera devenue plus sensible. Enchaîné jusqu'ici par mon devoir envers l'Eglise et envers les âmes, je tiens pour une grâce de voir prendre fin sa consigne austère et de pouvoir vous réintégrer dans l'exercice des fonctions sacrées. Il en coûte trop à un évêque de fermer à l'un de ses prêtres l'entrée du sanctuaire, pour qu'il ne sente pas une joie intime à lui en rouvrir l'accès. J'espère par là contribuer pour une part à la paix religieuse de demain, que j'appelle de toute mon âme. J'ai fait pour la pré-

Archives diocésaines Quimper et Léon

parer tout ce que j'ai pu dans ces vingt mois si durs pour nous, ici.

Je me réserve, selon l'indication donnée avec une si haute sagesse par le Saint-Père, de préciser, en des jours plus favorables, ce qui sera convenable aux intérêts de la religion. Ces précisions seront déterminées et limitées par cette fin unique. Je les soumettrai de moi-même à l'approbation du Souverain Pontife, juge suprême de cette fin sacrée, harmonieusement compatible avec la dignité personnelle et la juste liberté politique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de mes sincères et religieux sentiments.

† ALEXIS-ARMAND,
Evêque de Lille.

P. S. — Il convient que cette lettre soit présentée, en premier lieu, à M. l'Archidiacre des Flandres. Celui-ci en prendra copie et pourra la publier.

En ce qui concerne le *Cri des Flandres*, je rapporte aussi l'interdit qui le vise, sous la condition que le journal publiera la déclaration suivante et s'y conformera :

« Sur les indications de Mgr l'Evêque de Lille, le *Cri des Flandres* a sollicité de M. l'Archidiacre, en cette heure grave qui » rapproche les cœurs français, la cessation de l'interdit porté » contre lui. Témoignant d'un respect effectif pour l'autorité diocésaine, il a déclaré regretter vivement les incidents qui ont » amené la mesure prise contre lui, ainsi que les paroles et les » actes qui, dans l'excès de la lutte, ont pu contrister Sa Grandeur. » A la suite de cette démarche, M. le Vicaire général, délégué à » cet effet par Mgr l'Evêque de Lille, a levé l'interdit qui avait » atteint le *Cri des Flandres*. » † ALEXIS-ARMAND. »

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

Le T. R. P. LE FLOCH, Supérieur du Séminaire français de Rome : Les Elites sociales et le Sacerdoce. Brochure in 8° : 1 fr.

La pénurie des prêtres est l'un des problèmes les plus angoissants de notre époque. C'est le grand péril de l'Eglise de France, comme d'autres peuples catholiques. La guerre actuelle, par le nombre et la qualité de ses victimes, par les divers obstacles qu'elle dressera sur le chemin des vocations, rendra plus difficile encore la multiplication des membres du clergé.

Personne ne pouvait toucher à ce grave sujet avec plus d'autorité que le T. R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français de Rome. L'éminent supérieur, éminent consulteur des SS. Congrégations romaines, a observé en bonne place les causes de la raréfaction des vocations ecclésiastiques, calculant les funestes conséquences qui en découlent pour l'Eglise et pour le clergé. Mais il ne s'arrête pas à constater le mal. Il invite à combattre les causes et les conséquences de cette plaie sociale par la participation généreuse de toutes les classes de la société à l'honneur du sacerdoce. Cette étude, d'une lecture instructive et attrayante, a pour but spécial de rappeler que les élites sociales doivent aussi à l'église l'impôt du sang.

Ces pages à la fois rapides et substantielles, claires et vigoureuses, sont

d'un écrivain de première marque et d'un esprit qui a longuement médité les besoins de l'Eglise en notre siècle.

TABLE DES MATIÈRES. — Lettre de S. Em. le cardinal Billot. — Avant-Propos. — I. Pénurie des vocations ecclésiastiques à notre époque. Etat général de la question. — II. Défection des classes dirigeantes. — III. Notions inexactes et outrées du sacerdoce et de la vocation sacerdotale. — IV. Règles et direction. — V. Concours actif des parents. — VI. Résultats pour les familles elles-mêmes. — VII. Résultats pour l'Eglise et la société. — VIII. Belle époque pour entrer dans le sacerdoce.

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e^).

FRANCISCUS : **« Got mit uns » DIEU AVEC NOUS !** *Préface de* M. le Chanoine COLLIN, directeur du *Lorrain* de Metz, *avec lettres de* LL. EE. Mgr GASPARRI, Card. Secrétaire d'Etat de S. S. BENOIT XV, Mgr LUÇON, Card.-Archevêque de Reims, Mgr AMETTE, Card.-Archevêque de Paris, S. G. Mgr André DU BOIS DE LA VILLERABEL, Evêque d'Amiens. *(Se vend au profit des églises picardes dévastées par la guerre et de l'œuvre des vocations ecclésiastiques d'Amiens).* — In-12, *franco* : 4 fr.

« Je ne suis rien quand je me considère, mais je suis beaucoup quand je me compare. » Combien est juste cette parole si nous l'appliquons à notre chère Patrie et si nous la mettons en parallèle avec notre ennemie : la perfide Allemagne.

C'est ce parallèle nécessaire que nous avons essayé de faire en ce volume. Pour cela nous avons recueilli et choisi des faits absolument authentiques et nous les avons groupés.

C'est avec une joie et une fierté bien légitimes que nous reconnaîtrons notre France avec ses qualités chevaleresques, son honneur, sa fierté, son dévouement. Nous verrons, par contre, une Allemagne luthérienne, en qui vit un peuple orgueilleux, un peuple dépravé qui, dans sa manière de faire la guerre, montre qu'il méconnaît toute morale.

Planant au-dessus des vilenies de la guerre, nous avons tenu à mettre bien en lumière l'attitude de S. S. le Pape Benoît XV, qui toujours, en ces tristes heures, est resté fidèle à sa mission toute de charité...

Tous voudront collaborer à la diffusion de *Dieu avec nous !* en l'achetant, en le propageant, lorsqu'ils sauront que le bénéfice est destiné aux églises dévastées par les Barbares teutons et à l'œuvre des vocations ecclésiastiques d'un diocèse particulièrement éprouvé

Pour les églises picardes dévastées par la guerre ! pour l'œuvre des vocations du diocèse d'Amiens ! beaucoup tiendront à donner leur obole.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon*, 52

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ALCOOL

Le moment serait mal choisi pour plaider la cause de l'alcool. Il est des courants qu'on ne remonte pas. Celui qui emporte l'alcool aux gémonies doit être de ceux-là, puisque le breuvage excommunié n'a plus d'autres défenseurs que les industriels qui le fabriquent ou les commerçants qui le vendent.

Il n'est pas, d'ailleurs, un seul homme de bon sens, au courant des réalités sociales, pour ne pas applaudir, au moins en principe, au mouvement anti-alcoolique. On ne saura jamais ce que l'alcoolisme nous aura coûté pendant cette tragique partie où se joue l'existence même de la patrie, en affaiblissant la résistance des hommes, en multipliant les malades, en retardant le rétablissement des blessés, etc., sans parler du reste. Combien d'anicroches inexplicables, auxquelles, Dieu merci, le génie de la race a su pourvoir, mais qui n'en ont pas moins été fâcheuses, n'ont pas eu d'autre cause !

Il n'est pas douteux, en revanche, que si l'armée russe a pu faire, plus encore peut-être dans les revers que dans les succès, l'admiration de l'univers, c'est que le **moujiok** n'ayant plus la **vodka**, comme en Mandchourie, pour lui troubler l'esprit, a retrouvé toutes ses qualités natives d'énergie, d'endurance, de discipline et de ténacité.

Tout cela est l'évidence même. Toutefois n'exagérons rien ! L'alcool, en fin de compte, n'est réellement dangereux que si l'on en abuse. Le malheur est que, comme disent les commères, « le monde n'est pas raisonnable ». Si l'on n'y met pas le holà, d'autorité « le monde » abuse. On boit à jeun, sous le prétexte de « tuer le **ver** », et c'est lui, le **verre** (pardon !) qui vous tue. On superpose les digestifs aux apéritifs parce que « ça réchauffe », « ça donne du ton », « ça fait du bien par où ça passe » : et peu à peu, l'estomac s'irrite et perd sa contractibilité, les reins s'infiltrent de graisse, les artères se calcifient, le cœur s'ankylose, le foie dégénère, en même temps que le cerveau s'obnubile et que la volonté déraille.

Faut-il donc proscrire définitivement l'alcool, comme d'aucuns ne craignent pas de le réclamer ? Ce serait dommage, car on sacrifierait du coud certaines merveilles, les grandes « fine champagne », par exemple, et les cognacs, et les armagnacs « vieux bois », le kirsch des Vosges, le rhum blanc, telles ou telles liqueurs faites de velours et de flammes, qui sont la gloire du terroir et l'honneur de la distillerie. Ne parlons pas du vin de France : il est apparenté de trop près au sang de la race pour n'être pas mis hors de cause.

Par le fait, le triple inconvénient de l'alcool tient surtout à ce que l'excès qu'on en fait provoque l'altération du foie, la congestion des reins, la dégénérescence calcaire des vaisseaux, partant, l'encrassement du sang et l'intoxication du système nerveux. Si donc nous prenions la précaution de laver le foie, les reins, et le sang, le danger serait réduit au minimum. Or, personne n'ignore plus aujourd'hui que l'URODONAL, empereur des diurétiques, roi des dépuratifs et libérateur du rein, s'acquitte de cette triple fonction d'une façon miraculeuse.

La voilà, la solution du problème, la voilà bien !

Un grand verre d'URODONAL avant le repas permet le petit verre à la fin, parce qu'il en neutralise les effets nocifs sans rien lui enlever de son agrément paradisiaque.

On a dit — non sans raison — de l'alcool, qu'il est, à la fois un aliment et un poison. Corrigez-le par l'antidote, qui est l'URODONAL : il ne sera plus que ce qu'il n'aurait dû jamais cesser d'être, un aliment extraordinaire et l'une des joies de la vie... **Dixi !**

Docteur J.-L.-S. BOTAL.

*N. B. — On trouve l'***URODONAL** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris (métro : gares Nord et Est.) — Le flacon, franco, 6 fr. 50 ; les 3 flacons, franco, 18 fr. Etranger, franco 7 et 20 fr. Envoi sur le front.*

Imprimerie et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 21 Juillet 1916. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraites ecclésiastiques ; Décès.

II. Partie non officielle. — Œuvre des Saints Sacrifices.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Ordination ; Avis de service ; Enseignement libre ; Le Pèlerinage de Pontmain ; Distributions de Prix : de Saint-Vincent de Quimper, de Lesneven, de Saint-Pol de Léon ; Pouldergat ; Sainte-Anne-la-Palue.

IV. — Les débuts d'une Congrégation (suite).

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Juillet. — 6e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Apollinaire et de S. Liborius.

A vêpres, mémoires de S. Apollinaire et de Ste Christine.

Lundi, 24. — Veille de S. Jacques. De la férie. Violet.

Mardi, 25. — S. Jacques, Apôtre, Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 26. — Ste ANNE, Mère de la B. V. Marie, Patronne de la Bretagne. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Jeudi, 27. — De l'Octave de Ste Anne. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 28. — S. Samson, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 30. — 7e Dimanche après la Pentecôte. Solennité de Ste Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Ségal.	du 21 au 23 Juillet.
Plouédern.	du 24 au 26 —
Plogonnec et Ouessant	du 27 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites ecclésiastiques. — La première retraite pastorale s'ouvrira mardi prochain 25 Juillet, à 6 h. 1/2 du soir, dans la maison de retraite de Lesneven.

C'est aussi à 6 h. 1/2 du soir que s'ouvriront la seconde retraite, à Saint-Pol de Léon, et la troisième, à Quimper.

Une quatrième retraite sera donnée, à Quimper, du lundi 21 Août (6 h. 1/2 du soir) au vendredi matin 25 Août.

Tous les prêtres non mobilisés qui n'auraient pas pu prendre part à l'une des trois premières retraites devront se faire inscrire pour cette quatrième retraite.

Les listes d'inscriptions pour la retraite de Lesneven, et pour la première retraite de Quimper (du 7 au 11 Août) sont définitivement closes.

Nous renouvelons aux retraitants la recommandation de se munir d'un surplis pour la cérémonie du dernier jour.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Grall, recteur de Saint-Jean-Trolimon, décédé à Vichy, le 15 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

Œuvre des Saints Sacrifices.

M. le Directeur de l'Œuvre des Saints Sacrifices, en faveur des prêtres défunts du diocèse de Quimper et de Léon, adresse à tous les confrères associés qui vont prendre part aux Retraites ecclésiastiques l'instante prière de vouloir bien solder, sans plus attendre, leurs cotisations arriérées :

Ceux d'entre eux qui ont assisté à la première Retraite de 1914 et qui se sont mis en règle à cette date ne doivent que les annuités 1915 et 1916. Mais ceux qui n'ont pas pu venir à la seconde Retraite de cette année 1914 (cette seconde Retraite ayant été empêchée par la déclaration de la guerre) se souviendront qu'ils doivent quatre annuités : 1913, 1914, 1915, 1916.

En second lieu, il leur demande non moins instamment d'avoir la bonté de verser aussi les cotisations dues par MM. leurs vicaires mobilisés depuis le commencement des hostilités : Août 1914.

S'il adresse ces prières aux confrères associés, c'est que, depuis le mois d'Août 1914, il n'a reçu que très peu de cotisations et que, d'un autre côté, le nombre des décès a beaucoup augmenté. Ainsi,

depuis le dernier compte rendu de l'état de l'Association, cinquante-neuf de nos confrères sont morts ! Pour qu'il puisse faire dire pour chacun d'eux le nombre de messes habituel, il faut de toute nécessité que les cotisations rentrent.

Il espère que son appel sera entendu, et il remercie cordialement d'avance ceux qui voudront bien y répondre.

M. l'Econome du Grand Séminaire a la bonté de se charger de recueillir les cotisations pendant toutes les Retraites.

V. BOURLÉ, *Chanoine, Directeur de l'Œuvre.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 23 Juillet :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, reunion, à la chapelle, des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Mardi 25 : ordination à 7 heures.

Mercredi 26 : 1re messe de M. l'abbé Trévidic, à 8 heures, à l'autel du Sacré-Cœur.

Jeudi 27 : à 8 heures du soir, prières pour la paix.

Vendredi 28 : confession des filles qui ont fait la communion.

Samedi 29 : confession des garçons.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *VIe Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, suivies de prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France.

Cette semaine, *confession des enfants,* afin qu'ils communient, selon le désir du Souverain Pontife.

1° *lundi :* les enfants qui n'ont pas encore communié ;

2° *mardi :* ceux qui ont fait la communion privée ;

3° *mercredi :* les enfants qui ont fait la 1re, 2e et 3e communion solennelle.

Les *filles :* le matin, école chrétienne, à 10 heures ; communale, à 11 heures ;

Les *garçons :* le soir, école chrétienne, à 3 heures ; communale, à 4 heures.

Messe de communion, *mercredi* et *jeudi,* à 7 heures.

N. B. — Un grand service solennel, non annoncé dimanche, a été recommandé par le Barreau de Quimper, pour Me Louvière, mort au champ d'honneur, à Verdun. Il sera chanté *samedi, 22 Juillet,* à 9 heures.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Mercredi 26 Juillet,* fête de sainte Anne, réunion des Meres chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Ordination. — Mardi prochain, 25 Juillet, Mgr l'Evêque fera une ordination qui comprendra 8 prêtres, 5 diacres, 3 sous-diacres, 5 minorés et une vingtaine de tonsurés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La cérémonie aura lieu à l'église cathédrale de Saint-Corentin, et commencera à 7 heures.

Nous recommandons tous ces ordinands aux prières des fidèles.

Avis de service. — Un service solennel pour M. Grall, recteur de Saint-Jean-Trolimon, sera chanté à SAINT-JEAN-TROLIMON, le *lundi 24 courant*, à dix heures.

Enseignement libre. — Je prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien dire à MMlles les Institutrices libres que les Retraites annuelles ont lieu à Quimperlé, du 6 au 10 Août, chez les Dames de la Retraite, — et à Lesneven, du 10 Août au 14, chez les Dames de la Retraite.

C'est un devoir pour ces Demoiselles de prendre part à l'une ou à l'autre de ces Retraites : il y va de leur intérêt et de l'intérêt de l'Enseignement libre lui-même ; MM. les Curés et Recteurs voudront bien avoir la bonté de le rappeler à ces Demoiselles, et de faire en sorte qu'elles répondent à l'appel que je leur adresse ; je les en remercie sincèrement d'avance.

L'examen d'entrée au Cours de Landerneau, commence le samedi 22 Juillet, à 9 h. 1/4, à l'Ecole Saint-Julien de Landerneau ; à 10 h. 1/2, à l'Ecole Sainte-Anne de Quimper.

L'INSPECTEUR DIOCÉSAIN.

Le Pèlerinage de Pontmain.

L'Ecriture nous apprend que la Sagesse habite des régions inaccessibles et c'est ce qui est admirablement confirmé par les Apparitions de la Vierge à Pontmain. C'est un petit village perdu sur les confins du diocèse de Laval. On y accède par des sentiers qui serpentent à travers les haies vives ; autos et carrioles s'y pressent et déversent une foule, de plus en plus dense, sur l'étroit espace qui se trouve devant la Basilique aux flèches de cathédrale.

Pays de foi profonde, éclairée, où les croix se multiplient sur le bord des chemins, grandes croix de bois que la piété des fidèles répare et remplace, et qui, aux abords de Pontmain, reproduisent le Christ si expressif de l'Apparition. Ici et là, de petites niches, accrochées au tronc des hêtres, à la naissance des ramures, abritent des statuettes de la Vierge. Et partout se conservent les pieuses traditions de la prière en famille, telle qu'elle se pratiquait chez les Barbedette, il y a quarante-cinq ans. Quoi de plus édifiant que ces réunions du soir, où maîtres et serviteurs, tous membres de la grande famille chrétienne et défenseurs, au même titre, de la Patrie française, apportent, aux pieds du Crucifix, le souvenir des chers absents, associant dans une ardente supplication, leurs deuils et leurs espérances !

On évalue à plus de 40.000 le nombre des pèlerins qui se trou-

vaient à Pontmain. Nos Pardons de Basse-Bretagne ont peut-être plus de chaleur et d'élan, et la variété des costumes leur donne un certain éclat. Cependant, quelques coiffes de Vannes et de Quimper s'aperçoivent dans la foule et un bon groupe de Douarnenistes, qui s'est entraîné le long de la route, clame sans se lasser : « Espoir ! Espoir » !...

« Les orateurs, » raconte M. Louis Collin, dans *la Croix*, « n'ont pas eu de peine à trouver des accents merveilleux pour émouvoir les cœurs. C'est M. l'abbé Gattinois, curé-archiprêtre de la cathédrale de Verdun, qui a ouvert la série, provoquant autour de lui une émotion profonde qui s'est produite chez plusieurs par des larmes.

» A la grand'messe solennelle, le T. R. Père Bailly, dans un admirable discours, a célébré le rôle des enfants et des soldats morts pour la rédemption de leur pays : *Sinite parvulos venire ad me*. Il faudrait citer cette page splendide, pleine de hauts enseignements pour en donner une idée. Et quand l'éminent religieux a supplié la Vierge de Pontmain de hâter l'heure de la paix victorieuse que nous attendons et qu'elle nous donnera, son immense auditoire vibrait à l'unisson de sa voix suppliante.

» Le troisième discours, en plein air, sous le péristyle de la Basilique, a été donné au retour de la grande procession, par Mgr Duparc, évêque de Quimper, dont la parole véhémente a souligné les leçons du lendemain et les devoirs de réforme qui s'imposeront désormais à tous les catholiques.

Nous sommes heureux de reproduire *in extenso* ce discours.

Maria, mater gratiæ,
Tu nos ab hoste protege.
Marie, mère de grâce, protège-nous contre l'ennemi.

MESSEIGNEURS (1),
MES FRÈRES,

Au terme de la procession qui vient de lui traduire si pieusement votre confiance, j'ai reçu mission de parler en votre nom à Notre Dame de Pontmain, et de vous parler à vous-mêmes en son nom.

Que pourrais-je lui dire de votre part, si ce n'est ce que nous avons tous dans le cœur, et que, depuis deux ans déjà, tous, grands et petits, combattants et non combattants, prêtres et laïques, Belges et Français, Anglais et Italiens, Serbes et Russes, nous ne cessons de lui répéter : « *Tu nos ab hoste protege.* Vierge très sainte, toi qui as, par ton Fils Jésus, la puissance et la bonté, toi qui as déjà rendu tant de services divins à la France, toi que l'outrage allemand n'a respectée ni dans ta

---

(1) Nosseigneurs Nègre, archevêque de Tours, Oury, ancien archevêque d'Alger, Grellier, évêque de Laval, Rumeau, évêque d'Angers, Bardel, évêque de Séez, Marre, évêque de Constance, Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, le Rme P. Abbé de la Trappe, Mgr Legendre, Mgr Petit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sublime grandeur ni dans tes merveilles de Lourdes, protège-nous contre l'ennemi ! Fais plus encore. Nous osons te dire ce que l'Eglise dit au Saint-Esprit lui-même, et le Saint-Esprit ne s'en plaindrait pas, car ta fonction est de coopérer étroitement à son œuvre ici-bas. Nous te disons comme à Lui :

Hostem repellas longius,
Pacemque dones protinus.

Fais reculer l'ennemi, très loin, jusqu'aux frontières marquées par la Providence et exigées par notre sécurité, et hâte-toi de nous donner la paix, ô toi que le Souverain Pontife nous exhorte à prier comme la *Regina pacis*, la Reine de la paix ! »

Repousser l'ennemi, donner la paix, c'est ce qu'elle a fait ici, mes Frères, il y a quarante-cinq ans. Son apparition à Pontmain fut bien un acte de guerre, après lequel l'invasion allemande s'arrêta, et l'armistice annonça bientôt la paix douloureuse.

Pourquoi, aujourd'hui, l'espoir d'une paix glorieuse, par la pleine victoire sur le même ennemi, ne trouverait-il pas encore ici sa réalisation, grâce à la Vierge, qui a si souvent combattu pour nous ?

Une fois de plus, elle fera de notre cause sa cause.

Au fond, la Sainte Vierge n'a jamais qu'un ennemi. Ce n'est pas l'homme. La Sainte Vierge ne peut pas être l'ennemie de l'homme : et, dans la prière que j'ai citée, ce n'est pas l'homme qui est visé comme étant l'ennemi. C'est le démon. Contre lui nous invoquons l'Esprit Saint, et contre lui la Sainte Vierge combat. Elle est l'ennemie du démon dans l'homme.

Vous surprendrai-je, mes Frères, en vous disant que le démon joue un rôle formidable dans la guerre actuelle, et que tant de crimes, nés de la haine, de l'injustice et de l'ambition, et aggravés encore par des déclarations de principes qui renversent les notions les plus élémentaires de la morale, ne sont pas d'inspiration purement humaine ? Le démon regarde la guerre comme son champ de culture le plus favorable, et vous savez par quels moyens odieux il la prépare et la fait éclater, et quelle moisson d'horreurs et de sacrilèges il y fait mûrir dans le sang et les larmes.

Comment la Sainte Vierge n'interviendrait-elle pas dans la guerre, elle qui fut destinée par Dieu, dès le commencement du monde, à être l'irréconciliable ennemie du démon, parce qu'il est lui-même l'ennemi implacable du Verbe incarné dont elle est la Mère ? Elle y intervient, par ordre providentiel, pour y combattre l'action satanique et y faire prévaloir l'action divine.

Ne vous étonnez donc pas que, recherchant à la fois la gloire de son Divin Fils et le rétablissement du Droit indignement violé, pleine en même temps d'un maternel amour pour son peuple de France, elle utilise le terrible fléau pour restaurer ici-bas l'ordre moral troublé, elle en fasse un moyen d'expiation et de haute justice, elle l'emploie même à ramener

beaucoup de négligents à la vie religieuse ; et que, prenant en main notre cause, elle élève l'âme nationale à la hauteur des plus nobles sacrifices exigés par la guerre, elle suscite dans le pays un mouvement d'héroïsme et un mouvement de charité qui n'eurent peut-être jamais leurs pareils ; qu'elle rapproche les cœurs trop longtemps désunis, qu'elle éveille les consciences endormies, qu'elle accoutume les esprits à réfléchir ; qu'elle éclaire les chefs, qu'elle exalte les soldats, qu'elle apprenne aux uns et aux autres à servir chrétiennement la Patrie en conciliant leur devoir sanglant et grandiose avec les lois de l'Evangile ; qu'elle protège la vie des corps, qu'elle sanctifie les âmes, qu'elle console les cœurs brisés ; et qu'elle ménage à son peuple et à ses vaillants alliés, dans le droit enfin restauré, dans un nouvel équilibre fondé, dans l'avenir solidement garanti, la paix, qui sera féconde et durable, parce qu'elle aura été assurée par des efforts assez prolongés pour procurer des résultats définitifs.

Rendons grâce à la Sainte Vierge de l'œuvre de salut qu'elle a déjà commencée en notre faveur, et demandons lui de l'achever, car elle le peut, et elle le voudra, si nous l'en prions de tout notre cœur : « Fais reculer l'ennemi, et donne-nous la victoire ! »

Mais ne pourrait-elle pas nous dire, mes Frères, que nous rendons sa tâche bien difficile ? Pendant qu'elle nous aide à faire reculer l'invasion allemande, est-ce que nous l'aidons nous-mêmes à repousser le démon du vaste domaine qu'il n'a pas cessé d'occuper en France, et dans lequel il donne un assaut chaque jour plus violent et plus perfide au règne de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

Certes, la Sainte Vierge sait bien que, si, dans la situation légale faite à l'Eglise en France, rien n'est changé, il y a cependant un certain progrès réalisé dans l'attitude de la nation à l'égard de Dieu, et plus encore dans la vie religieuse de l'ensemble des fidèles. Il s'en faut pourtant de beaucoup que la prière et l'expiation nationales, offertes par tant d'âmes loyales et généreuses au Sacré Cœur depuis nos grandes tristesses, soient suffisantes. Aussi la Bienheureuse Vierge nous rappelle que, pour combler le déficit de la pénitence publique, nous avons le devoir de renouveler fréquemment, au Christ qui nous aime, l'acte de repentir du peuple tout entier. Faisons-le de bon cœur, mes Frères, en empruntant les termes mêmes de l'Amende honorable du mois de Juin 1915 :

« Pardon, mon Dieu, pour ceux qui, méconnaissant la mission divine confiée à votre Eglise, ont voulu séparer d'elle notre Patrie, et s'efforcent d'entraver notre liberté et notre action ! »

Songeons, en outre, à nos propres âmes, et à tant d'âmes, qui ne sont pourtant pas des âmes de persécuteurs, mais qui ont, même en pleine guerre, amèrement contristé son divin Cœur. La Sainte Vierge réclame de nous un appel à la misé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ricorde de Jésus, qui sera en même temps un exorcisme à l'adresse de Satan et de ses œuvres.

« Pardon, ô Jésus, pour la violation des Commandements de Dieu, pour les blasphèmes de parole et de plume, pour la profanation du dimanche, pour le mépris des saintes lois du mariage, pour l'omission du grand devoir de l'éducation chrétienne, pour la dépravation des mœurs, pour l'amour effréné du luxe et du plaisir ! »

Purifiez vos âmes, mes Frères. Quand on veut prier pour une cause si sainte, et s'assurer toutes les chances d'être exaucé, il faut commencer par mettre soi-même dans sa vie un ordre parfait, et pour cela chasser le démon de ses pensées, de ses sentiments, de ses habitudes.

Sont-ce là vos dispositions ?

Où sont les hommes résolus à conformer toute leur conduite à leurs principes chrétiens, et à se dévouer pleinement aux œuvres et à l'action catholique, dans une mesure aussi large que le permet leur situation ?

Où sont les familles qui font vraiment de la religion le centre de leur vie, qui communient régulièrement, qui font communier leurs enfants petits et grands ; les familles décidées à remplir tout le devoir scolaire, tout le devoir de vigilance sur les jeunes gens et les jeunes filles, sur les lectures, les costumes, les conversations, sur l'emploi du temps, sur l'orientation et l'organisation de la vie ? Où sont ces familles ?

Où sont les âmes dont la prière est sincèrement surnaturelle ? Voici que la bataille des peuples bat son plein. Où sont les élans irrésistibles qui la feront aboutir, — je veux dire les élans de prière aussi ardents que les assauts irrésistibles ? Vous êtes les pèlerins de Notre-Dame de Salut. Votre démonstration de foi égalera en éclat toutes celles dont nos sanctuaires les plus illustres ont été le théâtre. Vous venez de prier avec un ensemble impressionnant et magnifique. Avez-vous cependant assez prié ? Prié comme Elie au sommet du Carmel, quand le feu d'en-haut répondit à sa voix et consomma l'holocauste, à l'heure même où la nuée naissante annonçait à la terre desséchée la pluie si longtemps attendue ? Avez-vous prié comme les Apôtres, comme les vieux Saints de votre pays, quand ils chassaient le démon du monde encore païen ; prié comme les Vendéens dans cette guerre de géants où les combats mêmes étaient des prières ; prié comme les soldats chrétiens d'aujourd'hui s'élançant de la tranchée pour l'attaque ; ou plus simplement, ce qui serait très beau, prié comme les petits enfants qui furent ici témoins de l'Apparition de Notre-Dame, le 17 Janvier 1871 ?

Vous avez consacré au Sacré Cœur vos âmes, vos familles, vos paroisses, et la France tout entière. Vous en souvenez-vous dans la vie de chaque jour ?

Vous acceptiez d'avance, par cet engagement, toutes les

épreuves que Notre Seigneur voudrait vous envoyer. Elles sont venues, cruelles. Elles peuvent revenir, aussi sanglantes que la Croix présentée au monde par l'Apparition de Pontmain. Ayez confiance. C'est le Christ, baigné de sang sur cette Croix, qui mit en fuite le démon. Portez-vous votre Croix comme la Sainte Vierge, dignement, pieusement, en union avec le Sauveur ?

En vous la présentant, la Sainte Vierge vous dit :

Une seule route mène au salut de la France comme au salut de votre âme, celle du sacrifice. Ne vous lassez pas d'y marcher. C'est la voie douloureuse. C'est aussi la voie triomphale. Bienheureux ceux qui souffrent pour une cause juste ! Dieu associe leur souffrance à la sienne. Il lui communique une valeur divine. Il l'accepte pour payer la dette de la Patrie aussi bien que la dette personnelle de votre âme. Vous avez sacrifié à la France votre repos, votre or, votre sang, votre cœur. C'est l'holocauste incomparable qui la sauvera. Prolongez-le autant qu'il sera nécessaire pour qu'elle vive. Encouragez-vous vous-mêmes à souffrir sans vous plaindre en portant sur vous la Croix qui est le symbole de votre épreuve. Placez-la dans vos demeures. La Croix n'est pas faite seulement pour les églises et pour les cimetières. Mettez-la surtout profondément dans votre cœur. Elle doit gouverner toute la vie de l'homme et en règler les pensées comme les actes.

La Vierge vous dit encore, et elle dit à la France en même temps qu'à vous :

Les sacrifices, même les plus beaux, peuvent être frappés de stérilité. Les vôtres le seraient, si vous oubliiez demain les leçons de la guerre, les vertus de la guerre, les résolutions de la guerre, et les principes de l'ordre social chrétien, que la guerre a mis en si puissant relief. L'Univers scandalisé aurait le droit de vous dire comme à ce général de l'antiquité : Tu sais vaincre, mais tu ne sais pas profiter de ta victoire.

La Vierge vous dit encore :

Gardez fidèlement à vos sacrifices un sens vraiment religieux. Cherchez d'abord le royaume de Dieu. Le reste vous sera donné par surcroît. Tout ce que vous faites pour la France, faites-le en même temps pour Dieu. C'est le cri de guerre de nos combattants chrétiens : Pour Dieu et pour la Patrie. Que ce soit la devise de toute votre vie, et de toutes vos œuvres, de vos œuvres de guerre aussi bien que des autres. Ne leur donnez pas une note purement humaine. Tout pour Dieu !

Défiez-vous du démon. Il peut aigrir votre souffrance, ou l'avilir, et vous entraîner à des lâchetés intérieures qui vous enlèveraient le mérite de vos peines.

Pour vous décourager, il voudra vous faire peur : peur du nombre des morts, peur de l'étendue de nos ruines, et peur des nouveaux dangers que pourra courir l'Eglise après la guerre.

Catholiques, mes Frères, portons haut notre Croix. Pleurons nos morts. Nos provinces de l'Ouest, où les familles s'ho-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

norent d'être nombreuses, les comptent par milliers. Qu'elles pleurent leurs enfants, même ensevelis dans la gloire. Qu'elles ne pleurent pas pourtant comme ceux qui n'ont ni la foi ni l'espérance. Parlons de nos morts avec autant de fierté que de tendresse, comme la Sainte Vierge parlait de son Fils après le Calvaire et avant la Résurrection. Nous les aimons. Nous les admirons. Nous prions pour eux. Nous savons que, de leur côté, s'ils sont morts en chrétiens, ils nous aiment, ils nous plaignent, et nous viennent en aide ici-bas, même pour la victoire. Ils n'ont pas vu la victoire sur la terre. Ils la verront mieux que nous du bord de leur éternité. Ils en connaîtront mieux tous les résultats réconfortants et féconds. Ils la préparent avec Dieu.

Quant à la ruine, appelez-la de son vrai nom, la pauvreté. Et interrogez les hommes de labeur qui vous entourent. Chez les peuples qui ont la foi de l'Evangile et qui veulent vivre, la pauvreté, supportée chrétiennement, excite au travail, inspire l'économie, provoque l'esprit d'entreprise. L'important est de ne jamais se soustraire aux devoirs de la vie, même quand les lourdes charges en paraissent accablantes. Que chacun, à son poste, fasse toujours son devoir, et le fasse tout entier. L'effort accompli en commun aidera le Pays à revivre. Jamais la pauvreté n'a abaissé l'âme d'un peuple ni empêché son ascension vers des destinées meilleures. Je n'ai aucune peur de la pauvreté. Elle n'est pas pour nous l'ennemi.

Je comprends mieux l'angoisse religieuse. Ceci intéresse plus gravement les destinées de la Patrie. Quel sera l'avenir de l'Eglise ? Va-t-elle souffrir encore plus qu'avant la guerre ? Le démon le voudrait. Il prépare ses batteries depuis longtemps. Nous ignorons ce que pourront tenter les hommes. Après la guerre, beaucoup de Français, je crois, seront plus justes pour l'Eglise. Mais, sans doute, beaucoup aussi lui demeureront hostiles : nous en faisons déjà l'expérience. Si cependant ses vrais fils, dans les villes et dans les campagnes, osent *vivre* leur religion, s'ils veulent tous être aussi nettement chrétiens et, pour dire le mot, être aussi saints qu'ils peuvent et qu'ils doivent l'être, s'ils savent se grouper entre eux pour défendre l'Eglise comme elle veut être défendue, l'Eglise, qui est forte avant tout des promesses de Dieu, pourra en outre s'appuyer sur quelques espérances humaines. Fais ce que dois : Advienne que pourra.

Confions l'avenir à Notre Seigneur Jésus-Christ. Il en est seul le maître.

Demandons à la Bienheureuse Vierge de bénir et les prières du peuple croyant, et les mortifications des âmes pieuses, et les armes de nos soldats. Qu'elle augmente notre foi pour hâter la pleine victoire de nos troupes. Une fois de plus, le démon sera vaincu par elle, et Notre-Dame de Pontmain, une fois de plus, ne sera pas seulement Notre-Dame d'Espérance, mais Notre-Dame de Salut.

La procession s'est déroulée à travers le parc des chapelains.

« Noëlistes avec leurs fanions, brancardiers de Notre-Dame de Lourdes, Ligue patriotique des Françaises, religieux de divers Ordres, officiers et prêtres-soldats décorés, ont pris part à l'immense défilé, que dominait la bannière offerte par les dames de Laval, sur laquelle se trouvaient réunies la Vierge aux Etoiles et la France à genoux devant elle. L'une, celle de 1871, disait à l'autre : *Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher ;* et l'autre, celle de 1916, répondait : *La France repentante prie !* Dialogue touchant, mémorial saisissant, qui résumait dans un seul tableau la grande page écrite à Pontmain, ce jour-là, par le Pèlerinage National français.

» Deux cérémonies non moins impressionnantes en ont marqué les dernières heures : un *Libera* solennel chanté pour les soldats tombés au champ d'honneur, et plus tard, dans la soirée, le récit toujours saisissant de l'Apparition, donné par le Père Oblat Joseph Barbedette, avec une admirable simplicité. »

Ce fut vraiment une grande journée de la France pénitente et suppliante, en attendant celle du *Te Deum* de la Paix, au jour prochain de la Victoire !

Distributions de Prix.

QUIMPER. — *Saint-Vincent.* — Bien simple, comme l'année dernière, avait lieu jeudi la distribution des prix.

Ce n'est pas la solennité d'autrefois, quand la « grande salle » était comble, quand l'air était rempli de l'arôme des fleurs et de l'enthousiasme des chants joyeux. La tristesse et les souffrances de la guerre se reflètent sur toutes choses.

Les chants exécutés par les élèves de M. Mayet revêtent un caractère guerrier, et la voix déjà mâle des « bleus » des classes prochaines a le timbre claironnant du coq gaulois.

M. le Supérieur, prenant la parole, retrace en quelques mots la vie du Collège pendant cette seconde année de guerre : vie de peines et de fatigues, entravée par des difficultés de tout genre qui ont été surmontées. Il n'oublie pas ceux qui, loin de nous, défendent la France, et ceux qui, ayant succombé à cette tâche glorieuse, sont allés voir Dieu. Il remercie les maîtres qui lui ont prêté leur généreux concours, et les élèves qui, par leur bonne volonté et leur travail, ont montré qu'ils sentaient la gravité de l'heure présente.

Monseigneur l'Evêque insiste éloquemment : le prêtre actuellement, doit briller par sa force morale et intellectuelle pour lutter victorieusement contre l'esprit du mal ; c'est une lutte plutôt d'action que de parole ; et nous devons dès maintenant nous préparer à ce combat.

La distribution des prix s'opère. Les lauréats se suivent rapidement sous la main bénissante de Monseigneur, car il n'y a plus ces longues proclamations d'autrefois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La cérémonie s'achève hâtivement par la bénédiction de Monseigneur et l'annonce de la rentrée prochaine.

Les élèves sont partis ; la Maison a revêtu son cachet triste et monotone des vacances : plus de tintements de cloches, plus de chants à la chapelle. plus de joyeux ébats dans les cours, partant... plus de bonheur. Revenez-nous vite, chers amis, et que les vieux murs de la Maison retentissent encore de vos voix et de vos chants !

F. G.

Ont obtenu le plus de nominations :

Huitième : Louis Le Roux, Louis Volant ;

Septième : Louis Chuto, Louis Hémon ;

Sixième : François Merceur, Joseph Douguet, Jean Suignard, Yves Bleuzen, Jean Person ;

Cinquième : Corentin Parcheminou, Jean-Pierre Le Gall, Jean Drogou, Noël Vézier ;

Quatrième : Yves Dréau, Jean Henry, Jean-Marie Le Guellec, René Le Gall, Jean Guilcher ;

Troisième : Charles Toscer, Lucien Pondaven, Marc Larnicol, Maurice Messager ;

Seconde : Jean-Marie Coadou, Thomas Keraudren, Jean-Marie Quélen ;

Première : Noël Person, Jean Cochard, François Scalart ;

(Le prix de Dissertation française a été obtenu par Noël Person et Joseph Corbin.)

Philosophie : Jean Le Moal, Alphonse Poupon.

Admissibles au Baccalauréat, 2e partie : Jean Le Moal, du Faouët (Morbihan) ; Corentin Le Nours, de Brest ; Alphonse Poupon, de Quimper.

Admissibles au Baccalauréat, 1re partie : Jean Cochard, de Guiclan ; Joseph Corbin, de Bréhat (C.-du-N) ; Jean Cornic, de Plonévez-Porzay ; Emile Favennec, de Quimperlé ; Jean Guillou, de Lannilis ; Pierre Le Friant, de Quimper ; Noël Person, de Pleyben ; François Scalart, de Lanriec.

Définitivement reçus au Brevet simple : Joseph Cariou, de Trégunc ; Yves Daniélou, de Crozon ; Marc Larnicol, de Pont-l'Abbé ; Lucien Pondaven, de N.-D. de Kerbonne ; François Roudart, de Carhaix ; Charles Toscer, de Saint-Nazaire (L.-I.) ; Jean Henry, de Guipavas ; Jean-Joseph Le Gall, de L'Hôpital-Camfrout ; Jean-Marie Le Guellec, de Peumerit.

Admissible : Henri Cudennec, de Loc-Maria-Quimper.

La rentrée est fixée au mardi 3 Octobre.

***

Lesneven. — La *Semaine religieuse* avait bien voulu annoncer que la distribution des prix — ou plus exactement, des diplômes, qui, cette année encore, tiennent lieu de prix — se ferait, le mercredi, 12 Juillet, présidée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

M. l'abbé Moënner, supérieur, et MM. les Professeurs espéraient que, malgré la tristesse des temps, les parents des élèves, le clergé et les amis du Collège, assisteraient, à cette solennité un peu atténuée.

Cet espoir n'a pas été déçu. Le vaste préau, décoré de branchages et de fleurs, débordait d'une foule à la fois joyeuse et grave.

La cérémonie commence à 9 heures. Aux côtés de M. le chanoine Cogneau, se rangent M. le Supérieur et M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven ; M. le Docteur Odeyé, maire, M. Perrot, adjoint ; M. Trémintin conseiller général de Plouescat ; MM. les médecins et officiers d'administration, attachés à l'hôpital du Collège.

M. Le Supérieur souhaite la bienvenue à M. le Vicaire général. Il le remercie de l'honneur qu'il fait à la Maison, en venant, prendre part à cette fête de famille, hélas ! voilée par bien des deuils. M. l'abbé Moënner nous ouvre le nécrologe de l'année qui s'achève. Nécrologe, oui, sans doute, mais en même temps, Livre d'Or, Archives de Gloire. Et ces deux points sont placés en une vive lumière, avec éloqnence.

M. le Vicaire général se lève. Il rend hommage aux qualités qui font, de M. l'abbé Moënner, un supérieur excellent.

Ensuite, il tire de son âme d'apôtre les conseils les plus judicieux, et les administre aux élèves et à leurs parents, attentifs, comme il est impossible de l'être davantage. A ces enfants, à ces adolescents qui grandissent loin des terribles événements dont ils n'auront pas été les témoins, l'orateur communique le souffle de patriotisme qui, là-bas, anime leurs pères, leurs frères, leurs aînés du Collège, ce souffle, qui sauva la France sur la Marne, sur l'Yser, qui la sauve encore chaque jour. Il met sous leurs yeux les vertus de patience, d'expiation, de sacrifice, qui, des tranchées, montent sans cesse vers Dieu. La France, née d'un acte de Foi sur un champ de bataille, est en train de se renouveler sur les champs de bataille.

Puis, M. le Vicaire général termine en rappelant les devoirs que nous avons à remplir afin d'être les dignes collaborateurs de ceux qui vivent et meurent pour sauver le Pays.

La séance continue par des chants patriotiques exécutés sous l'habile direction de M. Huntziger, quelques saynètes interprétées avec intelligence, quelques monologues bien débités. Un monologue, en particulier, a été remarqué pour l'accent tragique qu'a su y mettre un Mounet-Sully en herbe.

En avant ! Tant mieux pour qui tombe !
La mort n'est rien ! Vive la tombe !
Quand le Pays en sort vivant.
En avant !

Enfin, c'est la lecture du palmarès, par MM. Levasseur et Herry. Lecture enlevée, parce que l'heure du train nous presse. Bon voyage, chers enfants ! Bonnes et saintes vacances. Le matin, au cours du traditionnel pèlerinage à Notre-Dame du Folgoat, M. le Supérieur leur avait donné un excellent viatique intellectuel et moral à fin de passer les vacances saintement et joyeusement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeudi, on a chanté un service et la messe, pour le repos éternel des anciens élèves et maîtres du collège tombés au champ d'honneur. Cinquante-sept noms s'alignent sur cette liste épique. M. Moënner les a glorifiés en un discours, aujourd'hui imprimé, qui répond superbement à son titre : « La Leçon de nos Morts ».

***

Saint-Pol de Léon. — *Institution Notre-Dame du Creïs-Ker.* — La distribution solennelle des prix a été faite, le samedi 15 Juillet, aux élèves de l'Institution de Notre-Dame du Creïs-Ker, sous la présidence de M. Rox, professeur honoraire de l'Athénée Royal de Chimay (Belgique), actuellement professeur à Saint-Pol de Léon.

La cérémonie s'est ouverte sur un « Chant triomphal pour la délivrance de la Patrie », parfaitement exécuté par la maîtrise de la chapelle du Collège. Puis, dans une allocution, M. l'abbé Floc'h, supérieur de l'Institution, a rendu compte aux parents accourus à la fête, des résultats obtenus pendant l'année. Il s'est félicité de ce que, malgré la difficulté des temps, les élèves s'inscrivent de plus en plus sur les registres de la maison. Il a rappelé les succès de l'année passée qui, en d'autres temps, auraient fait de la classe de Philosophie, un cours exceptionnellement nombreux, puisque vingt-deux élèves avaient réussi aux épreuves de la première partie du baccalauréat : mais plus de la moitié de ces jeunes gens sont actuellement au front ou s'apprêtent, dans les dépôts, à partir au péril de la guerre. Il a mentionné ensuite les premiers résultats des examens actuellement en cours, se réjouissant que ces résultats autorisent de belles espérances : quatorze élèves admissibles en section latin-grec, sur trente que compte tout le centre de Brest ; quatre admissibles sur cinq élèves présentés en latin-sciences ou en sciences-langues. Il a remercié les professeurs qui, de près ou de loin, ont permis la réalisation de si beaux succès, et qui sont venus apporter à l'Institution menacée dans le recrutement de son personnel par les exigences de la mobilisation, le précieux concours de leur science et de leur dévouement. Il a adressé un souvenir ému à ceux des professeurs que les nécessités de la guerre ont éloignés de la maison. Il a enfin donné la parole à M. le Président, en qui il a salué avec d'éminentes qualités personnelles, ce titre à jamais honorable de citoyen de l'héroïque Belgique.

M. Rox a répondu par un discours d'un fier et noble langage. Et l'assistance qui l'écoutait était sous l'impression profonde des paroles de mâle et confiante énergie que faisait entendre ce représentant d'un pays durement éprouvé, mais non vaincu. M. Rox a parlé aux élèves des vertus qui font la valeur des individus et la force des peuples ; il les a entretenus du double idéal religieux et patriotique qui donne à la vie son sens le plus plein et qui a son principe dans le sentiment du devoir ; il leur a rappelé la nécessité d'une règle, d'une discipline qui plie la fantaisie et le caprice individuels aux lois de la raison ; et il leur a montré que c'est à la

religion, secondée par cette admirable culture classique dont ils reçoivent au Collège les premiers éléments, qu'il leur faut demander le secret de cette règle et de cette discipline... En termes délicats et d'une émotion à peine contenue, il a dit ensuite quelle douceur ce fut pour lui, dans son exil, de recevoir et de goûter l'accueillante hospitalité de la terre bretonne ; il a célébré cette hospitalité, et devant les enfants de France et de Bretagne, il a terminé, au milieu des applaudissements de l'auditoire, en exaltant les qualités et les mérites de leur double patrie.

Lecture a été faite ensuite du palmarès ; nous avons surtout relevé ces noms :

Philosophie : H. Guirriec, Bellec ;
Première : Prix des Anciens Elèves : Carouge ;
Excellence : M. Minguy ;
Prix d'Honneur : de Réals ;
Seconde : Le Bian, Calvez ;
Troisième : Le Gall, Scouarnec ;
Quatrième : Guéguen, Coat ;
Cinquième : J. Guiriec, Chapalain ;
Sixième : Morvan, Le Bras ;
Septième : Tavé, Pleiber ;
Huitième : M. Desmas, Le Séac'h ;
Neuvième : Vincent, V. Desmas.

Pouldergat. — **Nécrologie.** — Après une longue et douloureuse agonie, Mère Marie-Célestine s'est pieusement endormie dans le Seigneur, le 2 Juillet, à l'âge de 78 ans, dont 59 de vie religieuse. Avec elle disparaît l'une des physionomies les plus sympathiques et l'une des personnalités les plus brillantes de la Congrégation des filles du Saint-Esprit.

Mère Célestine, dans le monde Marie-Gabrielle Roudaut, naquit à Plouguerneau, le 30 Novembre 1837, d'une de ces familles patriarcales où la foi et la piété se transmettent avec le sang et le nom. D'une précocité remarquable, l'enfant surprit ses premières maîtresses par la rapidité et l'ampleur de ses progrès en classe. Elle montrait déjà les qualités qui assurent dans le monde les succès les plus brillants. Mais ce monde n'offrait pour elle aucun attrait. Dieu avait parlé à son cœur et l'enfant, déjà éprise des splendeurs du ciel, s'était bien promis de répondre à son appel. A 16 ans, elle frappait à la porte de la maison principale de Saint-Brieuc. Là, comme à Plouguerneau, la jeune fille se plaça, dès le premier jour, parmi les plus intelligentes, les plus pieuses, les plus ferventes de ses compagnes ; à 18 ans, c'était déjà une femme accomplie en même temps qu'une religieuse parfaite, et la Révérende Mère Générale n'hésita pas à lui confier la direction d'une classe, à Pouldergat. Ce fut une déception, mais la jeune Religieuse refoula courageusement ses larmes, prit congé de ses maîtresses et de ses compagnes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Arrivé à son nouveau poste, la jeune maîtresse se mit courageusement à l'œuvre, prodiguant à ses élèves ce qu'elle avait de forces, d'ardeur et de dévouement. Douze ans plus tard, elle devenait Supérieure et prenait la direction de la communauté. Cependant, à Saint-Brieuc, on se reprochait de cacher dans une campagne un sujet digne d'un poste moins modeste. Une vacance importante se produisit, le choix se porta sur Mère Célestine. On avait compté sans un tiers indirectement intéressé à l'affaire, le Recteur de Pouldergat. Pour lui, ce départ était un malheur paroissial. Les instances du bon Recteur obtinrent, non sans peine, l'abandon du projet. Le lendemain, comme si nul incident ne fût venu traverser sa vie, Mère Célestine reprit le cours de ses occupations et redoubla de zèle et d'ardeur pour la gloire de Dieu et le salut des âmes à elle confiées. Dieu bénit ses efforts, le nombre des élèves alla chaque jour croissant, si bien qu'un jour il fallut songer à construire une école plus en rapport avec le chiffre des élèves : M. Gouzil, alors maire, puisa largement dans sa cassette, aussi largement dans celle de l'abbé Brethel, son hôte et parent : une personne pieuse verse d'un seul coup 15.000 francs, Mère Célestine y jeta son patrimoine, si bien que, tôt après, on vit sortir de terre ce magnifique bâtiment, qui, pour l'époque, était un vrai palais.

C'était trop beau pour durer longtemps. Déjà, de gros points noirs montaient à l'horizon de la politique. On parlait de dispersion, de confiscations ; plusieurs maisons avaient déjà été fermées. Tout entières à leurs travaux et à leurs exercices de piété, les Religieuses se croyaient à l'abri de la tourmente ; mais hélas, longtemps épargné, Pouldergat eut son tour. Un jour, on vit paraître les gendarmes, avec ordre de disperser et de fermer. Chez les Religieuses, la consternation fut profonde : pour la vénérable Supérieure, plus avancée en âge, ce fut un coup de massue ; à partir de ce moment, une maladie de cœur, jusque là bénigne, s'aggrava soudain : du cœur le mal se porta au cerveau, déterminant trois congestions successives, dont la dernière la coucha dans la tombe.

Que dire de cette longue carrière ? Qu'elle fut aussi féconde que longue, aussi riche de mérites que d'années. Grande par l'intelligence, par le cœur, et par le caractère, Mère Célestine était également grande par ses aumônes, qu'elle faisait avec autant de discrétion que de largesse. A ces dons de l'esprit, à ces qualités du cœur, si l'on ajoute un tact exquis, un sens très sûr et très affiné des convenances, un physique agréable, un visage sympathique toujours éclairé par un bon et large sourire, l'on comprendra le charme qui se dégageait de sa personne. Mère Célestine ne pouvait que réussir : effectivement, elle a pleinement réussi : elle a réalisé un bien immense dont la paroisse entière récolte aujourd'hui les fruits. Ecoutée des familles, elle l'était surtout des enfants, et l'on peut affirmer que si toutes ses élèves n'ont pas gardé fidèlement l'empreinte de sa direction, toutes, du moins, ont gardé de leur maîtresse un souvenir fait de respect, d'admiration et de reconnaissance.

Z.

Plonévez-Porzay. — **Sainte-Anne La Palue.** — Le *mercredi 26 Juillet*, fête de sainte Anne, basse messe à 7 heures et grand'messe à 10 heures, à Sainte-Anne La Palue.

Le *dimanche 30 Juillet*, petit Pardon de Sainte-Anne La Palue ; basse messe à 7 heures, grand'messe à 11 heures ; — vêpres à 3 heures ; procession, prières pour les soldats, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les dimanches d'Août, excepté le second dimanche, il y a basse messe à 7 heures et grand'messe à 11 heures, à Sainte-Anne La Palue.

Le *15 Août*, les offices ont encore lieu à Sainte-Anne La Palue.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la Guerre du Finistère. — *9e liste de souscription.* — Commandant et Mme Cauvet, Landerneau, 50 fr. ; Capitaine du Chatellier, du 118e d'infanterie, 50 ; M. Laouënan, Landerneau, 20 ; MM. Georges et Armand de Rivérieulx, 20 ; M. et Mme François Jacq, Plouédern, 5 ; M. le Recteur de Saint-Evarzec, 5 ; M. Bellec, notaire, Landivisiau, 50 ; Abbé Castel, curé-doyen de Lannilis, 10 ; Abbé René Bossennec, 10 ; Abbé Tanguy, recteur de Bénodet, 5 ; M. François Vigouroux, éleveur au Stangnieur, Dirinon, 5 ; Somme remise par le Comité de la « Jeunesse Sportive Landernéenne » et provenant de la fête sportive organisée à Landerneau le 16 Juin, 60 ; Abbé Goraguer, recteur de Rédéné, 5 ; Mme Queïnnec, La Garenne, Guiclan, 5 ; Abbé Guézennec, recteur de Pencran, 5 ; M. le Recteur de Saint-Divy et un groupe de paroissiens de Saint-Divy, 50 ; M. le Recteur de Sibiril, 20 ; Abbé Gargadennec, recteur de Roscoff, 10 ; Abbé Lemerdy, recteur de Plouzané, 20 ; M. Jean Corre, à Kergoff, Plougastel-Daoulas, 20 ; Mme Kerouanton, Landerneau, 10. — Total de la 9e liste, 435 fr. — Total à ce jour, 24.906 fr.

Les débuts d'une Congrégation : l' « Adoration perpétuelle ».

(Suite.)

» En arrivant à l'Envivan, vos Sœurs étaient au nombre de trois. M. Langrey parut un jour inquiet du peu d'entrain qu'il trouvait parmi les Congréganistes pour son œuvre très chère. La bonne Marguerite s'en aperçut et par ces mots elle releva sa confiance : « Mon Père, Dieu veille sur nous. »

» Peu de temps après, la Providence montra qu'elle continuait à prendre soin de la communauté de M. Langrey. Mlle Célinie de Mollien se présenta au saint fondateur et sollicita la faveur de devenir Fille de la Providence, sans que son nom et son rang dans la société pussent être des titres à quelque privilège. Fille de la Providence, Mlle Célinie de Mollien travailla à s'oublier elle-même, ne voulant plus vivre que pour les orphelines. « Ce sont » désormais mes enfants, disait-elle. Je leur dois mon temps, ma

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» peine et mon cœur. » Sous la direction de son ancienne cuisinière, elle s'employa à instruire le petit troupeau, à lui apprendre le catéchisme, à lui inculquer l'amour de Notre Seigneur Jésus-Chrit. Elle avait une préférence marquée pour les malades. C'est à elles surtout qu'elle consacrait son dévouement, qu'elle prodiguait sa tendresse.

» La mort, hélas ! ne tarda pas à la frapper. Il y eut, ce jour-là, beaucoup de larmes répandues à l'Envivan. Les enfants, qui ne savent pas encore que « mourir est un gain », selon la belle parole de l'Apôtre, quand la vie s'est passée chrétiennement, et qu'on ne quitte la terre que pour aller au ciel, ne se consolaient pas d'être privées de leur douce et aimable directrice, qui était pour elles une véritable mère. M. Langrey pleura lui-même au pied du lit funèbre où reposait celle qu'il nommait la sainte.

» En mourant, Mlle Céline de Mollien avait fait à Dieu cette prière : « Mon Dieu, inspirez à ma sœur le désir de prendre ici ma » place ». Dieu l'entendit et M. Langrey eut l'agréable surprise de voir Mlle Olympe de Mollien prendre à l'Envivan la place de sa sœur. La nouvelle Fille de la Providence était résolue à rester modestement dans le rang. Mais Dieu en décida autrement.

» La bonne Marguerite portait avec peine son fardeau devenu trop lourd. M. Langrey s'en apercevait. Un jour, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, il nomma supérieure Mlle Olympe de Mollien. Celle-ci, étonnée, attristée même de cette décision de M. Langrey, se permit de lui manifester son regret. « Ma fille, lui » dit le vénérable chanoine, l'obéissance sied aux Filles de la Pro» vidence. » Quant à la bonne Marguerite elle se mit à genoux et récita un *Te Deum* en action de grâces. « Chacune, dit-elle, est maintenant à sa place. »

» Mlle Olympe de Mollien était une femme d'initiative. Elle pensa, dès sa nomination au supériorat, à la construction d'une chapelle, dont elle ferait d'ailleurs, à peu près tous les frais. Cette idée sourit à M. Langrey, mais il posa une condition : la chapelle sera modeste. Il avait peur que Mlle de Mollien ne dérogeât à la simplicité qu'il aimait par-dessus tout, d'autant qu'il se crut un jour obligé de lui faire une petite leçon à ce sujet. L'appartement où elle recevait était soigneusement ciré. M. Langrey fit mille difficultés pour y entrer. « C'est un trop grand luxe pour des » pauvres, dit-il. Je craindrais de salir... Mes souliers sont crot» tés. » Mlle de Mollien comprit la leçon et en profita.

La chapelle construite, le fondateur et la Supérieure se préoccupèrent du costume. Vous portez, mes Sœurs, celui qui fut choisi par eux. Il est simple, de couleur sombre, sans aucune prétention à l'élégance C'est cette simplicité de votre habit religieux qui vous valut en 1896 les attentions du Président de la République. Félix Faure, pendant son séjour à Brest, faisait une promenade du côté des rampes de notre port marchand. Il était en voiture, ayant à ses côtés l'amiral Barréra, préfet maritime. Vous étiez sur la route avec vos orphelines. Quand Félix Faure vous aperçut, il dit à l'amiral :

« Ce sont bien des Religieuses, n'est-ce pas ? Je devine à leur cos» tume qu'elles doivent s'occuper des pauvres. » — « Monsieur le » Président, répondit l'amiral, les pauvres dont elles s'occupent, ce » sont ces petites orphelines qui les entourent. Elles sont aujour» d'hui dans la peine, car on exige d'elles le droit d'accroissement. » « — Faites arrêter la voiture, reprit Félix Faure : que ces Reli» gieuses et leurs enfants viennent à moi ! » Quand vous fûtes près de la voiture présidentielle, le Président vous remit une généreuse offrande et prononça ces mots : « Vous êtes anxieuses, mes Sœurs, » rassurez-vous. Continuez votre œuvre. Le Président de la Répu» blique ne permettra pas qu'on vous rende plus pauvres. » Vous répondîtes à tant de bienveillance par de chaleureux vivats, qui allèrent au cœur de Félix Faure.

» C'est le 20 Janvier 1833, qu'eut lieu, dans votre chapelle, la première prise d'habit. La cérémonie fut présidée par Mgr de Poulpiquet, heureux de donner ainsi à votre œuvre une consécration officielle. C'est une date dans l'histoire de votre Congrégation. Elle est inscrite, j'en suis sûr, au Livre d'or de l'Envivan.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Les Prisonniers. — Recherches et renseignements. Organisation des secours. Envois divers.

Brochure in-8° du plus grand intérêt. En vente, au *secrétariat* de la Société de Saint-Vincent de Paul, 6, rue de Furstenberg, Paris VI° — 0 fr. 40.

Maison du BON-PASTEUR, 228, boulevard Péreire, Paris.

Vient de paraître : **Les Consolations du Crucifix pendant la guerre**, par F. BERNARD DES RONCES. — Jolis feuillets de quatre pages sur beau papier azuré du Japon, format spécial pour livres de prières, coins arrondis Douze titres différents : 1 Les leçons du *Crucifix* pendant la guerre ; 2. La France au pied du *Crucifix ;* 3. Le *Crucifix* du Soldat de France ; 4 Le *Crucifix* du Soldat mourant ; 5 Le *Crucifix* des Mères : celles qui attendent ; 6 Le *Crucifix* des Mères : celles qui pleurent ; 7. Le *Crucifix* des Epouses et des Veuves ; 8. Le *Crucifix* des petits enfants ; 9 Le *Crucifix* des sœurs de nos Soldats ; 10 Le *Crucifix* du prêtre-soldat ; 11. Le *Crucifix* de nos Religieuses ; 12. Le *Crucifix* sur les tombes de nos Soldats

Prix de propagande : la série, 0 35 ; la douz *d'un même sujet*, 0. 25 ; Le cent *varié*, 1 fr. 50 ; étr., 1 fr. 60 ; le mille, 10 fr. (au lieu de 15 fr.) ; étr., 11 fr.

Librairie J. de GIGORD, rue Cassette, 15, Paris.

La Prière pour les morts dans la liturgie romaine, par M. l'abbé CHARLES GUILLEMANT, vicaire général d'Arras, vice-président de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne.* — Un joli volume in 32 raisin de 204 pages, broché 0,75 ; toile noire, tr. jaspée, en sus, 0,40 ; chagrin noir, tr. en sus, 2,10.

Ce petit livre est le *Livre des Morts*, que chacun peut emporter à l'église, dans les occasions nombreuses où les devoirs de l'amitié nous y conduisent pour des obsèques ; au texte sacré est joint, non seulement une traduction soignée, et un rapide commentaire, mais une étude d'ensemble qui ramène ces rites anciens et ces formules vénérables à l'unité d'un vaste drame, saisissant entre tous.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Ce Soir avant le repas

un GRAIN de VALS

résultat demain matin

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

ÉTABLIS EN 1810

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

Prix très modérés pour Vins de consommation courante

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

31e ANNÉE. Vendredi 28 Juillet 1916. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Le Pèlerinage National à N.-D. de Lourdes ; Nécrologie : M. J.-M. Grall ; Ordination du 25 Juillet ; Supplique des enfants à N.-D. de Lourdes ; Quimper ; Distributions de Prix (suite) ; Quimperlé ; Nos Prêtres-Soldats (suite).

II. — Les débuts d'une Congrégation (fin).

III. — Chronique générale : Le septième centenaire de la Portioncule ; S. G. Mgr J.-B. de Guébriant vicaire apostolique de Canton ; L'Episcopat espagnol et la Presse ; La situation religieuse au Cameroun.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Au chœur, SOLENNITÉ DE Ste ANNE.
A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et de l'octave.
Lundi, 31. — S. Ignace, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 1er Août. — S. Pierre aux liens. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 2. — Octave de Ste Anne. Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 3. — Invention de S. Etienne, premier martyr. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 5. — Dédicace de Ste Marie des Neiges. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 6. — Transfiguration de N. S. Jésus-Christ. 8e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plogonnec et Ouessant . . . . . du 27 au 31 Juillet.
Ursulines de Morlaix et Saint-Louis-Brest . . . . . du 1er au 8 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint Corentin — *Dimanche, 30 Juillet :* solennité de sainte Anne, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi

A 7 heures, messe de communion générale des enfants, pour la France.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Il n'y a pas de réunion le soir.

Quête, à tous les offices, pour l'Œuvre des Orphelins de la Guerre.

Jeudi 3 Août : confession du 1er vendredi ; à 8 heures du soir prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 4 : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et de 8 à 9 heures, pour les hommes seuls.

— Eglise de Saint-Mathieu — *VIIe dimanche après la Pentecôte :* solennité de sainte Anne. Messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, suivies des prières pour la France, de la réunion mensuelle de l'Apostolat de la Prière et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Jeudi : Nous confessons le matin, l'après-midi, à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures.

1er vendredi du mois : 1re messe à 6 heures, à l'autel du Sacré-Cœur. Réunion des Bretons. 2e messe à 7 heures ; à 8 heures, réunion, messe et communion des mères de famille, associées du Sacré Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

Tous les soirs : à 8 heures prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — L'indulgence de la Portioncule est transférée, dans la paroisse, au dimanche 6 Août.

Le Pèlerinage National à N.-D. de Lourdes.

La guerre, cette année, met le même obstacle que l'an dernier à l'organisation des grands Pèlerinages. Cependant, le Conseil central de l'Association de N.-D. de Salut a décidé l'envoi d'une délégation du Pèlerinage National qui sera à Lourdes, du 19 au 24 Août 1916.

Pour les pèlerins de l'Ouest, il n'y aura de train spécial qu'à partir de Bordeaux. Ce train quittera la gare de Bordeaux-Saint-Jean, le samedi 19 Août, vers 8 heures du matin, et arrivera à Lourdes dans l'après-midi. Il repartira de Lourdes le jeudi 24 Août dans la matinée pour arriver à Bordeaux le même jour, dans l'après-midi.

Pour rejoindre ce train à Bordeaux, les pèlerins devront prendre, à leur gare de départ, un billet d'aller et retour pour Bordeaux.

On peut également se rendre à Lourdes individuellement, en prenant des billets ordinaires d'aller et retour ou de famille.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat du Pèlerinage National, 4, avenue de Breteuil, Paris.

Nécrologie. — M. GRALL, Jean Marie, *Recteur de Saint-Jean-Trolimon.* — Pour le bon prêtre, c'est une suprême consolation de rendre son âme à Dieu au milieu de ceux auxquels il a appris le chemin du Ciel. M Grall a dû faire le sacrifice de cette dernière satisfaction. Malgré le grand désir exprimé aux membres de sa famille accourus auprès de lui, son état ne lui a pas permis de quitter Vichy, où il s'était rendu pour essayer de refaire sa santé bien compromise. Il s'y est éteint après avoir très pieusement reçu ses derniers sacrements et avoir répondu généreusement, en pleine connaissance, à l'appel du Créateur, qui lui reprenait cette vie, à lui prêtée.

Il avait soixante ans.

Son corps a été inhumé à Morlaix, son pays natal.

La paroisse de Saint-Jean, où il a exercé son ministère pendant dix-sept ans, après avoir été deux ans vicaire à Lanhouarneau et dix-neuf ans vicaire à Spézet, devait un suprême hommage à sa mémoire ; un service de huitaine a réuni dans l'église paroissiale les prêtres du doyenné de Pont-l'Abbé et des environs, parmi lesquels MM. les chanoines Guéguen, recteur de Loc-Maria ; Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé ; Pédel, recteur de Combrit, et les paroissiens accourus prier pour leur bon et regretté Recteur.

M. le Curé de Pont-l'Abbé, en quelques mots très touchants et très émus, a transmis à la population et à la famille de M. Grall, les condoléances de Monseigneur, et leur a offert les siennes, unies à celles des confrères.

« Pendant que les uns, dit-il, sont fauchés par la mitraille, d'autres, victimes eux aussi de la guerre, par suite du surmenage qui leur est imposé, tombent vaillamment en accomplissant, dans leurs paroisses, un devoir devenu plus pénible. Tout le monde gardera le meilleur souvenir du bon et regretté Recteur de Saint-Jean, et ce souvenir se traduira par la prière. Sa grande bonté et sa droiture lui avaient acquis l'estime et l'affection de ceux qui l'ont connu, et, mieux encore, Dieu l'aura récompensé pour les efforts qu'il a faits pour sa gloire et le bien des âmes. »

R. I. P.

Ordination du 25 Juillet 1916.

Prêtres

MM. Abaléa Charles, de Kerlouan ;
Boézennec Joseph, de Camaret ;
Goïc Jacques, de Pleyben ;
Henri Emmanuel, de Saint-Martin de Morlaix ;
Martin Mathieu, de Lennon ;
Quéau Jean-Louis, de Guimiliau ;
Quentel Jacques, de Gouesnou ;
Trévidic Alexandre, de Saint-Corentin de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIACRES

MM. Abolivier Désiré, de Saint-Martin de Brest ;
Cam Jean, de Lanhouarneau ;
Gourvennec Michel, de Kersaint-Plabennec ;
Grall Albert, de Plougnin ;
Héliou Jean-Baptiste, de Cléden-Poher.

SOUS-DIACRES

MM. Balbous Yves, de Saint-Corentin de Quimper ;
Brénéol Pierre, de Penhars ;
Goachet François-Marie, de Lannilis.

Le même jour, Monseigneur a conféré les Ordres mineurs à 6 séminaristes, et la tonsure à 19 séminaristes de Quimper.

Supplique des enfants à N.-D. de Lourdes. — La présidente de l'Œuvre de N.-D. de Salut à Quimper a chargé la Ligue patriotique de recueillir les signatures en Cornouailles. Le seul Comité de Quimper a envoyé des suppliques dans plus de 100 paroisses ; il a déjà reçu 5.393 signatures. Le grand succès de la supplique amène un retard dans l'envoi des images promises ; le Secrétaire de N.-D. de Salut nous les annonce « dès qu'elles arriveront de l'imprimerie ».

Nous prions instamment les paroisses de se hâter de renvoyer leurs suppliques, afin d'être sûres d'avoir les images avant que les signatures soient déposées à Lourdes. — Les adresser au Comité de la Ligue patriotique des Françaises, Le Kergos, Quimper.

QUIMPER *(Saint-Mathieu)*. — **Service solennel.** — Samedi, à 9 heures, a été chanté, en l'église de Saint-Mathieu, le service solennel commandé pour Me Louvière, mort au champ d'honneur, à Verdun, par l'Ordre des Avocats et la Compagnie des Avoués de Quimper. Monseigneur, assisté de ses grands Vicaires, présidait l'office funèbre. Avant l'absoute, il a tenu, en quelques paroles éloquentes et émues à s'associer à la douleur de la famille du vaillant défunt et au deuil de ses confrères du Barreau de Quimper. La meilleure des plaidoiries de Me Louvière, a dit l'Evêque en terminant, a été celle qu'il a signée de son sang, sa mort offerte pour le salut de la Patrie.

Distributions de Prix *(suite)*.

QUIMPER. — *Ecole Saint-Yves.* — Elle eut lieu sous la présidence de Mgr Duparc, le jeudi 20 Juillet, sans la solennité habituelle. M. l'abbé Kermarrec, supérieur de l'Ecole rend compte des résultats de l'année scolaire qui ont été fructueux, signale les divers succès académiques obtenus. Après avoir dit sa reconnaissance aux

maîtres et adressé quelques éloges aux élèves pour leur travail, Monseigneur les exhorte à être chrétiens pendant leurs vacances, afin d'être dignes des braves et héroïques maîtres et condisciples tombés au champ d'honneur, auxquels il adresse un souvenir ému. Puis la distribution des prix commence.

Voici la liste des principaux lauréats de chaque classe :

Dixième, 2 sections : Jean Merlet, Guy Morvan, Gérard Morcrette ;

Neuvième, 2 sections : Yves Paugam, Roger Hémon, Jean Cariou, Alphonse Chabay, Yves de Kerangal ;

Huitième : Charles de Jacquelot, Richard de Penanros, Théodore Le Briéro, Jean Bouder ;

Septième : Louis Paugam, Jean Caveng, Guy du Rusquec, Pierre Lecerf ;

Sixième : Jean-Marie Le Gars, Hermann Wolff, Patrice de la Villemarqué, Jean du Vergier, G. Trévidic ;

Cinquième : Jacques Naulleau, Yves de Penanros, Jacques de Poulpiquet ;

Quatrième : Nicolas Pêche, Auguste Guillemot, Joseph Jéhannin, Roland de la Villemarqué ;

Troisième : Roland Pouzoullic, Barthélémy Guias, François Coulm, Gabriel Le Moal, Arsène de Kerangal ;

Seconde : Pierre Le Gars, Guy de Kerangal ;

Première : Georges Aussant, Léonce Le Marié ;

Philosophie : Pierre Le Coz.

Ont été admis définitivement, sauf un, aux divers baccalauréats :

Mathématiques : Robert Poriel, de Douarnenez ;

Philosophie : Pierre Le Coz, de Quimper ;

Première. Latin-grec : Victor Hélo de Plogastel-Saint-Germain ; François Mengin, de Saint-Menehould. Latin-langues : Léonce Le Marié, de Concarneau ; Georges Vaihen de Nantes. Latin-sciences : Georges Aussant, de Fougères ; Hyacinthe Belbéoc'h, de Pouldavid. Sciences-langues : Christian de la Motte de la Motte-Rouge, de Pommerit-le-Vicomte (C.-du-N.

QUIMPERLÉ. — **Nécrologie.** — Dieu vient d'appeler à Lui la bonne et vénérable Mère Marie-Sainte-Agathe, née Eulalie Sagot, si avantageusement connue dans la ville de Quimperlé, sous le nom de « Mère Sagot ». Elle a succombé d'une manière inopinée, mais la mort ne l'a point surprise. Elle s'y préparait de longue date. Depuis quelques semaines, surtout, elle semblait avoir un certain pressentiment de sa fin prochaine.

La Rév. Mère Marie-Sainte-Agathe naquit à Etel (Morbihan), le 6 Janvier 1837. Elle exerça, avant d'entrer en religion, la profession d'institutrice à Port-Launay. Elle ne devait y rester que très peu d'années. Se sentant appelée à la vie religieuse, elle quitta le monde, à l'âge de 25 ans, pour entrer au Noviciat des Dames de la Retraite. Devenue religieuse, elle reçut son obédience

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour la Retraite de Quimperlé, qu'elle ne devait plus quitter, dans la suite, jusqu'à sa mort. Après la disparition de la Rév. Mère de Quélen, elle fut nommée Supérieure de la Maison, et y resta en cette qualité jusqu'en 1912, époque à laquelle elle fut remplacée par la Rév. Mère Saint-Félix, supérieure actuelle. Elle a succombé à l'âge de 79 ans et 6 mois, après 36 ans de supériorat et 49 ans de profession religieuse. Carrière longue, mais combien bien remplie ! Dieu seul sait le bien qu'elle a fait autour d'elle par ses aumônes, ses bons conseils et son zèle pour l'œuvre des retraites.

Ce qui caractérisait la Rév. Mère Marie-Sainte-Agathe, c'était sa foi robuste et naïve. Elle voyait Dieu dans tous les événements de la vie. « Dieu le veut, Dieu l'a voulu », telles étaient les paroles habituelles qu'on surprenait sur ses lèvres, lorsqu'il lui arrivait un ennui, une épreuve ou une contrariété quelconque. A cet esprit de foi venait se joindre une grande bonté, un tact exquis et un bon sens pratique peu ordinaire. Irréductible sur les principes, elle pratiquait la manière douce dans le commandement. Aussi l'aimait-on comme une mère. Depuis qu'elle avait quitté ses fonctions de Supérieure, la Rév. Mère Marie-Sainte-Agathe ne s'occupait plus que du culte de saint Joseph. Tous ses instants libres étaient consacrés à répondre aux nombreuses lettres qu'elle recevait tous les jours. Travail peut-être au-dessus de ses forces, étant donné son grand âge, mais que le bon Dieu aura certainement récompensé, parce qu'elle s'y donnait de tout cœur. Elle eut le bonheur, avant de mourir, de voir son culte de prédilection béni pour la seconde fois par le Souverain Pontife. Tout dernièrement, lors de la visite de la Très Rév. Mère Générale de la Retraite, à Quimperlé, elle lui fit beaucoup de recommandations à ce sujet. Ce fut son testament, car elle devait mourir huit jours après. Une prière pour cette bonne et sainte Religieuse !

H.

Nos prêtres soldats.

Citations. — Ordre du Jour de la Brigade. — « *Milliner Félix :* Jeune soldat de la classe 16, intelligent et très brave, remarquable par son sang-froid, sa bonne humeur aux moments les plus critiques. A été tué à son poste de combat par un éclat d'obus. »

M. Milliner Félix était séminariste de Quimper.

Ordre du Jour de la Brigade. — « *Larnicol Corentin :* Le 12 Juin 1919, a fait preuve de sang-froid et de courage sous un bombardement qui nivelait la tranchée, a fait preuve de la plus grande bravoure et a refoulé l'ennemi qui se portait à l'assaut de nos lignes. »

M. Larnicol Corentin est un jeune séminariste de Quimper.

Ordre du Jour du Régiment. — « Le sous-lieutenant *Sparfel Pierre :* Très bon chef de section, brave et dévoué, sait conserver dans les circonstances les plus critiques tout son sang-froid. Donne

l'exemple à ses hommes en payant de sa personne, compte actuellement 26 mois de campagne et une blessure. »

Le sous-lieutenant Pierre Sparfel est diacre du Séminaire de Quimper.

Ordre du Jour du Régiment. — « *Perhérin Joseph :* soldat d'un extrême dévouement et d'un courage à toute épreuve. S'est dépensé sans réserve pendant une période de 9 jours à soigner et à évacuer les blessés de sa compagnie sans tenir compte des dangers qu'il courait pendant les bombardements les plus violents. »

M. Joseph Perhérin est clerc minoré du Séminaire de Quimper.

Ordre du Jour du Régiment. — « *Bervas Jean :* Excellent caporal. Grâce à sa fermeté a maintenu dans son escouade, sous un un très violent bombardement, l'ordre et la discipline. »

M. Jean Bervas est clerc minoré du diocèse de Quimper.

Ordre du Jour du Régiment. — « *Le Gall Eucher :* A assuré les liaisons et soigné les blessés et mourants avec un courage exemplaire. »

M. Le Gall Eucher est vicaire à Cléden-Poher.

Ordre du Jour du Régiment. — « *Guéguen Jean-François :* Venu sur sa demande dans un groupe de brancardiers divisionnaires d'abord et des brancardiers divisionnaires dans un régiment. S'est toujours fait remarquer par son abnégation et son dévouement. Pendant le combat du 27 Mai 1916 n'a pas hésité à porter secours à des blessés d'un corps voisin, à proximité des lignes ennemies et sous un très violent bombardement. »

M. Guéguen Jean-François est vicaire à Scrignac.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Limburg (Lahn), 25 Juin 1916. — J'ai reçu avec une joie toute particulière la bénédiction que Votre Grandeur a daigné m'envoyer au fond de ma prison.

Le camp de Limbourg (province de Hesse-Nassau), où je suis interné, renferme plusieurs milliers de prisonniers français, exclusivement catholiques, mais pas tous pratiquants, tant s'en faut, hélas ! Cependant, il y a un bon noyau de chrétiens exemplaires, appartenant à toutes les classes de la société, de chrétiens qui se font un honneur d'assister chaque jour à la messe et aux prières du soir, et qui communient fréquemment.

Le camp est divisé en trois bataillons de Français, qui n'ont pas de communication entre eux. Et, justement, nous nous trouvons être trois prêtres dans le camp : deux prêtres du diocèse de Vannes et votre humble serviteur. L'administration allemande — composée d'officiers catholiques — a mis à notre disposition, dans chaque bataillon, une baraque pour le service religieux. Des séminaristes, aidés par des professionnels dévoués, ont immédiatement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

transformé ces baraques en élégantes chapelles. Un diacre de Lille — un véritable artiste — les a ornées d'admirables fresques, que ne désavoueraient pas les grands peintres de la Renaissance.

Je veux vous mentionner aussi, l'existence dans mon bataillon d'une chorale qui, sous la direction d'un séminariste de Saint-Sulpice et d'un soldat colonial aussi pieux qu'intelligent, donne, dit-on, d'excellents résultats. Aussi avons-nous des cérémonies très belles. La Fête-Dieu a été un triomphe pour Notre-Seigneur dans l'Eucharistie : messe solennelle, procession, adoration du Saint-Sacrement toute la journée. Pieux recueillement. Par ce rapide exposé, vous pouvez voir que si nous sommes momentanément inutiles à la Patrie et peu utiles à l'Eglise, nous ne perdons cependant pas complètement notre temps. Veuille le bon Dieu se laisser toucher par nos prières et nos souffrances morales, pour faire cesser le terrible fléau que les peuples ont déchaîné sur eux-mêmes et pour ramener à lui les âmes aveuglées par l'impiété !

Faut-il ajouter un mot sur ma pauvre personne ? Incorporé comme combattant, voilà bientôt dix-huit mois, dans un régiment d'active de l'Anjou, je viens (le 7 Mai), au bout d'un an de front, d'être blessé et fait prisonnier, près de Verdun, au cours d'une lutte ardente. Actuellement guéri. Bon espoir de retourner dans mon cher diocèse.

T. G.

7 Juillet. — Depuis Verdun, nous occupons un secteur assez calme ; cependant, depuis un mois et demi, nous avons eu une trentaine de morts, dont la moitié ont été victimes d'une mine formidable que les Allemands ont fait exploser le 21 Juin.

Il est heureux que le nombre des blessés ne soit pas très élevé ; l'organisation du service religieux devient, en effet, de plus en plus difficile, à cause de l'étendue du secteur, et surtout à cause de la multiplicité des groupements. Pour m'aider dans mon ministère, j'ai heureusement trois précieux et dévoués collaborateurs ; le troisième a été ordonné prêtre le 29 Juin, pendant sa permission.

La Providence a voulu que le premier qui eût besoin du ministère du jeune prêtre fut un séminariste de Vannes, grièvement blessé d'une balle qui lui a traversé la poitrine de part en part. Et ce fut un spectacle impressionnant, mais édifiant, de voir ce jeune séminariste recevant les derniers sacrements, avec la piété la plus profonde, des mains de son ami ordonné la veille.

L'assistance à la messe du dimanche est très suivie. La confrérie du Rosaire vivant est organisée, et malgré les difficultés que nous avons de grouper nos paroissiens, nous avons déjà sept quinzaines. Je ne doute pas que le nombre ne soit doublé avant la fin du mois.

Nos braves soldats joindront la prière à l'accomplissement généreux de leur devoir militaire et Dieu leur donnera la victoire.

J. F.

18 Juillet. — A l'heure où je vous écris — midi — il pleut à torrents. Ça ne cesse une minute que pour reprendre de plus belle. Et dire qu'il en est ainsi depuis le début de Juillet ! à Châlons, du moins, car nos permissionnaires qui rentrent de Bretagne affirment que chez nous il fait beau, au moins de temps en temps.

Ce n'est toutefois pas la pluie qui est cause de mon long silence vis-à-vis de vous, non ! L'unique raison est que depuis un mois, nous sommes absolument débordés de blessés et donc de travail. Tous les jours, toutes les nuits, nous en recevons de nouveaux : sur 116 lits que compte mon pavillon, 109 sont occupés, et pour un certain temps, car sans être gravement atteints, mes malades ont de sérieuses blessures dont la guérison sera longue. Et il en est ainsi dans les trois autres pavillons de blessés, si bien que le médecin-chef parle de consacrer aux blessés un pavillon jusque-là réservé aux malades.

Beaucoup de mes blessés viennent de Verdun, non pas directement, mais après un premier séjour dans des hôpitaux de triage du front. Presque tous blessés par des éclats de bombe, de grenade, d'obus (blessures exigeant deux ou trois pansements renouvelés par jour) ; peu, par balles. Ils nous racontent des choses terrifiantes de là-bas, mais ont tous un moral excellent. L'heureuse offensive de la Somme, et aussi leur sortie à peu près indemne de la fournaise de la Meuse, y aident sensiblement. Je n'en ai point du pays, quelques-uns des Côtes-du-Nord pourtant, avec qui je « bretonne » volontiers. Depuis minuit, je n'ai reçu aucun nouveau, et je pourrai aujourd'hui réciter intégralement mon bréviaire, bonheur que je n'ai pas eu depuis quelques jours, bonheur double, puisque je vais dire l'office de « Saint-Vincent ».

J'ai uni mes prières aux vôtres, dimanche dernier, et j'ai confiance que la Vierge de Pontmain intercédera près de son Fils pour la France et les Bretons.

Y. P.

18 Juillet. — J'ai été évacué sur l'intérieur, il y a une huitaine de jours, et je me trouve en ce moment à l'hôpital de Cognin, près Chambéry. Mon cas, cependant, n'est pas grave. Ce sont simplement des fatigues, suites d'une entérite que j'ai eue en descendant de Verdun, qui m'ont obligé à prendre quelques jours de repos. Ce ne sera pas long, Dieu merci. Déjà, mes forces me sont revenues et bientôt je vais prendre une petite permission au pays breton, revoir mon bon Recteur, notre chère paroisse et rejoindre ensuite mon brave ..e. Je me sens attaché à ce régiment et principalement au sixième bataillon, où je suis seul prêtre, et dont je partage la vie avec tous ses dangers et ses privations, depuis pas mal de temps. C'est pour moi ma paroisse de guerre, et jamais, je crois, je n'ai encore autant vécu la vie de mes paroissiens.

Votre lettre de Mars m'a été d'un grand réconfort. Je l'ai reçue au soir d'une journée bien triste et pénible, au moment où nous étions encore occupés à retirer les cadavres de nos braves pris sous un abri, pour les enterrer un peu plus en arrière, dans un cimetière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes encore restés quinze jours après cela dans les tranchées de la Champagne, puis toute la division a pris le chemin de Verdun. Nous y sommes restés cinquante-quatre jours. Ça a été dur et nous avons malheureusement laissé après nous plusieurs des nôtres. Ils sont tombés en braves. Dès que nous avons retrouvé un peu de tranquillité, nous avons chanté un service funèbre pour le repos de leur âme. Malgré nos pertes, nous avons bien tenu et chaque fois que nous avons donné dans la bataille — à trois reprises — l'ennemi devant nous n'a pas pu marquer une seule avance.

Comme mes camarades, j'ai couru là plusieurs dangers, notamment dans la journée du 27 Mai. Si je m'en suis tiré sain et sauf, je le dois à la protection de notre bonne mère sainte Anne, que j'invoquais, matin et soir, et toutes les fois que je voyais le péril arriver. Souvent aussi, j'ai eu recours à cette belle prière de l'Evangile : « Que votre volonté soit faite » ; jamais je n'ai trouvé ces paroles si douces et si consolantes que dans ces tragiques circonstances.

A ce combat du 27 Mai, mes chefs ont jugé à propos de rappeler ce que j'avais fait. Ce n'est pas très modeste de ma part, je crois cependant de mon devoir de vous le faire savoir. Le mobile de nos actes est bien plus élevé que le désir d'une citation. Néanmoins, on n'est pas fâché de voir son mérite reconnu et de recevoir de la part de ses chefs une petite récompense. C'est un peu ce que me disait mon colonel en m'épinglant ma Croix : « Vous l'avez bien gagnée, elle fera très bien sur votre poitrine de soldat et plus tard, sur votre soutane de prêtre, elle pourra encore trouver sa place ».

J. F. G.

Les débuts d'une Congrégation : l' « Adoration perpétuelle ».

(Fin.)

» M. Langrey et la Mère Olympe eurent vers cette époque une heureuse inspiration. Dieu les poussa à établir, dans la chapelle, l'Adoration perpétuelle. Les crimes de la terre sont nombreux et la justice de Dieu est sans cesse provoquée par eux. Il faut la désarmer. Et par quel moyen peut-on obtenir ce résultat ? Il n'y en a pas de plus sûr qu'un appel incessant à la miséricorde du Christ, resté notre méditateur et notre avocat auprès de son Père. Allons donc au Christ. Il a sa demeure ici-bas. C'est le tabernacle. Eh bien ! nous nous prosternerons devant cette demeure trois fois sainte et nous crierons le jour et la nuit à l'Hôte divin : « Seigneur, ayez pitié de nous ».

» La détermination de vos supérieurs fut vite prise. « Nos Sœurs » sont trop peu nombreuses, se dirent-ils, pour leur demander dès » maintenant, l'adoration de jour et de nuit sans interruption ; com- » mençons néanmoins la réalisation de notre projet, dans la mesure » du possible. » Dès ce moment, vous ne fûtes plus nommées les

« Filles de la Providence ». Vos supérieurs vous donnèrent le nom de « Sœurs de l'Adoration ».

» La bonne Marguerite se félicita d'être désignée pour être l'une des premières adoratrices. Ses forces déclinaient chaque jour. Elle faisait effort pour rendre encore quelques services à la communauté, mais le mal trahissait sa volonté. « Je m'en vais, disait-elle. « Oh ! priez pour moi ! » Elle s'endormit doucement dans le Seigneur, le 27 Mai 1837.

» M. Langrey demanda à Dieu, par l'intercession de cette sainte fille, de l'aider à perfectionner son œuvre des orphelines. « Quand » elles quittent la maison, écrivait-il, il importe beaucoup qu'elles » lui restent attachées de cœur, et qu'elles vivent sous la bienfai- » sante influence de leurs anciennes maîtresses. La plupart d'entre » elles deviennent domestiques. Je leur donne toujours, avant leur » départ, des conseils dictés par ma sollicitude pour elles. Ils se » résument ainsi : « Soyez laborieuses, dévouées, discrètes, réser- » vées, n'oubliez jamais vos devoirs chrétiens, remplissez-les coûte » que coûte. » Mais ces conseils ne suffisent pas. Obtenons que nos » orphelines reviennent souvent se retremper dans le milieu où » elles ont été élevées. Maintenons, à tout prix, nos relations avec » elles.

» Le vœu de M. Langrey s'est réalisé. L'Adoration n'est pas seulement une maison de formation pour de jeunes orphelines, c'est aussi une maison de famille où les anciennes reviennent avec empressement de temps à autre, pour jouir de la compagnie de celles qu'elles considèrent toujours comme leurs maîtresses et pour entendre la parole affectueuse du prêtre qui fut leur conseiller et qui veut être encore leur guide et leur soutien dans la vie.

» En 1843, la Mère Olympe alla rejoindre au Ciel la bonne Marguerite. « Qu'on est heureuse, disait-elle, de mourir dans un cou- » vent, c'est mourir dans la maison du Seigneur ! » Ses souffrances étaient très aiguës, mais elle les offrait à Dieu pour obtenir en faveur de ses Sœurs « l'esprit et l'amour de la règle ».

» La règle ! Elle avait été tracée par M. Langrey et approuvée par Mgr Graveran. C'était donc un devoir sacré de l'observer. M. Langrey le répétait à ses filles : « Observez la règle, toute la règle, mais rien que la règle. » Les Congrégations en vivent. La Mère Olympe le savait bien, et voilà pourquoi elle était, à ses derniers moments, si préoccupée de la voir observer par ses Sœurs.

» La Communauté de Quimper prospérait. Le temps n'était-il pas venu d'essaimer ? Brest manifestait le désir d'avoir aussi sa Communauté. En 1851, quelques Sœurs furent envoyées à Recouvrance, qui les reçut avec la plus grande joie. Elles y restèrent cinq ans. La maison qu'elles habitaient était délabrée et trop étroite, elles firent l'acquisition d'un terrain à Coat-ar-Guéven et elles y élevèrent les constructions actuelles. C'était en 1865, l'année même de la naissance du prince impérial. Je relate ce fait historique, parce que trois ans plus tard, l'impératrice Eugénie, passant à Quimper, remit à vos Sœurs une somme de 500 francs, en leur disant : « Priez pour le Prince impérial » !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» M. Langrey songeait à répondre à d'autres demandes qui lui étaient adressées. Mais il sentait déjà les infirmités de la vieillesse et il hésitait à entreprendre de nouvelles fondations. Le lendemain de la Fête-Dieu, en 1862, il se rendit péniblement à la cathédrale pour y célébrer sa dernière messe. Quand il rentra chez lui, il s'alita et commença tout de suite sa préparation à la mort, édifiant tous ceux qui l'approchaient, par son calme et sa résignation. A l'un de ses visiteurs qui lui parlait de guérison, il répondit : « Comme » le Bon Dieu voudra, je ne veux rien que son adorable volonté. » Il fit à ses Sœurs rassemblées autour de sa couche ses dernières recommandations : « Mes Sœurs, par-dessus tout, je vous recom- » mande la charité ». Le 9 Août, à 11 h. 1/2 du soir, il rendait sa belle âme à Dieu. Il avait soixante-quinze ans.

» Quelle vie bien remplie, mes Sœurs ! Quelle mort édifiante ! Votre fondateur a connu l'épreuve, la calomnie s'est abattue sur lui, mais sa foi et son amour de Dieu en ont triomphé, en même temps qu'il y a trouvé des mérites. Il en a souffert, mais ces souffrances il les a sanctifiées par la patience. Souvenez-vous de lui, suivez son exemple et si vous voulez bien mourir, gardez son esprit, soyez dévouées à vos orphelines, restez simples et bonnes, et puisque vous avez le bonheur d'être des adoratrices du Très Saint-Sacrement, puisez abondamment au Cœur de Jésus les énergies qui vous aideront à être les dignes filles de M. Langrey, à vivre sans tâche pour mourir en prédestinées.

» Mère Saint-Barthélémy, Sœur Marie de la Croix, c'est à l'occasion du cinquantenaire de votre profession que nous sommes réunis dans ce sanctuaire. J'aurais dû, peut-être, vous consacrer tout ce discours, mais je m'exposais à blesser votre modestie. Du reste, en retraçant à grands traits l'histoire de votre Congrégation, je savais que je vous causerais un sensible plaisir. Vous y avez été mêlées, vous surtout, Mère Saint-Barthélemy. Supérieure générale pendant quinze ans, vous avez eu à conserver dans vos deux maisons l'esprit de votre fondateur, à entretenir chez vos Sœurs un dévouement sans mesure. Votre vigilance, votre bonté vous ont permis de vous acquitter de cette lourde tâche. Que Dieu en soit béni ! Comme la bonne Marguerite Le Maître, vous êtes descendue du premier rang au dernier, mais le jour où vous avez cessé d'être supérieure générale, vous avez, comme la bonne Marguerite, récité le *Te Deum*, remerciant Dieu, qui vous avait dégagée de la responsabilité du pouvoir, de vous rendre à vos petites orphelines.

» Et vous, Sœur Marie de la Croix, vous avez eu la meilleure part, puisque vous n'avez pas connu les soucis du commandement. Dieu vous a maintenue aux dernières places, mais dans les modestes emplois que vous avez remplis, vous avez été active, dévouée à votre maison. Infatigable quêteuse, vous avez aidé à recueillir ici de très nombreux enfants. Comme votre couronne sera belle au Paradis ! Pensez donc que tout ce que vous aurez fait pour la plus petite des orphelines élevées à Coat-ar-Guéven, vous donnera droit à la même récompense que si vous aviez obligé Notre Seigneur lui-même.

» Au Ciel, où j'espère qu'il est déjà entré, votre frère Paul se réjouit avec nous, en ce jour béni de votre cinquantenaire. Il demande à Dieu de vous laisser encore longtemps sur la terre pour y continuer le bien que vous avez déjà si largement accompli. C'est le vœu que je forme avec lui dont le souvenir s'éveille aujourd'hui dans mon cœur qui l'a tant aimé, c'est le vœu que nous formons tous.

» Mère Saint-Barthélemy, Sœur Marie de la Croix, vous êtes sans doute à l'âge où il est permis d'aspirer au repos du Paradis, mais, croyez-moi, si le Ciel est beau et nous attire, la terre, même avec ses épines, a aussi des attraits, ce sont les âmes à sauver. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le septième centenaire de la Portioncule. — Une importante lettre de S. S. Benoît XV au T. R. P. Cimino, Ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs, prépare la célébration solennelle du septième centenaire de la Portioncule. Le Saint-Père estime que cette célébration est très opportune pour « exciter chez les bons, soit le zèle d'une pénitence salutaire, soit le zèle d'une vie plus sainte.

« Car personne, écrit le Pape, ne saurait participer à ce bienfait sans expier d'abord ses fautes par une bonne confession et sans rejeter complètement tout attachement au péché. De plus, ceux qui gagnent cette indulgence ne peuvent pas seulement la gagner pour eux-mêmes, mais ils la peuvent gagner aussi pour ceux qui ont pieusement expiré dans le Christ, et, grâce à la faculté de réitérer plusieurs fois cette pratique, ceux-ci en peuvent recevoir du soulagement à un degré merveilleux. Opportun toujours, ce privilège l'est bien davantage encore en ce temps-ci où la cruauté de la grande guerre augmente chaque jour, par des deuils innombrables, la multitude des âmes qui sont soumises au feu expiatoire. C'est pourquoi Nous désirons ardemment que, dans tout l'univers catholique, les sanctuaires franciscains ou ceux que les évêques auront destinés à cet effet voient se presser dans leur enceinte, pour obtenir cette faveur, une grande affluence du peuple chrétien plus grande encore que de coutume, mais que cette affluence se vérifie très spécialement là où tout d'abord cette faveur fut divinement offerte. Dans cette vue, Nous décidons que durant l'espace d'une année entière, c'est-à-dire depuis les vêpres du 1er Août prochain jusqu'au soir du 2 Aout de l'année suivante, quiconque se rendra à la basilique de Sainte-Marie des Anges, à Assise, après s'être dûment confessé et avoir reçu la sainte communion, et y priera pour l'Eglise suivant les intentions du Souverain Pontife, gagnera autant de fois l'indulgence plénière qu'il visitera ce sanctuaire. Et, pour ajouter à l'éclat de ces solennités, Nous voulons y assister Nous-même en Nous y faisant représenter par un légat ; et Nous y confions ce mandat à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre cher fils le cardinal Philippe Giustini, protecteur des Frères Mineurs. Il y a lieu d'espérer d'ailleurs qu'un grand nombre de pèlerins viendront, de toutes les parties du monde, visiter le sol natal de saint François et le berceau de ses institutions, et que, de nouveau, la beauté et la forme de cette très sainte vie auront pour effet de réveiller chez les hommes le culte de la sagesse et des mœurs chrétiennes, et surtout de la charité fraternelle qui, aujourd'hui, est devenue si languissante. »

S. G. Mgr J.-B de Guébriant vicaire apostolique de Canton. — Les *Acta* publient la nomination faite le 28 Avril dernier par l'organe de la *Propagande*, de S. G. Mgr Jean-Baptiste-Marie de Guébriant, du Séminaire des Missions étrangères de Paris, comme vicaire apostolique de Canton. S. G. Mgr de Guébriant, évêque titulaire d'Œuroea, était, depuis le 10 Août 1910, vicaire apostolique de Kientchang.

L'épiscopat espagnol et la Presse. — On écrit de Barcelone a la *Croix* :

Je crois un devoir de vous communiquer l'importante décision prise par l'épiscopat espagnol de célébrer, chaque année, une journée pour la bonne presse, dans le but :

1° De faire connaître la nécessité et les précieux avantages de la presse catholique. A cet effet, tous les sermons du 29 Juin (jour choisi), auront pour thème : « La bonne presse et son apostolat ».

2° De procurer les ressources nécessaires pour soutenir la presse catholique, nationale et diocésaine. Dans ce but, toutes les quêtes seront versées à l'Ordinaire, qui en fera la répartition.

3° Et ceci j'aurais dû le placer en premier lieu, de susciter des prières pour le succès de la bonne presse et sa générale diffusion.

La situation religieuse au Cameroun. — *Les Missions Catholiques* publient une lettre très intéressante de Mgr Le Roy, sur la situation dans cette colonie enlevée aux Allemands :

« On sait que, depuis 1884, l'Empire allemand s'était annexé tout le Cameroun, c'est-à-dire toute la partie de l'Afrique occidentale qui, du fond du golfe de Guinée (en face de l'île espagnole de Fernando Po s'étend jusqu'au lac Tchad).

» Cette région comprend deux missions, comptant ensemble 30.000 fidèles, à savoir : le vicariat apostolique du Cameroun, confié aux PP. Pallotins (Congrégation fondée par le vénérable Pallotti), et la préfecture apostolique de l'Adamaoua, cédée en ces derniers temps aux PP. du Sacré-Cœur (de Saint-Quentin). Tous ces missionnaires, étant allemands, ont été forcés de quitter le pays.

» Le pays, qui est immense, a été partagé entre l'Angleterre, qui s'est adjugé la partie voisine de la Nigéria, et la France, qui

occupe le reste, c'est-à-dire environ les quatre cinquièmes, sans compter les anciens territoires de l'Afrique équatoriale française, qu'elle a repris dès 1914.

» Dans ces conditions, que sont devenus les 30 000 catholiques de ces régions ?

» La communication suivante du vénéré Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit va nous l'apprendre. »

A la suite de la prise de possession par les alliés des territoires allemands de l'Afrique occidentale, des démarches avaient été faites pour quelques missionnaires allemands, au moins, fussent autorisés à rester dans le pays, comme dans les autres colonies conquises par les alliés, où les missions n'ont pas été inquiétées : Togo, Damara, Est-Africain, iles Samoa, Kiao-tchéou. Elles n'aboutirent pas.

Cet échec des négociations était prévu, d'ailleurs. Aussi, le R. P. Hagn, provicaire, installé à l'île espagnole de Fernando-Po pour veiller aux intérêts de la mission en l'absence du vicaire apostolique, Mgr Hennemann (que la déclaration de la guerre avait surpris en Allemagne et qui y est resté), avait-il obtenu du cardinal Gotti (indult de Janvier 1915), de subdéléguer un missionnaire des alliés, pour le temps de la guerre, au cas où les PP. Pallotins devraient quitter le pays.

C'est dans ces conditions que, la veille de son départ pour l'Europe (premiers jours de Mai 1916), il transmit ses pouvoirs de provicaire au R. P. Douvry, de la Congrégation du Saint-Esprit, aumônier militaire du corps d'occupation à Duala, avec faculté d'accorder juridiction aux prêtres qui se trouvent ou pourraient venir aux Camerouns jusqu'à la conclusion de la paix.

D'autre part, le général Aymerich, commissaire de la République française, tenait beaucoup à ce que les différentes missions fussent réoccupées : il écrivit même dans ce sens à Mgr Augouard et Mgr Martrou.

Le P. Douvry s'est donc mis à l'œuvre pour essayer de maintenir les catholiques avec les trop faibles moyens qui lui sont donnés.

Deux de ses confrères, les PP. Caudron et Labiouse, infirmiers à l'hôpital de Duala, ont été chargés des missions de Ngowayong et du Lolo. Le R. P. Cesson, des Missions Africaines de Lyon, a été envoyé à la station de Yaondé, où le R. P. Bittrémieux, missionnaire belge, l'avait devancé. Le P. Chevrat, des Pères Blancs, reste à Duala. Tous ces missionnaires, mobilisés, sont mis « hors cadres », conservent la paye due à leur grade, touchent certaines indemnités, plus une allocation de 50 fr. par mois, comme instituteurs.

La mission protestante germano-américaine voit maintenant, de ce fait, sa propagande entravée.

Tous ces détails nous sont communiqués par de très intéressantes lettres du P. Douvry (27 Avril, 3 Mai, 29 Mai).

D'autre part, le R. P. Shanahan, préfet apostolique de la Basse-Nigéria, vivement préoccupé de l'abandon des catholiques du Came-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

roun anglais, quittait Calabar le 3 Mai, après avoir obtenu juridiction du R. P. Hagn (par une lettre du 24 Avril) et visitait successivement les stations de Victoria, Engelberg et Einsiedeln. Il y a fait un ministère fructueux dans les conditions les plus touchantes, ministère dont les chiffres suivants donnent une idée : 449 confessions ; 572 communions ; 17 mariages ; 99 confirmations ; 104 baptêmes.

Il était grand temps qu'un prêtre arrivât dans ces missions. Ces pauvres gens souffraient beaucoup d'être privés depuis deux ans de prêtres, de sacrements, de la sainte messe.

BIBLIOGRAPHIE

P.-LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

Nos deux Patries, par l'abbé Arnaud d'AGNEL, docteur en théologie et en philosophie, aumônier du Lycée de Marseille. In-16 jésus (164 p.), 1 fr. 50 franco, 1 fr. 70.

Le seul titre de cet ouvrage en indique l'originalité. Cette étude comparée de la France et de l'Eglise, poursuivie en huit chapitres, a tout d'abord un mérite, devenu rare, celui de la nouveauté. Cette saveur d'inédit, que le lecteur appréciera certainement, n'est pas son seul mérite. L'auteur, connu du monde intellectuel pour ses savantes publications d'histoire, d'archéologie et de critique d'art, montre, dans ce nouveau travail, des qualités de penseur et d'écrivain.

Le fond de *Nos deux Patries* est riche en aperçus philosophiques et en conceptions théologiques qui lui donnent un caractère sérieux, vraiment solide, et, par suite, en assurent le succès durable.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS
par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE*.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

31^e^ ANNÉE. Vendredi 4 Août 1916. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Elites sociales et le Sacerdoce.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Apostolat de la Prière ; Avis de service ; Plogonnec ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Pour nos jeunes soldats ; Une Revue pour nos soldats ; La Ligue Patriotique des Françaises à Lourdes ; Les « faire-part » ; *Panégyrique de Jeanne d'Arc.*

IV. — Chronique générale : Un document historique ; Le sacre de Nosseigneurs Garnier, Halle et Vié ; L'inexacte médaille.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Août. — 8^e^ Dimanche après la Pentecôte. Transfiguration de N. S. Double de 2^e^ classe. Blanc.

A la messe, mémoires du dimanche et de S. Xyste et ses Compagnons, Martyrs.

A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 7. — S. Cajétan, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 8. — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 9. — Le B. Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2^e^ classe avec octave. Rouge.

Vendredi, 11. — SS. Tiburce et Suzanne, Martyrs. Simple. Rouge.

Samedi, 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 13. — 9^e^ Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Morlaix et Saint-Louis-Brest . . . . . du 1^er^ au 8 Août.

Ursulines de Quimperlé et Saint-Louis-Brest . . . . . du 9 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Auxiliaire à Lambézellec : M. Quentel, jeune prêtre de Gouesnou.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Paul Grall, professeur à l'Institution N.-D. du Créisker de Saint-Pol de Léon, mort au champ d'honneur, le 24 Juillet 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Elites sociales et le Sacerdoce.

La guerre fait de nombreux vides dans les rangs du clergé français. Des notices nécrologiques trop fréquentes associent dans nos colonnes les noms des jeunes prêtres frappés sur les champs de bataille à ceux des vétérans qui succombent sous le poids des besognes obscures devenues trop lourdes pour leurs épaules déjà fatiguées. Le problème du recrutement du clergé après la guerre est un des plus importants qui puissent être soulevés dès maintenant. Il vient d'être abordé en une brochure courageuse, suggestive et éloquente, par notre éminent compatriote le R. P. Le Floc'h, supérieur du Séminaire Français de Rome (1). Ce problème serait résolu rapidement, si les classes dirigeantes, auxquelles elles s'adressent principalement, voulaient bien méditer ces pages et s'en inspirer dans la période délicate et décisive où se pose pour eux et pour leurs enfants la question du choix d'une carrière. On jugera de l'importance du sujet et de la maîtrise avec laquelle le P. Le Floc'h le traite, par la lecture du dernier chapitre de ce travail :

« Il sera beau de voir sortir du sein de notre société à moitié déchristianisée, une jeunesse dédaigneuse des vanités de ce monde, portant dans sa personnalité humaine le divin sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'avançant avec sa grâce à travers des monceaux d'erreurs, de malentendus, de tristesses, en vue d'autres combats où seront engagés les plus graves intérêts du pays, l'en-

(1) *Les Elites sociales et le Sacerdoce.* Préface du cardinal Billot. (Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, 1 franc.)

seignement à tous ses degrés, la science chrétienne, la presse catholique, les missions lointaines.

» Sera-t-il possible qu'elle reparaisse, après la guerre, cette jeunesse des classes élevées, qui avait des dehors, de l'élégance, un vernis de politesse et de savoir-vivre, une légère culture littéraire et scientifique, mais qui, lassée avant d'avoir rien fait, dépouillée de ses convictions et des traditions de la foi, ayant puisé dans une époque déshabituée des choses héroïques le dégoût de la lutte, prise de vertige et buvant à des sources empoisonnées « le feu qui dévore jusqu'à la racine » (1) vivait dans l'impuissance de vouloir et d'agir, se repaissait parfois d'un matérialisme philosophique, où elle cherchait la justification des jouissances basses et des désordres ?

» Il faut être fort pour résister aux entraînements de l'exemple, aux périlleuses facilités que donne la richesse, pour aller au rebours de la foule et s'isoler de son milieu. Nous espérons voir apparaître, au lendemain de la guerre, une jeunesse victorieuse de ses passions, une jeunesse croyante et chaste, fidèle aux vertus ancestrales, le cœur rempli de larges et généreuses ambitions, avec le dédain de tout ce qui est bas et vulgaire, des âmes profondes, pleines de foi, d'obéissance, de fierté, d'initiatives, d'élan, d'enthousiasme, d'oubli d'elles-mêmes, ayant au cœur possédé de la passion du sacrifice, le désir de sublimes ascensions !

» L'Eglise et la civilisation n'eurent jamais plus besoin de champions jeunes et vaillants dans la bataille effroyable engagée contre la foi chrétienne. C'est seulement par la raison ferme, la foi résolue, la conscience indomptable, qu'ils parviendront à changer les idées de ce temps. Elle existe déjà, cette jeunesse, glorieux épanouissement de la famille chrétienne, race de nouveaux Machabées ; elle a passé au creuset des souffrances qui l'a purifiée et l'a rendue propre au travail de la régénération. Elle a peuplé l'armée d'officiers et de soldats d'une foi ardente et conquérante. Cette jeunesse sera étrangère aux vieilles querelles, ignorante des longues compétitions, n'y trouvant ni goût pour elle-même ni profit pour le pays. Elle cherchera ailleurs, dans le dévouement aux intérêts de la patrie, dans la solution des problèmes religieux et sociaux l'orientation de ses destinées. C'est par elle, par ses actes de foi libérateurs, que s'ouvriront les portes de l'avenir.

» Mais pourquoi cette jeunesse ne ferait-elle pas un pas de plus, le pas qui sépare du monde et place dans le sanctuaire ? Pourquoi ne viendrait-elle pas à l'Eglise, avec ses vingt ans, à cet âge heureux où l'on rêve à se donner sans ombre d'égoïsme ? Assurément on se meut dans le domaine de la liberté : la consécration d'une vie à l'état sacerdotal ou à l'état religieux ne s'impose à personne comme condition de salut. Quand il s'agit de préceptes, comme dit le Maître au jeune homme de l'Evangile, il n'est pas question d'élection libre, c'est l'obligation, c'est la loi. Le Maître parle à

(1) Job, XXXI, 12.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'impératif : *Serva mandata*. Pour le reste, il laisse l'option : *Si vis perfectus esse*. Cet âge est l'âge des grandes décisions, comme des grandes générosités. Qu'on s'interroge pour savoir si l'on est capable de renoncement et de sacrifice, ou si l'on ne veut conduire sa vie que par les voies banales et les sentiers vulgaires qui mènent à s'enrichir, à s'amuser, à jouir, au lieu de l'ennoblir, de la sanctifier, par l'offrande à l'autel du Seigneur, par le service de l'Eglise, par le dévouement aux âmes.

» Le jeune homme de l'Evangile était à cet âge des nobles sentiments et des glorieux combats. L'Evangéliste le qualifie de *princeps* : il appartenait aux élites sociales. Jésus l'ayant vu et l'ayant regardé de ce regard qui sonde les abîmes, vit sa beauté morale dans la recherche de l'idéal et l'invita à le suivre. Ce jeune homme ne fut point généreux et ne répondit pas aux offres de Jésus. L'obstacle qui le retenait était la richesse : *Erat autem habens multas possessiones* (1). Il vivait mollement dans les aises de la vie, dans les habitudes de luxe et de bien-être. Ce jeune homme inconnu, dont le nom n'est même pas resté, eût été, peut-être, après Jean, le disciple que Jésus aimait, un évangéliste de plus, un des maîtres de l'humanité. Mais non, il ne fut qu'un propriétaire, il administra ses biens, et il mourut.

» Qu'ils viennent, les jeunes gens vaillants et courageux, qu'ils viennent dans la fleur de l'âge. Mais qu'un âge plus avancé n'arrête pas ceux qui se sentent attirés par les combats du Seigneur. L'entrée dans le sacerdoce n'est pas irrégulière pour ceux qui ont déjà connu le monde et qui peuvent apporter au ministère des âmes l'expérience acquise des choses de la vie. « C'est par des » hommes tirés de leur barque ou de leur comptoir, écrit le car» dinal Pie (2), que l'Evangile a été propagé dans l'univers ; et, » longtemps après les Apôtres, c'était des chaises curules et des » fonctions de la magistrature, de l'administration ou de l'ensei» gnement, que procédaient des Pontifes tels qu'Hilaire, qu'Am» broise, qu'Augustin et la plupart de nos premiers évêques des » Gaules et de la France même. Des jours viendront-ils où les » besoins de la religion feront revivre quelque chose de sembla» ble ? L'Eglise dépossédée de ses plus légitimes immunités, en » particulier, de l'exemption du service militaire, devra-t-elle » appeler à son secours des chrétiens déjà avancés dans la vie et » délivrés des exigences d'une législation hostile au recrutement » du sacerdoce ? Il est permis de se poser aujourd'hui ces ques» tions, et nous n'avons pas lu sans émotion ce que disait naguère » à ce sujet un de nos plus religieux comme de nos plus éminents » orateurs laïques. « La libre pensée, s'écriait-il, veut arrêter le » recrutement du clergé en retenant sous les armes les aspirants » au sacerdoce..., mais la veine du sacrifice chrétien n'est pas à la

(1) Matt, XIX, 22.
(2) *Œuvres*, t. IX, p. 486.

» veille d'être épuisée ; et si la jeunesse était ravie aux vocations » religieuses, l'âge mûr en fournirait encore » (1).

» Dieu ne cesse d'inviter les hommes à son service. Il y appelle les oisifs de la place publique : « *Quid sic statis tota die otiosi ?* Pourquoi demeurez-vous ainsi tout le jour à ne rien faire ? » Vous ne pouvez répondre : *Quia nemo nos conduxit*. Le Seigneur nous appelle. « Allez donc, vous dit-il, allez, vous aussi, à ma vigne, *Ite et vos in vineam meam* ». Entrez dans le service de l'Eglise qui poursuit son éternelle mission dans le monde, messagère de la vérité, de la charité et de la paix. Entrez avec toutes vos qualités, même avec vos richesses. Si l'Eglise offrait la fortune, il pourrait être permis d'en abandonner l'accès aux autres ; mais parce qu'elle est pauvre, ce sera votre honneur d'accourir vers elle et d'apporter avec vous ce qu'elle est désormais impuissante à donner elle-même. Vous honorerez votre ministère par l'exercice de la charité. « Que de fois, écrivait saint François Xavier, du fond de l'Asie, que de fois il m'est venu à l'esprit de parcourir les académies de l'Europe, principalement celle de Paris, et, au risque d'être pris pour un fou, d'y crier de toutes mes forces à ces milliers d'étudiants ou de docteurs : « Hélas ! quel nombre immense d'âmes » exclues du ciel et rejetées vers l'enfer parce que vous leur aurez » fait défaut ! Plût à Dieu que le soin qu'ils ont mis aux études, » ils le missent désormais à se préparer à rendre compte à Dieu » de leur science et des talents qu'ils ont reçus ! » (2).

» Qu'elle s'avance, cette jeunesse : l'état ecclésiastique et les travaux apostoliques lui assureront plus de liberté d'esprit, plus d'allégresse de cœur, plus de sécurité d'âme que cette vie mondaine qui se dilapide si souvent dans les sports, dans les cercles, dans les réunions, à ne rien faire. Qu'à la suite de cette épouvantable guerre, il s'élève une de ces générations de pasteurs, de docteurs, d'apôtres, s'il le faut, de martyrs, qui changent la face de la terre. Que de partout retentisse leur voix pour prêcher cet Evangile duquel Taine écrivait « qu'il n'y a plus que lui pour nous retenir sur notre pente fatale, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids, notre race rétrograde vers les bas fonds », afin que la France soit, comme jadis, grande et forte, paisible à l'intérieur et puissante au dehors, qu'elle retrouve la plénitude de la foi et des pratiques religieuses. Si elle peut reconstituer son clergé, avec quelle joie ne pourra-t-on pas rappeler les paroles de Bossuet contemplant l'Eglise de France dans tout son éclat : « Quel spectacle ! Quelle assemblée, quelle beauté de l'Eglise !

» R. P. Le Floc'h,
» Supérieur du Séminaire français de Rome ».

(1) Discours de M. Chesnelong à Anvers, 1877.
(2) S. Franc. Xaverii, *Epist.*, libr. I, epist. xiv, n. 8.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 6 Août :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

A 7 heures, messe de communion pour les hommes.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

N. B. — *Pendant les mois d'Août et de Septembre, les réunions des dimanches au soir sont supprimées.*

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er vendredi du mois :* 8 heures du soir, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée.

Samedi, 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

VIIIe Dimanche après la Pentecôte : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2.

7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles, associées du Sacré-Cœur ; 10 heures, grand-messe.

Après vêpres, réunion de l'archiconfrérie, procession, prières pour la France, bénédiction.

Depuis le samedi, *midi,* et toute la journée du dimanche, *indulgences de la Portioncule,* applicables aux âmes du Purgatoire. Prière de ne pas oublier les victimes de la guerre.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 6 Août :* Réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2 messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Apostolat de la Prière.

Intention générale du mois d'Août 1916. La cause de béatification du V. P. de la Colombière.

L'Apostolat de la Prière invitait dernièrement ses adhérents à prier pour la glorification suprême, ici-bas, de la B. Marguerite Marie. Les motifs du même ordre qui doivent nous encourager à demander à Dieu les miracles nécessaires pour procéder à la béatification du P. de la Colombière, sont identiques, car ils se ramènent au côté capital réservé à l'un et à l'autre, dans la diffusion de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus.

Offrande quotidienne : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les actions, les prières et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et aux intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier, pour obtenir la béatification de votre vénéré serviteur, le Père Claude de la Colombière.

Résolution : Je prierai avec ferveur pour obtenir la béatification du V. P. Claude de la Colombière.

Avis de service. — Un service solennel pour M. l'abbé Paul Grall, professeur à l'Institution Notre-Dame du Creisker, mort au champ d'honneur, le 24 Juillet, sera chanté à Landivisiau, le *samedi 12 Août,* à 9 h. 1/2.

Plogonnec. — **Pardon de la Chapelle de N.-D. de Lorette.** — Le *dimanche 13 Août,* aura lieu le Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette. Voici l'ordre des exercices.

Samedi 12 Août : premières vêpres à 6 heures.

Dimanche 13 Août : 1re messe à 7 heures ; 2e messe à 8 heures ; grand'messe à 11 h. 1/2 ; — à 2 h. 1/2, récitation du Rosaire ; à 3 h. 1/2, vêpres, procession, prières pour les soldats et pour la conclusion prochaine d'une paix glorieuse et durable.

N. B. — Le 13 Janvier, les fidèles peuvent gagner, à la chapelle de N.-D. de Lorette, une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Nos prêtres soldats.

Citation et croix de guerre. — A. C. 7. Ordre n° 146 du 21 Juillet 1916 :

Le lieutenant-colonel commandant l'artillerie du corps 7, signale à l'ordre de l'A. C. 7, le militaire dont le nom suit :

M. l'abbé Guéguen, aumônier du groupe de brancardiers du corps 7 : « Est venu volontairement au groupe du 28 et y est resté jour et nuit, pendant tout le temps que le groupe a occupé une position violemment bombardée. Le 3 Mai 1916, s'est élancé le premier pour dégager des décombres d'un abri les hommes qui s'y trouvaient renfermés, et a permis ainsi de sauver deux d'entre eux de l'asphyxie. »

Le prêtre honoré de cette citation et de la Croix de guerre est M. François-Marie Guéguen, ancien vicaire à Saint-Sauveur de Brest.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

25 Juillet 1916. — Monseigneur, aujourd'hui, 25 Juillet, jour anniversaire de nos ordinations, nous venons vous renouveler nos promesses de fidélité à nos obligations sacerdotales et nos promesses d'obéissance et de soumission à Votre Grandeur.

Ce matin, nous avons tous eu le bonheur de célébrer la Sainte Messe. Notre pensée nous reportait à la cathédrale de Saint-Corentin, et nous avons prié pour vous, pour nos huit jeunes frères dans le sacerdoce, pour tous les ordinands du diocèse de Quimper.

La *Semaine religieuse* nous a fait connaître votre désir de voir tous les prêtres du diocèse faire, cette année, leur retraite. Nous n'aurons pas ce bonheur, Monseigneur, mais nous offrirons au Bon Dieu nos peines, nos fatigues, nos sacrifices, en vue d'obtenir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les grâces nécessaires pour devenir meilleurs, pour être de plus en plus saints.

Nous sollicitons, Monseigneur, votre bénédiction, et nous vous prions de nous croire vos fils obéissants et soumis. J. F.

Pour nos jeunes soldats. — On nous écrit de Saint-Brieuc :

« Parmi les 1.700 jeunes gens qui vont arriver à Saint-Brieuc, dans quelques jours, comme jeunes soldats, 275 appartiennent au diocèse de Quimper : 150 du recrutement de Quimper, 125 du recrutement de Brest.

» Une Œuvre Militaire Catholique, installée à l'ombre de la basilique de N.-D. d'Espérance, sera heureuse de les recevoir.

» Elle a pour aumônier M. l'abbé Heurtel, à N.-D. d'Espérance, place Saint-Pierre, à Saint-Brieuc. »

Une Revue pour nos Soldats. — A la demande d'un grand nombre d'aumôniers militaires et de combattants, le Comité général de l'*Association Catholique de la Jeunesse française* a décidé la fondation d'un nouvel organe destiné aux soldats catholiques du front, faisant ou non partie de cette Association. « *Frères d'Armes* » a l'ambition d'apporter à nos défenseurs la lumière qui leur montrera la valeur sublime de leurs sacrifices, même sous les aspects les plus humbles, les divines leçons des tragiques événements et les tâches qui demain s'offriront à nous dans la France meurtrie mais délivrée.

Le prix de l'abonnement est à la portée de toutes les bourses : 1 fr. 50 la série de 12 numéros. Des réductions sont accordées pour les abonnements globaux : 14 francs pour 10 exemplaires ; 34 fr. 50 pour 25 exemplaires ; 85 francs pour 50 exemplaires.

S'adresser au comité régional de la Jeunesse Catholique, 3, rue Rabelais, Angers.

La Ligue Patriotique des Françaises à Lourdes. — Le triduum de supplications qui a groupé à Lourdes les Comités de la Ligue Patriotique des Françaises a été, ainsi que le faisait remarquer son éloquent conférencier, le R. P. Barret, « la grande offensive de la France qui prie, parallèlement à la France qui combat. Triple vague d'assaut montant vers le Ciel, pour la victoire et le salut. »

Commencé par un acte de foi, ce triduum se clôtura dans l'espérance. En termes vibrants, l'orateur rappelle les promesses du Christ. Puis, faisant le tableau de l'Eglise, modeste en ses débuts, éternellement jeune et toujours debout, malgré la tempête, il montre que le succès de l'action est dans sa force catholique.

Les catholiques ne doivent pas douter du succès de leurs efforts. Leur cause n'est-elle pas celle du droit et de la justice ? Nous croyons à la victoire parce qu'elle vient de Dieu, et les catholiques l'auront d'autant plus grande, qu'ils auront su la préparer.

En dernier lieu, évoquant la mémoire de nos héros en qui il trouve une source de rédemption, le P. Barret s'adresse à la Vierge Immaculée en une superbe péroraison.

« Faites passer sur eux, ô Marie, ce souffle d'espérance dont vous êtes le tabernacle ; qu'ils tressaillent au fond de leurs tombeaux, et que, de leurs cendres ranimées, surgisse, au soleil des victoires, une France épurée par l'épreuve, grandie par le sacrifice, cimentant parmi le deuil et les larmes, une union infrangible, pour reprendre sa mission séculaire dans la foi, l'honneur et le dévouement ! »

Monseigneur l'Evêque de Tarbes, qui présidait la cérémonie du samedi, a adressé aux Ligueuses ses félicitations et ses souhaits. Sa Grandeur s'est rendue ensuite processionnellement à la Grotte, suivie de la foule des Ligueuses. Tous les cœurs se sont unis dans une supplication fervente pour nos héroïques soldats.

Au cours d'entretiens appréciés, et avec une élévation de pensée qui impressionna l'auditoire, le P. Calot établit que le secret de l'action apostolique réside dans la sainteté de la vie. Il se fit l'ardent propagateur de la consécration des familles au Sacré Cœur. Mgr de la Porte, évêque du Mans, qui présidait la dernière réunion, souligna l'importance et l'opportunité du mouvement pour l'avenir de la France chrétienne.

La vicomtesse de Vélard, présidente de la Ligue, ouvrit les séances de l'après-midi par la lecture de ce télégramme venu de Rome et qui a été vivement applaudi :

« *Le cardinal Gasparri à Mme la Vicomtesse de Vélard.*

» Saint-Père, agréant hommage inviolable, obéissance et filial dévouement que vous lui avez présentés au nom de toutes les Ligueuses, bénit très volontiers vos personnes et vos familles avec associations que vous dirigez si dignement. Sa Sainteté accorde également bénédiction apostolique pour œuvre de la Consécration des Familles au Sacré Cœur et pour les œuvres nécessitées par la guerre et organisées dans le but charitable d'en alléger les douloureuses conséquences. » Cardinal GASPARRI. »

La Présidente Générale sut ensuite trouver le chemin des cœurs en évoquant l'héroïsme de nos soldats, la générosité de nos blessés, les souffrances de nos prisonniers. Après les avoir confiés à la Vierge de Lourdes, les ligueuses reprendront leur part de combat, en prodiguant le meilleur d'elles-mêmes à l'Eglise et à la Patrie.

L'assistance, sans cesse accrue, voulut, en une suprême manifestation, fêter l'anniversaire de la dernière apparition de Lourdes.

C'est au milieu du déploiement des étendards de la Ligue, qui représentaient autant de régions de France, que la bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée.

A cet hommage national, se joignit celui de la valeureuse Belgique, représentée par quelques officiers qui firent une escorte d'honneur au Dieu des Armées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les « faire-part ». — Il ne se passe guère de semaine sans que chacun de nous reçoive une ou plusieurs lettres de « faire-part ». Quel accueil faisons-nous à ces messagères de la mort ? Nous lisons peut-être avec curiosité les noms qu'elles mentionnent, et nous répondons par une carte au souvenir que la famille du défunt nous a donné. Est-ce bien là tout ce que réclame de nous la charité fraternelle ? La lettre elle-même nous demande autre chose : « Priez Dieu pour le repos de son âme. »

Combien de chrétiens répondent à ces appels ? Hélas ! bien peu, assurément. On se borne à des réflexions banales sur le triste événement qui nous est annoncé. Ce pauvre monsieur un tel ! mais je l'ai rencontré il n'y a pas longtemps, il paraissait plein de vie... Qui eût dit qu'il serait enlevé si tôt ? Et on ne songe pas à donner au défunt, au lieu de regrets inutiles dont il n'a que faire, le secours des prières dont il a besoin. Les hommes de foi savent l'importance et l'efficacité d'une bonne prière. Pourquoi refuserions-nous cet office de charité à celui qui fut peut-être notre ami, notre voisin, notre concitoyen ? Fût-il un inconnu pour nous, c'était un chrétien, notre frère en Dieu ; ayons compassion de son âme et venons-lui en aide par nos pieux suffrages.

Dans les familles chrétiennes, on devrait, en recevant une lettre de faire-part, réciter un *De Profundis* pour le défunt. Outre que cet acte de piété nous rappellerait à nous-même la pensée toujours salutaire de la mort, de cette mort qui nous guette comme sa proie et nous surprendra tôt ou tard, il serait profitable à celui qui implore, dans le lieu de la purification, le soulagement de nos prières. Refuserions-nous un morceau de pain à l'affamé qui sollicite notre charité ? Les âmes du purgatoire souffrent les plus douloureux tourments, et nous resterions insensibles ! Mais qu'est-ce-qu'une prière, direz-vous, pour de pressants besoins ? Une goutte d'eau. C'est avec des gouttes d'eau qu'on éteint les plus violents incendies. Si tous ceux qui reçoivent des lettres de faire-part accordaient au mort l'aumône d'une prière, ils hâteraient sa délivrance et son expiation. Qui sait ce que pèse dans la balance de la divine miséricorde une prière bien faite ?

Ne soyons pas insensibles au sort des défunts. Un jour, bientôt peut-être, une lettre de faire-part annoncera aux autres notre propre fin. Qu'il nous sera bon d'avoir exercé la charité envers nos frères ! Soyons sûrs que nous serons traités comme nous aurons traité les autres, et que, si nous avons été miséricordieux il nous sera fait miséricorde. *(Semaine religieuse de Troyes.)*

Vient de paraître : **Le Panégyrique de Jeanne d'Arc,** prêché par M. l'abbé Léon Le Meur, en l'église Saint-Mathieu de Morlaix, le 30 Mai 1916. (Imprimerie Le Goaziou, Morlaix. 0 fr. 25, au profit des œuvres de guerre.)

La *Semaine religieuse* a donné en son temps la ligne générale de ce discours. Le caractère miraculeux de la mission de Jeanne d'Arc se dégage en haut relief d'une étude historique, rapide et éloquente, des trois actes du merveilleux drame : l'idylle pieuse à Domrémy, l'épopée chevaleresque de Chinon à Reims, le martyre de Compiègne à Rouen. Un enseignement théologique sobre et juste s'insinue sans effort dans la trame des événements. Le style, noble sans recherche, coloré de teintes discrètes, toujours coulant, ajoute à l'intérêt historique et patriotique de la plaquette élégamment éditée par la maison Le Goaziou, l'agrément d'une lecture facile, attachante, parfois pathétique.

F. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un Document historique : **Adresse des catholiques espagnols à la Belgique.** — Une « Adresse à la Belgique » rédigée le 3 Mai et signée depuis lors par une élite de 500 catholiques espagnols, a été remise récemment à Mgr Deploige et à M. Brifaut, pour être déposée dans les archives de la bibliothèque reconstituée de l'Université catholique de Louvain.

C'est un document de la plus haute importance, peut-être le plus remarquable qui ait paru en pays neutre depuis le commencement de la guerre.

Les catholiques espagnols, signataires de l'Adresse, réprouvent d'abord les doctrines de guerre et les théories de terrorisation préconisées par les autorités militaires allemandes, et leur opposent les principes de la morale chrétienne.

« Les belligérants, étant des hommes, sont et restent soumis, dans leurs actes et leurs démarches, aux préceptes de la loi morale. C'est l'honneur du christianisme d'avoir proclamé et fait reconnaître cette vérité. N'attaquez jamais que l'armée ennemie, et ne la frappez que dans la mesure nécessaire pour briser sa résistance effective ; tel est le double principe fondamental du droit moderne de la guerre. Il est de notre devoir de l'affirmer hautement en face des théories barbares de ceux qui prétendent justifier l'emploi, contre l'armée et le peuple attaqués, de toute espèce de procédés, même les plus brutaux et les plus terrifiants, sous prétexte qu'ils doivent conduire à la victoire. Aussi, nous associons-nous de toute notre énergie à la réprobation que mettent, même en temps de guerre, toute barbarie inutile et toute cruauté injustifiée. »

Vient ensuite l'énumération des atrocités commises en Belgique par les troupes du kaiser :

« L'exécution en masse de citoyens pacifiques, l'assassinat de prêtres innocents, le massacre de vieillards, de femmes et d'enfants inoffensifs et sans défense, les sacrilèges et la profanation des églises, la destruction systématique de villes et de villages, l'incendie de l'Université catholique de Louvain, ce sont des faits qui, dûment reconnus et démontrés, doivent être condamnés par toute conscience honnête, combien plus par la conscience catholique, qui doit être le prototype de l'honnêteté naturelle. »

Sans doute, poursuit l'Adresse, l'empereur Guillaume, dans un télégramme célèbre au président des Etats-Unis, et les 93 intellec-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tuels allemands, dans une proclamation famense, ont cherché à nier ou à excuser les crimes, et, dans un pays éloigné du théâtre de la guerre, quelques-uns réservent peut-être encore leur jugement sur les faits.

Mais — reprenant la proposition faite par les Evêques belges — les signataires de l'Adresse se disent unanimes à réclamer une enquête internationale sur les crimes des Allemands :

« Nous adhérons tous à la proposition de voir se constituer une Commission d'enquête internationale qui offre à tous une absolue garantie d'impartialité. »

Ils rappellent ensuite que, le 22 Janvier 1915, le Pape a condamné comme une injustice sans excuse la violation de la Belgique, et ils déclarent se rallier sans réserve au jugement du Pape :

« Le chancelier allemand a tenté, le 4 Août 1914, d'excuser, par la nécessité de vaincre, l'injustice commise et avouée. Mais l'excuse a été repoussée et l'injustice flétrie par la plus haute autorité morale de ce monde. Invoquant sa qualité d'interprète suprême et de vengeur de la loi éternelle, le Souverain Pontife Benoît XV, dans son allocution consistoriale du 22 Janvier 1915, a cru de son devoir de proclamer sans ambages qu'il n'est permis à personne ni pour aucun motif de lèser la justice. Et dans sa lettre du 6 Juillet 1915, le Cardinal Secrétaire d'Etat a confirmé que ces paroles du Pape visaient l'invasion de la Belgique par l'Allemagne. Comme catholiques, nous adhérons sans réserve aux paroles, au Pape rappelant au monde, en ces heures troublées, l'intangibilité des préceptes de la loi morale. »

Les signataires de l'Adresse expriment enfin des sentiments d'admiration et des vœux pour la Belgique qu'on n'avait pas encore formulés avec cette netteté en aucun pays neutre :

« L'Allemagne, disent-ils en terminant, voulait contraindre la Belgique non seulement à renoncer à son droit, mais encore à trahir ses obligations, et la Belgique a noblement refusé. Fidèles à nos traditions chevaleresques, nous admirons unanimement l'héroïsme de la petite nation belge qui a tout sacrifié à son honneur et opposé une résistance sublime aux hordes allemandes. Tous nous sommes fiers de penser que, si le trésor moral de l'humanité se trouve aujourd'hui enrichi d'un incomparable exemple de fidélité au devoir, c'est à une nation catholique que le monde en restera à jamais redevable.

» Les catholiques espagnols forment les vœux les plus fervents pour que — quel que soit le résultat militaire de la guerre — la Belgique obtienne la réparation complète de ses maux présents et la restauration intégrale de sa nationalité indépendante. »

Le texte de l'Adresse vient d'être publié à Madrid avec la liste des premiers signataires. Cette liste comprend d'anciens ministres de la Couronne : Guillermo de Osma et le marquis de Vadillo ; anciens ambassadeurs : le comte Pie de Concha, le comte de la

Vinaza, Rafael Merry del Val ; grands d'Espagne : le duc d'Albe, le duc de Baena, le duc de Frias, le marquis de Castromonte, le marquis de Portago, le marquis de Santa Cruz, le comte de Oropesa, le comte de Torrejon ; artistes, écrivains, ecclésiastiques, religieux (Augustins, Bénédictins, Dominicains, Capucins, Frères des écoles pies), sénateurs, députés, ingénieurs, avocats, médecins ; 40 membres des grandes Académies espagnoles ; 80 professeurs d'Université, parmi lesquels 5 professeurs de droit international et les 4 recteurs de Madrid, Saragosse, l'Escurial et Valence.

La démarche de cette élite des catholiques espagnols mérite d'être signalée. Ils se sont souvenus que le droit des gens est historiquement, une conquête de l'Eglise catholique sur la barbarie, et ils défendent contre l'agression brutale de l'Allemagne ce capital moral de l'humanité civilisée. Leur geste courageux et opportun les honore plus encore qu'il ne sert la Belgique. La Providence et le canon décideront du sort de celle-ci. Mais il ne sera plus dit désormais que dans la chevaleresque Espagne les catholiques ont laissé violer le droit sans protester ni qu'ils sont restés indifférents au martyr d'un petit peuple héroïque. *(La Croix.)*

Le sacre de Mgr Garnier. — Les cérémonies du sacre de Mgr Garnier se sont déroulées le mardi 25 Juillet, en la cathédrale Saint-Cyr-Sainte-Juliette de Nevers, devant NN. SS. Chesnelong, Gauthey, Monnier, Penon, Berthoin. Mgr Châtelus, évêque de Nevers, était le prélat consécrateur ; les évêques de Troyes et Moulins l'assistaient.

La cathédrale était magnifiquement décorée. Plus de 200 prêtres, dont une soixantaine du diocèse de Luçon, se pressaient dans le chœur. Nombreux étaient les hommes de toutes les classes de la société nivernaise et des environs. Une foule énorme remplissait les nefs.

Sacre de Mgr Halle. — Le même jour, à 9 heures, a eu lieu, dans la basilique-cathédrale de Montpellier, le sacre de Mgr Honoré Halle. A cette cérémonie, assistaient les autorités de la ville et une foule très nombreuse. Etaient présents : NN. SS. de Perpignan, de Viviers, de Rodez, de Nimes. S'étaient excusés, étant retenus dans leurs diocèses, NN. SS. d'Avignon, de Valence, de Carcassonne, de Limoges, de Périgueux. Le cardinal de Cabrières a consacré le nouvel évêque. A l'issue de la cérémonie, une réception intime a eu lieu à l'évêché.

Sacre de Mgr Vié. — A la cathédrale d'Orléans, le sacre de Mgr Vié a eu lieu au milieu d'une affluence considérable d'anciens élèves de la Chapelle-Saint-Mesmin et de Pontlevoy et de la population d'Orléans. Mgr l'évêque d'Orléans consacrait, assisté de NN. SS. Chapon et Mélisson. Etaient présents NN. SS. d'Agen, d'Evreux, Châlons, Meaux, le comte Balny d'Avricourt, ministre plénipotentiaire ; M. François Rousset, secrétaire d'Etat ; M. Noghes,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

maire de Monaco, qui représentait officiellement le prince de Monaco. Assistaient aussi au sacre, MM. les chanoines Pauthier et Foccart, de Monaco, et un très nombreux clergé du diocèse d'Orléans.

L'inexacte Médaille. — Certains journaux, dont c'est une des spécialités, se plaisent à prétendre que les prêtres, les religieuses appartenant aux formations sanitaires distribuent à tout venant des médailles, des images pieuses. Le crime serait vraiment léger. On peut même être d'avis qu'il est bon et fraternel, en bien des circonstances, de suggérer une pensée de prière et de résignation à des hommes qui souffrent. Mais ne nous occupons ici que des faits avancés.

Là où l'insinuation devient intolérable, c'est quand il est prétendu que les permissions de sortie ou d'autres menues faveurs dépendraient de l'acceptation ou du refus d'une médaille par un malade ou un blessé. Presque toujours, il est impossible de vérifier les allégations lancées à ce sujet dans la presse, parce que l'hôpital où le fait s'est produit n'est point désigné, ou qu'on le place si loin qu'il est impossible d'y aller voir.

Pour une fois, nous avons eu une précision. La *Lanterne* publiait récemment l'entrefilet que voici :

« ***La Propagande noire.*** — Elle continue, tenace et sans » discrétion, sous le couvert de l'Union sacrée...

» En effet, un de nos amis nous signale que dans l'hôpital tem- » poraire du Collège Rollin, à Paris, les nombreux prêtres qui sont » emb...ployés comme infirmiers distribuent au grand jour des mé- » dailles plus ou moins « miraculeuses » aux blessés en traitement.

» Ces emblèmes religieux sont soigneusement attachés au bra- » celet ou au collier qui retiennent la plaque d'identité, mais le » plus souvent au bracelet, car de cette façon ils sont portés pres- » que ostensiblement.

» C'est ainsi que ces jours derniers, comme on faisait remarquer » à un blessé amputé d'une jambe, originaire de la Villette et » arborant au poignet une de ces médailles qu'il fallait que ses » « idées » aient bien changé pour qu'il en arrive là, celui-ci » répondit :

« Je me fiche pas mal de ce « machin », mais quand je ne l'a- » vais pas, il n'y avait pas moyen de sortir en ville, tandis que » maintenant j'ai toutes les permissions que je demande. C'est » une clef, quoi... »

» Et voilà comment les prêtres-infirmiers tournent la circulaire » interdisant le port d'emblèmes sur l'uniforme et « marquent » » au poignet leurs assujettis ! »

Nous avons résolu aussitôt de vérifier les faits. Un de nos amis s'est rendu à l'hôpital temporaire du collège Rollin. Il a parlé à une douzaine de personnes, au hasard, appartenant au personnel hospitalier, les unes gradées les autres non. Toutes, après avoir lu ou entendu l'accusation portée par la *Lanterne*, ont répondu

nettement qu'il n'y avait là rien de vrai. Les infirmiers ont ajouté que les prêtres attachés à l'ambulance étaient bien vus de tous, très serviables et « bons camarades ». Parmi ceux qui firent cette déclaration figure un socialiste des plus authentiques.

Voulant connaître mieux encore le degré de véracité du morceau de la *Lanterne*, notre ami a demandé : « Est-ce qu'ils sont nombreux les prêtres dans la formation sanitaire ? » Il lui fut répondu qu'il y en avait trois, sur un personnel de 160 infirmiers, deux appartenant à la *réserve de l'armée territoriale*, le troisième, soldat *territorial*, qui n'est point là à titre individuel, mais avec d'autres hommes de sa classe, et peut, d'un jour à l'autre, avec eux être envoyé au front.

Ils n'ont jamais distribué de médailles, ont affirmé les témoins, qui ajoutaient : « Nous ne le disons pas par amitié, nous ne sommes aucunement cléricaux ».

Notre ami interrogea aussi les prêtres infirmiers, qui déclarèrent, de même, qu'ils n'avaient aucune connaissance de l'affaire. « Les soldats qui portent des médailles, dirent-ils, les ont reçues au jour du danger ; alors ils les demandent eux-mêmes, ou les reçoivent avec empressement. Que, par la suite, quand il est loin des terribles journées de bataille, un soldat renie l'acte de foi qu'il a fait, c'est bien possible ; cela s'est vu. Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'il est plus difficile, pour certains, d'affronter un regard railleur que le péril d'un combat. »

Notre ami est un homme tenace, qui a voulu aller jusqu'au bout. Comme c'était un jour de visite, il a parcouru les salles, les unes après les autres, et s'est informé avec grand soin s'il existait un blessé de la Villette amputé d'une jambe. A quoi il a été répondu unanimement qu'on n'en connaissait point qui répondît au signalement. Personne, au surplus, ne s'est souvenu d'avoir connu cet amputé.

Notre ami s'en revint donc. Il avait fait son enquête. Elle était, sur tous les points, négative. Avant d'écrire, la *Lanterne* avait-elle fait la sienne ?

(Bureau catholique de Presse.)

BIBLIOGRAPHIE

Le Mois littéraire et pittoresque donne dans son numéro d'Août 1916 une étude de M. *Julien Laurec* sur LE CATHOLICISME DE PÉGUY, où l'auteur expose avec beaucoup de délicatesse et de précision l'état d'âme du grand écrivain tombé au champ d'honneur. La même livraison contient un portrait du général *Pétain*, le *Calvaire du soldat*, un récit émouvant du commandant X sur la *Mort de l'Aumônier*, le *Souvenir d'un rescapé belge ; Comment sont alimentés nos troupes*, par *Lucien Fournier*, une page de caricatures, un chapitre du roman de Jean Mauclère : *La voie qui monte*, des pages choisies de *Faguet*, *Driant*, etc.

Le numéro : 1 franc. Paris, 5, rue Bayard. Abonnement : un an 12 francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul depositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminee, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.
MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

AMBULANCES
recevront *gratuitement*
Pilules 'GIP' *Toniques Reconstituantes*
Grains de VALS *Laxatifs Dépuratifs*
ECRIRE : 64, Boulevard de Port-Royal, Paris.

Administration : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 11 Août 1916. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché* : Retraites ecclésiastiques.
II. Partie non officielle. — Discours de S. S. Benoît XV aux petits Communiants de Rome.
III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Au champ d'honneur : M. Paul Grall ; Lanmeur ; Quéménéven ; Morlaix (la Salette) ; Gourin ; Nos Prêtres-Soldats (suite).
IV. — Chronique générale : Rome : la Ligue *Pro Pontifice et Ecclesia* ; Lille ; Pontchâteau ; Mort de Mgr Blanche et de Mgr Doulcet.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Août. — 9e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire des SS. Hippolyte et Cassien, Martyrs.
A vêpres, mémoire de S. Eusèbe, Confesseur.
Lundi, 14. — Vigile de l'Assomption *(jeûne et abstinence)*. Violet.
Mardi, 15. — ASSOMPTION DE LA Bse VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Mercredi, 16. — S. Joachim, père de la Bse Vierge Marie, Confesseur. Double de 2e classe. Blanc.
Jeudi, 17. — S. Hyacinthe, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 18. — De l'octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.
Samedi, 19. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 20. — 10e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Quimperlé et Saint-Louis-Brest . . . . . du 9 au 16 Août.
Retraite de Lesneven . . . . . du 17 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Retraites ecclésiastiques. — Nous rappelons : que tous les prêtres non mobilisés, qui n'ont pas pris part à l'une des trois premières retraites, et qui ne seraient pas retenus par leur *grand âge ou le mauvais état de leur santé*, doivent se faire inscrire pour la quatrième retraite pastorale. Cette retraite s'ouvrira le lundi 21 Août, à 6 h. 1/4 du soir, au Grand Séminaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

Discours de S. S. Benoît XV aux petits Communiants de Rome

le 30 Juillet 1916.

Il était bien juste et bien naturel qu'à l'invitation, adressée par Nous à tous les enfants de l'Europe, de s'approcher nombreux et fervents de la sainte Table eucharistique, en ce jour anniversaire d'une date de deuil, les enfants de Notre ville de Rome répondissent tout les premiers. Plus voisins du cœur du Vicaire de Jésus-Christ, ils en voient de plus près les besoins, ils en connaissent mieux les aspirations et les douleurs ; nés citoyens de Rome, ils sentent, malgré la tendresse de leur âge, les pulsations de ce cœur du monde, qui est le Siège du Pape ; descendants des heureux ancêtres de notre foi, ils portent dans leurs veines le sang de Tarcisius qui pousse leur cœur vers le Sacrement de l'autel, dans lequel vit Celui qui est la raison même de leur foi et de leur romanité.

Aussi vous sommes-Nous reconnaissant, Monsieur le Cardinal (1), de Nous avoir procuré la satisfaction de pouvoir contempler cette troupe nombreuse et choisie d'enfants, qui, des autels et de la Table du Dieu invisible, sont venus à Nous, continuateur visible de l'autorité et de la Personne du Christ : Nous les voyons, respirant la candeur et l'amour, Nous apporter, dans toute sa chaleur, tout ardent encore de l'amour divin, leur cœur simple, et Nous les entendons ouvrir, pour répondre à Notre salut, leurs lèvres immaculées, résonnantes encore de cette suprême prière que Nous avons voulu associer à la communion universelle.

Plus d'une fois, Nous Nous sommes tristement demandé si elle n'est pas, peut-être, fort éloignée de l'esprit de chrétienne mortifi-

(1) Le cardinal Pompilii.

cation impérieusement suggérée par les conditions des temps, la vie que, loin des champs de bataille, mais non pas loin des horreurs consécutives à la guerre, vit aujourd'hui la société humaine. Et force Nous a été malheureusement de Nous répondre que la désolation qui, une seconde fois, suivant les paroles de l'Ecriture, désole toute terre, n'apparaît pas peinte sur les visages, et qu'au contraire, nonobstant les invitations au recueillement et à la pénitence qui montent, puissantes, de tant de carnages, les adultes ne savent pas se détacher des attraits de la vie mondaine.

Tremblant par suite sur le salut du genre humain, mais ne désespérant pas cependant de la compassion de Celui qui fit les peuples guérissables, Nous cherchons un refuge dans une pensée et dans un souhait : à savoir qu'il plaise à la miséricordieuse longanimité du Père divin de considérer, plus que la pénitence des grands, l'innocence des petits. Et c'est pourquoi Nous Nous sommes adressé à vous, enfants. De même que, en effet, vous recueillez toute l'affection de vos parents, que vous en adoucissez les peines et que vous en formez l'avenir, de même, vous recueillez l'affection très spéciale du Père des fidèles, vous en adoucissez les amertumes et vous en constituez les espérances.

En vous regardant, chers enfants, et en regardant avec vous tous les enfants qui, aujourd'hui, dans toutes les parties du monde, se sont approchés du Pain eucharistique, Nous voyons sur des milliers de visages l'image même de Dieu, réfléchie dans le pur miroir de votre âme candide, et contresignée par cette sorte de toute-puissance qui appartient à vos lèvres suppliantes.

Toute-puissance, en premier lieu, qui est fille de votre innocence, parce qu'en présence de Dieu, l'accent d'un cœur qui est resté pur est de beaucoup plus efficace que celui d'un cœur pénitent et purifié.

Toute-puissance, en second lieu, qui est la compagne de votre faiblesse, l'Auteur de toute puissance ayant accoutumé, pour confondre la force trompeuse du monde, de ne choisir rien d'autre que *infirma mundi*.

Que si votre innocence et votre faiblesse vous rendent si puissants, combien vous rendra plus puissants encore la prédilection toute particulière que vous porte Jésus ?

Et qui reçut jamais les embrassements de Jésus, sinon les enfants ? Qui rassembla-t-il, autour de lui, le long du chemin, et de qui voulut-il qu'on le laissât toujours approcher, sinon des enfants ? A qui nous a-t-il imposé de nous rendre semblables pour entrer au ciel ? Qui proclama-t-il qu'il ne fallait jamais mépriser, et de qui dit-il que l'âme lui tenait tant à cœur, qu'en offensant cette âme, on méritait d'être précipité au fond de la mer ? C'est qu'en effet, pour en donner la raison que Jésus en donna, la condition et l'autorité des enfants est aussi grande que celle d'un prince héréditaire, destiné, non point à un éphémère et vain royaume quelconque d'ici-bas, mais à la couronne du royaume des cieux — *talium est enim regnum cœlorum*. C'est pourquoi ils ont au ciel,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c'est-à-dire dans leur royaume, leurs propres ministres, interprètes auprès du trône de Dieu de leurs prières, comme les ministres le sont sur terre pour les prières de souverain à souverain, et ces ministres qui leur appartiennent, c'est-à-dire leurs anges, n'ont pas besoin d'être introduits auprès de leur Maître, mais ils voient toujours le visage du Père.

Sur cette sorte de toute-puissance, Nous Nous sommes reposé, enfants, quand, dans un jour de si funèbre souvenir, Nous vous avons adressé l'invitation de vous avancer tous vers la Table eucharistique.

Du grand motif qui a inspiré Notre invitation, vos curés et vos maîtres, sous la sage direction de Notre cardinal vicaire, n'ont certes pas omis de vous donner quelques indications, proportionnées à votre intelligence.

Mais afin que, pour toute votre vie, demeure gravé dans votre âme le souvenir de ce moment et que vous ayez toujours à vous rappeler ce qu'en une époque aussi funeste vous aurez entendu de la bouche même du Vicaire du Christ, sachez de Nous aussi, chers enfants, que, depuis deux longues années, les hommes qui connurent comme vous un âge où ils étaient innocents et aimants comme vous, et qui ne sont plus ni aimants ni innocents, se déchirent et se massacrent. Votre cœur, doux par nature et bienveillant comme celui de Jésus ; votre imagination, faite pour les images joyeuses et qui répugne aux scènes d'horreur, n'embrassent pas l'ampleur des massacres dont l'homme est la cause pour l'homme. Peut-être s'en trouve-t-il parmi vous qui auront perçu plus vivement l'écho du conflit, parce qu'un père, un frère, un parent, arrachés aux murs domestiques, sont partis pour la guerre, et sont restés ensuite — plaise à Dieu qu'il n'en soit pas ainsi — blessés, prisonniers, disparus. Mais à la plupart d'entre vous, la compréhension de l'affreux spectacle échappe heureusement, et il suffit à votre intelligence de pouvoir aujourd'hui recueillir l'idée (elle mûrira plus tard à la lumière de l'histoire) que vous êtes aujourd'hui les spectateurs inconscients de la plus sombre tragédie de la haine humaine et de l'humaine démence ; et que vous assistez à la terrifiante expiation que Dieu, par un dessein secret et infini, ait jamais opérée par les bras mêmes de la société pécheresse.

Nous, au contraire, Père de tous les fidèles, Nous dans le cœur de qui se répercutent et se rassemblent les douleurs et les gémissements de tous Nos fils, Nous, depuis deux ans désormais, Nous exhortons et Nous prions.

Mais vaines sont restées jusqu'ici Nos exhortations à déposer les armes, vaine notre invitation à chercher par les voies de la raison et de la justice un arrangement qui puisse mettre un terme à cette déshonorante boucherie. C'est pourquoi, comme à une planche dans un naufrage, Nous avons résolu de recourir à l'invocation du secours divin par le moyen tout-puissant de votre innocence.

Peut-être, pensâmes-Nous, lassé, sinon apaisé, par le dur

châtiment de ses fils toujours oublieux de lui, — Dieu sera-t-il touché par leur gémissement innocent, qui est un gémissement de juste, comme gémissement de juste était celui de son Fils Rédempteur du monde.

Peut-être, Nous dîmes-Nous, verra-t-on se renouveler au pied des autels le prodige du fils d'Agar, errant dans une solitude de mort et condamné ainsi que sa mère, à rendre le dernier soupir. Quand Agar avait perdu toute espérance, et comme elle s'était résignée à mourir, *exaudivit Deus vocem pueri... de loco in quo est* (*Gen.* XXI, 17) ; et comme un ange appela alors Agar du haut du ciel, et lui dit : « *Ne crains pas* », ainsi Dieu pourra exaucer l'invocation de ces enfants, *exaudivit Deus vocem pueri de loco in quo sunt*, c'est-à-dire de l'autel, et confier à leur innocence le message de l'espérance et du salut.

Tendez-y donc la main au Vicaire du Christ, chers et tout-puissants enfants, et soutenez-en les vœux immuables par vos précieuses prières.

Est-ce qu'ils vous suivront dans votre humble demande, vos parents, vos frères, tous les adultes de vos familles ?

Oui, ils vous suivront, parce que, si vos accents suppliants sont irrésistibles sur le cœur de Dieu, irrésistible sera votre exemple pour ceux qui vous sont chers, car vous êtes tout pour eux.

Vous savez ce que Nous voulons. Nous voulons que la société humaine mette fin à la haine et aux massacres, et, après avoir été aussi tristement digne de Caïn, qu'elle redevienne digne d'Abel, dans les œuvres de la paix, du travail, du pardon.

De quelle manière ? Sur la manière, Nous ne formulons pas de projets, dans la crainte que Nos fils, qui Nous sont tous également chers, ne puissent pas tous également agréer les propositions.

Il nous suffit aujourd'hui de répéter Notre vœu, et Nous en remettons l'accomplissement au Tout-Puissant, dont Nous tenons la place. Dieu de justice, de miséricorde et de pardon, il disposera, au-dessus des desseins des hommes, ce qui, dans l'économie prévoyante, sage et indulgente des générations humaines, se trouvera être à ses yeux plus en rapport avec ce bien suprême et indispensable.

En attendant, soyez aujourd'hui, chers enfants, en cette ville de Rome et dans le monde entier, surtout dans les tristes lieux où commandent le fer et le feu, soyez devant Dieu, nos messagers de paix. Un seul enfant, par la splendeur de sa grâce, émeut le cœur de Dieu ; un enfant seul, placé sur les bras du navigateur Albuquerque, auprès du cap de Bonne-Espérance, put, en d'autres temps, apaiser la tempête et sauver l'équipage ; et mille enfants, des milliers d'enfants n'émouvront pas aujourd'hui le Cœur de Jésus ?

Soyez, oui, soyez, chers enfants, imitateurs des enfants des Hébreux, marchant à la rencontre du Seigneur triomphant. Portant des rameaux d'olivier, ils offrirent, avec la grâce propre à l'enfance, gloire, louange et honneur au Roi pacifique, pieux ho-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sanna au Fils de David. Vous aussi, élevez le rameau d'olivier, symbole désormais oublié, et faites-vous les hérauts, les suppliants, Nous allions dire les auteurs de la paix.

Et que Dieu, qui préserva de la mort les fils des Hébreux à cause du signe de sang marquant de sa pourpre les portes de leurs maisons, vous épargne à vous-mêmes, à vos familles, au monde entier, toute ultérieure effusion de sang, grâce au sang, infiniment précieux, qui baigna la croix de son divin Fils et qui, aujourd'hui, après le banquet mystique, empourpre vos lèvres, symbole, encore une fois, de la Rédemption et du pardon que, seul, Jésus peut donner.

Que la bénédiction de Dieu hâte la satisfaction de ce vœu qui sort de Notre cœur plus encore que de Nos lèvres.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 13 Août :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 14 : Vigile de l'Assomption, *jeûne et abstinence.*

Mardi 15 : Fête de l'Assomption, messes aux mêmes heures que le dimanche.

A 7 heures, à la Chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles ; messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Mao, procession à N.-D. de Loc-Maria.

Quête, à tous les offices, pour les Séminaires.

Jeudi 17 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi 19 : confession des filles du grand Catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IXe Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2.

Les vêpres, à 3 heures, suivies des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — A l'occasion de la fête, nous confessons, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures.

Mardi : Fête de l'Assomption de la B. V. Marie. Messe à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2. A la grand'messe, qui sera chantée à 10 heures, instruction par le R. P. Compès, professeur à Rome, au Séminaire Français.

Les vêpres, à 3 heures, procession du Vœu de Louis XIII, consécration à la Sainte Vierge, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

Au champ d'honneur. — M. Paul GRALL. — L'Institution Notre-Dame du Creïs-Ker vient de subir une perte bien douloureuse en la personne de M. l'abbé Paul Grall, mort au champ d'honneur, le lundi 23 Juillet dernier. Et c'est avec un véritable déchirement du cœur, dans la grande tristesse de notre amitié en deuil, que nous évoquons ici, pour lui rendre un dernier hommage, la physionomie de ce jeune prêtre qui, dans tous les milieux où il avait passé : au vieux Collège de Léon, où il fit ses études, au Grand Séminaire de Quimper, à l'Institution du Creïs-Ker, où

il fut professeur de Septième, au 219e d'Infanterie, enfin, auquel il appartenait depuis le début des hostilités, avait su gagner à sa personne des amitiés qui ne se comptaient plus.

Nul mieux que lui, en effet, ne connut le secret d'attirer les sympathies, de les entretenir et de les réchauffer ; car nul autre peut-être ne posséda au même degré cette qualité souveraine des âmes : la bonté Cette bonté de son âme se lisait dans la flamme chaude et caressante du regard, se traduisait dans le geste cordial par lequel il accueillait ses amis, s'exprimait dans les paroles, dans les actes, dans toute l'attitude, et ne se démentait jamais. Il apportait dans les relations ordinaires de la vie, et montrait dans son jugement sur les choses et les gens, une indulgence souriante, un optimisme que rien ne déconcertait, et qui faisaient le charme de son commerce ; et il joignait à l'affabilité des manières, une rare simplicité qui mettait tout de suite à l'aise, et lui gagnait d'emblée les cœurs.

Ces dons précieux d'une heureuse nature s'enrichissaient encore au contact et par le travail de la grâce que le sacerdoce avait déposée en son âme ; et ceux qui ont eu la joie de l'approcher intimement savent quel était le sérieux de sa piété, la profondeur de sa vie surnaturelle. « Je ne puis dire, écrit l'un de ses camarades de combat, celui-là même qui l'assista à ses derniers moments, je ne puis dire à quel point nous ressentons le vide que sa disparition laisse dans nos cœurs, à nous ses amis de chaque jour depuis deux ans, qu'il soutenait de sa gaieté et de sa piété si généreuse. » De telles âmes sont bien, en effet, un soutien pour les autres, car la source de bonté à la fois naturelle et surnaturelle où s'alimentent leur dévouement et leur générosité est inépuisable.

A l'Institution du Creïs-Ker, qui le compta parmi ses premiers professeurs, cette générosité qui se dépensait sans compter, lui avait valu une influence exceptionnelle. Il l'exerçait tout d'abord sur les élèves de sa classe que son travail personnel et la sûreté de sa méthode préparaient admirablement pour la suite de leurs études, qu'il formait surtout en cultivant soigneusement en leurs âmes, les germes qui s'y trouvaient déposés de foi et de piété. Mais cette influence ne s'arrêtait pas à la porte de sa classe ; elle se répandait sur tout le Collège et atteignait indistinctement tous les élèves dont il était l'ami. Il avait accepté d'être le directeur de leurs jeux ; et il faut s'être trouvé en rapports continuels et étroits avec les jeunes gens pour comprendre combien cette situation, en apparence modeste, est en réalité importante, par la facilité qu'elle donne au professeur et au prêtre d'exercer sur eux son apostolat. Il apportait à cet apostolat de tous les jours, de toutes les heures de récréation, le tact, la discrétion et la mesure qu'il savait mettre en toutes choses ; et il y avait tellement réussi qu'il en était devenu indispensable et que si, par extraordinaire, il était un jour absent du Collège, les élèves en étaient déconcertés.

Il aimait, d'ailleurs, beaucoup cette maison qui avait abrité les années de sa jeunesse et qui l'avait repris comme professeur : il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la considérait comme l'œuvre essentielle à laquelle il devait donner toute son activité, tout son cœur, toutes les ressources de sa générosité ; et nous savons, non point par lui — car sa modestie se fût reproché tout aveu à ce sujet — mais par les confidences de ceux qui en furent les bénéficiaires, qu'il y entretenait des bourses tout en lui gagnant au dehors de nombreusee et précieuses sympathies.

Il avait l'espoir d'y retourner sans tarder. Dans l'enivrement des derniers succès dont son régiment eut une large part, il écrivait à l'un de ses collègues : « Au revoir : car nous nous reverrons pour de bon avant la fin de cette année ; et nous serons bientôt réunis dans notre cher Collège ! » Hélas ! Dieu n'a pas voulu qu'il y retournât. Nous nous inclinons devant sa volonté, avec la certitude que notre cher ami repose en son sein. Mais nous qui avons si bien connu M. l'abbé Grall et qui l'avons tant aimé, nous mesurons l'étendue de cette perte qui nous bouleverse et nous désole. Combien la perte est grande, Mgr l'Evêque le laissait entendre naguère lui-même, lorsqu'il disait aux prêtres réunis autour de lui en retraite, à l'Institution du Creïs-Ker, que « cette mort laissait un vide difficile à combler ». Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de terminer ces quelques lignes par une appréciation aussi autorisée. L. M.

D'une lettre écrite par un de ses confrères à son oncle M. Grall, recteur de Trégunc, nous extrayons quelques détails sur sa mort.

Aux armées, mardi 25 Juillet. — Cher Monsieur le Recteur, votre neveu Paul vient de tomber au champ d'honneur. Hier soir, à 8 h. 1/2, un éclat d'obus, traversant son casque, a pénétré dans le cerveau. Paul est mort au milieu de ses confrères. Nous étions, en effet, à dix mètres l'un de l'autre. C'est par ses confrères en pleurs, ceux de son cours, au milieu desquels il se dévouait depuis deux ans, et qu'il savait si bien remonter par sa gaieté continuelle et par l'exemple d'un moral élevé et toujours surnaturel qu'il a été enterré, ce matin, à 8 heures. Il repose au milieu de ses camarades du régiment, qui tous l'aimèrent et l'apprécièrent tant, pendant deux ans, pour tout le bien que ce prêtre zélé et saint leur avait fait par ses paroles, par ses sermons enflammés, au cours des réunions du soir, et des messes du dimanche. La mort a été instantanée. Cependant un de ses confrères a pu lui donner l'absolution. Nul doute que cette belle âme ne fût prête à paraître devant son Dieu.

Son corps repose dans un cimetière militaire situé entre F... et E..., dans un petit bois. Une croix que l'abbé J.-M. Conseil, vicaire à Morlaix, va peindre aussitôt, marquera cette tombe si chère pour nous.

Vous voudrez bien agréer, cher Monsieur le Recteur, mes condoléances, et les transmettre à la mère de notre pauvre et cher Paul que nous regrettons et pleurons tous ici. C. T.

Né à **Landivisiau**, le 2 Juillet 1884, ordonné le 25 Juillet 1910, M. Grall fut surveillant à Saint-Vincent, puis professeur à Saint-Pol. R. I. P.

— Un service funèbre sera chanté à Landivisiau, le *samedi 12 Août*, à 9 h. 1/2.

Lanmeur. — **Grand Pardon de N.-D. de Kernitron.** — *Lundi 14 Août :* à 7 h. 1/2 du soir, procession et vêpres solennelles, à Kernitron ; confessions.

Mardi 15 : les messes, à Kernitron, commencent à 2 heures ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper ; sermon par M. l'abbé Calvez, vicaire à Saint-Louis ; — à 3 heures, vêpres ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Quéménéven. — **Le Pardon de Notre-Dame de Kergoat** aura lieu le *dimanche 20 Août*. Voici l'ordre des offices :

Samedi 19 Août : 1res vêpres à 4 heures ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 20 Août : 1re messe à 6 heures ; 2e messe à 8 heures ; 3e messe à 10 heures, chantée par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale. Le sermon y sera donné par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper. Les vêpres seront chantées à 2 h. 1/2. Après les vêpres, procession, et, au retour à la chapelle, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Entre messe et vêpres, prières pour la France et les armées alliées.

Morlaix. — **Pèlerinage à La Salette.** — *Le dimanche 20 Août*, grand pélerinage des Tertiaires à la chapelle de N.-D. de la Salette, sous la présidence de M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix.

Programme : 8 heures, allocution d'ouverture du pèlerinage, suivie de la messe de communion ; 10 h. 1/2, messe avec chants de cantiques, sermon breton par M. l'abbé Le Gall, aumônier de l'hôpital de Morlaix ; — 1 heure, heure d'adoration, présidée par M. l'abbé Livinec, aumônier des Filles de la Croix, à Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; 2 heures, vêpres solennelles, Chemin de la Croix, bénédiction du T. S.-Sacrement, allocution de clôture du pèlerinage.

Cette année, le pélerinage sera célébré avec une solennité plus grande. Toutes les Tertiaires tiendront à y assister, afin de manifester leur ardente dévotion à Notre-Dame de la Salette, et demander, par sa puissante intercession, une protection spéciale pour ceux des leurs qui sont à la guerre, et une paix glorieuse pour la France.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer ce pèlerinage à leurs paroissiens.

N. B. — Les Tertiaires pourront arriver la veille ; elles trouveront un logement à la maison de retraite de la Salette. Elles au-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ront aussi la table à des prix modérés, servie par les Religieuses de Saint-François, la veille et le jour du pèlerinage. Les pèlerins qui voudront bien profiter de ces avantages sont priés de prévenir à l'avance M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette, près Morlaix.

Gourin. — **Une belle journée à Gourin.** — *3 Août 1916.* Le soleil s'est levé radieux, sous ses chauds rayons, la campagne a revêtu une parure de fête ; le ciel est sans nuages, et son bleu d'azur, qui fait rêver de l'au delà, semble un reflet de la paix profonde et sereine devenue en ce jour le privilège d'un petit coin modeste et obscur de notre chère Bretagne.

A Gourin, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, se pressent de nombreux parents et amis venus pour être témoins d'une cérémonie qui, pour être banale par sa fréquente répétition, ne laisse pas d'avoir toujours un charme nouveau qui vivifie la foi et la piété de ceux qui en sont les heureux témoins, comme l'attestent les personnes qui y assistent pour la troisième ou quatrième fois.

.....Quelles sont ces jeunes vierges qui s'avancent modestes et recueillies, émues sous leur blanche parure, et tressaillant de bonheur, parce que l'heure est venue où leurs désirs vont être comblés ? Ce sont des fiancées de l'Agneau divin... celles dont le Psalmiste a chanté la gloire quand il a dit : « des Vierges seront amenées au Roi », *Adducentur regi virgines..... Adducentur in lætitia.*

Dans une chaude et vibrante allocution, y mettant tout son cœur d'apôtre, le zélé Recteur de Rosporden fait ressortir les avantages de la vie religieuse en la confrontant avec celle des mondains. — Bonheur, sécurité, tentations moins violentes, peines plus tôt et mieux consolées, vie plus sainte, mort plus douce, tels sont les précieux avantages qu'assurent aux âmes religieuses les trois vœux de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, tout en leur laissant l'heureux privilège de porter leur croix à la suite du Divin Maître.

La journée si bien commencée s'achève dans les doux épanchements des saintes joies de la famille, sanctifiées par la religion. Les heureuses novices ne se lassent pas de redire leur bonheur à leurs bons parents qui pourraient encore conserver quelque doute à ce sujet. C'est avec juste raison qu'elles ont chanté tout à l'heure : *Lætatus sum*, etc., nous nous sommes réjouis de la parole qui nous a été dite : nous irons dans la maison du Seigneur, *In domum Domini ibimus.*

Un témoin.

Nos prêtres soldats.

Citation. — Le général commandant la ° division vient de citer à l'Ordre de la division :

Hénaff René, caporal : « Unit au plus complet dévouement, les qualités morales les plus élevées. Blessé par éclats d'obus le

1er Juillet 1916, en transportant des blessés pour les abriter, au cours d'un violent bombardement de sa formation. A demandé à continuer son service. »

Au quartier général, le 23 Juillet 1916.

Le général Patey, commandant la ° division,

Signé ; Patey.

Le caporal René Hénaff est M. l'abbé Hénaff, vicaire à Douarnenez.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **La Ligue *Pro Pontifice et Ecclesia*.** — Les *Acta Sodalitatis internationalis pro Pontifice et Ecclesia* de Juillet viennent de paraître.

Nous y lisons la nomination faite par le Souverain Pontife du protecteur général de la Ligue, Son Eminence le cardinal L. Billot, et du directeur général, Mgr J. Ogier, précédemment secrétaire général.

Nous publions *in extenso* la lettre autographe de Sa Sainteté Benoit XV donnant aux adhérents ses encouragements et ses conseils.

A cette lettre s'ajoute celle du cardinal Billot, qui contient un bel éloge du très regretté cardinal Sevin et des fondateurs de l'Association. Il recommande aux ligueurs de rester fidèles aux directions des fondateurs et de garder intacts les règles et statuts fixés par eux, règles et statuts dont il apprécie hautement le but et la portée.

Voici la lettre de Sa Sainteté Benoit XV, dons nous venons de parler :

« Au moment où j'allais vous écrire pour vous charger de remercier tous ceux qui ont contribué à la généreuse offrande pour le Denier de Saint-Pierre, que vous m'avez apportée, j'ai appris la mort du vénéré cardinal Sevin. C'est une perte pour le Saint-Siège, pour l'épiscopat français et aussi pour la Ligue sacerdotale *Pro Pontifice et Ecclesia*, dont il était le zélé protecteur. J'espère qu'il voudra bien la protéger même après sa mort et peut-être d'une manière plus efficace qu'il n'aurait pu le faire de son vivant.

» Ne croyant pas cependant pouvoir me soustraire au désir que vous m'avez exprimé, je vais vous ouvrir ma pensée au sujet des études que vos confrères devraient poursuivre dans le courant de l'année. « L'action pacificatrice des Papes » peut être considérée dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. Il me semble que de bonnes études sur l'action pacificatrice des Papes dans le cours des siècles pourraient servir à faire mieux connaître et à faire aimer davantage l'Eglise et son chef. C'est là le but de la Ligue sacerdotale *Pro Pontifice et Ecclesia*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Je demande à Dieu de répandre ses grâces de choix sur vous ainsi que sur tous vos confrères. » BENEDICTUS PP. XV.

» Du Vatican, ce 7 Mai 1916. »

S'adresser pour tout ce qui concerne la Ligue à Mgr J. Ogier, Talloires (Haute-Savoie).

LILLE. — **Lettre de protestation de Mgr Charost** contre les enlèvements de jeunes gens et de jeunes femmes opérés dans la région du Nord par l'autorité allemande.

Voici le texte de la protestation de Mgr Charost, adressée au général von Grœvenitz, après les violences exercées à Roubaix et à Tourcoing, et avant celles qui eurent lieu à Lille :

« MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

» Il est de mon devoir de vous signaler qu'un état d'esprit frémissant se manifeste dans la population.

» Les enlèvements nombreux de femmes et de jeunes filles, des transferts d'hommes et de jeunes gens, d'enfants même, sont effectués dans la région de Tourcoing et de Roubaix, sans procédure ni cause judiciaire.

» Les malheureux ont été dirigés sur des localités inconnues. Des mesures aussi extrêmes et sur une plus grande échelle sont projetées pour Lille. Vous ne serez point étonné, Monsieur le Général, que j'intervienne auprès de vous au nom de la mission religieuse qui m'a été confiée. Elle m'implique la charge de défendre respectueusement, mais fortement, le droit international que le droit de la guerre ne peut jamais enfreindre, et la moralité éternelle que rien ne peut suspendre. Elle me fait un devoir de protéger les faibles et les désarmés qui sont ma famille à moi et dont les charges et les douleurs sont les miennes.

» Vous êtes père, vous savez qu'il n'est pas de droit plus respectable et plus saint dans l'ordre humain que celui de la famille. Pour tout chrétien, l'inviolabilité de Dieu qui l'a instituée est en elle. Les officiers allemands qui logent depuis longtemps dans nos habitations savent combien l'esprit de famille tient à nos fibres les plus intimes dans la région du Nord et fait chez nous la douceur de la vie.

» Aussi, disloquer la famille en arrachant des adolescents, des jeunes filles à leur foyer, ce n'est plus la guerre, c'est pour nous la torture et la pire des tortures, la torture morale indéfinie. L'infraction au droit familial se doublerait d'une infraction aux exigences les plus délicates de la moralité. Celle-ci est exposée à des dangers dont la vue seule révolte tout homme honnête, du fait de la promiscuité qui accompagne fatalement des enlèvements en masse, mêlant les sexes ou, tout au moins, des personnes de valeur morale très inégale.

» Des jeunes filles, d'une vie irréprochable, n'ayant commis d'autre délit que celui d'aller chercher du pain ou quelques pommes de terre pour nourrir une nombreuse famille, ayant au surplus purgé la peine légère que leur avait value cette contravention, ont été enlevées. Leurs mères, qui avaient veillé de si près sur elles et qui n'avaient que cette unique joie de les garder près d'elles dans l'absence du père et des grands fils, partis ou tués à la guerre, sont seules maintenant. Elles portent ici et là leur désespoir et leur angoisse. Je dis ce que j'ai vu et entendu. Je sais que vous êtes étranger à ces rigueurs, vous êtes naturellement porté à l'équité ; c'est pourquoi je prends la confiance de m'adresser à vous ; je vous prie de vouloir bien faire remettre d'urgence, au haut commandement militaire allemand, cette lettre d'un évêque dont il se représentera facilement la tristesse profonde.

» Nous avons beaucoup souffert depuis vingt mois, mais aucun coup ne serait comparable à celui-ci ; il serait, de plus, aussi immérité que cruel et produirait dans toute la France une impression ineffaçable. Je ne puis croire qu'il nous sera porté. J'ai foi en la conscience humaine et je garde l'espoir que les jeunes gens et les jeunes filles appartenant à d'honnêtes familles et redemandés par elles, leur seront rendus et que le sentiment de la justice et de l'honneur prévaudra sur toute considération inférieure.

» ALEXIS, *évêque*. »

PONTCHATEAU. — **Le monument commémoratif du 2me Centenaire du Bienheureux de Montfort.** — Le 19 Juillet dernier, Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, a solennellement inauguré le superbe monument élevé à la gloire du Bienheureux, par le sculpteur nantais bien connu, M. Vallet. Un vieux moulin sert de piédestal à la statue. Voici d'ailleurs la description que la *Semaine religieuse* de Nantes donne de cette puissante œuvre d'art :

« La tour du vieux moulin exhaussé et la statue qu'elle supporte mesurent 13 m. 50 de hauteur. Cette statue de 3 m. 75 est posée sur une coupole teinte d'azur, qui est le piédestal aérien du saint missionnaire. Bien centrée et d'aplomb, elle fait corps avec la coupole et présente des conditions de solidité qui défient toutes les tempêtes. Une crête gracieuse contourne cette coupole et couronne un entablement où se détache en lettres d'or l'inscription : *Vive Montfort, l'apôtre de la Croix*. Puis le monument est enguirlandé d'un rosaire sculpté, dont chaque dizaine est marquée par une croix ; le tout en pierre. Le moulin de la Madeleine avait été bâti au XVIIe siècle, sous la forme d'un ciboire dont la coupe contenait la meule qui broyait le froment et produisait la farine ; cela ne manquait pas de symbolisme. Nos artistes doivent entourer la partie inférieure du vieux moulin d'un bandeau de granit qui s'enrichira d'une frise herminée. Ces motifs de décoration évoquent vraiment tous les souvenirs qui rappellent le ministère et les bienfaits de la vie de notre héros.

La statue géante est admirée sans réserve par les connaisseurs et les pèlerins qui la regardent attentivement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Vallet a représenté exactement le portrait traditionnel du Bienheureux. La physionomie exprime le mélange d'énergie et de douceur qui caractérise la perfection morale du missionnaire. Le regard est profond et contemplatif ; la lèvre ouverte est bonne et presque souriante. L'attitude est majestueuse et modeste ; la main gauche ouverte, accueillante, présente aux pèlerins l'immense chemin de croix, tous les monuments épars sur cette ancienne lande transformée par le labeur de 25 ans du puissant organisateur du pèlerinage qu'était l'excellent Père Barré. Montfort, d'un geste large de sa main droite, montre son Calvaire et semble répéter à la foule qui passe :

Chers amis, tressaillons d'allégresse,
Nous avons le Calvaire chez nous.
Courons-y, la charité nous presse ;
Allons voir Jésus-Christ mort pour nous.

Le vêtement est irréprochable. Il y a comme un souffle qui vient du Calvaire et qui donne au surplis du prédicateur de la souplesse et de la légèreté. Faites le tour du monument ; de quelque côté que vous regardiez la statue, vous constatez que la silhouette est agréable et répond aux exigences de l'art.

Au risque de taquiner la modestie du sculpteur nantais, disons que l'inspiration et la perfection du travail ne font que bénéficier du grand âge de notre artiste : ce qui nous promet d'autres chefs-d'œuvre pour le pèlerinage de Pontchâteau. »

Mort de Mgr Blanche. — Mgr Gustave Blanche, de la Congrégation des Eudistes, évêque titulaire de Sicca Veneria, vicaire apostolique du Labrador, est mort à l'Institut catholique, rue de Vaugirard, à l'âge de 68 ans. Mgr Blanche avait été officier en 1870, et portait fidèlement le ruban vert et noir. Il entra, en 1873, au noviciat des Eudistes, et fut, par la suite, préfet de discipline au collège Saint-Jean, de Versailles, où il a laissé les meilleurs souvenirs. En 1890, le P. Blanche partit pour le Canada, qu'il ne devait presque plus quitter. Son apostolat y fut très fécond. Préfet apostolique du golfe Saint-Laurent en 1903, Mgr Blanche fut élevé par le Pape, deux ans après, à la dignité épiscopale, et sa province fut érigée en vicariat apostolique.

Mort de Mgr Doulcet. — Mgr Doulcet, ancien évêque missionnaire, archevêque titulaire de Dioclée, est mort à Palaiseau, à l'âge de 59 ans. Il était le frère de M. Jean Doulcet, ministre plénipotentiaire, et le neveu de Mme Amédée Lefèvre-Pontalis.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Le De profundis médité, par l'abbé Arnaud d'AGNEL, docteur en théologie et en philosophie. In-12 écu, 2 fr. 25 ; franco. 2 fr. 50.

En commentant le *De profundis*, l'abbé Arnaud d'Agnel a marché sur les traces d'illustres devanciers : les Augustins, les Chrisostôme, les Jérôme, les

Athanase et les Grégoire Le Grand, pour s'en tenir aux plus universellement connus. Tout en s'inspirant de ces génies, avec une connaissance parfaite de leur esprit propre et de leurs œuvres, le nouveau commentateur a le mérite d'avoir consacré un volume de près de 300 pages à cet unique psaume, alors que les commentaires composés jusqu'ici sont assez courts.

Si ce livre est par son fond même de tous les temps, il est d'une saisissante actualité, à cette heure où la mort se présente à nous sous un appareil plus effroyable que jamais, avec une violence et une barbarie inouïes. La mort des soldats tombés au champ d'honneur y est présentée sous son double aspect de tristesse et de gloire dans des pages d'un éloquent patriotisme. Ce livre est un des plus documentés et des plus intéressants qui aient été écrit sur le culte des morts.

Ajoutons qu'il renferme maints détails curieux sur l'emploi du *De profundis* chez les Hébreux et chez les Chrétiens, et qu'enfin le lecteur y lira, non sans plaisir, le commentaire de la conclusion philosophico-religieuse du *Sens de la Mort*, le dernier roman de Paul Bourget.

La Guerre et la Trésorerie Nationale

Nous pouvons nous rendre compte de ce que nous valent aujourd'hui notre action et notre persévérance ; pendant que nos armées héroïques arrêtaient les opérations offensives d'un ennemi préparé de longue date, nous nous sommes appliqués, au moyen de nos épargnes, au moyen des disponibilités dont nous pouvions disposer, à mettre le pays à même de vaincre.

Le Commandement a demandé du matériel, des canons, des munitions et des engins puissants. Et pour que le Trésor pût sans arrêt donner aux usines des ressources nécessaires à une fabrication intense de ce matériel, le public a souscrit largement aux *Bons et Obligations de la Défense Nationale*.

Maintenant, munis des engins de guerre utiles, nos alliés et nous, avons l'initiative des mouvements ; cette initiative, rien ne doit l'arrêter.

Le matériel s'use, il faut le renouveler et en accroître toujours la puissance. Nous avons des munitions en abondance, il faut toujours qu'elles soient encore plus abondantes et c'est ainsi que nous avancerons l'heure décisive.

Nos soldats poursuivent l'offensive, héroïquement, avec méthode, et nous devons faire de nouveaux efforts financiers en renforçant le Trésor par des souscriptions de plus en plus importantes aux *Bons et Obligations de la Défense Nationale*.

A l'heure actuelle, nous nous devons tout entiers au Pays !

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Sang du Phtisique.

Il ne peut y avoir que deux modes rationnels de traitement de la phtisie : 1° tuer le bacille ; 2° fortifier le terrain, autrement dit augmenter assez la résistance du malade pour que le bacille en soit pour ses frais de virulence.

Le cumul, d'ailleurs, n'est pas interdit. Au contraire.

Le traitement microbicide semble, **a priori**, le plus logique : la phtisie étant une maladie bacillaire, si l'on supprime l'agent pathogène, la guérison doit nécessairement s'ensuivre. C'est pourtant ce traitement qui donne, en général, le moins de résultats Cette inefficacité s'explique par la double difficulté de trouver un antiseptique assez énergique pour tuer un microbe que sa carapace cireuse rend à peu près invulnérable (acido-résistant), sans pourtant aggraver le délabrement des tissus ulcérés, et de faire pénétrer cet antiseptique.

Il en est, Dieu merci, tout autrement avec l'autre procédé, celui qui consiste à remonter les forces du malade. Peu importe, au demeurant, de quelle façon. En réalité, la nature n'opère pas autrement. Quand un phtisique guérit tout seul, ce n'est pas parce que les bacilles l'ont laissé tranquille, c'est parce qu'il a trouvé en soi l'énergie de braver impunément leurs assauts.

Et le cas est beaucoup moins rare qu'on pourrait le supposer. La preuve en est dans ce fait que sur 100 personnes ayant succombé aux causes les plus diverses, on constate à l'autopsie, que 67 en moyenne portent la trace de lésions pulmonaires spontanément cicatrisées.

Il faut donc que ces 67 tuberculeux inconscients, qui ont triomphé de l'infection sans le savoir, aient puisé dans leur propre sang de quoi juguler le mal. De là à songer à refaire artificiellement au phtisique du sang neuf, pur, antitoxique, il n'y avait qu'un pas. Malheureusement ce pas était jusque hier pratiquement infranchissable, par cette simple mais péremptoire raison que la fabrication du sang, du vrai sang, s'avérait comme une œuvre supérieure au génie humain.

Mais l'opothérapie, en nous donnant le **GLOBÉOL**, c'est-à-dire de la quintessence de globules rouges à l'état vivant, a changé tout cela.

C'est un fait.

Ceci n'est pas le moins du monde une vue de l'esprit. Déjà un spécialiste autorisé entre tous, le docteur GAGNIÈRE, a pu produire cinq observations de phtisiques à peu près désespérés, à qui une cure prolongée de **GLOBÉOL** a valu une guérison véritablement miraculeuse, et qui paraît définitive. (**Gazette Médicale de Paris**, 21 Juillet 1915, p. 53)

Le docteur GAGNIÈRE ajoute que ces heureux essais sont loin d'être les seuls, et que le **GLOBÉOL** enregistre quotidiennement de nouveaux succès à son actif, dans des cas où toutes les autres médications avaient échoué.

Ce n'est pas pour surprendre ceux qui, sachant que le **GLOBÉOL** renferme et concentre, sous la forme **optima**, tout ce qu'il peut y avoir d'essentiel dans le sang (matériaux de réparation, oxydases, stimulines, contre-poisons, ferments solubles, etc.), se souviendront, d'autre part, que toute l'énergie vitale de l'homme réside exclusivement dans ce liquide vermeil où toutes les cellules, sans exception, baignent et s'alimentent. Globéoliser un phtisique, ce n'est pas seulement fortifier son terrain : c'est lui fournir un terrain nouveau, vierge, réfractaire à l'intoxication et de qualité supérieure.

Inutile, apparemment, d'ajouter que la cure de **GLOBÉOL** se concilie à merveille avec n'importe laquelle des autres médications traditionnelles, dont elle renforce l'effet — à moins qu'elle n'y supplée...

Docteur J.-L.-S. BOTAL.

N. B. — On trouve le **GLOBÉOL** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN,* **2 bis**, *rue de Valenciennes, Paris (métro : gares Nord et Est). Le flacon, 6 fr. 50 ; les quatre flacons, franco, 24 fr. Etranger, franco, 7 et 26 francs. Envoi sur le front.*

51e Année. Vendredi 18 Août 1916. N° 33.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Quimper ; Châteauneuf-du-Faou ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Université catholique d'Angers.

III. — Variétés : Nos Ecrivains morts au Champ d'honneur : Joseph Lotte.

IV. — Chronique générale : Rome ; Le Pape et les Orphelins ; Eloge funèbre du cardinal Sevin par le cardinal de Cabrières ; Un hommage dû par la France à Jeanne d'Arc.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Août. — 10e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Bernard et de l'Octave.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Bernard et de l'Octave.

Lundi, 21. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 22. — Octave de l'Assomption. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 24. — S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 25. — S. Louis, Roi de France, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Samedi 26. — De la Bse Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche 27. — 11e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Lesneven . . . . . du 17 au 23 Août.
Calvaire de Landerneau . . . . . du 24 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Saint-Thégonnec, M. Le Sann, curé de Lanmeur ;

Curé-doyen de Lanmeur, M. Le Sann, recteur de Dinéault ;

Recteur de Dinéault, M. Guennec, recteur de Ploéven.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Colin, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Thégonnec, décédé le 10 Août 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 20 Août :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi 24 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *Xe Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, suivies de la réunion de la confrérie du Saint-Sacrement ; procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs ; à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. le chanoine Kerboul, curé-doyen de Lannilis, sera chanté le *lundi, 4 Septembre*, à 11 heures, à Lannilis.

Quimper. — **Fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge.** — Pour la troisième fois, depuis que dure la guerre, Quimper a célébré sa fête patronale du 15 Août. Plus de joies bruyantes et de divertissements publics ; plus de jeux, de courses, de concerts ou de feux d'artifice. La gravité de l'heure présente s'accorderait mal avec ces réjouissances habituelles.

Mais la piété des fidèles a pu se donner libre cours et manifester à Marie la confiance absolue qu'elle place dans sa toute puissante protection. Le matin, dans les trois paroisses de la ville, des rangs pressés de fidèles se sont agenouillés à la Table Sainte. A 10 heures, Monseigneur célébra pontificalement la messe dans sa cathédrale, devant une assistance nombreuse et bien recueillie. Cependant, l'intérêt principal de la journée devait se concentrer autour de la grande procession qui allait se rendre des portes de la cathédrale au sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria. C'est à cette solennelle cérémonie que Monseigneur avait convoqué tous les fidèles de sa ville épiscopale pour faire violence en quelque sorte au cœur de Marie, et pour obtenir de sa bonté maternelle, à force de supplications et de prières, la fin de nos maux et la victoire de la France.

Après le chant des vêpres pontificales, le Père Léna, en termes d'une ardente piété, commenta très heureusement le verset du *Magnificat :* « *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* », s'appliquant à montrer l'humble Vierge Marie universellement glorifiée sur la terre à travers tous les âges, comme elle est magnifiquement glorifiée au Ciel, depuis son Assomption, par son divin Fils, par tous les Anges et par tous les Saints.

Puis la procession, qu'est venue rejoindre celle qui s'est formée à Saint-Mathieu, se met en marche et se déploie avec un ordre parfait sur tout ce long parcours qui emprunte à Quimper ses plus belles promenades pour aboutir à l'antique église de Loc-Maria. L'Evêque, en chape, portant la mitre et la crosse, s'avance à la suite du pieux cortège, bénissant infatigablement la foule qui se presse des deux côtés et qui, par son attitude respectueuse et ses gestes pieux, prend part à l'hommage public rendu à Notre-Dame.

Cependant, l'église de Loc-Maria se trouve bientôt remplie. L'Evêque y pénètre à son tour et va s'agenouiller à l'autel. Aussitôt, du groupe des chanteuses de Saint-Corentin s'élève un chant suppliant :

O Reine de la France
Ayez pitié de nous ;
Vierge, notre espérance,
Priez, priez pour nous.

Que de vœux et de désirs ardents montent de tous les cœurs vers le trône de Marie, en même temps que cette douce mélodie ! Monseigneur les rappelle et les exprime à nouveau en récitant, au nom de tout son peuple fidèle, la belle et touchante prière à Notre-Dame de Loc-Maria.

Enfin, la procession se reforme et reprend le chemin de la cathédrale au chant des litanies des Saints et des prières liturgiques prescrites pour le temps de guerre.

Tant d'appels et de supplications toucheront sûrement le cœur de Marie ; du haut des Cieux, où elle triomphe, elle étendra sur la France, son royaume, sa maternelle et toute-puissante protection.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chateauneuf-du-Faou. — **Le grand Pardon de Notre-Dame des Portes** aura lieu, le *dimanche 27 Août*, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Samedi 26 Août : Messe à 6 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Le soir, à 5 h. 1/2, procession de l'église paroissiale à la chapelle. Vêpres solennelles suivies d'une allocution et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

La chapelle des Portes restera ouverte, toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale, où des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions.

Dimanche 27 Août : Les messes se succéderont d'heure en heure, à la chapelle, à partir de 3 heures. A 10 h. 1/2, la grand' messe.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Nos prêtres soldats.

Citations. — M. l'abbé *Jean Conseil*, caporal brancardier au 219e d'infanterie : « Au cours de l'assaut et des combats qui l'ont suivi, a toujours marché avec la compagnie la plus exposée, pansant les blessés sur le terrain violemment battu. Blessé en transportant un camarade, est allé se faire panser et est revenu immédiatement sur la ligne de feu où il a continué à soigner les soldats frappés ». — (Ordre de l'armée.)

M. l'abbé Conseil est vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

— M. l'abbé *Joseph Foll*, aumônier au 118e d'infanterie : « A fait preuve de courage et d'un beau dévouement en allant rechercher un patrouilleur disparu, devant les tranchées allemandes, malgré le feu de grenades qui venaient de blesser deux hommes ». — (Ordre de la division.)

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Minden, 24 Juillet 1916. — Depuis plusieurs semaines, je voulais écrire à Votre Grandeur, mais les circonstances ne me l'auraient permis que très difficilement : je m'excusais de ma négligence en me disant que vous aviez quand même, très probablement, des nouvelles de Minden, et des environs.

Depuis ma dernière lettre à Votre Grandeur, rien de spécial à signaler. Nos santés sont toujours bonnes, Dieu merci ; notre moral est excellent. M. l'abbé Seité continue son ministère à Hamm, dans un détachement composé en partie de Bretons. Nous avons eu, tout dernièrement, de ses nouvelles par M. le Curé de Minden : il se portait très bien, et ne se trouvait pas trop malheureux, malgré

son isolement, M. le Curé de Hamm, qui cause très bien le français, le visitant régulièrement.

M. l'abbé Picart est toujours à Sulenfeld : également en très bonne santé, et assez souvent visité par le prêtre catholique de Peterrhagen qui, lui aussi, connaît assez bien notre langue.

M. l'abbé Abhervé et moi sommes toujours à Minden : au mois d'Avril, à l'arrivée des sous-officiers français, nous avons pris le service religieux au Block V, où ils sont concentrés : M. Bihan, diacre, est notre sacristain. Le service y est agréable et vraiment consolant : 600 à 700 (sur 1400) sont des pratiquants ; 200 à 300 assistent, chaque jour, à nos messes ; 40 à 50 communient tous les jours ; 100 à 120, le dimanche et chaque 1er vendredi du mois.

A tour de rôle, nous continuons à visiter les détachements voisins, et leur assurons, deux fois par mois, la messe du dimanche. Nous avons, ainsi, l'occasion de voir quelques compatriotes, occupés aux travaux des champs : en général, ils ne sont pas trop malheureux et ne se plaignent pas de leur sort : malgré les longs mois de séjour forcé dans les campagnes westphaliennes, leur moral est bon : là où ils ne sont pas isolés, ils se soutiennent mutuellement et je connais certain détachement où, chaque soir, ils récitent en commun, le chapelet et les prières.

Monseigneur, maintenant plus que jamais, nous unissons nos prières aux vôtres, aux intentions qui nous sont chères. Demain, nous penserons tout spécialement aux ordinands ; après-demain, avec toute la Bretagne, nous serons, de cœur, avec les pélerins d'Auray, pour demander à sainte Anne qu'Elle veille toujours sur tous ses enfants, et qu'Elle accorde à Votre Grandeur les grâces nécessaires pour continuer, sans trop de fatigues, votre lourd ministère actuel. K.

29 Juillet 1916. — J'ai la joie de vous apprendre que l'abbé Foll a mérité une nouvelle citation.

L'abbé Keramoal a eu aussi une citation à l'ordre de la brigade après Verdun, je n'ai pas réussi à me la procurer. Elle était bien méritée par le zèle constant que l'aumônier du 19e a montré depuis son arrivée. Il l'aurait eu certainement plus tôt, si une indisposition subite ne l'avait éloigné momentanément du front, lors de l'attaque de Septembre dernier en Champagne.

C'est le colonel du 118e qui m'a remis lui-même la citation de l'abbé Foll en me disant : « C'est un poilu ! » et dans la bouche d'un soldat, c'est le plus bel éloge.

Demain, je remplace pour la dernière fois le Père Le Texier au 35e d'artillerie. Sitôt arrivé au front, le vieux misssionnaire s'est réveillé et il est allé secouer quelques tièdes de l'arrière, avec la liberté que lui permet son âge et son passé. H. B.

Le 31 Juillet 1916. — Le régiment a quitté le front de V.. Deux dimanches de rang, nous n'avons pas pu avoir d'office. C'est tout juste si, dimanche dernier, j'ai pu dire la messe à 4 heures, et en route pour une étape de 30 kilomètres. En revanche, hier,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous avons été favorisés. Une division se trouvant cantonnée dans le village, l'église assez vaste pourtant, devenait trop petite pour la circonstance. Grâce aux nombreux prêtres qui s'y trouvaient réunis, nous avons pu avoir assez de messes pour tous nos soldats. La veille au soir, tous les aumôniers ont confessé tant qu'ils ont pu. Le matin, c'était un des spectacles les plus édifiants que de voir des militaires s'agenouiller très nombreux à la Table Sainte. Puis il y eut les messes militaires à 9 heures, à 10 heures et à 11 heures. Celle de 9 heures était réservée pour mes chers poilus. L'église était bondée, l'orgue était tenu par un capitaine du régiment, qui accompagnait le chant avec un talent justement apprécié. Quant aux chants, pour s'en faire une idée, il faut se représenter nos Pardons, nos pèlerinages. C'est la même foi, le même enthousiasme.

C'est dans de pareilles occasions que l'on sent combien est utile et même nécessaire la présence d'un prêtre dans chaque régiment. Cela fait encore une bonne paroisse de sept ou huit cents soldats et pour peu qu'il s'en occupe, le prêtre trouvera de quoi faire ! Réunions, confessions, prédications, lui fourniront un travail suffisant dans les cantonnements de repos. Quand le bataillon est en ligne, l'aumônier le suit, partageant ainsi les fatigues et les dangers. La seule présence suffit souvent pour soutenir le moral de nos braves soldats, et lorsqu'une attaque se déclanche, qui ne voit l'utilité et la nécessité de l'aumônier pour donner aux pauvres blessés le réconfort dont ils ont tant besoin ? Sans doute, à l'ambulance ils trouveront des prêtres qui s'occuperont des soins de leur âmes aussi bien que des soins du corps. Mais combien meurent avant d'y arriver. Que chaque bataillon ait donc son aumônier comme il a son médecin. L'âme d'un blessé est tout aussi digne d'intérêt et même plus que son pauvre corps déchiqueté par la mitraille. Le prêtre seul peut donner aux croyants, et ils sont plus nombreux qu'on le pense, des consolations que le médecin le plus habile est incapable d'apporter malgré sa science et son dévouement.

F. L.

10 Août 1916. — Nos confrères non mobilisés sont en retraite en ce moment ; j'envie leur bonheur.

La messe quotidienne, la récitation du bréviaire aussi régulière que possible, les petits conseils que nous avons l'occasion de donner soit en confession, soit dans les petites réunions du soir que nous avons même dans les tranchées, soit enfin au cours des conversations, nous rappellent sans cesse que nous sommes prêtres et que nous devons agir en tout et toujours en prêtres de Notre Seigneur.

La dévotion du Rosaire vivant fait quelques progrès ; mais, je crois vous l'avoir déjà dit, l'apostolat est rendu difficile, parce que les compagnies sont disséminées et ne quittent guère les tranchées.

Au cours du mois de Juillet, nous avons eu aussi le bonheur d'enregistrer 85 consécrations au Sacré Cœur de Jésus. C'est peu !

Mais cela suppose autant de prédications faites individuellement dans les tranchées ; et puis nos Bretons ont à lutter contre un ennemi devenu redoutable depuis l'arrivée de renforts hétérogènes : le respect humain.

Deux compagnies seulement ont pu célébrer la fête de sainte Anne. La messe a été chantée dans un bois, et nous avons uni nos prières et nos chants à ceux des pèlerins de Sainte-Anne d'Auray. Bonne Mère ! Vos Bretons ont plus que jamais besoin de votre protection spéciale. Ne la leur refusez pas.

Vous avez peut-être appris, que le jour même de la fête de sainte Anne, j'ai été gratifié d'une 4e citation, à l'ordre de la Division cette fois, pour un fait qui ne valait certes pas une citation, à moins de citer tous les braves qui vont, chaque soir, en patrouille sur la plaine. Je crains de payer ces excès d'honneur par des années supplémentaires de purgatoire. La vanité profite, en effet, de ces occasions pour se pavaner.

Je suis heureux de vous apprendre aussi, que M. Le T... vient d'être proposé pour une décoration russe ; j'espère que cette proposition aboutira et que j'aurai bientôt un confrère en Saint-Georges.

J. F.

10 Août. — Vous aurez, un de ces jours, la visite de M. L..., parti ce matin en permission.

Il vous dira que je suis en bonne santé, que nous avons toujours beaucoup de blessés et qu'à C... il fait une chaleur torride, qui va parfois jusqu'à 44°. Heureusement, nous avons la faculté d'aller nous rafraîchir, le soir, dans les eaux vertes, un peu froides et méchantes aussi de la Marne : nous en usons largement.

Nous préparons, avec le concours de quelques malades, une messe en musique à quatre voix pour la fête du 15 Août. Nous avons chapelle pleine tous les dimanches. Pour l'Assomption, nous tâcherons que nos blessés puissent faire leurs dévotions à une messe du matin, s'ils en ont le désir, la messe militaire n'ayant lieu qu'à 10 h. 1/4 pour l'hôpital.

Je vous envoie une scène prise par un de mes convalescents dans une salle de pansement. Le major finit de panser un poilu blessé à Verdun : ce poilu est tellement noir qu'il a l'air d'un bicot, mais c'est un Parisien pur-sang, joyeux et blagueur, malgré les éclats d'obus qui lui ont criblé le corps, des pieds à la tête.

Y. P.

Le 11 Août 1916. — Je ne me trouve pas dans un secteur où l'on se bat ; que, vous dirai-je donc qui puisse vous intéresser, si ce n'est que je me porte bien, que le moral est excellent, et que l'on tiendra encore un hiver s'il le faut ? De tout cela, vous ne doutiez pas.

Hier, il fallait trouver vingt-quatre volontaires dans une section pour une petite affaire dont on ne revient pas souvent. La section comptait trente-cinq hommes ; il fallut choisir dans les trente-cinq, tous voulaient en être.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et pourtant tous ces petits jeunes gens — c'est un régiment des classes 14, 15 et 16, parmi lesquels sont perdues quelques têtes chauves.

Ils sont si gais, même quand, à 5 heures du soir, on les rencontre, baignés de sueur, portant sur le dos une torpille de 40 kilos — c'est la quinzième ou vingtième depuis 6 h. 1/2 ce matin — et pourtant cinq de leurs camarades ont été tués la nuit d'avant. « Çà, Monsieur l'Aumônier, c'est notre réponse, et puis, ça fait du bon travail ! » Et ils repartent allègrement, fiers de leur vingt ans, fiers de leur faiblesse, fiers de leur fatigue. F. L. G.

UNIVERSITE CATHOLIQUE D'ANGERS : **Résultats des examens de Juillet 1916.** — Faculté de droit. — *Première année :* Ont été reçus à la première épreuve : MM. Carré, Derme, Gayot *(mention très bien)*, Gorel, Havret, Lallié, Menguy, Papon *(mention assez bien)* et Soreau ; à la deuxième épreuve, MM. Carré, Gayot, *(mention assez bien)*, Havret, Lemarchand, Menguy et Papon.

Deuxième année : Ont été reçus à la première épreuve : MM. Chéguillaume, Cordier *(mention bien)*, Courtois, Durcot de Puitesson, Moré et Sorieux ; à la deuxième épreuve ; MM. Cordier, Courtois *(mention assez bien)*, Moré et Sorieux.

Troisième année : Ont été reçus licenciés : MM. Salès *(mention assez bien à la première épreuve)* et de Nercy de Vestu.

Capacité : Ont été reçus au premier examen de capacité : MM. Delente *(assez bien)* et Richard.

Doctorat ès-sciences juridiques : 1er examen, reçu : M. Pichot.

Faculté des Sciences. — *Certificats d'études supérieures :* M. des Abbayes a obtenu le certificat de Chimie générale en Sorbonne avec la mention *bien ;* MMlles Allain et Cottenceau, le certificat de P. C. N. supérieur, avec la mention *bien*, à Rennes ; M. l'abbé Ganichaud, le certificat de Géologie, à Rennes, avec la mention *très bien*.

M. l'abbé Ganichaud, déjà pourvu des certificats de Zoologie générale et de Botanique générale, obtient avec son troisième certificat le titre de licencié ès-sciences.

Certificat P. C. N. préparatoire aux études de médecine : ont été reçus : MM. Gigon, Guérin *(assez bien)*, Naveau et Pouplard.

VARIÉTÉS

Nos Écrivains morts au Champ d'honneur : Joseph LOTTE. — Sur le très regretté Joseph Lotte, mort au champ d'honneur, et son *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université*, M. Pierre Pacary publie une étude dont voici quelques extraits :

« Comme il s'était toujours donné, quand il fut chrétien, Lotte donna son âme : il créa le *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université.*

» Le manifeste d'institution, daté de Coutances, 7 Décembre 1910, définit l'esprit surnaturel de l'œuvre : « Nous nous grou-
» pons afin de créer entre nous un lien d'amitié, une aide mu-
» tuelle de foi et de prières... Nous voulons que cette communauté
» de sentiment et d'action redouble en chacun de nous l'élan de
» vie spirituelle, donne à notre foi un rayonnement plus vif et
» fasse ainsi mieux fructifier chez nos élèves l'influence de notre
» caractère et de notre dévouement. »

» Dès l'abord, on vit se dessiner les traits principaux qui fixeraient la physionomie de la nouvelle feuille : une foi profonde et simple, l'amour de la liturgie, un ardent esprit d'apostolat, une vivacité égale dans l'admiration et les attaques nécessaires, le culte de Péguy.

» Parmi les universitaires catholiques, plusieurs, habitués à l'effacement, s'effarouchèrent de ces hardiesses ; ceux qui sentaient la gravité de l'heure et qu'il était temps d'affirmer leur foi, les plus jeunes, le parti des hommes de quarante ans, rallièrent avec enthousiasme le drapeau qui s'arborait si fièrement : leurs sympathies soutinrent Lotte dans son effort...

» En somme, le *Bulletin* resta bien dans la ligne tracée dès l'origine : « Nous voulons redoubler en chacun de nous l'élan de
» la vie spirituelle... Nous voulons restaurer le goût de la vie
» chrétienne. » La vie chrétienne trouve son expression la plus haute dans la sainteté. Le *Bulletin* se plut à en proposer le type à ses lecteurs. Par un choix où s'affirme la réaction contre les idées en vogue, les préférences de Lotte allaient, non pas aux saints actifs, grands même devant les hommes, mais plutôt aux contemplatifs, grands surtout devant Dieu. Il donna souvent des extraits d'auteurs mystiques : saint Jean de la Croix, sainte Gertrude, Ruysbroeck l'admirable, Catherine Emmerich... Dans leurs ouvrages et dans leur vie, le surnaturel en relief si saisissant et parfois si étrange l'attirait...

« Par cette influence discrète comme par son action publique, Lotte méritait l'éloge qu'un évêque lui adressa : « Je vous félicite
» chaudement de démontrer par vos écrits, et mieux encore par
» vos actes, que laïque et religieux ne sont pas des mots ennemis.
» On a faussé la signification du mot laïque. Un laïque n'est pas
» un impie. Il faisait partie du peuple catholique. ».

M. Lotte fut professeur au Lycée de Brest. Il avait deux tantes, religieuses de l'Adoration à Quimper et il aimait à reconnaître que c'est aux prières de ces saintes filles qu'il dut le bonheur de retrouver la foi.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **La cause du vénérable Cottolengo.** — Le 13 Août, dans la salle ducale devant une imposante assistance, le Souverain Pontife a fait lire par Mgr Verde, secrétaire des Rites,

Archives djocésaines de Quimper et Léon

le décret approbatif des miracles proposés pour la béatification du vénérable Joseph-Benoît Cottolengo, chanoine-prêtre, fondateur de l'Institut de la Petite-Maison de la Divine Providence de Turin.

Le supérieur actuel de cette admirable Institution exprima, dans une adresse au Pape, la joie des Fils du vénérable Cottolengo à l'approche de sa béatification, rappelant que la Petite-Maison de la Divine Providence de Turin continue à bénéficier des mêmes prodiges d'assistance divine qu'à l'origine. Elle dépense dans l'exercice de la charité deux millions de francs par an, sans fonds humainement assurés, mais guidée et soutenue par sa filiale confiance dans la Providence.

Le Saint-Père, prenant ensuite la parole, dit sa propre joie de pouvoir annoncer aujourd'hui à toute l'Eglise, que les guérisons attribuées à l'intercession du vénérable Cottolengo présentent des caractères tels, qu'ils doivent être appelés des œuvres de Dieu. Il commenta alors le texte *A Domino factum est istud* et s'arrêta spécialement sur la fin du verset *Et est mirabile in oculis nostris*. Ces guérisons sont admirables, en effet, en tant que miracles, étant donné, comme le remarque saint Thomas, que ces effets méritent surtout l'admiration, dont la cause directe cachée à tous ne peut être que Dieu. Ces guérisons sont admirables aussi par les circonstances où elles se vérifièrent et qui constituent, pour la Petite-Maison de la Divine Providence de Turin, une attestation spéciale de la complaisance divine. Le Pontife se plut ici à détailler les leçons qui jaillissent opportunes des exemples de charité toujours vivants dans la fondation Cottolengo. « La Petite-Maison de la Providence, dit-il, ne surgit-elle pas à Turin, afin que le sentiment de la confiance illimitée en Dieu se dressât en antithèse avec l'égoïsme du siècle qui prétendait acquérir, par la seule force de ses fils, toute grandeur et toute félicité ? » Les deux guérisons eurent pour bénéficiaires des membres de cette maison, et elles avaient été prédites par Cottolengo lui-même. Elles eurent lieu, l'une au jour anniversaire de la mort du Vénérable, l'autre le surlendemain même de cet anniversaire. Elles nous apparaissent ainsi tout ensemble comme la récompense de la charité pratiquée par le vénérable Cottolengo et comme la condamnation de l'égoïsme.

L'auguste orateur conclut par le vœu ardent que l'esprit dont était animé le vénérable Cottolengo se propage parmi les individus et les familles, et domine le monde. Le monde deviendra alors non la petite, mais la grande maison de la divine Providence.

Le Pape et les Orphelins. — Le T. R. P. Em. Bailly a bien voulu, dans sa dernière audience, exposer et recommander à la haute bienveillance du Saint-Père une supplique du Conseil de l'Œuvre d'Adoption des Orphelins de la Mer, que nos lecteurs ont su apprécier et si fidèlement secourir depuis vingt ans.

Le Souverain Pontife s'est montré très préoccupé du sort de nos orphelins de France, dont les âmes risquent, à la suite de

récents débats, d'être arrachées à l'Eglise. Aussi Sa Sainteté a-t-elle très hautement apprécié et approuvé le caractère éminemment catholique, en même temps que familial et pratique, de notre Œuvre d'Adoption. Elle a daigné déclarer que c'était, à ses yeux, comme un idéal des œuvres similaires.

Cette haute direction et ce précieux encouragement à propos d'une question d'une actualité si angoissante, sont une sanction des enseignements de l'épiscopat et sont confirmés dans la belle lettre, qu'au nom de Sa Sainteté, le cardinal secrétaire d'Etat a daigné adresser, par le T. R. P. Bailly, au Conseil de l'Œuvre. Nous sommes heureux de la publier :

« *A M. le vice-amiral Touchard, ancien ambassadeur de France, président de l'Adoption des Orphelins de la Mer, 5, rue Bayard, Paris.*

SECRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA

» Dal Vaticano, 20 Juillet 1916.

N° 18.617

» Monsieur le Président,

» Le Souverain Pontife a pris connaissance avec un vif intérêt de l'exposé que vous lui avez fait du but, du fonctionnement et des principes dirigeants de l'Œuvre de l'Adoption des Orphelins de la Mer, fondée il y a déjà vingt ans par le vice-amiral Gicquel des Touches, dont vous continuez si dignement les nobles traditions. Le Saint-Père, approuvant pleinement l'esprit qui a présidé à l'organisation si utile et si nettement catholique, fait des vœux pour que son action bienfaisante et vraiment providentielle s'étende de plus en plus, en raison des nécessités de l'heure présente et des besoins que les circonstances rendent chaque jour plus considérables.

» Aussi est-ce de tout cœur que Sa Sainteté envoie sa meilleure bénédiction, à vous, Monsieur le Président, et aux membres du Conseil de l'Œuvre, aux directeurs, bienfaiteurs, zélateurs de l'Œuvre, aux veuves des marins et aux orphelins eux-mêmes, souhaitant que, selon vos désirs si chrétiennement exprimés, cette bénédiction soit pour ces chers enfants, dès maintenant, la sauvegarde de leur foi et, plus tard, une protection et un réconfort suprême au milieu des périls.

» Avec mes félicitations et mes vœux personnels, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» P. card. Gasparri. »

Eloge funèbre du cardinal Sevin par le cardinal de Cabrières. — De ce magnifique discours, prononcé dans la primatiale Saint-Jean, nous extrayons les deux tableaux où l'éminent orateur a mis en relief, le rôle du cardinal Sevin pendant la guerre et ses relations avec le Pape.

« Dès que la guerre éclata, l'épiscopat français fut unanime : tout entier, il s'offrit à l'Administration civile, se déclarant prêt à tous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les sacrifices. Nous ne les avons pas marchandés, Messieurs, vous en êtes témoins ; et nous ne les marchanderons jamais.

» Souvenez-vous de ces moments si graves, pendant lesquels la France menacée, s'est trouvée elle-même, plus unie qu'elle ne l'a jamais été. C'était le résultat d'un mouvement instinctif, conforme d'ailleurs à nos sentiments les plus intimes. Depuis, on semble quelquefois nous inviter à traiter avec le Gouvernement, comme pour recevoir quelque bienfait en échange de nos services.

« Nous lui donnerions à la mesure où il nous donnerait lui-même ! » Ce serait une sorte de pacte d'achat : « don pour don ».

» Non, Messieurs, nous ne traitons pas ainsi ; nous ne sommes pas à acheter. Nous nous donnons.

» L'âme épiscopale, l'âme française est assez haute pour passer sur des détails qu'elle veut ignorer : que lui importe ce que ceux, à qui elle offre son concours, aient pensé autrefois ou pensent encore aujourd'hui de blessant pour Elle et pour ses droits ! Ce ne sont pas les dispositions de tels ou tels personnages qui changeront notre esprit. Nos intelligences d'Evêques montent vers un plus grand idéal ; c'est la France elle-même, et non pas la France découronnée, non pas la France d'un jour, d'un siècle, mais la France de tous les siècles, la France elle-même commençant à Clovis et s'arrêtant — non pas finissant — à nos jours. — C'est là le sentiment généreux de tous les Evêques, de tous les prêtres, de tous les catholiques ; non qu'ils viennent, sans réflexion, avec des branches de laurier ou d'olivier dans les mains ; non, c'est leur cœur qui est de lui-même grandement ouvert ; ils offrent généreusement ce qu'ils peuvent. Les laïques prennent l'épée, les prêtres endossent la capote, et modestement ils se rangent dans les fonctions obscures qu'on leur donne. Ils ne calculent pas, ils ne murmurent pas ; ils ne choisissent pas entre les offices, qu'on leur a distribués ; ils ne regardent ni à côté d'eux, ni au-dessus d'eux ; que leur importe ! Ils sont chrétiens, chrétiens catholiques ; ils obéissent, et ils obéissent non pas à l'homme, mais à une pensée plus haute, celle de leur conscience, de leur foi, de leur Dieu.

» C'est vraiment un grand spectacle ! Ici, par exemple, vous n'ignorez pas que Mgr Sevin, par une voix aussi fidèle qu'éloquente, sut faire porter à M. l'Administrateur du Rhône, l'expression de ses sentiments sincères et loyaux ; et cet homme d'honneur en demeura si frappé, qu'il a écrit au Gouvernement que la mort du Cardinal-Archevêque privait le pays d'une force difficile à remplacer.

» Ne soyons pas davantage étonnés que M. le Maire de Lyon, homme intelligent et instruit, ait regretté de n'avoir pas toujours peut-être compris la hauteur d'âme de son Archevêque, et qu'il ait tenu à faire savoir qu'il avait apprécié sa belle attitude.

» Et dès lors, une sorte de concert s'étant formé autour de Mgr Sevin, il était naturel que votre Archevêque éprouvât le besoin d'aller à Rome communiquer à Benoît XV les émotions que lui causait l'état de la France, si profondément agitée par la guerre, mais d'une agitation généreuse et féconde.

» Chers Messieurs, je ne voudrais pas vous fatiguer, laissez-moi cependant vous dire que ces conversations de Benoît XV et du Cardinal Sevin n'ont pas été inutiles. Je n'en ai pas été le témoin, mais j'en connais les résultats. Vous m'accorderez, n'est-ce pas, que Benoît XV est par devoir le père commun de la Chrétienté. Vous m'accorderez aussi qu'on n'a pas le droit d'exiger qu'il fasse, devant le monde entier, des déclarations publiques de sympathie pour ou contre un peuple, plutôt que vis-à-vis d'un autre ; mais vous paraîtrait-il étonnant qu'au milieu et aux environs d'une Cour, où retentissent toutes les questions politiques, il puisse se répandre des bruits de nature à influencer, dans un sens regrettable, les dispositions et les jugements du Chef Suprême de l'Eglise ? Dès lors, il est souverainement utile qu'un homme instruit, sincère, loyal, vienne entretenir le Pontife Romain, et Lui présenter, dans leur vérité, les faits qui intéressent la Religion, et ceux qui manifestent l'état réel des esprits.

» Les audiences accordées à Mgr Sevin, par Benoît XV, ont été si fréquentes, si longues, qu'elles ont presque étonné. Cette longueur était à la fois flatteuse et naturelle.

» La France est une cliente, dont la cause, pour être bien saisie, exige du temps ; elle essaie d'être digne qu'on lui accorde ce temps, et le Pape en a été paternellement prodigue. — L'éminent avocat de notre cause — que j'ai presque tort d'appeler de ce nom, car il n'y avait pas à plaider pour nous, il n'y avait qu'à mieux éclairer — l'avocat de la France a essayé de faire mieux connaître les sentiments et la situation véritable de notre cher pays.

» On ne nous connaît pas assez, on ne sait pas assez ce que nous sommes, parce qu'on ne connaît pas suffisamment notre histoire, et que cette histoire, mieux connue, expliquerait mieux le présent, et le ferait juger avec plus de justice.

» La France est un pays vieux par les années, mais jeune d'esprit, d'un esprit élevé, noble, ouvert à toutes les belles inspirations. Il se rendra toujours à la raison et aux conseils de l'honneur.

» C'est donc un grand bien qu'un homme de la valeur de Mgr Sevin ait pu, durant de longues heures, et même de longs jours, apporter au Pape des informations à la fois intelligentes et sûres. Il est aussi très bon que le Pape en ait été si frappé que, non seulement il a reçu, à diverses reprises et longuement, le Cardinal, mais qu'il a réuni plusieurs Cardinaux, afin que, devant eux, Mgr Sevin répétât ce qu'il avait jugé utile de confier à sa paternelle discrétion.

» Voilà, Messieurs, un des événements de la vie du Cardinal, qui montre à quelle hauteur d'estime et de confiance, il était monté dans l'esprit général de la Cour romaine.

» Et maintenant, à Lyon même, voici la suite de ces réunions de Rome, dont je viens de vous parler. Arrivant ici, Mgr Sevin avait l'âme éprise du Pape et comme enivrée d'une vue plus profonde de la beauté de l'Eglise. Vous avez vu, dans les dernières lignes de ses résolutions, datées de 1915, quel était l'état de son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

âme, avant même qu'il se fût lié personnellement avec le Saint-Père. L'amour du Pape, le désir de souffrir pour lui, de mettre à ses pieds et à son service, ce qu'il y avait en lui de plus intime, jusqu'à sacrifier — pour le mieux instruire et le mieux informer — le plaisir, légitime mais parfois trop humain, de ne lui dire que des choses agréables : y a-t-il au monde un ensemble de sentiments plus élevés, plus héroïques, plus saints !

» Aussi, après s'être réchauffé près de ce foyer de lumière et d'amour, en revenant ici, Mgr Sevin n'avait plus qu'une pensée : essayer, par tous les moyens, de faire connaître à la France, la vraie Eglise romaine, le vrai Benoît XV ; et cela, non dans tous les temps, ce qui doit être la leçon de l'histoire, mais l'Eglise et le Pape dans le temps actuel ! Tous les sentiments de votre grand Archevêque, tendaient à cette noble fin : unir, rassembler, fondre entre eux tous les Français, en écartant les malentendus et les erreurs. De là ce Comité secret d'un genre si particulier, où la bonté du Cardinal m'avait fait entrer...

» Là, quelle chaleur d'âme, en parlant des intérêts de Rome, dans l'avenir, et de la mission réservée au Pontife romain, quand l'Europe pourra se réjouir, après la guerre, et sera pétrie à nouveau, en quelque manière, par les négociations des diplomates ! Quelle passion, pour assurer, dans la mesure du possible, par une préparation efficace des esprits, la situation du Souverain Pontife et son influence, en face d'événements, dont nous ne pouvons ni prévoir le moment, ni mesurer l'étendue ; voilà ce qui remuait cette grande âme ! »

Un hommage dû par la France à Jeanne d'Arc. — Au moment où l'offensive générale se déclanche un peu partout, ne doit-on pas avoir une pensée sympathique pour Compiègne, placé comme sentinelle avancée devant la pointe la plus menaçante des armées allemandes sur Paris.

Tous ceux qui aiment Jeanne d'Arc doivent se rappeler que c'est sur la rive droite de l'Oise, à Margny-lès-Compiègne, que la vaillante guerrière fut prise et livrée aux Anglais. Ce fut là, que commença son martyre, 29 Mai 1430. Et par un juste retour des choses, ce furent les braves armées anglaises qui, en 1914, sauvèrent la ville en acclamant Jeanne d'Arc.

Déjà quelque temps avant la guerre, par une pensée aussi délicate que française, un humble et noble prêtre de l'Oise, aidé par quelques amis, décida d'élever sur l'emplacement même où la « pauvre Jeanne » fut prise, une église expiatoire — lieu de futur pèlerinage.

Les travaux furent naturellement arrêtés par la guerre, et les ressources manquèrent momentanément.

Aujourd'hui, où le canon tonne plus fort, où la France a besoin plus que jamais de la protection de sa libératrice, ne serait-il pas juste que tous ceux qui croient en sa puissance, fassent quelque chose pour sa mémoire ?

Qu'il serait charmant de voir tous les petits enfants de France se priver d'un petit plaisir pour offrir leur petite obole à la Vierge lorraine ; qu'il serait bien de voir leurs parents se joindre à eux, ainsi que leurs maîtres.

Il passe dans cette église et près d'elle tant de braves soldats qui, avant d'aller au feu, seraient si heureux d'un réconfort.

On peut tout envoyer au « bon curé de là-bas » (comme disait Pierre l'Ermite, dans son article : *Le Soir de Compiègne)* qui fera la distribution entre les constructeurs et les sauveurs : chanoine Langlois, église Jeanne-d'Arc, à Margny-lès-Compiègne, ou à l'Evêché de Beauvais (Oise).

BIBLIOGRAPHIE

Matérialisme et Pangermanisme. — L'Allemagne des Philosophes et la Guerre actuelle, par le Dr Joseph Schwartz. — Préface de M. le chanoine Gaudeau. — Collection « Guerre et Doctrine », aux bureaux de la *Foi Catholique*, 25, rue Vaneau, Paris (7e). — In-8° ; prix : 0 fr. 85.

« L'auteur, écrit M. le chanoine Gaudeau, inspiré par le spectacle de la guerre vécue, et habitué à la précision des méthodes scientifiques, démontre avec clarté le caractère matérialiste de la culture germanique. Excellente démolition de la façade mensongère de religion dont s'affuble la tartuferie allemande. »

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

L'Apostolat de la Jeunesse pendant la guerre, par l'abbé L.-J. Bretonneau, directeur de la *Croix de Touraine.* — In-12. Prix : 2 fr.

Ce petit livre est un résumé des leçons de la guerre adapté aux enfants et spécialement aux enfants des officiers et des soldats.

Il est divisé en *trente entretiens familiers,* accompagnés de traits captivants d'héroïsme, de générosité et de piété, que les enfants liront avec plaisir.

Plusieurs de ces traits d'histoire pourront leur servir pour des rédactions et de travaux de style.

Mères de famille, prêtres zélés, maîtres et maîtresses dévoués à vos élèves, jeunes gens et jeunes filles patriotes, prenez et lisez : *L'Apostolat de la Jeunesse pendant la guerre. Conscrits de 1917,* nous vous demandons de lire aussi ce petit livre, réconfortant pour tous les braves !

CONTRE L'ENNEMI ! LA LUTTE FINANCIÈRE !

A l'heure actuelle notre initiative, et en général l'initiative prise par les Alliés, doit être notre guide : nous devons serrer l'ennemi, le contraindre, et nous devons donner aux armées, les canons, les munitions, le matériel en abondance.

Avec plus d'entrain que jamais fournissons au Trésor, au moyen de souscriptions aux *Bons* et aux *Obligations de la Défense Nationale,* toutes les ressources nécessaires pour assurer le paiement de nos fabrications de plus en plus considérables et pour renforcer toujours nos armées.

N'hésitons pas. Empressons-nous à souscrire aux *Bons* et aux *Obligations de la Défense Nationale.*

Plus nous y mettrons de hâte, plus nous rapprocherons l'heure décisive.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

À LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de régiage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Ce Soir avant le repas
un GRAIN de VALS
résultat demain matin

Veuve J. CLAVERIE & FILS
Maison centenaire
115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX
« FONDS-SAINTE-TRINITÉ »
RHUM VIERGE DE LA MARTINIQUE
Le Rhum « Fonds-Sainte-Trinité » dont notre Maison s'est assuré le monopole est tiré de la première habitation des Antilles. Nous en garantissons rigoureusement la pureté et l'origine, son arome sans égal en fait le régal des gourmets.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

81e Année. Vendredi 25 Août 1916. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché* : Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie : M. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec ; Avis de service ; Sainte-Anne-La-Palue ; Châteauneuf-du-Faou ; Saint-Pol de Léon ; Bénodet ; Le Folgoat.

III. — Discours de Son Em. le cardinal Mercier, le 21 Juillet, à Bruxelles.

IV. — Nos Missionnaires : Lettre du R. P. Abgrall.

V. — *Variétés :* La situation militaire faite par la loi française au clergé en temps de guerre (à suivre).

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Joseph Calasanz.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Joseph Calasanz et de S. Hermès.

Lundi, 28. — S. Augustin, Evêque et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mardi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. Blanc.

Samedi, 2. — S. Etienne, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 3. — 12e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Calvaire de Landerneau . . . . du 24 au 31 Août.
Augustines de Cuburien. . . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Floc'h, ancien recteur de Tréflévénez, décédé à Guipavas le 19 Août 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 27 Août :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 heures, à la chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

Mardi et mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les défunts.

Mercredi : confession des enfants de la communion privée ; le lendemain, à la messe de 7 heures, communion.

Jeudi : confession du 1er vendredi du mois. A 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 1er Septembre : exposition du Saint-Sacrement de la 1re messe à 5 heures du soir, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes ; entrée par la porte de la sacristie.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche : communion générale des hommes, à la messe de 7 heures.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 28 Août*, fête de saint Augustin, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Nécrologie. — M. le Chanoine COLIN, Jacques-Marie, *Curé de Saint-Thégonnec.* — La paroisse de Saint-Thégonnec est en deuil de son vénéré pasteur. Le chanoine Jacques-Marie Colin vient de succomber aux attaques d'une maladie qui, depuis plusieurs années, minait sa santé. Il se savait lui-même gravement atteint et ne cachait à personne son appréhension d'une fin subite et prochaine. Huit jours à peine avant sa mort, il écrivait à son ancien vicaire qui venait de lui exprimer ses souhaits de fête : « Que le grand saint Jacques me protège au dernier moment. Demande-lui cette grâce pour moi. » Il tenait à mourir au poste qu'il occupait si brillamment depuis près d'un quart de siècle. Si parfois l'état précaire de sa santé l'engageait à se retirer du ministère pour jouir d'un repos bien mérité, il avait soin de chasser bien vite cette pensée. Son principe était qu'un pasteur doit mourir au milieu de ses ouailles et il voulut y conformer sa conduite. Il restait si attaché par toutes les fibres de son cœur à ses chers

paroissiens, qu'il n'avait qu'une crainte, c'était qu'une aggravation de sa maladie ne lui permît pas de continuer l'exercice de son ministère et ne le forçât de se retirer pour terminer ses jours dans une maison de retraite. « Si je dois quitter ma paroisse, disait-il à ses vicaires, vous pouvez venir, la semaine suivante, à mon enterrement. » Dieu a voulu que le Curé de Saint-Thégonnec eût la grâce de finir sa carrière sacerdotale dans la paroisse où l'on ne sait ce qui dominait, ou l'affection du Curé pour ses paroissiens, ou l'attachement des paroissiens à leur Curé.

Prêtre au cœur d'or, le chanoine Colin se faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient. Aucun confrère, j'en suis sûr, ne me démentira. Son presbytère avait dans les environs et bien au loin, la réputation d'une maison hospitalière par excellence, et l'étranger qui venait d'y être hébergé ne pouvait s'empêcher de dire en partant : « Je viens de voir l'hospitalité bretonne ».

Timide par nature, il savait se faire violence pour défendre les âmes. Que de fois sa parole ardente n'a-t-elle pas profondément remué son auditoire, soit qu'il dût faire appel à la piété de ses paroissiens pour les amener à la fréquentation des sacrements, soit qu'il dût stigmatiser les abus qui menaçaient de s'introduire dans sa paroisse. En chaire, il était dans son élément, et il avait vraiment conscience de sa charge de pasteur. Sa parole était toujours religieusement écoutée, même quand il devait faire entendre de dures vérités à sa population. Il savait si adroitement mêler le blâme au compliment, que ses auditeurs quittaient l'église avec l'impression que leur Curé ne les avaient fustigés que par devoir et par affection.

Au courant des aspirations intellectuelles et sociales de son époque, il sut, grâce à ses nombreuses études et à son talent d'observation, deviner l'erreur qui se cachait sous des théories attrayantes importées d'outre-mer, ou écloses dans des cerveaux épris sans doute d'idéal, mais prenant facilement l'utopie pour la réalité. Dans les discussions qui s'élevaient parfois à propos de certaines questions passionnant l'opinion du jour, c'était un plaisir de voir avec quelle fougue et quelle conviction le Curé savait défendre les idées traditionnelles.

Durant sa longue carrière à Saint-Thégonnec, il ne perdit jamais de vue l'intérêt des âmes qui lui étaient confiées. L'école communale des filles venait d'être laïcisée et les Religieuses menaçaient de rester sans asile. Le Curé pourvut au logement des Sœurs et procura à leurs enfants le bienfait d'une éducation chrétienne. Dieu seul sait les sacrifices qu'il s'imposa pour conserver les deux écoles libres de sa paroisse et pour construire le beau patronage qui s'élève non loin du presbytère.

Son zèle dépassait les limites de sa paroisse. Jamais un confrère n'a fait appel en vain à son dévouement. Si, au dernier moment, un conférencier faisait défaut pour une mission ou une retraite, le Recteur de la paroisse ne prenait pas trop d'inquiétude, se disant : « Il me reste le recours au Curé de Saint-Thégonnec ». Que les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

populations qu'il a évangélisées aient pour lui devant Dieu un souvenir dans leurs prières ! La mémoire du chanoine Colin restera longtemps en vénération dans la paroisse où il a tenu, en bon soldat du Christ, à mener le bon combat jusqu'à la fin.

— M. Colin (Jacques-Marie), né à Lambézellec, le 3 Mars 1848 ; ordonné le 25 Mai 1872 ; vicaire à Douarnenez, 2 Juillet 1872 ; recteur de Camaret, 14 Mai 1888 ; curé de Saint-Thégonnec, 6 Mai 1894 ; chanoine honoraire, 25 Janvier 1910 ; décédé le 10 Août 1916.

Avis de service. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Boulc'h, vicaire à Lanvéoc, mort au champ d'honneur, sera célébré le *4 Septembre,* à 10 h. 1/4 du matin.

Plonévez-Porzay. — **Le grand Pardon de Sainte-Anne La Palue** aura lieu le *dimanche 27 Août.*

Samedi 26 Août : première messe à 7 heures, deuxième messe à 8 heures, troisième messe à 9 heures, grand'messe à 11 heures ; — à 5 heures, vêpres, sermon, procession, bénédiction du Saint-Sacrement ; à 9 heures, procession aux flambeaux.

Dimanche 27 Août : première messe à 3 heures ; les messes se suivent ensuite d'heure en heure, autant que possible, jusqu'à 10 heures ; à 11 heures précises, grand'messe, sermon ; — à 3 h. 1/2, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 29 Août : première messe à 7 heures, deuxième messe à 8 heures, grand'messe à 11 heures ; à 3 heures, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Des confesseurs se tiennent, pendant les fêtes, à la disposition des pèlerins.

Chateauneuf-du-Faou. — **Le grand Pardon de Notre-Dame des Portes** aura lieu, le *dimanche 27 Août,* sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Samedi 26 Août : Messe à 6 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Le soir, à 5 h. 1/2, procession de l'église paroissiale à la chapelle. Vêpres solennelles suivies d'une allocution et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A 8. 1/2, procession aux flambeaux.

La chapelle des Portes restera ouverte, toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale, où des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions.

Dimanche 27 Août : Les messes se succèderont d'heure en heure, à la chapelle, à partir de 3 heures. A 10 h. 1/2, la grand' messe.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Trains supplémentaires organisés par la Compagnie des Chemins de Fer Armoricains. — I. *Le Samedi 26 Août :* Châteauneuf, départ, 11 h. 45 ; Rosporden, arrivée, 13 h. 45, départ, 14 h. ; Châteauneuf, arrivée, 16 h. 20.

II. *Le Dimanche 27 Août :* Châteauneuf, départ, 5 h. 30 ; Rosporden, arrivée, 7 h. 40. départ, 8 heures ; Châteauneuf, arrivée, 10 h. 10, départ, 17 heures ; Rosporden, arrivée, 19 h. 20.

Châteauneuf, départ, 7 heures ; Brasparts, arrivée, 8 h. 11, départ, 8 h. 20 ; Châteauneuf, arrivée, 9 h. 30, départ, 17 h. 55 ; Brasparts, arrivée, 19 h. 10.

Saint-Pol de Léon. — **La fête de la Translation des Reliques de S. Pol-Aurélien** sera célébrée, le *dimanche 3 Septembre,* sous la présidence de Monseigneur l'Evêque du diocèse.

Elle sera précédée d'un triduum prêché par M. l'abbé Léon Le Meur, professeur à l'Institution de Notre-Dame du Creisker.

La messe sera chantée par M. le chanoine Le Jacq, curé-doyen de Crozon. M. l'abbé Balanant, recteur de Saint-Marc, prêchera le panégyrique du Saint. La procession sera suivie d'une allocution de Monseigneur.

A l'occasion de cette fête, une indulgence plénière peut être gagnée, aux conditions ordinaires, les trois jours qui précèdent ou les trois jours qui suivent.

Pardon de Notre-Dame de Bénodet, *dimanche 3 Septembre.* — La veille, *samedi :* confession de 2 heures à 6 heures ; à 6 heures, premières vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche : 1re messe à 7 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures ; — vêpres à 3 heures, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le Folgoat. — **Le grand Pardon de N.-D. du Folgoat** aura lieu le *vendredi 8 Septembre,* sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc.

Discours de S. Em. le cardinal Mercier, le 21 Juillet, à Bruxelles.

Jerusalem facta est habitatio exterorum ; dies festi ejus conversi sunt in lectum.
Jérusalem, les étrangers sont maîtres dans tes murs, tes jours de joie sont devenus des jours de deuil.
(Du 1er Livre des Machabées, ch. I, v. 40-41.)

Nos bien chers Frères,

Nous devions ici nous réunir pour fêter le 85e anniversaire de notre indépendance nationale.

Dans quatorze ans, à pareil jour, nos cathédrales restaurées et nos églises rebâties seront larges ouvertes : la foule s'y précipitera ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

notre roi Albert, debout sur son trône, inclinera, mais d'un geste libre, devant la majesté du Roi des rois, son front indompté ; la reine, les princes royaux l'entoureront ; nous réentendrons les envolées joyeuses de nos cloches, et dans le pays entier, sous les voûtes des temples, les Belges, la main dans la main, renouvelleront leurs serments à leur Dieu, à leur souverain, à leurs libertés, tandis que les évêques et les prêtres, interprètes de l'âme de la nation entonneront, dans un commun élan de reconnaissance joyeuse, un triomphal *Te Deum*.

Aujourd'hui, l'hymne de la joie expire sur nos lèvres.

Le peuple juif, captif, à Babylone, assis en larmes au bord de l'Euphrate, regardait couler les eaux du fleuve. Ses harpes muettes pendaient aux saules du rivage. Qui aurait eu le courage de chanter le cantique de Jéhova sur un sol étranger : « Terre patriale de Jérusalem, s'écriait le Psalmiste, si jamais je t'oublie, que ma main droite se dessèche ! Que ma langue reste collée à mon palais si je cesse de penser à toi, si tu n'es plus la première de mes joies ! »

Le psaume s'achève en paroles imprécatoires. Nous nous interdisons de les reproduire ; nous ne sommes plus du Testament Ancien, qui tolérait la loi du talion : « Œil pour œil, dent pour dent. » Nos lèvres, purifiées par le feu de la charité chrétienne, ne profèrent point de haine.

Haïr, c'est prendre le mal d'autrui pour but et s'y complaire. Quelles que soient nos douleurs, nous ne voulons point de haine à ceux qui nous les infligent. La concorde nationale s'allie chez nous, à la fraternité universelle. Mais, au-dessus du sentiment de l'universelle fraternité, nous plaçons le respect du droit absolu, sans lequel il n'y a pas de commerce possible ni entre les individus, ni entre les nations.

Et voilà pourquoi, avec saint Thomas d'Aquin, le docteur le plus autorisé de la théologie chrétienne, nous proclamons que la vindicte publique est une vertu.

Le crime, violation de la justice, attentat à la paix publique, qu'il émane d'un particulier ou d'une collectivité, doit être réprimé. Les consciences sont soulevées, inquiètes, à la torture, tant que le coupable n'est pas, selon l'expression si saine et si forte du langage spontané, remis à sa place ; c'est rétablir l'ordre, rasseoir l'équilibre, restaurer la paix sur la base de la justice.

La vengeance publique ainsi comprise peut irriter la sensiblerie d'une âme faible ; elle n'est pas moins, dit saint Thomas, l'expression, la loi de la charité la plus pure et du zèle qui en est la flamme. Elle ne se fait pas de la souffrance une cible, mais une arme, vengeresse du droit méconnu.

Comment voulez-vous aimer l'ordre, sans haïr le désordre ; souhaiter intelligemment la paix, sans expulser ce qui la ronge ; aimer un frère, c'est-à-dire lui vouloir du bien, sans vouloir que, de gré ou de force, sa volonté se courbe devant les imprescriptibles rigueurs de la justice et de la vérité ?

C'est de ces sommets qu'il faut considérer la guerre pour en comprendre la grandeur.

Encore une fois, vous vous heurterez peut-être à des tempéraments efféminés pour lesquels la guerre n'est qu'explosions de mines, éclatements d'obus, tueries d'hommes, effusions du sang, cadavres entassés ; vous trouverez des politiciens, à la vue basse, qui ne voient d'autre enjeu à une bataille qu'un intérêt d'un jour, la prise d'un territoire ou d'une province.

Mais non. Si, malgré ses horreurs, la guerre, — j'entends la guerre juste, — a tant d'austère beauté, c'est qu'elle est l'élan désintéressé de tout un peuple qui donne, ou est disposé à donner ce qu'il a de plus précieux, sa vie, pour la défense ou la revendication de quelque chose qui ne se pèse pas, ne se chiffre pas, ne s'accapare pas : le droit, l'honneur, la paix, la liberté !

Ne sentez-vous pas que, depuis deux ans, la guerre, l'attention ardente, soutenue que, d'ici même, vous lui prêtez, vous purifie, vous dégage de vos scories, vous recueille, vous fait monter vers quelque chose de meilleur que vous ?

C'est vers l'idéal de la justice et de l'honneur que vous montez. Son attrait vous soulève.

Et parce que cet idéal, s'il n'est pas une abstraction vaine qui s'évapore avec les fictions d'un rêve, doit avoir son siège dans un sujet subsistant et vivant, je ne me lasse pas d'affirmer cette vérité qui nous tient sous son joug : Dieu se révèle le Maître, le Conducteur des événements et de nos volontés, Maître sacré de la conscience universelle.

Ah ! si nous pouvions serrer dans nos bras nos héros qui, là-bas se battent pour nous, ou attendent, frémissants, leur tour d'aller au feu ; s'ils nous permettaient de surprendre les battements de leur cœur, n'est-ce pas que c'est cela qu'ils nous répondraient : « Je suis au devoir, je m'immole à la justice » ?

Et vous, épouses et mères, dites-nous à votre tour la beauté de ces années tragiques. Epouses, dont chacune des pensées s'en va, triste mais résignée, vers l'absent, lui porter vos aspirations, votre longue attente, votre prière. Mères, dont l'existence partagée se consume dans l'angoisse de chaque minute, vous les avez donnés, vos fils, et vous ne les reprendrez pas ; à chaque minute aussi l'admiration nous tient, haletants, devant vous.

Le chef de l'une de nos plus nobles familles m'écrivait : « Notre fils, du 7e de ligne, est tombé ; ma femme et moi en avons le cœur brisé ; cependant, s'il le fallait, nous le redonnerions encore. »

Un vicaire de la capitale vient d'être condamné à douze ans de travaux forcés. On me permet d'aller dans sa cellule l'embrasser et le bénir. « J'ai, dit-il, trois frères au front ; je crois être ici pour avoir aidé le plus jeune — il a 17 ans — à rejoindre ses aînés ; une de mes sœurs est dans une cellule voisine, mais j'en remercie le bon Dieu, ma mère ne reste pas seule ; elle nous l'a fait dire, d'ailleurs, elle ne pleure pas. »

N'est-ce pas que nos mères font songer à la mère des Machabées ?

Que de leçons de grandeur morale ! Ici même et sur le chemin de l'exil, et dans les prisons et dans les camps de concentration, en Hollande et en Allemagne !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pensons-nous assez à ce que doivent souffrir ces braves qui, depuis le début de la guerre, au lendemain de la défense de Liège et de Namur ou de la retraite d'Anvers, ont vu leur carrière militaire brisée et rongent leur frein ; ces gardiens du droit ou de nos franchises communales, que leur vaillance a réduits à l'inaction ?

Il y a du courage dans l'élan ; il n'y en a pas moins à le contenir. Il y a même plus de vertu, parfois, à pâtir qu'à agir.

Et ces deux années de soumission du peuple belge à l'inévitable ; cette ténacité profonde qui faisait dire à une humble femme, devant laquelle on discutait les possibilités d'une prochaine conclusion de la paix : « Oh ! pour nous, il ne faut rien presser ; nous attendrons encore ». Comme tout cela est beau et plein d'enseignements pour les générations à venir.

Voilà ce qu'il faut voir, mes Frères, la magnanimité de la nation dans le sacrifice, notre universelle et persévérante confraternité dans les angoisses, dans les deuils, et dans la même invincible espérance ; voilà ce qu'il faut regarder, pour estimer à sa valeur la patrie belge.

Or, les premiers artisans de cette grandeur morale, ce sont nos soldats.

En attendant qu'ils nous reviennent et que la Belgique reconnaissante acclame les vivants et auréole de gloire la mémoire de nos morts, élevons-leur dans nos âmes un monument permanent de religieuse gratitude.

Prions pour ceux qui ne sont plus. N'excluons personne de notre commisération ; le sang du Christ a coulé pour tous. Il en est, vraisemblablement, qui expient en purgatoire les dernières traces de leur humaine faiblesse. Il vous appartient de hâter leur entrée en paradis. Secourez la détresse du pauvre, du pauvre connu, du pauvre honteux. Donnez votre superflu à ceux qui manquent du nécessaire. Assistez à la messe qui, chaque semaine, se célèbre dans l'église de votre paroisse pour nos soldats défunts ; conduisez-y vos enfants ; engagez-les à communier et communiez avec eux.

Prions aussi pour ceux qui tiennent toujours sur les champs de bataille de la ligne de feu. A l'heure où je vous parle, dites-vous qu'il y en a qui agonisent. La perspective de l'éternité est dressée devant eux ; résignons-nous pour eux ; obtenons-leur une sainte mort.

« Nos soldats sont nos maîtres, écrivait hier un académicien français, ils sont nos chefs, nos professeurs, nos juges, nos soutiens, nos véritables amis ; soyons dignes d'eux, imitons-les ; pour nous engager à ne pas faire moins que notre devoir, ils sont invariablement disposés à faire plus que le leur. »

L'heure de la délivrance approche, mais n'a pas sonné. Demeurons patients. Ne laissons par fléchir nos courages. Abandonnons à la divine Providence le soin de parfaire notre éducation nationale.

Jeunes femmes, jeunes filles, laissez-moi vous demander si vous considérez assez la gravité de l'heure présente. De grâce, ne vous

montrez pas étrangères au deuil de la Patrie ! Il y a des mises, des attitudes qui insultent à la douleur.

La modestie est pour vous toujours une auréole et une vertu ; elle est, en plus, aujourd'hui, un devoir patriotique.

Songez, vous aussi, aux privations et à l'endurance de nos soldats.

Pénétrons-nous tous de la grande loi de l'austérité de la vie.

Combien nous devrions, poursuit le patriote que je viens d'invoquer, combien nous devrions, dans les conditions relativement faciles et dans les régions moins exposées qui sont les nôtres et qui ne méritent pas le nom de zones de feu, nous appliquer à nous réduire, à nous simplifier, et, comme les soldats, mais à notre manière, à nous affirmer avec une plus directe énergie ! N'acceptons pas une minute de distraction ni de relâchement. Ne dépensons toutes les minutes de notre vie que pour le gain magnifique auquel nos frères sacrifient si amoureusement la leur.

Et, de même qu'au front, nos héros nous présentent l'admirable et consolatrice image d'une indissoluble union, d'une fraternité militaire que rien ne saurait rompre, ainsi dans nos rangs, moins serrés et d'une discipline plus flottante, nous aurons à cœur, cependant, d'observer la même concorde patriotique. Nous respecterons la trêve imposée à nos querelles par la grande cause qui doit seule employer et absorber tous nos moyens d'attaque et de combat ; et si des impies ou des malheureux, ne comprenant pas l'urgence et la beauté de cette prescription nationale, s'obstinent à vouloir, malgré tout, entretenir et attiser les passions qui, par ailleurs, nous séparent, nous détournerons la tête et nous continuerons, sans leur répondre, de demeurer fidèles au pacte de solidarité, d'amitié, de loyale et bonne confiance que nous avons, même malgré eux, conclu avec eux, sous le grand souffle de la guerre.

La date prochaine du premier centenaire de notre indépendance doit nous trouver plus forts, plus intrépides, plus unis que jamais. Préparons-nous-y dans le travail, dans la patience, dans la fraternité.

Lorsque, en 1930, nous remémorerons les années sombres 1914-1916, elles nous apparaîtront les plus lumineuses, les plus majestueuses et, à la condition que nous sachions dès aujourd'hui le vouloir, les plus heureuses et les plus fécondes de notre histoire nationale.

Per Crucem ad lucem ; du sacrifice jaillit la lumière !

Nos Missionnaires.

Lettre du R. Père Abgrall, des Missions Etrangères, Provicaire apostolique au Tonkin méridional.

Cón-Cá, 1er Juin 1916.

Bien cher « Breur bras »,

Arrivé ici, il y a huit jours. — A cinq heures de distance de Thuân-Nghiâ. — Une plaine d'une dizaine de kilomètres de pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fondeur, sur quatre ou cinq de largeur ; sur trois faces, la montagne et la forêt vierge ; la plaine défrichée à moitié, l'autre moitié en taillis ou haute futaie. Le tigre quelquefois, le sanglier souvent, le cerf aussi, et c'est une misère de défendre contre eux le riz et les pommes de terre.

Oh ! qu'il fait chaud, qu'il fait lourd, qu'il fait soif ; comme il y a des moustiques et des mouches, et comme on a envie de dormir, et qu'on dort peu ! Aussi, impossible d'écrire dix lignes, et j'en reste là pour aujourd'hui, on n'est pas de fer.

4 Juin. — Six jours d'une lourdeur de plomb ; que c'est intéressant de confesser par cette chaleur et cette lourdeur ! Enfin, cette nuit, le ciel s'est fondu en une pluie torrentielle, et on respire, et on dort, et on mange, et on peut écrire sans inonder son papier de ses sueurs.

Il y a quinze ans, cette plaine n'était qu'une vaste forêt, royaume des éléphants. Les rudes travailleurs de Thuân-Nghiâ y sont montés et ont défriché petit à petit. Les premiers ont payé leur tribut à l'insalubrité des régions incultes. Plusieurs sont morts, d'autres sont rentrés au village, fatigués, vieux, sans enfants. Dans ce pays de fièvre, les enfants ne poussent pas.

Maintenant, la plaine est cultivée, l'air est plus sain, les enfants poussent, les premières cabanes font place à des maisons convenables, et il y a une certaine aisance, et de nouveaux essaims viennent. Il y a maintenant environ 250 chrétiens ; on va bâtir une église. Bientôt, il y aura un prêtre qui aura également à s'occuper de Dap-Bê, à deux heures d'ici, et de deux autres groupes en formation. Et c'est ainsi que le désert se peuple d'âmes, de prière et de travail.

J'ai confessé à peu près tout mon monde. Les derniers viendront aujourd'hui. Demain, confession des enfants ; après-demain, je rentre.

A Thuân-Nghiâ, le choléra a disparu. Il y a eu seize victimes. Les deux derniers cas ont été foudroyants : deux hommes dans la force de l'âge enlevés en quelques heures. Après les avoir administrés, je crois que tous les microbes de la création me sont entrés dans le corps. Pendant un jour et deux nuits, une vraie bataille de Verdun dans mes pauvres intestins. Fatigue générale, à pouvoir à peine me traîner. Mais les Boches en ont été pour leurs frais, il leur a fallu déguerpir et il n'en est plus question. Puisse-t-il bientôt en être de même en France !

Ce matin, soixante-dix communions. Il y a des cathédrales en France où il n'y en a pas autant.

Je loge, confesse et dis la messe chez un chrétien. Touchant la maison, séparées par un simple treillis, sont les vaches, sans aucune litière. Alors, ça ne sent pas la rose.

Tout autour du village, au pied de la montagne boisée, des hameaux laotiens. Les mêmes tribus qu'à Dap-Bê : race forte, indolente, insouciante. Les hommes ne travaillent pas deux mois par an. Ils font piétiner quelques rizières profondes par leurs

buffles et y piquent des plants de riz ; ils brûlent quelques coins de la montagne, et piquent des grains de riz dans la cendre ; puis, flânent en attendant la moisson. Les femmes vont, chaque jour dans la montagne, chercher des tubercules sauvages pour le repas. Et tout çà est gros et gras et trouve son sort autrement heureux que celui de l'Annamite, qui est du matin au soir à la charrue.

Charmante grappe humaine, vue l'autre jour à l'entrée d'un de ces hameaux : un homme d'une trentaine d'années, de très haute stature, portant sur le dos, assis dans une pièce de toile en forme de hotte, un petit enfant de quelques mois ; à califourchon sur sa hanche gauche, soutenu par le bras du papa, un autre enfant d'environ deux ans ; à droite, marchant accrochée à la culotte du papa, une petite fille de quatre ou cinq ans. Et tous trois très sommairement vêtus, mais propres comme des poissons sortant de l'eau. Ils sont gentils comme des anges, les enfants laotiens. C'est malheureux qu'on ait si peu de prise sur ces gens ; ils sont esclaves de leurs *génies,* et puis ils sont nomades ; pour un rien, ils s'en vont, et allez courir après !

***

Les journaux de France ont-ils parlé d'un essai de révolte en Annam, au commencement de Mai ? Alors que le monde entier s'agite, on a voulu se payer aussi sa petite agitation. — Le 3 Mai, un commencement de révolution à Hué, la capitale. Le mot d'ordre était de tuer tous les Français. Mais l'autorité française avait été prévenue à temps, et le mouvement a été vite réprimé. En même temps, Duy-Thân, le jeune roi, 16 ans, s'évadait de son palais, pour rejoindre les conspirateurs, nombreux surtout dans les deux provinces de Quang-Nam et de Quang-Nga. On devait s'emparer de tous les chefs-lieux de provinces. Mais le roi n'y put pas arriver. Des armes, qu'on attendait, n'arrivèrent pas non plus. Malgré tout, dans ces deux provinces, les partisans sortirent en masse, agitant des drapeaux rouges aux cinq étoiles blanches : la réunion des cinq parties de l'Indo-Chine. Quelques coups de fusils, et la bande de moineaux se dispersa. Au bout de quelques jours, on put mettre la main sur le roi, qui fut interné, déclaré déchu et remplacé par un autre fantôme de roi qui a pris le titre de Khai-Dinh. Il y a eu quatre exécutions capitales à Hué ; il y en aura aussi probablement au Quang-Nam et au Quang-Nga, sans parler des autres condamnations. Et maintenant, tout est rentré dans l'ordre, dit-on. Mais l'Administration, ici comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, fait souvent comme l'autruche et se cache la tête pour ne pas voir. Quand le microbe de la révolte est dans l'air, on n'en vient pas si facilement à bout.

7 Juin. — Rentré hier, sous un soleil de feu. Vu en route : à la sortie d'un village païen, un homme portant une petite provision de riz et de sapèques, précédé et suivi de deux hommes armés de grands couteaux. A un détour de la route, riz et sapèques sont déposés par terre, et les trois hommes se prosternent comme ayant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devant eux des êtres invisibles, en disant : « Seigneurs, nous vous offrons ces provisions de route, et maintenant nous vous souhaitons bon voyage ». — Dans le village, toutes les portes sont fermées, et on rencontre à peine quelques individus, tous armés de grands couteaux. Explication : le choléra a fait son apparition, apporté par des génies malfaisants. Alors, on ferme sa porte pour qu'ils n'entrent pas ; on s'arme pour leur faire peur, et on fait des gentillesses à ceux qui sont entrés, et on leur fait le pas de conduite avec des provisions de route, pour qu'ils s'en aillent.

Les païens ont une frousse épouvantable du choléra. Ils abandonnent leurs malades et quelquefois les enterrent avant qu'ils soient morts. Les chrétiens, au contraire, soignent bien leurs malades et s'aident entre eux. Aussi l'épidémie fait-elle moins de victimes et disparaît plus vite.

***

D'une lettre du P. Le Gourriérec, trouvée en rentrant :

« Vous connaissez les nouvelles du Sud. Il n'y a rien de fait ou de fini. On n'a pas pris les principaux et vrais révolutionnaires. Aussi, dit-on, faut-il s'attendre à un fameux coup de chien. Je serai aux premières loges pour jouir du spectacle. L'autre jour, j'ai été averti presque officiellement d'avoir à prendre mes précautions. »

***

Donc, un de nos neveux est dans la fournaise de Verdun, deux autres dans la Marne, et le dernier en instruction à Troyes. J'ai toujours hâte, d'avoir des lettres, et quand je les ai reçues, je tremble en les ouvrant. Que Dieu garde nos neveux et que la mère de nos cinq soldats n'ait à pleurer que son cher Corentin !

Je croyais avoir fini mes tournées, et au bout de trois mois on commence à en avoir son comptant. Il reste Dap-Bé, à sept heures d'ici. Le prêtre annamite qui devait y aller a des plaies aux jambes, et je crois que ce sera encore à moi de marcher. Fort heureusement qu'on est jeune de 62 ans, puisque je suis toujours

Ton *breur-bihan*.

VARIÉTÉS

La situation militaire faite par la loi française au clergé en temps de guerre.

M. Fénelon Gibon publie, dans la *Semaine religieuse* de Lyon, l'intéressante étude suivante :

« Quelques journaux ont cru le moment heureusement choisi pour faire une campagne contre la présence d'un certain nombre de prêtres dans les services sanitaires de l'armée.

Etablissons d'abord la différence qui sépare notre législation militaire de celle de presque tous les Etats européens, dont les lois, on va le voir, placent les ministres des cultes dans les postes les

plus conformes à leur caractère et où leurs aptitudes leur permettent de rendre le plus de services.

Allemagne. — La loi militaire du 2 Mai 1874 stipule : « Les hommes qui remplissent un ministère sacerdotal dans une association religieuse reconnue ne sont point appelés à servir, les armes à la main ». La loi militaire du 6 Mai 1880 accorde la même dispense du service ordinaire dans la réserve aux personnes spécifiées dans la loi de 1874, article 61. D'ordinaire, les aspirants au sacerdoce font le volontariat d'un an qui existe toujours en Allemagne et qui, en temps de paix, bien entendu, dispense du service de réserve.

Angleterre. — Les ministres des cultes sont exempts de tout service militaire.

Autriche-Hongrie. — L'article 24 de la loi militaire du 2 Octobre 1882 dispose : « Les aspirants au ministère ecclésiastique des cultes reconnus peuvent être mis en congé, au moment de leur incorporation. Après leur ordination, ils sont inscrits sur la liste des aumôniers militaire ». La loi hongroise du 17 Octobre 1882 est conforme à la loi autrichienne.

Belgique. — L'article 10 de la loi du 27 Juillet 1885, a supprimé la dispense accordée auparavant aux membres du clergé. Le Ministre a seulement promis, lors du vote de la loi, d'employer les prêtres, en cas de guerre, parmi les non-combattants.

Russie. — L'article 62 de la loi militaire du 1er Janvier 1874 stipule : « Sont dispensés du service militaire les membres du clergé de toutes les confessions chrétiennes ».

En *France*, les textes en vigueur sont ceux de la loi du 20 Juillet 1872, de la loi du 15 Juillet 1889 et de la loi du 9 Mars 1905.

Sont dispensés de tout service les ecclésiastiques placés par leur âge sous le régime de la loi du 27 Juillet 1872, dont l'article 20 porte : « Sont à titre conditionnel dispensés du service militaire... 1° Les élèves ecclésiastiques désignés à cet effet par les archevêques et évêques, et les jeunes gens autorisés à continuer leurs études pour se vouer au ministère dans les cultes salariés par l'Etat, sous la condition qu'ils seront assujettis au service militaire, s'ils cessent les études en vue desquelles ils auront été dispensés ou si, à vingt-six ans, les premiers ne sont pas entrés dans les ordres majeurs, et si les seconds n'ont pas reçu la consécration.

La situation faite à ces dispensés leur a été conservée par l'article 92 de la loi du 15 Juillet 1889 et par l'article 99 de la loi du 21 Mars 1905.

Sous le régime de la loi du 15 Juillet 1889, les dispensés à titre d'élèves ecclésiastiques, ne font qu'un an de service dans l'armée active ; en cas de mobilisation, ils sont versés dans le service de santé (art. 23, 4°).

Aux termes de l'article 99 de la loi du 21 Mars 1905, les dispensés de l'article 23, avant la mise en vigueur de la présente loi, conserveront la situation qui leur est faite par la loi de 1889, « au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

point de vue des obligations du service militaire dans l'armée active ».

Et l'article 41 de la loi du 9 Décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat dispose : « Les jeunes gens qui ont obtenu, à titre d'élèves ecclésiastiques, la dispense prévue par l'article 23 de la loi du 15 Juillet 1889, continueront d'en bénéficier, conformément à l'article 99 de la loi du 21 Mars 1905, à la condition qu'à l'âge de vingt-six ans, ils soient pourvus d'un emploi de ministre du culte rétribué par une association cultuelle et sous réserve de justifications qui seront fixées par un réglement d'administration publique. »

Le réglement d'administration publique du 22 Mai 1906 autorisa, pendant l'année 1906, la délivrance des certificats nécessaires par les représentants des bureaux d'administration des séminaires et ceux des établissements publics ou d'utilité publique chargés de l'administration des lieux du culte.

L'article 99 de la loi de 1905 ne parait conserver aux dispensés le bénéfice de leur situation qu'au point de vue de leurs obligations dans l'armée active. Mais un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 31 Mars 1911, décide que « cette disposition doit être entendue, en ce sens qu'elle recevra son application non seulement pendant les trois ans du service actif, mais en cas de mobilisation. »

Le Ministre de la Guerre a décidé, en conséquence, que « les ecclésiastiques des divers cultes, appartenant aux classes régies par la loi du 15 Juillet 1889, qui ont satisfait, en temps utile, aux conditions de dispenses résultant des dispositions combinées de la loi et de celles des lois du 21 Mars 1905 sur le recrutement de l'armée et du 9 Décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, sont affectés de droit, en cas de mobilisation, au service de santé ; ils ne pourraient recevoir, exceptionnellement, une autre affectation que par mesure disciplinaire prise en conformité des dispositions légales. »

En résumé, les ecclésiastiques appartenant aux classes régies par la loi du 27 Juillet 1872 ne sont pas mobilisables. Les ecclésiastiques, qui appartiennent à des classes postérieures à la mise en vigueur de la loi du 15 Juillet 1889 et qui ont été régulièrement dispensés de deux ans de service actif, sont affectés de droit, en cas de mobilisation, au service de santé. Enfin, les ecclésiastiques placés par leur âge sous le régime de la loi du 21 Mars 1905, ne bénéficient d'aucune dispense et sont mobilisables dans le service armé, à moins qu'ils n'y soient pas aptes physiquement.

Les difficultés qui naissaient de ces textes ont été résolues par l'arrêt du Conseil d'Etat, en date du 11 Mars 1911. Cet arrêt a formellement déclaré que les prêtres conservaient leur situation, *même en cas de mobilisation.*

Mais toutes ces décisions, si précises qu'elles soient, ne sont pas pour embarrasser nos anticléricaux. Ils ne tiennent compte ni des lois, ni des décisions de justice, et voici qu'ils demandent au Conseil d'Etat de revenir sur sa jurisprudence. Ils invoquent, à ce

sujet, la loi Dalbiez qui, d'après eux, aurait donné au Ministre de la Guerre, « le droit » d'employer les prêtres hors de service de santé ; ils prétendent, en conséquence, qu'il est nécessaire d'obtenir du Conseil d'Etat une décision nouvelle.

Depuis la guerre, il est arrivé plusieurs fois, en fait, qu'à la suite des circulaires prescrivant d'une façon générale, de verser dans le service armé les hommes de tous les autres services, certaines formations ont envoyé des prêtres du service de santé dans les régiments ; mais le ministère de la guerre a toujours maintenu le droit des prêtres, tel qu'il résulte de l'arrêt du Conseil d'Etat sus-énoncé.

En demandant un nouvel arrêt du Conseil d'Etat, la presse anticléricale fait l'aveu que la jurisprudence actuelle est contraire à ses prétentions ; elle reconnaît donc que *c'est très régulièrement que les prêtres infirmiers ont été affectés au service sanitaire,* puisqu'il y a une loi et une décision du Corps d'Etat chargé d'interpréter la loi.

Est-il besoin de faire observer que la loi Dalbiez n'a pu abroger *implicitement* une disposition d'une loi générale comme la loi de 1889, confirmée, sur le point en litige, par la loi de séparation de 1905 ? — La situation militaire des prêtres infirmiers est donc absolument nette, absolument régulière, juridiquement inattaquable ; et ceux qui l'attaquent, sous un précieux prétexte d'égalité, ne font, en réalité, qu'une œuvre de désordre et de désorganisation.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

R. P. Dumas, S. M. : Introduction à l'union intime avec Dieu. 4^e^ édit. In-12 de 556 pages. Prix : **3 fr.**

Lettre de S. Em. le cardinal Merry del Val à l'auteur.

SEGREDERIA DI STATO
DI SUA SANTITA

Dal Vaticano, 19 Avril 1914.

Mon Révérend Père,

Le Saint-Père, Pie X, a eu pour très agréable l'hommage filial de votre ouvrage sur l'*Union intime avec Dieu*, d'après l'*Imitation de Jésus-Christ*.

L'accueil si bienveillant que l'Episcopat et le Clergé ont fait à ce livre mystique témoigne de son mérite et de sa beauté.

Le Souverain Pontife est heureux de vous féliciter de la très pieuse intention, du noble but que vous vous êtes proposés, par la publication de cette œuvre, fruit de votre long ministère auprès des âmes religieuses et sacerdotales, d'aider ces âmes, d'aider les âmes d'élite, les âmes de bonne volonté à avancer plus sûrement dans la vie intérieure parfaite, auxquelles vous avez offert un solide commentaire du livre sublime de l'*Imitation*, et un guide lumineux de la vie spirituelle.

En souhaitant que cet ouvrage produise des fruits abondants dans les âmes, Sa Sainteté vous envoie de tout cœur pour vous et pour votre œuvre une spéciale Bénédiction Apostolique.

Je vous suis très reconnaissant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, avec mes félicitations personnelles, mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

† R. Card. Merry del Val.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Modifications d'horaires et améliorations au 1er Septembre 1916. — 1° *Entre Quimper et Pont-l'Abbé et vice-versa :* Retard de 10 minutes au départ de Quimper et accélération du train partant actuellement de cette gare à 14 h. 49 et légère avance du train matinal pour Quimper qui partira de Pont-l'Abbé à 6 h. 09.

2° *Entre Quimper et Douarnenez et vice-versa :* Report dans l'après-midi (14 h. 55) du train partant actuellement de Quimper à 11 h. 40 et substitution au train partant de Quimper à 18 h. 20 d'un train partant de cette gare à 20 h. 45, arrivant à Douarnenez à 21 h. 24 après avoir relevé la correspondance du train AK express venant de Paris ; léger recul du train matinal pour Quimper qui partira de Douarnenez à 6 h. 10.

3° *Entre Quimper et Pont-de-Buis et vice-versa :* Maintien à titre définitif des trains ouvriers (3e classe seulement) déjà mis en marche depuis le 14 Août pour le service de la poudrerie de Pont-de-Buis.

Départ de Quimper .... à 7 h. 10 — 14 h. 38 — 23 h. 07.
Départ de Pont-de-Buis. à 1 h. 05 — 9 h. 30 — 17 h. 00.

MAGUER & MESSAGER
Artistes-Peintres
QUIMPER — 15, rue Kéréon — QUIMPER

AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES
inaltérables, très soignés, livraison rapide.
PRIX : 40cm × 50cm, **20 fr.** ; 30cm × 40cm, **15 fr.** ; 24cm × 30cm, **8 fr.**
Prix spéciaux pour Peinture à l'Huile, Pastel, Charbon, Sépia.
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.
MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS
par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

ET ADMINISTRATION *place Saint-Mathieu*

31e Année. Vendredi 1er Septembre 1916. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Retraites ecclésiastiques ; Allocution de S. G. Mgr Duparc au grand Pardon de N.-D. des Portes ; Pèlerinage de Lourdes ; N.-D. du Folgoat ; Pluguffan ; Combrit ; Ergué-Gabéric ; Nantes.

III. — Le sursis d'appel des membres de l'Enseignement.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Septembre. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi, 4. — De la Férie. Vert.

Mardi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 6. — De la Férie. Vert.

Jeudi, 7. — De la Férie. Vert.

Vendredi, 8. — Nativité de la Bse Vierge Marie. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Samedi, 9. — Office de la Bse Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 10. — 13e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Cuburien. . . . du 1er au 8 Septembre.
Lanmeur. . . . . du 9 au 14 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Gouzard, recteur de Loperhet, décédé le 30 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 3 Septembre :* Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.
Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
Jeudi 7 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.
Vendredi 8 : Fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, offices aux mêmes heures que le dimanche, *moins* les messes de 9 heures et de midi.

— Église de Saint-Mathieu. — *1er Septembre,* premier vendredi du mois : 6 heures messe à l'autel du Sacré-Cœur, réunion et communion générale des Bretons ; 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, réunion, messe et communion des mères de famille. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. Le soir, à 8 heures, réunion générale. Les hommes ont leur place réservée. Instruction et salut.
Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pêcheurs.
XIIe Dimanche après la Pentecôte : 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2, messe. A 7 heures, messe des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. La grand'messe, à 10 heures.
Les vêpres, à 3 heures, suivies des prières de l'Archiconfrérie et des prières pour la France, Salut.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.
Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — Le *Dimanche 3 Septembre,* à 7 h. 1/2, réunion de la Congrégation des Dames. Messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Retraites ecclésiastiques. — Brusquement interrompues au mois d'Août 1914 par la mobilisation générale, les retraites auxquelles participe chaque année le clergé du diocèse avaient été remises à une date indéterminée. Mais nul ne songeait alors que la guerre pût durer si longtemps. Après deux ans écoulés, Monseigneur avait hâte de reprendre la série de ces pieux exercices, afin de ne pas priver plus longtemps ses prêtres d'un moyen de sanctification si efficace.

En l'état actuel des paroisses, en l'absence de tant de prêtres mobilisés (plus de la moitié), les difficultés ne manquaient pas. On en vint à bout, en doublant le nombre des retraites, en multipliant les centres où elles seraient données. Et c'est ainsi que, à Lesneven du 25 au 29 Juillet, à Saint Pol de Léon du 31 Juillet au 4 Août, puis au Séminaire du 7 au 11 et du 21 au 25 Août, ont pu successivement être rassemblés tous les prêtres que la mobilisation n'a pas atteints, soit au total 450.

Les trois premières retraites ont été prêchées par le R. P. Bouvier, de Paris ; la quatrième, par M. le chanoine Ricordel, supérieur des Missionnaires diocésains de Nantes. Tous deux ont déployé dans l'exercice de cet important ministère, avec un zèle égal, une éloquence qui, dans des genres différents, a été semblablement goûtée par tous leurs auditeurs ; et c'est d'un cœur unanime que ceux-ci se sont associés au juste hommage de reconnaissance que Monseigneur leur a adressé lorsqu'ont pris fin ces jours de recueillement, de piété et de renouvellement spirituel. Que N. S. Jésus-Christ les récompense du bien qu'ils ont fait !

ALLOCUTION DE S. G. MONSEIGNEUR DUPARC

au grand Pardon de N.-D. des Portes.

Posuerunt me custodem.
Ils m'ont établie comme gardienne.
(Cantic., I, 5.)

Mes Frères,

On croirait entendre dans ce texte une parole de soldat discipliné : « Voici le poste où mes chefs m'ont placé. J'y monte fidèlement la garde. *Posuerunt me custodem.* »

Mais, appliqué à la Sainte Vierge, le mot prend une autre allure, celle de l'amour qui veille, qui défend et qui sauve.

N'est-ce pas le rôle de Notre-Dame des Portes auprès de vous ? Dieu vous l'a choisie comme patronne, et vous l'avez adoptée. Elle peut dire avec une fierté maternelle : « Mon Fils du Ciel, et mes enfants de la terre, m'ont établie ici comme gardienne. Je garde. *Posuerunt me custodem.* »

Que garde-t-elle ? Votre trésor divin et humain, vos traditions religieuses, vos aspirations patriotiques, vos âmes, vos familles, vos morts, vos vivants, vos travailleurs et vos combattants, la France, l'Eglise, tout ce qui vous touche. Mais, dans ce qui vous touche, elle voit tout au point de vue de la volonté de Dieu. Car il y a une volonté précise de Notre Seigneur Jésus-Christ sur nous et sur notre pays, et cette volonté recherche à la fois la gloire divine et le salut des âmes, sans négliger nos intérêts humains et notre avenir Français. Or, la Bienheureuse Vierge travaille avec nous à accomplir cette volonté, et ne se laisse décourager ni par nos faiblesses ni par nos désertions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment se découragerait-elle ? En nous gardant, c'est son Fils, Jésus-Christ, qu'elle garde en nous. « Ne t'en va pas, mon Fils. Ce peuple veut t'aimer et te servir. Peuple, retiens-le dans ton sein. Quel autre sauveur chercheras-tu ? *Non est in alio aliquo salus.* Si Notre Seigneur continue de vivre dans ton âme et dans ton pays, ta vie sera chrétienne, ton labeur sera fécond, ta souffrance sera expiatrice, ta prière préparera la victoire, ton effort la méritera, ton courage la remportera ! Ton vrai trésor, c'est ton Dieu. »

Comment remplit-elle son office de gardienne ?

Sa mission exige de la *vigilance*, de la *force*, de l'*amour*.

Si nous avions pu jamais l'ignorer ou l'oublier, nous venons de rapprendre la nécessité et le prix de la *vigilance*.

Même protégée, depuis la frontière, par une triple ligne de camps retranchés, une capitale n'est pas hors de danger.

Même sous triple clef, et dans un coffre-fort, un trésor n'est pas pleinement en sûreté.

A plus forte raison, quand il s'agit des âmes, de leur foi, de leur vertu, de leur fidélité au devoir, quelle clef ou quelle muraille pourrait remplacer la vigilance du gardien ?

Heureusement, la Vierge qui a veillé en silence sur la vie mortelle de Jésus et sur la vie de son Eglise, n'a jamais cessé de veiller de près sur ceux dont elle a la garde. Si nous avions tous veillé comme elle, aurions-nous à traverser aujourd'hui la sanglante épreuve, où les enfants expient les erreurs de leurs pères et leurs propres fautes, où la France accumule un sublime patrimoine de gloire qui ne suffit pas à faire oublier ses entreprises contre Dieu ? Il nous aurait suffi de discerner avec elle, en écoutant les leçons d'en-Haut, les doctrines qui menaçaient dans les âmes la vérité et la sainteté, et de garder dans la règle chrétienne notre vie privée et notre vie publique. Nous ne serions pas en ce moment, comme tant d'autres bons Français, plus inquiets peut-être de la réorganisation de la France après la paix que de l'étendue de ses malheurs durant la guerre.

Et pourtant la Sainte Vierge a réservé pour notre époque les manifestations les plus maternelles de sa vigilance. Elle veillait en 1830, quand, témoin du déchaînement d'incrédulité et de matérialisme provoqué par la Révolution, elle apparaissait à une humble fille de Saint-Vincent de Paul, et lui donnait cette médaille de son Immaculée Conception, plus fameuse encore par le mouvement de conversion qu'elle a créé et propagé que par les innombrables miracles qu'elle a pu accomplir. En 1846, à la Salette, elle veillait, et rappelait à la France que, pour réparer la violation des commandements de Dieu et de l'Eglise, il faut la pénitence et la prière. Elle renouvelait le même avis à Lourdes, en 1858, et opposait à la négation du surnaturel une profusion de miracles et de grâces telle qu'on n'en avait pas vu d'aussi abondante depuis l'Evangile. En 1871,

à Pontmain, elle venait arrêter elle-même l'invasion allemande, et réclamait encore plus de prières, pour que le Cœur de son Fils se laissât enfin toucher. Vous le voyez, elle ne se lassait pas de veiller.

Ce qu'elle faisait pour la France entière par ses apparitions miraculeuses, elle l'a fait ici, discrètement et efficacement, pour toute la région qu'elle protège. Contre la tentation, contre le péché, contre les dangers de l'âme, elle vous a mis en garde. Quelle est la famille dont elle n'a pas partagé les joies et les peines ? Dans vos affaires du Ciel, dans vos affaires de la terre, elle vous a avertis de tout ce qu'il fallait craindre et aidés à ne rien perdre des mérites de votre vie laborieuse. En veillant pour vous, elle vous a appris à veiller sur vous-mêmes.

Et maintenant, jour et nuit, elle veille sur les soldats et les marins qui représentent par milliers vos vaillantes paroisses sur tous nos champs de bataille. Dans d'émouvantes litanies, appropriées à ce temps tragique, vous lui disiez, pendant la veillée nocturne qui a précédé cette solennité : Veille, ô Notre-Dame des Portes, sur ceux qui combattent, sur ceux qui souffrent, sur ceux qui travaillent, sur ceux qui meurent. Elle veille. A ceux qui meurent elle assure comme une mère les grâces de salut. Mais combien de fiers héros elle a sauvés du coup mortel ! Combien elle en a soutenus, guéris, ramenés vers vous, portant sur leur uniforme le témoignage de leur bravoure ! Confiez-lui donc hardiment vos époux, vos fils, vos frères. Avec eux, partout où circulera l'angoisse, où éclatera le courage, où sévira la blessure ou la mort, elle sera présente, Dieu avec elle, pour bénir, pour sauver, pour fortifier et sanctifier les soldats et leurs chefs. Ne doutez jamais de la vigilance de Notre-Dame des Portes.

Ne doutez pas non plus de sa *force*.

Un bon gardien a besoin d'être fort. Comment dire : « On ne passe pas », et le dire de manière à faire respecter la consigne, si l'on n'a pas la force voulue pour empêcher l'ennemi de passer ? Il faut une arme dans les mains du soldat qui monte la garde. A quoi servirait la vigilance sans la force ? Sans doute, la force ne peut pas, devant la conscience, primer le droit. Même vaincu, le droit ne perd rien de sa sainteté ni de son autorité. Il protestera éternellement contre ceux qui le violent. Mais comment le défendre efficacement et le faire prévaloir, si l'on n'est pas en mesure de repousser les agresseurs du droit ? Dieu fasse que vous ayez toujours en même temps pour vous et le droit et la force !

Votre gardienne a en main la force. Elle ne la tient pas d'elle-même. Mais Celui de qui elle la tient ne lui en mesure point parcimonieusement l'usage. En remontant au Ciel, il n'a pas cessé d'être son Fils. Il ne refuse rien à sa Mère. La puissance qu'il lui donne est toute divine. C'est sa grâce. Aucune force de la terre ne peut être comparée à celle-ci. Or, la Bienheureuse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vierge en dispose souverainement. Elle en possède la plénitude, elle est chargée de la répandre et de la distribuer, et les grâces de l'ordre temporel ne dépendent pas moins d'elle que celles de l'ordre spirituel.

En réalité, elle a toute la force qu'a son Fils Jésus. Doucement et fortement, avec la même puissance et la même bonté que le Messie, elle refait tous les miracles de l'Evangile et d'autres encore. Paralytiques, aveugles, sourds-muets, fiévreux, épileptiques, possédés du démon, pécheurs, infirmes du corps ou de l'âme, les morts eux-mêmes, elle guérit, d'accord avec son Fils, toutes les victimes de la misère humaine. Sur les esprits et les cœurs son action est aussi pénétrante que sur les corps. Pour les peuples et pour leurs chefs elle intervient aussi efficacement que pour une âme isolée. L'histoire de son œuvre dans le monde nous ravira d'admiration au Ciel. Chacun de vous, en lui portant l'hommage des grâces reçues d'elle, pourra chanter tout un poème en l'honneur de Notre-Dame des Portes, la gardienne au bras fort. La Bretagne et la France lui doivent depuis de longs siècles une reconnaissance que les événements actuels accroîtront sans mesure, car, en retour de notre fidélité à son culte et à celui de sa bonne mère sainte Anne, elle est venue, au secours de notre cause juste, malgré nos grandes fautes, et, nous inspirant un élan de prière égal à celui du courage de nos soldats, elle a sanctionné la parole auguste de ce grand Pape du XVIII^e^ siècle, qui proclamait la France impérissable, parce qu'elle est le royaume de Marie !

Vous êtes témoins de l'énergie qu'elle nous a rendue, et dont la gloire rejaillit sur vous à travers l'âme de vos fils.

Nous ne commencions pas cette guerre à armes égales. Voyez pourtant les résultats. Qui a procuré à l'armée les grâces de victoire dont nous n'avons pas assez remercié le Ciel ? Qui a éclairé les généraux et échauffé le cœur de leurs hommes ? Qui a donné à la nation, réputée pour son ardeur et sa bravoure autant que pour son inconstance, la constance et la fermeté d'âme que l'Europe est contrainte d'admirer ? Qui a donné à tant de saintes victimes les intentions nettement expiatrices qui sanctifient leur sacrifice et assurent le salut de la France ? Qui vous a donné à vous-mêmes la force de porter si noblement les deuils les plus cruels sans vous plaindre ?

C'est la Sainte Vierge. Elle ne nous a pas enlevé d'un coup les douloureux vestiges du mal ancien. Pourtant, grâce à elle, dans son ensemble, l'âme nationale s'est redressée. L'heure viendra peut-être où le ressort religieux qui fit autrefois sa grandeur finira par atteindre tous les organes qu'il devrait mouvoir et diriger.

Je le sais, vous implorez de Notre-Dame une preuve de force plus formelle encore. Et vous dites : Pourquoi nous fait-elle attendre si longtemps la victoire ?

Hélas ! Pourquoi lui faisons-nous attendre nous-mêmes si

longtemps l'accomplissement des conditions posées par Dieu à cette grâce insigne ? Combien d'âmes, et des plus qualifiées, ne prient pas encore ? Combien de catholiques, même à la veille des combats nouveaux et peut-être décisifs où leurs fils vont courir leur part de dangers graves, n'ont pas encore ramené dans leurs habitudes la vie pénitente et mortifiée ? Ce que Dieu et la Sainte Vierge attendent, c'est que vous remplissiez tous vos devoirs d'état, c'est que les époux soient fidèles à toutes ses lois, c'est que les enfants fréquentent l'école chrétienne, c'est que les hommes et les jeunes gens soient sobres, c'est que le Nom divin ne soit plus blasphémé, c'est que le dimanche soit sanctifié, c'est que le poison des mauvais journaux et des mauvais livres soit proscrit des maisons honnêtes. Il faut de la force pour réaliser ce programme. Cette force est à votre portée. La Vierge vous l'offre. Prenez-la. Usez-en. Dieu tiendra compte de vos actes de repentir et de vertu. Vous pouvez par eux hâter son intervention suprême et amplifier, à la mesure de vos souhaits, les résultats de la victoire qu'il donnera, par l'intercession de Notre-Dame des Portes.

Elle le veut, soyez-en sûrs, parce qu'elle nous aime.

La vigilance et la force sont peu de chose, si elles ne sont pas soutenues par l'*amour*.

Où trouverez-vous une gardienne plus aimante que la Mère de Dieu, qui est devenue aussi la Mère des hommes et qui a porté au Ciel avec elle cette deuxième maternité aussi bien que la première ?

Ah ! la vigilance se lasse, et la force s'endort, quand le cœur ne veille pas.

Mais le cœur de Marie veille toujours, car il ne cesse pas de battre les pulsations mêmes du Sacré Cœur de Jésus, et il les bat pour les pécheurs comme pour les saints, pour la Patrie comme pour l'Eglise. L'amour divin ne marchande pas. Il suit partout les âmes pour lesquelles il a versé son sang et qu'il a réunies autour de Marie pour mieux asssurer leur salut. Il suit partout les peuples qu'il a marqués de sa croix et pénétrés de son Evangile. J'aime à me représenter Notre Seigneur et sa Mère, penchés, du haut du Ciel, vers notre pays et vers nous, et redisant, de siècle en siècle, à nos âmes, les paroles du texte sacré, devenues, semble-t-il, plus pressantes encore et plus tendres, quand elles jaillissent du cœur maternel : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants, comme un oiseau rassemble ses petits sous son aile et tu ne l'as pas voulu » (1).

N'est-ce pas l'histoire de nos âmes, et l'histoire de notre pauvre et grande Patrie ? Que d'apôtres, que de Pontifes, que

(1) S. MATH., XXIII, 37.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de grands chrétiens, que de cœurs brûlants d'un zèle divin ou d'une charité toute céleste, que de Saints incomparables Dieu nous a envoyés sans relâche ! Que de grâces de toutes sortes il nous a offertes, que de miracles il a accomplis en notre faveur, pour le peuple et ses chefs, pour les fidèles et pour le clergé, afin de nous attirer tous et de nous garder sous l'aile protectrice de l'Eglise, repentants de nos fautes, fidèles à ses lois, dociles à ses inspirations, dévoués à ses œuvres ! et trop souvent nous avons rejeté les appels de l'amour divin. Nous n'avons pas voulu.

Et des temps sont alors venus, où quelque écho des cris d'effroi de Jérusalem ruinée par le fer et par le feu a retenti dans nos cités envahies ou inquiètes.

Mais l'inquiétude s'est changée en prières, parce que nous nous sentions aimés de la Sainte Vierge, et que son amour nous donnait confiance dans sa vigilance et dans sa force, tant le pacte conclu entre elle et nous depuis des siècles est ancien, et vivace, et sacré !

Gardons bien ce pacte, pour que la Vierge nous garde elle-même avec une ardente fidélité.

Aimons-la comme elle nous aime ! Rien ne se fait de grand que par amour. Ni la discipline, ni l'intérêt, ni la conscience même ne peuvent suppléer l'amour. Lui seul ne se lasse pas, ne s'éteint pas et ne meurt pas, quand il a sa source en Dieu. Lui seul fait les vrais héros. Ils meurent pour la Patrie par amour. Et, quand l'amour de la Patrie est chrétien, rien ne lui manque pour séduire Dieu lui-même et mériter la couronne céleste. On a prétendu glorifier le paysan breton en affirmant qu'il défend le sol de la Patrie par instinct. Non. L'instinct ne supplée pas l'amour. Le paysan, comme son frère des villes, défend sa Patrie par amour, et il peut y avoir ailleurs un amour plus logiquement analysé, mais il n'y en a pas de plus senti, de plus délicat, de plus profond, de plus actif et de plus intransigeant, comme il n'y en a pas de plus héroïque.

C'est ainsi et mieux encore que la Vierge vous aime et aime votre France, avec son divin Fils et comme Lui, pour sa gloire et pour votre salut, vous gardant à la fois dans le repentir et dans l'honneur, multipliant en vous les grâces de fidélité, et prête à rattacher à cette fidélité chrétienne les grâces tant désirées de la victoire et de la paix. Jamais gardienne n'a plus magnifiquement rempli son ministère sacré.

Pèlerinage de Lourdes.

Le Pèlerinage National et la Supplique des Enfants de France (700.000 signatures) offraient une trop belle occasion de revoir Notre-Dame, pour que son fidèle diocèse de Quimper ne s'empressât pas de la saisir. A Saint-Brieuc, M. le chanoine Gadiou, directeur

diocésain, avait lancé un appel qui réunit près de deux cents pèlerins, la plupart bretonnants. Quimper avait moins osé, et cependant plus de soixante Cornouaillais et Léonards se trouvèrent à Massabielle pendant ces jours bénis. Citons, avec M. le chanoine Pilven, MM. les chanoines Goulven et Derrien, MM. Derrien, de Morlaix; Gargadennec, de Roscoff, Pichon, de Kerbonne, Cardaliaguet ; des fidèles de Concarneau, de Douarnenez, de Brest, de Quimperlé, et le groupe de onze gymnastes ploudalméziens, dont les bérets rouges furent très vite populaires et valurent aux Bretons de nombreuses ovations.

Nous ne résumerons pas les instructions entendues : le T. R. P. Bailly, précisant les devoirs de la famille chrétienne avec une vigueur et une opportunité impitoyables ; Mgr Marty, de Montauban, au verbe puissant et prenant ; Mgr Lenfant, de Digne, qui ne peut réprimer tous les applaudissements qu'arrache son action impeccable et qui doit doubler le nombre de ses merveilleuses conférences ; Mgr Petit, d'Athènes, causeur fin, pénétrant, qui persuade sans violenter ; Mgr Schœpfer, enfin, qui transmit aux pèlerins, avec son autorité d'évêque de Lourdes, la bénédiction accordée par Benoit XV. Le grand journal catholique *la Croix* en a donné des comptes rendus qui épuisent la matière.

Faut-il raconter une fois de plus la douceur et le charme des processions aux flambeaux, la grandeur des processions eucharistiques ?...

Le lundi 21 Août, il semble qu'une dizaine de mille pèlerins portaient des flambeaux. Le mardi, on estimait la foule un peu plus nombreuse, et le mercredi, la quinzaine de mille était largement atteinte.

Le lundi, il n'y eut pas de procession du T. S.-Sacrement. Le mardi, elle fut annoncée un peu tard, les programmes ne l'indiquaient pas, et l'affluence s'en ressentit. Le mercredi, elle fut digne des plus beaux jours. Cinq évêques (Mgr Tissier, de Châlons, était arrivé, l'évêque qui tint tête à la Kommandantur en 1914), 200 prêtres de tous pays, dont plusieurs prêtres-soldats, autant d'hommes ou jeunes gens, et au moins vingt mille personnes, entouraient la foule des malades et des blessés qui attendaient le passage de l'Eucharistie. On connaît le cadre. L'Esplanade immense, fermée par le décor des trois églises superposées et par les Rampes harmonieuses, le fond lointain des Pyrénées, et en face, le Château en nid d'aigle ; un soleil de Judée, humble reflet des splendeurs éternelles ; la foule attentive, dans l'espérance et dans l'angoisse ; et soudain, tandis que le cortège des Evêques accompagne Dieu dans sa visite à ses membres souffrants, la voix forte d'un Père qui lance les invocations, et la voix innombrable des chrétiens qui supplie, qui acclame, qui implore, — et qui s'éteint souvent dans les sanglots et dans les larmes. Certes, nous priions pour ces déshérités de la terre qui gisaient à nos pieds ; nous demandions, avec une insistance qui vibrait déjà, aux temps de l'Evangile, dans les clameurs des pauvres gens ; nous demandions la vue pour ce soldat

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aux yeux brûlés par le pétrole allemand ; nous demandions l'ouïe pour ce maître chrétien paralysé par une torpille, la force et le mouvement pour tant de membres atrophiés ou brisés. Mais au fond de nous-mêmes, n'est-ce pas, vous sentez bien que nous songions tous à la grande blessée, la France, dont les membres vivants ont subi des martyres, et dont l'âme, — celle que vous aimez, Seigneur ! — est malade à mourir !...

On nous a dit, le lendemain, qu'il y a eu des miracles ou des améliorations. Que Dieu donne la foi, l'amour, à la France ; qu'Il nous fasse chanter un *Credo* unanime, et nous lui chanterons, pour cet immense et attendu miracle, un *Te Deum* à faire crouler nos cathédrales.

Le mercredi soir, le dernier soir, M. le chanoine **Pilven** pria les Bretons de se réunir devant la Vierge couronnée, comme aux premiers pèlerinages, aussitôt le *Credo* fini. Nul n'y manqua. Le drapeau des « Arzelliz » de Ploudalmézeau flottait largement dans la brise, face à la Vierge. Ses hermines semblaient vouloir lui montrer toute la Bretagne l'implorant. Et le peuple, autour des couleurs nationales, se groupa.

M. Gargadennec entonna le *Patrounez dous ar Folgoat,* que la foule continua avec un religieux entrain. La mélodie, celtique intensément, caressante, un peu dolente, — la Bretagne a tant versé de larmes et de sang ! — les paroles si confiantes, hardies un peu, et si pleines de vraie poésie et d'une indémontable foi ; la pensée jamais absente des Bretons de Verdun, de la Somme, de Macédoine, des Océans ; la volonté d'arracher à Dieu, à force de prière, la victoire et la paix ; le spectacle même de notre petit groupe, qui nous rappelait l'*Infirma mundi elegit Deus* ; l'admiration des étrangers qui demandaient nos cantiques, fût-ce à prix d'or ; tout magnifiait l'élan et de nos âmes et de nos voix... Marie, ô Reine, ô Mère, n'aurez-vous pas enfin entendu ?

Des assistants réclamèrent un chant français. « Nous venons encor du pays d'Arvor » fut alors scandé, non pas précipité, mais dans le rythme large, martial et grave, que nos soldats eussent aimé. Et, comme la nuit avançait, le *Kan-bale Lez-Breiz* « Rouanez Arvor » s'éleva, entraînant la foule émue à notre suite, jusqu'à la ville.

Combien de fois les Bretons furent acclamés, je ne sais ; sans doute, toutes les fois qu'ils furent reconnus. Car on sait bien, là-bas, quel noble sang intarissable, depuis deux ans, la Bretagne a donné pour la France !

Dès le jeudi, les trains de pèlerinage repartaient, trop tôt, comme toujours. Daigne la Vierge exaucer le vœu suprême que ses Bretons déposèrent à ses pieds : que Septembre 1917, dans la paix reconquise et glorieuse, amène à Massabielle tous nos chers combattants, eux qui se sacrifient et vont encore se sacrifier, *evit Doue hag ar Vro !*

Notre-Dame du Folgoat. — **Triduum de prières pour nos soldats et la France, au sanctuaire de N.-D. du Folgoat, les *6, 7* et *8 Septembre,* sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc.**

Horaire. — *Mercredi 6* et *Jeudi 7 :* prières, le Saint-Sacrement exposé, pour demander à Dieu, par l'intercession de Notre-Dame du Folgoat, une prompte victoire et une paix glorieuse.

Jeudi 7 : à 9 heures, grand'messe ; à 3 h. 1/2, vêpres, procession, sermon ; à 8 heures, procession aux flambeaux, Heure Sainte.

Vendredi 8 : de minuit à 9 heures, messe à toutes les heures ; à 9 h. 1/2, réception des processions ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M l'abbé Castel, curé-doyen de Lannilis ; sermon breton par M. l'abbé Kerbaol, curé-doyen de Plouescat ; — à 1 heure, chapelet et prières au sanctuaire de Notre-Dame ; à 2 h. 1/2, procession, vêpres, allocution de Mgr Duparc. Salut.

Nota. — Durant le Triduum, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

Horaire des trains, le 8 Septembre, pour le Folgoat. — I. De Brest au Folgoat : départs, 6 h. 20, 6 h. 56, 7 h. 30 et 9 h. 10 ; — II. De Landerneau au Folgoat : départs, 7 h. 10 et 9 h. 50 ; — III. De Saint-Pol au Folgoat : départs, 6 h. 33 et 9 h. 36 ; — IV. De Brignogan au Folgoat : départ, 7 h. 22 ; — V. de l'Aberwac'h au Folgoat : départ : 6 h. 55.

En outre, plusieurs trains supplémentaires seront mis en circulation sur les lignes Brest, Plouescat, Landerneau — le Folgoat.

***

— **Pèlerinage des tertiaires.** — Les tertiaires de la région ont leur pèlerinage annuel, au sanctuaire de N.-D. du Folgoat, le dimanche 10 Septembre, sous la présidence de M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest.

Horaire : Messes de communion dans la matinée ; à 10 heures, grand'messe, sermon breton ; — à 1 heure, conférence de l'abbé Gin, rapports des travaux accomplis par les fraternités dans le courant de l'année ; à 2 h. 1/2, vêpres, allocution française ; procession, Salut, bénédiction papale.

Pluguffan. — **Le grand Pardon de Notre-Dame de Grâces,** aura lieu, le *vendredi, 8 Septembre.* Première messe à la chapelle de N.-D. de Grâces, à 7 heures ; deuxième messe à 8 heures ; la grand'messe sera chantée à 10 h. 1/2 ; — à 3 heures, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours, pendant l'octave, il y aura messe, à la chapelle, à 7 heures. Les fidèles pourront s'y confesser et communier, et gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Le samedi 9 Septembre*, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de N.-D. de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 10 : messes basses à 6 heures, 7 heures et 8 heures ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, sermon par M. Monfort, vicaire à Pleyben ; — à 3 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, ou l'un des sept jours suivants.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot,** *le dimanche 10 Septembre. — Le samedi 9 :* à 4 heures du soir, premières vêpres, procession.

Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 h. 1/2, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le dimanche 10 : à partir de 5 heures, les messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à la grand'messe ; à 10 heures, grand' messe ; — à 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. S.-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire peut être gagnée (aux conditions ordinaires), par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo et le 2e dimanche de Septembre ; 2° le 4e vendredi du Carême.

Nantes. — On nous annonce la mort de M. l'abbé Girousse, le dévoué aumônier militaire de Nantes. Nous le recommandons aux prières des nombreux soldats de notre région qui l'ont connu et qui ont pu apprécier la cordialité de l'accueil que réservait ce bon prêtre aux recrues appelées à faire leur temps de service à Nantes.

Le sursis d'appel des membres de l'enseignement. — La Presse a reçu communication de la note suivante :

« La Commission de l'enseignement de la Chambre s'est occupée mardi, en vue de la rentrée d'Octobre, de la question des membres de l'enseignement appartenant au service auxiliaire et R. A. T. dont la mise en sursis d'appel est encore à l'étude des ministères intéressés.

» Une sous-commission a été chargée spécialement de suivre cette question pendant la durée de l'intersession.

» D'autre part, dans un ordre du jour voté à l'unanimité, le Syndicat des instituteurs et institutrices du département de la

Seine demande que tous les instituteurs R. A. T. et tous les instituteurs auxiliaires reviennent immédiatement à leur poste civil.

» Enfin, comme suite à un vœu de la Ligue de l'enseignement, M. Paul Painlevé, ministre de l'Instruction publique, vient de faire savoir qu'il avait déjà obtenu de l'autorité militaire la mise en sursis des membres de l'enseignement appartenant à la classe 1891, ainsi que des auxiliaires qui allaient être incorporés en Juin. Pour ceux des autres classes la question est actuellement à l'étude, et M. Painlevé déclare « qu'il a tout lieu d'espérer que, pour la rentrée scolaire, les membres de l'enseignement public appartenant » à la R. A. T. et aux services auxiliaires pourront être remis à » sa disposition ».

Ainsi c'est aux membres de l'enseignement *public* que serait restreinte cette mesure de la mise en sursis d'appel, qui serait appliquée, d'ailleurs, aussi bien à l'enseignement secondaire ou supérieur, qu'à l'enseignement primaire, puisque la note ne fait aucune distinction.

Si, conformément au vote unanime du Syndicat des instituteurs et institutrices du département de la Seine et conformément au vœu de la Ligue de l'Enseignement, M. le Ministre de l'Instruction publique a déjà obtenu la mise en sursis d'appel de certaines catégories de ces maîtres, et va, le déclare-t-il, l'obtenir pour tous ceux d'entre eux qui sont dans la réserve de l'armée territoriale ou dans les services auxiliaires, il ne peut avoir déterminé cette décision de M. le Ministre de la Guerre, qu'en la justifiant par une bonne raison.

Cette raison ne peut tenir à la personnalité des membres de l'enseignement public, ni même encore au désir de la Ligue de l'Enseignement. Quelle que soit la situation faite par la guerre aux instituteurs mobilisés, elle n'est pas pire que celle de tous les Français qui sont sous les drapeaux. L'intérêt personnel d'un instituteur public n'est pas supérieur à celui de tout autre citoyen : tous les intérêts personnels doivent passer après l'intérêt de la patrie.

La mise en sursis d'appel des membres de l'enseignement public ne peut se justifier que par une seule raison : l'utilité des services qu'ils rendent par leur enseignement, l'intérêt des enfants qu'ils instruisent, c'est-à-dire l'intérêt de la patrie, de la France de demain ou plutôt de toujours.

Mais les membres de l'enseignement public ne sont pas les seuls à tenir, dans la nation, ce poste nécessaire ; les membres de l'enseignement libre rendent exactement les mêmes services. La même raison doit conduire aux mêmes conclusions. Avantages et inconvénients sont les mêmes ici et là. Si le motif est jugé bon pour les uns, il doit l'être aussi pour les autres. Si, tout compte fait, on trouve qu'il vaut mieux avoir un soldat de moins et un maître de plus, cela est vrai que l'école soit publique ou libre.

Le fait que l'un de ces maîtres, au lieu d'être un fonctionnaire choisi et payé par l'Etat, fait partie de l'enseignement libre, n'en-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lève rien au caractère d'utilité publique et nationale du service qu'il rend. L'Etat ne l'ignore point, d'ailleurs, puisque la liberté de l'enseignement est reconnue par des lois, et que l'Etat contrôle cet enseignement libre.

Ne peut-on pas ajouter que l'Etat n'ignore pas davantage la belle tenue qu'ont eue au feu ces membres de l'enseignement libre, à qui le Ministre actuel de l'Instruction publique a lui-même rendu impartialement hommage ?

De quelque point de vue que l'on se place, il ne paraît pas possible d'avoir pour deux catégories de maîtres, rendant dans l'enseignement de la jeunesse, les mêmes services — deux traitements différents.

Ainsi dans la même commune, où tous deux auraient le même âge, comme la même fonction sociale, l'un, l'instituteur public, reviendrait faire sa classe et l'autre, l'instituteur privé, ne reviendrait pas ?

Alors que deviendraient les enfants de l'école libre ? Espérerait-on les recruter ainsi de force pour l'école officielle ? Et serait-ce là le but poursuivi, bien que non avoué ? Ce serait — et quelle heure choisie que cette heure de la guerre ! — ce serait, en fait, supprimer la liberté de l'enseignement, qui, cependant est inscrite dans nos lois.

Et l'on poursuivrait les parents qui resteraient fidèles au maître qu'ils avaient choisi, comme la loi le leur permet !

Qui n'aperçoit que, de même que l'on établirait deux catégories de maîtres mobilisés, que l'on distinguerait entre des soldats et des citoyens qui font également leur devoir — on recommencerait, et pour quel motif ! à couper la France en deux, à rallumer la guerre des écoles, alors que nous ne devons connaître, tous, tant que nous sommes, que la guerre à l'Allemand !

Nous voulons croire qu'il se trouvera assez de sentiment de justice et d'à-propos patriotique pour comprendre que, dans la circonstance, le maître de l'enseignement libre ne peut pas être traité autrement que le maître de l'enseignement public, et pour éviter des divisions fâcheuses et facilement évitables.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe).

VIENT DE PARAITRE : **Economie domestique** : *Maison, linge et vêtement, alimentation, santé*, par Marguerite DE SAINT-GENÈS. Un vol. allongé de 392 pages. Prix : 1 fr. 50 (majoration comprise) ; port : 0 fr. 15.

Cet ouvrage réunit en un seul volume de près de 400 pages, les numéros 3 et 4 de la « Collection des petits guides pratiques du Foyer », qui comprend déjà le *Traité de savoir-vivre* et *l'Art de la cuisine*. Les quatre sous-titres de l'*Economie domestique* embrassent des sujets très vastes. Beaucoup de lectrices seront heureuses de se mettre à l'école de Mme de Saint-Genès ; elles trouveront dans leur professeur une excellente méthode, un sens pratique et un esprit chrétien.

Ouvrages de la même série : *Traité de savoir-vivre*, préface de FRANC ; *l'Art de la cuisine*. Chacun de ces 2 vol., 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 10.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Mgr BESSON : **L'Homme-Dieu.** Conférences prêchées à la métropole de Besançon. 13e édit. 1 vol. in-12 de 460 pages. Prix : **3 fr.**

M. l'abbé Maynard, après avoir fait voir, par une savante analyse, la largeur, la profondeur, toutes les proportions, toutes les harmonies, toutes les magnificences du plan de l'auteur, s'exprime ainsi : « Cet ouvrage, tout en répondant aux dernières attaques d'une incrédulité se jetant, à bout de voie, dans les impasses du romanesque et de la folie, embrasse la grande et éternelle démonstration de la divinité de Jésus-Christ, telle qu'elle convient à tous les âges et à tous les esprits. C'est bien là, en effet, le double caractère de cette nouvelle apologie : elle semble n'avoir en vue qu'un récent mauvais livre ; et en même temps, elle repose sur des bases indépendantes de la fluctuation des esprits et du changements de temps. Elle se produit et résume sous une forme nouvelle et originale les plus beaux argument des Pères et des grands apologistes, et elle s'adapte aux besoins de notre âge en tournant à son profit les recherches et les erreurs de la philosophie, les découvertes et les objections de la science. »

BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Petit Traité des Passions, par un AUMONIER DE LYCÉE, 1 vol. in-18. Prix : **0 fr. 60.**

Ce « Petit Traité des Passions » est né de conférences faites aux élèves d'un lycée par leur Aumônier. L'auteur les a remaniées pour leur donner la forme d'un exposé.

"GOTT MIT UNS !" Franciscus.
"DIEU AVEC NOUS !"

Préface de M. le chanoine COLLIN, directeur du *Lorrain* de Metz.
Lettre de S. Em. le cardinal GASPARRI, secrétaire d'Etat de S. S. BENOIT XV;
— S. Em. le cardinal LUÇON, archevêque de Reims ;
— S. Em. le cardinal AMETTE, archevêque de Paris ;
— S. G. Mgr André DU BOIS DE LA VILLERABEL, évêque d'Amiens.
Prix : **4** francs.

Ouvrage vendu au profit des Eglises Picardes dévastées par la guerre et de l'œuvre des Vocations ecclésiastiques du diocèse d'Amiens.

En vente chez P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, et dans toutes les librairies.

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST
Adr. télégraph. : **Ely-Labastire, Brest.** — Téléphone **427.**

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAGUER & MESSAGER

Artistes-Peintres

QUIMPER — 15, rue Kéréon — QUIMPER

AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES

inaltérables, très soignés, livraison rapide.

PRIX : 40cm × 50cm, **20 fr.** ; 30cm × 40cm, **15 fr.** ; 24cm × 30cm, **8 fr.**

Prix spéciaux pour Peinture à l'Huile, Pastel, Charbon, Sépia.

ENCADREMENTS EN TOUS GENRES

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

CURE LAXATIVE

tous les 2 ou 3 jours un seul GRAIN de VALS au repas du soir régularise fonctions digestives.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 8 Septembre 1916. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prières à saint Michel ; Fête du Saint-Rosaire ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Enseignement libre ; Mort au champ d'honneur ; La Fête de la Translation, à Saint-Pol de Léon ; Le Pardon de Sainte-Anne La Palue ; Nécrologie ; Pardon de N.-D. de la Salette, à Morlaix ; Nos Prêtres-Soldats : Extraits de correspondances (suite).

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Septembre. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe et à vêpres, mémoire de S. Nicolas.

Lundi, 11. — SS. Prote et Hyacinthe, Martyrs. Simple. Rouge.

Mardi, 12. — Le Très Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 13. — De la Férie. Vert.

Jeudi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 15. — Les Sept Douleurs de la Bse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 16. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 17. — 14e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanmeur . . . . . du 9 au 14 Septembre.
Plouzévédé. . . . . du 15 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières à saint Michel. — Nous avons reçu de Monseigneur l'Evêque de Coutances la lettre suivante :

Coutances, le 10 Août 1916.

MONSEIGNEUR,

La fête du 29 Septembre, célébrant saint Michel dans l'Eglise universelle, et la fête du 16 Octobre rappelant son apparition à la France sur le Mont Tombe, vont bientôt nous offrir une occasion propice de l'appeler encore « à notre secours ».

A pareille date, j'avais déjà pris la liberté de proposer à Votre vénérée Grandeur, qu'Elle voulût bien convier ses diocésains à des supplications nationales.

Les mêmes douloureuses circonstances réclament les mêmes prières. Ce n'est pas assez dire, car l'intervention de l'Archange, l'an dernier, en pleine neuvaine, conduisit nos héros à la gloire ; plus que jamais donc il doit, selon le mot du moine bénédictin, « estre honoré et réclamé ». Votre Grandeur sera heureuse de m'entendre Lui dire qu'une élite n'a cessé de « venir à saint Michel » et que les plus fidèles pèlerins se sont recrutés dans les rangs de nos officiers et de nos soldats.

Leur confiant appel, puissamment appuyé par le vôtre, Monseigneur, et par celui de votre peuple chrétien, rendra notre victoire et plus belle et plus prochaine.

Je me permets, à titre de pure indication, de faire connaître à Votre Grandeur les prières que je me propose de prescrire dans le diocèse de saint Michel, pour la neuvaine du 29 Septembre et le triduum du 16 Octobre :

1° Les invocations suivantes :

Regina Angelorum,	*ora pro nobis.*
Sancte Michael,	—
Sancte Auberte,	—
Sancte Martine,	—
Sancte Ludovice,	—
Sancta Maria Magdalena,	—
Sancta Clotildis,	—
Sancta Genovefa,	—
Beata Johanna,	—

2° Un *De profundis* pour nos soldats défunts ;

3° Lecture de la prière qui se récite, tous les jours de la guerre, au Mont Saint-Michel et dont ci-inclus quelques exemplaires.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon fraternel respect.

† JOSEPH,
Evêque de Coutances et Avranches.

Nous avons pleinement adhéré au désir exprimé dans cette lettre. C'est pourquoi, Nous prescrivons que dans toutes les paroisses et chapelles de Notre diocèse, les deux fêtes du 29 Septembre et du 16 Octobre, célébrées à l'honneur du glorieux Archange saint Michel, soient précédées, la première d'une neuvaine, la seconde d'un triduum de prières aux intentions marquées par Monseigneur l'Evêque de Coutances.

II. Fête du Saint Rosaire : jeûne et procession. — A l'approche de la fête et du mois du Rosaire, Nous renouvelons les recommandations que Nous avons adressées aux fidèles, dans Notre mandement du 20 Septembre 1914.

Nous engageons, en particulier, tous Nos diocésains à offrir à Dieu un jeûne, le samedi 30 Septembre, en réparation des fautes de la France.

Nous ordonnons que le dimanche 1er Octobre, une procession solennelle, avec les bannières et les Reliques des Saints, soit faite dans toutes les paroisses, pour recommander la France à Notre-Dame du Saint-Rosaire. — Dans les villes où il y a plusieurs paroisses, elles pourront se réunir pour faire une seule procession.

Au terme de cette procession, une amende honorable sera lue en chaire et la consécration de la France et du diocèse au Sacré Cœur sera renouvelée.

Quimper, le 6 Septembre 1916.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Séité, recteur de Saint-Urbain, décédé le 1er Septembre ;

M. Tassin, prêtre-instituteur à Concarneau, mort au champ d'honneur ;

M. Gauthier, missionnaire à Quimper, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 10 Septembre :* Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles ; messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lundi 11 : rentrée des classes aux écoles chrétiennes de la paroisse.
Jeudi 14 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.
Vendredi 15 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié, à 11 heures et à 4 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 8 Septembre :* Nativité de la Vierge Marie, messe à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures.
Réunion, le soir, à 8 heures.
XIII^e Dimanche après la Pentecôte : messes à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2, gran'messe à 10 heures.
Après vêpres, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.
Jeudi 14 : Exaltation de la Sainte Croix. Indulgence plénière, moyennant communion et visite au Christ-Roi, souverain de mission.
Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

— Chapelle de la Retraite. — *Vendredi 15 Septembre*, fête de Notre-Dame de Sept-Douleurs : à 8 heures, réunion des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. l'abbé Tréguier sera chanté à Plobannalec, le *mardi 12 Septembre ;*
— *Le même jour,* à Plogoff, à 10 heures, et le *vendredi 15 Septembre* à Guissény, à 10 heures, sera chanté le service anniversaire pour M. l'abbé Marzin.

Enseignement libre. — Je demande à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien me faire connaître des mutilés de la guerre qui offrent toutes les garanties requises et qui pourraient remplir les fonctions de surveillants dans nos pensionnats.

O. Salomon, *insp. dioc.*

Mort au champ d'honneur. — M. TASSIN, *Prêtre Instituteur à Concarneau.* — « ... Le caporal brancardier Tassin, instituteur à Concarneau, a été atteint, le 31 Août, par un éclat d'obus à l'abdomen et a succombé, aujourd'hui 2 Septembre, à l'hôpital d'évacuation de C..... Et parce que mon ministère m'appelait en ligne, et parce que je craignais de fatiguer le cher blessé, je n'ai vu l'abbé Tassin qu'un moment, hier soir. Il a, toutefois, eu le temps de me dire qu'il acceptait pleinement la mort et qu'il offrait le sacrifice de sa vie pour l'Eglise et pour la France.

» Je ne saurais vous dire, ici, le rôle admirable rempli par M. l'abbé Tassin au ...e. C'est lui qui, au début de la guerre, organisa, et admirablement, le service religieux dans ce régiment. Quel soldat ne l'a vu passer dans les lignes, toujours souriant et toujours prêt à se porter, au besoin, aux endroits les plus dangereux, ou occupé à préparer les cérémonies religieuses et les inhumations. Il était connu et aimé de tous. Quand on le transporta blessé, tous les soldats se précipitaient sur son passage pour prendre de ses nouvelles ; il fallut les éloigner, pour ne pas fatiguer le blessé. Il n'était pas moins aimé et moins estimé de ses

chefs, qui appréciaient aussi bien son tact parfait, que son esprit d'initiative et son zèle infatigable.

» Sa mort a consterné tous ses confrères du régiment et de la brigade.....

» L'abbé Tassin avait déjà été cité, deux fois, à l'ordre du jour. La médaille militaire lui a été remise hier. Mais ce vrai prêtre se dévouait pour une récompense meilleure que Dieu lui aura, sans doute, déjà donnée.

» Le même jour que l'abbé Tassin, et par le même obus, a été blessé l'abbé Arzel, sergent au ...e. Il a été atteint aux deux jambes. L'une de ses blessures est sérieuse, mais ne lui fait courir aucun danger. L'abbé Arzel se trouve actuellement à l'hôpital d'évacuation de C...

A. B.

Saint-Pol de Léon. — La Fête de la Translation.

La fête de la Translation des Reliques de Saint-Pol-Aurélien a été célébrée, le 3 Septembre, avec la solennité accoutumée, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. L'absence des décorations extérieures de la ville, que les circonstances interdisent, n'a pas nui à l'élan religieux de la population. Par son empressement à suivre le triduum préparatoire et à s'approcher des sacrements, par la piété avec laquelle tous ont pris part à la fête, elle a témoigné, une fois de plus, de la profondeur et de la vérité du culte qu'elle rend à son saint Patron, et en même temps de la joie qu'elle éprouve de posséder son Père et son Pasteur.

En 1908, recevant Monseigneur pour la première fois, M. le Curé, se réclamant d'un usage, déjà suffisant pour créer une *coutume,* avait dit à Sa Grandeur : « Le premier dimanche de Sep» tembre n'est plus pour Vous une date libre. Elle appartient aux » Saint-Politains. Ils m'en voudraient de ne pas Vous le rappeler » dès aujourd'hui. Pourrais-je, d'ailleurs, Vous marquer d'une » façon plus expressive à quel prix nous mettons l'honneur de » Votre visite et quelle joie elle nous procure ». Ce vœu a été agréé. Combien la paroisse de Saint-Pol est reconnaissante à Sa Grandeur de venir, chaque année, honorer de sa présence sa seconde cathédrale, à l'occasion des solennités de Septembre.

Le triduum préparatoire fut prêché par M. Le Meur, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker. L'orateur, dont l'éloquente parole sut attirer autour de la chaire un auditoire chaque soir plus nombreux, traita dans une première instruction de la foi, qui doit être éclairée, intègre, pure de tout alliage. Le lendemain, il montra que la foi doit se traduire par les œuvres d'une vie tout à fait chrétienne. Enfin, dans une troisième instruction, parlant de l'Eglise enseignante, il rappela aux fidèles que, seule, la soumission, et une soumission entière, filiale, au Pape, à l'Evêque du diocèse et aux prêtres, ses organes, est la condition et le secret d'une vie religieuse vraiment complète. Ces conférences, où l'ex-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

position était claire, le langage simple, bien que très littéraire, et où se révélait une parfaite connaissance des besoins de notre temps, ont été très goûtées.

Le lendemain, la grand'messe est célébrée par M. le chanoine Le Jacq, curé-doyen de Crozon. Monseigneur est au trône, assisté de M. le chanoine Goulven, aumônier des Ursulines, et M. le chanoine Goret, supérieur de la Maison de retraite. L'église est comble. Au chœur, nous remarquons dans les stalles, plusieurs prêtres-soldats.

Après l'Evangile, la parole si apostolique de M. Balanant, recteur de Saint-Marc, nous retrace à grands traits la vie miraculeuse et féconde de Pol Aurélien. L'orateur nous montre le Saint, élevé par de pieux parents, se formant à l'école de saint Illut, puis se préparant, par une vie d'étude, de prière et de pénitence, à l'apostolat que, pendant un demi-siècle, il exercera dans le pays d'Occismor, avec le concours de saints prêtres, qu'il a lui-même formés. De cette vie du Saint découlent des leçons, dont peuvent faire leur profit les chrétiens d'aujourd'hui. L'orateur les dégage en insistant avec force sur les applications qui s'imposent dans les circonstances actuelles, sur les grands devoirs de la prière et de la pénitence, dont l'accomplissement hâtera la victoire de nos armées, sur les graves responsabilités que les parents encourent en confiant leurs enfants à des écoles sans Dieu, sur l'obligation qui leur incombe de contribuer au recrutement du sacerdoce, en donnant généreusement à Dieu ceux de leurs enfants, en qui ils reconnaîtront des marques de vocation.

L'assistance à vêpres est aussi considérable qu'à la grand'messe. Puis la procession s'organise et sort de la cathédrale pour s'acheminer lentement entre deux haies de spectateurs, qui, au passage, s'agenouillent sous la bénédiction de Monseigneur. Sur tout le parcours, c'est le recueillement le plus profond. Ni causeries, ni conversations, pas d'autre bruit que celui des cantiques, chantés à la gloire du saint Patron.

La rentrée s'opère avec ordre dans la cathédrale, à la lettre, débordante d'auditeurs avides d'entendre Monseigneur.

Nous sommes heureux de reproduire ici son allocution à la fois très élevée et très pratique.

MES FRÈRES,

Je vous félicite de la procession, si pieuse et si bretonne, par laquelle vous venez d'honorer votre saint Patron.

Une procession est toujours un acte de foi, un acte de reconnaissance, et une prière.

Vous venez donc, tous ensemble, d'exprimer à saint Pol votre confiance en son pouvoir surnaturel, et de lui offrir vos remerciements pour les grâces reçues par son entremise, et de lui demander son secours pour vos besoins actuels.

Vous avez voulu en outre, j'en suis sûr, donner à votre manifestation un sens de supplication et de réparation nationale.

J'ai partagé tous vos sentiments, et, en votre nom, j'en ai fait hommage à saint Pol Aurélien, moine et fondateur de monastère, évêque et fondateur d'évêché, bienfaiteur insigne de votre beau pays, et votre Père dans la foi.

Or, pendant que je présidais vos cérémonies solennelles, un rapprochement s'établissait dans mon esprit entre la fête que nous célébrons et l'Evangile du XII[e] dimanche de la Pentecôte, que l'Eglise nous fait lire aujourd'hui, et où Notre Seigneur a divinement loué la charité envers le prochain dans la Parabole du bon Samaritain. Et j'associais dans ma dévotion les émouvantes leçons de la Parabole et les exemples de charité dont l'histoire de votre vieil Evêque fut remplie.

Le bon Samaritain par excellence est Notre Seigneur. Tous les Saints le sont, à leur tour, dans la mesure où ils reproduisent en eux les vertus de leur Dieu.

Les miracles fameux racontés dans la *vie* de saint Pol, la guérison des aveugles, et celle des muets, l'expulsion des dragons, le jaillissement des sources, sont autant d'actes de charité accomplis par l'apôtre au grand cœur, quand, dans ses voyages de missionnaire, il rencontrait quelqu'un de ces blessés de la vie, pareils à l'homme qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, fut dépouillé, en route, de ce qu'il portait sur lui et laissé pour mort.

Combien de malades se sont ainsi trouvés sur son chemin !

Mais combien plus encore il en a pu trouver aujourd'hui même, tandis que, son âme planant encore sur ses saintes reliques, il parcourait avec nous vos rues et vos places, pénétrant dans vos demeures, pour consoler vos deuils, et pour apporter le réconfort à tant de victimes de la guerre ! Car la guerre, hélas ! a fait, dans son antique domaine, peut-être plus de blessés en deux ans qu'il n'en connut pendant les cent années que dura sa vie humble et glorieuse ! Je souhaite qu'il ait pu donner à chaque famille les secours opportuns.

Plaise à Dieu qu'il n'ait pas été attristé aussi par des maux spirituels, plus dangereux que ceux du corps ! C'est vers ces maux, que Dieu l'envoyait avant tout. Pouvait-il en être autrement ? Aime ton prochain comme toi-même : mais aime ton Dieu par dessus tout. Or, les péchés du prochain contristent Dieu et en même temps blessent gravement le pécheur lui-même : blessures de l'erreur, blessures du vice, plus tenaces que toutes celles auxquelles nous donnons nos soins. Apaise ton Dieu et guéris le pécheur. Le bon Samaritain du sixième siècle guérit ces maux dans l'âme de vos aïeux et donna aux habitants de cette région la pleine santé morale dont nous essayons de garder parmi vous le bienfait.

J'ai été témoin, ce matin, de votre fidélité aux traditions saintes, de votre affluence aux offices, de votre ardeur à la communion et à la prière.

Et pourtant, je le crains, l'âme vigilante de votre Patron a

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pu trouver encore, chez plusieurs d'entre vous, des défaillances regrettables sur plus d'un point souvent signalé par votre évêque et par le zèle de vos prêtres : l'école, la tempérance, les journaux. L'heure est bonne pour se laisser soigner et guérir par le vieux Saint. Nous qui mettons tant de bon cœur à soigner nos chers soldats, hâtons-nous de convertir nos propres âmes, si elles en ont besoin. Nous irons ensuite, plus chrétiennement, vers ceux qui attendent notre aide fraternelle.

Me tromperai-je, mes Frères, en attribuant à l'action de saint Pol sur vous, l'élan de charité qui vous porte à secourir, avec un dévouement que rien ne lasse, tous ceux qui souffrent de la grande guerre, dans les hôpitaux, sur le front, dans les régions envahies, au foyer des orphelins et des veuves, et jusque sur les ruines des églises dévastées ? C'est l'esprit du bon Samaritain qui vous anime. Mais aussi quelles victimes seraient plus dignes de respect et de pitié ! En elles, c'est la Patrie qui souffre, toute la Patrie, car la douleur n'a épargné personne, le devoir saisissant toutes les âmes. Le soldat d'ailleurs rassemblait dans son cœur tous les cœurs, et nul n'est resté sans blessure. Alors, le champ du dévouement s'est trouvé plus vaste que l'immense champ de bataille. Et, tandis que nos héros ne se lassaient pas d'offrir leur poitrine aux coups, vous ne vous lassiez pas de les honorer et de les secourir. En m'inclinant devant ceux qui ont été blessés dans l'accomplissement de leur devoir, je bénis tous ceux qui travaillent à les soulager : médecins, infirmiers, membres des Croix-Rouges, et de toutes les œuvres d'aide aux éprouvés de la guerre. Puissent-ils toujours pénétrer leur ministère d'un sentiment religieux qui lui donnera une valeur surnaturelle et une efficacité plus profonde ! Je n'éprouve aucun embarras à proposer, ici, en exemple l'esprit de foi qui anime les prêtres de Jésus-Christ devenus infirmiers militaires. Ils n'ont pas imité le Lévite de la Parabole. Ils sont allés chercher leurs blessés sous le feu, et plusieurs sont tombés en les protégeant de leur corps. C'est, je pense, mourir aussi vaillamment que leurs frères, les combattants. En ce temps de *rumeur infâme*, il est juste que leur Evêque leur rende l'hommage qui leur est dû.

Mais, mes Frères, entre tant de victimes dont le sort nous émeut et que nous recommandons à saint Pol, il en est une qui passe avant les autres. C'est la France elle-même.

La France, même blessée, n'est pas moribonde. En perdant beaucoup de son sang, et du meilleur, il semble qu'elle ait rouvert en elle la source sacrée des vertus anciennes. Le monde entier finit par s'en apercevoir. Et la justice de Dieu, par des préludes de victoire, a précédé, en sa faveur, la justice des hommes.

Elle aura besoin du concours de ses fils pour soigner ses blessures. Il dépendra de nous d'être pour elle de bons médecins. Si nous savons verser sur ses plaies l'huile, qui symbolise

l'union et la concorde, et le vin, qui symbolise l'énergie, l'activité, le travail, nous la remettrons vite sur pieds. Si, pour hâter sa guérison et l'aider à retrouver l'équilibre de ses forces, nous savons transformer l'hotellerie où elle réside en une maison paisible et bien tenue, où tous soient d'accord pour la diriger dans la voie de l'ordre chrétien ; si, suivant l'exemple du Samaritain, nous ne reculons pas devant les charges qui vont accabler le peuple convalescent, et si, après lui avoir versé notre or, nous lui donnons encore notre crédit, prêts à payer les impôts devenus plus lourds, prêts aussi à concourir généreusement à l'emprunt national ; enfin, si nous travaillons et si nous sommes économes, nous assurerons facilement le relèvement du pays. Nous le ferons même assez rapidement, si, prenant notre rôle dans tout son sens chrétien, qui est le vrai, nous savons comprendre et faire comprendre autour de nous, que le relèvement religieux peut seul rendre prompt et complet le relèvement économique et politique. Car Jésus-Christ seul peut en vérité donner aux hommes le secret du bonheur dans l'ordre et le travail, aussi bien que le secret de la victoire.

Ce programme n'est pas nouveau. C'est celui de saint Pol, puisque c'est celui de l'Evangile.

Méditez-le. Dites-vous que vous devez tous contribuer à l'exécuter, en bons Samaritains, c'est-à-dire en bons catholiques et en bons Français.

Un catholique écrivait dernièrement ces paroles très hautes : « Nous qui avons été laissés en ce monde, quand de meilleurs ont succombé,... c'est pour arriver par notre labeur, par nos sacrifices, par nos souffrances, à tirer notre pays de la décadence qui a déclanché la guerre horrible où ils sont tombés pour le sauver » (1).

Cette réflexion serait digne du bon Samaritain. Saint Pol de Léon l'eût contresignée. C'est la vraie leçon de charité appliquée au relèvement national.

Je demande à la Bienheureuse Vierge Marie, première patronne de cette cathédrale, et à son grand serviteur, saint Pol, de vous aider, par la grâce de Dieu, à réaliser, pour votre humble part, ce programme, et à bien garder votre Léon dans les habitudes de foi et de vertu qui remontent à son premier Evêque.

En résumé bonne et réconfortante journée pour la paroisse de Saint-Pol, et aussi, nous n'en doutons pas, pour les nombreux étrangers venus de tous côtés pour prendre part à cette belle manifestation de foi catholique.

---

(1) Comte de Chambol : *Méditations d'un isolé.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Plonévez-Porzay. — **Le Pardon de Sainte-Anne La Palue.** — Depuis la guerre, les Pardons semblent reprendre leur physionomie d'autfefois. Ce sont vraiment des jours de pardon, des jours de prière et de pénitence. C'est ainsi qu'on vit arriver, samedi, des pèlerins qui avaient fait, pour venir à Sainte-Anne, 20 kilomètres, pieds nus. Comment sainte Anne pourrait-elle rejeter les prières de ces bonnes âmes ?

De bon matin, malgré l'aspect maussade du ciel, les Plougastels arrivèrent, par les dunes, en petits groupes espacés qui faisaient des taches blanches sur le gris de la Palue. Ces premiers pèlerins et de nombreux groupes de la presqu'île de Crozon eurent le plaisir d'entendre la grand'messe, chantée par M. le Recteur d'Argol et de Telgruc.

A partir de midi, les pèlerins affluèrent, et aux vêpres la chapelle était pleine. Devant ce bel auditoire, pieusement attentif et parfois ému jusqu'aux larmes, M. Méar, recteur de Plomodiern, exposa les obligations des chefs de famille. Les parents chrétiens se réjouissent si Dieu leur accorde de nombreux enfants. Ensuite ils doivent leur donner le bon exemple et leur procurer une éducation chrétienne. Leurs enfants seront alors devant Dieu leur plus beau titre de gloire.

Après le sermon, la procession se déroula dans le site merveilleux de la Palue, rythmée par l'infatigable tambour de Plonévez. Les bannières claquaient au vent du large ; et ceux qui les ont pu porter, jeunes gens et jeunes filles, ont bien montré que depuis longtemps ils sont endurcis à de rudes travaux. Sainte-Anne est le pays des processions. Après le repas du soir, les pèlerins sortirent encore, pour la procession aux flambeaux. Malheureusement, le vent éteignait toutes les lumières à mesure qu'elles sortaient de la chapelle. Néanmoins cette procession fut émouvante. Entraînés par M. Havas, les pèlerins proclamèrent, de tout cœur, les louanges de la Sainte Vierge et de sa mère.

Dans la journée, les prêtres avaient déjà confessé pendant trois ou quatre heures. C'est surtout dans la nuit et la matinée suivante que se fit le grand travail du Pardon. Les confessionnaux furent assiégés et les confesseurs de la deuxième série n'achevèrent leur besogne qu'à l'heure de la grand'messe.

Le temps était beau, la messe pouvait se chanter en plein air, sur l'estrade dressée face à la Palue. Comment d'ailleurs faire entrer dix à quinze mille pèlerins dans la chapelle ? Le spectacle était merveilleux de cette foule, rangée en demi-cercle sur la pente de la colline. Tous les costumes du Finistère y étaient représentés ; mais les petites coiffes de Quimper dominaient, avec leurs légers rubans voltigeant incessamment au-dessus des têtes. M. le chanoine Bargilliat chanta la messe devant la foule recueillie, mais le vent empêcha sa voix de porter jusqu'aux derniers rangs des pèlerins, au haut des dunes.

A l'Evangile, M. le chanoine Quéinnec traduisit éloquemment, en un breton choisi, la pitié, la douleur, l'angoisse qui opprimaient

le cœur des pèlerins. Puis avec une grande force, il exposa nos motifs d'espérance. La France ne saurait périr. C'est le pays de Jésus qui lui a révélé son Cœur ; Marie est notre reine, et sainte Anne la patronne des Bretons. Plus généreusement que tout autre nation, la France donne à Dieu son or et ses missionnaires. Confiance donc, Dieu nous aime. Prions, comme Moïse, avec foi et persévérance, et nous aurons la victoire. Nos prières seront exaucées, surtout si nous les appuyons de nos pénitences. Il est honteux qu'il y ait des gens qui ne cherchent qu'à s'amuser et à faire bonne chère pendant que peut-être leurs maris, leurs frères, leurs pères souffrent dans les tranchées ou meurent de faim chez nos ennemis. Dans un grand élan de foi, l'orateur termina son discours par une invocation toute enflammée à sainte Anne qui fit couler bien des larmes...

Les vêpres furent chantées encore en plein air. Mais à la fin de la cérémonie la pluie empêcha la grande procession de se dérouler sur les dunes. C'est vraiment regrettable. Les personnes qui devaient porter sainte Anne, avaient revêtu leurs plus beaux costumes. Elles eussent été resplendissantes si un rayon de soleil avait fait scintiller les perles de leurs coiffures et briller l'or de leurs broderies. Elles durent rester à leur banc dans la chapelle, uniquement occupées à leurs prières.

Sainte Anne saura les bénir de s'être mises en frais pour lui faire honneur, mais elle a, sans doute, voulu remettre à plus tard, après la guerre, cette partie du Pardon qui est surtout une fête pour les yeux.

A l'issue des vêpres, M. le Recteur annonça que Mgr l'Evêque regrettait vivement de ne pouvoir être, cette année, au Pardon de Sainte-Anne. De Notre-Dame-des Portes il envoyait aux pèlerins sa bénédiction. Il les engageait à aimer et à prier davantage encore leur Patronne pour qu'elle hâte le moment de la paix et de la victoire. Les pèlerins se sont alors dispersés avec le ferme espoir que sainte Anne protègera leurs chers absents et bénira les armes de la France.

L'année prochaine, Monseigneur tiendra, sans doute, à présider le pèlerinage, que nous ferons très beau pour remercier sainte Anne de nous avoir exaucés.

Pont-Croix. — **Nécrologie.** — Dimanche 3 Septembre, une nouvelle aussi inattendue que douloureuse mettait en deuil la population de Pont-Croix. La bonne Supérieure de l'hospice, Mère Athanasie, avait succombé, dans la nuit, à une maladie de cœur. Les vieillards et les malades de l'établissement sentaient vivement la perte qu'ils faisaient, mais leur peine était partagée par tous les habitants de la petite ville dont elle avait gagné l'estime et la sympathie par son tact et sa grande bonté.

Née à Cléder, le 6 Novembre 1839, d'une famille foncièrement chrétienne, qui a fourni plusieurs prêtres au diocèse, Sœur Atha-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nasie-Marie Abalain entra à 15 ans au noviciat des Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc, où quatre de ses sœurs et deux de ses nièces vinrent ensuite, à son exemple, s'initier à la vie religieuse.

Son noviciat bientôt terminé, Sœur Athanasie fut chargée d'une classe à l'école libre de Trégunc. Elle s'y dévoua pendant dix-huit ans à l'éducation chrétienne des enfants, à la grande satisfaction des familles, qui lui ont conservé un souvenir plein de reconnaissance.

Elle devenait, en 1873, supérieure de l'école communale de Poullaouën. Aimée de tous et toute à son devoir, elle y était parfaitement heureuse, quand, en 1878, un ordre d'expulsion lui fut signifié par les gendarmes : l'école était laïcisée au courant même de l'année scolaire. La Supérieure, atterrée, ne put que céder à la force. Ce fut une des grandes peines de sa vie, et, le jour de sa mort, qui en ramenait l'anniversaire, elle parlait encore de ce douloureux événement.

La confiance de ses Supérieures lui donna, en 1879, la direction du bel hospice de Pont-Croix, nouvellement fondé. C'est dans cet établissement que la bonne Sœur Athanasie déploya, pendant près de quarante ans, les admirables qualités qui lui ont conquis le cœur de ses hospitalisés, la confiance des administrateurs de l'hospice, et l'estime, presque la vénération, des habitants de Pont-Croix : une bonté inaltérable qui s'alliait parfaitement à la fermeté nécessaire, un tact et une discrétion qui dénouaient aisément toutes les difficultés, une charité aimable et compatissante qui ne connaissait pas la lassitude.

Pour ses vieillards et ses malades, elle était une mère dans toute l'acception du mot, et tout en soulageant les peines physiques, elle relevait le moral par des paroles de consolation. Ayant dû, sous le coup d'une première atteinte de la maladie, se reposer quelques jours, ce fut avec des larmes de joie que les hospitalisés la virent reparaître parmi eux. Elle était tout dévouement pour ses malades. Quand tout espoir de guérison était perdu, pour l'un d'eux, la bonne Supérieure ne quittait plus son chevet ; elle soutenait le mourant dans ses dernières luttes, par ses prières et ses exhortations si pleines de consolantes espérances.

Elle vient de recevoir la récompense de son zèle et de ses vertus. Un magnifique cortège, où avaient pris place les membres de la municipalité, l'a conduite, mardi, à sa dernière demeure. Pont-Croix lui devait cet hommage. Du haut du Ciel, la Mère Athanasie continuera de veiller sur les vieillards et les malades qu'elle a tant aimés.

Morlaix. — **Grand Pardon de N.-D. de la Salette** *(17-19-24 Septembre). — Dimanche 17 Septembre :* à 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix. Heure d'adoration, récitation du chapelet. Vêpres solennelles, sermon, bénédiction du Très Saint-Sacrement, *Te Deum*.

Mardi 19 : Première messe à 4 h. 1/2 ; les autres messes se succéderont de demi-heure en demi-heure jusqu'à 9 heures ; à 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle chantée par M. Blouët, recteur de Mahalon, sermon breton par M. Le Gall, recteur de Sainte-Sève ; 1 h. 1/2, récitation du chapelet ; 2 heures, vêpres solennelles, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 24 : Confessions à partir de 5 h. 1/2 du matin. Messe à 7 heures et à 9 heures ; après la messe, récitation du chapelet, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

N. B. — Cette année, on ne confessera pas à la chapelle de la Salette pendant la nuit du 18 au 19. Les personnes qui désireront faire la sainte communion aux premières messes, le mardi 19, voudront bien se confesser dans leurs paroisses.

Nos prêtres soldats.

Citations. — M. l'abbé *Floch, François :* « Excellent sous-officier, plein de zèle et de dévouement, blessé grièvement dans la tranchée, le 5 Octobre 1914, en donnant un bel exemple de ténacité à ses hommes. » — (Ordre de la division.)

Le sergent Floch est l'abbé Floch, séminariste de Guipavas.

— « *Messager, Jean-François,* sergent au 48e d'infanterie : A pris rapidement le commandement de sa section dans des circonstances difficiles, à la bataille de la Sambre et l'a parfaitement conduite. » — (Ordre du Corps d'Armée, ordre général n° 5.)

Le sergent Messager est l'abbé Messager, séminariste de Henvic.

— « *Alain Le Bars,* d'Esquibien, sergent au 262e d'infanterie : Chef de section ; quoique blessé le 1er Juillet, n'a consenti à se faire soigner que le jour suivant, donnant ainsi l'exemple du plus grand courage ». — (Ordre du Corps d'Armée.)

L'abbé Le Bars, vicaire à Plonéis, est au front depuis le début de la campagne.

— « *Tassin Corentin,* caporal brancardier, au 4e bataillon du 219e d'infanterie : Venant d'apprendre que le corps d'un capitaine appartenant à un autre régiment se trouvait sur le terrain, en avant d'un barrage, est allé le chercher, de sa propre initiative, accompagné d'un brancardier, et a, malgré une vive fusillade, inhumé le corps, entouré et marqué d'une croix la tombe. » — (Ordre de la Division.)

— « *Athanase Lhostis,* adjudant à la C. M. 6 : A maintenu, sous un violent bombardement, sa section éprouvée par la perte de son lieutenant. » — (Ordre du Régiment.)

M. l'abbé Athanase Lhostis est professeur à Saint-Vincent.

— « *Quéméner François,* caporal brancardier au 219e : Parti,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec les vagues d'assaut, a pansé les blessés sous un violent bombardement. » — (Ordre du Régiment.)

M. l'abbé Quéméner est vicaire à Plonéour-Lanvern.

— « *Arzel*, sergent à la 18e compagnie du 219e : De sa propre initiative, est allé chercher, en avant des lignes et malgré une très vive fusillade, le corps de son lieutenant qui venait d'être tué. — (Ordre du Régiment.)

M. l'abbé Arzel est vicaire à Pouldergat.

— « *Pierre Morvan*, caporal infirmier au 6e bataillon du 219e : S'est porté à l'assaut avec les premières vagues et a pansé les blessés aux endroits les plus battus. » — (Ordre de la Brigade.)

M. l'abbé Morvan est vicaire à Crozon.

— « *Jacques Bihan-Poudec*, brancardier à C. Me : A, malgré une vive fusillade, accompagné son caporal pour aller chercher le corps d'un capitaine, appartenant à un autre régiment, resté sur le terrain. » — (Ordre de la brigade.)

M. l'abbé Bihan-Poudec appartient à l'école Saint-Blaise, de Douarnenez.

— « *Adolphe-Joseph Bellec*, aumônier au groupe des brancardiers : Sur le front depuis le début des hostilités, a toujours fait preuve du plus grand dévoûment et de la plus belle vaillance. Blessé légèrement en Mars 1916, en se rendant aux tranchées de première ligne.

» A participé aux combats du 1er, 2, 3 et 4 Juillet 1916, se dépensant, sans compter, pour porter aux hommes ses encouragements moraux et religieux, relever les blessés dans les premières lignes et procéder sous le feu, à la recherche des cadavres et à leur inhumation. » — (Ordre de la Division.)

— « *Désiré Le Goaziou*, brigadier brancardier au 3e d'artillerie à pied : Pendant un violent bombardement, a volontairement et au péril de sa vie, aidé dans plusieurs postes à donner des soins à des blessés d'autres régiments qui se trouvaient dans les parties les plus exposées du village soumis au bombardement. »

M. l'abbé Le Goaziou est prêtre de l'ordination de Juillet 1914.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Golzern, le 6 Août 1916. — Pouvant maintenant donner mon adresse, je me fais un pieux devoir et un filial plaisir de solliciter la paternelle bénédiction de Votre Grandeur. Elle m'aidera à endurer chrétiennement les souffrances inhérentes à toute captivité. Je remplis ici les fonctions d'aumônier et suis traité en conséquence.

S.

Camp de Z.., le 13 Août 1916. — Aujourd'hui, dimanche, je mets à profit un moment de loisir pour vous donner quelques nouvelles.

Notre traversée s'est effectuée dans des conditions excellentes. Quelques rares passagers ont souffert du mal de mer, dans la mer Ionienne, dont les vagues agitées faisaient rouler notre bateau. A part cela, temps superbe et mer d'huile. Chaque jour, à bord, nous avons assisté à la messe, à 7 h. 1/2, et récité le chapelet en commun à 16 heures.

C'est le 10 Août, vers 15 heures, que nous avons, non sans émotion, posé le pied sur le sol jadis foulé par le grand Apôtre. Nous campons sous la tente, à 5 kilomètres au Nord de la ville.

Voici, à peu de chose près, notre ordre du jour : lever à 4 h. 1/2, café à 5 heures, appel à 5 h. 1/2. Puis ce sont les corvées qui commencent, pour durer jusqu'à 10 heures. Chacun s'improvise manœuvre, jardinier. Deux confrères ont plié hier une toile de tente, et à ce propos, le souvenir de l'Apôtre m'est encore revenu. Ces diverses besognes déconcertent parfois, par leur caractère inattendu, mais ne sont pas autrement pénibles. A 10 heures, déjeûner. Puis ce sont les heures de sieste, de 10 h. 1/2 à 15 heures. La chaleur, assez forte à ce moment, empêche tout travail sérieux. A 15 heures, la corvée reprend jusqu'au repas du soir, qui a lieu vers 18 heures. On se promène sur la fin du jour, en ville, ou sur les pentes qui avoisinent le camp. De ces mamelons, on découvre, au dernier plan, la ligne ondulée des monts de . . . . ., très pure le matin, brumeuse au cours de la journée, puis sur le penchant des côteaux voisins, les « guitounes » de nos alliés russes, serbes, etc...

Un grand mouvement se produit ici : c'est l'activité de peuples variés, où l'on entend parler toutes les langues ; c'est le va-et-vient perpétuel de camions, d'automobiles, de mulets, d'ânes, de dromadaires... Quelque chose de sérieux se prépare, sans doute.

Ce matin, nous avons eu le bonheur de communier. La messe a été dite devant une tente, en plein air, par le sergent Plouzennec.

H. P.

Armée d'Orient, le 18 Août. — Me voici arrivé depuis huit jours en Orient ; le jeudi 10 Août, nous débarquions à 400 infirmiers à S... Vous connaissez les dix prêtres et le séminariste du diocèse de Quimper qui faisaient partie de ce contingent. Le séminariste, M. Breton, de Morlaix, a été désigné pour une formation de brancardiers. Les neuf autres prêtres du diocèse ont été affectés, à leur plus grand bonheur, à la même ambulance fonctionnant à une douzaine de kilomètres de S... A cause de mon âge (ici je suis encore dans les jeunes, à 36 ans ! !), j'ai été versé dans une autre ambulance susceptible d'être appelée en première ligne, quand le besoin se fera sentir. L'ambulance fonctionne en même temps comme hôpital. Pour ma part, j'ai à m'occuper de 75 malades, et pour prendre leur température on me donne *un* thermomètre, et deux heures de temps, avec ordre de laisser le thermomètre, au moins cinq minutes, à chaque homme ! !

Le travail est loin de me faire défaut ; je ne m'en plains pas ; de cette façon, la journée s'écoule avec une rapidité étonnante.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La chaleur est encore très forte, quoique supportable, en plein jour : ce ne sont plus les 60 degrès de Juillet dernier. Ce qu'il y a déjà à craindre, ce sont les fraîcheurs de la nuit. Jusqu'ici, je n'ai nullement souffert, bien que je couche sur la dure, depuis huit jours, sous une espèce de petite toile de tente. Ce soir, nous allons avoir une grande tente « un marabout » pour nous abriter. C'est un progrès.

Depuis mon arrivée à l'ambulance, j'ai le bonheur, chaque matin, de célébrer le saint Sacrifice de la messe, dans des conditions qui, peut-être, ne respectent pas toutes les règles de la Liturgie, et dignes de missionnaires arrivant au fond des déserts de l'Afrique! On s'ingénie pour rendre convenable la pauvre petite chapelle. Le jeudi soir, nous avons réunion chez les Pères Lazaristes, établis dans un couvent distant de 1 500 mètres de l'ambulance. L'aumônier militaire donne la bénédiction du T. S.-Sacrement ; ensuite, il réunit les ecclésiastiques et leur adresse un mot.

Y. M.

Pour la DÉFENSE NATIONALE. Les PRÊTS à l'ÉTAT de TITRES des PAYS NEUTRES.

Pour satisfaire à des besoins exceptionnels il faut avoir recours à des mesures exceptionnelles : c'est ce qu'a fait le Ministre des Finances en demandant aux porteurs de titres des Pays neutres de prêter leurs titres à l'Etat.

Ces valeurs permettent au Trésor de conclure des opérations dans les pays où des achats considérables pour les besoins des Armées sont effectués et c'est au moyen de ces opérations que ces achats peuvent être réglés dans des conditions satisfaisantes.

Prêter à l'Etat ses titres des Pays neutres, c'est travailler pour la Défense Nationale tout en recueillant un avantage sérieux puisqu'au moment du dépôt le public reçoit une bonification d'un quart, soit 25 °/. du revenu brut annuel des valeurs prêtées.

MAGUER & MESSAGER

Artistes-Peintres

QUIMPER — 15, rue Kéréon — QUIMPER

AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES

inaltérables, très soignés, livraison rapide.

PRIX : 40cm × 50cm, **20** fr. ; 30cm × 40cm, **15** fr. ; 24cm × 30cm, **8** fr.

Prix spéciaux pour Peinture à l'Huile, Pastel, Charbon, Sépia.

ENCADREMENTS EN TOUS GENRES

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 15 Septembre 1916. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraite des Tertiaires ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Mort au champ d'honneur : M. J.-M. Conseil ; Grand Pardon de N.-D. du Folgoat ; Grand Pardon de N.-D. des Portes ; Pèlerinage de N.-D. du Val, Trébabu ; Œuvre de Saint-François de Sales.

III. — Ecole Freppel, à Angers ; Pour les Etudiants catholiques.

IV. — *Variétés :* La situation militaire faite par la loi française au clergé en temps de guerre (fin).

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire des Stigmates de S. François.

A vêpres, mémoires du suivant et des Stigmates de S. François.

Lundi, 18.— S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 19. — S. Janvier, Evêque et ses Compagnons, Martyrs. Double-Rouge.

Mercredi, 20. — *Quatre-Temps.* (Jeûne et abstinence). S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 21. — S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 22. — *Quatre-Temps,* (Jeûne et abstinence). S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 23. — *Quatre-Temps.* (Jeûne et abstinence). S. Lin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 24. — 15e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouzévédé.	du 15 au 18 Septembre.
Leuhan et Plougonvelen . . .	du 19 au 22 —
Plougastel-Daoulas	du 23 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraite des Tertiaires. — Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer, *dimanche prochain*, la retraite des Tertiaires, qui sera donnée à Lesneven, du 24 au 30 Septembre.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Jean-Marie Conseil, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 17 Septembre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures ; prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 19 : à 10 heures, service et messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de Théodore Caradec, de la rue Neuve, 23 ans, soldat au 1er régiment d'artillerie coloniale, mort au champ d'honneur, le 27 Juillet 1916.

Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *XIVe Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, sont suivies des prières pour la France, et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction.

Lundi, 18 Septembre, à 8 heures, s'ouvrent les écoles chrétiennes : 1° des *garçons*, rue Rosmadec, près de l'Evêché ; 2° des *filles*, place Saint-Mathieu. On reçoit les petits garçons de 4 à 7 ans à la classe enfantine des filles.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. l'abbé Joncqueur sera chanté à Crozon, le *mardi 19 Septembre*, à 9 heures.

— Un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Tassin, prêtre instituteur à Concarneau, mort au champ d'honneur, sera chanté, à Concarneau, *mercredi 20 Septembre*, à 9 heures.

— Le service anniversaire pour M. l'abbé Pennnec, recteur de Trégarvan, sera chanté à Trégarvan, le *lundi 25 Septembre*, à 10 heures, et à Comanna *le jeudi 28*, à 10 h. 1/2 (heure légale).

Mort au champ d'honneur. — M. CONSEIL, *Vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.* — « Nos deuils se succèdent rapidement. A peine la tombe du cher abbé Tassin s'est-elle refermée, que M. Conseil, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, succombe à son tour. Il était aussi universellement aimé au 219e que M. Tassin à l'ancien 318e. Tous avaient, depuis longtemps, pu apprécier son froid courage. On l'admira particulièrement aux combats du début de Juillet dernier. Sa conduite pendant ces journées valut à M. Conseil la belle citation que je vous ai transmise l'autre jour.

» Lundi dernier, 4 Septembre, notre Division a, de nouveau, pris part à une grande attaque. L'attaque eut lieu à 2 heures. Un quart d'heure avant, l'abbé Conseil me quittait pour rejoindre son poste. Sachant que sa bravoure allait quelquefois presque jusqu'à la témérité, je lui conseillai la prudence. Il me répondit que, évidemment, « il ne se jetterait pas volontairement au devant des » balles et des obus, mais qu'il entendait remplir pleinement son » devoir de caporal brancardier ». Il le fit, de fait, jusqu'au sacrifice de sa vie. Quelques instants après, on nous le ramenait grièvement blessé. Voyant un sergent de sa compagnie, le sergent Chevillotte, tomber blessé en se portant à l'attaque, l'abbé Conseil sortit de la tranchée pour le panser et le ramener. Il fut atteint à ce moment au côté par deux balles. Je ne pouvais me résigner à croire que Dieu nous l'enlevait, lui aussi. Et pourtant, tout espoir était impossible. La mort avait déjà marqué son visage de son empreinte. Lui-même, d'ailleurs, se rendait parfaitement compte de son état et offrait à Dieu le sacrifice de sa vie pour l'Eglise et pour la France. J'appris, le lendemain, que M. Conseil avait succombé trois quarts d'heure après son arrivée à l'ambulance. Il a été inhumé dans le cimetière de.....

» La mort de l'abbé Conseil est un deuil pour tout le régiment. Le médecin de son bataillon me disait hier encore : « Croyez, » Monsieur l'Aumônier, que c'est une grande perte pour tous, et » à tout point de vue ».

» Hier a aussi été blessé un religieux Oblat, originaire de notre diocèse, le P. Paul Péron, de Plouézoc'h. Ses blessures ne sont, heureusement, pas graves.

» Voilà donc, en deux mois, cinq prêtres et un séminariste (d'Arras) tués, trois prêtres blessés dans le même régiment. Il serait difficile après cela de prétendre qu'il n'y a pas de « curés ». dans les tranchées. »

A. B.

— Un service pour le repos de l'âme de M. Conseil sera célébré, à Saint-Mathieu de Morlaix, le *lundi 18 Septembre*, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Grand Pardon de Notre-Dame du Folgoat.

Le Folgoat, 8 Septembre. — Notre-Dame du Folgoat a, sans doute, été contente des nombreux pèlerins, qui, durant ces trois jours, sont venus lui offrir leurs hommages de piété filiale et implorer sa maternelle protection. Six mille communions ont été distribuées au cours du Triduum.

Hier au soir, l'Heure Sainte a été prêchée, avec quels accents pénétrants ! par M. l'abbé Person. Aujourd'hui, la grand'messe a été chantée par M. l'abbé Castel, curé de Lannilis. A l'Evangile, M. l'abbé Kerbaol, curé de Plouescat, a commenté, on ne peut plus heureusement, l'antienne si pieuse, si riche en doctrine : « *Sancta Maria, succurre miseris* ». L'orateur en a fait une adaptation très théologique et très originale aux temps actuels.

Monseigneur tenait chapelle, assisté de M. le chanoine Gadon, vicaire général, et de M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest.

On remarquait sur le parvis M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven, M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau, M. Moënner, supérieur du collège de Lesneven, M. le Maire du Folgoat, M. le sénateur Fortin, etc.

Celui qui confie ces notes brèves à la *Semaine religieuse* n'a pas souvenir d'avoir vu, en dehors des fêtes inoubliables du Couronnement et du Congrès Marial, autant de pèlerins accourus ici pour honorer la naissance de la T. Sainte Vierge. L'immense place presque entière était noire de monde ; je me trompe : blanche plutôt, avec çà et là quelques taches sombres. Hélas ! Ce sont les femmes, et les enfants qui doivent faire violence au Ciel, tandis que les hommes, là-bas, prodiguent leurs souffrances, leur sang, leur vie, pour le salut de la Patrie.

Après vêpres, Monseigneur adresse à cette foule immense l'allocution suivante :

Regina pacis, ora pro nobis.

MES FRÈRES,

Notre Saint Père le Pape Benoît XV nous a exhortés à invoquer la Sainte Vierge sous le vocable de *Reine de la Paix.*

J'adresse cette invocation à Notre Dame du Folgoët, en votre nom, Bretons et Bretonnes qui m'écoutez, c'est-à-dire au nom de la foi, au nom du patriotisme, au nom de la bravoure, au nom du deuil, au nom de la gloire, qui donnent tant d'éloquence à votre incessante et confiante prière : Reine de la Paix, priez pour nous.

Ce n'est pas que, dans ma pensée, la paix soit aussi voisine de nous que nous le voudrions tous. Il semble bien que nos ennemis n'ont pas épuisé leurs dernières forces. Malgré les nouveaux alliés que la Providence vient de faire entrer en lice à nos côtés, la guerre durera, sans doute, assez longtemps encore. Nous ne devons donc pas cesser de donner à la Patrie le plein concours financier et militaire dont elle a besoin, ni

cesser de prier pour que Dieu bénisse nos armes et celles de nos compagnons de guerre.

Il est juste de dire, cependant, que l'espoir de la victoire plus prochaine et plus décisive nous autorise aujourd'hui à entrevoir, d'un peu plus près, la paix tant souhaitée. De toute notre âme, prions la Sainte Vierge de nous l'obtenir. Cette loyale prière ne nuira en rien à notre ferme résolution de prolonger la lutte autant qu'il sera nécessaire pour réduire à l'impuissance les auteurs responsables de cette horrible guerre et pour nous garantir contre tout retour offensif de leur part.

Il vous paraîtra naturel, je pense, que nous demandions à Dieu la paix, par l'intercession de la Vierge, plus pure que le lys, qui fut l'auguste Mère du Prince de la Paix, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Personnellement, elle n'a guère joui de la paix sur la terre. Son divin Fils, qui était tout pour elle, est né dans le dénuement, a grandi dans la persécution et dans l'exil, lui a échappé douloureusement pendant son pèlerinage de Jérusalem, a mené sous ses yeux une vie de travail et de dure fatigue, a exercé son apostolat au milieu des suspicions et des calomnies, a été trahi, emprisonné, condamné, mis à mort. Quel cœur de mère a été plus transpercé par le glaive des douleurs ?

Elle n'a même pas vu régner la paix dans la Patrie qu'elle aimait. Car, vivre sous l'humiliation du joug de l'étranger, est-ce vivre dans la paix ? Interrogez vos frères au-delà des Vosges. Et, au moment où elle s'apprêtait à mourir, son esprit prophétique pouvait déjà prévoir le suprême et impuissant effort de la résistance nationale contre les armées de Titus, et la ruine du temple et de la cité juive.

Mais les cœurs qui ont le plus souffert sont aussi ceux qui compatissent le plus vivement au malheur des autres, et qui se dévouent le plus volontiers pour adoucir leur épreuve.

Cette considération suffirait à justifier notre pieuse confiance en Marie, Mère des Douleurs et Reine de la Paix, et à expliquer notre démarche auprès d'elle.

D'ailleurs, est-ce que je ne me trompe pas en disant que la Sainte Vierge n'a pas connu la paix ?

Il n'y a qu'une paix véritable. C'est celle de la conscience. Elle est la seule qui compte devant Dieu, et la seule aussi dont la Sainte Vierge ici-bas ait toujours joui, mais joui dans une plénitude qu'aucune créature ne pourra égaler, et joui avec une persévérance qui est une des merveilles de la grâce divine unie à la volonté humaine.

Or, mes Frères, cette paix, dont la Sainte Vierge fut le plus parfait exemplaire, est celle-là même qui devrait servir de modèle et de type à la paix entre les peuples.

La paix, c'est l'ordre dans la justice et dans la charité.

La paix de la conscience, n'est-ce pas cela ? Elle réside dans la certitude que l'on est en règle avec Dieu et avec les hommes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Elle résulte de l'accomplissement intégral du devoir. Il n'y a pas de paix véritable en dehors du devoir. Les âmes viles croient avoir trouvé la paix, quand elles ont cédé à leurs basses tentations. Mais la paix dans la défaite et dans la honte n'est pas la paix. Il n'y a de paix pour l'âme que dans la victoire sur ses passions, dans l'obéissance à la loi divine, dans la pratique de la vertu, dans la soumission des sens et des nobles facultés humaines à la raison, et de la raison elle-même à Dieu. Et cette paix de l'âme doit toujours être vigilante et armée, car les tentations qui la menacent ne désarment jamais.

Appliquez ce principe, dans la mesure convenable, à la paix entre les peuples.

La paix est l'ordre dans la justice et dans la charité.

Croyez-vous que la paix désirable puisse être celle que l'on conclut prématurément, dans la faiblesse et l'humiliation, la paix qui aggraverait l'injustice antérieure au lieu d'y mettre un terme ?

Heureux les peuples dont la cause est juste, et qui savent s'assurer, par la victoire, la paix dans le rétablissement des droits violés et la réparation des dommages causés, la paix dans la sécurité garantie par des sanctions opportunes, la paix dans l'équilibre sagement établi entre les peuples intéressés au maintien de l'ordre international !

Voilà la paix que nous cherchons par la force des armes, puisque l'ennemi, qui l'a troublée sans raison, ne nous a pas laissé d'autre moyen de la rétablir.

Cette paix, avant d'être un besoin des peuples épuisés, est un devoir de ceux qui les gouvernent, et elle doit être une application des principes que Notre Seigneur enseigne, dans l'Evangile, aux nations comme aux individus.

Quand le Pape parle de la Paix, comme il en a le devoir, c'est dans ce sens qu'il en parle. Ceux qui étudient de bonne foi son action pacificatrice dans le conflit actuel, ne peuvent qu'admirer la hauteur des conceptions chrétiennes qui le guident.

C'est pourquoi, en plein accord avec notre Père et notre Chef, nous nous agenouillons devant Notre Dame du Folgoët, et nous lui disons : Reine de la Paix, priez pour nous.

Ne croyez pas que nous ayons une confiance insuffisante dans nos généraux et nos soldats. Nous les savons capables de tous les exploits. Ils ont fait leurs preuves.

Mais aucune victoire n'est possible sans le bras de Dieu, et c'est sa Mère qui conduit son bras. Les soldats de France ne l'ignorent pas.

On a beaucoup prétendu que la dévotion à la Sainte Vierge est aujourd'hui démodée parmi les militaires. Ce mensonge peut aller rejoindre les blasphèmes allemands contre Lourdes. Jamais les combattants n'ont prié Marie avec plus de foi qu'aux jours de grande offensive. Nous connaissons tous des chefs d'armée qui ne manquent pas, à l'heure de l'assaut, de lui confier leurs troupes et de lui consacrer leurs drapeaux. Je n'ai pas entendu dire que leurs hommes aient reculé ni que la victoire ait déserté leur camp.

Il est à souhaiter que, le jour venu, les diplomates, à leur tour, réclament ses inspirations pour les négociations de paix. S'ils prient à cette intention, nous le ferons avec eux. S'ils ne le font pas, nous prierons à leur place, ardemment. Car, ce jour-là, la France, et ses alliés aussi prudents que braves, auront besoin de plus de lumière que n'en fournit l'expérience humaine, même unie au patriotisme le plus éclairé. *La Mère du bon Conseil* leur fournira cette lumière. Elle interviendra avec plus de joie encore pour la paix que pour la guerre.

C'est pour la paix qu'elle a offert le plus poignant sacrifice que puisse offrir une mère. A vrai dire, la raison décisive de son titre de Reine de la Paix, c'est qu'elle a un jour sacrifié son Fils pour la paix du monde, — et pour la paix du monde elle continue, par notre humble ministère, à le sacrifier mystérieusement sur l'autel.

Quand elle l'offrait dans le temple, et plus tard sur la Croix, à Dieu le Père et à l'humanité tout entière, le sens de son acte était celui-ci : « Voici le Prince de la Paix, qui réconcilie le Ciel avec la terre, qui répare les injustices de l'homme à l'égard de Dieu, qui rapproche les uns des autres les hommes divisés par la haine, qui leur apprend à mourir plutôt que de manquer au devoir, qui prêche la charité, mais qui exige d'abord la justice, qui veut la paix dans l'ordre spirituel pour la rendre durable et féconde dans l'ordre matériel, qui apprendra au monde à humaniser la guerre, qui condamne les violateurs du droit, et qui, après avoir vaincu l'injustice, veut inspirer par son Evangile l'œuvre des pacificateurs du monde. »

Dieu et les hommes ont accepté la victime. Non pas du même cœur, hélas !

Dieu l'a acceptée pour toujours. Et il pardonne, il pardonne sans fin, à quiconque veut être pardonné. Sa miséricorde ne se retire que de ceux qui le repoussent.

Quant aux pauvres hommes, après avoir bénéficié du sacrifice, tantôt ils adorent la victime et tantôt ils l'outragent.

Si tous le voulaient, si tous faisaient leur acte de foi, si tous se repentaient, si tous priaient, depuis longtemps peut-être nous aurions la victoire et la paix, par la grâce de Dieu.

Faut-il donc que la situation douloureuse se prolonge encore ?

Plus ardente que nous dans ses vœux, la Vierge s'adresse à ceux qui savent aimer et prier, et leur demande de compenser par leur ferveur l'ingratitude et les offenses des pécheurs : « Bretons et Bretonnes, à tant de sang versé, ajoutez le sang de vos âmes, les larmes, la souffrance au nom de ceux qui se révoltent contre la souffrance, le repentir à la place de ceux qui ne se repentent pas, la prière à la place de ceux qui ne prient pas. Soyez, dans tous les sens, les sauveurs du pays. Peu de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

races sont aujourd'hui plus crucifiées que la vôtre, et plus unies par la foi à la Croix du Sauveur. Celui qui est mort comme sont morts ceux que vous aimiez vous entendra et vous exaucera. »

Mères chrétiennes, combien d'entre vous ont fait ici des sacrifices semblables à celui de la Reine de la Paix !

C'est à vous, en vérité, que sera due la victoire aussi bien que la paix.

Puissiez-vous jouir bientôt du triomphe des fiers survivants, sans oublier les morts illustres qui témoignent comme eux de la vigueur chrétienne de l'éducation que vous leur avez donnée !

Et daigne Notre Dame du Folgoët aider vos époux et vos fils à sanctifier et à employer sagement la paix austère et laborieuse que vous leur préparez et que vous leur obtiendrez !

Le dimanche qui a suivi cette solennité, a été encore jour de fête pour l'heureuse paroisse du Folgoat ; la fête des Tertiaires de l'arrondissement de Brest. Cette réunion de famille — la famille du *Poverello* d'Assise — a été présidée par M. le chanoine Roull. Les exercices pieux qui ont rempli cette journée du Ciel ont été dirigés avec beaucoup d'autorité par le R. P. Théophile, religieux franciscain.

Six cents Tertiaires, environ, ont pris part à cette fête, représentant une cinquantaine de Fraternités. Tous ont goûté la parole profondément surnaturelle, enflammée, de celui que ses supérieurs ont donné comme remplaçant au regretté Père Norbert, dont le souvenir ne s'effacera jamais dans le cœur des Tertiaires bretons.

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes,** *sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Quimper.* — La Bonne Mère a dû sourire en voyant accourir, si nombreux, à ses pieds les pèlerins de toute la région. Jamais, depuis le Couronnement, disent les Châteauneuviens, on ne vit tant de monde sur la verte colline.

Dès le samedi 26 Août, la procession s'organise, à 5 h. 1/2, dans l'église paroissiale, pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame, où les vêpres sont chantées. M. le chanoine Kerjean, en quelques paroles vibrantes, nous rappelle les puissants motifs que nous avons de nous confier à la Vierge Marie, dans ces heures si tristes que nous vivons. On l'a bien compris, car la foule répète, de toute son âme, les invocations à Notre Dame des Portes.

Des témoins autorisés affirment qu'à 8 h. 1/2 du soir, il n'y avait pas moins de 10.000 personnes suivant la procession aux flambeaux qui se déroule, chaque année, à travers les rues de la petite ville. Après une bonne et fervente prière devant la Madone, on retourne à l'église paroissiale pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. On écoute avec un religieux respect la Cantate du Couronnement.

Et maintenant, les pénitents assiègent les confessionnaux. Sept prêtres sont là, qui ne quitteront pas le saint tribunal, avant deux heures du matin.

Ce pendant, la chapelle de Notre-Dame, s'emplit de fidèles. On est venu pour honorer la Mère : de tout cœur, on lui chante les cantiques qu'elle aime. On est venu pour lui demander secours et protection, lui exposer ses inquiétudes, ses angoisses : tous ces sentiments sont formulés à haute voix par les prêtres qui font la sainte veillée avec les fidèles. On prie, on remercie, avec quelle ferveur ! surtout lorsqu'à 11 heures commence l'exercice de l'Heure Sainte et que Jésus paraît dans le Sacrement de son amour. On semble bien comprendre que c'est par Marie que l'on va à Jésus.

Il est déjà 3 heures, vraiment il semble que la nuit a été trop courte. La première messe commence. Toutes les personnes qui se trouvent dans la chapelle, non moins que celles qui, faute de place, doivent demeurer sur le placître, s'approchent avec recueillement de la Sainte Table. Les messes se succèdent d'heure en heure.

A 9 h. 45, les cloches nous annoncent l'arrivée du Pasteur, du Père. Monseigneur l'Evêque a bien voulu nous faire le très grand honneur et l'inappréciable joie de venir présider la fête. Il est accompagné de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

La grand'messe est chantée, à 10 h. 1/2, par M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire.

M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin, dans un magnifique sermon, nous montre comment nous devons honorer la Sainte Vierge, par la prière et la pénitence, afin qu'elle nous obtienne bientôt ce que nous sollicitons de sa maternelle bonté. Il a bien trouvé le chemin des cœurs, car les larmes montent aux yeux...

C'est aux vêpres que Monseigneur a prononcé cette si belle et si touchante allocution que nous avons été heureux de lire dans la *Semaine religieuse*. Avec quelle foi, quelle conviction, Sa Grandeur nous a montré en Marie l'amour qui veille, qui défend et qui sauve !

La procession retourne dans l'église paroissiale, où nous trouvons trois magnifiques statues offertes par les paroissiens : saint Michel, sainte Anne, la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Monseigneur a bien voulu réciter devant elles les prières de la sainte Liturgie. La population lui sera reconnaissante de l'avoir ainsi honorée et elle ne manquera pas de présenter souvent le souvenir du bon Père devant Notre Dame des Portes.

La fête est terminée, et les pieux pèlerins se retirent, emportant dans leur cœur une confiance encore plus grande en Notre Dame des Portes.

Testis.

Trébabu. — **Pèlerinage à Notre-Dame du Val.** — Notre-Dame du Val est une antique chapelle située dans un charmant vallon de la paroisse de Trébabu. Elle a été bâtie au XVII^e^ siècle. Pendant longtemps, de très nombreux pèlerins la visitaient et venaient y prier la Sainte Vierge. Au commencement du XIX^e^

Archives diocésaines de Quimper et Léon

siècle, le pèlerinage de Notre-Dame du Val était encore très fréquenté. Peu à peu la piété des fidèles s'est détournée de ce lieu vénéré. Les paroisses environnantes ont continué, néanmoins, à y envoyer des groupes assez nombreux pendant le mois de Mai.

Nous avons pensé qu'il serait bon de réveiller la confiance en Notre Dame du Val. Le meilleur moyen d'y arriver c'est l'organisation d'un pèlerinage. M. le Recteur de Trébabu l'a fixé au *24 Septembre*, après avoir obtenu de Mgr l'Evêque une bénédiction toute particulière pour la pieuse manifestation. Sa Grandeur a bien voulu accorder, en outre, cinquante jours d'indulgence à tous ceux qui visiteraient dévotement la chapelle, le 24.

PROGRAMME : A 7 heures, messe de communion à la chapelle ; à 8 heures, messe basse à l'église paroissiale ; à 10 heures, grand' messe à la chapelle ; — à 2 heures, départ de la procession de l'église paroissiale ; à 2 h. 1/2, vêpres, sermon, bénédiction du Très Saint-Sacrement, à la chapelle.

La vieille statue de Notre Dame du Val, qui se trouve aujourd'hui reléguée dans la sacristie, sera portée en procession et remise à la place d'honneur qu'elle a autrefois occupée.

Le pèlerinage, présidé par M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis, aura pour but d'obtenir de la Sainte Vierge sa protection pour nos soldats et nos marins bretons, la cessation de la guerre par la victoire sur les ennemis de la France, et la signature d'une paix glorieuse qui assurera la sécurité de notre pays et de l'Europe entière, en même temps qu'elle inaugurera une ère de vraie fraternité pour notre pays.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Nos associés seront heureux de lire et de méditer la lettre que le Souverain Pontife a adressée au Directeur général de l'Œuvre. « Plus que jamais, nous serons de ceux qui comprennent le Pape, le suivent et l'aiment, plus que jamais nous travaillerons, par notre chère association, à la défense et à la conservation de la Foi » *(Bulletin de Septembre 1916)*.

Voici la lettre du Saint-Père :

« Nous avons reçu avec reconnaissance de notre cher Fils le Cardinal Gaëtan Bisleti, votre très zélé Protecteur, les mémoires-rapports qui ont paru sur votre pieuse Œuvre dans le cours des deux dernières années. Nous avons toujours vivement souhaité que la faveur et la sympathie des catholiques la fissent prospérer ; maintenant que Nous sommes élevé au faite de la dignité Apostolique, Nous sommes heureux de trouver l'occasion de la recommander. Assurément, en ces temps où les méchants, à l'aide de toutes les vanités de l'erreur et de tous les charmes des séductions, mettent en péril le salut des nations chrétiennes, rien ne peut être plus opportun que cette Œuvre qui a pour but de garder la foi des peuples à l'abri de la corruption, et d'entretenir, de développer leur vie chrétienne. Aussi Nous nous réjouissons de

voir grandir votre zèle à travailler pour l'Eglise et les fruits de vos travaux devenir plus féconds partout. En rendant grâces à Dieu, Nous Le prions de vous assister d'un secours encore plus abondant. En effet, après cette affreuse guerre, vous aurez beaucoup d'efforts à faire pour réparer de si grandes ruines dans la société chrétienne. Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement la Bénédiction apostolique à vous, cher Fils, et à tous ceux qui sont zélés pour votre Œuvre.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 3 Juillet 1916, de Notre Pontificat l'an deuxième. » BENOIT XV, PAPE. »

Les réunions des Comités paroissiaux de l'Œuvre de Saint-François de Sales :

« A l'occasion des Quatre-Temps (20, 22 et 23 Septembre), nous rappelons l'obligation de tenir la réunion des Comités paroissiaux. C'est un des points principaux et substantiels du Règlement, et dont aucun de nos Comités ne doit jamais s'exempter, quelque petite ou grande que soit la paroisse.

« Les plus méritants de nos Comités paroissiaux sont très exacts à envoyer au Secrétariat général, à chaque époque des Quatre-Temps, le compte rendu de leur séance réglementaire. Cette communication a le double mérite de resserrer les liens de fraternelle charité qui nous unissent et de nous fournir, quatre fois par an, la preuve palpable de la vitalité de l'Œuvre dans les diocèses. Nous demandons avec insistance que ce point du Règlement soit partout fidèlement observé, même dans les Comités des plus petites paroisses » *(Bulletin de Septembre 1916)*.

École Freppel. — Établissement d'Enseignement Supérieur Catholique pour les Jeunes Filles. — Fondée, il y a sept ans, à Angers, par NN. SS. les Archevêques et Evêques de la région de l'Ouest, l'Ecole Freppel est à la fois une école normale catholique et une maison de cours secondaires et supérieurs pour les jeunes filles. Elle n'a cessé de grandir et de prospérer.

Plus encore que les années précédentes, l'Ecole Freppel a été heureuse aux examens du baccalauréat. Sur VINGT-QUATRE élèves qui viennent de se présenter devant les Facultés de Rennes, de Paris et de Poitiers, VINGT ET UNE ont été déclarées admissibles après les examens écrits et VINGT sont aujourd'hui définitivement reçues.

Ce sont, pour la première partie : Mlles Anne Le Bourhis, Marie-Louise Brochet *(mention assez bien)*, Suzanne Cathelin, Marie-Louise Cesbron, Madeleine Le Corre *(mention assez bien)*, Anne-Marie Couette, Germaine Février, Suzanne Guérin, Hélène Lavigne, Louise Le Goaster *(mention assez bien)*, Célestine Le Saoût, Marie Maugourd, Marie Morvan *(mention assez bien)*, Josie Murphy, Marie Musy, Hélène Varangot *(mention assez bien)*.

Pour la seconde partie : Mlles Eliane David *(admissible)*, Anne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lesimple, Germaine Loyaux, Marguerite Lucas, Elisabeth Meauzé.

En outre, Mlle Marie Toscer est admissible aux examens particulièrement difficiles et presque inabordables du Professorat des Ecoles Normales.

N. B. — Pour tous les renseignements, s'adresser à Mlle la Directrice, rue Michelet, Angers.

Les Cours, pendant l'année 1916-1917, seront faits par les mêmes professeurs que précédemment :

Instruction religieuse : M. le chanoine Coulon, licencié ès lettres.

Philosophie : M. le chanoine Coulon.

Latin : M. l'abbé Oger, professeur à l'Externat Saint-Maurille, licencié ès-lettres.

Histoire : M. le chanoine Marchand, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, docteur ès lettres ; M. l'abbé Guéry, secrétaire aux Facultés Catholiques de l'Ouest.

Géographie : M. l'abbé Civrays, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, licencié ès lettres, en histoire et géographie.

Littérature française : Comte du Plessis de Grénedan, professeur aux Facultés catholiques de l'Ouest, docteur en droit et licencié ès lettres ; Mlle Roy, directrice de l'Ecole (certificat d'aptitude au professorat des Ecoles Normales).

Chimie : M. le chanoine Dionneau, doyen de la Faculté des Sciences, docteur ès sciences.

Mathématiques : M. l'abbé Augereau, professeur à l'Externat Saint-Maurille.

Physique : M. Couette, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, docteur ès sciences.

Sciences naturelles : M. Maisonneuve, professeur aux Facultés Catholiques, docteur ès sciences.

Conférences de pédagogie : M. le chanoine Coulon ; Mlle Roy.

Langue et littérature anglaises : Mlle O'Mahony, licenciée ès lettres.

Langue et littérature italiennes : Mlle Guérin.

Langue et littérature allemandes : Mlle Grieshaber.

Pour les Etudiants catholiques. — Nous croyons rendre aux familles, à cette époque de l'année, un véritable service, en leur parlant de l'*Association Générale des Etudiants Catholiques* (Cercle du Luxembourg), 18, rue du Luxembourg.

Cette Association est établie principalement pour les étudiants inscrits aux Facultés de l'Etat ou de l'Institut Catholique et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures. Ils y trouvent des délassements en même temps que des moyens sérieux d'études, de bonnes relations et tout ce qui peut assurer la conservation de leurs principes religieux et moraux.

Œuvre d'émulation au travail et au bien, destinée à grouper tous les étudiants catholiques sans distinction de parti politique, l'Association est placée directement sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris : elle est dirigée depuis vingt-sept ans, par M. le chanoine Fonssagrives.

Des conférences de Droit (conférence d'Aguesseau), de médecine (conférence Fonssagrives), de littérature et de philosophie (conférences Joubert), de sciences (conférence Cauchy) ; des leçons de peinture, de sculpture, de danse, d'équitation, d'escrime, de musique et de chant, sont données à des prix exceptionnels aux membres du Cercle, qui trouvent des réductions avantageuses chez plusieurs fournisseurs attitrés.

Les étudiants en médecine préparant l'Externat et l'Internat des hôpitaux de Paris trouvent au Cercle une préparation à ces concours difficiles, en des conférences qui ont lieu très régulièrement, toutes les semaines, et qui sont faites sous la direction de médecins et de chirurgiens de talent.

Un atelier préparatoire à l'Ecole des Beaux-Arts, section d'Architecture, a été fondé récemment et s'est placé au premier rang des ateliers similaires. Patronné par plusieurs de nos plus éminents architectes, cet atelier offre aux parents, par son organisation et la surveillance qui y est exercée, les plus grandes garanties et les plus sérieux avantages.

L'Association qui, depuis sa fondation, compte un nombre important de membres, prend chaque année une plus grande extension, grâce à la collaboration incessante de M. le duc de la Rochefoucauld-Guyon, président, et de M. le chanoine Fonssagrives, aumônier.

Les membres de l'Association ont le droit d'assister aux conférences publiques, aux soirées du dimanche, consacrées à la musique et aux concerts ou soirées dramatiques qui se donnent dans la grande Salle des Fêtes.

Tels sont énumérés, en peu de mots, les avantages d'une Association, dont l'utilité a été maintes fois reconnue par des adversaires mêmes de nos croyances, qui donne aux parents toute garantie tout en offrant aux futurs étudiants, avec les distractions nécessaires à leur âge, des moyens sérieux d'études.

Ajoutons qu'une « Réunion du Dimanche » pour les lycéens internes existe au Cercle et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

L'inscription au Cercle qui donne droit à *tous* les avantages (y compris l'*abonnement* aux conférences) qu'offre l'Association est de 50 francs par an.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat, 18, rue du Luxembourg, Paris.

VARIÉTÉS

La situation militaire faite par la loi française au clergé en temps de guerre *(fin)*. (1)

Au mois de Février dernier, un projet de loi a été déposé par M. Sixte-Quenin, pour modifier la situation légale des prêtres à l'armée.

(1) Voir *Semaine religieuse* du 25 Août 1916.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En attendant la discussion de ce projet, le citoyen député de Denain s'est attiré une vigoureuse riposte de M. de Gailhard-Bancel. Il y a, dans la belle lettre du député de l'Ardèche, une argumentation victorieuse dont les principaux traits qui portent bien, méritent d'être reproduits :

« ...Quant aux ecclésiastiques, je n'en connais pas qui méritent d'être traités d'embusqués.

» Ceux qui sont régis par la loi de 1889 sont au poste que celle-ci leur assigne, et j'ai le droit de m'indigner qu'à leur sujet vous laissiez entendre que les hommes de trente ans sont en très grand nombre dans cette catégorie. La plupart, en effet, sont des territoriaux, des R. A. T., ou appartiennent à l'armée auxiliaire.

» En voulez-vous un exemple qu'une polémique récente a mis en vue ?... A Limoges, dans les diverses formations sanitaires, il y a, sur un total de 600 infirmiers environ, 59 ecclésiastiques. Parmi ces derniers, on compte 26 R. A. T., 14 territoriaux des dernières classes, 7 auxiliaires, 2 blessés revenus du front et 1 prisonnier rentré de captivité.

» Et parmi ces douze mille membres du clergé — dont l'âge moyen est beaucoup plus près de quarante ans que de trente — combien sont infirmiers dans la zone des armées et jusque sur le front, combien sont brancardiers sur la ligne de feu, combien ont été tués, blessés ou décorés, en partageant les dangers de leurs douze mille confrères, les prêtres et religieux officiers, sous-officiers, soldats, dont l'héroïsme a conquis l'admiration de tous !

» Puisque vous lisez la *Croix*, continue M. de Gailhard-Bancel, vous pouvez y constater combien largement le clergé de France est représenté dans les listes glorieuses de nos pertes et sur le Livre d'Or des décorations et des citations. Il n'est pas de jour où elle n'ajoute à ces tableaux de gloire quelques nouveaux noms. D'après une statistique arrêtée au 31 Décembre 1915 et qui n'a pas la prétention d'être complète, 1.165 ecclésiastiques ou religieux étaient, à cette date, morts pour la Patrie ; 1.161 avaient été décorés ou cités à l'ordre du jour. Et parmi les uns et les autres, plusieurs avaient dépassé la cinquantaine, et n'étaient, par conséquent, soumis à aucune obligation militaire.

» Ajouterai-je que, parmi ceux qui sont demeurés dans les formations sanitaires de l'intérieur, il en est beaucoup — j'en connais — qui ont demandé à être envoyés dans les postes périlleux du front, et que les médecins des hôpitaux auxquels ils étaient affectés n'ont pas voulu laisser partir, parce qu'ils les considéraient comme leurs collaborateurs les plus dévoués et les plus expérimentés pour le soin des malades et des blessés. »

Après avoir établi combien la guerre fut, jusqu'au 31 Décembre dernier, meurtrière pour nos ecclésiastiques ou religieux, l'honorable député de l'Ardèche conclut en démontrant la haute convenance qu'il y a à confier au clergé des services exclusivement hospitaliers. Il adjure M. Sixte-Quenin de renoncer à cette lutte fratricide :

» Ici, permettez-moi de vous le dire, mon cher Collègue, vous avez tort de laisser entendre que toute leur besogne consiste à distribuer des médailles, à garnir des poêles et à tenir le balai.

» Si ces ecclésiastiques se donnent de bon cœur aux plus modestes besognes que relève infiniment à leurs yeux le sentiment chrétien et patriotique du devoir — ils sont, vous ne pouvez l'ignorer, employés de préférence aux soins les plus délicats, aux besognes exigeant le plus de précision, de conscience, voire même d'esprit de sacrifice. Et vous ne refuserez pas de reconnaître avec moi que dans les services de radiographie ou d'électrothérapie, ou dans le traitement des contagieux — pour citer quelques exemples — les aptitudes intellectuelles et les qualités morales de nos prêtres ne sont pas un apport négligeable. J'en appelle aux techniciens qui savent les utiliser. J'en appelle à nos chers blessés, qui sont les premiers à en bénéficier et qui, les premiers aussi, souffriraient du bouleversement que vous projetez.

» A l'heure où la Patrie a besoin, plus que jamais, d'union et de concordes fraternelles, ne croyez-vous pas, mon cher Collègue, que vous serviriez plus utilement ses grands intérêts en renonçant à poursuivre une campagne qui ne peut que nous affaiblir à l'intérieur, en nous divisant, et qui risque, par là même, de compromettre au dehors le bon renom de notre Pays ?

M. Sixte-Quenin avait demandé, par lettre au Ministère de la guerre, combien d'ecclésiastiques, de membres de l'enseignement congréganiste ou de l'enseignement libre mobilisables ont demandé à être mis en sursis d'appel, et en vertu de quelles dispositions légales ces sursis ont été accordés ?

Le général Roques a répondu, au printemps dernier : 24 en tout, et sur ces 24 sursis, accordés par application de la loi militaire de 1905 et de l'instruction ministérielle de Novembre 1915, les 8 arrivés à expiration n'ont pas été renouvelés.

Seize prêtres ou professeurs de l'Enseignement libre en sursis sur des milliers qui ont été mobilisés, c'est vraiment peu. M. Sixte-Quenin a 46 ans.

Mgr de Loblet, évêque de Gap, qui figure sur les contrôles de la 16e section d'infirmiers militaires, dont le dépôt est à Perpignan, a demandé à être affecté à une formation destinée à aller au front. M. Godart, sous-secrétaire d'Etat au service de santé de l'armée, a fait droit à cette demande. Mgr de Loblet est donc parti, comme aumônier volontaire de la section de brancardiers d'une division d'infanterie, et il a reçu l'ordre de rejoindre son poste, dès réception de sa lettre de service.

Les calomnies contre les embusqués s'arrêteront-elles devant les sacrifices de cet admirable clergé français, un des corps les plus atteints par les malheurs de la Patrie ? Nous sommes convaincus que cette campagne d'odieuses calomnies tournera à la confusion de ses auteurs, et que le peuple de France, dans son fond de droiture, donnera à l'Eglise et au clergé français l'irréfragable témoignage de sa confiance, que dis-je, de son admiration ?

Fénelon Gibon. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LA GUERRE !
REDOUBLONS D'EFFORTS !

Les appréciations des journaux des pays neutres et les commentaires de la presse ennemie nous permettent de mieux comprendre l'importance des événements actuels.

Quelque favorables que soient ces événements, ils ne doivent pas nous faire perdre de vue que nous devons de plus en plus fournir à nos soldats les engins nécessaires pour dominer toujours davantage l'ennemi.

Souscrivons donc avec un empressement sans cesse grandissant aux *Bons* et aux *Obligations de la Défense Nationale*.

C'est un moyen de souscrire par avance à l'Emprunt National, puisque ces *Bons* et ces *Obligations* seront reçus en paiement de ces souscriptions aux Emprunts futurs et en attendant, ils nous donnent un intérêt très avantageux.

Apportons de suite nos disponibilités au Trésor et empressons-nous pour hâter la fin de la guerre !

A LA **Montre de Genève** | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marqs. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Ce Soir avant le repas

un **GRAIN** de **VALS**

résultat demain matin

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

COGNACS, ARMAGNACS ET RHUMS AUTHENTIQUES

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

31e ANNÉE. Vendredi 22 Septembre 1916. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mois du Rosaire ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Enseignement libre ; Prière à saint Michel ; Nécrologie ; Bannalec ; Bibliographie ; Nos Prêtres-Soldats (suite).

III. — Chronique générale : Congrès, à Paris, de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne ; Pamiers ; Mort de Mgr Bouissière.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Septembre. — 15e Dimanche après la Pentecôte. A la messe et aux vêpres, mémoire de N.-D. de la Merci.

Lundi, 25. — De la férie. Vert.

Mardi, 26. — SS. Cyprien et Justine, Martyrs. Simple. Rouge.

Mercredi, 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche, 1er Octobre. — 16e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougastel-Daoulas . . . . . du 23 au 30 Septembre.

Scaër . . . . . du 1er au 6 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Mois du Rosaire.** — Les exercices du Mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Église, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons à cet effet les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — **Le dimanche 1er Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.**

Art. 2. — **Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.**

Art. 3. — **On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.**

Art. 4. — **Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.**

Art. 5. — **Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.**

Art. 6. — **Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire.**

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

Nous rappelons également l'exhortation que Nous vous avons adressée l'année dernière au sujet du *Rosaire perpétuel :*

« Des âmes pieuses ont eu la pensée d'organiser dans toute la France « une campagne de prières, afin de *forcer la main* » à la Sainte Vierge par un *Rosaire perpétuel* dans chaque dio» cèse, pendant le mois d'Octobre ». On obtiendrait cette perpétuité en invitant les paroisses à s'entendre pour fournir, chacune dans le mois, sa journée ou sa partie de journée, pendant laquelle les paroissiens, suivant un ordre convenu, viendraient, par groupes, de demi-heure en demi-heure, réciter le Rosaire, en commun et à haute voix, pour la France. La journée de récitation commencerait à la fin de la dernière messe et durerait jusqu'à la prière du soir. Cette pieuse pratique Nous agréerait grandement.

» Nous croyons qu'il est possible de l'organiser par archiprêtrés. Quimper prendrait la première semaine, Brest la deuzième, Châteaulin et Quimperlé la troisième, Saint-Pol et Morlaix la quatrième.

» Messieurs les Archiprêtres règleraient avec Messieurs les Doyens le partage des journées ou demi-journées entre les paroisses, et Messieurs les Recteurs inviteraient leurs fidèles à s'inscrire pour le moment du jour où ils seraient le plus libres. Un vide dans la répartition des heures ne devrait pas décourager une paroisse.

» Les communautés religieuses pourraient prendre leur part de journée dans leurs chapelles.

» De même, dans les campagnes éloignées du bourg, rien n'empêcherait les habitants de s'associer à la prière commune, dans leur chapelle de quartier, à l'heure où le travail leur laisserait quelque loisir.

» Ces indications ne fixent pas une limite à la prière. Une fois la tâche convenue accomplie, comme avant d'avoir à l'accomplir, il faut que le clergé et les fidèles se dévouent de toute leur âme à cette entreprise de salut, qui vise à la fois la conversion de la France et la victoire des armées alliées.

» Cependant, Nous n'imposons pas à nos prêtres cette organisation. Nous les engageons simplement à la tenter partout où ils le pourront. »

II. **Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Saint-Urbain, M. Rozec, recteur de Lanneufret ;

Recteur de Loperhet, M. Le Roy, recteur de Saint-Jean-du-Doigt ;

Recteur de Saint-Jean-du-Doigt, M. Arzel, vicaire à Plouvorn.

III. **Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. François Patinec, clerc minoré, de Plouider, mort au champ d'honneur, le 4 Septembre 1916.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 24 Septembre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 heures, à la chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François.

Mercredi 27 : à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem*, pour Guillaume Monfort, de la rue Royale, mort au champ d'honneur, le 4 Septembre 1916.

Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XV^e Dimanche après la Pentecôte : Fête de saint Mathieu*, apôtre et évangéliste, patron de la paroisse, 1re classe, avec octave.

Messes à 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe, à 10 heures, sera chantée par M. le chanoine A. Le Roy, l'instruction donnée par le R. P. Léna.

Les vêpres solennelles, à 3 heures, suivies des prières pour la guerre et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

N. B. — 1° Pendant l'octave de saint Mathieu, aux trois messes de règle, « *Pater, Ave,* saint Mathieu, priez pour nous ».

2° La *neuvaine à saint Michel* commencera *mercredi 20 Septembre*, et sera jointe aux prières ordinaires pour la France.

Avis de services. — Un service solennel pour le repos de l'âme de M. Tassin, prêtre-instituteur à Concarneau, mort au champ d'honneur, sera chanté, à Trégourez, le *mercredi 27 Septembre*, à 11 heures.

— Un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Conseil, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, mort au champ d'honneur, sera chanté à Cléder, le *jeudi 28 Septembre*, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour M. le chanoine Kerboul, mort curé-doyen de Lannilis, sera chanté à Gouesnou, le *jeudi 28 courant*, à 10 heures.

Enseignement libre. — Prière d'adresser, jusqu'au 15 Octobre, à M. l'abbé Pondaven, inspecteur diocésain, 31, rue de Douarnenez, toutes les correspondances concernant les écoles libres.

Prière à saint Michel. — Nous insérons, ici, avec sa traduction bretonne, la prière à saint Michel prescrite par l'ordonnance épiscopale du 8 Septembre.

« Nous recourons à vous dans notre tribulation, glorieux saint Michel. Accablés de douleur, nous vous présentons les souffrances des êtres si chers dont la guerre nous sépare.

C'est en faveur de nos soldats, ô Prince de la Milice céleste, que nous vous implorons. Soutenez leur courage dans les combats ; préservez-les des atteintes de l'ennemi. Secourez les fils de France qui défendent le sol sacré de la Patrie, Fille aînée de l'Eglise.

O vous qui réservez vos bienfaits aux nations qui vous honorent, souvenez-vous que la nôtre vous considéra toujours comme son Gardien et recevez aujourd'hui ses hommages religieux et fidèles.

Vainqueur de Satan et de ses adeptes, obtenez à nos armes la victoire.

Ange de la Paix, refoulez en enfer les guerres qui font pleurer. Hâtez par vos prières la paix glorieuse que nous attendons, forts de notre droit, confiants dans la justice de notre cause.

Avec vos prières, ô grand Archange, offrez à Dieu nos regrets et nos résolutions.

Que ne sommes-nous moins indignes de votre assistance ! Mais puisque vous êtes le mandataire de Dieu auprès des âmes justifiées, rendez-nous plus fermes dans la foi, plus purs dans nos mœurs, plus dévoués à Jésus et à son Eglise, plus chrétiens enfin dans nos institutions et dans nos lois.

Souffrez encore, ô saint Michel, Prévôt du Paradis, que nous vous invoquions pour ceux de nos frères qui sont tombés au Champ d'Honneur. Introduisez-les au plus tôt dans la Lumière sainte où vous louent les Bienheureux.

Obtenez-nous enfin de vaincre dans les combats de la vie, de n'être pas condamnés au jour du redoutable jugement, et d'être mis en possession du bonheur des Elus. Ainsi soit-il. »

***

Evit amzer ar brezel. — **Peden da zant Mikael.** — Ni deu davedoc'h en hon trubuillou, o glorius sant Mikael. Karget a c'hlac'har, ni ginnig deoc'h poaniou an dud ker a zo kaset pell diouzomp gant ar brezel.

Evit hor zoudarded eo e pedomp ac'hanoc'h, C'hwi Mestr arme an Elez. Grit m'o dezo ato nerz-kaloun er stourmajou, difennit anezo enep toliou an enebourien. Sikourit bugale ar Franz a zo o tifen douar zantel o Bro, Merc'h hena an Iliz.

P'e gwir e tiskwezit ho madelez e kenver ar boblou a oar hoc'h enori, dalc'hit sonj oc'h bet ato kemeret gant ar Franz evit he Eal gardian, ha resevit hirio an enoriou a ginnig deoc'h gant feiz ha doujanz.

C'hwi zo bet trec'h da Zatan ha d'e vevelien. Roit ive an trec'h d'hon armeou.

Eal a beoc'h, lakit da zistrei d'an ifern ar brezeliou a laka an daelou da ruill. Dre ho pedennou digasit deomp buhan ar peoc'h glorius a c'hedomp, o veza em'a ganeomp ar gwir.

Gant ho pedennou, o Arc'hel bras, kinnigit da Zoue hor c'heuz hag hor volonte vat evit an amzer da zont.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Perak n'omp ket dinnoc'h eus ho sikour ? Mes p'e gwir ez oc'h kannad Doue e kichen an eneou santelleet, grit ma vezimp startoc'h er feiz, santeloc'h en hor buez, devotoc'h da Jesus ha d'e iliz, gwelloc'h kristenien erfin en hon lezennou.

Ouspenn c'hoaz, o sant Mikael, karget da gas an eneou d'ar Baradoz, lezit ac'hanomp d'ho pedi evit ar re eus hor breudeur a zo kwezet var an dachen a enor. Kasit anezo ar c'henta ma c'hellot er Sklerijen zantel el lec'h m'oc'h meulet gant an dud eürus.

Grit erfin m'hon dezo an trec'h e stourmajou ar vuez, evit na vezimp ket koundaonet da zeiz spountus ar varn ha ma c'hellimp en em gaout e gloar ar Baradoz. Evelse-bezet-gret.

Nécrologie. — I. M. GOUZARD, *Recteur de Loperhet.* — M. Gouzard s'est éteint tout doucement, le 28 Août, au soir, à l'heure de l'*Angelus*, après une longue maladie bien courageusement et bien pieusement supportée. Huit jours auparavant, ayant déjà mis ordre à tout et sentant ses forces diminuer, il fit appeler son confesseur à qui, après un dernier entretien, il demanda le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. Ce fut avec une grande édification que, avant de communier, il récita son *Credo*, et qu'il répondit ensuite à toutes les prières liturgiques, tenant en mains le petit Crucifix qui, depuis bien des mois, était son compagnon inséparable. La cérémonie terminée, il dit avec l'accent d'une paix profonde : « Et maintenant, quand Dieu voudra ! je suis prêt ». Dieu se fit attendre encore huit jours, et ce fut sans proférer une plainte, malgré des souffrances parfois aiguës, qu'il expira, conservant toute sa connaissance jusqu'au dernier moment.

Avec M. Gouzard disparaît un des membres du clergé à figure aussi originale que distinguée. On peut dire de lui qu'il ne pensait pas comme tout le monde et qu'il ne parlait pas comme tout le monde. Doué d'une belle imagination, d'une grande facilité de travail et d'un talent de parole peu ordinaire, il formait parmi ses confrères comme un type à part, mais un type dont la parole pénétrante et mordante charmait toujours, et dont les vues souvent nouvelles finissaient par vous séduire. Avec de pareils dons, M. Gouzard était très en vue parmi ses confrères ; et lui-même, comme le bon et fidèle serviteur, il a fait fructifier les talents que Dieu lui avait confiés. Nombreuses, pour ne pas dire innombrables sont les Missions auxquelles il a pris part, et partout, il a laissé cette impression d'un missionnaire excellent dans tous les genres de prédication. Grand est le bien qu'il aura fait aux âmes par ses conférences et ses instructions, aussi imagées que remplies de doctrine ; grande sera aussi, il faut l'espérer, la récompense que lui réserve le Bon Maître. Pendant sa maladie, il a longuement médité sur la vanité des choses de ce monde, et de temps en temps il s'écriait : « *Vanitas, vanitatum præter amare Deum et illi soli servire* : Tout est vanité hormis aimer Dieu et le servir ». Il était désormais tellement pénétré de cette

vérité, qu'il ne demandait plus que le silence et l'oubli. Pas d'éloges après ma mort, pas d'article nécrologique, disait-il ; et, sur ma tombe, seulement ces trois mots : « Jean Gouzard, prêtre ».

Qu'il repose en paix ! Sa population qu'il a tant aimée ne l'oubliera pas, pas plus que ne l'oublieront les nombreuses paroisses qu'il a évangélisées.

Né à Pleyben le 7 Mars 1858, et ordonné le 10 Août 1885, M. Gouzard fut successivement vicaire au Cloître-Plourin (1886), à Saint-Martin de Brest (1887), puis recteur du Cloître-Plourin (1904) et de Loperhet (1908).

II. M. SÉITÉ, *Recteur de Saint-Urbain.* — Le touchant avis d'enterrement qui annonçait la mort de M. l'abbé André-Marie Séité, recteur de Saint-Urbain, « où il était depuis plus de quarante et un ans... de la part de sa famille et de tous ses paroissiens sans exception qui le vénéraient à juste raison », résume en quelques mots la belle et longue vie qui vient de s'éteindre. Le dernier mot, d'ailleurs, dans sa concision, disait tout : « *Fidelis servus* ».

Ce fidèle serviteur, le bon Recteur l'a été jusqu'à la fin, devant Dieu et devant les hommes. Le jeudi, il dit la sainte messe ; à 6 heures du soir, il était à son confessionnal, l'air bien portant et serein comme de coutume ; moins de vingt-quatre heures plus tard, le premier vendredi du mois, après quelques heures de souffrances qui ne l'avaient pas effrayé lui-même, il s'endormait tout à coup, doucement, dans le Seigneur. M. l'abbé Stanislas Conseil, son jeune et dévoué compagnon depuis quelques semaines, avait pu lui administrer les derniers sacrements.

Né à Roscoff, le 20 Octobre 1834, M. Séité allait, dans quelques semaines, achever sa 82e année, réalisant la prédiction faite par son condisciple M. Le Duc, au jour de son jubilé sacerdotal : il a été le dernier de son Cours. Au lendemain de son ordination, il fut nommé instituteur à Saint-Evarzec, puis vicaire à Lanmeur. Ce fut son seul vicariat, comme Saint-Urbain devait être son seul rectorat.

Il n'aimait pas le changement, mais il acceptait avec une admirable égalité d'âme et d'humeur les épreuves que Dieu lui envoyait. On put le constater, lors de l'incendie de sa chère église, le 14 Novembre 1904 ; ceux qui le virent, au milieu des ruines fumantes, tenir en pleurant les débris calcinés du ciboire, disaient : « M. le Recteur ne restera pas » ! Il resta courageusement, dans le hangar qui servit de chapelle provisoire, et eut la joie de voir rapidement son église renaître de ses ruines. Plus tard, son énergie ne se démentit pas. Au moment de la Séparation, il se laissa expulser de son presbytère. Enfin, dans la terrible tourmente de la guerre, qui le laissait tout seul, sans l'actif et dévoué vicaire qu'il avait depuis huit ans, il fit l'admiration de tous par son énergie. Il trouvait tout simple ces journées du dimanche, dont tout le poids retombait sur lui : longues stations au confessionnal, services à chanter, célébration des deux messes, sans jamais rien omettre du prône. Par tous les temps, il s'en allait à trois ou quatre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

kilomètres confesser les malades, leur porter le Bon Dieu, chercher les enterrements ; vers le 15 Août, quand le médecin lui avait ordonné un peu de repos, il se levait la nuit pour aller à la campagne, par des chemins difficiles, administrer un de ses paroissiens. Il n'avait qu'un mot, quand on voulait le plaindre : « C'est mon devoir ».

Son meilleur délassement était de s'asseoir dans son jardin, à l'ombre de l'église, un livre à la main ; il s'enthousiasmait pour les auteurs classiques. Son esprit avait gardé toute la fraicheur de la jeunesse ; il aimait la musique et les *Vies* de Saints ; ainsi, quelques semaines avant sa mort, il lut, avec ravissement, le petit volume de Camille Belleigue sur Pie X, le saint Pape qui a été curé de campagne.

Sur son lit de mort, la comparaison qui avait été faite tant de fois frappait tous ceux qui prièrent près de lui : c'était le Curé d'Ars, avec la paix de l'éternité. Il semblait que ses lèvres s'étaient fermées en murmurant comme dans les vers du pieux vieillard publiés récemment dans la *Croix* : « Seigneur, il est temps de nous voir » !

— III. Le P. Yves-Marie GAUTHIER. — Né à Tressignaux, près de Lanvollon (Côtes-du-Nord), le 9 Octobre 1871, Yves Gauthier eut pour premier maître le vénérable recteur de la paroisse, puis termina ses études au Petit Séminaire de Plouguernével. De là, sur l'appel de Dieu, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus. Un an plus tard, la loi militaire l'enlevait pour quelque temps à sa famille religieuse. Il vint à Nancy, dans un régiment de la *Division de fer*, et montra tant d'aptitude pour le métier, que l'un de ses chefs, ignorant avoir affaire à un Jésuite, voulut le persuader de ne pas quitter l'armée, où il lui présageait une honorable carrière. En quoi cet officier ne se trompait pas complètement : un jour, sur les champs de bataille, Yves Gauthier entraînera les soldats par l'exemple des plus belles vertus militaires.

Loin de prévoir cette destinée, les Supérieurs de la Compagnie fondaient alors de grandes espérances sur un jeune religieux chez qui les dons naturels étaient encore relevés par les grâces de Dieu, auxquelles il correspondait fidèlement. Sa Philosophie terminée, il réussit au gré de tous comme surveillant et professeur au Collège de la Marine à Jersey, puis à Vannes. Il ne resta, d'ailleurs, que peu d'années dans ces fonctions. Le moment était arrivé de se préparer au sacerdoce par l'étude de la théologie ; il s'y livra consciencieusement, malgré de pénibles maux de tête, au scolasticat de Cantorbéry. Devenu prêtre et animé d'un vif désir de l'Apostolat, il reparut en 1906 dans sa province natale et ne la quittera plus jusqu'au mois d'Août 1914. A Brest, d'abord, à Quimper, ensuite, il se dépensera sans compter au salut et à la perfection des âmes.

Tempérament ardent, caractère noble et dévoué, esprit très surnaturel, il était l'apôtre, « l'homme de Dieu » que demande saint

Paul. Sa parole, faite de conviction et d'émotion contenue, avait de la chaleur et de la flamme : elle touchait, elle convertissait. A partir de 1912, le P. Gauthier fut consacré aux missions bretonnes, et l'on entendait cet enfant du Goëlo parler avec une correction rare le pur breton du Léon. On se rappellera longtemps, à Sibiril, à Plounévez-Lochrist, à Plouvorn, les Missions fructueuses qu'il y donna quelques mois avant la guerre : ses confrères lui avaient réservé le sermon de 4 heures, le plus important de la journée.

Directeur très apprécié, le Père avait un réel ascendant sur les âmes généreuses qu'il poussait dans les voies de l'abnégation et de la plus haute sainteté.

L'esprit de sacrifice, le don total de soi à Dieu, transparaissait tellement en lui-même, que personne ne fut surpris de le voir, dès le début des hostilités, réclamer comme une faveur le poste d'aumônier volontaire. Il devait y réussir : toutes ses qualités d'homme et de religieux l'y disposaient. Affecté au ...e d'infanterie, il s'ingénia tout de suite à gagner les cœurs pour les soutenir et les tourner vers Dieu. Se faisant tout à tous, il conquit bientôt l'estime, l'affection, l'admiration même des soldats et des chefs. Ceux-ci, à quatre reprises, voulurent en donner un témoignage officiel. Les termes de leurs citations forment un panégyrique que tout commentaire affaiblirait.

« Dévouement inlassable ; hardiesse à s'approcher de la ligne de feu pour rechercher les blessés ; empressement à rendre les derniers devoirs aux morts » (9 Janvier 1915) ; — « Bravoure et audace à donner en exemple ; va, au cours des combats, jusque sur les premières lignes, exhorter les blessés à la patience et soutenir leur courage » (6 Avril 1915) ; — « Le 15 Mai 1916, a demandé à accompagner un groupe qui devait tenter un coup de main contre une tranchée ennemie ; s'est tenu jusqu'à la fin de l'opération, et malgré le bombardement, en tête de la sape d'où était partie l'attaque, afin de se trouver immédiatement au milieu de ceux qui pouvaient avoir besoin de lui ; a donné ainsi une nouvelle preuve de son courage personnel et de la façon élevée dont il conçoit l'exercice de son ministère » (24 Mai 1916).

Tant d'exploits valurent au P. Gauthier une nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. Il fut promu le 28 Octobre 1915, avec cette mention : « Aumônier volontaire, d'un allant et d'un courage au-dessus de tout éloge. Constamment en première ligne, se rit du danger et, par sa présence, communique à tous un réconfort des plus précieux. Déjà cité à l'ordre ; blessé le 2 Octobre 1914 »

Deux années presque entières, le vaillant religieux s'exposa ainsi à tous les périls, et la mort, dont il n'avait pas peur, le respectait. Au commencement de Juillet dernier, envoyé avec son régiment dans la région de Verdun, il renouvela le sacrifice héroïque de sa vie. « Le sort en est jeté, écrivait-il en partant. A la grâce de Dieu ! Il nous arrivera ce qu'Il voudra. Comme en de tels moments on est heureux de croire en ce Père qui est au Ciel et de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

se confier à Lui avec l'abandon d'un enfant ! Il m'a fait la grâce de ne rien désirer que sa plus grande gloire. Le reste... cela Le regarde, Lui. »

Or, le dessein de Dieu sur son bon serviteur était de lui accorder déjà l'éternelle récompense, mais après une mort tragique, probablement soudaine et dont les détails ne seront jamais connus ici-bas.

« Nul n'a vu tomber notre aumônier, écrit le Colonel à la date du 16 Août ; il a disparu, et nul n'a retrouvé sa trace, malgré toutes les recherches... Le 16 Juillet, à la tombée de la nuit, nous attaquions pour la seconde fois de la journée. Je dus me porter en première ligne sous le bombardement, laissant derrière moi le médecin et l'aumônier qui, vu les conditions dans lesquelles nous combattions, ne pouvaient songer à exercer leur fonction ou leur ministère sur notre terrain avant la nuit noire. Ils attendaient tous deux que le bombardement cessât, lorsque, l'obscurité étant venue, un homme passa auprès d'eux en signalant qu'en un certain point ce bombardement avait fait de nombreuses victimes. L'abbé Gauthier s'élança immédiatement, dans la nuit, sans que le médecin pût le suivre d'assez près. Son dernier mot fut : « Je me porte en avant. »

En avant, c'était le tir de barrage, la fournaise, la mort. Le P. Gauthier ne pensa qu'aux âmes à sauver. Quand le médecin parvint lui-même au point vers lequel s'était dirigé l'aumônier, il ne put l'y voir, et nul ne le vit plus sur aucun autre point du champ de bataille. Les recherches commencées immédiatement se poursuivirent, plusieurs jours, sur un terrain agrandi par nos succès : elles restèrent sans résultat. Les prisonniers ennemis interrogés ne purent rien apprendre. Quelque temps, on se plut à espérer que, trompé par l'obscurité, le courageux aumônier était passé sans s'en douter chez les adversaires. Cet espoir ne semble plus permis : dans le régiment, la mort glorieuse de l'aumônier ne fait aucun doute. Le P. Yves Gauthier a dû être atteint par un obus, son corps morcelé ou enseveli. Mort cruelle, puisque la chère dépouille n'a pas reçu les honneurs suprêmes ; mort bienheureuse, puisqu'elle a fait de ce prêtre une victime du devoir et de la charité.

Le 8 Février 1915, le P. Gauthier écrivait à propos de la mort de M. Augustin de Boisanger : « De telles morts, on les pleure, en les enviant comme celle des martyrs. Et vraiment, n'est-ce pas là un martyre, le martyre de la charité ? Il n'y a pas de plus grande marque d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. » Donner sa vie pour Dieu, pour la France, pour les âmes, voilà ce qu'a fait le P. Gauthier.

L. J. C. !

Bannalec. — **Rétractation.** — Le soussigné Y. Talabardon, retraité de la Marine, demeurant au bourg de Bannalec, reconnaît avoir, le dimanche 10 Septembre, gravement troublé la procession. Il reconnaît avoir adressé aux personnes qui portaient les enseignes

et en particulier à M. le Curé, en le désignant du doigt, le propos suivant : « C'est vous qui êtes la cause de la guerre », en y ajoutant d'autres paroles injurieuses.

Pour éviter d'être poursuivi devant les tribunaux, le soussigné déclare regretter tous les propos qu'il a tenus, il les rétracte formellement en les proclamant absolument faux. Il demande pardon à M. le Curé et à toutes les personnes qu'il a peinées et scandalisées par sa tenue et ses paroles et consent que cette déclaration soit rendue publique de la façon que la partie lésée jugera utile. Il s'engage en outre à payer les frais de l'assignation en cours.

Y. Talabardon, *retraité de la Marine,*
Bourg de Bannalec.

Bibliographie. — ***Chemin de Croix à l'usage des Religieuses,*** par Mgr Gouraud, évêque de Vannes. — C'est la deuxième édition d'un petit opuscule publié par la librairie Beauchesne, et dans lequel l'éminent Prélat a voulu condenser, pour ses chères communautés, les affections et méditations qui pourront les inspirer au cours de leurs pieux exercices. Il a été composé spécialement pour des religieuses, mais il convient à toutes les âmes pieuses qui travaillent à se détacher de plus en plus du monde, pour suivre Jésus jusqu'au Calvaire.

Nos prêtres soldats.

Citations. — « *Le Gall Eucher,* soldat à la 23e compagnie du 265e d'Infanterie : D'une bravoure et d'un dévouement remarquables ; a été grièvement blessé, le 23 Juillet 1916, en portant un ordre, s'est traîné pendant plus de 200 mètres sous un feu de barrage extrêmement violent pour accomplir sa mission jusqu'au bout, donnant ainsi à tous l'exemple du plus haut dévouement. » — (Ordre de l'Armée, n° 380.)

L'abbé Le Gall Eucher, vicaire à Cléden-Poher, a été déjà porté à l'Ordre du Régiment, les premiers jours de Juillet.

— « *Jaffrès Stanislas,* maréchal des logis au 42e d'artillerie : Au front depuis le début de la campagne, n'a cessé de faire preuve de courage et de bravoure. A été grièvement blessé à son poste le 20 Avril 1916. » — (Ordre de la Division.)

— « Le caporal *Le Berre Jean-Marie,* du groupe des brancardiers de la 1re Division : D'un dévouement à toute épreuve ; le 27 Août, a donné le plus bel exemple d'initiative et de courage ; il a permis ainsi, sous un violent bombardement, l'évacuation de dix blessés graves. » — (Ordre du service de santé, extrait de l'ordre n° 64.)

M. l'abbé Le Berre est vicaire à Saint-Martin de Morlaix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Minden, 21 Août 1916. — Depuis ma dernière lettre, bien des événements se sont passés au camp de Minden. Tout d'abord, le block V, où j'exerçais le ministère avec M. Abhervé, n'existe plus ; tous nos paroissiens sont partis pour des destinations nouvelles : les uns à Kœnigsmor, d'autres près de Celle, d'autres ailleurs. Deux cents seulement nous restent, mais eux aussi ont quitté le block V pour le block II : c'est là, maintenant, que nous célébrons, mais pauvrement et tristement. Au block V, nous avions installé, à nos frais, une magnifique chapelle : de superbes peintures sur bois la rendaient vraiment agréable ; il nous a fallu tout laisser là, tout quitter, tout abandonner ; nous avons seulement pris le mobilier indispensable au service divin. Ainsi vont les choses... Mais ce n'est pas le changement de chapelle qui nous coûte, ce n'est pas la pauvreté succédant à la richesse qui nous brise le cœur ; les bons paroissiens qui nous restent prieront aussi bien ici que là-bas, et leurs mérites seront aussi grands. Ce qui nous a peinés, ça été le départ de nos chers compatriotes, dans les conditions où il s'est effectué. Aucun doute n'est possible sur le motif qui a occasionné leur départ : c'est le motif de « *représailles* ». Représailles ? Du fond de votre Bretagne, vous ne sauriez vous faire une idée du sens que ce mot a pour un prisonnier. C'est une chose incroyable que, de toutes les horreurs de la guerre, les neutres n'aient pas réussi à empêcher au moins celle-là. Notez bien que, dans la situation où je me trouve, je ne puis parler qu'au point de vue général. Je vois ce qui se passe ici, je ne sais pas ce qui se passe en France : mais il est profondément regrettable que, d'un côté comme de l'autre, on en arrive à de pareilles mesures de rigueur.

G. K.

9 Septembre. — Vous savez que je suis installé dans un Ho. E, divisé en deux groupes : l'un, à la gare, est chargé des évacuations sur l'intérieur ; là, M. A. dirige ces évacuations avec l'adresse, l'activité qui rend présent en tous lieux à la fois, avec le tact que vous lui connaissez. Quant à moi, j'habite une école, et je trie (moi avec d'autres) les blessés qui nous viennent en autos. Ces blessés, en général, nous arrivent du Nord et ont déjà passé par un hôpital d'évacuation, presque toujours G..., où on les a munis vivement d'une fiche. Ils nous arrivent, je prends les fiches (ce qui n'est pas toujours aisé, les blessés ayant toutes les positions et la fiche cachée on ne sait où), je vois si elles sont complètes, c'est-à-dire portent l'indication de la maladie, s'entend, puis du corps, compagnie, classe, recrutement, etc. Une fois en possession des fiches, je les apporte à un major, qui inscrit sur chaque fiche le numéro de l'hôpital où le blessé doit être dirigé ; je reprends mes papiers, transcris le tout sur un cahier *ad hoc*, reviens à l'auto, dis au conducteur, en lui remettant les feuilles : « Tant pour tel

hôpital, tant pour tel autre... allez ! » Voilà, le conducteur s'en va avec ses blessés, et moi, j'attends une autre voiture et je recommencerai. Parfois, 5, 6, 8 voitures sont ensemble : nous nous aidons, les majors se remplacent, quelqu'un se charge de composer le cahier. Ainsi toute la journée, et une nuit sur quatre.

Dimanche, j'étais de garde : à partir de l'après-midi,

Et à ce sujet une considération intéressante : c'est que nos poilus savent rarement la vérité précise, même leurs dires se contredisent. Le vrai, je ne dis pas le vrai total, mais le vrai exact est avec le communiqué : pas de doute là-dessus, du moins relativement à ce qui se passe devant nous, loin, hélas ! de nous, à quarante kilomètres.

Vous savez que le moral est bon et le sera s'il le faut aussi, *usque ad æternitates perpetuas*, et que le sourire ne s'en ira jamais.

Il semble décidé que l'Ho. E. 32 va quitter A... et s'installer à M..., loin, très loin du front toujours. Pas moyen de gagner au moins la croix de guerre. Seulement, l'Ho. E. nous laisserait en arrière, nous les derniers arrivés, supplémentaires dans l'Ho. E. formé dans la 9e région. Nous serions détachés de l'ambulance pour nous occuper du service des péniches. A ce propos, j'avais oublié de vous dire que, chaque fois, sauf aujourd'hui, nous devons vider une péniche : nous descendons dans ce bateau profond et en sortons, sur des brancards, les blessés (100 environ) qui s'y trouvent. Au début, mes pauvres bras criaient fatigue ; je m'y suis fait un peu et, désormais, ça va. Donc, nous naviguerions sur la rivière, de G... à E... et soignerions les blessés qui sont ainsi évacués. Est-ce fatiguant ou non ? Je l'ignore ; nous accepterons ce qui nous sera imposé, et nous attendons ce futur, pas encore présent, sans impatience.

Que vous dirai-je de la guerre ? Que voulez-vous que je vous raconte ? Je ne sais rien, je ne vois rien, je n'entends que des bavardages avec les dires des blessés, ce qui certes est peu de chose. Dimanche, pas mal d'enthousiasme dans le militaire : on avait pris Cléry, on avait gagné pas mal : nos blessés étaient enchantés. En général nos poilus se tiennent parfaitement et supportent leurs souffrances, atroces parfois, avec calme. Et pourtant, ils souffrent dur, le crâne souvent brisé (que de blessures à la tête !) les membres fracturés. Dans la nuit du jeudi au vendredi, quelques-uns ont passé ici,

et nos poilus supportent avec résignation leurs fortes douleurs.

Par ailleurs, nous entendons le canon, surtout anglais, et, ces jours derniers, depuis que le mauvais temps a disparu, c'est un roulement ininterrompu et presque impressionnant à 40 kilomè-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tres, mais nous n'avons pas à craindre le canon. Des Taubes sont venus autrefois ; aujourd'hui tant d'avions survolent la ville et les environs : les Boches demeurent chez eux. Donc, sur la guerre je n'ai rien à vous raconter qui puisse avoir le moindre intérêt ; c'est drôle, n'est-il pas vrai ? la zone des armées, où, en définitive, on est autant à l'arrière qu'à Nantes ou Quimper. Ce que nous voyons, c'est, en dehors des nombreux autos sanitaires, camions sur camions s'en allant vers l'Est ou en revenant, chargés de ravitailler nos troupes ; il y en a de ces camions, français et anglais, plus que vous ne pouvez vous l'imaginer, des milliers et des milliers : nous en voyons et nous en rencontrons partout.

Je perdrais mon temps, si je vous parlais de la ville et de sa cathédrale, les beautés de la basilique d'Amiens étant cachées derrière des sacs de sable ; seules, quelques photos sont exposées aux devantures et assez bien réussies.

Le 15 Août, j'avais entendu Monseigneur chantant la messe, mais hier, 8 Septembre, fête de N.-D. de Brebières, célébrée ici, à la cathédrale, j'ai eu le bonheur de l'entendre prêchant du haut de sa chaire. Il y avait foule, foule énorme comme le soir du 15 Août, remplissant l'énorme vaisseau. Monseigneur prêcha sur les maux de la guerre et la Providence : la thèse est clairement exposée, avec insistance, sur la mauvaise liberté humaine, bien collée à un développement sur la Vierge sainte et souffrante ; délicats compliments, tout en commençant, au Doyen d'Albert, là présent. Le discours, prononcé d'une voix forte qui remplit l'immense cathédrale et s'entend dans tous les coins, une accentuation nette, grâce à quoi tous les mots se saisissent et se comprennent. En résumé, beau discours, théologique et précis.

Monseigneur nous avait déjà fait une instruction, vendredi 1er Septembre, aux prêtres réunis chez les Franciscains, instruction solide, sur la grâce, la beauté et la grandeur de la vie divine que Dieu a communiquée à chaque chrétien : recueil de toutes les expressions par lesquelles notre théologie traduit ce qu'elle peut de la grâce que Notre Seigneur nous a accordée.

J'aurais dû vous adresser une lettre guerrière, puisque je sers dans l'armée, presque en première ligne. Une autre fois, j'essaierai, mais je doute fort que je réussisse. Si nous allons sur la péniche, je tâcherai de vous dire la vie que nous y mènerons, vie plus ou moins de marins improvisés, sans doute. Ce sera donc pour plus tard. Et si, par extraordinaire, je suis mêlé à la bataille, je vous dirai mes impressions de simple pioupiou de deuxième classe.

Vous n'oublierez pas ce soldat, peu militaire, dans vos prières.

Y. P.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

PARIS. — **Congrès de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne.** — La 37e assemblée générale s'est tenue au Collège Stanislas et s'est terminée le vendredi 1er Septembre, à Montmartre, sous la présidence de S. E. le Cardinal Amette.

Aussitôt après la messe, Mgr Gouraud, évêque de Vannes, vice-président de l'Alliance, a prononcé une allocution. L'orateur avait pris pour texte les divines paroles : « Je suis la voie, la vérité, et la vie ». Il a montré toutes les forces vives de la France allant au Sacré-Cœur ; l'Alliance devait prendre sa place dans ce concert de vœux et de consécrations. Après avoir remercié le Cardinal Archevêque de Paris de sa présence à cette belle cérémonie et rappelé les paroles du Christ : « Allez et enseignez », Monseigneur de Vannes a fait voir l'Enseignement libre comme une force qui montre la voie, et demeure dans la vérité et mène à la vie. Il a rappelé l'héroïsme des jeunes gens de l'Enseignement libre au front : ce sont les premiers communiants préparés par nos maîtres chrétiens. Dieu a dit aussi : « Je suis la résurrection et la vie » ; les ruines se relèveront après la guerre actuelle ; il faut songer à demain, à l'avenir de la France, à la mission plus grande de l'Enseignement libre, qui aidera puissamment à la résurrection de la France. »

Groupés autour de l'autel, les membres de l'Alliance ont alors répété l'acte de consécration au Sacré-Cœur, au milieu de la profonde émotion des fidèles.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, donnée par Son Em. le Cardinal.

PAMIERS. — M. l'abbé Pierre Marceillac, curé de Saint-Jérôme, de Toulouse, vient d'être nommé évêque de Pamiers, en remplacement de Mgr Izart, transféré au siège archiépiscopal de Bourges. Né en 1863, il est âgé de 53 ans ; il sera ainsi un des plus jeunes évêques de France.

Un autre prêtre de Toulouse, M. l'abbé Raynaud, nommé évêque auxiliaire de Mgr l'Archevêque de ce diocèse, sous le titre d'Evêque de Germa, recevra aussi prochainement la consécration épiscopale.

Mort de Mgr Bouissière. — Mgr Bouissière, évêque de Constantine, est mort le lundi 11 Septembre. Né à Saint-Amans-Valtoret (diocèse d'Albi), le 1er Avril 1860, Mgr Bouissière avait été sacré le 2 Juillet 1914, en remplacement de Mgr Gazaniol.

BIBLIOGRAPHIE

LES NATIONS DE LA GUERRE (Collection L.-G. Redmond Howard) :

II. La Belgique et les Belges. Traduit et adapté de l'anglais par Christian DE L'ISLE — In-12 : 1 fr.

Dans cette série d'études la Belgique méritait une place d'honneur, et l'éditeur de la collection n'a point manqué de réserver à un auteur des plus compétents le volume consacré à l'héroïque nation. Sans sortir des limites de la plus stricte impartialité, l'auteur, on le sent, apporte à son œuvre un soin particulier. L'idéal du Belge n'est pas de faire de son pays la plus vaste et la plus grande des nations : il s'efforce à le rendre le plus libre de tous ; voilà pourquoi son histoire, au moment même où son existence est en jeu, présente un intérêt si attachant.

ON DEMANDE représentants vins de Bordeaux et Rhums. GAUDRAP et Cie, *Bordeaux*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS IMPORTANT AUX PORTEURS DE VALEURS ÉTRANGERES ET AUX BANQUIERS

On se rappelle que le dernier Emprunt National a été un grand succès. Inspirés par des raisons patriotiques, et comprenant que le titre qui leur était offert était de premier ordre, beaucoup de Français se sont créé le plus de disponibilités possible pour souscrire au nouvel Emprunt. Mais, vu le peu de temps qui s'écoula entre l'avis officiel de l'Emprunt et la date de souscription, des ordres considérables de vente de valeurs étrangères se sont accumulés en quelques jours, ce qui a provoqué une forte baisse du prix de ces valeurs et parfois les réalisations sont devenues impossibles.

On doit s'attendre à ce que le même fait se reproduise au moment d'un nouvel Emprunt Français qui sera probablement annoncé vers la fin de Septembre ou dans le courant d'Octobre, et, pour cette raison, il serait prudent de liquider dès aujourd'hui certaines valeurs étrangères qu'il y aurait avantage à ne pas garder. Le produit de ces ventes pourrait être employé en Bons de la Défense Nationale de façon qu'il n'y ait pas de perte d'intérêt des sommes disponibles, et ces Bons seraient convertis en Rente nouvelle au moment de l'émission. On peut, en outre, prévoir une baisse des mêmes valeurs étrangères à mesure que nous approchons du terme de la guerre. En effet, les titres : ANGLAIS, AMERICAINS DU NORD, CANADIENS, ESPAGNOLS, HOLLANDAIS, DANOIS, SUEDOIS, NORVEGIENS, SUISSES, GRECS, ARGENTINS, JAPONAIS, URUGUAYS, ne sont à leurs cours élevés que par suite de la hausse anormale des changes de ces pays, qui varient de 10 à 15 °/₀, hausse qui n'est causée que par la perturbation commerciale résultant de la guerre. Il est incontestable que, vers la fin des hostilités, la tendance des changes étrangers sera de redescendre vers ses parités normales et les valeurs dont nous parlons perdront naturellement sur leurs cours de 10 à 15 °/₀. Ainsi l'on ne voit pas pourquoi les rentes Japonaise 5 °/₀, Argentine 5 °/₀ sont aux environs du pair, quand le 5 °/₀ Français qui n'a à supporter aucun impôt se trouve à 90 environ.

Dans cet ordre d'idées, nous nous mettons à la disposition de tous les porteurs pour leur donner des renseignements sur les valeurs qu'il y aurait lieu de réaliser et pour leur faire connaître les meilleurs prix que l'on peut en tirer.

Il est intéressant de noter également que toutes les opérations de ce genre que nous conseillons, ont comme avantage immédiat d'augmenter de suite le revenu des porteurs.

BANQUE I. CHASKIN, fondée en 1851, 5, rue de l'Echelle, PARIS.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,

81e ANNÉE. Vendredi 29 Septembre 1916. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France annonçant aux fidèles le Vœu d'un Pèlerinage national à Lourdes après la conclusion de la Paix ; Emprunt national ; Mariages ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Le R. P. Félix, O. S. B. ; Avis de service ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; Pèlerinage à la Mère-de-Dieu ; Douarnenez : Pour les Morts de la Guerre, allocution de Mgr l'Evêque.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Octobre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au Chœur, Solennité du TRÈS SAINT ROSAIRE. Mémoire du Dimanche et de S. Rémy.

Lundi, 2. — Fête des Saints Anges. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 3. — Le B. Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 4. — S. François, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 5. — S. Maurice, Abbé. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 7. — Le Très Saint Rosaire. Double de 2e classe. Blanc.

Dimanche, 8. — 17e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Scaër . . . . . du 1er au 6 Octobre.

Grand Séminaire . . . . . du 7 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, annonçant aux Fidèles le Vœu d'un Pèlerinage national à Lourdes après la conclusion de la Paix.

15 Septembre 1916.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous sommes entrés dans la troisième année de guerre. Grâce au sang-froid, à l'énergie, à l'habileté de nos chefs, grâce au courage et à l'endurance de nos soldats, grâce à la générosité avec laquelle la nation a su s'imposer tous les sacrifices exigés par les circonstances, grâce au puissant concours de nos Alliés, la certitude de la victoire finale s'affirme de plus en plus en notre faveur.

Toute notre gratitude, toute notre admiration vont, avec toutes nos sympathies et tous nos vœux, à nos armées qui ont si noblement soutenu l'honneur de la France, en la sauvant de la plus formidable invasion qu'elle ait jamais subie.

Cependant la lutte dure encore : le sang de France coule, tous les jours, sur quelque point du territoire ; le nombre des mutilés, des prisonniers, des veuves, des orphelins, des familles en deuil va sans cesse croissant ; de nombreuses populations, émigrées de leurs foyers, sont dispersées à travers le pays, d'autres gémissent sous le joug de l'occupation ; naguère encore nous apprenions, avec autant d'indignation que de douleur, que nos ennemis, foulant aux pieds, une fois de plus, les lois de la morale et de la civilisation, avaient brutalement arraché à leurs familles des milliers de femmes et de jeunes filles pour les déporter au loin et les soumettre, comme autrefois les esclaves, à une sorte de travaux forcés ; ajoutez que le commerce, l'industrie, l'agriculture manquent de bras, la vie nationale est profondément troublée.

Vivement préoccupés des intérêts de la Patrie, N. T. C. F., compatissant à vos souffrances et à vos angoisses, émus des sacrifices qu'impose la prolongation de la lutte à nos chers soldats, surtout à tant de pères de famille si longtemps retenus loin de leurs foyers, désireux de hâter l'heure de la victoire définitive qui mettra un terme à l'effusion du sang, et nous assurera une paix glorieuse et durable, vos Evêques ont eu la pensée de faire violence au Ciel par un acte solennel en rapport avec l'importance du bienfait désiré.

Dieu n'aime pas la guerre, N. T. C. F., il est le Dieu de la paix, et son Eglise range la guerre, avec la peste et la famine, au nombre des trois fléaux dont elle prie le Seigneur de préserver son peuple.

Dieu n'est pas l'auteur de la guerre, ce n'est point lui qui l'a

déchaînée : ce sont les hommes, et l'histoire dira le nom de ceux qui l'ont voulue et qui l'ont déclarée.

Mais Dieu, qui n'aime pas la guerre, la permet cependant comme une conséquence de la liberté qu'il a donnée aux hommes, et quand ils l'ont déchaînée par leur libre volonté, il la fait servir à ses desseins de justice ou de miséricorde. S'il prend le nom de Dieu des armées, ce n'est pas qu'il se plaise à l'œuvre de mort qu'elles accomplissent, mais il veut leur rappeler, d'une part, que c'est de lui qu'elles tiennent le droit de verser le sang et qu'elles ne doivent en user que pour de justes causes, de l'autre, que c'est lui qui a le pouvoir d'infliger la défaite ou d'accorder la victoire selon les vues toujours justes de sa sagesse.

Arbitre souverain des peuples et des événements, il est la force contre laquelle nulle autre force ne saurait prévaloir, il est l'allié dont l'appui l'emporte sur toutes les autres alliances. Il se réserve dans toutes les choses humaines quelque endroit caché par où il intervient à son heure, un ressort secret qu'il meut quand il lui plaît, et par lequel il donne le branle à tout, et change parfois en un instant la fortune des armées et la face des Etats. Bien insensé serait le peuple qui prétendrait se passer de lui.

Aussi dès que le fléau de la guerre actuelle fut déchaîné, avons-nous vu tous les peuples intéressés dans le conflit se précipiter au pied des autels, pour implorer l'assistance de Celui de qui relèvent tous les empires et qui tient dans sa main les destinées des nations.

Quand un peuple, en effet, se trouve sous le coup de quelque grande épreuve, aux heures critiques surtout où son indépendance nationale et l'intégrité de son territoire dépendent du sort des armes, il éprouve le besoin de se tourner vers Dieu qui, seul, peut le préserver du mal qu'il redoute ou lui assurer le bien qu'il désire.

Souvent, dans les circonstances plus graves, pour toucher plus sûrement le cœur du Tout-Puissant, il accompagne sa prière d'un vœu par lequel il s'engage envers lui à une chose qu'il sait lui être agréable. Et ces vœux, Dieu les accepte, parce qu'ils sont un acte de foi en lui et en sa Providence, un acte de confiance en sa justice et en sa bonté, un acte d'humilité par lequel l'homme reconnaît le besoin qu'il a de lui, un pacte d'alliance par lequel nous l'appelons à notre aide.

L'histoire abonde en exemples de ce fait parmi les païens comme parmi le peuple de Dieu, sous le Nouveau Testament comme dans l'Ancien. A l'origine de notre histoire, c'est par la promesse d'embrasser la foi du Dieu de Clotilde que Clovis obtint la victoire sur les ancêtres des mêmes ennemis avec lesquels nous sommes en guerre aujourd'hui. En 1871, la France, adoptant le vœu de pieux chrétiens, promit d'ériger dans la capitale un sanctuaire au Sacré Cœur de Jésus, et la Basilique de Montmartre est l'exécution du Vœu national, que le Parlement a ratifié par le vote d'une loi autorisant la construction de cet édifice reconnu d'utilité publique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pressés par de nombreuses demandes qui, bien que variées dans leur forme ou leur objet spécial, ont toutes le même but : provoquer une manifestation de foi nationale pour obtenir le secours du Ciel en faveur de nos armes, et hâter la victoire définitive et le retour de la paix, nous avons pris la résolution de faire la promesse solennelle d'un Pèlerinage National au sanctuaire de Lourdes.

La dévotion de la France à la Très Sainte Vierge est aussi ancienne que notre histoire. Notre sol est couvert de sanctuaires érigés en son honneur par la piété de nos pères. Répondant à leur confiance, Marie s'est montrée, de tout temps, la protectrice de notre pays. Elle en est devenue la Patronne par l'acte solennel d'un de ses souverains dont le peuple a ratifié le vœu en l'accomplissant fidèlement, chaque année, depuis près de trois cents ans.

La France n'a point rétracté sa consécration. Marie ne nous a point retiré son patronage.

Avec quelle maternelle sollicitude n'a-t-elle pas rempli son rôle protecteur ? Pour ne parler que de notre temps et de faits qui, sans s'imposer à la foi des fidèles, se recommandent cependant à leur confiance, ayant été dûment constatés par l'autorité légitime, est-il au monde une nation qui ait été favorisée, dans le même siècle, d'autant de visites de la Sainte Vierge que la France au siècle dernier ? En 1830, c'est l'apparition de Marie à une humble fille de la Charité, sous les traits que la médaille miraculeuse a fait connaître dans le monde entier. En 1836, une voix du Ciel invite le pasteur d'une des paroisses les moins religieuses de la Capitale à consacrer son peuple au Cœur immaculé de Marie : cette consécration transforme la paroisse et fait de son église, jusque là inconnue, l'illustre sanctuaire de Notre-Dame des Victoires. En 1846, Marie apparaît sur la montagne de la Salette, pour rappeler les chrétiens à leurs devoirs religieux. En Janvier 1871, alors que la patrie agonise, épuisée de sang à la suite d'une série de revers inouïs, elle vient à Pontmain, messagère de la paix, annoncer la fin prochaine de la guerre.

Mais de toutes ces apparitions la plus insigne est celle dix-huit fois répétée de la Vierge immaculée aux roches Massabielle, à Lourdes, où elle a ouvert une source de grâces qui n'a cessé d'opérer des prodiges depuis plus d'un demi-siècle, et qui a fait de ce coin des Pyrénées une terre de miracles et de bénédictions.

N'est-il pas tout naturel, N. T. C. F., que, aux heures graves de notre vie nationale, nous nous tournions vers la céleste Patronne qui a donné à notre pays tant de gages de sa maternelle bienveillance, et que nous allions l'implorer au lieu béni de notre terre de France où elle se montre si constamment secourable à toutes nos misères ?

Afin donc de hâter l'heure de la victoire décisive et la conclusion d'une paix telle que la justice de notre cause et un légitime amour de notre patrie nous font un devoir de la souhaiter, les Cardinaux, Archevêques et Evêques français, chacun au nom de

son diocèse, et tous ensemble au nom de la France, ont résolu de faire solennellement le vœu de conduire, ou de faire conduire en leur nom, après la conclusion de la paix, dans une période de temps qui sera ultérieurement déterminée, un pèlerinage de leurs diocèses respectifs à Lourdes, aux pieds de la Vierge immaculée ; et par l'unanimité de leur adhésion et de leur intention, ils entendent conférer, autant qu'il est en eux, à ce vœu et aux pèlerinages qui en réaliseront l'accomplissement, le caractère d'un acte national.

Que le Dieu tout-puissant, par l'intercession de Marie, l'auguste Reine de la Paix, daigne agréer notre promesse ; qu'il soutienne le courage de nos vaillants soldats, et le récompense par la victoire ; qu'il mette promptement un terme à l'effusion du sang, et rende les époux à leurs épouses, les pères à leurs enfants, les frères à leurs sœurs, les fils à leurs vieux parents ; qu'il fasse à jamais disparaître de la terre ces théories barbares qui, en plaçant la force au-dessus du droit, permettent d'abuser de la force pour humilier les petits et écraser les faibles, et qu'il inspire aux peuples et à ceux qui les gouvernent la fidélité aux principes qui sont la sauvegarde de la sécurité et de la paix des nations ; qu'il mette enfin au cœur de tous les enfants de la France le respect des droits de Dieu et de toutes les libertés légitimes, des sentiments de concorde et de justice, afin que, renonçant à nos dissensions antérieures, nous consacrions tous nos soins à guérir nos blessures, toutes nos énergies à réparer nos ruines, pour reconquérir à notre pays sa force et sa prospérité des meilleurs jours.

Mais, N. T. C. F., si nous voulons que la Très Sainte Vierge puisse intercéder efficacement pour nous auprès de Dieu, le moyen le plus sûr de l'obtenir n'est-il pas, avant tout, de regretter les torts que nous nous sommes donnés envers lui et de promettre de les réparer ?

Dieu veut nous sauver. Notre cause est juste ; nous combattons pour notre indépendance nationale et pour l'intégrité de notre territoire ; nous combattons pour la défense des principes en dehors desquels il n'y a pas de civilisation digne de ce nom.

Dieu veut nous sauver. Nous en avons la preuve dans la résistance de l'héroïque Belgique, dans les alliances qu'il nous a ménagées, dans l'assistance visible qu'il nous a prêtée en nos luttes de la Marne, de l'Yser et de Verdun.

Mais depuis la bataille qui brisa le flot de l'invasion, si nous avons pu arrêter l'ennemi, nous n'avons point encore réussi à le repousser. Dieu n'attendrait-il pas pour compléter son bienfait, que nous nous en rendions dignes en réparant nos fautes envers lui ? Ce sera notre honneur de les reconnaître, d'en demander pardon et de les réparer. En nous frappant la poitrine, avouons que nous avons tous péché et beaucoup péché ; et cet humble aveu nous méritera la miséricorde divine, que sollicitent pour nous tant d'ardentes et persévérantes prières, tant d'infatigables dévouements, tant d'héroïques sacrifices, et, dans le passé, tant de services rendus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PRIÈRE ET VŒU

O Marie, Vierge immaculée, auguste Mère de Dieu et Reine de la Paix, la France vous a été solennellement consacrée par un de ses souverains, et le peuple a ratifié son Vœu avec une filiale dévotion, en l'accomplissant fidèlement, chaque année, depuis près de trois siècles.

Elle passe à l'heure actuelle par une cruelle et longue épreuve. Sa frontière a été violée, son territoire envahi, le sang de ses enfants a coulé à torrents, beaucoup de ses soldats subissent sur la terre étrangère une douloureuse captivité, le nombre des veuves et des orphelins va, chaque jour, se multipliant, plusieurs de nos provinces gémissent sous le joug d'une occupation humiliante et dure, toutes nos familles sont dans le deuil ou dans l'angoisse.

Bien des fois au cours des derniers temps, vous nous avez donné, en honorant de vos visites la terre de France, des marques de maternelle bonté qui encouragent notre espérance.

La France a répondu à vos gracieuses visites en venant, en foules nombreuses, apporter à votre Sanctuaire privilégié l'hommage de sa foi et de son amour, de son repentir et de ses amendes honorables, de ses supplications et de sa confiance. Elle y a fait à Jésus-Christ dans son Eucharistie, la veille encore de la rupture de la paix, les triomphes les plus magnifiques.

Souvenez-vous donc, ô Marie, des pieuses multitudes, qui, de chacun de nos diocèses, sont venues en pèlerinages de pénitence s'agenouiller à vos pieds.

Souvenez-vous des ovations que les foules ont faites à votre Divin Fils, de leurs actes de foi, de leurs supplications, de leurs acclamations à la divine Hostie.

Prêtez l'oreille aux touchantes prières que nos soldats dans les tranchées, les épouses, les mères, les petits enfants, les vieux parents, à leurs foyers ou dans nos églises, font sans cesse monter vers le trône de votre miséricorde.

Présentez au Seigneur les sanglants holocaustes que tant de milliers de héros ont pieusement et généreusement offerts pour la Patrie.

Non, vous n'abandonnerez pas votre royaume ; non, vous ne laisserez pas périr le peuple qui vous a tant priée ; non, la confiance que nous avons mise en vous ne sera pas déçue.

Nous avons péché, il est vrai. Mais nous reconnaissons nos torts, nous les regrettons, nous en demandons pardon ; nous sommes sincèrement résolus à les réparer.

La France veut rester votre royaume ; elle veut demeurer fidèle au Christ. Soyez toujours notre Reine, et que Jésus soit toujours notre Roi : *Dominare nostri, tu et Filius tuus.* Qu'il règne sur nos âmes, qu'il règne sur nos familles, qu'il règne sur la France.

Déjà, vous nous avez donné un gage de votre bienveillante protection, en arrêtant par une première victoire, au jour de la

fête de votre bienheureuse Nativité, le flot envahisseur auquel rien jusque là n'avait pu résister.

Reconnaissants de cet insigne bienfait, et assurés que votre miséricordieuse intercession nous en obtiendra le couronnement, Nous, Cardinaux, Archevêques et Evêques Français, chacun au nom de notre diocèse, et tous solidairement au nom de la France entière, nous faisons solennellement le Vœu de conduire nos diocèses en pèlerinage à vos sanctuaires de Lourdes, pour rendre grâces à Dieu de la victoire et du bienfait d'une paix durable.

Daignez, ô Marie, agréer notre promesse et exaucer notre prière ; la France reconnaissante se fera gloire d'être, à un titre nouveau, votre royaume et le royaume de votre Fils. Ainsi soit-il.

† Louis-Joseph Cardinal Luçon, *Archevêque de Reims.*
† Paulin Cardinal Andrieu, *Archevêque de Bordeaux.*
† Léon-Adolphe, Cardinal Amette, *Archevêque de Paris.*
† Anatole Cardinal de Cabrières, *Evêque de Montpellier.*
† Barthélemy-Clément, *Archevêque de Carthage.*
† Eudoxe-Irénée, *Archevêque d'Albi.*
† Jean-Augustin, *Archevêque de Toulouse.*
† François, *Archevêque d'Aix.*
† Auguste, *Archevêque de Rennes.*
† Ernest, *Archevêque d'Auch.*
† Michel-André, *Archevêque d'Avignon.*
† Louis-Ernest, *Archevêque de Rouen.*
† François-Léon, *Archevêque de Besançon.*
† Jean-Victor-Émile, *Archevêque de Sens.*
† Charles-François, *Archevêque d'Antioche, Evêque de Nancy.*
† Albert, *Archevêque de Tours.*
† Dominique, *Archevêque de Chambéry.*
† Jérome-Martin, *Archevêque de Bourges.*
† Joseph-Michel-Frédéric, *Evêque de Viviers.*
† Pierre-Marie, *Evêque de Clermont.*
† Alphonse-Gabriel, *Evêque de Saint-Dié.*
† Stanislas, *Evêque d'Orléans.*
† Claude, *Evêque de Séez.*
† Félix, *Evêque de Nimes.*
† Henri, *Evêque de Nice.*
† François-Alexandre, *Evêque de Saint-Claude.*
† Joseph, *Evêque d'Angers.*
† Joseph, *Evêque de Coutances.*
† Jules, *Evêque de Perpignan.*
† François-Xavier, *Evêque de Tarbes et Lourdes.*
† Marie-Charles, *Evêque d'Aire.*
† Henri-Louis, *Evêque de Chartres.*
† Pierre-Lucien, *Evêque d'Annecy.*
† Paul, *Evêque de Carcassonne.*
† Charles, *Evêque de Rodez.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

† Adrien, *Evêque de Maurienne.*
† Charles-Paul, *Evêque d'Agen.*
† Charles, *Evêque de Versailles.*
† François-Marie, *Evêque de Bayonne.*
† Félix, *Evêque de Fréjus.*
† Alcime, *Evêque de Vannes.*
† Eugène, *Evêque de Laval.*
† Jacques, *Evêque de Mende.*
† Louis-Jean, *Evêque d'Evreux.*
† Thomas, *Evêque de Bayeux.*
† Paul, *Evêque de Saint-Flour.*
† Jules-Laurent, *Evêque de Saint-Brieuc.*
† Emile, *Evêque d'Arras.*
† Jean-Auguste, *Evêque de la Rochelle.*
† Pierre-Louis, *Evêque de Soissons.*
† Thomas-François, *Evêque du Puy.*
† Henri-Marie, *Evêque d'Angoulême,*
† Pierre, *Evêque de Montauban.*
† Laurent, *Evêque de Troyes.*
† Alfred-Jules, *Evêque de Blois.*
† Jean-Baptiste, *Evêque de Tarentaise.*
† Adolphe, *Evêque de Quimper.*
† Joseph-Antoine, *Evêque de Marseille.*
† Emmanuel, *Evêque de Meaux.*
† Adolphe, *Evêque de Belley.*
† Pierre, *Evêque de Nevers.*
† Olivier-Marie, *Evêque de Langres.*
† Jean-Baptiste, *Evêque de Moulins.*
† Louis, *Evêque de Poitiers.*
† Louis-Joseph, *Evêque de Grenoble.*
† Pierre-Célestin, *Evêque de Cahors.*
† Joseph, *Evêque de Tulle.*
† Emmanuel, *Evêque de Valence.*
† Raymond, *Evêque du Mans.*
† Joseph-Marie, *Evêque de Châlons.*
† Eugène, *Evêque de Gérasa, Coadjuteur de Nancy.*
† Hector-Raphael, *Evêque de Limoges.*
† Jean-Marie, *Evêque d'Hadrumète, Auxiliaire de Lyon.*
† Eugène-Louis-Marie, *Evêque de Nantes.*
† Charles, *Evêque de Verdun.*
† Ernest, *Evêque d'Arsinoé, Auxiliaire de Reims.*
† Gabriel, *Evêque de Gap.*
† Désiré-Hyacinthe, *Evêque d'Autun.*
† Léon-Adolphe, *Evêque de Digne.*
† Maurice, *Evêque de Périgueux.*
† André, *Evêque d'Amiens.*
† Eugène, *Evêque de Beauvais.*
† Christophe-Louis, *Evêque d'Oran.*
† Maurice, *Evêque de Dijon.*

† Gustave-Lazare, *Evêque de Luçon.*
† Augustin, *Evêque d'Ajaccio.*
† Honoré, *Evêque de Pergame, Auxiliaire de Montpellier.*
† Jean, *Evêque élu de Germe, Auxiliaire de Toulouse.*
† Pierre, *Evêque élu de Pamiers.*

Cette Lettre sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche du Rosaire.

A la Cathédrale, au retour de la procession, Monseigneur prononcera lui-même, après son allocution, le Vœu contenu dans la prière finale.

Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers voudront bien lire la même prière, au Salut, devant le Saint-Sacrement exposé.

Cette prière remplacera l'Amende honorable, qui avait été indiquée dans l'ordonnance du 6 Septembre.

Nous rappelons aux âmes de bonne volonté le jeûne recommandé pour le samedi, veille du Rosaire.

II. Emprunt National. — La guerre, qui réclame de nous des prières persévérantes, nous impose aussi le devoir de fournir à la France toutes les ressources dont elle a besoin pour vaincre.

Le gouvernement va émettre, pendant ce mois d'Octobre, un Emprunt National, dont le succès lui permettrait de hâter la victoire définitive, admirablement préparée déjà par les heureux efforts des Alliés sur tous les fronts.

Nous exhortons les fidèles de Notre diocèse à concourir généreusement à cet Emprunt.

Nous leur demandons, en outre, de continuer leurs versements d'or à la Banque.

Offrir au Pays nos ressources disponibles, c'est épargner le sang de nos soldats, en facilitant leur succès, et c'est travailler efficacement pour la Défense nationale, tout en s'assurant pour l'avenir de sérieux avantages, étant donné les conditions de l'Emprunt.

Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien lire cette note en chaire, à toutes les messes, et y ajouter les avis pratiques qu'ils jugeront utiles.

Quimper, 25 Septembre 1916. † Adolphe,
Evêque de Quimper et de Léon.

III Mariages. — Il arrive trop souvent qu'on Nous demande par télégramme la dispense soit d'un empêchement, soit de toute publication, pour le mariage d'un soldat ou d'un marin, venu en permission, et qui doit repartir incessamment.

On a peine à croire que ce mariage ne fut pas déjà projeté, et même décidé, avant l'arrivée du fiancé, avec promesse de le célébrer dès qu'il viendra en permission.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs de déclarer à leurs paroissiens : que dès lors qu'un mariage est projeté dans ces conditions, les familles des futurs conjoints doivent le faire inscrire, afin que l'on puisse s'enquérir s'il n'existe aucun empêchement ; et si on en découvre quelqu'un, en demander la dispense ; en tout cas, faire à temps les publications de bans.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Coray, M. Kerjean, aumônier du pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin ;

Auxiliaires : à Saint-Martin de Brest, M. Le Séac'h, vicaire à Ergué-Armel ;

à Guipavas, M. Grignou, vicaire à Melgven.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

Le R. P. Félix Le Louët, décédé à Landerneau, le 22 Septembre ;

M. Hunaut, recteur de Coray, décédé le 22 Septembre ;

M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec, décédé le 24 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 1er Octobre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2. procession solennelle des trois paroisses suivant l'itinéraire de l'année dernière : rue du Roi-Grallon, rue du Parc, rue Vis, place Saint-Mathieu, rue du Chapeau-Rouge et rue Kéréon. Au retour, sermon par Monseigneur l'Evêque, amende honorable et consécration au Sacré Cœur. — Il n'y a pas de réunion le soir.

Lundi 2 : journée de prière : récitation du chapelet, par groupes, de 8 h. 1/2 du matin à 8 h. 1/2 du soir. Les enfants des écoles sont convoqués, les garçons à 11 heures, les filles à 4 heures.

Mercredi 4 : confession des enfants de la communion privée.

Jeudi 5 : à 7 heures, messe de communion des enfants. — A 9 h. 1/2, réunion générale des enfants des catéchismes : messe, instruction, bénédiction. — Le soir, à 8 heures, procession, confessions du 1er vendredi.

Vendredi 6 : exposition du Saint-Sacrement, de 6 heures du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, prières du Rosaire et bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes seuls.

Samedi 7 : confession des filles du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Samedi 30 Septembre :* journée facultative de jeûne, recommandé par Mgr l'Evêque, pour la France.

XVIe Dimanche après la Pentecôte : fête du Saint Rosaire : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures ; messe de communion à 7 heures.

Les vêpres à 2 h. 1/2, suivies des prières de l'Archiconfrérie, des prières pour la France, et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Immédiatement après vêpres, nous allons processionnellement à la Cathédrale, pour prendre part à la procession de la ville de Quimper en l'honneur de la Mère de Dieu. Ecoles, patronages, les différentes associations, en un mot tous les fidèles sont invités à y prendre part.

Lundi : 6 h. 3/4. service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire et bénédiction.

Mardi : à Saint-Mathieu, la grande journée du Rosaire perpétuel pour la France : 1er rosaire, à 9 heures ; 2e, à 11 heures. — L'après-midi, à 1, 2, 3, 4, 5 et 6 heures.

Confession des enfants : 1e *lundi*, ceux qui ont fait la communion privée ; 2e *mercredi*, les enfants qui ont fait la 1re, 2e et 3e communion solennelle ; — les *filles*, le matin : école chrétienne à 10 heures, communale à 11 heures ; — les garçons, le soir ; école chrétienne à 3 heures, communale à 4 heures.

Messe de communion, *mardi* et *jeudi*, à 7 heures.

1er vendredi du mois : le *jeudi*, confessions le matin, l'après-midi à partir de 2 heures ; le *soir*, après 8 heures ; — le *vendredi*, 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, communion des Bretons associés du Sacré Cœur ; 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, réunion, messe et communion générale des mères de famille associées du Sacré Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement exposé. Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Les *catéchismes* commenceront jeudi 5 Octobre. L'horaire sera affiché au bas de l'église.

Le *Cours Saint-Mathieu* s'ouvre le *lundi 2 Octobre*, à 8 h. 1/2. Il prépare aux brevets élémentaire et supérieur, reçoit dans la classe enfantine des filles et des garçons de 4 à 7 ans.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 1er Octobre :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le R. P. Félix, O. S. B. — La cérémonie des funérailles du R. P. Félix a été faite dans la chapelle du Calvaire de Landerneau, samedi 23 Septembre. Vingt-cinq prêtres y assistaient avec les parents et de nombreux amis.

Nous donnerons, un peu plus tard, quelques détails biographiques sur le bon Père Félix, si bien connu dans le diocèse de Quimper, spécialement par sa propagande de la dévotion au *Sacré Cœur*.

Le Révérendissime Père Abbé et tous les religieux de l'ancienne communauté de Kerbénéat remercient vivement toutes les personnes qui leur ont donné, dans cette circonstance, des témoignages de leur sympathie, et particulièrement celles qui ont assisté aux funérailles. Ils adressent l'expression d'une spéciale gratitude à la Directrice et aux maîtresses du Pensionnat du Calvaire, pour les soins dévoués dont elles ont entouré le R P. Félix, qui remplissait auprès d'elles les fonctions d'aumônier, depuis plusieurs mois.

Un service solennel sera chanté pour le R. P. Félix, dans l'église de Saint-Houardon de Landerneau, le lundi 2 Octobre, à 10 heures.

Avis de service. — Le service de *huitaine* pour M. le Curé de Briec, et le service *anniversaire* de M. l'abbé Héréus, vicaire de Briec, mort au champ d'honneur, le 29 Septembre 1915, seront chantés à Briec, le *jeudi 5 Octobre*, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre de la Sainte-Enfance. — MM. les Curés et Recteurs trouveront dans le paquet des *Annales de la Sainte-Enfance* qui vient de leur être expédié, des *feuilles d'inscription* pour une série de 12 associés.

L'époque de la rentrée des classes et de l'ouverture des catéchismes est la meilleure pour donner une organisation stable à l'Œuvre de la Sainte-Enfance parmi les enfants. En les groupant en séries avec les chefs de séries, ceux-ci s'emploieront à assurer le versement mensuel du petit sou de cotisation, se chargeant de faire circuler les *Annales*, et rappelleront aux associés de leur série l'*Ave Maria* à réciter, chaque jour, avec l'invocation : « *Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles* ».

LE DIRECTEUR DIOCÉSAIN.

Pèlerinage à la Mère-de-Dieu. — Le dimanche 8 Octobre, aura lieu le pèlerinage annuel du Canton de Quimper à la chapelle de la Mère-de-Dieu.

Pour la troisième fois, depuis la guerre, nous viendrons pendant ce mois du Rosaire, supplier la Sainte Vierge de nous donner la victoire.

Ce sera avec la ferme confiance, qu'en Octobre 1917, nous viendrons la remercier de nous avoir exaucés !

Nous donnerons l'horaire du pèlerinage dans le prochain numéro de la *Semaine religieuse*.

LE COMITÉ DE QUIMPER DE LA L. P. D. F.

DOUARNENEZ. — Pour les Morts de la Guerre.

Bonne et belle journée d'union sacrée, que celle du 21 Septembre, à Douarnenez.

Comme l'année dernière, à pareille époque, M. le sénateur-maire, Louis de Penanros, de concert avec son Conseil municipal, avait pour ce jour anniversaire, convoqué la population tout entière à un service solennel pour nos héroïques défenseurs tombés au champ d'honneur ou glorieusement ensevelis dans les eaux de l'Océan. Et, hélas ! nombreuses, très nombreuses sont déjà ici les familles portant le deuil soit d'un, soit de plusieurs de leurs enfants, soit même de leur chef.

Par une faveur qui nous a tous bien touchés, Monseigneur Duparc, notre vénérable Evêque, a bien voulu venir lui-même présider cette manifestation de fraternité chrétienne, unir ses prières aux nôtres pour ceux que nous pleurons, et raffermir nos courages par cette parole éminemment éloquente qui sait si fortement exalter et les grandeurs du patriotisme et les espérances consolantes du chrétien marchant généreusement, à la suite de son Divin Maître, dans la voie douloureuse qu'est pour tous la vie d'ici-bas.

Aussi, avec quel religieux respect, mêlé d'émotion, mais aussi

de noble et chrétienne fierté, tous l'écoutèrent. Autorités civiles, officiers et soldats du 151 et de l'hôpital Saint-Blaise, la vaillante section des Vétérans de 70, instituteurs et institutrices de nos écoles tant publiques que privées, et l'imposante masse de notre généreuse et chrétienne population, tous les rangs et toutes les classes de la société se trouvaient là confondus dans la même imploration et le même hommage au Roi du Ciel et de la terre, et dans le même culte de respect et d'admiration pour ceux à qui la Patrie, pour écarter la plus sauvage agression que l'Histoire ait connue, a demandé le sacrifice d'une vie que pour elle et pour Dieu ils ont si généreusement donnée.

Des artistes civils et militaires ont, sous l'habile direction de M. Arcoet, un jeune premier prix du Conservatoire, par la musique et le chant, prêté leur gracieux concours à cette belle cérémonie ; les décorations, d'un goût sûr et achevé, étaient elles-mêmes l'œuvre de militaires, frères d'armes de ceux à qui, en ce jour, la Patrie et l'Eglise rendaient d'un cœur unanime le même tribut de prières et de fraternel souvenir.

Allocution de Monseigneur l'Évêque.

Dixit eis Jesus : Venite post me.
Et relictis retibus secuti sunt eum.
Jésus leur dit : Suivez-moi.
Laissant là leurs filets, ils le suivirent.
(S. MARC, I, 17-18.)

MES FRÈRES,

J'ai lu, dans l'Evangile, que Notre Seigneur Jésus-Christ a aimé particulièrement les gens de mer, qu'il a choisi parmi eux ses premiers apôtres, qu'il les a guidés dans leurs campagnes de pêche sur le lac de Génésareth, et qu'il a apaisé en leur faveur les vents et les flots déchaînés

C'est pourquoi, dans la cérémonie de deuil et de reconnaissance à laquelle votre municipalité chrétienne nous a convoqués, en cette paroisse toute maritime, j'ai voulu demander, aux scènes de l'Evangile qui nous montrent le Divin Maître en rapport avec les gens de mer, la parole que vos âmes attendent de lui, car il peut seul vous réconforter, comme seul il peut récompenser dignement les glorieux morts que nous pleurons.

Vos cœurs, s'appuyant sur le sien, ne risqueront pas de faiblir. Ce que je viens vous rappeler, en effet, c'est que vos soldats et vos marins ont été appelés au devoir par Dieu lui-même, guidés et soutenus par lui dans l'accomplissement de ce devoir, reçus paternellement dans l'autre monde par lui, je l'espère, et que leur sacrifice, grâce à lui, sera utile à la Patrie après la paix comme pendant la guerre.

La parole que je lui emprunte : « *Venite post me* : Suivez-moi », fut dite à des pêcheurs, qui, après de rudes travaux, ayant amarré leur barque au rivage, lavaient leurs filets souillés de boue et en raccommodaient les mailles rompues.

Vivante évocation du labeur journalier de nos marins-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pêcheurs, mes Frères : mais, vous le penserez comme moi, image plus vivante encore et plus suggestive de l'effort de tant de bons Français, à la veille de la guerre, pour purifier et fortifier l'âme du pays en vue de la catastrophe redoutée.

Et, quand la catastrophe éclata soudainement, le mot dit aux apôtres par le Christ, pouvait traduire aussi bien l'appel adressé à tous les soldats de France : « *Venite post me* : Suivez-moi ».

Aucun apôtre n'avait hésité. Mais lequel d'entre eux aurait pu soupçonner la grandeur tragique de la carrière où Notre Seigneur l'introduisait ?

Les hommes qui vous quittèrent, avec un entrain si patriotique, il y a deux ans, savaient à quel sacrifice ils étaient appelés. Aucun d'eux n'hésita.

Comment hésiter, quand la Patrie appelait, et que cette Patrie était la France ? Et, en réalité, l'appel venait de plus haut encore, je veux dire du cœur même de Dieu. Il n'y a que Dieu qui puisse adresser à l'homme un pareil appel, et la raison dernière du devoir patriotique, c'est la volonté divine.

En dehors de Dieu, qui peut dicter souverainement le devoir, et y attacher une sanction ? et qui peut exiger souverainement le sacrifice de la vie, s'il n'est pas Dieu lui-même ?

Dieu demande ce sacrifice pour le salut de la Patrie. Dieu doit être écouté. La Patrie est de création divine. « Sers-la bien. Vis pour elle. Travaille pour elle. Meurs pour elle. »

Et, comme il est le maître des cœurs en même temps que des consciences, il peut, et lui seul le peut, ajouter au devoir de conscience qui ordonne de défendre la Patrie, l'élan du cœur qui porte à l'aimer passionnément pour la défendre jusqu'au bout. « Aime-la. Elle est ta mère. Au besoin, donne-lui ton sang, et ta vie. »

Ainsi, pour nous, la terre de la Patrie devient, par la volonté de Dieu, une *terre sainte*. Il a aimé cette terre du temps de nos aïeux. Il l'aime encore aujourd'hui, mieux que nous ne saurions l'aimer nous-mêmes. Il a voulu se faire appeler, et il s'est vraiment montré à travers les siècles, le *Christ qui aime les Francs*, même à nos heures d'ingratitude et d'oubli. N'est-ce pas assez pour que la défense du pays qu'il aime prenne en nos cœurs un sens très doux de croisade ? Et comment nous étonner dès lors qu'à cette croisade il convoque lui-même les braves qui en seront les héros ? « *Venite post me* : Suivez-moi ».

Ne vous scandalisez pas de cet appel divin à la guerre. La guerre est une suite terrible du péché originel. En principe, Dieu ne veut pas la guerre, et il en condamne tous les excès. Les circonstances peuvent l'amener parfois à la vouloir, car il veut la justice. En général, il la permet simplement, comme une conséquence inévitable de la liberté humaine, parce qu'il n'entend pas traiter les hommes en esclaves, dont il supprimerait toutes les erreurs et toutes les fautes. Si donc la guerre

éclate, que la responsabilité en retombe sur les coupables ! Dieu les connaît, et les juge encore plus sévèrement que nous. Mais la présente guerre s'étant imposée à la France pour la plus juste des causes, ç'a été l'ordre de Dieu lui-même que chacun remplît son devoir, et quittât, pour le remplir, ses travaux et ses affections les plus chères, et offrit sa vie pour le Pays.

Alors, jeunesse et âge mûr, travailleurs de la terre et de la mer, hommes d'industrie et de commerce, tous, sans distinction de classe et d'opinion, ont répondu à l'appel de Dieu et de la Patrie. « *Relictis retibus, secuti sunt eum.* » Ils ont laissé leurs filets. Ils ont suivi le Maître.

Vous avez vu cela. Leurs filets, c'était pourtant votre vie. Pouvaient-ils donc partir, laissant la mer sans barques, les champs dépeuplés, les usines fermées, les familles peut-être affamées, et la ruine ajoutée à la désolation ? Ils partirent confiants, car ils vous connaissaient, mes Frères. Ils savaient bien que la vie économique du pays pourrait souffrir de leur absence, mais ils étaient sûrs que les vieillards, les femmes et les enfants, s'entr'aideraient, et que, le travail ne chômant pas, le pays continuerait de vivre, Dieu aidant, d'une vie gênée, d'une vie pourtant suffisante, derrière le rempart des armées qui le défendent.

L'évangéliste dit, de deux des pêcheurs appelés par le Christ : « Ils ont abandonné même leur Père : *Relicto patre suo* ». Vos fils n'ont pas eu à vous abandonner. Vous aimiez comme eux la Patrie. Vous les lui avez vous-mêmes offerts et conduits. « Aime Dieu, et va ton chemin. »

Hélas ! je comprends combien ce souvenir du geste paternel qui les poussait à l'immolation doit rendre aujourd'hui plus amère la douleur des familles accablées par le deuil. Mais cette oblation sainte a si bien uni leur sacrifice à celui de leurs enfants que la France leur a voué la même reconnaissance, comme Dieu les a bénis du même cœur.

Quelle fierté doit se mêler à votre tristesse, quand, dans vos entretiens du soir, avant la prière pour les absents et pour les morts, vous repassez, d'après les lettres et les récits du front, l'histoire de leurs campagnes !

Notre Seigneur leur avait dit : « Suivez-moi ». C'est toujours à la souffrance et à la Croix qu'il conduit ses fidèles.

Où avait-il mené ses apôtres ? Parfois à la pêche miraculeuse, plus souvent sans doute à la tempête. Et ce n'étaient que des étapes symboliques. En réalité, il les conduisait au plus beau des apostolats, et à la mort.

Je ne connais pas l'histoire détaillée des gestes de vos combattants. Ont-ils, comme saint Pierre, marché sur les flots ? Ont-ils, comme saint Paul, fait trois fois naufrage ? Sont-ils morts par l'épée ? ou morts par le feu ? ou morts par la maladie patiemment supportée ? ou morts peut-être par l'épreuve prolongée de la prison de guerre ? Je ne le sais pas. Mais je sais qu'on les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à vus partout, à bord des cuirassés et dans les sous-marins, — sur l'Yser, sous un chef du pays, — et sur tous les points du front, dans les régiments d'élite, — au plus fort des mêlées, au plus dur des tranchées, perdus dans les vagues d'assaut et sous des orages d'artillerie plus formidables que nos tempêtes de l'Atlantique, sans que la fatigue ou la nostalgie aient, une minute, ébranlé leur âme. Leurs exploits ont égalé et parfois surpassé ceux des héros anciens, si bien que la formule dramatique « mort au champ d'honneur » est entrée pour eux dans la langue courante, et que la postérité, au milieu de tant de morts généreux, ne sachant plus quels héros de choix mettre à l'honneur, les acclamera tous ensemble avec plus d'amour encore que d'admiration, comme les représentants magnifiques d'une race qui est demeurée féconde dans sa pauvreté et humble dans sa gloire, parce qu'elle n'a jamais cessé d'être chrétienne dans le fond de son âme.

De quel cœur les formateurs très saints de l'âme de nos aïeux, Dom Michel Le Nobletz et le Père Maunoir, ont dû contempler ce spectacle !

Leurs leçons, peut-être, semblaient oubliées de bien des héritiers de leurs lointains disciples. Cependant, voici ces héritiers aux prises avec les dangers de chaque jour. Ils luttent sans se lasser. Ils donnent leur vie. Ils la donnent pour vous et pour l'avenir de leurs enfants. Ils la donnent pour le pays, pour l'honneur, pour le salut de la France. Ils la donnent pour porter à Dieu l'expiation des fautes nationales. D'où vient cette vaillance profonde et tenace !

Nobletz et Maunoir vous le diront. Elle vient de la tradition des pères, et surtout du cœur des mères, ardemment fidèles aux deux inoubliables apôtres, ou, plus directement encore, elle vient de Celui qui, sortant de son tabernacle, les a appelés jadis à cette table sainte, qui a veillé sur eux même dans leurs mauvais jours, et qui conduit lui-même jusqu'au but ceux qu'il appelle. « Suivez-moi. »

« Suivez-moi. » C'est le cri du cœur du chef, qui voudrait toujours donner l'exemple à ses hommes et s'offrir le premier aux coups de l'ennemi. Je comprends, certes, la discipline, qui dit parfois au chef : « Ne t'expose pas plus qu'il n'est nécessaire. On a besoin de toi. » Mais comme je comprends aussi Boisanger entraînant sa troupe, et, gravement blessé, s'écriant : « Non je n'abandonnerai pas mes Bretons », car il veut mourir à leur tête !

Le Chef divin ne quitte jamais ses fidèles. Il va partout, il veille partout, et partout il soutient ses fils. Est-ce qu'ils n'ont pas tous besoin de lui, et ceux-là surtout qui disent n'avoir plus de rapports avec lui ? Est-ce qu'il n'a pas partout des âmes à éclairer, des cœurs à émouvoir, des volontés à affermir, des repentirs à recevoir, des pardons à donner, des réflexions à inspirer, des directions à fournir ? Est-ce que l'endurance dans la fatigue, la patience dans l'attente, l'ardeur dans l'attaque, ne

dépendent pas beaucoup de lui ? Est-ce que la victoire ne sera pas son œuvre ? Il est présent à ceux qui dirigent et à ceux qui exécutent. Présent par sa grâce, présent par l'action de sa Bienheureuse Mère et de ses Saints, présent par ses prêtres, présent en personne dans son Eucharistie. « J'avais besoin de toutes mes forces morales, disait Montesquiou. J'ai recouru à la confession, et j'ai été jusqu'à la communion. » Voilà ce qui soutient un si grand nombre de nos soldats. Dieu les porte. Comment s'arrêteraient-ils ? Il leur met dans le cœur la pensée des êtres aimés, de la France Fille aînée de l'Eglise, du passé à réparer, de l'avenir à préparer, du sacrifice à consommer. Le combattant se tourne alors vers Celui qu'il a si souvent entrevu et prié, en mer, à terre, et, depuis tant de jours, dans l'émoi des batailles : « Prends ma vie, mon Dieu. Je te l'offre en union avec ta propre vie, et sur ta propre Croix. Tu as dit : « *Venite post me* ». Je veux te suivre jusque-là, et être le volontaire du sacrifice, pour assurer la pleine victoire de mon pays et sa loyale conversion. »

Comment voulez-vous, mes Frères, qu'après cela Dieu ne poursuive pas jusqu'au bout son invitation et n'entraîne pas vos fils du champ de bataille au Ciel ? « *Venite post me* ». Il a bien dit au Larron pénitent : « *Hodiè mecum eris in Paradiso* : Aujourd'hui même, tu seras avec moi dans le Paradis ».

Quoi ! Tous en Paradis ? Tous ont reçu les grâces nécessaires pour y être admis. Il a dépendu d'eux d'en profiter. Et vraiment, en présence de la mort, lequel d'entre eux, aimé de vous et secouru par vos prières, lequel, mieux aimé encore et mieux secouru par la Sainte Vierge, lequel, ayant conscience de sa vocation chrétienne, a pu résister à la grâce et repousser la miséricorde ? Dieu est leur juge. Aucune de leurs fautes, aucun de leurs mérites, n'a pu lui échapper. C'est un juge plein de bonté. Il tient compte de tout repentir sincère. C'est aussi un juge exigeant. Les âmes les plus saintes n'entrent pas toujours directement dans le Ciel. Il faut qu'elles soient complètement purifiées. Quand le sont-elles ? La mort garde son secret. Elle nous laisse l'espérance, d'autant plus ferme que les circonstances de la mort sont plus belles. Elle nous laisse aussi l'obligation d'offrir pour nos chers morts, comme vous le faites solennellement aujourd'hui, les suffrages divins qui hâteront leur entrée dans la gloire.

En vérité, en conquérant la gloire humaine, il semble bien aussi qu'ils ont fait ce qu'il faut pour mériter la gloire divine.

Vous avez cru peut-être, mes Frères, que je forçais la comparaison entre nos soldats et marins qui tuent et se font tuer pour la Patrie, et les apôtres du Christ qui furent dans le monde de pacifiques docteurs de vérité et de vertu, condamnés à mort pour leur doctrine et leur sainteté.

Et moi, je crois pouvoir vous dire que, même sur ce point, la comparaison ne manque pas de valeur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les hommes que vous pleurez et que j'exalte ont, par leur conduite, prêché la vérité aussi bien que défendu la justice. Qui a pu enseigner mieux que ceux-ci la valeur et le bon emploi de la vie, la sainteté du Droit, la beauté du Devoir, auxquels ils sacrifiaient tout et se sacrifiaient eux-mêmes à l'exemple de la sublime nation Belge et des grands peuples groupés autour de la France dans une commune gloire ? Ils ont appris, à des âmes qui n'y voulaient plus croire, l'abnégation poussée jusqu'à ses dernières limites. A l'heure même où leur vaillance préservait de la ruine nos cathédrales, ils ont, en grand nombre, donné au monde une leçon de fidélité ou de retour à la foi chrétienne. Pouvaient-ils monter plus haut ?

Et, pour le salut commun, ils ont créé, dans le peuple entier, un mouvement d'union fraternelle et sacrée, où les âmes agitées des sentiments, des pensées, des intérêts, des passions les plus contraires, se sont senties attirées et gardées par l'amour de la Patrie, comme dans un filet quasi miraculeux, tissé par des mains héroïques, gonflé de toutes les richesses de l'âme nationale, et dont rien, je l'espère, même en temps de paix, ne rompra désormais les mailles, car la rupture pourrait entraîner la ruine de la France, sur l'océan longtemps troublé où elle sera appelée à mener, après la guerre, une noble et laborieuse vie.

Il appartient à Dieu de l'aider à garder sur cet océan son équilibre et à s'y fortifier par l'union de ses fils dans la justice et dans la charité.

Jusqu'ici, chaque fois qu'une grande crise, soit du dedans, soit du dehors, a éprouvé notre nation, nos aïeux ont vite repris confiance, en voyant, d'une foi vive, derrière les plus épais brouillards, et au-dessus des houles les plus violemment déchaînées, la main divine apparaître et apaiser les flots, car les vents et la mer lui obéissent.

Voici que nous traversons l'un des plus sanglants orages de notre histoire. Le divin Maître a paru un moment sommeiller, tandis que nous luttions dans la tempête. Mais, d'un bout de la France à l'autre, dans des prières chaque jour plus ferventes, nous lui avons dit : « Seigneur, nous périssons ! Montre-nous que ton cœur veille. » Cette église, dédiée à son Cœur très sacré, retentit, toute l'année, de ce cri sauveur, accompagné d'un filial appel à Marie, l'Etoile de la Mer, à l'antique sainte Anne la Palue, et à saint Michel de Douarnenez. Est-ce que le Christ n'a pas répondu ? Il était sur la Marne, et sur l'Yser, et à Verdun. Croyez-vous qu'il soit loin de la Somme ? Interrogez les témoins. Ceux qui furent bien placés vous diront que chacune de ces épopées, où le génie et la bravoure se sont associés si glorieusement pour la victoire, présente des points de mystère, humainement inexplicables, où l'action divine s'est laissé apercevoir et presque toucher.

Remercions Dieu et ayons confiance. La direction de nos destins est dans sa main.

Quand il commande, le navire avance, même en tempête, même avec un équipage divisé d'esprit, pourvu que les divisions soient sacrifiées à la discipline, pourvu que les âmes comprennent la nécessité de vivre et de travailler ensemble, sans s'attaquer ni s'opprimer, en se donnant le secours mutuel, en concourant par toutes leurs ressources à la victoire et au relèvement de la fortune nationale, pourvu enfin que tous ces sacrifices soient sanctifiés par la fidélité à nos traditions catholiques et bretonnes.

Soyez-en sûrs, mes Frères, ce souhait est celui de nos chers morts. En priant pour eux de toute notre âme, demandons-leur de nous aider à le réaliser ici-bas, pour la gloire de Dieu et pour le salut de la France.

ON DEMANDE représentants vins de Bordeaux et Rhums. GAUDRAP et Cie, *Bordeaux*.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE*.

A LA Montre de Genève **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. **Maison de Confiance.**
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LA BEAUTÉ DU TEINT
ne s'obtient que par le fonctionnement régulier de l'appareil gastro-intestinal.
Un Grain de Vals tous les 2 ou 3 jours au repas du soir donne teint clair, haleine pure.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Déplumés.

Les médecins ont depuis longtemps constaté que presque tous les chauve, sont rhumatisants, et que le peu de cheveux qui leur restent — et qu'ils « ramènent » avec une coquetterie attendrissante — sont secs, raides et cassants-comme s'ils étaient incrustés de sels minéraux.

L'explication la plus plausible, pour ne pas dire la seule logique, c'est que la diathèse rhumatismale, l'arthritisme, en pervertissant les humeurs, gêne la nutrition normale du cheveu, affaiblit sa vitalité et finit par provoquer sa chute. Au demeurant, l'analyse des urines confirme cette hypothèse, puisque, neuf fois sur dix, elle atteste l'hypéracidité du sang des chauves. Un sol empoisonné ne peut donner qu'une végétation appauvrie.

Le sang des arthritiques est saturé de toxines, de produits de chlorurés, de phosphates inassimilés : il est saturé surtout — et c'est là sa caractéristique essentielle — d'urates et d'acide urique. Voilà pourquoi leurs dents, ébranlées par la gingivite expulsive, se déchaussent et tombent ; voilà pourquoi leurs artères durcissent, au point de distendre la peau, particulièrement vers les tempes ; voilà pourquoi leur crâne se dégarnit.

D'une part, en effet, le poil, plongeant dans un tégument imprégné d'acide urique, se nourrit mal, se charge de sels encombrants et s'étiole ; d'autre part, le cuir chevelu, irrité par le poison, s'enflamme et réagit en sécrétant un excès de sébum, lequel s'accumule, sous forme de pellicules grasses, autour de la racine des cheveux, dont il paralyse le développement.

Si, par les temps qui courent, il y a tant de chauves, c'est parce que, comme le dit le professeur LEGEROT, « notre siècle est le siècle de l'acide urique ». Il en fut toujours de même aux époques de civilisation intensive. A Athènes et à Rome, les excès de table et le surmenage nerveux se soldaient également déjà par l'arthritisme et... la calvitie. Dans n'importe quel temps, quiconque fabrique de l'acide urique plus que son compte — et ce compte ne saurait dépasser 50 centigr. à 1 gramme par jour — doit en subir les conséquences. J'entends d'ici les malins :

« Mais alors, si la calvitie est une manifestation de l'arthritisme due à l'uricémie, le meilleur remède contre la chute des cheveux serait donc l'URODONAL ? »

Ce n'est pas moi qui vous l'aurai fait dire. Et j'ai la double approbation du docteur LEGEROT, professeur de physiologie à l'Ecole supérieure des Sciences d'Alger, et du Docteur E. DUCROUX, directeur du Sanatorium de Taxil. Ces deux maîtres — le premier dans sa **Pharmacodynamie de l'URODONAL**, le second dans son mémoire sur le « Traitement de l'alopécie prématurée » — recommandent expressément la cure d'URODONAL, sans préjudice, bien entendu, de la thérapeutique locale et de l'Hygiène spéciale de la chevelure.

L'URODONAL, cela va de soi, ne fait pas repousser les cheveux : on ne ressuscite pas les morts. Mais il en ralentit ou arrête la chute. Par cela seul, en effet, que l'URODONAL dissout l'acide urique, « comme l'eau chaude dissout le sucre », dépure le sang et rectifie les humeurs, il empêche tout à la fois le cheveu de devenir cassant et l'épiderme de sécréter du sébum en excès. Les deux facteurs efficients de la calvitie ayant ainsi disparu, il y a toutes les chances pour que la calvitie demeure à l'état de menace. N'est-ce pas ce qu'il fallait démontrer ?

Docteur J.-L.-S. BOTAL.

N. B. — On trouve **l'URODONAL** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN,* **2 bis,** *rue de Valenciennes, Paris (métro : gares Nord et Est). Le flacon, franco, 6 fr. 50 ; les 3 flacons (cure intégrale) franco, 18 fr. Etranger, franco, 7 et 20 francs. Envoi sur le front.*

81e Année. Vendredi 6 Octobre 1916. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre à MM. les Recteurs de Saint-Pierre-Quilbignon et de Kerbonne ; Nominations ; Décès ; Retraites.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Pèlerinage pour la France, à la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun ; La fête du Rosaire à la cathédrale ; Nécrologie : MM. le chanoine Poulhazan, Conseil et Hunaut.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Octobre. — 17e Dimanche après la Pentecôte. Vert. Mémoire de Ste Brigitte.

Lundi, 9. — S. Denys et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 11. — S. Mélar, Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 12. — De la Férie.

Vendredi, 13. — S. Edouard, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 14. — S. Calliste Ier, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 15. — 18e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Grand Séminaire . . . . . du 7 au 12 Octobre.
Bohars . . . . . du 13 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre à MM. les Recteurs de Saint-Pierre-Quilbignon et de Kerbonne.

Quimper, le 29 Septembre 1916.

CHERS MESSIEURS,

Je viens prendre part à votre peine et à celle de vos paroissiens.

L'arrêté qui a supprimé les processions dans votre commune me blesse au cœur.

Ce n'est pas un privilège qu'il supprime. C'est un droit qu'il viole, le droit de Notre Seigneur Jésus-Christ et le droit des catholiques.

Il le viole, en un temps où les règles les plus élémentaires de l'union nationale auraient dû le faire respecter.

Il le viole sans l'ombre d'un motif valable. La guerre dure depuis deux ans. Quel désordre ont provoqué vos processions dans les rues paisibles de Saint-Pierre ou de Kerbonne ? Je les ai vues moi-même se dérouler toujours dans le calme le plus parfait.

Dieu me préserve de vous engager à répondre à un abus de pouvoir par des manifestations excitantes.

Mais je tiens à m'élever avec vous contre l'esprit sectaire dont s'inspire cette mesure de police, et avec vous je demande pardon à Notre Seigneur de l'outrage qu'elle lui inflige.

Ce sont des actes de ce genre qui retardent les grâces de victoire dont la France a encore besoin.

Vos chrétiennes populations comprendront que le vrai moyen d'offrir à Dieu les réparations nécessaires est de s'unir dimanche aux prières du diocèse avec une piété plus ardente que jamais.

Je leur demande, au Salut, après la lecture du Vœu National, de chanter le *Parce Domine* et le *Miserere*.

Je sais de quel cœur vos fidèles aiment la France et combien d'entre eux déjà ont été éprouvés par des deuils glorieux. Je prie pour tous les morts de vos paroisses et je bénis paternellement les membres de leurs familles ainsi que les bons combattants qui les représentent encore sur le front.

Veuillez agréer, chers Messieurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.

† ADOLPHE,

Évêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé de Briec. M. Soubigou, recteur de Plonévez-Porzay ;

Recteur de Plonévez-Porzay, M. Mével, recteur de Trémaouézan.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Migadel Jean, séminariste, du Pilier-Rouge, mort au au champ d'honneur, le 28 Août 1916 ;

M. Sévère René, clerc minoré, mort au champ d'honneur, le 28 Août 1916.

IV. Retraites. — Une retraite bretonne pour les femmes sera prêchée à Lesneven, du dimanche 22 courant au samedi suivant.

— Une retraite française et bretonne, pour les Tertiaires, s'ouvrira à la Retraite de Quimperlé, le 22 courant, pour se terminer le 26.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer ces retraites en chaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 8 Octobre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, messe de communion des hommes. A la même heure, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction bénédiction.

Pèlerinage annuel à la chapelle de la Mère-de-Dieu : messes basses à 6 h. 1/2 et à 8 heures, grand'messe à 10 heures, instruction bretonne.

A 1 h. 1/2, départ de la procession, de la cathédrale. Vêpres à la chapelle, sermon français, bénédiction, retour de la procession. — Il n'y a pas de réunion, le soir, à 8 heures.

Lundi 9 : Service et messe, à 10 heures, pour Robert de Lilliac, mort au champ d'honneur, le 1er Juillet 1916.

Mercredi 11 : service et messe à 10 h. 1/4 pour Henri Urcun, mort au champ d'honneur, le 6 Août 1916.

Jeudi 12 : à la réunion de 8 heures, le soir, procession dans l'intérieur de la cathédrale.

Vendredi 13 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Le même jour et les deux jours suivants : à la réunion du soir, prières du Triduum en l'honneur de saint Michel.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1er vendredi du mois :* Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

XVIIe dimanche après la Pentecôte : messe à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe, réunion et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — La grand'messe à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les vêpres à 3 heures, suivies des prières du Rosaire pour la France, de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : à 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour les enfants de toutes les écoles. C'est pour demander à Dieu la victoire prochaine de la France.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire pour la France.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 9 Octobre :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Avis de services. — Un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Thomas, mort au champ d'honneur, sera chanté à Scaer, le *dimanche 8 Octobre*, à 10 heures du matin.

— Un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé René Sévère, sera chanté à Plougoulm, le *mercredi 11 Octobre*, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Blanchard, mort recteur de Penhars, sera célébré à Poullan, le *jeudi 12 Octobre*, à 10 heures.

— Le grand service anniversaire de M. l'abbé Louis Lareur sera chanté à Plouzané, le *jeudi 12 Octobre*, à 10 heures.

— Les services anniversaires de M. Souêtre, ancien recteur de Saint-Sauveur, seront chantés à Saint-Sauveur, le *jeudi 10 Octobre*, à 10 heures, et à Sainte-Sève, le *mardi 24*, à 10 heures.

Pèlerinage pour la France, à la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, *le dimanche 8 Octobre 1916.*

Programme. — 6 h. 1/2 et 8 heures : messes basses ; 10 heures, grand'messe ; — 1 h. 1/2 : départ de la procession de la Cathédrale ; 2 h. 1/2 : vêpres à la Mère-de-Dieu, allocution, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nous demanderons le courage pour ceux qui sont au front et aussi pour ceux et pour celles qui sont à l'arrière. *Que tous tiennent !* Nous demanderons que les succès, déjà si importants, s'accentuent et amènent une prochaine et sûre victoire ! Que tous ceux, toutes celles qui la désirent viennent la demander à la Très Sainte Vierge ! *Le Comité de la L. P. D. F., organisateur du Pèlerinage.*

La fête du Rosaire à la Cathédrale. — Répondant à la pressante invitation des événements et à l'éloquent appel de leur Evêque, un grand nombre de fidèles étaient accourus de tous les points de la ville pour entendre la lecture du vœu de l'Episcopat français à Notre Dame de Lourdes. Le mauvais temps ne permit pas à la procession de sortir, mais elle fit, deux fois, le tour de la Cathédrale, au chant des litanies. Et c'est dans un recueillement rendu plus impressionnant encore par la lueur blafarde d'un soir d'hiver prématuré, que Monseigneur expliqua, en ces termes, la nature et la portée de l'acte solennel.

Mes Frères,

Nous sommes assemblés dans cette cathédrale pour faire un vœu.

Un vœu est une promesse, faite à Dieu, d'un acte vertueux auquel nous n'étions pas obligés, et que nous nous imposons sous peine de péché.

Nous allons faire, au nom du diocèse, et, solidairement avec tous les diocèses de France, au nom du Pays tout entier, le vœu de prendre part à un Pèlerinage national à Lourdes, après la victoire et la paix.

Un vœu est autre chose qu'une promesse faite aux hommes. C'est une promesse faite à Dieu.

Même faite aux hommes, surtout sous la caution explicite de Dieu, une promesse est toujours chose grave.

Cette cathédrale a conservé, depuis le temps des Croisades, une relique rare et touchanle. Trois gouttes de sang divin y furent un jour versées miraculeusement par un Crucifix de bois, sur un corporal qui les montre encore. Et ce sang fut répandu par l'image de Notre Seigneur en Croix, en signe de répulsion et d'horreur pour un parjure, qui venait, en pleine cathédrale, de violer d'une façon sacrilège la promesse faite à un ami. Vous voyez comment Dieu sanctionne, à l'occasion, les promesses faites aux hommes.

Notre vœu ne sera pas simplement une promesse faite aux hommes, mais une promesse faite à Dieu, et un engagement pris directement envers Lui, publiquement et en présence des hommes.

Vous auriez pu croire que nous vous proposions plutôt un engagement envers la Patrie. Certes, les engagements envers la Patrie sont sacrés. Le 31 Juillet 1914, les élèves de Saint-Cyr de la promotion de « la Croix du Drapeau », imitant leurs aînés de la promotion de « Montmirail », préoccupés, sans doute, de conquérir, dès la première heure, par leur bravoure plus d'autorité sur leurs hommes que n'en semblait comporter leur extrême jeunesse, s'engagèrent, tous ensemble, avec une générosité téméraire, à marcher au feu en grande tenue, avec leurs gants blancs et le plumet blanc et rouge à leur shako. C'était aller à la mort. Ils tinrent leur serment. Mais combien tombèrent ! Les grands chefs, comme c'était leur devoir, ne purent approuver un héroïsme qu'ils admiraient. Mais la France s'inclina avec reconnaissance devant leur tombe, et Dieu a dû bénir leur fidélité à l'engagement qu'ils avaient cru devoir prendre envers leur Patrie, dans l'enthousiasme des sacrifices imminents et de la guerre toute proche.

Pour nous, quoique nous soyons attachés de toute notre âme à la Patrie, ce n'est pas directement envers elle que nous nous engageons par l'acte que nous allons faire. Mais, nous élevant plus haut que la Patrie, l'aimant d'ailleurs mieux que

Archives diocésaines de Quimper et Léon -

jamais, nous nous engageons envers Dieu. La Patrie n'y perdra rien. C'est pour elle que nous nous engageons, car notre promesse enveloppe une prière. C'est une promesse intéressée. Je dirais presque que nous proposons à Dieu un marché. « Nous t'offrons notre vœu. Donne-nous en retour la Victoire. » J'ai entendu des pharisiens réprouver les vœux faits à Dieu par les catholiques, parce qu'ils sont, disent-ils, des actes intéressés. Ils le sont, nous l'affirmons bien haut. Le vœu que nous formulons n'est pas désintéressé. Nous le faisons dans l'intérêt de la France. Et nous croyons que Dieu ne nous en voudra pas d'un hommage qui unit dans nos cœurs l'adoration que nous lui devons et l'amour que nous avons pour notre pays. Il est lui-même l'auteur de notre patriotisme, et il nous ordonne d'y être fidèle jusqu'au dernier soupir.

J'ose dire, d'ailleurs, que ce vœu intéresse sa gloire à lui-même aussi bien que notre avenir, car il intéresse sa Providence, qui apporte dans ses desseins l'esprit de suite, sa justice, qui tient compte des sacrifices des hommes, sa bonté, qui écoute toute prière droite et sincère.

Sa Providence. Qui donc a fait de la France la Fille aînée de l'Eglise, établi entre Dieu et elle une alliance aujourd'hui quinze fois séculaire, et fixé la mission qu'elle doit remplir dans le monde ? C'est la Providence de Dieu. Nous avons foi en elle, et c'est elle que nous implorons dans notre vœu. La mission providentielle de la France n'est pas abolie. Beaucoup de Français la répudient, c'est vrai. Mais, il ne faut pas se lasser de le répéter, ils ne sont pas toute la France. Après cent cinquante ans de combats pour l'Eglise catholique, des millions de croyants conscients et dévoués se glorifient de lui demeurer ardemment fidèles, et, au jugement du Pape, ils remplissent encore leur mission nationale avec un zèle apostolique qui compense les désertions ou les défaillances des autres. L'univers en est témoin, l'univers qui voit ce qui se passe sur le sol de la Patrie, l'univers qui voit l'œuvre de la France aux terres les plus lointaines des mondes les plus nouveaux. L'ennemi même, qui convoite en ce moment la France comme une proie, la redoute tout autant comme une force catholique. C'est pourquoi il veut la détruire. Et c'est pourquoi nous disons à la Providence : « Poursuivez votre œuvre. Gardez à la France sa mission traditionnelle : et, par la conversion des âmes droites qui sont chez nous si nombreuses, par la victoire due au courage de tant de bons soldats, mettez-nous en mesure de bien remplir toute notre mission, car nous ne l'abdiquons pas.» Voilà un des sens de notre vœu. N'intéresse-t-il pas la gloire de Dieu ?

Je vais plus loin. Dieu est juste. Nous n'avons évidemment pas de droit strict à opposer à sa rigueur. Nous sommes en vérité trop coupables. Nous l'avouons. Nous essayons de réparer. Nous avons pourtant des titres à faire valoir auprès de lui.

Et nous lui disons : « Mon Dieu, vous nous avez pris beaucoup de victimes innocentes et braves. Vous en aviez le droit. Elles étaient à vous. Elles étaient pourtant aussi un peu à nous. Il y eut parmi elles des âmes qui nous parurent égales à celles des premiers martyrs. Cette moisson du Ciel, faite sur la terre, ne mérite-t-elle pas, o mon Dieu, son juste paiement à ceux qui vous en ont fourni les gerbes glorieuses ? Jetez les yeux sur tout ce pays. Si plusieurs de ses fils vous offensent encore, beaucoup assurément, et parmi ceux qui luttent, et parmi ceux qui souffrent, et parmi ceux qui travaillent, sont des saints, de vrais saints : beaucoup portent humblement très haut le prestige de la Religion par l'éclat de leur vertu. Vous êtes juste. Glorifiez votre justice en accordant à leurs mérites la victoire et la paix attendues. » Je le demande, mes Frères, où serait, devant la morale la plus exigeante et la plus stoïque, le scandale de ce vœu intéressé ?

Le scandale serait plutôt, et j'en conviens, que notre vœu ne semble pas un vœu bien héroïque. Quand on le compare au deuil et aux sacrifices du pays tout entier, c'est un vœu qui apparaît très humble. Il l'est, sincèrement, comme la prière dont il est l'appui. La prière a rarement un air héroïque. Elle est un acte d'humilité, puisqu'elle est l'aveu de notre impuissance et de nos besoins. Mais il faut juger les sentiments et les intentions plus que l'acte lui-même. Si l'âme est grande, si l'intention est haute, si l'offrande vient du cœur, si la souffrance l'accompagne, si beaucoup d'âmes s'y associent, si la nation, au moins par ses aînés, par une élite de ses hommes d'Etat, de ses soldats, de ses savants, de ses travailleurs, est représentée loyalement dans cet acte, si elle y met toutes ses contritions et ses actions de grâces, toutes ses espérances et ses résolutions, si elle se montre décidée à aimer son Dieu, comme autrefois, plus et mieux que les autres peuples, et à verser sur les pieds du Sauveur, avec les larmes de ses expiations, le parfum de gloire que lui apporte l'épée infatigable de ses fils, il y a, je crois, dans le vœu ainsi compris, une ardeur surnaturelle qui cadre bien avec l'ensemble de la vie française pendant cette guerre et qui peut fournir à cette vie au temps de la paix des inspirations aussi dignes de son passé que fécondes pour son avenir.

Qu'est-ce qui manque à ce vœu pour qu'il puisse émouvoir la bonté divine ?

Remarquez, mes Frères, que, si nous ne devons accomplir ce vœu que plus tard, à l'heure où la grâce demandée aura été enfin obtenue, dès maintenant, la prière, qui est l'âme du vœu, sa raison d'être, et son moyen d'aboutissement, doit prendre en tous ceux qui s'y associent un caractère plus pressant et plus saint, être accompagnée de plus de vigilance et de vertu, déterminer dans les cœurs plus d'austérité, dans les esprits plus de droiture chrétienne, dans toute la vie plus d'œuvres catholiques et patriotiques, avec une persévérance plus soutenue. Ne trou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vez-vous pas que ce vœu prend ici l'aspect héroïque qui semblait à première vue lui manquer, et qui lui permettra, même en dehors de sa valeur pieuse, de figurer avec honneur parmi les actions les plus hautes que l'histoire devra louer dans les annales de la grande guerre ?

Telles sont les pensées qui nous guident dans le Pèlerinage national que nous offrons à Dieu.

Le temps n'est plus où quelque étonnement, même chez les catholiques, accueillait le retour parmi nous de cette dévotion des *pèlerinages*, recommandée par l'Eglise à ses fidèles depuis la plus haute antiquité. Ceux qui la pratiquent savent l'esprit de renoncement et de mortification qui y préside. Ils savent aussi que la prière y acquiert un degré d'ardeur rarement atteint dans l'ordinaire de la vie paroissiale, et que, parmi les moyens de faire violence au Ciel, il n'y en a guère de plus efficace. Ils savent enfin que les grandes grâces s'obtiennent par les grandes générosités de cœur, et que souvent il faut aller les demander au loin, dans les sanctuaires très anciens ou très nouveaux, signalés à la foi catholique par des manifestations plus éclatantes de la puissance et de la bonté divine.

C'est pourquoi nous inviterons la France à nous suivre à Lourdes. Dieu est partout. Mais il a marqué sa préférence pour ce coin de terre française, où il veut nous recevoir et nous entendre, chez sa Mère. Chez la Mère sont accumulés tous les trésors du Fils. Elle les distribue sans se lasser.

Sa Mère a des sanctuaires chez nous. Ce n'est pas le lieu de chanter leur gloire. Ils sont connus du monde entier. Nous ne nous ferons pas faute d'y aller. Je vous y convoquerai. Vous y accourrez en foule. La Sainte Vierge les a adoptés depuis des siècles comme ses demeures d'élection dans le diocèse. Le courant qui vous y porte ne se ralentira jamais.

Mais, entre tous ses domaines de France, la Sainte Vierge a choisi Lourdes, pour l'honorer de sa visite dix-huit fois renouvelée, et de ses miracles depuis lors incessants. C'est dans notre Bretagne que nous la prierons d'abord, et longuement, et de toute notre âme. Mais c'est à Lourdes que nous irons la remercier après la victoire.

A Lourdes nous sommes allés ensemble, en pèlerinage diocésain, solennellement, et par milliers, trente-cinq fois en quarante ans.

Nous y avons laissé des ex-voto sans nombre, en reconnaissance de grâces précieuses. Cependant, parce que la Vierge, sans doute, n'a pas cru que notre foi eût besoin de cet adjuvant, nous n'avons pas pu nous réjouir d'un seul grand miracle officiellement constaté en faveur de nos pèlerins. Nous nous consolerons volontiers de cette déception, si, comme nous l'espérons, nous obtenons bientôt le miracle le plus cher à nos âmes, le *miracle national*.

Notre principal ex-voto diocésain à Lourdes est cette station

du Chemin de Croix monumental, la neuvième, qui représente Notre Seigneur tombant pour la troisième fois sur la voie douloureuse, et qui symbolise, hélas ! tant d'étapes inoubliables de notre Histoire de France.

Mais de plus, avec tous les diocèses de Bretagne, nous avons élevé, en face des deux Basiliques superposées, un Calvaire, salué aujourd'hui par tous les pèlerins du monde, dont toutes les pierres sont sorties de nos carrières de Kersanton, et qui perpétue, sur cette terre par excellence des prières et des miracles, l'affirmation de notre foi bretonne en Jésus et en Marie.

Pour exprimer à la Vierge Immaculée nos remercîments et nos désirs, nous n'aurons qu'à lui montrer ces monuments de notre reconnaissance et de notre fidélité. Ils porteront sans effort jusqu'à elle l'écho des supplications qu'elle a entendues de nous depuis tant d'années, unies à nos actions de grâces pour le triomphe de nos armes.

La terrible guerre qui nous éprouve a commencé au lendemain du Congrès Eucharistique international. Elle s'achèvera par le Pèlerinage national, qui redira à la Sainte Vierge que nous voulons être les plus aimants et les plus dévoués de ses fils.

Nous ne pourrons pas tous prendre part à ce Pèlerinage. Les pèlerinages ne sont jamais des émigrations de peuples. Ce sont des délégations de frères, chargés de représenter, au rendez-vous lointain, la grande famille retenue au foyer paroissial.

Mais nous devons tous nous y associer. Comment ? Par l'âme. Les pèlerinages sont avant tout des voyages d'âmes. C'est l'âme qui croit, l'âme qui aime, l'âme qui prie. Qui donc ne peut pas faire le pèlerinage par l'âme ? Vous vous y associerez tous, au moins de cette façon. Vous y entraînerez avec vous l'âme de nos soldats, s'ils ne peuvent pas y participer autrement : ils ont leur place marquée dans cette manifestation de reconnaissance. Vous y évoquerez vos morts. Vous gardez le droit et le devoir de parler pour eux. Vous ne risquez pas de leur prêter plus de dévotion qu'ils n'en ont dans leur Paradis. Puissiez-vous aimer comme eux, prier comme eux ! En unissant votre âme et la leur à celles des pèlerins en marche, vous emplirez abondamment vos esprits et vos cœurs des prières et des vertus que la Sainte Vierge attend de ses enfants, et votre Pèlerinage national, fait par l'esprit et le cœur, aura un mérite égal et peut-être supérieur à celui des frères qui vous représenteront en corps et en âme devant l'Immaculée.

Ainsi la France entière s'en ira, sans doute par groupes de diocèses, de l'autel de ses cent cathédrales, jusqu'à la Grotte de Massabielle et à la Basilique du Rosaire, roulant, comme un grand fleuve aux affluents multiples, le flot, grossi à chaque étape, de ses peuples en prières, et, assemblant pour finir, comme dans un océan, sur l'Esplanade immense, toutes les âmes des vivants et des morts du pays, leurs œuvres et leurs sacrifices, leur foi, leur repentir, leurs prières, leurs chants,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leurs *Te Deum* et leurs *De Profundis*, leurs adorations et leurs résolutions, la France les déposera entre les mains de la Bienheureuse Vierge pour que la Mère présente l'hommage unanime de ses enfants à Dieu Auteur de la Victoire et Prince de la Paix.

Nécrologie. — I. M. CONSEIL, *Vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.* — Peu après sa citation à l'Ordre de l'Armée, pour sa conduite courageuse sur les champs de bataille de la Somme, la *Semaine religieuse* publiait la nouvelle de la mort de M. l'abbé Jean-Marie Conseil, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix. Atteint de deux balles au côté, pendant qu'il sauvait la vie à un sergent de sa compagnie, il mourait, le soir même, de sa double blessure.

Depuis sa présence au front, des lettres arrivaient nombreuses, de tous côtés, qui proclamaient les qualités éminentes du brancardier Conseil. C'est un fait public aujourd'hui que nul ne poussa, à un plus haut degré que lui, dans l'accomplissement de son devoir, le mépris de la mort.

Qu'il nous soit permis, à nous qui avons eu la joie de vivre dans son intimité, de lui rendre un suprême hommage d'affection en révélant aux âmes les vertus qui faisaient, avant tout, de M. Conseil, un admirable prêtre du Seigneur.

A sa sortie du Grand Séminaire, il fut nommé surveillant au Collège Saint-Yves, à Quimper. Là, il s'imposa à l'estime de tous par son amour du devoir, sa piété qui ne se démentit jamais et sa délicatesse exquise dans les relations. Mais aux yeux de beaucoup, il apparaissait surtout une nature idéaliste, douée d'une imagination brillante et d'un sens artistique très fin et très sûr. Il peignait avec un vrai talent. Des maîtres qu'il consulta lui donnaient l'avis de consacrer à la peinture toutes les ressources de son art. C'était aussi son désir secret, bien qu'il y eût au fond de lui-même une ambition tout autre et plus haute. Chez lui, l'artiste passait au second plan. Ses œuvres traduisaient son âme et cette âme, riche de noblesse, ardemment éprise d'idéal, était avant tout celle d'un apôtre.

Des supérieurs clairvoyants le devinèrent et, subitement, sans raison apparente, brisèrent tous ses rêves d'avenir artistique, en le nommant vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

Son aspect modeste, son amour de la solitude et de la vie cachée durent donner à tous l'impression qu'en se tenant à l'écart de la vie paroissiale, il se condamnait à un ministère infécond. Il goûta ainsi l'isolement du jeune prêtre qui attend avec patience l'heure de Dieu dans les exercices de piété et l'accomplissement de la tâche quotidienne. A la façon dont il en exprimait sa joie, on devinait que cet effacement des premiers mois était en pleine harmonie avec son humilité et sa défiance un peu exagérée de lui-même.

Mais il était de ces âmes profondes qui s'ignorent, et dont les beautés apparaissent, malgré elles, au fur et à mesure que le devoir les y oblige.

Son premier champ d'action, ce fut le Patronage des garçons. Œuvre ingrate à laquelle il se voua sans réserve et qu'il dirigea jusqu'à la fin, avec une sorte d'ardeur passionnée. Dès lors, il ne s'accorda plus de répit. Comme excité par l'aridité de la tâche, il y consacrait, chaque jour, un peu plus de son temps et de ses forces. L'œuvre devint le centre de sa vie. Il lui fallait des âmes à conquérir. Il trouva là des jeunes gens, l'avenir de la paroisse. Coûte que coûte, il fallait leur faire connaître et aimer Notre Seigneur Jésus-Christ. Et là où d'autres avaient échoué, il obtint partiellement le succès qu'il avait rêvé : augmentation de communion, accroissement de vie chrétienne.

Du front, sa pensée revenait souvent vers ce Patronage, où il avait payé si cher les fruits de son apostolat. Il écrivait, un jour : « Ma journée a été douce, deux jeunes gens de Saint-Mathieu m'écrivent qu'ils pratiquent la communion quotidienne. »

Entre temps, il vaquait à son ministère paroissial avec la plus rigoureuse ponctualité.

Son zèle, désormais connu, attirait à son confessionnal des âmes dont le nombre allait sans cesse en augmentant. Sa ferme bonté, l'oubli complet de lui-même, l'élévation simple de sa parole donnaient à son action une fécondité surprenante. Une année de ministère est vite écoulée et il est difficile aux meilleurs de jeter en si peu de temps dans les âmes des germes de sainteté. M. Conseil avait réalisé cette merveille. Il était entré profondément dans la vie paroissiale et promettait d'exercer le ministère le plus fructueux, quand la mobilisation vint l'arracher à son champ d'apostolat.

Il partit pour la guerre, le cœur léger, armé comme pour une longue et rude campagne. C'était une autre tâche qui s'offrait à son activité. Peu lui importait le lieu ou la paroisse. Il était sûr qu'il y aurait du bien à faire là-bas. C'était assez...

Tous savent maintenant combien ses souffrances doucement acceptées et son abnégation constante, son ardeur à choisir de préférence les places et les missions périlleuses, son activité sereine sous les pluies d'obus et les volées de mitrailles, ont gagné d'âmes au Bon Dieu dans le 219e de Ligne, qui a eu l'honneur de le posséder durant deux longues années de guerre. Tous savent ce qu'il y eut d'héroïque dans sa mort. Ah ! la mort, il ne la craignait pas. Il y a longtemps qu'elle était devenue, au contact perpétuel du danger, sa compagne familière. Quand il ouvrait son cœur, il aimait à commenter, dans cette langue brillante qui était la sienne, expression fidèle de son âme d'artiste, le beau mot du martyrologe, appliqué à la mort des Saints : *Dies natalis*. Lui qui écrivait, le 4 Septembre 1916, le jour même où il est tombé mortellement blessé, en donnant sa vie pour ses frères, dans l'exercice de la suprême charité : « Deux seules choses comptent pour moi, le Bon Dieu et les âmes qu'Il nous demande », goûte maintenant toutes les joies que le Seigneur réserve aux serviteurs fidèles. Il pourrait dire, en toute confiance, aux amis qui voulurent adoucir l'amertume et l'horreur des derniers instants : « Allez à vos frères,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» à ceux que vous pouvez encore sauver. Moi je ne meurs pas. » C'est l'heure de ma naissance, l'heure de mon entrée au paradis.»

Par ces courtes pages, s'explique l'exclamation douloureuse qui s'échappa de tous les cœurs, à la nouvelle de sa mort : « Quelle perte » ! Ainsi s'explique la souffrance de ses vieux parents, de ses frères et de ses amis et des paroissiens de Saint-Mathieu. Nous en serions inconsolables, si la foi ne nous enseignait pas que les desseins de Dieu sont impénétrables et toujours adorables et aussi, que pour compléter sur cette terre de péché ce qui manque à la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, il faut le sacrifice généreux des âmes les plus saintes et les plus pures. **M.**

— II. M. le Chanoine POULHAZAN, *Curé-Doyen de Briec.* — Dimanche matin, 24 Septembre, pendant la messe de 7 heures, M. le chanoine Jean-Michel Poulhazan rendait son âme à Dieu. — Encore une victime de la guerre. Pendant de longs mois, il a fait le service de sa vaste paroisse avec un seul prêtre, de santé très précaire, mais vaillant et tout dévoué. Les tempéraments les plus robustes n'ont qu'un temps et une limite de résistance ; il a été enfin terrassé, et ces deux derniers mois n'ont été qu'une longue agonie.

Le mardi 26 Septembre, ont eu lieu ses funérailles ; elles ont été belles et magnifiques, et il le méritait bien. Un Vicaire général, huit Chanoines, six Curés-Doyens, vingt-quatre Recteurs, quelques vicaires conservés à leurs postes ou employés comme auxiliaires, un bon groupe d'autres vicaires militarisés et mobilisés, mais ayant pu obtenir une permission de 24 heures, formaient autour de son cercueil un groupe de soixante ecclésiastiques. Mais il y avait surtout la paroisse, la paroisse, on peut le dire, tout entière, représentée par deux, trois et quatre délégués de chaque famille. A l'église, on ne pouvait pas juger du nombre, mais seulement constater qu'elle était comble à déborder ; mais lorsque ce flot immense s'écoula dans le cimetière, on put le voir remplir le grand enclos funèbre, et l'on put aussi observer l'émotion qui étreignait les cœurs, le deuil et les regrets qui se lisaient dans tous les yeux ; c'est qu'il était, en effet, aimé, estimé et vénéré, le pasteur que l'on venait de perdre, le père qui avait guidé et gouverné cette paroisse pendant vingt-deux ans.

M. Poulhazan fut d'abord précepteur à Roc'haouren, en Lampaul-Guimiliau, puis vicaire à Landudec et ensuite à Lampaul-Guimiliau ; recteur à Guilers-Plougastel, où il reconstruisit l'église, à Plougonven, où il trouva bon emploi à son zèle et à son habileté ; puis enfin, curé à Briec, en 1894. Dans toutes ces paroisses, il s'est attiré sans effort l'affection et l'estime de tous ceux qui l'entouraient. Je dis : sans effort ; car on eût pu dire qu'il était naturel pour lui d'être bon, serviable, dévoué, régulier, zélé, tout à tous, toujours à son devoir, dépassant même la limite de ce qui était devoir et obligation.

Tous ceux qui ont eu des rapports avec M. Poulhazan, et ils sont nombreux dans le clergé et dans le peuple, ont pu saisir sa personnalité, son caractère, sa touche d'âme toute spéciale ; mais c'était plus facile à saisir que ce n'est facile à rendre et à dépeindre. — C'était la franchise même, mais avec cette pointe de restriction et d'énigme, cette diplomatie, cette finesse de bon aloi que l'on se plaît à reconnaître dans la plupart des enfants du Cap-Sizun, et cela donnait un charme tout particulier à son commerce et permettait de lui faire ces petites guerres amicales qui sont une des bonnes jouissances des réunions intimes du clergé.

C'était aussi le dévouement inlassable, l'ardeur au travail, souvent poussé jusqu'à l'excès, l'ardeur pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. — Je me souviens encore, au bout de vingt-deux ans, de son sermon d'installation, s'affirmant, dès le premier jour, comme pasteur et père, ministre de paix et d'union, homme de doctrine et de vérité, ayant pour devoir d'éclairer, d'instruire et de diriger, de redresser au besoin. Et ce devoir, il n'y a pas failli. Ses instructions ont été toujours substantielles et clairvoyantes ; son zèle pour les catéchismes, avec surtout les difficultés des chapelles très distantes, a fait parfois mon admiration ; sa connaissance des différentes familles, de leurs qualités, de leurs défauts, de leurs besoins spirituels et temporels, des ressources morales que l'on pouvait y trouver, tout cela indiquait la sollicitude du père, l'étude et la vigilance du pasteur.

Toute cette œuvre, on ne peut que l'indiquer ; on ne peut non plus que dire un mot des autres œuvres matérielles accomplies, avec quelles difficultés ! mais avec quelle ténacité, parce qu'il s'agissait des intérêts de Dieu : grande et magnifique école chrétienne des garçons, érigée sur des plans trop vastes, au dire de quelques-uns, véritable folie, prétendaient quelques autres, mais qui bientôt se trouva trop étroite pour le nombre d'élèves accourus ; école où les études prospérèrent pendant de nombreuses années, où fut formée toute une belle génération de jeunes gens chrétiens ; école d'où des décrets impies et les conséquences d'un certain article 7 voulurent chasser les Frères, et où le Curé entêté s'obstina à les maintenir, ce qui lui valut une condamnation devant les tribunaux, comme propriétaire réfractaire à la loi. Et chose inconcevable, quelques mois après, les mêmes tribunaux, par un arrêt absolument opposé, le dépossédaient de cet immeuble dont ils l'avaient déclaré propriétaire. C'était, au dire d'un homme de loi, le plus impudent accroc à la justice qui se soit jamais vu. Mais le Curé têtu ne se tint pas pour battu ; contre vents et marées il réussit à racheter son école et à y faire rentrer son personnel enseignant et ses chers enfants.

L'école chrétienne des filles, également, a subi un temps d'éclipse ; mais elle s'est rouverte et fonctionne, à la grande joie des familles. Soucis, inquiétudes, démarches, difficultés, dépenses rien n'a jamais arrêté son zèle, et ce zèle, cette activité, il a su les employer encore à restaurer, agrandir et embellir son église.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Que dire de son action comme missionnaire et surtout comme directeur de Missions ? En cela on a pu reconnaître en lui un doigté, tout personnel, une lucidité particulière. Il étudiait à l'avance la population qu'il devait évangéliser, s'enquérait de ses qualités et de ses défauts, des bonnes coutumes chrétiennes à encourager, des abus et des désordres à extirper. Et alors il dressait pour ses instructions un plan approprié à ces besoins, et il indiquait à ses collaborateurs un aiguillage spécial pour leurs sermons et leurs conférences, afin d'éviter de travailler dans le vague, mais pour arriver à diriger et à instruire à coup sûr. Et sa parole était toujours écoutée, et elle pénétrait les âmes et les cœurs, parce qu'on y sentait l'autorité du ministre et du mandataire de Dieu.

Dois-je ajouter que, dans ses deux grandes paroisses de Plougonven et de Briec, il a trouvé des vicaires dévoués, affectionnés et éclairés pour le seconder, et auxquels, je le sais, il a gardé une reconnaissance et une affection profondes ? Ce n'était pas, peut-être, excessivement méritoire de la part de ces jeunes auxiliaires, car c'étaient des enfants qui travaillaient avec leur père et devaient trouver fort naturel de partager ses fatigues et ses soucis.

Pour terminer, il est bon de consigner que, aux obsèques de notre vénéré défunt, toutes les communes du canton étaient représentées par leurs maires et quelques notables, touchant témoignage d'estime et de sympathie que résume un télégramme envoyé de la zone de guerre.

« *Notre pays perd un homme de foi et de principes, qualité rare* » *et nécessaire à notre époque.* »

Le jour où j'écris ces lignes, c'est le 29 Septembre, fête de saint Michel, le second patron de notre cher défunt, *Jean-Michel* Poulhazan. C'est le glorieux Archange qui présente les âmes au souverain Juge et qui pèse leurs œuvres bonnes et mauvaises. Au moment où son filleul se sera présenté devant lui et qu'il aura mis en sa balance les œuvres de sa vie, je crois pouvoir affirmer que celles déposées dans le plateau de droite auront fait, et en surabondance, pencher la balance de ce côté :

Aotrou sant Michæl, balanser an eneou,
Balansit va ene en tu deou.

J.-M. A.

— III. M. HUNAUT, *Recteur de Coray*. — M. Hunaut, malgré son âge avancé, — 75 ans — était encore robuste ; d'un tempérament sanguin et arthritique, qui l'exposait aux accidents du cœur, il réagissait en menant une vie très active : c'est à pied qu'il visitait ses malades, même les plus éloignés, et c'est lui seul qui cultivait son jardin. Depuis un an, ou plus, il se trouvait sans auxiliaire pour desservir une paroisse de près de 3.000 âmes. On l'a vu, comme paralysé par des accès de goutte, se traîner péniblement du presbytère à l'église, un quart d'heure pour faire deux cents mètres ! mais il était dur, très dur au mal ; à aucun prix il n'eût voulu que le service des âmes en souffrit.

Le jour de sa mort, vendredi 22 Septembre, après avoir dit la messe à la chapelle de Saint-Diboan, en Leuhan, située à 4 kilomètres de Coray, il revint chez lui, corrigea les devoirs de quelques collégiens en vacances, et partit pour Scaër, où il voulait voir un confrère mobilisé venu en permission ; se sentant un peu en retard, il traversa le bourg à pas pressés, gardant la même allure pendant quatre kilomètres ; il venait de passer une chaumière, saluant la femme qui se tenait à la porte, lorsque, tout-à-coup, il tomba comme une masse ; cette personne, témoin de sa chute, se précipita à son secours, mais le pauvre Recteur était sans connaissance, foudroyé par une embolie au cœur et expira dans un spasme.

La nouvelle du triste accident arrivait à la même heure, vers midi, à Scaër, à Coray et à Tourc'h ; MM. Coajou et Quélennec arrivèrent en toute hâte, à bicyclette, mais ne purent, hélas ! que constater la douloureuse réalité.

C'est lundi, à 11 heures, qu'eurent lieu, à Coray, les funérailles de M. Hunaut : vingt-trois prêtres y assistaient, dont M. le chanoine Abhervé, et MM. les Curés de Châteauneuf, d'Elliant et de Bannalec ; l'église était bien remplie par les fidèles, que cette mort brusque avait émus de tristesse et de pitié. Le deuil était conduit par son neveu, vicaire de Plonéour-Lanvern mobilisé.

Sous une écorce plus ou moins rugueuse, le Recteur de Coray cachait un excellent cœur ; peut-être est-ce son courage à la besogne, son ardeur inlassable au travail qui frappait le plus dans sa personne ; ses paroissiens garderont pieusement sa mémoire : dès le lendemain des funérailles, à l'occasion d'un service, j'ai vu bien des personnes s'agenouiller sur sa tombe. Il convient d'ajouter qu'un bon groupe de paroissiens de Scaër est venu assister aux obsèques de M. Hunaut, qui avait passé toutes ses années de vicariat dans cette paroisse, y laissant le souvenir d'un prêtre tout dévoué.

M. Hunaut arriva tard aux études : son premier maître fut une bonne dame de Saint-Renan, qui, me semble-t-il, vit encore ; c'est peut-être en reconnaissance de ce bienfait qu'il a voulu, lui-même, préparer tant de jeunes élèves aux collèges ecclésiastiques : il en a deux, actuellement à Saint-Vincent, et avait encore deux autres en formation ; prêtre à 31 ans, il a eu la grâce de fournir une carrière sacerdotale longue et bien remplie. Que Dieu donne la joie de son Ciel à son vaillant serviteur !

R. I. P.

ON DEMANDE représentants vins de Bordeaux et Rhums. GAUDRAP et Cie, *Bordeaux*.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DEUXIÈME EMPRUNT
DE LA
DÉFENSE NATIONALE

Pour hâter la Victoire, souscrivez à l'Emprunt. La France compte que chaque Français fera son devoir, que chacun, dans la mesure de ses ressources, apportera sa contribution à la Défense Nationale.

La nouvelle rente française 5 % ***exempte d'impôts,*** garantie contre toute conversion avant le 1er Janvier 1931, est émise à 88 fr. 75 payable en quatre termes : 15 francs en souscrivant ; 23 fr. 75 le 16 Décembre 1916 ; 25 francs le 16 Février 1917 ; 25 francs le 16 Avril 1917. ***Les souscripteurs qui se libèrent en une seule fois*** ont droit au coupon venant à échéance le 16 Novembre 1916, ce qui fait ressortir :

Le prix d'émission à 87 fr. 50
Le rendement net à 5 fr. 70 %

La souscription ouverte le 5 Octobre sera close, au plus tard, le 29 Octobre 1916.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

51e Année. Vendredi 13 Octobre 1916. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Un apôtre du Sacré Cœur ; Pèlerinage de la Ligue patriotique des Françaises à la Mère-de-Dieu ; Congrès de l'A. C. J. F. ; Kerlouan : Noces d'or ; Association de secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère (suite) ; Le sursis pour les membres de l'Enseignement auxiliaires classe 1891 ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Octobre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de Ste Thérèse.
A vêpres, mémoire du suivant et de Ste Thérèse.

Lundi, 16. — Apparition de S. Michel, Archange, au Mont Tombe. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 17. — Ste Hedwige, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 20. — S. Jean de Kent, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 21. — S. Conogan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 22. — Anniversaire de la Dédicace de l'Eglise Cathédrale de Quimper.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Névez	du 16 au 19 Octobre.
Briec	du 20 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Lennon, en remplacement de M. Chavet, démissionnaire pour cause de santé, M. Com, recteur de Hanvec ;

Recteur de Hanvec, M. Coajou, recteur de Tourc'h ;

Recteur de Tourc'h, M. Corre, vicaire à Penmarc'h ;

Auxiliaires : à Saint-Sauveur de Brest, M. Léon Corre, auxiliaire à Sizun ;

à Saint-Mathieu de Quimper, M. Kermanac'h, vicaire au Faou ;

à Penmarc'h, M. Goïc, jeune prêtre de Pleyben.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — ***Dimanche 15 Octobre :*** messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix.

A 8 heures, procession, chapelet, Triduum de Saint-Michel, bénédiction du Saint-Sacrement.

Toute la semaine : prières du Rosaire, bénédiction.

Jeudi : procession à l'intérieur de la cathédrale.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — ***Vendredi, samedi*** et ***dimanche :*** triduum en l'honneur de saint Michel sur le Mont Tombe. Invocations et prière au saint Archange.

XVIII^e Dimanche après la Pentecôte : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

10 heures, service solennel pour M. Hugues de Pompery, sous-lieutenant aux chasseurs alpins, mort au champ d'honneur.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire pour la France.

Un Apôtre du Sacré Cœur.

Il y a quinze jours, nous recommandions aux prières du clergé et des fidèles l'âme du R. P. Félix Le Louët, de l'Ordre de Saint-Benoît, pieusement décédé au Calvaire de Landerneau, le 21 Septembre dernier. Nous recevons les détails biographiques suivants que l'on nous prie d'insérer dans la *Semaine religieuse.*

Le R. P. FÉLIX LE LOUET naquit à Quimper, le 21 Avril 1848, d'une famille foncièrement chrétienne, telle qu'il en existe encore un bon nombre en Bretagne. Il fut baptisé dans l'église cathédrale de Saint-Corentin, sa paroisse, et reçut les prénoms d'Emile-Ernest. Il puisa dans les traditions du foyer familial l'esprit surnaturel et de prière qui dirigea de bonne heure ses aspirations vers le service de Dieu. Après avoir achevé le cours ordinaire des études secondaires au Collège de Quimper, il entra au Grand Séminaire en Octobre 1869. Ordonné prêtre, le 10 Août 1873, il fut nommé vicaire à Plomodiern, où il a exercé le saint ministère pendant cinq ans. Ce fut pendant son séjour dans cette paroisse que se déclara sa vocation d'apôtre du Sacré Cœur. Mais il sentit que, pour y correspondre pleinement, il fallait un champ plus étendu pour son zèle. La communauté Bénédictine de La Pierre-Qui-Vire qui, quelques années auparavant, avait vu choisir un de ses membres, Monseigneur Dom Anselme Nouvel, pour le siége de Saint-Corentin, venait, en Octobre 1878, de fonder Kerbénéat, dans le diocèse de Quimper. Ce fut une indication providentielle pour l'abbé Le Louët. Il deviendra l'un des enfants du vénéré Père Muard, appelés, dans le principe, les Bénédictins du Sacré-Cœur. Il entra donc au noviciat de La Pierre-qui-Vire et fit sa profession en 1880, quelques mois avant l'expulsion. Envoyé par ses Supérieurs dans un monastère italien de sa Congrégation, à Malte, le nouveau profès y passa 2 ou 3 ans, en compagnie du R. P. Dominique Serafini, avec qui il eut des relations intimes qui se continuèrent, dans une certaine mesure, jusqu'à sa mort. Le R. P. Dominique Serafini, devenu plus tard Abbé général de la Congrégation, puis Archevêque de Spolète, est aujourd'hui le cardinal Sérafini, préfet de la Propagande. Le P. Félix vint enfin à Kerbénéat, où il fut établi dans la charge de Sous-Prieur, quand le monastère fut érigé en prieuré, et dans la dignité et la charge de Prieur, quand le Prieuré fut canoniquement érigé en abbaye, en Novembre 1902.

En 1903, quand la communauté de Kerbénéat dut quitter la Bretagne pour aller s'établir dans le pays de Galles, le R. P. Félix resta au pays pour soutenir l'Ecole Saint-Guénolé, à Pont-Aven, qui lui doit son existence et dont il avait été autorisé par ses supérieurs à assumer la charge et la responsabilité. Il serait difficile de dire et Dieu seul sait toutes les difficultés et les embarras de toutes sortes occasionnés au cher Père par la création et l'organisation de cette école qu'il a réussi, par son activité constante ap-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

puyée sur sa confiance inébranlable dans le Sacré Cœur, à établir sur un bon pied avec un pensionnat prospère et un avenir assuré.

Le vénéré défunt était universellement connu et aimé dans le diocèse de Quimper, où il s'est employé, pendant de longues années, sans compter avec ses forces, à l'évangélisation des âmes, avec un zèle tout apostolique. Il y a peu de paroisses, dans le Finistère, où il n'ait, même à plusieurs reprises, exercé le saint ministère et porté la parole. Mais son œuvre de prédilection fut la dévotion au Sacré Cœur de Jésus qu'il aimait passionnément et qu'il s'est appliqué constamment à propager partout. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à l'établir, avec l'Apostolat de la Prière, dans la plupart de nos paroisses bretonnes. C'est à son initiative, approuvée par l'autorité diocésaine, qu'est due l'adoration mensuelle des hommes, pratiquée dans de nombreuses églises en union avec l'adoration perpétuelle, établie dans la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre. Il fit sur ce sujet un rapport mémorable, au pèlerinage des Hommes du Sacré Cœur du diocèse de Quimper à Montmartre, le 22 Septembre 1913.

Apôtre du Sacré Cœur, missionnaire infatigable, le R. P. Félix Le Louët fut, en outre, un religieux fidèle à l'esprit de sa vocation bénédictine, dont la caractéristique est la sollicitude pour l'obéissance et l'*Œuvre de Dieu (Opus Dei)* ou l'Office divin. En dehors de son monastère comme au dedans, il n'entreprenait rien que par l'ordre de ses supérieurs, ou sans le soumettre à leur approbation. Quant à l'office divin, appelé par saint Benoît *Œuvre de Dieu (Opus Dei)* dans sa Règle, et auquel le saint Patriarche défend de rien préférer *(nihil præponatur Operi Dei,* S. Règle), on doit dire du bon Père qu'il le faisait toujours passer avant tout le reste. Chaque partie de l'office était toujours dite par lui, au premier moment libre du temps prescrit, avec une ponctualité rigoureuse, et il exhortait habituellement ses confrères, particulièrement les jeunes prêtres, parfois jusqu'à l'importunité, à faire de même. Dans ses derniers jours, il a tenu à dire son Bréviaire jusqu'au moment où cette récitation lui devint impossible. Il s'appliquait également, avec un zèle constant, au soin de sa perfection. Un document, trouvé dans ses papiers intimes, le révèle d'une manière évidente. « Faire toutes mes actions », écrivait-il en tête de ses résolutions, à la fin de sa dernière retraite, en 1902, à Kerbénéat, « avec toute la perfection dont je suis capable, selon le vœu que j'en ai fait et que je renouvellerai, tous les premiers vendredis de chaque mois ».

Une vie si bien remplie ne pouvait être couronnée que par une mort sainte et édifiante. Le R. P. Félix la vit venir avec résignation, confiance et sérénité. Il conserva sa pleine connaissance jusqu'à la fin. La veille de sa mort il disait à un Père de sa communauté qui l'assistait : « Je conserve la pleine possession de mes facultés ; la faiblesse seule m'accable. » Dix jours avant sa mort, il tint à mettre toutes ses affaires en règle jusqu'aux moindres détails, tant au spirituel qu'au temporel. Quelques jours après, il demanda lui-

même l'Extrême-Onction, qu'il reçut, ainsi que les indulgences de la bonne mort, avec de grands sentiments de piété et d'humilité, demandant pardon, les larmes aux yeux, aux personnes qui l'entouraient, des peines qu'il avait pu leur causer et les suppliant de ne pas le laisser longtemps au Purgatoire.

A partir de ce moment, le cher malade ne voulut plus que des prières. Les deux derniers jours furent très pénibles : Le bon Père s'affaiblissait à vue d'œil, exprimant le désir que l'on priât près de sa couche et qu'on lui suggérât de temps en temps de pieuses invocations. Les vomissements s'étant interrompus providentiellement durant trois ou quatre heures, il put encore communier, selon son désir, tôt après minuit, à la première heure du jour de sa mort. Ce jour-là se passa en pieux exercices auxquels il s'unissait. Dans la matinée, on fit le Chemin de la Croix dans sa chambre. Une de ses pénitentes, ayant désiré le voir et recevoir sa bénédiction, on entr'ouvrit la porte, et, de son lit, le Père traça vers elle un signe de croix en murmurant : « Dites-lui que je vais au ciel. » Dans l'après-midi, il demanda que l'on fît l'Heure Sainte, le soir : c'était le jeudi... Vers 6 h. 3/4, trois membres de sa communauté de Kerbénéat, se trouvant en France (1) et non loin de Landerneau, par suite des circonstances de la guerre, entourés des maîtresses du Pensionnat du Calvaire s'étaient réunis auprès de son lit. On commença l'Heure Sainte : ce fut effectivement l'Heure d'agonie du pauvre Père. Le corps semblait lutter, s'agitait, mais l'âme demeurait calme, sereine, en possession d'elle-même et s'unissant aux prières. Notre Seigneur parut faire goûter au fidèle apôtre de son Sacré Cœur quelques-unes des amertumes de son calice de Gethsémani, pour achever de le purifier... Enfin, à la dernière minute peut-être de l'Heure Sainte, au dernier mot prononcé de la recommandation de l'âme, le bon Père Félix exhala paisiblement son dernier soupir sous une suprême absolution...

Beati qui in Domino moriuntur
Opera illorum sequuntur illos.

R. I. P.

Pèlerinage de la Ligue patriotique des Françaises à la chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun. — Le deuxième dimanche d'Octobre était autrefois consacré à la fête de la MATERNITÉ DIVINE, et c'est à cette date qu'avait été fixé le *Pardon* ou fête annuelle de la chapelle de la MÈRE-DE-DIEU. Quoique cette festivité ait été supprimée dans la nouvelle réforme liturgique, on a maintenu le Pardon, et c'est aussi ce jour que les directrices de la « Ligue patriotique des Françaises » du centre de Quimper ont choisi pour faire leur pèlerinage annuel à ce sanctuaire si aimé des Quimpérois.

---

(1) Douze membres de l'ancienne communauté de Kerbénéat, neuf Pères et trois Frères sont actuellement sous les drapeaux, en France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans la matinée, deux messes basses avaient été dites à la chapelle, et la grand'messe, avec sermon breton, fut célébrée à l'extérieur, l'autel étant dressé sur une estrade adossée au pignon du transept Sud. Mais c'est dans l'après-midi qu'a eu lieu la grande solennité. A 1 heure 1/2, la procession s'organisait à la cathédrale de Saint-Corentin et s'en allait rejoindre celle de Kerfeunteun, qui l'attendait sur la route faisant face à l'avenue de l'église. C'était un coup d'œil admirable que de voir s'avançant, sur cette route large et droite comme une voie triomphale, cet immense défilé long de près de 500 mètres et, tout en tête, faisant une tache bleue d'une fraîcheur de pervenche et d'une note émotionnante, les toutes petites filles de l'orphelinat de la Providence, que suivent leurs aînées en couleur plus austère. Au milieu de leurs rangs est groupé un chœur compact de chanteuses auquel répondent toutes leurs compagnes, et ce n'est pas un des moindres charmes de cette longue marche suppliante, que les chants variés de ces voix jeunes et pures, alternant avec les *Ave Maria* et les dizaines du Rosaire. Derrière elles viennent les rangs serrés des différentes congrégations de la paroisse, les élèves et pensionnaires de l'école Sainte-Anne, puis le clergé et un groupe d'hommes priant et chantant avec la plus grande ferveur.

Lorsque la procession arriva devant la chapelle, ce fut un spectacle peu banal de voir cette immense foule se disposer sur ce vaste plaître, garnissant entièrement les pentes qui en forment le contour, ce qui conduit presque naturellement la pensée vers les arènes des vieux temps, aux multiples gradins garnis de spectateurs.

Les vêpres sont chantées à l'autel de l'estrade et sont suivies d'un sermon. Le prédicateur, M. le chanoine Abgrall, juge utile de donner, comme préambule à son instruction, une explication du vocable sous lequel est érigée la chapelle de la Mère-de-Dieu. Mieux on connaît l'origine d'une chapelle de pèlerinage, plus éclairée est la dévotion et plus profonde est la confiance avec la quelle on y prie.

La véritable dénomination de cette chapelle est : CHAPELLE DE LA MAISON DE LA MÈRE DE DIEU, *Chapel Ty-Mam-Doue*, comme on le dit toujours dans le peuple. Elle a donc été érigée en mémoire de la maison de la Sainte Vierge, de la maison de Nazareth, où elle a reçu la visite de l'ange Gabriel, où s'est accompli le mystère de l'Incarnation, où la divine Mère a vécu de longues années avec Jésus enfant, Jésus adolescent, en la compagnie de saint Joseph. La première fondation a été donc comme un mémorial de cette sainte Maison, et tout porte à conclure qu'elle a eu pour point de départ la translation miraculeuse de la sainte Maison de Nazareth à Lorette, et que la chapelle de *Ty-Mam-Doue* est une variante des divers sanctuaires de Notre-Dame de Lorette que l'on trouve dans notre diocèse.

L'orateur commente ensuite l'invocation contenue dans la strophe bien connue :

Maria, Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege
Et mortis hord suscipe.

O Marie, mère de grâce, mère de miséricorde, défendez-nous contre nos ennemis, et faites-nous bon accueil à l'heure de notre mort.

Puis M. le chanoine Cogneau, vicaire général, président de la Ligue patriotique des Françaises, indique l'intention spéciale proposée dans le moment actuel aux prières des Ligueuses et de toutes les personnes qui prennent part au pèlerinage : c'est de recommander à Notre Seigneur et à sa Sainte Mère, le sort si triste des milliers de femmes et de jeunes filles des pays envahis, enlevées à leurs foyers à l'encontre de toutes les règles du droit et de l'humanité, et exilées dans des provinces inconnues. Nul doute que les supplications de tant d'âmes chrétiennes ne soient écoutées de la Sainte Vierge, que tant de milliers d'*Ave Maria* ne soient efficaces pour attirer sur la France sa bienfaisante et toute puissante protection.

A. C. J. F. — Le Congrès de Zone du 24 Septembre. — Suivant une tradition qui est très chère à l'A. C. J. F., le congrès commença par une messe de communion. Elle fut célébrée aux Carmes, à 7 heures, et M. l'abbé Le Grand, aumônier du groupe N.-D. du Mont-Carmel, adressa une pieuse allocution aux jeunes congressistes. Une bonne centaine de J. C. reçurent la Sainte Eucharistie.

Ainsi préparés par la prière, ces jeunes gens se réunirent, vers 9 heures, dans la salle des prix du collège N.-D. de Bon-Secours, pour une petite séance d'étude dont M. l'abbé Le Jariel, économe du collège, avait bien voulu accepter la présidence. Dès le début de cette réunion, le président de zone, Michel Lallour, donna lecture des témoignages d'approbation qui étaient arrivés aux congressistes de leur aumônier général, M. l'abbé Corbillé, et de leur président provincial, Me Boucly, avocat à la Cour de Rennes, et il fit acclamer ces lignes élogieuses et singulièrement encourageantes qu'avait daigné lui adresser Mgr Duparc :

« L'Evêque de Quimper bénit paternellement la Jeunesse Catholique Brestoise et son excellent Président et se réjouit d'apprendre qu'ils vont tenir leur Congrès le 24 Septembre. Ils ont raison de montrer que leur groupement est toujours vivant et actif. Il formera après la guerre le noyau de l'Association rassemblant ses membres épars, et préparant un meilleur avenir, en évoquant le souvenir des morts glorieux et aimés. »

Après avoir exprimé les sentiments de respectueuse gratitude qui remplissent le cœur de tous les J. C. brestois devant cette marque nouvelle de la paternelle affection de leur Evêque, le président de zone transmet aux jeunes gens les regrets de M. Hirch, vice-président du comité diocésain, qui est retenu loin d'eux par son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

service d'automobiliste militaire et il dit combien ces regrets sont partagés par toute l'assistance. Puis M. l'abbé Aubert prononce quelques mots de bienvenue et des rapports sont lus successivement par tous les présidents sur les travaux de leurs groupes depuis le dernier Congrès. Les résultats acquis et plus encore les belles espérances qu'ils autorisent sont tout à l'honneur de la J. C. brestoise.

Une discussion pratique qui suivit amena d'ailleurs quelques excellentes décisions, en particulier sur la préparation d'une retraite fermée et l'impression du *Bulletin* de zone, bien propres à assurer un rendement encore meilleur aux groupes de la zone. Avant la prière de clôture, M. l'abbé Jariel insista en quelques mots très appréciés sur l'utilité de relations toujours plus intimes et plus nombreuses avec les amis du front et le précieux réconfort qu'elles leur apportaient.

Vers 2 h. 1/2 de l'après-midi, les vêpres trouvèrent les jeunes membres de l'A. C J. F. de nouveau réunis au pied de l'autel. Elles furent chantées à Saint-Pierre-Quilbignon par M. l'abbé Aubert et suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement. Au nombre d'un peu plus de deux cents, les J. C. se rendirent ensuite au patronage de Saint-Pierre, dans un calme si parfait qu'il parut étonner fort le service d'ordre, peu habitué à être dérangé pour d'aussi paisibles manifestations.

La séance solennelle fut tout à fait réussie. Sous la haute présidence de M. le Recteur de Saint-Pierre, le jeune et vibrant auditoire applaudit vigoureusement M. l'abbé Aubert, qui lui recommandait l'enthousiasme et la discipline, et M. Michel Lallour qui, après s'être appliqué à convaincre ses jeunes camarades de la nécessité et de l'efficacité de leur action, leur exposait les grandes gloires passées et présentes de l'A. C. J. F. et les exhortait à être, comme leurs aînés, amoureux de leur Association jusqu'au sacrifice. M. l'abbé Le Sann, après avoir félicité avec beaucoup d'esprit et de tact les orateurs de la soirée, parla ensuite de l'obligation de la prière et surtout de la sainte communion, de l'utilité de l'union et de la persévérance dans l'apostolat. Puis, toute la salle, debout, acclama une dernière fois la lettre de Monseigneur et les jeunes gens regagnèrent Brest, joyeux, avec plus de confiance dans leur œuvre et ayant au cœur le doux contentement d'avoir passé une bonne journée.

M. L.

(Echo paroissial de Brest.)

Prétextant que cette réunion d'étude et de prière, signalée par M. le Sous-Préfet de Brest, avait menacé d'être une manifestation, M. le Maire de Saint-Pierre-Quilbignon prit un arrêté interdisant les processions sur le territoire de la commune. D'où, la protestation de Mgr l'Evêque de Quimper, parue dans la *Semaine religieuse* et publiée, le jour de la solennité du Rosaire, aux messes matinales de Saint-Pierre et de Kerbonne. Cependant, l'arrêté de M. le Maire n'ayant pas été homologué, les processions purent se dérouler,

avec l'édification habituelle. D'autre part, le président de la Jeunesse Catholique affirme qu'il n'y eut ni groupement, ni cortège sur la voie publique. Et d'ailleurs, même un incident de ce genre ne saurait légitimer une interdiction générale des processions.

KERLOUAN. — **Noces d'or.** — Le jeudi, 28 Septembre, deux religieuses de la Congrégation du Bienheureux Grignion de Montfort, célébraient leurs noces d'or à Kerlouan. Elles s'appellent, l'une, Sœur Saint-Léon, native de Guipavas, l'autre, Sœur Saint-Cibar, native de l'île d'Ouessant.

Son noviciat achevé à Saint-Laurent, en 1866, la Sœur Saint-Léon a été nommée institutrice à l'école communale de Kerlouan. Dans cet emploi elle a montré les qualités les plus remarquables, elle a su développer l'intelligence des enfants confiées à ses soins, et surtout elle a formé leurs cœurs à la vertu. Et, si aujourd'hui l'école libre des filles est si prospère dans cette belle paroisse, on peut dire que c'est grâce aux mères de familles, qui toutes ont reçu leur éducation de la main de cette admirable religieuse. On peut dire aussi que c'est surtout grâce à elle qu'une cinquantaine parmi ses enfants ont entendu la voix de Dieu, qui les appelait à se consacrer à lui, dans la Congrégation des Filles de la Sagesse. Aujourd'hui que des règlements iniques ont retiré l'enseignement aux Congrégations religieuses, la Sœur Saint-Léon s'occupe encore des enfants, en faisant, tous les jours, le catéchisme aux garçons de l'école communale. Elle prête son concours au clergé pour les Œuvres de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, de l'Apostolat de la Prière, etc... Depuis 1866, elle n'a pas quitté la paroisse.

La sœur Saint-Cibar est à Kerlouan depuis vingt-sept ans. Pendant ce temps, elle a été chargée de la tenue des linges de l'église et de l'ornementation des autels. Tous ceux qui visitent cette belle église sont frappés de voir combien tout y est propre, combien chaque chose est à sa place. Cette bonne religieuse jouit de l'estime et de la vénération de tous les habitants de Kerlouan, à cause de sa modestie, de sa douceur et de son humilité profonde. Elle se croit la plus grande pécheresse du monde et ne désespère jamais de la conversion du pécheur. Elle dit aussi, avec Notre-Seigneur, qu'« il ne faut pas éteindre la mèche qui fume encore ». Elle s'occupe également de faire le catéchisme aux enfants, conjointement avec la Sœur Saint-Léon.

Le dimanche précédent, M. le Recteur a entretenu, pendant quelques instants, ses paroissiens, de la fête qui devait se célébrer le jeudi suivant. Il leur a dit que c'était un devoir de reconnaissance pour eux de remercier ces bonnes Religieuses, qui leur avaient rendu tant de services, et il les a invités à venir assister à la messe, qu'il devait célébrer à l'intention des deux jubilaires et à prier le bon Dieu de les conserver encore longtemps parmi eux. Sa voix a été entendue. On peut dire que toutes les maisons

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la paroisse étaient représentées par une ou plusieurs personnes, et très nombreuses ont été les communions. Beaucoup de Religieuses de leur Congrégation, une trentaine environ, sont venues se joindre à elles, et la Sœur Provinciale est venue elle-même leur témoigner toute son estime et toute son amitié.

Le soir, la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par M. Stéphan, recteur de Tréflaouénan, parent de l'une des jubilaires, a clôturé cette belle fête de famille, dont on se rappellera longtemps à Kerlouan.

X.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés du Finistère. — *9e Liste de souscription.* — Commandant et Mme Cauvet, Landerneau, 50 fr. ; Capitaine du Chatellier, du 118e d'infanterie, 50 ; M. Laouënan, Landerneau, 20 ; MM. Georges et Armand de Rivérieulx, 20 ; M. et Mme François Jacq, Plouédern, 5 ; M. le Recteur de Saint-Evarzec, 5 ; M. Bellec, notaire, Landivisiau, 50 ; Abbé Castel, curé-doyen de Lannilis, 10 ; Abbé René Bossennec, 10 ; Abbé Tanguy, recteur de Bénodet, 5 ; M. François Vigouroux, éleveur au Stangnieur, Dirinon, 5 ; Mme Kerouanton, Landerneau, 10 ; Somme remise par le Comité de la « Jeunesse Sportive Landernéenne » et provenant de la fête sportive organisée à Landerneau le 16 Juin, 60 ; Abbé Goraguer, recteur de Rédéné, 5 ; Mme Queïnnec, La Garenne, Guiclan, 5 ; Abbé Guézennec, recteur de Pencran, 5 ; M. le Recteur de Saint-Divy, 50 ; M. le Recteur de Sibiril, 20 ; Abbé Gargadennec, recteur de Roscoff, 10 ; Abbé Lemerdy, recteur de Plouzané, 20 ; M. Jean Corre, à Kergoff, Plougastel-Daoulas, 20. — Total de la 9e liste, 435 fr. — Total à ce jour, 24.906 fr.

L'Œuvre des mutilés ruraux a déjà eu le bonheur de procurer de bonnes places dans des propriétés rurales à plusieurs mutilés ; elle a assuré un stage d'apprentissage de cordonnerie des mutilés qui se proposent d'exercer leur métier dans leurs paroisses. Elle a pu aussi diriger vers le jardinage quelques autres. Mais son principal objectif a été de préparer un centre de réadaptation professionnelle à ceux qui sont fermiers ou qui veulent se consacrer aux travaux des champs. Elle a donc fait choix d'une propriété, le manoir de Pennanrun, située à dix minutes de Loperhet, dans la commune de Dirinon, avec de vastes bâtiments et une superficie de 24 hectares. Les appropriations se terminent en ce moment, et l'exploitation sera en plein exercice, nous l'espérons, avant peu. Son but est de diriger les mutilés ruraux dans leurs efforts pour accomplir toutes les fonctions de leur métier ; de leur apprendre à manier, à réparer, à approprier les outils de l'agriculture selon la nature de leur infirmité ; d'élever le moral de ces glorieux blessés, de les encourager dans leurs efforts, de les convaincre par une expérience variée et de tous les instants, qu'ils sont encore aptes à faire de vaillants et excellents cultivateurs ; de les familiariser avec les accessoires qui leur permettront de tirer parti de tous les instruments de labour.

Les frais de logement, nourriture, entretien sont assumés par l'Œuvre qui s'efforcera d'assurer à chaque blessé, à sa sortie du centre de réadaptation, un petit pécule pour reprendre la vie du foyer et son travail.

L'Œuvre compte sur le concours du clergé paroissial et des syndicats agricoles pour diriger vers elle les mutilés ruraux, et dès maintenant, MM. les Curés et Recteurs, ainsi que les présidents des syndicats et mutuelles rurales peuvent adresser leurs demandes et recommandations à l'*Office central*, à Landerneau.

Le sursis pour les membres de l'Enseignement auxiliaires classe 1891. — La Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts a entendu le Ministre de la Guerre sur la question des membres de l'Enseignement auxiliaires R. A. T.

Le général Roques, après examen de la situation, a déclaré qu'il lui était possible de mettre en sursis, dans l'intérêt supérieur de l'Enseignement, les *professeurs et instituteurs auxiliaires-R. A. T. de la classe 1891*.

Cette décision s'applique aux membres de l'Enseignement privé comme à ceux de l'Enseignement public.

Les instituteurs et professeurs libres auxiliaires de la classe 1891 qui voudront en bénéficier *en vue de reprendre l'enseignement* devront en faire la demande *à M. le Ministre de la Guerre par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'Instruction publique.*

Ils feront constater authentiquement leur qualité par le maire de la commune, s'ils sont directeurs ; par le directeur de l'établissement faisant légaliser sa signature, s'ils sont adjoints. Bien entendu, les instituteurs des pays envahis seront dispensés de cette authentification.

MM. les Curés et Recteurs, ainsi que MM. les Directeurs ou Adjoints qui sont restés, sont priés d'avertir les R. A. T. de leurs paroisses ou de leurs écoles, en les invitant à faire les démarches indiquées ci-dessus.

Nos prêtres soldats.

Décoration. — La médaille de Saint-Georges (Russe) vient d'être attribuée à François Le Tiec, du 118e d'Infanterie.

M. Le Tiec est vicaire à Saint-Sauveur de Brest.

Citation. — « Le lieutenant *Pape* a fait, le 23 Juillet, dans un bois fortement occupé par l'ennemi, une reconnaissance admirablement conduite qui a permis d'occuper une position importante. » — (Ordre du Corps d'Armée.)

Le lieutenant Pape est professeur à Saint-Vincent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Armées d'Orient, 6 Septembre 1916. — Les hautes montagnes de la Macédoine sont coupées par de profonds ravins, où les troupes trouvent non seulement une eau délicieuse et une ombre bienfaisante, mais aussi un abri naturel contre tout bombardement. Depuis quatre mois, nous vivons ainsi de ravins en ravins, dans une contrée excessivement sauvage, et pour ainsi dire, en plein désert, loin de toute ville et même de tout village.

Si la tâche de vos prêtres, dans l'armée d'Orient, est plus modeste, elle est, peut-être, aussi pénible. Un climat malsain, une chaleur tropicale occasionnent de nombreuses évacuations, et fournissent aux brancardiers un labeur très méritoire, mais très dur. Sans doute, la Macédoine est entièrement transformée, mais les routes que le Génie français s'est empressé de tracer, ne seront jamais très praticables dans ce pays montagneux.

Depuis notre départ du camp de Topoin, nous n'avons plus de chapelles, et nous sommes réduits tout comme pendant la retraite, à célébrer en plein air ou sous la tente. Nous gardons nos réunions du soir.

On nous dit que plusieurs prêtres du Finistère viennent de débarquer à Salonique ; dans la formation, nous n'avons reçu que M. Le Breton, séminariste de Morlaix, sergent. F. G.

Estaires, Nord, France, 13 : 9 : 16. — D'étape en étape, voilà donc où j'en suis arrivé ! Interprète tout au Nord de la France, au milieu de nos braves Alliés les Anglais, et à quelques kilomètres seulement de la ligne de feu : franchement, je ne m'attendais guère à pareil « honneur », lorsque naguère je n'étais que simple infirmier et que petit professeur d'anglais ! Il est vrai que, si en ce moment il m'était permis de « revenir sur mon passé », c'est avec joie que je reprendrais mes modestes fonctions d'antan.

Mais « c'est la guerre », et chacun doit servir sa Patrie, en ces tristes temps, non d'après ses goûts et ses aptitudes, mais d'après les ordres qu'il reçoit et les emplois qui lui sont assignés !

Et l'on me désigne comme interprète d'un jown-major, une sorte de gouverneur militaire anglais dans la zone des armées alliées ! D'où il résulte que j'ai à me mêler de toutes sortes d'affaires, dont la plus intéressante ne... m'intéresse guère, ce qui ne m'empêche pas de m'en occuper le plus consciencieusement possible : par écrit ou de vive voix, au bureau ou chez les particuliers, je suis chargé du cantonnement (logements et mess) des troupes, des besoins et des réclamations des civils, des mœurs et de la salubrité publiques, et de tout ce qui concerne le progrès des opérations militaires dans leurs rapports avec la population « indigène ».

J'aurais cependant, je l'avoue, mauvaise grâce à me plaindre outre mesure « *positis ponendis* », de la situation qui m'est faite. Traité en « gentleman », je puis de plus m'acquitter très facile-

ment de mes principaux exercices de piété, tels que messe, bréviaire et chapelet. Logé au presbytère, je puis consacrer une bonne partie de ma matinée au service du Bon Dieu, ce qui me donne du courage pour vaquer sans trop de peine aux occupations, aussi terre-à-terre que variées, qui réclament mon attention durant la journée. D'autant plus aisément que le soir je puis encore repasser par l'église (une belle église que les Allemands ont eu la bonne idée de ne pas brûler ni bombarder jusqu'à présent, comme ils en ont brûlé ou bombardé tant d'autres dans les environs), pour y assister au chapelet et au Salut et me mettre ainsi, une fois de plus, sous la protection de la Très Sainte Vierge et recevoir de Jésus-Eucharistie les grâces et la bénédiction dont j'ai toujours tant besoin...

G. T.

20 Septembre 1916. — Vous avez bien voulu vous intéresser à notre petite confrérie du Rosaire vivant. Nos rosaristes ont été très heureux d'apprendre qu'ils avaient été l'objet de vos paternels encouragements et que vous aviez daigné les favoriser d'une bénédiction spéciale.

Permettez-moi de vous mettre au courant de l'origine de notre confrérie et de vous montrer que des succès progressifs ont récompensé nos efforts.

Comme toute œuvre, le Rosaire vivant, au ...e, a eu de modestes débuts.

C'était vers la fin de Mars. Un pieux soldat du régiment vint me montrer son petit bulletin mensuel du R. V. et m'annoncer qu'avec le concours de camarades il avait formé une quinzaine.

En ce moment-là, nous étions déjà en route pour Verdun. C'était peut-être la dernière fois que j'avais l'occasion de parler à un groupe de mes chers paroissiens. Je voulus du moins que le sujet de ma dernière instruction fût la dévotion à la Sainte Vierge.

Ce soir-là donc, je parlai du Rosaire vivant. Hélas ! l'assistance n'était pas bien nombreuse. Deux compagnies seulement cantonnaient dans le village et la plupart des soldats étaient retenus par les préparatifs de l'étape du lendemain.

Malgré tout, de nouveaux membres vinrent s'adjoindre aux anciens. Nous étions donc 32 rosaristes bien décidés à ne pas manquer un seul jour notre dizaine de chapelet, quelles que fussent nos occupations et nos misères.

Je sais que non seulement les 32 rosaristes ont été fidèles à leurs promesses, mais que des centaines d'autres camarades, se voyant sans abri, sans défense contre la pluie continuelle de fer et de feu, pendant dix-huit et vingt-et-un jours, prirent eux aussi leurs chapelets, pour se recommander à leur bonne Mère du Ciel qui seule pouvait les protéger en ces terribles moments. Cela, je le sais, parce que je l'ai vu de mes propres yeux ; je le sais aussi par les récits que m'ont fait plusieurs blessés.

Hélas ! vous savez combien notre régiment a été éprouvé devant D..... ! Notre confrérie naissante paya aussi son tribut. Des

Archives diocésaines Quimper et Léon

32 rosaristes il ne resta plus que 26. Les 6 autres étaient morts pour la France ou avaient été faits prisonniers.

Au mois de Juin, la campagne pour le R. V. recommença ; elle fut assez pénible, parce que nous n'avions plus les moyens de nous réunir dans une église ; cependant, au 1er Juillet, nous étions au nombre de 75. Chaque rosariste se mit à l'œuvre pour recueillir de nouvelles adhésions, et au 1er Août, nous comptions 115. Le mois d'Août fut encore plus fructueux. Le 1er Septembre, le nombre de rosaristes passait à 171 ; et aujourd'hui, 20 Septembre, il a dépassé la deuxième centaine (202 exactement).

Donc, chaque jour, plus de 2.000 *Ave Maria* montent suppliants vers la Reine du Ciel, envoyés non par des femmes dont la piété est souvent moins raisonnée, non par des hommes quelconques, mais par des soldats dont la bravoure et l'endurance ont été souvent à l'épreuve, et qui pour mieux assurer le succès de leurs armes demandent à la Sainte Vierge, forte comme une armée rangée en bataille, de prêter son concours.

Le mois du Rosaire approche ; nous redoublerons d'efforts. Puissions-nous aussi doubler le nombre de nos quinzaines !

J. F.

24 Septembre 1916. — Je vous écris sur du papier froissé et sur un coin de mon lit de camp. Depuis le 14 Septembre je suis en pleine brousse ; vraiment sur le front cette fois, car les obus français et boches sifflent au dessus de nos têtes.

J'ai quitté A .. : nous nous sommes rapprochés du feu pour fonder un nouvel hôpital d'évacuation ou plutôt pour nous rapprocher du théâtre des opérations. La vie que nous menons ici est étrange comme tout ce qui nous entoure : on se croirait transporté dans un monde nouveau tout différent de celui que nous occupions jusqu'ici. C'est une alternative de bruit et de silence : au fracas infernal de la grosse artillerie et des lourds camions roulant sur la route succède tout d'un coup un silence profond qui nous semble plus tragique encore que le bruit... Des obus sont tombés à 1 kilomètre de nous ; trop loin pour nous causer du désagrément ; un jour ou l'autre, ils nous tomberont dessus... il en sera ce que le bon Dieu voudra, nous nous mettons entre ses mains.

Les baraques s'élèvent comme par enchantement, elles nous arrivent toutes faites, il ne reste qu'à les monter. Le travail de « montage » est confié au Génie, qui s'y entend. Nous, en attendant de pouvoir fonctionner, nous faisons toutes sortes de métiers. Pour ma part, je suis tour à tour cantonnier et terrassier. Quand le temps est beau, le travail ne me déplait pas, mais quand il pleut.... pensez que nous sommes au fond d'un entonnoir....

Où sommes-nous ? Dans un fer à cheval... les lignes Boches vont du Nord-Ouest au Sud-Est... C'est tout ce que je puis vous dire.

J. A.

Près de Salonique, le 26 Septembre 1916. — Notre existence ici ressemble par certains côtés à la vie monastique. Il y a la clôture : jamais de permission. Il y a encore le réglement ; l'ordre du jour demeure le même, et s'il varie à l'occasion de la réception de convois de malades, la variation elle-même fait partie du programme. La prière est prévue de façon officielle : une messe est dite, chaque dimanche, par l'aumônier de la formation, à laquelle assistent infirmiers et malades.

Depuis quelques jours, les prêtres du diocèse disposent d'un autel portatif. Les deux autres autels commandés nous viendront, je l'espère, à bref délai.

Nous disons donc la sainte messe à trois par jour. Il faut commencer à 4 heures pour terminer vers 5 heures et demie. C'est l'oasis au désert : *sicut torrens in austro*... Le clairon anglais, notre voisin, marque de temps à autre, le *Sanctus* et la communion.

Notre hôpital compte actuellement environ 1.400 malades. Quelques-uns sont du diocèse ; ils se félicitent de rencontrer des compatriotes parmi les infirmiers.

La température a beaucoup baissé. Il y a pourtant des retours brusques de chaleur dans l'intervalle de nuits pleines de fraîcheur.

Il y a 8 jours l'Aquilon a soufflé pendant 48 heures, et il nous a fallu des prodiges d'énergie pour maintenir debout nos tentes. Le vent était glacial.

Malgré la perfidie du climat, la 7e escouade tient bon. Un jour ou deux d'indisposition, et voilà tout.

H. P.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÊQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

L'Espionnage allemand en France, 1914-1916. 2e édition. In-12. Prix : 0 fr. 50. Prix de propagande : 90 ex. pour 30 fr. ; 60 ex. pour 20 fr.

Cette brochure brosse de façon magistrale et saisissante les *dessous* de l'invasion allemande en France, et dénonce le péril, toujours existant, de l'*espionnage boche*.

BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

L'Orgueil, la Luxure, l'Avarice, par un Aumônier de Lycée. 3 vol. in-18. Prix de chaque volume : 0 fr. 60.

L'auteur du Petit Traité des Passions, après avoir, dans un premier volume, étudié le sujet d'ensemble, se propose d'examiner, dans une série d'opuscules, chacun des sept *péchés capitaux*. Les trois premiers sont consacrés à l'*Orgueil*, à l'*Avarice*, à la *Luxure*.

Ce Soir avant le repas
un **GRAIN** de **VALS**
résultat demain matin

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Modifications au 11 Octobre 1916. — Le train de voyageurs partant actuellement de *Quimper pour Douarnenez* à 20 h. 45 sera modifié le 11 Octobre prochain. Il suivra, à partir de cette date, l'horaire ci-après : **Départ** de Quimper, 18 h. 20 ; arrivée à Douarnenez, 18 h. 59.

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

2 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE** Mame, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

81e Année. Vendredi 20 Octobre 1916. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Rétablissement du culte à Telgruc ; Appel en faveur de l'Emprunt National ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Rôle du Prêtre dans l'Enseignement.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; La Journée nationale des Orphelins de la Guerre ; Association de secours aux cultivateurs mutilés de la Guerre du Finistère (suite) ; Lesneven.

IV. — Chronique générale : Rome ; l'Enseignement de saint Thomas dans les Instituts catholiques et les Séminaires ; Introduction de la Cause de Béatification des 32 Religieuses guillotinées à Orange, en 1794 ; Le nouveau représentant de l'Angleterre au Vatican ; La délégation des prélats français en Irlande ; Nos missionnaires ; En Argentine.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Octobre. — 19e Dimanche après la Pentecôte. Anniversaire de la Dédicace de l'Eglise Cathédrale de Quimper. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Lundi, 23. — 2e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 24. — S. Magloire, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 25. — S. Gouesnou, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 26. — S. Alor, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 27. — Vigile des SS. Simon et Jude. 6e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 28. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 29. — 20e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Briec . . . . . du 20 au 25 Octobre.
Ploudaniel . . . . . du 26 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Rétablissement du culte à Telgruc. — Le Conseil municipal de Telgruc ayant donné satisfaction à Monseigneur l'Evêque et souscrit aux conditions exigées par Sa Grandeur pour le rétablissement du culte public, Monseigneur a nommé un Recteur dans cette paroisse.

II. Appel en faveur de l'Emprunt National.— Nous recommandons de nouveau instamment aux membres du clergé, spécialement à MM. les Curés et Recteurs de Notre diocèse, de favoriser de tout leur pouvoir, par tous les moyens qu'ils jugeront les plus efficaces, les souscriptions à l'Emprunt National. Nous les autorisons à faire apposer dans les vestibules ou porches des églises, dans les salles d'œuvres, sur les murs des écoles libres, les affiches que la Banque de France mettra à leur disposition ; et à faire distribuer les tracts et feuilles de propagande qui pourront leur être adressés à cette fin.

III. Nominations.— Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Telgruc, en remplacement de M. Calvez, démissionnaire pour raison de santé, M. Bourç'his, recteur de Loc-Maria-Berrien ;

Recteur de Loc-Maria-Berrien, M. Jaouen, vicaire à Bannalec.

PARTIE NON OFFICIELLE

Rôle du Prêtre dans l'Enseignement.

Du remarquable discours prononcé par Mgr Gouraud, dans la basilique de Montmartre, à la clôture du Congrès de l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne, nous extrayons cette page où le maître en philosophie se reconnait dans l'éloquente et pieuse doctrine de l'Evêque :

« Vous avez, comme tous les vrais éducateurs, la prétention d'*élever* l'enfance et la jeunesse, c'est-à-dire, comme le mot l'indique, la prétention de les faire *monter* au-dessus de leur bassesse native. Vous avez, comme les autres éducateurs, la prétention de former des âmes d'enfants et de jeunes gens. Mais le terme auquel vous aspirez, dans cette œuvre, en marque déjà singulièrement le caractère. Jusqu'où voulez-vous élever ces enfants ou jeunes gens ?

Voulez-vous les conduire seulement à une certaine hauteur ? Voulez-vous, comme tant d'autres, les mettre simplement en possession d'un savoir humain, suffisant à les diriger dans les nécessités de l'existence ? Voulez-vous développer certaines de leurs aptitudes physiques, intellectuelles et morales, selon la facilité avec laquelle ils s'y porteront, et de manière à les armer pour les besoins qu'ils rencontreront plus tard ? Voulez-vous vous borner à leur fournir les moyens de se développer eux-mêmes une fois qu'ils seront sortis de vos mains, vous estimant satisfaits si vous avez déposé dans leurs âmes les principes et les germes qui font le littérateur, le savant, le philosophe ?

» Non, Messieurs, vous voulez plus et mieux. C'est jusqu'à Dieu que vous voulez conduire les âmes d'enfants qui vous sont confiées. Vous savez qu'elles ont été faites par Lui et pour Lui ; vous voulez leur procurer leur fin dernière. Que d'autres se contentent de faire des intelligences ouvertes aux choses de ce monde, vous voulez les ouvrir d'abord et surtout aux choses du Ciel. Que d'autres visent à faire des hommes dont la vie rayonnera autour d'eux pendant quelques années, vous voulez faire des âmes éternelles. Que d'autres aspirent à rendre heureuses les années qu'ils vivront ici-bas, vous vous préoccupez avant tout de leur bonheur éternel. Que d'autres se préoccupent exclusivement du corps et de l'âme, vous ne les négligerez pas, mais vous souvenant que les âmes de vos enfants sont des âmes de chrétiens, vous ne séparerez jamais de leur éducation profane (que vous ferez aussi complète que possible), vous n'en séparerez jamais, dis-je, leur éducation chrétienne. C'est à cette œuvre, dominant et réglant l'autre, que vous affecterez votre ministère de prêtres.

» Parfois, des âmes bien intentionnées s'étonnent que l'Eglise, qui manque si souvent de prêtres, en affecte un si grand nombre à l'éducation de l'enfance. Il y aurait lieu de s'en étonner, en effet, si l'on comprenait autrement que vous le ministère de l'éducation. Vous-mêmes vous feriez l'étonnement, je dirai même le scandale de ceux qui vous observent, si vous ne sentiez pas l'inutilité qu'aurait un sacerdoce compris autrement que vous ne le concevez. Les âmes fidèles auraient droit de se plaindre d'être frustrées par vous du bien que vous leur devez.

» Cela n'est pas, chers Messieurs, parce que votre œuvre est sainte et féconde. Vous conduisez à Dieu des âmes de futurs prêtres, des âmes de catholiques qui seront la lumière des autres plus tard.

» Vous les conduisez à Dieu, en vous souvenant de la parole de Notre Seigneur qui est votre programme : *Ego sum via,* je suis la voie.

» Nous, prêtres, nous n'avons pas d'autres moyens de contribuer au bonheur de nos semblables que celui-là. Nous n'avons rien des éléments humains dans lesquels les hommes placent leur félicité d'ici-bas. Nous avons Jésus-Christ à leur donner et nous le leur donnons.

» Bien plus, nous sommes la voie de Jésus-Christ. C'est par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous que Jésus-Christ vient en eux. Les instruments humains que nous sommes n'ont d'efficacité qu'à cause de cela.

» Les qualités naturelles de science, de dévouement que vous mettez au service de vos enfants, Messieurs, valent surtout par les vertus sacerdotales que vous y ajoutez.

» C'est le prêtre que vous leur donnez en vous.

» Vous leur donnez votre conscience de prêtre, conscience éclairée et prête à tout devoir.

» Vous leur donnez votre honneur de prêtre ; vous ne cachez jamais votre dignité de prêtre à vos enfants ou à leurs familles. C'est à votre sacerdoce que vous faites hommage de votre travail et de vos succès, c'est l'Eglise et le clergé que vous en faites bénéficier, renonçant pour vous-mêmes aux dignités et aux récompenses humaines.

» Vous leur donnez surtout les grâces de votre sacerdoce, et c'est ce qui ajoute un prix inestimable à vos fonctions d'éducateur. C'est pour eux que sont les fruits de votre messe quotidienne, la récitation de votre bréviaire et la grâce des sacrements dont vous êtes les dépositaires.

» Parents chrétiens qui nous confiez vos enfants, c'est bien cela que vous estimez par dessus tout. Chaque jour, avant qu'il ait commencé de les instruire, le prêtre éducateur entre en communication avec Dieu, et il en rapporte pour eux les grâces les plus précieuses. Sa prière les suivra et les protégera tout le long du jour. Sa main les absoudra quand ce sera nécessaire, et leur distribuera le Pain de vie.

» Prêtres de Jésus-Christ, voilà votre supériorité. En ce moment, ne cherchez pas à vous en enorgueillir. Faites-en hommage au Cœur qui vous l'a donnée et aux enfants pour qui vous l'avez reçue. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 22 Octobre :* Anniversaire de la Dédicace ou Consécration de la Cathédrale : messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prière pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

A 8 heures, prières du Rosaire, procession et bénédiction.

Jeudi : aux prières du Rosaire, procession à l'intérieur de la Cathédrale.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XIX^e Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, suivies des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire pour la France.

Confession des enfants : 1° *lundi*, ceux qui n'ont pas fait la communion privée, de 6 à 9 ans ; 2° *mardi*, ceux qui l'ont faite ; 3° *mercredi*, les enfants de la 1re, 2e et 3e communion solennelle.

Les filles, le matin : école chrétienne à 10 heures ; communale, à 11 heures. — Les garçons, le soir : école chrétienne à 3 heures ; communale, à 4 heures.

Messe de communion, le mercredi et le jeudi, à 7 heures.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Noël, mort recteur de Plomeur, aura lieu dans cette paroisse, le *mardi 24 Octobre*, à 10 heures.

— Un service anniversaire de M. Noël, mort recteur de Plomeur, sera chanté à Plounéour-Trez, le *mardi 24 Octobre*, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. Blanchard, recteur de Penhars, sera chanté à Penhars, *mardi prochain 24 Octobre*, à 10 heures.

La Journée nationale des Orphelins de la Guerre, 1er-2 Novembre 1916. — Voici en quels termes la *Semaine religieuse* de Paris annonce la prochaine *Journée des Orphelins de la guerre :*

« Le gouvernement vient d'autoriser une *Journée* de quêtes en faveur des *orphelins de la guerre*. Le soin d'organiser cette *Journée* a été confié à un comité que connaissent bien les catholiques de Paris, soit parce que nous les avons tenus, l'an dernier, au courant des négociations qui ont abouti à sa constitution, soit parce que leurs œuvres d'orphelins de la guerre en ont reçu de nombreuses subventions : c'est le *Comité d'attribution des fonds de la Journée des Orphelins de la guerre*.

On se souvient que cette organisation s'est constituée quelques jours seulement avant la *Journée* des orphelins du 27 Juin 1915. Les représentants du *Secours national* lui apportaient une méthode et des traditions d'impartialité éprouvées, qui avaient gagné déjà les suffrages de tous les Français. Les mutualités d'orphelins des Postes, des Chemins de fer, des Tabacs, des Banques, de l'Enseignement, de la Préfecture de la Seine, constituées pour la circonstance en fédération, y représentèrent le groupe important de ce qu'on appelle les *orphelinats corporatifs ;* trois grandes associations religieuses d'orphelins, désignées par Son Eminence, furent appelées à y représenter les œuvres, dites *confessionnelles*, créées à l'occasion de la guerre ; enfin, l'*Orphelinat des armées* y eut une place privilégiée, à raison du travail que lui avait coûté l'organisation de la *Journée* de 1915, dont il devait primitivement assumer, à lui seul, et la charge et l'honneur. Chacun des quatre groupes que nous venons d'énumérer fut représenté par 5 membres dans le comité d'attribution. *M. Appell*, président du *Secours national*, en fut élu président et trois autres groupes fournirent chacun un vice-président : ce furent MM. *Croiset*, doyen de la Faculté des lettres, *Ambroise Rendu*, vice-président du conseil général de la Seine, et *Viennot*, de l'Enseignement primaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment le *Comité d'attribution* a-t-il rempli son programme? Tous ceux qui ont été en rapports avec lui sont unanimes à proclamer qu'il a accompli sa tâche avec une sagesse et une impartialité qui ne se sont point démenties. Là, comme au *Secours national*, l'union sacrée s'est maintenue sans défaillance et les représentants des œuvres catholiques n'ont eu qu'à se louer de la courtoisie et du respect dont ils ont été l'objet de la part de tous leurs collègues.

Aussi votre vénéré Cardinal a-t-il décidé d'inviter les catholiques de son diocèse à continuer leur confiance au *Comité d'attribution* et à lui prêter le plus large concours pour assurer le succès de la prochaine *Journée des Orphelins*, qui aura lieu les 1er et 2 Novembre.

MM. les Curés et les Directeurs et Directrices des Œuvres catholiques du diocèse sont priés de répondre aux convocations qu'ils recevront de MM. les Maires de Paris et de la banlieue, en vue de l'organisation des quêtes, et, d'une manière générale, les groupements et associations qui ont collaboré, l'an dernier, à la *Journée du Secours national*, sont invités à apporter le même concours à la *Journée nationale des orphelins de la guerre*.

Quant aux fidèles du diocèse, ils voudront contribuer par leur générosité au succès de la *Journée*. Ils donneront par là une preuve nouvelle de leur sollicitude envers nos chers orphelins de la guerre et ils montreront, une fois de plus, leur préoccupation de transformer, pour leur part, en une paix inaltérable la trêve de l'union sacrée. »

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la Guerre du Finistère. — *10e Liste de souscription.* — Syndicat agricole de Plabennec, 50 fr. ; Saïk ar Gall, vice-président du Syndicat agricole de Plabennec, 5 fr. ; Mlle L. H. Landerneau, 2 fr. 50 ; MM. François Berrou, 3 fr. 50 ; Joseph Quilfen, 3 fr. 50 ; Michel Cosquéric, 3 fr. 50 ; Jean-Marie Firmin, 3 fr. 50 ; Noël Jourdren, 3 fr. 50 ; Jean Caradec, 3 fr. 50, élèves de l'école publique de Gouesnach, valeur des prix auxquels ils ont renoncé pour en faire profiter l'Œuvre des Mutilés ; M. Joseph Deniel, de Plouguin, 100 fr. ; Abbé Caroff, recteur de Plouguin, 10 fr. ; Abbé Le Berre, vicaire à Saint-Louis de Brest, 20 fr. — Total de la 10e liste, 208 fr. 50. — Total à ce jour, 25.114 fr. 50.

S'adresser à M. Henri Danguy des Déserts, trésorier de l'Œuvre, à Landerneau, rue Traverse, 7.

Lesneven. — **Retraite de Tertiaires**, *24-30 Septembre.* — 47 paroisses ; 155 retraitantes : Plouguerneau, 17 ; Lesneven, 12 ; Ploudaniel, 11 ; Plouarzel, 7 ; Plouider, 6 ; Lanhouarneau, 6 ; Plougastel, 6 ; Plabennec, 5 ; Plounéour-Trez, 5 ; Plourin, 5 ; Plouhinec, 5 ; Saint-Thonan, 5 ; Goulven, 5 ; Plougar, 4 ; Saint-Méen, 4 ; Ouessant, 4 ; Plounéventer, 3 ; Plouézoc'h, 3 ; Lannilis, 3 ; Lanarvily, 3 ; Kernilis, 3 ; Plouguin, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Trégarantec, 2 ; Loc-Brévalaire, 2 ; Saint-Derrien, 2 ; Guimiliau, 2 ; Guiclan, 2 ; Bourg-Blanc, 1 ; Plouescat, 1 ; Rosnoën, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Quimper, 1 ; Kerlouan, 1 ; Kernouës, 1 ; Guesnou, 1 ; Landerneau, 1 ; Loc-Mélard, 1 ; Landivisiau, 1 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 1 ; La Martyre, 1 ; Plouvien, 1 ; Plouzané, 1 ; Plogonnec, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Tréflez, 1 ; Tréglonou, 1.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **L'enseignement de saint Thomas dans les Instituts catholiques et les Séminaires.** — Son Eminence le Cardinal Archevêque a reçu de S. E. le Cardinal Bisleti, préfet de la Sacré-Congrégation des Séminaires et des Universités, les communications suivantes :

« Rome, le 26 Septembre 1916.

» *A Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris.*

» Eminentissime Seigneur.

» Je prie Votre Eminence de vouloir bien prendre connaissance de la lettre ci-incluse sur l'enseignement de saint Thomas dans les Universités catholiques, et la transmettre à Mgr. le Recteur de votre Institut catholique.

» Elle est la manifestation du désir de Sa Sainteté Benoît XV de voir la doctrine du Docteur angélique enseignée d'une manière exacte et profonde, conformément aux recommandations et prescriptions de tant de Souverains Pontifes, c'est-à-dire en prenant les *principes*, la *doctrine* et la *méthode* de saint Thomas comme base et règle de l'enseignement philosophique et théologique.

» En adressant cette lettre à l'Institut de Paris, c'est à toutes les Universités catholiques de France que nous nous adressons, et nous savons très bien qu'un désir du Saint-Siège est vite réalisé quand il est connu de la Fille aînée de l'Eglise.

» Les événements de ces derniers temps font voir clairement, il n'y a pas lieu d'en douter, combien il est important de revenir, en fait de science philosophique et théologique, à la doctrine traditionnelle de l'Eglise, et de laisser de côté les notions fausses, *inexactes* ou *nébuleuses* que nous avaient transmises bon nombre de prétendus philosophes modernes ou plus récents.

» Evidemment les grands Séminaires doivent s'inspirer de ces directions envoyées aux Universités.

» Je profite de cette occasion pour redire à Votre Eminence mes sentiments de vénération et de mon parfait dévouement.

» De Votre Eminence, le très humble et dévoué serviteur,

» Gaétan, Card. Bisleti, *Préfet.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» *Sacra Congregazione*
Dei Seminari e delle Università.

» *A. Monseigneur A. Baudrillart,*

» Recteur de l'Institut catholique de Paris.

» MONSEIGNEUR,

» En présence des ruines matérielles et morales que le monde actuel voit s'accumuler, chaque jour, le Saint-Siège, confiant en Celui qui a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles, se plait à envisager l'époque prochaine du relèvement.

» Il n'est pas douteux que la France aura une part considérable dans cette œuvre de restauration. Nous espérons que les glorieuses paroles par lesquelles on a résumé votre histoire dans le passé, *Gesta Dei Per Francos*, se vérifieront encore dans l'avenir.

» Or, ce relèvement moral ne sera complet et durable que dans la mesure où il aura été préparé et soutenu par la saine doctrine.

» Comme la foi, au dire de votre célèbre Guillaume de Paris, est la première vie de l'esprit humain, la première lumière dans l'œuvre de la seconde création et de la réparation humaine, — Guill. Parisien, *Lib. de Moribus*, cap. I, — ainsi la formation doctrinale est la première et la plus indispensable.

» Vous savez dans quel sens doit s'orienter cette formation dans les Universités catholiques. « Les Papes se succèdent, disait le Cardinal Billot, une des gloires de votre Patrie, — Papes de nationalité différente, avec des tendances et des caractères très divers, mais tous, depuis Jean XXII jusqu'à Benoît XV, n'ont q'une voix pour recommander saint Thomas d'Aquin. *Omnium tamen in commendando Aquinate una invariata sententia est.* » *(Oratio habita die 11 Mart. 1915 pro instauratione Academiæ S. Thomæ.)*

» Il suffit pour se convaincre, de parcourir, même rapidement, l'ouvrage dans lequel le R. P. Berthier, O. P., a réuni, comme en une chaine d'or, ces témoignages des Souverains Pontifes en faveur de la doctrine de l'Ange de l'école. (P. Berthier, *S. Thomas Doctor Communis Ecclesiæ*, 1914.)

» Je me limite à vous rappeler les paroles de l'Encyclique « Depuis le jour », que le Saint-Père Léon XIII adressa, le 8 Septembre 1899, au clergé de votre pays, et que l'on peut appeler la *magna charta* pour la formation intellectuelle et morale des élèves des séminaires. « Est-il besoin d'ajouter que le livre par excellence, où les élèves pourront étudier avec plus de profit la théologie scholastique, est la *Somme* théologique de saint Thomas d'Aquin ? Nous voulons donc que les professeurs aient soin d'en expliquer à tous leurs élèves la méthode ainsi que les principaux articles relatifs à la foi catholique. » Deux ans après (1er Octobre 1901), le regretté Pontife écrivait à l'évêque de Verdun : « Que ceux qui s'appliquent à l'enseignement et à l'étude de la théologie et de la philosophie considèrent comme *leur devoir capital*, après avoir laissé de côté les *inventions d'une vaine philosophie*, de suivre saint Thomas d'Aquin et de le cultiver comme leur maître et leur chef. » Et dans la Lettre

encyclique *Æterni Patris* à tous les Evêques : *Providete ut sapientia Thomæ ex ipsis ejus fontibus hauriatur, aut saltem ex iis rivis quos ab ipso fonte deductos, adhuc integros et illimes decurrere certa et concors doctorum hominum sententia est.* Dans le même sens, le Pape Pie X de sainte mémoire écrivait, le 6 Mai 1907, aux évêques protecteurs de votre Institut : *De philosophia petimus a vobis ne unquam patiamini in Seminariis vestris minus sancte observari quæ providentissime Litteris Encyclicis « Æterni Patris » Decessor noster præcepit. Permagni « ad custodiam et tutelam Fidei hoc interest... » Ergo vos vestros alumnos sacri ordinis non debetis velle philosophiæ præceptis tantum imbui quantum in legitima litterarum institutione præscriptum est publice, sed eo uberius et altius, nempe secundum disciplinam Thomæ Aquinatis, ut solidam deinceps possint S. Theologiæ reique biblicæ scientiam percipere.*

La pensée de Sa Sainteté Benoît XV n'est pas différente. Dans un bref adressé au R. P. Hugon, O. P., et publié dans les *Acta Apostolicæ Sedis* de Juin 1916, le Souverain Pontife écrivait : *Sanctum et salutare est, ac pæne necessarium in scholis catholicis, ubi ad philosophiæ ac theologiæ scientiam instituitur sacra juventus, summum haberi magistrum Thomam Aquinatem.* Et dans le *Motu proprio* du 3 Décembre 1914 en faveur du Collège théologique de Bologne : *Probe novimus debito in honore ibidem esse Thomam Aquinatem, cuius doctrinas decessores Nostri illustres, Leo XIII et Pius X, maximis extulerunt laudibus, easque scholis catholicis religiose retinendas præscripserunt... statuimus ut... servatis rite præscriptionibus vel sacri Consilii studiis provehendis, « in primisque decreto « Doctoris Angelici » die XXIX Junii hujus anni edito de summis Thomæ Aquinatis principiis in philosophia « sancte tenendis deque ipsa Summa Theologica in scholis theologiæ prelegenda... »* Et enfin le même Pontife daigna approuver et confirmer la réponse de cette Sacrée Congrégation du 7 Mars 1916 touchant l'étude du docteur Angélique.

» Je suis bien sûr, Monseigneur, que la Fille ainée de l'Eglise, qui a tant de fois devancé même les désirs du Saint-Siège, et qui tient à être la première dans l'obéissance comme dans l'amour, observera encore avec plus d'ardeur dorénavant ces directives pontificales ; et que en particulier votre Institut et les autres Universités catholiques de France, dont l'attachement à la chaire de Pierre est si connu, contribueront ainsi très efficacement à cette résurrection que nous saluons d'avance.

» En vous exprimant mes désirs et mes espérances, Monseigneur, je vous félicite une fois encore du zèle que vous avez employé pour le bien de l'Institut catholique, qui vous fera trouver les moyens d'appliquer les mesures salutaires dont je viens de parler.

» Agréez, Monseigneur, mes vœux les meilleurs et les sentiments avec lesquels j'aime à me dire

» Votre dévoué serviteur,

» GAÉTAN, Card. BISLETI, *Préfet.*

» Rome, le 29 Septembre 1916. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Introduction de la Cause de Béatification des 32 Religieuses guillotinées à Orange, en 1794.** — Le Décret pour l'Introduction, en Cour de Rome, de la Cause de Béatification des 32 Religieuses, décapitées en haine de la foi, à Orange (diocèse d'Avignon), du 6 au 26 Juillet 1794, a été signé par Sa Sainteté Benoit XV, le 14 Juin dernier.

16 de ces Religieuses appartiennent à l'Ordre des Ursulines ;
13, à la Congrégation de l'Adoration du Très Saint-Sacrement ;
2, à l'Ordre de Cîteaux ;
1, à l'Ordre de Saint-Benoît.

Ce fut le 2 Mai 1794 que les Religieuses mises en arrestation en divers lieux du Comtat d'Avignon, se trouvèrent réunies à Orange avec beaucoup d'autres détenus. Un dur emprisonnement de plus de deux mois commençait pour elles, et l'échafaud se préparait. Durant ces longues et pénibles journées, au milieu des chaleurs de l'été, des contacts répugnants, et en butte aux procédés les plus indignes, les douces victimes comprirent que Dieu les appelait au sacrifice suprême afin d'apaiser sa colère, et elles s'y préparèrent généreusement.

Appartenant à quatre Congrégations différentes, ces Religieuses ne voulurent plus former qu'une seule famille qu'on pourrait appeler la Communauté du martyre ! La prison leur était un monastère et toutes, pour se disposer à la mort, rivalisaient de fidélité à leur règle. Chaque jour, elles commençaient ensemble, à cinq heures du matin, leurs pieux exercices par une heure de méditation, après quoi, elles récitaient en commun l'office de la Sainte Vierge, puis les prières, de la Sainte Messe. A sept heures, elles prenaient un peu de nourriture, disaient les Litanies des Saints, et partageaient le reste du jour entre les œuvres de charité et de piété. Leur apostolat fut merveilleux près des autres prisonniers.

Lorsque, le 6 Juillet, commencèrent les premières exécutions, elles ajoutèrent la « préparation très prochaine à la mort ». Le Tribunal révolutionnaire d'Orange, excité par le féroce Maignet, condamna en neuf séances, du 6 au 26 Juillet, trente-deux Religieuses emprisonnées ; à peine y eut-il quelque forme de jugement ! On les traitait « comme des brebis destinées à la boucherie ». Chaque jour, chacune d'elles pouvait se dire : « Demain, ce sera mon tour ! » Aussi récitaient-elles quotidiennement en commun les prières de l'Extrême-Onction, du Saint-Viatique, et renouvelaient-elles leurs promesses du baptême et leurs Vœux de religion. Quelques-unes, dans les transports de la ferveur, s'écriaient : « Oui, je suis religieuse, et j'ai une grande consolation de l'être ! Je vous remercie, Seigneur, de m'avoir accordé cette grâce ! »

A neuf heures, c'était le moment de l'appel, et chacune se préparait à marcher avec joie au tribunal. Souvent elles s'offraient d'elles-mêmes à partir les premières, comme il arriva aux deux sœurs de Romillon dont l'une fut emmenée et l'autre renvoyée au surlendemain ; celle-ci ne se consola que dans l'espoir de retrouver bientôt sa sœur au Ciel. Dès le moment que leurs chères compagnes étaient conduites devant les juges, celles qui restaient se mettaient en prières, pour obtenir aux combattantes les lumières de l'Esprit-Saint et la force nécessaire en une telle extrémité.

Lorsque, à six heures du soir, le bruit sinistre du tambour et les cris épouvantables de : « Vive la Nation ! vive la République ! » annonçaient le départ des victimes pour l'échafaud, leurs Sœurs, prosternées dans la prison, redisaient les prières des agonisants et celles de la recommandation de l'âme ; elles gardaient ensuite un profond silence, restant toujours à genoux jusqu'au moment où elles présumaient que leurs Sœurs avaient subi le coup fatal.

***

— **Le nouveau représentant de la Grande-Bretagne au Vatican.** — Le choix que le gouvernement britannique vient de faire du comte de Salis pour remplacer sir Henry Howard, cousin du duc de Norfolk, en qualité d'ambassadeur extraordinaire au Vatican, est très significatif.

Le nouveau plénipotentiaire descend d'une famille catholique originaire du canton des Grisons, en Suisse, qui s'était fixée en Angleterre au dix-huitième siècle, et est alliée à plusieurs familles d'Irlande. Le comte de Salis a été conseiller d'ambassade à Berlin. Son passé, ses alliances, sa connaissance de la politique européenne et aussi de la question irlandaise le qualifient donc pour servir utilement au Vatican les intérêts du Royaume-Uni, et l'on peut dire aussi la cause de tous les alliés et, par conséquent, la nôtre, puisque la France, par une aberration de plus en plus évidente et pénible, n'a pas encore de représentant auprès du Saint-Siège.

La délégation des prélats français en Irlande. — Mgr Touchet, Mgr Lenfant et Mgr Batiffol sont partis faire visite à l'épiscopat irlandais.

Tous nos vœux les accompagnent. Il y a en Irlande, comme dans beaucoup d'autres pays étrangers, une foule d'hommes qui, faute de faire les distinctions nécessaires, et détournés de la France par les menées antireligieuses, se refusent à voir dans notre cause ce qu'elle est, la cause de la justice et du droit.

Il est évident, du reste, et nos législateurs ne sauraient trop s'en pénétrer, qu'un renoncement très net à cette déplorable politique serait le plus sûr moyen de gagner en foule des sympathies au dehors.

Nos Missionnaires.

Afrique. — *Rubaga, le 28 Juin 1916.* — Dans ta dernière lettre tu te plains avec raison que mes lettres deviennent rares. J'en conviens. Mais je n'ai pas un moment ! Nous ne sommes que trois missionnaires pour onze mille chrétiens tous pratiquants. Je suis debout depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Heureusement, j'ai une santé de fer, sans quoi j'aurais succombé sous la charge depuis longtemps !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous avons hâte que la guerre finisse, car si elle continue, nos œuvres, sans ressources, souffriraient énormément.

Nous vivons de bananes et nous n'avons pas besoin de l'Europe pour nous entretenir. Mais nos œuvres ne peuvent vivre qu'avec l'aide des aumônes de la Propagation de la Foi, lesquelles aumônes diminuent terriblement.

Vivre de bananes, me diras-tu, est-ce possible ? — Oui, mon cher. — Nous cuisons la banane au bain-marie, nous la roulons ensuite dans une feuille de bananier pour la *mettre en bouillie*, puis nous jetons dessus un demi-verre d'huile de sésame, et il faut voir ensuite comme ça descend ! Un quart de café noir sans sucre avec cela, et voilà le cadavre lesté pour affronter le travail. Donc, santé physique et morale « first class », comme disent les Anglais.

La plupart de nos hommes (comme porteurs) sont à la guerre dans la colonie allemande. Celle-ci est sur le point d'être « mangée », comme disent les Bagandas. Elle est attaquée au Sud par les Anglais et les Portugais, au Nord aussi par les Anglais et les Belges. Pour la fin du mois d'Août, tu entendras bien que Tabora aura été prise, et voilà la dernière colonie boche avalée par d'autres. Les Allemands n'ont pas le flair de l'Histoire. Quand un peuple veut faire le malin, tous les autres lui tombent dessus et le mettent par terre. Histoire ancienne !.

Nous recevons les télégrammes de Londres tous les jours, *sept* heures après l'événement. Tu vois que nous sommes bien servis.

M.

Le renouveau catholique en Argentine.

Sur un territoire, qui est presque huit fois grand comme la France, la République Argentine ne compte pas plus de huit millions d'habitants. Les anciennes familles de souche espagnole ou celles qui comptent plusieurs générations dans le pays forment l'élément solide, original, catholique : des provinces, comme celle de Cardoba, sont, à ce point de vue, de parfaits gouvernements catholiques. Par contre, les villes du littoral, que l'incessant apport de l'émigration a inondé d'une population hétéroclite, sont à l'image de nos cités européennes ; et, entre toutes, Buenos-Ayres ressemble à Babylone.

Le 25 Mai 1810 marque le premier effort de l'Argentine vers l'indépendance ; mais le 9 Juillet 1816 a vu proclamer solennellement cette indépendance à Tucuman. Prêtres et religieux jouèrent dans cet acte un rôle principal ; c'était justice de le rappeler ; disons mieux, c'était sagesse de le proclamer à la face de ce ramassis d'exotiques naturalisés argentins, et dont les multiples tares physiques, intellectuelles et morales, se parent volontiers d'un vernis d'anticléricalisme, qui est partout l'appât des imbéciles. Il fut donc résolu que, les fêtes civiques une fois terminées, évêques, clergé, fidèles se réuniraient en Congrès eucharistique national, pour donner leur écot personnel et original au centenaire.

Cette grande octave de la fête s'ouvrit par la consécration de la basilique du Saint-Sacrement élevée par la munificence de Mme Castellanos de Ancherona, et qui est d'une richesse royale. Tout ce que la société argentine compte de notabilités et de nobles familles s'y donne rendez-vous aux pieds du Saint-Sacrement. Les fils du vénérable P. Eymard y exercent un apostolat des plus consolants. Chez eux se tinrent les sessions sacerdotales du Congrès qui compteront parmi les plus fécondes.

La cathédrale était, ce matin-là, strictement réservée aux hommes. Collèges et écoles paroissiales devaient laisser toute la place aux chefs de famille. A la même heure, tous les évêques d'Argentine, avec le nonce, commencèrent la messe, et tous ensemble distribuèrent la communion. Plus de 5.000 hommes reçurent en même temps le Pain de vie et, dans ce pays de respect humain, confessèrent leur foi magnifiquement. Et qu'ils étaient heureux et fiers !

Devant la cathédrale, le Saint-Sacrement est exposé sur un reposoir mobile ; prêtres et évêques en ornements lui font une magnifique garde d'honneur.

Et voici que devant lui commencent à défiler les bataillons enfantins par vingt de front. L'ordre est splendide, et la tenue parfaite.

Puis voici venir, en leur costumes variés, toutes les écoles et Congrégations de petites filles : elles applaudissent et jettent des fleurs, et leurs chants ne s'interrompent pas.

Combien sont-ils, tous ces enfants ? Qui me le dira ? De 30 à 50.000, qui jouissent des bienfaits de l'enseignement libre dans un pays où l'école laïque et neutre produit les mêmes ravages qu'en Europe.

Mais à ce spectacle de féerie en succède un autre qui arrache des larmes aux plus rudes cœurs. Qui s'avance là-bas ? On dirait les vagues de la mer qui ondulent à perte de vue. Musiques, chants, acclamations, les grandes eaux de la foi viennent battre les marches de granit sur lesquelles est placé l'autel du Saint-Sacrement. Ce sont les hommes qui s'avancent.

« Amor, amor, amor à Jésus », rediront-ils sur l'air de l' « Ave Maria » de Lourdes. Et ils passent, ils passent toujours. Combien ? 40 à 50.000 : qui sait ! Ils ne seront surpassés que par les femmes qui, derrière le Saint-Sacrement, envahiront toute l'avenue de Mai d'une foule telle que jamais Buenos-Ayres n'aura vu spectacle plus émotionnant dans son recueillement, sa prière ardente, sa fierté catholique. Ces jours sont de ceux que le Seigneur fait pour infuser dans un peuple les saintes audaces de la foi et les énergies viriles.

Derrière le chœur des évêques qui suivaient le Saint-Sacrement, on voyait trois ministres, ceux de la Guerre, de la Marine et des Travaux Publics, et le docteur Pelagio Luna, vice-président élu de la République pour la période de 1916-1922.

Ce fut, dans toute sa splendeur, l'hommage de la nation au Saint-Sacrement.

On se fera une petite idée de ce mouvement populaire si l'on

Archives diocésaines de Quimper et Léon

songe que, le parcours de la procession ne représentant pas un trajet supérieur à 2 kilomètres, le Saint-Sacrement n'arriva cependant au reposoir que deux heures et demie après le début du défilé. Du monument des deux Congrès, sur lequel reposa la Sainte-Hostie, le coup d'œil était incomparable. Dans cette place immense, à perte de vue, les foules ondulaient au souffle des cantiques connus, comme, dans les plaines sans fin de l'Argentine, les grands blés sous les fortes brises. Les musiques répondaient aux musiques ; les échos se renvoyaient les chants ; de toutes parts, les hymnes s'élevaient en une sublime mêlée, comme à Lourdes dans les processions aux flambeaux du Pèlerinage national. Au loin, le Rio de la Plata moutonnait sous le vent aigu du soir tombant ; mais son murmure n'était rien auprès de cette houle humaine où les âmes, soulevées d'un seul amour ; acclamaient leur Dieu dans un fier élan de liberté et redisaient sans fin : « Cantemos al amor de los amores. »

Quatre fois, aux quatre angles du monument, l'archevêque de Buenos-Ayres leva l'ostensoir au-dessus de l'immense foule et traça sur la ville et toute l'Argentine le signe rédempteur.

Alors, de toutes les poitrines, jaillit l'hymne national. Il donnait à l'acte des catholiques sa pleine portée : entre toutes les fêtes du centenaire, celle-ci était la plus parfaite : car à la joie spontanée des âmes, elle joignait la rosée joyeuse et divine des grâces qui font les nations prospères. Dieu garde l'Argentine !

BIBLIOGRAPHIE

Cantiques à saint Michel pour le temps de la guerre, par l'abbé A. Duret, professeur de Rhétorique.

Chez l'auteur, Chavagne-en-Paillers (Vendée), 0 fr. 05 l'exemplaire, 0 fr. 50 les 12 ; 1 fr. 60 les 50 ; 3 fr. les 100.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

Le Patriotisme de la Femme française, par l'abbé S. Coubé, chanoine honoraire d'Orléans, Cambrai et Nice. In-8 écu ; **3** fr. **50**, *franco*, **3** fr. **75**.

La femme française a-t-elle toujours été appréciée comme elle le mérite ? Nous ne le croyons pas. En tous cas il n'existait aucun ouvrage donnant un tableau d'ensemble des merveilles de courage et de patriotisme accomplies par elle au cours des siècles, et particulièrement pendant cette guerre. Les filles de France, comme ses fils, aiment leur patrie d'un amour tendre, passionné, jusqu'à la mort. C'est ce que l'auteur nous montre avec un grand éclat dans ces pages.

Tour à tour l'éloquent écrivain nous décrit la femme française accomplissant son devoir patriotique sur le champ de bataille du fer et du feu, sur le champ de bataille de la prière, sur le champ de bataille de la charité, sur le champ de bataille de l'amour maternel, sur le champ de bataille de l'amour fraternel, sur le champ de bataille de l'amour conjugal, et enfin sur le champ de bataille du sacrifice. Un dernier chapitre — et ce n'est pas le moins original — est intitulé : *Les femmes héroïques chez nos alliés :* noble pensée d'un cœur français qui ne veut pas séparer la cause de la France de celles de nations alliées combattant à ses côtés pour le droit et la justice.

Un coin de Province à l'arrière. — *Lettres de Yoyo à son soldat,* par Claude Mancey. — Un vol. in-8 : **1** fr. **25**.

Beaucoup de jeunes filles et de fillettes françaises, mûes par le plus noble et le plus généreux sentiment de reconnaissance, aiment à s'occuper de nos valeureux soldats. Sous le nom de *marraines* elles s'efforcent de leur procurer de petites douceurs et de les distraire de leur mieux. Mais de toutes jeunes filles peuvent-elles être les marraines de jeunes gens plus âgés qu'elles ? Ne serait-il pas infiniment plus chrétien et plus gracieux qu'elles en fussent les bons anges ?

C'est du moins la pensée qui a inspiré le nouvel ouvrage de Claude Mancey, le romancier déjà bien connu. Dans les « *Lettres de Yoyo à son soldat* » il nous retrace, en effet, la figure spirituelle et charmante de l'un de ces bons anges.

Ecrit dans le meilleur style et avec infiniment d'esprit, cet attrayant volume sera aussi bien accueilli par les parents que par les enfants. Il est à recommander particulièrement à toutes les œuvres de jeunesse ; on y trouve à la fois la note gaie, émue, vibrante, et profondément chrétienne.

A la suite des Armées en Belgique, par L. Scotland Liddell, ouvrage enrichi de notes spéciales du Capitaine Albert de Keersmaecker, de l'Armée belge, traduit de l'anglais par Ph. Mazoyer. — In-8 écu : **3** fr. **50**, franco, **3** fr. **75**.

On a beaucoup écrit sur la guerre, mais, au témoignage même de la presse anglaise, peu de livres auront présenté la vérité d'une manière aussi saisissante que le volume publié par L. Scotland Liddell dont la traduction française est donnée aujourd'hui. Au moment où la magnifique Lettre collective des évêques belges atteste, si énergiquement, les violations du droit commises par l'ennemi, et réclame une enquête que les intéressés se gardent d'accorder, ces pages d'un témoin oculaire des faits qu'il raconte constituent un dossier important. Ce volume trouvera en France le même succès qu'il a rencontré en Angleterre.

AVIS **Biais Frères et C^ie^** fabricants d'Ornements d'Eglise, **74, rue Bonaparte, Paris,** informent leurs clients qu'ils trouveront chez eux, à des conditions très avantageuses, les matériaux pour la confection des ornements. Les achats doivent être réalisés de suite pour éviter la nouvelle hausse annoncée. Fabrique à Lyon, 8, rue Pierre-Dupont. Adresser commandes et correspondances **74, rue Bonaparte, Paris, 6^e^.**

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TUBERCULOSE DES BLESSÉS

Si l'ubiquiste et pullulant bacille de la tuberculose ne respecte personne et « prend » aussi bien — le professeur CHAUVEAU l'a magistralement établi (**Comptes rendus de l'Académie des Sciences** du 16 Novembre 1914) — sur les « costauds » que sur les malingres, il n'en est pas moins vrai que ceux-ci ont beaucoup moins de chance que ceux-là de résister victorieusement à ses attaques sournoises ou brusquées.

Le même professeur CHAUVEAU (**Comptes rendus de l'Académie des Sciences** du 23 Novembre) enseigne, en effet — et c'est là à la fois une vérité d'expérience et une vérité de bon sens — que l'infection tuberculeuse est d'autant plus redoutable qu'elle opère sur un terrain plus affaibli par l'alcoolisme, les privations ou les excès, la névrose, la misère physiologique, ou toutes autres tares et déchéances quelconques.

D'où cette conclusion qu'il y a là un danger grave contre lequel il importe de prévenir et de défendre nos convalescents et nos blessés.

Je suis sûr de n'être démenti par aucun des médecins qui sont sur le front, en train de travailler de leur état, si je dis qu'un pneumonique ou un typhique, à peine remis de la maladie à laquelle il a failli succomber, est infiniment plus exposé qu'un autre à « faire » de la tuberculose secondaire, et qu'il en est de même du malheureux qui vient de perdre, sur le champ de bataille, à l'ambulance, ou dans le terrible trajet entre les deux, le meilleur de son sang. Les uns et les autres sont une proie désignée à cet affreux bacille de Koch, auquel on a donné un nom boche pour mieux souligner sa virulence.

Il est même à craindre que la tuberculose ne prenne, en raison de l'hémorragie, du surmenage et de l'épuisement nerveux, la forme galopante.

C'est l'occasion ou jamais de rappeler que le GLOBÉOL, qui est de la quintessence de **vrai** sang — de sang **intégral** — n'est pas seulement **un fortifiant supérieur à tous les toniques connus**, mais que c'est encore par-dessus le marché, dans une certaine mesure, un **spécifique**.

Ses éléments sont empruntés à des chevaux jeunes, robustes et sains. Or, **le cheval étant réfractaire au virus tuberculeux**, c'est donc que son sang renferme — en outre des éléments constitutifs ordinaires des globules rouges, de leurs sels, de leurs métaux et de leurs oxydases, stimulines, etc., — des anticorps, des **antitoxines**, qui lui valent une sorte d'**immunité** dont il doit être possible de faire partager le bénéfice (en les globéolisant) aux malades et aux blessés. Ils seront ainsi tout à la fois galvanisés, réapprovisionnés de sang neuf, et, pour ainsi dire, **vaccinés**. Il n'est pas de précaution plus facile à prendre. Il n'en est pas de plus efficace.

N'hésitez donc pas à pourvoir immédiatement de GLOBÉOL tous ceux de vos parents ou de vos amis qui sont au feu (sans oublier tous les affaiblis, les déracinés et les surmenés de l'intérieur).

Le GLOBÉOL, c'est de l'énergie accumulée.

Quant aux blessés, nul cadeau ne saurait leur être plus utile. Il y va de leur santé. Une cure de GLOBÉOL, peut les **immuniser** contre la tuberculose. Pensez-y bien !

Docteur J.-L.-S. BOTAL.

Etablissements CHATELAIN, 2, rue Valenciennes, Paris. — *Le flacon de* **GLOBÉOL**, *franco, 6 fr. 50 ; la cure intégrale, antituberculeuse (4 flacons), franco, 24 francs.*

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 27 Octobre 1916. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* La messe de *Requiem* du dimanche 5 Novembre ; Pour les victimes de la guerre ; Prières à saint Martin ; Emprunt national ; La Journée nationale des Orphelins de la Guerre, 1er et 2 Novembre 1916.

II. Partie non officielle. — « Je vous salue, Marie. »

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires.

IV. — *Chronique générale :* Mgr l'Evêque d'Arras reçoit la Légion d'honneur ; Les Evêques français en Irlande ; Graves avertissements des Evêques de Suisse.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Octobre. — 20e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. Mémoire du jour octave de la Dédicace.

Lundi, 30. — De la Férie. Vert.

Mardi, 31. — Vigile de Tous les Saints. Violet.

Mercredi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Jeudi, 2. — Commémoration de Tous les Fidèles Défunts. Double. Noir.

Vendredi, 3. — S. Guénaël, Abbé. Semi-double. Blanc.

Samedi, 4. — Bse Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — 21e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploudaniel. . . . . du 26 au 31 Octobre.
Pleyber-Christ . . . . . du 1er au 6 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La messe de *Requiem* du dimanche 5 Novembre. — Nous avons fixé au dimanche 5 Novembre le service annuel institué par le Souverain Pontife *(Bref du 6 Juillet 1910)* pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera célébré dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*.

Nous engageons tous Nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père, à la même intention. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église. Cette messe sera suivie de l'absoute.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 5 Novembre, ou le dimanche précédent, en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées dans la paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 5 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Pour les victimes de la guerre. — Nous exhortons MM. les Curés et Recteurs à chanter, au jour qui leur paraîtra le mieux convenir dans le courant de ce mois, un service solennel pour le repos des âmes des soldats tués à l'ennemi, ou décédés dans les hôpitaux et ambulances. Ils inviteront leurs paroissiens à y assister nombreux.

III. Prières à saint Martin. — Nous avons reçu de Monseigneur l'Archevêque de Tours la lettre suivante :

Tours, le 15 Septembre 1916.

MONSEIGNEUR,

En cette année 1916 arrive le seizième centenaire de la naissance du glorieux saint Martin, que l'histoire a justement sur-

nommé l'apôtre des Gaules. En 316, en effet, venait au monde celui dont les prédications et les miracles remplirent non seulement la Touraine, mais encore les nombreuses provinces qui formèrent plus tard le royaume de France. Saint Martin compléta dans ces contrées l'action évangélique des premiers siècles, prépara l'œuvre de saint Remi et posa la base la plus solide de notre unité nationale.

Il a semblé à plusieurs de nos vénérés collègues dans l'épiscopat et à nous-même que cette date seize fois séculaire ne devait pas nous laisser indifférents, et qu'elle nous offrait une occasion providentielle d'adresser des supplications ferventes et unanimes au Saint que la piété populaire invoque comme le patron des soldats, que nos pères priaient comme le grand « amy de Dieu » et le protecteur de la patrie.

A Tours, son tombeau, illustré par tant de grâces obtenues et tant de glorieux souvenirs, attire, de nos jours comme jadis, des pèlerins de tout rang, de tout âge, de toute condition.

En 1871, plus d'un officier et plus d'un soldat vinrent y déposer en hommage leur vaillante épée ou la croix d'honneur gagnée sur les champs de bataille. Depuis deux ans, une succession ininterrompue de prières y entretient une vie intense de piété, à laquelle participent des soldats de toutes armes, de passage ou de séjour dans notre ville.

Le soldat français incliné devant le Tombeau de celui qui porta les armes avant de monter à l'autel, n'y a-t-il pas là une légitime espérance et comme un gage de victoire, surtout à l'heure où se livrent les combats libérateurs et sur le sol même où le Soldat d'Amiens accomplit l'acte célèbre d'une sublime charité ?

Mais ce n'est pas à Tours seulement que se manifeste cette confiance envers le célèbre thaumaturge. La France compte près de quatre mille églises paroissiales dédiées à saint Martin. Son culte est, pour ainsi dire, universel dans notre pays, si bien que Fortunat a pu écrire : « Partout où le Christ est adoré, saint Martin est honoré ».

Il nous a donc paru légitime, Monseigneur, de demander à Votre Grandeur si Elle ne jugeait pas opportun d'instituer une ou plusieurs journées de supplications, pour obtenir au plus tôt, de l'Apôtre des Gaules, la victoire suprême de nos troupes et des armées alliées.

Le choix pourrait se porter de préférence sur la semaine où se rencontrera la fête liturgique du Saint.

A cet effet, nous vous proposerions d'inviter les fidèles :

1° A s'unir, par les prières que Votre Grandeur jugera bon d'ordonner, aux cérémonies solennelles qui auront lieu du dimanche 5 au dimanche 12 Novembre prochain, dans la cathédrale et la basilique du Tombeau de saint Martin, à Tours ;

2° A faire la sainte Communion, au moins le dimanche 12 Novembre, aux intentions de la France ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3° A assister, ce même jour, à un Salut solennel auquel on chanterait trois fois : *Sancte Martine, ora pro nobis*, avec la Collecte de la Messe de la fête ;

4° A réciter, autant que possible, au cours de cette journée un Rosaire entier.

C'est ainsi, Monseigneur, qu'avec votre concours et celui de nos vénérés Frères de l'épiscopat de France, nous ferions, autant qu'il est en nous tous, une prière nationale qu'il ne faut pas se lasser de répéter, puisque le fléau public dure encore : *Sine intermissione orate.*

Ce n'est pas en vain que la France, par des prières publiques auxquelles toute la nation a pris part, a imploré le secours de ses protecteurs célestes : le Sacré Cœur de Jésus, la Vierge Immaculée, l'Archange saint Michel, sainte Geneviève, la bienheureuse Jeanne d'Arc, le saint curé d'Ars. Que de grâces miraculeuses ne nous ont-ils pas accordées ou obtenues ! Saint Martin, n'en doutons pas, interviendra, lui aussi, puissamment en notre faveur.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux et fraternellement dévoués en N. S.

† ALBERT,
Archevêque de Tours.

MM. les Curés et Recteurs donneront connaissance de cette lettre, au prône, dimanche prochain 29 Octobre ; ils recommanderont, en Notre nom, aux fidèles d'unir leurs prières à celles qui seront faites à Tours, du dimanche 5 au dimanche 12 Novembre, en récitant dans cette intention, pendant ces huit jours, un *Pater* et un *Ave Maria*, avec l'invocation : *saint Martin, priez pour nous.* Ils les inviteront à faire la sainte communion aux intentions de la France, au moins le dimanche 12 Novembre ; et à réciter ce même jour, autant que possible, un rosaire entier.

Nous prescrivons qu'au salut solennel de ce dimanche 12 Novembre, avant le *Tantum ergo*, on chante trois fois l'invocation : *sancte Martine, ora pro nobis*, avec l'oraison de la messe de la fête de saint Martin.

IV. Emprunt National.— Déjà à l'approche de l'émission du nouvel Emprunt National, dans une note que la *Semaine religieuse* du 29 Septembre dernier a publiée, avec prière de la lire en chaire à toutes les messes, Nous avons exhorté les fidèles à souscrire à cet emprunt, dont le succès permettrait au gouvernement de hâter la victoire définitive ; et Nous leur avons demandé, en outre, de continuer leurs versements d'or à la Banque.

Une fois de plus, Nous Nous faisons un devoir de renouveler cette pressante exhortation, surtout parceque Nous entendons parler de certaines rumeurs, qui se propagent

particulièrement dans les campagnes, et y sèment la défiance, en faisant croire aux populations qu'en souscrivant à l'emprunt, et en versant son or à la Banque, on contribue à prolonger la guerre.

Nous comptons sur le clergé pour mettre les fidèles en garde contre ces propos contraires à la vérité et au bon sens. Que MM. les Curés et Recteurs, en chaire, et dans leurs conversations avec les paroissiens, leur fassent comprendre que, si ajoutant foi à ces rumeurs, ils s'abstiennent de remplir le devoir de patriotisme, qui s'impose à tous et à chacun dans la mesure de ses moyens, de fournir à la France toutes les ressources dont elle a besoin pour vaincre, ils contribueront peut-être à hâter la fin de la guerre, mais au prix de sanglantes défaites, et d'une humiliante capitulation, dont ils porteront la responsabilité.

V. La Journée Nationale des Orphelins de la Guerre, 1er et 2 Novembre 1916. — Nous faisons appel au zélé concours des directeurs et directrices des Œuvres catholiques du diocèse, pour l'organisation des quêtes de la Journée Nationale des Orphelins de la Guerre ; et Nous exhortons les fidèles à contribuer largement par leur générosité au succès de cette Journée.

PARTIE NON OFFICIELLE

« Je vous salue, Marie. »

Croyez-vous que, dans toute la Rédemption, il soit rien plus admirable que de donner à Dieu fait homme une maman qui soit une simple femme ; bénie, mais entre les femmes ; et qui soit comme l'ostensoir du Saint-Sacrement de Jésus-Christ? Alors nous sommes pris. A cause de Marie, nous osons approcher jusqu'à notre frère sans trembler. Et pour peu que la crainte nous reprenne, nous les regardons tous deux ensemble, l'ostensoir et l'hostie, le fruit et la fleur, le fils et la mère. On voit le petit Jésus qui vous regarde avec de grands yeux, en s'enfonçant sur sa maman comme dans un coussin. Et il nous vient plutôt presque un rire de joie. D'autant plus que le petit a les yeux bleus, la couleur de la mère. Comme une rivière et le ciel quand ils sont de la même couleur.

Les choses ne se passeraient pas ainsi, croyez-moi, si Jésus-Christ s'était présenté tout seul.

Je sais bien que Dieu s'est plu à se comparer lui-même à une mère, à une nourrice qui dodeline le petit en tapant du pied, voulant par là nous faire apprécier sa miséricorde.

Mais cette comparaison fût restée à l'état de comparaison,

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Et n'eût pas été la vérité vraie, sans la Sainte Vierge, en qui la miséricorde de Dieu est maternelle,

Qui nous apporte une douceur que nous reconnaissons, comme la douceur du nid, où l'oiseau reconnaît la chaleur de ses propres plumes;

Ou comme est douce la paume de la main de la mère sur le front et sur les yeux de l'enfant.

O Dieu, voici que la Beauté même et la Mère du Bel-Amour ne craint plus, depuis que l'Esprit-Saint la couvre de son ombre.

L'ange le lui a dit, et elle ose lever sur nous ses yeux. Elle nous invite et nous sourit, et la Pureté a les yeux bleus,

Et tend vers nous ses mains pleines de grâces.

Et nous ne craignons rien non plus, car il est écrit : « Ceux qui agissent avec moi ne pécheront point. »

Car quel est celui de nous, dites-moi, qui jamais penserait mal ou désirerait quelque chose de défendu,

Sous les yeux de la Sainte Vierge ?

Quel est l'homme le plus insensé, le cœur le plus capricieusement sauvage,

Quel est le tempérament le plus échappé, comme un sanglier dans les plantations,

Qui ne se sentirait tout à coup invinciblement charmé,

Et ne se coucherait apprivoisé, inoffensif,

Aux pieds de Marie, comme au Paradis terrestre ?

Quelle est l'âme la plus inquiète de beauté,

Qui, après s'être enfiévrée de Raphaël et de Léonard,

Après avoir couru frénétiquement toute la terre,

A la chasse des nouveautés exotiques,

Après avoir tout cueilli et tout fané, arrivant enfin aux pieds de Marie,

Ne se mette à genoux en pleurant et ne lui prenne la main,

Pour faire sur ses yeux une nuit de paix ?

Et quel est le cœur le plus émoussé, le plus fini,

Le plus arrêté, comme une horloge qu'on ne remonte plus parce que le grand ressort est cassé,

Qui ne reprenne tout à coup sa cadence

Sous la main qui berça le berceau de l'Enfant-Jésus ?

(Etudes.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 29 Octobre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, prières du mois du Rosaire.

Mercredi, 1er Novembre : Fête de la Toussaint : messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à midi.

Quêtes pour la cathédrale.

Vêpres à 2 h. 1/2 ; sermon par M. Mao ; clôture du mois du Rosaire ; vêpres des Morts ; quête pour les Trépassés.

A 8 heures, sermon breton par M. Cuillandre ; vêpres des Morts.

Jeudi, 2 : Fête des Morts : messes à 5 h. 1/2, 6, 7 heures ; à 8 heures, office paroissial. Il n'y a pas de messe à 9 heures. A 10 heures, office canonial, procession sur la place, messe solennelle de *Requiem*.

De 2 heures à 4 heures, à la sacristie, inscription à la Confrérie des Trépassés.

A 8 heures, prières pour la paix.

Vendredi, 3 : Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes seuls.

Samedi, 4 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les prêtres défunts, curés et anciens vicaires de la paroisse.

Confession des garçons du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XXe Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Avant vêpres, à la sacristie, à 2 h. 1/2, réunion des Zélatrices de l'Apostolat de la Prière ; — *après vêpres*, à l'église, réunion de tous les associés, exposé de l'intention du mois, prières du Rosaire pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Mercredi : Fête de la Toussaint : 1re messe à 6 heures. La réunion, messe et communion générale des hommes aura lieu à 7 heures ; messe des enfants, à 8 heures Messe à 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. Au prône, prières du Rosaire pour la France.

Les vêpres, à 3 heures, suivies d'une instruction sur les Morts, par le R. P. Hascoët, missionnaire du Saint-Esprit ; vêpres des Défunts et absoute.

Le soir, à 8 heures, instruction bretonne par M. l'abbé Kermanac'h ; procession autour de l'église, au chant du *Libera*. A ces réunions, quête pour les Trépassés.

Le jeudi, Fête des Morts : trois messes se suivront à 6 heures, trois autres à 7 heures, trois autres à 8 heures.

L'office solennel aura lieu à 8 heures et sera suivi de la procession au cimetière.

De 1 heure à 3 heures, M. le Recteur recevra, à la sacristie, les inscriptions pour la prière prônale et les cotisations pour la Confrérie des Trépassés.

1er vendredi du mois : 6 heures, réunion, messe et communion générale des Bretons, associés du Sacré-Cœur ; 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, réunion, messe et communion générale des mères de famille, associées du Sacré Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

Nous exhortons les fidèles à se confesser dès vendredi prochain, — nous confessons, toute la journée, et le soir, après 8 heures, *samedi, lundi, mardi* et *jeudi* —, et à faire la sainte communion plusieurs fois pour les Défunts, la France, la conversion des pécheurs.

Monseigneur l'Evêque officiera pontificalement, le jour de la Toussaint, à la cathédrale.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Mgr l'Evêque d'Arras reçoit la Légion d'honneur. — Le *Journal officiel* publie le décret nommant au grade de chevalier de la Légion d'honneur, au titre civil, Mgr Lobbedey, le vaillant évêque d'Arras, dont l'attitude, depuis le début du bombardement de cette ville martyre, a fait l'admiration de tous.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici comment est motivée cette distinction :

« D'Octobre 1914 à Juin 1915, est resté à Arras, au milieu des premières lignes françaises, sous un bombardement parfois très violent, se dépensant sans compter pour remplir son ministère, visiter nos soldats, inhumer les morts, pourvoir les ambulances, donnant à tous un magnifique exemple de calme, de sang-froid, d'énergie et du devoir pleinement accompli sous la menace immédiate de l'ennemi. »

Les Évêques français en Irlande.

Londres, 16 Octobre.

La guerre nous a été l'occasion de nombreux retours sur nous-mêmes. Aucun ne nous a été plus douloureux que celui auquel la révolte irlandaise du mois d'Avril nous a conduits. En 1870, les paysans irlandais se réunissaient, chaque soir, pour entendre lire les nouvelles de France. Ils pleuraient et priaient à nos revers. En 1916, nombre de braves gens se sont fait tuer en ligue plus ou moins ouverte avec nos ennemis. L'Irlande, cette nation de soldats, de missionnaires, de bâtisseurs d'Eglise idéalistes, associée à la civilisation la plus matérielle et la plus vulgaire que le monde ait jamais vue ! Que s'était-il donc passé ?

Certes, bien des choses où nous ne sommes pour rien. Contre l'Angleterre protestante et conquérante, l'Irlande celte et catholique poursuit son procès armé. Mais pour être secondaire, notre responsabilité n'en est pas moins importante. Par notre négligence et notre politique religieuse nous étions en train de changer en une étrangère une nation qui nous est véritablement sœur. L'Irlande insulaire et réfractaire aux Anglais a besoin d'interlocuteurs continentaux. Au rôle modérateur que nous eussions pu jouer, si nous avions maintenu nos anciennes relations, les Allemands, établis à notre place, ont substitué un rôle de véritable provocation.

Ces quelques considérations montrent la valeur de la visite que Mgr Touchet, évêque d'Orléans, Mgr Lenfant, évêque de Digne, Mgr Batiffol, chanoine de Notre-Dame, accompagnés de M. l'abbé Flynn, aumônier militaire, viennent de rendre aux évêques d'Irlande réunis à Maynooth, en vue de leurs grandes assemblées annuelles.

Maynooth est le Séminaire national irlandais, à 15 milles de Dublin. C'est le vrai centre de cette Eglise irlandaise si fortement constituée grâce à ses conciles réguliers, grâce à ses évêques élus par les curés des paroisses, grâce aux multiples fonctions d'Etat qu'elle accomplit en l'absence d'un gouvernement national.

Dans la pensée du président de Maynooth, qui avait pris l'initiative des invitations, la venue des représentants de l'Eglise de France ne devait avoir aucun caractère officiel. Les difficiles circonstances du moment semblaient l'interdire. De vieux amis se retrouvaient pour parler surtout de leur amitié passée. Mais l'admirable éloquence de l'évêque d'Orléans et les grandes évocations qui se manifestent à des Irlandais et à des Français dès qu'ils sont réunis, devaient opérer bien des transformations. Sollicités de haranguer les six cents jeunes gens du collège que l'on disait en partie germanophiles, les évêques français voyaient les ovations s'étendre de leurs personnes à l'Eglise de France, de l'Eglise de France à la France guerrière d'aujourd'hui et à ses alliés. Parlant de l'ardente prière irlandaise, Mgr Touchet, dans un très beau mouvement, la demandait et l'obtenait pour notre cause nationale.

Désormais, ce fut de la France et de la guerre qu'il fut question. A l'assemblée des évêques, dans deux réunions des catholiques de Dublin, le grand orateur parla de nos raisons d'être victorieux. Ainsi, il dissipa bien des préventions et des fausses idées. Exhortations victorieuses, avant même que d'être entreprises. A Dublin, à la seule annonce du président : « Les évêques français ! » tous les assistants se levèrent d'un mouvement unanime. Par une déclaration publique, le cardinal Logue, primat d'Irlande, tint à sanctionner les projets de nouvelle intimité franco-irlandaise émis de côté et d'autre. Les dignitaires de l'Eglise de France étaient à la veille de leur départ. Il voulut les conduire dans sa ville d'Armagh, la ville aux sept collines, berceau du christianisme irlandais, où dominant les toits bleus, face à la vieille cathédrale devenue protestante, il a fait jaillir du sol la nouvelle cathédrale catholique.

Des liens sont donc formés qui sont appelés à se resserrer d'eux-mêmes. Il suffit que passe un peu de temps et que se réalisent quelques plans. Ainsi survivra ce type de prêtre franco-irlandais aujourd'hui menacé d'extinction et qui, dans le passé, a fait honneur à la France et à l'Irlande. La réunion de la France et de l'Irlande, il faut le souhaiter d'ailleurs, ne sera pas limitée au seul domaine religieux. En tout ce qui est nécessaire, l'Irlande doit trouver en notre pays le correspondant continental dont elle ne peut se passer.

Entre nos amis irlandais d'hier et nos amis anglais d'aujourd'hui, les évêques français ont passé, sans qu'ils le cherchassent, comme des symboles de paix, comme des précurseurs de pacification. Tout le monde leur faisait fête et les voulait accueillir. Le mercredi, ils déjeunaient à la table du vice-roi et de lady Wimborne. Le vendredi, ils étaient les invités du cardinal. Puissent des jours meilleurs se lever pour l'Irlande !

(D'après le correspondant londonien de l'*Echo de Paris.*)

D'autre part, le *Gaulois,* dans une interview très détaillée, rapporte les impressions « ecclésiastiques » de Mgr Lenfant sur le Séminaire de Maynooth et sur le Primat d'Irlande.

Et le rédacteur du *Gaulois* conclut par ces considérations plus générales et vraiment éloquentes :

« ..... C'est d'abord un séminaire *national,* beaucoup plus national que ne le fut même notre Saint-Sulpice. Six cents jeunes gens y

Archives diocésaines de Quimper et Léon

étudient la philosophie et la théologie ; en outre, ils s'y perfectionnent dans les lettres et les sciences. L'étude des langues orientales, anciennes et modernes, de l'exégèse, du droit canon, de l'histoire, de toutes les sciences sacrées et même profanes y est poussée très loin. La liturgie y est enseignée et observée avec une piété minutieuse, ainsi, d'ailleurs, que le plain-chant. Nous avons assisté à des offices dont la beauté émouvante et la magnificence arrachaient des larmes d'admiration à Mgr d'Orléans... On ne voit cela qu'à Maynooth.

» Secondement, la valeur des professeurs, qui sont des prêtres séculiers, est tout à fait remarquable. Grâce à de nombreuses et riches fondations, les maîtres de Maynooth peuvent poursuivre des études longues et difficiles. Ils ont l'esprit très ouvert et sont à l'affût de tous les progrès scientifiques. Cela explique la richesse de leur bibliothèque et l'ampleur de leur information vraiment universelle.....

» Maynooth est la tête et le cœur de l'Irlande catholique, et vraiment la capitale intellectuelle de la grande île. C'est là, tout naturellement, que se réunissent régulièrement, deux fois par année, les trente-deux évêques de l'Irlande.....

» Enfin, c'est le gouvernement britannique qui a fait construire à ses frais le séminaire national irlandais et qui l'a enrichi de la plupart de ses dotations. C'est, d'ailleurs, ce même gouvernement qui, dans les paroisses irlandaises, fait verser par les curés le traitement des instituteurs ! Cela dit simplement pour montrer quel appui l'Eglise catholique irlandaise trouve dans le libéralisme adroit du gouvernement britannique. Comment s'étonner, dès lors, de la réception, d'une courtoisie si délicate, que nous fit le vice-roi, S. Exc. lord Wimborne, à qui le cardinal Logue voulut bien nous présenter ?.....

» Sa Grandeur nous fit aussi le plus aimable portrait de S. Em. le cardinal Logue, archevêque d'Armagh. Ce vénérable pasteur de soixante-seize ans a la belle simplicité, la charité, la douceur exquise de l'apôtre saint Jean. Dans sa modeste résidence d'Armagh, il ne laisse à personne le soin de donner la pâture à son serin favori, et les rouges-gorges viennent des champs recevoir grains de mil et miettes de pain des mains du Primat d'Irlande. Le bon cardinal préside la table épiscopale en patriarche et sert lui-même ses hôtes. Il entretenait les meilleures relations avec l'archevêque anglican d'Armagh et l'appelait : « Mon frère, mon bon frère... » Cet archevêque est mort, et maintenant le cardinal de la Sainte Eglise Romaine dit tristement du défunt : « Mon pauvre frère... »

» Tant de bonté rayonnante et active et cette inaltérable fraîcheur d'âme ont acquis au cardinal Logue une popularité et une autorité sans égales. Il a eu le bonheur d'achever et de bénir la nouvelle cathédrale catholique d'Armagh, une pure merveille, d'une richesse inouïe et d'un goût irréprochable. On me cite des chiffres qui déconcertent un peu nos timidités françaises : la chaire vaut 70.000 francs ; les autels de 100 à 150.000 francs ; des mosaïques partout, les plus beaux marbres de l'Italie, etc..., magnificence qui a accrédité un dicton populaire où l'on retrouve l'esprit un peu railleur de nos frères celtes : « Le cardinal a une belle » cathédrale et un pauvre archevêché ; l'archevêque (anglican) a » une pauvre cathédrale et un très riche archevêché ! »

» Depuis saint Patrick, apôtre de la verte Erin, peu de primats ont aussi complètement gagné l'affection de leur peuple que le cardinal Logue....

» Les Allemands, c'est un fait bien constaté aujourd'hui, avaient organisé en Irlande une « propagande » dont il subsiste encore quelque chose. De plus, il est avéré qu'ils fournissaient aux catholiques des armes contre les protestants et aux protestants des armes contre les catholiques. Cette fourberie à deux tranchants est, du reste, parfaitement dans la manière boche. Ils ont semé à profusion germes de division et graines de haine.

» Nous-mêmes, Français, avons été calomniés auprès des catholiques irlandais par eux et un peu par nous-mêmes.

» Il faut que se taisent ces rancunes du passé afin qu'elles ne nuisent point à la cause sacrée que nos alliés et nous défendons aujourd'hui.

» En Irlande comme en Espagne, on devrait savoir que nous sommes fidèles à notre passé : *Gesta Dei per Francos*. On fait les gestes de Dieu quand on défend le droit, la liberté, la foi jurée, l'humanité.

» Donc, il conviendrait qu'on répandît à profusion en Irlande des tracts français sur les buts de la guerre. La population ne les connaît pas, ces buts sublimes, ou elle ne les comprend pas encore assez.

» Et enfin, en ami ancien et fervent de la Grande-Bretagne, nous souhaitons que l'Irlande toute entière — dont l'Ulster orangiste compris — trouve bientôt dans le *home rule* la pacification définitive, l'union réelle. Pourquoi les patriotes orangistes ne trouveraient-ils pas précisément dans leur fidélité et leur attachement à la vieille Angleterre le motif déterminant d'accepter le *home rule*, pour le plus grand bien du Royaume Uni ? Formuler affectueusement un tel vœu, ce n'est pas s'immiscer dans la politique de nos alliés. C'est souhaiter seulement que l'Angleterre et l'Irlande trouvent bientôt leur bien commun et solide dans un statut qui respecte les droits des uns et même les légitimes susceptibilités des autres.

» Mais, quelles que soient les chances d'une solution plus ou moins proche, rappelons à l'Irlande le noble cri de O'Connel : « *Remember your soul and liberty !* Souviens-toi de ton âme et de la liberté !

» Irlande, Irlande, n'oublie pas, en ces jours tragiques, ta foi romaine, ni la France que tu as aimée, que tu aimes et qui n'a cessé de te chérir !

» F. GAUCHERAND. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Graves avertissements des évêques de Suisse. — Nous citons d'après l'excellent *Courrier de Genève,* ces graves avis adressés par les Évêques de Suisse à leurs peuples à l'occasion de la fête fédérale d'actions de grâces qui vient d'avoir lieu :

« Le cinquième commandement de Dieu « Homicide point ne seras », nous ordonne de donner à notre corps les soins raisonnables exigés par les nécessités de la vie. Cela est évident, et il n'est guère besoin d'insister sur ce point. Ce n'est pas le corps, c'est bien plutôt l'âme qui risque fort d'être négligée et mise en péril par les théories modernes et les idées du jour.

» Voyez, par exemple, nos intérieurs domestiques. On veut que tout y soit vaste et spacieux, rempli d'air et de lumière ; il faut que tout charme le regard et soit conforme aux règles du bon goût. Certes, nous ne voyons pas d'inconvénient à tout cela ; mais s'il n'y a aucun crucifix, aucune image pieuse, aucun livre d'éducation religieuse pour apporter à l'âme la lumière du Ciel et lui faire respirer une atmosphère surnaturelle, ne privez-vous pas cette âme de quelque chose qui lui est nécessaire, et n'a-t-elle pas à en souffrir ?

» Voyez encore la manière de vous nourrir. Tout est choisi, pesé, calculé ; rien ne coûte trop lorsqu'il s'agit de nous procurer les aliments les plus nutritifs et les plus aptes à entretenir les forces, la santé et la vigueur du corps. Ici encore, nous ne trouvons rien à reprendre ; mais, si, à côté de cela, on n'entend pas la parole de Dieu dans les sermons ou les catéchismes, si on ne s'approche, jamais, ou seulement une fois par année, de la Table Sainte pour y nourrir l'âme du Pain de vie, cette âme doit nécessairement s'affaiblir et souffrir grand dommage.

» Pensez enfin à toute notre vie moderne. On cultive les arts et la musique, on fréquente les théâtres et les concerts, on fait de de grandes promenades et des parties de plaisir. Eh bien ! soit : cela encore est permis, pourvu qu'on respecte les commandements de Dieu et de l'Eglise. Mais ne serait-il pas bien plus nécessaire encore de s'occuper de son âme et de lui faire accomplir des progrès dans la vie spirituelle ? Bien des chrétiens évitent et délaissent la prière, la méditation, l'examen de conscience, les dévotions, les œuvres de piété. En le faisant, ils négligent leur âme au profit de leur corps. Et pourtant Notre Seigneur nous exhorte à rechercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice et de ne pas nous inquiéter outre mesure de notre corps, de notre nourriture et de nos vêtements *(Luc,* XIII). Il nous avertit charitablement qu'il ne nous servirait à rien de gagner le monde entier si nous venions à perdre notre âme *(Matth.,* XVI, 26).

» Malheureusement, on ne se contente pas de donner au corps les soins raisonnables et honnêtes dont nous venons de parler. Sous prétexte de le fortifier et de l'endurcir, on s'est mis à le découvrir ; cela se voit chez les enfants, chez les grandes personnes, souvent même sans distinction de sexe et en public. Ces excuses-là, nos très chers Frères, ne peuvent nullement se justifier ; on aura

beau les décorer de nom pompeux, ils sont et restent condamnables, car il est bien évident qu'ils émoussent l'honnêteté, qu'ils excitent au plus haut degré les mauvaises passions, qu'ils blessent la pudeur et favorisent le vice. Nous protestons hautement contre ces abus intolérables qui sont la honte de notre temps. Ce n'est pas là l'esprit de Jésus-Christ qui nous ordonne de nous renoncer à nous-même *(Matth.,* XVI, 24) ; ce n'est pas non plus l'esprit de saint Paul qui a dit : « Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié » leur chair avec ses passions et ses mauvais désirs » *(Gal.,* V, 21).

» Nous ne pouvons ne pas dire encore un mot des modes féminines. On ne s'habille plus pour se vêtir, mais — dirait-on — pour exciter les convoitises et la lubricité. Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que les personnes qui ont la prétention d'être honnêtes et pieuses, s'abaissent à suivre ces modes déshonnêtes. Elles se permettent même d'entrer ainsi dans nos églises et de s'approcher de la Sainte Table pour y recevoir le Pain des anges. Ici encore, nous élevons notre voix avec énergie, et nous consentons à ce qu'on refuse la sainte communion à des personnes qui, ainsi vêtues, oseraient s'approcher de l'autel.

« Que donnerait un homme en échange de son âme ? » dit le Sauveur *(Matth.,* XVI, 26). Quelle terrible responsabilité n'encourent pas ceux qui, par le scandale donné, ruinent leur âme en même temps qu'ils tuent la vie surnaturelle dans l'âme de leurs frères ! Le Fils de Dieu l'a dit : « Craignez celui qui peut faire » tomber l'âme et le corps en enfer » *(Matth.,* X, 28). Et nous répétons donc encore une fois : Ne soignez pas votre corps au détriment de votre âme. »

BIBLIOGRAPHIE

En l'honneur de saint Martin. — A l'occasion des prières nationales, qui auront lieu à Tours, au tombeau de saint Martin, et dans les églises et sanctuaires de France, on a édité un nouveau cantique en l'honneur de l'Apôtre des Gaules.

La musique est fort belle ; elle est de A. Rastier, ancien maître de chapelle à la cathédrale de Tours. Les paroles ont été composées, *pour le temps de la guerre,* par J. VÉZÈRE, l'auteur si connu et si apprécié de tant de cantiques répandus partout.

Le même feuillet contient les belles Stances à saint Martin extraites du Bréviaire romain : *O beatum virum,* etc.

S'adresser au bureau de la basilique de Saint-Martin, rue Descartes, 2 (Tours). Prix de l'exemplaire (paroles, musique et accompagnement) :

L'exemplaire, 0 fr. 10 ; — la douzaine, 1 fr. ; — le cent, 7 fr. 50 ; le mille, 70 fr.

LETTRE DU CARDINAL GASPARRI AU CHANOINE GEORGES ARDANT

M. le chanoine Ardant, aumônier militaire, auteur du **Livre du blessé,** a eu la joie de recevoir de S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Benoît XV, la lettre suivante :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« *Du Vatican, 5 Octobre 1916.*

» Le Saint-Père a beaucoup agréé l'hommage que vous lui avez fait de votre *Livre du blessé*. Il y a retrouvé les meilleures qualités de zèle délicat et de bonté sacerdotale dont le clergé français, en tout temps, a donné tant d'exemples.

» Votre livre permet d'entrevoir, en effet, quelque chose de la tendresse avec laquelle vous vous êtes penché, Monsieur le Chanoine, sur les jeunes hommes que la guerre a meurtris et souvent si cruellement mutilés, et avec quelle intelligence surnaturelle vous avez su, au besoin, leur rendre la mort presque douce.

» Mais surtout cet ouvrage, empreint d'une charité vraiment éclairée, est appelé à devenir un instrument de la grâce du bon Dieu pour aider les soldats blessés à se renouveler dans leur âme en même temps que la Providence leur rendra la santé du corps ; votre expérience très avertie des dangers qui accompagnent ce retour à la santé prémunit les convalescents, avec une singulière délicatesse, contre les influences déprimantes qui menacent leurs énergies surnaturelles ; vous avez su trouver les accents les plus persuasifs, où se reconnaît l'onction de l'Esprit-Saint, pour cultiver en ces cœurs, à la faveur même des épreuves qui les ont atteints, les nobles ambitions de la véritable vie chrétienne, pour les former à la sainteté appropriée à l'état de chacun, et pour leur inculquer les devoirs multiples de l'apostolat.

» Aussi le Souverain Pontife se plaît-il à bénir ce petit livre dont le clergé français aimera sûrement à se servir pour tirer de cette œuvre elle-même, malgré ses maux innombrables, des fruits excellents de rénovation chrétienne, et, très affectueusement aussi, il en bénit le très sacerdotal auteur.

» En vous remerciant, Monsieur le Chanoine, de l'exemplaire que vous m'avez destiné à moi-même, je vous prie de croire à mes sentiments cordialement dévoués.

» P. card. GASPARRI. »

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Le Lt-Colonel DRIANT, allocution prononcée en l'église Notre-Dame de Paris, par le R. P. BARRET, le 28 Juin 1916 — Brochure in-8 couronne, avec très beau portrait du colonel : 0 fr. 50 ; *franco*, 0 fr. 60.

Répondant aux nombreux désirs qui lui ont été exprimés et soucieuse plus encore de glorifier la mémoire de nos héros, la Ligue des Patriotes vient de faire éditer chez Gabriel Beauchesne l'allocution prononcée à Notre-Dame de Paris, par le R. P. Barret, au service funèbre du lieutenant-colonel Driant et de ses chasseurs. Une très belle photographie y fait revivre, dans une martiale attitude, le héros du bois des Caures. Ceux qui ont assisté à cette imposante cérémonie retrouveront avec plaisir les accents si patriotiques et si émus qui les ont fait tressaillir ; tous y salueront avec fierté, suivant la thèse de l'orateur, une prestigieuse incarnation de l'âme française.

Se vend au profit des Œuvres de guerre de la *Ligue des Patriotes*.

Lumen vitæ. *L'Espérance du salut au début de l'Ere chrétienne*, par Adhémar d'ALÈS, professeur à l'Institut Catholique de Paris. — TABLE : 1. La paix romaine ; 2. Le mysticisme oriental ; 3. L'espérance d'Israël ; 4. La bonne nouvelle du royaume des cieux ; 5. La lumière et la vie ; 6. Le Christ en saint Paul ; 7. L'Apocalypse de saint Jean. — EPILOGUE. — 1 vol in-8 couronne (282 p.), 3 fr. 50 ; franco, 3 fr. 75.

A nos soldats qui luttent et qui meurent pour la France, ces pages sont dédiées. Composées pour ceux de l'arrière par un prêtre à qui fut refusé l'honneur d'exercer son ministère sur le front, puissent-elles porter, dans la tranchée même, un écho de la Patrie croyante. Beaucoup sont simplement transcrites de nos Livres saints. Les âmes qui pleurent et les âmes qui cherchent y reconnaîtront et peut-être y goûteront des pensées dont vingt siècles chrétiens ont vécu, qui ne sauraient vieillir, et dont les angoisses présentes raniment l'actualité. Les âmes qui s'offrent héroïquement aimeront d'autant plus leur sacrifice qu'elles verront mieux leur récompense.

AVIS La Bibliothèque de la Congrégation des Demoiselles est transférée du n° 43, rue Kéréon, au n° 8 de la rue des Gentilshommes (rez-de-chaussée).

TRÉFILERIES et LAMINOIRS du HAVRE

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration, usant des pouvoirs que lui confère l'article 6 des statuts, a décidé de porter le capital de 25 à 30 millions de francs par l'émission de 50.000 actions nouvelles du nominal de 100 francs, au prix de 225 francs, payable 150 francs en souscrivant et 75 francs du 20 Décembre 1916 au 10 Janvier 1917.

Le Conseil a décidé que les 50.000 actions nouvelles seraient offertes de préférence aux actionnaires de la Compagnie dans la proportion d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes. Ces souscriptions seront irréductibles et il ne sera pas tenu compte des fractions.

En outre, afin de faciliter, autant que possible, l'exercice de ce droit de souscription aux actionnaires que la guerre aura mis dans l'impossibilité d'en user dans le délai de souscription qui sera indiqué plus loin, le Conseil a pris des arrangements avec un groupe financier pour que les actions qui n'auraient pas été souscrites par les actionnaires dans le délai et les conditions fixés soient souscrites par les membres de ce groupe avec engagement de les rétrocéder au prix coûtant, à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes, dans un délai expirant trois mois après la cessation des hostilités, aux actionnaires se trouvant dans certaines circonstances déterminées et justifiant avoir été ainsi, par des raisons se rattachant à la guerre, empêchés d'exercer en temps utile leur droit de souscription.

La souscription sera ouverte le 9 Octobre 1916 et close le 9 Novembre 1916.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Siège de la Société, 29, rue de Londres, Paris, ou aux guichets des Etablissements suivants, qui recevront les souscriptions : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque Nationale de Crédit, Banque Suisse et Française, Banque Transatlantique, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie, ainsi qu'à toutes les Agences et Succursales, tant à Paris qu'en Province.

L'insertion stipulée par la Loi a paru dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* numéro du 18 Septembre 1916.

Toutes les règles prescrites par les textes relatifs aux Emissions de Valeurs mobilières, et notamment par la Loi du 31 Mai 1916, ont été observées.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE B. CURÉ D'ARS conduisant le chrétien au ciel, par l'abbé L. MAILLET-Guy, 2e éd., 632 p., *1 fr. 75* ; relié *2 fr., 2 fr. 50* et *3 fr.* ; port *0 fr. 20*. Réduction par quantité, chez l'auteur, 14, rue Tramassac, Lyon.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

AVIS Biais Frères et Cie fabricants d'Ornements d'Eglise, **74, rue Bonaparte, Paris,** informent leurs clients qu'ils trouveront chez eux, à des conditions très avantageuses, les matériaux pour la confection des ornements. Les achats doivent être réalisés de suite pour éviter la nouvelle hausse annoncée. Fabrique à Lyon, 8, rue Pierre-Dupont. Adresser commandes et correspondances **74, rue Bonaparte, Paris, 6e.**

POUR Timbres-Poste **0F,50** *RECEVREZ* franco domicile
une pochette échantillon
8 GRAINS de VALS
pour trois semaines traitement laxatif, dépuratif.
64. Boulevard Port-Royal, à PARIS

VEUVE J. CLAVERIE & FILS
Maison centenaire
115 et 115 bis, Rue David Johnston, BORDEAUX
MUSCAT MONOPOLE DU VIEUX PRIEURÉ
Vin liquoreux, vivifiant et très agréable, recommandé pour les réceptions, goûters, desserts, pique-niques.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

31e ANNÉE. **Vendredi 3 Novembre 1916.** N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE

I. — Près de nos Morts.
II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Mort au champ d'honneur : le P. J.-L. Bozec ; Œuvre de N.-D. de Salut ; Quimperlé ; Lesneven ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Rennes.
III. — *Chronique générale :* Le Catholicisme en Roumanie ; Ne retardez pas le Baptême ; Mission Catholique Suisse : Visite de camps, Prisonniers hospitalisés en Suisse, A la recherche des disparus.
IV. — *Variétés :* La Cloche des Morts.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Novembre. — 21e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. Mémoire des Saintes Reliques et de l'Octave.
Lundi, 6. — S. Hiltut, Abbé. Semi-double. Blanc. — Dans les églises consacrées du diocèse, autres que la Cathédrale, anniversaire de la Dédicace : Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 8. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 9. — Dédicace de la Basilique de Latran. Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 11. — S. Martin, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 12. — 22e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pleyber-Christ . . . . . du 1er au 6 Novembre.
Lambézellec. . . . . du 7 au 14 —

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Près de nos Morts.

Avant que les fureurs de la guerre ne se fussent déchaînées, le cimetière n'était qu'un étroit lambeau de terre : les morts y tenaient à l'aise.

Aujourd'hui, c'est une plaine qui grandit sans cesse, ouverte sur la plaine plus vaste où nos armées se sont battues et où gisent encore tant de victimes. Une immense concentration de cadavres a été faite. L'implacable Faucheuse y a jeté plus de corps brisés que l'équipe des fossoyeurs ne pouvait préparer d'abris pour recevoir toute cette moisson.

En ces couchettes mortuaires, chefs et soldats sont venus s'aligner sur le même rang, pour leur dernier sommeil. La mitraille qui les a frappés ne regardait pas au visage. Illustres ou inconnus, jeunes comme vieux, elle les a poursuivis de ses coups sans relâche. Elle les a renversés sans pitié. Et maintenant, ils reposent les uns près des autres, confondus dans l'obscurité de tombeaux semblables, frères d'armes plus que jamais en ce rapprochement de leurs restes et en cette communauté de leur destin : officiers aux manches couturées de galons d'or, hommes de troupe à la capote poudreuse, aumôniers étendus dans leur soutane près de ces combattants qu'ils avaient suivis au péril et qu'ils accompagnent encore dans leur demeure du repos suprême.

Comment, à ce spectacle, contenir notre tristesse ?.....

Mais une espérance relève nos pensées abattues, l'espérance qui vient d'en Haut. Elle domine notre peine, comme le Crucifix qui nous l'enseigne domine nos tombes. Le Christ nous rendra les morts que nous avons perdus.

Envoyant ses hommes à un poste de sacrifice, un chef les désignait de ce seul mot à l'admiration et au regret de leurs camarades : « Saluez ces Messieurs, vous ne les reverrez plus ! »

Nous reverrons les nobles immolés de la bataille. Ils sont vivants, plus que jamais. Ils survivent en Dieu où nous les rejoindrons, un jour.

Cette croyance est depuis longtemps la nôtre. Toutes les générations françaises n'ont cessé d'y être fidèles. Enfants, nous l'avons reçue de nos pères et de nos mères qui l'avaient apprise sur les genoux de leurs aïeux. Vieillis à notre tour, nous la transmettrons à nos fils, comme un legs sacré. Pour nos corps tombés en poussière, nous réclamerons d'avance une croix : elle rendra témoignage de notre invincible confiance en la destinée promise par le Sauveur à ceux qui s'attachent à lui : « Je suis la résurrection et la vie. Quand même vous seriez morts, moi je vous ressusciterai éternellement. Venez donc, les bien-aimés de mon Père, au royaume qui de tout temps vous fut préparé. »

Aurions-nous hésité autrefois à nous fier à cette annonce grandiose, notre doute se dissiperait devant l'immense massacre de la

guerre. Comment ne pas sentir profondément, au sein de la furieuse tuerie, tout l'inachevé de notre destinée terrestre, la nécessité logique d'une existence dépassant notre horizon visible, réparant les injustices et les duretés de notre sort, comblant ailleurs, plus haut, dans l'infini, l'attente impérieuse de nos âmes ?

Ce besoin de croire à l'immortalité de nos morts, les incroyants le partageaient hier, à l'intime de leurs consciences et dans le secret de leurs foyers, quand un cercueil se fermait sur l'un de leurs proches. Aujourd'hui, devant le grand cimetière de la France où tous nous avons laissé quelqu'un des nôtres, leur irrésistible espoir se traduit à haute voix, en formules sœurs de nos affirmations chrétiennes.....

Ayez confiance, chers morts. Endormez-vous sans amertume dans vos cercueils de misère : vous vous réveillerez en Dieu.

Quand vous en aurez été jugés dignes là-haut, vous irez rejoindre vos aînés du Paradis, les anciens soldats de la Patrie terrestre devenus les hôtes de la sainte Patrie. Français du Ciel, vous n'oublierez pas la France qui continue de batailler dans les dures mêlées de ce monde. Vous resterez avec nous dans nos combats, nous exhortant de votre souvenir, nous protégeant de votre intercession, jusqu'à ce que, morts et vivants, nous nous retrouvions pour le grand triomphe, celui qui rassemblera tous les siècles et tous les peuples au seuil du firmament d'azur.....

Destinés à tomber comme vous dans un assaut, ou réservés pour une fin plus paisible, aucun de nous ne voudra manquer à cette fête de Dieu.

Devant son trône étincelant, nos régiments se reformeront au complet, avec leurs blessés, leurs tués, leurs disparus, tous réunis, guéris, ressuscités. Nos épées et nos drapeaux salueront le Roi de gloire d'un hommage digne de lui. Nos cœurs l'acclameront d'un éternel amour. Et lui-même, magnifique en ses dons, nous prodiguera ses palmes et ses couronnes qui auréoleront nos visages d'un reflet de sa beauté et feront vibrer en nos cœurs son allégresse infinie.

THELLIER DE PONCHEVILLE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 5 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9 heures. A 10 heures, service et messe de *Requiem ;* messe basse à midi. A la messe de 7 heures, communion générale des hommes.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Lundi 6 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les défunts de la Confrérie des Trépassés. A 9 heures, service et messe pour les évêques et chanoines défunts.

Toute la semaine, à 6 h. 1/2, service et messe pour les défunts de la paroisse.

Mardi 7 : à 8 heures, à la chapelle de la Retraite, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.

Mercredi 8 : confession des enfants de la communion privée.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Jeudi 9 : à 7 heures, communion des enfants confessés la veille.
A 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.
Vendredi 10 : confession des petits enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er vendredi :* 8 heures du soir, réunion générale où les hommes ont leur place réservée ; instruction, bénédiction.

Samedi : 6 h. 3/4, service solennel pour les bienfaiteurs de la paroisse ; 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

XXIe dimanche après la Pentecôte : messe à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2 ; à 7 heures, réunion, messe et communion des jeunes filles associées du Sacré Cœur ; la grand'messe à 10 heures moins un quart, précédée d'un service et suivie d'une absoute solennelle.

Après vêpres : réunion de l'Archiconfrérie, recommandations, quête, prières pour la France, Salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 5 Novembre :* réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Jonqueur sera chanté, à Plouénan, le *mercredi 8 Novembre*, à 10 heures.

— Le grand service pour le Père Jean-Louis Bozec sera chanté à Gouézec, le *jeudi 9 Novembre*, à 10 heures.

Mort au champ d'honneur. — Nous apprenons la mort au champ d'honneur, du Père BOZEC Jean-Louis, *Lazariste*, de Gouézec.

Désireux de rendre plus de services encore que dans les brancardiers, le P. Bozec s'était empressé de saisir l'occasion qui se présentait à lui d'être infirmier régimentaire au ..e bataillon de chasseurs à pied.

Il venait de se rendre aux tranchées avec le bataillon, le soir du 13 Septembre, à la côte 76, devant Cléry, près du mont Saint-Quentin. Dans la nuit, il y a une attaque, le capitaine est grièvement blessé, le Père, ne comptant pas avec le danger, malgré le bombardement terrible, les éclatements de grenades, sort de son poste de secours, accompagné du major, pour venir en aide au capitaine.

C'était d'ailleurs trop tard, et le brave P. Bozec recevait lui-même une grenade à la tête : il est mort sur le coup. Malheureusement le bout de boyau où il était tombé se trouvait entre les deux lignes de feu.

Huit jours auparavant, il disait, pour la première fois, la messe au camp, sur un autel que ses Chasseurs avaient construit et orné.

Le soir, il était tout heureux de parler de la bonne journée : tous les officiers avaient assisté à sa messe ainsi que beaucoup de soldats. Il leur adressa une courte allocution.

« Ce même soir, dit un confrère, nous nous sommes entretenus de la Divine Providence et de la résignation à la sainte volonté du

bon Dieu. Ce fut notre dernière conversation. » Le bataillon avait été rappelé brusquement aux tranchées.

Le Père Robert, secrétaire général des Lazaristes, fait le plus grand éloge du P. Bozec : « Nous regrettons beaucoup, dit-il, ce jeune missionnaire qui donnait de si belles espérances ».

Nous le recommandons aux prières de ses confrères et de ses amis.

Quimper. — **Œuvre de N.-D. de Salut.** — La messe annuelle pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut aura lieu à Saint-Mathieu, le mercredi 8 Novembre, à 8 heures.

Instruction et bénédiction. Indulgence plénière.

Quimperlé. — **Retraite de Tertiaires,** *du 22 au 26 Octobre.* — 7 paroisses, 55 retraitantes : Quimperlé, 24 ; Clohars-Carnoët, 20 ; Querrien, 5 ; Mellac, 2 ; Meslay, 2 ; Moëlan, 1 ; Tréméven, 1.

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes,** *du 22 au 28 Octobre 1916.* — 61 paroisses, 212 retraitantes : Plabennec, 13 ; Ploumoguer, 11 ; Brélès, 11 ; Guissény, 9 ; Plougar, 8 ; Kernouès, 8 ; Lanhouarneau, 8 ; Guipavas, 7 ; Bourg-Blanc, 6 ; Ploudalmézeau, 6 ; Plouédern, 6 ; Plougastel, 6 ; Ploudaniel, 6 ; Plouarzel, 5 ; Plouguin, 5 ; Plounévez-Lochrist, 5 ; Plouvien, 4 ; Plounéour-Trez, 4 ; Tréouergat, 4 ; Trégarantec, 4 ; Tréglonou, 4 ; Lesneven, 3 ; Lanarvily, 3 ; Landivisiau, 3 ; Le Folgoët, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Guiclan, 3 ; Gouesnou, 3 ; Plouguerneau, 3 ; Plouhinec, 3 ; Coat-Méal, 2 ; Lannilis, 2 ; Lanildut, 2 ; Goulven, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Milizac, 2 ; Plounéventer, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Kernouès, 2 ; Plougourvest, 1 ; Plouigneau, 1 ; Plouzané, 1 ; Plouider, 1 ; Plougasnou, 1 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1 ; Trébabu, 1 ; Lampaul, 1 ; Lanrivoaré, 1 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 1 ; Henvic, 1 ; Landunvez, 1 ; Lambézellec, 1 ; Dirinon, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Rosnoën, 1 ; Cléder, 1.

Nos prêtres soldats.

Décorations. — Médaille militaire : *Tassin Corentin,* caporal brancardier au 219e d'Infanterie : « Caporal brancardier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve, toujours prêt à se porter au secours des blessés, aux points les plus dangereux. Déjà deux fois cité à l'ordre. A été blessé très grièvement le 31 Août 1916, en donnant ses soins en première ligne. »

Le caporal Tassin, titulaire de deux citations à l'ordre du jour, était M. l'abbé Tassin, prêtre instituteur à Concarneau. Il a succombé, le 2 Septembre, des suites des blessures reçues sur le champ

Archives diocésaine de Quimper et Léon

de bataille dans l'exercice de sa mission de dévouement, et c'est sur son lit de mort que la médaille militaire lui a été remise.

— Médaille de Saint-Georges : M. *Queffélec*, de Dinéault, prêtre de l'ordination de Juillet 1914, a été décoré, le 2 Octobre, de la médaille de Saint-Georges, par le général Gouraud.

Citations. — *Roudaut Jean-Louis :* « Soldat brancardier très dévoué, a assuré l'évacuation des blessés sous un violent bombardement, allant chercher les camarades en avant des lignes sur un terrain battu par la mitraille. » — (Ordre du Régiment.)

Signé : Le Gallois, *lieutenant-colonel.*

M. l'abbé Roudaut est vicaire à Plobannalec.

— *Durand Laurent :* « Excellent sujet, très brave. Patrouilleur plein de cran. A eu une attitude très brillante à l'assaut des tranchées allemandes conquises par la compagnie. » — (Ordre de la Division.)

Signé : Général Mignon.

Le P. Durand, né à Plobannalec, est moine bénédictin du monastère de Kain (Belgique).

— *Cosquéric Louis*, adjudant au 62e d'Infanterie : 1re citation : « D'un courage et d'un sang-froid exceptionnel, a fait preuve dans les circonstances les plus difficiles, d'une très grande autorité sur ses hommes. » — (Ordre du Régiment.)

Signé : Colonel Chapard.

2e citation : « D'une bravoure calme et exemplaire, s'est fait remarquer dans les combats livrés depuis le début de la guerre. Le 25 Décembre 1915, a attaqué à revers un fortin allemand et en a déterminé la chute par son mouvement. A été blessé. » — (Ordre de l'Armée.)

Signé : Joffre.

Le P. Cosquéric, né à Plobannalec, est moine bénédictin de Clervaux (Luxembourg).

— *Larnicol Corentin*, caporal : « Le 12 Juin 1916, a fait preuve de sang-froid et de courage sous un bombardement qui nivelait la tranchée, a fait preuve de la plus grande bravoure et a refoulé l'ennemi qui se portait à l'assaut de nos lignes. » — (Ordre de la Brigade.)

M. l'abbé Larnicol est séminariste de Quimper.

— *Kermarec Louis*, soldat à la 22e compagnie du 219e d'Infanterie : « A soigné et ramassé plusieurs blessés, sous un violent bombardement et avec la plus grande abnégation ».

M. l'abbé Kermarec est prêtre-instituteur à Plouzané.

Rennes. — Le vénéré Métropolitain de Bretagne vient d'écrire une Lettre pastorale « à l'occasion de ses noces d'or de sacerdoce et de ses noces d'argent d'épiscopat ». Il y aura cinquante ans, en effet, le 22 Décembre prochain, que M. l'abbé Dubourg reçut l'ordre sacré de la prêtrise des mains de Mgr David, évêque de

Saint-Brieuc. Et c'est au Consistoire du 11 Janvier 1893 qu'il fut préconisé évêque de Moulins. De telle sorte que, dans quelques semaines, il pourra célébrer les « noces d'or achevées de son sacerdoce et les noces d'argent commencées de son épiscopat ». Dans les circonstances actuelles, cette cérémonie ne saurait être marquée que par le recueillement et la prière. De la Lettre touchante par laquelle Monseigneur l'Archevêque invite les prêtres et les fidèles à s'unir à lui dans ce double jubilé, nous extrayons les passages suivants qui sont comme la conclusion de sa longue carrière sacerdotale et marquent le véritable caractère de la piété bretonne.

« C'est surtout, quand on est arrivé au seuil de l'Eternité, quand on a doublé le *cap* de la vieillesse, quand on sent le moment venu bientôt de réciter son *Nunc dimittis* et de paraître au tribunal du Souverain Juge, que ces leçons se revêtent d'une force particulière et nous apparaissent dans une lumière d'une intensité exceptionnelle. Les pensées qui s'agitent alors dans l'âme instruite et éclairée peuvent, me semble-t-il, se résumer dans cette sentence de Salomon désabusé : « *Vanitas vanitatum et omnia vanitas* » (1) mais en ayant soin d'y ajouter ce complément admirable du Livre de l'Imitation : « *Præter amare Deum et illi soli servire. — Tout est vanité sur la terre, hormis aimer Dieu et le servir Lui seul.* »

» Dans mes visites aux monuments de Rome, j'ai toujours été frappé par deux inscriptions très laconiques, mais combien suggestives, qu'on lit sur deux mausolées placés en face l'un de l'autre et appartenant à la famille princière des *Altieri*, dans une petite église auprès du Capitole. Sur l'un de ces tombeaux est écrit ce seul mot : « *Nihil* », et sur l'autre : « *Umbra* ». Oui, que c'est donc bien la caractéristique de la vie de l'homme sur la terre !

» Mais ce « *néant* » et cette « *ombre* », ne l'oublions pas, peuvent se transformer en des mérites d'un prix infini, si la pensée de Dieu, si le *sens chrétien*, viennent les pénétrer, les ennoblir et les surnaturaliser.

» Nous sommes en ce moment, à un *tournant* de notre histoire nationale, la France reçoit un « baptême de sang » et passe par l'épreuve la plus terrible qu'elle ait jamais subie. Voulons-nous qu'elle en sorte rajeunie, vivifiée et grandie ? Ce résultat ne pourra être atteint qu'à une condition, une seule : c'est qu'elle redevienne foncièrement chrétienne. La parole dont Pie X fit le programme de son Pontificat, sera éternellement vraie : « *Instaurare omnia » in Christo.* » (2) Cette rénovation ne peut s'accomplir que dans le Christ Jésus.

» A maintes reprises, vous le savez, M. T. C. F., j'ai fait de cette pensée substantielle le thème de mes exhortations et de mes Lettres pastorales. Les vieillards aiment à se répéter. Saint Jean dans les dernières années de sa vie, ne pouvant plus marcher, se faisait porter au milieu de ses disciples et ne leur disait jamais que les

---

(1) Eccles. 1, 2.
(2) Ephes. 1, 10.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mêmes paroles : « Mes petits enfants, aimez-vous bien les uns les » autres. » De même aussi, au risque d'abuser de votre patience, j'oserai vous redire encore avec toute l'énergie de ma foi épiscopale et bretonne : « Oh ! Imprégnez-vous jusque dans vos fibres les plus » intimes du *sens chrétien*. Faites régner le Christ et dans votre » vie privée et dans votre vie publique, dans vos mœurs, dans vos » sentiments et dans vos cœurs. *Oportet illum regnare* (1) ; car » c'est le secret du véritable bonheur en cette vie et en l'autre. » *Promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ* » (2).....

» Si vous avez l'honneur d'être pères ou mères de famille, au soin de travailler à votre salut personnel doit s'ajouter celui de pourvoir également au salut de ces enfants qui sont la *chair* de votre *chair*, qui sont le prolongement de votre vie et qui deviendront aussi, si surtout ils sont nombreux, comme, Dieu merci, dans la plupart de nos familles bretonnes, la gloire et la couronne de votre paternité (3).

» Vous n'oublierez pas que de ces âmes d'enfants vous aurez pareillement à rendre compte au tribunal du Souverain Juge. Vous devrez, par suite, exercer sur eux la surveillance la plus active et de jour et de nuit. La mère, comme cet *Archange à l'épée flamboyante*, dont parle l'Ecriture et qui défendait l'entrée du Paradis terrestre, doit se placer, elle aussi, au seuil de la maison paternelle et dire courageusement aux mauvais exemples, aux lectures pernicieuses, aux compagnies funestes, aux paroles malséantes, qui voudraient en forcer l'entrée : « *Tu ne passeras pas* ».

» Vous façonnerez, en même temps, ces chers enfants à l'accomplissement intégral de leurs devoirs religieux, à l'amour du *clocher natal*, de leurs Prêtres, des Evêques, du Souverain Pontife, de l'Eglise leur mère et de la France leur mère aussi ; ces deux amours, du reste, sont faits pour s'allier et s'unir dans une harmonie parfaite.

» Mais, — obligation plus impérieuse encore, — vous leur choisirez surtout une école qui soit la continuation et le développement de l'éducation familiale, qui ne ruine pas en un instant, hélas ! par son enseignement *neutre* ou impie, l'œuvre qui vous a coûté tant de sollicitude et ne déflore pas — peut-être pour toujours — l'âme si pure et si belle de vos enfants...

» Ce faisant, vous les plierez comme naturellement aux habitudes saintes de la prière, de la prière en commun, si c'est possible. Rien n'est beau, rien n'est touchant, comme de voir dans nos foyers bretons les petits enfants avec leurs têtes roses ou blondes, agenouillés le soir auprès de leur père et de leur mère, formant

(1) Corint. XV. 25.
(2) Timot. IV, 8.
(3) Au mois de Mai dernier, au cours de mes visites pastorales, j'ai *confirmé* une paroisse de mon diocèse, relativement peu considérable ; et le pasteur de la paroisse avait, par une inspiration ingénieuse, choisi pour *parrains* de ses petits garçons de la Confirmation trois de ses paroissiens, lesquels étaient, chacun, pères de *douze enfants*.

ensemble une gracieuse guirlande, pendant que Dieu invisible est là, au milieu d'eux, selon sa promesse.

» C'est dans les exercices de cette prière montant vers les cieux de cette maison paternelle appelée par saint Paul « *une église domestique* » ; c'est dans cette atmosphère de sérénité, de douceur et de paix que parfois plusieurs de ces chers enfants ont senti éclore les premiers germes d'une vocation plus haute et plus sainte, que les garçons ont tourné leurs premiers regards vers le sacerdoce, et les filles vers l'état religieux ; c'est la *dime sacrée*, la *part de Dieu*, et ce sont aussi les bénédictions divines tombant avec une surabondance particulière sur ces familles d'élite !...

» Mais cette prière enfantine acquiert un caractère plus particulièrement attendrissant encore dans les temps malheureux que nous traversons. Le père peut-être, et peut-être le grand frère sont au *front*, sur la ligne de feu, exposés à tous les périls. Et alors avec quelle ferveur, dans cet intérieur familial, les mains jointes et les yeux levés vers le Ciel, ne demande-t-on pas à Dieu, qui est le Maître de la vie et de la mort, la préservation de tous les dangers pour ces êtres chéris et leur retour au pays natal après la victoire assurée de la France !

» Et, si peut-être ce père, ce frère ou ce fils ont succombé là-bas, dans les plaines de la Champagne, ou dans la fournaise de Verdun, ou sur les bords de la Somme, victimes et martyrs de leur dévouement, si vous n'avez même pas cette compensation humaine de voir leurs restes inhumés dans ce cimetière paroissial où vous aimez à prier à l'ombre de la croix du Christ Jésus et auprès des tombes de ces parents qui vous ont devancés dans l'Eternité, oh ! leurs âmes, leurs âmes immortelles n'en susciteront que davantage encore vos supplications attendries. Je voudrais que, pendant cette guerre qui a fait tant d'orphelins et qui a plongé dans le deuil tant de familles désolées, le *culte des morts*, dont les racines sont déjà si profondes dans le sol de notre Bretagne, reçût encore des événements une vigueur et une extension nouvelles ; car ce *culte des morts*, point de jonction entre la vie présente et la vie future, est, au premier chef, un *culte sauveur !*.....

» Brizeux, le doux poète de la Bretagne, avait demandé que l'on gravât sur sa tombe ce vers significatif :

« *Il aimait son pays et le faisait aimer !* »

» Prêtre et Evêque, je voudrais atteindre le même but, c'est-à-dire procurer le bien temporel et spirituel de notre chère patrie, mais par le moyen qui est incontestablement le plus efficace, par l'action régénératrice de la religion du Christ ; et mon désir le plus ardent, mon ambition la plus haute, serait de mériter, un jour, que, grâce à mon travail personnel et grâce à votre coopération dévouée, l'on pût aussi, en toute vérité, buriner sur la pierre de mon sépulcre cet autre vers d'une signification plus suggestive encore, et qui devrait être le résumé de tout Apostolat sacerdotal :

« Il aimait son Jésus.... Et le faisait aimer !.... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le catholicisme en Roumanie. — Maintenant que les Roumains sont entrés dans la grande guerre, il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de connaître la situation du catholicisme en Roumanie :

Sur les six millions de Roumains, 70.000 seulement sont catholiques. L'archevêque catholique, Mgr Netzhamner, Bénédictin suisse, réside à Bucarest. Il y a aussi un évêque catholique à Jassy. Le roi Ferdinand est catholique, et bien qu'il n'y ait pas de Concordat entre le Vatican et la Roumanie, les pouvoirs publics sont bienveillants pour le catholicisme. D'ailleurs, si le retour des quelques millions de catholiques de Transylvanie s'accomplit par la victoire roumaine, le gouvernement, à l'exemple, de la Serbie, établira sans doute des relations officielles avec le Saint-Siège.

A Bucarest, l'école des garçons est dirigée par des Frères des Ecoles chrétiennes, et si ces religieux ne sont pas français, français est leur costume, comme saint Jean-Baptiste de la Salle, leur fondateur.

La France catholique est aussi représentée, en Roumanie, par les Pères Passionnistes, les Dames de Sion et les Filles de la Charité.

Pendant une visite au pensionnat des Dames de Sion qui élèvent, à Bucarest, à Jassy, à Galatz, l'élite de la société roumaine, un voyageur demandait à une fillette de sept ans : « Connaissez-vous la France? — Non, Monsieur. — Aimez-vous la France? — Oui, Monsieur. — Comment l'aimez-vous sans la connaître? — J'aime la France, parce que je pense que ce doit être comme une grande maison de Sion. »

Vraiment, ceux qui, en France, — avant l'union sacrée, — combattaient les institutions congréganistes, savaient-ils à quel point les congrégations étendent à l'étranger l'influence française?

Ajoutons que la Roumanie compte un certain nombre d'*uniates*, catholiques qui conservent, — avec l'autorisation du Pape, — leurs rites religieux, en langue grecque, ou slave ou roumaine.

Ne retardez pas le Baptême. — La *Semaine religieuse* de la Savoie fait ces justes et chrétiennes réflexions :

« Serait-il vrai que, dans quelques familles, on retarde le baptême des nouveau-nés sous prétexte d'attendre le retour du père, du parrain ou de tout autre parent qui sont actuellement au front? Motif bien futile, en vérité, et pour lequel les parents s'exposent à de très graves responsabilités. Le baptême est absolument nécessaire au salut, et la vie d'un nouveau-né étant toujours très précaire, exposée à mille accidents, l'ajourner, ce serait exposer et peut-être compromettre à jamais le salut éternel de l'enfant, le

laisser, même si sa santé ne courait aucun risque, sous l'empire du démon en le privant du bienfait inestimable de la grâce divine.

Différer le baptême au delà de huit à quinze jours, sans motif très sérieux, est généralement considéré par les théologiens comme faute très grave à laquelle des parents vraiment chrétiens, soucieux du bien spirituel de leur enfant et de leur propre conscience, ne doivent pas s'exposer. Or, les raisons tirées de l'absence momentanée du père ou du parrain sont, en l'espèce, de très petite importance, car la présence du père n'est pas requise pour l'administration du baptême, et le parrain peut être suppléé ; la réjouissance, fort légitime assurément, qui accompagne la collation du baptême et en constitue une sorte de fête familiale ne saurait primer, au regard des vrais chrétiens, l'intérêt immédiat de l'enfant, l'urgence de son entrée dans la vie surnaturelle par le baptême, qui le fait enfant de Dieu et de l'Eglise. Et qu'on y réfléchisse même, cet enfant, une fois baptisé, devenu agréable à Dieu, est une sauvegarde pour le foyer, il le couvre de son innocence tutélaire et attire sur ses membres la bénédiction du ciel.

Aussi, donnerons-nous volontiers en exemple cet excellent ouvrier toulousain qui écrivait, ces jours derniers, à sa femme : « Non, tu ne dois pas attendre mon retour pour faire baptiser notre enfant. Il faut que ce soit tout de suite. Va t'entendre avec Monsieur le Curé, fixez le jour et l'heure, ensuite tu me l'écriras et, si je le puis, à ce moment, je serai dans une église pour prier. » Ainsi fut fait, et le baptême était célébré, mercredi dernier, dans l'église d'un des faubourgs de Toulouse.

Et le père qui lutte à la frontière est, depuis, moins soucieux. L'enfant qui lui est uni par les liens du sang, vit maintenant comme lui de la même vie divine ; inscrit sous son nom dans les registres de l'état-civil, il est inscrit aussi dans les registres de notre Mère la Sainte Eglise et dans le Livre de vie ; il est vraiment son fils et pour le temps et pour l'éternité et, désormais, l'ange de son enfant veille sur son foyer et sur son chef qui combat pour le défendre ; tous seront mieux gardés. »

MISSION CATHOLIQUE SUISSE

Visites de camps. — M. l'abbé Dévaud a poursuivi ses visites dans les camps et surtout les hôpitaux de prisonniers français jusqu'en fin Août 1916. Il a parcouru la vallée du Rhin, de Cologne à Bâle. Lorsque ce Bulletin parviendra aux lecteurs qui veulent bien prêter à l'activité de la *Mission* leur attention et leur appui, notre délégué sera retourné en Allemagne. Il compte aller porter le salut de leur patrie aux prisonniers des camps du Sud de l'Allemagne, du Würtemberg et de la Bavière.

Comme il ne lui est pas possible de voir en particulier tout le monde, il vouera, comme auparavant, son temps et ses soins d'abord

Archives diocésaine de Quimper et Léon

aux malades et aux blessés, puis, dans la mesure du possible, aux bien-portants.

On voudra bien remarquer que, actuellement, les prisonniers bien-portants ne se trouvent plus qu'en nombre restreint dans les camps. Ils sont tous dispersés dans la campagne, en d'innombrables détachements, que M. Dévaut ne peut naturellement parcourir l'un après l'autre. Ainsi s'explique le fait que, sur 20 ou 30 soldats qu'on l'a prié de voir en tel ou tel camp, il n'en peut parfois rencontrer que trois ou quatre. Plusieurs ont été aussi transférés dans un autre dépôt. Mais, pour les quelques dizaines de prisonniers qu'il n'a pas l'occasion de voir, il en est des milliers d'autres à qui il apporte, avec une cordiale poignée de main, le réconfort d'un visage ami, d'une parole d'encouragement et, pour autant que nos bienfaiteurs le lui permettent, d'un secours opportun.

C'est ainsi qu'il a pu faire transmettre, par le bureau de la Mission, plus de 7.000 renseignements sur l'état de santé de malades et de blessés venus, la plupart, de Verdun, vus au cours des deux mois de son dernier voyage.

⁂

Prisonniers hospitalisés en Suisse. — Nous donnons aujourd'hui les grandes lignes du programme des conférences d'hiver que doivent faire, dans les principaux centres d'internement de prisonniers français et belges, avec l'approbation de M. le colonel Hauser, médecin-chef de l'armée suisse, quelques professeurs français et suisses de l'Université de Fribourg, auxquels se sont adjointes quelques personnes de bonne volonté.

Ces conférences, destinées à permettre aux internés de s'instruire sans fatigue, auront d'abord pour but de leur faire connaître le pays qu'ils habitent. Une première série de causeries aura donc pour sujet la Suisse. M. le professeur de Girard, de l'Université de Fribourg, l'étudiera au point de vue géologique et parlera à ses auditeurs de la formation des montagnes et des massifs de l'Oberland et du Valais. M. Paul Girardin, de l'Université de Fribourg, entretiendra les internés des torrents alpestres, et des tunnels transalpins. Ces notions géographiques seront complétées par une conférence de M. Paul Bondallaz, directeur de la *Revue des familles*, à Fribourg, sur la conquête des grands sommets des Alpes et par une causerie de M. l'abbé Savoy, aumônier-chef, sur le climat de la haute montagne, sur le parc national suisse.

MM. Paul Bondallaz et Paul Girardin se sont partagé l'étude de l'histoire politique de la Confédération. L'histoire religieuse de la Suisse sera présentée par M. l'abbé Besson, professeur à l'Université de Fribourg.

Sont également prévues au programme des conférences sur les institutions politiques de la Suisse et sur sa législation, qui seront faites par MM. Turmann et Pierre Æby, professeurs à l'Université, et par M. le baron de Montenach. Des conférences, sur l'essor

industriel de la Suisse, seront données par M. Paul Joye, professeur à l'Université, et par M. Paul Girardin.

En outre, M. le chanoine Beaupin exposera aux internés l'œuvre de la *Mission Catholique Suisse*.

La seconde série des conférences sera consacrée à des sujets généraux, empruntés aux sciences, à l'hygiène, aux lettres, aux arts, à la morale et à la philosophie. MM. les professeurs Dhéré et Arthus, M. le docteur Clément, M. Henri Thulliard, les RR. l'P. Mandonnet et Montagne et M. l'abbé Courcoux ont bien voulu s'en charger.

Toutes ces conférences seront faites sous les auspices de la *Mission catholique suisse*. Le conférencier sera donc présenté aux internés par M. Gariel, professeur à l'Université de Fribourg, membre du comité de la Mission, chargé de l'organisation des conférences.

⁂

A la recherche des disparus. — On sait, par les statistiques mensuelles que nous publions, quelle est l'importance de notre courrier. Le nombre de lettres que nous recevons oscille quotidiennement entre deux et quatre cents. Le dépouillement de cette correspondance exige un temps considérable. Qu'on rende donc notre besogne plus aisée, en nous envoyant des lettres claires et brèves.

Il conviendrait de marquer, en tête de la lettre, son objet. Les lettres que nous recevons peuvent être classées, à peu près sous les rubriques suivantes : recherche des disparus, — enquête dans un camp pour constatation d'identité ou interrogatoire de témoin, recherche de tombe, visite de camp, démarche pour internement, etc.

Il faudrait aussi, quand on a déjà échangé des lettres avec nous, *rappeler toujours le numéro du dossier de l'affaire en cours*, ainsi que les indications essentielles, en particulier l'incorporation militaire du soldat disparu. Beaucoup de personnes nous parlent simplement de leur mari, de leur fils, donnent un prénom ou un nom de famille. C'est insuffisant et pour retrouver fiche, dossiers, renseignements, nous subissons une perte de temps regrettable.

Nous tenons beaucoup à ce que plusieurs affaires ne soient pas traitées sur la même feuille. La formule : *une feuille ou une fiche par affaire et par disparu* avec répétition sur chaque feuille ou sur chaque fiche des noms et adresse du demandeur, exprime exactement nos desiderata. Afin de procéder avec ordre, nous classons chaque affaire sous un numéro, qui est également porté sur la fiche du militaire.

La rapidité de nos enquêtes est encore retardée *par la multiplicité des lettres inutiles qui nous sont adressées*. Il n'est pas rare que, pour un seul disparu, pour un seul prisonnier, plusieurs personnes nous écrivent à quelques jours d'intervalle. Nous souhaitons que les membres d'une même famille, habitant la même ville,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

veuillent bien tenir compte de cette observation. Nous tenons à faire remarquer que nous n'abandonnons aucune enquête, aucune recherche, si nous ne communiquons rien, on doit en conclure que nous ne savons encore rien.

VARIÉTÉS

La Cloche des Morts.

Dans la pensée de l'Eglise, la cloche n'avait pas seulement pour mission, en sonnant le *glas des morts*, d'annoncer aux vivants qu'une âme vient d'entrer dans l'éternité ; elle était aussi chargée, messagère de deuil, de rappeler le souvenir de ceux qui ne sont plus. A ce titre, elle est restée longtemps dans les pieux usages de nos pères : on l'appelait la *sonnette des trépassés*, et celui qui l'agitait dans le silence de la nuit se nommait *clocheteur*.

Il y a moins d'un demi-siècle, à Poix, dans le département de la Somme, le *clocheteur* ou *recommandeur* des morts exerçait encore son office ; on a conservé sa clochette, qui porte : « *Ceste clochette est faicte des biens de l'Hostel Dieu pour les habitans de la ville de Pois et me fondit Adrien Munier, 1582.* » Les formules d'inscription variaient d'un lieu à l'autre... Le *crieur des défunts* était toujours un vieillard déjà courbé vers la tombe. Revêtu d'une dalmatique noire, semée de larmes, de têtes de morts et d'ossements blancs, il marchait en répétant d'un ton lent, d'une voix cassée et lamentable :

« *Réveillez-vous, gens qui dormez,*
Priez Dieu pour les trépassez ;
Pensez à la mort, pensez à la mort ! »

Le Registre consulaire du 28 Avril 1517 de Genève, nous apprend qu'un clocheteur complétait ses fonctions par un service hebdomadaire : « Parce que c'est une chose pieuse de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, on permet à maître Antoine de le proclamer la nuit par la ville, les lundis à une heure après minuit selon sa requête ».

Aux obsèques des Rois, tous les clocheteurs se trouvaient réunis. Lors de celles de François Ier en 1547, les vingt-quatre crieurs de Paris, tous armoriés de France, accompagnèrent le convoi funèbre en sonnant continuellement, sauf dans les carrefours où ils s'écriaient : « Priez Dieu pour l'âme du très haut, très puissant et très magnanime François, par la grâce de Dieu Roi de France très chrétien, premier de ce nom, prince clément, père des arts et des sciences ».

A Paris, sous Louis XIV, le clocheteur, précédant les convois funèbres, exerçait ses fonctions en plein jour. Cette coutume, peu compatible avec les habitudes d'une vie populeuse, tomba bien vite en désuétude.

Le *clocheteur* nous paraîtrait aujourd'hui bien suranné. Et toutefois, ne nous hâtons pas de blâmer les usages un peu naïfs de nos pères. C'était une des formes de leur piété et l'expression de cette foi profonde qui en faisait des chrétiens de grandes vertus.

Sans doute, nous ne demandons pas qu'on revienne à la *cloche des morts*, et nous serions les premiers à regretter le mauvais accueil que recevrait, dans notre société *sceptique*, le vieux *crieur* d'autrefois. Sa voix lugubre détonnerait au milieu de nos discussions frivoles ; sa dalmatique lamée d'argent serait fort déplacée dans les rues où la croix elle-même ne peut plus se montrer ; tout en lui paraîtrait souverainement importun et désagréable, habitués que nous sommes à la mise en scène de bon goût et aux deuils élégants de nos *pompes funèbres*. Mais ce que nous voudrions voir revivre parmi nous, c'est la foi qui inspirait cette institution du *Recommandeur* des morts, c'est le sentiment chrétien qui pardonnait à un vieillard de venir interrompre un instant le cours ordinaire des pensées et évoquer le souvenir de ceux qui ne sont plus. Dieu merci, ce sentiment existe, et la foi des vieux âges n'est pas éteinte : on peut parler des absents ; les recommandations sont les mêmes, la voix seule a changé. *(Bretoned Paris.)*

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

CREDO : Court Exposé de la Religion Catholique, par Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit.

Ce petit livre, artistement édité par la librairie Beauchesne, contient, sous un format commode, en 40 lectures, un abrégé substantiel et vivant, du dogme, de la morale et du culte catholique. L'auteur en expose lui-même le caractère et la portée, dans cette courte préface :

« *Tolle, Lege* » (S. Augustin).

» Prenez ce livre, lisez-le, et faites-le lire !

« La plus grande misère de l'homme n'est pas la pauvreté, ni la maladie, » ni l'hostilité des événements, ni les déceptions du cœur, ni la mort : c'est » le malheur d'ignorer pourquoi il naît, souffre et passe » (Etienne Lamy, *Les Missions catholiques....* Introduction).

» Le *Catéchisme de la Religion catholique* rend familières aux enfants ces grandes questions, dont la solution domine le monde et commande la vie de l'homme : *Dieu, le Surnaturel, la Loi morale, le lendemain de la mort...*

» Mais beaucoup n'ont pas lu le catéchisme, et beaucoup de ceux qui l'ont lu l'ont oublié.

» C'est à ceux-là que cet autre petit livre est offert ;

» A ceux qui, connaissant la Religion catholique, désirent la connaître mieux pour la mieux suivre ;

» A ceux qui, l'ayant oubliée, sentent le besoin de s'y remettre ;

» A ceux qui, l'ignorant, veulent s'y initier ;

» A tous ceux enfin qui, sachant ou soupçonnant que la vie humaine doit avoir un but, comprennent la nécessité de savoir pourquoi l'on est en ce monde et ce qu'on est venu y faire... » A. L. R. »

BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Mois des Morts pour le temps de la guerre, *à l'usage des fidèles et des soldats*, par l'abbé Garriguet, ancien supérieur de Grand Séminaire. Un vol. in 12. Prix : 2 fr. 60.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On trouvera dans cet ouvrage, pour chaque jour du mois, le thème d'une *méditation*, une *prière* adaptée aux circonstances, une *lecture* dont le sujet est emprunté le plus souvent aux événements de la guerre et une *pratique*.

L'auteur de ce livre rappelle les puissants motifs de consolation fournis par la foi dans les deuils de la vie, il s'occupe du sort de ceux qui nous ont quittés, des relations qu'ils gardent avec nous, de la possibilité de les retrouver dans un monde meilleur, des moyens que nous avons de leur témoigner, même par delà le tombeau, notre affection, notre dévouement et notre fidélité.

On ne saurait recommander un meilleur livre à ceux dont la mort a visité le foyer et meurtri le cœur.

AVIS **La Bibliothèque de la Congrégation des Demoiselles est transférée du n° 43, rue Kéréon, au n° 8 de la rue des Gentilshommes** (rez-de-chaussée).

AVIS **Biais Frères et C^ie^** fabricants d'Ornements d'Eglise, **74, rue Bonaparte, Paris,** informent leurs clients qu'ils trouveront chez eux, à des conditions très avantageuses, les matériaux pour la confection des ornements. Les achats doivent être réalisés de suite pour éviter la nouvelle hausse annoncée. Fabrique à Lyon, 8, rue Pierre-Dupont. Adresser commandes et correspondances **74, rue Bonaparte, Paris, 6^e^.**

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST

Adr. télégraph. : **Ely-Labastire, Brest.** — Téléphone **427.**

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

31e ANNÉE. Vendredi 10 Novembre 1916. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Vœu d'un Pèlerinage National à Lourdes ; Visite *ad limina ;* Journée des Orphelins ; Décès ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La vie en temps de guerre ; Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; L'Œuvre de la Sainte-Enfance ; Monseigneur Duparc à Lorient ; Morlaix.

IV. — Chronique générale : Les tombes des soldats français et anglais tombés à Gallipoli ; Rome ; La guerre et les Journaux ; Lyon ; Mort du Frère Gabriel-Marie.

V. — Variétés : L'Index.

VI. — Bibliographie.

Offices de la semaine.

Dimanche 12 Novembre. — 22e Dimanche après la Pentecôte. — Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Martin Ier, Pape et Martyr. *(Au chœur, on peut célébrer la Solennité de la Dédicace de l'église.)*

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Martin.

Lundi, 13. — S. Didace, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Josaphat, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Rouge.

Jeudi, 16. — De la Férie. Vert.

Vendredi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 18. — Dédicace des Basiliques des SS. Pierre et Paul, Apôtres. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 19. — 23e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lambézellec . . . . . du 7 au 14 Novembre.
Poullaouen . . . . . du 15 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Vœu d'un Pèlerinage National à Lourdes. — Monseigneur a reçu les documents suivants :

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS

Le 4 Novembre 1916.

MONSEIGNEUR,

Ayant cru convenable de faire connaître au Saint-Père la Lettre collective par laquelle nous avons annoncé à nos fidèles le Vœu émis par nous d'un pèlerinage de tous les diocèses de France à Lourdes, après la conclusion de la paix, j'en ai fait parvenir un exemplaire à Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat, le priant de vouloir bien le remettre entre les mains de Sa Sainteté. J'ai l'honneur de transmettre à Votre Grandeur la réponse que le Saint-Père a daigné me faire adresser par S. E. le Cardinal Gasparri.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués en N. S.

† L.-J. Cardinal LUÇON, *Archevêque de Reims.*

SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA

Dal Vaticano, 26 Octobre 1916.

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

Je n'ai pas manqué de remettre entre les mains du Saint-Père, comme vous m'en aviez prié, la Lettre collective des Evêques de France à leurs fidèles, pour leur annoncer l'émission d' « un vœu d'un pèlerinage national à Lourdes après la conclusion de la paix. »

Ce vœu des catholiques français à la Vierge Immaculée, qui a déjà donné à leur pays tant de gages de sa protection maternelle, tout en étant un grand acte de foi et d'espérance chrétienne aux jours de l'épreuve, est particulièrement apte à augmenter la confiance dans les âmes, à exciter encore davantage la ferveur de la prière et par là aussi à hâter le jour des divines miséricordes.

C'est pourquoi le Souverain Pontife approuve de tout cœur cette pieuse délibération des Evêque de France, et dans le vif espoir qu'elle puisse être réalisée au plus tôt, il envoie de tout cœur à Votre Eminence et à tous ses Collègues de l'Episcopat français la Bénédiction Apostolique.

Aux remerciements de Sa Sainteté pour cet acte de déférence filiale, je joins les miens propres pour l'exemplaire de la lettre

que vous m'avez adressé à moi-même, et je prie Votre Eminence de vouloir bien agréer l'hommage de ma profonde vénération avec laquelle je suis en Notre-Seigneur

Votre très humble et très dévoué serviteur.

† Card. Pierre GASPARRI.

II. Visite *ad limina*. — Monseigneur l'Evêque assistera, le mardi 14 Novembre, à la réunion des Evêques protecteurs de l'Institut catholique d'Angers. De là, Sa Grandeur doit se rendre à Rome pour sa visite *ad limina;* son absence durera de la mi-Novembre à la mi-Décembre. Nos vœux et nos prières l'accompagneront au tombeau des SS. Apôtres, près du Vicaire de Jésus-Christ, spécialement chargé de confirmer ses frères dans la foi.

III. Journée des Orphelins. — La quête pour les Orphelins ayant été remise au dimanche 12 Novembre, Nous la recommandons, de nouveau, à la charité des fidèles et au dévouement de toutes les œuvres catholiques.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Cloastre Auguste, clerc tonsuré, de Saint-Pierre-Quilbignon, aspirant au 118e d'Infanterie, tué à l'ennemi, le 30 Octobre 1916.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Auxiliaires : A Ouessant, M. Le Gall, vicaire à Collorec ;
A Collorec, M. Picart, vicaire à La Roche.

PARTIE NON OFFICIELLE

La vie en temps de guerre.

Les premiers jours, les premiers mois même de la guerre avaient apporté dans la vie de beaucoup de gens en France la plus heureuse des transformations. On avait senti, d'instinct, qu'à la gravité de l'heure, qu'aux angoisses des familles et de la patrie convenait plus de tenue, plus de sérieux, une part moins grande faite aux frivolités et aux plaisirs.

Les catholiques avaient compris que l'acceptation du sacrifice, l'élan de la prière devaient avoir pour complément indispensable un sincère esprit de repentir et de pénitence.

L'habitude, hélas ! a émoussé la force de cette grande leçon et peu à peu l'on est revenu à peu près aux mœurs d'avant la guerre.

Les soldats qui reviennent des tranchées, et qui ont à grand'peine échappé à la mort, sont tout étonnés de voir que, dans l'intérieur du pays, on vit comme si nous n'avions pas la guerre ; on

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a recommencé à donner son temps et ses préoccupations, presque son âme, à tous les plaisirs mondains, vides et souvent malsains, d'autrefois. La mode a repris ses exigences, ses caprices déraisonnables et parfois peu décents, et l'on ne s'en tient plus à ce mot, si profondément vrai dans sa tristesse : « On portera du noir cet hiver. »

Le luxe absorbe, bien inutilement, des ressources qui pourraient être employées au soulagement de tant de misères ! Il endette la France vis-à-vis de l'étranger. Car c'est de l'étranger que l'on a fait venir en France, par exemple, pendant les six premiers mois de 1916 — d'après la statistique officielle de notre commerce extérieur — entre autres objets de luxe :

424.000 francs de porcelaines décorées ;
427.000 francs de meubles incrustés ou marquetés ;
130.000 francs de tapis d'Orient ;
95.000 francs de mouchoirs brodés et autres broderies ;
2.064.000 francs de rubans de soie ou bourre de soie, venant de Suisse (ou, qui sait ? peut-être, par la Suisse, d'un peu plus loin).

Si l'industrie et le commerce français sont, en ce moment, incapables de satisfaire à tous ces besoins de luxe et de confortable, les Français et les Françaises qui ne sauraient vivre sans certaines broderies et sans certains tapis, ne pourraient-ils attendre un peu, au moins par patriotisme ?

Assurément, personne ne songe à mettre la France entière à un régime de couvent, ni à proscrire les réunions de famille et d'amis. Mais rien ne convient moins au temps où nous vivons, rien ne choque davantage ni plus légitimement les combattants et les victimes de la guerre, que les réunions mondaines, et toute cette joie déplacée si près des tombes !

Comment n'y songe-t-on point ? Comment ne se souvient-on point que nous sommes encore en guerre ?

Nous ferions bien de prendre pour notre compte l'exhortation qu'à l'occasion du jeûne fédéral de la Suisse, le Conseil d'Etat du canton du Vaud adressait, il y a quelques jours, aux habitants de ce pays qui, pourtant, ne souffrent pas des mêmes épreuves que nous :

« En un jour consacré au retour sur soi-même, disait-il, nous conviendrons que, dans notre vie nationale, les préoccupations matérielles priment trop aisément les considérations élevées..., que nous sommes encore loin de réaliser l'idéal d'une vie de famille laborieuse et simple, de relations sociales pénétrées d'esprit évangélique et fraternel, d'une vie personnelle où chacun met au service des autres avec un joyeux empressement, les dons qui lui ont été confiés. Mais surtout, chers concitoyens, nous avouerons que les déficits dont nous parlons, comme ceux que notre conscience nous signale, ont une même cause : le fléchissement de la vie religieuse. »

Plus encore que les habitants du pays de Vaud, les Français et notamment les catholiques français doivent s'interroger à la lumière

de ce grand enseignement qu'est pour tous la guerre ; ils doivent restaurer en eux, dans toute sa plénitude, la véritable vie religieuse. »

Or, la vie religieuse ne peut jamais s'associer à une vie de plaisirs. La poursuite des jouissances va directement à l'opposé de la voie du christianisme.

Ce n'est pas en suivant cette mauvaise route des plaisirs que nous rencontrerons les vertus qui nous sont nécessaires à nous-mêmes et à la patrie : la soumission, la résignation, l'endurance, la persévérance et la foi.

Souvenons-nous donc un peu plus de la guerre, et vivons, comme on doit vivre en temps de guerre : sérieusement, virilement, chrétiennement. *(Correspondance hebdomadaire.)*

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Novembre, approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LES AMES DU PURGATOIRE

Après plus de deux ans de guerre, en face de ces millions d'âmes précipitées dans leur éternité, les Associés de l'Apostolat de la Prière mettront, sans nul doute, tout leur cœur à prier durant ce mois pour les âmes souffrantes du Purgatoire. Quand nous aurons aidé de nos suffrages nos parents et nos amis, pourrons-nous oublier ceux qui sont tombés pour la sauvegarde de notre patrie, et qui ont ainsi créé entre nous des liens de sang qui leur donnent un droit imprescriptible à nos prières ? La récompense promise par Dieu à leur héroïque et sublime sacrifice, nous pouvons et nous devons en hâter pour eux la définitive et complète possession par nos supplications fréquentes et réitérées.

Offrande quotidienne. — Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et aux intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

Résolution. — Je prierai et ferai prier pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 12 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles ; messe, instruction, bénédiction,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
Avant les vêpres, à 1 h. 3/4, récitation publique du Rosaire, pour la clôture de la neuvaine à saint Martin.
Lundi 13 : à 9 h. 1/2, service solennel et messe de *Requiem*, pour les victimes de la guerre, allocution par M. le chanoine Rossi, aumônier de la Place.
Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
Samedi 18 : confession des filles du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 10 Novembre :* à 4 h. 1/4, Chemin de la Croix, pour les enfants de toutes les écoles, à l'intention de la France.
XXII^e Dimanche après la Pentecôte : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2, la grand'messe à 10 heures.
Après vêpres, à 3 heures, prières pour la France.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.
Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Roué sera chanté à Saint-Pol-de-Léon, *jeudi 16 Novembre*, à 10 heures.

L'Œuvre de la Sainte-Enfance. — Son directeur général, Mgr de Teil, est venu, cette semaine, à Quimper, offrir à Monseigneur l'Evêque l'hommage de ses remerciements pour la lettre du 3 Avril dernier, par laquelle Sa Grandeur recommandait l'Œuvre au clergé, aux familles et aux écoles chrétiennes.

Monseigneur a renouvelé au Directeur général l'expression de son désir que tous les enfants de son diocèse soient, dès le baptême jusqu'à la troisième communion, inscrits parmi les membres de la *Sainte-Enfance*, afin que, coopérant par leur petite prière journalière et leur aumône d'un sou par mois, à assurer la grâce du baptême aux « pauvres petits enfants infidèles », ils participent, en retour, aux fruits des prières qui, dans toutes les missions, montent vers le Ciel pour leur obtenir la grâce d'une bonne première communion et celle de la persévérance.

Mgr de Teil est aussi Postulateur de la Cause de béatification des 213 « Martyrs de Septembre 1792 », à Paris. Or, l'un de ces martyrs, Hyacinthe Le Livec de Trésurin, est un de nos compatriotes et a reçu le saint baptême à la cathédrale de Quimper, en 1726. Aussi Mgr de Teil a-t-il été heureux d'accomplir un pèlerinage en son honneur, en célébrant la sainte messe à la cathédrale. Puis il a visité le clergé paroissial et les écoles chrétiennes. Malgré le peu de temps qu'il a pu y consacrer, il a été tout particulièrement heureux de parler de l'Œuvre aux enfants des écoles de Saint-Mathieu, de l'Externat de N.-D. d'Espérance, de l'école Sainte-Anne, du patronage de la Sainte-Famille, et il a terminé cette journée d'apostolat par une conférence donnée aux élèves du Petit Séminaire de Saint-Vincent.

Le Directeur diocésain de la Sainte-Enfance est heureux d'annoncer aux groupements paroissiaux que, désormais, ils recevront directement de Paris, tous les deux mois, les *Annales de la Sainte-Enfance.*

Monseigneur Duparc à Lorient. — Nous empruntons au *Nouvelliste du Morbihan* quelques détails intéressants sur la cérémonie du 6 Novembre à Lorient.

« Favorisée par une fraîche et souriante matinée d'automne, la pieuse cérémonie commémoratrice des Morts pour la Patrie, organisée, de commune entente, pour la troisième fois depuis la guerre par les Comités de la *Croix-Rouge* de la *Guerre* et du *Souvenir Français* réunis, avait attiré, ce matin, en l'église Saint-Louis, un public aussi nombreux et empressé que distingué, dont non seulement la nef, mais encore les tribunes et les bas-côtés ne tardèrent pas à littéralement déborder.

On ne saurait trop dire ce qui portait le plus au cœur, de l'impressionnante sobriété du décor, de la majesté funèbre de la cérémonie, de l'exécution magistrale, sous la direction autorisée des Maîtres Guiol et Facon, des motifs artistiques joués ou chantés, — notamment le splendide *Ave Verum* de l'Elévation — ou encore du manifeste et très particulier recueillement de toute cette foule au-dessus de laquelle on sentait planer l'âme même, ambiante et toujours vivante de ceux qui ne sont plus.....

Dans l'espace réservé aux autorités, remarqué au premier rang, M. le vice-amiral comte de Gueydon, préfet maritime, gouverneur, entouré de nombreux officiers de tous grades de la Marine, les commandants de tous les régiments et dépôts de la garnison, MM. Ernest Lamy, député, MM. Esvelin, maire, entouré de ses adjoints et de la plus grande partie des membres du Conseil municipal. Bouligand, conseiller général, Mony, sous-préfet, Jouan, commissaire en chef de la marine, président de notre Comité local de la S. S. B. M., et tous les membres du Conseil d'administration de la Croix-Rouge, les chefs de services de toutes les administrations civiles, les représentants les plus autorisés du commerce et de l'industrie locale.

Les dames de leur côté, avaient répondu en grand nombre au pieux et patriotique appel : à leur tête avait tenu à prendre place Mme la comtesse de Gueydon, femme de notre distingué commandant d'armes.....

A l'issue de la Messe, immédiatement avant l'absoute qu'il devait donner lui-même, Mgr Duparc est monté en chaire et, prenant pour thème le premier verset des Vêpres des Morts : *Regem Cui omnia vivunt, venite adoremus,* a prononcé une magnifique allocution dans laquelle se fondaient toute l'âme de l'apôtre et tout le sens affiné, si singulièrement affiné de l'un des plus grands orateurs qui honorent à notre époque la chaire chrétienne.

Devant reproduire très prochainement et in-extenso cette splendide page d'éloquence doublement sacrée, étant faite de foi patrio-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tique et d'inspiration au plus haut point religieuse, nous n'aurons garde d'en atténuer la valeur en tentant de l'analyser.

Qu'on nous laisse cependant manifester notre gratitude émue et profonde, au nom de la petite Patrie, au successeur direct des grands apôtres que furent saint Corentin et saint Pol pour la manière empreinte d'une magnificence toute spéciale due sans doute à ce qu'elle venait du plus profond de son cœur, dont il a montré le rôle hors de pair qu'ont rempli et que continuent de remplir, dès le premier jour de cette formidable guerre jusqu'à ce jour même, pour le continuer, irrémissiblement, jusqu'à la fin, les enfants de Bretagne loyalement enrôlés, corps et âme, sous les insignes sacrés de la grande Nation à laquelle jadis leurs ancêtres se sont librement donnés.

A l'issue de la cérémonie, une foule compacte attendait son ancien curé à la porte de la sacristie, et ce fut, dès qu'il parut sur les marches du perron, une ovation spontanée, très longue, inlassable, dont l'éminent prélat s'est montré au plus haut point touché.

Ajoutons qu'avant qu'il ne quittât l'église, M. l'amiral de Gueydon, ainsi que M. Jouan, le dévoué président de la Croix-Rouge, se sont rendus spontanément auprès de Mgr Duparc, à qui ils ont exprimé en même temps que leurs félicitations pour le beau discours qu'il venait de prononcer, leurs regrets de l'avoir presque mis en demeure de revenir dans son ancienne paroisse où on ne l'oubliera jamais, ajoutant ainsi un surcroît de fatigue à celles auxquelles le condamne son noble, mais lourd ministère de pasteur d'âmes.

Mgr Duparc, une flamme dans ces grands yeux qui illuminent d'une lueur toute spéciale son fin visage d'évangélisateur celte, répliqua avec une grâce infinie que rien ne valait au contraire, pour lui, un voyage à Lorient, et que, de revoir ses anciens paroissiens qu'il aimait et de qui il continue à être aimé, c'était se retremper aux sources les plus fortes.

Entre ces chères affections, ce grand cœur en avait, en effet, une à Lorient, au cimetière de Carnel, où repose sa vieille mère, morte jadis entre ses bras, à la cure de Lorient.

Aussi sa première visite, aussitôt la cérémonie close et les réceptions terminées, fut-elle pour elle, et ceux qui l'accompagnaient ont éprouvé une émotion indicible en voyant le recueillement profond avec lequel ce fils pieux s'est agenouillé et a prié sur la tombe de celle à qui il doit d'être en quelque sorte, à notre époque, la plus complète incarnation de la Bretagne, de la Bretagne vivante, agissante et par dessus tout irréductiblement croyante. »

Morlaix, *Institution Saint-Joseph*. — **Succès universitaire.** — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Marie Guillou, de l'Institution Saint-Joseph de Morlaix (pensionnat des Ursulines), vient de subir brillamment les épreuves de la 1re partie du Baccalauréat latin-langues, devant la Faculté des Lettres de Rennes. Mlle Guillou a été reçue, en effet, avec la mention « Assez Bien ». En présentant nos félicitations à la lauréate, nous sommes heureux d'applaudir au succès de cette Maison qui prend ainsi l'initiative de diriger les élèves dans la voie de l'Enseignement secondaire.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les tombes des soldats français et anglais tombés à Gallipoli. — Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris vient de recevoir de Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat la lettre suivante :

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ

« Du Vatican, 26 Octobre 1916.

» Eminence,

» Votre Eminence n'ignore pas que des requêtes avaient été adressées au Saint-Père, il y a quelque temps, en vue d'obtenir par sa haute intervention que les tombes des soldats français et anglais tombés à Gallipoli fussent conservées intactes et religieusement gardées.

» Sa Sainteté, ayant appelé l'attention des autorités compétentes sur un sujet si délicat, eut la joie de voir accueillir avec la plus grande déférence Ses augustes sentiments de sollicitude paternelle; et ordre fut donné par S. E. le Ministre de la Guerre ottoman de tirer des photographies des différents cimetières où reposent les corps des soldats français et anglais succombés pendant la campagne des Dardanelles.

» Ces photographies ont été remises dernièrement à S. E. le Délégué Apostolique à Constantinople, et par lui envoyées au Saint-Père avec deux *Exposés sur l'état des sépultures dans la presqu'île de Gallipoli* dus, l'un, à un aumônier militaire catholique, et l'autre à un aumônier protestant.

» Regrettant vivement qu'un seul exemplaire de ces photographies ait pu être envoyé à Sa Sainteté, je tiens cependant à informer de cet envoi Votre Eminence, afin qu'Elle puisse profiter de l'existence de ce document (qui sera toujours visible à la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté), pour tranquilliser tous ceux qui seraient encore un peu inquiets à ce sujet.

» Je saisis bien volontiers cette occasion pour renouveler à Votre Eminence l'expression des sentiments de profonde vénération avec laquelle je suis

» De Votre Eminence,
le très humble et dévoué serviteur,
» P. Card. Gasparri. »

Rome. — **Mort d'un cardinal.** — Le cardinal della Volpe, camerlingue et préfet de l'Index, est mort dimanche, à 7 h. 1/2,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

après une nuit de vives souffrances qui lui laissèrent cependant jusqu'au bout sa totale lucidité.

Né à Ravenne et élève de l'Académie des Nobles, Mgr della Volpe fit partie de la mission extraordinaire envoyée à Moscou pour le couronnement d'Alexandre III. Léon XIII le nomma majordome en 1892 et le créa, en 1901, cardinal diacre au titre de Sainte-Marie *in Aquiro*. Pie X, en 1911, nomma l'éminentissime cardinal préfet de la Sacrée Congrégation de l'Index et, le 25 Mai 1914, camerlingue de la Sainte Eglise romaine.

— **L'évangélisation de l'Ile Maurice.** — La Propagande vient de confier à la Congrégation française du Saint-Esprit la direction de l'évangélisation de l'Ile Maurice, dans l'Océan Indien.

l'Ile Maurice, autrefois l'Ile de France, est devenue possession anglaise en 1810, mais elle est restée fidèle à sa langue et à sa religion des premiers temps, la langue française et la religion catholique. Elle compte 120.000 catholiques, répartis en 27 paroisses, desservies par 53 prêtres séculiers ou religieux.

Les Missions des îles Saint-Pierre et Miquelon ont été également confiées à la Congrégation du Saint-Esprit, qui y avait envoyé, pendant le XVIII[e] siècle, de vaillants missionnaires et qui en reprend officiellement possession après un siècle et demi.

Sept missionnaires de la même congrégation, mobilisés en France depuis la guerre, se sont embarqués à Bordeaux, il y a quelques jours, pour aller réoccuper les Missions catholiques des colonies allemandes africaines reconquises et en particulier celles du Caméroun.

La guerre et les journaux. — ...« C'est justement ce temps de guerre qui est le meilleur pour travailler par et pour la presse. Voyez comme dans toutes les classes sociales croît l'avidité pour le journal : c'est de la frénésie, à cause du besoin vrai, urgent, inévitable, des nouvelles de la guerre. Même ceux qui vivaient hier sans un journal, aujourd'hui ne peuvent plus s'en passer : ils ont un fils, un père, un époux, un frère sous les drapeaux : comment pourrait-on vivre sans interroger qui peut donner des nouvelles ? On a des intérêts comme homme, comme citoyen, même simplement comme commerçant et homme d'affaires. Et ces personnes, qui ressentent le contre-coup de la guerre dans tous les mouvements de leur vie, vous ne tâcherez pas de les satisfaire, dans leurs vœux et leurs besoins, au moment même où leur soif et leurs désirs sont le plus excités ? Profitez de cette occasion si opportune pour propager, répandre nos journaux dans les cafés, les clubs, les auberges, les familles. Ne dites pas : Après la guerre. Ne voyez-vous pas que c'est la guerre précisément qui donne des ailes à votre propagande ?

« Après la guerre ! Mais si vous n'êtes pas entrés, vous, durant la guerre, avec un bon journal dans les familles, d'autres y seront entrés avec un mauvais journal, qui prendra la place et l'autorité.

Vous aurez laissé le champ libre, durant des mois, à une propagande néfaste dans une maison qui pouvait être la vôtre. Quand une fois il s'y sera retranché, l'ennemi ne se laissera pas facilement déloger, et après la guerre vous serez un vaincu. Ou plutôt : vous serez un mort. Car, si vous ne travaillez pas maintenant, alors que les circonstances sont favorables, que ferez-vous quand les difficultés auront grandi ? Pour agir, actuellement vous attendez la paix : quand la paix sera revenue, vous attendrez une nouvelle guerre. Guerre et paix, ce sont des vernis, des prétextes pour cacher un vide de l'âme, une apathie, dans laquelle mille saintes initiatives tombent et se perdent ! »

Cardinal MAFFEI.

LYON. — **Le nouvel archevêque.** — Mgr Maurin, évêque de Grenoble vient d'être promu à l'archevêché de Lyon, en remplacement du regretté cardinal Sevin décédé.

Mgr Louis-Joseph Maurin est né à la Ciotat, le 15 Février 1859. Ses études théologiques terminées au Séminaire français à Rome, il fut ordonné prêtre en 1882, et nommé professeur à l'Institut Belzunce. Il devint successivement en 1885, curé de La Destrousse, paroisse de 500 habitants, canton de Roquevaire ; vicaire à Saint-Vincent de Paul en 1887, aumônier du lycée en 1890, curé de Sainte-Anne en 1895, de Sainte-Marguerite en 1899, puis de Saint-Michel, de Saint-Charles, et vicaire général en 1905, recteur de Notre-Dame de La Garde en 1909. Préconisé évêque de Grenoble le 1[er] Septembre 1911, il fut sacré le 24 Octobre dans la cathédrale de Marseille, par le cardinal Andrieu, qui avait pu apprécier ses mérites lorsqu'il l'avait auprès de lui comme vicaire général.

Simple, modeste, travailleur infatigable, doué d'un grand esprit de justice, aimant à se rendre compte des choses par lui-même, homme de vues pratiques, prenant lentement ses décisions mais s'y tenant absolument, ferme et bon à la fois, au surplus doué d'un vrai zèle et d'une forte doctrine, le nouveau primat des Gaules est un administrateur de premier ordre et continuera, sur le siège de saint Irénée, le grand œuvre du cardinal Sevin, interrompu si prématurément par la mort.

On l'a vu bien des fois aller célébrer la messe et même biner pour remplacer un prêtre absent. Et, en dehors de ses tournées pastorales, depuis le début de la guerre, on l'a vu, chaque jour, diriger lui-même sa vaste et magnifique organisation pour les éprouvés de la guerre.

Deux actes récents ont appelé sur Mgr Maurin l'attention publique. Non seulement il a recommandé l'Emprunt national, mais il a autorisé ses curés à recevoir les souscriptions, et le Trésor s'en est fort bien trouvé. D'autre part, avec une vigueur vraiment apostolique, il a défendu jusqu'au bout le curé de Montalieu, condamné, et il n'a cessé de dénoncer le contraste Voiron-Montalieu. Ces deux actes sont caractéristiques du nouvel archevêque de Lyon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARIS. — **Mort du Frère Gabriel-Marie.** — On annonce la mort du Très Honoré Frère Gabriel-Marie, ancien supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes décédé à la maison généralice de l'Institut, rue de Sèvres, dans sa 82e année.

Le Frère Gabriel-Marie était originaire d'Aurillac. Il avait été élu supérieur général en 1897. Il eut la douleur d'assister à la dispersion de son ordre dans le pays même qu'aiment tous les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle et qu'ils ont si bien servi.

Il y a trois ans, le vénéré supérieur, très populaire en France et dans le Levant, donnait sa démission en raison de l'affaiblissement de sa santé. Il meurt dans la 65e année de sa profession religieuse, chargé de travaux et de mérite.

VARIÉTÉS

L'Index.

Du *Bulletin paroissial de Saint-Honoré d'Eylau :*

Il est rare que nous ne recevions pas, chaque jour, des demandes de renseignements sur les livres interdits par l'Index. Pareilles questions montrent la délicatesse de conscience de nos paroissiens et leur esprit de discipline. Mais que d'autres chrétiens sont loin d'imiter de si beaux exemples ! Autant ils sont difficiles, par rapport à la nourriture du corps, autant ils deviennent accommodants à l'égard des doctrines les plus malsaines à l'esprit et au cœur ! Pour répondre aux légitimes désirs des uns, éveiller l'attention des autres et stimuler leur vigilance, nous allons donner quelques renseignements indispensables. Après avoir mis en relief ses principales défenses, nous parlerons de la nécessité de s'y soumettre, des dispenses à obtenir et de la gravité des infractions.

I. PHYSIONOMIE DE L'INDEX. — L'Index n'indique pas seulement le catalogue des livres défendus, il désigne aussi un rouage très important et fort ancien du gouvernement central de l'Eglise. Etabli en 1571, par le Pape saint Pie V, sous forme de Congrégation ou de Commission spéciale, il est chargé d'examiner et de censurer les mauvais livres, et par conséquent de prémunir les fidèles contre les ouvrages qui sont présumés offrir un péril religieux et moral.

II. PROHIBITIONS DE L'INDEX. — La Congrégation de l'Index ne procède pas seulement par l'interdiction nominative de certains ouvrages, elle applique aussi les décrets généraux qui atteignent des catégories entières d'ouvrages mauvais ou dangereux. Quelques mots d'explication sur chacune de ces prohibitions.

1° Prohibitions générales : Les catégories suivantes sont défendues même sur certains volumes qui en relèvent, et qui n'ont été frappés d'aucune sentence nominative ;

a) Ouvrages consacrés directement à propager l'apostasie, l'hérésie, le schisme, ou à ébranler les fondements de la religion. Par exemple, *la Vie de Jésus*, de Renan ;

b) Ouvrages écrits sur des questions religieuses par des auteurs non catholiques, protestants, juifs, etc. Par là même, en effet, que ces ouvrages sont composés par des auteurs qui n'ont pas la foi, ils sont présumés contenir des erreurs doctrinales. Ainsi l'*Orpheus*, de M. Salomon Reinach, qui ébranle les fondements de la religion, rentre à la fois dans cette catégorie et dans la précédente ;

c) Versions des Saints Livres en langue vulgaire, faites même par des catholiques, en dehors de l'approbation du Saint-Siège ou de la surveillance des évêques, et non pourvues d'annotations tirées des Pères et des savants catholiques ;

d) Ouvrages obscènes, même des auteurs dits *classiques*, anciens ou modernes. Il n'est donc pas nécessaire qu'un décret spécial prohibe le *Journal d'une femme de chambre*, par Octave Mirbeau, ou *Nana*, de Zola, pour que la lecture en soit défendue, tant par l'Index que par le droit naturel.

Cependant, les ouvrages partiellement et relativement licencieux, remarquables en même temps au point de vue littéraire, peuvent être lus par ceux que leur profession oblige à en faire usage, tels que les professeurs de belles-lettres, les critiques littéraires, etc.

Dans l'enseignement primaire et secondaire, il faut avoir soin de ne mettre entre les mains des enfants que des éditions expurgées des ouvrages classiques qui contiennent des parties licencieuses.

2° Prohibitions nominatives : Des indications précédentes, il résulte donc que les ouvrages nominalement frappés par l'Index ne sont pas *tous* des livres à l'Index, mais ceux-là seulement qui ont été l'objet d'une condamnation spéciale.

Ces condamnations nominatives n'atteignent pas que des ouvrages particulièrement scandaleux ; elles s'étendent encore aux publications qui peuvent paraître inoffensives et qui sont cependant à un titre quelconque dignes de réprimande. Par la prohibition de ces derniers ouvrages, la Congrégation veut prévenir tout péril et toute confusion dans l'esprit des fidèles.

Il arrive que les condamnations de l'Index frappent tous les ouvrages d'un auteur déterminé sans rien distinguer ; par exemple, toutes les œuvres d'Emile Zola ; ou bien en spécifiant le genre d'ouvrages qu'elles ont en vue ; par exemple, tous les romans d'amour de nos principaux romanciers français du XIXe siècle. Dans le premier cas, la suspicion et la présomption générales sont toujours contre l'auteur et contre toutes ses œuvres ; dans le second, seules les œuvres spécifiées sont interdites. Par suite, les romans sociaux et les histoires de cape et d'épée de ces romanciers sont épargnés.

III. DISPENSES. — Pour rassurer sa conscience, quand on a une raison spéciale de lire un livre à l'Index, le moyen le plus sûr,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c'est de demander une dispense, directement ou par l'intermédiaire du confesseur, à l'évêque ou à ses vicaires généraux.

Quant aux écrivains, aux hommes d'études qui ont des motifs sérieux de lire habituellement les ouvrages à l'Index, ils s'adressent, pour obtenir une dispense permanente, directement, ou par l'intermédiaire de l'évêché, au Souverain Pontife ou à la Congrégation de l'Index.

IV. Soumission a l'Index. — En dehors de ces dispenses, il faut se soumettre à toutes les prohibitions de l'Index.

Car, pour tout catholique, il y a un devoir rigoureux d'obéir au Chef de l'Eglise et aux autorités qu'il a investies de quelques-uns de ses pouvoirs.

V. Gravité des infractions. — Mais quelle est la gravité des infractions aux prohibitions de l'Index : à les transgresser y a-t-il toujours péché mortel ? Avec M. l'abbé Boudinhon, professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris, nous faisons à cette question mille fois posée par les fidèles la réponse suivante :

1° Chaque fois que la proscription d'un livre déterminé a été et est encore motivée par le péril grave que ce livre fait naître pour l'ensemble des fidèles, la lecture de ce livre est régulièrement interdite sous peine de faute grave ;

2° Il faut même aller plus loin : les décrets de condamnation des livres étant rarement motivés, on doit présumer, jusqu'à preuve du contraire, le caractère gravement pervers du livre et, par conséquent, la gravité de la défense ;

3° En outre, il y a excommunication spécialement réservée pour tout fidèle qui lira, sans excuse ni dispense, un livre soutenant l'hérésie, tels les livres modernistes de Loisy et de Georges Tyrrell, ou encore un livre condamné par acte solennel du Souverain Pontife lui-même ; telles les *Paroles d'un croyant*, de La Mennais.

Conclusion. — De l'instruction de l'Index se dégage donc pour nous une grande leçon. Par ses prohibitions générales ou par ses interdictions nominatives, l'Eglise ne veut pas seulement nous empêcher de lire certains livres déterminés ou certaines catégories d'ouvrages. Elle tient aussi à nous mettre en garde contre toutes les lectures qui seraient capables d'altérer en nous la foi chrétienne ou les bonnes mœurs. Avec son autorité maternelle ne semble-t-elle pas nous dire : « Vous ne mangez pas tout ce qui vous tombe sous la main de peur de vous empoisonner ; faites-en autant pour la nourriture intellectuelle, n'empoisonnez ni votre esprit ni votre cœur en prenant tout ce qui vous tombe sous les yeux ».

A une telle sollicitude il faut être heureux de répondre par une soumission complète et une filiale gratitude.

Abbé Brunel,
docteur agrégé en théologie, docteur en droit canonique.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de paraître : I. **Le Pape et la Guerre, S. S. Benoît XV et la France**. Brochure de 88 pages, en vente à la Librairie Bellée, à Coutances (Manche), 0 fr. 60 en librairie ; 0 fr. 70 par la poste. Ornée d'un beau portrait du Saint-Père, et contenant trois paragraphes : 1° Qu'est-ce que le Pape ? 2° Le Pape et la Guerre de 1914-15-16 ; 3° S. S. Benoît XV et la France ; Conclusion.

II. **Les Hardiesses de la Mode.** Ouvrage honoré d'une bénédiction du Souverain Pontife et de l'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Rennes, Toulouse, Coutances, Laval, Saint-Brieuc, Séez, Versailles. Ce volume de 225 pages, imprimé sur papier de luxe et orné de riches illustrations, est dédié aux dames et jeunes filles *catholiques*, qui toutes voudront se le procurer.

En vente : Librairie Totain, Torigni-sur-Vire (Manche) ; 1 fr. 60 en librairie ; 1 fr. 80 par la poste.

Sainte Geneviève et l'Invasion allemande en 1914. — Par M. l'abbé Sauvêtre, curé de Saint-Etienne du Mont (48 pages, 0 fr. 60), franco 0 fr. 65. Illustration de Mlle Moreau Wolf. Chez l'auteur, 30, rue Descartes.

Dans cette brochure, M. le Curé de Saint-Etienne du Mont, après avoir esquissé le tableau de l'*Invasion allemande* et celui de la *prière française*, rapporte pièces à l'appui, et discute les *coïncidences* étranges, multiples, qui semblent bien établir le miracle *génevéfain* de la Marne, au sens large si bien établi par Mgr Gibier. Après un chapitre sur les *raisons* du miracle, il conclut enfin à la reconnaissance parisienne et nationale qui doit se traduire par un monument public à élever à la *Mère de la Patrie*.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Une âme vaillante et rayonnante : Léon Asson, lieutenant au 18e d'Infanterie, mort au champ d'honneur le 16 Septembre 1914, par le R. P. J.-M. Lambert, missionnaire apostolique, directeur de l'Œuvre des prêtres éducateurs. Un beau vol. in-8 écu de xx-348 pages, orné d'un portrait, 5 fr. ; *franco*, 5 fr. 50.

Dans le vaste champ de guerre arrosé du sang le plus généreux de France, l'auteur de ce livre déclare avoir voulu cueillir une fleur d'héroïsme qu'il présente à la jeunesse et dont il sera bon à celle-ci de respirer le parfum.

C'est l'âme d'un jeune officier, soldat de trempe, chrétien au cœur apostolique, dont l'auteur fut l'ami, le confident, le conseiller, le guide, qu'on a voulu proposer en exemple, entre tant d'autres héros notoires et anonymes, à la génération qui représente la France de demain. C'est moins une bibliographie proprement dite qu'on a voulu présenter au lecteur de ces pages, que la physionomie d'une âme, *âme vaillante et rayonnante*, dépeinte par elle-même en des feuillets où elle se reflète d'autant plus limpidement et fidèlement, que ces feuillets, tout intimes, n'étaient nullement destinés à la publicité.

Les jeunes aspirants à la carrière militaire, les officiers eux mêmes, aussi bien que les simples soldats, pourront trouver dans ce livre de beaux exemples à imiter, un esprit de vaillante et d'apostolat qui, plus que jamais, ce semble, doit être la caractéristique de l'armée.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

AMBULANCES

recevront ***gratuitement***

Pilules 'GIP' *Toniques Reconstituantes*

Grains de VALS *Laxatifs Dépuratifs*

ECRIRE : 64, Boulevard de Port-Royal, Paris.

SAVON BLANC DE MARSEILLE

Caisse de 50 k., **76** francs les 100 k.

Prix unique contre remboursement. Port dû.

FÉRON, 6, rue St-Gilles, Paris.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Etranger 8 fr.

Imprimerie Saint-Mathieu, Quimper.

31e ANNÉE. Vendredi 17 Novembre 1916. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant l'élévation au Cardinalat, de Mgr Dubourg, archevêque de Rennes ; Voyage *ad limina* ; Enseignement libre ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Œuvre des Mutilés de la guerre dans le Finistère ; Les morts pour la Patrie ; Le clergé et l'emprunt ; Nos Prêtres-Soldats : Citations (suite).

III. — Chronique générale : Rome, les nouveaux Cardinaux ; Le Pape et la déclaration de Mgr Lobbedey : Le centenaire de saint Martin, à Tours ; Deux mille trois cents églises tombées au champ d'honneur.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Novembre. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de Ste Elisabeth et de S. Pontien.
A vêpres, mémoires du suivant et de Ste Elisabeth.
Lundi, 20. — S. Félix de Valois. Double. Blanc.
Mardi, 21. — Présentation de la B. V. Marie. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 22. — Ste Cécile, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Jeudi, 23. — S. Clément Ier, Pape et Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 25. — Ste Catherine, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Dimanche, 26. — 24e et dernier Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Poullaouen	du 15 au 20 Novembre.
Cloître-Pleyben	du 21 au 23 —
Langolen	du 24 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, annonçant l'élévation, au Cardinalat, de Monseigneur Dubourg, Archevêque de Rennes.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Au moment de mon départ pour Rome, j'apprends que le Souverain Pontife vient de nommer Cardinal Monseigneur Dubourg, Archevêque de Rennes.

Tous les diocèses bretons se sentiront honorés par l'élévation de leur éminent Métropolitain à la plus haute dignité de l'Eglise.

Vous connaissez tous le Prélat plein de cœur qui reçoit aujourd'hui cette suprême distinction.

C'est un fils du Tréguier. Par sa vénérable mère il se rattache à notre diocèse. Il a vécu familièrement avec vos prêtres et compte parmi eux des amis de choix.

Vous l'avez entendu, dans nos grandes cérémonies religieuses, à la Translation des reliques de saint Pol de Léon, à l'inauguration du Calvaire des Bretons à Lourdes, au Couronnement de Notre Dame de Kernitron, au Vingt-cinquième Anniversaire du Couronnement de Notre Dame du Folgoët, célébrer, en une langue savoureuse et vibrante, la gloire de la Sainte Vierge et de nos vieux Saints, et rappeler énergiquement les leçons qu'ils adressent aux Bretons d'aujourd'hui.

Il est juste que vous vous réjouissiez avec toute la Bretagne de l'honneur qui lui est fait.

Après cinquante ans de prêtrise, et vingt-cinq ans d'épiscopat, son dévouement pour les âmes, son zèle pour la défense de l'Eglise, son ardeur à promouvoir toutes les Œuvres catholiques, sa fidélité à suivre les directions romaines, son filial attachement au Saint-Siège, le désignaient assez au choix du Chef de l'Eglise, pour que, spontanément, et longtemps avant que ce choix ait pu être connu, l'opinion catholique l'eût pressenti et annoncé.

A l'heure où le sang de Bretagne coule si généreusement sur les champs de bataille, Dieu s'est plu, dirait-on, à lui emprunter sa pourpre pour en revêtir l'Archevêque des Bretons. Puissent les Bretons trouver dans ce grand souvenir un encouragement à persévérer dans leur ardente fidélité à Dieu et à la Patrie !

Je remercierai, à Rome, le Pape Benoît XV de la joie profonde qu'il nous a faite en appelant dans le sein du Sacré

Collège notre illustre compatriote : et, pensant à vous, à vos épreuves, à votre foi, je lui demanderai de bénir le plus breton de tous les diocèses de Bretagne, ses soldats, ses marins et leurs familles, dont aucun deuil ne lassera le courage patriotique et ne diminuera la confiance chrétienne.

Veuillez agréer, mes bien chers Frères, l'assurance de mon paternel dévouement en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Quimper, le 10 Novembre 1916.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Voyage *ad limina*. — Vendredi dernier, à l'issue de l'Office du matin, MM. les Membres du Chapitre de la cathédrale se sont rendus à l'Evêché pour offrir leurs hommages à Monseigneur et lui exprimer leurs vœux à l'occasion du voyage que Sa Grandeur allait entreprendre *ad limina Apostolorum*, vers les tombeaux immortels des Apôtres de Rome, vers le Pape, successeur de Pierre et Vicaire de Jésus-Christ. Monsieur le chanoine Abgrall, prenant la parole au nom de ses confrères, n'eut qu'à rassembler quelques souvenirs de son enfance, de sa jeunesse, de sa longue carrière sacerdotale, en évoquant parallèlement les noms de Pie IX, de Léon XIII, de Pie X et de Benoît XV, pour exprimer dans toute leur vivacité et leur profondeur les sentiments qu'éprouvent le clergé et les catholiques du diocèse pour le Chef suprême de l'Eglise et le Père commun des fidèles. Puis il pria Monseigneur de vouloir bien déposer aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de profonde vénération, d'entière obéissance et de filiale affection que lui offrent, d'un cœur bien sincère et très ardemment dévoué, ses enfants de la vieille et chrétienne Armorique.

Monseigneur, vivement touché de ces paroles, remercie le vénérable Chapitre de sa démarche, déclare accepter avec joie le message qu'on lui confie et promet de s'en acquitter fidèlement. Cependant Sa Grandeur ne va pas à Rome seulement pour apporter au Pape ces protestations d'amour et de fidélité ; Elle va aussi demander des conseils, solliciter du Souverain Pontife des directions pour le gouvernement de son diocèse et la conduite de ses ouailles. Monseigneur espère qu'il sera accompagné dans tout le cours de son pieux pèlerinage par les prières du clergé, des communautés religieuses et de tous les fidèles. Aussi partit-il avec confiance, sans se défendre pourtant d'aspirer déjà après le jour où il rentrera dans son diocèse pour faire partager à tous les saintes impressions, les grâces et les bénédictions qu'il aura recueillies.

Monseigneur aura la joie d'assister à Rome au Consistoire où seront créés les nouveaux Cardinaux français, et spécialement Monseigneur Dubourg, le très aimé et très vénéré métropolitain de la Bretagne.

Archives diocésaines Quimper et Léon

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. François-Marie Fily, clerc minoré, décédé à Lannilis, le 23 Octobre 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 19 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion des Confréries du Saint Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 23 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Église de Saint-Mathieu. — *XXIII^e Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement. Procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, salut.

Enseignement libre. — J'ai réuni en une brochure tous les sujets de compositions donnés, cette année, aux examens des certificats libres des 2 degrés. J'ai reproduit, pour chaque centre, une des meilleures copies de candidat, en indiquant le nom de l'élève, l'école à laquelle il appartient, et la note méritée. MM. les Prêtres qui s'intéressent à l'Enseignement primaire libre pourront, par ces documents, se rendre compte de la valeur de l'enseignement donné dans les écoles libres du diocèse. La brochure coûtera environ 1 fr. 60. Je prie ces MM. les Curés, Recteurs, Vicaires ou Professeurs qui la désireront de m'en faire la demande, le plus tôt possible.

P. Salomon, *inspecteur diocésain.*

Avis de services. — Un service anniversaire pour le Père Croisier, aumônier militaire, mort au champ d'honneur, sera chanté à Lampaul-Plouarzel, le *mardi 21 Novembre*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. le chanoine Morvan, ancien recteur de Roscoff, sera chanté dans cette paroisse le *mardi 28 Novembre*, à 10 heures.

— Un autre service anniversaire pour le même M. Morvan sera chanté à Ploujean, le *lundi 4 Décembre.*

Œuvre des Mutilés ruraux de la guerre dans le Finistère. — Bénédiction de Pennanrun. — Le jeudi 9 Novembre, vers 3 heures, la cour du manoir de Pennanrun groupait autour de Monseigneur l'Evêque, qu'accompagnaient M. le vicaire général Cogneau et M. le chanoine Alfred Le Roy, les fondateurs et les principaux bienfaiteurs de l'Œuvre de Réadaptation des Mutilés ruraux de la Guerre.

Des prêtres, des maîtres et maîtresses d'Enseignement libre avec leurs élèves, des habitants du voisinage étaient venus nombreux, répondant à l'appel du Comité fondateur et de son président M. Thomas, conseiller général et maire de Plougastel-Daoulas, que la mort de son fils, tombé glorieusement, le 13 Octobre dernier, sur le champ de bataille, vient d'éprouver si douloureusement.

Après la belle allocution de Monseigneur, que nous reproduisons, se déroulèrent les cérémonies de la bénédiction solennelle, et l'on parcourut successivement, à la suite de Sa Grandeur, les pièces réservées à la direction, les salles de l'infirmerie, des dortoirs, du réfectoire, la cuisine, les vastes écuries, la laiterie. Puis Monseigneur s'entretint longuement des intérêts de l'Œuvre avec les membres fondateurs, avec le directeur, M. Yhuel et avec Mme la Directrice du Pensionnat de Loperhet, qui se chargera de la direction ménagère.

Un pieux souvenir planait sur cette réunion : celui du très regretté et très dévoué fondateur de l'Office Central des Œuvres agricoles, M. Augustin de Boisanger. C'est, en effet, de l'Office Central qu'est sortie l'Œuvre patriotique et bretonne que nous entreprenons, et c'est son principal auxiliaire, M. Dumoucel, qui en est l'âme, puissamment secondé par le trésorier de l'Œuvre, M. Henri Danguy des Déserts, un glorieux mutilé, lui aussi, des premiers combats de la guerre actuelle.

Aussi Monseigneur applaudit-il à l'heureuse pensée qu'on a eue d'inscrire, à la place d'honneur à l'ombre du drapeau, les ordres du jour mérités par les membres de l'Office Central : MM. Augustin de Boisanger, de Nanteuil, Hervé de Guébriant, de Rodellec du Porzic, de Kermadec, avec le nom du regretté secrétaire de l'Office Central, M. Lannuzel.

Sur la façade d'entrée du manoir, on a placé la statue de pierre de saint Sébastien, le soldat martyr, fournie par le Musée de l'Evêché. Il sera un modèle de foi et de courage pour nos chers mutilés de la guerre.

Pennanrun est en face de Loperhet. Vue sur la rade de Brest, splendide horizon, bois, prairie, vergers, terres arables, vaste jardin, laiterie, belles écuries et étables, petite forge d'exploitation agricole, tout s'y trouve réuni pour encourager nos mutilés dans leur travail de réadaptation. Déjà, des demandes d'admission sont parvenues à l'Office Central de Landerneau, et l'on n'attend plus que le complément de la literie pour la mise en train définitive.

C'est au clergé et à nos Syndicats agricoles que nous confions l'avenir de cette Œuvre. A eux de diriger maintenant vers Pennan-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

run les mutilés ruraux, qui retourneront ensuite à leurs paroisses avec des appareils bien pratiques, une habileté professionnelle développée, un amour fidèle pour la terre, cette grande nourricière de la France bientôt victorieuse.

Voici la belle allocution de Monseigneur dont nous parlons plus haut :

MESSIEURS,

C'est avec un sentiment de respect que j'entre dans ce domaine de Pénanrun.

Sous ses propriétaires, qui ont été les bienfaiteurs de cette paroisse, il a été le domaine de la Religion et de la charité.

Vous lui maintenez cette destination, et même vous l'amplifiez, en louant aujourd'hui le vieux manoir et ses dépendances pour les mettre au service des victimes de la guerre.

Votre fondation mérite les bénédictions de l'Eglise et la reconnaissance de la Patrie.

Déjà, en vous dévouant aux œuvres agricoles, vous faisiez chose utile au Pays et agréable à Dieu, car ces œuvres sont éminemment moralisatrices. La vie des champs, plus que toute autre, montre Dieu collaborant au travail de l'homme, et préserve ordinairement l'homme des tentations du vice et de l'impiété. Notre Seigneur Jésus-Christ l'a aimée, et il en a évoqué les grandes images à toutes les pages de son Evangile. L'Eglise a voulu qu'elle fût protégée, même en temps de guerre, et ses Conciles, au Moyen-Age, excommuniaient ceux qui dépouillaient le paysan. En vous occupant de vos syndicats, vous marchez donc dans la voie tracée par l'Eglise et par Dieu.

Mais aujourd'hui votre initiative revêt un caractère plus élevé et plus touchant encore. C'est aux mutilés de la guerre que vous apportez votre concours, et spécialement aux agriculteurs mutilés.

Parmi les victimes du dévouement à la Patrie, après les morts, que nous ne pourrons jamais glorifier assez hautement, il n'y en a pas qui soient plus dignes de notre reconnaissance que ces infirmes « que la mort a effleurés et laissés désarmés dans la vie » (1). Un écrivain au grand cœur (2) a fait appel en leur faveur à la générosité de tous les bons Français, dans une souscription qui d'ici longtemps ne devrait pas se clore. De son côté, l'Etat songe à leur venir en aide. Dans le Département, la « Journée du Finistère » leur a réservé une partie de ses ressources. Votre Œuvre spéciale n'a pas été oubliée dans la répartition des fonds fournis par la charité diocésaine.

C'était justice. Auprès des mutilés de l'industrie, qui peuvent encore donner au pays beaucoup de bons ouvriers, il est nécessaire de rendre à l'activité, dans toute la mesure du possible,

(1) Henry BORDEAUX.
(2) Maurice BARRÈS.

les paysans mutilés. Votre entreprise a éveillé, dès le premier jour, de vives sympathies dans toute la région bretonne. C'est pourquoi un si grand nombre d'amis ont adhéré sans retard à votre association, et je souhaite que rien ne vienne ralentir un mouvement aussi patriotique que charitable.

Pourrait-il en être autrement? Nos chers paysans ont admirablement défendu le sol de la Patrie. Plusieurs d'entre eux nous reviennent glorieusement blessés. Seront-ils condamnés à quitter la terre qu'ils ont cultivée et qu'ils aiment ? Trop de jeunes gens des campagnes l'abandonnent. Ceux-ci ne veulent pas déserter. Leur goût personnel, leurs habitudes de vie, leurs affections de famille, les attachent à l'agriculture et à leur village. Vous voulez les aider à vivre dans leur vocation et aussi à empêcher de « mourir » la terre, qui, par eux, fait vivre la France. C'est par là que votre Œuvre répond à l'un des besoins les plus pressants du Pays. Vous êtes les bienfaiteurs de la Patrie en conservant à la terre des serviteurs éprouvés et courageux.

Vous les protégez en même temps contre eux-mêmes. Si vous ne les retenez pas, c'est l'émigration qui les guette. Que deviendraient-ils, pour la plupart, dans nos villes même les plus sages, appliqués à des travaux moins nobles, moins sains, moins indépendants, auxquels ils auraient toujours plus de peine à s'adapter qu'à leurs anciennes occupations?

Vous leur rendez confiance en eux-mêmes. Ils ont pu se croire un moment à jamais inutiles et déchus, jusque sous le rayon de gloire qui les auréole, et qui sait? exposés à l'oisiveté et à ses conséquences les plus avilissantes. Que faire de la vie quand le travail ne vient plus la remplir? Vous leur montrez que la mutilation est une difficulté, non un obstacle. Leur souplesse sera peut-être amoindrie. Leur force demeurera entière. Ils se sentiront heureux de pouvoir revenir aux champs accoutumés, y conduire leurs bêtes ou leurs machines, y préparer les moissons futures, comme d'humbles rois de la création, dans le petit coin de terre qu'ils travailleront.

Ne croyez-vous pas que leur présence dans le pays sera pour toutes les familles une vivante leçon d'énergie? Ces héros des tranchées seront devenus des héros du travail. Dans un temps où chacun devra fournir son maximum d'effort, et où l'effort coûtera sans doute beaucoup aux anciens combattants après trois ans passés loin de la charrue, leur exemple sera plus éloquent que toutes les exhortations. Je pense pour ma part que, dans nos paroisses intelligentes et laborieuses, ils prendront rang naturellement parmi ces élites d'hommes de tout âge, que leur ferme bon sens, leur expérience, leur esprit d'initiative, et leurs convictions religieuses, font estimer et aimer de tous leurs compatriotes.

J'ai parlé de leurs convictions religieuses. Après avoir vu la mort de si près, et si souvent, ils sentiront mieux le prix de la

Archives diocésai es de Quimper et Léon

foi chrétienne, et des forces qu'elle donne dans la paix comme dans la guerre : et ils développeront ce sentiment dans l'âme de leurs enfants, en leur assurant le bienfait de l'enseignement religieux, d'où leur est venu à eux-mêmes le courage dont ils ont fait preuve.

Nous les verrons groupés, je l'espère, avec leurs compagnons de gloire, autour de la Croix, prêts à la servir dans les œuvres catholiques, et puisant dans la dévotion au Sacré Cœur le goût de la prière, l'ardeur au travail, l'habitude de la tempérance, et la résolution de se dévouer au relèvement chrétien de la France pour mieux l'aider à reconquérir sa vigueur et sa prospérité d'autrefois.

Je demanderai, Messieurs, au Souverain Pontife, de bénir votre œuvre, ceux qui s'y consacrent, ceux qui doivent en bénéficier. Cette bénédiction s'ajoutera à celle que vous ont value déjà les prières et les mérites de vos morts. Les premiers initiateurs de votre Office Central d'Agriculture, les Boisanger, les Nanteuil, les Lannuzel, ont déjà consommé leur sacrifice. Leur sang généreusement versé assurera devant Dieu le succès de leurs continuateurs et la fécondité de leur Œuvre.

QUIMPER. — **Les morts pour la Patrie.** — Lundi, à neuf heures, le service solennel annoncé pour les victimes de la guerre, a réuni à la cathédrale une magnifique assistance civile et militaire. De nombreux officiers et soldats de la garnison occupaient la nef, derrière M. le lieutenant-colonel Bruneau, commandant de Place. La messe a été dite par M. de Coataudon, prêtre, lieutenant gestionnaire au Lycée de Quimper ; et l'absoute donnée par M. le chanoine Orvoën, curé de la cathédrale. Après l'évangile, M. le chanoine Rossi a prononcé une éloquente allocution que nous sommes heureux de reproduire :

Defunctus adhuc loquitur.
Celui qui n'est plus nous parle encore.
(S. Paul aux Hébreux, 11, 4.)

MESSIEURS LES OFFICIERS,
MES FRÈRES,

Le Jour des Morts, au cimetière Saint-Joseph, un officier supérieur, debout sur les degrés de la Croix qui domine, parlait d'une voix émue à ses soldats groupés autour de lui. Ils l'écoutaient, profondément recueillis. Sa parole était chaude, prenante ; elle disait les hauts faits de leurs camarades tombés au champ d'honneur ; elle rappelait les élans d'une charge à l'ennemi : on sentait que l'orateur avait présente encore la vision de la bataille. L'émotion fut à son comble quand il dit : « *Il nous reste un devoir à remplir, c'est de prier pour eux* ». Et il descendit de la Croix.

Enthousiasmé moi-même, j'allai à lui ; je lui serrai la main, et je me permis de le féliciter ; il me répondit ces simples mots : « *J'ai dit ce que j'avais dans le cœur* ».

Dans ces solennelles prières pour nos morts, je voudrais vous dire ce que j'ai au cœur, sûr que nous avons tous ici les mêmes sentiments, un même cœur, une même âme.

Quels sont ces sentiments ? Que devons-nous à nos morts ? Trois choses : une complète admiration, des prières ferventes, une attention soutenue à leurs paroles, à leurs voix du Ciel.

Notre admiration ! Mais elle fut profonde : elle date du premier jour. Ces vaillants, vous les avez vus, après quelques jours d'angoisses, Juillet 1914, partir en Août, au premier appel, à la première heure, quand la France, endormie, se réveilla en sursaut au premier coup du tocsin. Pas un mot, pas une plainte ; les yeux humides, oui : les cœurs battant plus fort, oui, dans une étreinte qui pouvait être la dernière ; puis, d'un pas ferme, le seuil franchi, sans regarder en arrière, ils ont marché en avant.

Pendant plus d'un an, je les ai admirés aux heures de la séparation ; je les ai accompagnés et de jour et de nuit à ces trains sans fin qui les emportaient au loin. Ils étaient là, jeunes et vieux, calmes ; appartenant à toutes les classes, ils ne se connaissaient guère, mais ils fraternisaient déjà dans les mêmes sentiments d'honneur, de devoir et de patriotisme. Et nous, les vieux, nous restions là sans voix ; et, eux, quand les trains s'ébranlaient, criaient aux échos de nos collines : « Vive la Bretagne ! Vive la France ! »

Sur le territoire français, ces mêmes scènes impressionnantes se répétaient tous les jours sur ton sol, ô France chérie ! Tu es la plus belle, la plus noble, la plus brave des nations. Ah ! si tu savais les rares qualités que Dieu t'a départies, toi qui as été son bras, son épée, son ministre pour ses grandes œuvres dans le monde, combien tu lui serais reconnaissante, plus fidèle !

Jamais on ne vit un peuple surpris se dresser ainsi contre l'envahisseur, impudent, cruel et déloyal : jamais on a vu une nation faire sortir de son sol des légions d'hommes, des ressources incalculables ; jamais on n'a vu, après les douloureuses tempêtes de l'intérieur, succéder un calme, une paix, une union semblables. Personne n'a regardé aux mains qui tenaient le drapeau national ; le drapeau était engagé : on a sonné au drapeau ; tout le monde a marché.

Plus tard, vos fils et vos neveux liront cette page de notre histoire, écrite avec le plus beau de sang de France ; ils seront fiers de vous, et ils béniront Dieu de vous avoir eus pour ancêtres, et ils comprendront que, grâce à cette dure rançon, la Patrie entière a échappé aux abominations, dont sont victimes, hélas ! tant de nos départements, avec la Belgique, la Pologne et la Serbie.

Aussi, quelles doivent être nos prières pour ces preux ; ils étaient vos fils, ces beaux jeunes gens, qui promettaient tant ! ils sont partis ces époux, votre appui, votre force, votre vie ! ils sont partis ces jeunes ardents qui, devançant l'appel, sont accourus en foule, avides de dangers, amoureux de la gloire ! Mon Dieu, où sont-ils ? Je jette les yeux au Ciel, où n'arrivent que les braves, je les reconnais. Avant leur départ, ils sont revenus au Dieu de leur enfance, de loin peut-être : mais ils sont revenus, et, en partant, ils vous ont dit, penchés sur votre cœur : « Je suis prêt : j'ai communié » : Suprême consolation ! Vous avez compris, parents chrétiens, et vos larmes ont coulé plus douces et les divines espérances ont soutenu vos courages. Et combien de fois ne vous ont-ils pas écrit : « Je suis prêt ».

C'était la première préparation à la mort ; la seconde ne tardera pas : un soir, l'ordre est donné de sortir, le lendemain, de la tranchée ; la nuit est froide, elle semble interminable ; point de sommeil ; que sera le lendemain ? Un aumônier passe : il écoute, il pardonne : les soldats de Dieu et de la France sont prêts. A cette dernière heure, ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mettent la main sur leur cœur, ils évoquent les plus tendres souvenirs d'un passé qui fuit ; ils prennent tour à tour les portraits de leurs chéris, et les couvrent de baisers. Ils le pressentent : ce sont les derniers ! Seconde préparation à la mort ! Le signal est donné, la tranchée est franchie : ce sont des lions. La bataille est engagée, horrible, sans trêve, sans merci. Au milieu des crépitements des armes meurtrières on perçoit par moments les cris, les gémissements, les plaintes des blessés ; ils tapissent la plaine ou comblent le ravin.

Le soir est venu : la nuit descend sur ces scènes d'horreurs ; des brancardiers prêtres avec leurs camarades sillonnent le champ de bataille, recueillent les mourants, constatent les morts : ils sont tombés face au Ciel : dans une main ils ont leur épée, et dans l'autre leur chapelet, leur médaille de la Sainte-Vierge, la médaille de Sainte-Anne : ce sont de fidèles Bretons !

Double et meilleure préparation pour paraître devant Dieu ! Avec quelle bonté, quelle suavité, et quelle miséricorde, ils sont reconnus et reçus là-haut !

Cependant, ici se place pour nous un impérieux devoir, une dette pressante de reconnaissance. Nous leur devons nos prières les plus ferventes. Aux blessés qui reviennent du front vous prodiguez — mes Frères, et à bon droit — vos soins les plus empressés, vos attentions les plus délicates, et toutes nos Croix-Rouges de Quimper sont des modèles achevés de dévouement incomparable. A plus forte raison, devons-nous accourir près de nos morts. Dans le champ plus étroit, mais difficile de leur vie passée au milieu de nous jadis, ils ont pu, les meilleurs le savent bien, laisser quelque chose de la poussière mondaine tomber sur leur âme, et par là contracter un vieux compte avec la justice de Dieu : c'est à nous à le régler ; nous en avons la facilité, nous en aurons la volonté.

Puis, votre prière finie, et votre vie ordinaire reprise, croyez-vous qu'il n'y ait plus de lien entre vous et ceux que vous pleurez ? Mais non, mille fois non ! Leur vie, leur mort, leur arrivée au Ciel, mais tout cela vous parle ; tout cela vous est un enseignement, une leçon. Ecoutez, ô pères et mères, la voix d'un parvenu au Ciel ; c'est votre enfant : pour vous, la suprême joie serait de le serrer encore dans vos bras comme autrefois ; tous deux, cent fois, vous revenez à ces temps qui ne sont plus ; et, lui vous dit et répète ce que votre foi lui disait et répétait, que la terre n'est rien, que le Ciel est tout ; vous ne voudriez pas que, par impossible, il quittât le Ciel pour courir les dangers du monde ; sa vie, sa mort chrétienne, héroïque, est votre œuvre : vivre de sa pensée, c'est vivre de Dieu, et à son tour il vous aidera puissamment à le rejoindre bientôt.

Et vous, pauvres veuves, les plus à plaindre, jeunes femmes brisées, qui restez sans appui, sans but dans la vie, à votre foyer morne et solitaire, et vous, mères chargées de nombreux enfants, et privées de ressources suffisantes, combien est lourde votre croix ! Dieu et la France pourvoiront aux besoins de ces orphelins, mais la plaie du cœur reste saignante. Ecoutez celui que vous pleurez : consultez-le ; marchez dans son sillon ; voyez, jugez, pesez toutes choses comme lui-même le fait maintenant, et vous sentirez sa douce et satisfaisante direction. Eux, les parvenus du Ciel, vous oublier, jamais !

Et vous, jeunes fiancées, veuves sans être épouses, vous pleurez, portes closes ; vous n'osez pas vous vêtir de deuil, et votre cœur est cruellement atteint ; vous aviez planté un ferme jalon sur la route du bonheur, et le Ciel vous l'a ravi ! Et vous, jeunes filles de toutes condi-

tions, de plus en plus l'objet des constantes préoccupations de vos pères et mères à l'aurore de vos vingt ans, vous toutes enfin qui cherchez à tous les horizons du bonheur la sécurité dans l'honneur, la paix dans la loyauté, et l'amour dans le dévouement, écoutez les voix du Ciel : elles vous disent, avec cette fermeté, et cette clarté propres à ceux qui vivent dans le rayonnement de Dieu et voient juste : Courage et confiance, ô les vivantes de la terre : votre idéal était humain, qu'il le soit moins. La beauté vous plaisait ; une balafre vous séduira. Un port gracieux vous attirait ; ne restez pas insensibles à ceux qui ont combattu avec nous pour vous ; mettez vos mains dans la main qui reste : offrez votre bras pour soutenir et assurer une marche difficile. Vivantes de la terre, donnez à la France des hommes de tête et de cœur ; donnez à l'Eglise des prêtres nombreux ; donnez au beau Ciel des Saints, des Bretons, des Bretons encore ! C'est votre devoir, c'est votre mission, à vous, les vivantes de la terre ; c'est le plus sûr moyen d'arriver un jour jusqu'à nous, et d'être heureuses ici-bas. Dans vos corbeilles de mariage, à côté du Crucifix, ils déposeront les écrins de leur croix de guerre, de la Légion d'honneur, et les parchemins de leurs citations glorieuses. Qui donc pourrait résister à ces preuves des plus nobles sentiments qui font le chrétien, le Français, le Breton ? Et combien déjà se sont honorées, séduites par cet idéal nouveau d'admiration et de dévouement !

Je termine par un tableau qui résumera cette allocution : un jour, dans l'une de ces trop nombreuses et si douloureuses missions d'annoncer aux familles leur malheur, j'ai assisté au spectacle suivant. Un ami commun m'accompagnait : je n'osais aller seul. Planter le poignard dans des cœurs de pères et de mères, les blesser pour la vie et leur enlever tout espoir humain, Dieu, que c'est donc dur ! Nous pénétrons dans un bureau : à notre vue consternée, le père comprend, il tombe à genoux ; c'est le père qui s'écroule ; les sanglots l'étouffent. Soudain, il se redresse, il lève les yeux au Ciel, et d'une voix forte s'écrie : « Vive Dieu quand même ! Vive la France ! » Le chrétien et le patriote s'étaient retrouvés. Quelques instants après, la pauvre mère, souffrante et désolée de savoir son fils aîné grièvement blessé et prisonnier, nous voit entrer près d'elle : le premier coup lui avait été porté ; elle se lève de son fauteuil, se met à genoux face à face avec son Crucifix, et récite posément le *De profundis ;* c'est la mère, c'est la grande chrétienne qui court au plus pressé, à l'âme de son enfant qu'il faut soulager, secourir, délivrer.

Emus tous trois, nous n'avions pas eu le courage de répondre à la prière : la mère l'avait dite seule. Nous sortons, poursuivis dans l'escalier par les sanglots qui éclatent enfin, et la vision de cet holocauste offert à Dieu pour la France. Ces mêmes sentiments, me^s Frères, vous les avez : comme ce père malheureux, vos cœurs blessés feront entendre leurs cris de douleur ; vos blessures ne se cicatriseront jamais, mais la Foi et le patriotisme vous tiendront debout. Comme cette mère qui prie, tout de suite, vous irez au plus pressé, et le plus pressé, c'est de soulager et de délivrer ceux que vous avez tant aimés.

C'est le plus sûr moyen de se réunir à eux plus tard, quand il plaira à Dieu. Ainsi soit-il.

Œuvre Diocésaine des Orphelins de la Guerre. — La déclaration prévue par le décret du 18 Septembre 1916 ayant été faite à la Préfecture, et le récépissé délivré, l'Œuvre continue

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à fonctionner comme par le passé, avec cette différence que les quêteurs à domicile doivent se munir d'une carte personnelle signée du président, dont la signature est certifiée par le maire ou le commissaire de police (art. 16).

Le président, M. André de Couesnongle, au Kergos, Quimper, délivrera des cartes personnelles sur demande faite par MM. les Curés et Recteurs, aux époques que ceux-ci choisiront pour les quêtes à domicile.

Le clergé et l'emprunt. — L'emprunt, on le sait, a obtenu un beau succès. Il l'a dû à tous les patriotes qui ont compris qu'un devoir s'impose à tous : fournir à nos héroïques soldats, en abondance, les canons et les munitions de plus en plus nécessaires. Cependant, si tous y ont contribué, il n'est pas exagéré de dire que les Evêques et le clergé ont été, surtout dans les campagnes, les collaborateurs les plus influents du ministre des finances. M. Ribot, dans son exposé du 9 Novembre devant la Chambre, s'est plu à reconnaître hautement ce service.

« Pour ce succès de l'emprunt, a-t-il déclaré, tout le monde a uni son effort : gouvernement, députés, sénateurs, Chambre de commerce, évêques et archevêques.

» Lors de cet emprunt, comme lors du précédent, le clergé français s'est honoré en apportant spontanément au gouvernement le concours le plus précieux. »

Cet hommage public du Ministre n'a pas reçu mauvais accueil des Députés. « La Chambre, écrit à ce propos M. Capus dans le *Figaro*, était curieuse à observer à ce moment-là. Un long frémissement passa sur elle. Puis ce fut comme une houle qui balançait nos députés à leurs bancs. Pendant trois ou quatre secondes, on ne put savoir ce qui sortirait de cet émoi. Mais tout à coup des applaudissements unanimes éclatèrent. La vérité, le patriotisme, le besoin impérieux de l'union avaient créé l'enthousiasme dans cette assemblée de Français. La journée est à l'honneur de M. Ribot et de la Chambre. »

Nos prêtres soldats.

Citations. — Le soldat infirmier *Thépaut*, du 219e d'Infanterie : « A soigné et ramassé plusieurs blessés sous un violent bombardement et avec la plus grande abnégation. »

M. Thépaut est vicaire à Goulien.

Le caporal brancardier *Samuel Pengam*, du 219e d'Infanterie : « Le 31 Août est allé dégager des hommes enfouis sous un éboulement. Le soir est allé sur le terrain découvert panser de nombreux blessés et a ramené dans nos lignes les corps de nombreux camarades. »

M. Pengam, vicaire à Saint-Hernin, est titulaire d'une autre citation qu'il a obtenue à la bataille de la Marne.

Le soldat brancardier *Sébastien Failler* : « Plein de courage et de dévouement, le 19 Janvier 1916 n'a pas voulu abandonner un blessé exposé au tir de l'artillerie ; dans les combats du 24 au 28 Octobre est allé jusqu'aux premières lignes relever des blessés malgré les rafales d'artillerie. »

M. Failler est le vicaire de Saint-Ségal.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Nouveaux Cardinaux.** — L'*Osservatore Romano* vient d'annoncer officiellement que le Consistoire secret aura lieu le 4 Décembre, et le Consistoire public le 7 Décembre.

Voici les noms des futurs cardinaux que l'*Osservatore* publie :

Mgr La Fontaine, patriarche de Venise ; Mgr Sbarretti, assesseur du Saint-Office ; *Mgr Dubourg, archevêque de Rennes ; Mgr Dubois, archevêque de Rouen ;* Mgr Ranuzzi di Bianchi, majordome de Sa Sainteté ; Mgr Boggiani, assesseur de la Consistoriale ; Mgr Ascalesi, archevêque de Bénévent ; *Mgr Maurin, évêque de Grenoble, promu à Lyon ;* Mgr Marini, auditeur de Sa Sainteté, secrétaire de la signature ; Mgr Giorgi, secrétaire du Concile.

Trois nouveaux prélats français viennent ainsi prendre place dans le Sacré Collège, à côté des quatre cardinaux que notre Patrie y comptait déjà et auxquels il faut ajouter le cardinal Billot, français lui aussi. C'est un témoignage non équivoque de l'affection du Pape pour la France.

ARRAS. — **Le Pape et la décoration de Mgr Lobbedey.** — Mgr l'évêque d'Arras ayant fait hommage au Saint-Père de la décoration qu'il a si bien méritée a reçu du cardinal Gasparri la lettre suivante :

« Vatican, 25 Octobre 1916.

» Monseigneur,

L'honneur insigne dont Votre Grandeur a été l'objet de la part de la plus haute autorité de votre Pays a vivement réjoui le cœur personnel de Sa Sainteté, qui voit ainsi une fois de plus reconnus dans vos mérites les mérites de l'Eglise elle-même et ses actes incessants de charité et de dévouement, aux heures les plus solennelles de la vie des peuples.

» L'auguste Pontife a été bien touché de la pensée si délicate que vous avez eue de lui offrir cette croix de la Légion d'honneur, qui revient, en effet, à l'Eglise tout entière dans la personne de l'un de ses enfants et de ses pasteurs. Mais, tout en acceptant votre hommage filial, il veut que vous gardiez, comme en son nom, ce cher souvenir de vos épreuves et des services que vous avez rendus à la cause de Jésus-Christ dans les circonstances actuelles.

» Que la sainte croix de Notre-Seigneur, imprimée dans votre âme, vous aide à remplir fidèlement, jusqu'au bout, la tâche si

Archives diocésaines de Quimper et Léon

difficile qui vous est échue, et que la bénédiction toute spéciale que Sa Sainteté vous envoie soit pour vous, Monseigneur, un gage des secours et des faveurs célestes.

» Avec mes vives félicitations personnelles, je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien agréer aussi l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur. » P. cardinal GASPARRI. »

TOURS. — **Le centenaire de saint Martin.** — La *Croix* reçoit de son correspondant, M. Louis Guérin, le compte rendu suivant :

« Les fêtes du XVIe centenaire de saint Martin ont été splendides. Elles avaient été magnifiquement préparées par un triduum prêché à la cathédrale par l'éloquent évêque d'Angers, Mgr Rumeau, et à la basilique de Saint-Martin par le R. P. Merme, Picpucien. Les grandes leçons de la vie de l'apôtre des Gaules ont été exposées avec fruit devant des assistances toujours de plus en plus nombreuses. La clôture de ces fêtes a eu lieu, dimanche dernier, avec encore plus d'éclat.

» Dès le matin, communions nombreuses en toutes les églises, surtout au tombeau de saint Martin. A 10 heures, à la cathédrale, Mgr Nègre, archevêque de Tours, a officié pontificalement, et aux vêpres pontificales de l'après-midi, Mgr Rumeau a donné un doctrinal et vivant panégyrique du Saint. Mais, auparavant, à 2 heures, dans la basilique, une émouvante réunion d'hommes avait eu lieu. Entre les deux chants du centenaire, en présence des prélats, le T. R. P. Bailly avait été invité à suppléer Mgr l'archevêque de Bourges retenu par une légère fatigue, pour rappeler à ces hommes d'élite le serment qu'ils allaient de nouveau prêter, en passant devant le saint tombeau, d'être des soldats de Dieu, des soldats de la France et des soldats de l'Eglise.

» Le pélerinage de Notre-Dame de Salut, venu de Paris, du Centre et de l'Ouest, pour participer à ces fêtes et représenter la France dont les prières s'unissaient à celles des fidèles de Tours, a eu le plus réel succès.

» Dès le samedi soir, un salut très touchant eut lieu dans la crypte de saint Martin, devant son tombeau, après que le T. R. P. Bailly, directeur du pélerinage, eût donné, d'une voix chaude et prenante, l'intention générale que chacun devait avoir, comme le lendemain matin, à la messe de communion dite par lui devant le même tombeau, il indiquait les résolutions généreuses à prendre. A la grand-messe, célébrée dans la basilique, il montra, dans saint Martin, le persécuté, le moine et l'apôtre, dont la charité et la force surnaturelle ont produit tant de merveilles.

» Les pélerins ont pu visiter facilement la cathédrale Saint-Gatien aux magnifiques verrières ; l'oratoire de la Sainte-Face chez M. Dupont, « le saint homme de Tours » ; la petite crypte de Notre-Dame des Martyrs consacrée au souvenir des victimes religieuses de la Révolution, œuvre nouvelle bien attachante et réconfortante ; enfin les grottes célèbres de Marmoutier, où fut donné, en plein air, le salut du Très Saint Sacrement qui clôtura le pélerinage.

« Les pélerins de Notre-Dame de Salut ont été accueillis par Mgr l'archevêque de Tours, par M. le vicaire général Bataille, les chapelains de Saint-Martin et par les gardiens de Marmoutier avec une exquise bienveillance et une aimable charité qui les laissent reconnaissants et touchés et les incitent comme irrésistiblement à revenir l'an prochain... »

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÊQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

J.-M.-S. DAURIGNAC. **Histoire de saint Louis de Gonzague, Prince du Saint Empire, religieux de la Compagnie de Jésus.** 1 vol. in-12 de VIII-412 pages, 5e édition, prix : 3 francs.

Cette histoire, documentée, très édifiante, devrait être entre les mains des étudiants, des jeunes soldats et de tous les adolescents chrétiens. Elle vaut un cours d'instruction religieuse, mis en action dans la personne d'un prince, d'un héros et d'un saint. Nous la recommandons à toutes les bibliothèques des cercles catholiques. (Mgr BAURON, *Revue Mariale.)*

Abbé P. DELBANT. **Du « Miserere » à la Victoire.** 1 vol. in-12 XX-238 pages. Prix : 2 francs.

Du « Miserere » à la Victoire est une sorte de commentaire du psaume pénitentiel de David, à travers lequel on devine et même apparaît le visage humilié et converti de la France. L'ouvrage a deux partie : la première traite de la réparation du péché et la seconde de la préparation de l'avenir. Ce livre est très beau, oblige à la réflexion, fait du bien à l'âme et élève le courage vers les sommets, Dieu et le ciel !

(Mgr BAURON, *Revue Mariale.)*

Capitaine MASSOUTIÉ. **Un officier français** : René MARTEAU, capitaine breveté d'Etat-Major au 110e régiment d'infanterie. Tombé glorieusement au champ d'honneur le 7 Mars 1915. 1 vol. in-12. Prix 0 fr 60.

Portrait d'un soldat magnifique qui réalisa l'idéal de l'officier français. L'auteur, le capitaine Massoutié, le dédie à son fils, André Marteau, mais il offre à tous les jeunes ce souvenir et cet exemple de vaillance française et de vertus chrétiennes.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

P. C., aumônier au Ne Bon de Chasseurs à pied. — **Avec les « Diables bleus »** : I. *L'Artois, N.-D. de Lorette ;* II. *Verdun, Le Fort de Vaux.*

Lorsque, l'esprit comme atterré et les paupières lourdes, on a lu et relu ce journal d'une poignante actualité et d'un réalisme stupéfiant, et qu'on veut essayer d'en rendre compte, la plume retombe, découragée. Non, l'on ne peut dire ; il faut lire, il faut sentir soi-même tout le sublime et toute l'horreur qui s'entassent dans ces pages.

Les acteurs appartiennent à l'un de nos merveilleux bataillons de Chasseurs à pied, audacieux « diables bleus », terreur de l'ennemi et admiration du monde. Aumônier de ces héros, l'auteur, qui suit pas à pas leur glorieux martyre et lit à livre ouvert dans leur grande âme simple, peut parler avec une émotion pénétrante de ces paroissiens d'une trempe spéciale.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

SAVON BLANC DE MARSEILLE

40 fr. la caisse de 50 k., 76 fr. les 100 k.

Prix unique contre remboursement. — Port dû.

FÉRON, 6, rue St-Gilles, Paris.

ARTHRITIQUES

pour préparer votre eau alcaline

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

n'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT

Le paquet **0f10** pour 1 litre — **1** franc la boîte de **12** paquets

Toutes Pharmacies *EXIGEZ LE ROND BLEU* VICHY *MARQUE DE GARANTIE* ÉTAT

Contre les

RHUMES, TOUX, BRONCHITES

GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Maux de Gorge

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

Flacon : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*

51e ANNÉE. Vendredi 24 Novembre 1916. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Visite *ad limina.*

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; La promotion de Mgr l'Archevêque de Rennes au Cardinalat ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Nos Prêtres-Soldats ; Les Orphelins de guerre français et les Etats-Unis.

IV. — Chronique générale : Rome ; Le Pape et le bombardement des villes ouvertes ; Les rumeurs infâmes à Angers, deux jugements importants ; Deux mille trois cents églises tombées au champ d'honneur ; Touchante reconnaissance d'un prêtre chinois pour la France ; Le Bulletin religieux de la *Libre Parole ;* Ligue Patriotique des Françaises.

V. — Variétés : Le clergé et la guerre, d'après saint Thomas.

VI. — Bibliographie.

VII. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Novembre. — 24e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Sylvestre, Abbé, et de S. Pierre d'Alexandrie, Martyr.

A vêpres, mémoire de S. Sylvestre.

Lundi, 27. — De la Férie. Vert.

Mardi, 28. — De la Féria. Vert.

Mercredi, 29. — S. Houardon, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Evêque et Confesseur. Double majeur. Blanc.

Samedi, 2. — Ste Bibiane, Vierge Martyre. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 3. — 1er Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Langolen	du 24 au 26 Novembre.
Petit Séminaire	du 27 au 30 —
Retraite de Quimperlé	du 1er au 6 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Auxiliaires : à Ouessant, M. Le Gall, vicaire à Collorec ;
à Collorec, M. Picart, vicaire à La Roche ;
au Cloître-Pleyben, M. Martin, jeune prêtre de Lennon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Laurent Breton, clerc minoré, de Plouguerneau, aspirant au 1er zouaves, mort au champ d'honneur, le 7 Novembre 1916 ;

M. Yves Vasselet, jeune séminariste, de Lothey, mort au champ d'honneur, le 13 Novembre 1916.

PARTIE NON OFFICIELLE

Visite « ad limina ».

Comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, Monseigneur l'Evêque de Quimper s'est rendu à Rome pour y faire sa visite « ad limina » : c'est le voyage, prescrit par le droit canonique, que chaque Evêque doit faire régulièrement, tous les cinq ans, pour rendre compte au Souverain Pontife de l'état de son diocèse, lui faire connaître les besoins spirituels de ses fidèles, les progrès qu'ils ont pu réaliser dans la foi et la pratique des vertus chrétiennes, les dangers qui menacent cette foi et sont de nature à compromettre le salut des âmes ; pour en recevoir, en retour, les avis et les encouragements que fait entendre, au nom de Dieu, la voix la plus autorisée qui soit sur cette terre.

Nos vœux et notre pensée accompagnent notre Evêque dans ce pèlerinage qu'il accomplit au tombeau des Apôtres, près du Chef de l'Eglise. Celui-ci, en effet, n'est et ne doit être un inconnu pour aucun de nous : si loin que soit Rome où le Vicaire de Jésus-Christ a établi son siège, sa parole porte jusqu'aux endroits les plus reculés et trouve toujours un écho dans le cœur de chacun d'entre nous. D'ailleurs, nombreux sont désormais ceux qui s'y rendent ; la plupart des prêtres y vont en pèlerinage un jour ou l'autre de leur vie ; beaucoup de fidèles y sont allés aussi pour contempler dans son auguste majesté ce représentant de Dieu sur la terre, et quand ils revenaient, ils nous disaient avec émotion l'impression

profonde qu'ils rapportaient de cette visite au vieillard du Vatican.

Combien cette impression se justifie ! Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer tous les titres que le Pape possède à notre respect. Ils sont nombreux, puisqu'il est le Vicaire de Jésus-Christ, le représentant de Dieu sur terre ; et tous les titres que Notre Seigneur, en tant qu'il a fondé son Eglise, possède à notre adoration, le Pape les possède à notre vénération. Qu'il soit permis seulement de rappeler qu'il est le Père commun des fidèles, celui qui embrasse dans un universel amour tous les enfants que Dieu lui a donnés. Il faut croire à sa parole, car il enseigne, en vertu de sa suprême autorité apostolique, ce qu'il faut croire et pratiquer ; il faut lui obéir, car Dieu lui a donné toute autorité, et Notre Seigneur a confié à Pierre et à ses successeurs, le pouvoir de lier et de délier ; mais surtout, et c'est ce qu'on oublie trop, il faut l'aimer ; c'est-à-dire qu'il faut mettre dans cette croyance à sa parole une adhésion pleine et sans réserve de l'intelligence et du cœur ; dans cette obéissance à ses ordres un empressement et une joie : la joie et l'empressement que les enfants affectueux apportent à se conformer aux ordres et aux moindres désirs de leurs parents.

Cela est si facile, d'ailleurs ! Quand le Pape parle en vertu de cette autorité apostolique, il n'a en vue que notre bien : il a, pour juger des idées et des événements, une lumière qui n'appartient qu'à lui : la lumière du Saint-Esprit, qui l'assiste et le guide dans ses décisions et dans ses actes. Il est le Chef de l'Eglise dont nous sommes les membres : et si vraiment nous croyons que l'Eglise a été fondée et instituée par Jésus-Christ pour nous permettre de faire notre salut, nous ne pouvons pas ne pas croire que le Pape, quel que soit son nom : qu'il s'appelle Léon XIII, Pie X ou Benoît XV, est l'homme à qui nous devons soumettre nos jugements, sans hésitation ni murmure.

Est-il besoin, au reste, de rappeler cette vérité à des lecteurs qui en sont depuis longtemps convaincus ? On a dit, et c'est pour nous un titre de gloire, que les Bretons, au culte de Dieu qu'ils ont toujours gardé dans sa pureté et son intégrité, à la dévotion envers la Sainte Vierge qu'ils ont de tout temps honorée comme leur Dame, au culte des Saints sous le patronage de qui ils ont mis tant de leurs villes et de leurs bourgs, ont ajouté un autre culte : et c'est celui du Pape. Soyons fidèles à ce culte : c'est celui de l'orthodoxie, de la vérité religieuse : il nous préservera de l'erreur et en même temps de bien des maux...

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin — *Dimanche 26 Novembre :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre : instruction, bénédiction.
A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Lundi et *Mardi* : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Mercredi : confession des enfants de la communion privée.
Jeudi : à 7 heures, communion des enfants confessés la veille.
Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction.
De 8 à 9 heures, heure d'Adoration, pour les hommes.
Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dernier dimanche après la Pentecôte* : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.
Les vêpres à 3 heures. Avant les vêpres, réunion à la sacristie, des zélatrices de l'Apostolat de la Prière. Après vêpres, réunion à l'église, de tous les associés ; exposé de l'intention du mois, prière pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés ; 8 heures, grand service solennel, recommandé par la paroisse pour les soldats de Saint-Mathieu, morts au champ d'honneur, en captivité, dans les hôpitaux ou disparus.
Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.
Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, salut.
Confession des enfants : 1° lundi, les enfants de 6 à 10 ans qui n'ont pas communié ; 2° mardi, ceux qui ont fait la communion privée ; 3° mercredi, les enfants qui ont fait la 1re, 2e et 3e communion solennelle. — Messe de communion, mercredi et jeudi à 7 heures.
Jeudi : confessions le matin, l'apres-midi à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures : à l'occasion du 1er vendredi.
1er Vendredi du mois : 1re messe, à 6 heures, à l'autel du Sacré Cœur, réunion, messe et communion des Bretons, associés du Sacré Cœur ; 7 heures, 2e messe ; 8 heures, réunion, messe et communion des mères de famille, associées du Sacré Cœur ; allocution, bénédiction.
Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

La promotion de Mgr l'Archevêque de Rennes au Cardinalat. — La délicate lettre suivante du cardinal Gasparri, publiée samedi par la *Semaine religieuse* de Rennes, avait, quelques jours avant la nouvelle officielle lancée par l'*Osservatore Romano*, prévenu notre vénéré Archevêque de l'honneur que le Saint-Père lui destinait :

Secrétairerie d'état de sa sainteté

« Dal Vaticano, le 30 Octobre 1916.

» Monseigneur,

» Je me suis fait un devoir et un plaisir de remettre entre les mains vénérées du Saint-Père la Lettre par laquelle Votre Grandeur a eu à cœur de Lui annoncer qu'Elle allait célébrer prochainement ses « noces d'or » de prêtrise et ses « noces d'argent » d'Episcopat.

» Sa Sainteté a appris avec une particulière satisfaction la nouvelle de ce double jubilé, et, dès à présent, Elle forme les vœux les meilleurs pour votre prospérité et votre bonheur, demandant à Notre-Seigneur, de continuer à vous combler de ses grâces de choix et de vous conserver longtemps à l'affection et pour le plus grand bien de vos chers diocésains.

» Les mérites que Votre Grandeur s'est acquis durant ces longues années d'un fécond ministère pastoral ; les services qu'Elle a rendus à l'Eglise de France, permettent au Saint-Père d'environner ces dates mémorables d'une auréole et d'une solennité qui réconforteront non seulement la digne Personne de Votre Grandeur, mais son diocèse et son noble pays tout entier.

» Aussi bien, voulant vous donner un témoignage de Sa toute spéciale bienveillance, l'Auguste Pontife s'est proposé de Vous élever, au prochain Consistoire, aux honneurs de la Pourpre Sacrée.

» Je suis très heureux de vous faire part de cette nouvelle, vous priant de la tenir secrète jusqu'à ce qu'elle paraisse sur l'*Osservatore Romano*.

» Avec mes plus vives félicitations et mes meilleurs vœux, veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance réitérée de mon entier dévouement en Notre-Seigneur. » P. Cardinal Gasparri ».

Parmi les innombrables télégrammes de félicitations adressés de tous les coins de la Bretagne et de toutes les régions de la France au nouveau Cardinal, nous relevons dans la *Semaine religieuse* de Rennes, celui de Monseigneur Duparc :

« *Nous applaudissons en vous l'Archevêque au grand cœur, à la doctrine sûre, à la main ferme, qui fait honneur à la Bretagne et sert noblement l'Eglise et la France.* »

Et celui-ci du Chapitre de la Cathédrale de Quimper :

« Permettez, Eminence, au Chapitre de la Cathédrale de Quimper, de déposer à vos pieds toutes ses félicitations et aussi les vœux et les prières qu'il adresse au Ciel pour le nouveau Cardinal Breton. *Ad multos annos.* »

Œuvre de la Propagation de la Foi. — La fête de saint François Xavier (3 Décembre) tombe, cette année, le premier dimanche de l'Avent. Ce jour-là — ou l'un des sept jours qui suivent — les associés de la Propagation de la Foi peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire. Il importe de l'annoncer en temps utile, c'est-à-dire le dimanche précédent. Ce sera l'occasion de parler de l'Œuvre, de la recommander à la pieuse générosité des fidèles, en rappelant le but qu'elle se propose, les avantages qu'elle procure, outre les faveurs spirituelles qui y sont attachées.

Considéré dans son objet, la Propagation de la Foi n'est point, comme d'autres, une œuvre quelconque ; c'est l'œuvre même pour laquelle Notre-Seigneur est venu, c'est l'œuvre de l'Eglise, sa raison d'être, son but, sa vie. Parmi les enfants de cette Eglise qui disent au Père céleste l'*Adveniat regnum tuum* de l'Oraison dominicale, ceux-là ne sont pas vraiment catholiques qui ne s'occupent pas, selon leurs moyens, d'étendre le règne de Dieu, de propager la foi à travers le monde. Tous, sans doute, ne sont pas appelés à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la prêcher aux infidèles, mais tous ont le devoir de coopérer à l'œuvre d'évangélisation, en aidant les missionnaires qui se dévouent à l'apostolat dans les pays lointains. C'est pour faciliter l'accomplissement de ce devoir, par la prière et par l'aumône, qu'a été fondée la Propagation de la Foi.

L'Œuvre, une des gloires de la France catholique, était prospère et continue à l'être, particulièrement en Bretagne. Mais plusieurs des pays qui donnaient généreusement — comme la Belgique et nos diocèses du Nord — sont aujourd'hui ravagés par la guerre ou subissent l'occupation allemande. Les aumônes ont diminué, et beaucoup de missions, avec leur personnel restreint par la mobilisation, souffrent cruellement du manque de ressources....

Que sera-ce quand il faudra relever des ruines et, tout d'abord, combler les vides que la guerre aura faits dans les rangs des ouvriers évangéliques !... Les missionnaires survivants s'empresseront de retourner à leurs travaux, interrompus par devoir patriotique ; pour remplacer les disparus Dieu suscitera de nouvelles vocations. Mais tous seront en droit de compter sur le concours et l'aide charitable des âmes généreuses et dévouées. Leur attente ne sera pas trompée. Nos chrétiennes populations, à qui, en dehors de l'impôt du sang si largement payé par elles, la Providence a épargné les autres maux de la guerre, auront à cœur de continuer et d'augmenter encore, si possible, leurs pieuses largesses à la Propagation de la Foi, que le Souverain Pontife a appelée l'Œuvre catholique par excellence.

En vérité, il n'en est aucune plus belle, plus méritoire, plus capable d'attirer les bénédictions de Dieu sur les familles comme sur les individus, sur la France et ceux qui combattent pour elle. Un vénérable évêque missionnaire du Canada, Mgr Grouard, vicaire apostolique de l'Athabaska, écrivait naguère à MM. les Membres des Conseils centraux de l'Œuvre : « Laissez-moi vous dire, comme missionnaire français, que si la valeur et le courage de nos soldats doivent nous inspirer une invincible confiance dans le succès final, il me semble que votre Œuvre contribuera pour une très grande part à cet heureux résultat. Les paroles de la Bienheureuse Jeanne d'Arc sont toujours vraies : « Les hommes d'armes combattent et Dieu donne la victoire ! » Or rien n'est plus capable d'attirer à notre Patrie les faveurs divines que son rôle de mère nourricière de toutes les missions du monde. »

Puisse-t-elle y demeurer fidèle toujours !

Avis pratiques. — 1° On achève, en ce moment, l'expédition des Annales (numéro de Novembre), qui seront rendues incessamment aux chefs-lieux des doyennés. MM. les Directeurs paroissiaux — ou ceux qui les remplacent — voudront bien les y réclamer et les distribuer, sans retard, aux chefs de dizaines. La régularité en ce point (il est bon de le redire) est la meilleure preuve du zèle qu'on apporte à l'Œuvre et le plus sûr moyen d'en assurer le succès.

2° S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen, Quimper) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales* bretonnes, et le nombre d'exemplaires (bretons ou français) attribués à chaque paroisse.

3° En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

N. B. *Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être remises, avant le 31 Janvier, au secrétariat de l'Evêché.*

Nos prêtres soldats.

Citation. — Le brancardier *Philippe Yves*, du 102e régiment d'artillerie lourde : « A donné un superbe exemple de courage et de dévouement en allant spontanément sous un bombardement de gros calibre très violent aider les canonniers d'une batterie voisine à dégager leurs camarades enfouis sous un abri défoncé par un obus, le 25 Septembre 1916. » — (Ordre de la Division.)

Le général Linder, commandant la 4e Division.

M. l'abbé Philippe est prêtre instituteur à Plougasnou.

Les Orphelins de guerre français et les Etats-Unis. — Nos lecteurs n'ignorent pas avec quelle générosité nos amis d'Amérique s'appliquent à atténuer les souffrances de la guerre pour les innombrables petits orphelins français. Un article de M. Challamel, dans l'*Action française*, donne ces intéressants détails sur une nouvelle organisation américaine destinée à secourir les mêmes misères :

« Nos amis des Etats-Unis ont passé à l'exécution d'un projet hardi, qui porte la marque de leur génie réalisateur.

» Le point de départ de ce projet doit être noté d'une façon précise.

» Il ne s'agit pas, en effet, d'un élan de sensibilité pure, ni de l'accomplissement d'un devoir de charité chrétienne dont il serait difficile peut-être de fixer les limites, mais bien d'une sorte d'obligation historique et dont les orphelins français doivent être les seuls bénéficiaires.

» Les citoyens de la « libre Amérique » n'ont pas oublié l'histoire de leurs origines ; aussi ont-ils conscience de ce qu'ils doivent à la France de 1778.

» Une voix éloquente le rappelait encore dans une occasion récente : Le 6 Septembre, à l'anniversaire de la naissance de La Fayette, M. William D. Guthrie, membre du Comité commémoratif, a rendu témoignage de la dette que l'Amérique a contractée jadis envers la France, aux jours fameux de la guerre de l'Indépendance *(America's debt to France)*, dette de gratitude imprescriptible *(the*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

most unalterable gratitude), qui doit être acquittée pleinement...

» Voici maintenant comment M. William D. Guthrie et ses amis entendent que cette dette soit acquittée aujourd'hui.

» Il s'est fondé à New-York, le mois dernier, une Société, dite « American Society for the relief of French War Orphans » (pour venir en aide aux orphelins de guerre français), qui a pour objet de recueillir en Amérique 130 millions de dollars et de mettre ces millions à la disposition des familles françaises que la guerre a privées de leur chef.

» Cette Société a été « incorporée » conformément aux lois de l'Etat de New-York et doit avoir une durée de quinze années.

» Afin de réaliser cette immense entreprise, les organisateurs ont souscrit, *pour les dépenses des deux premières années*, une somme qui dépasse 125.000 dollars et ils se sont engagés à pourvoir aux frais de l'opération aussi longtemps qu'il sera nécessaire, de manière que les fonds recueillis par souscription publique soient affectés, sans aucune retenue, à l'assistance des orphelins français.

» La Société compte déjà plus de 100 membres, parmi lesquels figurent de très hautes personnalités, notamment le président Edward Douglas White, « chief justice » des Etats-Unis ; le cardinal Farley ; l'évêque David H. Greer ; M. Robert Bacon ; le Dr Nicholas Murray Butler, président de l'Université de Colombie ; le Dr John Grier Hibben, président de l'Université de Princeton ; le Dr John H. Finley « commissionner of Education » de l'Etat de New-York.

» C'est donc à New-York que seront centralisés les fonds que la Société recueillera dans le pays tout entier, et c'est de là qu'ils iront se répandre sur les orphelins français.

» La direction de l'Œuvre aura, d'ailleurs, pour la seconder dans sa tâche, un Comité de sept membres, résidant en France, qui surveillera l'attribution des fonds.....

» La direction de l'Œuvre a été confiée à un Comité de 34 membres ; ce nombre sera porté ultérieurement à 40. Les détails d'administration seront réglés par une Commission exécutive composée de 9 directeurs.

» Enfin, il est spécifié que la Société devra coopérer tout d'abord, pour la distribution des fonds qui seront recueillis, avec l'*Association nationale française pour la protection des familles des morts pour la Patrie*, qui est présidée par M. Emile Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères et qui a son siège à Paris, 5, rue du Pré-aux-Clercs. Par la suite, elle coopérera avec telles autres organisations françaises qui seront agréées par le bureau des directeurs ou par la Commission exécutive. »

La *Croix*, en reproduisant cet article, ajoute la note suivante :

« Nous sommes d'autant plus reconnaissants à M. Challamel d'avoir donné ces précisions que, dans certaines régions, on prétendait avoir le droit de restreindre aux enfants des écoles publiques les secours américains. Or, il est absolument certain que la générosité américaine, à l'admirable effort de laquelle les catholiques ont pris une large part, veut atteindre tous les orphelins français. Que nos amis le proclament : ils sont sûrs de ne pas être démentis. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Nomination de prélat.** — M. l'abbé Boudinhon, chanoine honoraire de Paris, ancien professeur à l'Institut catholique, dont nous avons annoncé l'installation comme recteur de l'église de Saint-Louis des Français, à Rome, vient d'être promu à la dignité de prélat de la Maison de Sa Sainteté. Le bref, daté du 30 Octobre, adressé à Mgr Boudinhon, rappelle les mérites du nouveau Prélat ; et Sa Sainteté, invoquant le témoignage du Cardinal Archevêque de Paris, exprime la confiance « que dans sa nouvelle fonction le recteur de Saint-Louis des Français ne se montrera pas moins efficacement dévoué au service du Siège apostolique qu'à celui de la France, fille aînée de l'Eglise. »

***

Le Pape et le bombardement des villes ouvertes. — Dès qu'il eut été informé de l'incursion aérienne sur la ville de Padoue, le Saint-Père, dit l'*Osservatore*, fit expédier à l'Evêque de cette ville le télégramme suivant :

« Saint-Père, déplorant et réprouvant les bombardements aériens sur les villes ouvertes inoffensives, quels que soient ceux par lesquels ils sont perpétrés, envoie, pour les familles de cette cité récemment atteinte par une si grande épreuve, la somme de 10.000 francs, et vous réconforte, ainsi que vos diocésains, par la bénédiction apostolique. » Cardinal GASPARRI. »

ANGERS. — **Les rumeurs infâmes, deux jugements importants.** — Devant la Cour d'Angers sont venus en appel deux jugements qui avaient condamné, avec une juste rigueur, des propagateurs des rumeurs infâmes.

Dans la première affaire, un journalier agricole, Auguste Naveau, interpellant, le 10 Avril, Mlle Février, la directrice de l'école maternelle libre de Malicorne (Sarthe), lui avait dit : « Vous êtes des assassins ! C'est vous qui faites tuer nos pauvres gars ! Vous faites, avec les curés et les nobles, des quêtes pour envoyer l'argent au Pape, qui, à son tour, l'envoie en Allemagne. » Ces propos lui valurent devant le tribunal correctionnel de la Flèche, deux mois de prison et un franc de dommages-intérêts.

Après le très sévère réquisitoire de l'avocat général, qui demanda qu'un exemple fût fait pour faire cesser ces rumeurs infâmes, la Cour a confirmé le jugement des premiers juges.

La seconde affaire est encore plus pénible. Il s'agit d'un prêtre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soldat, tué à l'ennemi, M. l'abbé Auguste Bertrand, lieutenant au 124e d'infanterie, tué, alors qu'il allait à l'attaque, de deux balles qui l'atteignirent à la poitrine et au front. D'après sa citation à l'ordre du jour et les lettres écrites par ses chefs, cet officier était un brave et un entraîneur d'hommes. Ce qui n'empêcha pas un menuisier de Stellier (Mayenne), Eugène Launay, de dire aux parents : « Il y a beaucoup d'officiers qui sont tués par leurs hommes ; votre fils Auguste a été tué comme cela ! » Poursuivi pour ces propos, Launay fut condamné à un an de prison et 1.000 francs d'amende.

Une question de droit ayant été soulevée par l'avocat, sur l'application de l'article 1er de la loi d'Août 1914, la Cour a mis l'affaire en délibéré.

Deux mille trois cents églises tombées au champ d'honneur. — On compte que 2.300 églises ont été détruites par les Allemands dans nos départements envahis. Pour se défendre contre l'accusation de barbarie, nos ennemis prétendent — et ils n'ont pas fait de gros efforts d'invention pour trouver cela — que nos églises servaient de point d'inspection et qu'ils étaient dans l'obligation de les détruire pour se mettre à l'abri des indiscrétions.

Beaucoup d'églises n'avaient pas de clochers et ne s'élevaient guère au-dessus des maisons. Beaucoup de clochers étaient de petits clochers à jour, dits clochers à peigne. Ils ne pouvaient donc servir de poste-éclaireur. La vérité est qu'en détruisant, les Allemands obéissaient à deux instincts, l'instinct borussien qui est barbare et qui veut terroriser, et l'instinct huguenot qui a la haine des églises.

L'église, c'est l'âme de la paroisse, c'est là où les ancêtres ont prié et où ils dorment à l'ombre des grands murs. La cloche, c'est la voix de cette âme, voix qui vient de l'au-delà et qui fait tressaillir les fibres intimes. Voilà pourquoi tous les barbares ont eu la haine des églises et des clochers. Lorsque les Normands Scandinaves envahirent le pays des Francs, ils incendièrent d'abord les églises, et c'est même cette circonstance qui nous valut les voûtes protectrices, et par les voûtes le style roman, et plus tard le style ogival, style qui n'est en réalité que la lutte de la voûte contre les piliers et les murailles. La voûte fut vaincue, elle se soumit, et nous eûmes nos splendeurs architecturales.

Durant la guerre de Cent ans, l'envahisseur s'en prit encore aux églises. Il sentait que la résistance et le patriotisme étaient là.

Pendant les guerres dites de religion, les huguenots furent pleins de rage contre les églises qu'ils pillèrent et incendièrent. Ils appelaient cela la « Réforme ». A son tour, 93 fut iconoclaste. Sur tout le territoire, nous avons encore les traces du marteau septembriseur.

Les Allemands, mal lavés de leur tyrannie ancestrale, et le fiel recuit par leur huguenotisme, ne pouvaient laisser échapper une si belle occasion de rendre chauve la tête de la France en la dépouillant des flots de sa chevelure. Ainsi s'explique la dévastation :

2.300 églises sont tombées au champ d'honneur. Quand on les relèvera, nous demandons à M. Lavedan qu'on mette au-dessus de la porte d'entrée la Croix de guerre avec palme.

(Semaine de Clermont.)

Touchante reconnaissance d'un prêtre chinois pour la France. — Un prêtre chinois, M. Jean Liéou, qui exerce depuis plus de quarante ans le ministère paroissial dans le diocèse de Chentu, au Setchouan (Chine), sentant sa fin prochaine, voulut, de son vivant, faire une bonne œuvre. Sa pensée se tourna vers la France, à qui il est redevable de la foi catholique et de son sacerdoce, et il résolut de venir en aide aux veuves et aux orphelins de la guerre.

Il remit donc une somme de 2 540 francs à son évêque pour « l'œuvre catholique à la tête de laquelle se trouve Son Eminence le cardinal Amette ». Mgr Rouchousse, vicaire apostolique, vient de transmettre à Son Eminence cette généreuse et touchante offrande, qui montre comment la France sait se faire aimer, et il ajoute dans sa lettre :

« Notre mission, confrères et chrétiens, a payé, suivant ses moyens, sa dette de reconnaissance à la France : plus de 10.000 francs ont été versés à la Croix-Rouge par l'intermédiaire de notre procure de Shangaï. C'est l'obole du pauvre. Puisse-t-elle être utile au soulagement des maux dont souffre notre patrie et attirer sur notre cher Setchouan les bénédictions divines ! ».

Le Bulletin religieux de la *Libre Parole*. — Nous sommes heureux d'annoncer que la rédaction de la *Libre Parole* vient de commencer la publication périodique d'un supplément, ou *Bulletin religieux*, qui donnera, chaque semaine, au Clergé, aux hommes d'œuvres, aux laïcs instruits et militants, des informations précises et abondantes sur le mouvement religieux, idées et faits, en France et à l'étranger. Ce *Bulletin religieux*, dont M. François Veuillot, l'éminent écrivain, sera le rédacteur en chef, et qui est encouragé par plusieurs membres de l'Episcopat et nettement appuyé par M. l'abbé Solange-Bodin, président du Comité diocésain de la Presse, à Paris, sera très utile et promet d'être très intéressant. Il paraîtra le vendredi matin, à Paris, et sera servi gratuitement, sur simple demande, à tous les abonnés de la *Libre Parole*. Il ne sera pas vendu au numéro. S'adresser, pour le recevoir, aux bureaux de la *Libre Parole*, 14, boulevard Montmartre, Paris (IXe).

La Ligue Patriotique des Françaises organise, les lundi 4 et mardi 5 Décembre, 368, rue Saint-Honoré, Paris, une vente pour les aumôniers militaires, les prisonniers et pour les soldats.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un comptoir spécial de souvenirs de guerre authentiques attirera très particulièrement les amateurs.

La vicomtesse de Vélard recevra avec reconnaissance la moindre offrande pour le soutien des œuvres de guerre de la Ligue.

VARIÉTÉS

Le clergé et la guerre, d'après saint Thomas.

Voici la conclusion d'une étude très documentée et très juste que M. Michel, professeur aux Facultés catholiques de Lille, vient de publier dans la *Revue pratique d'apologétique* :

« On a cru, au début des hostilités, que l'absence du curé ferait désirer son retour, que le manque d'offices ramènerait à l'église les indifférents frappés par l'état anormal des choses religieuses. Si la guerre eût été de courte durée, oui, peut-être. Tout compte fait, et la guerre se prolongeant, on s'est habitué, en beaucoup d'endroits, à l'absence du prêtre....

» Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ces réflexions : ce ne sont ni des récriminations ni des regrets. Pour le bon exemple, et dans l'intérêt même de la religion, eu égard aux circonstances actuelles et à la mentalité du peuple dans beaucoup de diocèses, il fallait que le clergé partît à l'armée et se mêlât aux autres citoyens mobilisés pour la défense de la patrie. Mais il eût été facile d'envisager, dans l'intérêt même de la patrie, une équitable solution des difficultés dont nous avons fait le tableau. Il suffisait de se rappeler les principes exposés par saint Thomas et d'en faire l'application.

» J'ai dit plus haut que tout gouvernement soucieux de ses obligations doit garantir aux catholiques la possibilité de pratiquer, même et surtout en temps de guerre, leur religion. En réalité, qu'on le veuille ou non, le service religieux est un véritable *service public* dont le bon fonctionnement importe, en temps de guerre plus encore peut-être qu'en temps de paix, au bien commun de la société. Il eût suffi, dès le début des hostilités, de lui reconnaître officiellement ce caractère pour que, la loi restant la loi, ce service religieux pût être assuré même dans les paroisses de l'intérieur. Les *cantonniers*, comme les autres citoyens, sont assujettis aux obligations militaires, et cependant, on a laissé dans leurs foyers un nombre *suffisant* de cantonniers pour l'entretien des routes. Une sélection analogue a été faite parmi les employés des P. T. T. On sait que les cheminots ont en grande majorité continué leur service. Les ouvriers métallurgistes ont été mobilisés dans les usines. Les agriculteurs ont obtenu des permissions agricoles : des soldats ont été mis à la disposition des cultivateurs embarrassés. Toutes ces sélections, toutes ces mesures sont justifiées : le bien de la Patrie les exige ; toutes elles répondent au principe de saint Thomas : *Plusieurs choses sont nécessaires au bien de la société. Les choses diverses sont mieux et plus rapidement expédiées par*

divers individus que par un seul. Il y a des affaires tellement contraires les unes aux autres qu'on ne peut pas convenablement les faire ensemble. On n'a pas osé, dès le début, faire pareille sélection en faveur des instituteurs ; est-ce parce qu'il eût fallu la faire, par réciprocité, en faveur des curés ?

» Et pourtant, pour les instituteurs comme pour les curés, la sélection, en principe, est juste et équitable... Aujourd'hui, en effet, l'expérience a démontré qu'il fallait, dans l'intérêt même de la patrie, rappeler un certain nombre d'instituteurs et les rendre à leurs écoles. Une analogie s'impose à l'égard des curés : que dis-je ? il y aurait plus de raisons de rendre aux paroisses un certain nombre de prêtres : les instituteurs peuvent être suppléés par des institutrices ; personne ne peut prendre la place d'un prêtre, sinon un autre prêtre.

» Une telle sélection n'est pas chose inouïe. Je ne veux pas citer l'exemple de l'Allemagne, notre ennemie, où tous les prêtres reconnus valides sont à la disposition de l'aumônerie militaire, laquelle mobilise ceux qui sont nécessaires à l'armée et laisse aux évêques ceux qui sont indispensables pour le bon fonctionnement des paroisses ; mais l'exemple de l'Italie, notre alliée — pour ne pas parler de l'Angleterre protestante qui admet pleinement l'immunité ecclésiastique — est bien plus saisissant. En Italie, où le gouvernement n'entretient aucune relation officielle avec le Vatican, mais où la religion catholique est officiellement reconnue comme étant, en fait, la religion du peuple italien, les prêtres sont soldats, comme en France, et ils sont mobilisés en temps de guerre. *Mais ceux-là peuvent demeurer dans leurs paroisses, dont l'évêque atteste la présence nécessaire.* C'est l'évêque, en définitive, qui reste juge. Ne doit-il pas en être ainsi ? En France, pourquoi n'aurait-on pas pu essayer quelque chose d'analogue ? Et puisque les services publics doivent fonctionner en temps de guerre comme en temps de paix, pourquoi le service de la voirie, le service des chemins de fer, le service des postes... et non le service de Dieu ?

» Les prêtres mobilisables les plus âgés auraient donc pu être affectés au service *public* du culte catholique dans les paroisses sans pasteur ; les prêtres mobilisables plus jeunes seraient partis aux armées, non comme soldats, mais comme prêtres, afin d'y accomplir, partout où la chose est utile, et particulièrement sur le front, en face de l'ennemi, tous les devoirs de leur sacerdoce. On aurait pu même instituer des tours de départ pour le front, afin que chacun pût, à son jour, avoir sa part de gloire patriotique et d'honneur dans le danger...

» Il suffit d'avoir émis cette idée générale comme conclusion de notre étude, qui ne prétend point aborder les applications pratiques des principes de la théologie catholique. Ces principes, quelle qu'en soit l'apparente contradiction avec les lois modernes, sont, au fond, d'accord avec les vraies exigences de la saine raison et du droit commun. L'expérience de la guerre actuelle en démontre amplement la sagesse. En proclamant la nécessité de l'im-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

munité ecclésiastique, on ne demande pas pour les prêtres, répétons-le, l'exemption du devoir et du péril, on demande pour eux place au péril et au devoir, mais dans l'exercice même des fonctions sacerdotales. »

BIBLIOGRAPHIE

NOTICE INÉDITE DU CARDINAL PIE sur **Sainte Soline, vierge et martyre** — Comme tout ce qui est sorti de la plume du grand écrivain, cette notice est un chef d'œuvre de composition. Faite pour les enfants du Sacré-Cœur, dont il était aumônier à Chartres, cette brochure a sa place marquée dans toutes les bibliothèques à l'usage de la jeunesse. Par sa lecture, les jeunes filles seront portées à imiter les exemples de celle que le savant Cardinal saluait de « *Vierge couronnée de lys et de roses* ». C'est un hymne à la pureté et au sacrifice.

En vente au presbytère de Sainte-Soline (Deux-Sèvres). Le prix, **1 fr.**, sera réduit par quantité.

Vient de paraître : COLLECTION « GUERRE ET DOCTRINE ». — N° 6. — P. DAULNY. — **Les doctrines révolutionnaires en Allemagne et en France.** Première partie : **Exposition des doctrines.** Préface de M. le chan. Gaudeau. Un vol. in 8° de 128 pp. Bureaux de la *Foi catholique*, 25, rue Vaneau, Paris-XII°. — Prix, franco, **2** fr. **65** net.

Important travail, très remarqué dans tous les milieux. « Nulle part n'ont été ainsi rapprochées, dans une enquête lumineuse, les principales systématisations modernes, issues les unes des autres, du principe révolutionnaire. Exposé pleinement scientifique, et d'une clarté limpide, des doctrines du socialisme. Démonstration du double caractère de ces doctrines de révolution : elles sont antireligieuses, elles sont allemandes » (Chan. Gaudeau).

Les Bons de la Défense Nationale. Leurs avantages et leur utilité.

L'émission des *Bons de la Défense Nationale* n'a pas été interrompue pendant les opérations de l'Emprunt et a constamment donné des résultats intéressants.

Rappelons que ces *Bons* conviennent à ceux qui veulent avoir à tout instant la libre disposition de leur épargne constituée en billets de banque ou en or.

Les sommes ainsi placées sont remboursables à date fixes à 3 mois, 6 mois, 1 an, et rapportent un intérêt avantageux et exempt d'impôt.

Lorsque les *Bons* arrivent à moins de 3 mois de leur remboursement, il est possible d'en recevoir le montant avant cette date, en s'adressant à la Banque de France sans autres frais qu'un escompte, calculé au taux de 5 °/. l'an, sur le nombre de jours restant a courir.

Sur les *Bons* à plus de 3 mois d'échéance il est possible d'obtenir des prêts de 80 °/. de leur valeur.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
FLACON : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.
MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

SAVON BLANC DE MARSEILLE
40 fr. la caisse de 50 k., 76 fr. les 100 k.
Prix unique contre remboursement. — Port dû.
FÉRON, 6, rue St-Gilles, Paris.

Ce Soir avant le repas
un **GRAIN** de **VALS**
résultat demain matin

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comme quoi le Marron d'Inde est un Bienfait des Dieux.

Depuis les temps les plus reculés, dans les régions les plus diverses, les marrons d'Inde passaient pour faire merveille contre les hémorroïdes. D'aucuns prétendaient même qu'il suffisait d'en mettre une poignée dans sa poche ou dans son lit pour — c'est le cas (sauf votre respect) de le dire — assurer ses derrières.

C'était peut-être aller un peu loin. Toutefois, il semblait inadmissible qu'une croyance aussi répandue et aussi tenace ne renfermât pas au moins un grain de vérité. Le docteur ARTAULT voulut en avoir le cœur net. Il institua, à cet effet, de sérieuses expériences, qui l'amenèrent à conclure que le marron d'Inde possède effectivement une puissante action vaso-constrictive sur le réseau circulatoire du petit bassin, portant sur les veines ano-rectales (Académie de la Médecine). D'où un certain nombre de remèdes anti-hémorroïdaires à base d'extraits de marron d'Inde, dont l efficacité n'est pas douteuse.

Cependant ces divers médicaments sont autant de drogues destinées à l'usage interne, avec tous les inconvénients des remèdes qui doivent passer par le tube digestif. Il était réservé au savant créateur de l'URODONAL, J.-L. CHATELAIN, d'appliquer les précieuse vertus des marrons d'Inde à l'usage externe, sous la forme des Jubolitoires.

Tout d'abord, il établit que le véritable principe actif du marron d'Inde n'est pas l'aesculine, comme on l'avait cru lomptemps, mais l'**eumarrol** dont l'activité est **dix fois supérieure** à celle de l'aesline seule, **vingt fois supérieure** à celle de tous les autres extraits de marrons. Ce qui s'explique, car l'eumarrol reste combiné, après extraction, avec la molécule organique de la plante.

CHATELAIN fit donc de l'eumarrol le noyau de ses Jubolitoires. Mais il ne s'en tint pas là. Avec son flair génial des nécessités thérapeutiques, il y adjoignit quatre autres éléments, dans le but d'en compléter l'action curative et de la porter au maximum. Ces quatre adjuvants sont :

1° Le **Bésorthan,** sel nouveau de résorcine et de thymol bi-iodé, dont le pouvoir antiseptique s'exerçant électivement, d'ailleurs d'une façon tout à fait inoffensive sur les tissus, sur la fl re intestinale, a pour mission de prévenir ou de neutraliser le processus infectieux, toujours à redouter en un pareil endroit, exposé en permanence aux pires souillures.

2° Un extrait double de **belladone** et de **jusquiame,** plantes connues et fortement appréciées pour leurs vertus analgésiques et sédatives.

3° Le **Gérastil,** principe actif du **Géranium maculatum,** qui est un hémostatique sans rival, dont la présence seule suffit à assurer aux Jubolitoires une originalité et une supériorité indiscutables.

4° L'**Adrénaline,** tirée des capsules surrénales, qui a les mêmes effets que le gérastyl, dont elle décuple énergiquement la puissance astringente et vaso-constrictive en même temps qu'elle contribue à calmer la souffrance.

On a ainsi le suppositoire idéal, dont l'introduction **loco dolenti** procure au patient un soulagement immédiat et durable. Ce qui n'est point à dédaigner, même dans les cas graves où, faute de s'y être pris à temps pour éviter les complications aggravantes, force en est d'en venir à l'intervention chirurgicale. Heureurement chez presque tous les malades, l'usage judicieux des Jubolitoires suffit à provoquer la résorbtion automatique des varices mal placées.

J.-L.-S. BOTAL.

Etablissements CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris. La boîte de Jubolitoires, franco, 5 fr. 50 ; les quatre, 20 fr. Pas d'envoi contre remboursement.

81e Année. Vendredi 1er Décembre 1916. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Les Orphelins de la guerre ; Nomination ; Décès.

II. Partie non officielle. — Avent de guerre ; Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Monseigneur l'Evêque à Rome ; Pétition contre le Projet de Loi sur les Orphelins de la guerre et les Pupilles de la Nation ; Nos Prêtres-Soldats ; Les Martyrs des camps de concentration en Allemagne (à suivre).

IV. — Chronique générale : Le Pape et les internés français en Suisse ; Université Catholique de l'Ouest.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Décembre. — 1er Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de S. François Xavier.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. François Xavier et de Ste Barbara.

Lundi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 5. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 6. — S. Nicolas, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 7. — S. Ambroise, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION de la Bse VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Samedi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 10. — 2e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé . . . . . du 1er au 6 Décembre.
Locronan . . . . . du 6 au 9 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les Orphelins de la guerre. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de ne pas perdre de vue le mouvement de pétition contre *le projet de loi sur les Orphelins de la guerre et les Pupilles de la Nation.* Ce mouvement, heureusement lancé, il y a quelques mois, quand allait s'ouvrir la discussion au Sénat, a déjà produit des résultats considérables et fortement appuyé les efforts des Sénateurs catholiques au sein de la Haute Assemblée. Grâce à leur action, grâce à leur éloquence, le projet, franchement exécrable au début, a reçu quelques améliorations notables. Mais il est encore loin de donner satisfaction aux familles chrétiennes. Il est donc nécessaire, il est urgent, avant que ce projet ne vienne en discussion à la Chambre des Députés, de répandre et de faire signer des pétitions en grand nombre, et de permettre ainsi aux catholiques de faire entendre aux représentants du pays leurs justes revendications.

Bien des paroisses du diocèse ont déjà pris part au premier pétitionnement et ont fourni des milliers de signatures. Mais beaucoup d'autres ne l'ont pas encore fait, ou n'ont tenté du moins qu'un effort insuffisant. Qu'on veuille bien s'y mettre partout avec décision et avec zèle : il y va des droits essentiels des familles et des intérêts les plus sacrés des orphelins.

On trouvera dans le présent numéro de la *Semaine religieuse* un texte de pétition parfaitement adapté au projet de loi, tel qu'il est sorti des délibérations du Sénat et qu'il va être présenté à la Chambre. Des feuilles de pétition vont être expédiées dans les paroisses. Nous prions MM. les Curés et Recteurs de s'employer à les répandre par les moyens qu'ils jugeront les plus efficaces.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur, a été nommé :

Auxiliaire : à Porspoder, M. Moalic, jeune prêtre de Plouhinec.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Floc'h, aumônier des Petites Sœurs des pauvres à Brest, décédé le 26 Novembre, à la Maison Saint-Joseph de Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

Avent de Guerre.

Une nouvelle période liturgique s'ouvre, dimanche ; c'est l'Avent. Elle est une préparation immédiate à la célébration de la naissance du Sauveur. L'Eglise, en l'instituant, invitait les fidèles à conformer leurs pensées et leurs sentiments à ceux des justes de l'Ancien Testament attendant la venue du Messie promis à leurs pères.

Il ne s'agit pas seulement de commémorer une époque historique, celle qui s'écoula entre la chûte du premier homme et le rachat de l'humanité par le Verbe fait chair. Ce souvenir pourrait se solenniser sans qu'il fût nécessaire de se substituer, pour ainsi dire, par l'esprit et par le cœur, aux destinataires de la promesse de rédemption. Aujourd'hui que les vœux des suppliants ont été comblés, nos sentiments devraient même être tout différents des leurs : au désir et à l'attente douloureuse devraient faire place la joie de la possession et la reconnaissance pour le don reçu.

L'Eglise pourtant nous introduit par sa liturgie dans l'état d'âme qui provoqua les désirs enflammés des patriarches, du psalmiste et des prophètes. C'est que l'avènement de Notre-Seigneur dans le monde ne sera parfaitement achevé qu'au jour où toutes les âmes se seront ouvertes à sa grâce, et où les croyants eux-mêmes auront réalisé en eux tout ce que l'Evangile contient de promesses spirituelles et appliqué autour d'eux tout ce qu'il renferme de principes de rénovation individuelle et morale.

L'Avent est de tous les temps, pour l'infidèle de bonne foi qui cherche la lumière, pour le chrétien qui s'est donné pour but l'imitation de Jésus-Christ, pour le prédestiné même qui soupire après l'union avec son Dieu. Tout est désir, tout est attente dans l'Humanité jusqu'à ce que la possession de Dieu soit venue satisfaire son besoin de l'infini.

La vie des peuples comme celle des individus connaît ces périodes inquiètes et fiévreuses, balancées entre la crainte du cataclysme et l'espoir d'une ascension bienfaisante vers un bonheur plus grand. Fût-il Avent plus douloureux que celui que nous vivons, et n'attendons-nous pas, dans les larmes et dans l'angoisse, le sauveur, de quelque nom qu'on l'appelle : génie d'un général ou d'un homme d'Etat, héroïsme de nos soldats, abondance de canons et de munitions, ou — le seul qu'il nous faudrait peut-être et le seul qu'on ne songe pas à invoquer au nom du peuple — le Secours divin, qui nous arrachera par une paix victorieuse au long cauchemar dont nous souffrons depuis vingt-huit mois ? Est-ce de nous ou du peuple qu'il était chargé de ramener dans les voies de Dieu que parlait le prophète Isaïe quand il faisait le tableau des misères que le Messie devait guérir : « Toute tête est languissante et tout

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cœur est meurtri.... Des étrangers sous vos yeux dévorent vos territoires, etc. » ?

L'esprit de l'Avent nous convient d'autant mieux que toutes ces douleurs ont leur source dans l'oubli et la répudiation des bienfaits que nous apporta l'avènement du *Prince de la paix*, le Dieu fait Homme. La méconnaissance de l'Evangile ne peut avoir d'autre conséquence que le règne de la violence et le retour à la barbarie, savante, cynique ou grossière. L'Eglise n'a jamais cessé de le dire, et les observateurs sociaux les plus perspicaces, les le Play, les Taine se sont trouvés d'accord avec elle. Aucune paix durable ne peut se fonder sur une autre base.

Et c'est par là encore que notre Avent ressemble à l'ancien : au milieu de nos douleurs et malgré nos certitudes de victoire, nous aspirons vers des temps moins atroces, où les passions malfaisantes, la fureur de jouissance, les âpres convoitises de l'intérêt et de l'égoïsme, le cynisme de l'immoralité, l'orgueil de la vie, c'est-à-dire tout ce qui a sournoisement préparé cette guerre et l'a portée jusqu'aux excès de la sauvagerie, apparaîtront comme des dangers sociaux et des germes de conflits, qu'il faudra combattre non seulement par la contrainte extérieure des lois, mais par l'action intérieure sur les esprits et sur les cœurs. C'est-à-dire que tous, quels que nous soyons, qu'on le proclame avec l'ardeur de la foi, qu'on en fasse timidement l'aveu sous le coup des leçons des évènements, ou qu'on s'obstine dans la négation orgueilleuse et aveugle, nous aspirons de toutes les forces de nos désirs à la compénétration des mœurs, dans une France régénérée, par le levain évangélique que le premier avènement apporta à la terre.

Le monde a besoin du Dieu de l'Evangile et le réclame. Pourquoi n'a-t-il pas le courage de l'appeler par son nom, et pourquoi, brisant avec le fol orgueil qui le tient, ne fléchit-il pas le genou, et humblement ne redit-il pas la prière liturgique : *Rorate cœli desuper et nubes pluant Justum ?* Si Lui seul peut nous assurer une paix durable, pourquoi, si nous l'invoquions, n'accepterait-Il pas de nous l'assurer rapidement par la victoire ?

F. C.

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Décembre, approuvée et bénie par N. S. P. le Pape:

La Conversion des Musulmans.

Le point fondamental de la doctrine musulmane est qu'il n'y a qu'un Dieu qui parle par ses prophètes. Mahomet ne comprend pas la Sainte Trinité ni l'Incarnation ; il admet les prophètes Abraham, Moïse, saint Jean-Baptiste, entre autres, et Jésus. Mais Notre-Seigneur n'est pour lui qu'un prophète comme les autres et il ne reconnaît pas sa divinité. Mahomet serait le dernier et le plus grand, d'où cette formule de ses partisans : Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète.

Il est certain que les préoccupations apostoliques de saint Ignace de Loyola se sont tournées vers la Terre Sainte ; il y alla lui-même, puis y retourna accompagné d'un groupe de ses compagnons. Les circonstances n'ayant pas favorisé ses desseins, il n'y renonça point pourtant et, vers la fin de sa vie, il obtenait une Bulle pour la fondation de trois collèges : à Jérusalem, à Constantinople et en Chypre. En 1859, le P. Ducat, jésuite a fondé à Notre-Dame D'Afrique une association de prières pour la conversion des Musulmans, et Pie IX l'encouragea très vivement.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *1er Dimanche de l'Avent, 3 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, messe de communion des hommes.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession et bénédiction.

A l'occasion de la fête de S. François Xavier, qui a lieu le 3 Décembre, indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire, pour les associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, aux conditions ordinaires. — Aux messes de 8, de 9 et de 10 heures, sermon sur l'Œuvre par le Père Hascoët, de la Congrégation du Saint-Esprit.

Vendredi 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception : offices aux mêmes heures que le dimanche. A 4 heures, réunion et sermon, à la chapelle, pour les membres de la Congrégation des Demoiselles.

A 8 heures, à la Cathédrale, pour tous les fidèles, sermon, procession avec station à l'autel de N.-D. de Lourdes, bénédiction. Les assistants sont priés d'apporter à cette réunion leurs cantiques de Lourdes et de prendre part au chant.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er Vendredi du mois :* à 8 heures du soir, réunion générale où les hommes ont leur place réservée ; allocution, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi 2 Décembre : à 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

1er Dimanche de l'Avent : messes à 6, 8. 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe et communion générale des jeunes filles, associées du Sacré Cœur.

Après vêpres, réunion de l'Achiconfrérie, procession, recommandations, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Vendredi : 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour la France. Les enfants de toutes les écoles y sont spécialement invités.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 3 Décembre,* réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Monseigneur l'Evêque à Rome. — Nous avons reçu avec joie la nouvelle que Monseigneur l'Evêque est arrivé à Rome sans trop de fatigue, mais pourtant « contre vents et marée », selon

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sa propre expression. En effet, une effroyable tempête sévissait en Méditerranée et avait détruit une partie de la voie ferrée qui de Gênes à La Spezzia longe continuellement la côte. Fort heureusement, les communications purent être rétablies, et Monseigneur arriva à Rome le lundi 20 Novembre, avant midi.

Sa Grandeur a daigné aussitôt nous écrire pour nous donner ces bonnes nouvelles. « Ma première prière, ajoute-t-il, a été pour vous et pour le diocèse. »

Dans une lettre postérieure, Monseigneur nous donne quelques détails sur son séjour à Rome.

« Ce matin (23 Nov.), nous allons assister au service pour nos morts à Saint-Louis des Français.

» Hier, nous avons visité dans l'après-midi Saint-Jean de Latran et le baptistère de Constantin, et terminé l'après-midi par un pélerinage à Saint-Clément, dont on chantait les premières vêpres. La crypte était éclairée et ouverte aux fidèles.

» Nous aurons sous peu notre audience du Pape.

» Nous avons dit la messe à Saint-Pierre, sous la Confession, avec grande émotion comme toujours, et pour le diocèse. Puis, nous avons dit une prière sur la tombe, modeste et digne, de Pie X. *Mitis et humilis corde, strenuus fidei defensor, pie obdormivit in Domino.* C'est à peu près son épitaphe. »

Nous pensons être agréables à nos confrères et aux fidèles du diocèse en leur faisant part de ces quelques nouvelles.

LES VICAIRES GÉNÉRAUX.

Nous apprenons, à l'instant que Monseigneur a été reçu par le Pape, vendredi matin, 24 Novembre.

Pétition contre le Projet de Loi sur les Orphelins de la Guerre et les Pupilles de la Nation. — Y a-t-il lieu de continuer le pétitionnement déjà commencé depuis quelques mois, et qui a donné dans plusieurs paroisses de si beaux résultats ? Oui, sans aucun doute ; car, malgré les retouches sérieuses qu'il a subies au Sénat, le projet de loi sur les Orphelins de la guerre reste encore singulièrement menaçant pour la liberté des familles et pour les intérêts moraux et religieux des enfants.

La formule de pétition ci-après met en évidence les points principaux au sujet desquels il est indispensable que des garanties formelles soient données aux catholiques. En la lisant, chacun se persuadera combien il importe que le pétitionnement se poursuive avec vigueur partout où il a été omis ou insuffisamment réalisé jusqu'à présent.

En ce qui concerne l'organisation matérielle de cette campagne, la Ligue patriotique des Françaises (comité de Cornouailles) a bien voulu prêter son concours toujours apprécié, et se charge de fournir les feuilles de pétition avec toutes les indications utiles.

Voici le texte de la pétition ;

« MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

» Justement alarmés par quelques-unes des dispositions contenues dans le projet de loi voté par le Sénat et soumis à vos délibérations, les soussignés vous demandent de vouloir bien en modifier le texte dans le sens indiqué par les vœux que nous exprimons ici :

» 1° Que le rôle du conseiller de tutelle soit nettement défini par des textes clairs, précis, concordants, et strictement limité à un seul objet : s'assurer que les secours accordés à l'orphelin ne sont pas détournés de leur destination ;

» 2° Que dans l'Office National, dans les Offices départementaux et dans les sections cantonales, les membres du Clergé, les représentants des Ecoles, Œuvres et Orphelinats catholiques aient leur place au même titre que les hommes politiques, les membres de l'Enseignement officiel, les délégués des Syndicats et autres groupements économiques ;

» 3° Que la liberté des familles, en ce qui concerne le choix des moyens d'enseignement, soit efficacement protégée contre tout empiètement du conseiller de tutelle ou de l'Office départemental par le recours aux tribunaux ordinaires et par des sanctions inscrites dans la loi ;

» 4° Que les Orphelinats et tous autres établissements qui satisfont déjà aux lois existantes sur l'enseignement, l'hygiène etc., n'aient besoin d'aucune autre autorisation pour recevoir des orphelins et pour participer aux subventions qui leur seront accordées ;

» 5° Enfin que les subventions de l'Etat, des départements, des communes, ainsi que les bourses et autres avantages provenant des fonds publics, soient donnés à tous les orphelins indigents, sans exception, quelle que soit l'école, ou l'établissement choisi par leurs parents ou tuteurs pour assurer leur éducation. »

Nos prêtres soldats.

Citations. — Le soldat *F. Guéguen,* du 95e : « Au cours d'une période de tranchées des plus pénibles, du 31 Octobre au 7 Novembre 1916, et dans un secteur continuellement bombardé, plusieurs fois enfoui et contusionné, a fait preuve de courage et de sang-froid et a assuré avec entrain une surveillance périlleuse à... »

Le soldat *Kerjean Emile,* du 248e : « Agent de liaison, a assuré, pendant quatre jours consécutifs, sous un violent bombardement, la liaison de la compagnie de mitrailleuses avec le colonel ». (30 Juin au 3 Juillet 1916.)

Ces deux soldats sont des séminaristes de Saint-Marc.

Le caporal brancardier *Brénéol Jean,* du 298e régiment d'infanterie : « S'est fait remarquer dans les circonstances les plus critiques et sous le feu le plus violent par son dévouement à l'égard

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des blessés en première ligne, qu'il a toujours fait relever et transporter. » — (Ordre de la Brigade.)

Le colonel NUSSBAUM, commandant l'infanterie de la 63e Division.

Le caporal Brénéol est M. l'abbé Brénéol, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge (Brest).

Les Martyrs des camps de concentration en Allemagne.

Tout le monde plaint les malheureuses familles polonaises arrachées à leurs foyers pour être internées dans les camps allemands. Les souffrances de ces pauvres gens sont trop peu connues. M. l'abbé G. Jaouen, qui a été témoin de ces misères, surpris qu'il a été en Pologne par la déclaration de guerre, longtemps prisonnier au camp de Holzminden, et actuellement interné en Suisse, a entrepris d'émouvoir la compassion du peuple helvétique en faveur de ces martyrs de la brutalité allemande. Sa brochure, écrite d'une plume émue et éloquente, est bien instructive. Il y passe un large souffle de charité auquel, peut-être, le cœur de nos lecteurs ne restera pas insensible.

« Plaines, lacs, montagnes, — romande, alémanique, italienne, — la terre de suisse, si hospitalière à travers les siècles, s'est faite aujourd'hui, pour tous ceux que la guerre a meurtris, maternellement compatissante et tendre. Depuis si longtemps que sur toutes les lignes se succèdent, pour ainsi dire sans interruption, les convois d'internés blessés ou malades venant s'asseoir au foyer helvète, pas un instant n'a fléchi ou ne s'est lassé le geste de généreuse pitié qui, répondant à l'appel du Souverain Pontife, les invitait à y prendre place. Heureux ceux qui, au sortir des camps ennemis, ont connu la douceur de cet accueil et senti dans la pression des mains étreignant les leurs et sous la caresse des regards apitoyés qui se posaient sur eux, fondre la glace des longs mois de dure servitude. Il leur semblait que du douloureux passé rien ne devait rester, ou, si à leur joie le souvenir des compagnons demeurés là-bas mêlait de l'amertume, l'espoir les consolait qu'un jour, sans doute, ceux-ci aussi jouiraient du même bonheur. Tous ? Peut-être, et même s'ils vivent encore, les camarades russes, les forçats des camps d'Allemagne, les pauvres « Rouski » si tristes, si miteux, qui, errant insatiables, aux heures de la « tambouille » (1) impériale autour des baraques françaises ou des cuisines, perdaient jusqu'à leur nom pour ne plus répondre qu'au sobriquet douloureusement suggestif de « rabioteurs » (2).

(1) « Tambouille », terme expressif par lequel les prisonniers désignaient la nourriture « innommable » qui leur était servie.

(2) Le « rabiot », supplément de nourriture.

» Je n'ai pas connu les prisonniers militaires russes, ou mieux, polonais, les seuls dont le sort m'intéresse pour le moment ; mais leurs pères et leurs mères, leurs frères, leurs sœurs, leurs femmes peut-être et leurs enfants — tous ces prisonniers civils arrêtés en Allemagne au début de la guerre, ou successivement amenés des gouvernements de la Vistule et de la Lithuanie et enfermés dans les camps de concentration — ceux-là je les connais, et pour avoir vécu dix-sept mois de leur vie, témoin de leur détresse, confident de leurs angoisses, je puis dire qu'ils ont souffert, et, malheureusement, qu'ils souffrent encore, comme même en ces jours de grandes douleurs il aura été donné à bien peu de souffrir !

» I. — Il me semble que je n'aurai plus besoin de faire un grand effort d'imagination pour me représenter ce qu'était dans l'antiquité et ce que demeure aujourd'hui dans quelque village perdu du centre africain « l'arrivage » d'un convoi d'esclaves. Il me suffira de me reporter par la pensée à tel jour de Janvier... de Mars... de Juin... de Novembre 1915 (1), lorsque, encadrées par des soldats en armes, défilaient le long de l'avenue centrale du camp de pitoyables théories d'hommes, de femmes, d'enfants — fructueuse razzia opérée en quelque village de Pologne ou de Lithuanie. — Hâves, déguenillés, n'ayant même plus la force de lever la tête ou de tourner les yeux pour regarder ces lieux où ils allaient être enfermés, ils se traînaient, les pieds nus ou chaussés d'informes laptis, dans la neige ou dans la boue épaisse. Parvenus au terme, ils se laissaient tomber à l'endroit même où les avait surpris le commandement de « halte » et y demeuraient, anéantis de fatigue et de faim, sourds aux insultes des soldats qui les voulaient maintenir en ordre, insensibles à leurs coups. Parfois, derrière la colonne, s'avançait un lourd camion. Nous regardions, à l'arrivée, s'ouvrir les panneaux, nous attendant à voir apparaître quelques bagages plus volumineux, des caisses — dernières richesses de ces déracinés... — et ce que les panneaux ouverts laissaient apercevoir, c'étaient, couchés sur de la paille humide ou sur des couvertures en lambeaux, de pauvres corps grelottants de vieillards de quatre-vingts, quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-dix, quatre-vingt-quinze ans (2), ou encore des femmes aux prises avec les premières douleurs de l'enfantement. Or, les Dames de la Croix-Rouge allemande accompagnaient ces malheureux, par pitié peut-être, ou pour la satisfaction de ce qui pouvait rester de sensibilité dans les

(1) Convoi de Janvier : 300 paysans des gouvernements de Kalisz et de Piotrkow ; — de Mars : 150 paysans, ouvriers ou employés des gouvernements de Varsovie et de Lomza ; — de Juin : 60 paysans du gouvernement de Suwalki ; — de Novembre : 300 Lithuaniens et Lithuaniennes.

(2) Convoi de Mars : Nieczkowska Stanislawa, 80 ans. — Piotrowski Marcin, 93 ans. — Mogielnicki Franciszek, 94 ans (tous trois du gouvernement de Lomza) Convoi de Novembre : Boguszanka Rozalja, 88 ans. — Sketszuweni Antonina, 90 ans. — Bardowska Marta, 95 ans. — Borkowska Aniela, Josapajtis Wiktorja et Jakubajtis Anna, 90 ans. — Pajawis Franciszek, 88 ans. — Norkiewicz Marcin et Zarychta Jozef, 83 ans. — Jakmin Kajetan, 90 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

âmes tentonnes. Mais songeant, devant ce spectacle, que la présence de ces infirmières n'avait pas d'autre résultat, sinon d'autre but, que de couvrir une infamie, je ne sais ce qui nous retenait de les insulter et de les maudire.

» A travers le grillage, nous tendions aux nouveaux arrivés du pain ; avec des gestes brusques de bêtes affamées, ils s'en emparaient et sans prendre le temps de remercier, le mangeaient à pleine bouche. D'autres demeuraient immobiles, affalés sur leur maigre bagage : ils oubliaient la faim, la fatigue de quatre ou cinq jours de voyage dans le morne désespoir du foyer détruit, du père ou de la mère, de la femme et des enfants restés là-bas, ou amenés par les armées russes en retraite — ou dirigés sur d'autres camps d'Allemagne. Pauvres familles, dont les membres dispersés comme les feuilles d'un arbre au soir d'une tempête, ne devaient plus se réunir !

II. — Et alors commençait la vie de camp : l'inaction démoralisante dans les baraques aux heures de repos et, plus souvent, les corvées pénibles mais salutaires qui, absorbant leur pensée, la détournaient du souvenir obsédant des chers absents, dont après 6, 10, 15 mois même ils n'avaient reçu aucune lettre et à qui celles qu'ils avaient écrites n'étaient, sans doute, pas non plus parvenues... ! Puis, de temps à autre, c'étaient des embauchages, isolés ou en masse, pour les exploitations agricoles, pour les fabriques, les chantiers de la Baltique. Marchés de dupes, conclus par l'entremise de quelque courtier israélite, qui les livrait pour un salaire de famine et sous la promesse d'une nourriture évidemment insuffisante à l'exploitation d'un propriétaire foncier ou d'un directeur d'usine. Il y en avait qui revenaient après quelques semaines, épuisés par le travail, affamés. Ils subissaient, pour cette rupture de contrat, un emprisonnement d'un mois, mais quoi ? S'il fallait mourir de faim, mieux valait que ce fût les bras croisés. D'autres ne sont pas revenus. Des grands convois de deux cents, six cents, cent ouvriers ou laboureurs que j'ai vus s'en aller, les uns, joyeux de franchir les grilles du camp — les autres, indifférents, et beaucoup aussi en larmes, combien vivent encore ? — Du moins, les hommes pouvaient-ils se défendre ! Mais les femmes qui sont parties seules ou avec de tout jeunes enfants... mais les jeunes filles... ballottées depuis deux ans, comme les esclaves antiques, de camp en camp, de domaine en domaine, dans les conditions les plus immorales possibles ! Que sont-elles devenues ?

III. — Peut-être ceux-là étaient-ils les plus heureux : ils étaient libres du moins, et avec leur gain (1), si modique qu'il fût, ils pou-

(1) Salaire en Mars 1916, pour les hommes : 2-3 marks par jour ; 3 livres de pain, 1/2 livre de viande, 25 livres de pommes de terre, par semaine ; pour les femmes : 1 mark par jour ; 2 livres de pain. 20 livres de pommes de terre, pas de viande — par semaine. On jugera mieux de l'insuffisance de ce régime d'alimentation quand on se souviendra que ces prisonniers sont dans les usines ou dans les domaines chargés des plus lourds travaux.

vaient se vêtir et, au début, se nourrir. Mais les autres : les prisonniers que l'ignorance complète de la langue allemande rendait impropres au travail dans les ateliers ou dans les domaines, ceux qui étaient trop suspects pour être relâchés, même comme travailleurs en Allemagne... et toute la foule des vieillards, des femmes, des enfants... Dieu ! quelle misère !

Que l'on songe aux circonstances dans lesquelles ils avaient été arrêtés. Certains travaillaient en Allemagne depuis quelques années. Peut-être avaient-ils eu la sagesse de faire des économies et aussi — ceci a son importance — le temps de s'en munir au moment de leur arrestation. Mais d'autres venaient seulement d'arriver en Prusse lorsque la guerre avait éclaté. Brusquement arrachés à l'atelier, au domaine dans lequel ils avaient loué leurs services, ils avaient été amenés au camp, souvent sans argent, leurs maîtres ayant profité de la circonstance pour ne pas leur payer le salaire échu, et quelques-uns même ayant gardé, sourds à toutes les réclamations, les dépôts que leurs ouvriers leur avaient, à l'arrivée, imprudemment confiés !

Pour les prisonniers de guerre proprement dits — ouvriers ou paysans amenés du théâtre de la guerre — leur situation n'était pas moins triste. Ils travaillaient dans leurs ateliers, dans les champs, lorsque les soldats allemands étaient venus et les avaient — sans leur donner d'explication — traînés à la Ortskommandantur. Ils y avaient passé la nuit et, au jour, sans avoir pu communiquer avec leurs familles, tels qu'ils étaient, vêtus de leurs habits de travail, riches seulement de quelques kopecks, oubliés par bonheur dans une poche, ils avaient été entassés — hommes, femmes, enfants — dans des wagons à bestiaux et dirigés sur l'Allemagne. Depuis ce jour, couverts, sauf quelques changements, des mêmes vêtements qu'ils avaient à l'arrivée et dont les vapeurs de l'étuve à désinfecter avaient achevé de désagréger le tissu, — soutenus (?) par une nourriture qui se refuse à toute analyse, mais dont il leur fallait se contenter, puisqu'ils ne recevaient de leurs familles — qui ignoraient leur sort (1) et qui, même le connaissant, n'auraient pu les assister — ni argent, ni paquets..., ils s'obstinaient à vivre, dans la tristesse morne de ceux qui souffrent sans espoir pour une cause qui leur demeure étrangère. Leur foi les consolait, une foi profonde, expansive, et aussi leur fatalisme, qui tenait en ces deux formules sans réplique : « Co zrobic ? Que faire ? » — et « wszystko jedno — Tout est égal » !

(1) Conditions de la correspondance : 4 cartes par mois, le dimanche ; 2 lettres par mois, le 1er et le 3e mercredi.

En fait, de Décembre 1914 à Août 1915, les Polonais n'ont reçu aucune correspondance de la Pologne, et il est probable que leurs lettres ou cartes ne sont pas arrivées à destination.

D'Août à Mars 1916, les lettres leur sont arrivées très irrégulièrement.

De Novembre 1915 à Mars 1916, toute correspondance avec la Pologne a été supprimée.

Pour les Lithuaniens, la situation est plus nette : de Novembre 1915 à Mars 1916, ils n'ont rien envoyé, rien reçu !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» IV. — Si encore, il n'y avait eu que des adultes, des hommes ! Mais qu'on y songe donc !... Tous ces pauvres vieillards de 80, 90 et 95 ans, nourris comme les autres prisonniers... logés dans des baraques en planches, dont les parois disjointes laissaient passer le vent et la pluie — reposant leurs membres perclus de rhumatismes sur des paillasses dont le contenu (frisure de bois ou paille, quand ce n'était pas du varech humide) n'était bientôt plus qu'une mince couche de brindilles hachées ou, mieux, de poussière, dans laquelle, par surcroît de misère, pullulait la vermine !

» Toutes ces femmes, ces jeunes filles, parquées dans un enclos que séparait à peine du camp des hommes un grillage chaque nuit défait — en contact de jour et de nuit avec des femmes de mœurs douteuses, même avec des filles publiques (1), dont les paroles, les gestes, les attitudes dépravaient les plus jeunes et révoltaient jusqu'aux hommes les moins délicats en cette matière !

» Tous ces enfants (2)... les bébés que leurs mères, insuffisamment nourries, ne pouvaient plus allaiter, — et les autres plus âgés... à qui la Kommandantur, après leur avoir peu à peu supprimé les quelques « douceurs » accordées au début, finit par refuser, au mois de Mars dernier, même le lait, n'en donnant plus qu'aux malades, à raison d'un demi-litre ou d'un quart de litre par jour... Pauvres petits êtres pâles, amaigris, aux yeux cernés de fièvre, qui ne pleuraient plus, ayant sans doute compris, fatalistes, eux aussi, avant l'âge, l'inutilité des larmes !... Et aussi bien, pourquoi auriez-vous pleuré ? De ceux qui étaient témoins de vos larmes, les uns ne voulaient pas, les autres ne pouvaient pas les sécher, — et ceux qui ne les voyaient pas n'en devaient rien savoir : ni vos mamans des comités, à qui il ne fallait écrire — pour les faire accepter de la censure — que des lettres « sereines » — ni l'ambassadeur avec qui toute correspondance était impossible — ni le consul qui, lorsqu'il venait au camp, avait bien autre chose à faire qu'à s'occuper des petits enfants qui mouraient de faim... Non, ne pleurez pas ! Mais, si vous en avez encore la force, riez, car vous êtes vengés ! Ecoutez !... Dans les grandes maisons en pierre qui s'élèvent là-bas, par delà le grillage, il y a des bambins de votre âge qui ont faim, eux aussi. Ceux-là pleurent, parce qu'ils ne sont pas habitués à sentir vides leurs petits estomacs... Mais ils s'y feront comme vous ! et ils sauront aussi ce que c'est que mourir de faim, les enfants de ces hommes qui vous ont arrachés — tels des oiseaux — aux doux nids de là-bas et, sans avoir de quoi vous nourrir, vous ont enfermés en cette grande cage que gardent des soldats en armes !

(A suivre.)

(1) Ces éléments indésirables appartiennent aux maisons closes de Berlin, de Hambourg, de Bruxelles, de Lille .. Quelques-unes de ces femmes ont été, au mois de Mai 1916, enfermées dans une baraque spéciale, mais il en est d'autres, « cataloguées ou non », qui peuvent circuler librement.

On devait aussi séparer par une palissade le camp des hommes de celui des femmes ; peut-être est-ce maintenant fait. En Mai dernier, le grillage existait encore.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Pape et les internés français en Suisse.** — Mgr Amette, archevêque de Paris, a présenté, le 23 Novembre dernier, au Saint-Père, la duchesse d'Auerstœdt, ses filles et son petit-fils, Louis-Nicolas de Berthier-Bizy. Le jeune garçon, s'agenouillant devant le Saint-Père, lui présenta le triptyque où la main filiale d'un soldat artiste peignit sur le panneau principal l'image de notre sainte Libératrice. Mme la duchesse d'Auerstædt remit ensuite à Sa Sainteté un album en maroquin blanc, aux armes du Souverain Pontife, contenant les deux mille signatures de militaires hospitalisés en Suisse, grâce à l'intervention pontificale.

Benoît XV, le feuilletant, put constater que toutes les régions de notre pays étaient représentées dans ce volume, qui restera au Vatican comme un Livre d'or de la reconnaissance française, et se plut à apprendre avec quelle spontanéité les signataires avaient tenu à honneur de donner leur nom.

Le Saint Père écouta avec une émotion paternelle les détails sur les collaborations qui s'étaient offertes à cette initiative exclusivement française, depuis le soldat architecte devenu, en l'occurrence, un peintre délicat jusqu'au soldat mécanicien ornant de broderies de soie les panneaux latéraux du triptyque, depuis le lieutenant traçant, avec les deux doigts restants de sa main mutilée, l'anneau filigrané d'or et d'argent jusqu'au soldat donnant, pour orner le fermoir artistique, la médaille qu'il avait portée depuis le début de la guerre. « Je garderai ce cher souvenir, conclut le Pontife, dans mes appartements particuliers où se trouvent déjà plusieurs autres images de Jeanne d'Arc. »

Université catholique de l'Ouest. — Le mardi 14 Novembre dernier avait lieu la rentrée solennelle de l'Université catholique de l'Ouest, dont les cours avaient repris le 4 Novembre. C'était le jour où les douze Archevêques et Evêques de la région universitaire devaient tenir leur conseil annuel. La solennité, comme il convient dans les jours de deuil et d'angoisse que nous vivons encore, fut toute religieuse.

La messe de rentrée fut célébrée par Mgr l'Archevêque de Tours, assisté de Mgr Legendre, doyen de la Faculté de Théologie, et de M. le chanoine Crosnier, Vice-Recteur. Précédée du chant du *Veni Creator*, elle fut dite à l'intention des anciens étudiants victimes de la guerre. Evêques, professeurs et étudiants occupaient le vaste sanctuaire et les transepts de la chapelle de Saint-Thomas d'Aquin, où étaient venus en grand nombre les amis et bienfaiteurs de l'Université, ainsi que les familles éprouvées par la perte des leurs, ayant pu répondre par leur présence à l'invitation qui leur avait été adressée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr le Recteur donna lecture, avant la messe, du glorieux nécrologe, comprenant quatre-vingt-dix noms, et recommanda aux prières de l'assistance ces héros de tout âge, tombés pour la défense de la Patrie. La piété des fidèles trouva un soutien et un charme dans les chants si religieux, exécutés par un groupe d'enfants de la maîtrise de la Cathédrale. La cérémonie s'acheva par la prière du *De Profundis* suivie de l'oraison pour les défunts.

Il était alors 9 heures. C'était le moment fixé pour la réunion du Conseil à l'Evêché. Neuf des prélats et un vicaire général représentant son Evêque le composaient : l'absence de Mgr l'Archevêque de Rennes n'était due qu'à son élévation au cardinalat, dont l'Université est heureuse et fière. Midi sonnait et l'ordre du jour n'était pas épuisé ; la séance fut reprise dans l'après-midi et se prolongea jusqu'à 5 heures. C'est dire l'intérêt que NN. SS. les Archevêques et Evêques protecteurs portent à cet Etablissement dont ils espèrent tant de bien pour les Provinces de l'Ouest. Ces années de guerre ne sont point prospères par le nombre des Etudiants ; cependant la vie se maintient dans l'ensemble des Facultés ; elle a même un regain d'activité dans les Ecoles Supérieures d'Agriculture et de Commerce. Il faut assurer au mieux l'arrivée des ressources nécessaires, contrôler prudemment les dépenses, prévoir les organisations que réclament les circonstances, perfectionner les Cours afin de satisfaire à toutes les demandes qui sont faites dans l'ordre de l'Enseignement Supérieur. C'est à résoudre ces différentes questions que le Conseil s'est employé en entendant le Compte-rendu financier de M. le Secrétaire général ainsi que les rapports de MM. les Doyens des Facultés et de MM. les Directeurs des Ecoles annexes.

Le Conseil a pu se rendre compte des excellents résultats obtenus, en dépit des évènements et dus aux efforts constants d'un personnel enseignant aussi dévoué que zélé, qui comprend que la gloire de l'Eglise et le bien de la France sont intéressés au succès et au maintien de tous les Etablissements d'Enseignement Supérieur libre. Les Evêques protecteurs de l'Université de l'Ouest souhaitent voir de grandes largesses se faire en sa faveur afin qu'elle puisse améliorer le sort de ceux qui par un semblable dévouement sont dignes des plus charitables attentions, et se soutenir au milieu des graves évènements actuels.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. (Librairie Letouzey et Ané.) — *Sommaire du n° du 15 Octobre.* — J. PAQUIER : L'Évolution et la Religion, p. 97. — E. BEAUPIN : Les catholiques et la France religieuse. III. Le problème de l'éducation, p. 125. — Ch. URBAIN : Histoire littéraire et érudition, p. 140.

Tribune libre et documents — Evêques de France, Mgr HEYLEN, C. DE WOZNICKI : Autour de la guerre : 1° Vœu d'un pèlerinage national à Lourdes ; 2° Les droits du patriotisme ; 3° A propos de l'Université de Varsovie, p. 161. — J. AUBERT : Bulletins paroissiaux, p. 172.

Revue mensuelle du monde catholique. — E. TERRASSE : La guerre et le clergé, etc., p. 182.

Notes bibliographiques, p. 189. — *Varia,* p. 191.

UN PLACEMENT TEMPORAIRE ET AVANTAGEUX

A ceux qui veulent constamment la libre disposition de leur épargne, constituée en billets ou en or, il est utile de rappeler le placement temporaire et avantageux en *Bons de la Défense Nationale.*

Ces *Bons* sont remboursables à dates fixes, à 3 mois, 6 mois, un an et rapportent un intérêt avantageux et exempt d'impôt.

Les capitaux ainsi placés ne sont pas immobilisés, d'une part, puisqu'ils sont remboursables, et d'autre part, puisque la Banque de France avance 80 °/₀ du montant des *Bons,* s'ils sont à une échéance de plus de 3 mois, et s'ils sont à moins de 3 mois d'échéance, il est possible de les remettre à l'escompte en payant l'intérêt pour le nombre de jours restant à courir.

Résumons ainsi les avantages de ces *Bons* : intérêt copieux et payé d'avance, aucun frais, aucune formalité, remboursement du capital à date fixe.

COUTUMES POPULAIRES DE NOEL & DES ROIS

par Mgr CHABOT, ancien curé de Pithiviers (Loiret).

Depuis vingt ans, l'auteur a réuni, dans le monde entier, les *Coutumes de Noël et des Rois* : ses cinq brochures ont déjà dépassé le chiffre de cinquante mille.

Elles contiennent des documents très précieux pour Conférences, Catéchismes de persévérance, Cercles d'études, Causeries familières pendant les veillées de Décembre.

Noël dans les Pays étrangers.	franco	1 fr.
Les Crêches de Noël dans tous les Pays.	—	1 fr.
La Nuit de Noël dans tous les Pays . . .	—	1 fr.
Noël dans l'Histoire	—	1 fr.
La Fête des Rois dans tous les Pays. . .	—	1 fr.
Les cinq Brochures. . .	—	3 fr.

Le mode de paiement le plus sûr est le mandat-poste.

S'adresser à l'Auteur,

Monseigneur CHABOT, à CHATILLON-SUR-LOIRE (Loiret).

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

JEUNE HOMME de 15 ans demande poste de surveillant dans pensionnat d'Ecole chrétienne primaire.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

SAVON BLANC DE MARSEILLE

40 fr. la caisse de 50 k., **76** fr. les 100 k.

Prix unique contre remboursement. — Port dû.

FÉRON, 6, rue St-Gilles, Paris.

ARTHRITIQUES

pour préparer votre **eau alcaline**

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

n'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT

Le paquet **0f10** pour 1 litre — **1** franc la boîte de **12** paquets

Toutes Pharmacies *EXIGEZ LE ROND BLEU* **VICHY** *MARQUE DE GARANTIE* **ÉTAT**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 5, place Saint-Mathieu, Quimper.

51e ANNÉE. Vendredi 8 Décembre 1916. N° 49

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Discours du Pape au Consistoire secret.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Monseigneur l'Evêque à Rome ; *Ordos ;* Œuvre de N.-D. de Salut ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Pour les églises dévastées ; Nos prêtres-soldats ; Remise de décoration ; Les Martyrs des camps de concentration en Allemagne (fin) ; Dieu attend.

IV. — Chronique générale : Le Consistoire secret du 4 Décembre ; Nouveau Camerlingue ; Lettre de S. S. Benoît XV aux Archevêques et Evêques du Canada.

V. — Variétés : La Croix de guerre des églises.

VI. — Bibliographie.

VII. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Décembre. — 2e Dimanche de l'Avent. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoires de l'Octave de l'Immaculée Conception et de S. Malchiade.

A vêpres, mémoires du suivant et de l'Octave.

Lundi, 11. — S. Damase Ier, Pape et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 12. — S. CORENTIN, Evêque et Confesseur, Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Mercredi, 13. — Ste Lucie, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Jeudi, 14. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 16. — S. Judicaël, Roi. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 17. — 3e Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Collège de Lesneven ..... du 10 au 12 Décembre.
Hôpital de Landerneau..... du 13 au 15 —
Providence de Brest..... du 16 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. l'abbé Castel, curé de Lannilis, décédé le 3 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Discours du Pape au Consistoire secret.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Les affaires qui, de toutes parts, sont soumises à la décision du Siège apostolique ne peuvent plus être traitées toutes en Consistoire, comme jadis, car leur nombre augmente, chaque jour, et beaucoup d'entre elles ne peuvent attendre. Mais suivant le bel usage que Nous ont légué Nos prédécesseurs, lorsque quelque événement intéresse la chrétienté tout entière, il Nous plaît de Nous en entretenir avec vous dans ces assemblées solennelles.

C'est d'un sujet de ce genre qu'il Nous est aujourd'hui particulièrement agréable de vous parler : il s'agit d'un événement si important et si utile à l'Eglise que notre époque y trouvera auprès de la postérité un titre de gloire. C'est la publication du Code du droit canonique heureusement terminé, et que Nous allons promulguer au plus tôt, satisfaisant ainsi vos propres désirs. Le jour même, en effet, où Nous prenions officiellement les insignes du Pontificat suprême, ce fut pour Nous, Nous Nous en souvenons très bien, le vœu que Nous exprimait Notre fils très regretté, le cardinal Antoine Agliardi, tandis qu'il Nous offrait les félicitations du Sacré Collège.

Vous l'ignorez moins que personne, vénérables Frères, les lois, les prescriptions que l'Eglise, dans sa prévoyance et sa sollicitude maternelles, a publiées, depuis le commencement de son existence jusqu'à ce jour, se sont continuellement accrues à travers les siècles, au point d'arriver à former une telle masse que même les docteurs les plus érudits en droit canon ne pouvaient facilement les posséder ni même les connaître toutes. En outre, beaucoup de textes canoniques ne cadraient plus avec les mœurs qui changent au cours des siècles et demandaient une refonte qui les y adapterait avec prudence.

Afin que, pour le plus grand avantage de la discipline, on vît bien quelles étaient celles des institutions qui conservaient dans l'Eglise toute leur force, il apparaissait avec évidence

qu'il fallait, de toutes les lois de l'Eglise, composer un Code facile à manier. C'est ce que demandaient non seulement l'épiscopat et le clergé, mais tous ceux qui s'adonnaient à l'étude du droit canon. Le Saint-Siège apostolique, depuis longtemps, avait pris cette décision, mais toujours de grands obstacles avaient empêché de passer à son exécution. C'est que la divine Providence réservait la gloire de rendre un tel service à l'Eglise, à Pie X, Notre prédécesseur de sainte mémoire.

Vous savez, vénérables Frères, avec quelle ardeur, dès le début de son pontificat, il se mit à cette œuvre, que l'on peut dire immense, et avec quelle sollicitude et quelle constance il l'a poursuivie tant qu'il a tenu le gouvernail de l'Eglise. S'il ne lui a pas été donné d'achever cette entreprise, c'est lui pourtant qui doit être regardé comme le seul auteur de ce Code. Son nom sera placé à jamais dans la série des Papes les plus célèbres dans l'histoire du droit canonique, des Innocent III, des Honorius III, des Grégoire IX.

Pour Nous, Nous Nous estimerons heureux de promulguer ce qu'il avait déjà fait rédiger, et Nous voulons que trouvent ici l'expression de la reconnaissance du Vicaire de Jésus-Christ tous ceux qui, dans le Sacré Collège des cardinaux, dans l'épiscopat et dans les rangs du clergé séculier et régulier, parmi les laïques aussi, ont collaboré à cette œuvre, chacun suivant sa compétence et son activité. En leur exprimant volontiers Nous-même ces remerciements, il Nous semble que Nous remplissons en même temps un devoir très doux et une obligation tout agréable dont Notre prédécesseur lui-même Nous charge. Mais le tribut principal de Nos éloges et de Nos actions de grâces, il Nous plaît de l'offrir à Notre cher Fils le cardinal Pierre Gasparri. C'est lui qui, dans l'élaboration du Code, a eu, dès le début, la plus grande part de fatigue, tandis que se montraient, non seulement son intelligence remarquable et sa science du droit, mais aussi sa persévérance dans l'étude et le travail. Cette activité, il ne l'a point ralentie, même après que, mis à la tête de Notre secrétairerie d'Etat, il fut absorbé par d'autres graves préoccupations.

Ce Code, qui a une si grande importance et une si souveraine opportunité, va fortifier dans tout le Corps ecclésiastique, nous en avons la confiance, les nerfs de la discipline ; il aidera beaucoup à mieux observer les lois de l'Eglise, en les rendant plus faciles à connaître, et ce sera pour le meilleur profit des âmes et la gloire du nom chrétien. C'est un fait d'expérience dans tout Etat comme dans la société humaine internationale, que l'habitude d'obéir aux lois est le gage d'une prospérité florissante au sein de la paix, tandis que si l'autorité des lois est négligée ou méprisée, c'est la discorde qui domine avec les passions de l'égoïsme, et alors les intérêts privés comme les affaires publiques, tout tombe dans la plus grande perturbation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Si cette vérité devait être confirmée, quelle preuve que la marche des événements du présent ! Cela est prouvé, en effet, d'une façon éclatante dans le terrible conflit qui désole actuellement l'Europe et montre à quels excès et à quels désastres peuvent conduire la violation et le mépris des lois qui règlent les rapports entre les Etats.

On le voit, en effet, dans le bouleversement général des peuples, par le traitement indigne infligé aux choses sacrées et aux ministres du culte, malgré la dignité ecclésiastique dont ils sont investis, et bien qu'ils soient inviolables de par le droit divin et le droit des gens. On le voit par les nombreux citoyens pacifiques, même de l'âge le plus jeune, qui sont éloignés de leurs foyers au milieu des larmes de leurs mères, de leurs épouses et de leurs enfants. On le voit ailleurs par les villes ouvertes et les populations sans défense exposées aux incursions aériennes. On le voit enfin partout, sur mer et sur terre, par les horreurs sans nom qui accablent l'esprit d'un ineffable déchirement. Nous frappons de nouveau de Notre réprobation toutes les iniquités commises en cette guerre partout où elles se font et quels que soient leurs auteurs.

Nous Nous plaisons à former le souhait — Dieu veuille l'exaucer ! — que, tout comme la promulgation du nouveau Code Nous fait espérer pour l'Eglise une ère de tranquillité et de fécondité plus abondante, ainsi la société civile, retrouvant l'ordre dans le respect du droit et de la justice, voie bientôt luire la paix attendue qui, parmi les nations enfin réconciliées, sera la source de tous les biens.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 10 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand messe), et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Mardi 12, fête de saint Corentin : messe de 8 heures à l'autel du Saint, chant, vénération des Reliques.

Mercredi 13 : ouverture de la retraite de la Fraternité du Tiers-Ordre.

Jeudi 14 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi 16 : confession des filles du grand catéchisme.

Dimanche 17 : solennité de saint Corentin.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vendredi, fête de l'Immaculée Conception :* messe à 6 et 7 heures ; grand'messe à 8 heures. Le soir, à 8 heures, prières pour la France, bénédiction.

IIe Dimanche de l'Avent : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand' messe à 10 heures.

Après les vêpres, chantées à 3 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 11 Décembre :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Avis de service. — Un grand service pour le repos de l'âme de M. Castel, curé de Lannilis, sera chanté à Carantec, le *lundi 11 Décembre*, à 10 heures, et à Lannilis, le *mercredi 13 Décembre*, à 11 heures.

Monseigneur l'Evêque à Rome. — Monseigneur a écrit de Rome, à la date du 25 Novembre :

« J'ai eu hier mon audience. Elle m'a été accordée à la même date que la première audience où m'admit Pie X, il y a huit ans, le 24 Novembre.

» Vous pourrez faire savoir, dans la *Semaine religieuse*, que le Pape bénit de tout cœur le diocèse, les Vicaires généraux, le Chapitre, le Séminaire, tout le clergé, les fidèles, les œuvres, et qu'il prie paternellement pour nos morts, pour leurs familles en deuil, pour les orphelins, pour les combattants, et pour tous ceux qui, dans la France entière, se dévouent au salut du pays. »

Monseigneur se réserve de faire connaître lui-même à ses diocésains, les détails de cet entretien, qui s'est prolongé plus d'une demi-heure et l'a comblé de joie et de consolation.

Ordos. — L'imprimerie de l'Evêché ayant arrêté son chiffre de tirage de l'*Ordo* 1917, et n'ayant pas été prévenue, à temps, par les paroisses au sujet du nombre d'exemplaires à y expédier, ne pourra reprendre les exemplaires en excédent.

Quimper. — **Œuvre de N.-D. de Salut.** — La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception, aura lieu à Saint-Mathieu, le samedi 9 Décembre, à 8 heures.

Instruction et bénédiction. Indulgence plénière.

Œuvre de saint François de Sales. — Les Réunions du Comité paroissial. — A l'occasion des *Quatre-Temps* (20, 22 et 23 Décembre), nous rappelons l'obligation de tenir la réunion des *Comités paroissiaux*. C'est un des points principaux et *substantiels* du Règlement, et dont aucun de nos Comités ne doit jamais s'exempter, quelque petite ou grande que soit la paroisse.

Les plus méritants de nos *Comités paroissiaux* sont très exacts à envoyer au Secrétariat Général, à chaque époque des Quatre-Temps, le compte rendu de leur séance réglementaire. Cette communication a le double mérite de resserrer les liens de fraternelle charité qui nous unissent et de nous fournir, quatre fois par an, la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

preuve palpable de la vitalité de l'Œuvre dans les diocèses. Nous demandons avec instance que ce point du *Règlement* soit partout fidèlement observé, même dans les Comités des plus petites paroisses.
(*Bulletin* de Décembre).

Pour les églises dévastées. — Le Bulletin de Novembre de *l'Œuvre de secours aux Eglises dévastées*, donne la liste des dons en nature offerts par les Comités constitués dans les divers diocèses de France. Notre diocèse, avec ses principaux centres de Quimper, Brest, Morlaix, Ile de Batz, Landerneau et Saint-Pol de Léon, tient dans cette liste un rang très honorable avec les dons suivants :

Ornements, 95 ; chapes, 6 ; étoles, 43 ; écharpes de bénédiction, 7 ; pavillons, 13 ; conopées, 9 ; bourses de salut, 3 ; aubes, 17 ; cordons d'aubes, 4 ; nappes, 5 ; garnitures de nappes, 56 ; corporaux, 115 ; purificatoires, 150 ; manuterges, 66 ; amicts, 115 ; pales, 11 ; garniture d'autel brodée, 1 ; dessus d'autel, 13 ; soutanes d'enfants de chœur, 4 ; calice, 1 ; ostensoir, 1 ; candélabres, 6 ; encensoir, 1 ; burettes, 1 paire ; jeu de canons, 1 ; porte-missel, 1 ; flambeaux, 2 ; palmes dorées, tissus, drap mortuaire, souches, etc.

Nos prêtres soldats.

Citation. — Guennou Jacques : « S'est volontairement offert, le 22 Octobre, pour rechercher des blessés d'artillerie au ravin de Morval, sous un violent bombardement. — S'est à nouveau signalé par son courage, le 1er Novembre, dans la relève des blessés de 1re ligne ». — (Ordre de la Division.)

M. l'abbé Jacques Guennou, déjà cité à l'Ordre de l'Armée et blessé à la bataille de la Marne, est vicaire à Plourin-Morlaix.

Remise de décoration. — Mardi, à 2 h. 1/2, a eu lieu, sur la place Saint-Corentin, la remise solennelle de la croix de la Légion d'honneur à M. l'abbé Branquet, aumônier militaire. Une foule sympathique, dans laquelle on remarquait M. le vicaire général Cogneau et plusieurs chanoines, a chaleureusement applaudi la lecture, faite par M. le lieutenant-colonel Bruneau, commandant d'armes, de la magnifique citation obtenue par le nouveau chevalier : « Aumônier volontaire, affecté au 27e régiment depuis deux ans ; n'a cessé de donner l'exemple d'un dévouement et d'un courage exceptionnels et d'exalter au plus haut degré le moral de tous. Le 2 Septembre 1916, la veille d'une attaque, a tenu, malgré un violent bombardement, à parcourir les premières lignes pour encourager les combattants enthousiasmés par ses paroles et son exemple. Pendant trois jours, s'est dépensé sans repos, prodiguant les consolations aux blessés, tout en secourant avec un dévouement éclairé le personnel médical, parfois débordé. »

On sait que M. l'abbé Branquet, a été grièvement blessé aux

deux jambes, lors de l'attaque de Combles, et l'on put craindre un moment qu'une opération ne devînt nécessaire. Nous offrons nos meilleures félicitations au vaillant aumônier.

Les Martyrs des camps de concentration en Allemagne *(fin)*.

» V. — Qu'a-t-il été fait pour remédier à tant de misères ? Je ne connais que par ce qui m'en a été dit l'œuvre d'assistance créée par les Polonais, en faveur de leurs compatriotes des gouvernements de la Vistule et de la Galicie. Mais je sais, pour en avoir été témoin, ce qui a été fait pour ceux qui étaient internés dans les camps d'Allemagne, et songeant que la tâche qui s'accomplissait là-bas devait s'accomplir également en Autriche, en France, en Russie, en Italie, car il était donné à la malheureuse Pologne d'avoir des fils prisonniers dans tous les camps comme elle en avait, soldats dans toutes les armées, je demeure émerveillé de la grandeur des efforts réalisés et des résultats obtenus dans les conditions les plus difficiles qui se puissent concevoir. C'est qu'ici, comme on a pu le voir, tout manquait à tous : l'argent, les vêtements, les vivres mêmes. Dans l'impossibité où se trouvaient ces malheureux de correspondre avec leurs familles et surtout d'en recevoir des secours, c'était sur les Comités que devait retomber la charge de pourvoir à leur entretien.

» Dans les premiers mois de la captivité, le Comité russe de Berlin s'intéressa au sort des sujets du tsar, surtout des civils internés, dès l'ouverture des hostilités dans les camps de concentration ; mais, en Mars 1915, faute de ressources, il dut suspendre ses opérations. Le Comité de Posen continua son œuvre en faveur des Polonais, mais obligé de faire face aux besoins de tous les camps, il lui fallut restreindre ses secours. Aussi bien, vint-il un moment où le service d'assistance des prisonniers, tel qu'il avait été organisé au début, se trouva réduit, du fait de l'insouciance et... des scrupules politiques de ses dirigeants, à sa plus simple expression. Il y avait toujours dans le camp un local affecté au Comité russe de Bienfaisance ; mais, hélas ! il demeurait vide, excepté à certains jours, lorsque quelque prisonnier libéré y venait déposer, pour de plus pauvres que lui, une chemise, une veste, un pantalon qu'il lui répugnait, sans doute, d'emporter. Et alors, pour suppléer à l'insuffisance de l'organisation officielle, on mendiait un peu partout ; grâce à Dieu, l'un après l'autre, les bébés étaient pourvus de layettes ; les filles de robes ; les garçons recevaient des blouses et un certain nombre d'adultes — les plus déshérités — des chemises.

» Puis ce fut au mois d'Août, dans la détresse qui ployait les âmes de ces misérables, un immense soupir de soulagement qui, après un an, retentit encore dans mon cœur : de Posen nous arri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vèrent pour les femmes et les enfants trois grands coffres de vêtements ; l'Ouvroir polonais de Montreux multiplia ses envois individuels, et de Fribourg nous vint la nouvelle qu'un comité se constituait.

« Ainsi donc, ils n'étaient pas abandonnés..., l'on pensait à eux. Assurément, la captivité demeurait avec ses douleurs, et la plus poignante de toutes : l'éloignement du foyer, la séparation d'avec les êtres aimés. Mais du moins ils seraient vêtus et, sans doute, aussi, grâce à des envois de vivres, mieux nourris, les enfants, les vieillards, les malades surtout. » — Mais qu'ils reçussent peu ou beaucoup, l'essentiel n'était-il pas de recevoir quelque chose, d'avoir le témoignage tangible que des frères inconnus prenaient en pitié leur infortune ? Et alors — dès le jour surtout où commencèrent à arriver les grands envois de Fribourg — on les vit diriger plus souvent leurs pas vers le Comité. Ils y étaient, le matin ; on les retrouvait, le soir. Ou bien encore, rôdant autour du Bureau des messageries, ils inspectaient d'un air entendu les colis qui y étaient déposés et quand leurs regards tombaient sur ceux qui portaient l'inscription S. P. « Sekcja Polska », leurs visages s'irradiaient : « Tam ! Mleko ! Chleb ! Ubrania ! Boze Kochany !... Dzieki Bogu ! » Ah ! il n'était pas besoin de désigner des hommes de corvée pour emporter les caisses. Ils étaient tous là, se pressant autour d'elles, les touchant, les baisant presque. Avec des précautions infinies, avec le même respect qu'ils eussent eu pour des statues de saints aux fêtes de leur pays, ils les soulevaient et lentement, défiant du regard les juifs arrêtés sur leur passage... to jest nasze mleko !... Polski chleb !... ils se dirigeaient vers le Comité ! Alors, pour quelques jours, coupant la morne existence du camp, l'allégresse régnait : chacun recevait une pièce de vêtement en attendant une autre ; les vieillards, les enfants mangeaient du pain blanc, les bébés buvaient du lait !.... Si tous ceux qui, de leur offrande, avaient contribué à procurer à ces malheureux ces trop courtes joies en avaient été témoins, je suis sûr qu'ils se seraient trouvés assez payés de leurs sacrifices..... Et d'autres, sans doute pour y avoir leur part, auraient généreusement donné, même de leur nécessaire.

Conclusion. — Peut-être ceux-là aussi verront-ils enfin s'ouvrir pour eux les frontières d'un pays ami. Quel sera-t-il ? La Suisse ? Le Danemark ? La Hollande ? — Je ne sais ; mais bénis soient ceux qui, au nom de la Charité du Christ, donneront à ces malheureux, — aux enfants et aux vieillards, surtout — une place à leurs foyers et dans la douceur de leur hospitalité leur feront oublier comme à nous, les souffrances et les privations passées !... Oui..., mais que l'on n'attende pas qu'ils soient tous morts !... (1)

(1) Pour les dons en nature, adresser les envois à la « Section polonaise du comité russe du camp de Holzminden » (Province de Brunswick).

Adresser les dons en argent à M. l'abbé G. Jaouen au Grand Hotel des Diablerets, Suisse.

DIEU ATTEND. *Leçons de guerre,* par Mgr Gouraud, Evêque de Vannes. — 1 volume in-12. Prix : 2 fr. — Librairie Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris. — Librairies Galles et Lafolye.

Mieux que nous ne pourrions le faire, Mgr l'Evêque de Vannes a exposé, dans un court *avant-propos,* l'intention et l'objet de son excellente brochure :

« La guerre sera féconde en leçons de toutes sortes, à utiliser pour le bien de notre chère patrie. Le temps n'est pas encore venu de les dégager toutes des événements qui les renferment. Les entrevoir et se les appliquer déjà ne peut être qu'un travail personnel. C'est plus tard qu'elles apparaîtront surtout, et qu'elles s'imposeront à tous les Français, principalement à ceux qui seront chargés des destinées de la France.

» Dès maintenant, cependant, la guerre nous offre, ou plutôt nous remet devant l'esprit, des enseignements précieux qui peuvent nous aider à supporter nos épreuves et à en tirer profit. Ce sont moins les *leçons de la guerre* que des leçons à utiliser pendant la guerre ; ce sont des *armes,* des *leçons de guerre.*

» Sous ce titre, Dieu attend, nous avons voulu rappeler ce que les âmes chrétiennes et françaises doivent donner à Dieu, au milieu de leurs épreuves, pour mériter qu'il intervienne en leur faveur. Ce sont des leçons de confiance et de courage.

» Nous les avions données à nos chers diocésains, principalement par la *Semaine religieuse.*

» On a bien voulu nous dire qu'elles profiteraient à d'autres lecteurs. C'est pour cela que nous les avons réunies dans ce petit volume, demandant à Dieu de s'en servir pour toucher les âmes et les ramener à lui. »

Table des matières : Avant-propos : *Dieu attend ;* 1. Les appels de Dieu au siècle dernier ; 2. Les appels de la guerre ; 3. La loi de l'expiation : 4. Le châtiment ; 5. La réparation ; 6. Les victimes réparatrices ; 7. Les âmes éprouvées ; 8. L'épreuve bienfaisante ; 9. L'épreuve de la France ; 10. Les interventions divines ; 11. La prière ; 12. La prière pour la victoire ; 13. La prière publique ; 14. La prière des enfants ; 15. Prière et sacrifice ; 16. Les délais divins ; 17. Les gages d'espérance : *a)* Le Sacré-Cœur, *b)* Notre-Dame de France, *c)* Jeanne d'Arc ; Conclusion : La réponse de la France.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Consistoire secret du 4 Décembre.** — Le Pape a tenu, lundi matin, au Vatican, le Consistoire secret attendu. Vingt-huit cardinaux et plusieurs évêques, dont NN. SS. Duparc et Gouraud, y assistaient. Après l'important discours que l'on a lu plus haut, le Pape a annoncé la création des nouveaux cardinaux, puis il a proclamé la nomination de plusieurs évêques, parmi lesquels Mgr Maurin, évêque de Grenoble, nommé archevêque de Lyon, Mgr Augouard, évêque titulaire de Simide, et désigné comme vicaire apostolique du Congo français, nommé archevêque titulaire de Cassiopée ; Mgr Dubois, archevêque de Bourges, nommé archevêque de Rouen. Le Pape s'est réservé, en outre, *in pectore,* la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nomination de deux autres cardinaux, et la cérémonie s'est terminée vers midi.

— **Nouveau camerlingue.** — Le Pape a nommé le cardinal Gasparri camerlingue de l'Eglise. On sait que le cardinal-camerlingue préside le Conclave et pourvoit à toutes choses pendant la vacance du Siège pontifical.

— **Lettre de S. S. Benoît XV aux Archevêques et Evêques du Canada.** — Nos lecteurs seront heureux d'avoir sous les yeux le texte de ce document fort important relativement à la langue française au Canada :

La charge qui Nous a été confiée d'en-haut de paître le troupeau du Seigneur Nous est un puissant motif, lorsque s'élèvent entre les enfants de l'Eglise des dissentiments qui pourraient mettre en péril la paix et la concorde mutuelle, pour que Nous Nous efforcions, autant qu'il en est en Nous, d'arriver à tout prix à les accommoder. Qu'y a-t-il, en effet, d'aussi pernicieux pour les intérêts catholiques, d'aussi étranger aux préceptes divins et aux principes de l'Eglise que de voir les fidèles du Christ divisés par des luttes de partis ?

Assurément, *tout royaume divisé contre lui-même sera en proie à la désolation ;* et du moment où le peuple chrétien cessera de ne faire *qu'un cœur et qu'une âme*, il s'éloignera peu à peu de cette charité qui est non seulement *le lien de la perfection*, mais la principale et la première loi du christianisme, puisque le Rédempteur du genre humain l'a donnée à ses disciples comme son testament, puisqu'il a proclamé qu'elle serait le signe et la preuve de la vraie foi : *C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* A quoi il faut ajouter que ces dissensions, outre qu'elles s'éloignent absolument de l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ, ont encore pour triste effet de détourner de plus en plus *ceux du dehors* du catholicisme, alors que, tout au contraire, la fraternelle union et la charité des catholiques a toujours été pour les étrangers une excitation puissante à entrer dans leur société.

Nous sommes conséquemment, vénérables Frères, extrêmement préoccupé de ce que, entre les catholiques de votre pays, dont par ailleurs la foi et la piété sont universellement reconnues, il s'est élevé depuis quelques années des dissensions, qui se sont aggravées de jour en jour et qui, désormais, sont devenues publiques, ainsi que Nous l'ont démontré plusieurs preuves certaines et que vous mêmes Nous en avez instruit.

La cause de ce dissentiment est fort claire. Parmi les catholiques canadiens, les uns, originaires de France, parlent la langue française ; les autres bien que d'origines diverses, se servent de la langue anglaise ; de là entre eux contestation et dispute.

Les Franco-Canadiens affirment que tout se passe correctement dans leur province de Québec ; mais dans l'Ontario et en d'autres endroits, où habitent des familles assez nombreuses de leur race, et où la langue anglaise est en usage de par la loi de la province, ils se plaignent qu'on ne tienne pas équitablement compte de la langue française, ni dans le saint ministère ni dans les écoles catholiques séparées.

Ce qu'ils veulent, en conséquence, c'est que les prêtres qui administrent les paroisses soient choisis, d'après le nombre des catholiques de l'une ou l'autre langue, en sorte que, là où les Franco-Canadiens l'emportent en nombre, le curé soit de leur race et de leur langue, et que, dans les paroisses où ils ne sont qu'en un certain nombre, la langue française soit employée aussi bien que la langue anglaise pour la prédication et les autres ministères ecclésiastiques ; et qu'enfin, dans les écoles séparées, on enseigne aux enfants la langue française d'une façon plus complète et plus en rapport avec leur propre manière.

De leur côté, les autres prétendent que, dans l'Ontario et dans les autres provinces de langue anglaise, les catholiques sont moins nombreux que les non-catholiques, bien que, en certains endroits, les Franco-Canadiens l'emportent en nombre sur les catholiques de l'autre langue ; ils disent donc que, pour la désignation des recteurs des églises, on doit tenir compte, d'une part, de la langue qui est propre à la province, et enfin des autres conditions de lieux et de personnes, en sorte que la question ne saurait être tranchée uniquement par la considération du nombre prépondérant des familles catholiques. Ils ajoutent qu'il n'est pas rare de voir les prêtres franco-canadiens, ou insuffisamment instruits de la langue anglaise, ou la mettant au-dessous de leur propre langue ; d'où il résulte que, dans l'exercice du saint ministère, ou bien ils ne réussissent que médiocrement, ou bien ils n'apportent pas le concours que réclament les besoins des localités. Relativement aux écoles séparées, ils opposent que si la langue française était enseignée comme le demandent les Franco-Canadiens, la bonne instruction des enfants dans la langue anglaise, qui est celle de la province, en serait gravement compromise, et cela au préjudice des parents, qui seraient obligés, ou bien de combler à leurs frais les lacunes de cet enseignement, pour que leurs enfants acquièrent une parfaite connaissance de l'anglais, ou bien de laisser de côté les écoles catholiques, et d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques ou *neutres*, ce qui ne doit absolument pas être.

Ils disent enfin que ce système d'enseignement indisposerait facilement le gouvernement contre les écoles séparées ; si, en effet, on pouvait leur reprocher, à ces écoles, de négliger l'utilité commune, l'avantage de la loi concernant les écoles propres aux catholiques serait mis en péril, alors qu'il importe souverainement au bien de la religion que ce privilège soit sauvegardé.

Si seulement ces questions se traitaient avec calme et modé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ration ! Mais, comme si la race ou la religion elle-même était en cause, on les discute dans les journaux et les revues, dans les livres et les brochures, dans les conversations particulières et dans les réunions publiques, avec une telle âpreté que les esprits s'animent et s'échauffent, au point où le dissentiment entre l'un et l'autre parti devient chaque jour plus inguérissable.

Pour apporter à un si grand mal les remèdes opportuns, il Nous a paru bon de vous faire part de Nos intentions, à vous, vénérables Frères, que Nous savons être en union si étroite avec Nous. Soyez persuadés que vous répondrez à Nos plus vifs désirs, si vous faites tous vos efforts pour obtenir que, grâce à l'esprit de paix et de charité, l'accord et l'union se rétablissent entre les fidèles confiés à votre sollicitude. Nous faisons Nôtres les paroles de l'apôtre saint Paul : *Je vous conjure donc, mes Frères, par le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, de n'avoir tous qu'un même langage et de ne pas souffrir de schismes parmi vous ; mais d'être tous affermis dans le même esprit et dans les mêmes sentiments... vous supportant mutuellement en charité ; appliqués à conserver l'unité d'esprit par le lien de la paix.* Nous sommes, en effet, les fils du même Père, nous participons au même banquet céleste et aux mêmes sacrements, nous sommes appelés à la même béatitude, *baptisés dans un seul Esprit... abreuvés d'un seul Esprit. Car vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez été revêtus du Christ : où il n'y a ni gentil, ni juif, ni circoncision, ni incirconcision (ni barbare ni Scythe), ni esclave ni libre, mais où le Christ est tous en tous.*

Que si les fidèles de votre pays, pour des raisons de race et d'origine, n'ont pas les mêmes manières de voir, *et angustiantur visa carnis*, c'est-à-dire que *la chair a des vues étroites*, il faut tout au contraire, selon le conseil de saint Augustin, *ut dilatentur spatia charitatis*, que la charité élargisse les cœurs. Mais si les dissentiments ne peuvent pas se résoudre complètement *ex æquo et bono* et par la seule loi de la charité, il y a dans l'Eglise des hommes placés par l'Esprit-Saint, pour juger, et à la sentence desquels les fidèles doivent obéir, s'ils veulent appartenir à Jésus-Christ et ne point *passer pour des païens et des publicains*.

Ainsi donc la décision des controverses qu'ont entre eux les catholiques canadiens touchant les droits de l'une et de l'autre langue et leur emploi dans les édifices sacrés et dans leurs écoles catholiques, cette décision appartient aux évêques, surtout à ceux qui président aux diocèses où la lutte est plus ardente. C'est pourquoi Nous les exhortons à se réunir, à considérer et peser avec soin une matière si importante, et à statuer ensuite et décerner ce qu'ils croiront juste et opportun, en ayant uniquement en vue la cause du Christ et le salut des âmes. Que si, pour n'importe quel motif, leur sentence ne peut pas régler et terminer la querelle, ils déféreront l'affaire à ce Siège apostolique, qui, suivant les lois de la justice et de la charité, tranchera

le débat de telle sorte que les fidèles gardent à l'avenir, *comme il convient à des saints*, la paix et la bienveillance mutuelle.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

La Croix de Guerre des Églises.

Dans la zone avancée et retentissante de notre territoire où, depuis deux ans, à chaque heure de jour et de nuit, se célèbre sans interruption, au tocsin de la mitraille et aux orgues de la cannonade, le grand office de la guerre, le saint sacrifice par excellence, la messe de la liberté, du droit et de l'honneur, dans cette étendue d'héroïsme et de dévouement, de douleur et dévastation, immense et spéciale, et consacrée qui est comme la paroisse de la Patrie, les églises, toutes les églises, mais surtout les petites, les humbles, celles des villages, gardent leur élévation, leur place de tête, et continuent, même écroulées, de faire flèche de toute la hauteur de leurs clochers rompus.

Mêlées sans relâche à la lutte acharnée, y prenant, active ou passive, une part incessante, entraînées au corps à corps avec l'ennemi, les églises sont devenues des positions stratégiques de premier ordre et de tous genres. Poste de secours des fidèles, gîte nocturne des sans-abri, bercail de la détresse, crèche du troupeau humain qui perd sa laine et son sang... elles sont tout cela, aussi bonnes par leur nature et leur disposition même à favoriser la défensive des corps que l'offensive des âmes. A leur manière, et qui n'est pas la plus mauvaise ni la moins efficace, *elles se battent*, s'exposent, souffrent, et reçoivent des coups... sans en donner jamais, car c'est leur caractère et leur mission de concourir au plus épais ferraillement des armes en restant désarmées. Paratonnerres de l'orage, elles accueillent la foudre et ne la lancent pas. L'entonnoir que creuse dans leur nef, en y tombant, l'obus ne fait pour l'eau du ciel qu'un plus grand bénitier. Elles subissent à leur front serein toutes les injures, toutes les souillures, avec un esprit de baptême.

Il y a les mortes ; et les blessées, la plupart grièvement.

Les mortes sont celles qui, rasées anéanties, ne laissent plus subsister, à la place aujourd'hui bouleversée où autrefois elles se dressaient, que des bancs de cailloux et des prie-Dieu de cendres. Et les blessées sont celles qui, sans portes, sans voûtes ni fenêtres, béantes de partout, les vitraux arrachés de leurs orbites en ogive ainsi que des martyres auxquelles on a crevé les yeux, tendent encore vers les hauteurs de la justice et de la miséricorde la supplication de leurs bras mutilés.

⁂

Toutes, cependant, renaîtront. Non seulement les blessées, mais les mortes aussi dont la victoire sonnera la résurrection, car une église, et à plus forte raison une église de village, est vouée à l'éternité. Elle ne peut pas périr et disparaître. Fauchée, elle repousse,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comme l'herbe des champs. Renversée et pulvérisée, il faut qu'elle ressorte de sa poussière et remonte de sa chute, toujours plus solide et plus droite. Si affligeant que soit pour les regards et pour les cœurs le spectacle de nos sanctuaires dévastés, il n'étale qu'un dégât de passage, l'effondrement matériel d'une minute, — ou de plusieurs années qui, dans le temps, sont moins que des minutes, — mais il a ceci de beau et peut-être... pourquoi pas ? d'utile et de nécessaire qu'il fait voir et toucher, jusque dans le coupant de ses aspérités, le rôle magnifique de souffrance et d'abnégation que la petite église, au milieu de la tourmente générale du sacrifice, a tenu à jouer quotidiennement, du matin au soir, avec son noble orgueil et son intrépide amour. Il n'eût pas été bon ni moral, dans le ravage universel des choses, qu'elle fût la seule à être préservée et à demeurer intacte, même au prix et avec le prestige d'une faveur miraculeuse. Tous les foyers, à commencer par elle qui est le premier de tous, *devaient* être atteints. Il fallait donc qu'elle eût son lot d'épreuves et sa distribution d'outrages. Par principe de charité et de fraternité, elle le réclamait, le revendiquait. Elle l'a obtenu, et largement, selon son mérite. Qui de nous n'a été remué, au delà du trouble physique, jusqu'aux fondations les plus profondes de ses croyances, jusqu'aux entrailles de ses origines, à l'aspect de ces innombrables églises de village qui, par centaines, sont tombées, à genoux ou tout du long, au bord de la voie abrupte et douloureuse qui est le calvaire de la France ? Affaissées de chaque côté, formant une haie de désastre, elles bordent du tas régulier et infini de leurs décombres la route nationale du triomphe. Ce sont les gradées des ruines.

Aussi, puisqu'elles ont été « des soldats », ayant si pleinement payé de leur personne, ayant subi les balles, l'incendie, les explosions, le diabolique encens des vapeurs empoisonnées... ne pensez-vous pas qu'il serait bien de leur accorder la même récompense qu'aux braves ?

La croix de guerre aux églises *qui ont fait la guerre !* Aux églises mortes et blessées !

On décore une ville, un drapeau... On peut bien décorer l'église, première maison de la ville, et drapeau de pierre, percé, troué, menacé, visé... comme l'autre. Les clochers de la bataille ont bien gagné d'être cités à l'ordre. Il n'y a pas d'autre façon de les honorer, de reconnaître leurs services.

Et quelle application logique, naturelle ! La croix... aux églises, quoi de plus indiqué ? Pas de mauvais emploi possible. Jamais une croix, mise *là*, ne sera « déplacée ».

Après la cathédrale de Reims et les églises d'Arras et de Soissons, grandes dignitaires du feu, il est de la plus stricte justice que toutes les petites églises de France, mortes ou mutilées, reçoivent la croix de guerre...

Avec palme.

Henri LAVEDAN,
de l'Académie française.

(Intransigeant, 18 Août 1916.)

BIBLIOGRAPHIE

TÉQUI et GUILLONNEAU, éditeurs, 3 bis, rue de la Sablière.

ALMANACHS POUR 1917. — Almanach illustré des Familles, in-8°, 0 fr. 60 ; **Almanach illustré de la Famille ouvrière,** in-4°, **0 fr. 60 ; Almanach illustré des Mères chrétiennes,** in-4°, **0 fr. 60 ; Almanach illustré des Petits Amis de l'Enfant Jésus,** in-8°, **0 fr. 50.** Très forte remise par nombre.

BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI°).

L'Éveil de l'Ame française devant l'appel aux armes, par les abbés G. ARDANT, J. DESGRANGES et THELLIER DE PONCHEVILLE. 1 vol. in-8 (Publication du Comité Catholique de Propagande française à l'étranger). Prix : **2** francs.

Combien l'âme française a été noble et héroïque à l'heure du danger, comment surtout elle s'est retrouvée chrétienne, c'est ce que disent, dans l'*Eveil de l'Ame française devant l'appel aux armes,* trois prêtres de grand talent bien connus dans le clergé par leur actif apostolat, MM. les chanoines Ardant, Thellier de Poncheville, Desgranges.

Placés à trois postes d'observation bien différents, l'un en qualité d'aumônier militaire, l'autre dans les trains sanitaires, le troisième momentanément attaché à une ambulance, ils nous décrivent l'endurance de nos soldats, le courage de nos blessés, l'inépuisable générosité du pays... Ils nous montrent ainsi l'âme française dans sa clarté lumineuse et vivante, si belle et si digne d'être aimée.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI°).

La Guerre et le Problème de la Population, par Georges BLONDEL, professeur à l'Ecole des Sciences Politiques, vice-président de la « Plus Grande Famille ». **Prix,** franco, **0 fr. 60.**

Nos ennemis n'hésitent pas à le dire : « Même après les sacrifices que nous aurons faits, ils nous restera plus de monde qu'il n'y en aura en France, pour continuer notre œuvre et marcher d'un pas assuré vers les grandes destinées qui nous attendent. » Et ces destinées, c'est par de nouvelles conquêtes économiques qu'on entend d'abord les réaliser. Donc, à ce point de vue comme à celui de la guerre sur les champs de bataille, le « facteur numérique » joue un rôle de première importance. Dès lors c'est le problème de la population qui se pose. Dans une conférence remarquable, donnée à la Société de Géographie le 9 Mai dernier en faveur de « La plus Grande Famille », association de pères et mères de famille de cinq enfants au moins, sous le patronage de ligues et associations qu'il serait trop long d'énumérer ici. M. Georges Blondel a exposé le problème devant un nombreux et sympathique auditoire. M. Georges Blondel examine ce problème, étudie les causes de la dépopulation en France, les conséquences qui en résultent, les remèdes à employer.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, fres marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Bons de la Défense Nationale.
Placement temporaire avantageux.

En achetant des *Bons de la Défense Nationale* vous vous assurez un bon revenu.

Vous êtes sûr de toucher de l'argent à date fixe. Vous pouvez prendre de votre côté des engagements pour cette date, puisque vous retrouverez votre capital augmenté.

A tous moments vous avez des facilités pour transformer vos *Bons* en argent.

Il existe des *Bons* de 5 frs, de 20 frs, de 100 frs, de 500 frs, de 1.000 frs, etc., etc., ce qui permet de placer toute somme quel qu'en soit le montant, l'intérêt est payé au moment même où vous prenez le *Bon*, ainsi quand arrivez la date fixée pour le remboursement, vous touchez plus que vous n'avez versé : en versant 95 frs vous recevrez 100 frs dans un an ; en versant 97 frs 50 vous recevrez 100 frs dans 6 mois ; c'est cette différence qui constitue le profit du placement.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

LA BEAUTÉ DU TEINT

ne s'obtient que par le fonctionnement régulier de l'appareil gastro-intestinal.

Un Grain de Vals tous les 2 ou 3 jours au repas du soir donne teint clair, haleine pure.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de **TROUETTE-PERRET** (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : **2f50** *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

31e Année. Vendredi 15 Décembre 1916. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* A propos de diplômes : Avis nécessaire.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Le diplôme aux familles des soldats morts pour la Patrie.

III. — Chronique générale : Le Consistoire des 6 et 7 Décembre, à Rome ; Après le Consistoire secret ; Remerciements adressés au Pape par le gouvernement français ; Lettre de S. S. Benoît XV aux Archevêques et Evêques du Canada (fin) ; Le nouveau Ministre d'Angleterre chez le Pape ; Noble protestation du cardinal Mercier contre les déportations belges.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Décembre. — 3e Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

Au chœur, solennité de S. Corentin. — A la messe, mémoire du dimanche.

Lundi, 18. — De la Férie. Violet.

Mardi, 19. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 20. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 21. — S. Thomas, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 22. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — De la Férie. Violet.

Samedi, 23. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — Office du jour. Violet.

Dimanche, 24. — Vigile de la Nativité de N. S. J.-C.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Providence de Brest ..... du 16 au 17 Décembre.
Maison de l'Adoration Perpétuelle de Quimper ..... du 18 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

A propos de diplômes : Avis nécessaire. — Le gouvernement français, voulant honorer les familles des soldats et marins qui donnent si généreusement leur vie pour le salut du Pays, a décidé de délivrer à chacune d'elles un diplôme d'honneur, destiné à conserver les noms des morts et à glorifier leur mémoire.

Malheureusement cette idée, si touchante et si belle, a été réalisée de façon déplorable. Le diplôme choisi pour être remis aux familles est orné d'une gravure qui, par les détails inconvenants qu'elle contient, ne peut être exposée indifféremment aux yeux de tous, spécialement des enfants.

Nous croyons qu'il est de notre devoir d'en avertir les familles chrétiennes de nos paroisses ; et nous leur conseillons de refuser absolument les diplômes qui leur seront offerts. Elles n'en seront pas moins fidèles à garder le souvenir de leurs morts, en s'inspirant de leurs exemples et en priant pour eux.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 17 Décembre*, solennité de Saint Corentin : instruction bretonne à 5 h. 1/2 par M. Toullec, vicaire à Bannalec ; messes à 6 heures, 6 h. 1/2, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, panégyrique de saint Corentin, par M. Boschet, missionnaire, procession solennelle, à l'intérieur de la cathédrale, de la Relique du Saint, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, à la chapelle, clôture de la retraite de la Fraternité du Tiers-Ordre.

Aux messes et aux vêpres, quête pour l'entretien de la cathédrale.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 6 h. 1/2, service et messe pour les défunts.

Mercredi 20 : à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem* pour Joseph Daniel, quartier-maître canonnier, de la rue du Stéïr, victime de la perte du *Suffren*.

Jeudi 21 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *IIIe Dimanche de l'Avent :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement : procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Les *Quatre-Temps :* mercredi, vendredi et samedi, jeûne et abstinence.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

Monseigneur, avant de quitter Rome, annonce qu'il espère être de retour à Quimper le 19 Décembre, au soir.

Nécrologie. — M. CASTEL, JACQUES, *Curé-Doyen de Lannilis*. — Le dimanche 3 Décembre, avec la soudaineté d'un coup de foudre, la nouvelle se répandait dans le diocèse de la mort subite de M. l'abbé Jacques Castel, curé-doyen de Lannilis.

La disparition de ce saint prêtre, frappé en pleine force, à l'âge de 58 ans, laisse dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu une tristesse profonde et un deuil lourd à porter.

M. Castel naquit à Carantec en 1858. Il fit avec succès ses premières études au Collège de Saint-Pol de Léon. Elève intelligent et laborieux, avec cela nature vive et ardente, mais bon cœur, cœur d'or, révélant déjà ce que devait être sa qualité maîtresse, il était aimé de chacun de ses maîtres et il se créa parmi ses camarades des amitiés que les séparations et la mort elle-même ont été impuissantes à briser.

Ordonné prêtre en 1883, M. Castel fut nommé vicaire à Saint-Sauveur de Brest. Dès le début de son ministère, il montra de quel zèle et de quel dévoûment il était capable. Sous son impulsion, l'Œuvre des Enfants de Marie et surtout l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, dont M. le Curé de la paroisse lui confia la direction effective, connurent une prospérité qui ne cessa jamais de grandir. Sa charité lui gagnait tous les cœurs et le nombre des familles brestoises représentées à ses obsèques a montré combien son souvenir est resté vivant à Recouvrance, après dix-huit ans.

En 1898, l'aumônerie de Saint-François vint à vaquer. M. Castel fut appelé à l'occuper. Dans cette demeure hospitalière aux infirmités et à la vieillesse fleurissait, à cette époque, un pensionnat de jeunes filles que la tourmente sectaire a, hélas ! dispersé. A la manière dont il s'employait à chercher toujours ce qui pouvait le mieux convenir aux âmes d'élite dont il avait la charge, nous comprenons facilement l'affectueuse estime en laquelle Religieuses et élèves tenaient leur bon aumônier. Ceux qu'il a parfois admis à feuilleter ses sujets de prédication et surtout son cours de doctrine supérieure savent avec quelle facilité il trouvait le *sermo oportunus* dont parle l'Ecriture.

Mais le couvent de Saint-François, c'est... Béthanie, la maison du repos, où il suffit de se donner pour que les âmes, dans la douce communauté des sentiments, s'élèvent et tendent à la perfection. A ce prêtre, que la nature avait bâti en athlète, la Providence réservait un terrain d'action plus ardu, un vrai champ de bataille. Lorsque, en 1905, Mgr Dubillard nomma M. Castel à la tête de l'importante paroisse de Saint-Marc, la guerre antireligieuse battait son plein. Un instant, malgré toute l'intelligente activité déployée par leurs anciens Recteurs, les catholiques de Saint-Marc crurent leur situation à jamais compromise. Les contradictions ne furent pas ménagées au nouveau pasteur ; mais il sut si bien et si douce-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment amener à lui ses paroissiens les plus hésitants, que bientôt un rayon d'espérance brilla aux yeux de tous. Les hommes se groupèrent, se sentirent les coudes et, au soir mémorable d'une Mission, le bulletin de vote en main, ils surent reprendre leurs libertés et celle de leur Dieu que les sectaires avaient juré d'emprisonner dans son église.

La reconnaissance des habitants de Saint-Marc, à l'égard de leur ancien Recteur, est toujours demeurée fidèle. Nous en avons eu une nouvelle preuve, en les voyant si nombreux, à Lannilis, suivre le cercueil de celui dont ils pleuraient le départ, voici bientôt six ans.

Nous n'avons pas, ici-bas, de demeure permanente. Plus que tout autre, le prêtre le sait. A l'appel de son Evêque, il doit être prêt à plier sa tente pour aller la fixer dans un autre coin du champ du père de famille. Au mois de Septembre 1911, M. Castel dut quitter Saint-Marc pour Saint-Melaine de Morlaix. Il savait, ce que tout le monde sait dans le diocèse, que cette paroisse est une des meilleures et des plus religieuses de nos paroisses urbaines, mais il se garda bien de tomber dans l'illusion qu'il y trouverait peu de soucis et beaucoup de loisirs. Dès que son expérience personnelle lui permit de se faire une juste idée de la situation, il se mit à plein cœur au travail. Sous sa direction très entendue, les Œuvres anciennes gagnèrent en prospérité et les nouvelles fleurirent comme à plaisir. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir inauguré le restaurant coopératif féminin, aujourd'hui en plein développement. C'est par son action, et grâce au local qu'il leur procurait, que les employés catholiques de Morlaix ont pu créer un syndicat dont l'éloge n'est plus à faire, maintenant qu'il se place au premier rang parmi les syndicats catholiques de province. L'Union Catholique n'avait pas de meilleur artisan. Avec un tact auquel tous s'accordent à rendre hommage, il rapprocha dans un même désir de servir Dieu et l'Eglise, les hommes les plus séparés d'idées et d'habitudes. Le nombre de jeunes gens et d'hommes qu'on peut voir, chaque mois, s'approcher des sacrements, est là pour témoigner de la fécondité de son apostolat. L'émotion douloureuse causée par la mort de leur ancien pasteur au cœur des paroissiens de Saint-Melaine durera plus longtemps encore que partout ailleurs, car à Saint-Melaine surtout, les Œuvres qu'il a laissées empêcheront d'oublier sa mémoire.

Au 1er Octobre 1915, quand M. Castel reçut sa nomination de curé-doyen de Lannilis, il fut facile à ses intimes de lire sur ses traits, ordinairement très expressifs, une impression mélangée et troublante. Il lui en coûtait de quitter Saint-Melaine où il se sentait si profondément et si sincèrement aimé et il était heureux de la marque de confiance et d'estime que lui donnait son Evêque. Nous croyons l'entendre encore nous dire : « Je vais là-bas... pour mourir ; je serai curé autant qu'on peut l'être. »

Il est allé et il a tenu parole. La mort l'a trouvé sur la brèche, puisqu'elle l'a cueilli au moment où il franchissait le seuil de son

église pour aller confesser ses paroissiens. Son court passage à Lannilis a été marqué par les bienfaits. Nous n'en cherchons d'autre attestation que l'unanimité éloquente de l'attachement et des regrets des paroissiens qui entouraient en foule sa dépouille, l'escortant sur le chemin de la terre natale où elle devait définitivement reposer.

Un esprit souple et prompt à s'assimiler son objet, un don de parole qui lui permettait d'étendre à l'extérieur, dans les missions et les retraites, le champ de son apostolat, un zèle toujours prêt, ce sont des qualités qui expliquent facilement l'ascendant si vite et si universellement conquis par M. Castel dans toutes les paroisses où il a passé. Mais il y a une explication plus décisive et meilleure ; M. Castel avait une qualité éminemment supérieure à toutes les autres : la bonté.

Bon, il l'était, autant qu'on le peut être... Bon pour ses vicaires, à qui il savait procurer, en père, les douceurs de la vie familiale, toujours attentif à les aider, préoccupé de leurs épreuves, désireux de les adoucir, prêt en tout cas à les partager comme un frère, *frater qui a fratre adjuvatur*... Bon pour ses paroissiens, bon pour les affligés de tout nom et de toute situation, bon, mais sans faiblesse, pour ceux-là même dont l'attitude était douloureuse à sa foi. Il s'en est allé, en pleine action, en pleine lumière, le doigt sur son livre de vie toujours tenu à jour, recevoir la récompense des fidèles serviteurs.

Qu'il repose en paix !

X...

Le diplôme aux familles des soldats morts pour la Patrie. — On sait que la composition de ce diplôme a soulevé dans une partie de la Presse, notamment dans la *Croix*, des critiques justifiées. A son tour, le 24 Novembre, la *Commission départementale de Maine-et-Loire* a émis le vœu suivant, qui résume parfaitement ces critiques :

« La Commission départementale, se faisant l'interprète de l'émotion éprouvée par un grand nombre de familles, à la vue du diplôme qui leur était décerné, à la mémoire des soldats morts pour la France ;

» Considérant que si la *Marseillaise* de Rude produit un magnifique effet, comme bas-relief, vue à distance, à la base de l'Arc de Triomphe, sa reproduction en gravure fait apparaître et étale aux yeux certain détail qui constitue une indécence flagrante ;

» Considérant qu'il est à souhaiter qu'un pareil hommage puisse dans chaque intérieur être exposé aux regards de tous, et figurer en place d'honneur comme un titre de gloire ;

» *Emet le vœu que la distribution du diplôme actuel soit immédiatement arrêtée, et qu'un nouveau modèle soit adopté dans le plus bref délai.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Consistoire des 6 et 7 Décembre.** — La *Croix* reçoit de son correspondant romain le compte rendu suivant des impressionnantes cérémonies du Consistoire :

La salle du Consistoire avait pris, mercredi, vers 3 h. 1/2, l'aspect des grands jours. Elle se remplissait des privilégiés qui allaient tressaillir d'émotion aux paroles historiques que le Pape allait prononcer à l'adresse de la France.

Mgr Sanz de Samper, maître de chambre, avec une bonne grâce exquise, veillait lui-même au placement des personnalités marquantes. Le marquis della Chiesa, frère de S. S. Benoit XV, la comtesse de Persico, sa sœur, et la marquise della Chiesa, sa belle-sœur, occupaient des fauteuils à droite du trône pontifical. Les fauteuils réservés aux nouveaux cardinaux, momentanément rangés à gauche du trône, seront tout à l'heure disposés en demi-cercle face au trône, quand les cardinaux auront reçu des mains du Pontife la mosette et la barrette. Les évêques se trouvent assis au premier rang de l'assistance. Nous voyons parmi eux les évêques français : NN. SS. Izart, archevêque de Bourges ; Bonnet, évêque de Viviers ; Duparc, évêque de Quimper ; Gouraud, évêque de Vannes ; Berthoin, évêque d'Autun ; Laperrine d'Hautpoul, évêque titulaire de Caryste ; Bourchany, évêque auxiliaire de Lyon ; Legrand, évêque de Dacca. Notons aussi sur les bancs, à droite, outre les prélats français résidant à Rome, Mgr Marnas, vicaire général de Lyon ; Mgr Binet Deroye, curé de l'Immaculée-Conception de Lyon ; Mgr André Saint-Clair, le R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français.

Toute la salle se lève respectueusement. S. S. Benoît XV arrive, accompagné des prélats de sa cour. Un groupe nombreux de camériers de cape et d'épée le précèdent en leur élégant costume. Nous y voyons quatre Français, MM. le commandeur de Montenon, le comte Adrien d'Esclaibes, le comte de Crouy Chanel et Jacques Salron, de Versailles. Le maître de chambre a eu la délicate pensée de confier le service exceptionnel de cette semaine consistoriale qui, à tant d'égards, est une semaine française, au commandeur de Montenon et au comte de Crouy Chanel.

Le Pape s'étant assis, Mgr d'Amico, cérémoniaire pontifical, appelle successivement les nouveaux cardinaux. Ceux-ci s'avancent du fond de la salle du Consistoire. Ce sont LL. EEm. La Fontaine, Ranuzzi, Sbarretti, Dubourg, Dubois, Boggiani, Ascalesi, Maurin, Marini, Giorgi. Benoît XV leur met à chacun sur les épaules, la mosette violette, et sur la tête, la barrette rouge. Ils baisent l'anneau du Pontife et s'inclinent sous sa bénédiction.

Le cardinal La Fontaine adresse alors au Saint-Père, au nom de ses collègues, un discours d'une rare élévation de forme et de

pensées. « Quand le chrétien, commence-t-il, qui se réjouit de voir splendidement incarnée dans l'art par nos pères la doctrine de la foi, contemple, par exemple, les mosaïques de notre béni Saint-Marc et qu'il arrête ses regards sur les figures des vieillards décrits par l'Apocalypse, qui, avec un effet merveilleux, se dressent sur le fond or, chantant évidemment à l'Eternel un hymne de louange et de remerciement, il goûte toute la suave poésie du cantique 42 : « Sublime bénédiction, gloire et action de grâces à notre Dieu », et il se rappelle que l'esprit de quiconque aime le Seigneur est un esprit de remerciement pour Celui qui, bonté par essence, entoure la création de ses bienfaits.

« Très Saint-Père, nous le confessons avec joie, vous êtes le représentant de Dieu sur la terre parce que vous êtes le successeur de Pierre. Vous communiquez les bienfaits de la grâce divine aux individus et aux nations. Aussi l'esprit de remerciement qui monte au trône de l'Eternel, rendant la terre semblable au ciel, doit arriver vers votre trône et passer par lui, surtout en certaines circonstances solennelles comme celle-ci où Votre Sainteté daigne appeler plus près d'elle quelques membres du corps ecclésiastique pour les faire asseoir dans l'auguste Sénat de la sainte Eglise catholique. »

L'orateur explique comment, pour les cardinaux, cette reconnaissance se traduit par l'unanimité avec le Pontife suprême, le dévouement illimité, et l'obéissance sans condition à sa volonté et à ses désirs.

Vous avez rappelé les figures qui se dressent sur le fond or des mosaïques de votre beau Saint-Marc, bien-aimé Fils, répond le Saint-Père, et vous en avez pris texte pour rappeler que l'esprit du chrétien est un esprit de remerciement à Dieu. Vous avez ensuite tourné votre pensée vers celui qui, sur terre, est présentement constitué, nonobstant l'absence de mérites, représentant de Dieu. Vous en avez déduit qu'ils doivent passer par Notre trône les remerciements de ceux qui, dans leur élévation à la dignité cardinalice, reconnaissent un nouveau degré de la vocation divine.

Nous louons votre pieuse pensée, et il ne Nous déplaît point que vous veuillez faire passer par Notre trône l'hymne de remerciements que, de concert avec vos dignes collègues, vous entendez adresser à Dieu en cette heure solennelle de votre exaltation. Mais, à ce cantique, Nous voulons ajouter une note qui exprime Notre satisfaction et Notre reconnaissance au Seigneur, pour avoir pu conférer l'honneur de la pourpre sacrée à dix personnages du corps ecclésiastique.

Cette note, l'auguste orateur entend la tirer des mérites des nouveaux cardinaux. Il arrive ainsi aux cardinaux français. Il avait dit, auparavant, le concert de louanges dont étaient l'objet les deux nouveaux cardinaux, fils de Spolete, les EEm. Sbarretti et Ascalesi.

La diffusion de la force de ce concert, continue-t-il, pourraient être dépassées seulement par la force et la diffusion de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'hymne qui sort aujourd'hui du cœur de tous les Français saintement orgueilleux de voir apprécier par Nous la valeur de trois pierres précieuses de leur épiscopat. Car ce n'est pas seulement à la Bretagne, pas seulement à la Normandie, ni seulement à la chaire de saint Irénée, que Nous avons voulu attester Notre bienveillance. Il Nous plaît certainement que la pourpre romaine vienne couvrir les insignes de l'archevêque de Rennes, presque à la veille de son double jubilé pour en récompenser les services rendus en dix lustres de sacerdoce et cinq d'épiscopat ; pareillement, Notre âme s'inonde d'une suave joie de pouvoir élever à la dignité cardinalice, le prélat remarquable qui, dans les trois diocèses de Verdun, Bourges et Rouen, s'est montré pasteur suivant le cœur de Dieu, et en ce moment, Notre pensée vole à la chère Grotte de Lourdes, où en des jours inoubliables, il nous fut donné de cimenter avec lui les liens d'une ancienne connaissance ; Nous ne Nous réjouissons pas moins de pouvoir fonder, sur les mérites acquis à Grenoble, la collation empressée de la pourpre sacrée au nouvel archevêque de Lyon. Mais pourquoi taire que, en honorant les pasteurs, Nous avons voulu aussi honorer le troupeau. Pourquoi ne point dire qu'en manifestant Notre bienveillance à trois Fils de la France, Nous avons voulu répéter que dans Notre cœur brûle toujours une vive flamme d'amour pour la patrie de Clovis, de saint Louis et de Jeanne d'Arc.

Oh ! qu'il passe donc par Notre trône l'hymne de gratitude que la France catholique élève aujourd'hui vers le Seigneur pour le sort heureux qui lui échoit. Nous Nous réjouissons d'avoir renforcé ses liens avec le Saint-Siège dans la chère confiance de voir satisfait un vœu formé naguère par Nous « Utinam renoventur gesta Dei per Francos » !

S. S. Benoît XV termina ensuite son discours parmi l'émotion reconnaissante de son auditoire. Lorsque Benoît XV acheva par les mots *Utinam renoventur gesta Dei per Francos*, les paroles de si émouvante inspiration qui redisaient son amour, ses espérances et ses vœux pour la France, un applaudissement imprévu éclata et se prolongea durant quelques instants, insistant et respectueux tout ensemble.

Le cardinal Gasparri qui, en sa qualité de secrétaire d'Etat, assistait à la cérémonie de l'imposition de la barette, qui ne comporte point la présence d'autres membres du Sacré-Collège, disait ensuite, le visage rayonnant : « Il n'entre pas dans l'usage, il est vrai, de saluer par des applaudissements les paroles du Souverain Pontife, mais ceux que nous avons entendus ont jailli irrésistiblement de l'émotion de l'assistance. »

Le cardinal Gasparri accompagna S. S. Benoît XV, quand le Souverain Pontife vint après la bénédiction saluer amicalement sa famille et les nouveaux cardinaux. L'attitude extrêmement gracieuse du Pape pour son secrétaire d'Etat achevait de souligner

pour les observateurs attentifs la portée d'un discours si hautement significatif.

Après la cérémonie, le Pape reçut dans ses appartements les nouveaux cardinaux. Ceux-ci allèrent ensuite rendre la visite d'usage au cardinal secrétaire d'Etat.

***

La vaste salle des Béatifications était remplie, jeudi matin, pour le Consistoire public et l'imposition du chapeau. La foule se pressait aussi dans la salle ducale et la salle royale que Benoît XV traversa, porté sur la *sedia gestatoria*, avec un éclatant cortège de vingt-huit cardinaux qui précédaient le Pontife.

Celui-ci étant assis au trône, douze cardinaux allèrent, suivant le rite, chercher les nouveaux cardinaux. Cependant les prélats et officiers des rites s'approchaient du trône pontifical, et le comte Santucci, avocat consistorial, lut le mémoire pour la cause de béatification de don Bosco. Les nouveaux cardinaux entrant alors dans la salle, baisèrent successivement l'anneau et la mule du Pape et en reçurent l'accolade. Ils passèrent ensuite dans les rangs de leurs éminents collègues qui leur donnèrent l'accolade aussi. Ce rite terminé, ils se présentèrent successivement au Pontife qui leur imposa le chapeau.

Le Consistoire public étant ainsi achevé, tout le Sacré Collège se rendit à la Chapelle Sixtine où, après le *Te Deum*, le cardinal doyen récita, sur les nouveaux cardinaux, prosternés, l'oraison spéciale du rituel.

Le Consistoire secret suivit. Il se tint dans la salle consistoriale. Le Pape y procéda aux rites symboliques, fermant puis ouvrant la bouche aux nouveaux cardinaux. Benoît XV, après avoir entendu le « postulatum » pour le « pallium », notamment pour les églises de Rouen, Lyon et Bourges, passa l'anneau cardinalice au doigt des nouveaux membres du Sacré Collège, et assigna à ceux-ci leurs titres cardinalices.

Le cardinal Dubourg reçoit Sainte-Balbine, le cardinal Dubois « Santa-Maria in Aquiro », où est établie la dévotion à Notre-Dame de Lourdes, et qui est érigée en titre presbytéral ; le cardinal Maurin, la Trinité des Monts.

Benoît XV, après le Consistoire secret, s'est rendu dans la salle du Trône, où il reçut le serment du nouveau camerlingue de la sainte Eglise, le cardinal Gasparri. Mgr Talamo, doyen des clercs de la Chambre, remercia le Pape de cette nomination, et le Pontife répondit en exprimant sa satisfaction de voir pleinement comprise la manifestation d'attachement qu'il donne à son secrétaire d'Etat en l'élevant à une si haute dignité.

Quand Benoît XV, après le Consistoire public, sortit de la salle des Béatifications, une voix monta d'un groupe français : « Saint-Père, bénissez la France », et le Pape, souriant, répondit par un large geste de bénédiction.

Le soir, la délégation prélatrice de l'antichambre pontificale est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

venue officiellement remettre aux nouveaux cardinaux leurs chapeaux respectifs. Cette cérémonie a eu lieu pour les archevêques de Rennes, Rouen et Lyon, dans le grand salon du Séminaire français, d'une façon analogue à la remise du billet.

Le cardinal Dubourg, en termes élevés, redit l'impression que ses collègues et lui-même gardaient de la bienveillance si marquée du Pape pour eux-mêmes et pour leur pays.

⁂

Après le Consistoire secret. — « On a beaucoup remarqué la nomination du cardinal Gasparri comme camerlingue de la Sainte Eglise, et on l'a rapproché des termes si spécialement flatteurs par lesquels Benoît XV a mis en lumière la part éminente de son secrétaire d'Etat dans la codification canonique.

» Quant à la portée des paroles qui flétrissent les violations du droit des gens, ces quelques phrases vigoureusement burinées résument les attentats qui ont été se multipliant à un degré effrayant dans la guerre européenne : les violences contre le clergé et les choses sacrées, les souvenirs douloureux de Belgique, la nouvelle forme d'esclavage constituée par les déportations qui se sont effectuées en Belgique, en Serbie, et menacent de s'étendre ailleurs, les incursions aériennes comme celles très récentes sur Padoue et sur Bucarest, pour lesquelles le Pape avait déjà élevé la voix pour protester et pour réconforter les victimes, la reprise de la guerre sous-marine et le torpillage des navires-hôpitaux sont rappelés clairement et stigmatisés par une réprobation qui s'accentue à l'extrême, quand le Pape, résumant toutes ces choses dans les termes les plus péremptoirement sévères, les appelle des forfaits qui déchirent l'âme et la remplissent d'horreur. » *(La Croix.)*

⁂

Remerciements adressés au Pape par le gouvernement français. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris : « Sous ce titre, le *Corriere d'Italia* a publié l'entrefilet suivant, que M. le chanoine Clément nous communique à la date du 1er Décembre :

« Le Bureau d'informations et de recherches des prisonniers de » guerre, institué à la Secrétairerie d'Etat, a réussi dernièrement, » par les soins persévérants de l'Evêque de Namur, à dresser une » liste complète des soldats français morts dans la province même » de Namur et dans la région de Givet-Furnay. Ce document con- » tient, outre la liste complète et très exacte des victimes, toutes » les particularités qu'il a été possible de recueillir au sujet des » circonstances de leur mort.

» La liste, par ordre du Saint-Siège, a été transmise au gouver- » nement français par l'intermédiaire de l'Eminentissime Cardinal » Amette, Archevêque de Paris.

» Le gouvernement de la République, appréciant l'importance » de cet acte qui apportera une consolation aux familles des pau-

» vres soldats tombés, a donné mission au même Cardinal de pré- » senter au Cardinal Secrétaire d'Etat l'expression de ses remercie- » ments. »

⁂

— Lettre de Sa Sainteté Benoît XV aux Archevêques et Evêques du Canada *(fin)*. — En attendant, les journaux et les revues qui se glorifient de l'appellation de catholiques doivent s'abstenir d'alimenter la discorde parmi les fidèles ou de prévenir le jugement de l'Eglise ; et si leurs rédacteurs gardent patiemment un modeste silence, s'ils s'appliquent même volontiers à calmer les esprits, ils auront bien mérité de leur profession. Les fidèles, de leur côté, doivent s'interdire de traiter cette question dans les réunions populaires, dans les assemblées, dans les Congrès catholiques proprement dits ; car il est presque impossible que les orateurs ne se laissent entraîner par l'esprit de parti et n'attisent par leurs discours la violence de l'incendie.

Ces prescriptions, que Nous dicte pour tous vos diocésains Notre affection paternelle, le clergé doit les considérer comme lui étant premièrement et principalement adressées. Les prêtres, en effet, devant se faire de cœur les modèles du troupeau, il leur serait fort mal de se laisser emporter par ces luttes de rivalités et de jalousies. C'est pourquoi Nous leur recommandons très affectueusement d'être les premiers parmi leurs ouailles, pour la modération et la bienveillance, pour le respect et l'égard des évêques, et enfin pour l'obéissance, principalement dans les matières qui appartiennent à la justice et à la discipline de l'Eglise et qui sont du domaine propre de sa juridiction.

Assurément le bien spirituel et la concorde des catholiques de l'une et de l'autre langue gagneront beaucoup, si tous les prêtres possèdent parfaitement l'un et l'autre idiomes. Aussi avons-Nous appris avec une très grande satisfaction que dans plusieurs Séminaires on a établi comme règle que les séminaristes s'exercent à très bien parler le français et l'anglais ; et Nous voudrions que cet exemple fût suivi dans tous les autres Séminaires. Quant aux prêtres qui vaquent au saint ministère, ils doivent s'appliquer à acquérir la connaissance et l'usage des deux langues ; et, mettant de côté tout esprit de parti, ils devraient se servir tantôt de l'une, tantôt de lautre, suivant les besoins des fidèles.

Maintenant, pour ce qui est des écoles catholiques de l'Ontario, comme la lutte sur ce point est plus vive, il convient d'en parler plus en détail.

Personne ne niera que le gouvernement de l'Ontario est dans son droit en exigeant que la langue anglaise, qui est celle de la province, soit enseignée aux enfants dans les écoles ; de même les catholiques de l'Ontario demandent avec raison que dans les écoles séparées, cet enseignement soit donné avec assez de perfection, pour que leurs enfants se trouvent dans les mêmes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

conditions que ceux des non-catholiques qui fréquentent les écoles *neutres*, et ne soient pas moins en état, soit d'aborder les écoles supérieures, soit d'arriver aux emplois civils. On ne saurait, d'autre part, refuser aux Franco-Canadiens qui habitent cette province le droit de réclamer, quoique dans une proportion convenable, que dans les écoles où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée ; et l'on ne peut assurément leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à cœur.

Toutefois, les catholiques de ce pays doivent bien se rappeler que ce qui importe souverainement et avant tout, c'est qu'il y ait des écoles catholiques, et qu'elles ne soient, sous aucun prétexte, mises en danger de disparaître.

Il faut, en effet, que tout en étant formés à la connaissance des lettres humaines, les enfants apprennent aussi à garder la foi catholique, à faire profession de la doctrine de Jésus-Christ et à en observer religieusement la loi ; c'est ce qu'exigent absolument l'amour de nos enfants, le bien de la religion et la cause même du Christ.

Comment arriver maintenant à concilier ces deux choses, l'enseignement complet de la langue anglaise et un enseignement convenable de la langue française, aux enfants franco-canadiens ? Il est évident que s'il s'agit des écoles soumises à l'autorité du gouvernement, la question ne pourra pas être réglée en dehors de lui. Rien n'empêche cependant que les évêques, s'inspirant de leur zèle pour le salut des âmes, s'emploient avec sagesse et activité pour faire prévaloir des conseils de modération, et pour faire attribuer à chacune des parties ce qui est juste et équitable.

Au reste, vénérables Frère, ayant la plus grande confiance dans votre foi et votre dévouement, vous sachant si pénétrés de vos obligations et si préoccupés du compte que vous aurez à rendre au Souverain Juge, Nous tenons pour certain que vous n'omettrez rien de ce qui pourra être tenté pour éloigner tout dommage et ramener la paix. Appliquez donc vos pensées et vos soins à faire que *tous ne soient qu'un, et qu'ils soient consommés dans l'unité*, ainsi que le divin Maître en a fait sa doctrine et sa prière, au moment où il allait se livrer pour nous à la mort sur la croix. Qu'elles s'impriment dans les âmes de vos diocésains, ces paroles de l'Apôtre : *Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous et au milieu de toutes choses et en nous tous.* Et que dans cette mutuelle union les fidèles soient *bons les uns envers les autres, miséricordieux, se pardonnant mutuellement, comme Dieu lui-même nous a pardonné en Jésus-Christ.*

Comme gage des dons célestes et en témoignage de Notre paternelle affection, Nous vous accordons de tout cœur, à vous,

Notre cher Fils, à Nos vénérables Frères, au clergé et aux fidèles de chacun de vous, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le VIII du mois de Septembre MCMXVI, troisième année de Notre Pontificat.

BENEDICTUS PP. XV.

⁂

Le nouveau Ministre d'Angleterre chez le Pape. — Le 2 Décembre, le comte de Salis Soglio, le nouveau ministre d'Angleterre auprès du Saint-Siège, a présenté à Sa Sainteté Benoît XV, ses lettres de créance. Il fut introduit à midi 15, par Mgr Canali, secrétaire de la Cérémoniale, dans la salle du Trône, où le Souverain Pontife venait d'arriver.

Le comte de Salis, en un français impeccable, dit d'abord au Saint-Père qu'il ne se voyait pas sans regret ni appréhension appelé à succéder à sir Henry Howard, dont le nom rappelait un attachement séculaire au Saint-Siège. En assurant d'ailleurs le Souverain Pontife de son dévouement personnel, le comte de Salis sentait aussi devoir souligner le caractère de haute déférence pour le Saint-Siège imprimé à la mission que lui avait confiée son souverain, et le désir que Sa Majesté Britannique manifestait ainsi d'être agréable à ses sujets catholiques.

S. S. Benoît XV répondit en reconnaissant que, en effet, le départ de sir Henry Howard lui avait causé une peine réelle, car celui-ci avait rempli sa mission avec plein succès ; mais le Pontife tenait à ajouter tout de suite qu'il considérait pareillement comme très opportun le choix du comte de Salis, à raison des hautes qualités diplomatiques que celui-ci avait manifestées dans les divers postes qu'il avait remplis. Il attendait donc avec pleine confiance d'heureux fruits de la mission du nouveau représentant à Sa Majesté Britannique auprès du Saint-Siège.

Le Pontife, qui s'était aussi exprimé en français, conclut en disant combien il se félicitait de l'attitude de la couronne britannique envers lui et de la cordialité des rapports entre le Saint-Siège et l'empire britannique.

Le comte de Salis présenta ensuite au Saint-Père les deux secrétaires de sa légation : MM. Gaisford et Wilson, et aussi son fils, jeune officier dans l'armée anglaise, blessé dans les combats de la Somme, qui achève à Rome sa convalescence. Puis le Pontife a invité le ministre à entrer dans son cabinet de travail où il s'entretint un moment avec lui.

Celui-ci descendit ensuite chez le cardinal-secrétaire d'Etat, puis, avec le cérémonial usité en ces réceptions solennelles, il se rendit à la basilique de Saint-Pierre prier sur le tombeau des Apôtres.

Malines. — Noble protestation du cardinal Mercier contre les déportations belges. — Le vaillant Archevêque de Malines a envoyé au baron von der Lancken, chef du département politique à Bruxelles, l'énergique lettre suivante :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Monsieur le Baron,

» Monsieur le Gouverneur général a exprimé tant de fois, même publiquement, sa volonté de réserver une large part de sa sollicitude aux intérêts du pays occupé ; vous-même, Monsieur le Baron, avez si souvent affirmé le désir des autorités allemandes de ne pas perpétuer, sous le régime d'occupation, l'état de guerre des premiers jours, que je ne puis croire à la mise à exécution des mesures dont votre gouvernement menace les ouvriers réduits, bien malgré eux, au chômage.

» J'espère que vous userez de toute votre influence auprès des autorités supérieures afin de prévenir un pareil attentat.

» *Et ne nous parlez pas, je vous prie, du besoin de protéger l'ordre extérieur ou d'alléger les charges de la bienfaisance publique. Epargnez-nous cette amère ironie. Vous savez bien que l'ordre n'est pas menacé et que toutes les influences morales et civiles vous prêteraient spontanément main forte s'il était en danger. Les chômeurs ne sont pas à la charge de la bienfaisance officielle. Ce n'est pas de vos finances que leur vient le secours.*

» Jugez s'il n'y va pas de l'intérêt de l'Allemagne autant que du nôtre de respecter les engagements souscrits par deux hautes personnalités de votre Empire.

» J'ai confiance que mes efforts auprès de M. le gouverneur général et auprès de vous ne seront ni mal interprétés ni méconnus, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Baron, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» D. J. card. Mercier, *arch. de Malines.* »

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français. — *Sommaire.* — Mg. Gauthey : Le précurseur du Sacré-Cœur de Jésus. Le bienheureux Jean Eudes, p. 385. — E Mangenot : La première déportation ecclésiastique à Rochefort (suite et fin), p. 409. — Ch. Calippe : Un épisode de la vie d'Auguste Comte. Sa rupture avec Saint-Simon, p. 433. — E. Tauzin : Le « Rosaire au Soleil » (Francis Jammes) p. 441.

Tribune libre et documents — S. S. le pape Benoit XV : La langue française au Canada, p 455. — Chefs d'Etat, L. Luzzatti, S. Reinach, abbé Thellier de Poncheville, A Beaunier : Autour de la guerre, 1° La Question polonaise ; 2° La Question juive et la guerre ; 3° Le prêtre-soldat ; 4° Les traits éternels de l'Allemagne, p. 400. A travers les périodiques, p. 475 Notes bibliographiques, p. 478. *Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, Paris.*

*Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI*e.

Abbé J. Poirier. **Une âme de saint** : Hubert de la Neuville, tué à l'ennemi le 28 Septembre 1915. In-12. Prix : 1 fr. 50.

M. le Curé de Saint-Josse-sur-Mer raconte dans ce livre l'histoire d'une âme, « mais d'une âme noble, grande, généreuse, incroyablement pure, lumineuse et élevée, idéalement belle, *d'une âme de saint.* » Le lieutenant d'infanterie Hubert de la Neuville, était son paroissien. Il a été tué à l'ennemi le 28 Septembre 1915. *(La Bonne Nouvelle.)*

Avis. — *Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.*

Comment acheter des Bons de la Défense Nationale ?

Il suffit de demander dans tous les bureaux de poste, chez les percepteurs, les receveurs des Finances, les Trésoriers généraux, à la Banque de France et dans les maisons de banque, des *Bons de la Défense Nationale* émis par l'Etat français exempts d'impôts.

Il n'est pas nécessaire de donner son nom, le titre est remis contre l'argent, sans aucune formalité, immédiatement et sans frais.

Si vous voulez un titre dont le montant ne puisse être touché que sur votre signature, vous pouvez faire inscrire votre nom sur le *Bon.*

Il existe des Bons de 5 frs, de 20 frs, de 100 frs, de 500 frs, de 1.000 frs, etc.... ce qui permet de placer toute somme quel qu'en soit le montant.

L'intérêt est copieux et payable d'avance, 5 °/₀ pour les *Bons* à 6 mois et à un an, 4 °/₀ pour les *Bons* à 3 mois.

Achetez des *Bons de la Défense Nationale,* vous y trouverez profit et vous rendrez service à la Patrie.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

ARTHRITIQUES

pour préparer votre **eau alcaline**

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

n'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT

Le paquet **0f10** pour 1 litre — **1** franc la boîte de **12** paquets

Toutes Pharmacies *EXIGEZ LE ROND BLEU* **VICHY** *MARQUE DE GARANTIE* **ÉTAT**

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Coliques néphrétiques.

Il faut avoir souffert, ne fût-ce qu'une fois dans sa vie, de coliques néphrétiques pour se faire une idée des souffrances atroces qui les caractérisent.

Si ce supplice devait durer longtemps, les plus courageux, les plus impassibles n'y résisteraient pas. Par le fait, on cite des gens qui en sont morts, tout bonnement de douleur, à bout de tension nerveuse.

Ne me dites pas, en effet, que ce n'est qu'un mauvais moment à passer ! Sans doute, lorsque le caillou qui a forcé, par effraction, le passage des reins, déchirant tout sur son passage, a franchi l'obstacle et est tombé dans la vessie, la douleur s'apaise instantanément pour faire place à une ineffable sensation de soulagement et de bien-être... jusqu'à ce que la crise recommence. Mais le mal n'en est pas moins accompli. Les canalicules si fragiles, si compliqués, si délicats, si vulnérables du filtre rénal n'en sont pas moins meurtris, froissés, ulcérés. Sans compter qu'il arrive souvent que la secrétion urinaire est, par action réflexe, paralysée.

Si l'arrêt n'est que passager, les dégâts ne sont pas irréparables, et la bienfaisante nature se charge d'y remédier. Mais si l'anurie persiste, si elle engendre l'urémie, c'est-à-dire la régurgitation dans le sang des poisons urinaires, c'est la mort sans merci. Le malade vomit, ses membres se couvrent d'une sueur glacée, le froid gagne peu à peu tout son corps : il est intoxiqué, il est perdu.

Contre les coliques néphrétiques, la thérapeutique traditionnnelle ne peut rien faire, si ce n'est essayer d'atténuer, à l'aide de calmants ou de narcotiques, l'atrocité des douleurs.

Mieux vaut s'attaquer directement à la cause initiale, puisque la science dispose aujourd'hui de moyens tellement puissants et tellement sûrs que les coliques néphrétiques ne devraient plus exister.

Elles sont dues, en effet, à la précipitation dans les reins des sels de l'urine, qui s'agglomèrent en concrétions biscornues, anguleuses, dures et tranchantes, dont le volume varie, depuis le sable le plus fin jusqu'aux cailloux de la grosseur d'un œuf de poule ou même davantage. On frémit en songeant aux ravages que de tels projectiles peuvent faire en passant à travers un tamis de chair vive comme le rein...

Or, quelle que soit leur taille, ces calculs sont constitués à peu près exclusivement par l'acide urique et les urates, dont les autres sels, beaucoup moins abondants d'ailleurs, ne sont guère que des dérivés ou des répliques. Par le fait, s'il n'y avait pas excès d'acide urique, il n'y aurait pas de sable, pas de calculs, pas de cailloux, partant pas de gravelle, pas d'obstruction des urétères, pas de dilacération des reins, pas de coliques néphrétiques, pas d'urémie.

Mais rien n'est plus facile que de dissoudre et d'éliminer l'acide urique sans lui laisser le temps de se préciter et de s'agglomérer. Il n'y a qu'à le mettre en contact avec l'URODONAL qui le fait fondre « aussi facilement, aussi sûrement que l'eau chaude fait fondre le sucre. » Et cela sans danger, ni inconvénient pour l'organisme.

On peut, on doit donc poser en principe que là où l'on connaît l'URODONAL, la gravelle et les coliques néphrétiques sont des anomalies, des monstruosités. Des milliers d'observations l'attestent formellement.

Avis, à tout ceux qui ayant, ne fût-ce qu'un seul jour, observé un dépôt de brique pilée au fond de leur pot de chambre, ont dû en conclure qu'il y a de l'acide urique à la clé, et qu'ils sont exposés par conséquent, à faire connaissance un jour ou l'autre avec les pires tourments.

Dr Le LORRAIN.

N. B. — On trouve l'URODONAL dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes. Paris (métro gare de l'Est). Le flacon, franco, 6 fr. 50 ; les 3 flacons (cure intégrale), franco, 18 francs.

31e Année. Vendredi 22 Décembre 1916. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Décès.

II. Partie non officielle. — « Lux in tenebris ».

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Eglise cathédrale ; Avis de service ; Avis ; Registres et *Ordos* ; L'abbé Wetterlé à Quimper ; La perte du *Suffren* ; Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Chronique générale : S. E. le Cardinal Dubourg au Séminaire français à Rome ; L'esclavage établi en Belgique par les Allemands, protestation du Cardinal Mercier.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Décembre. — 4e Dimanche de l'Avent. Vigile de la Nativité de N. S. J.-C. Violet. A la messe, mémoire du dimanche.

Vêpres du suivant.

Lundi, 25. — NATIVITÉ DE N. S. J.-C. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

A vêpres, mémoire du suivant.

Mardi, 26. — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.

Mercredi, 27. — S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Jeudi, 28. — Les SS. Innocents, Martyrs. Double de 2e classe avec Octave. Violet.

Vendredi, 29. — S. Thomas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 30. — De l'Octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 31. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration Perpétuelle de Quimper	du 18 au 25 Décembre.
Hôpital de la Marine	du 26 au 28 —
Locunolé	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. l'abbé Joseph Gourvil, ancien recteur de Lambert, décédé le 17 Décembre, à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Lambézellec ;

M. Baron, recteur de Bohars, décédé le 20 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

« Lux in tenebris. »

La lumière luit dans les ténèbres. C'est en ces termes pleins de poésie et de profondeur que l'apôtre saint Jean, au début de son Evangile, nous présente l'objet de la grande fête de Noël et nous annonce l'Incarnation du Verbe, l'apparition radieuse de Jésus-Christ au milieu de notre sombre histoire.

Lux in tenebris, lumière au sein des ténèbres ! Si toujours on eut le droit de rappeler sous cette forte image la naissance de notre Sauveur, combien n'est-ce pas, au moment actuel, plus juste encore et plus opportun !

L'Evangile ne manque pas de faire une grande place, dans ses beaux récits de la Nativité, à cette circonstance de la nuit physique. Les adorateurs qu'il nous montre prosternés devant l'Enfant-Dieu sont d'abord les bergers qui passaient « les veilles de la nuit » près de leurs troupeaux et que viennent avertir les Anges dans un céleste rayonnement de gloire ; ce sont ensuite les Mages, partis de l'Orient à sa recherche, sous la conduite d'un astre nouveau, et qui se sentent arrivés au but quand ils voient s'arrêter, dans une bourgade des monts de Juda, leur mystérieuse étoile.

Et aujourd'hui, après mille neuf cent seize ans, — tandis que, tour à tour, sur les diverses régions de la terre, l'évolution quotidienne des cieux ramène l'heure sacrée de minuit, — partout dans les ténèbres, des clartés s'allument au vitrail des églises et au fond des cœurs d'hommes, en harmonie avec les étoiles qui scintillent là-haut ; partout sur l'obscurité calme et profonde, se détachent, comme à Bethléem, des cantiques célestes et de douces lumières : *Lux in tenebris.*

Mais qu'est-ce que la nuit matérielle, si on la compare à la nuit des âmes ? Et de combien celle-ci n'est-elle pas, aujourd'hui surtout, plus sombre et plus angoissante que l'autre ? Furent-elles jamais aussi profondes que maintenant, ces ténèbres où l'humanité

cherche en tâtonnant une issue à ses inquiétudes, à ses douleurs, à ses ignorances et à tous ses maux ; ces ténèbres où notre raison se débat impuissante et où chancelle notre pauvre cœur ; ces ténèbres où Jésus-Christ seul, c'est-à-dire Dieu fait Homme, peut apporter un secours efficace et une vraie lumière ?

Je n'évoquerai qu'un aspect des misères actuelles, mais un aspect qui reflète tous les autres : à savoir, le fait même qu'il existe tant de maux ; à savoir, l'angoissant problème qui monte, comme un sombre nuage, de cet abîme de calamités ; la tentation qui nous pourrait venir, qui vient à beaucoup, d'en faire reproche à Dieu. « Si nous avons au ciel un Père tout puissant, tout bon, pourquoi la douleur, le péché, la mort ? Pourquoi, dans cette heure cruelle, tant de souffrances, tant de crimes, tant de massacres ? Pourquoi la guerre, pourquoi cette guerre ? »

Ténèbres affreuses, j'en conviens, et que la raison ni la foi même ne sauraient dissiper entièrement ! L'une et l'autre cependant y répandent d'appréciables clartés, et ce n'est point parler un langage vide que de rappeler, par exemple, les belles conséquences qui peuvent découler de nos pires douleurs, ou l'enchaînement fatal du péché et de la souffrance, ou encore la splendeur du bien moral et l'impossibilité qu'il se réalise sans que nous soyons libres aussi de mal faire. Mais je ne veux aujourd'hui penser qu'à un argument tiré du fait même de l'Incarnation, et qui se rattache plus étroitement à cette fête de Noël. C'est une réponse du cœur de Dieu au cœur de l'homme ; et, comme tout ce qui vient du cœur pour aller au cœur, elle est simple, elle est forte, elle est consolante.

Ah ! l'on voudrait de nos misères, dues au seul péché, faire un reproche à Dieu, qui défend le péché ; on voudrait, de ce que nous souffrons, conclure que Dieu n'est pas bon, qu'il est dur, qu'il ne nous aime pas ? Savez-vous comment Dieu se justifiera ? Ne pouvant, dans sa sagesse, abolir notre libre arbitre ; ne pouvant, dans sa justice, abolir la douleur qui en suit le mauvais usage : il participera lui-même à notre souffrance, il se fera homme comme nous pour souffrir avec nous !

« Je crois en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, qui pour notre salut est descendu des cieux, s'est incarné et s'est fait Homme ». Voilà notre splendeur de Noël ! Il s'est fait homme à cause de nous, acceptant du même coup toutes les faiblesses douleurs et humiliations, qui sont le lot commun des hommes. Mais cela ne lui a pas suffi : *Crucifixus etiam pro nobis, passus et sepultus est.* Le supplice de la croix, la mort, l'ensevelissement, voilà encore ce qu'il a voulu, ce qu'il a souffert, et cela toujours pour nous...

Niez-la maintenant, la bonté de Dieu ! Dieu a tant aimé le monde, s'écrie saint Jean extasié, Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique ! » Dieu aime tant les hommes que, pour se rapprocher d'eux, pour les rapprocher de lui, il se fait homme lui-même, et se montre petit enfant dans les bras d'une jeune mère ; Dieu aime tant les hommes que, les voyant condamnés par leur faute à souffrir, et ne pouvant lui-même souffrir dans sa divinité,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il prend sur lui leur nature humaine, et, pour les consoler, pour les encourager, en même temps que pour expier leurs fautes, il se met à souffrir comme eux, à souffrir plus qu'eux, estimant qu'ainsi il aura plus de chance de se faire aimer d'eux : « Lorsque je serai élevé en croix, dit-il, j'attirerai tout à moi... Comme mon Père m'a aimé, je vous aime... Venez à moi, vous tous qui peinez sous le fardeau et je vous soulagerai. »

Et ceux qui peinent vont à lui, en effet ; ils se laissent attirer par lui. Et ce n'est plus de la soumission seulement, de la résignation, qu'élevé en croix, il obtient d'eux ; c'est, du moins chez les âmes les plus généreuses, une joie surnaturelle, un enthousiasme d'amour, qui dépasse et confond la raison des sages : « Je complète en moi les souffrances du Christ, dit saint Paul... Je surabonde de joie au milieu de mes tribulations... » Et il en sera ainsi tout le long de l'histoire de l'Eglise : « Ou souffrir ou mourir ! » demandera sainte Thérèse, pendant que son maître, saint Jean de la Croix, ne désirera rien tant que «de souffrir et d'être méprisé...» François Xavier, parmi les tortures, s'écriera : « Encore plus, Seigneur, encore plus ! » Et Madeleine de Pazzi préférera « ne pas mourir, afin de toujours souffrir ! »

Or, de cette étrange volonté de souffrance, de cette ardente folie de la Croix, Jésus lui-même a donné l'exemple : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous » (1), dit-il à ses apôtres quant il voit, après trente-trois ans d'attente, arriver l'heure de son sacrifice. Et un peu plus tôt : « Je dois être baptisé d'un baptême de sang, et combien je me sens pressé, angoissé, jusqu'à ce qu'il s'accomplisse » (2) ! Quoi d'étonnant que ses disciples le suivent, et que, les aimant avec cet excès, il soit, en revanche, si fort aimé d'eux ? Existe-t-il, suivant une de ses paroles, plus beau témoignage d'amour que de mourir pour ceux qu'on aime ?

Oh ! non, divin Enfant de Bethléem, oh ! non, divin Crucifié, nous ne sommes plus tentés de mettre en doute votre amour pour nous. *Et nos credidimus caritati.* Si écrasants qu'apparaissent les maux dont gémit à cette heure le monde, et quel que soit le mystère dont reste entouré le problème des souffrances humaines, notre cœur ne s'en trouble pas, notre foi ne s'en ébranle point, parce que votre amour est là pour nous rassurer, nous réchauffer, nous éclairer, et parce que la malice ou la folie des hommes exhale encore moins de ténèbres que votre Crèche et votre Croix ne projettent de lumière : *lux in tenebris.*

Abbé Félix Klein (3).

(1) Luc, xxii, 15.

(2) Luc, xii, 30.

(3) *Les Douleurs qui expirent.* 3 fr. 50. Librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 24 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement, confessions jusqu'à 8 heures. A 8 heures, fermeture de l'église jusqu'à 9 h. 1/2. A 10 h. 1/4, chant de l'office ; à minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Lundi 25, fête de Noël : dernière messe basse à 8 h. 1/2. A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. Messe à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2. Sermon par Monseigneur l'Evêque.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Mardi 26 : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). Il n'y a pas de messe à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction.

Jeudi 27 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — La réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François, annoncée pour le dimanche 24 Décembre, est supprimée.

— Église de Saint-Mathieu. — *IVe dimanche de l'Avent et Vigile de Noël :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures. Quête pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul des Dames, à 9 heures et aux vêpres.

Vêpres à 2 heures, devancées à cause des confessions, suivies des prières pour la France, et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Confessions, ce jour, le matin, immédiatement après vêpres jusqu'à 7 heures, après 8 heures jusqu'à l'office.

Office solennel, à 11 heures. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Le *jour de Noël : trois messes*, à 6, 8 et 9 heures. La grand'messe à 10 heures, et la dernière messe à 11 h. 1/2.

Vêpres à 2 h. 1/2. Instruction. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Quête, à toutes les messes, pour les Séminaires, et à vêpres pour les besoins de l'église.

Mardi, fête de saint Etienne : messes à 6 et à 7 heures ; grand'messe à 8 heures. Le soir, à 8 heures, prières pour la France et bénédiction.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

Église Cathédrale. — Lundi, jour de Noël, Monseigneur officiera à la Cathédrale. A l'issue de la messe pontificale, Sa Grandeur donnera aux fidèles la bénédiction papale à laquelle une indulgence plénière est attachée.

Le service annuel pour le repos de l'âme du dernier Evêque du diocèse, décédé à Quimper, Monseigneur Valleau, aura lieu à la cathédrale, le samedi 23 Décembre, à 9 heures.

Avis de service. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Cozic, vicaire à Kergloff, mort au champ d'honneur, sera chanté à Saint-Goazec, le *mercredi 27 Décembre*, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien faire parvenir, sans retard, aux intéressés, la Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à ses prêtres-soldats, à l'occasion du Nouvel An.

— M. l'Administrateur du *Kannad* prie les abonnés de vouloir bien s'adresser au Secrétariat de l'Evêché, pour le règlement de leur compte.

Registres et *Ordos*. — ***Les Registres et Ordos destinés aux paroisses ont été remis au chemin de fer, en grande vitesse, le 20 Décembre. Ils arriveront donc, largement à temps, aux dépositaires habituels, de Brest, Landerneau et Morlaix, chargés de les réexpédier à MM. les Curés et Recteurs.***

Prière, en cas de retard, de nous en aviser.

L'abbé Wetterlé à Quimper. — Une conférence sera donnée, vendredi 22 Décembre, à 8 heures 1/2, au Théâtre municipal, par M. l'abbé Wetterlé, ancien député d'Alsace-Lorraine au Reichstag. On sait que le vaillant abbé a été déclaré coupable de haute trahison envers l'Allemagne, pour être resté fidèle à la France et être venu chez nous attendre la libération de son pays.

La personne du conférencier et le but de la réunion attireront certainement un public nombreux et sympathique.

Monseigneur l'Evêque assistera à la conférence.

La perte du *Suffren*. — Une nouvelle catastrophe maritime vient de frapper les populations de notre littoral breton. Le cuirassé *Suffren*, faisant route de Gibraltar à Lorient, a disparu corps et biens, sans même qu'un survivant n'ait été recueilli pour nous rapporter les circonstances de cette dramatique disparition. Est-ce un nouveau torpillage, un accident dû à la rencontre d'une mine dérivante, ou le navire a-t-il été victime de la violente tempête qui sévissait au moment de son voyage dans le golfe de Gascogne ? On ne le saura peut être jamais. Le beau vaisseau qui, monté par l'illustre amiral Guépratte, se couvrit de gloire dans l'attaque des Dardanelles, a fini sa carrière dans un drame obscur. Nos prières iront à Dieu pour les âmes des vaillants disparus, et nous prions les familles atteintes par ce deuil inattendu d'agréer nos plus respectueuses condoléances.

Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques *(73, rue Notre-Dame des Champs, Paris)*. — Fondation Bastide du Ludé. — Présidée par Mgr Baudrillart et par M. René Bazin, approuvée et enrichie d'indulgences par Sa Sainteté Pie X, couronnée par l'Académie française, elle continue à offrir des bibliothèques gratuites aux paroisses de villages pauvres ne dépassant pas 1.100 âmes, et à entretenir ces bibliothèques au moyen de sa semi-gratuité.

Les paroisses et les œuvres peuvent donc, comme d'habitude, lui adresser leurs demandes.

Depuis la guerre, l'Œuvre offre des livres aux ambulances, au front, aux prisonniers, et a déjà expédié, aux soldats, près de deux cent dix mille volumes.

Nos prêtres soldats.

Citations. — *Auguste Cloastre*, aspirant à la 7me compagnie du 118me : « Sous-officier courageux, énergique, modèle de courage et de sang-froid pour la troupe qu'il a su maintenir en position sous un violent bombardement. Avec le plus grand mépris du danger et une activité inlassable, s'est employé à organiser la première ligne. Est tombé glorieusement, frappé d'un éclat d'obus, le 30 Octobre 1916. » — (Ordre de l'Armée.)

— *Nicolas Moënner* : « Soldat brancardier, au front depuis le début de la campagne. S'est toujours fait remarquer par son courage et son dévouement, notamment pendant la période du 30 Mars au 20 Avril 1916, sous Verdun, où il a assuré la relève et l'évacuation des blessés, quelle que fût la violence des bombardements. » — (Ordre du Régiment.)

Colonel Pothier de Courcy.

— *Joseph Roudaut*, jeune soldat de la classe 16 : « Au cours d'un violent bombardement, a fait preuve d'un grand courage en se portant résolument au secours de plusieurs de ses camarades ensevelis sous un éboulement ; a réussi, par son énergie froide et tenace, à sauver deux d'entre eux. » — (Ordre du Régiment.)

Colonel de Vial.

Ces trois soldats sont des séminaristes du diocèse de Quimper.

— *Le Gall François-Gabriel*, aumônier volontaire au 408e régiment d'infanterie : « Aumônier de la plus haute valeur morale. S'est prodigué, au mépris du danger, pendant les journées du 17 Septembre 1916 et 10 Octobre 1916, pour assister les blessés et les mourants. Déjà décoré pour faits de guerre et cité à l'Ordre du Corps d'Armée. 1er Novembre 1916. » — (Ordre de l'Armée.)

Le Général commandant la Xe Armée,
signé : Micheler.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Son Em. le cardinal Dubourg au Séminaire français. — Les cérémonies qui se sont déroulées au Séminaire français, à l'occasion et en dépendance du Consistoire, ont été mêlées de réunions très intéressantes, au cours desquelles les directeurs et les élèves du Séminaire ont offert successivement aux nouveaux Cardinaux leurs hommages et leurs vœux. Ces réunions se sont ouvertes par une belle cantate, composée pour la circonstance

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par Mgr Verghetti, hymnographe de la Congrégation des Rites, et exécutée par la chorale du Séminaire avec un brio parfait.

S. Em. le cardinal Dubourg avait à ses côtés ses deux suffragants, l'évêque de Vannes et l'évêque de Quimper. Le T. R. P. Le Floch exprima, dans les termes les plus délicats, les félicitations et les vœux du Séminaire. Il dit avec quelle joie directeurs et élèves s'associaient aux sentiments de vénération des catholiques francais pour les hauts mérites personnels du nouveau prince de l'Eglise, et avec quelle émotion ils saluaient sous la pourpre sacrée cinquante ans de prêtrise et vingt-cinq ans d'épiscopat.

Dans la personne de Son Eminence, la Bretagne est aujourd'hui à l'honneur ; la Bretagne dont l'attachement à la foi s'est manifesté d'une façon si éclatante à travers les siècles : « En ces jours, continue l'orateur, où de nouveau l'épopée de la Bretagne s'écrit en caractères sanglants et où la vaillance magnifique des Bretons s'accompagne, comme par le passé, du signe de la Croix, la pourpre, qui symbolise le sang du Rédempteur et le sang des martyrs, rappellera le mystère des immolations de l'Homme-Dieu et la nécessité de suppléer à ce qui manque à sa Passion. Cette pourpre dira à la Bretagne entière que son hermine blanche, lavée glorieusement dans le sang de ses fils, sera plus blanche encore. Elle dira aux mères et aux veuves désolées, aux orphelins en pleurs, que le soutien et la force viennent de la foi des aïeux, de cette foi ardente et profondément catholique qui s'allie si bien avec l'héritage des traditions, avec la pérennité de la langue vénérable, cette recéleuse de trésors de pensée et de sentiment, qui fait avec vous, Eminence, son entrée dans le Sacré Collège.

» Du haut du Ciel, la cour céleste et bretonne des Saints d'Armor prend part à l'allégresse universelle. Les sept Saints de Bretagne, fondateurs des évêchés bretons, marchent en première ligne. Paterne et Corentin sont ici à vos côtés, se réjouissant de pouvoir bientôt faire resplendir la pourpre romaine dans les sanctuaires vénérés de l'aïeule du Christ, sur la lande d'Auray ou sur les dunes de la Palue.

» Tous unis dans les mêmes sentiments, nous demandons à Dieu qu'une santé qui a résisté à tant de nobles et féconds travaux demeure encore vigoureuse pendant une longue série d'années : « *Ad multos annos !* »

S. Em. le cardinal Dubourg répondit dans une causerie pleine d'abandon et de paternelle bienveillance. Son élévation à la dignité cardinalice coïncide, en effet, avec ses cinquante ans de prêtrise et ses vingt-cinq ans d'Episcopat ; il remercie le R. P. Le Floch d'avoir, à la suite du Souverain Pontife, remarqué cette providentielle rencontre. Il est heureux qu'en sa personne la langue bretonne fasse pour la première fois son entrée dans le Sacré Collège. Son Eminence trouve un mot d'une exquise amabilité pour ses suffragants les évêques de Vannes, de Quimper et de Saint-Brieuc, et elle termine en recommandant aux séminaristes l'attachement le plus absolu au Saint-Siège.

La *Semaine religieuse* a annoncé que la remise des chapeaux avait été faite, le 7 Décembre, dans le grand salon du Séminaire français, aux cardinaux Dubourg, Dubois et Maurin. On aimera à trouver ici le texte de la réponse de son Em. le cardinal Dubourg à Mgr de Gerlach qui, en s'acquittant de ses fonctions de *guarda-roba,* avait présenté, en français, ses félicitations aux nouveaux cardinaux.

« Monseigneur,

» Chargé par le Saint-Père d'une mission qui prouve en quelle estime il vous tient, vous nous apportez, à mes deux éminents collègues et à moi, l'insigne (1) de la dignité cardinalice ; et vous voulez bien, en nous le remettant, nous adresser, en présence de cette assemblée distinguée, des paroles d'une délicatesse exquise qui nous vont droit au cœur et qui méritent de notre part un remerciement chaleureux.

» Nous sommes encore sous l'impression profonde, — j'allais dire sous le charme — du discours admirable du Pape et des cérémonies émouvantes dont nous avons été, hier et ce matin, les témoins ravis et les acteurs émus ; et, appelé de nouveau en ma qualité de doyen, à prendre ce soir la parole — au détriment hélas ! de mon auditoire — il me semble, avec ce costume nouveau qui me couvre de *pied en cap*, que je participe à la maladresse un peu gauche de David endossant une armure qui ne lui seyait guère, et auquel il n'était pas habitué.

» Quoi qu'il en soit, ce costume est, à lui seul, un *symbole.* Il représente par sa couleur rouge le sang de nos veines. Et ce sang, nous cardinaux, nous l'avons juré, ce matin, nous sommes désormais prêts, — nous l'étions déjà — mais nous sommes prêts plus que jamais à le verser, jusqu'à la dernière goutte, pour la défense de l'Eglise, pour les intérêts sacrés de la France, pour toutes les nobles et saintes causes. *Usque ad effusionem sanguinis.*

» Cette effusion généreuse nous en trouvons l'exemple dans le sang de ces millions de martyrs dont cette ville de Rome a ruisselé, dans le sang de ces jeunes héros qui, il y a plus de 50 ans, sont accourus ici de toutes les provinces françaises, et — je le dis avec fierté — du fond de ma Bretagne, pour faire de leurs poitrines un bouclier à la Papauté menacée, et dans le sang de ces vaillants enfants de la France et de sa sœur latine, l'Italie, qui combattent et qui meurent sur tous les champs de bataille...

» Affirmer notre dévouement jusqu'à la mort et jusqu'au martyre est donc une action inutile et la raison nous prescrit de nous en abstenir. Notre fonction, en ce moment, est purement une fonction *d'actions de grâces.*

» Actions de grâces à Dieu d'abord, auteur de *tout don parfait,* qui a daigné exalter notre humilité ; *de stercore erigens pauperem.*

» Actions de grâces au Souverain Pontife, qui, par sa bienveil-

(1) Le chapeau rouge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lance extrême, nous a élevés au faîte des honneurs, et qui en accordant exceptionnellement trois chapeaux à la France, nous a traités, je le disais, lundi, avec la faveur des beaux jours, s'est souvenu qu'il était *pèlerin de Lourdes*, s'est inspiré de la grande pensée de Léon XIII, appelant notre patrie *Nobilissima Gallorum gens*. — Et dans un ordre plus général encore, actions de grâces au Pape qui a rendu, et qui rend à l'humanité des services inappréciables dont l'énumération serait trop longue : Adoucissement du sort de nos prisonniers et de nos mutilés, échange de nos grands blessés, protestation contre le bombardement des villes ouvertes, contre les déportations et contre toutes les iniquités, aspirations vers la paix, comme son Maître qui s'intitule *Princeps pacis*, mais une paix basée sur les principes inviolables du droit, de l'équité et de la justice.

» Et enfin, secours puisés dans les trésors de sa pauvreté et atteignant toutes les détresses ; et l'Evêque qui vous parle n'oubliera jamais que, de la main largement ouverte du Pape il a reçu spontanément un don royal de 5.000 francs pour ses « orphelins de la guerre ».

» Et quand les ombres se seront dissipées, quand les passions mesquines du moment se seront évanouies, l'on reconnaîtra que Benoît XV occupe une place *marquée* dans la trame des événements contemporains, et devant la postérité cette place sera belle et grande.

» Actions de grâces aux évêques, aux prélats, aux prêtres et aux laïques dont les sympathies précieuses nous touchent si profondément. Je les porte tous dans mon cœur. Mais l'on me permettra de citer spécialement l'Evêque de Vannes et l'Evêque de Quimper ici présents et aussi l'Evêque de Saint-Brieuc, retenu au loin, mais uni à nous par la pensée, qui sont pour moi non pas seulement des suffragants, mais des amis et des frères tendrement aimés. Ils représentent la Bretagne avec ses antiques traditions, la Bretagne de Sainte Anne d'Auray, et de Sainte Anne de la Palue, la grand'mère, *mam goz*, dont, par une concession gracieuse du Saint-Siège, nous ajoutons le nom vénéré à nos *Litanies des Saints*, la Bretagne qui, pour la première fois, depuis que l'Eglise existe, voit, dans mon humble personne, sa vieille langue, la langue celtique, franchir le seuil du Sacré-Collège.

» Et pour affirmer cette prise de possession, j'ai eu la hardiesse de dire au Pape une courte phrase que les mères bretonnantes, en parlant de lui, apprennent à leurs petits enfants : « *Ni ho kar a greiz hor c'halon* », ce qui signifie : « Très Saint Père, nous vous « aimons de tout notre cœur ».

» Actions de grâces à ce Séminaire français qui nous donne une si large et une si cordiale hospitalité ; et qui avec Saint-Sulpice, et Saint-Louis, et toutes nos procures, représente à Rome et personnifie l'âme Française.

» Le vénéré Supérieur de cette maison appartient par sa naissance à l'Evêque de Quimper. Mais je le revendique aussi pour

mien. Car il a écrit d'une plume érudite un ouvrage d'une documentation de premier ordre, couronné par l'Académie française, l'histoire de Poullard des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, lequel était un *rennais*.

» Dirai-je enfin en terminant que nous avons été heureux de voir en tête de notre liste cardinalice l'éminent Patriarche de Venise dont le nom rend un son si nettement français : La Fontaine, et que le Pape, dans un épanchement particulier et une humour charmante, hier au soir, a bien voulu appeler le quatrième cardinal français.

» Dans nos grandes écoles militaires, chaque promotion reçoit une dénomination qui souvent en caractérise la couleur et la signification. Eh bien ! En vertu de cet usage, je serais tenté — oh ! pardonnez ma témérité, — d'appeler notre promotion la promotion La Fontaine, promotion bien Romaine, n'est-ce pas, et bien conforme à tous les *rites*, on peut en être sûr (1), mais aussi en même temps, j'en ai la confiance, bien française, et comme nous disons dans nos maisons de théologie : « *Et quoad nomen et quoad rem* ».

L'esclavage établi en Belgique par les Allemands. — Texte de la protestation du cardinal Mercier, archevêque de Malines, au nom de l'épiscopat belge.

Malines, 7 Novembre 1916.

Chaque jour, les autorités militaires déportent de Belgique en Allemagne des milliers de citoyens inoffensifs pour les y vouer à des travaux forcés.

Dès le 19 Octobre, nous envoyâmes au Gouverneur Général une protestation, dont une copie fut remise aux représentants du Saint-Siège, de l'Espagne, des Etats-Unis, de la Hollande à Bruxelles, mais le Gouverneur Général nous répondit par une fin de non-recevoir.

A la date de notre protestation, les ordonnances du Pouvoir occupant ne menaçaient que les chômeurs ; aujourd'hui, tous les hommes valides sont emmenés pêle-mêle, parqués dans des fourgons et déportés l'on ne sait où, comme un troupeau d'esclaves.

L'ennemi procède par régions. Il nous était revenu vaguement que des arrestations avaient été faites dans les Etapes, à Tournai, à Gand, à Alost, mais nous ignorions dans quelles conditions. Entre le 24 Octobre et le 2 Novembre, il opéra dans la région de Mons, Quiévrain, Saint-Ghislain, Jemmappes, par rafles de huit cents à douze cents hommes par jour. Demain et les jours suivants, c'est sur l'arrondissement de Nivelles qu'il va s'abattre. Voici un échantillon d'affiche qui annonce l'attentat :

« Par ordre du Kreischef, toutes les personnes du sexe mâle, âgées
» de plus de 17 ans, sont tenues de se trouver, place Saint-Paul, à
» Nivelles, le 8 Novembre 1916, à 8 heures (H. B.), 9 heures (H. C.),
» munies de leur carte d'identité et éventuellement de leur carte du
» Meldeamt.

---

(1) Monseigneur Lafontaine a été longtemps secrétaire de la Congrégation des Rites.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Il n'est permis de se munir que d'un petit bagage à main.

» Celui qui ne se présentera pas sera déporté de force en Allema-
» gne et sera passible, en outre, d'une forte amende et d'un long em-
» prisonnement.

» Les ecclésiastiques, médecins, avocats et instituteurs ne devront
» pas se présenter.

» Les bourgmestres seront rendus responsables de la bonne exécu-
» tion de cet ordre, qui devra être porté immédiatement à la connais-
» sance des habitants. »

Il y a un intervalle de 24 heures entre l'affichage et la déportation.

Sous prétexte de travaux publics à exécuter sur le sol belge, le Pouvoir occupant avait essayé de se faire délivrer par les communes les listes des ouvriers sans travail. Fièrement, la plupart des communes les refusèrent.

Trois arrêtés du Gouvernement Général devaient préparer le coup qui nous frappe aujourd'hui.

Le 15 Août 1915, un premier arrêté impose, sous peine d'emprisonnement et d'amende, le travail forcé aux chômeurs, mais déclare qu'il ne s'agira que de travaux à exécuter en Belgique, et que les infractions seront jugées par les tribunaux belges.

Un second arrêté, en date du 2 Mai 1916, réserve aux autorités allemandes le droit de fournir du travail aux chômeurs et menace d'une peine de 3 ans de prison et de 20.000 marks d'amende quiconque fera exécuter des travaux non autorisés par le Gouvernement Général.

En vertu du même arrêté, la compétence, qui avait été reconnue aux tribunaux belges, passe aux tribunaux allemands.

Un troisième arrêté, daté du 15 Mai 1916, « autorise les gouver-
» neurs, les commandants militaires et les chefs d'arrondissement à
» ordonner que les chômeurs soient conduits de force aux endroits où
» ils doivent travailler. » C'était déjà les travaux forcés, mais en Belgique.

Aujourd'hui il ne s'agit plus de travaux forcés en Belgique, mais en Allemagne, au profit des Allemands.

Pour donner à ses mesures violentes des dehors de plausibilité, le Pouvoir occupant alléguait dans la presse allemande, tant d'Allemagne que de Belgique, surtout ces deux prétextes : Les chômeurs sont un danger pour l'ordre public, une charge pour la bienfaisance officielle.

La lettre adressée par nous, le 16 Octobre, au Gouverneur Général et au chef de son département politique répondit :

« Vous savez bien que l'ordre extérieur n'est pas menacé et que toutes les influences morales et civiles vous prêteraient spontanément main-forte s'il était en danger.

» Les chômeurs ne sont pas à la charge de la bienfaisance officielle ; ce n'est pas de vos finances que leur vient le secours. »

Dans sa réplique, le Gouverneur Général n'invoque plus ces deux premiers considérants, mais allègue, que les allocations aux chômeurs, d'où qu'elles viennent à présent, doivent finalement grever nos finances et qu'il est d'un bon administrateur d'en alléger les charges ; il ajoute que « la prolongation du chômage ferait perdre à nos ouvriers
» leurs habitudes techniques et qu'ils deviendraient, en temps de paix
» à venir, inutilisables pour l'industrie. »

Il y avait d'autres moyens, il est vrai, de protéger nos finances, c'était de nous épargner des contributions de guerre qui ont, à l'heure présente atteint le milliard, et se poursuivent, à raison de 40 millions par mois ; c'était de nous épargner les réquisitions en nature qui se chiffrent par plusieurs milliards et nous épuisent.

Il y avait d'autres moyens de pourvoir à l'entretien des aptitudes professionnelles de nos ouvriers, c'était de laisser à l'industrie belge ses machines et leurs accessoires, les matières premières et les produits fabriqués qui ont passé de Belgique en Allemagne ; et ce n'est ni dans les carrières, ni dans les fours à chaux où les Allemands eux-mêmes déclarent qu'ils enverront les sans-travail, que nos spécialistes iront parfaire leur éducation professionnelle.

La vérité toute nue est que chaque ouvrier déporté est un soldat de plus pour l'armée allemande. Il prendra la place d'un ouvrier allemand dont on fera un soldat.

De sorte que la situation que nous dénonçons au monde civilisé se réduit à ces termes : Quatre cent mille ouvriers se trouvent malgré eux, et en grande partie à cause du régime d'occupation, réduits au chômage. Fils, époux, pères de famille, ils supportent sans murmure, respectueux de l'ordre public, leur sort malheureux ; la solidarité nationale pourvoit à leurs plus pressants besoins ; à force de parcimonie et de privations généreuses, ils échappent à la misère extrême et attendent, avec dignité, dans une intimité que le deuil national resserre, la fin de notre commune épreuve.

Des équipes de soldats pénètrent de force dans ces foyers paisibles, arrachent les jeunes gens à leurs parents, le mari à sa femme, le père à ses enfants ; gardent, à la baïonnette, les issues par lesquelles veulent se précipiter les épouses et les mères pour dire aux partants un dernier adieu ; rangent les captifs par groupes de quarante ou de cinquante, les hissent de force dans des fourgons ; la locomotive est sous pression ; dès que le train est fourni, un officier supérieur donne le signal du départ Voilà un nouveau millier de Belges réduits en esclavage, et, sans jugement préalable, condamnés à la peine la plus forte du code pénal, après la peine de mort, à la déportation. Ils ne savent ni où ils vont, ni pour combien de temps. Tout ce qu'ils savent, c'est que leur travail ne profitera qu'à l'ennemi. A plusieurs, par des appâts ou sous la menace, on a extorqué un engagement que l'on ose appeler « volontaire ».

Au reste, on enrôle des chômeurs, certes, mais on recrute aussi, en grand nombre — dans la proportion d'un quart, pour l'arrondissement de Mons — des hommes qui n'ont jamais chômé et appartenant aux professions les plus diverses : bouchers, boulangers, patrons tailleurs, ouvriers brasseurs, électriciens, cultivateurs ; on prend même de tout jeunes gens, élèves de collèges, d'universités ou d'autres écoles supérieures.

Cependant, deux hautes autorités de l'Empire allemand nous avaient formellement garanti la liberté de nos compatriotes.

Au lendemain de la capitulation d'Anvers, la population affolée se demandait ce qu'il adviendrait des Belges en âge de porter les armes ou qui arriveraient à cet âge avant la fin de l'occupation. Le Baron von Huene, Gouverneur militaire d'Anvers, m'autorisa à rassurer en son nom les parents angoissés. Néanmoins, comme le bruit circulait, à Anvers, qu'à Liège, à Namur, à Charleroi, des jeunes gens avaient été saisis et emmenés de force en Allemagne, je priai le Gouverneur von Huene de vouloir me confirmer par écrit les garanties verbales qu'il m'avait données. Il me répondit que les bruits relatifs aux déportations étaient sans fondement, et me remit, sans hésiter, cette déclaration écrite qui fut lue, le dimanche 18 Octobre 1914, dans toutes les églises paroissiales de la province d'Anvers : « Les jeunes gens n'ont
» point à craindre d'être emmenés en Allemagne, soit pour être enrô-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» lés dans l'armée, soit pour y être employés à des travaux forcés. »

Dès l'arrivée du Baron von der Goltz, en qualité de Gouverneur général à Bruxelles, j'allai lui demander de vouloir ratifier pour la généralité du pays, sans limite de temps, les garanties accordées par le Gouverneur von Huene pour la province d'Anvers. Le Gouverneur Général retint en ses mains ma requête, afin de l'examiner à loisir. Le lendemain, il voulut bien venir en personne à Malines m'apporter son approbation et me confirma, en présence de deux aides-de-camp et de mon secrétaire particulier, la promesse que la liberté des citoyens belges serait respectée.

Dans ma lettre du 16 Octobre dernier au Baron von Bissing, après lui avoir rappelé l'engagement pris par son prédécesseur, je concluais : « Votre Excellence appréciera combien me serait pénible le poids de » la responsabilité que j'aurais à porter vis-à-vis des familles, si la » confiance qu'elles vous ont accordée par mon entremise et sur mes » instances était lamentablement déçue. »

Le Gouverneur général me répondit : « L'emploi des chômeurs » belges en Allemagne, inauguré seulement après deux années de » guerre, diffère essentiellement de la mise en captivité des hommes » aptes au service militaire. La mesure n'est pas non plus en rapport » avec la conduite de la guerre proprement dite, mais est motivée par » des causes sociales et économiques. »

Comme si la parole d'un honnête homme était résiliable au bout d'une ou de deux années, comme un bail d'officier !

Comme si la déclaration consentie en 1914 n'excluait pas expressément et les opérations de guerre et les travaux forcés !

Comme si, enfin, chaque ouvrier belge, qui prend la place d'un ouvrier allemand, ne lui permettait pas de remplir un vide de l'armée allemande !

Nous, pasteurs de ces ouailles que la force brutale nous arrache, angoissés à l'idée de l'isolement moral et religieux où elles vont languir, témoins impuissants des douleurs et de l'épouvante de tant de foyers brisés ou menacés, nous nous tournons vers les âmes, croyantes ou non croyantes, qui dans les pays alliés, dans les pays neutres, même dans les pays ennemis, ont le respect de la dignité humaine.

Lorsque le Cardinal Lavigerie entreprit sa campagne antiesclavagiste, le Pape Léon XIII, bénissant sa mission, lui dit : « L'opinion » est, plus que jamais, la reine du monde ; c'est sur elle qu'il faut » agir. Vous ne vaincrez que par l'opinion. »

Daigne la divine Providence inspirer à quiconque a une autorité, une parole, une plume, de se rallier autour de notre humble drapeau belge, pour l'abolition de l'esclavage européen !

Puisse la conscience humaine triompher de tous les sophismes, et demeurer obstinément fidèle à la grande parole de saint Ambroise : « L'honneur au-dessus de tout ! *Nihil praeferendum honestati !* »

Au nom des Evêques belges (1),

Signé : D. J. Card. MERCIER,
Arch. de Malines.

(1) Nous n'avons pu entrer en contact avec l'Evêque de Bruges.

BIBLIOGRAPHIE

Hent ar C'halvar, Hent ar Groaz mero'hed a bugale Frans epad ar Brezel. — 1 franc la douzaine. — Saint-Joseph, 39, rue de Paris, Brest.

VIENT DE PARAITRE : **Agenda ecclésiastique pour 1917** (édition MAME), volume de 12×8 relié en pégamoïd noir, coins ronds. — Calendrier ; Intentions de Messes ; Recettes et dépenses ; Enfants du Catéchisme ; Visites des Malades ; Denier du Culte ; Cour Pontificale ; Sacré-Collège ; Congrégations romaines ; Episcopat français ; Service des Postes ; Extrait du Rituel. — Epaisseur : un centimètre, poids : 120 grammes.
En vente dans toutes les Librairies Catholiques.

Frères d'Armes. — Pour tromper la monotone longueur des jours de tranchée, nos soldats demandent souvent des livres, des journaux, des revues.
Une petite revue s'est fondée dans ce but, que nous recommandons à l'attention de MM. les Curés et de toutes les familles qui ont à cœur le bien des âmes.
Frères d'Armes a commencé à paraître le 15 Juillet dernier, et sa venue fut saluée avec joie par de nombreux aumôniers et soldats. Dès maintenant, il compte treize mille abonnés.
Pour tous qui avez le souci de l'avenir religieux de notre pays, et ne voulez pas que les fruits de cette épreuve redoutable soient perdus pour lui, travaillez à étendre sa chrétienne et salutaire influence, et abonnez-y vos fils, vos frères ou vos filleuls de guerre. Ce sera pour eux un peu de ciel et de pure lumière au milieu des durs efforts de la lutte.
Un numéro spécimen est envoyé sur demande. S'adresser à l'Administration de *Frères d'Armes*, 14, rue d'Assas, Paris, VI^e^.

Avis. — *Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.*

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Ce Soir avant le repas
un **GRAIN** de **VALS**
résultat demain matin

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA GUERRE PAR LES FINANCES

LA TRÉSORERIE

Au moment même où différents symptômes montrent que l'Allemagne ressent l'importance d'une phase nouvelle de la lutte qu'elle a si traîtreusement commencée, les chefs des gouvernements alliés affirment que l'Entente est résolue à combattre énergiquement l'ennemi en s'organisant toujours mieux avec l' « esprit de guerre » le plus utile.

Aussi, plus que jamais, et constamment nous devons chacun faire notre devoir au point de vue financier ; ne laissons aucune de nos disponibilités inutilisées et continuons avec le même empressement patriotique à transformer nos billets de banque en *Bons de la Défense Nationale.*

Les *Bons* à six mois et à un an donnent un intérêt de 5 °/. net d'impôt et payable d'avance ; l'intérêt des bons à trois mois, payable aussi d'avance et également net d'impôt, est de 4 °/..

En achetant ces *Bons* il n'y a donc à payer que 97 fr. 50 pour un *Bon* remboursable à 100 francs dans six mois et 95 francs pour un *Bon* remboursable à 100 francs dans un an.

Les coupures de ces Bons sont de 100 francs, 500 francs, 1.000 francs et au-dessus. Il en existe même, pour la petite épargne, de 5 francs et de 20 francs.

A tous moments le porteur a la possibilité de retrouver l'argent liquide qui peut lui être utile en s'adressant à la Banque de France qui, suivant le nombre de jours que les *Bons* ont à courir jusqu'à leur échéance, les escompte ou consent des avances contre leur dépôt.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marqs. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Contre les RHUMES, TOUX, BRONCHITES, GRIPPE, CATARRHES, ASTHME, Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

31e Année. Vendredi 29 Décembre 1916. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prières et sacrifices ; Réception du jour de l'An ; Une indulgence ; Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Leon à ses Prêtres et Séminaristes soldats à l'occasion du Nouvel An ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; *Ordos* ; Nécrologie ; La fête de Noël à la cathédrale ; L'abbé Wetterlé à Quimper.

IV. — *Chronique générale :* S. E. le Cardinal archevêque de Rennes prend possession de Sainte-Balbine ; Les massacres de Septembre 1792, à Paris ; Mort de Mgr Lobbedey.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 31. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité. Semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Sylvestre et de l'Octave de la Nativité.
Vêpres du suivant.

Lundi, 1er Janvier. — Circoncision de N. S. J.-C. et Octave de la Nativité. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 2. — Le Très Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc.

Mercredi, 3. — Ste Geneviève, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 4. — Octave des SS. Innocents, Martyrs. Simple. Rouge.

Vendredi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Samedi, 6. — ÉPIPHANIE de N. S. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Dimanche, 7. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Solennité de l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locunolé..... du 29 au 31 Décembre.
Saint-Pol-de-Léon..... du 1er au 8 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières et sacrifices. — La guerre se prolonge au delà de toutes nos prévisions. Nous devons la poursuivre courageusement, pour que la paix qui couronnera la victoire nous rétablisse dans tous nos droits et nous garantisse sérieusement contre tout retour offensif de l'ennemi.

Les prières et les sacrifices des âmes chrétiennes peuvent aider nos chefs et nos soldats dans leur sublime effort et hâter ainsi l'heure du triomphe final.

C'est pourquoi nous demandons à nos diocésains de consacrer spécialement la journée du dimanche 31 Décembre à la prière pour la France et pour ses Alliés.

Le Saint Sacrement sera exposé le matin après la messe paroissiale. On chantera ensuite le *Miserere*, suivi de l'antienne *Da pacem* avec le verset et l'oraison. — L'exposition durera au moins jusqu'à la fin des vêpres. Avant de la clore, on récitera le chapelet. La prière du Pape pour la paix sera lue (1). On chantera les Litanies de la Sainte Vierge avec l'invocation : *Regina pacis*. Puis le *Parce Domine* sera répété trois fois, avec les versets et oraison de la procession *pro quàcumque necessitate* et l'oraison *pro Pace*.

Nous vous invitons, en outre, à invoquer pieusement, pendant le mois de Janvier, Notre-Dame de Pontmain. Son apparition, le 17 Janvier 1871, annonça la fin de l'invasion et de la guerre franco-allemande. Pour obtenir son concours dans l'épreuve actuelle, Nous serons heureux que, dans toutes nos paroisses, le 17 Janvier prochain, ou le dimanche suivant, on donne un Salut du Saint-Sacrement où seront récitées les Litanies de la Sainte Vierge.

Nous comptons sur le patriotisme chrétien de nos fidèles pour soutenir ardemment les œuvres de charité qui viennent en aide à nos soldats du front, à nos blessés, à nos malades, à nos prisonniers, ainsi qu'aux veuves et aux orphelins dont le nombre se multiplie dans des proportions si douloureuses.

Nous avons également confiance qu'ils continueront d'accepter de bon cœur les gênes et les privations de toutes sortes qui sont les conséquences de la guerre, qu'ils apporteront dans leur genre de vie l'économie la plus stricte, et qu'ils s'interdiront tout ce qui, dans la nourriture ou la boisson, le vêtement, les divertissements, serait peu conforme aux règles de la vie chrétienne et à l'austérité qui s'impose en

(1) *Semaine religieuse*, 29 Janvier 1915.

temps de deuil. Ces sacrifices seront faciles aux âmes qui ont le sens de l'expiation et qui savent souffrir en union avec Notre Seigneur.

Enfin, Nous appelons, une fois de plus, l'attention de nos fidèles sur le devoir de la prière pour nos morts. Ce n'est pas seulement dans les offices funèbres célébrés en leur faveur que nous devons faire mémoire d'eux, mais tous les jours et dans nos actes de dévotion. Ils ont héroïquement sauvé la France. Ils nous ont donné leur sang. Donnons-leur fraternellement nos suffrages devant Dieu, pour qu'ils reçoivent au plus tôt la récompense de leur sacrifice.

Quimper, le 26 Décembre 1916.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Réception du jour de l'An. — En raison des circonstances, Monseigneur renonce, encore cette année, à l'échange de visites, de cartes et de lettres qui se faisait au premier de l'An.

La réception habituelle des délégués des communautés et des Œuvres diocésaines à l'Evêché demeure également supprimée.

Mais Monseigneur tient à recevoir MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs. Cette réception aura lieu le samedi 30 Décembre, à 10 heures.

III. Une indulgence. — Sa Sainteté le Pape Benoît XV a bien voulu, sur la demande de Monseigneur, accorder une indulgence quotidienne de 300 jours aux fidèles du diocèse de Quimper et de Léon, qui porteront ostensiblement l'insigne du Sacré Cœur « Espoir et salut », et diront, une fois par jour, l'invocation : « Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ».

IV. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à ses Prêtres et Séminaristes soldats à l'occasion du nouvel An.

MES BIEN CHERS FILS,

C'est de Rome, au moment même où commence, avec l'Avent, la nouvelle année ecclésiastique, que je vous adresse, cette fois, mes vœux de bonne et vaillante année.

Le souvenir de nos prêtres et de nos séminaristes soldats est le premier que j'aie présenté au Pape, dans l'audience qu'il a bien voulu m'accorder, le 24 Novembre.

Quand je lui ai fait hommage de l'humble Livre d'Or, où nous venons de dresser la liste déjà si longue de nos morts, suivie de celle des citations et des décorations dont plusieurs d'entre vous ont été honorés, il en a pris connaissance sous mes yeux avec une émotion toute paternelle, où j'ai senti son affection pour vos âmes et sa compassion pour vos peines.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il priera avec nous pour nos morts. Son cœur embrasse d'ailleurs, dans le même sentiment, toutes les grandes victimes que pleure la France.

Vous vous en doutez bien, mes chers Fils, votre situation particulière le préoccupe autant que le sort de vos frères déjà rappelés à Dieu.

Je lui demandais : « Quelle parole ferai-je parvenir, de la part de Votre Sainteté, à ces fils du sanctuaire, jetés par la guerre dans un genre de vie si opposé à celui que comporte leur vocation ? »

Il me répondit : « Dites-leur d'être, en tout et partout, les hommes du devoir et les modèles de leurs compagnons d'armes. Qu'ils associent, le plus possible, leur apostolat religieux à leur vie militaire. Ils doivent toujours se souvenir, et toujours montrer, par leur conduite, qu'ils sont vraiment prêtres ou séminaristes. Que leur vie spirituelle ne subisse donc aucun ralentissement dû à la négligence et au laisser-aller. Qu'ils la nourrissent de tous les aliments traditionnels, oraison, messe, bréviaire, lecture pieuse, rosaire, visite au Saint Sacrement. Ils se prépareront ainsi à revenir, après la paix, à leur ministère accoutumé, avec toutes les vertus propres à leur état, avec un zèle plus ardent et plus éclairé, avec une expérience plus complète des besoins de leurs compagnons revenus du front, et aussi avec des grâces plus abondantes pour travailler à sanctifier leurs paroisses et à rétablir en France le Règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Ces paroles, mes bien chers Fils, vous tracent votre devoir, avant et après la guerre, avec une telle précision que je m'en voudrais d'y rien ajouter.

Je dois le dire, d'ailleurs, tous ceux qui, à Rome, dans la terrible crise que nous traversons, se préoccupent à la fois de l'âme des prêtres-soldats, de leur action dans l'armée, et de l'avenir chrétien qu'ils auront charge de préparer à leur nation, tous, Cardinaux, Evêques, chefs d'Ordre, directeurs de Séminaires, tiennent le même langage : l'avenir catholique, pour les peuples en guerre, dépendra en grande partie de la valeur apostolique du clergé, qui sortira de la fournaise décimé, mais, nous l'espérons, grandi par l'épreuve.

Or, la valeur apostolique des âmes dépend à la fois de leur sainteté et de leur zèle. Ces deux moyens d'action sont nécessaires à quiconque veut collaborer efficacement au relèvement chrétien de la société. Si vous négligez l'un, vous paralysez l'autre. Il ne suffit pas que votre foi, pareille à celle des premiers disciples du Christ, soit « célébrée » dans le monde entier. Il faut que votre vertu sacerdotale, votre fidélité à la prière sous toutes ses formes, votre ardeur au salut des âmes méritent le même témoignage.

Tout ici me pénètre de cette pensée. Je ne puis passer au milieu des sanctuaires romains, ni visiter les catacombes

qui enrichissent de reliques leurs autels éclatants de gloire, sans y associer le religieux souvenir de vos fatigues, de vos dangers, de la mort à tout instant présente, et du sang versé par vous pour Dieu et pour la Patrie. Les paroles de nos Saints Livres me reviennent alors au cœur : « *Lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt* » (1). C'est la gloire des martyrs que célèbre en ces termes le grand Apôtre. Vous n'êtes pas des martyrs, quoique vous soyez les serviteurs d'une cause sainte. Mais c'est la foi des martyrs qui vous anime, et, selon le mot de Tertullien, la foi est toujours un engagement au martyre : *fidem martyrii debitricem*. Au fond, chacun a son genre de martyre, et doit y apporter la générosité et la constance, comme s'il était appelé à une mort immédiate au milieu des supplices les plus cruels. Le sacrifice de la vie, même à longue échéance, s'il est consenti avec des intentions sacerdotales, s'unit au sacrifice de la Croix, aussi intimement que le martyre proprement dit, quoiqu'il ne comporte pas les mêmes effets.

Développez en vous cet idéal. Les martyrs du Seigneur étaient l'élite des chrétiens de leur temps. Les prêtres, partout où la Providence les appelle, doivent toujours être une élite. A l'armée, ne soyez pas seulement de bons soldats. Après plus de deux ans de guerre, votre idéal doit prendre, en vertu de l'expérience acquise, une forme plus haute, plus précise et mieux réglée. C'est cela qu'indiquait le Pape dans l'entretien dont je vous ai rendu compte. Si vous êtes pleinement fidèles à cette discipline, elle conformera de mieux en mieux votre vie à l'esprit de l'Evangile.

Faites partager, le plus largement possible, cet idéal à nos armées. Plus elles progresseront dans cet ordre d'idées, plus elles seront dignes de la grande mission qu'elles remplissent aux applaudissements du monde. Vous avez obtenu déjà par votre apostolat des résultats consolants. Les messes militaires, les communions, les réunions pieuses, le Rosaire vivant, témoignent de la fécondité de votre ministère. Le Pape vous félicite de remplir si noblement vos difficiles devoirs, et il prie Dieu pour les chers soldats que vous évangélisez.

Apprenez à ces soldats à vénérer le Pape. Ils ont beaucoup entendu l'attaquer, le critiquer. Ils peuvent sur ce point se tromper de bonne foi. Eclairez-les. Renseignez-les. Le Pape est toujours l'ami de la France : celle-ci demeure à ses yeux la Fille aînée de l'Eglise. Il est venu en aide à nos prisonniers, à nos blessés, à nos orphelins. Il a toujours hautement réprouvé les actes barbares commis par nos ennemis pendant cette guerre. Hier encore, dans le Consistoire où ont été proclamés les noms des trois nouveaux Cardinaux de France, il a déploré et flétri les violations du droit des gens,

(1) *Hébr.*, xi, 37.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'indigne traitement infligé même à des princes de l'Eglise, la déportation des populations civiles sans motif et sans pitié, le bombardement des villes ouvertes, le torpillage des navires de commerce, et il a appelé de ses vœux le prompt retour de la Paix.

Ce souhait ne semble pas prêt de se réaliser, mes bien chers Fils. De nouveaux sacrifices s'imposeront, sans doute, avant la victoire finale. Mais nous la hâterons de notre mieux par nos pénitences et nos prières, et nous répéterons à Dieu l'appel confiant, qui, à la sainte messe, précède le moment de la Consécration : *dies nostros in tuâ pace disponas.*

J'ai fait un pèlerinage spécial, en mémoire de vous, à Saint-Louis des Français et à Saint-Yves des Bretons. Il me semblait y rencontrer vos âmes et celles de vos compagnons. L'un fut le modèle du bon soldat et l'autre celui du bon prêtre. Puissiez-vous, sous leur double patronage, unir en vos âmes toutes les vertus qui font la force du Clergé et celle de l'Armée.

Je le demande pour vous à la Bienheureuse Vierge Marie, à la veille de la fête de son Immaculée Conception. L'Immaculée, qui a écrasé de son pied la tête du serpent, qui a vaincu toutes les hérésies, qui est le miroir de la justice, qui est la Reine de la Paix, aidera la France et ses Alliés à imposer enfin la Paix à l'orgueilleuse Nation qui a mis toutes ses forces au service de l'Injustice et du Mensonge.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Rome, Séminaire Français, le 6 Décembre 1916.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Curé-doyen de Lannilis, M. Berthou, curé-doyen de Carhaix;
Curé-doyen de Carhaix, M. Le Pape, recteur de Landudec;
Recteur de Landudec, M. Cariou, recteur de Tréguennec;
Recteur de Plouvien, M. Bihan, recteur de Saint-Thois.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Léal, recteur de Plouvien, décédé le 20 Décembre ;
M. Prigent, recteur de Quéménéven, décédé le 21 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Janvier, approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA RÉALISATION PARFAITE DES DEMANDES DU SACRÉ CŒUR

Le Sacré Cœur a demandé qu'on célébrât une fête en son honneur le vendredi qui suit l'octave du Saint Sacrement et que, dans

cette fête, on communiât et on lui fît réparation des outrages dont il est victime dans le sacrement de son amour. Notre Seigneur a parlé du vendredi et non du dimanche.

Le Sacré Cœur a encore demandé que la France lui élève un temple ; ce temple est construit, c'est Montmartre, dont on prépare la consécration.

Il a demandé, enfin, que la France lui soit consacrée et que sur son drapeau brille l'image du Sacré Cœur.

Ces deux dernières demandes n'ont pas encore été exaucées. Un bon chrétien, un bon Français peut-il en prendre son parti ?

Résolution apostolique : Je travaillerai à ce que le Cœur de Jésus reçoive enfin satisfaction.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 31 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. — Après la grand'messe, exposition du Saint-Sacrement, et prières recommandées plus haut par Monseigneur l'Evêque, pour la journée de prières.

Vêpres à 2 h. 1/2.

A 8 heures, chant du *Te Deum*, en esprit de reconnaissance des grâces reçues dans le cours de l'année, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 1er Janvier : messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche, sans messe de midi.

Mercredi 3 : confession des enfants de la communion privée.

Jeudi 4 : messe de 7 heures et communion, à l'autel du Sacré-Cœur, pour les enfants confessés la veille.

A 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 5 : exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes seuls.

Samedi 6 : confession des garçons du grand catéchisme ; communion le lendemain, à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu — *Dimanche dans l'Octave de la Nativité :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2, grand'messe à 10 heures. Après la première messe, le Saint-Sacrement sera exposé, et le restera toute la journée.

Vêpres à 3 heures. — *Te Deum* pour remercier Dieu des grâces reçues. *Miserere*, pour demander pardon pour les fautes commises.

Lundi : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. A 3 heures, vêpres, dernière réunion de la journée, prières pour la France, Salut.

Mardi : 7 heures, messe pour la France.

Confession des enfants : 1° *mardi*, communion privée ; 2° *mercredi*, enfants des trois communions solennelles : le matin, les filles : 10 heures, écoles chrétiennes ; 11 heures, écoles communales ; le soir, les garçons : école chrétienne, à 3 heures ; école communale, à 4 heures.

Messe de communion, le mercredi et le jeudi, à 7 heures.

1er vendredi du Mois : Le jeudi, confession le matin, l'après-midi, à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures.

Vendredi : 1° 6 heures, réunion, messe et communion générale des Bretons, associés du Sacré Cœur ; 2° 7 heures, deuxième messe ; 3° 8 heures, réunion, messe et communion générale des mères de famille associées du Sacré Cœur. Toute la journée le Saint-Sacrement sera exposé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Léostic sera chanté à PLOUARZEL, le *mercredi 3 Janvier*, à 10 heures.

Ordo. — Prière d'ajouter au Nécrologe :

4 Avril 1916.	M. QUERNÉ (Guillaume-René), professeur au Séminaire, mort au champ d'honneur	33 ans.
27 Juin 1916.	M. LE BORGNE (Jean-François-Marie), vicaire à Landeleau, mort au champ d'honneur	32 ans.
27 Juin 1916.	M. GUENNÉGAN (Jean), vicaire à Rosnoën, mort au champ d'honneur.	31 ans.
4 Septembre 1916.	M. CONSEIL (Jean-Marie), vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, mort au champ d'honneur.....	32 ans.

Nécrologie. — J. M. J.-L. BARON. — Le mardi 19 Décembre, vers 23 heures 30, s'éteignait pieusement, après de grandes souffrances chrétiennement supportées, M. J.-L. Baron, recteur de Bohars.

Pendant sa maladie, il fit l'édification de tous ceux qui l'approchèrent, se recommandant à leurs prières et leur annonçant sa fin prochaine.

C'est une perte cruelle pour le diocèse ; car la constitution robuste de M. Baron semblait promettre une longue et féconde carrière. Il s'en est allé, pleuré de ses confrères et de ses paroissiens. Vingt-trois prêtres, parmi lesquels on remarquait MM. les chanoines Abhervé-Guéguen, curé-doyen de Lambézellec ; Martin, curé des Carmes ; Breton, directeur de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, et M. Kerbaol, curé-doyen de Plouescat, assistaient à ses obsèques, qui se célébrèrent en présence d'une grande affluence de fidèles.

Né à Guimiliau, en 1863, M. Baron se sentit de bonne heure de l'attrait pour tout ce qui touche au culte de Dieu. Ses meilleures joies d'enfant furent celles qu'il goûtait dans le sanctuaire prenant aux cérémonies sa petite part de choriste. Grâce à sa piété, il fut rapidement remarqué par le recteur de la paroisse, le vénérable et sympathique M. Billon, aujourd'hui chanoine et curé-doyen de Plabennec, qui lui donna les premières leçons de latin et n'eut qu'à se louer de l'application au travail et de l'intelligence de celui qu'il a toujours considéré comme son élève de prédilection.

Au collège de Saint-Pol, il se classa parmi les meilleurs élèves, et ce fut avec plaisir qu'on l'y vit revenir, quelques années plus tard, en qualité de maître d'études.

Ordonné prêtre en 1887, il fut d'abord vicaire à Cléden-Poher, puis à Douarnenez, où son souvenir est resté bien vivant. La confiance de Monseigneur l'appela ensuite à l'importante aumônerie de Brest, refuge de toutes les misères physiques et morales. Pendant sept ans et demi, il fit l'œuvre de Dieu et ramena dans le droit chemin bien des âmes égarées.

Nommé recteur de Bohars, en 1898, il fit sienne la parole de l'Ecriture : « *Dilexi decorem domus tuæ,* J'ai aimé la beauté de votre maison ». M. Mével, son prédécesseur de douce mémoire, avait fait une grande œuvre : il avait fait surgir de terre cette gracieuse église gothique que tous admirent et qui domine un vaste horizon. Mais l'ornementation de l'édifice était encore tout entière à faire quand arriva M. Baron. Le nouveau pasteur, qui caressait le rêve apostolique de donner une Mission à ses paroissiens, voulut que le temple fût digne des solennels exercices qui allaient s'y dérouler. Se faisant quêteur pour le Bon Dieu, il trouva, malgré certaines difficultés auxquelles il fut très sensible, les ressources nécessaires pour la construction des stalles du chœur, l'édification de la chaire à prêcher et l'érection d'un gracieux Chemin de Croix.

Soucieux de l'instruction chrétienne des enfants, à l'évangélisation desquels il a consacré ses dernières forces, il sut faire entrer dans ses vues une généreuse personne de la paroisse, qui voulut bien céder gratuitement un magnifique terrain, sur lequel, grâce à la charité inépuisable des habitants, il put élever une école libre de filles, claire et spacieuse, qui réunit la quasi-unanimité des enfants de la paroisse.

L'avenir s'annonçait pour le vaillant Recteur plein de consolations ; mais Dieu, qui refuse parfois au semeur la joie d'être aussi le moissonneur, l'a fauché en pleine maturité. Les desseins de la Providence sont insondables : inclinons-nous devant sa volonté, et ayons confiance que l'œuvre divine si bien commencée se continuera et se développera dans la chrétienne population de Bohars, sous les regards heureux du bon ouvrier aujourd'hui en possession de sa récompense.

H. N.

H. M. J.-F. PRIGENT. — Le 21 Décembre, M. l'abbé Prigent s'est éteint à Quéménéven, après sept années d'apostolat dans la paroisse. La nouvelle de sa mort a étonné et consterné toute la population, dont il était sincèrement aimé. Les plus hostiles à l'idée religieuse étaient désarmés devant le bon Recteur : ils reconnaissaient en lui la droiture, la bonté, la seule ambition de travailler au salut des âmes.

D'ailleurs, dans les divers postes qu'il a occupés, M. Prigent avait su s'attirer l'estime et l'affection de tous. Pouvait-il en être autrement ? Toujours affable, accueillant, il semblait que sa grande joie fût de faire plaisir aux autres. Ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité en témoignent à l'envi.

Sans distinction de classe ni de fortune, tous ses paroissiens étaient assurés de trouver dans son presbytère le même accueil sympathique. Ils en étaient profondément touchés et leurs sentiments pour leur Recteur allaient jusqu'à l'admiration. Aussi quelle tristesse se répandit sur leur visage lorsqu'ils apprirent sa mort ! Dieu, semblait-il, leur avait enlevé leur meilleur ami. Et, de fait,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il était leur ami à tous, comme il l'avait été des Bretons de Trélazé, parmi lesquels il a laissé un souvenir qui lui survivra longtemps.

Tout charité, M. l'abbé Prigent fut, toute sa vie, un prêtre selon le cœur de Dieu. Il ne rêvait que sa gloire et souffrait de l'indifférence de certains, au point de vue religieux. Partout où il a passé, il a semé le bon grain. Il y recherchait surtout les vocations ecclésiastiques, et Dieu sait combien lui doivent l'honneur du sacerdoce!

Il est mort, victime de la guerre. Il était atteint, depuis deux ans, du terrible mal qui l'a emporté. Le service de sa double paroisse, peut-on dire, rendu plus pénible encore pendant la tourmente que nous subissons, a été au-dessus de ses forces. Il est mort à la peine!

Ses obsèques ont eu lieu à Quéménéven, au milieu d'un grand concours de fidèles de sa paroisse et des paroisses avoisinantes. M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin a fait la prise de corps ; M. le Recteur de Landrévarzec — assisté de MM. le Recteur de Plonévez-Porzay et le Recteur de Scrignac, ancien condisciple du défunt, au Collège de Saint-Pol de Léon —, a chanté la messe ; puis M. le Curé de Briec a donné l'absoute.

Après le service funèbre, le corps fut transporté à Saint-Pol. Cruelle déception pour les paroissiens de Quéménéven, qui avaient espéré garder ses restes au milieu d'eux ! Mais le bon M. Prigent avait exprimé le désir d'être enterré dans son pays natal, au tombeau de sa pieuse mère. Son désir est exaucé. Il repose maintenant, en attendant le jour de la résurrection glorieuse, à l'ombre du clocher à jour qu'il aimait tant.

E. A.

R. I. P.

La fête de Noël à la cathédrale. — Elle a été célébrée au milieu du recueillement le plus grand. Aux messes de minuit et à celles du matin, les communions ont été très nombreuses. Après la messe pontificale, Monseigneur donna la bénédiction papale.

Aux vêpres, bien avant l'heure, la cathédrale était comble. L'affluence des fidèles était grande, Monseigneur devant, à l'issue des vêpres, faire la relation de son voyage *ad limina*, à Rome, près du Souverain Pontife. Nous regrettons de ne pouvoir donner in extenso cette magnifique allocution qui remplit les cœurs d'une émotion intense.

Monseigneur a parlé du Pape. « On peut bien, le jour de Noël, parler du Prince de la Paix. »

Après un souvenir donné aux trois derniers Souverains Pontifes, et spécialement à Pie X, qui, plusieurs années à l'avance, a prédit formellement, pour l'an 1914, la grande guerre dont nous ne voyons pas encore le terme, Sa Grandeur a fait le portrait de Benoit XV, qui joint au sens surnaturel le plus profond l'expérience consommée des affaires, et traite avec clarté toutes les questions qu'on lui soumet.

Le Pape est l'ami sincère de notre Patrie. Il en a donné des

preuves, auxquelles ni les catholiques ni le gouvernement lui-même n'ont le droit d'être insensibles.

Il ne cache pas, d'ailleurs, que la France, malgré ses fautes, demeure, à ses yeux, vraiment, la Fille aînée de l'Eglise, et, faisant écho aux espérances de Pie X, il affirme son espoir de voir un jour se renouveler chez elle « les gestes de Dieu par les Francs. »

Ses déclarations au Consistoire secret, sur les violations du droit des gens et les crimes commis pendant cette guerre, sa volonté réfléchie d'honorer, dans la personne des trois nouveaux Cardinaux, la Patrie de Clovis, de Saint-Louis et de Jeanne d'Arc, pour laquelle il éprouve un ardent amour, seront pour notre pays un réconfort dans l'épreuve et un titre de gloire inoubliable.

A ces paroles, tout le monde romain a fait écho. Jamais Cardinaux ne furent fêtés comme les nôtres. Ils répondirent à ces témoignages de sympathie avec l'amicale fierté qui convient aux représentants d'un grand pays. Il parut, à ceux qui entendaient les remerciements du Cardinal breton, leur doyen, à l'envoyé du Pape, que la France, par son vieux cœur, parlait très noblement au Saint Siège et que peu d'ambassadeurs auraient pu tenir un si haut langage.

Doutera-t-on, après cela, des sentiments du Pape pour nous? Il a nettement défini le Droit. Il a réprouvé l'iniquité sous toutes ses formes. Il a recommandé la paix, mais la paix conforme à la Justice et aux aspirations des peuples, et la paix avec les garanties que la prudence impose. On lui reproche maintenant de n'avoir pas nommé les criminels qu'il flétrit. Il a fait bien mieux : il les amène à se reconnaître et à se désigner eux-mêmes par leurs plaintes et leurs protestations. Qu'on laisse le Pape marcher dans la voie droite d'où rien ne le fera dévier. Aucun souci, pas même celui d'augmenter son influence à l'heure des négociations de paix, ne l'empêchera de garder son indépendance vis-à-vis de tous les chefs d'Etat. Nul ne serait pourtant mieux qualifié que lui pour servir d'arbitre dans leurs conflits, et le jour où il interviendrait pour le règlement des comptes, on sait bien qu'il se rangerait, comme aujourd'hui, du côté de la Justice. Ce n'est pas la France qui aurait à s'en plaindre.

Que prétendent nos ennemis, quand, à propos de la guerre, on jette dans le débat nos lois antichrétiennes? Ces lois sont mauvaises. Dieu nous le fait assez sentir. Mais ce n'est pas pour ou contre elles qu'on se bat. La question est autre. La cause de la France, dans la guerre présente, est-elle juste? Aucun homme de bonne foi n'en doute. Cela suffit.

Soyons reconnaissants au Pape de l'affection qu'il nous montre, et suivons docilement ses avis.

L'Evêque, en terminant, rappelle aux fidèles leurs devoirs chrétiens du temps de guerre et leur recommande la dévotion au Sacré Cœur.

Il leur raconte sa visite à saint Yves des Bretons, « lumière du clergé, Père de la Patrie, patron des veuves, des orphelins et des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pauvres », et ses divers pèlerinages aux « Sainte-Anne » de Rome, dont il associe le souvenir à celui de Sainte Anne de la Palue, en invoquant la protection de la « Grand'Mère des Bretons » sur le Pape, sur nos soldats et nos marins, et sur toutes les personnes qui se dévouent au soulagement des misères de la guerre.

Le Salut du Saint-Sacrement termina cette grandiose cérémonie, qui laissera un souvenir ineffaçable dans l'esprit des fidèles qui auront eu le bonheur d'y assister.

L'abbé Wetterlé à Quimper. — Il y avait foule, vendredi soir, au Théâtre municipal de Quimper, pour entendre le grand patriote alsacien, l'abbé Wetterlé. De nombreuses notabilités quimpéroises, ecclésiastiques, civiles et militaires, avaient pris place sur la scène, derrière les fauteuils réservés aux organisateurs de la réunion et à leurs principaux invités, l'Evêque et le Préfet.

M. Orseri, président, présenta l'orateur en termes aimables et vibrants. M. l'abbé Wetterlé prit aussitôt la parole et, plein du souvenir des souffrances morales supportées sous la domination allemande, surtout dans les années qui précédèrent la guerre, il parla avec émotion de la fidélité des fils d'Alsace à la Patrie absente.

Une question était sur les lèvres de tous les auditeurs : que pensait le conférencier de l'appel à la paix adressée par l'Allemagne et ses complices aux pays alliés ? Sujet palpitant dont l'abbé Wetterlé ne pouvait manquer de faire le thème principal de sa conférence. Il expliquait le plan d'agression allemande, préparé et mûri de longue date, déjoué par le prodige de la Marne, il exposait les difficultés grandissantes et bientôt intolérables de la situation militaire, financière et économique de l'Empire, il disait les craintes de révolte qui expliquaient mieux que le besoin d'hommes et de main-d'œuvre la récente mobilisation des civils, et il en concluait que le geste esquissé par l'Allemagne n'était qu'un geste de détresse, une manœuvre *in extremis* destinée à duper l'adversaire. Une paix telle qu'on nous la propose serait une paix sans dédommagement pour les victimes, sans châtiment pour les bandits et les incendiaires. L'accepter serait pour nous nous reconnaître vaincus, ce serait perdre tout le bénéfice moral et matériel auquel nous avons droit, après tant d'hécatombes et de souffrances.

Ce ne pourrait d'ailleurs être autre chose qu'une trêve. Et l'orateur, documents en mains, exposait ce que serait dans quelques années, la puissance militaire des Empires centraux, et quelle menace l'Allemagne ferait peser sur le monde, si cette guerre la laissait intacte avec toutes ses frontières et toutes ses ressources. Après cette démonstration saisissante, la cause était entendue, et d'unanimes et enthousiastes applaudissements saluèrent les conclusions patriotiques de l'éminent orateur.

Il restait à M. Orseri à remercier l'orateur et à lui traduire la gratitude d'un auditoire charmé et conquis. Il le fit en termes élevés et empreints de la plus grande délicatesse. Faisant allusion au

récent discours du Pape, il exprimait le vœu de voir la parole du vaillant Alsacien aider, à bref délai, au renouvellement des gestes de Dieu par les Francs : *Utinam renoventur gesta Dei per Francos.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Cardinal-Archevêque de Rennes prend possession de Sainte-Balbine.** — Le 14 Décembre, avant de quitter la Ville éternelle, S. E. le cardinal Dubourg a pris solennellement possession de son église de Sainte-Balbine. Reçu en grande cappa rouge au bas du temple, placé sur la pente la plus méridionale de l'Aventin, le Cardinal s'est rendu à son trône où, après lecture de la bulle pontificale, les membres du clergé sont allés baiser l'anneau cardinalice. Le chanoine Ugolini, sous-préfet des Archives vaticanes, a adressé au nouveau Cardinal les compliments de circonstance. Après le chant du *Te Deum*, Son Eminence a prononcé une charmante allocution pour remercier les trois prélats qui l'ont accompagnée et assistée, Mgr Bourchany, évêque d'Hadrumète, Mgr Saint-Clair et Mgr Marnas. Elle a eu un mot gracieux pour les Evêques et les personnalités présentes.

Le Cardinal a ensuite fait la monographie de sa nouvelle église et de la Sainte dont elle porte le nom. Il a enfin rappelé le souvenir des illustres prédécesseurs, titulaires de Sainte-Balbine, et a terminé par un rapprochement entre sa devise épiscopale : « *Per matrem ad Cor Filii* » et les deux dévotions qu'il a trouvé établies à Sainte-Balbine, la dévotion au Sacré Cœur et à N.-D. de Lourdes. Entre les deux, dit le Cardinal, se trouve sainte Balbine, « qui sert d'intermédiaire, qui est là comme un trait d'union — et puisque nous sommes en guerre, j'allais me servir d'un terme militaire — qui est là comme un *agent de liaison* entre ces deux dévotions. »

Paris. — **Les victimes des massacres de Septembre.** — Jeudi, à 3 heures, dans la chapelle des Carmes, à l'Institut catholique, a eu lieu la séance solennelle pour la prestation du serment du tribunal chargé d'instruire le procès de béatification des trois évêques et de leurs deux cent onze compagnons, tombés sous les coups des massacreurs, le 10 Septembre 1792. La cérémonie était présidée par S. Em. le cardinal Amette, autour duquel avaient pris place NN. SS. les Archevêques de Besançon et de Sens ; les Evêques de Séez, d'Evreux, de Saint-Dié, de Soissons, de Blois, de Quimper, de Meaux, de Châlons, de Verdun, de Limoges, du Puy, de Troyes, d'Amiens et de Beauvais, et Mgr Baudrillart.

Comme délégué du Siège apostolique, le cardinal Amette a ouvert la séance par une courte allocution, émettant l'espoir de voir aboutir prochainement cette nouvelle phase de la cause. Il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rappelle que le procès de l'Ordinaire fut fait sous l'autorité de son vénéré prédécesseur, le cardinal Richard, et que le décret d'introduction fut signé par S. S. Benoît XV, en Janvier 1916.

Il était tout indiqué que cette séance fût tenue dans cette chapelle, qui est comme le reliquaire des martyrs de Septembre. C'est là, en effet, que Mgr du Lau, archevêque d'Arles, les Evêques de Beauvais et de Saintes, tous deux de la grande famille de La Rochefoucauld, et les 210 prêtres, et un laïque, qui devaient tomber sous les coups des fanatiques sans culottes, passèrent leurs dernières heures. C'est de là qu'ils partirent pour mourir joyeusement pour la foi. Du haut du Ciel, ils veillent sur nous, et ils obtiendront du Seigneur la victoire pour la France.

Puis M. le chanoine Clément, secrétaire de l'archevêché de Paris, lit le procès-verbal en latin de la cérémonie, et remise est faite par le postulateur de la cause, Mgr de Teil, des décrets et indults nommant le président du tribunal, M. le chanoine Brette, les quatre juges, les deux notaires, les deux promoteurs, et les deux sous-promoteurs. L'un après l'autre, en commençant par le Cardinal Archevêque de Paris, tous les membres du tribunal de la Cause ont prêté le serment liturgique, la main sur l'Evangile, et signé les procès-verbaux. Les seize Evêques présents y ont ajouté les leurs, ainsi que Mgr Baudrillart, et la cérémonie s'est terminée par le Salut du Saint-Sacrement, donné par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon.

La remarquable maîtrise de l'Institut catholique a fait entendre pendant le Salut de très beaux chants liturgiques.

Cette belle et rare cérémonie était parfaitement réglée par M. le Supérieur de l'Ecole des Carmes.

Le tribunal se promet de pousser ses travaux avec la plus grande activité afin d'obtenir le plus rapidement possible du Saint-Siège le décret qui, nous l'espérons tous, permettra d'invoquer les saints prêtres martyrs de leur foi et de leur dévouement au Siège de Pierre.

Les séances du tribunal se tiendront dans l'ancien chœur de la chapelle des Carmes.

ARRAS. — **Mort de Mgr Lobbedey.** — Le vaillant évêque d'Arras, Mgr Lobbedey, est mort subitement dans la nuit de samedi à dimanche, en son palais épiscopal de Boulogne. C'est un grand deuil pour le beau diocèse envahi dont il était l'âme. D'abord évêque de Moulins, Mgr Lobbedey avait été appelé en 1911 au siège très important d'Arras. La guerre survenait presque aussitôt et créait à l'Evêque une tâche difficile dont il sut s'acquitter à merveille, à l'admiration de la France entière. On connaît le martyre de la malheureuse capitale de l'Artois. Sous les bombes qui dévastaient successivement les plus beaux monuments de la ville, la cathédrale, le palais épiscopal, le beffroi, l'hôtel de ville, Mgr Lobbedey se fit le *defensor civitatis*. Il demeura fidèle à ses ouailles terrorisées, partageant leurs dangers, vivant comme elles

dans les sous-sols et dans les caves, poursuivant héroïquement son œuvre de charité et d'apostolat. Ce n'est seulement qu'en Août 1915, lorsque sa ville épiscopale fut à peu près déserte, que l'Evêque se décida à accepter l'hospitalité de la ville de Boulogne, qui la lui offrit large et empressée. Le séjour de Mgr Lobbedey parmi les ruines et les tombes d'Arras et des environs abonde en traits émouvants qui font le grand intérêt des documents et des récits rassemblés par les auteurs de la *Guerre en Artois*. Le gouvernement français s'est honoré lorsque, dernièrement, il attachait à la poitrine de ce grand Français, la croix de la Légion d'honneur, qui ne fut jamais mieux placée.

Mgr Lobbedey n'était pas tout à fait un inconnu pour notre diocèse. Né à Bergues, où sont conservées si pieusement les restes de saint Vinoc, c'est lui qui, vicaire général à Cambrai, vint avec le Doyen de sa ville natale, M. Staëlen, faire remise à la paroisse de Plouhinec d'une relique du Saint breton. Mgr Dubillard l'avait, à cette occasion, créé chanoine d'honneur de sa cathédrale, en 1900.

BIBLIOGRAPHIE

« Gott mit Uns. » — Une lettre de S. Em. le cardinal Gasparri. — A l'occasion de l'apparition de « *Gott mit Uns!* Dieu avec nous ! » vendu au profit des églises dévastées et de l'œuvre des Vocations du diocèse d'Amiens, Franciscus a reçu la lettre suivante de Son Em. le Cardinal Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Benoît XV :

SECRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA — « *Dal Vaticano.*

» MONSIEUR L'ABBÉ,

» Le Saint-Père a appris avec plaisir le succès de votre premier ouvrage (1), qui vous permet d'aider un peu tant d'œuvres urgentes et toujours nécessiteuses.

» Il souhaite la même fortune à vos autres travaux et notamment au livre que vous venez de publier (2). Les bénédictions et les encouragements que vous avez reçus lui sont une sérieuse garantie.

» *Puisse-t-il faire comprendre à tous que le concours de Dieu est nécessaire pour la sauvegarde des Etats comme des individus et qu'il est assuré, suivant sa promesse, à ceux qui font sa volonté en respectant ses lois !*

» Je suis heureux de joindre mes vœux à ceux de Sa Sainteté, en vous renouvelant l'assurance de mon bien religieux dévouement en N.-S.

» PIERRE, cardinal Gasparri. »

L'auteur a reçu d'autre part des lettres d'encouragements et de félicitations de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Reims, Paris, Rouen, Rennes, Quimper, Amiens, Saint-Brieuc, etc...

« *Dieu avec Nous !* » est en vente dans les librairies catholiques.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Les Luttes présentes de l'Eglise, deuxième série : Janvier 1913-Juillet 1914, par YVES DE LA BRIÈRE 1 vol. in-8 écu de XI-538 p., 5 fr.

Les Luttes présentes de l'Eglise, par M. Yves de la Brière, rédacteur aux *Etudes*, constituent un répertoire méthodique et documenté d'histoire religieuse contemporaine.

---

(1) *Curés, Sac au Dos !*
(2) « *Dieu avec Nous !* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Parmi les matières étudiées dans le tome second (1913-1914), figurent toutes les questions qui ont retenu l'attention du public catholique durant les dix-huit derniers mois du pontificat de Pie X : attitude du Saint-Père et de l'Eglise de France à l'égard de la loi de Séparation ; enseignements pontificaux sur le modernisme et le libéralisme ; souveraineté du Pape et question romaine ; groupements paroissiaux, unions diocésaines, œuvres d'apostolat religieux, participation des catholiques français aux élections de 1914, congrès eucharistique de Lourdes. Une série distincte de chapitres étudie les revendications scolaires des catholiques français et les péripéties mouvementées du long débat de la Chambre et du Sénat au sujet de la « défense » législative de l'Ecole laïque. Enfin, des pages attrayantes et instructives sont consacrées à dégager les « leçons actuelles des combattants d'hier » : depuis Ozanam et Louis Veuillot (à l'occasion de leur centenaire) jusqu'au R. P. Vincent de Paul Bailly, au R. P. Ambroise Matignon, à M. Paul Lerolle et aux éducateurs qui ont illustré la vieille maison de la « Rue des Postes » (expropriée en 1913).

Avis. — *Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.*

La guerre par les Finances.
Les Bons de la Défense Nationale.

M. Sennino dévoile fièrement la perfidie des prétendues offres de paix ; M. Lloyd Georges nous dissuade de passer notre tête dans un nœud coulant diplomatique, et M. A. Briand lance cet argument irréfutable : « Si dans un moment où elle a des succès en Orient, elle avait la certitude de la victoire, l'Allemagne ne ferait-elle des offres de paix ? »

Quand notre situation s'affirme ainsi, nous gagnons à poursuivre la guerre financière par l'achat des *Bons de la Défense Nationale.*

Ces *Bons* sont obtenus immédiatement et sans frais, à Paris et en Province, à la Banque de France, dans les Banques et Etablissements de Crédit, chez les notaires, les percepteurs, les receveurs des finances et dans tous les bureaux de Poste.

Ils sont remboursables à volonté, au bout de 3 mois, 6 mois ou d'un an.

L'intérêt est payé net d'impôt dès le moment de leur délivrance.

Son taux est de 5 °/₀ pour les Bons à 6 mois ou à un an.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Année 1916.

TABLE DES MATIÈRES

I

Partie officielle

A. Documents et Actes pontificaux.

Allocution de Benoît XV en réponse aux souhaits du Sacré Collège, 2.
Lettre au sujet de l'Œuvre antiesclavagiste, 230.
Discours aux petits communiants de Rome, 510.
Discours au Consistoire, 786.
Lettre aux Archevêques et Évêques du Canada, 794, 811.

B. Lettres épiscopales.

Lettre de Monseigneur annonçant la création de l'Œuvre des Orphelins de la Guerre, 34.
— à M. Thomas, maire de Plougastel, 50.
— au P. Bailly, 100.
Lettre-Circulaire au clergé paroissial, 114.
Lettre pastorale et Mandement de Carême, 130, 146, 162, 186.
Lettre aux soldats et marins, 218.
Lettre des Cardinaux, Archevêques et Évêques de France annonçant le Vœu d'un Pèlerinage national à Lourdes, 622, 722.
Lettre à MM. les Recteurs de Saint-Pierre-Quilbignon et de Kerbonne, 643.
Lettre-Circulaire annonçant l'élévation de Mgr Dubourg au cardinalat, 738.
— aux Prêtres et Séminaristes soldats, 835.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C. Ordonnances épiscopales. — Avis de l'Évêché.

Publications de décès, 2.
Certificats de baptême, 18.
Pouvoirs des prêtres soldats, 18.
Registres de catholicité, 19.
Prières superstitieuses, 98.
Prières nationales, 133, 169.
Mois de S. Joseph, 135.
Orphelins de la Guerre, 170, 220, 266, 770.
Impôt sur le revenu, 202.
Communion du dimanche 7 Mai, 234, 266.
Bénédiction des Fonts, 235.
Oraison *pro tempore belli*, 235.
Confirmation, 250.
L'or de la Défense nationale et l'Emprunt, 251, 654, 692, 748, 629.
Comptabilité paroissiale, 252.
Triduum de Jeanne d'Arc, 314.
Neuvaine du Saint-Esprit, 330.
Retraites ecclésiastiques, 378, 443, 458, 510, 568.
Croisade des enfants, 394.
Procession du Saint-Sacrement, 394.
Denier du culte et écoles, 394.
Pèlerinage à Pontmain, 410, 442.
Communion des enfants, 442.
Prière à S. Michel, 574, à S. Martin, 690.
Fête du S. Rosaire, 575, 606.
Mariages, 629.
Le culte à Telgruc, 674.
Messe de *Requiem*, 690.
Visite *ad limina*, 723, 739, 773.
Diplômes aux familles, 802, 805.
Prières et sacrifices, 834.
Réception du jour de l'An, 835.
Insigne « espoir et salut », 835.

II

Mélanges

Liturgie, — Piété, — Dévotion.

Aux femmes de France, 19.
A l'école de la douleur, 66.
La paroisse pendant et après la guerre, 85,
Les églises mutilées, 89, 717,
Aimons-nous *in Christo*, 98.
Le clergé et la guerre, 107, 123, 276, 552, 568, 601, 764.
S. Paul à Salonique, 108.
La rumeur infâme, 125, 196, 227, 260, 324, 506, 614, 761.
S. Joseph, 135, 298.
Temps de Carême, 202.
La Bretagne sanglante et généreuse, 221.
Indulgences du mois de Marie, 283.
— du mois du S. C., 349.
— de la Portioncule, 442.

La cloche Roland, 308.
L'Ascension, mystère d'espérance et de joie, 331.
Jeanne d'Arc et les Allemands, 340.
Développement de la dévotion au Sacré Cœur, 346.
Dévotion à la Sainte Trinité, 378.
Les familles nombreuses et l'Académie, 406.
La Confirmation dans le diocèse, 427.
Les débuts d'une congrégation, 446, 473, 486.
Une visite au Vatican, 449.
Les élites sociales et le sacerdoce, 494.
Les faire-part, 502.
Pèlerinage de Lourdes, 564.
Prière à S. Michel, 608.
Le prêtre dans l'Enseignement, 674.
Je vous salue, Marie, 693.
Près de nos morts, 706.
La cloche des morts, 718.
La vie en temps de guerre, 723.
L'Index, 732.
Visite *ad limina*, 754.
Lux in tenebris, 818.
Avent de guerre, 771.
Les martyrs des camps de concentration, 776, 791.

III

Chronique du Diocèse

A. Discours de Monseigneur.

Réception du Jour de l'An à l'Evêché, 6.
Allocution à la mémoire des marins de l'*Amiral-Charner*, de la *Provence* et du *Branlebas*, 172.
— au Pèlerinage de la L. P. D. F. au Folgoët, 209.
— au Pèlerinage de Pontmain, 461.
— au Pardon de N.-D. des Portes, 559.
— aux Fêtes de la Translation à Saint-Pol de Léon, 578.
— au Pardon du Folgoët, 592.
— à Douarnenez, pour les morts de la guerre, 633.
— à la Cathédrale, pour la fête du S. Rosaire, 645.
— pour l'Œuvre des Mutilés ruraux à Pennarun, 741.
— à la Cathédrale, pour la fête de Noël, 842.

B. Œuvres diocésaines. — Œuvres de Guerre.

Œuvre de Saint-François de Sales, 23, 140, 336, 426, 444, 598, 789.
Société de Saint-Vincent de Paul, 46, 228, 229.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Société générale d'Education et d'Enseignement, 47.
Œuvre de la Sainte-Enfance, 68, 225, 418, 426, 632, 726.
L. P. D. F., 103, 353, 500, 661.
Neuvaine de grâce, 138.
Œuvre de N.-D. de Salut, 271, 419.
Clauses religieuses et Société de Secours mutuels, 262.
Propagation de la Foi, 291, 757.
A. C. J. F., 372, 373, 420, 663.
Enseignement libre, 382, 460, 667, 740.
Œuvre des Saints Sacrifices, 458.
Pain du Prisonnier, 41, 89, 256, 387, 715.
Orphelins de la Guerre, 83, 178, 285, 290, 307, 317, 399, 400, 417, 431, 677, 693, 723, 747, 759, 774.
Œuvre des Mutilés ruraux, 140, 156, 179, 194, 228, 256, 293, 336, 399, 473, 666.
Œuvre de Secours aux Eglises dévastées, 415.

C. Paroisses.

Châteauneuf-du-Faou, 596.
Douarnenez, 632.
Kerlouan, 665.
Lampaul-Ploudalmézeau, 255.
Landerneau, 68.
Le Folgoët, 209.
Lesneven, 23, 384, 467.
Morlaix, 270, 317, 365, 398.
Plouvorn, 384, 395.
Pont-Croix, 583.
Pouldergat, 471.
Quimper, 207, 267, 364, 383, 428, 467, 480, 479, 526, 744, 842.
Quimperlé, 354, 481.
Rumengol, 416.
Saint-Marc, 154.
Saint-Pol de Léon, 470, 577.

Nécrologie.

MM. Cozic, 2.
Mével (C.), 52.
Corbel, 87.
Beuzet, 98.
Gloannec, 101.
Rolland (A.), 118.
Duval (E.), 151.
Pelliet (J.), 170.
Le Roy, 180.
Godec (Y.), 205.
Normand (J.-L.), 221.
MM. Larvor, 221.
Querné, 237.
Le Séac'h (R.-F.), 254.
Thomas (Jn), 253.
Monfort, 284.
Midy, 334.
Guinvarc'h (Y.), 381.
Keraudren, 350.
Ménez, 351.
Bothorel (Y.-F.), 381.
Talabardon, 413.

MM. Le Borgne (J.), 443.
Guennégan, 443.
Grall (J.-M.), 479.
Grall (P.), 514.
Colin (J.), 542.
Floc'h (J.-P.), 542.
Tassin (C.), 576.
Patinec, 607.
Séité (A.-M.), 611.
Gouzard, 620.
Conseil (J.-M.), 650.
Migadel, 643.
Sévère (R.), 643.
Poulhazan (J.-M.), 652.
Hunaut, 654.
Cloastre (Aug.), 723.
Fily (F.-M.), 740.
MM. Breton (L.), 754.
Vasselet (Y.), 754.
Floc'h (J.-F.), 770.
Castel (J.), 803.
Gourvil (J.), 818.
Léal, 838.
Baron, 840.
Prigent, 841.
Donval, 103.
Arnould, 300.
R. P. Le Bozec (J.-C.), 195.
Camper, 363-388.
Le Bellec, 413.
Henry (Emile), 444.
Gauthier, 612.
Félix, 659.
Bozec (J.-L.), 708.

Nos Prêtres-Soldats.

Correspondances, citations et décorations, 8, 24, 42, 55, 69, 103, 120, 141, 180, 196, 240, 258, 272, 300, 335, 356, 369, 421, 432, 482, 499, 518, 528, 585, 615, 667, 709, 749, 775, 790, 823.

Nos Missionnaires.

Lettres du P. Abgrall, 318, 549, 683.
Mgr de Guébriant, vicaire apostolique de Canton, 490.

Bibliographie bretonne.

J.-M. Pilven : *Mgr Dombidau de Crouseilhes*, 199.
Madec : *Miz Mari an Ene devot*, 230.
Le Meur : *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, 502.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV

Chronique Générale

Rome.

(Voir à l'art. Ier, *Documents et Actes pontificaux.*

Le secret de la Salette, 28.
Les modes féminines, 30.
Benoît XV et les prêtres mobilisés, 88.
Le centenaire des Oblats, 105.
Le Pape et les prisonniers français, 122 ; Anglais, 322 ; Civils, 370 ; Les tombes de Gallipoli, 435, 729 ; Les juifs d'Amérique, 275 ; Les orphelins, 534.
Le Pape et les bombardements de villes ouvertes, 761.
Les internés en Suisse, 781.
Lettre du cardinal Gasparri aux dames catéchistes, 303.
Le 25me anniversaire de la *Rerum novarum*, 337.
Lettre du Pape et prières pour le retour des peuples chrétiens d'Orient, 370.
Monument à Pie X, 390.
Prière à S. Pierre, 403.
Benoît XV et les dames danoises, 403.
Décret sur la sainte Maison de Lorette, 421.
Le Pape et la Sainte-Enfance, 434.
Condamnation du S. Office, 452.
Septième centenaire de la Portioncule, 489.
La Cause du vénérable Cottolengo, 533.
L'enseignement de S. Thomas dans les Séminaires, 679.
La Cause des Religieuses guillotinées à Orange, 682.
Le représentant de la Grande-Bretagne au Vatican, 683, 813.
Les nouveaux Cardinaux, 749.
Lettre du card. Gasparri à Mgr Dubourg, 756.
Le Consistoire, 793, 806, 823.

Diocèses de France et Etranger.

Ajaccio : Mort de l'Evêque, 122 ; — Mgr Simeone, 371.
Angers : Ecole Freppel, 12, 599 ; — Faculté catholique, 781.
Arras : Mgr Lobbedey et la Légion d'honneur, 695, 749 ; Sa mort, 846.
Bourges : Nouvel Archevêque, 306.
Lille : Mgr Charost et les déportations, 520 ; Lettre à l'abbé Lemire, 452.
Luçon : Nouvel Evêque, 371, 505.

Lyon : Le cardinal Sévin : Sa mort, 305 ; Ses funérailles, 319 ; Son éloge funèbre, 535 ; — Le nouvel Archevêque, 731.
Nancy : Lettre de Mgr Ruch, 293.
Orléans : Mgr Touchet reçoit le pallium, 14.
Paris : Les martyrs des Carmes, 72, 84 ; — Prières à N.-D. des Victoires, 73 ; — La Sainte-Chapelle, 339 ; — Mgr Boudinhon, 405 ; — Les Bretons de Paris, 54.
Rennes : Noces d'or de Mgr Dubourg, 710.
Lorient : Mgr Dupärc à Lorient, 727.
Nantes : Le Centenaire du B. Grignion de Montfort, 302, 414, 521.
Saint-Brieuc : Nécrologie : La Mère Saint-Georges, 367.
Tours : Centenaire de saint Martin, 750.
Angleterre : Evêques français en Irlande, 683, 696.
Belgique : Le cardinal Mercier : Lettre aux Evêques d'Allemagne et d'Autriche, 58, 74 ; Lettre pastorale, 242 ; Protestations contre les déportations, 813, 827 ; — Relèvement du culte, 134.
Espagne : Une enquête, 294 ; — Adresse à la Belgique, 503.
Suisse : Avertissement des Evêques, 700.
Missions : France et Missions, 106 ; — Mgr Augouard, archevêque, 31 ; Nouvel Evêque breton, 54 ; — Catholicisme au Japon, 91, 390 ; — Au Cameroun, 490 ; — En Argentine, 685 ; — En Roumanie, 714.

Quimper, typ. de Kerangal, impr. de l'Evêché.